REVUE

DES

DEUX MONDES

CIVe ANNÉE. — HUITIÈME PÉRIODE

TOME VINGT-TROISIÈME

PARIS

BUREAU DE LA REVUE DES DEUX MONDES

RUE DE L'UNIVERSITÉ, 15

1934

LE MARI DE CLAUDIE

1923.

Voila un an et demi que Pierre m'est revenu, et que nous avons repris la vie commune. Je dois constater que je n'ai jamais été aussi heureuse à aucun moment de mon existence de femme : nous nous entendons même mieux qu'autrefois ; en outre, je remarque dans son caractère à lui, plus d'entrain, et une initiative qu'il n'avait certes pas auparavant. Jadis, il me laissait gouverner dans la maison, pendant que lui se plaignait à chaque heure du jour de sa santé. Bien qu'il se portât comme le Pont-Neuf, mon mari faisait figure de malade chronique. Aujourd'hui, changement total, ses maux ont disparu, il dirige, et c'est moi qui me croise les bras. Je dois avouer que cette nouvelle conception de l'existence me paraît très agréable : il n'est plus question de santé, la gaieté règne du haut en bas de la demeure. Pierre fait même montre d'un bagout que je ne lui connaissais pas. Tout cela doit être « le fruit » de la guerre ? Un fruit bien inattendu, certes. Depuis qu'il est ici la vie est transformée, et d'abord la présence de l'enfant suffirait à me ravir. Dire que nous en avons désiré un huit ans, avant toutes les catastrophes, et que nous l'avons tenu dans nos bras, exactement dix mois après son retour !

Je devrais donc être pleinement heureuse. Pourtant, je l'avoue devant ce papier blanc, de vagues inquiétudes, d'absurdes doutes me traversent de loin en loin ; je ne vois pas clair alors dans ma conscience ; j'hésite à formuler directement ce que je redoute. En ai-je peur ?

A qui me fier ? Je n'ai confiance qu'en maman. Toutefois maman, qui devine ma pensée profonde, est une femme en

acier; elle n'admet pas qu'après avoir pris un parti, on puisse accueillir le doute; elle dit que le mot « mais » devrait être rayé de notre langue : « C'est un correctif, un second mouvement, donc un mauvais mouvement, quelque chose comme la disjonction d'une loi mal venue au Parlement, une circonstance atténuante de la pensée... » Pourtant, rien n'est plus éloigné de mon caractère et de mes goûts que la pusillanimité, j'ai fait assez longtemps, chez moi, figure de chef de famille responsable, pour regarder en face les surprises que la vie nous réserve. Je peux dire en passant, qu'au point de vue surprise, elle m'a comblée.

Il s'agit donc de savoir ce qui me trouble, de le savoir nettement, de faire ici une sorte de tableau du passé, de réunir les dates et les événements. Le procédé est enfantin? Je n'en connais pas d'autre pour m'éclairer. Jusqu'à présent, je veux dire depuis dix-huit mois, j'ai été emportée par un tourbillon. Les émotions atroces de la guerre, la séparation, le coup de massue que m'asséna le destin (pour m'éprouver sans doute?), mon attente, enfin ce qui a suivi (ce qui a suivi surtout), eût rendu folle plus d'une femme solide. Mais il ne s'agit pas de perdre la raison : Dieu merci, nous n'avons ni sourds, ni fous dans ma famille. Donc, je veux faire ici une sorte d'exposé sur papier blanc, avec toute la logique et toute l'impartialité dont je dispose. Je verrai peut-être plus clair ensuite... ou alors, *je ne veux pas* voir clair.

Mobilisé le 30 août 1914 comme territorial, Pierre partit sans enthousiasme : il n'avait rien d'un Déroulède; en outre, il n'avait plus vingt ans, mais trente-cinq ans, et se croyait de santé fragile. Il faut ajouter à cela que Pierre était un intellectuel d'avant-guerre, aucunement sportif, un homme sédentaire, méditatif, ne se plaisant que dans son bureau entouré de ses fiches ; la guerre fut pour lui une catastrophe personnelle ; il n'était pas loin dans ce temps-là d'en vouloir à la Serbie, pour avoir interrompu un livre auquel il travaillait depuis quatre ans, sur les dernières fouilles de Volubilis !

Ainsi, la déclaration de guerre le bouleversa de manière inattendue, même pour un homme aussi impressionnable. Il se demanda d'abord s'il résisterait à la terrible épreuve qui l'attendait. Il avait espéré que son âge le préserverait, que la guerre ne durant que trois semaines, il ne serait pas appelé.

Mais il vit bientôt le lycée de la ville savoyarde que nous habitions, se préparer à recevoir les blessés qui ne trouveraient pas de place à l'Hôtel-Dieu, et ses craintes s'accrurent. M. Pidoux, le pharmacien, étalait un optimisme souriant, et affirmait qu'on prenait d'inutiles précautions et « qu'il n'y aurait pas de blessés » ; malgré cette vue réjouissante de la question, il prédisait une guerre de six mois.

Et Pierre de gémir: « Six mois! Que vais-je devenir pendant six mois, Claudie, si loin de tout ! Comment me soigner ? Et, songes-y, je vais être astreint à une promiscuité constante avec des illettrés! C'est cela qui m'inquiète le plus, car pour le reste, j'ai fait le sacrifice de ma peau; jamais, vois-tu, « je ne tiendrai le coup », comme ils disent. »

Je protestais, et lui répétais pour la dixième fois, qu'un homme solide et fort comme lui, pesant 70 kilos, et n'étant jamais malade qu'en imagination, serait un soldat à toute épreuve; il faisait alors de nouveau le « plainteret » comme l'on dit chez nous. « Je ne résiste à ces brûlures d'estomac, si déprimantes, que grâce à mon régime, tu le sais bien, Claudie. Et mes migraines? Qui me fera prendre mes cachets dans ces pays de l'enfer, et ma sieste ? Trouverai-je même vingt minutes par jour pour la faire? » C'était si inattendu, cette sieste, qui intervenait là, au milieu de l'envahissement de la France, que je lui ris au nez.

J'avoue que les doléances de Pierre, dont je m'amusais en temps de paix, me portèrent sur les nerfs en août 1914. A cette époque, la France tout entière « ronflait comme un tambour »; la moindre dissonance vous mettait hors de vous. Personne ne pensait à ses propres maux, et il faut bien avouer qu'une certaine harmonie, au début, rapprocha tous les Français; il s'agissait de le rester: cette perspective valait bien l'abandon de Volubilis. Pierre ne semblait pas le comprendre, soupirait, m'écoutait distraitement en examinant sa langue dans la glace.

Dans notre ménage, les rôles avaient été renversés dès le début; jamais je n'en eus l'impression aussi vive qu'à l'heure de la mobilisation. Si j'avais épousé Pierre Augié huit ans auparavant, c'est qu'il exerça sur moi le prestige que l'intellectuel exerce maintenant en province sur les demoiselles à marier. Un homme si cultivé! un érudit! un écrivain! En

outre, il était beau : on disait partout ici qu'il était « bien de sa personne... » Je l'admirai, il m'aima, je lui fus reconnaissante de m'aimer... Toutefois, l'amour romanesque du début se transforma petit à petit, chez moi, en une affection dévouée : le romanesque ne va pas de pair avec les pilules, la graine de lin avec la passion. L'admiration me resta, et une affection plus profonde qu'exaltée, plus dévouée que sentimentale.

Je me consacrai à sa tranquillité et à son bien-être, le déchargeant chaque jour des petites corvées habituelles, afin qu'il fût libre de s'occuper de ses recherches et de se donner tout entier à ses travaux. Quelquefois, j'éprouvais de vagues regrets... et j'aimais à me figurer ma vie s'écoulant auprès d'un compagnon plus ardent, qui eût fait fi des courants d'air. Puis, le temps s'en mêla, je me résignai à une affection plus calme, et je n'eus, au fond, qu'un véritable regret : celui des enfants qui n'étaient pas nés.

Certes, quand je voyais Pierre, entortillé dans son éternelle couverture et dans son cache-nez, refuser de m'accompagner l'hiver en promenade, par crainte du vent d'est, je le traitais de poule mouillée. Il riait, et mettait ma rudesse sur le compte d'un trop plein de santé.

En revanche j'étais fière de lui, de son érudition stupéfiante et du respect que ses auditeurs lui manifestaient. On venait de très loin pour le consulter ; sa parole faisait foi quant aux questions d'histoire locale, de folklore et d'archéologie ; il se trouvait là sur son terrain : il s'y montrait imbattable et intarissable. En fin de compte, nous nous aimions beaucoup, et je lui étais infiniment dévouée, je le lui ai d'ailleurs bien prouvé par la suite. Nous eussions continué cette vie sans trouble jusqu'aux pompes funèbres, si le destin n'eût tout à coup bouleversé notre maison et n'y eût apporté le drame, la douleur, le mystère, agrémenté des aventures les plus invraisemblables.

D'abord tout alla bien, mon mari fut envoyé au fort Barraux, sur la route de Chignin à Grenoble, à dix kilomètres de chez nous. De là il m'écrivit, au début, des lettres presque satisfaites : il faisait de vagues exercices, des espèces de manœuvres pépères. La tranquillité dont il jouissait ne l'empêchait pas, néanmoins, de gémir quelque peu. Il se plaignait de temps en temps du manque de confortable, de

l'absence de baignoire qui l'obligeait de faire sa toilette dans une cuve d'eau insuffisamment chaude, etc... Il est si maniaque d'ordinaire, que ces absurdes réclamations ne me surprenaient point; Pierre ignorait totalement la vie. Au fond de moi-même, je ne le trouvais pas à plaindre, surtout lorsque je comparais son sort à celui des fils des dames de la ville, mobilisés dès le premier jour, les uns dans le nord, les autres dans les Vosges avec les Alpins, qui y étaient déjà si éprouvés.

Mais Pierre, réformé jadis pour sa mauvaise vue, n'eût jamais cru faire la guerre. En outre, l'habitude que je lui avais donnée de le décharger de tout, l'avait rendu très exigeant, et préoccupé de lui-même quand j'étais absente. Je me souviens qu'à cette époque, il ne pouvait entendre parler d'une maladie, sans se rembrunir, et me confier quand nous étions seuls : « Tu as entendu ? Exactement ce que je ressens ! Je dois être beaucoup plus malade encore que je ne le crois. Mon médecin est un âne. »

L'hiver passa ainsi. Il me faut bien reprendre ces souvenirs de loin, pour tenter de dissiper, en le connaissant mieux, le trouble que je ressens parfois, l'inquiétude grandissante que j'éprouve depuis... oui, depuis que nous sommes revenus ici. Ce ne fut alors qu'une sorte d'hésitation. Et aujourd'hui ? Qu'est devenue cette hésitation aujourd'hui ? Et cette révolte devant mon doute ? L'éprouverais-je encore ? Allons donc ! Je n'ai plus de révolte...

A la fin de l'automne 1914, Pierre n'avait pas encore quitté le fort. Je lui faisais constamment des envois; j'expédiai successivement à sa demande un bain de siège pliant, un thermos, des gaufrettes « pour manger à quatre heures », d'excellent café, car il ne voulait pas, disait-il, « s'empoisonner avec le jus de l'ordinaire » ; je lui tricotai aussi tout un trousseau, passe-montagne, chandail, etc., exactement comme s'il eût été au front en hiver. Ici, ces dames s'étonnaient de tels soins, alors que les combattants étaient si malheureux, et recevaient encore si irrégulièrement leurs paquets. Elles étaient tout près de considérer que je rendais un très mauvais service à mon mari, en le soignant exagérément, et sans doute avaient-elles raison ; toutefois, elles ne pouvaient pas savoir que dans la vie courante, tout le monde s'occupe de lui ici : les deux bonnes, moi-même, ma mère quand elle habite avec

nous. Je dois convenir que malgré ses : hélas ! Pierre me paraissait supporter parfaitement sa nouvelle existence. Elle n'était guère fatigante du reste, quoiqu'il se plaignît des exercices militaires auxquels il était astreint : « Un archiviste-paléographe devrait être exempté d'office de tout service actif, m'écrivait-il », mais il confessait : « J'ai, malgré mes bourreaux, pris un kilo depuis que je suis sous les drapeaux ! »

Il ne s'ennuyait pas. Je lui avais, à sa prière, expédié certains livres. Il avait entrepris, pendant ses loisirs, une étude sur l'architecture piémontaise : elle le passionnait. Ses lettres contenaient de véritables conférences d'archéologie comparée, avec dessins et plans à l'appui, car il dessinait fort bien *à cette époque*. Il ne s'agissait plus, dans ses lettres, que d'arcs en accolade, de berceau tournant, de doubleau ou de rampants.

Il avait découvert, aux environs, un cloître à double étage, spécimen rare, et relevé la présence de l'arc en « anse de panier », qui ne date, disait-il, que du xv[e] siècle.

Pendant qu'il m'entretenait de ses projets d'art, l'ennemi était à Chelles ; le drame de la Marne était joué : l'hôpital de notre ville se remplissait de grands blessés. Une même anxiété pesait lourdement sur le plus indifférent d'entre nous. Cependant, Pierre ne paraissait pas se douter de l'angoisse de la France, il ne me parlait jamais des événements dont toute l'Europe était bouleversée. D'une part, je me félicitais de sa sérénité, de l'autre, je souffrais de son détachement. Quand je lui écrivis que je suivais les cours de la Croix-Rouge, il me répondit qu'il ne me permettrait jamais de m'engager comme infirmière dans un hôpital, que le premier des malades devait être mon mari, et qu'il ne fallait pas donner à d'autres des soins, dont il pouvait avoir besoin du jour au lendemain.

Pour être sincère, j'avais souvent à supporter les pointes des dames de la ville, qui estimaient que mon mari, à trente-cinq ans, en bonne santé apparente, jouissait au fort Barraux d'un « traitement exceptionnel ». Ces pointes étaient, à la vérité, injustes. N'avait-on pas désigné à Pierre sa résidence ? Il n'était pour rien dans ce choix, pouvait-il faire autre chose que d'obéir ? On me chicanait aussi sur sa prétendue maladie de cœur, et il est bien vrai qu'il déclara loyalement au major, lorsque celui-ci l'examina, qu'il se croyait atteint de troubles cardiaques. Il souffrait certainement à ce moment-là de quelque

affection de ce genre. Elle fut causée, je crois, par la nouvelle de la déclaration de guerre, qui bouleversa, quand il apprit qu'il partirait, son esprit, son existence et ses travaux. Je remarquai en effet, qu'après qu'il en fut question, le souffle manqua souvent à mon mari, il se mit à boiter, et commença de marcher avec une canne.

Mais quand il fut examiné, hâtivement d'ailleurs, par le major, celui-ci le déclara « bon pour le service » après l'avoir engagé, en riant, à se dessaisir de sa canne et à « marcher comme tout le monde ». Ce sont les propres paroles de cet homme : ces gens-là ont si souvent affaire à des fourbes, qu'ils ne les distinguent plus de ceux qui sont sincères.

Je l'allai voir une fois au fort Barraux, ou du moins dans la petite chambre qu'il avait louée chez le boulanger de l'endroit. Il y faisait sa toilette, et y passait ses moments de loisir. Il me parut en parfait état, engraissé, et le teint plus clair.

Il me confia qu'il avait beaucoup souffert, au début, de cette fameuse promiscuité avec ses camarades et de leur bruyante gaieté. Sans contredit, leurs façons de se divertir ne ressemblent pas à celles de Pierre : il me conta qu'un soir, descendant à la soupe, et ayant par mégarde poussé une porte qui donnait sur une sorte de cour, il fut surpris d'y voir danser la danse du ventre sur une estrade improvisée : un des hommes, demi-nu, jouait les Fathma, faisant flotter autour de lui, en guise d'écharpe, un vieux drap chipé à l'infirmerie, ou dans quelque dortoir. L'assistance accompagnait les contorsions de sa danse d'un tapage infernal, frappant la vaisselle en mesure, et scandant à coups de talons une harmonie affreuse. Cette histoire burlesque me fit, je m'en souviens, beaucoup rire ; Pierre la prenait au tragique : je ne pus lui faire saisir qu'il manquait du sens de l'humour.

Toutefois, il s'était déjà fait là-bas une amitié. Un nommé Philippe Aubertin, instituteur je ne sais où, dans le centre de la France, très supérieur, me dit Pierre, à sa fonction. Un *pays*, né, comme Pierre, à une portée de fusil du lac, entre Saint-Innocent et Chanaz.

— Si je ne l'avais pas, m'assura Pierre, que deviendrais-je ? Je ne sais d'où il sort, il n'a ni famille ni amis, ne reçoit jamais de lettre ; malgré cela, son éducation est parfaite. Qualité inappréciable pour moi, il est gai, plein d'entrain, s'intéresse à

tout. Nous avons de longues conversations ensemble le soir; il m'interroge sur mes travaux, ma vie; il est un peu mon cadet. Je le sens véritablement attaché à moi, il me réconforte : avec lui impossible de se décourager.

Je demandai à faire la connaissance de ce phénomène; malheureusement, il avait profité d'une permission de la journée, pour aller jusqu'à Chapareillan. Je ne l'ai jamais vu.

En janvier 1915, je reçus une lettre de mon mari m'annonçant son départ pour le front : destination inconnue, naturellement. « Tout est fini, m'écrivait-il; on nous dirige vers je ne sais quel point de la carte de France. Ici, on prétend qu'on nous enverra en Champagne. J'essaierai de t'informer de mon adresse; d'après ce que j'ai recueilli, on va nous faire pivoter et je doute que nous restions longtemps à la même place. Et tout cela, pourquoi? les hommes sont fous. Hélas! quand retrouverai-je mes chenets? »

Je le vis passer quand son bataillon traversa la ville, augmenté d'une centaine de nouveaux venus. Ce fut tout.

Son départ me fut cruel. Je n'avais pas d'enfants, et il me sembla, en sentant Pierre s'éloigner, assister à une nouvelle déclaration de guerre. La première fois qu'il était parti, il n'avait pas quitté le pays; en somme, ce premier départ correspondait à une sorte de villégiature inconfortable, mais sans danger. Aujourd'hui Pierre me quittait pour rejoindre ses camarades. Cette fois-ci, il allait souffrir, coucher dans l'eau, manquer de nouvelles, sans parler du reste. Comment supporterait-il tout cela? J'y pensais avec une grande appréhension et beaucoup de trouble. Toutefois, le fait qu'il rentrait dans la normale comme ses frères, me causait quelque fierté, et je me rendis soudain mieux compte de la situation privilégiée dont il avait joui jusque là! Je comprenais même qu'elle eût suscité des jalousies. Le N... régiment de notre ville (infanterie) et le régiment d'alpins, troupes d'élite, avaient déjà beaucoup souffert : ici, quatre femmes sur dix étaient en deuil; pourtant, on n'entendait guère gémir que ceux qui, à six cents kilomètres des lignes, grattaient du papier dans les bureaux.

Je restai longtemps sans nouvelles; puis, j'appris en février 1915 que le régiment de Pierre se trouvait en Artois, et de Pierre lui-même je reçus un mot sibyllin, d'après lequel je compris qu'il occupait devant Carency les tranchées de glaise

et de craie, où, depuis décembre, sapeurs, artilleurs et fantassins s'efforçaient de faire sauter, à qui mieux mieux, les défenses boches.

Une lettre un peu plus longue, mais très découragée, me parvint en avril : cinq hommes du bataillon de Pierre, à la suite d'un bombardement, avaient été ensevelis dans une galerie, trois semaines auparavant. Il me disait : « C'est le danger qui nous menace à toute heure ; il vient du dedans et, quoique les tranchées soient peu protégées ici, nous craignons moins les balles que les fourneaux. »

Il m'entretint encore, comme il l'avait fait dans chacune de ses lettres, du fameux Philippe. « Il me surveille : c'est ma bonne, mon ombre. Il me rapporte mon couteau, qu'avec ma sempiternelle distraction je laisse tomber vingt fois par jour, ou mon calot. Il me dit : « Hein? heureusement que je suis là! » Dans les travaux épuisants que l'on nous fait faire avec les pionniers et qui sont beaucoup plus des travaux de sapeur que des travaux de fantassin, il prend les plus durs pour lui. Que deviendrais-je sans son aide? (Je reconnaissais bien là une phrase habituelle à Pierre : Que deviendrais-je si... etc.) Il a une admiration pour ton époux dont tu serais bien surprise, peut-être, m'interroge, m'écoute; dans d'autres temps, je dirais : c'est un disciple. Ciel! comme je préférerais lui faire un cours de pédagogie à... entendre, pendant des heures, l'ennemi forer la muraille qui nous sépare de lui!... »

Il ne me parlait plus de ses travaux, il avait d'autres préoccupations maintenant dans ce secteur meurtrier. Mais il me recommandait le classement des revues et hebdomadaires qu'il recevait encore, pour les consulter plus aisément au retour... « S'il y a pour moi un retour! »

Sa lettre se terminait ainsi. Ce fut la dernière.

J'appris en mai par le communiqué l'attaque, puis la prise partielle de Carency après un formidable arrosage d'artillerie... et je recommençai de trembler. Je savais la ville entourée de quatre lignes de tranchées, les rues et les maisons fortifiées, tout le pays miné, creusé, chargé d'explosifs, au milieu desquels un déluge de feu coulait. Qu'était devenu le pauvre Pierre dans cet enfer?

Je l'imaginais, dangereusement blessé, ses camarades

passant sur lui en avalanche, ou laissé en arrière, ne pouvant plus suivre.

A d'autres heures, je me rassurais, je le voyais défendu, protégé par cet ami, cet Aubertin, qui se disait si dévoué. Pour cet homme, le moment était venu de se montrer.

Aucune nouvelle ne me parvint après la date du 9 mai. Néanmoins, les opérations continuant, je ne pouvais guère m'attendre à autre chose. J'appris officieusement un mois plus tard, donc en juin vers le 15, par un camarade nommé Dufour, tué depuis, que mon cher mari, après une contre-attaque ennemie, avait été « porté disparu », sans doute, me dit-il, « enseveli dans sa tranchée au moment où il se préparait à traverser le boyau; pareille chose était arrivée deux fois en trois semaines ».

Je ne voulus pas y croire. J'écrivis, le jour même où cette nouvelle m'atteignit, au capitaine et au lieutenant du N... bataillon, celui de Pierre : tous deux avaient été tués. Il me vint alors à l'esprit de m'adresser à ce Philippe Aubertin, le compagnon inséparable. Ma lettre me fut renvoyée avec cette mention du vaguemestre : « Blessé, évacué sur Clermont-Ferrand. »

Je partis immédiatement pour Clermont. Quel voyage! Je dus passer par Lyon. La gare était encombrée de troupes : jeunes, pépères, sains, malades, blessés revenant des hôpitaux, allant en permission ou rejoignant le front; il y avait des « bonshommes », comme on disait alors, partout, chantant, criant, s'appelant, riant, ronflant, couchés à même le quai, parqués dans les wagons de toutes sortes, débordant de toutes les issues, accrochés aux portes des salles d'attente : une vraie marée.

L'un d'eux, parfaitement « noir », comme ils disent, m'aperçut : une petite femme à la mer. Il s'approcha de moi avec un gros rire, cligna de l'œil : « Madame va voir son galant? »

A un autre moment je n'eusse pas été en peine de lui répondre et de rire de sa question; mais, je ne sais comment, cette plaisanterie me fit tout d'un coup mesurer le tragique de mon voyage, auquel je n'avais pas voulu croire pourtant, et les larmes me montèrent aux yeux...

Le train de Saint-Étienne ne partant qu'à cinq heures du

matin, — il était dix heures du soir, — je dus l'attendre toute la nuit. Un employé compatissant m'enferma dans un wagon vide, sur une voie de garage. Il me promit de m'avertir à l'heure H. Il va sans dire que je ne dormis point. L'eussé-je fait, mon sommeil eût été bref, la gare sonore retentissant, autant la nuit que le jour, de chants sentimentaux ou obscènes, de lazzis, de cris d'animaux, de rires, etc.

Enfin, le convoi de Clermont quitta la gare de Lyon soufflant, sifflant et crachant, avec une heure de retard : il mit douze heures avant d'aborder à la terre promise, et je dus encore attendre place de Jaude, à l'hôtel de la Poste, jusqu'au lendemain, pour me présenter à l'hôpital Michelin. Là une profonde déconvenue m'attendait : aucun homme, aucun sous-officier du nom de Philippe Aubertin n'était arrivé aux formations sanitaires de Clermont, Michelin ou autre. Je restai, malgré cela, deux jours encore, car un nouvel arrivage de grands blessés était signalé, et je voulus être sûre que je ne laissais pas échapper celui que je guettais.

Au début d'un matin d'été, si pur et si neuf qu'il paraissait être le premier matin du monde, j'assistai au défilé sinistre de ces voitures, qui portaient la souffrance et l'horreur. Ce spectacle fut bien près de me décourager à jamais, quoique j'aie le découragement difficile. Malgré cette faiblesse, que n'eussé-je donné pour reconnaître Pierre Augié parmi ces moribonds ? Je ne retrouvai même pas la trace de son ami, le seul humain qui eût pu me renseigner.

Je quittai donc Clermont très déçue. Pourtant, — je suis ainsi faite, — sur le chemin du retour, vingt combinaisons, vingt idées nouvelles se levèrent encore dans mon cerveau. C'est alors que j'écrivis au colonel D..., qui confirma, quelques semaines plus tard, la première lettre que j'avais reçue concernant le sort de Pierre à Carency : « Disparu depuis le 9 mai. »

Je suis si optimiste, que je préférai le mot « disparu » *à l'autre*, celui que l'on ne prononce jamais quand il s'agit d'un être qui vous tient au cœur. Je me dis que l'on ne me fournissait aucune preuve, que « disparu » ne signifiait que cela... que j'avais une énigme à déchiffrer, une croisade à entreprendre, et que je l'entreprendrais. Tenace comme je le suis, et courageuse, ne tenant aucun compte de l'opinion

d'autrui, je me trouvais bien armée. En outre, certains éléments m'inspiraient confiance : le fait que l'on n'avait rien retrouvé, quelque paradoxal que cela paraisse aujourd'hui, ouvrait un champ infini à mon imagination. Comment n'avait-on rien retrouvé de lui? Comment un camarade de tranchée n'avait-il pas ramassé, en revenant sur les lieux, le plus petit objet pouvant servir de pièce d'identité? une médaille, son livret, que sais-je? La réponse eût été facile pour quelqu'un de plus expérimenté. Je songeais encore : « N'avait-il pas été fait prisonnier? »

Peut-être se trouvait-il actuellement blessé si cruellement qu'il ne pouvait donner son nom? Absurde!... N'avait-il pas sur lui des papiers? Et s'ils étaient perdus?... Pas un jour, pas une heure, malgré l'incertitude où je me trouvais et où je restai six ans, je ne crus à mon échec.

Nous étions deux ici dans le même cas : Mme Roux, la libraire, et moi. Elle ne voulait pas pleurer son fils; moi, je refusais de pleurer mon mari. Le silence de plomb où nous nous trouvions toutes les deux eût dû nous décourager. Mais non.

Quand j'eus épuisé les moyens dont je disposais, et que le personnel officiel m'eut répondu à qui mieux mieux « *Disparu depuis le 9 mai* », je retrouvai la trace d'un brancardier appartenant à la D. I. de Pierre. Il avait donc assisté à la première avance sur Carency. Grièvement blessé depuis, et évacué sur l'hôpital de Tours, je pouvais aller le voir : j'y allai.

Je vis ce brancardier. Un homme roux, dont le bras droit, cassé en trois parties, était ligoté à l'intérieur par une sorte de panier à salade en fil de fer et maintenu à la hauteur du menton. Il était couché dans une salle de grands blessés, que je n'oublierai pas de sitôt. Je me fis connaître de cet homme. Il se souvenait naturellement de l'attaque du 9 mai; il ne se souvenait de rien d'autre qui pût m'intéresser. Quant aux explosions, affaissements et effondrements de terrain, il y en avait tant dans ce secteur bourré de poudre à volcan, qu'il n'en avait pas retenu les dates.

Se rappelait-il Pierre? L'avait-il connu? Non, il ne l'avait pas connu bien portant, il ne pouvait pas se souvenir de lui blessé; il l'avait peut-être transporté avec les autres à l'ambulance de fortune où s'échouaient les nôtres?... il ne savait

pas. L'attaque brusquée de Carency ayant été très rapide et très meurtrière, il n'avait aucun détail précis à donner là-dessus : « Ce fut, déclara-t-il, un tohu-tohu, un tremblement de terre en vitesse. Nous autres, on n'y comprend rien, on ne se souvient de rien, à moins d'avoir eu un copain sur les bras... » Ainsi je n'appris que cela. « S'il est vrai que celui que vous cherchez a été enseveli après une explosion de mine, ajouta cet homme, on ne le saura que lorsque notre avance nous permettra de déblayer le terrain conquis. Celui de cette région est crayeux et conserve longtemps les corps qui sont dessous. »

Cette information, prononcée d'une voix paisible, me glaça : j'accueillis, auprès du lit de ce rouquin, mon premier doute. Ce n'est pas le pathos, les mots terribles, qui font éprouver le plus d'horreur, mais la simplicité des paroles usuelles et exactes.

Pendant une heure et plus, j'interrogeai le blessé sans en tirer davantage. Il n'avait joué aucun rôle dans l'histoire dont j'essayais de contrôler la véracité ; quand j'en eus la conviction, je voulus du moins obtenir quelques renseignements sur le bataillon de Pierre. Car, pour le reste, cet homme ne pouvait me servir à rien. Des quantités de catastrophes avaient lieu journellement sur les différents fronts : chacun avait assez de s'occuper de sa personne, sans s'inquiéter du voisin que l'on connaît à peine, ou pas du tout. Je parlai donc à mon infirmier d'Aubertin. Il l'avait connu, et le croyait mort.

Il m'avoua que dans les bataillons d'active, qui contenaient pourtant six compagnies de cent vingt hommes, du fait des seuls bombardements et de l'infernal tir de l'ennemi, ils perdaient quinze hommes par jour. Mais quand il y avait une avance quelconque, une bataille, le bataillon revenait réduit à quelques hommes et neuf fois sur douze, les officiers ne revenaient pas du tout.

Il se souvenait d'avoir une nuit enterré des camarades avec cet Aubertin, car on ne pouvait approcher de nos morts, expliquait-il, à cet endroit qu'après le coucher du soleil. Il décrivit un grand gaillard brun, un peu voûté, courageux et, malgré la situation que certains qualifiaient de désespérée, un homme gai, entreprenant. Après ces détails, je m'expliquai comment Pierre, si enfant quand il s'agissait d'initiative ou de résolution pratique, s'était lié avec Aubertin : il avait

besoin d'un compagnon plus fort que lui, qui le gourmandât et l'entraînât. Comme il a changé! comme tout a changé depuis!...

Chaque misère était représentée dans cette salle d'hôpital : sauf celle des aveugles et des blessés de la face, il y avait un échantillonnage de chaque blessure. A côté du lit de mon brancardier, à qui le chirurgien venait de faire une greffe quelques heures plus tôt, et qui souffrait silencieusement, un bonhomme gémissait. Il avait eu le pied sectionné au-dessus de la cheville, et poussait de temps en temps un long hurlement, il avait même tant hurlé depuis le pansement du matin, que sa voix enrouée paraissait méconnaissable.

Toutes les vingt minutes à peu près, la jeune infirmière de la salle, compatissante, tentait de l'apaiser. A bout d'arguments, elle lui donna mon brancardier en exemple. L'autre considéra silencieusement le modèle proposé d'un air soupçonneux. Un instant la jeune fille put croire qu'elle avait enfin convaincu son rustaud, mais il affirma bientôt d'une voix de rogomme à peine intelligible : « Ceuss qu'ont l'poil roux sont pus durs à la douleur. » Elle connut ainsi l'inanité de ses efforts.

De l'autre côté, un amputé de la jambe jouait aux dames avec un béquillard plus valide. A eux deux, ils représentaient les loustics de la compagnie. L'amputé recevait avec jovialité des bordées de quolibets de la salle entière : son corps, disaient les voisins, couvert de tatouages variés, excitait leur verve. Dans le dos, on lui voyait deux canons de 75 surmontés d'une couronne de roses moussues ; ses bras étaient entortillés de rubans et de devises ; enfin il portait sur chaque jambe la tête d'un homme d'État : Poincaré, — Clemenceau. Malheureusement, Clemenceau avait disparu avec sa cuisse, il le regrettait infiniment, et affirmait avec force clignements d'yeux que : « C'était le plus réussi ! »

Ces gens-là étaient tous gais, quoiqu'ils fussent presque tous de grands blessés ; le béquillard comme l'amputé ; un autre, privé de son bras, espérait revenir chez lui, et obtenir une place de facteur. « C'est le chéri des dames, me souffla l'infirmier ; il commence à sortir en ville et il fait des conquêtes à chaque sortie. » Il le regardait avec une admiration mêlée d'envie...

L'année 1916 passa, puis 1917. Je me refusais toujours à croire à la mort de Pierre, malgré de longs et sombres jours. Je ne restai cependant pas inactive, et fis encore démarches sur démarches. C'est ainsi que j'entretenais mon constant espoir, que je trompais mon chagrin. J'interrogeai moi-même M. Ador, président de la Croix-Rouge internationale à Genève, qui me promit son aide. J'allai encore à Lausanne parler à notre vice-consul. Je me souviens que ce fut pendant un de ces fréquents voyages en Suisse que je vis entrer en gare de Lausanne un convoi de réfugiés. Un enfant était né en cours de route quelques heures auparavant; on l'avait enveloppé dans un journal du cru, ne pouvant trouver dans le train le moindre vêtement à sa taille; le moutard ne s'en portait pas plus mal et dormait, quand je l'ai vu, de tout son cœur au fond de *la Gazette de Liège*.

A Berne, j'allai trouver M. de Chauvigny, attaché à la légation d'Espagne : une importante organisation spécialement fondée pour la recherche des disparus fonctionnait là. Singulièrement, le nombre considérable des disparus me donna de l'espoir; d'ailleurs personne ne me découragea, au contraire. On me cita même le cas de Mme A... dont le fils, artilleur, avait été tué en Champagne. Ses camarades, revenus le lendemain à la place où il était tombé, l'avaient enterré. L'un d'eux, à sa première permission, alla chez la mère, pour lui raconter avec quels soins pieux ils avaient tous rendu à leur camarade ce funèbre devoir; en outre il s'engagea, après la guerre, à lui montrer la tombe de son fils pour qu'elle puisse le ramener à Paris. Devant tant d'assurance, la pauvre femme, qui n'avait jamais voulu se rendre à l'évidence, s'effondra; elle prit le deuil le lendemain.

Or, quatre mois, jour pour jour, après la visite du camarade, Mme A... reçut une lettre de son fils, prisonnier en Allemagne!

Ces histoires m'exaltaient. La chronique de la guerre en est remplie, les cas en sont presque toujours exceptionnels, déroutants, inattendus, il faut reconnaître que le mien défie toute vraisemblance.

Je fis faire en fin d'année 1917 des démarches auprès d'Alphonse XIII, et de Bâle, par le Père C..., aujourd'hui évêque d'Orléans, même tentative à Rome. Enfin j'eus l'idée

d'envoyer la photographie de mon mari aux hôpitaux suisses, au cas où il aurait été fait prisonnier sans papiers, et renvoyé sans espoir de guérison en pays neutre. Car j'avais entendu parler d'une récente fondation lausannoise : *Les prisonniers abandonnés*. J'expédiai le même portrait à la presse suisse, et au moment de l'armistice, deux journaux allemands, qui se spécialisaient alors dans ce genre de recherches, la *Suddeutsche Zeitung* et le *Schwabischer Merkur*, reçurent mes insertions, descriptions, portraits, etc.

Obstinément, je recommençais mes demandes, mes voyages, mes sollicitations ; les consulats n'en pouvaient plus, la Croix-rouge demandait grâce. Malgré les années écoulées, je ne pouvais admettre le visage de Pierre figé sous le masque d'un mort, ce perpétuel conférencier n'était pas muet à jamais... — Impossible, — Pierre était vivant. Le mystère qui me le cachait me le rendait plus cher ; jamais je ne l'avais tant aimé ; je désirais passionnément de le retrouver, fût-il infirme, aveugle, défiguré. Je me promettais de me dévouer à lui encore plus que je ne l'avais fait autrefois, de supporter sans me gausser ses exigences, enfin de lui donner des jours enchantés. Il n'y a qu'un pays que je ne pus explorer : l'Allemagne; mais des recherches y furent faites, on me le dit et je le crus, des recherches en échange de celles que l'on tentait, chez nous, parmi les prisonniers ennemis.

« Pierre, me disais-je, pouvait fort bien être privé de mémoire, gravement malade dans un hôpital boche, au fin fond du pays, en Poméranie, par exemple. Il a sans doute perdu ses papiers, quoi de plus naturel? » A mesure que le temps s'écoulait, j'accordais plus de crédit à l'invraisemblance. Dans la ville que j'habitais, on disait partout : « La pauvre Mme Pierre Augié est timbrée... » Que m'importait? Les ragots, c'est le chiendent de la route : on passe dessus.

En 1918, Mme Roux se résigna à porter une robe noire, il y avait trois ans. Je résistai. Il me semblait que le jour où je prendrais le deuil, je renoncerais à l'espoir de retrouver Pierre. Je sentais bien que je choquais ma mère et nos amis de la ville. Ma mère me reprochait d'avoir trop d'imagination, et m'engageait vingt fois par jour à me soumettre. Je lui répondais: « J'ai toute la vie pour me soumettre, si... la chose est vraie. »

Enfin il arriva que la guerre se termina, — tout arrive. — J'entendis, le cœur gros, tonner le canon de l'armistice et sonner les fanfares de la victoire. Je vis les maisons couvertes de feuillages et de fleurs pour le retour des troupes, les gens s'embrasser dans les rues, les N... et N... régiments rentrer en triomphateurs chez eux ; les trois quarts des hommes étaient différents de ceux qui en étaient partis quatre ans auparavant ; les premiers, tombés dans les Vosges, à Souchez en Artois, en Voivre, ne reviendraient plus.

Je fus abattue pendant vingt-quatre heures par tant de cris et de tambours, car moi, je ne fêtais le retour de personne ; et puis mon énergie reprit le dessus : j'ai toujours ignoré les abandons et les défaites, les jérémiades contre le destin. Ah ! les gens qui veulent me décourager perdent leur temps : autant noyer un canard.

Ici, on me considérait comme une sorte de « fiancée du timbalier », une veuve. Depuis la fin de la guerre, deux ou trois jeunes enfarinés tournaient autour de moi sous le fallacieux prétexte de me parler de Pierre, en réalité, comme je passe pour mener une vie aisée et que je ne suis pas laide du tout, ils venaient se rendre compte par eux-mêmes de la réalité de ma constance : ils ne sont pas revenus.

Maman, qui ne pensait naturellement qu'à mon avenir, se désolait de me trouver si butée. Elle eût voulu m'amener avec douceur au remariage ; toutefois, elle n'osait le déclarer nettement. Je la voyais arriver de loin avec ses arguments, comme le père de la « *jeune veuve* » de La Fontaine :

> Après un certain temps, souffrez qu'on vous propose
> Un époux beau, bien fait, jeune et tout autre chose
> Que le défunt...

Elle eût voulu marquer dans mes propos, dans mon allure même, le désir, si faible soit-il, de reconstruire ma vie, certains signes impondérables et mystérieux, auxquels les hommes, eux, ne se trompent pas et qui semblent leur dire « venez, venez » : petite comédie que les oiseaux se jouent entre eux avec bien plus de grâce, à l'heure des nids. Quelquefois elle esquissait une offensive, me parlait de ma solitude, et surtout de celle à laquelle je me condamnais pour l'avenir, mais je lui coupais ses effets, en répondant à brûle-pourpoint :

— Et si Pierre était vivant ?

Elle haussait alors les épaules. Cela voulait dire : « Que ma pauvre fille est chimérique! »

Au printemps de 1921, je reçus une lettre de Geislingen, en Wurtemberg.

L'écriture m'en était inconnue.

II

A partir du 15 mai 1921, j'entre dans l'atmosphère la plus invraisemblable et la plus folle. Si je n'avais pas vécu ces heures-là une à une (sans perdre la raison), je n'y croirais pas moi-même.

La lettre que je reçus, parfaitement bien tournée, était d'un charpentier. Écrite dans un allemand assez correct, elle m'avertissait que le dit charpentier, je ne sais plus de quelle manière, avait pris connaissance de mes annonces dans le *Merkur* et qu'il croyait devoir me prévenir qu'il avait employé chez lui de 1919 à 1920 un ex-prisonnier français pour le sciage et le débitage des planches de construction. Ce dernier répondait assez bien à la description de l'annonce. Sans papiers, l'homme avait été fait prisonnier après l'offensive d'Artois en 1915, non pas à Carency mais à Lorette, non pas le 9 mai, mais le 7 septembre.

Blessé à la tête et demeuré sans doute privé de soins assez longtemps, il arriva mourant à Douai (occupé par les Allemands) où on le trépana. J'appris ces détails petit à petit, par la suite; le charpentier n'en savait pas si long. Si je les consigne ici, c'est pour étaler sous mes propres yeux toutes mes preuves. Lewin, le charpentier, écrivit seulement : « Il fut bien soigné, quoi que vous puissiez croire en France. »

On le trépana une seconde fois à Hanover en 1916-1917. A la suite de chaque opération, il semblait se remettre, mais quelque temps après on remarquait chez lui les signes terribles de l'épilepsie. On le ramassait alors dans la cour, n'importe où; il fallait le soigner à nouveau.

C'est ainsi qu'opéré pour la seconde fois à Hanover, Dieu sait avec quelles précautions, il fut dirigé, étant redevenu valide, vers le camp d'Osnabrück où il fut mis au régime des prisonniers de guerre. Il ne restait jamais longtemps au même

endroit; les crises survenant, on le réexpédiait dans un autre hôpital. A ce moment-là, son cerveau était si profondément atteint par les chocs subis et les diverses opérations, que des troubles de mémoire se produisirent.

Enfin, après l'armistice, on perd sa trace jusqu'en 1920. Qu'a-t-il fait pendant deux ans? Lewin, qui le connut en 1920, n'en savait rien. Quant au prisonnier, il prétendit qu'il ne se souvenait plus de son nom de famille, ni du nom de la ville de France qu'il habitait en 1914, mais il devait se souvenir d'où il venait? il n'en souffle mot.

Il n'avait plus de papiers depuis 1915 et les précisions que Lewin me fit connaître (à l'insu de son client) il les avait copiées sur certaines fiches délivrées au début de la guerre dans les camps de prisonniers, par des médecins français à leurs compatriotes. Ainsi on put relever la trace de celui-ci pendant qu'il dépendait encore de l'autorité militaire ennemie. Après, on ne savait rien.

Lewin ajoutait que M. Pierre (c'est ainsi qu'on l'appelait) parlait difficilement l'allemand et qu'il avait une cicatrice ancienne au bras droit « paraissant provenir d'une balle de petit calibre qui l'aurait atteint près du coude ».

Quant à décrire son visage, le menuisier avouait en être fort embarrassé. L'homme était grand (environ 1 m. 75 ou plus), brun, un peu voûté, les yeux clairs, portant toute sa barbe. Il entreprit de bon cœur le travail que Lewin lui proposa quand M. Pierre vint lui en demander en 1920, travail assez rude et que visiblement il n'avait jamais exécuté auparavant.

Les deux opérations du trépan que l'on paraissait avoir faites sur lui, *en guise d'expérience*, l'avaient été grossièrement, et avaient laissé de terribles cicatrices au front, sur la tempe et à la joue; son visage demeurait tuméfié par endroits.

Sa femme, en admettant que M. Pierre fût celui qu'elle cherchait, pourrait-elle le reconnaître? Il avait travaillé chez Lewin pendant quelque temps. Après quoi il parut mieux, et se fit photographier. « Il voulait, disait-il, envoyer des épreuves aux siens quand il aurait la certitude d'être guéri, pour savoir s'ils le reconnaîtraient, s'ils pensaient toujours à lui. »

— Vous avez donc retrouvé leurs noms, l'adresse? interrogea Lewin.

— Non, non, mais peut-être cela reviendra-t-il un jour, répondit l'autre avec insouciance.

Quand les cartes furent terminées et qu'il les vit, il se mit à pleurer, déclara que même guéri, même s'il retrouvait l'adresse des siens, il ne leur enverrait jamais ce portrait.

— Je suis un monstre, s'écriait-il, je ne veux plus les revoir.

« Il disparut à nouveau au début de cette année avec un certain Gottelieb, Bavarois comme moi, qui l'emmena dans la Forêt Noire, peut-être pour y débiter une coupe de bois chez un entrepreneur qu'ils connaissaient tous les deux, mais aussi le cas échéant pour trouver chez les horlogers de Triberg un travail plus fin, et plus rémunéré. M. Pierre paraissait encore déterminé, quand il partit, à n'entreprendre aucune démarche concernant son rapatriement, tant il se disait défiguré.

« Je ne sais pas s'il était sincère, ajoutait Lewin. Mme Pierre Augié voulait-elle voir une de ces cartes? Le prisonnier les avait laissées à Geislingen; il était facile à Lewin de lui en envoyer une : peut-être le reconnaîtrait-elle? Il avait pris le parti d'écrire à Madame en lisant une annonce qui se rapprochait si bien de ce que lui, Lewin, connaissait. »

Depuis que Pierre avait disparu, j'avais subi bien des tentatives de ce genre, reçu des médailles, une chaîne d'identité, et après mes annonces et mes démarches, j'avais même reçu des lettres dont les inscriptions pouvaient se rapporter, — adresse ou nom, — à l'homme que je cherchais si passionnément. Cette démarche du charpentier de Geislingen ne fut donc pas pour moi tout à fait une surprise; pourtant quelques-unes des précisions qu'il me donnait me troublèrent, malgré ma méfiance ordinaire.

Bien des points, toutefois, divergeaient : Pierre parlait admirablement l'allemand; je ne lui connaissais, en outre, aucune cicatrice au bras... Mais la première objection ne résistait pas longtemps, lorsqu'on songeait à l'amnésie dont il souffrait encore; quant à la cicatrice, elle pouvait bien être postérieure à 1914, sans que Lewin y vît rien? Bref, la lettre de ce Lewin me troubla fort, et je voulus partir sur l'heure, voir cet homme de mes yeux, le faire parler sur le compte de l'autre, obtenir plus de détails. Ma mère arrêta mon élan.

— Attendons le portrait, prononça-t-elle avec sagesse.

Il vint et n'éclaira rien : je vis l'image d'un homme qui, à la rigueur, pouvait avoir quelque ressemblance de carrure et d'aspect avec le disparu ; mais l'expression de celui-ci, balafré au ras des sourcils et aux tempes, me parut différente de celle que j'avais connue à Pierre. Hélas ! six ans me séparaient de sa dernière image. Il faut avouer que nous étions poursuivies (à bon droit) par la crainte d'une imposture possible : tout arrive ! Ma mère renvoya la carte, et resta en correspondance avec le charpentier de Geislingen.

Ce M. Pierre devait revenir chez Lewin, il y avait laissé ses hardes, le mot me fit frémir : ses hardes ! Des loques dont on l'avait gratifié par charité, sans doute ? Dans sa deuxième lettre à ma mère, Lewin faisait remarquer que son inconnu était fort adroit de ses mains, ingénieux même, qu'on le recherchait dans le pays pour toutes sortes de petits travaux délicats. Ce dernier détail me rejeta dans l'incertitude. Jadis, Pierre ne connaissait rien aux travaux manuels ; il avait toujours été le plus maladroit des hommes ; souvent je me moquais de lui en le voyant embarrassé pour rien et je lui disais : « Tu as deux mains gauches ! »

A d'autres jours, j'étais prise d'une impatience extrême : je songeais que, pendant que j'attendais ici, je laissais peut-être fuir l'unique, la suprême chance. Frappé comme il l'était par son destin, cet homme, — mon mari ? — ne reviendrait jamais au seul endroit où je pouvais avoir l'espoir de le rencontrer. Je me reprochais de ne pas être allée là-bas, d'avoir tenu presque entre mes doigts le fil merveilleux, et de l'avoir laissé filer. Alors maman, qui est heureusement plus énergique que moi, me rabrouait et me remettait d'aplomb... Une chose entre autres m'inquiétait : le prisonnier que Lewin appelait M. Pierre feignait-il d'avoir tout oublié ? Il ne paraissait pas désireux de revenir en France ; au contraire il se dérobait ; le prétexte de son visage défiguré pouvait-il être le vrai prétexte ? le seul ?

Lewin avait dit que M. Pierre serait de retour au début de l'hiver. L'été s'usa, puis l'automne... C'était la première fois depuis six ans que j'attendais pour quelque chose. Enfin vers le 25 octobre, le charpentier écrivit de nouveau. La personne était revenue ; si on voulait la voir, il fallait aller à Geislingen. Elle ne se doutait de rien, nul ne lui ayant parlé de

l'annonce ni des lettres que le charpentier avait échangées.

Geislingen est une petite ville de rien du tout, dans un repli des Alpes de Souabe : le bout du monde. Un endroit pour conspirateurs ou adultères éprouvés, à 60 kilomètres de Stuttgart, loin de tout, quoiqu'elle soit sur la ligne d'Ulm et d'Augsbourg. La vraie ville romantique de Henri Heine, dominée par un grand rocher, une tour et des ruines. Avant la guerre on y fabriquait des toupies. Quand nous y allâmes, j'avoue que je ne m'occupai pas de sa prospérité industrielle qui me parut nulle, je ne fus frappée que de son charme secret et de son caractère... je songeais surtout : Est-ce *ici* que ?...

Nous couchâmes la veille à Stuttgart, c'est-à-dire que nous passâmes la nuit dans une chambre à deux lits, assises devant une affreuse table ronde de l'époque de Guillaume Ier. Le lendemain nous arrivâmes vers la fin de la matinée à Geislingen.

La maison du charpentier se trouvait aux limites de la petite ville, sur une pente boisée. Elle était modeste, crépie à la chaux, entourée de deux pouces de jardin et d'une barrière de bois peinte en noir : l'abri classique de l'ouvrier allemand de banlieue. Je revois ce paysage comme si j'y étais encore. Il faisait beau et un rayon de soleil assez vif éclairait la façade. Lewin et sa femme nous attendaient devant leur porte : deux petits vieux méticuleux et polis. Ils s'empressèrent. Maman et moi, nous étions naturellement émues. L'homme, — le charpentier, — désira nous donner quelques explications supplémentaires, que je n'écoutai que d'une oreille.

Je me souviens pourtant qu'il nous informa que M. Pierre avait trouvé dans une ville de la Forêt Noire une situation *gemütlich*. Je fus frappée, malgré mon impatient émoi, de son attitude. Il avait l'air de nous dire : « Si vous ne reconnaissez pas mon candidat pour votre mari, tant pis pour vous ! il a reçu d'autres offres. » C'était à la fois puéril, comique et douloureux.

Je traduisais à mesure le dialogue à ma mère, qui n'eût pas entendu l'allemand de notre interlocuteur. Ma personnalité était dédoublée. Une partie de moi-même regardait avec méfiance ce qui se passait autour de nous ; l'autre, poussée par son espoir entêté, voulait savoir ce qui se tramait derrière

ce nuage hypothétique où j'allais aborder, et sans doute échouer.

Soudain, le couple Lewin se récria poliment, s'excusa de nous recevoir debout après un aussi long voyage, et nous invita à entrer dans la petite maison. Nous étions donc tournées vers la porte, quand elle s'ouvrit devant nous; un homme en sortit, je le vis en plein soleil : c'était Pierre.

Aucun doute, — je criai : — Pierre! Il me regarda ahuri, devint blême, tendit ses bras en avant comme pour m'attirer, et maman, femme de tête, éclata en sanglots.

Ma méfiance, mes craintes d'imposture, les hésitations que j'avais éprouvées dès le début à accueillir une histoire aussi insensée, tout cela tomba subitement, et devant ce vagabond en cotte bleue, défiguré par ses balafres, maigri, voûté, barbu, enfin méconnaissable, je n'eus, avant même qu'il parlât, aucune sorte d'hésitation. Mon mari se trouvait devant moi : c'était l'évidence même.

Plus tard, le docteur qui le vit à Paris et qui soigna son système nerveux, me reprocha le saisissement que j'infligeai à Pierre ce jour-là : « Vous pouviez aggraver de beaucoup son état avec le coup que vous lui asséniez si subitement... » Loin d'avoir aggravé son état, j'ai l'impression au contraire d'avoir opéré ce jour-là mon malade de son hésitation, en brusquant les choses. Qui sait, si je n'étais pas venue le reconnaître de mes yeux dans ce village d'opéra-comique, ce que serait devenue sa vie? Sans doute l'aurait-il enfouie pour toujours à Triberg, au fond de la Forêt Noire, et fabriquerait-il des coucous à perpétuité? Les médecins n'y entendent rien; pour eux, l'agent moral n'a pas de part dans la maladie : ils ne voient que le mal localisé en lui-même, avec ses causes scientifiques. Le reste les fait sourire.

Une fois la secousse subie, Pierre me parut bouleversé : il ressemblait à quelqu'un qui a le vertige. Il bégayait, me prenait dans ses bras, riait, prononçait « Claudie » sur tous les tons, embrassait maman avec une violence toute nouvelle, car autrefois ils ne s'aimaient guère. Je constatai qu'il n'avait pas oublié mon nom, quoiqu'il eût affirmé à Lewin qu'il ne s'en souvenait plus.

C'est un des cent mille mystères que je sentais peser sur moi et que j'aurais voulu connaître sans tarder, mais maman

me recommanda de ne poser que peu de questions à Pierre si je voulais mener à bien cette extraordinaire aventure.

S'il n'avait dépendu que de moi, je serais repartie sur l'heure avec ma trouvaille, mais ma mère ne le voulut pas. Elle décida que Pierre avait déjà éprouvé de trop fortes émotions, et que nous passerions la nuit à l'hôtel *Sonne* pour le laisser s'apaiser et s'habituer. Elle en profita pour faire le tour du pays et s'informer auprès du charpentier d'une foule de détails auxquels je n'eusse jamais pensé, tant la réussite que je venais d'obtenir, et à laquelle je songeais pourtant depuis six ans, m'écrasait.

Dans son enquête aucune fausse note, rien sauf le mystère des deux années obscures, et les lacunes dans l'esprit de mon mari; aucune situation complètement inexplicable. Les détails, que Lewin ajouta aux premiers, nous parurent à toutes deux d'une logique et d'une simplicité parfaites.

Le docteur que nous consultâmes à Strasbourg, — une sorte de colosse albinos effrayant et sans voix, — ne me cacha pas que les crises d'épilepsie pouvaient se renouveler, mais, si Pierre était bien soigné, elles s'espaceraient peut-être avec le temps. Il dit *peut-être* et ne promit rien. Il me recommanda de réapprendre à mon mari la vie qu'il avait menée autrefois, mais « doucement, comme si vous aviez affaire à un enfant », me dit-il; il me répéta : « aucun choc, aucune surprise ». Il tombait bien : aucune surprise! Cela n'était pas chose facile. Tout pouvait être sujet à surprise, puisqu'il prétendait avoir tout oublié.

Je dois dire que ce géant monstrueux (le docteur) examina Pierre avec soin; ses gestes pleins d'onction avaient quelque chose d'ecclésiastique; il parlait d'une voix blanche que l'on n'entendait qu'à peine; mais il me parut consciencieux et ne prononça que des paroles sensées. Il croyait que l'amnésie dont souffrait Pierre et qui, — curieusement, — n'existait que sur des périodes de sa vie qui avaient *précédé* sa blessure, cette amnésie provenait de l'état de faiblesse dans lequel il se trouvait, quand il subit ses opérations.

Celles-ci furent faites grossièrement, sans souci de l'aspect que garderait son visage : quoi qu'en ait dit Lewin, Pierre n'avait donc pas été soigné si bien qu'il le croyait. Enfin il était vivant, et il m'était rendu. Le reste me regardait.

J'avais craint, jadis, de le retrouver à moitié dément, mais, sauf les lacunes de sa mémoire, et l'air d'enfant-perdu-au-fond-des-bois qu'il avait de temps à autre, il me parut en possession d'un cerveau sain.

Quand nous traversâmes la Suisse, il reconnut Bâle et les pays que nous avions parcourus ensemble avant la guerre. En Savoie, chaque image éveilla un souvenir, ou du moins créa un réflexe dans son esprit. Je pensai que c'était ainsi, visuellement, qu'il renouerait sans effort le passé au présent.

Il avait tant souffert, que rien ne m'étonna de lui quand je le retrouvai. Lorsque je regardais ce pauvre visage labouré de cicatrices, cette maigreur, je me demandais comment mon mari, jadis si gémissant, avait résisté à tant de maux. Par bonheur Pierre, heureux, ne demandait qu'à revivre. Quand nous nous trouvâmes face à face chez le charpentier, le choc fut si soudain qu'il n'eut pas le temps de se reprendre. Son premier mouvement, — le bon, — fut un mouvement de joie, le second fut un mouvement d'effroi et de honte : il cacha sa tête dans ses deux mains. Mais, à force de patience, je pus le distraire de cette hantise, et il s'occupa de moins en moins de son visage.

A Lausanne, j'eus beaucoup de mal à l'empêcher de manger une livre de pain par repas ; l'immonde « ersatz à la sciure de bois », dont il avait été nourri pendant sa captivité, lui avait fait oublier que le pain se fabrique d'habitude avec de la farine ; et même, après la guerre... comment fut-il traité dans ses courses et ses étapes de cheminot ?

Il n'a souffert depuis son retour que d'une seule crise; encore fut-elle très bénigne. La mémoire est assez lente à revenir, il est vrai. On me dit que cette lenteur est normale. Sa mémoire, du reste, ne le trahit pas d'une façon générale, mais plutôt lorsqu'il veut rappeler ses souvenirs d'autrefois, les noms de nos amis, nos voyages... Depuis que nous avons repris la vie commune, je constate aussi des absences bien déterminées dans son érudition, cette érudition si étendue et si infaillible. Pierre sait toujours beaucoup de choses, *il ne sait pas les mêmes choses*. Il a dû demander une indisponibilité de quelques mois ; il le fallait, puisque les docteurs avaient recommandé d'éviter tout effort cérébral ; je l'ai donc contraint à cette mesure qui parut lui coûter beaucoup, mais il n'y a rien qu'il ne fasse pour moi.

Après avoir examiné tout cela, où donc réside mon inquiétude ? Dans une sorte d'insécurité qui m'est venue depuis que la vie normale a repris ici, et que les catastrophes se sont éloignées. Si Pierre pouvait me dire de temps en temps par exemple : « Te souviens-tu de telle ou de telle chose ? » d'un petit fait indifférent, mais que nous connaissions tous deux autrefois, d'une promenade, d'un livre, s'il pouvait me rappeler même une de ses multiples maladies imaginaires! Mais ce silence qui se dresse entre nous sur le passé me semble intolérable. Il me faut patienter, et je ne suis pas patiente... pour les petites choses. Alors c'est moi qui lui dis : « Te souviens-tu ? » Il cherche, et quelquefois me sourit, et dit « oui ». Mais j'ai peur que ce soit un oui de complaisance.

Je m'étonne aussi qu'il n'ait jamais trouvé le moyen de me faire écrire entre Carency et sa grave blessure. Il s'est passé là quelques semaines, deux mois. Il s'explique si gentiment que je me reproche ma cruauté. Ensuite, dans l'état où il était, pouvait-il écrire ? D'ailleurs bientôt il avait oublié, il prétend qu'il a été fou dans sa maison de santé ; et ces terribles crises... j'ai été témoin de leurs ravages.

Non, non, tout, en somme, même passé au crible de ma critique, paraît logique, exact, et ne choque pas la raison. En Artois, Pierre a perdu tout ce qu'il portait sur lui, sauf son alliance. C'est là une preuve de son identité. Maintenant, l'alliance glisse de ses doigts amaigris, mais quand il tomba, elle était si étroite qu'il ne pouvait la retirer. C'est une chance! car c'est la seule preuve que nous ayons, je veux dire la seule tangible. Enfin, pour tout confesser honnêtement, à mesure que mon rescapé revenait à la santé, je lui trouvais moins de parenté avec mes souvenirs. Son entrain, surtout, m'était inconnu. Se peut-il qu'un homme fait se transforme à ce point ? Ici, tout le monde l'a fêté, sans l'ombre d'une hésitation malgré les balafres : son garçon de bureau, nos amis, le garagiste de la rue de la Banque, tous, jusqu'au concierge du Palais devant lequel il passait chaque jour... et la chienne! La petite Zette, si hargneuse avec les étrangers, que lui dirait-elle ? Je la guettais. Eh bien! du plus loin qu'elle l'aperçut elle se jeta sur lui, dans un délire de joie : quelle meilleure preuve ? Mais mon esprit critique réapparaît, même devant une certitude si forte, et répond : Il portait alors des *habits d'avant-guerre*.

Ainsi je suis seule, dans le secret de ma pensée, à me dire : « Si ce n'était pas... ? »

***

Voilà les mots écrits. N'en suis-je pas libérée, mieux portante ? Ils sont là, sous mes yeux. J'ai versé ici mon tourment, cet absurde doute que je hais. *Et si ce n'était pas lui ?* Même alors, ma vie serait prisonnière jusqu'au bout d'une situation impossible à dénouer. Il faudrait me taire.

D'ailleurs, si je suis sincère avec moi-même, entièrement sincère, pourrais-je affirmer qu'en aucun cas je souhaiterais une séparation ? Jamais. Cette idée seule me fait trembler. Et pourquoi me séparer ? Si je ne dis rien, qui connaîtra mon doute ?

Comment ! j'aurais trouvé un bonheur total, que j'ignorais jusqu'ici, et par stupide faiblesse, j'irais le risquer, parce qu'il me plaît de le faire suivre d'un point d'interrogation ? Non, et non.

Je me suis confiée à maman. Elle s'est mise en colère. Maman est très « soupe au lait ». (J'y ai réfléchi depuis, sa colère n'était-elle pas feinte ?) Maman est une femme du XVIIIe siècle, elle en a l'esprit, la verdeur, les reparties savoureuses, sa culture est peu commune. Elle est libre dans ses idées, c'est-à-dire qu'elle les énonce rudement, mais, très stricte dans ses principes, elle n'accepterait jamais un compromis qui me nuirait. Par exemple, je découvrirais maintenant que nous nous sommes trompées, que Pierre est un faux Pierre, elle ne me permettrait pas, si jamais j'en avais l'idée, de divorcer, à cause de l'enfant... A moins que le vrai Pierre ne fût présent et que sa présence évidente ne m'entraînât au scandale. Toutefois, elle considérerait, dans ce dernier cas, sa présence comme un malheur. C'est pourquoi, je crois, elle n'admet pas mes rêveries autour du fantôme de mon doute.

Si elle pouvait, elle me dirait : « De quoi te plains-tu ? Tu es rentrée en possession d'un homme qui, s'il n'est pas le même, vaut dix fois le précédent. Mettons que les secousses de la guerre l'aient changé et n'en parlons plus. (Maman, quoique très dévouée au Pierre première manière, *for my sake*, ne l'aimait point.) Elles en ont transformé plus d'un. Voilà

un homme que ces horreurs-là ont débarrassé de son égoïsme; tu sais bien qu'autrefois, — disons les choses comme elles sont, — Pierre ne pensait qu'à lui, nous étions toutes les deux ses servantes, il t'ensevelissait sous ses édredons, te noyait dans ses laits de poule... Souviens-toi donc! Et son départ en 1914, son tub, ses gaufrettes, sa fausse maladie de cœur... mais souviens-toi! On te le rend, — affreux, j'en conviens, couturé et méconnaissable, — mais enfin on te le rend; c'est un homme, celui-ci, et il est amoureux, et il est prévenant et il t'admire, t'adore et... il te fait un enfant? Ma pauvre fille, tu es absurde: ne tente pas le sort! »

Voilà ce qu'elle me dirait, — elle me le dit d'ailleurs, — par boutades, drôlement, parce qu'elle voit juste et qu'elle n'aime pas les sermons. Et de fait, que vais-je, aujourd'hui, chercher? J'attends six ans, je retrouve l'homme que j'aimais et, lorsqu'il est là, parce qu'il vaut mieux qu'autrefois, je commence à en douter! « Tu n'as donc pas vu, m'a dit maman, comment Pierre s'est dirigé tout de suite dans la maison à son retour, comment il a cherché ses papiers, les a classés, a retrouvé ses manies dans la boîte aux fiches? Et ses habits? Les vieux habits de 1914 dans lesquels il est entré comme s'il les avait quittés la veille. En voilà une preuve! Ils flottaient un peu, mais il a tant maigri! Ils sont faits pour lui, ses habits, voyons; il n'y a qu'à les regarder sur son dos; ils sont à lui... Et son écriture? Ah! c'est la sienne! »

Oui, oui, j'ai remarqué tout cela. Pour les habits et l'écriture, il n'y a rien à répondre; quant à la topographie de la maison... ce point-là m'a frappée comme elle, plus qu'elle, même, car il ne me semblait pas, d'après le peu de mémoire qui lui reste sur les gens et les événements d'avant-guerre que mon rescapé pût se débrouiller ainsi, et j'ai soupçonné, je l'avoue, cette aisance. Je l'ai confié à maman, en ajoutant: « J'ai soupçonné son aisance, mais si elle est jouée, je suis incapable de me l'expliquer! » Elle réplique:

— Tu soupçonnes tout, cela devient une maladie. Je croyais avoir une fille saine et voici une neurasthénique. Quel changement! Toi aussi, tu t'es transformée; ne t'étonne donc pas si ton mari...

— Mais si, maman, je m'étonne. Pierre n'est pas à l'âge où l'on change ainsi... »

Elle éclate, exaspérée :

— Tiens! tu me ferais mettre en colère! Alors, tu ne trouves pas qu'un homme enterré dans une sape, blessé deux mois après d'une blessure qui atteint son cerveau, fait prisonnier, deux fois opéré, sujet à des crises épileptiformes, qui a connu pendant six ans toute la misère humaine, y compris la folie, tu ne trouves pas que ces épreuves-là peuvent le transformer?

Si, je le trouve comme elle, mais je m'étonne que la transformation soit ce qu'elle est, et que les épreuves subies n'aient pas fait de leur victime un homme chagrin (notons que son humeur déjà était sombre), impatient, sujet à des boutades, à des humeurs noires. Je m'étonne qu'elles l'aient doté d'une bonne santé et d'une gaieté que je ne lui connaissais pas autrefois?

Je n'ai jamais, non plus, vu le Pierre d'avant-guerre épris de sa femme comme l'est celui-ci. Il m'accompagne partout, ne peut souffrir de me voir m'éloigner, est jaloux, même lorsque je parle à nos amis un peu longuement. Le tout gentiment : aucun rapprochement à faire avec le More de Venise...

A côté de ces observations morales, il y en a d'autres, bien troublantes : avant la guerre, comme toutes les femmes, je portais les cheveux longs. Je les ai coupés une des premières pendant l'été de 1920. La première fois que mon mari le remarqua, il s'écria d'un ton de regret :

— Ah! Claudie! tu as coupé tes beaux cheveux?

En entendant son exclamation, j'ai eu froid dans le dos. Je n'ai jamais possédé de *beaux cheveux* et ce ne fut pas un sacrifice de les faire tondre.

Quelquefois il a des mots délicieux, pour moi inconnus. Hier, il me regardait silencieusement en souriant; je l'ai questionné :

— Qu'est-ce que c'est?

— Je te réapprends par cœur.

Il est aussi studieux que par le passé et travaille autant, note et lit presque sans trêve, malgré mes remontrances. Il prétend qu'il retrouvera tout doucement sa science, que c'est une affaire de foi.

— J'ai le temps, m'a-t-il déclaré dernièrement; après tout, je n'ai que quarante-deux ans!

Je le regardai éperdue : « Quarante-quatre, mon chéri ! » Il se rendit de suite : « Ah ! c'est vrai ! »

En somme, la vie que je mène aujourd'hui est le contraire de celle que je menais hier. Je ne vivais que pour Pierre, je veillais sur sa tranquillité, je protégeais, j'adoptais ses manies... il est vrai que je m'en moquais copieusement de temps à autre. Toute la maison gravitait autour de lui, de son travail, de sa santé.

Aujourd'hui, c'est à mes quatre volontés que la vie est suspendue. Quand par hasard j'envoie la servante prendre les ordres de son maître, comme elle le faisait jadis, il la renvoie :

— Demandez à madame. Je ferai ce qu'elle voudra.

Si je n'avais été rompue très jeune à une gymnastique de détachement absolu, sacrifiant toujours mes goûts et ma personnalité à ceux de Pierre, l'adoration nouvelle dont je suis l'objet de sa part me rendrait insupportable ! Il est trop tard : le pli est pris, je ne peux plus être tyrannique. D'ailleurs, la nouvelle manière de Pierre m'est si agréable, que je la savoure sans plus. Et puis, il y a l'enfant : nous formons un trio précieux. Un seul point noir : avant la guerre, Pierre était bon à regarder. Aujourd'hui, non seulement on ne se douterait pas qu'il ait jamais eu le visage le plus parfait, mais il est impossible de retrouver dans ce visage, si couturé, un seul de ses traits. La barbe qu'il conserve « pour cacher sa blessure », affirme-t-il, m'égare. Je ne me fais pas à cette barbe, et il ne veut pas la sacrifier. « Pour ne pas te dégoûter davantage », me dit-il. Puis-je le lui reprocher?

***

Je le plaisantais jadis : je n'y songerais plus maintenant. On ne plaisante pas un homme de cette qualité. Quelle autorité il a prise ici, malgré sa douceur ! Je l'observe à la dérobée dans mes jours d'incertitude... je ne reconnais que son regard, et encore le regard de Pierre autrefois était flottant, incertain, souvent absent. Celui qui se pose aujourd'hui est assuré : il possède le monde.

***

Quand l'enfant s'annonça, ce fut du délire. Pierre s'attendrissait vingt fois par jour, m'entourait de soins absurdes

et désuets, me faisait des recommandations pour familles régnantes qui craignent de voir disparaître la lignée des Valois.

Il m'environna aussi du portrait des dieux ; je n'avais, chez moi, le droit de fixer que le petit Saint Jean de Murillo, Master Lambton, dom Baltasar du Prado, et les enfants de Lawrence et de Romney. Pierre de temps en temps me disait : « Pourvu qu'il ne me ressemble pas ! », et moi je songeais : « S'il ressemble au Pierre de 1914, de quelle beauté sera-t-il doué ! »

Lorsque ma fille naquit, je la trouvai hideuse : je n'avais jamais rien vu de si rabougri. Maman, ou contraire, s'en montra enchantée ; elle s'adressait à ce maillotin et s'écriait : « Te voilà, chère amie ! » comme si elle parlait à une vieille connaissance quittée le jour précédent. Pierre, penché des heures au-dessus du berceau, proclamait, éperdu : « Claudie ! elle a ton nez ! »

Malgré cette assurance, l'enfant à cette heure ne ressemblait à personne, et rien ne pouvait faire soupçonner qu'elle fût la fille du Pierre Augié d'autrefois, dont les traits rappelaient ceux du David de Michel-Ange qui, à San Miniato, regarde Florence, le fleuve et Santa Maria Novella.

A la suite d'un propos inattendu, d'une intonation, d'une question qu'il ne m'eût pas posée jadis, je suis assaillie à nouveau par mes doutes, je me dis : « Non, non, ce n'est pas lui » (oui, je me dis cela en vérité : c'est monstrueux). Autrefois Pierre me citait constamment l'exemple des étrangers, dénigrant par esprit de contradiction son propre pays, je répliquais agacée : « Tu es un Européen, tu n'es pas un Français !... » Il riait et ne se fâchait point. Aujourd'hui sa susceptibilité à ce sujet est toujours armée, il ne faudrait pas le confondre avec ses confrères, les intellectuels de notre temps, si affables avec leurs ennemis d'hier, et tout prêts au bon garçonnisme qui est un snobisme de l'oubli, ces intellectuels qui signent des manifestes à l'envers et se vantent de leurs amitiés soviétiques. Pierre a fait durement la guerre et, pour cela du moins, il n'a pas perdu la mémoire.

* * *

Sa fille lui ressemblera-t-elle ? Je m'évertue à rechercher dans ce petit visage rond et rose un trait... je ne trouve rien.

***

Après le dîner, l'autre soir, il m'a dit :

— Je vois bien que tu ne me reconnais pas toujours. Je te comprends, va! Il s'est fait en moi un tel bouleversement... Pendant mes longs mois de misère en Allemagne, ceux de la captivité et tous ceux qui ont suivi, j'hésitais à me reconnaître moi-même ; je me trouvais si changé que lorsque je suis revenu de la Forêt Noire je m'étais résolu à ne plus retourner en France, je ne voulais pas voir ta stupeur en regardant l'homme que je suis devenu, ta répulsion peut-être (Pierre ne me parle jamais que de son changement physique) ; mais quand tu es allée au-devant de moi, c'était trop beau : pouvais-je me dérober ? m'enfuir ? Et à mesure que nous revenions à notre vie d'autrefois, j'en sentais le prix inestimable : Vivre avec une femme comme toi, si sensible, si belle, une femme qui ne ressemble à aucune autre... Ce bonheur, l'avais-je donc méconnu jusque-là ? Si j'étais mort là-bas, tu aurais conservé de moi le souvenir d'un grincheux qui retardait l'heure des repas, pour se faire poser préventivement des ventouses! Quelle disgrâce !

Je ne crois pas beaucoup aux révélations humaines, en dehors de *la Vie des Saints*, mais cette sortie de Pierre m'a troublée, je l'avoue, moins encore par l'amour qu'elle exhalait que par le petit fait si exact qu'elle rappelait : les ventouses ! Voilà un souvenir frappant, ressuscité à l'heure voulue. Une manie du Pierre d'autrefois. Je suis ainsi. N'est-ce pas pitoyable ? Il me faut toujours chercher la vérité, la sincérité dans les propos, dans la voix, dans le geste, dans un regard qui se dérobe... Maman appelle cela : *la folie du doute.*

***

Une fois je lui ai parlé d'Aubertin : il est devenu si pâle que j'ai cru qu'il allait se trouver mal ; à grand peine enfin il s'est repris, et puis il a murmuré : « Ne m'en parle jamais! il est mort en mai le jour où j'ai été enseveli dans la sape... »

Je me suis tue devant cette émotion si forte ; pourtant j'aurais voulu qu'il m'expliquât... En juin, cet Aubertin vivait encore, puisqu'il fut expédié à l'hôpital de Clermont, et, d'après les renseignements que j'avais, Pierre avait été blessé en

septembre; d'ailleurs il ne le niait pas. Avait-il cru son ami mort à ce moment-là? Il paraît difficile de le penser. J'en viens à me demander si c'est bien Aubertin qui avait été envoyé à Clermont... Quel chaos !

Il y a ainsi trois ou cinq fois par jour des questions qui me brûlent la langue, et que je ne prononce pas; pourtant je dois dire qu'il m'entretient plus souvent de la guerre qu'au début. Ainsi il m'a décrit, assez longuement avant-hier, ses souffrances à la prison civile de Magdebourg où il prétend qu'il perdit la raison pendant un laps de temps qu'il ne peut déterminer. C'est la première fois qu'il prononçait le nom de Magdebourg devant moi; j'ignorais même qu'il y fût allé. Chaque jour il prononce un nom dont je ne me doutais pas la veille. Mais les noms qu'il connaissait entre 1906 et 1914, il ne les prononce jamais.

***

Si Pierre... enfin s'il avait disparu comme on me l'a tant de fois affirmé, celui-ci le saurait et tout cela ne serait qu'une trahison. Voilà où j'en arrive avec cette manie d'examen. Pierre est-il dupe de mon silence? Devine-t-il de quels doutes je suis assaillie? Aucune contestation de ma part, aucun interrogatoire trop précis; on me l'a défendu : c'est une question de guérison... Et puis encore, c'est moi qui suis allée le chercher... et encore il y a la voix. Elle est la même. Je pourrais oublier d'autres choses, mais je n'oublie jamais la voix : *c'est celle de Pierre.*

***

J'ai dit à maman samedi :

— J'ai vu Pierre cacheter un paquet de papiers assez volumineux. Il était dans son cabinet, je l'ai aperçu au-dessus des petits carreaux de glace de la porte de la galerie. Il ne se cachait pas absolument, mais j'ai eu l'impression qu'il ne paraissait pas non plus désireux d'être dérangé dans ses opérations. Je suis repassée une autre fois sans me montrer. Il avait inscrit une ou deux lignes sur l'enveloppe et y appuyait une feuille de buvard. Il prit ensuite le paquet, son trousseau de clefs et alla le serrer dans le secrétaire qu'il referma soigneusement à deux tours.

— Cela ne veut rien dire, répondit ma mère avec brusquerie, puisque vous avez chacun une clef de ce secrétaire.

— Pierre l'a peut-être oublié?

Maman haussa les épaules; visiblement elle me parut perplexe.

— Ce n'est pas tout, ajoutai-je timidement...

Elle se retourna vivement.

— Quoi encore?

— Quand il eut enfermé ce paquet, cacheté de cinq cachets noirs, il se mit tranquillement à lire. Il n'a certainement pas vu que je l'observais.

Toute la journée je l'ai guetté sans en avoir l'air : il ne m'a parlé de rien... ce qui est assez bizarre et contraire à ses habitudes. Enfin, il est sorti à six heures comme chaque soir, pour acheter les journaux de Paris, à la gare. J'ai pris alors la feuille de buvard qui lui avait servi, et je l'ai examinée avec une glace pour connaître ce qu'il avait écrit sur l'enveloppe...

A ma grande surprise, ma mère ne broncha pas, et ne s'indigna même pas de ce procédé d'investigation bien féminin... elle attendait la suite.

— Eh bien?

— Eh bien! il avait écrit : *Pour ma femme bien-aimée quand je ne serai plus.*

— Hum! fit maman l'air agressif, est-ce tout?

— Oui, c'est tout. Je n'ai pas ouvert le secrétaire et pourtant je le pouvais : je n'ai pas osé. Si j'allais découvrir quelque chose? Un jour, peut-être ne résisterai-je pas à une tentation trop forte?

— Tu ferais une bêtise et sans doute pour rien, rétorqua-t-elle. Ton pauvre père qui était un sentimental, — j'ajouterai, sans aucun bon sens, — m'écrivait ainsi des adieux, tous les ans, qu'il cachetait, comme Pierre, du plus beau noir... mais il les laissait traîner sur les meubles, visiblement pour que je les ouvre. Il avait la manie de l'attendrissement et des adieux. Un jour, pour lui faire plaisir, j'ai ouvert son enveloppe. Elle ne contenait rien, que beaucoup de pathos, et une pièce de vers de Bouilhet : jamais je n'ai vu un homme plus heureux.

— Mais enfin, maman, tu sais bien que Pierre n'a pas de papiers secrets, qu'il a dû faire refaire ceux...

Elle m'interrompit :

— Il peut bien avoir écrit un testament, maintenant que vous avez un enfant.

— Évidemment, cet argument-là pourrait jouer à la rigueur... Mais pourquoi ourdir cela en dehors de moi ?

— Tout le contraire de ton père : pour ne pas t'attrister. Ne le lui reproche pas ! et puis, — fit-elle vivement, — tout cela ne tient pas debout : puisque tu as, comme ton mari, une clef de ce secrétaire, il n'aurait pas l'idée de cacher un secret dans un meuble que tu peux ouvrir six fois par jour.

— Cette double clef date d'avant la guerre, Pierre peut avoir oublié son existence.

— Tu as réponse à tout ; je te le répète : avec des réactions pareilles, tu vas tout droit au cabanon !

***

A certains moments je me dis : « Je suis ridicule », et je me souviens d'une farce que mon ami Prosper me répétait dans notre jeune âge, à propos d'un homme que l'on suspectait de je ne sais quoi, je ne sais où : « *Il feint de feindre, afin de mieux dissimuler.* »

Ce doute, comme dit maman, paraît absurde. J'ai un mari charmant : si c'est *le même*, puis-je lui demander compte de sa gentillesse, d'un amour-passion qu'il ne m'avait jamais témoigné si vivement ? — quelle folie !

Me voilà convaincue, — et soudain surgit la terrible question : « Qu'a-t-il fait pendant deux ans ? » et aussi : « Pourquoi ne voulait-il pas revenir ? » Il a erré, explique-t-il, désespéré de son visage : on n'erre pas pendant deux ans. Je ne peux pas le presser de s'expliquer davantage. Vais-je forcer sa mémoire pour me libérer de mes intolérables inquiétudes, et risquer un accès ? même une crise de nerfs, comme je lui en ai vu une ici ?

Maman s'énerve de me sentir constamment passer de la félicité brûlante à des accès de trouble et d'hésitation. Malgré moi, le temps travaille pour lui, l'image du passé chaque jour devient plus pâle, plus insaisissable : c'est celle d'aujourd'hui qui se pose maintenant sur l'autre. Bientôt la première rentrera dans l'oubli, s'effacera entièrement, car la présence est plus forte que tout.

Tant mieux!... l'imagination inopportune qui me harcèle détruirait, si je l'écoutais de trop près, un bonheur si péniblement reconstruit... A la vérité, mon inquiétude ne réside pas, même au bout de six ans, dans le fait d'avoir retrouvé, par des circonstances trop romanesques, un mari que je n'ai jamais voulu enterrer, mais de l'avoir retrouvé plus brave (ah certes!), plus aimable qu'il ne l'était, plus épris que je ne l'avais jamais vu : voilà où se trouve le *hic*. Parbleu! c'est d'avoir retrouvé un homme différent du premier.

L'égoïste, le prudent, le morose ont disparu ; les sangsues ne tiennent plus de place dans la conversation : voilà le secret de la blessure. Ai-je donc une telle soif de sacrifice que je regrette à ce point mon valétudinaire? Ne puis-je recevoir le présent magnifique d'un bonheur tout neuf, sans demander compte au destin de ma nouvelle richesse? Ne puis-je prendre ce qu'il m'offre, sans exiger de lui des explications détaillées? L'homme que je pleurais ne m'aimait pas autant que celui-ci (qui est peut-être le même).

Pourquoi chercher si loin? Dois-je repousser la libéralité des dieux? Dois-je leur dire : « L'homme que vous me rendez est charmant, d'un caractère égal, jeune et gai, enfin il a tout pour me plaire, c'est trop beau! Rendez-moi donc l'autre, incertain et chagrin, qui allait à son devoir en rechignant »?

Après tout, il serait bien improbable que nous nous fussions trompés ; il faut accueillir la générosité de la Fortune, qui sème ses biens d'habitude avec moins de discernement. Vais-je empoisonner ma vie et celle des miens par mes scrupules et mes doutes? En somme je suis seule à en avoir : si la Fortune s'égare, j'en suis innocente.

Le navire qui portait ma chance a déjà échoué une fois ; par grâce spéciale le voilà reparti ; le vent souffle dans ses voiles...

Pourquoi chercher?...

MARIE-LOUISE PAILLERON.

LA GUERRE MICROBIENNE

L'arme microbienne, ou bactérienne, terrifie les anxieux, fait sourire les sceptiques, car elle s'enveloppe d'un mystère technique et, autour de lui, l'imagination et l'ignorance donnent prise à la fable et à la fantaisie: on lit, de temps à autre, dans les journaux, des articles tantôt inspirés par un optimisme trop aveugle, tantôt au contraire enclins, — et c'est le cas le plus fréquent, — à jeter une alarme inconsidérée.

Nous avons été conduit, il y a quelques années, comme professeur à l'école de Saint-Cyr, à exposer cette question de l'arme bactérienne à nos futurs officiers, en nous inspirant notamment de l'excellente étude déjà faite, en 1922, par le médecin général Georges. Depuis, nous avons approfondi ce sujet en recherchant les documents qui s'y rapportent, en nous éclairant auprès des laboratoires, en suivant les travaux de la Société des nations. La guerre microbienne est devenue une question qu'on ne doit plus ignorer.

Il apparait utile d'en présenter les différents aspects.

ASPECT MORAL ET ASPECT JURIDIQUE

La guerre microbienne, en France surtout, semble impossible parce qu'elle revêt plus que toute autre l'allure d'une guerre à mettre hors la loi. Peut-être apparait-elle particulièrement odieuse à nos cœurs de Français parce qu'ils sont remplis de toute la noblesse héréditaire de nos ancêtres, qui ne pouvaient imaginer autre chose que la bataille au grand jour, les armes à la main. L'esprit de chevalerie nous possède toujours : il faut en être fier, mais il ne faut pas en être dupe. Pour se mettre dans l'ambiance nécessaire à la compréhension

de cet exposé il faut s'affranchir, pour un moment tout au moins, de cette mentalité. Il faut, par exemple, se rappeler ces deux simples faits, dont le contraste est saisissant et dont les anciens combattants ont été les témoins au début de la guerre. Du côté français, les jeunes sous-lieutenants frais émoulus de Saint-Cyr partant magnifiquement à l'assaut en casoar et en gants blancs; leurs anciens, non seulement ne pensant pas à rendre leurs galons moins visibles, mais encore étalant fièrement sur leurs poitrines la croix de la Légion d'honneur, étincelant point de mire pour les tireurs d'élite d'en face. Du côté allemand, les officiers se confondaient prudemment avec la troupe en cachant leurs écharpes sous leurs tuniques et en retournant leurs pattes d'épaules.

Cette différence de mentalité, — uniforme rouge contre uniforme réséda, — explique notre retard à incorporer dans nos méthodes de guerre la lâcheté vraiment trop grande de cette arme bactérienne, sournoise, perfide, qui très loin à l'arrière, se propageant insidieusement, atteindrait les vieillards, les femmes, les enfants.

Faut-il espérer que la laideur même de cette évolution guerrière aidera au désarmement? N'en soyons pas trop vite convaincus et ne rejetons pas comme impossible, du point de vue moral, cette arme microbienne. Il convient d'insister sur ce point. Certes, la Société des nations a déclaré *urbi et orbi* que, « par son caractère particulièrement odieux, la guerre bactérienne révolte plus que toute autre méthode de guerre la conscience universelle ». Mais il y a aussi la parole du Psalmiste : ne boit-on pas l'iniquité comme l'eau? Lorsqu'au début de 1915, les Allemands révélèrent au monde l'arme nouvelle des gaz, ce ne fut qu'un long cri d'indignation. Aujourd'hui cette arme chimique, qui, par son caractère odieux, révoltait aussi la conscience universelle, est entrée dans les mœurs : des mains du dieu Mars qui, seul tout au moins, semblait pouvoir s'en permettre l'usage, elle est passée aux mains des agents de police du temps de paix!

En ce moment, l'arme bactérienne soulève à son tour de longs cris d'indignation! Mais de quoi demain sera-t-il fait? Écoutons les augures.

M. le Fur, professeur de droit international, a répondu. « On n'arrête pas le progrès et ce serait pure utopie que de

prétendre immobiliser à jamais les procédés de guerre. »

M. Bishof, secrétaire honoraire du Comité de droit intertional, nous dit : « Les hommes emploient toujours le moyen de guerre le plus puissant et le plus efficace. C'est une perte de temps que vouloir discuter la légitimité. »

Il suffit en effet d'évoquer nos souvenirs classiques. Nous avons appris qu'au XIII[e] siècle, le concile de Latran avait interdit l'arbalète. Au XV[e] siècle, Bayard demandait la mise hors la loi du mousquet, arme de lâche, disait-il, qui permet de tuer sans combat un preux chevalier. Lazare Carnot le conventionnel avait mieux pressenti les temps modernes lorsqu'il écrivait : « La guerre est un état violent ; il faut la faire à outrance ou bien rentrer dans ses foyers. »

Légitimer la force est donc une vérité historique, et Pascal l'a dit avec la profondeur puissante qui lui est habituelle : « Ne pouvant faire que ce qui est juste fût fort, on a fait que ce qui est fort fût juste. » Ne nous leurrons pas : l'arme bactérienne sera une arme juste si elle peut faire office d'arme forte.

ASPECT DE PUISSANCE COMBATIVE

Les Allemands ont envisagé cette valeur combative depuis plusieurs années ; on peut lire par exemple dans la *Volkszeitung* du 11 février 1921 : « Sera victorieuse la nation qui aura su trouver le bacille le plus virulent pour le répandre sur l'ennemi et le vaccin le plus efficace pour s'en défendre. Une cinquantaine d'agents suffiraient pour infecter un pays grand comme l'Allemagne. » Cet article portant la signature du capitaine Meyer représentait déjà, il y a treize ans, tout un programme.

La *Freiheit* du 5 novembre 1921 relate d'autre part l'organisation puissante de la brigade Ehrhardt ; on relève la phrase suivante : « En certains cas, il sera fait appel à quelques centuries ou même à quelques hommes déterminés : rentre dans ce cas l'assassinat des Français par le *poison* ; l'insolence de ces bandits de Français n'a pas de bornes ; toute indulgence à leur égard est coupable et, pour en venir à bout, tous les moyens sont bons. » Le poison prévu est, bien entendu, la toxine microbienne ; car ce poison microbien, seul, peut

entrer en ligne de compte comme arme offensive, en raison de sa puissance biologiqne de reproduction qui est infinie. On ne peut se placer, en fait d'arme microbienne, que sur le terrain exploitant cette puissance, c'est-à-dire sur le terrain épidémiologique.

Ces documents publiés marquent la fin des scrupules. Jusque-là l'expression de guerre bactérienne ou celle d'arme microbienne n'avait figuré dans aucun texte. Le traité de Versailles dans son article 171 précise que l'emploi des gaz est prohibé, mais ne parle pas de l'emploi des microbes. Il en est de même dans l'accord qui suivit la conférence de Washington en 1921. La prise en considération officielle de l'arme microbienne, — c'est-à-dire sa puissance reconnue, — date de 1924. Au cours de l'été de cette année mémorable, les nations s'assemblèrent à Genève pour se déclarer la paix et magnifier la parole biblique : « Paix sur la terre aux hommes de bonne volonté ». Et alors, autour du tapis vert, dans une effusion de franchise et de fraternité, l'arme bactérienne, laissée dans l'ombre jusqu'à ce moment, fut déposée sur la table pour être mise avec ses sœurs aînées au ban de l'humanité. Pour la première fois un texte officiel, celui du procès-verbal de clôture de cette grande session, porte l'interdiction de l'arme chimique et de l'arme bactérienne. Depuis s'est intercalée l'arme incendiaire. Et dans le sein de la Société des nations, un comité spécial est chargé par la Conférence du désarmement de l'étude des questions concernant les « armes chimiques, incendiaires et bactériennes ».

Tout cela établit donc d'une façon parfaitement nette que les troupes bactériennes se sont militarisées et qu'il faut aujourd'hui les connaître, voir comment on peut les armer, les équiper, les faire manœuvrer, les lancer à l'attaque et se défendre contre cette attaque.

ASPECT TECHNIQUE

Nous n'entrerons pas à dessein dans des détails trop techniques qui, pour les biologistes, seraient certes superflus, et qui, pour les autres lecteurs, n'éclaireraient la question qu'à condition d'entrer dans des développements trop étendus pour le cadre de cet exposé. Nous emploierons un langage plaçant

l'arme microbienne dans le milieu d'utilisation guerrière que nous envisageons. Ce langage pourra paraître fantaisiste : mais, étant imagé, il sera plus expressif.

Les troupes microbiennes se composent d'êtres vivants, infiniment petits sans doute, mais qui compensent leur petitesse par leur nombre. Ce nombre est fait de chiffres astronomiques. Leur fabrication en quantité considérable est, pour la plupart, très rapide et certains peuvent sortir d'un seul laboratoire à la cadence de cent milliards par millième de seconde : nous sommes bien en pleine voie lactée. Leur production en grande série n'exige ni laboratoires immenses, ni usines gigantesques. Leur prix de revient est insignifiant. Leur préparation peut s'envelopper avec facilité du secret le plus hermétique, inviolable par conséquent même par les commissions de contrôle les plus avisées et les plus subtilement informées. Voilà bien un ensemble de qualités magnifiques et très propres à tenter la mentalité des chercheurs spécialisés, dans certains pays, par exemple dans celui où la *Schadenfreude* s'est à maintes reprises affirmée avec l'ampleur d'une qualité nationale.

Examinons de près quels sont ceux de ces infiniment petits qui pourraient être asservis à la volonté de nuire envers et contre tout principe d'humanité. Et d'abord nous éliminerons les maladies ayant sans doute le caractère épidémique qui est la première condition à réaliser par l'arme bactérienne, mais dont le microbe n'est pas connu ou bien ne peut pas être cultivé dans nos laboratoires. Telle est *la grippe*, et les auteurs qui ont évoqué la terrible épidémie de 1918, en craignant son retour provoqué, étaient évidemment mal renseignés. L'un d'eux a écrit que celui qui détiendrait le moyen de déclencher chez l'adversaire une épidémie de cette envergure, serait le maître de l'heure. Oui certes, car l'épidémie mondiale de 1918 déferlant en rafales a tué plus de gens que n'en a pu détruire la guerre. Mais pour réaliser d'aussi formidables hécatombes, il faudrait, non seulement trouver le microbe et le cultiver et fabriquer le vaccin, mais encore et surtout trouver réunies, ce qui est extrêmement rare, des conditions favorables multiples, permettant d'ensemencer avec efficacité le terrain humain. Nous y reviendrons tout à l'heure. Avec la grippe se classent *la rougeole, la scarlatine, les oreillons, la variole, le typhus*,

dont le virus spécifique reste pratiquement inconnu. Ce premier groupe pourrait être appelé par notre bureau de recrutement microbien le groupe des *bons absents*. Ils seront peut-être demain des soldats redoutables. Pour le moment ils n'ont pas répondu à l'appel; ils restent réfractaires, malgré les recherches des plus savants biologistes.

Dans un second groupe, nous classerons les maladies à microbe connu, mais à faible rendement. On peut les incorporer, mais on n'a pas grand chose à attendre de ces microbes dû point de vue combatif.

Pour rester dans notre terminologie militaire, disons que ce second groupe est constitué par les microbes du *service auxiliaire*. Quels sont-ils? Quelles sont les maladies à caractère épidémique dont ils sont les agents? La *diphtérie* avec le bacille de Löffler n'est pas exploitable; le transport du germe réclame surtout la voie aérienne, et il resterait à lui trouver le mode de support nécessaire. Des expérimentateurs ont tenté de transporter ces germes sur des nuages de fumée contenant des arsines. Ils essayaient ainsi de faire d'une pierre deux coups. Cette combinaison de la guerre chimique et de la guerre bactérienne traduisait plus d'imagination que d'esprit scientifique, car, évidemment, les bacilles de Löffler ne pouvaient pas faire bon ménage avec les arsines. La *méningite cérébro-spinale*, bien que dite épidémique, ne paraît pas non plus à redouter : le méningocoque ne provoque que des atteintes morbides limitées et clairsemées ; il est d'ailleurs très fragile et, de ce seul fait, à peu près inutilisable.

Dans ce second groupe peu combatif nous pouvons classer le *paludisme* et la *fièvre jaune*. Il est habituel de les comprendre dans l'arsenal bactériologique, bien qu'il s'agisse d'affections *parasitaires*. On fait une classification d'utilisation guerrière et non une classification biologique. L'arme de ces deux affections parasitaires n'entrerait en jeu que dans une guerre coloniale, surtout en ce qui concerne la fièvre jaune qui ne se diffuse pas en Europe. Et puis, de toute façon, les anophèles infectés de malaria grave et les stégomyas nourris de sang amaril ne sont, ni les uns ni les autres, des insectes que nous pourrions asservir à une discipline, en leur donnant l'ordre de transporter le paludisme et la fièvre jaune du côté de l'ennemi et de ce côté seulement. C'est bien là d'ailleurs,

d'une façon générale, le grand obstacle qui s'oppose à l'utilisation avec impunité de l'arme bactérienne : cette arme est à double tranchant.

Venons maintenant au troisième groupe, celui des microbes paraissant les plus utilisables pour des fins guerrières. Nous dirons, suivant la progression adoptée, que c'est le groupe du *service armé*. Il comprend, d'une part, la peste et d'autre part le choléra, la dysenterie bacillaire et les affections typhoïdes. Le bacille de la *peste* est cultivé très facilement dans nos laboratoires ; la contagion se produit avec une extrême facilité et de deux façons : soit directement suivant la règle générale, d'homme à homme, et c'est la forme *pneumonique*; soit par l'intermédiaire des puces qui transportent le germe d'un homme à l'autre et l'inoculent par leurs piqûres, et c'est la forme *bubonique*. Le transport de cette peste bubonique est rapide et à très longue distance par les rats que les puces affectionnent tout particulièrement. La terreur légendaire de la peste, mal que le ciel en sa fureur inventa, se justifie par les chiffres impressionnants d'une mortalité qui est en moyenne de 80 pour 100 des atteintes en ce qui concerne la peste bubonique et qui va à 100 pour 100 pour la peste pneumonique, plus rare il est vrai.

En Europe les mesures de protection très sévères et remarquablement organisées évitent ces désastres. Mais, sans elles, la peste s'étendrait vite. Si l'ennemi pouvait déclencher par surprise une épidémie de peste dans les rangs de l'adversaire et surtout chez les populations de l'arrière, quelle démoralisation parmi les soldats qui sentiraient leurs femmes, leurs mères, leurs enfants ainsi cruellement exposés. C'est pourquoi le docteur Louis Lewin, professeur allemand de toxicologie, a pu écrire en 1928 : « Il existe des bactéries qui peuvent porter les infections à travers le pays, les microbes de la peste par exemple. Il y a si longtemps qu'elle n'a dévasté l'Europe ! La guerre serait vite terminée si, dans les armées, les épouvantables cris des pestiférés retentissaient. » On ne peut s'empêcher de remarquer, en passant, combien cette psychologie est éloignée de celle de notre grand Desgenettes si noblement, si courageusement humain à Jaffa !

L'arme pesteuse est-elle vraiment redoutable ? On ne le croit généralement pas, et pour les raisons que voici : d'abord,

comme nous venons de le dire, elle serait l'arme à double tranchant que représentent toutes les épidémies provoquées; si, dans la zone des tranchées, on lançait vers l'ennemi un régiment de rats couverts de puces pesteuses, on risquerait de voir ces rats revenir vers les tranchées de départ et disséminer leurs puces un peu partout; car les rats sont de grands voyageurs. Et puis, on s'interdirait une possibilité de progression victorieuse sur un terrain ainsi contaminé; à moins que ces troupes d'assaut n'aient été immunisées par l'excellent vaccin que l'on possède contre la peste. Mais on ne peut pas vacciner ainsi un contingent considérable sans attirer l'attention; cette vaccination spéciale frapperait les esprits, susciterait des lettres, des indiscrétions, et nous avons dans nos états-majors un service de renseignements qui sait s'informer très subtilement. Dans les états-majors d'armée, au 4e bureau, se trouve un médecin chargé d'éclairer le commandement sur tout ce qui touche à la technique sanitaire et, en l'espèce, son attention en éveil dépisterait cette menace d'offensive microbienne. Au surplus, et voici *le nœud de la question*, — nous y faisons allusion plus haut, — on ne provoque pas ainsi à volonté une épidémie. Il faut trouver des terrains réceptifs, et cette réceptivité humaine créée par la fatigue demande aussi d'autres causes favorisant le développement microbien et que nous ne connaissons qu'en partie. Il faut trouver surtout la complicité d'agents étiologiques complexes, notamment d'ordre météorologique et certains facteurs nous échappent. Nous appelons ce complexe le « génie épidémique », nom assez joli mais qui voile notre ignorance et qui évoque la boutade sur l'opium faisant dormir parce qu'il a une vertu dormitive; on pourrait aussi bien dire le génie de l'orage ou le génie de la tempête. C'est pourquoi un foyer de peste provoqué à l'arrière devrait, pour se développer, trouver la complicité de ce génie qui favorise la virulence; et, s'il la rencontrait, nos moyens de prophylaxie seraient assez puissants pour limiter assez aisément le foyer.

A côté de la peste, il convient en passant de mentionner *le typhus* bien que, nous l'avons vu à propos du premier groupe, son germe ne soit pas encore cultivable dans les laboratoires. C'est que son mode de propagation ressemble à celui de la peste. Le typhus se transmet en effet par le pou; on a

imaginé que des poux typhiques, dispersés dans les paquetages, pourraient aller allumer un foyer épidémique. Mais, jusqu'à ce que le vaccin contre le typhus ait pu être découvert, on ne se risquera pas à provoquer une épidémie contre laquelle on n'aurait pas pu, par avance, se prémunir.

Enfin arrivons aux autres maladies de ce troisième groupe : *la dysenterie bacillaire, le choléra* et *les affections typhoïdes.* Leurs microbes sont connus, cultivables et les vaccins qu'on leur oppose ont fait leurs preuves. On peut envisager pour ces trois affections une épidémie provoquée par la contamination de l'eau, sources ou puits. Mais pour le choléra, les cultures du vibrion sont, en général, à peu près inoffensives pour l'homme qui les ingère. Pour la dysenterie bacillaire, l'eau paraît être un milieu peu actif de propagation. Pour les affections typhoïdes, le danger est beaucoup plus grand, mais les vaccinations obligatoires chez tous les mobilisés sont une garantie ; cependant à l'arrière cette vaccination n'a pas force de loi. Il serait prudent d'y penser ; les affections typhoïdes feraient ainsi dès le temps de paix moins de victimes.

Enfin, citons pour mémoire les souillures directes des projectiles. On y a pensé ; on a fait des expériences : *tétanos, streptococcies,* etc. ; ces expériences ont été négatives ; on ne trouvera pas mieux que la souillure naturelle de l'obus au contact du sol infecté, des vêtements sales, de l'épiderme malpropre.

Pour essayer d'être complet, ajoutons un mot sur les maladies épizootiques. Il faut en parler ; car elles tiennent en guerre une place importante et nous verrons tout à l'heure que c'est d'elles que nous tenons une expérience, petite mais indiscutable, de la guerre bactérienne. Malgré le développement de la motorisation, l'utilisation des animaux de transport et de trait reste grandement appréciable, et, en ce qui concerne les animaux servant à l'alimentation des troupes, rappelons-nous le mot de Frédéric le Grand : « Quand on veut avoir une armée, il faut d'abord s'occuper de son estomac. » Trois de ces maladies épizootiques peuvent fournir une arme bactérienne : ce sont *la morve, le charbon* et *la fièvre aphteuse.* Retenons pratiquement la morve et le charbon, dont les microbes sont parfaitement identifiés et cultivables dans les laboratoires. On sait d'autre part que ces trois maladies sont

aussi transmissibles à l'homme, mais dans des conditions si peu fréquentes et surtout si peu massives que nous n'avons pas pratiquement à les redouter dans cette étude. Les animaux visés pour être détruits seraient donc le cheval par la morve et le mouton par le charbon.

Devons-nous parler d'autres bacilles d'une virulence extrême, tels que le *bacille de Withmoore* et le *botulius*? Cela nous sortirait du cadre des maladies épidémiques. Il faut savoir seulement la possibilité de provoquer une intoxication alimentaire massive par le botulius incorporé dans des boîtes de conserve. Pourrait-on réaliser la complicité du fabricant, du fournisseur et ensuite la négligence des officiers chargés du contrôle ? Nous ne le croyons pas. Dans une autre hypothèse, des soldats affamés se jetteraient-ils au cours d'une offensive sur des boîtes de conserve qui paraîtraient avoir été abandonnées, comme par hasard, par l'ennemi en retraite ? Ces pièges seraient grossiers. Nos officiers sont prudents et ils sont éclairés.

Dans cet ordre d'idées, citons également le *melitensis*, bacille de la fièvre de Malte dont on a parlé mais qu'il ne faut pas retenir, car tous les microbiologistes sont d'accord pour estimer qu'il ne constitue pas une arme microbienne utilisable; faire absorber aux troupes du lait contaminé par le melitensis est aussi invraisemblable que faire absorber des boîtes de conserve contenant de la toxine botulinique. Au surplus, répétons-le, il ne s'agirait là que d'une guerre microbienne de très faible envergure. Seuls les microbes de la famille épidémiologique sont, *a priori*, utilement exploitables. Nous n'avons cité les autres que pour passer une revue à peu près complète des germes pouvant entrer dans une conception de la guerre bactérienne.

MOYENS OFFENSIFS ET DÉFENSIFS

Si l'offensive des insectes vecteurs de germes paraît très aléatoire en raison de l'impossibilité de les diriger aussi utilement qu'on le voudrait, l'offensive par agents du service secret transporteurs de bouillons de culture peut être envisagée. Ces agents pourraient aller en avion contaminer un foyer choisi; dans l'état actuel, la peste serait une des épidémies de choix

à déclencher, mais nous avons vu de quelles difficultés techniques s'entoure la propagation d'une épidémie. Et il n'est pas facile à un avion d'atterrir chez l'ennemi sans être repéré. On a envisagé aussi l'hypothèse d'arrosage par avion avec des bouillons de culture ou avec une pluie de gouttelettes contenant ceux des microbes dont la virulence s'accroît dans les milieux humides. Tout cela a été essayé, mais sans grand succès. On peut sans doute obtenir quelques contaminations isolées, mais on n'atteint pas l'effet massif recherché. Admettons cependant que, le génie épidémique s'en mêlant, l'épidémie puisse être déclenchée. Nous aurions, pour lutter tout de suite, nos laboratoires et nos vaccins. Cependant on peut concevoir un microbe nouveau cultivé en secret dont on n'aurait pas l'antidote, le vaccin. *Le vaccin est le grand agent de défensive. Il est vis-à-vis de l'arme bactérienne ce qu'est le masque vis-à-vis de l'arme chimique.*

Les moyens de base de la défensive sont les laboratoires. Nos troupes sont accompagnées par des laboratoires de bactériologie puissamment dotés et tout a été prévu par le service de santé militaire pour obtenir un rendement maximum. Le matériel est moderne, le personnel est recruté parmi nos techniciens les plus avertis. Pendant la guerre de 1914-1918 nos laboratoires se trouvaient à l'échelon du corps d'armée, c'est-à-dire relativement à l'arrière des troupes, alors que les Allemands avaient placé les leurs à un échelon plus avancé. Leur État-major, malgré l'encombrement de ces laboratoires, avait voulu qu'ils ne fussent pas relégués trop loin des hommes à protéger. Un esprit procédurier pourrait voir dans ces dispositions que l'idée de l'arme microbienne avait germé dans les cerveaux allemands plus vite que chez nous. Aujourd'hui, en France comme en Allemagne, les laboratoires font partie des organes de division.

EMPLOIS DE L'ARME BACTÉRIENNE DÉJA RÉALISÉS

Et d'abord, — ce ne sera pas une digression inutile, — voyons comment on s'est servi de cette arme en temps de paix, dans la période d'avant-guerre.

Puisque le microbe est une arme dangereuse, sournoise, silencieuse, disons même anonyme, il a tenté évidemment des

criminels attirés par ce privilège d'une relative impunité. Presser le bouton du mandarin, tuer sans bruit par esprit de lucre ou de vengeance, est un assassinat qui attire des adeptes; mais le poison minéral est dangereux pour les assassins parce qu'il est décelable, tel l'arsenic, tandis que l'empoisonnement microbien peut être couvert par l'apparence d'une origine naturelle; comment établir qu'une fièvre typhoïde, par exemple, a été sciemment, volontairement donnée par une culture de bacilles d'Eberth?

Lorsqu'on parcourt les chapitres concernant ces sujets dans la chronique policière des pays civilisés, on trouve d'assez nombreuses tentatives d'assassinat de cet ordre, bien que l'arme microbienne ne soit pas à la portée de tous, car il faut tout au moins la complicité d'un garçon de laboratoire. Voici entre beaucoup d'autres une affaire particulièrement typique qui montrera la sûreté de l'arme bactérienne. Il s'agit de l'affaire Girard qui mérite d'être mise au pilori de l'histoire criminelle, à côté des méfaits de la poudre de succession de la Brinvilliers. Cette affaire Girard est passée aux Assises de la Seine en octobre 1921. Girard, en 1910, avait un ami, M. Pernotte, marié, père de trois enfants. Il avait trouvé le moyen de le décider à contracter une assurance sur la vie à son propre profit à lui, Girard, devant deux Compagnies différentes, et pour la somme de 210 000 francs, — qui étaient des francs-or. Afin de toucher tranquillement son assurance, Girard se servit en 1912, pour faire disparaître l'assuré, de bacilles d'Eberth. Il voulut écarter tout soupçon en faisant absorber ce bouillon par les cinq personnes qui composaient la famille, et les poisons microbiens atteignirent ces cinq personnes en même temps. Toute la famille contracta la fièvre typhoïde, mais en guérit, et Girard fut amené pour toucher l'assurance à faire mourir M. Pernotte au moyen d'autres poisons. En 1917, il renouvelle sa tentative d'assassinat sur d'autres personnes, toujours avec des cultures d'Eberth, et cette fois encore la fièvre typhoïde est contractée. Mais Girard, que la police surveillait, est enfin dépisté et emprisonné. Girard, — disons-le en passant, — s'était tout simplement procuré ces bouillons microbiens dans une des maisons de Paris, et des plus honorables, qui fabriquent commercialement, à l'usage des microbiologistes, des bouillons de culture de bacilles de tous genres.

Espérons que la clientèle est maintenant mieux surveillée.

Dès lors une question se pose aussitôt à l'esprit : puisque cette arme était utilisée dès 1910, ne s'en serait-on pas servi pendant la guerre? Si un vague déclassé, tel que Girard, sans connaissances techniques, peut employer l'arme bactérienne, que doivent pouvoir faire en temps de guerre les remarquables chercheurs spécialisés en microbiologie, disposant d'un puissant matériel de laboratoire et dans des circonstances qui réalisent à souhait les meilleures conditions de propagation; car rien n'est plus favorable aux épidémies que l'agglomération des troupes. La réponse est claire : les Allemands se sont servis, pendant la guerre, de l'arme bactérienne. Comment? Avec modération, il faut le reconnaître; ont-ils trouvé de la résistance parmi les officiers ayant gardé le sentiment de l'honneur, préférant pousser à fond l'arme chimique plutôt que d'utiliser l'arme microbienne certainement très lâche? Ce sentiment de l'honneur est inné chez tous les officiers, et il existe certainement dans le cœur de nos adversaires. Sans doute aussi, peut-on penser qu'ils ont eu peur de l'opinion mondiale, car ils ont vite senti, dès après la Marne, qu'ils n'auraient pas la victoire, et qu'ils auraient à comparaître devant le tribunal du monde. Quoi qu'il en soit de ce point de vue psychologique, il reste irréfutablement établi que les Allemands ont usé pendant la guerre de l'arme bactérienne. Il y a des preuves. Nous n'en citerons que deux n'ayant aucun caractère confidentiel, militaire ou diplomatique, puisqu'elles proviennent de documents tombés dans le domaine public.

La première preuve se situe en mars 1917. Il s'agit de la morve. Par une note du 26 mars 1917 n° 4 367, le G. Q. G. français avise les armées confidentiellement de ce qui suit : « Un agent allemand arrêté dans la zone des armées a été trouvé porteur d'un matériel suspect et a avoué avoir été chargé de provoquer une épidémie de morve parmi les chevaux de la cavalerie française. Ce matériel consiste en un tube métallique renfermant une bouteille en verre de forme allongée qui a été reconnue contenir un bouillon de culture de morve, et en un pinceau fixé au bout d'un fil de fer enroulé deux fois à son extrémité pour l'emplacement des doigts. L'agent avait reçu les instructions suivantes: utiliser le bouillon de culture, soit en versant le liquide sur le fourrage

destiné à l'alimentation immédiate des chevaux, soit au moyen d'un attouchement nasal à l'aide du pinceau imbibé de liquide. » Le 6 juin 1917, une autre note du G. Q. G. avisait que de nouvelles tentatives du même ordre avaient été constatées sur divers points du territoire.

Voici la seconde preuve : elle est tirée du livre de Robert de Flers, *Sur les chemins de la Guerre*, au chapitre intitulé « les dessous d'une légation » : il s'agit d'une boite envoyée par le consul allemand de Kronstadt, en Autriche, à son collègue de la légation allemande à Bucarest, en utilisant l'immunité de la valise diplomatique. Cette boîte arrive à Bucarest en août 1916 au moment ou survient brusquement l'état de guerre entre l'Allemagne et la Roumanie. Les Allemands de la légation de Bucarest, obligés de quitter la ville et de confier leurs intérêts à la légation des États-Unis encore neutres à cette époque, enfouissent secrètement dans le jardin de leur légation cette boîte qu'ils savent très compromettante. Après leur départ, le préfet de police de Bucarest, M. Corbesco, arrive à soupçonner cet enfouissement et, après de laborieuses démarches diplomatiques, fait déterrer en octobre 1916 la fameuse boîte en présence du premier secrétaire de la légation des États-Unis et des autorités roumaines. Elle contenait, bien emballées sous une couche d'ouate, des ampoules en verre remplies d'un liquide jaunâtre et accompagnées d'une note tapée à la machine, rédigée en allemand et dont voici la traduction : « Ci-joint une fiole pour les chevaux, quatre pour les bêtes à corne. Employer comme convenu. Chaque ampoule suffit pour cent pièces. Autant que possible inoculer directement dans la bouche, à défaut de quoi, mêler à la nourriture. Prière de faire connaître par une note brève les résultats. » L'examen fait par le docteur Babes, le grand microbiologiste roumain, identifia dans une partie des ampoules le bacille de la morve, dans une autre, celui du charbon. On peut penser que si cette boîte, par un concours de circonstances d'ailleurs extraordinaire, a été prise, d'autres ont été employées à notre insu.

FAUT-IL ÊTRE OPTIMISTE OU PESSIMISTE ?

La réponse, après cet exposé, est laissée aux méditations de chacun, la porte étant ouverte sur l'inconnu de demain. Un

jeune élève de Saint-Cyr, où nous avions présenté ces quelques idées et ces quelques faits, nous disait ensuite avec humour : « Alors, la dernière guerre a été la guerre du Droit; la prochaine guerre sera-t-elle celle de la Médecine ? » Non ; il ne faut pas grossir l'arme bactérienne. Nous avons vu que, dans dans l'état actuel, — il faut bien insister sur ce mot « actuel », — l'arme bactérienne peut se comparer aux bâtons flottants sur l'onde. Il ne faut donc pas s'alarmer outre mesure, mais il faut croire cependant, avec une évolution très réalisable, à la possibilité d'une aggravation du danger de la guerre bactérienne.

Voyons, pour mettre au point, ce qu'en pense la Société des nations.

En décembre 1932, le Comité spécial des armes chimiques, incendiaires et bactériennes a émis les « suggestions » suivantes : « en ce qui concerne le contrôle, frapper de flétrissure et d'interdiction de pratiquer la profession ceux qui se livreraient à des travaux ayant en vue la préparation de la guerre bactérienne ». Mais le Comité spécial se rend bien compte que ceci n'est qu'un leurre et il ajoute : « Il s'agit là d'une suggestion dont l'appréciation est fort délicate et soulève de nombreuses questions d'ordre moral, politique et administratif qui ne sont pas de notre ressort. »

Cependant le Comité est revenu sur ce point à propos des prévisions des mesures d'assistance à l'État victime, à fin de protection, et voici ce qu'il écrit : « Il est suggéré que la sanction la plus efficace contre une violation de l'interdiction de la guerre bactérienne pour réparer, atténuer ou prévenir les effets de l'attaque consisterait en l'engagement de mettre à la disposition de l'État victime les laboratoires et le personnel technique professionnel et scientifique ou, à leur défaut, une contribution financière, avec affectation spéciale aux soins des victimes de la guerre bactérienne et à la protection contre cette guerre. »

Ces suggestions sont curieuses ; nous ne nous risquerons pas à ajouter des commentaires et nous arrivons aux conclusions présentées par le Comité ; elles expriment clairement tout ce qu'il faut retenir :

« Il n'est pratiquement pas possible d'empêcher la préparation de la guerre bactérienne. Cette guerre est une hypothèse ; le comportement de microbes pathogènes intentionnel-

lement transportés du laboratoire dans un milieu naturel nous est à peu près inconnu. Il faut cependant affirmer qu'une telle guerre n'est pas impossible. Un service d'hygiène bien organisé en temps de paix présentera la meilleure arme contre une contamination bactérienne. Mais on ne peut pas garantir qu'un service d'hygiène, même parfaitement organisé, pourra maîtriser à coup sûr toute épidémie provoquée. Nous tenons à insister sur le fait qu'un État qui aura provoqué une épidémie n'en sera plus maître et qu'il courra donc lui-même de grands risques... On ne peut pas songer à entraver les progrès de la bactériologie médicale qui a un but humanitaire (préparation de sérums, vaccins, etc.) en contrôlant et en limitant les expériences avec les cultures virulentes. D'ailleurs un tel contrôle ne serait jamais complet et partant jamais efficace. La commission permanente du désarmement devrait ne pas perdre de vue le danger possible d'une guerre bactérienne. »

La dernière phrase de ces conclusions sera notre conclusion même qui s'appuiera donc sur toute la sagesse de la Société des nations. De près sans doute, l'arme bactérienne n'est rien ; mais de loin elle peut devenir quelque chose : et ici surtout, il faut, comme l'enseigne Talleyrand, « avoir de l'avenir dans l'esprit ». Pourquoi ? Les lecteurs avertis ont déjà deviné la réponse : parce que nos vaccins sont spécifiques et, de ce fait, sont seulement capables de neutraliser la seule espèce de microbes contre laquelle ils ont été conçus et fabriqués; or le champ de la morphologie est immense et d'autres espèces de microbes peuvent être cultivées, nécessitant la préparation d'autres espèces de vaccins. Que s'est-il passé pour les affections typhoïdes? Il y a quelques années on ne connaissait que la fièvre typhoïde et il y eut le vaccin T. Puis apparut le bacille de la para-typhoïde A et immédiatement vint le vaccin T. A. Aujourd'hui, pour vaincre aussi le nouveau bacille de la paratyphoïde B, on possède le vaccin T. A. B. Jusqu'où ira-t-on ? Il faut reconnaître que les Allemands ont sur ce terrain biologique, des savants de tout premier ordre. Certes, nos laboratoires et nos savants en France sont au moins d'égale valeur et la notoriété de notre Institut Pasteur est mondiale. Mais il faut se placer aussi au point de vue psychologique. La guerre est un état de démence collective et Henri Heine a écrit : « La

démence allemande serait plus folle que les autres, car il y entrerait de la méthode. »

Cette méthode apparaît dans les expériences que vient de révéler M. H. Wickham Steed, ancien rédacteur en chef du *Times*, dans l'article publié par la revue anglaise *The Nineteenth Century and after*. Ces expériences d'ensemencement microbien faites avec le *micrococcus prodigiosus*, et dont tous les journaux ont parlé, ont ceci de particulièrement inquiétant qu'elles ont été faites par des agents allemands en France et en Angleterre. A la suite de l'article publié dans le numéro de juillet de la revue anglaise, l'éditeur ajoute une note faisant justement ressortir l'esprit de ces expériences pratiquées avec une arrière-pensée offensive. Il fallait en effet savoir quelle serait à Paris et à Londres l'évolution d'un ensemencement microbien. Les réactions bactériennes dans les milieux visés sont importantes à connaître. Sans doute ce *micrococcus prodigiosus* est par lui-même inoffensif, mais son comportement au cœur de la France et de l'Angleterre, dans des conditions qui seraient celles de la guerre, donne l'indication de ce qu'il faudrait probablement attendre d'autres microbes qui, eux, seraient virulents. L'audace de ces expériences met à nu des intentions agressives troublantes.

Si les Allemands méthodiques emploient leur divination des sciences de laboratoire à cultiver des microbes en vue de la guerre, nul ne sait à quel microbe évolué ils peuvent aboutir : un *micrococcus supervirulens* ou un *micrococcus superkolossal*, si cette dernière expression pouvait cadrer avec un microbe! Et ils auront le vaccin avant nous, car ils garderont le secret de la découverte ; en temps de paix, un savant qui découvre un microbe se hâte de publier ses travaux afin d'asseoir sa gloire sur la priorité de sa découverte ; en temps de guerre, cette gloire individuelle s'effacera devant l'orgueil collectif de la victoire poursuivie et le secret sera gardé. Alors ce sera l'effet de surprise obtenu, avec tout le choc moral que peut produire un autre mal répandant la terreur parce que mystérieux. N'oublions pas qu'un Allemand a écrit : « Sera victorieuse la nation qui aura su trouver le bacille le plus virulent et le vaccin le plus efficace pour s'en défendre. »

Restons sur nos gardes. Il est certes décevant, il est irritant, il est monstrueux de penser que Pasteur, le génial,

l'immortel Pasteur a conçu pour le bien de l'humanité ses merveilleuses découvertes, et qu'après ce grand Français, génie du bien, un ennemi, génie du mal, peut tirer parti de ces découvertes pour forger l'arme la plus lâche et la plus perfide qui puisse exister. A l'Orient comme à l'Occident, de l'autre côté du Rhin comme de l'autre côté de l'Atlantique et du Pacifique, partout dans le vaste monde ces forces obscures du mal cherchent à utiliser, pour des fins cruellement détestables de guerre, l'œuvre de splendide humanité de notre grand Pasteur. Mais à quoi bon s'irriter? Le dernier mot de la philosophie est de comprendre et de ne pas s'indigner. Comprendre, c'est espérer, certes, que l'appel aux hommes de bonne volonté sera entendu : mais comprendre, c'est aussi, suivant le mot de Vauvenargues, « tout attendre et tout craindre et du temps et des hommes ». Il faut surveiller les laboratoires de nos ennemis. Il faut encourager et rendre plus puissants nos propres laboratoires. Il faut savoir qu'une arme nouvelle existe vraiment, sans puissance aujourd'hui bien établie, mais demain peut-être redoutable. L'*ultima ratio regum* ne s'inscrivait jadis que sur la gueule des canons; il s'est inscrit sur les mitrailleuses et sur l'aile des avions; il s'est inscrit sur le fronton des usines de chimie et il s'inscrit sur celui des usines d'électricité. Demain peut-être il faudra l'inscrire aussi sur le fronton des laboratoires.

Certains esprits sceptiques affirment qu'il ne s'agit là que d'une vue de l'esprit. Mais Montaigne aussi, on s'en souvient, écrivait en son temps : « Les armes à feu sont de si peu d'effet, sauf l'étonnement des oreilles, qu'on en quittera l'usage. » Qu'aurait dit Michel de Montaigne s'il avait pu revenir en l'an de grâce 1918 dans la bonne ville de Paris, au moment des tirs de la Bertha? Il aurait sans doute ressenti plus qu'un étonnement d'oreilles. Ne nous laissons pas endormir sur le mol oreiller du doute. Soyons vigilants, constamment l'œil au guet. Souvenons-nous du proverbe américain si expressif : « Si tu t'endors le soir en considérant qu'une affaire difficile est impossible, tu seras réveillé pendant la nuit par le bruit que fait ton voisin en train de réaliser cette affaire. »

MÉDECIN GÉNÉRAL ROMIEU.

VISITES AUX MUSÉES DE PROVINCE

LE MUSÉE DE NIMES

I

Il y a trois musées à Nîmes : les bronzes et médailles à la Maison Carrée, le musée lapidaire dans le cloître des Jésuites, et le musée des Beaux-Arts derrière la préfecture, sans compter le musée du Vieux Nîmes, le musée du tissu, de la cretonne, du cachemire, de la vieille industrie, installé près de la cathédrale, dans le ci-devant archevêché.

Quatre musées, c'est beaucoup pour une seule ville. Ils se nuisent les uns aux autres. Louis Gonse, dans ses *Musées de France*, ne mentionne pas celui de Nîmes. Nîmes a ses arènes, sa tour Magne, sa porte d'Auguste, son temple de Diane, son incomparable nymphée des jardins de la Fontaine, dans un amphithéâtre de caprice et de verdure, qui forme aux yeux du spectateur le plus beau des Hubert Robert, Nîmes a le pont du Gard, qui est un dieu dans le paysage.

Nîmes a quatre musées, c'est-à-dire qu'elle n'en a pas : elle n'en a que les éléments. J'ai entendu parler d'un projet, qui dort quelque part depuis cinquante ans, et qui consisterait à réunir les trois musées municipaux, celui de la Maison Carrée, le musée lapidaire et le musée des Beaux-Arts (en exceptant celui du Vieux Nîmes) dans l'ancien hôpital, aujour-

(1) Voyez la *Revue* des 1er mars, 1er et 15 avril.

d'hui le Lycée. Le Lycée serait supprimé ou rebâti ailleurs (1). C'est dire la force d'inertie que devra rencontrer, avant qu'il s'exécute, le projet dont je parle. Pourtant, Arles donne l'exemple : ce qui se peut à Arles serait-il impossible à Nîmes?

LA MOSAIQUE DES NOCES D'ADMÈTE

Le musée de la Maison Carrée occupe depuis 1826, dans la *cella* du temple, la place d'une ancienne chapelle d'Augustins. On lui donna le nom de la duchesse d'Angoulême, Marie-Thérèse, héroïne de la société légitimiste. L'emplacement était mal choisi. Mérimée protesta. Au bout de cinquante ans, on se rendit à ses observations. Les tableaux furent retirés, mais l'intérieur du monument demeure encombré de sculptures et de pitoyables vitrines.

Du reste, j'ai tort d'écrire qu'on écouta dans cette occasion les avis de Mérimée : ce genre de raisons, les conseils d'un critique de Paris, compte fort peu en province. Mais la ville venait d'hériter d'une collection nouvelle. Cette fois, il fallut céder à la force des choses. Le local de la Maison Carrée devenait décidément insuffisant. On résolut de construire. On fit choix d'un terrain dans les nouveaux quartiers, non loin des avenues qui rejoignent les Arènes à la gare du chemin de fer. Le nouveau musée, pavillon assez élégant, peut-être un peu trop décoré, ouvrage de Max Raphel, dans le goût de l'exposition de 1878, porte tous les caractères du Consulat de Jules Grévy et des débuts athéniens de la Troisième République.

Nîmes avait alors tous les bonheurs. On venait d'exhumer en 1873 l'aimable Vénus de la rue Pavée, qui ne vaut pas sa voisine d'Arles, mais qui a sur celle-ci l'avantage de rester chez elle et de continuer à sourire aux arrière-neveux des

(1) « Au mois de février en 1875, MM. Boucoiran, directeur de notre école de dessin, et Laurent, adjoint au maire, s'étaient rendu à Aix pour prendre possession d'une importante collection artistique (la collection Gower). C'était un accroissement considérable pour notre musée et les conditions du legs imposaient d'ailleurs la création d'une salle spéciale. C'est alors qu'on décida de faire de l'ancien Hôpital général un palais des Beaux-Arts, *qui abriterait toutes nos richesses artistiques, scientifiques et archéologiques*. Mais en attendant que le monument projeté fût prêt à recevoir des collections précieuses, la chapelle de l'Hôpital général fut affectée à la galerie Gower. Ensuite le projet fut transformé et l'Hôpital général devint le lycée actuel (Adolphe Pieyre, *Histoire de Nîmes*, 1887, t. III. Renseignement communiqué par M. Gouron, archiviste du Gard).

Nîmois qui l'adorèrent. Le même hasard faisait découvrir coup sur coup, en 1883 et 1884, dans ce sol si riche en trésors, deux mosaïques considérables, restes d'une villa disparue. L'une d'elles, représentant le *Mariage d'Admète*, est, je crois, la plus grande qui se soit retrouvée en Gaule : ses dimensions égalent au moins celles de la magnifique mosaïque de Lillebonne, conservée au musée de Rouen. Il est clair que le nouveau musée fut conçu pour servir de cadre à cette pièce capitale. Un grand hall en forme le centre, autour duquel se développent deux étages de galeries : c'est la disposition du *patio* espagnol, de l'*atrium* antique. La mosaïque d'Admète, étendue là comme un tapis, y occupe à peu près la place qu'elle devait remplir dans la maison qu'elle décorait. Le visiteur croit entrer dans une villa patricienne, un peu « Second Empire » sans doute, comme la villa pompéienne du prince Napoléon, mais à Nîmes cette disposition est heureuse et nous place à propos dans l'heureuse atmosphère et le décor de l'humanisme.

Le tableau des *Noces d'Admète* n'occupe que la partie centrale de la mosaïque. Le prince thessalien s'avance sur un char attelé d'un lion et d'un sanglier; debout près de son père, la fille de Pélias, demi-nue, sourit à l'étranger : la vierge redoute peu ce dompteur d'animaux sauvages. Sa grâce est la plus forte : désarmée, elle désarme le farouche chasseur. C'est une gracieuse variante du conte de la Belle et la Bête. La composition est fort belle, et digne des meilleures de la villa d'Hadrien.

Le reste du tapis est formé par une bordure assez étrange, composée de caissons ou de compartiments qui présentent eux-mêmes les motifs les plus disparates : figures géométriques, prismes, hélices, rosaces, rinceaux, fleurs, animaux, jusqu'à un escargot, tous les éléments du décor s'y trouvent rassemblés comme des carreaux de tapisserie cousus au petit bonheur, un habit d'arlequin fait de losanges tous dissemblables. On s'est demandé longtemps la raison d'un pareil caprice. Il semble qu'on se trouve en présence d'une carte d'échantillons, d'une sorte d'étalage-réclame, imaginé par un artiste désireux d'offrir au client des exemples de son savoir-faire et un choix d'ornements et de patrons différents. C'est l'explication la plus vraisemblable de ce bizarre chef-d'œuvre

On se figure la scène : le marchand obséquieux s'inclinant avec force saluts au seuil de la boutique, l'esclave qui apporte une tasse d'eau parfumée, et la jolie cliente, Tullia ou Julia, se promenant nonchalamment sur le carrelage composite, comme on jouerait à la marelle, désignant du doigt les sujets qui lui plaisent, se ravisant, débattant les prix, toujours suivie par le patron, tandis qu'un commis, derrière eux, prend note de la commande. On ne pouvait trouver mieux, pour entrer au musée de Nîmes, que ce joli tableau de Pétrone ou d'Apulée.

MUSÉE MARIE-THÉRÈSE

Je dois dire qu'il n'est pas aisé de se reconnaître au musée de Nîmes. Le catalogue date de 1860 et est épuisé depuis trente ans. Les gardiens en possèdent un exemplaire en loques, à force de passer de main en main, et qui comprend une bonne moitié de pages manuscrites, épinglées aux feuillets du livre, pour compléter tant bien que mal le premier inventaire ; ils ont la complaisance de prêter cette guenille au curieux qui la leur demande pour la visite. Peut-être serait-il temps aujourd'hui de faire une nouvelle édition critique du catalogue. Les notes de touriste qui vont suivre n'ont nullement la prétention de remplacer ce travail.

Pour trouver le fil d'Ariane, j'ai eu la curiosité de feuilleter aux Archives du Gard la mince nomenclature du musée Marie-Thérèse, premier fonds du musée actuel des Beaux-Arts. Cette liste comprend environ cent cinquante morceaux, sans indication d'origine, empruntés aux diverses écoles d'Italie et à l'École française. En 1826, le goût régnant dans les provinces est encore tout classique. Il devait rester dans les dépôts d'ouvrages confisqués par la Révolution et dans les restes du butin des armées de l'Empire, une quantité de tableaux dont on ne savait que faire ; la monarchie distribuait de son mieux ces trésors. C'était une façon de liquider le passé. C'est ainsi qu'on rencontre à Nîmes plusieurs bons tableaux de Michel Corneille, de Simon Vouet et de Laurent La Hyre, enlevés à des églises parisiennes supprimées, ainsi qu'une fort belle *Immaculée Conception*, de Parrocel, d'un goût tout espagnol, et qui doit venir de quelque couvent de la région de Marseille.

Il serait aisé de citer dans ce lot de dépaysées plus d'une toile charmante, un *Saint Jean*, de Le Brun, petit tableau d'oratoire d'une tonalité vieux rose, et d'un sentiment qu'on n'attend pas de ce peintre ordinairement moins délicat ; deux ou trois Guaspre vigoureux, et une demi-douzaine de portraits du grand siècle, qui tiendraient leur rang n'importe où : un *Turenne* ascétique, d'une main inconnue, un *Berwick* épanoui, un *Villars* de Largillière, et une tête sans nom, de Mignard, évidemment un partisan, une de ces mines de sac et de corde, une de ces gueules noires de Saint-Simon, qui font bien voir que la finance n'est pas d'aujourd'hui une caverne. Enfin, deux portraits magnifiques et tout à fait inattendus, de Carle van Loo et de sa mère, deux portraits sérieux et tendres, dans une gamme de noirs veloutés, d'une dignité, d'une honnêteté, d'une noblesse intime et bourgeoise, assez édifiante en ce siècle des grâces, et du moins consciencieux des maîtres de ce siècle.

Encore une surprise, par exemple, c'est une grande étude, attribuée à J.-F. de Troy, une figure de moissonneuse endormie, une sieste dans les blés, une espèce de Ruth paysanne, rousse et blanche, dans les tons de la robe d'une vache, étalée, la gorge au soleil, un bras sous la tête, répandue comme une jatte de lait et de sommeil, sous un ciel bleu et blanc, un ciel de Tiepolo. Ce morceau triomphant n'étonne pas, à vrai dire, de la part du peintre puissant de la *Peste de Marseille* ; mais il court tant de lieux communs sur l'art de la Régence, qu'on reste ébahi et charmé de rencontrer, en ce temps de pastorales galantes, une page de Rubens ou de Courbet.

Je note pour mémoire un charmant Vernet et deux petits Boucher médiocres, ainsi qu'un délicieux Prud'hon, aussi séduisant que son nom, la *Séduction*, par malheur en fort mauvais état et qui aurait besoin des soins les plus urgents. La scène de *Comédie italienne*, attribuée à l'école de Watteau, est plutôt une toile vénitienne, et assez secondaire, d'un sous-imitateur de Longhi. Mais je terminerai ce chapitre des trouvailles par deux œuvres exceptionnelles : une tête de jeune fille, esquisse ou fragment détaché de quelque tableau perdu, une tête de blonde, transparente comme un grain d'ambre et souriante dans le demi-jour, avec quelque chose de corré-

gien et cette expression de bonheur qu'ont les anges de Goya à la voûte de S. Antonio de la Florida. L'autre tableau est un portrait de l'école de David, le portrait en pied d'un maître d'armes : debout, la tête carrée, en maillot blanc et plastron blanc, le poing sur la hanche, la droite appuyée sur la coquille du fleuret, la silhouette se campe avec une fierté où la coupe stylisée du costume, la bourre de crin des gants d'escrime rappellent les déformations cubistes d'un Picasso, et où la tenue évoque l'aplomb d'un Piero della Francesca. Ce tableau prestigieux a été retrouvé voilà deux ou trois ans dans le grenier du musée. On ignore d'où il vient. Il est signé du nom de Léonard Gillet et daté de 1799. Le nom de Gillet est celui de sculpteurs connus, mais il manque dans tous les dictionnaires de peintres et je ne le trouve pas dans les registres de l'école des Beaux-Arts. Cela n'empêche pas le tableau d'être un chef-d'œuvre. Il faut s'y résigner, les visites aux musées de province posent plus d'une question sans réponse. Une partie de leur charme n'est-elle pas de nous proposer des énigmes ?

Du reste, dans ce musée de 1826, c'est l'Italie, il va sans dire, qui chante le grand air : non l'Italie de l'âge d'or, déjà réservée depuis longtemps aux seules collections royales, mais les Romains, les Bolonais, les virtuoses légèrement décadents, qu'on adorait au temps de Stendhal et de la *Peinture en Italie*. Je confesse un goût qui me fera du tort pour cet art sensuel, mais passionné et suprêmement intelligent, et pour ce genre de peinture qui enchantait l'auteur de la *Chartreuse de Parme*. Je ne sais qui s'est chargé du choix pour le musée de Nîmes, mais il est clair qu'il voulait gâter les Nîmois. C'est d'abord une *Suzanne* de Bassan, un petit tableau de crépuscule sourd, sentant la chair, l'alcôve et le guet-apens, avec deux notes exaspérées de pourpre et d'émeraude, d'orage et de désir (les manteaux des vieillards) et déjà cette manière de rendre la couleur expressive, qui fait comprendre ce que doit à un tel maître un Greco. Et puis, c'est la lignée des peintres du *seicento*, les Guide, les Carrache, les Vanni, les Élisabeth Sirani, avec leurs figures équivoques, leurs apparitions poétiques sur fond d'ombre, leurs allégories énigmatiques, qui dégagent un obsédant pouvoir de rêverie.

Parmi les œuvres de ces princes de la Rome baroque, il faut mettre deux toiles hors de pair. L'*Enlèvement de Déjanire*

est une des œuvres supérieures de Luca Giordano, un de ces grands corps de femmes nues, un peu lourds, mais qui valent par l'arabesque et la tache décorative, un grand geste d'effroi et de ravissement qui balafre obliquement la toile, et où l'on sent que l'auteur s'est moins soucié de la pureté du détail, que de faire voir qu'il pense *da grande* (1). La *Mort de Didon* de Guerchin, réplique de l'original de la Galerie Sciarra, fait pendant à cette toile superbe. Entourée de ses femmes et de ses gardes en costumes de pages de Caravage, la veuve de Sichée expire : dans un luxe massif et un lingot de royaux atours, en grand décolleté de cour, coiffée de la tiare de Sémiramis, elle tombe, la gorge percée, comme roule l'astre du jour.

J'aime ce style de grand Opéra, cet art monumental, cette reine écroulée, ce tas d'or, cette poitrine opulente et navrée qui roucoule, cette magnifique boîte à vocalises et à roulades : elle expire et chante comme Isolde. C'est le chant du cygne, c'est l'ivresse, c'est l'extase de l'amour et de la mort. Autour d'elle, se masse un double chœur de suivantes et de jeunes gens, rangés comme à l'église à droite et à gauche du tableau : ces femmes empressées, ces rôles si bien distribués, à celle-ci les larmes, à cette autre les gestes, cette *vocératrice* en rouge qui insulte les dieux, cette pantomime éloquente, surtout le groupe inutile des officiers qui assistent d'un air tranquille à la scène du martyre, sans rien faire que d'y apporter leurs panaches et leur sérieux, traduisant leurs pensées comme en présence d'un mystère par des silences et des regards ; un vieux blanchi sous le harnais contemple le sacrifice de la femme mourante, un éphèbe giorgionesque suit d'un œil d'envie et de reproche, au bout de l'horizon, le voile d'Énée qui s'enfuit. Admirable cinquième acte! Il y a du drame et de l'équilibre, de l'émotion et de la pompe, quelque chose de nuptial et de funèbre, de la tragédie et du lyrisme; et comme on représente l'âme envolée sous la forme d'en enfant, l'Amour quitte la terre en deuil et remonte avec des cris dans le ciel trouble.

Dire que nous nous sommes privés si longtemps du plaisir de jouir de ces œuvres fameuses, comme il nous était défendu

(1) En réalité, ce tableau n'est entré au musée qu'en 1875; par un don du colonel Baclier.

de prêter l'oreille à Bellini ou à Donizetti! Cruautés du snobisme! Et c'est ce qui faisait répéter qu'il n'y a rien au musée de Nîmes, quand on y trouve des chefs-d'œuvre du *bel canto*, tels que cette *Didon* et cette *Déjanire*.

Rien ne serait plus aisé au contraire que de constituer à Nîmes une salle, qui serait unique en France, de ces grands maîtres italiens, où brillerait sur un chevalet un ravissant tableau de *Tobie et l'ange*, un peu perdu parmi de médiocres toiles modernes, mais où un regard exercé ne peut manquer de reconnaître le romanesque et le caprice, l'air de conte, la magie de l'aimable Domenico Feti.

UN TABLEAU ROMANTIQUE

Cependant, les événements politiques se précipitaient. Charles X était en fuite, et le Midi s'agitait à l'approche de la duchesse de Berry, débarquée à Bordeaux pour tenter de soulever les provinces et de recommencer la Vendée dans la Gironde et la Provence. Déjà la nièce de Louis XVI avait passé à Nîmes en se rendant à la frontière d'Espagne. Une brillante copie du portrait de Sir Thomas Lawrence nous montre la royale amazone en corsage de taffetas blanc, couleur du fanion d'Henri IV; sa tête chevaline et empanachée de plumes de catafalque atteste le ciel comme l'héroïne d'une romance troubadour. Touchée des ovations de ses peuples, l'auguste voyageuse avait promis à ses fidèles Nîmois un tableau pour leur musée: le cadeau n'arriva qu'après la chute des Bourbons. C'était le *Cromwell* de Paul Delaroche.

Madame était loin de se douter que Cromwell avait depuis longtemps pris les devants en Languedoc. Une des pièces les plus curieuses du médaillier de Nîmes est une livre sterling à l'effigie du Protecteur. Le rusé compère est surpris là, la main dans le sac: tandis que Louis XIV finançait le retour des Stuarts, le maître du Royaume-Uni lui suscitait des embarras sur ses derrières, en subventionnant le soulèvement des Camisards. Ce mouvement tournant, qui consiste à prendre Paris à revers, en partant des Cévennes ou de la Garonne, est classique depuis la guerre de Cent ans. Madame répétait pour la cause du trône et de l'autel le coup du grand ennemi des trônes et des autels. Le *Cromwell* de Delaroche devait jouer son petit

rôle de manifeste légitimiste et rallier les bons royalistes contre les hommes de Juillet, Bourbons contre Orléans.

Le tableau fut le « clou » du salon de 1831. Il inaugure la série de ces sujets empruntés à l'histoire d'Angleterre, comme *les Enfants d'Édouard*, la *Mort de Jane Grey* ou de *Marie Stuart*, dont on s'expliquerait mal la popularité, sans les allusions qu'ils présentent aux événements contemporains ou aux souvenirs de la Terreur. Les prisonniers de la tour de Londres faisaient penser aux captifs de la tour du Temple, l'échafaud d'une reine à un autre échafaud : le public entendait à demi-mot. C'est ce qui fait comprendre la vogue de ce genre de sujets : c'était de l'actualité camouflée. Le nom de Bonaparte était proscrit. Personne n'eût osé écrire celui de Robespierre. La censure caviardait les vingt-cinq ans d'histoire entre Jemmapes et Waterloo. Alors, après Villemain, Hugo écrivait son *Cromwell*, Balzac en barbouillait un autre. Vigny esquissait le sien dans un chapitre de *Cinq-Mars*. C'est à qui fera la psychologie du régicide ou de l'usurpateur. C'était, sous des noms de Stuarts ou de Têtes-Rondes, la philosophie des chutes de trônes, l'école des révolutions. Longtemps, en écrivant Cromwell, on avait lu Napoléon. A partir de 1830, chacun comprit que le même nom était mis là pour Louis-Philippe, espoir des « bleus » et bête noire des « blancs ».

Le peintre choisit le moment où le dictateur, après l'exécution de Charles, soulève le couvercle de la bière où le bourreau vient de jeter les tronçons de la victime, et contemple ce qu'il reste d'un roi. Ce tête-à-tête causa une sensation profonde: tout le monde reconnut le fils d'Égalité, le vainqueur de Juillet en train de mesurer les siècles de la monarchie qu'il venait de mettre au tombeau. Le thème avait beau n'être pas très pittoresque, — « Après tout, ce n'est jamais qu'une boîte à violon et une paire de bottes », écrivait cette méchante langue de Gustave Planche, — le tableau fut porté aux nues. L'auteur pour ses débuts se vit d'emblée mis au rang de favori par l'opinion, dont il flattait les goûts raisonnables, mitigés de curiosités romantiques. Delacroix ressentit le coup ; le fils du jacobin avait cru pouvoir libérer ses sentiments républicains, et venait d'exposer sa splendide *Barricade* et la double esquisse de *Mirabeau* et de *Boissy d'Anglas*, mais ces tableaux faisaient scandale et ne savaient qu'exciter la

rumeur du public ; outré de dépit, il éprouva le besoin de décharger sa bile et de refaire, dans une aquarelle rageuse de la collection Paul Huet, le tableau de son heureux rival.

A la vérité, je ne sais trop d'où celui-ci a tiré l'anecdote qui fait le sujet de son ouvrage ; aucun biographe de Comwell n'en parle. Je ne la trouve même pas dans Voltaire, qui est si souvent à la source de ces commérages et de ces historiettes piquantes et falsifiées.

On prête seulement au vainqueur, en parlant de sa victime, ce mot de soldat : « Si ce n'eût été lui, c'était moi », ce qui est une façon de dire : à la guerre, comme à la guerre, et c'est à peu près tout ce que dira un militaire, dans les mêmes circonstances, en guise d'oraison funèbre. Mais Delaroche avait un goût de mélo pour les confrontations, comme celle d'Henri III dans la scène de l'*Assassinat du duc de Guise*. Au reste il ne manque pas d'histoires de saisissements en présence d'un cercueil, et du cercueil d'une bien-aimée, avec détails macabres, comme celui de la tête coupée parce que le menuisier avait mal pris ses mesures ; ces scènes se rencontrent souvent dans les vies de saints, comme celle de Rancé ou de saint François de Borgia, et, quoi qu'il en soit de ces récits, le cercueil lui-même est un thème assez connu de la peinture mystique, depuis la fresque de Pise jusqu'au Valdès Léal de la Charité de Séville, ce caveau où pourrissent des rois et des évêques. On voit à quel degré d'insignifiance et de platitude, à quelle philosophie de sujet de pendule, l'esprit d'un Delaroche réduit cette rude éloquence de sermon sur la mort.

Le tableau, sans être bon, n'est pourtant pas le plus mauvais qu'on ait de sa façon. Il a cette couleur terne qu'on prenait pour de la gravité ; l'austérité passe aisément pour un signe de la « pensée », tandis que le costume, les bottes, la casaque de cuir, ce vestiaire de Mélingue ou de Frédérick Lemaître, amusaient les badauds : il y en avait pour tous les goûts. C'est le tableau « français moyen », « juste milieu » par excellence. En tout cas, et c'est là son plus grand intérêt, il marque une date : celle de l'avènement de ces vignettes agrandies, de cette histoire en images, qui allait sévir cinquante ans et mettre le romantisme à la portée des philistins, et aussi le souvenir d'une fièvre française, adroitement exploitée par un garçon opportuniste pour le succès de sa

carrière. Et après tout, n'a-t-on pas dit du comte de Chambord, fils de la prisonnière de Blaye, donatrice du tableau, que sa vie était celle du dernier romantique? C'est peut-être sous cette forme de nostalgie à la Walter Scott, que la plupart des esprits sont sensibles au regret et à la poésie.

HISTOIRE D'UNE COLLECTION ET D'UN COLLECTIONNEUR

Le premier étage du musée est occupé aux trois quarts par une collection toute différente du fonds Marie-Thérèse : trois ou quatre cents tableaux flamands, hollandais, italiens, allemands, rarement bons, la plupart médiocres, quelques-uns fort curieux, tous de dimensions modestes, et qui annoncent un choix fait par un particulier. On lit sur la porte : salles Gower.

J'ai longtemps cherché à me renseigner sur ce personnage inconnu et à nom étranger. Au milieu de la galerie, un petit portrait, le seul tableau moderne de la collection, et qui pourrait être de Boilly, montre une figure anguleuse et triste de vieux monsieur rasé, aux environs de la cinquantaine, en redingote de couleur chaudron, gilet beige, le col serré par la cravate noire de Macaulay et de Guizot : visage en lame de couteau de célibataire morose et de maniaque solitaire, d'homme à *dadas*, mais l'œil fixe, comme celui qui se livre en secret et méthodiquement à la passion de boire. Bref, un type de vieux garçon à folie froide et inoffensive comme il y en a dans les romans de Thackeray. Le costume indique la date de 1840 à 1850. Tel était le seul document dont on disposât au musée. Le conservateur ne sait rien ou préfère ne rien dire. Par quel jeu de circonstances ou d'humeur l'excentrique *gentleman* s'était-il fixé en Languedoc ? Où avait-il formé son extraordinaire collection? A quelle époque était-elle entrée au musée? Il y avait là un petit mystère qui m'intriguait. Finalement, le plus vieux gardien de la maison me raconta une histoire, une histoire de femme, bien entendu, dont l'auteur des *Mémoires d'un touriste* n'eût pas manqué de faire une anecdote ; M. Beauquier, le conservateur du musée du Vieux Nimes, en sait sans doute davantage, mais il ne m'a pas fait ses confidences. Voici ce que j'ai appris par une note de Charles Yriarte, dans un article de la *Gazette des Beaux-*

Arts de 1884, sur un tableau de la collection. Son témoignage confirme le récit de mon gardien.

Vers le milieu du dernier siècle, Robert Gower, Esq., sujet britannique, natif de Liverpool, vivait à Marseille, directeur de l'agence Robert Gower, Erskine and C°, agence qui lui a survécu longtemps sous le seul nom d'Erskine, et qui existe encore entre les mains de son gendre et successeur, M. Georges Brenier, ancien président de la Chambre de commerce (1). Retiré des affaires, M. Gower s'était fixé aux environs d'Aix-en-Provence, où il avait acquis le beau château de Repentance. C'est là qu'il mourut, âgé de soixante-seize ans, en 1866, en léguant ses collections, sous certaines réserves, à sa ville natale ; il désignait, à son défaut, cinq autres villes d'Angleterre, et en seconde ligne cinq villes françaises, à commencer par Nîmes: les autres favorites étaient, par ordre de préférence, Dijon, Bordeaux, Aix et Marseille, toutes villes charmantes, célèbres par leurs élégances du XVIII[e] siècle. Toutefois, le testament instituait une usufruitière, M[me] veuve Sibourg, née Sensebruner, devenue bientôt après M[me] de Saint-Pons. Aucune des villes désignées n'ayant accepté les réserves, Nîmes réclama l'héritage; la famille plaida. Enfin, après production successive de *sept* testaments différents, le procès se termina à l'avantage de M[me] de Saint-Pons, laquelle, par un acte du 23 janvier 1875, renonça à son usufruit en faveur de la ville de Nîmes, moyennant une indemnité de 15000 francs. La ville vota en outre une somme de 35000 francs, pour acquitter les droits de succession et pour le transport des tableaux.

« Grâce à M. Herrente, avoué, à M. Meilhac de Fougerolles et à M. Erskine (je ne résiste pas au plaisir de copier ces noms balzaciens), nous sommes arrivés, ajoute Yriarte, à cette conclusion : M. Gower, amateur plus passionné que clairvoyant, a dépensé en achats d'œuvres d'art plus de 600000 francs

(1) Le lecteur me saura gré d'ajouter quelques détails, que je dois à l'obligeance de M. Isnard, le très savant conservateur des Archives municipales de Marseille.

Robert Gower est né à Pilgerran, près Cadigan, dans le pays de Galles, le 12 octobre 1791. Il était l'avant-dernier des six enfants de James Gower et d'Élisabeth Spragg ; il entra en association à l'âge de trente ans, en 1821, dans la maison Gil (aujourd'hui Erskine), fondée en 1814, agence maritime, correspondante de la célèbre compagnie, la Peninsular. Son associé s'appelait Westzynthius. Gower demeura seul chef de la maison en 1826, et en conserva le gouvernement pendant quarante ans.

(cinq à six millions d'aujourd'hui), dont il reste trace sur les livres de sa maison ». Car ce bonhomme ponctuel avait la conscience de tenir rigoureusement les comptes de ses fantaisies : il était prodigue avec ordre. Ce qui achève d'édifier, c'est que la collection, payée par lui 600 000 francs, fut estimée 113 935 francs, au moment de sa succession, par le commissaire-priseur ; c'était encore le double du prix auquel l'estimait l'expert de Liverpool, lequel déclarait qu'elle en valait tout au plus 50 000. C'est un marchand de curiosités de Marseille, Louis Valli, apparemment d'origine grecque, et commerçant en objets orientaux, dont la boutique était située rue Paradis, qui avait fourni à Gower la plupart de ses chefs-d'œuvre : le chimérique Anglais était son client ordinaire. Pour le rusé compère, un individu à marotte était une proie précieuse, à ne pas laisser échapper. Quand on mesure l'énorme écart entre les prix que payait Gower, et les rabais de l'estimation, on devine que la différence n'était pas perdue pour tout le monde. On pense bien le jeu que jouait l'antiquaire ; la légende locale ajoute que l'amie du vieux garçon était de mèche avec le Grec, et se chargeait de le faire marcher : les deux complices faisaient la paire et s'entendaient comme larrons sur le dos du crédule Angliche. L'agent d'affaires était tombé entre de bonnes mains. Cette Rabouilleuse marseillaise, promue châtelaine de Repentance, était une maîtresse femme. Entre ce coquin et cette coquine ligués pour la plumer, la dupe de cette comédie provinciale et domestique finit par attirer la sympathie : le détail des sept testaments montre la rapacité du couple. On dirait d'une fable inventée pour faire voir ce que l'amour de l'art, non moins aveugle que l'autre amour, coûte aux vieillards.

Peu de temps avant sa fin, l'infortuné eut l'occasion de mesurer la mystification dont il avait été la confiante victime. C'était en 1861, peu après la fameuse exposition des *Trésors d'art* conservés dans les collections d'Angleterre, et qui fit courir toute la gent curieuse à Manchester ; Marseille voulut faire voir qu'elle ne le cédait à aucune ville anglaise, et organisa à son tour une exposition des Trésors d'art de la Provence ; on peut même soupçonner que l'idée de ce concours de beauté sortit de la cervelle de Gower, car quel est le Provençal qui se fût ému d'une chose qui se passait à quatre cents

lieues au nord d'Avignon? En tout cas, c'était le moment de confondre les railleurs et de fermer la bouche aux sceptiques, en sortant d'un seul coup tout ce que le Gallois avait accumulé dans son intérieur, tout ce que son flair et son bonheur lui avaient permis de déterrer de merveilles méconnues dans le magasin de l'antiquaire et de rendre jaloux ses rivaux, à la façon du roi Candaule, en étalant à leurs regards les chefs-d'œuvre ignorés dont la possession faisait sa joie secrète.

Ce fut une douce gaieté, dont Marseille se souvient encore, quand on vit s'aligner sur la cimaise de l'Exposition les trésors de M. Gower. Ce n'étaient que Rembrandt, Dürer, Raphaël, Léonard, les plus grands noms de la peinture, tous les *as* de toutes les écoles; mais par quelle malechance ces étiquettes glorieuses se lisaient-elles sur les cadres de toiles de troisième ordre; on eût dit que ces maîtres s'étaient donné le mot pour ne paraître qu'en travestis, comme des princes déguisés en laquais ou plutôt des marauds essayant de se faire prendre pour leur maître. Il fallait en rabattre! Dans l'agréable livre de Marius Chaumelin, consacré à la revue critique de l'exposition, et qui malmène sans complaisance ce faux Gotha du génie, le nom du pauvre Gower est étrillé presque à chaque page; c'est lui qui « écope » le plus et se tire le moins bien de l'épreuve. C'était la fin de ses mirages. Il avait cru trouver, et il n'avait fait que rêver les yeux ouverts. On veut croire pourtant que les doutes de l'impitoyable critique n'entamèrent pas la foi de ce dormeur debout, et qu'il mourut persuadé du désintéressement de la veuve Sibourg, et convaincu que c'était lui qui avait roulé l'antiquaire, en lui achetant des toiles obscures qui, une fois chez lui, se transformaient en Raphaëls. C'est peut-être la seule façon de faire de bonnes affaires; l'unique possession assurée est celle de l'image qui cause votre bonheur.

Tel était l'héritage imprévu dont le hasard enrichissait Nîmes, et pour lequel, après la découverte également providentielle de la mosaïque d'Admète, le Conseil de la ville résolut de se mettre en frais et de bâtir le nouveau musée. Peut-être se figurait-il se placer par là sur le même rang avec ceux d'Aix et de Montpellier. Il en demeure bien loin. Ce n'est pas qu'on ne trouve dans le fatras brocanté à Gower par Valli un petit nombre d'œuvres excellentes : parmi les

Hollandais, un très joli Jan Steen, peut-être un petit Pieter de Hooch, un beau paysage de Roghman et une *Marine* de Kessel, qui fait penser à Ruysdaël. Les Flamands ne sont pas moins bien représentés, Van Dyck par une réplique d'un portrait célèbre du musée d'Anvers, Rubens par de bonnes copies des fougueuses *Bacchanales* de la Torre de la Parada, et dont les originaux sont la gloire du Prado.

Mais le dieu lui-même est présent. Il y a de lui une étude de la tête d'un de ses enfants, enlevée avec le même élan que la sublime ébauche du Louvre, le *Portrait d'Hélène Fourment*, et un second petit tableau peut-être plus miraculeux encore : une esquisse dont le sujet n'est rien, un cheval gris pommelé, qui piaffe tout sellé dans la cour, un page, deux lévriers, une de ces scènes familières qui se passaient tous les jours chez le peintre à l'heure de la promenade, et auxquelles il suffit d'un regard du magicien, d'un coup de soleil, d'un instant d'allégresse, de deux perroquets et d'un paon perchés dans les feuillages, pour prêter à tout le spectacle un air de fête, de luxe, d'enchantement et de féerie.

Mais l'étrange bonhomme avait un faible pour un certain genre de peinture dont le goût commençait à se répandre de son temps : il faisait fi de l'école romaine, des Carrache et de leur séquelle, et de ce qu'on appelle les peintres académiques. Par delà ces éclectiques, tenus si longtemps par l'opinion pour les maîtres des maîtres, il entrevoyait vaguement des siècles de simplicité, un état de grâce de la peinture. Avait-il déjà lu Ruskin ? Avait-il appris quelque chose de Rossetti et de Madox Brown et des premiers efforts du pieux Cénacle des Pré-Raphaélites? En tout cas, il éprouvait les mêmes pressentiments... Je ne sais si l'homme d'affaires a jamais eu le loisir d'aller lui-même en Italie : de son temps, les gens de son état ne se déplaçaient guère; on ne prenait point de vacances. La vie se passait régulièrement entre la maison et le bureau. Mais sur le chemin se trouvait la boutique de la rue Paradis, toujours bien fournie d'occasions tentantes pour le cœur du rigide et sentimental *gentleman*; c'est là qu'il s'arrêtait tous les jours : c'était, dans cette vie monotone, la part qu'il accordait au désir, à l'imagination ; là, il satisfaisait son goût naissant pour la pureté des primitifs.

C'est dommage que l'antiquaire ne fût qu'un âne assez

rusé, plutôt qu'un connaisseur; on lui passerait d'être un fripon, s'il avait eu du goût : mais tout lui semblait assez bon pour gruger sa victime ; il ne prenait aucune peine, et se contentait de la première planche barbouillée qui lui tombait sous la main, ou que lui repassaient ses confrères d'Italie, sûr que son bagout ferait le reste. Quelle râfle on pouvait faire en 1850, d'un bout à l'autre de la péninsule! Il fallait vraiment le faire exprès, ou être doué d'un épiderme imperméable à la beauté, pour faire une chasse si misérable.

Après cela, il aurait fallu jouer de malheur si, sur deux cents tableaux du XVe et du XVIe siècle, il ne s'en trouvait pas une demi-douzaine d'intéressants. Je me bornerai à deux ou trois qui, sans être de grand mérite, ont leur petite célébrité. C'est du gibier d'érudit. Le premier est un *ex voto* à Sainte-Catherine de Sienne, exécuté pour un capitaine nommé J.-B. de Pusterla, et dont il est question dans toutes les biographies de Bernardino Luini. Ce gentilhomme commandait une compagnie des troupes de Maximilien Sforza; pendant une escarmouche, il tomba aux mains des Français. Dans cette extrémité, il fit un vœu à sainte Catherine; aussitôt, sans savoir comment, il se retrouva dans sa tente. Sans doute il ne l'avait jamais quittée, et avait pris un cauchemar pour la réalité. La sainte est représentée en habit de moniale, tenant dans la main droite son cœur pareil à une grenade, une colombe sur l'épaule ; dans le fond, une scène de combat rappelle les circonstances du vœu.

Le visage de la sainte, semblable à une amande dans ses voiles de nonne, conserve, quoique repeint, la grâce des figures de femmes de Luini : c'est le charme lisse et calme de la beauté lombarde, le galbe d'une ampoule d'albâtre, d'un flacon jamais respiré. Cette tête a sa légende : l'artiste y aurait peint les traits d'une bien-aimée perdue. A vingt ans, peignant les fresques de la Pelucca, près de Milan, le plus délicieux ouvrage de sa jeunesse, il s'éprit, dit-on, de la fille du maître du logis. Les parents s'opposèrent au mariage. La jeune fille prit le voile dans un couvent de Lugano. Désormais, toutes les femmes peintes par Luini eurent quelque chose d'elle. Cette historiette explique-t-elle le fait que toutes les créatures de l'artiste, comme celles de Corrège, se ressemblent? Luini est un de ces artistes qui naissent avec une certaine

idée préalable de la beauté, de ces artistes qui ont un « type ». J'imagine que le petit roman ci-dessus a été fabriqué au sujet du tableau dont je parle : aucun autre ne présente mieux les traits de la grâce luinesque. Le tableau de Nîmes n'est probablement qu'une réplique, mais c'est la seule qu'on connaisse, et on a plaisir à rencontrer, même sous cette forme inférieure, l'œuvre célèbre que les anciens guides appelaient la *Religieuse de Luino*.

Un second tableau non moins précieux est une copie ancienne d'un portrait qui porte le nom de Lucrèce Borgia. L'inscription est refaite, la date de 1530 est évidemment apocryphe : Lucrèce est morte en 1519. De tous les prétendus portraits où l'on a cru reconnaître cette fameuse princesse, celui-ci est pourtant le seul qui présente le caractère de l'authenticité, à l'exception d'une autre toile qui se trouvait, au temps d'Yriarte, chez un prélat de Ferrare, Mgr Antonelli : ce sont les seules images dont les traits s'accordent avec ceux des deux médailles anonymes, unique base assurée de l'iconographie. Le tableau de Nîmes est peut-être la réplique d'un original de Dosso Dossi, le peintre ordinaire de la cour de Ferrare. La célèbre duchesse, fille d'un père mal famé, et sœur d'un frère atroce, y apparaît bien différente du monstre imaginé par le drame romantique : une placide beauté, de trente ans, précocement épaissie, au front pur, aux sourcils rasés de Junon ou de Joconde un peu grasse, en matrone tranquille, inconsciente, absoute, irresponsable et innocente des combinaisons politiques auxquelles elle avait pu servir dans les desseins de sa famille. A cette heure, délivrée de cette horrible race, parée de velours, de mousselines et de bijoux, elle n'est plus, avec sa belle-sœur Isabelle d'Este, duchesse d'Urbin, que le modèle des élégances et des bonnes mœurs, en qui toute la Renaissance admire le miroir de l'honneur, de la vertu et de la pudicité. On excusera le conservateur de l'abbaye de Châalis s'il s'arrête sur ce portrait avec quelque complaisance : la mère du cardinal Hippolyte, qui fut abbé de la maison, est pour lui une espèce de parente éloignée, une sorte de belle-mère, et le tableau de Nîmes a un peu l'intérêt d'un portrait de famille.

Le dernier tableau dont je m'occuperai est d'un ordre assez différent : c'est une allégorie de la Calomnie. Tout le monde connaît le passage de Lucien, qui décrit un tableau d'Apelles,

qu'on montrait alors à Éphèse, et consacré à ce sujet. Ce texte avait été traduit vers le milieu du xv[e] siècle par le grand architecte Léon-Battista Alberti, dont le traité se trouvait dans tous les ateliers. C'est le seul tableau de l'Antiquité dont on eût à cette date la description complète. Pour un artiste de la Renaissance, ce devait être une sorte de devoir mystique, que de restituer un chef-d'œuvre de la Grèce. Cela devint un lieu commun, un sujet de concours entre les peintres de tous les pays : ainsi ils se mettaient à l'École d'Athènes.

Personne n'ignore la merveille de Botticelli des Offices, ni le dessin de Mantegna, au British Museum ; Dürer, Holbein, Rembrandt traitèrent tour à tour le thème. Il y a un dessin de Raphaël au Louvre. Forster a fait, il y a une quarantaine d'années, une étude savante de tous ces ouvrages. Le tableau de Nîmes y est l'objet d'une analyse particulière. L'auteur anonyme, qui pourrait être quelque *alunno* de la *bottega* d'Ercole di Roberti, s'inspire évidemment de la composition de Mantegna. On y retrouve les traits invariables fixés par le texte de Lucien : à gauche, le Roi aux oreilles d'âne, entouré de ses deux conseillères, l'Ignorance et la Méfiance ; devant lui, la Calomnie s'avance, précédée de l'Envie, et traînant un innocent par les cheveux au pied du trône. A l'extrême droite, la Vérité enveloppée de serpents (comme une figure célèbre du *Jugement dernier* de Michel-Ange) atteste en vain la justice des dieux. Tout ces traits sont donnés et appartiennent au programme. Où l'auteur ajoute de son crû, c'est dans le décor. La scène se passe dans un palais, dont le fond est occupé par une loggia où accède un double escalier ; dans les niches, deux statues rappellent celles de Rachel et de Lia au tombeau de Jules II. Mais au sommet des degrés se tient une déesse assise et demi-nue, aux gestes égarés, un bandeau sur les yeux : de ses mains tombent au hasard le bonheur et les revers.

A sa droite, une pluie de couronnes, de sceptres, de tiares, d'ornements; à sa gauche, une grêle de haches, de brodequins, de chevalets, d'instruments de torture. Le tableau de *la Calomnie* devient une allégorie des *Caprices de la Fortune*. Dans l'ombre de la loggia, par une fantaisie inexplicable et certainement pleine de secrets, une ménagerie d'animaux candides, des faons, des daims, des chèvres, des biches assez bizarrement juchées là, évoquent, j'imagine, la paix et le

bonheur des bêtes sauvages, qui vivent des dons de la nature, sans connaître l'ambition, l'injustice et la tyrannie. Des cartouches portant de belles inscriptions disent en leur latin le sens de ce sermon, et donnent des maximes de modération et de sagesse : « Ni le mérite ne fait le bonheur, ni son contraire, l'infortune. L'un et l'autre appartiennent aux Dieux, au sort et à la Destinée. » La Vérité, « mère de toute vertu », s'écrie : « O siècle misérable ! ô temps cruels ! » J'ai toujours eu l'impression que cette philosophie est celle d'un humaniste ami de la Réforme, et qui se plaint des scandales du monde : cette impression, si elle est juste, nous ramène à Ferrare, où la duchesse Renée, belle-fille de Lucrèce, sympathisait avec les huguenots, accueillait Calvin et Marot fugitifs. Si cette conjecture est vraie, il faut admirer le hasard qui s'est servi de l'antiquaire Valli, de sa commère la veuve Sibourg et d'un Anglais de Liverpool, pour ramener à Nimes, capitale du protestantisme, ce singulier et touchant emblème des origines de la Réforme.

LOUIS GILLET.

(*A suivre.*)

A SAINTE-HÉLÈNE

IV (1)

GRANDEUR ET MISÈRE

LES RECLUS DE LONGWOOD

Quelques efforts de conciliation qu'ait tentés le gouverneur, Napoléon ne cède point. Il ne reprend pas les courses à cheval qui rétabliraient sa santé. Justement sa santé, les inquiétudes qu'elle donne, c'est son arme la plus puissante, c'est d'elle que tôt ou tard il attend le relâchement de ses liens, la capitulation de Lowe et du ministère. Il ne veut pas s'en dessaisir en montrant qu'il va mieux. A peine s'il fait quelques tours dans les allées. Mais les soldats anglais, les jardiniers, l'officier d'ordonnance l'y observent. Il ne peut supporter cette surveillance de tous les instants. Partout des yeux dirigés vers lui comme sur un fauve en cage... Il n'esquisse pas un geste, n'échange un salut avec un passant que Blakeney n'en avertisse Plantation ou que Blakeney n'en prenne note pour son rapport quotidien. Il rentre chez lui. C'est encore là qu'il se trouve le moins prisonnier.

De même oblige-t-il ses officiers à tourner sur eux-mêmes, à rester écartés de la société de l'île. On s'y reçoit beaucoup, on s'y rencontre presque chaque jour, en ville, au port, sur les routes. Tout le monde se connaît. Les nouvelles s'y colportent en un clin d'œil. Longwood les attrape par divers truchements : O' Meara, Balcombe, l'officier de garde, les domestiques qui vont aux provisions. Simples bavardages,

(1) Voyez la *Revue* des 15 juillet, 1er et 15 août.

médisances de petit pays, parfois sottises ou méchancetés, où se reflète l'humeur locale et dont l'écho distrait Napoléon.

Si Lowe, toujours mal à l'aise, irritable, se rend antipathique à la plupart des résidents de Sainte-Hélène, en dépit de ses réelles qualités d'administrateur, sa femme est la personne la plus gaie, la plus épanouïe de l'île. Elle plaît à tous. « Une commère par excellence », dit Stürmer, aimant beaucoup recevoir et le faisant avec grâce, elle tient table ouverte à Plantation où elle accueille marins, officiers, fonctionnaires du Civil Service et tous les voyageurs de quelque renom qui vont en Chine ou aux Indes. C'est le boute-en-train de la société insulaire, toujours prête à des parties de cheval, des excursions au Pic de Diane, à Sandy Bay, des pique-niques, des soirées, des bals. Ce qui ne l'empêche point d'être bonne mère, de s'occuper de ses grandes filles Charlotte et Suzanne, et des babies que lui a donnés son second époux. Lowe du reste est petit garçon devant elle, et elle le mène rondement.

Il lui a fait venir de Londres un phaéton attelé de quatre poneys noirs. Elle le conduit elle-même au grand trot, en robes claires, la nuque caressée des plumes de ses grands chapeaux. Charlotte ou Suzie l'accompagnent. Des officiers à cheval ou des dames de Sainte-Hélène la suivent sur les routes rouges de l'île, entre les ravins à pic où elle ne craint pas de se rompre le cou.

Le marquis de Montchenu, qui l'a d'abord divertie par ses attentions, à la fin l'agace. Il lui avait adressé deux billets un peu trop vifs. Quelques jours plus tard, allant à Plantation, il trouve la porte close. Le talon rouge froissé ose alors se plaindre... au mari. Lowe excuse sa femme : quand le marquis est venu, elle donnait à sa fille une leçon de piano. Un autre se fut contenté. Point Montchenu qui, dans des lettres de six pages, discute et agite sa crête (1).

Sa déconvenue, qu'il confie à tous les échos, enchante les Saint-Hélénais, devant qui il s'est vanté « d'avoir connu quatre mille dames anglaises, dont la plupart ont couronné ses vœux ». Il a été moins fortuné à Jamestown, où, voulant embrasser sa femme de ménage, Mrs Martin, qui a plus de

(1) Voyez la *Revue* du 15 juin 1933 : *Un royaliste à Sainte-Hélène*, par Jacques de Maupeou.

cinquante ans, il s'est vu sévèrement gifler. Quand O'Meara a raconté la scène à Longwood, l'Empereur a ri aux éclats.

Isolés par la volonté de Napoléon, comme par les difficultés venues de Lowe, les compagnons de l'Empereur traînent une vie désœuvrée et morne.

Les trois généraux et les deux femmes n'ont que des rapports contraints. Comme des animaux s'enrageant dans la cale où on les a parqués, ils se blessent et se déchirent. Le visage tourné vers l'Europe où tout leur semble doux, aisé, aimable, ils maudissent l'île ennemie et envient Las Cases. Presque tous comptent les jours qui les séparent de celui où ils pourront quitter Napoléon (1).

Dira-t-on qu'ils ne comprennent pas la noblesse du rôle qu'ils pourraient tenir, au service de la plus grande infortune de l'histoire, s'ils avaient plus de patience, plus de dévouement, plus de hauteur dans l'esprit? Sans doute, mais peut-on se résigner tous les jours, à toute heure, et pendant des années? Qui savait combien durerait cet exil, qui en somme les avait surpris et qui les accablait? Ils n'avaient jamais été des héros, n'y prétendaient pas : ils n'étaient que des malheureux qui usaient le temps comme ils pouvaient, dans l'attente d'un miracle libérateur, et qui se lamentaient en pensant qu'ils allaient vieillir peut-être sur ce rocher, séparés de leurs familles, sans instruction pour leurs enfants, sans intérêt de carrière et de société.

Entre les Montholon et Gourgaud la guerre se poursuit, ouverte. Le chambellan et sa femme ont la pleine faveur de Napoléon. Gourgaud les attaque à toute occasion près de l'Empereur. Celui-ci, après avoir temporisé, se fâche :

— Il est temps que vos contestations finissent, dit-il à Gourgaud. Votre conduite me fait de la peine. Détestez-vous si vous voulez dans l'âme, mais que je n'en voie rien et que

(1) Montholon dit à Gourgaud le 19 septembre 1817 « qu'il n'est pas venu à Sainte-Hélène pour ce qu'on y fait. Il voudrait bien trouver une occasion de s'en aller, mais étant enfourné dans le parti de ceux qui, on ne sait pourquoi, crient « Vive l'Empereur! » il faut attendre... Il aurait bien dû suivre les conseils du duc de Vicence qui voulait l'empêcher de venir : — « Ah! vous ne connaissez pas S. M.! Vous vous repentirez bientôt de l'avoir suivie; surtout ne vendez rien. S. M. ne donnera jamais un sou. » Sa femme est furieuse, tout à fait abattue et malade... » (Bibl. Thiers, Fonds Masson, *inédit.*)

personne ne s'en aperçoive. L'essentiel est de m'égayer.

Bertrand, de son côté, donne de sages conseils au jeune homme, bon cœur mais mauvaise tête, que sa solitude exaspère et que la moindre déception jette dans un abîme de chagrin.

— Je ne vous demande pas d'estimer les Montholon, mais imitez ma conduite. Est-ce que vous croyez que je ne souffre pas et n'ai pas souffert de leurs intrigues? Songez que nous sommes ici en vue, que les Anglais ne manquent pas de nous surveiller...

Gourgaud n'entend rien, ou plutôt, s'il entendait quelque chose, ce serait les avis contraires de Mme Bertrand qui, elle, veut male mort aux Montholon. Vivant avec eux porte à porte, les occasions d'impertinences et d'avanies ne manquent pas à Gourgaud. Mais ce n'est point assez : il boude encore l'Empereur. Il refuse de travailler. Pourquoi, lui demande Napoléon, ne se remet-il pas à la rédaction de Waterloo ?

— Ah ! sire, c'est que je suis si triste !

— Je vous mettrai aux arrêts !

— Ah ! j'y suis bien, et dans une tanière encore !

Réponse audacieuse et qui sent le mutin. Pour cette nature passionnée les rangs s'effacent. L'Empereur en est blessé, mais, craignant de pousser le jeune homme à bout, il se tait.

Ce n'est plus maintenant qu'à de bien rares heures que la haine fait relâche. On s'épie, on se toise, on ne parle que pour plaindre son sort et accuser le voisin. Colères, menaces à propos d'une attention de l'Empereur, d'une visite reçue, au sujet des enfants, des domestiques, des toilettes. Les deux femmes ne se voient, hors de la présence de l'Empereur, que par forme. Elles se font des visites de politesse, dans ce désert ! Mme Bertrand raconte ainsi à Gourgaud que « la Montholon est venue chez elle. Comme elle faisait mine de partir au bout de cinq minutes, Mme Bertrand lui a dit : « Ah ! c'est vrai, vous avez besoin de prétexte pour venir me voir ! »

Alors la Montholon qui n'était pas venue depuis quinze jours « s'est rassise et est restée une heure » (1). Telles sont leurs relations. Nulle intimité entre les commensaux de

(1) Le 26 avril 1817. *Inédit.*

l'Empereur. Ils s'appellent monsieur, madame. On s'adresse à Bertrand en disant : « monsieur le grand-maréchal », et il exige que le service l'appelle « monseigneur ».

Les Montholon tirent tout à eux. Argent comptant, pensions, bijoux, meubles, logement, ils savent diriger vers eux la générosité du maître. Les Bertrand, désintéressés pourtant, s'en indignent (1). Mme Bertrand accuse Mme de Montholon d'être une coquette fieffée qui fait la belle devant tous les hommes (même devant Hudson Lowe), pour en obtenir ce qu'elle veut. Elle prétend que Montholon est triste de voir sa femme négliger leurs enfants (2). Si Gourgaud pendant quelques jours paraît mieux avec les Montholon, Mme Bertrand lui reproche de courtiser « Albine ». Qu'il continue, et elle ne lui parlera plus!

— Si vous tenez un journal, lui dit-elle, écrivez-y les méchancetés de Mme de Montholon. Cette vilaine femme n'a-t-elle pas dit hier que mon enfant maigrissait et que mon lait ne valait rien! J'ai demandé le docteur Livingstone qui a trouvé mon petit superbe et mon lait excellent.

En retour Montholon fait une scène publique au marchand de Jamestown, Solomon, parce qu'il a servi Bertrand avant sa femme.

Napoléon a-t-il maintenant glissé à des relations intimes avec Mme de Montholon? Ce n'est pas impossible. Ce n'est point non plus probable. Gourgaud voudrait le croire et, en attendant, l'affirme. Il hait d'un tel feu ces Montholon! Il voit en eux des gens si avides, si faux, si capables de vilenies! Que Napoléon au bain reçoive Mme de Montholon est en effet bizarre (3). Mais il agissait avec elle comme avec Montholon, Bertrand, Gourgaud, la considérait comme un compagnon sans sexe. Il admettait toujours que Gourgaud parlât d'elle avec

(1) « Mme Bertrand m'a dit que Sa Majesté allait en cachette chez les Montholon très souvent, qu'Elle leur donnait beaucoup d'argent, plus de cinquante mille francs par an. » (Gourgaud, 21 janvier 1818, *inédit.*)

(2) « Il y a du grabuge dans le ménage ; Mme Bertrand pense qu'il peut bien y avoir quelque chose dans sa santé, que la Montholon prend des bains tous les jours. Bertrand veut apaiser tout cela. » (Gourgaud, 9 avril 1917, *inédit.*)

(3) Gourgaud, 5 novembre 1817. « Mme de Montholon va en grande toilette chez Sa Majesté qui est au bain. Montholon en sort. Je lui dis : « C'est bien, on vous chasse, quand madame entre. » Je reste sur la porte à causer une heure. Alors Sa Majesté demande Montholon. J'ai envie de lui dire : « Des chandelles! » (*Inédit.*)

une indécente liberté. Lui-même lui disait, comme elle commençait une nouvelle grossesse :

— Voulez-vous être comme Mme Tallien, toujours le ventre en pointe (1)?

Mme de Montholon piquée ne répondait pas.

Quand l'enfant vient, cette petite Joséphine née le 26 janvier « avec une coiffe », signe d'un bonheur qui ne se confirmera point (2), Mme Bertrand presse Gourgaud d'aller la voir :

— Elle ne ressemble, dit-elle, ni à Montholon ni à Mme de Montholon ; elle a le menton gros.

— Est-ce qu'elle ressemble à Sa Majesté? demande Gourgaud.

Mme Bertrand se contente de répondre par une autre question :

— Avez-vous vu comme Sa Majesté était troublée quand la Montholon était en travail (3)?

En somme, ils flairent, ils cherchent, ne sont sûrs de rien...

Un immense, un invincible ennui noyait Longwood, comme ces brouillards, nés de la mer, qui envahissaient le plateau, et, jusqu'à ce qu'une forte rafale les dissipât, engloutissaient prairies, arbres, maisons sous leur ouate. Depuis le coup de canon d'Alarm Hill qui annonçait le jour jusqu'à celui qui, dès la chute du soleil, ramenait les sentinelles autour du jardin, la journée se traînait.

L'ennui, c'est leur terrible refrain, leur plainte exaspérée à ces quelques Français séparés du monde. Ils s'ennuient, ils meurent d'ennui (4). Ennui de l'uniformité du temps, de la petitesse des lieux, du borné des intérêts, du climat instable, du vent qui ne tombe pas, ennui des mêmes visages toujours aperçus, ennui d'être sans nouvelles ou de n'en recevoir que de tristes, ennui de tant d'objets qui manquent ou s'usent, ennui de vivre à l'étranger, en suspects, de ne se sentir même

(1) Gourgaud, *inédit*, 15 octobre 1817.
(2) Elle mourut en 1820 à Bruxelles.
(3) Gourgaud, *inédit*, 6 février 1818.
(4) Le *Journal* de Gourgaud, admirable de vérité quotidienne, répète, presque à chaque page, à mesure surtout que la captivité s'allonge : « Ennui, tristesse, mauvaise humeur. Sa Majesté est sombre. Grand ennui ; mélancolie. »

entre Francais jamais sûrs des autres, ennui des travaux imposés par l'Empereur, ennui des repas où l'on ne peut manger ni parler à sa guise, des éternelles parties d'échecs où il faut se laisser battre par Sa Majesté, si médiocre soit son jeu, ennui plus grand encore des soirées devenues trop pénibles par la désertion des Bertrand, la bouderie sans fin de Gourgaud...

DURETÉS DE NAPOLÉON

Napoléon, pour cette poignée de Français qui font sa dernière cour, qui animent et décorent sa misère, est l'axe, la raison d'être en même temps que le supplice. Il les rattache à tout et les en éloigne à la fois. Ses volontés servent d'élément à leurs pensées, à leurs paroles.

Son humeur est devenue plus instable. Il est vif, coléreux, et, par quinze années suprêmes, habitué à ne pas retenir ses mots. Il dit ainsi des choses qui, à les prendre à la lettre, en feraient un monstre d'égoïsme et d'insensibilité.

Habitude d'état-major, nécessité du règne, mais qui dans l'exil paraît abus, si la nuit il ne dort pas, il réveille le valet de chambre et fait demander Montholon ou Gourgaud. A moitié endormi, dépeigné, habillé à la hâte, le jeune homme accourt frissonnant. Napoléon, couché, ou, s'il a revêtu sa robe de chambre, faisant aller et venir son ombre trapue à la lumière du flambeau couvert, dicte des phrases qui serviront, — ou ne serviront pas, — pour une protestation nouvelle contre le ministre anglais ou contre Lowe, pour un pamphlet destiné à l'Europe, pour une dixième, mais non dernière rédaction de la bataille de Waterloo. Montholon, l'esprit perdu, mourant de sommeil, les doigts gourds, écrit sans comprendre pendant des heures jusqu'au moment où, par les fentes des volets une lueur grise pénètre. Il fait très froid. Napoléon regarde le malheureux dont les yeux se ferment :

— C'est assez, Montholon, vous dormez debout. Qu'on m'appelle Gourgaud.

Personnel, il l'est, oui, avec des paroles sèches et acerbes, de cruelles impatiences. Il paraît inhumain. Mais c'est qu'il n'est qu'un homme, hélas! ce grand homme, et variable entre tous, et le plus complexe, le plus instinctif, et par là le plus

difficile à fixer. Dès sa jeunesse il avait le mépris des hommes. Les événements de 1814 et de 1815, la pauvreté des caractères qui maintenant l'entourent n'ont pu le faire changer d'opinion. Des mots cruels lui échappent : Montholon n'est qu'un « jean f... », Bertrand « une bête », un « lourdaud de Berrichon » (1).

Montholon s'esquive. Le grand-maréchal n'ose répondre. Son défaut de caractère comme son respect l'ont réduit à n'être plus qu'une ombre en uniforme usé, en hautes bottes dévernies, en grand chapeau dont les plumes pendent roussies.

A Mme Bertrand, il dira :

— Vous êtes mal coiffée. C'est de la Chine, cette robe-là ? Elle n'est pas belle.

Un autre jour, que, lorsqu'elle est en toilette, elle a l'air d'une paysanne endimanchée.

Aux deux femmes : qu'elles « ressemblent à des blanchisseuses ».

Il agissait de même aux Tuileries. Mais à Sainte-Hélène où les deux Françaises trouvent si peu de ressources pour rafraîchir leur garde-robe, pareilles boutades sont cruelles. C'est qu'aussi elles le choquent par des négligences. Découragées, souvent elles ne s'habillent plus. Mme Bertrand est la plupart du temps en disgrâce. Elle irrite, elle gêne Napoléon. « Mme Bertrand, répète-t-il, ne comprend pas ma position. » Il va jusqu'à dire qu'elle ferait mieux de mourir.

Quant à Gourgaud, Napoléon semble ne plus le voir qu'à contre-cœur. Pendant trois, quatre jours de suite il ne le fait pas appeler. Il lui a assigné un traitement assez maigre, que Gourgaud s'offense de recevoir. Il l'accuse d'être le « protégé » de Lowe. Il le dément quand Gourgaud affirme lui avoir sauvé la vie à Brienne, en 1814. Souvent il lui met le marché à la main : « Vous pouvez nous quitter, si vous voulez. » Il lui tient la chaîne courte, et quand il a envie d'aller à la chasse, de courir à cheval, de descendre à Jamestown, lui inflige des corvées de calcul ou de copie. En vérité, il le brime. Sans doute parce qu'il pense que si ce garçon nerveux et fantasque n'est pas solidement pris en main, il sortira du respect, bouleversera la maison, compromettra la

(1) Gourgaud, 24 novembre 1817 (*inédit*).

politique que l'Empereur s'impose vis-à-vis des Anglais.

Sans égards pour les amours-propres, Napoléon se plaît du reste, on l'a pu remarquer, à opposer ses officiers les uns aux autres, à exciter leur jalousie. Par système, semble-t-il, et comme il a fait au temps de sa puissance, croyant qu'ainsi il sera plus le maître, qu'il saura tout et qu'on ne pourra monter d'intrigues.

En revanche, à d'autres moments, Napoléon a pour ceux qui l'entourent des attentions, des délicatesses, qui venant d'un tel homme, tombé de ce faîte et encore battu par l'orage, ont de quoi émouvoir. Ce même Gourgaud si bousculé, il lui rend d'amicales visites, il l'envoie au théâtre d'amateurs de Jamestown :

— Allez-y, il faut vous amuser. Vous êtes triste comme un bonnet de nuit. Cette tragédie que l'on donne aujourd'hui est superbe... Cela me fait de la peine de vous voir triste (1)...

Gourgaud s'inquiétant toujours de sa mère, laissée presque sans ressources, l'Empereur lui fait écrire au prince Eugène de servir à Mme Gourgaud une rente de 12 000 francs (2). Il le flatte, l'appelle « Gorgo, Gorgotto, mon fils, mon ami », rend hommage à son intelligence, à son bon sens. Il lui parle avec sagesse et douceur :

— Je ne vous ai jamais prié de vous en aller, mais si vous ne vous habituez pas à Sainte-Hélène, il vaudrait mieux vous en aller.

— Sire, ce qui est insupportable, ce n'est pas Sainte-Hélène en elle-même, mais les mauvais traitements de Votre Majesté.

—Cependant je ne vous traite pas mal ! Et d'ailleurs je ne veux pas me fâcher. C'est en ami que je vous parle : si vous ne calmez pas votre imagination, vous deviendrez fou.

Gourgaud ne deviendra pas fou, mais les nerfs battus par ces traitements contrastés, entouré d'égoïsmes ou d'indiffé-

(1) Gourgaud, II, 285.

(2) « A partir du 1er janvier 1817. » Environ 120 000 francs d'aujourd'hui. Gourgaud ne sera pas reconnaissant à l'Empereur de cette libéralité, parce que derrière le billet prescrivant à Eugène de verser cette pension, il lui fit écrire quelques lignes, lui demandant d'ouvrir un crédit de 500 livres sterling par mois chez Andrews, Street and Parker, à Londres, sur qui Bertrand pourrait tirer régulièrement de Sainte-Hélène afin de faire face aux dépenses supplémentaires (gages, écurie, toilette, etc.) : Gourgaud craignait que sa mère ne fût compromise si le billet était intercepté.

rence, sa nostalgie va s'accroître. Bientôt il n'y tiendra plus.

Napoléon vante Bertrand, dit de lui, pour qu'on le lui répète : « C'est le meilleur ingénieur de l'Europe », loue son dévouement, sa loyauté. Il montre de subites attentions pour la comtesse. De même qu'il flatte Mme de Montholon et s'applaudit des services de son mari.

Certes, ils ne sont pas heureux, ces quelques Français emprisonnés à Longwood, et Napoléon le sait bien. Mais ils ne pensent pas assez que le plus malheureux de tous, c'est Napoléon. L'homme qui dans ses mains a pétri le monde et qui est enfermé dans une cabane, transi par le vent marin, en butte aux tracasseries des Anglais, aux querelles de ses compagnons, est assailli, blessé presque à toute heure. Le drame de Sainte-Hélène est là, dans le contraste d'une telle grandeur avec la misère quotidienne où on l'a enfermé.

— Croyez-vous, dit-il à Gourgaud qui se plaint, que lorsque je m'éveille la nuit, je n'ai pas de mauvais moments quand je me rappelle ce que j'étais et où je suis à présent (1)?

Prenant l'Almanach impérial, pour vérifier un chiffre, il le feuillette un long moment. La France étendue du Tibre à l'Elbe, cent trente départements, Paris et Rome pour capitales... Une marée d'images monte à sa tête :

— C'était un bel empire, dit-il, la voix sourde. J'avais quatre-vingt-trois millions d'être humains à gouverner, plus que la moitié de la population de l'Europe entière...

Un jour, il monte chez Marchand, qui loge dans la petite chambre au-dessus de la sienne. C'est là, dans une garde-robe d'acajou, que son valet de chambre conserve son linge, ses habits. Il veut les voir, fait tout sortir et déplier. Quoi, tant de choses encore, l'habit de Premier Consul en velours cerise, le manteau bleu de Marengo, une redingote grise, une verte, des écharpes, des dentelles... Sa main les touche. Pensif, sans mot dire, il s'en va...

Fils d'une île, jeté sur le continent pour le conquérir, son destin l'avait marqué sans doute pour demeurer à part et comme à l'écart des hommes. Seul, il l'était resté, parmi ses serviteurs, ses intimes, ses femmes. Aujourd'hui sa solitude est

(1) Gourgaud, I, 340. Il lui dit encore, le 2 octobre 1817 : « Vous avez du chagrin, vous! Et moi, que de chagrins j'ai eus! Que de choses j'ai à me reprocher! Vous n'avez rien à vous reprocher... »

plus parfaite encore. L'exil en fait un abîme où il peut s'enfoncer sans trouver rive ni paroi. Son malheur, s'il en sent le poids, il est trop imaginatif pour n'en pas deviner le profit pour sa renommée, pour sa figure historique, pour les principes qu'il représente. « Les malheurs, dit-il, ont aussi leur héroïsme et leur gloire. L'adversité manquait à ma carrière. Si je fusse mort sur le trône dans les nuages de ma toute-puissance, je serais demeuré un problème pour bien des gens. Aujourd'hui, grâce à mon malheur, on pourra me juger à nu. » Sainte-Hélène le complète et l'épure ; ce rocher le dresse au regard du monde sur un unique piédestal.

PROPOS DE L'EMPEREUR

Son principal ennemi, c'est l'oisiveté. Le temps est si long à présent pour cet homme qui jadis le trouvait si rapide ! Gagner des jours, tuer des heures, c'est à quoi il s'applique. Les dictées, la rédaction de ses Mémoires ont trompé longtemps sa soif d'activité. Mais peu à peu l'irrégularité, la lassitude se glissent dans sa vie géométrique.

L'air est trop déprimant, la cage est trop petite. L'immuable vue du Flagstaff chauve, du profil humain du Barn, du camp de Deadwood et de la mer immobile très haut sur l'horizon et qu'on ne distingue presque pas du ciel... Le chant du coq le matin, le soir le cri du grillon, la nuit le bruit de castagnettes des grenouilles ou le piétinement des rats, voilà les sons qui touchent l'oreille d'un homme habitué au fracas du canon, aux musiques de l'armée, au brouhaha des princes. Certes, il fait effort pour sortir de ce marasme, de l'enlizement dans le bourgeois. Mais quels efforts qui ne soient vains ? Changer les heures de ses repas, reprendre ses cartes, ses livres, regarder une fois de plus ses tabatières, ses médailles de France, ses portraits, parcourir à nouveau des gazettes dont les plus récentes ont deux mois...

C'est la lecture encore qui le soulage le mieux. Quand des livres, des périodiques lui arrivent d'Angleterre, envoyés par le ministère ou par lady Holland, pendant deux, trois jours presque heureux, il ne s'habille pas, ne s'occupe qu'à les feuilleter, les parcourir, les rejetant pour les reprendre, selon les caprices de l'heure. Il en jonche son lit, ses tables, son

tapis, au désespoir d'Ali qui essaie d'endiguer ce désordre.

Cet aliment nouveau prête à son esprit un regain de vigueur. « Dans ces moments ce n'était plus le même homme, dit Ali ; son port, sa voix, son geste, tout annonçait que le feu circulait dans ses veines; son imagination se montait à un tel point qu'il devenait un homme surnaturel. Il semblait encore commander à l'Europe. Cet état durait quelques jours; après quoi l'Empereur reprenait son allure habituelle. »

Si parfois il se laisse aller à la vague noire, après ces deux années de détention, il garde encore l'espérance d'un adoucissement de son sort.

— A la mort de Louis XVIII, il pourra y avoir de grands événements. Si lord Holland entrait au ministère, peut-être me rappellerait-on en Angleterre, mais sur quoi il faut le plus espérer, c'est sur la mort du Prince-Régent, qui mettra sur le trône la petite princesse Charlotte. Elle me rappellera.

Seulement, au début de février 1818, arrive la nouvelle de la mort de Charlotte. Napoléon en est frappé :

— Eh bien! dit-il à Gourgaud, voilà encore un coup imprévu; c'est ainsi que la fortune déjoue nos projets.

Craignant de demeurer seul si son exil durait trop, il ne voit pas de moyen plus sûr que l'intérêt pour retenir ses compagnons : à tous, il fait des promesses, soit qu'il revoie l'Europe, soit que ses jours finissent à Sainte-Hélène. « S. M., écrit Gourgaud, dit que si Elle mourait, elle partagerait ce qu'elle a entre nous cinq, les deux Montholon, les deux Bertrand et moi (1). »

Causant avec Gourgaud :

— Que feriez-vous en France? lui dit-il. En restant ici vous vous illustrez. Et puis je ne vivrai pas longtemps, et alors je puis vous faire une fortune... Je vous laisserai quatre ou cinq cent mille francs. Avec cela partout vous serez parfaitement accueilli. Il faut calmer votre tête et vous dire : « Je compte demeurer ici quatre ou cinq ans et puis rester tranquille. »

Promesses aussi au grand-maréchal, pour lui-même, pour ses enfants, promesses aux Montholon et pour ceux-là, à

(1) Gourgaud, 20 mars 1817 (*inédit*). Il l'a dit le 20 janvier, il le répète le 19 juin.

diverses reprises, dons substantiels qui facilitent chez eux la soumission (1).

Tel un vieil oncle qui fait miroiter son testament, qu'il meure à Sainte-Hélène ou revoie l'Europe, l'Empereur assurera leur destinée à tous. Quel est l'événement le plus probable? Avec sang-froid, entre eux ses compagnons en parlent souvent et n'en peuvent décider. Napoléon leur dit qu'il n'a plus qu'un an à vivre.

Les Français se regardent. Nul ne le croit, ni lui-même. C'est bon à dire aux Anglais!

— Votre Majesté nous enterrera tous, dit le grand-maréchal...

LES JOURS S'ÉCOULENT...

Jour après jour, la voie s'allonge marquée de minces incidents qui, pour quelques moments, semblent la suspendre, comme ces levées qui, dans le lit des fleuves, divisent, arrêtent un instant les eaux. Elles tournoient indécises, puis reprennent leur cours, un peu plus lentes, comme à regret, et s'en vont de nouveau, lisses et calmes.

Le 15 août 1817, fête de l'Empereur, passe dans la maussaderie générale. Tous s'attendent à recevoir des cadeaux. Mais il donne seulement à chaque enfant un double napoléon d'Italie. On déjeune ensemble dans le salon. Le café est pris au jardin. Il fait beau. Le grand-maréchal espère que le prochain 15 août ne trouvera plus les Français à Longwood. L'Empereur soupire :

— Ah! nous avons bien besoin d'un peu de bonheur!

Il fait retourner son vieil habit de chasse, qu'il endosse presque tous les jours. Il ne porte plus sa cocarde tricolore, la réservant pour « les grandes circonstances ».

Quelques réceptions. Rares maintenant. Tous ces étrangers qui à l'escale demandent à voir Napoléon l'irritent. N'est-il plus qu'une bête curieuse? Le désir qu'il a gardé longtemps d'éveiller chez ceux qui touchent à Sainte-Hélène un sentiment d'admiration fait place à la pensée qu'il était plus habile peut-être de s'entourer d'un nuage et de menacer les vainqueurs par l'invisibilité, le silence.

(1) Ainsi, le 28 juillet 1818, Napoléon leur donnera 3 000 livres sterling.

Le printemps ramena les courses de chevaux, principal événement de l'île. L'Empereur les suivit à la lorgnette, d'une fenêtre des Bertrand. Puis il revint s'asseoir sur la dernière marche du petit perron de la véranda. Les courses finissant, il vit les trois commissaires qui venaient vers l'enceinte de Longwood et il dit à Montholon et Gourgaud d'aller à la rencontre pour avoir des nouvelles ; Bertrand et sa femme y furent aussi, et tous les enfants. Stürmer et Balmain les accueillirent froidement d'abord, puis la conversation s'engagea et tous partirent en devisant sur la route, jusqu'à Hutt's Gate. Stürmer donnait le bras à Mme Bertrand, Gourgaud à Mme Stürmer, Balmain et Bertrand étaient derrière avec Gors. Mme de Montholon, puis Montchenu les rejoignirent. Lowe, son état-major, la colonie, suivaient des yeux. Le gouverneur était furieux. Ce rapprochement cherché par Napoléon avec les envoyés de l'Europe lui semblait redoutable. Par la ferme, il vint même, « comme un fou », pour savoir si les étrangers étaient ou non entrés dans Longwood.

Il peut s'inquiéter à bon droit : les Français sont en campagne pour attirer les commissaires. Ceux-ci ne demandent pas mieux, sauf peut-être Montchenu, roidi dans sa vanité. Montholon trotte presque chaque jour sur la route de Hutt's Gate dans l'espoir d'une rencontre. Il attrape enfin Bamlain et Stürmer et plusieurs fois, longuement, cause avec eux, surtout avec le Russe qu'il sent plus libre et plus amical.

Y a-t-il invitation, promesse ? En tout cas, un dimanche, le 28 septembre, Balmain et les Stürmer viennent jusqu'à la porte intérieure de Longwood et rencontrent les Bertrand. Montholon se dépêche de les rejoindre. Napoléon les regarde avec sa lunette. Il trouve Mme Stürmer jolie, d'un beau teint, lui fait envoyer des fleurs et des bonbons. Mais déjà les étrangers sont partis. L'Empereur dit, le soir, que lorsqu'ils reviendront il leur fera servir une collation. On les attend le dimanche d'après. Montholon croit qu'ils l'ont promis. Aussi les deux femmes font-elles grande toilette. On habille les enfants. L'Empereur fait préparer une corbeille de sucreries, Gourgaud prétend que les commissaires ne viendront point. Bertrand, « qui fait l'important », affirme qu'ils viendront.

Le temps passe. Personne sur la route, que quelques indigènes endimanchés. Napoléon, habillé lui aussi, lorgne en

vain, s'impatiente. Un moment il prend Archambault pour un des commissaires... Mais non, il est près de cinq heures. Gourgaud avait raison, ils ne viendront pas. L'Empereur distribue les bonbons aux enfants, puis rentre chez lui, fatigué, dit-il, et souffrant.

De nouveau on reparle de construire une maison pour remplacer Longwood. Lowe a reçu de Bathurst une lettre lui donnant carte blanche, et cette fois il est résolu à aboutir.

Il envoie Wynyard à Bertrand pour s'accorder sur le choix d'un emplacement. Le grand-maréchal décline les propositions, du reste accommodantes. L'Empereur ne veut pas d'une nouvelle maison. Elle représenterait pour lui la déportation définitive. Bertrand ne donne pas ce motif à l'officier anglais. Il tergiverse et temporise. Après plusieurs mois d'attente, Lowe, pour en finir, décidera de construire à Longwood même, à deux cents pas des vieux bâtiments, tout près de la maison de Bertrand. Le plateau sera profondément entaillé pour placer l'habitation à l'abri du vent. Le 2 octobre 1818, les fondations seront terminées. Un mois plus tard, le pavillon de gauche arrivera à la hauteur du toit. Napoléon verra les travaux avec indifférence. Cette maison, il semblait sûr de ne l'habiter jamais.

GOURGAUD MALTRAITÉ

Réfugié dans son galetas, Gourgaud s'enivrait d'amertume. Fait pour travailler ou se battre, il ne pouvait se rompre à une vie si détendue. Ce soldat tendre, orgueilleux et jaloux, était tombé par degrés dans la pire neurasthénie. Exaspéré par le manège des Montholon, ayant rencontré sous les conseils de Bertrand, sous les encouragements de sa femme, une solide indifférence, il ne trouvait plus d'appui dans l'Empereur qui l'écartait de son intimité. « Je ne vois plus Sa Majesté, écrivait-il, qu'un quart d'heure par jour, et encore pour voir jouer aux échecs, les relever ou moucher les chandelles (1). »

Le maitre, malgré ses duretés, Gourgaud l'admirait, l'aimait toujours. Mais il haïssait les acolytes, cette femme, —

(1) Gourgaud, 19 janvier 1818, *inédit.*

maîtresse ou non, — qui cajolait l'Empereur, afin d'en tirer pied ou aile, ce mari peut-être complaisant, à coup sûr hypocrite, qui, écartant Bertrand, prodiguant les sourires aux Anglais et aux commissaires, prenait de plus en plus figure de factotum à Longwood.

L'Empereur le traite en tête chaude. Il est vrai, Gourgaud semble prendre plaisir à l'irriter. Il lui dit trop la vérité. Il regrette trop la France. Il se plaint trop. Napoléon est excédé de ses querelles incessantes avec les Montholon. A dix, vingt reprises, il essaie de les rapprocher. En vain. Il pince l'oreille du jeune homme, l'appelle *Gorgotto*. Peines perdues. Gourgaud, bouche épaisse et cousue, yeux abaissés, ne se rend pas.

Au long des jours, le malentendu entre maître et serviteur se creuse. Coup sur coup des scènes éclatent. Certains jours, oubliant tout, qui il est, à qui il parle, où ils sont, Gourgaud reproche à l'Empereur, sur un ton inouï, ses longs services, ses blessures, sa jeunesse inutile, sa vie gâchée.

L'Empereur ne prend pas ces plaintes au sérieux. Il ne se rend pas compte de la misère morale de Gourgaud. Bertrand, Montholon ont leur famille. Les serviteurs vivent nombreux à l'office. Gourgaud, lui, est parfaitement seul. Pour se distraire il n'a que le soin de l'écurie, une très maigre chasse, les sempiternelles promenades sur la route, des bavardages avec les commissaires ou les officiers anglais, quelque jeu parfois avec les enfants, en somme nulle intimité, nulle affection, nulle douceur.

Connaissant les sentiments du pauvre diable, on peut penser que Napoléon eût dû le traiter mieux. Mais le pli était trop profond désormais pour s'effacer. Napoléon avait assez de sa souffrance à lui, de ses chagrins. Gourgaud l'ennuyait... Sainte-Hélène n'est pas un pays où supporter les gens ennuyeux.

Tout pour le malheureux est insulte et blessure ; tout prétexte à disputes. L'Empereur ayant dit encore :

— Je mourrai d'ici un an et vous vous en irez tous.

Gourgaud croit entendre « vous rirez ». Il s'enflamme aussitôt :

— Quoique Votre Majesté me traite bien durement d'habitude, ce qu'Elle nous dit là aujourd'hui est par trop fort. J'espère qu'Elle n'en pense pas un mot !

L'Empereur explique sa phrase. On voit son haussement d'épaules...

Depuis des mois, Gourgaud voulait quitter Sainte-Hélène (1). Il ne peut plus y demeurer avec honneur, il va partir. Bertrand parlemente, espérant que la mauvaise tête s'assagira. Au contraire elle s'enfièvre. Les Montholon sont cause de sa disgrâce près de l'Empereur. Il a été maltraité, sacrifié à eux. Il se vengera. Dès que M[me] de Montholon aura accouché, il appellera son mari en duel.

En attendant, il demande son congé à l'Empereur. Napoléon, averti par Bertrand, cherche à éviter un éclat. Offrir aux Anglais le spectacle d'une telle désunion ! Il annulerait l'effet de tant de chagrins, de patience, de misère. Quoique mécontent, il fait bon visage à Gourgaud quand, ce soir de février (2), jouant aux échecs avec Bertrand, il lui demande « s'il mord à Jomini ». Gourgaud reste muet.

— Pourquoi êtes-vous si triste ? De la gaieté ! dit l'Empereur.

— Votre Majesté sait que je n'en puis avoir.

— Et pourquoi ?

— Je suis trop maltraité...

La face de Napoléon devient sombre comme chaque fois qu'il s'irrite. Il renvoie Montholon « sous le prétexte d'aller voir combien il y a de sentinelles » autour de la maison, puis se levant, il va vers Gourgaud :

— Que voulez-vous donc ?

— Je prie Votre Majesté de me permettre de me retirer : je ne puis supporter l'humiliation où Elle veut me tenir. J'ai toujours fait mon devoir, je déplais à Votre Majesté, je ne veux être à charge à personne : que l'Empereur me permette de m'en aller...

Il en est venu là, ce Gourgaud qui a osé sur le *Bellérophon* une scène si vive pour que l'Empereur substituât son nom à celui de Planat dans la liste des proscrits ! Napoléon par quelques mots d'amitié le retiendrait encore, car le jeune homme tremble d'émotion devant lui. Mais il ne les dit pas.

(1) Il y avait très longtemps, de son propre aveu, qu'il voulait partir. Le 26 mai 1817 il écrivait : « A la première porte qui se présentera, je compte m'en aller. » (II, 92.)

(2) Le 2 février 1818. Toute cette scène est dans Gourgaud.

Sans doute en a-t-il assez. Il est le maître, déclare-t-il, de traiter M. et Mme de Montholon comme il lui plaît. « Très en colère », il dit à Gourgaud « qu'il devrait être bien avec Montholon, aller chez lui...

— Sire, il m'ont fait trop de mal, mais j'ai tort d'en parler à Votre Majesté, c'est avec M. de Montholon que je dois causer...

— Si vous menacez Montholon, s'écrie l'Empereur, vous êtes un brigand, un assassin !

Gourgaud perd la tête :

— Voilà mes cheveux que depuis plusieurs mois je n'ai pas coupés, je ne les couperai qu'après m'être vengé du polisson qui me réduit au désespoir ! Votre Majesté m'appelle brigand. Elle abuse du respect que je lui porte. Assassin ! Je ne crois pas qu'on puisse me le dire, je n'ai tué personne, c'est moi qu'on veut assassiner ! On veut me faire mourir de soucis !

— Je vous défends de menacer Montholon, je me battrai pour lui, si vous-même... Je vous donnerai ma malédiction !

— Sire, je ne puis me laisser maltraiter sans m'en prendre à l'auteur..., c'est le droit naturel..., je suis plus malheureux que les esclaves, il y a des lois pour eux, et pour moi il n'y a que celles du caprice. Je n'ai jamais fait de bassesses et n'en ferai jamais !

L'Empereur s'apaise :

— Voyons, si vous vous battez, il vous tuera !

— Sire, j'ai toujours eu pour principe qu'il vaut mieux mourir avec honneur que de vivre avec honte.

Napoléon s'emporte de nouveau. Dans le salon mal éclairé, il va et vient, gesticulant, jetant des paroles confuses. Le grand-maréchal appuyé au mur ne dit mot, consterné. Gourgaud, en uniforme, chapeau sous le bras, se tient droit comme un pieu. Il interpelle Bertrand, le conjure de témoigner qu'il y a longtemps qu'il le supplie de parler à l'Empereur. Le grand-maréchal ne répond pas. Napoléon, — petitesse soudaine, — dit que Gourgaud a mal parlé de Bertrand et de sa femme. Puis, comme si une lassitude l'envahissait, la voix changée, il demande à Gourgaud ce qu'il veut. Passer avant Montholon ? Le voir lui, Napoléon, plus souvent ? Qu'il dîne avec eux tous les jours ?

Têtu, Gourgaud répond qu'un assassin, un brigand ne doit

rien demander. Alors c'est l'Empereur qui cède. Il cède par raison, par tristesse, peut-être par un reste d'attachement :

— Je vous prie d'oublier mes expressions...

Gourgaud faiblit. Il s'engage à ne pas provoquer Montholon, si l'Empereur lui en donne l'ordre par écrit. Napoléon le promet. Il essaie de faire revenir Gourgaud sur son projet de départ. On le retiendra au Cap, on le mettra peut-être en prison... Remontant sur ses grands chevaux, le jeune général réplique :

— Perdu pour perdu, j'aime mieux mourir en faisant mon devoir.

Napoléon hausse les épaules :

— Ah! je suis certain que vous serez bien reçu! Lord Bathurst vous aime...

— Comment cela?

— Oui, vous lui avez plu par votre correspondance.

— J'ai toujours dit que je me portais bien, pour ne pas effrayer ma mère. Je ne tiens pas à la vie. Je n'ai rien à me reprocher.

L'Empereur se résigne. Qu'il « arrange tout » avec le grand-maréchal. Au moins doit-on sauver la face devant le monde.

— Il faut déclarer que vous êtes malade; je vous ferai donner des certificats par O'Meara. Mais écoutez mon conseil, il ne faut vous plaindre à personne, ne pas parler de moi, et une fois en France, vous verrez l'échiquier sur lequel vous devez jouer.

Comme le lendemain Gourgaud n'a pas reçu la lettre lui défendant de se battre, l'entêté envoie son cartel à Montholon.

Celui-ci le repousse sur l'ordre de Napoléon : « Tout duel nous serait un grand scandale et un surcroît d'affliction à ajouter à la position de l'Empereur (1). »

Gourgaud écrivit encore, insista, menaça, n'obtint rien.

(1) Le cartel de Gourgaud, daté du 4 février 1818, figure aux Archives des Affaires étrangères (1804-f° 295) où il avait été envoyé en copie par Montchenu. « Vous êtes la cause de tous mes malheurs, écrivait Gourgaud... vous avez cru triompher en me réduisant à cette dure extrémité de partir... Je ne partirai qu'après m'être vengé du succès de vos intrigues. Quel que soit mon sort, j'emporterai l'estime de tous les honnêtes gens, etc. » On trouve également la lettre de Gourgaud, la réponse de Montholon et la réplique de Gourgaud dans les papiers de Lowe, à qui Gourgaud les communiqua (*Lowe Papers*, 20 121).

Sans écouter les remontrances des Bertrand, qui, tout en l'estimant, était las de ses violences, il précipita son départ. Il fut à Plantation, vit Lowe et devant Gorrequer, témoin habituel des entretiens du gouverneur, lui annonça sa résolution :

— Je vous prie, lui dit-il, de me mettre à High Knoll, ou tout autre endroit que vous voudrez, pourvu que je sois éloigné aussitôt que possible de Longwood. Je ne pourrais plus y vivre sans me déshonorer. J'ai été traité en chien... Je préférerais mourir en prison en France que de vivre ici en faisant le métier de chambellan avec la perte totale de mon indépendance... Il a voulu que je fasse des choses contraires à mon honneur ou me forcer par de mauvais traitements à le quitter... J'ai dit au maréchal : « Je ne dirai rien contre l'Empereur, parce que cela me ferait tort à moi-même, mais qu'on ne m'attaque pas (1) ! »

Lowe agit avec bienveillance à l'égard de l'exalté. Il lui dit « qu'on le regarderait en Europe comme chargé d'une mission secrète de Napoléon ou qu'on lui reprocherait de l'avoir abandonné ». Gourgaud répondit que, pour éviter les soupçons, il demandait à être traité avec rigueur; qu'au reste il était indifférent aux critiques.

Puisque Gourgaud a pris son parti, Lowe n'insiste pas. Préoccupé avant tout de mettre Napoléon hors d'état d'agir, le gouverneur ne peut que se féliciter de voir s'éloigner celui de ses compagnons qu'il tient pour le plus dévoué, le plus capable d'une entreprise hardie. D'autre part, il ne serait pas l'officier de renseignements, pour ne pas dire le policier que montre toute sa carrière, s'il ne pensait qu'en traitant bien Gourgaud, impressionnable et sujet aux influences, en l'excitant, en le faisant parler, il obtiendra de lui des informations précieuses sur l'existence de Napoléon à Longwood, ses intentions, ses projets.

Il comble donc Gourgaud, pour qui d'ailleurs il éprouve de la sympathie, de bons offices et de prévenances. Il fait préparer pour le recevoir une petite maison, près de Plantation House, en attendant son départ, qu'il va faciliter. Gourgaud retourne à Longwood et, tristement, ne voyant que les Bertrand, fait ses malles. A la prière instante du grand-maré-

(1) Minute Gorrequer, *Lowe Papers*, 20143. Forsyth, II, 247. La première phrase est inédite.

chal, il adresse à Lowe une lettre officielle fondant sa demande de retour en Europe sur des raisons de santé. Ainsi, pensent Napoléon et Bertrand, le départ de Gourgaud, au lieu de nuire, servira-t-il la cause des prisonniers. Il montrera que des Européens ne peuvent vivre longtemps sous ce climat...

GOURGAUD S'EN VA

La veille de son départ, Napoléon fait appeler Gourgaud :

— Eh bien ! vous allez partir...

— Demain, sire.

— Vous faites bien ; allez d'abord au Cap, ensuite en Angleterre... En France on crée une armée nationale, je vous vois incessamment commander l'artillerie contre les Anglais. Dites bien en France que je déteste tous ces coquins, ces scélérats...

A ce moment sans doute regrette-t-il le départ du jeune homme. Il l'a bien servi, lui dit-il, il est un bon officier. Avec lui il pouvait parler de science, de ses campagnes... Mais comment revenir en arrière ? Les choses sont allées trop loin. Il donne à Gourgaud un petit soufflet, comme au beau temps :

— Nous nous reverrons dans un autre monde. Allons, adieu... embrassez-moi, voyez le grand-maréchal pour la lettre.

Gourgaud, déchiré, défaillant, embrasse son maître. Il va, chez Bertrand, écrire sa lettre d'adieu. Le grand-maréchal lui apportera le lendemain la réponse de l'Empereur, courte et froide. Gourgaud, de nouveau contracté, refuse d'accepter les 500 livres sterling que Bertrand veut lui compter de la part de Napoléon pour ses frais de route, car il est fort démuni. S'il le faut, il préfère, dit-il, donner des leçons de mathématiques.

Logé tout près du gouverneur qui lui assure vivre, service, et couvert, sous la surveillance respectueuse du lieutenant Jackson, il est aussitôt entouré, caressé, non seulement par Lowe, mais par les trois commissaires. Presque chaque jour, il déjeune ou dîne à Plantation, chez les Stürmer, chez Balmain, chez Montchenu, chez l'amiral, chez les officiers anglais. Lady Lowe et la baronne Stürmer se montrent pour lui gracieuses. On lui envoie des friandises, des livres, des fleurs. Traité avec confiance, c'est à peine si l'on visite ses papiers. Il

dissimule aisément son *Journal*. Lowe l'autorise à conserver le brouillon du récit de la bataille de Waterloo et de nombreuses notes prises sous la dictée de Napoléon. Sans nouvelles de Longwood que celles que de temps à autre lui apporte O'Meara, abandonné des siens comme une bête galeuse, pendant tout un mois Gourgaud reste livré à l'influence de ce petit monde inquisiteur.

Sans assez réfléchir, il répond aux questions qu'on lui pose, parle avec rancune, avec colère, sans songer que tout ce qu'il dit, couché sur feuilles, partira pour l'Europe en même temps que lui. Peut-être même est-ce à dessein qu'il pousse au noir ses injures et qu'il outre sa rancœur. C'est le moyen, pense-t-il, d'éviter la quarantaine au Cap, de partir droit pour l'Angleterre et d'y être admis à séjour. Les « indiscrétions », enregistrées par Lowe aussi bien que par les commissaires, ont du reste moins d'importance qu'on ne l'a prétendu. On y trouve des mensonges qui ne peuvent avoir d'autre but que d'égarer. Lorsque Gourgaud raconte à Stürmer et à Montchenu que Napoléon et Bertrand pour terminer ses ennuis lui ont conseillé le suicide (1), ou bien qu'on a reçu à Longwood une forte somme en or, au moment du bris de l'argenterie, l'imposture est évidente. On y trouve toutefois des imprudences, qui vont à l'encontre de la politique suivie par Napoléon pour obtenir un changement d'exil : il avoue ainsi que la santé de l'Empereur n'est pas mauvaise, qu'il pourrait s'évader s'il le désirait et gagner l'Amérique, mais qu'il ne le veut pas, préférant être prisonnier à Sainte-Hélène, plutôt que libre aux États-Unis, que Longwood ne manque pas de moyens pour correspondre secrètement avec l'Europe. Enfin s'y rencontrent nombre d'indications sur l'état d'esprit, les occupations, la façon de vivre de l'Empereur, qui ne méritent aucune critique et sont du domaine de la conversation courante...

A Sainte-Hélène, le bruit s'est répandu que la dispute avec Montholon n'est qu'un prétexte pour permettre à Gourgaud de passer en Europe, chargé des instructions de l'Empereur. Gourgaud s'en défend à plusieurs reprises et de la façon la plus vive près de Lowe. Il lui engage sa parole. Le gouverneur le croit (2).

(1) *Montchenu à Richelieu*, 18 mars 1818.
(2) Conversations du 10 et du 11 mars 1818. *Lowe Papers*, 20 121 et 20 143.

Eut-il raison de le croire et Gourgaud comme on l'a prétendu, comme Montholon l'a affirmé, partait-il avec une mission précise de Napoléon? Des espérances, disait-on, auraient-été données par Balmain d' « une hospitalité royale en Russie ». Gourgaud, arrivé en Europe, devait s'adresser directement à la générosité du Tsar. Montholon lui aurait de Longwood envoyé une lettre l'invitant à « ne pas trop charger son rôle » et à se tenir sur ses gardes. Il lui aurait fait également remettre des instructions. Il n'y faut voir qu'une invention romanesque, née beaucoup plus tard de la féconde imagination de Montholon pour abriter Gourgaud, avec qui il s'était réconcilié, contre de pénibles reproches. Balmain, loin de faire aucune communication, avait même feint de ne pas comprendre Bertrand, qui lui proposait une lettre pour Alexandre.

La querelle avec Montholon ne fut pas inventée : le *Journal* de Gourgaud, celui de Marchand, les papiers de sir Hudson Lowe en font foi. Gourgaud ne partit pas en ambassadeur, mais en mécontent. Chagrin, emporté, sincère, il n'était pas homme à jouer double jeu même vis-à-vis d'ennemis. Il n'aurait pas couvert un mensonge de sa foi de soldat. Si par la suite nous le voyons travailler en Europe pour la cause de son maître, il agira, — et c'est un mérite, — de son propre mouvement.

Il quitta l'île le 14 mars, n'ayant (hormis O'Meara) revu personne de Longwood. Il fit voile directement pour Plymouth. Le gouverneur l'avait dispensé de passer par le Cap.

MORT DE CIPRIANI

Bien plus que du départ de Gourgaud, Napoléon fut affecté par la mort de son maître d'hôtel, informateur et confident, Cipriani. Peu aimé à Longwood où ses façons de policier, ses rapports constants à l'Empereur, donnaient du malaise, il avait été d'abord fort suspect aux Anglais, puis, par quel miracle? avait su s'en faire bien voir. Sa fin fut subite. Servant le dîner de l'Empereur, le 23 février, une douleur atroce le prit aux entrailles. Il se roula sur le parquet en poussant des cris.

O'Meara le soigna: saignées, bains d'eau chaude, révulsifs...

Y perdant son peu de latin, il fit appel à Baxter et au jeune Henry, sans succès. Le 27, Cipriani était mort.

Pendant les trois jours de sa maladie, Napoléon, inquiet, envoyait à tout moment prendre de ses nouvelles. Le 25, à minuit, il fit chercher O'Meara. Très affaibli, Cipriani était dans une sorte de stupeur.

— Je pense, dit l'Empereur, que si j'allais voir mon pauvre Cipriani, ma présence pourrait agir comme un stimulant et lui donnerait des forces pour lutter contre le mal et peut-être le surmonter.

O' Meara répondit que « Cipriani avait encore sa connaissance et que l'attachement, le respect qu'il portait à son maître étaient tels qu'en le voyant, il ferait un effort pour se lever ». La secousse serait assez forte pour qu'il passât.

Napoléon à regret se rendit à son avis. Quand l'état de Cipriani fut désespéré, il se montra très triste. Il aurait voulu qu'on lui creusât une fosse à Longwood même, à l'intérieur du domaine. Il eût pu ainsi assister à ses obsèques. Cette légère faveur, on ne sait pourquoi, ne fut pas accordée. Cipriani fut enterré dans le petit cimetière de l'église de Saint-Paul, tout près de Plantation House. A défaut d'un prêtre catholique, le révérend Boys récita sur le cercueil de ce franc mécréant, si fort insurgé contre l'Église, les prières protestantes.

Sans cesse les entours de Napoléon allaient se resserrant. Balcombe depuis longtemps était mal vu de Lowe, qui le soupçonnait de se prêter à la transmission clandestine des correspondances de Longwood avec l'Europe. Le jovial pourvoyeur sentait s'appesantir sur lui une inimitié qui pourrait le mener loin. Il trouva prudent de prendre du large et, tirant prétexte de la santé de sa femme, il demanda un congé de six mois pour se rendre en Angleterre. Il vint avec ses deux filles, le 16 mars, saluer l'Empereur. Il avait grassement vécu aux dépens de Longwood, sans pourtant rien perdre de la confiance de Napoléon. Il eut avec lui un entretien secret qui le fit plus riche d'un bon de 3 000 livres sterling sur Laffitte, récompense des services rendus, acompte pour les services futurs. Il était chargé de voir en Europe les membres de la famille Bonaparte, de leur apprendre dans le détail comment l'Empereur était traité, enfin, semble-t-il bien, d'agir à Londres pour obtenir le remplacement du gouverneur.

Napoléon vit avec mélancolie s'éloigner ses petites amies des Briars, surtout Betsy qui avait égayé les premières semaines de son exil. Elle pleurait. L'Empereur lui essuya les yeux avec son mouchoir et lui dit de le garder en souvenir...

LOWE ET O'MEARA

Dans ses dépêches, longues et nombreuses, Hudson Lowe ne cessait de se plaindre à Bathurst d'O'Meara, en révolte contre ses ordres, et qui, refusant de le renseigner désormais sur l'intérieur de Longwood, semblait s'être mis au service de Napoléon. Pour obtenir enfin son rappel, une tabatière remise par O'Meara au révérend Boys de la part de Napoléon (1), si mince qu'il fût, lui servit de prétexte. Par son ordre, sir Thomas Reade écrivit au médecin « qu'à moins d'un cas extraordinaire, dont il devrait aussitôt avertir le gouverneur, il ne devait plus quitter Longwood ». Il le mettait ainsi aux arrêts, sans lui en donner le motif.

O'Meara était peu disposé à se laisser faire; il se croyait soutenu par l'Amirauté. D'autre part, depuis le 5 janvier 1818, Napoléon l'avait assuré contre une perte éventuelle de son emploi en lui remettant un bon de 4000 livres sterling payable par le prince Eugène ou le roi Joseph. Lowe lui offrant le duel, il l'accepta.

Enfreignant ses arrêts, il descend aux Briars « pour soumettre l'affaire » à l'amiral Plampin, son supérieur hiérarchique. Prudent, Plampin ne le reçoit pas. O'Meara adresse alors sa démission de médecin à Longwood. Le grand-maréchal proteste aussitôt près de Lowe. « L'Empereur, écrit-il, est malade depuis sept mois d'une maladie chronique du foie, mortelle dans ce pays, et qui est occasionnée par le défaut d'exercice, qu'il n'a pu prendre depuis deux ans par l'abus que vous avez fait et que vous faites de vos pouvoirs. »

Le gouverneur accepte la démission d'O'Meara, et l'informe qu'il peut rester à Longwood jusqu'à ce qu'il ait reçu des instructions du ministère pour son remplacement. Mais Napoléon déclare que son médecin n'ayant plus l'indépendance nécessaire, il refusera désormais ses soins.

(1) Pour le remercier d'avoir officié aux obsèques de Cipriani.

Comment Lowe va-t-il se tirer de ce mauvais pas? Naïvement, il insiste pour que Napoléon consente à recevoir le docteur Baxter. Il serait ainsi fixé sur l'état véritable du prisonnier. Quelle idée se fait-il donc de son adversaire? La réponse est une nouvelle *apostille* finissant par cette phrase cinglante : « Qu'on fasse connaître au Prince-Régent la conduite de mon assassin afin qu'il la punisse publiquement. S'il ne le fait, je lègue l'opprobre de ma mort à la maison régnante d'Angleterre. »

L'Empereur eut deux crises du foie, le 18 et le 24 avril. O'Meara lui donna des *blue pills* à base de mercure, médication alors en usage pour les hépatites. Mais en cachette, car apparemment le docteur avait cessé son service, afin de faire porter sur Lowe la responsabilité de toute aggravation dans l'état de Napoléon.

On était anxieux à Plantation House. On le fut plus encore quand, le 5 mai, arriva une lettre du rusé médecin qui, par seule humanité, proposait au gouverneur de revenir à l'ancien état en attendant une décision de Londres : « La situation actuelle est affreuse, et elle produira sans doute un très pénible effet en Angleterre et en Europe. Son Excellence peut réfléchir à la responsabilité qui pèse sur Elle, si (comme il est possible et même très probable) Napoléon Bonaparte, privé de secours, vient à mourir avant l'expiration des cinq ou six mois nécessaires pour obtenir une réponse d'Angleterre (1). »

Chantage admirable ; sur l'esprit crispé de Lowe il obtient un succès immédiat. Que Napoléon, gravement atteint, puisse en effet agoniser sans secours, cette idée l'épouvante. Il n'y tient pas, mais revenant sur sa décision du 10 avril, lève les arrêts d'O'Meara qui pourra reprendre son service comme auparavant.

Il le reprend en effet et aussitôt adresse à Plantation un rapport déclarant que « la maladie de Napoléon Bonaparte est évidemment une hépatite, de forme chronique et insidieuse ». Malgré ses préventions, Lowe y ajoute foi. Le 11 juillet, il écrira à Bathurst : « La maladie de Napoléon semble avoir pris un tour sérieux et son médecin est fort inquiet. »

Cependant, comme il est du caractère de Lowe de harceler

(1) *Lowe Papers*, 20 122.

les gens et de compliquer les choses, il demande au colonel Lascelles, commandant le 66e, d'interdire à O'Meara l'accès du mess de Deadwood qui, dans cette solitude, était l'unique distraction du docteur. Celui-ci se défendit, protesta, dut à la fin s'incliner. Les officiers qui avaient paru le soutenir, comme Lascelles et le lieutenant Reardon, furent peu après renvoyés en Angleterre.

CRAINTES ET COLÈRES DE HUDSON LOWE

Hudson Lowe continuait de recevoir des rapports d'agents britanniques et étrangers annonçant que ses partisans ne renonçaient pas à délivrer Napoléon.

On lui signalait par exemple qu'un certain colonel Latapie, réfugié à Pernambouc, sur la côte du Brésil la plus proche de Sainte-Hélène (bien qu'encore à 1 800 milles marins!), avait établi, d'accord avec le général Brayer, l'un des chefs de l'armée de l'Indépendance, alors à Buenos-Ayres, un plan très simple, qui, si l'on n'y prenait garde, aurait grandes chances de réussir. Tout d'abord les conjurés doivent fomenter une révolution à Pernambouc, y organiser un gouvernement, puis équiper dans ce port des vaisseaux rapides et bien armés porteurs de bateaux à vapeur qui, s'approchant la nuit de la côte de Sainte-Hélène, essaieront d'enlever l'Empereur. On n'oubliait qu'une chose, assez importante : il n'y avait point encore de bateaux à vapeur capables d'affronter la mer.

Ces craintes d'évasion, comme le conflit avec O'Meara, avaient fait perdre à Lowe le peu qu'il gardait d'équilibre. Dans le même temps, il se brouillait avec les commissaires qu'il avait tant d'intérêt pourtant à se concilier, surtout si la santé de Napoléon devenait mauvaise.

Depuis l'affaire Welle, Stürmer et lui restaient en délicatesse. L'Autrichien toutefois n'osait l'affronter. En attendant les fonds de leurs cours, les commissaires devaient recourir aux avances du gouverneur et d'autre part, Plantation House, par l'accueil de lady Lowe, était la maison la plus agréable de l'île, où les plaisirs étaient comptés. Avec Balmain, les relations de Lowe étaient plus aisées. Mais l'indépendance du Russe, l'esprit plus large de ses instructions le lui faisaient craindre davantage.

Quoi qu'eût pu dire le gouverneur, Balmain avait continué d'aller se promener à cheval à Longwood, souvent avec Gors, secrétaire de Montchenu. De nouveau le commissaire russe y entraîna son collègue autrichien. Dans les derniers jours de mars, ils rencontrent les Montholon et les Bertrand. Une conversation insignifiante s'en suit. Le lendemain Stürmer va pour affaires à Plantation. Lowe le regarde sans lui adresser un mot. Stürmer s'en va ; le gouverneur le rappelle.

— Vous avez été hier à Longwood? lui dit-il d'un ton cassant, j'en suis informé.

— Cela ne m'étonne pas, répond l'Autrichien qui tâche à garder son calme. Notre entrevue a eu lieu sur le grand chemin ; tout le monde a pu nous voir.

Lowe se lance alors dans un discours où il énumère les raisons pour lesquelles il s'oppose aux relations entre les commissaires et les Français.

Il n'ose montrer tant de roideur avec Balmain. Mais quels reproches ne lui adresserait-il pas s'il savait que sa courtoisie, sa sympathie visible encouragent les espérances de Longwood au point qu'au début d'avril, Bertrand, le trouvant seul, a osé lui dire :

— L'Empereur, accablé d'ennuis, traité inhumainement sur ce rocher, abandonné de l'univers entier, veut écrire à l'empereur Alexandre, son seul appui. Chargez-vous de sa lettre, je vous en conjure.

Il a fait un mouvement pour la tirer de sa poche.

— Non, répond Balmain, cela m'est impossible. Ce serait manquer à mon devoir.

— Nullement, reprit Bertrand, car l'empereur Napoléon fait à l'empereur Alexandre des révélations importantes. Il ne s'agit pas uniquement de protéger un grand homme opprimé, mais de servir la Russie. On y lira cet écrit avec plaisir, empressement. On en sera ravi. Ne pas l'envoyer à votre cour est négliger, perdre de vue ses intérêts ou plutôt les sacrifier aux Anglais. Je vous observe en outre qu'on a fait de vous un portrait qui va pousser votre fortune.

— Je vous promets, lui dit Balmain, de rapporter fidèlement à ma cour ce que vous me dites de vive voix. Mais je ne puis me charger d'aucune lettre. Je n'en ai pas le droit. Et si je le faisais, on me désavouerait.

— Bah ! s'écria Bertrand, on vous désavouera à Sainte-Hélène pour la forme, et en Russie on vous récompensera ! J'en suis sûr. Enfin pensez-y mûrement (1)...

Rencontres, politesses, coquetteries continuent, à l'effroi de Lowe. Le dimanche 3 mai, Balmain ayant convié, sans doute à dessein, Montchenu et Gors à descendre à Mulberry Gut, plaisant vallon qui entaille le plateau de Longwood et où la ferme de la Compagnie allonge ses vergers, Napoléon, qui les observe à la lunette derrière ses volets, risque vers eux une avance décisive. Il envoie aux commissaires, à qui se sont joints les Bertrand et les Montholon, grands et petits, une belle collation, avec champagne et café servi en vermeil par Pierron et ses gens. Le repas est fort gai et les convives ne se séparent pas, à la nuit, que Balmain et même Montchenu n'aient reçu une invitation formelle à se présenter à Longwood.

Les commissaires, en revenant vers Hutt's Gate, rient à la pensée de la colère que cet incident va provoquer chez Lowe. Mais, puisque le gouverneur, chassé par Napoléon et brouillé avec O'Meara, ne sait plus rien de Longwood et ne peut les renseigner sur l'existence du prisonnier de l'Europe, il leur appartient de s'informer par eux-mêmes et par les moyens qu'ils jugent les meilleurs. Balmain surtout se plaît à contrecarrer le gouverneur. Lowe vient de lui jouer un tour insupportable. Un brick de guerre russe, le *Rürick*, est arrivé en vue de l'île. Son commandant, le lieutenant Kotzebue, a demandé par signaux à voir Balmain. Sir Thomas Reade dit au commissaire russe qu'il va arranger l'affaire et court avec l'amiral Plampin à Jamestown. Ils montent sur le *Conqueror* qui stationne à l'ordinaire dans la baie et font voiles vers le *Rürick*. Sans doute lui donnent-ils l'ordre de s'éloigner sans délai, car le brick, après avoir salué la terre d'un coup de canon, disparaît.

L'injure est sérieuse : Balmain la ressent vivement. Lowe a agi par impulsion; il a voulu empêcher un contact de Balmain avec ses compatriotes. Craint-il qu'il ne s'abouche avec eux pour faire évader Napoléon ? Quand l'Empereur apprend cette aventure, il en rit aux éclats :

(1) *Rapport Balmain*, 10 avril 1818.

— Ah! ah! s'écrie-t-il, je ne suis donc pas le seul qui essuie des affronts : en voilà un sanglant et public que Lowe fait à la Russie, à un souverain formidable !

Plampin a beau s'excuser, Balmain ne pardonnera ni à lui, ni à Lowe, de longtemps.

Entre les commissaires et le gouverneur commence ainsi une guerre encore revêtue de certaines formes. Les relations de société ont cessé ; plus d'invitations à Plantation House, plus de promenades avec lady Lowe et ses filles. Les rares rencontres avec le gouverneur sont l'occasion d'aigres répliques et de reproches.

A Stürmer, venu lui demander comme à l'ordinaire des éléments d'information pour son rapport à Vienne, il fait, après une scène de mutisme, une scène de violence. L'Autrichien parlait de la santé de Napoléon :

— Lorsque vous m'avez dit que Bonaparte avait une obstruction au foie...

Lowe bondit. Stürmer va t-il épouser la thèse des Français qui veut que le climat soit mortel ?

— Moi, je vous ai dit qu'il a une obstruction au foie ? Non, monsieur le baron, je ne vous ai jamais dit cela ! Je vous ai parlé d'un *incipient hepatites*.

— *Incipient hepatites* signifie un commencement d'inflammation au foie.

Pesant ses mots, Lowe réplique :

— Je vous ai parlé d'un commencement d'obstruction, mais pas d'une obstruction. Cette différence est très importante... On vous aura dit cela à Longwood. Je vois clairement qu'on sert d'instrument à Napoléon Bonaparte...

Le commissaire de Sa Majesté Apostolique ramasse sa carrure :

— Vous vous trompez, monsieur le gouverneur, nous ne servons point d'instrument à Napoléon Bonaparte. Nous avons chacun assez de discernement pour démêler la vérité de ce que l'on peut avoir intérêt à nous faire accroire.

— Vous feriez mieux de ne pas aller à Longwood !

Entre les deux adversaires, la colère monte. Gorrequer, qui tient la plume, suspend son sourire. Lowe et Stürmer s'attaquent à découvert.

— Vous êtes toujours en colère, dit l'Autrichien, et c'est

à ces emportements que vous devez vous en prendre si on évite les explications avec vous. Personne ne veut s'exposer à s'entendre dire des sottises.

— Comment des sottises! Je fais des sottises! Gorrequer, entendez-vous? Je fais des sottises!...

Stürmer le quitte en évitant à grand peine une rupture complète (1).

Au sortir de ces algarades, pour se plaindre et demander appui, les commissaires écrivent à leurs cours et Lowe à Bathurst. Le premier qui reçoit une réponse est Stürmer, et c'est plus qu'un blâme, c'est un rappel. Metternich, indisposé par l'affaire Welle, et qui ne veut pas de conflit avec le gouverneur, trouve plus simple de désavouer son agent et de l'envoyer, — disgrâce manifeste, — consul général aux États-Unis. Montchenu joindra à son titre de commissaire de France celui de commissaire d'Autriche. Stürmer atterré réclame, mais s'incline. Lowe a peine à cacher sa joie. Avant de partir, le commissaire autrichien lui adresse une demande assez naturelle. Tant qu'il était en fonctions, le gouverneur n'a pas permis qu'il vît Napoléon à titre particulier. A présent qu'il a transmis ses pouvoirs à Montchenu, et qu'il va s'embarquer, il voudrait approcher une fois le captif. Lowe se hérisse. Napoléon ne saisira-t-il pas cette occasion de charger d'un message le représentant de son beau-père? Mais comment refuser? Il agit d'abord avec une maladresse voulue, en envoyant Gorrequer négocier l'entrevue avec Montholon, alors qu'il sait fort bien que c'est froisser Napoléon, et que Stürmer lui-même doit se présenter à Bertrand. Puis Napoléon ayant été saisi de nouveaux malaises, il en prend texte pour écrire à Stürmer que toute visite semble impossible. Stürmer insiste; au besoin il retarderait son départ de quelques jours. Le gouverneur lui répond alors, et cette fois de façon catégorique, qu'il ne peut autoriser l'entretien. Stürmer partit sans oser se plaindre. Entièrement démuni d'argent, il lui avait fallu recourir à l'obligeance de Lowe pour un prêt de 300 livres.

Longwood vit avec peine le départ de Stürmer. « Napoléon est indigné que l'Autriche ait rappelé son commissaire, écrivait Balmain. Il m'a fait dire par Montholon qu'il se

(1) *Rapport Stürmer*, 1er juin 1818.

réjouissait de me conserver près de lui, que j'exerçais sur ce rocher un contrôle indirect et tout essentiel à sa sûreté, qu'il espérait de la magnanimité de notre auguste maître que jamais il n'abandonnerait un prince malheureux, qu'il le conjurait, par le souvenir d'une ancienne amitié, de l'arracher à cet affreux exil, de lui en désigner un autre moins insalubre, qu'étant l'arbitre de l'Europe, il le peut aisément... »

Encore que Montholon ait dû broder, l'appel au Tsar est pathétique. Mais Alexandre, en pleine réaction politique et religieuse, est aujourd'hui le souverain d'Europe, — il en donnera avant peu la preuve, — le moins capable de secourir Napoléon. En terminant sa dépêche, Balmain demande à sa cour de le rappeler. L'exemple de Stürmer l'a fait réfléchir. Tiraillé par les Français, dénoncé par le gouverneur, il craint de compromettre sa carrière.

Une nouvelle démarche de Longwood (1) va l'affermir dans ce sentiment et d'ailleurs, par sa gaucherie, l'indisposer.

Montholon, comme naguère Bertrand, mais avec plus d'instances, prie le commissaire russe de se charger d'une lettre de Napoléon pour son souverain.

— Votre devoir, lui dit-il, vous y oblige strictement, et vous y trouverez aussi votre avantage.

Balmain ne répond pas...

— Le baron de Stürmer, reprend Montholon, s'est mal conduit à Longwood. Étant commissaire de famille, il pouvait y jouer un beau rôle. On ne lui demandait que des nouvelles de Marie-Louise, et il a refusé d'en donner. Il est parti sans argent. L'Empereur désirait lui prêter cent mille francs, ou lui remettre des Mémoires historiques, qu'il eût vendus six ou sept mille livres sterling. Mais il nous témoignait peu de confiance, et s'est fait grand tort à lui-même.

Balmain comprend l'invite : s'il veut de l'argent pour servir de truchement entre le Tsar et Napoléon, il n'a qu'à dire son prix. Il ne s'indigne pas, mais sourit. Montholon, persuadé qu'il mord à l'hameçon, s'épanche avec plus d'imprudence encore :

— C'est, dit-il, en abandonnant le profit de nos rédactions à des voyageurs, à des officiers, à des marchands, à des capi-

(1) *Balmain à Nesselrode*, 14 août 1818.

taines de *store-ships*, que tout passe et s'imprime en Europe. Les *Observations sur le discours de lord Bathurst* y sont arrivées de cette manière et nous avons maintenant un manuscrit précieux qu'on veut mettre au jour. Le voulez-vous? On vous l'offre de bon cœur...

Balmain répond, en plaisantant, que « s'il était en possession des écrits de Napoléon, il les enverrait aussitôt à l'empereur Alexandre ». Puis il coupe court et tourne les talons. Avec soin il informe son ministre, et, puisque l'air autour de lui devient si trouble, il songe à en changer. Une occasion se présente pour lui d'un voyage à Rio de Janeiro. Il la saisit et s'embarque le 22 avril, enchanté d'échapper pour cinq mois à cette vie de défiance, de querelles, de souci constant que la lutte du gouverneur et de Longwood ménage aux commissaires européens.

DÉPART D'O'MEARA

Un incident, dû à la discourtoisie du gouverneur, venait de tendre plus que jamais les rapports entre les Français et Plantation.

L'officier de surveillance Blakeney, dégoûté « de remplir, comme disait O'Meara, des devoirs dégradants pour un Anglais », avait demandé sa relève. Plusieurs officiers du 66[e] furent pressentis. Tous refusèrent. De guerre lasse, Lowe s'adressa au lieutenant-colonel Lyster, son ancien camarade de régiment, qu'il avait emmené à Sainte-Hélène pour lui donner la sinécure d'inspecteur des côtes et de la milice. Choix mauvais : Lyster était trop la créature et l'intime de Lowe. D'ailleurs de petite éducation, obséquieux et indiscret. Lowe lui adjoignit le lieutenant Jackson qui avait servi de gardien à Gourgaud.

Lyster en arrivant à Longwood commença par se montrer impertinent à l'égard de M[me] de Montholon. Puis il refusa de prendre ses repas avec O'Meara, comme le faisait d'ordinaire Blakeney. L'offense était délibérée. Napoléon la ressentit, et sachant que Lyster avait servi en Corse, fit par Bertrand cingler Lowe d'une lettre très vive. Le gouverneur répondit qu'il ne changerait pas le colonel, déjà entré en fonctions. Et, par une sottise vraiment superflue, ou par un de ces mouve-

ments de colère qui lui ôtaient toute raison, il montra la lettre à Lyster. Celui-ci furieux envoya à Bertrand un cartel où il osait l'appeler « un vil et infâme sycophante de l'illustre Corse ». Le grand-maréchal dédaigna de répondre. Lyster lui écrivit alors que s'il ne lui donnait pas satisfaction, il recevrait des coups de fouet. Bertrand envoya la provocation à Lowe aux ordres duquel il déclarait se tenir, Lyster n'étant, disait-il, que son mandataire. S'il avait eu la moindre noblesse d'esprit, le gouverneur devait punir ce subalterne assez lâche pour s'adresser ainsi à un général et à un prisonnier. Par amitié pour Lyster, il étouffa l'affaire, se contenta de le retirer de Longwood et d'y rétablir Blakeney.

Hudson Lowe eut un autre tort, plus grave peut-être. Il donna à entendre aux officiers de la garnison qu'ils devaient se tenir pour solidaires de Lyster. Dès lors le comte et Mme Bertrand furent mis en quarantaine par tous les militaires de l'île. Le gouverneur y voyait un double avantage : restreindre encore les communications de Longwood et rendre la place intenable pour Bertrand, sa bête noire, qui serait forcé d'abandonner Napoléon.

Dans le même temps O'Meara quittait Sainte-Hélène. Lord Bathurst, avisé par le sous-secrétaire d'État Goulburn (qui, dès l'arrivée de Gourgaud à Londres, avait eu avec lui plusieurs entretiens) que la santé de Napoléon était meilleure que ne le déclarait O'Meara, n'hésita plus à faire droit aux plaintes répétées de Lowe et à lui permettre de renvoyer le médecin. Napoléon serait désormais soigné par Baxter ou par tout autre médecin de l'île qu'il pourrait préférer.

On ne saurait douter de l'empressement que mit Lowe à frapper l'Irlandais qu'il détestait, méprisait et craignait à la fois. Il donna ordre à Wynyard de l'aviser qu'il devait quitter son emploi *immédiatement*, sans aucune communication avec personne à Longwood.

O'Meara se rendit aussitôt près de Napoléon. Le coup était rude pour l'Empereur, homme d'habitudes, et qui répugna toujours aux changements de visages. Il avait confiance en O'Meara, se plaisait en sa compagnie bavarde et obséquieuse. Depuis la mort de Cipriani, il était son seul agent extérieur, son lien avec l'île et les habitants. Par ailleurs, l'affront

n'était pas mince qui lui ôtait son propre médecin sans même le consulter. Enfin il voyait par là que son état de santé pèserait désormais pour peu dans les décisions du ministère anglais. Il accueillit toutefois la nouvelle avec fermeté.

— Le crime se consommera plus vite, dit-il, j'ai vécu trop longtemps pour eux. Votre ministère est bien hardi; quand le Pape était en France, je me serais plutôt coupé le bras que de lui enlever son médecin (1).

O'Meara lui donna des conseils sur le régime qu'il aurait à suivre en son absence et les remèdes à employer au cas d'une crise nouvelle, qu'on devait prévoir.

— Quand vous arriverez en Europe, reprit l'Empereur, vous irez trouver mon frère Joseph ou vous lui enverrez quelqu'un. Vous lui ferez savoir que je désire qu'il vous donne les lettres particulières et confidentielles que les empereurs Alexandre et François, le roi de Prusse et les autres souverains de l'Europe m'ont adressées et que je lui ai remises à Rochefort. Vous les publierez pour couvrir de honte ces souverains et faire voir au monde l'hommage abject que ces vassaux me rendaient, lorsqu'ils me demandaient des faveurs ou qu'ils me suppliaient de leur laisser leurs trônes. Quand j'avais la force et le pouvoir, ils briguèrent ma protection et l'honneur de mon alliance, ils léchèrent la poussière de dessous mes pieds. A présent ils m'oppriment dans ma vieillesse, ils m'enlèvent ma femme et mon enfant.

Il s'arrêta, peut-être saisi par de trop chères images, puis il ajouta :

— Si vous apprenez quelques calomnies publiées contre moi pendant le temps que vous avez été près de ma personne et que vous puissiez dire : « J'ai vu de mes propres yeux que cela n'est pas vrai », contredisez-les.

Ensuite il dicta à Bertrand une lettre accréditant O'Meara près de sa famille et de ses amis. Il remit à l'Irlandais un petit billet où il avait écrit de sa main :

« S'il voit ma bonne Louise, je la prie de permettre qu'il lui baise la main. Napoléon. Ce 25 juillet 1818 (2). »

Il lui donna enfin, à titre de souvenirs personnels, une tabatière et une statuette en bronze. Il lui confia aussi pour

(1) O'Meara, IV, 190. — (2) *Ibidem*, p. 192. O'Meara l'apporta en Europe caché dans la semelle de son soulier.

les éditer en Europe plusieurs manuscrits (1). Il répéta qu'il ne voulait pas qu'aucun de ses parents vînt à Sainte-Hélène « pour être témoin de la misère et des humiliations qu'il supportait ».

— Vous assurerez de mon affection ma bonne Louise, mon excellente mère et Pauline. Si vous voyez mon fils, embrassez-le pour moi : qu'il n'oublie jamais qu'il est né Français. Témoignez à lady Holland mon estime et ma gratitude pour sa bonté.

Puis, geste rare chez lui, il serra la main du docteur, et l'embrassa en murmurant :

— Adieu, O'Meara, nous ne nous reverrons plus, soyez heureux.

Quand le médecin sortit de la chambre de l'Empereur, Wynyard lui reprocha d'avoir violé sa consigne. O'Meara répliqua qu'il ne reconnaissait plus l'autorité du gouverneur. Wynyard l'emmena alors à Jamestown où il le fit monter tout de suite à bord du *Griffon*, qui devait mettre à la voile la semaine d'après.

Malgré ce départ précipité, O'Meara put abriter ses papiers les plus importants. Tandis qu'il était chez l'Empereur, Montholon, à sa demande, courut dans la pharmacie prendre son *Journal* qu'il avait caché à tout événement.

Ses bagages, qui ne le suivirent sur le bateau qu'avec lenteur, furent certainement visités. O'Meara prétendit qu'on lui avait volé des effets, des bijoux, crocheté son pupitre à écrire. Sir G. Bingham fit une enquête qui n'aboutit pas.

O'Meara envoya à Bertrand dès le lendemain un rapport détaillé sur la maladie de Napoléon et les soins qu'il lui avait donnés. Il refusa d'en laisser prendre connaissance au docteur Verling que Lowe avait nommé pour le remplacer à Longwood.

Verling, aide-chirurgien d'artillerie, était connu de Napoléon avec qui il avait fait le voyage sur le *Northumberland*. C'était encore un Irlandais, tout jeune, de visage et d'abord

(1) Notamment, pour répondre aux allégations qui lui étaient prêtées par le *Manuscrit de Sainte-Hélène*, un écrit intitulé : *Raisons dictées en réponse à cette question* : « La publication intitulée *le Manuscrit de Sainte-Hélène*, imprimée à Londres en 1817, est-elle l'œuvre de Napoléon ou non ? » O'Meara emporta aussi une copie de la *Campagne de 1815*.

agréables (1). Mais Napoléon ne pouvait admettre qu'on lui imposât, dans sa maison même, n'importe quel officier de santé. Sur son ordre, Montholon écrivit au gouverneur « qu'au râle de la mort », il ne recevrait d'autre médecin qu'O'Meara ou celui qui lui serait envoyé d'Europe, comme il l'avait déjà demandé.

La confiance, l'amitié de l'Empereur emportées par O'Meara, il n'en était guère digne à la vérité. Jusqu'au moment que Napoléon l'avait acheté, O'Meara avait épié et desservi les Français. Les insultes du gouverneur au moins autant que l'argent avaient changé cette nature aussi vaniteuse qu'avide, mais qui aimait la lutte et y portait une curieuse chaleur. Comme le pensait Lowe, c'est lui qui avait déjà fait passer en Angleterre pour y être publiés les *Lettres du Cap*, les *Observations sur le discours de lord Bathurst*, le *Manuscrit de l'île d'Elbe*, les *Lettres de Sainte-Hélène*, écrits longuement médités, relus, corrigés, par lesquels Napoléon, publiciste-né, poursuivait sa bataille contre l'oligarchie anglaise. Le médecin avait manqué à ses devoirs envers son pays et son souverain. Frappé par le gouverneur, il allait s'attacher à lui avec une haine aiguë, le couvrir de vérités, de calomnies, d'outrages, se faire ainsi le remuant avocat de Napoléon durant les dernières années de l'exil et, dès la sépulture, le retentissant défenseur du héros.

L'Empereur, puisqu'il ne voulait recevoir Verling ni Baxter, demeurait sans médecin. L'inquiétude de Lowe redoubla. Non qu'il crût maintenant que la santé de son prisonnier dût donner lieu à des alarmes. Il pensait qu'O'Meara parti, la maladie, toute de commande, disparaîtrait. Mais aussi n'avait-il plus de témoin anglais de la présence de Napoléon. (Car, si faux que fût O'Meara, il ne se fût pas prêté à une évasion.) Le capitaine Nicholls, du 66e, remplaçant de Blakeney (2), avait reçu du gouverneur l'ordre

(1) Il était docteur en médecine, ce que n'était point O'Meara. Il résidera à Longwood, employé par les Bertrand, les Montholon et les serviteurs jusqu'au 20 septembre 1819, où le remplacera Antommarchi.

(2) Il fut nommé officier d'ordonnance à Longwood, le 5 septembre 1818. Il devait demeurer dans cet emploi jusqu'au 9 février 1820. Le *Journal* de Nicholls, qui se trouve dans les papiers Lowe (20 210), est très curieux. Il montre la patience, les ruses dont l'officier devait se servir pour s'assurer de la présence

de s'assurer deux fois par jour que Napoléon se trouvait bien à Longwood. Le malheureux n'y parvenait pas. L'Empereur s'ingéniait à se rendre invisible. Souvent deux jours passaient sans que Nicholls l'eût aperçu. Ce jeu de cache-cache exaspérait Lowe qui à tout moment accourait de Plantation pour tancer l'officier. A la fin il vint voir Montholon et lui posa un ultimatum. « Bonaparte, oui ou non, persistait-il à refuser de voir l'officier d'ordonnance et le médecin » (1) ?

Montholon, à l'opposé de Bertrand, tenait pour la conciliation et voulait à tout hasard se ménager la bienveillance de Lowe. Il lui dit que l'Empereur ne consentirait jamais « à se montrer comme un prisonnier ». Mais il niait qu'il se dérobât à la vue de Nicholls. La retraite de Napoléon était due vraiment à sa mauvaise santé. Lowe ayant parlé d'O'Meara et dit que deux lettres, plus que suspectes, étaient parvenues pour lui à Sainte-Hélène depuis son départ, Montholon s'éleva contre toute idée d'une intrigue ourdie par les Français. L'Empereur n'avait jamais songé à s'enfuir. La conversation continuant, Lowe se plaignit de l'état d'esprit de Napoléon vis-à-vis des Anglais. Montholon en imputa la faute à Las Cases « qui avait travesti beaucoup de faits et noirci maints incidents ».

Nicholls se plaignant toujours qu'il ne voyait pas Napoléon, Lowe revint à Longwood (2), et, à de nombreuses reprises, durant le mois d'octobre, s'entretint avec Montholon. On s'expliqua sur tous les points en litige. Montholon réclamait contre l'arbitraire et l'inutilité des règlements. Lowe s'excusait sur les ordres reçus de Londres, demandait qu'on considérât Nicholls comme un compagnon plutôt qu'un gardien, protestait de son bon vouloir, insistait sur les promenades que Napoléon pouvait faire dans les endroits les plus riants de l'île, en prévenant une heure et demie d'avance Nicholls, et sans être accompagné. Montholon rapportait les paroles de son maître :

— Je sortirai, je monterai à cheval volontiers, j'en ai

de l'Empereur. Il y réussit deux cent quatre-vingt-six fois sur les quatre cent vingt et un jours où Napoléon, pour faire pièce aux ordres de Lowe, resta chez lui. Il semble que le gouverneur eût pu se contenter de ces résultats.

(1) Le 3 octobre 1818 (*Lowe Papers*, 20 124).

(2) Neuf fois du 5 au 24 octobre 1818 (*Lowe Papers*, 20 210).

besoin et je recommencerai la manière de vivre que j'ai suivie durant les neuf premiers mois; mais avant tout il faut qu'on me rende confiance, que je voie un système arrêté, non sujet à des caprices, que je puisse me dire : « Je ferai demain ce que j'ai fait aujourd'hui », que je puisse régler mes occupations et que la règle ne change pas d'un jour à l'autre, en un mot que l'ordre établi soit pour toujours fixé.

Lowe exposait les motifs de sa conduite. Sa position était délicate. On lui reprocherait l'indulgence aussi bien que la rigueur. Il ne changerait donc rien à ses règlements. Ils étaient « sa base et sa loi ».

Montholon, toujours flatteur, déclarait rendre justice à Lowe. Napoléon lui-même, disait-il, avait été sensible à certaines de ses attentions.

Tant de mots n'aboutirent à aucun accommodement. Ils ne le pouvaient, puisque de part et d'autre aucune satisfaction essentielle n'était offerte. Napoléon s'obstinait à écarter les médecins proposés par Lowe. Il refusait de se laisser voir par l'officier anglais. Le gouverneur, de son côté, maintenait ses exigences. La lutte engagée depuis plus de deux ans, et qui avait pour enjeux la liberté, la santé de l'Empereur contre la vanité de Bathurst et la peur de Lowe, continuerait...

OCTAVE AUBRY.

FRANCE ET CANADA [1]

Messieurs,

Il y a vingt-deux ans l'Académie française vous rendait visite pour la première fois, en déléguant au premier Congrès de la langue française au Canada son secrétaire perpétuel, Étienne Lamy, escorté de l'un de ses membres le plus désigné par son talent et sa personne pour comprendre votre foi et votre culte de la famille, René Bazin.

Étienne Lamy, après avoir évoqué vos luttes pour la liberté et rappelé que l'Empire britannique, au lieu de vous travestir en Anglais, consentit à se parer de vos mœurs, de vos traditions et de votre esprit français, entreprit l'éloge de cette langue française qui vous a aidés à demeurer vous-mêmes, et rechercha pourquoi elle fut longtemps, comme la grecque et la romaine, la langue universelle. A travers les dialectes provinciaux elle a cherché son unité, joignant le nord et le midi de la France, joignant la raison et l'imagination, faisant collaborer l'élite et la multitude, composant peu à peu une âme et un génie communs. « Le grec, concluait-il, a été la langue de l'art ; le latin, la langue du gouvernement ; le français a été la langue de la conscience. Elle doit sa beauté suprême à la beauté de ce qu'elle exprime. La noblesse de sa fonction s'est reflétée dans la noblesse de sa forme. Le rayon de sa lumière intérieure a comme illuminé ses mots. » De là sa fortune, de là son importance pour régler les conflits internationaux. Se maintiendra-t-elle à ce rang ? Au XVIIe siècle,

(1) Discours prononcé à Québec le 30 août 1934 par M. Henry Bordeaux, délégué de l'Académie française, à l'occasion du quatrième centenaire de la découverte du Canada par Jacques Cartier.

quand le Canada s'est fondé, elle était la première, non seulement par sa qualité, mais par l'usage qu'elle en faisait. Elle se mettait d'elle-même au service de l'ordre.

Cette langue du XVIIe siècle, ne l'avez-vous pas gardée? Et Étienne Lamy, traduisant son émotion à retrouver l'ancienne Nouvelle-France, terminait son discours par cette apostrophe :

« Canada, petite colonie d'hier, nation d'aujourd'hui, espoir de demain ; Canada séparé de la France avant que la France se séparât de son passé et qui a gardé la plénitude de notre vie ancienne ; Canada, terre de fécondité, fertile en blé, fertile en hommes, fertile en avenir, qui multiplias par un travail solidaire les moissons dans tes plaines et les enfants dans tes foyers et qui, dans les solitudes immenses où se perdirent tes premiers explorateurs, verras un jour ta race à l'étroit ; Canada, terre de constance, qui as affermi la sagesse de tes mœurs et de tes lois sur la foi catholique et tiens pour ta plus précieuse liberté d'être soumise à un maître surhumain ; Canada qui as trouvé dans la fidélité ta récompense et offre au monde le modèle d'une société où les vertus privées et les vertus publiques rendent hommage à Dieu ; Canada, la France t'aime, t'admire, et te salue. »

LES CANADIENS PENDANT LA GUERRE

Ainsi vous parlait, messieurs, il y aura demain un quart de siècle, le premier délégué de l'Académie française. Un quart de siècle seulement, mais au cours de ce quart de siècle s'est accompli un de ces événements extraordinaires qui bouleversent les peuples, et dont le monde ébranlé ne se remet que lentement. La France, en 1763, lorsqu'elle abandonnait le Canada par le traité de Paris, y laissait soixante mille colons. Près de cinq cent mille Canadiens sont venus en France pour la Grande Guerre, et je ne séparerai pas de leurs frères les Canadiens-Français. Sans doute, ne servaient-ils pas sous les bannières de France. Sans doute votre pays, libre de ses destinées, aurait-il pu hésiter à s'engager dans un conflit européen. Mais le retour inattendu de l'Histoire commandait ce voyage inverse, et les ombres de Jacques Cartier et de Samuel Champlain survolaient les vaisseaux qui ramenaient tant des vôtres en France. Un même monument réunit à

Québec Montcalm et Wolfe, le noble vainqueur et le glorieux vaincu de 1759. Un même monument réunit les soldats français et anglais tombés dans les plaines d'Abraham. Et voici que les Canadiens, les Anglais et les Français se réunissaient pour la même œuvre de la liberté du monde.

Votre pays n'avait pas hésité à s'engager dans la guerre. Votre amitié, d'avance, avait choisi. Devançant l'embarquement de vos troupes, les femmes de chez vous s'étaient mises spontanément par les soins du comité France-Amérique et par la Croix-Rouge à envoyer des colis à nos soldats, et de préférence aux femmes et aux enfants des régions envahies. Ces envois portaient une même suscription : *L'aide à la France*, accompagnée de ces deux vers de Louis Fréchette, l'un de vos poètes les plus populaires :

> Jadis la France sur nos bords
> Jeta sa semence immortelle...

Mais dans les plis des vêtements les donataires, le plus souvent, découvraient des lettres gentilles, comme celle-ci : « Cette douillette a été portée par les sept enfants de la même famille canadienne; ce vêtement est généralement gardé dans la famille et remis à l'aînée des filles pour le baptême de son premier-né. Le père de ces enfants me l'a remise en me disant qu'il en faisait le sacrifice de grand cœur pour un petit ou une petite Française en lui souhaitant toute sorte de bonheur. Moi, je ne désire pour le petit être qui s'en couvrira que de ressembler à ceux qui l'ont portée déjà et qui sont tous de beaux et forts enfants (1). » J'aime, certes, l'éloquence de vos orateurs, celle, tout spécialement, d'un Wilfrid Laurier, mais cette petite lettre me paraît écrite deux fois en bon français.

Ce que furent les Canadiens dans la guerre, soyez assurés que nous le savons en France aussi bien que vous le pouvez savoir vous-mêmes. Les héros du 9 avril 1917 qui conquirent dans une offensive foudroyante les crêtes de Vimy, ceux du 15 août de cette même dure année qui prirent et reprirent Lens, ceux qui du 26 octobre au 6 novembre suivants, s'emparèrent des hauteurs de Passchendaele pendant la troisième bataille d'Ypres, auront un jour prochain leur monument sur

(1) Cité par Maurice Barrès, *Chronique de la Grande Guerre*, t. V.

ces collines de Vimy devenues symboliques de tout leur effort et la France entière les acclamera.

Cependant il est un épisode que je voudrais tout spécialement rappeler, parce que votre passé y reparait de la façon la plus singulière. Lorsque Jacques Cartier pénétra au Canada, il y rencontra bientôt l'hostilité des Indiens. Or son dernier historien, M. Charles de La Roncière (1), nous explique, d'après le vieux chroniqueur Thevet, les singuliers procédés de guerre des Hurons. « Leur façon de guerroyer, raconte Thevet, fera cognoistre que c'est la nature qui fait le bon soldat. Pour se fortifier, ils ont force fagots, fascines, pièces et rameaux de boys de cèdre, tout gressé de gresse de loup marin et autres poissons et quelques compositions venimeuses. Et voyant leurs ennemys, taschent de se tourner contre le vent et le mettre à leur adversaire en face. Et lors, ils mettent le feu en ces fagots, desquels sort une fumée si épaisse, noire et dangereuse à sentir, tant par la puanteur des matières que poisons mixtionnés qui sont en ces fagots, que plusieurs en sont suffoqués. Et quand bien ils n'en mourraient point, estant aveuglés de la fumée, ceux cy qui sont en la clarté du jour sans empeschement de la fumée, se ruent sur les autres et en font tout tel carnage que bon leur semble... »

Les Canadiens qui venaient combattre en France pouvaient-ils se douter qu'ils rencontreraient les mêmes procédés barbares? Le 21 avril 1915, les Allemands, démoralisant la guerre, employaient les gaz asphyxiants à Langemarck, près d'Ypres, et ouvraient dans les rangs français empoisonnés une large brèche. Une division canadienne fut jetée là et chassa l'ennemi des positions ainsi traitreusement conquises. La brèche était fermée. Calais menacé était sauvé (2).

J'étais à Versailles, messieurs, dans ce beau jour de juin 1919 où fut signé, dans la galerie des Glaces où l'empire allemand avait insolemment voulu prendre naissance en 1871, le traité de paix qui terminait l'interminable guerre

(1) *Jacques Cartier*, par Charles de La Roncière (Plon édit.).

(2) V. *Vue générale de l'Histoire du Canada* (1534-1932), par Firmin Roz. — *Chronique de la Grande Guerre*, par Maurice Barrès (t. V et VI). — *Le Chemin de la Victoire*, par Louis Madelin. — Du même : *La bataille d'Ypres*. — Sur le Canada dans la guerre, lire : *Canada in Flanders*, par sir Max Aitken (Londres, Hadder et Srughton, 3 vol.), *Canada at War* 1914-1918, par J. Castell Hopkins, et *L'effort canadien*, par Mgr Baudrillart (Bloud, 1917).

mondiale et constatait la chute de l'Empereur. Là j'ai vu votre délégué apposer la signature du Canada après celle de la Grande-Bretagne. Le Canada, cher à Louis XIV qui, personnellement, avait veillé sur la Nouvelle-France, le Canada revenait à Versailles chez le Grand Roi. Il y avait alors six mille colons français dans la colonie d'outre-mer. Il y a aujourd'hui plus de six mille tombes canadiennes françaises en France. La semence immortelle, célébrée par votre poète, a germé en fleurs de sang, — celles qui ne meurent pas en effet, celles qui lient à jamais ceux qui les ont respirées ensemble.

L'HOMMAGE DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE

Dès lors, quand vous célébrez le quatre centième anniversaire de la découverte du Canada par Jacques Cartier, comment l'Académie française n'aurait-elle pas répondu à votre appel? Elle est aujourd'hui en France la plus ancienne compagnie. Elle va célébrer demain son troisième centenaire. Je vous apporte en son nom l'hommage de trois cents ans de langue et de culture françaises, à vous qui avez sauvé cette langue dans le Nouveau-Monde et qui, avec elle, avez gardé notre foi et nos traditions.

Mais ne vous dois-je pas tout d'abord, au nom même des lettres françaises, une réparation? A la naissance et à l'agonie du Canada français, deux de nos plus grands écrivains, Rabelais et Voltaire, ont montré l'inanité du génie littéraire quand il refuse son adhésion à ces puissances qui élargissent et soutiennent le pays dont il est ou doit être l'expression. Jacques Cartier avait accompli déjà ses trois prodigieux voyages en Amérique; il avait pris possession du sol de la Nouvelle-France en plantant la croix sur la baie de Gaspé le 24 juillet 1534; il y était retourné l'année suivante pour remonter le Saint-Laurent jusqu'à Stadaconé qui deviendrait Québec, et plus haut encore jusqu'à Hochelaga, le futur Montréal, supportant pour continuer son exploration le dur hiver canadien sans une organisation suffisante; une fois encore, en 1541, il était revenu, soutenu par François I[er] contre Charles-Quint : et voici que Rabelais, dans sa prose surabondante de richesse verbale et de pittoresque invention, parodiait ces expéditions aventureuses dans les navigations de

Pantagruel à la recherche de l'oracle de la dive bouteille et tournait en ridicule les cartes du grand marin malouin en rangeant leur auteur parmi ces cosmographes en chambre « cachés derrière une pièce de tapisserie, en tapinois, escrivant de belles besoignes, et tout par ouy-dire » (1). Par ouy dire? allez donc braver la mer et la mort tant de fois et découvrir des terres nouvelles, un nouveau royaume, pour être ainsi bafoué !

Moquerie en France n'est pas crime. Les marins se sont vengés de Rabelais de la plus courtoise façon. Ils ont appelé *Pantagruel* un de leurs meilleurs bâtiments de guerre, et le *Pantagruel* prit part en 1559 à la reprise de Calais par François de Lorraine, de Calais que depuis deux siècles gardaient les Anglais.

Voltaire fut beaucoup plus coupable. Rabelais, bon vivant et, malgré son génie, Français moyen qui se contente d'un champ et d'une vigne, d'une maisonnette et d'une auberge voisine, se souciait peu des navigateurs, et de leurs histoires de mer. Il employait sa verve à les démolir. Dans combien de cafés, aujourd'hui encore, ne critique-t-on pas l'œuvre du maréchal Lyautey au Maroc? La race des gagne-petit et des pense-petit, dont il ne faut pas trop médire parce qu'elle est laborieuse et économe, a toujours blâmé celle des créateurs et des inventeurs qui dérangent la vie ordinaire. Il y aura toujours des gens étriqués pour demander à ceux que tente l'aventure : « Pourquoi partir ? » Mais le cas de Voltaire est moins défendable. Tandis que la petite armée de Montcalm luttait désespérément contre des forces supérieures, il ne craignait pas d'écrire dans *Candide* : « Vous savez que nos deux nations sont en guerre pour quelques arpents de neige sur le Canada et qu'elles dépensent pour cette guerre beaucoup plus que le Canada ne vaut. » Et il renchérissait dans une lettre à Mme du Deffand : « Nous avons eu l'esprit de nous établir au Canada sur des neiges entre les ours et les castors (2). » L'esprit, la raillerie, l'ironie, armes qui se retournent contre l'agresseur quand le but est disproportionné.

Les rois de France : François Ier qui encouragea et aida Jacques Cartier; Henri IV qui soutint Samuel de Champlain

(1) *Jacques Cartier*, par Charles de La Roncière.
(2) *Montcalm*, par André Lichtenberger.

et l'investit de ce pouvoir : « En paix, repos et tranquillité commander et gouverner, tant par mer que par terre. Ordonner, décider et faire exécuter tout ce que vous jugerez se devoir et pouvoir faire pour maintenir, garder et conserver lesdits lieux en notre puissance et autorité » ; Richelieu qui, au nom de Louis XIII, renvoya encore le vieux Champlain à plus de soixante ans pour bâtir Notre-Dame de Recouvrance et pour construire des forts; Louis XIV qui, par Colbert ou directement, développa la colonie, y envoya le fameux intendant Talon, voulut grouper les villages pour mieux défendre la petite colonie trop exposée : telle fut la suite royale qui comprit sans retard ce que représentait et valait la Nouvelle-France. Pour une fois, la politique devançait la littérature qui passe pour plus hardie parce qu'elle est moins responsable. Le grand cardinal, tout spécialement, avait eu l'intuition de la puissance française répandue hors de France.

Or, dans le temps même où Champlain, revenu à Québec l'année précédente, mourait le jour de Noël 1635, après avoir adressé une lettre quasi testamentaire à Richelieu, celui-ci fondait l'Académie française. Ainsi vous trouvez-vous rapprochés dans une même pensée de la Compagnie que je représente. Le cardinal poursuivait, en créant l'Académie, un double but : assurer la fixité de la langue, comme s'il prévoyait qu'elle serait une force au delà des mers pour sauvegarder et maintenir toute une race, et mêler les écrivains à la vie générale du royaume en les mettant en contact avec ces représentants des grands organismes sociaux et nationaux, les évêques, les généraux, les hommes d'État, les grands seigneurs. Sans mot d'ordre et sans règlement, sans obligations définies, il leur rappelait, rien qu'en les investissant d'une autorité spéciale, que la littérature est un merveilleux élément de puissance quand elle accepte le service de l'ordre et que, puisqu'elle aspire à l'immortalité par la langue et la culture, elle a le plus grand intérêt à propager sinon protéger tout ce qui chez un peuple assure la vitalité et la durée. L'incuriosité de Rabelais fera place un jour prochain à l'amitié de Chateaubriand pour les Natchez de la Louisiane et le persiflage d'un Voltaire ne pourra plus entamer le génie colonial d'un maréchal Lyautey célébré par un Vogüé et par un Barrès. Quand Champlain mourut à Québec, la Compagnie que je représente existait

déjà. Elle naissait. N'avais-je pas raison de vous dire que je vous apportais un hommage chargé de trois cents années?

L'EXPLICATION DU MIRACLE

Je réalise, en venant sur les rives du Saint-Laurent, un de mes rêves les plus anciens. Sur des cahiers qui datent de mon temps de collège n'ai-je pas retrouvé des notes tirées de l'*Univers pittoresque*? Elles célèbrent vos forêts sous la gelée qui transforme les arbres en « chandeliers de cristal », vos lacs, vos plaines, vos montagnes sous la lumière d'hiver. Elles disent aussi vos coutumes et vos mœurs, c'est-à-dire celles de la vieille France. Pourquoi donc ai-je si longtemps attendu? Mais n'ai-je pas eu raison d'attendre, puisque je ne viens plus seul et que tant d'ombres illustres m'accompagnent? Certes, j'ai lu vos historiens : je connais et j'admire les deux miracles canadiens, celui de la longue lutte soutenue par la Nouvelle France pour demeurer attachée à la métropole, celui, plus beau encore parce que plus difficile dans son effort continu, du Canada, — rameau détaché qui a pris racine et qui sut devenir un arbre, — imposant sa langue, sa foi et ses traditions, les imposant par sa loyauté même, obtenant successivement ses libertés par l'acte de Québec, par le pacte d'union, par le pacte fédéral, devenant une nation après avoir été une colonie, puis une confédération, fidèle dans sa vie nationale à cet Empire britannique qui a su le comprendre et accepté de le détacher. Mais, tandis que je repassais dans ma mémoire ces différentes phases de votre magnifique passé, sur le *Champlain* au nom symbolique qui nous transportait chez vous, une question se posait à mon esprit et finissait par m'obséder : il n'est pas de miracles dans l'ordre humain. Dieu aide ceux qui s'aident eux-mêmes. Quelle est donc la cause de ce prétendu miracle canadien? La cause, tout est là, puisque tout est contenu d'avance en elle.

Cette cause, je n'ai pas eu de peine à la découvrir. Il n'y a qu'à remonter jusqu'à vos origines. J'y suis remonté et j'ai trouvé la source pure d'où le grand fleuve a découlé. La France avait créé la Nouvelle France au delà des mers avec ce qu'elle avait de meilleur. Elle a fondé sa colonie avec des éléments solides et intacts. Elle n'y a pas envoyé de ces gens

tarés ou compromis dont un pays se débarrasse volontiers au profit ou aux dépens de ses établissements éloignés. Elle a choisi la fleur de son courage et de sa vertu. Le Canada a été créé par la bravoure, par le martyre et par le dévouement des femmes. Comme la qualité de l'amour est déterminée par la première rencontre, celle d'une Laure de Noves aperçue par Pétrarque à la sortie de l'église en Avignon, l'avenir du Canada est déjà fixé par le premier geste de Jacques Cartier plantant la croix sur la terre de Gaspé. Champlain, son successeur et le fondateur de Québec, ne dira-t-il pas à son tour : « Le salut d'une âme vaut mieux que la conquête d'un empire » ? Le but spirituel a précédé le but temporel et le Canada n'échappera plus à son destin. Sans doute verra-t-il venir, après les fondateurs et les missionnaires, les coureurs d'aventures, les chasseurs et les marchands, en attendant les colons, tous gens nécessaires à son défrichement et à sa production. Sans doute attirera-t-il par ses marchés de fourrures et par la fertilité de son sol. Mais il demeurera marqué de la première empreinte. C'est par elle et pour elle qu'il a résisté et qu'il résiste encore à tous les empiètements, à toutes les injustices, à tout ce déchaînement des appétits et des puissances matérielles qui menacent aujourd'hui le monde moderne sous des formes diverses et pareillement dangereuses, qu'elles s'appellent le bolchévisme ou le communisme. La clef de votre défense éternelle, la voici donc : à l'origine, le Canada reçut de la France des héros et des saints, des héroïnes et des saintes. Et c'est aussi pourquoi vous avez gardé tant d'amitié pour la France.

Des héros, pas seulement les Jacques Cartier et les Samuel de Champlain, pas seulement ce Cavelier de la Salle qui découvrit la Louisiane, « doux paradis perdu que la France oublia », comme l'a chanté votre poète Louis Fréchette ; pas seulement ces hommes de guerre, les Montcalm et les Lévis, mais des héros moins célèbres : ce Dollart des Ormeaux et ses seize compagnons marchant à la rencontre des Iroquois innombrables, se faisant tuer au Long-Sault comme Léonidas aux Thermopyles, mais barrant la route et sauvant la colonie; ou ce Pierre Le Moyne d'Iberville qui mérita d'être surnommé le Cid canadien pour ses exploits contre les Anglais dans la baie d'Hudson; et tous ces héros obscurs dont nul ne sait plus

les noms, car n'ai-je point lu que dans l'armée de Lévis, lors de la dernière offensive de 1760 après la mort et la défaite de Montcalm, il y avait des octogénaires et des enfants de douze ans?

Des saints et des martyrs : il n'y a qu'à ouvrir les Annales des Récollets et surtout des Jésuites pour en connaître l'interminable liste, du P. Daniel tombé dans la chapelle où ses fidèles se pressent autour de lui au P. de Brébeuf dont le courage frappe d'admiration ses bourreaux, au point qu'ils se disputent les morceaux de son cœur pour en faire des talismans. Mais n'est-ce pas toute une épopée mystique, l'expédition de M. de Maisonneuve pour la fondation de Ville-Marie, le futur Montréal avec les Sulpiciens et les religieuses réunis avant le départ à Notre-Dame de Paris pour y entendre la messe de M. Olier (1)? Ne convenait-il pas, en souvenir de ce magnifique épisode, de commencer le pèlerinage en France de vos délégués aux fêtes françaises de Jacques Cartier par une messe commémorative à Notre-Dame? Ne rappellerai-je pas encore les dernières paroles de Mgr de Pontbriand mourant à Montréal après la capitulation de Québec : « Vous direz aux pauvres que je ne leur laisse rien parce que je meurs moi-même plus pauvre qu'eux » (2)?

Courage et sainteté n'auraient pas suffi encore dans cette fondation d'un îlot de spiritualité dans le monde, — car le Canada n'est pas autre chose, — sans le dévouement des femmes. Rien ne dure que par elles. Elles portent, comme un enfant, la tradition qui se transmet intacte. Champlain amène sa jeune femme, Hélène, à la colonie : il lui a fait hommage, avant son débarquement, de l'île Sainte-Hélène en face du futur Montréal. Au lieu d'un bijou, il offre une île. C'est un présent que tous les marins ne peuvent pas offrir. Le premier colon, cet ineffable et convaincu Louis Hébert, apothicaire à Paris, qui, subjugué par Champlain, abandonna sa boutique achalandée pour s'installer à Québec naissant à peine, et vengea d'avance ses confrères de tous les sarcasmes de Flaubert acharné sur M. Homais, s'embarqua avec sa femme et ses enfants, et sa fille Guillemette épousa là-bas ce Guillaume Couillard qui apporta en 1628, date importante, la première

(1) *Les Origines religieuses du Canada*, par Georges Goyau.
(2) *Histoire du Canada pour tous*, par Jean Bruchesi.

charrue. Honneur à celles qui, les premières, bravant tous les préjugés et toutes les peurs, donnèrent le signal à leurs sœurs pour rendre la colonie habitable.

Elle ne fut longtemps habitable qu'au prix d'une bravoure journalière. J'ai relevé dans l'*Histoire des colonies françaises*, publiée par les soins de l'un de vos plus grands amis, M. Gabriel Hanotaux à qui, mieux qu'à moi-même, revenait l'honneur de représenter ici l'Académie française, cet épisode, célèbre chez vous, du temps des attaques des Iroquois: « Le 22 octobre 1692 leur cri de guerre retentit près du manoir de l'*Ile aux prunes*, où un gentilhomme dauphinois, Janet de Verchères, a élevé douze enfants. Il n'y a à la garde du manoir qu'une fillette de quatorze ans, Marie-Madeleine de Verchères, deux enfants, un vieillard et deux soldats. Mais Marie-Madeleine, qui a déjà perdu deux frères tombés sous les coups des Iroquois, va les venger. Mousquet au poing, elle anime la défense et contient les sauvages. Le siège dure depuis huit jours quand une sentinelle crie: « Qui vive? — France. » C'était la compagnie du lieutenant de La Moinerie qui arrivait à marches forcées... « Monsieur, soyez le bienvenu, lui dit Madeleine, je vous rends les armes. — Mademoiselle, elles sont entre bonnes mains. — Meilleures que vous ne croyez, répliqua-t-elle, et elle lui indiqua comment elle avait organisé la défense du fort (1). »

Comme Rodrigue, vos héroïnes n'attendent pas le nombre des années. Mais, tandis que celles-ci font le coup de feu, les saintes de la Nouvelle France fondent des hôpitaux, des écoles, des communautés: une duchesse d'Aiguillon qui créa l'hôpital de Québec avec les hospitalières; une Jeanne Mance à Ville-Marie avec M. de Maisonneuve et avec cette Marguerite Bourgeois qui ouvre la première école avec la congrégation de Notre-Dame et laisse, quand elle meurt, plus de soixante religieuses distribuant gratuitement l'instruction aux petites filles dans une dizaine d'établissements, nous dirions en France de palais scolaires; une Mme de la Peltrie qui amène avec elle les Ursulines de Tours. Mais parmi ces Ursulines il en est une qui est pour moi une vieille connaissance, car je l'ai rencontrée chez l'abbé Bremond. Dans son *Histoire littéraire du senti-*

(1) *Histoire des colonies françaises*, publiée sous la direction de G. Hanotaux et E. Martinon (t. I).

ment religieux, Henri Bremond lui consacre presque la moitié d'un livre. Elle s'appelait Mme Martin avant de devenir cette sœur Marie de l'Incarnation que Bossuet devait appeler la sainte Thérèse de son siècle et du Nouveau Monde. Veuve à vingt ans, elle entre dix ans plus tard aux Ursulines de Tours. Elle s'y rend accompagnée d'une procession où son fils unique, le petit Claude, tient son rang. Elle le confiait, il est vrai, à une sœur et à un beau-frère et ne quittait pas la ville. Mais elle avoue l'avoir préparé à cette séparation en le mortifiant de caresses. Les camarades du petit Claude prirent son parti, et les voilà faisant le siège du monastère, les uns armés de pierres et les autres de bâtons. L'abbé Bremond s'est engagé plus tard dans leur troupe. Il accepte les extases, les contemplations, les ravissements de la sœur Marie de l'Incarnation beaucoup plus aisément que sa conduite singulière à l'égard du petit Claude. Et cependant le cœur maternel était bien autrement assiégé. Ce cœur était si tendre et déchiré que, près de quarante ans plus tard, du fond du Canada, elle écrira à dom Claude, son fils entré dans les ordres : « Sachez donc, une fois encore, qu'en me séparant de vous je me suis fait mourir toute vive. » Et comme elle reçoit, à Ville-Marie, la visite d'un homme qui retourne en France et doit voir dom Claude, elle lève devant lui son voile, afin qu'il porte son visage à son enfant.

Je goûte, je l'avoue, ces retours de douceur humaine chez celle dont le Père Charlevoix devait écrire : « Au moment qu'elle cessa de vivre, la voix publique la canonisa dans tous les lieux où elle était connue (1). »

Tels furent les envois français au Canada. Cette élite apportait encore avec elle des habitudes de courtoisie, de politesse, je dirai même de gentillesse que vous n'avez pas perdues au cours des âges, car vous n'avez rien voulu perdre. Une police sévère empêchait les départs suspects pour la colonie. Mgr de Laval, votre premier évêque, et ses successeurs faisaient au besoin le voyage de mer pour s'opposer à la venue de colons moins sûrs. La Nouvelle France se montrait plus sévère dans ses mœurs que la métropole. Moins intellectuelle à cause des combats quotidiens contre les mille obstacles de la nature et

(1) *Histoire du Canada*, par Abélard Desrosiers et Camille Bertrand.

des indigènes, elle attachait plus d'importance à la moralité. Mais elle ne se privait aucunement de ces agréments de société qui furent toujours en honneur chez nous. Le Père Charlevoix nous peint la vie de Québec avant la capitulation : « On ne compte guère à Québec, écrit-il, que sept mille âmes, mais on y trouve un petit monde choisi où il ne manque rien de ce qui peut faire une société agréable. » A la veille même de la chute, on y donnait des fêtes et des réceptions auxquelles Montcalm, entre deux batailles, prenait part, avec ce charme et cette insouciance qui feront écrire plus tard à Taine, sur Paris à la veille de la Révolution, que ceux qui n'avaient pas vécu alors ont ignoré la douceur de vivre.

Et dès lors tout s'explique : il n'y a plus de miracle canadien, ou plutôt le miracle est reporté plus avant, à votre origine. Le miracle, c'est le choix des éléments qui ont formé la Nouvelle-France. Le meilleur de la France avait passé les mers. Rien, dès lors, ne pourra avoir raison d'un peuple dressé par des héros et des saints. Il résistera à la défaite, il attirera et conquerra son vainqueur par sa loyauté et sa fidélité. Il maintiendra sa foi, sa langue, ses coutumes, ses mœurs, ses traditions. Il continuera d'être, dans le Nouveau-Monde, un îlot de spiritualité.

LA FRANCE ÉTERNELLE

Comme je m'expliquais de cette sorte naturelle le miracle canadien, un autre problème s'est imposé à mes réflexions, m'a tourmenté jusqu'à ce que je l'aie résolu, bien qu'il fût dans le domaine des hypothèses. Supposons un instant que la France d'aujourd'hui, que la France actuelle dût fonder à nouveau la Nouvelle-France, retrouverait-elle pour les envoyer au Canada les mêmes éléments? Lui pourrait-elle expédier le même contingent de héros et de saints, de saintes et d'héroïnes? Cette France que l'on connaît si mal parce qu'elle cherche si peu à donner d'elle-même une figure exacte, cette France si souvent dénaturée et même diffamée par ceux qui n'y vont chercher que leur plaisir, comme s'ils ne le rencontraient pas ailleurs dans les mêmes conditions suspectes, j'ai la prétention de vous montrer qu'elle n'a pas changé, qu'elle est la France éternelle, celle de Jacques Cartier et de

Champlain, celle de Marguerite Bourgeois et de la mère Marie de l'Incarnation, et de vous le montrer, non pas avec des témoignages écrits, rien qu'avec ce que j'ai vu, de mes yeux vu, ce qui s'appelle vu.

Pour les héros, vous n'en sauriez douter. Je ne remonterai même pas jusqu'à la guerre où j'ai eu l'honneur de servir et la chance de rencontrer un Georges Guynemer qui fut le chevalier de l'air, l'Achille et le Roland de la nouvelle lutte céleste, un Jacques d'Arnoux qui a écrit les *Paroles d'un revenant* et qui fut bien un revenant en effet puisque, tombé d'avion entre les lignes et la colonne vertébrale brisée, abandonné trois jours sous le feu des mitrailleuses au moindre mouvement, il a vécu, il vit, condamné par les médecins après soixante mois d'hôpitaux et qui, vainqueur du plus cruel ennemi, la douleur, vient d'obtenir du Pape l'autorisation de de dire la messe assis, afin de pouvoir réaliser enfin sa vocation religieuse, un Champfeu, un Villebois-Mareuil tués au Chemin des Dames, l'un à vingt ans, l'autre à soixante dans le même élan généreux. Non, je ne remonterai pas jusqu'à Verdun, — Verdun, ces deux syllabes qui sonnent aujourd'hui comme les notes cuivrées d'un clairon, Verdun dont j'ai pu suivre toutes les phases de douleur et de gloire.

Mais je suis allé récemment dans le sud marocain où vient de s'achever l'œuvre du maréchal Lyautey, où les tribus dissidentes dont les incessantes incursions dévastaient le Maroc se sont enfin soumises. Là, j'ai vu sur place nos officiers et nos soldats des affaires indigènes et des troupes coloniales. Ces magnifiques jeunes gens et leurs chefs, délivrés par la discipline de toutes les servitudes, heureux sur leur cheval, sur leur méhari, sur leur avion, dans leur auto blindée, respirant le vent chaud du désert, prêts à supporter toutes les intempéries et tous les dangers pourvu qu'ils se sentissent responsables de leurs actions, maîtres d'eux-mêmes et de leurs hommes, voilà ce qui fait la France lointaine. Je les ai vus tracer des routes, construire des ponts, aménager des points d'eau, bâtir des postes, des hôpitaux, des infirmeries indigènes, s'entendre avec les chefs de tribus, et il m'a paru qu'ils étaient, ces disciples de Lyautey, les continuateurs de ce peuple romain qu'on a pu, dans l'histoire, appeler le peuple bâtisseur parce que partout il a laissé son empreinte. Mais

notre empreinte, à nous, sera plus sensible et plus durable, parce qu'elle est plus humaine.

Cette œuvre de pacification plus que de conquête a exigé bien des sacrifices. Rappellerai-je quelques-uns de ces morts que j'avais rencontrés, vivants merveilleux, au Maroc? Un lieutenant de Maistre, tué à Lalla-Oulia, comme il a organisé le repli de ses hommes et se retire le dernier, faisant face encore; un Bernard de Chappedelaine qui paie de sa vie sa téméraire victoire; un Pierre de La Mure, aviateur qui, forcé d'atterrir en dissidence, se défend jusqu'à la mort; un capitaine Morel donnant en mourant ses ordres à son groupe d'auto-mitrailleuses et faisant cette recommandation pour le fils qu'il laissait : « Dites-lui plus tard de vivre intensément »; ce capitaine Arrighi, qui m'avait accompagné au fort de Vaux en mars 1916; et cet admirable, ce prodigieux capitaine Henry de Bournazel, *l'Homme rouge*, qui offrait sa veste éclatante de spahi comme cible, passait entre les balles et fut frappé la première fois que, par ordre, il avait dû revêtir une gandourah plus sombre. Je les revois les uns et les autres dans leur jeunesse triomphante. Tous, ils ont vécu intensément. Vivre intensément, c'est vivre à plein cœur et à pleine volonté pour un but qui dure après nous et par là même nous dépasse, pays, art, science, honneur, pour le souvenir qui nous survivra, pour cette flamme sacrée que nous devons emporter, comme les coureurs d'autrefois, sans l'éteindre et que nous devons transmettre plus brûlante et plus haute aux générations qui nous suivront.

Vous voyez que les Jacques Cartier et les Champlain, les Montcalm et les Lévis ont laissé chez nous des héritiers. La race est toujours la même, ardente et raisonnable, téméraire et clairvoyante. Le maréchal Blaise de Montluc écrivait : « Dieu me donna ce que je lui avais toujours demandé, de me trouver à un assaut pour y entrer le premier ou mourir. » Et vous connaissez la prière du capitaine Ernest Psichari, le petit-fils de Renan, tué au début de la guerre après avoir servi en Mauritanie : « Envoyez-moi, mon Dieu, dans les pays lointains des infidèles, sur des champs de bataille ensoleillés et donnez-moi alors la tranquille bravoure des vieux soldats. Faites que je sois fort... que j'aille ensuite par les déserts... dans ce perpétuel étincellement de la lumière. Si vous le

voulez, Seigneur Dieu, donnez-moi la grâce de mourir dans une grande victoire et faites alors que je voie au ciel votre splendeur... »

Oui, sans doute, conviendrez-vous, la France d'aujourd'hui n'a pas dégénéré. Mais avez-vous rencontré des saints? Si j'en ai rencontré? Mais à tout bout de champ, si je puis employer cette vieille expression, et même au bout de mes champs, quand ce ne serait que le curé de mon village qui, professeur dans un petit séminaire, a réclamé à son évêque un ministère paroissial, fût-ce dans la plus humble et la plus lointaine paroisse et qui, se passant de vin et de viande, secourt les plus pauvres et entretient la vie spirituelle chez des paysans trop portés, comme la plupart des hommes, vers les biens de la terre. Lui et tous ses confrères, depuis ceux qui, sous la direction du cardinal archevêque de Paris, fondent ces paroisses de la banlieue parisienne, peuplée d'une population pour qui Dieu est l'inconnu, commençant par dire la messe dans une grange ou un garage, bâtissant leur église, — le cardinal n'a-t-il pas ouvert soixante-quinze chantiers pour donner du travail aux chômeurs et les associer à l'œuvre divine? — et connaissant la joie de remplir peu à peu leur nef, jusqu'à ces prêtres des hautes paroisses de montagne, isolés, séparés de leurs camarades de prière, puisant dans leur foi le courage de reprendre chaque matin le collier de leur féconde servitude. Admirable clergé de France auquel, un récent jour de Pâques, le successeur de Lacordaire dans la chaire de Notre-Dame, le Père Janvier, rendait cet hommage en traçant le portrait de l'un des plus fermes soutiens de notre société :

« Il vit modestement, souvent dans la gêne, quelquefois dans le dénuement; la haine des révolutions lui a enlevé les sympathies qui l'encourageaient comme elle lui a enlevé son humble demeure, les quelques arbres qui, au jour de l'été, lui ménageaient un peu d'ombre, les quelques fleurs qui charmaient ses regards. Il ne se plaint pas de son sort; il reste soumis à ses chefs hiérarchiques; il est reconnaissant de la moindre attention, du moindre service; il ne s'effraye pas de mourir à la tâche, jeune, épuisé, avant d'avoir connu aucune joie profane, avant même d'avoir goûté aux fruits de son action. Pauvre, pur, obéissant, dévoué, miséricordieux, magnanime, il s'élève à une perfection admirable, parce qu'il s'attache

simplement aux devoirs de sa vocation et de son ministère. Nous l'avons continuellement rencontré, nous l'avons toujours admiré, nous l'aimons; aujourd'hui je dépose à ses pieds l'hommage de notre vénération. Cet homme, vous avez deviné son nom : c'est le prêtre. »

Maurice Barrès a répété bien souvent que les paysages de France seraient défigurés si les clochers venaient à disparaître de nos campagnes. De même, le visage intérieur de la France serait altéré si le prêtre manquait à nos paroisses. Il ne risque plus d'y manquer. La loi de séparation n'a pu atteindre ni le recrutement du clergé ni son effort spirituel. Une tolérance plus avertie laisse aujourd'hui le clergé plus libre de ses œuvres.

Non, vraiment, les saints ne nous manquent pas. Mais peut-être refuserez-vous de mettre en parallèle des saints tout ordinaires avec ces âmes ardentes et prêtes au martyre des fondateurs du Canada? Alors je vous répondrai que j'ai eu la chance encore de me trouver en face d'un saint authentique, d'un saint qui sera un jour prochain canonisé, cet abbé Fouque de Marseille qui passa sa vie à ramasser les enfants abandonnés, les enfants coupables, les enfants anormaux. Il fut le Vincent de Paul de l'enfance provençale. Sans ressource, il bâtit des asiles sans nombre et ne laissa pas de dettes. Jamais épuisé, il trouvait sa force dans la méditation. Cet homme d'action était un mystique.

Mais nous avons même assez de saints pour vous en envoyer, tel ce Mgr Grouard, venu du Mans, évêque d'Ibora, dans le Grand Nord canadien, ce Nord Canadien qu'un chef-d'œuvre nous a presque rendu familier, cette *Maria Chapedelaine* de Louis Hémon qui est la *Mireille* des neiges. Un écrivain, mort prématurément, Louis-Frédéric Rouquette, qui dans l'*Épopée blanche* a retracé la vie des Oblats dans ces pays de glace et de neige, fut chargé par le gouvernement français d'aller remettre à ce vieillard de quatre-vingt-cinq ans la croix de la Légion d'honneur. Il a raconté son émotion en arrivant à la mission Saint-Bernard, et en trouvant l'évêque entouré de ses religieuses et de ses Indiens. Il y eut des chants en français, des compliments en français et, parmi les guirlandes, il y avait le drapeau du régiment de Carignan. Alors il eut presque honte d'épingler, lui, journaliste errant, la décoration

sur cette poitrine magnifique, « la croix des hommes auprès de la croix de Dieu », et ce fut presque en tremblant qu'il lut le texte de la citation : « Venu au Canada en 1860, y a toujours résidé depuis ; a fait connaître et aimer le nom de la France en Alberta, et jusqu'aux extrémités du nord ; une foule de noms géographiques sont français grâce à lui ; prêtre zélé, missionnaire infatigable, navigateur, géographe, explorateur, bâtisseur de villes, architecte, peintre, compositeur, écrivain, agriculteur, il est, à quatre-vingt-cinq ans, le pionnier le plus intrépide du Grand Nord. Il a recueilli les orphelins et les orphelines dans les institutions françaises fondées par lui ; a sauvé la vie de Mgr Clut en une circonstance mémorable ; a protégé, au péril de sa vie, des femmes indiennes exposées aux brutalités de leurs maris ; a soigné les malades et consolé les agonisants ; a publié des livres sur la religion en huit langues indigènes (1). »

Cette fois, vous reconnaîtrez bien la France du Père de Brébeuf et de la mère Marie de l'Incarnation. Elle n'a pas changé. Les femmes de chez nous auraient-elles changé davantage ? Il n'y a pas si longtemps que vivait à Lisieux la sœur Thérèse de l'Enfant Jésus. N'aurait-elle pas laissé des sœurs de piété et de charité ? La piété se cache à l'ombre du cloître ou même dans le monde. Mais la charité est plus accessible. Chargé il y a quelques années par l'Académie française du rapport sur les prix de vertu, j'ai voulu me rendre compte par moi-même du fonctionnement des œuvres. Presque toujours j'y ai rencontré le dévouement des femmes. Œuvre de Charonne, dans un quartier misérable, dans un quartier communiste où deux jeunes filles qui portent des noms célèbres et qui veulent demeurer anonymes s'égarent un jour, où elles reviennent fidèlement depuis vingt ans, amenant avec elles des compagnes et des compagnons, recrutant trois cents volontaires, créant un dispensaire, une infirmerie, un hôpital, soignant les tuberculeux et les cancéreux, recueillant les enfants ; et quand on leur objecte qu'elles peuvent avoir affaire à des apaches, elles répondent dans un sourire : « Oh ! les apaches sont si polis : ils ont même une chevalerie à eux. » Œuvre des petites filles pauvres qui recrute ses clientes

(1) *L'Épopée blanche*, par Louis-Frédéric Rouquette.

parmi les enfants des ménages illégitimes ou divisés et qui leur rend un foyer: la Mère Lydie qui la dirige enfreint parfois sa propre règle pour recevoir des enfants quand il n'y a plus de place ou qu'ils n'ont pas l'âge réglementaire. Œuvre des églises dévastées qui a relevé trois mille églises détruites au cours de la guerre dans nos régions envahies et que des femmes ont dirigée en y ajoutant l'aide aux prêtres revenus dans leurs paroisses où il fallait tout refaire, bâtiments, ornements, vases sacrés, et souvent aussi les âmes. Œuvre des Catéchistes missionnaires de Marie-Immaculée dont le but est d'atteindre la femme païenne, de la relever de sa déchéance, de l'amener à la vie de l'âme. Aujourd'hui elles ont dix-huit maisons dans l'Inde et deux à Madagascar. La condition de la femme aux Indes est misérable. Vous savez qu'autrefois la veuve était brûlée sur le bûcher qui consumait le corps de son mari. Le gouvernement anglais a interdit cette coutume barbare. Mais la situation de la veuve demeure précaire : elle est dépouillée de ses bijoux, de ses riches vêtements, vouée au mépris, condamnée à ne jamais se remarier; sa chevelure est rasée, elle jeûne chaque jour et n'est pas admise aux fêtes. Car la loi de Manou est formelle : une femme qui n'a pas su obtenir des dieux la santé de son mari, doit, par sa prière et ses pénitences, obtenir du moins le bonheur de celui-ci après la mort. Quelle sécurité pour les maris! Du coup ils doivent devenir immortels, comme des académiciens, afin d'épargner à leur veuve un sort si cruel.

Les femmes missionnaires de Marie-Immaculée soignent aux Indes et à Madagascar deux cent mille malades dans leurs treize dispensaires, instruisent mille enfants dans leurs écoles, reçoivent annuellement deux cents bébés dans leurs crèches, les élèvent ensuite en des orphelinats qui préparent les mariages chrétiens. Elles ouvrent des asiles pour toutes les misères, un hôpital pour les femmes indiennes indignement soignées jusqu'alors, ne pouvant être approchées par aucun médecin, une léproserie enfin où quatre-vingts lépreuses sont recueillies par elles et soignées avec un héroïque dévouement. Cinq d'entre elles sont mortes du choléra; une a pris la peste, l'autre la lèpre : croyez-vous que le zèle de leurs compagnes va se ralentir? Elles continuent d'entrer dans des huttes infectes, d'élever les enfants les plus rebutants, de soigner les pires

maladies. La joie rayonne sur leurs visages. Car je les ai vues pendant leurs brèves vacances en France, celles du moins qui à cause de leur santé étaient momentanément revenues.

Ce n'est pas un tableau de la charité en France que je cherche à vous tracer : ce tableau-là serait interminable. Je continue à ne vous parler que de ce que j'ai vu. S'il faut descendre de ces cimes, rappellerai-je alors ces tableaux de la guerre où, à chaque permission, je pouvais voir et admirer à la campagne le travail des femmes qui, en l'absence des hommes à l'armée, faisaient les gros travaux et tenaient les mancherons de la charrue, de cette charrue qui vous fut apportée il y a trois cents ans par le mari de Guillemette Hébert? Vous avez sans doute entendu dire, vous entendrez dire encore bien du mal des femmes, des jeunes filles de France. Il a suffi de quelques-unes, trop peintes et trop voyantes, pour qu'on se soit permis, pour qu'on se permette d'avilir leurs sœurs. Je me souviens de ce que me disait un jour un homme qui fut un créateur et un chef, Dal Piaz, l'ancien directeur de la Compagnie Transatlantique : « Écrivez donc, me réclamait-il, un livre sur la Femme française. On ne la connait pas en Amérique. Je mettrai ce livre dans la bibliothèque de tous mes paquebots... » Ce livre, ne l'ai-je pas écrit plus de vingt fois en puisant dans la réalité française les personnages de mes romans quand on me reprochait de les embellir? Un soir, au front, j'ai passé la revision de ces personnages, me demandant avec angoisse si dans mon œuvre d'écrivain j'avais bien ou mal servi la vérité. Et tous ces êtres de fiction, j'ai l'orgueil de les avoir reconnus dans la guerre qu'ils ont gagnée.

Il y a aussi nos dossiers Cognacq à l'Académie. Vous savez que nous sommes chargés de distribuer chaque année plus de deux cents prix de vingt mille et de dix mille francs à des familles nombreuses. Je suis allé voir sur place l'une ou l'autre de ces familles nombreuses et chaque fois j'ai été édifié de rencontrer non seulement le courage, mais la gaieté. Au cours de ces visites j'ai même recueilli de ces mots à la Corneille qui résument l'esprit et la vertu d'une race. Ici, c'est un chef de famille qui me dit simplement devant sa multitude d'enfants : « Les nourrir, on y parvient. Mais il faut les élever. » Les élever? en faire d'honnêtes gens. Là, cet autre m'explique : « Alors vous comprenez, quand j'ai vu qu'il en venait tou-

jours, eh bien! j'ai bâti... » Il a dit : *J'ai bâti* avec un accent d'autorité, comme le général Mangin qui, prenant à Verdun le commandement du secteur où les Allemands s'acharnaient et progressaient, répondit à cette question : « Qu'allez-vous faire? — *Attaquer...* » C'est sa manière à lui d'attaquer le destin. Il a bâti, car il a quinze enfants à loger, quinze enfants qui s'échelonnent de dix-huit ans à quinze mois, tous bien portants, vigoureux, les yeux clairs et la bouche prompte à s'ouvrir quand c'est l'heure de la soupe.

Reconnaissez-vous dans ces images, — et je ne suis pas sorti du champ de ma vision personnelle et ne me suis soumis à aucun témoignage indirect, — les images du Canada naissant? Oui, si c'était à refaire, la France actuelle pourrait envoyer sur les rives du Saint-Laurent la même cargaison de héros et de saints, de saintes et d'héroïnes. Sans doute il est une autre France : assez souvent, sans doute, on a dû vous la représenter, et même rien que par le jeu facile qui consiste à puiser dans la plupart de nos romans et de nos pièces de théâtre. Mais comme la mère Marie de l'Incarnation releva son voile pour laisser voir son vrai visage à celui qui devait rejoindre son fils, je rapporte aux fils détachés de la vieille France le vrai visage de la France éternelle.

SOLIDES SUR NOS ANCRES

Il y a quelques années mes yeux sont tombés sur un discours prononcé par le général Grumbach au Sénat canadien et tout à coup j'ai tressailli en y découvrant ce souvenir de la guerre. Le général Grumbach commanda en France une division canadienne et voici l'épisode qu'il raconte et que j'ai découpé dans son discours :

« En août 1918 j'ai eu le privilège presque unique pour un officier canadien de commander des troupes françaises. Une relève secrète ayant lieu, mes bataillons se retirèrent pour être remplacés par des bataillons français, et finalement je me trouvai à la tête de six bataillons français avec leur artillerie et leurs services auxiliaires. Les officiers français, mes subordonnés, avaient du cran, portés à l'offensive, et la bataille continuellement faisait rage. Elle ne s'éteignait pas plus tôt en un point qu'elle reprenait à un autre.

« A tout instant de la nuit j'étais alerté par le tonnerre de l'artillerie française et le fracas de leurs mitrailleuses et de tous leurs engins; le ciel nocturne était embrasé des éclairs de leurs canons et des lueurs de leurs fusées, et avec appréhension, nerveusement peut-être, j'appelais le soldat français placé en sentinelle à la porte de mon P.C.

— Planton !

— Mon général?

— Est-ce tranquille sur la ligne?

« Et mon factionnaire de monter sur le parapet, de jeter un coup d'œil sur la plaine, d'examiner la situation et de me faire son rapport :

— *Très tranquille, mon général.*

« Sa réponse était toujours la même, pour autant que la bataille fît rage. Pour lui, tout était toujours tranquille sur la ligne. Je le vois encore, debout à la porte de mon P. C. dans son bleu horizon, sous son casque d'acier, avec son long fusil, toujours serein : type du courage, de l'énergie, de la détermination et de la vigueur de la race. Et maintenant je me demande comme il en va pour lui en France... »

Comment il en va pour lui, mon général? Rassurez-vous : il a rencontré et il rencontre toutes sortes de difficultés matérielles, il a franchi et il franchit encore toutes sortes d'obstacles, mais il est *très tranquille*. Les événements n'auront pas raison de lui. Pourtant comment n'avez-vous pas reconnu dans sa réponse une réponse canadienne ? L'histoire du Canada n'est pas autre chose que cette soumission apparente qui recouvre la domination constante des événements. « Sers ton souverain anglais, écrira M. de Gaspé à son fils après la conquête, avec autant de zèle, de dévouement et de loyauté que j'ai servi le roi de France, et reçois ma bénédiction (1). » Volonté et loyauté ont toujours raison. Ainsi avez-vous résisté, que vous soyez venus de France ou d'Angleterre, dans votre gouvernement d'union nationale, à tout empiètement étranger, à toute influence voisine, à cette immense puissance américaine que vous suivez avec sympathie mais en sauvegardant votre idéal et votre caractère.

Carlyle disait de certains penseurs d'Oxford : « Ils demeurent

(1) *L'évolution du Canada français*, par Jean-Charlemagne Bracq (Plon, 1927).

à l'ancre sur le fleuve du temps. » Mais tandis qu'il les en blâmait, jetons les ancres et restons amarrés. Les flots qui roulent l'humanité n'ont jamais été plus rapides. Il semble que le paysage humain varie sans cesse. Sommes-nous en marche vers le progrès ? Mais le progrès est-il le changement, et voit-on avancer avec les idées nouvelles le bonheur des hommes et la paix du monde? Qui donc ose assurer que les choses essentielles sont soumises à la matière, à la machine, à la science même? Il y aura toujours la vie, l'amour et la mort, qui ne livrent pas leur secret, et l'arrêt de l'homme devant ce mystère. Laissons couler les flots et que nos ancres soient solides. Français et Canadiens, aidons-nous à maintenir dans un univers travaillé de trop de forces contraires et souvent incohérentes ce qui, dans le passé, a servi à nos pères dans la construction de la cité, ce qui a fait ses preuves de durée, chez vous comme chez nous, le sens du pays et de la famille et le souci de Dieu. Alors, nous pourrons, comme le petit soldat français du général canadien, assurer que tout, sur la ligne, c'est-à-dire en nous et hors de nous, est très tranquille...

HENRY BORDEAUX.

CALVIN

P. IMBART DE LA TOUR ET SON HISTOIRE DE LA RÉFORME

Jamais peut-être, depuis la mort de Calvin, la mémoire du grand réformateur français n'aura été aussi présente, aussi vivante et aussi célébrée qu'au cours des mois qui vont suivre. A Poitiers, en mai 1934, a été commémoré le quatrième centenaire du séjour qu'y fit Calvin au lendemain de son adhésion à la Réforme et de la résignation de ses bénéfices noyonnais, tandis que Noyon, en juillet, célèbre le quatre cent vingt-cinquième anniversaire de sa naissance, Paris, en 1935, le quatrième centenaire de l'Épître au Roi, par laquelle Calvin dédiait à François I[er] l'*Institution de la religion chrétienne*, et Genève, en 1936, le quatrième centenaire de l'installation de Calvin dans cette ville.

C'est au cours de ces mêmes mois que, par une heureuse coïncidence, et grâce à la générosité de l'Institut, à l'initiative du maître Widor, au soin pieux de disciples et d'amis, MM. René Pinon, Robert David, Pommeret, le pasteur Pannier, M. Pierre Mesnard et quelques autres, sera publié le livre que Pierre Imbart de la Tour avait consacré à Calvin, et qui, en dépit de son inachèvement, s'égale aux plus belles œuvres qu'ait inspirées le réformateur et, au dire des meilleurs juges, les surpasse.

Pierre Imbart de la Tour, lorsqu'il fut emporté prématurément par une crise d'angine de poitrine le 18 décembre 1925, travaillait depuis un quart de siècle à son histoire de la Réforme en France. Dans un premier volume, consacré à la France moderne, il avait décrit le milieu social où la Réforme

a pris naissance ; dans le second, qui a pour titre *l'Église catholique, la crise et la Renaissance*, il s'était efforcé de reconstituer le milieu moral et religieux, la rupture de l'équilibre médiéval, le régime d'anarchie et de contrainte qui avait succédé à une ère de liberté et d'ordre, et le grand effort de régénération religieuse en accord avec la culture nouvelle, humaniste, dont l'essor fut soudainement arrêté et la marche déviée par la naissance et par les progrès de l'évangélisme, dus à l'action de Luther. Ce volume, le troisième, où il retraçait les débuts de la révolution religieuse, devait être suivi de deux autres, consacrés l'un à Calvin et l'autre à l'Institution chrétienne.

Le *Calvin* constituait, dans sa pensée, le point culminant de son œuvre. Il s'y était attaché avec amour. Il le voulait aussi parfait que peut l'être une œuvre humaine. Et pourtant, poussé comme par un pressentiment de sa fin prochaine, il y avait, en ses dernières années, travaillé fièvreusement, — sans hâte cependant, car « l'histoire, surtout celle-là, disait-il, ne s'écrit pas avec légèreté », — afin que tout fût prêt au plus tôt.

Les circonstances ne lui en permirent pas l'achèvement. Il lui avait bien fallu s'y conformer. Ainsi qu'il me l'écrivait au lendemain de la mort de son frère, en 1921, « nous ne disposons pas de nous-mêmes. Notre vie, notre action, nos pensées sont entre les mains de Dieu. Et nous ne pouvons songer à nous-mêmes que Lui premier servi ». Les événements, pour Imbart, étaient comme les messagers du Seigneur et il ne se sentait pas le droit de se refuser à leur appel. M. Gabriel Hanotaux l'avait chargé d'exposer, dans sa monumentale *Histoire de la Nation française*, l'histoire politique de la France des origines à l'avènement de François Ier : Imbart l'écrivit et donna un chef-d'œuvre ; il en a été parlé ici même. La guerre, puis l'après-guerre, la tâche essentielle de la reconstruction française et internationale, l'avaient sollicité : il s'y donna sans compter, et celui qui, plus tard, essaiera de dessiner l'histoire de notre temps sera surpris de retrouver partout la trace qu'y a laissée cet historien, philosophe et homme d'action, qui avait l'étoffe d'un diplomate et d'un véritable homme d'État. On sait ce qu'il a fait pour le rapprochement de la France avec la Belgique et l'Espagne, à Louvain avec le cardinal Mercier, à la casa Velazquez avec son cher Widor, avec Pierre Paris, encouragés et généreusement aidés par

Alphonse XIII; on ne sait pas encore tout ce qu'il a tenté et réalisé pour la reconstruction morale, intellectuelle et économique de l'Europe, aussi bien que pour la pacification religieuse de la France et la formation de conducteurs d'hommes : car ce grand ouvrier savait que le premier devoir d'un homme d'action est de se préparer des successeurs ou des remplaçants, afin que la tâche entreprise se poursuive.

Son œuvre historique ne pouvait pas ne pas en souffrir. Pourtant, chaque année, dès qu'il le pouvait, il quittait Paris pour retourner sur sa terre, à Chanaux, au revers du Morvan, et pour y retrouver ses paysans, dont il disait : « Je les comprends comme ils me comprennent. » Il vivait parmi eux; il s'entretenait familièrement avec eux; auprès d'eux il prenait des leçons d'histoire, et ce sont eux, sans doute, qui lui ont fourni la clef de toute son histoire; car, il l'a dit à ses intimes et il l'a redit en une page magnifique de son *Calvin* : « Si la Réforme a finalement échoué en France, c'est parce que le paysan, attaché à sa demeure, enraciné dans ses souvenirs, reste l'homme de la tradition. Or, cette tradition, la Réforme l'a froissée dans les fibres les plus profondes de son âme, le culte des saints et le culte des morts, par où il tient le bout de la chaîne qui le mène droit à l'infini. »

Revenu à sa table de travail, il se remettait à son livre. Il traçait d'une main sûre le portrait de l'homme et de son œuvre, sa formation, sa doctrine, sa méthode de gouvernement, sa personnalité (ce sont les pages que l'on lira plus bas); puis il suivait pas à pas la propagande de l'Évangile dans les divers milieux, pour décrire enfin l'organisation religieuse dont le génie de Calvin a su doter la Réforme, en restaurant au sein du protestantisme, et en partie contre lui, les idées catholiques d'universalité et d'autorité. La première création de Calvin avait été un livre, l'*Institution chrétienne*; la seconde fut une ville, Genève. Doctrine formulée, doctrine appliquée : synthèse grandiose d'éléments hétérogènes, Loi et Grâce, liberté chrétienne et discipline, individu et Église, assemblés avec la rigueur singulière d'une logique toute française. Imbart ne peut se défendre d'un sentiment d'admiration devant ce prodigieux effort issu d'une foi ardente : « L'histoire s'incline toujours, même quand elle ne les partage point, devant ces fortes convictions qui s'affirment par le sacrifice. » Et pourtant

son admiration ne pouvait entamer sa clairvoyance. Lors de notre dernier entretien, à Grenoble, le 25 octobre 1925, sur le chemin d'Aix à Genève, où le conduisaient ses ultimes recherches, il résumait d'un mot les conclusions de son travail. Parlant, moins des réformateurs eux-mêmes, et de l'inspiration profonde de leur action, que de leurs successeurs, de leurs épigones, du mouvement qu'ils avaient mis en branle et qui parfois reflua sur cette inspiration pour la durcir et la déformer, il me disait : « L'erreur de la Réforme a été de mettre l'accent sur la puissance arbitraire de Dieu, non sur l'amour. »

Telle est l'œuvre que Pierre Imbart de la Tour avait conçue. Il n'a pas tenu à lui qu'elle ne fût entièrement réalisée. Une première alerte, en avril 1923, l'avait laissé fragile, et incertain de l'avenir. « L'essentiel est que je puisse travailler, m'écrivait-il de Chanaux en avril 1923. Je me suis remis à mon *Calvin*, et y ai travaillé d'arrache-pied ce mois-ci. Je revise et mets au point la première partie. La seconde est avancée ; je la terminerai, je pense, au début de 1924. Il ne me restera plus que les trois chapitres de la fin. J'espère donc donner le manuscrit à l'imprimeur dans le courant du printemps, si rien ne me retarde, comme cette année. Mais il me faudra d'abord me rendre à Strasbourg et en Suisse, pour étudier sur place quelques documents. » Et en avril 1924 : « Je continue mon *Calvin*. Les deux premières parties sont faites. Je pense achever pendant les vacances et mettre au point le manuscrit à la rentrée. Voilà un gros morceau. Je voudrais avoir le temps de le faire, et de faire le cinquième volume, le Parti protestant, qui me mènera jusqu'à la Ligue, et l'essentiel sera dit sur la Réforme. Mais à la grâce de Dieu, qui sait mieux que nous ce que nous devons et pouvons faire, et nous relève de notre faction quand il la juge remplie. »

Sa tâche était-elle remplie ? Humainement on était tenté de répondre : non. Mais il a laissé dans les esprits, plus précieuse et plus durable que tous les livres, une trace qui n'est pas près de s'effacer. Ceux qui l'ont connu et aimé auront à cœur de ne pas laisser inachevée une œuvre où ce grand homme de bien a mis le meilleur de lui-même.

JACQUES CHEVALIER.

JEAN CALVIN

Calvin est une des grandes figures de l'histoire. Il a créé une société religieuse qui se réclame encore de son nom. Depuis près de quatre siècles, des millions d'âmes subissent son ascendant et se rattachent à sa croyance. C'est l'homme ici que nous voulons connaître. Que fut-il ? Que vaut-il? Tâche ardue! Nul parmi les réformateurs n'a été plus admiré, mais plus discuté ; exalté sans mesure par des disciples enthousiastes, rabaissé sans justice par des détracteurs implacables, lui-même s'est comme dérobé à la curiosité de l'histoire. A l'inverse de Luther, Calvin ne s'étale pas. Ses heures d'abandon sont rares ; il reste fermé, « secret » même pour ses amis les plus intimes. Comment le saisir à travers ces contradictions et ces ombres? Essayons cependant de pénétrer dans le retrait de sa vie intellectuelle, morale et religieuse. Le définir nous permettra de mieux juger son œuvre et de lui assigner sa place dans l'histoire générale de la religion.

L'HOMME

Regardons son portrait. Légèrement voûté, le buste penché en avant, la main gauche appuyée sur un livre, la droite levée, l'index tendu, comme pour disputer et pour convaincre, il prêche et il enseigne. Sous la robe noire, bordée de fourrure, le corps fluet se dessine à peine. Mais le front haut, les yeux profonds, grands ouverts sous les larges sourcils qui les encadrent, les joues creuses, les pommettes saillantes, le nez coupant, la bouche dominatrice, tout dans ce masque froid et hautain décèle la puissance de la pensée et du vouloir. Quel contraste avec Luther! Calvin est un cérébral et, dans ce corps exsangue, la matière elle-même semble s'être spiritualisée. Aussi bien le Maître de Genève n'a-t-il aucun besoin. Nul doute possible sur l'intégrité de ses mœurs. Seul, Bolsec a parlé d'une condamnation flétrissante encourue dans sa jeunesse. Pure calomnie dont l'histoire a fait justice. Son existence austère se refuse aux délicatesses du luxe. Aucun faste dans cette petite maison de la rue des Chanoines que Genève

lui a donnée. Le réformateur vit avec les six cents florins de pension que lui alloue le Conseil. Ses meubles ne lui appartiennent point, pas même le lit où il couche. Et quand, après sa mort, on ouvre son testament, on ne trouve que deux cents écus dans son patrimoine. Comme son costume, sa table est simple. Il est sobre. Un seul repas lui suffit. Quelques mois avant sa mort, son entourage le contraindra à prendre une collation à midi. Il dort peu, six heures à peine. Et encore depuis sa jeunesse a-t-il pris l'habitude de passer une partie de la nuit sur ses livres. On devine ce que deviendra sa santé à un pareil régime. Il se repose en causant avec ses amis ou ses élèves, parfois, en jouant avec eux, au palet, à la « clef », ou à « tel jeu licite ». Ce temps qu'il mesure avec parcimonie au délassement et au sommeil, il le donne sans compter aux affaires et au travail.

A Strasbourg, en 1539, il peut écrire : « Je ne me rappelle pas un seul jour dans toute l'année où je n'aie pas été comme accablé des affaires les plus diverses... » Que sera-ce à Genève ! A peine éveillé il « s'eschauffe » sur son lit, appelle ses secrétaires et se met à dicter ou à écrire. Le dimanche, deux sermons. Chaque semaine, trois lectures de théologie. Et, le vendredi, une conférence sur l'Écriture sainte à la congrégation des pasteurs. Deux semaines par mois, une prédication quotidienne. A ces occupations régulières, méthodiques, ajoutez maintenant les séances du consistoire, les comparutions au Conseil, surtout la préparation de ses cours, la rédaction de ses livres, une correspondance universelle dont nous n'avons qu'une partie, quatre mille lettres, le flot croissant des visiteurs. En 1550, pendant le seul automne, il a dû publier les Commentaires sur les *Actes*, corriger l'édition du Nouveau Testament, préparer celle de l'Ancien, traduire en français son livre « des Scandales ». Il est vrai, toute une équipe travaille pour lui, auprès de lui, Bèze, Budé, Colladon, des Gallars. Mais encore doit-il la surveiller ou la diriger, revoir par lui-même les notes qu'elle prend ou les copies qu'elle rédige, car il n'est pas homme à confier sans contrôle sa pensée, même à ses disciples. On comprend qu'il se compare à « un bœuf ». Et pourtant, à certaines heures, ces journées prodigieusement remplies lui semblent vides. Il écrira à Farel : « J'ai conscience de ma paresse. » Que lui faut-il donc? Le labeur cons-

tant, régulier, acharné, voilà sa vie. Il ne s'arrêtera que pour mourir.

Cette puissance de travail n'a d'égale que son incroyable facilité. Soixante volumes in-quarto c'est à peine assez pour conserver son œuvre. Concevoir, composer, écrire, pour lui ne sont qu'un jeu. Deux mois lui suffisent à composer son traité sur le Libre arbitre; quelques semaines, son traité contre Servet; vingt-quatre heures, sa préface aux *Actes de Ratisbonne* de Bucer. Il peut, sans embarras, sauter d'un sujet à un autre, d'une affaire à une idée, d'une polémique à un conseil, s'interrompre au milieu d'une dictée pour recevoir un visiteur, et reprendre son texte à l'endroit précis où il a été interrompu. C'est qu'il a à son service un auxiliaire incomparable : sa mémoire. Il lui suffit d'y puiser à pleines mains pour trouver instantanément ce qu'il cherche. Dans ses leçons comme dans ses sermons, aucune note. La Bible seule est ouverte devant lui. Sur le verset qu'il commente, les citations s'offrent en foule; et il cite d'abondance avec une richesse, une exactitude, un à-propos dont ses auditeurs sont émerveillés. Non moins sûre que sa mémoire des textes est celle des événements et des hommes. Viret remarque qu'il retient les faits qu'on lui raconte mieux encore que les témoins qui les ont racontés. Il se rappellera à distance, et dans leur moindre détail, les affaires dont il s'est occupé, les gens qu'il a rencontrés, leur physionomie, leurs gestes, maintes particularités de leur vie même. Au consistoire, il gardera, des décisions prises ou des délinquants qui ont comparu, plus fidèlement qu'un registre, le souvenir. Quel juge terrible pour des accusés!

Qu'on mesure les acquisitions que ce cerveau admirablement organisé a faites pendant une vie d'études, la masse de subtance dont il s'est nourri et qu'il s'est assimilée, philosophie, droit, antiquité classique, antiquité chrétienne, Écriture sainte, on n'aura pas de peine à reconnaître dans Calvin une des intelligences les plus vigoureuses et les plus cultivées de son siècle. Mais disons-le aussi : une des plus incomplètes. Si vaste qu'elle soit, en effet, sa culture n'embrasse qu'une partie de l'immense domaine que la Renaissance découvre et exploite chaque jour. Tout un monde, celui de la nature, lui est fermé. Et, par là, deux initiations lui manquent : celle de la science et celle de l'art.

La science? Certes, il n'en méconnaît point la grandeur. Il remercie Dieu « d'avoir ressuscité les sciences humaines qui sont propres et utiles à la conduite de nostre vie et en servant à nostre utilité peuvent servir à nostre gloire ». Mais à ce puissant esprit manque la curiosité de l'esprit. Qu'on le compare à un Rabelais qui a l'œil ouvert sur toutes les avenues de la pensée, se met à l'école des faits et rêve pour ses élèves une éducation encyclopédique. Calvin ignore à peu près tout de ce grand mouvement qui, après avoir retrouvé l'antiquité, songe à découvrir la nature, à l'étudier non plus à travers Aristote ou Pline, mais dans ses manifestations. Il ne soupçonne pas la révolution qui va changer la vieille cosmologie. Le livre de Copernic a paru en 1543. Calvin en a-t-il eu connaissance, et malgré ses relations avec la Pologne a-t-il même connu ce nom? Il s'en tient toujours à l'astronomie de Ptolémée. Nul doute pour lui que la terre ne soit le centre de l'univers. S'il eût ouvert le *Traité du monde*, il l'eût réfuté, condamné Copernic, comme ses successeurs ont condamné Galilée. Avec son temps encore, Calvin croit à l'astrologie. S'il réprouve les extravagances ou les superstitions de ceux qui demandent aux astres le secret de l'avenir, il admet que Dieu nous « advertisse par les comètes ». Il pense qu'il y a un « convenant entre les estoilles, les planettes et les dispositions du corps humain », que l'on peut tirer des prévisions valables de leur place dans le ciel. Il ne croit pas moins aux prodiges. En 1546, il est sérieusement convaincu qu'un homme a été emporté par le Diable ; il prêche sur ce sujet et tonne contre les rieurs et les sceptiques. On sait combien il partagea les haines populaires contre les sorciers. La peste ayant éclaté à Genève, on l'attribue à leurs incantations magiques, et, sur l'avis des ministres, quatorze de ces malheureux, hommes ou femmes, sont saisis, torturés, jugés et condamnés au feu.

Cette nature, qui n'a point éveillé en lui les réflexions du savant, ne lui inspire pas les émotions de l'artiste. A-t-il seulement le temps de la voir? De la chambre où il s'enferme, il ne jette sur elle qu'un regard rapide et distrait. Il lui demandera rarement une heure de repos, et ce n'est point dans la paix sereine des choses qu'il se recueille. De l'admirable spectacle qu'il a sous les yeux, des lacs, des montagnes qu'il traverse

dans ses voyages à Berne, à Zurich, à Bâle, pas un mot dans ses lettres. Ses comparaisons ou ses images, souvent pittoresques, n'empruntent rien à leur beauté. Le grand dogmatiste ne s'arrêtera pas comme Luther à écouter le chant des oiseaux dès l'éveil du printemps. S'il parle de l'art, c'est en moraliste, se demandant en quelle mesure nous sont permises les joies qu'il donne. Mais il ignore ce frisson intime que fait vibrer en nous le coloris ou l'harmonie des formes; il relègue la beauté plastique loin de sa vie comme il la chasse de ses temples. N'a-t-il point prêché la destruction des « idoles » et par là provoqué, justifié d'avance les mutilations iconoclastes de ses fidèles, fait fondre les cloches et taire les orgues?... Une seule forme d'art a trouvé grâce devant lui, le chant, mais comme un moyen d'édifier et d'unir. En réalité, la création n'est pour Calvin qu'une « effigie » de Dieu, non une vie dont le souffle bienfaisant touche les cimes de notre être. Et il se défend, comme d'un piège, de la grande séductrice qui trop souvent nous détourne de l'Éternel.

On voit donc ce qui manque à Calvin. Son esprit a plus de force que d'étendue. Il se cantonne dans le domaine spéculatif, celui des idées et de l'observation morale. Et encore sera-t-il moins psychologue que théologien. Avant tout, notre réformateur est l'homme d'une doctrine, ou, pour mieux dire, de sa doctrine. Son œuvre reflète admirablement les aspects divers de son tempérament intellectuel.

LE SENS POLITIQUE

Finesse d'analyse, ou acuité de raisonnement ne sont point des dons propres à Calvin. D'autres théologiens les ont eus en partage. Mais voici qui lui est particulier. Ce puissant logicien est aussi un grand réaliste. Il ne sait pas seulement manier les idées, mais les hommes; enseigner, mais diriger. Il y a en quelque sorte deux natures dans sa personne, l'une spéculative, l'autre positive, qui se mêlent sans se confondre. Tel est le privilège singulier qui le met à part, non seulement dans la Réforme elle-même, mais aussi parmi les fondateurs de systèmes religieux.

Chose curieuse! Cet homme qui a tant, si puissamment agi, est un timide. Il ne s'en cache pas et en a fait l'aveu. En

quoi il ne ressemble en rien à un Farel. Son tempérament réfléchi répugne aux témérités, aux audaces du missionnaire dauphinois, qui escalade les chaires, s'attaque aux images, trouble les offices, s'expose aux coups, même à la mort, pour prêcher sa foi. Lui est l'homme du cabinet, du travail, de la retraite. En France, à peine converti, s'il propage sa doctrine, c'est en secret, dans des cénacles restreints, où l'on peut tout dire sans risquer d'être surpris. Ce trait de son caractère, du Tillet l'a remarqué. A Genève, il est l'homme des conseils, des congrégations, non des assemblées publiques. Il n'est à son aise que dans la chaire, seul contact qu'il ait avec le peuple. Il a l'horreur du bruit, de l'agitation, des foules. Une seule fois, il s'est trouvé en présence du monstre. Un tumulte ayant éclaté sur la place, pendant une séance du Conseil, il sort, se jette dans la mêlée et réussit à rétablir le calme. En réalité, sa vie ne fut jamais en danger. Il ne s'expose point, et, au besoin, ses amis veillent. En 1543, la peste ayant éclaté à Genève, une délibération du Conseil interdit à Calvin de se rendre à l'hôpital où deux ministres déjà avaient succombé. Il obéit. Ce fut Castellion qui se dévoua.

On l'a accusé de lâcheté « comme les capitaines qui poulsent les souldards à la brèche, cependant demeurent loing du danger ». Mais cette crainte des foules n'est-elle point une impression physique plus qu'une défaillance morale? Elle s'allie fort bien à la hardiesse des desseins ou à la fermeté de l'action. Netteté des vues, continuité dans la conduite, volonté inflexible et tenace, Calvin a tous les caractères d'un chef. Son œil froid mesure les obstacles et calcule les résistances. Sa décision prise, rien ne le fera changer ni reculer. Son message et son génie, voilà sa force. Il ne compte que sur son Dieu et ne prend conseil que de lui-même. S'il appelle parfois ses amis, Farel, Viret, auprès de lui, c'est moins pour être dirigé que soutenu. A Bullinger qui, dans la grave affaire de l'Union des Églises, lui recommande la prudence, Calvin répondra : « Quant à moi, de même que j'ai commencé la lutte sans attendre le concours d'autrui, je la poursuivrai, quand ce concours me ferait défaut. A mesure que le champ se fait plus vaste, s'accroît mon ardeur... » Visiblement, son caractère s'est trempé dans la lutte. Il pouvait écrire, en 1553 : « Je me suis endurci contre la menace et la terreur. »

Aussi bien, il est armé. Ses habitudes intellectuelles, sa passion d'ordre, sa puissance d'analyse lui ont mis en main cette force incomparable que donne la connaissance des faits et des hommes. Calvin veut être renseigné et il sait se renseigner. Suivez-le à Genève. Il a l'œil sur tout et sur tous. Une armée d'espions volontaires observent et écoutent pour lui. Le voici au courant des actes comme des propos, des attitudes même les mieux cachées, des sentiments même les plus intimes. Au dehors, campagnons, marchands, étudiants, colporteurs seront ses messagers fidèles. Sans cesse en route, ces agents transmettent ses instructions à Lyon, Paris, Strasbourg, Francfort, jusqu'en Hongrie, en Pologne, en Angleterre, et au retour rapportent à Genève des lettres ou des nouvelles. Choisis, surveillés, encadrés, ces courriers croisent dans tous les sens, et avec une rapidité étonnante. Ils savent qu'attendre est pour le maître une angoisse, et qu'en tout temps, en tout lieu, même en voyage, il entend être informé. Comment s'étonner qu'avec ce réseau, qui s'étend de plus en plus, tous les renseignements utiles, religieux ou politiques, affluent dans sa demeure? Ceux de France surtout : déplacements ou intrigues de la Cour, poursuites contre les protestants, bruits de guerre ou de paix, rien n'échappe à son regard. Il est le mieux informé et il agit en conséquence. En 1546, il apprend qu'un envoyé du dauphin doit se rendre à Worms, à la journée impériale. Il veut savoir ce qu'il y fera et ce qui s'y fera : il dépêche à son tour Viret et Farel. Toutes ces notations, recueillies, contrôlées, classées formeront la trame solide de son jugement. Calvin peut agir ; il détient le premier ressort de l'action : savoir.

Il en possède un autre, l'art de connaître et d'utiliser les hommes. Si lui-même se livre peu, son regard aigu fouille les esprits comme les consciences. Nul n'a mieux jugé, — et critiqué, — ses émules, les chefs de la Réforme. Nul n'a été moins aveuglé sur ses amis : il connaît à merveille leurs qualités, leurs défauts, leurs aptitudes, la vanité prétentieuse d'un Froment, le zèle brouillon d'un Farel. Nul aussi qui ait mieux recruté ses collaborateurs. Le grand idéaliste n'ignore point le rôle de l'individu dans la marche de l'histoire. Pour son œuvre, il lui faut des ouvriers. Mais, défiant par nature, prêt comme Farel à voir partout des ennemis et des embûches,

il ne choisira pas à la légère parmi ceux qui viennent s'offrir. Il se fait renseigner sur les émigrés français qui se rendent à Genève, invitant les uns, écartant les autres. S'il accueille Ochino, c'est à la condition de le tenir en bride. Il ne veut pas qu'on traduise ses sermons. « Je puis bien te dire à l'oreille, écrit-il à Viret, qu'ils sont plus utiles en italien qu'en autres langues. » Il hésiterait même à garder à Genève ce rival possible « si n'estoit que le nom de l'homme sert ». Surtout, le choix des ministres lui tient à cœur. Il n'acceptera que des hommes sûrs, dévoués, dociles, pénétrés de son esprit, bref des instruments. On sait comment à Genève il s'est débarrassé des pasteurs trop indépendants, tels que Henri de la Mare. Il n'intervient pas moins à Neuchâtel. La communauté réclamait pour ministre un des vétérans de la Réforme française, Antoine Marcourt. Mais en 1538, Marcourt a osé remplacer Calvin à Genève. Calvin n'oublie pas et Farel reçoit des instructions. « Si on ne peut rien obtenir par le raisonnement et la voie légitime, il faudra agir directement auprès de Berne. Marcourt doit être écarté par tous les moyens. »

Ce coup d'œil pénétrant révèle déjà chez Calvin l'intelligence de l'homme d'action, le sens du réel. Chez lui, point d'entraînements irréfléchis ou d'espoirs injustifiés. Son cerveau, fermé à la chimère, va droit aux choses et, de même que les hommes, les jauge à leur valeur. Ne lui demandons point de partager les illusions généreuses d'un Mélanchthon sur une entente possible avec le catholicisme. Dès le début, il est fixé sur ces initiatives condamnées à un échec. Pareillement en France, dès 1543, sa vision nette a pesé les difficultés formidables que rencontre la Réforme, et les chances minimes qui la servent. Contrairement à l'enthousiasme, à l'optimisme de Farel, il écrira alors : « L'espérance qu'on pourrait avoir de réformations par le moyen des hommes est encore bien petite. » Vingt ans plus tard, malgré des avis, des assurances contraires, il ne croira pas davantage aux dispositions favorables d'Henri II. Point de paix possible. La lutte, toujours la lutte. Et c'est lui qui a raison.

Ce même sens réaliste qui n'est en définitive que le bon sens, il le portera même dans le domaine des idées. Il sait bien que les doctrines sont des vérités, mais aussi des forces,

— et ces forces, il voit clairement où elles portent et à quoi elles conduisent. De là, certaines intransigeances que ses contemporains lui ont tant reprochées, mais qui répondent tout à la fois à la logique du théologien et aux combinaisons de l'homme d'État. Et, par exemple, s'il tient si fort à sa doctrine de la prédestination, si contre toute la Réforme elle-même il ne veut pas céder d'un pas, c'est qu'il a compris le prolongement que ce dogme aura sur les consciences. La certitude de l'élection divine et du salut se change bien vite en une mystique de l'action. Elle créera les apôtres qui risqueront tout pour répandre leur foi, et les martyrs qui subiront tout pour la défendre. Si, en France surtout, il reste inflexible sur la question des cérémonies, s'il défend tout rapport entre ses fidèles et ceux de l'ancien culte, c'est assurément que toute idolâtrie ne saurait être tolérée. Mais c'est aussi qu'il lui faut son armée de Genève. Il place les croyants dans l'alternative de la persécution ou de l'exil. Comment douter que les plus riches, les plus instruits, les meilleurs ne considèrent l'exil comme un devoir?

Chez Calvin, ce sens du réel se complète encore par le sens du possible : il sait qu'il travaille sur des hommes ou avec des hommes. De là un certain opportunisme qu'il applique à la conduite des affaires religieuses. Le théologien se prêtera, quand il sera nécessaire, aux tempéraments de l'action. Il a résumé lui-même admirablement cette règle de conduite : « Quand on ne fait pas ce que l'on veut, il faut vouloir ce que que l'on peut. »

Certes, voilà un Calvin un peu nouveau. L'homme qui a si rudement fait plier Genève, détaché d'une main inexorable ses adhérents français de leurs foyers et de leur patrie, reproché avec tant de hauteur à Mélanchthon ses compromis, ne fait guère, devant l'histoire, figure de modéré. Et pourtant il sait, quand il veut, descendre des hauteurs de l'absolu. Le premier il prêchera la prudence et conseillera les concessions. Lisez ses lettres aux souverains qu'il croit favorables. Ne rien brusquer, tenir compte des habitudes, ne pas heurter de front les sentiments, sonder le terrain et avancer pas à pas, quand on commence, tels sont les conseils qu'il donne. A Sigismond, il demandera de ne point supprimer l'épiscopat, de choisir seulement des prédicateurs évangéliques. « On ne peut, lui écrit-il,

changer en un jour le gouvernement ecclésiastique. Commencez comme je vous l'ai dit. Ce sera une transition commode pour un renouvellement. » Mêmes conseils à Somerset : « Je confesse qu'il faut tenir modération et que trop grande sévérité n'est pas bonne. » Il modère pareillement le zèle de ses disciples. Il rappelle à Knox que son « rigorisme doit être modéré ». A Londres, il désavoue des agents dont l'intransigeance jette le trouble dans l'église française. Il sait bien que l'Angleterre si attachée à ses rites nationaux, ne viendra pas, si on les change, à la foi de Genève. Il ira plus loin encore. Dans l'intérêt supérieur de la cause, il laissera parfois fléchir sa théologie elle-même. Bèze le loue d'avoir « maintenu la sûreté de la doctrine contre ses plus dangereux ennemis ». Cependant, il est des cas où la doctrine a cédé, comme dans ses concessions successives sur la Cène. En 1557, quand il espère obtenir d'Henri II la liberté du culte, il lui envoie un résumé de sa croyance, où il se tait sur le dogme de la justification, la réprobation éternelle, et enveloppe de formules presque catholiques sa notion de l'Eucharistie.

En tout cas, il ne se laissera jamais entraîner hors de ses limites. Quelque différentes, en effet, que soient ses voies, elles le mènent au but : le triomphe de sa foi. Ce politique a une politique. Si pénétré qu'il soit de la puissance de l'Esprit pour gagner les âmes, il n'ignore pas l'efficacité des moyens humains. Il s'efforce de tourner à l'avancement de sa doctrine les forces sociales de son temps, et la première de toutes, les gouvernements.

Dans cette Europe chrétienne où la vie religieuse est si étroitement mêlée à la vie publique, où le réveil des idées antiques a donné une force nouvelle à la puissance de l'État, nul changement n'était possible sans l'adhésion des princes. Cette adhésion, Calvin tentera tout pour l'obtenir. De là ses intelligences dans les cours ou parmi les grands, ses dédicaces flatteuses ou ses hommages intéressés à Édouard VII, Sigismond, Christian de Danemark, Gustave Wasa, aux princes allemands, à Somerset. Il sait à merveille offrir l'encens, prodiguer les titres qui plaisent, user de la Bible, exalter les services rendus à l'Évangile, *gage de ceux qu'il attend.* Comment un Somerset serait-il insensible à un panégyrique qui exalte son rôle, rappelle sa piété, chatouille agréable-

ment sa vanité, célèbre son crédit et son pouvoir? De là aussi ses interventions dans la politique générale et ses ententes ouvertes ou secrètes avec les princes, qui feront plus d'une fois sentir son influence sur l'échiquier européen.

C'est pour défendre l'Évangile qu'il servira contre Charles Quint la cause de cette France où l'Évangile est persécuté. Nous l'avons vu, aux colloques impériaux, contribuer à l'échec des tentatives de pacification religieuse. En 1549, après la défaite des luthériens à Muhlberg, il s'associe plus étroitement encore à la politique belliqueuse d'Henri II. Il s'efforce d'entraîner Berne et Zurich dans l'alliance du roi, de convaincre Bullinger, adversaire irréductible d'une entente avec « Pharaon ». Peu lui importe d'être accusé, à Genève même, de se mettre à la solde de la France. Il importe avant tout de sauver la réforme allemande, et Calvin a compris que, par la force des choses, la France catholique se faisait en Allemagne l'alliée de l'hérésie. C'est le même sentiment qui lui fait souhaiter l'union étroite de notre pays et de l'Angleterre protestante et le mariage d'Édouard VI avec la fille d'Henri II.

En revanche, toujours dans l'intérêt de l'Évangile, Calvin n'hésitera pas à s'appuyer sur les princes protestants et les villes évangéliques pour faire échec à la politique religieuse de François Ier ou d'Henri II. Que de fois il a sollicité leur intervention pour obtenir l'adoucissement ou le retrait des mesures préservatrices! En 1538, en 1541, en 1545, il multiplie les démarches et les appels. Il les presse d'écrire au Roi en faveur des « frères » incarcérés ou bannis. Après l'effroyable tragédie des Vaudois, il se met lui-même en route, parcourt la Suisse, Berne, Zurich, Schaffouse, Bâle. Il associe Strasbourg à cette requête. Ces interventions deviendront plus fréquentes et plus pressantes sous Henri II, jusqu'à provoquer une réponse hautaine du souverain. Ici sa politique a échoué : elle se heurte à l'attitude très nette de la royauté qui ne permet pas à des puissances étrangères de se mêler de ses affaires intérieures. Elle ne fut point, cependant, tout à fait inutile. Elle a contribué à rallier à Calvin la Réforme française et, au dehors, à favoriser cette solidarité des États protestants qui garantira le nouvel ordre religieux de l'Europe.

Et enfin, partout où les princes lui seront acquis, c'est à

leur concours qu'il fera appel pour assurer le triomphe final de ses idées. Il ne s'agit plus de réclamer pour la foi nouvelle la liberté, mais d'imposer la foi nouvelle. Le rôle des rois sera de prêter main forte aux ministres de Dieu. En Pologne, Sigismond-Auguste est invité à purger ses terres de la superstition papale, et à envoyer des prédicateurs évangéliques dans les églises : première étape vers une Réforme plus radicale. Au lord-protecteur Somerset, Calvin écrira sans ambages : « Fanatiques, papistes, méritent d'être réprimés par le glaive. » Et il lui tracera tout un programme de gouvernement : rédiger un formulaire, l'imposer aux prédicateurs et aux maîtres, le faire apprendre aux jeunes enfants et aux *rudes*, réformer les écoles, chasser des Universités tous ceux qui font profession de désobéir à l'Évangile, abolir les cérémonies papales, « couper la broche à toute curiosité et invention nouvelle, et tenir la bride royde », que « ceux qui oyent la parole de Dieu s'approuvent estre chrétiens par saincteté de vie ». Ces conseils d'intolérance résument la politique de Calvin. Et déjà on peut entrevoir ce que sera son action en France : demander d'abord la liberté pour ses fidèles, et le jour où il aura en main des forces organisées, conquérir le pouvoir, pour changer la religion.

LA SENSIBILITÉ

Tel est le sort des penseurs et des politiques, que la puissance de leur cerveau nous cache les vibrations de leur cœur. Il semble que leurs spéculations ou leurs calculs aient desséché leur âme, et que le sentiment qui grandit le commun des hommes rabaisse au contraire ces privilégiés. Calvin n'a point échappé à ce jugement. A ce génie religieux manque, a-t-on dit, la sensibilité. Son âme fermée à la beauté ne s'ouvre pas à la tendresse, et il s'interdit d'aimer, s'il a su haïr... Et pourtant, le théologien qui, à plusieurs reprises, a flétri l'impassibilité du stoïcisme, le psychologue qui a refusé à l'homme le droit d'être une pierre ou une brute, le chef d'Église qui s'est indigné du supplice de ses frères, n'a-t-il pas eu le don de s'émouvoir? Ce froid logicien est capable de s'attacher. On sait en quels termes émus il a parlé de ses maîtres, Volmar et Mathurin Cordier. Il garde le souvenir de sa petite patrie et,

en 1552, l'incendie de sa ville natale lui fera pleurer « sa cité morte ». Il a été reconnaissant envers ses bienfaiteurs, comme Hangest, ou ses amis, comme les Daniel. A Strasbourg, la mort de deux jeunes gens, — ses élèves, — le bouleverse, et il reste toute la journée comme effondré dans sa douleur. A-t-il vraiment aimé? Il ne semble pas que le mariage ait été pour lui un entraînement du cœur ou des sens. Il avait failli épouser une jeune fille de Strasbourg : le projet échoua ; il se consola en épousant Idelette de Bure, la veuve d'un anabaptiste qu'il avait converti. Mais cette union fut heureuse, ce foyer calme, et quand en 1548 Calvin perdit sa femme, c'est avec attendrissement qu'il nous parle de sa mort. En vérité, sous cette figure austère, méditative, émaciée, palpite un cœur d'homme. Mais cette sensibilité de Calvin est d'une nature spéciale, et il importe de l'analyser si nous voulons la définir.

Une gravité chagrine, une humeur sombre, et pour tout dire morose, tel nous l'entrevoyons à travers ses actes et tel aussi il s'est dépeint lui-même. A cette vie agitée, « tumultueuse », manque l'épanouissement de la joie. Peu d'abandon dans ses entretiens, ou d'enjouement dans ses lettres ; nulle échappée de jeunesse dans ce jeune homme mûri, vieilli avant l'âge par la méditation et par l'étude. Son ironie même, âpre, un peu lourde, meurtrit plus qu'elle n'effleure. Le masque froid ne se détend, ne se déride que par moments et on chercherait en vain sous les traits rigides cette gaieté sereine, qui nous fait communier avec les choses comme avec les âmes. Que nous sommes loin de l'exubérance joviale d'un Luther, de la grâce souriante d'un François de Sales ! Calvin est un triste. Est-ce le pessimisme de sa doctrine qui a déteint sur sa vie? N'est-ce point au contraire le pessimisme de sa nature qui a agi sur sa doctrine ? Dès son enfance, il est à la rude école de la solitude. Les caresses maternelles lui sont refusées. S'il échappe à la main de son père, c'est pour grandir dans les murs d'un collège qui ressemble à un cloître. Il n'y connaît d'autre plaisir que celui de la controverse, d'autre passion que celle du savoir. Seule, l'amitié fait pénétrer un mince courant d'air frais dans cette atmosphère trop lourde. Devenu libre, par la mort de son père, de suivre ses goûts, il peut voguer à pleines voiles...

Mais Dieu l'appelle et l'attend. Et à vingt-cinq ans, à l'âge où l'âme en fleur se dilate, sourit au rêve, à l'avenir, c'est l'exil, la vie errante, les nuits studieuses dans cette ville de Bâle, où il est inconnu, puis l'entrée dans l'arène, près de trente années de labeur et de luttes, Genève, sa gloire mais sa croix, son foyer visité par la mort, celle de son fils, celle de sa femme, sa famille spirituelle décimée à son tour par l'exil ou les supplices, son message contesté, son Évangile combattu par ceux mêmes qui se réclament de l'Évangile. Sa vie est sans cesse ballottée du succès au revers, de l'espoir aux déceptions Quelle place à la joie dans cette trame continue de désenchantements, de luttes et d'angoisses? A ces épreuves, le cœur s'endurcit s'il ne se brise. A la longue, Calvin s'y est trouvé plus fort et plus viril. Son âme s'est trempée comme la barre d'acier qui sort de la flamme. Mais à quel prix!

Cette tristesse intime, inhérente à sa nature, n'en est point pourtant le seul aspect. Ce morose est encore un passionné, et, comme il l'avoue lui-même, un « véhément[4] ». Étrange contraste! Sous sa frêle enveloppe, cette âme est de feu. Au choc d'une émotion, d'une secousse, la lave intérieure bouillonne et fuse à la surface. Est-ce l'afflux héréditaire de son sol, de cette race picarde obstinée, ardente, « colérique » ? Son père, son frère aîné ont déjà eu de ces crises d'emportements et de révolte. Et nous retrouvons dans le réformateur de Genève ce germe familial. Il n'est pas l'homme de la mesure ni de la douceur.

Dès sa jeunesse, il a déjà l'amitié impérieuse, susceptible. Du Tillet qui l'a reçu, hébergé, et qu'il a entraîné avec lui à Bâle, ne pourra pas longtemps supporter le joug. Il revient en France et Calvin devra reconnaître qu'il n'a pas observé envers son ami « la modestie qu'il lui devait ». Une simple inattention le blesse comme un manque d'égards. Il s'emporte contre Daniel dont le frère, venu à Orléans, ne lui apporte même pas son salut. « C'est la plus grande des indignités ». Plus tard, pour n'avoir pas été remercié par les ministres de Strasbourg d'une lettre écrite à un tiers et qui leur est communiquée, il leur écrit aigrement : « Nul d'entre vous n'a daigné me saluer au moins d'un mot. Je suis depuis assez de temps en relations avec vous pour avoir le droit de n'être pas ainsi méprisé... » S'il se froisse à ce point d'une négligence ou

d'un oubli, que dira-t-il d'une contradiction ou d'une critique? Dans la dispute de Lausanne, à une plaisanterie de Caroli, il répond par des injures. A Genève, les brocards des petites gens lui sont insupportables. Il n'est pas homme à en rire. Il se cabre, s'indigne et dénonce au magistrat ces voix trop libres qui se gaussent de ses manières ou de ses sermons.

Les résistances même les mieux justifiées du Conseil lui semblent une avanie. Il les dévore en silence, quand il ne peut s'en plaindre ou menacer. En 1549, un certain Grasser étant venu lui dire, faussement d'ailleurs, que Messieurs de Genève songeaient à lui reprendre sa maison, le voici hors des gonds. Comme on comprend les animosités que soulèvent cette volonté obstinée qui ne plie devant rien, cette parole âpre, mordante, qui, du haut de la chaire, apostrophe les gens, fouaille les vices, blâme le pouvoir, et, sans ménagements ou sans détour, dit à chacun son fait. Cette véhémence effraye ses meilleurs amis, comme Farel. Lui-même en souffre et s'en accuse. A Viret, qui lui conseille la modération, il riposte : « Est-elle chose si dure, dis-tu ? Oui, comme tu me connais, tu peux juger qu'il n'est pas facile à ma nature... » A-t-il même la force de se corriger? Il dira avec vérité, dans une de ses heures trop rares d'épanchement : « Il me manque d'apprendre aux coups mêmes dont Dieu me frappe la véritable humilité. »

Cette sensibilité douloureuse et ulcérée s'exaspère avec l'âge, sous l'aiguillon de la maladie. Vainement ce grand travailleur semblait s'être affranchi de la matière. La matière le reprend, l'étreint, le brise. Les veilles, les insomnies, la tension nerveuse, ont provoqué de bonne heure les maux de tête et d'estomac qui usent son organisme. A trente et un ans, il se sent presque un vieillard. Au lendemain de son mariage, il tombe malade ; le bruit même de sa mort a couru à Paris. Cinq ans plus tard, ses douleurs arrêtent tout travail. Il écrit alors à M. de Falais : « J'ay presque honte de me voir ainsi inutile. » Dès 1554 le mal revient, le tenaille, ne lui laisse presque aucun répit. Il a alors le sentiment de sa fin. En quoi il se trompait. Mais, en 1556, une nouvelle crise l'oblige à interrompre ses lettres. Il reste au lit avec la fièvre. Deux ans plus tard, l'entérite qui s'aggrave l'obligera à rester étendu, à prêcher assis. Il sait bien que ses jours sont comptés. Et il songe avec angoisse à son œuvre. Aura-t-il le temps de la finir?

Il faut tenir compte de ces faits pour expliquer la physionomie morale de Calvin. Imaginez maintenant dans cette âme inquiète, ardente, aigrie par la souffrance, une grande idée ou une grande passion qui la remplisse tout entière, vous tenez le ressort mystérieux qui la pousse, comme aussi la clef des entraînements, des excès, des injustices qu'on lui a tant reprochés.

Cette idée-force, c'est le sentiment que son œuvre n'est pas de lui, mais de Dieu, qu'il n'est qu'un instrument, que Dieu même parle, enseigne, commande par sa bouche. Qu'il soit un inspiré, un Moïse, un saint Paul, ses disciples le proclament, et lui-même l'affirme plus haut encore que ses disciples. A Sadolet : « Je ne doute pas que mon ministère ne soit fondé sur un appel de Dieu. » Aux Nicodémites : « Je ne dy rien de moi, mais je parle par la bouche du Maistre. » A Pigghe: « Nous avons été destinés, comme il a plu à Dieu, au grand travail de la restauration de l'Église. » Et, en vérité, cette foi dans une investiture divine, dans un décret nominatif de l'Éternel qui nous élit, nous inspire, nous dirige, est le plus grand levier qui puisse soulever une âme. Mais aux sommets où il s'élève, l'homme s'expose au vertige et il n'y échappe qu'à la condition d'être un saint, c'est-à-dire de pratiquer l'humilité qui nous force à renoncer à nous-même et la charité qui nous fait respecter et aimer jusqu'à nos ennemis.

Or, quelque déclaration d'humilité qu'il fasse, quelque contrainte qu'il s'impose, Calvin a-t-il donc réussi à réprimer en lui le démon de notre nature : l'orgueil? Si, comme toutes les âmes fortes, il a conscience de sa valeur, il n'a pas moins, à l'exemple des génies impérieux, le culte de sa personnalité. Il n'est point insensible aux éloges. Il ne lui déplaît point d'être admiré et il ne désavoue aucun des titres que lui prodigue la dévotion de ses disciples. Le doux Viret s'en inquiète un peu : « On se plaint, lui écrit-il, que nous voulions être les seuls à être estimés, que nous ayons nos courtisans, nos thuriféraires qui n'admettent que ce qui vient de nous et nous vénèrent comme des idoles... » Insinuation discrète qui restera sans réponse. Après tout, ce cortège d'adulations est peut-être nécessaire à l'homme d'action. Mais l'amour-propre y trouve son compte. Et entre la nécessité et le plaisir d'être adulé, la nuance est subtile.

Au surplus, Calvin saura se rendre justice. Ce n'est point précisément un acte d'humilité chrétienne que d'écrire soi-même son propre panégyrique et de le publier sous le nom d'un ami ; ou encore de répondre à Sadolet : « Je ferai en sorte que tous comprennent que je suis de beaucoup supérieur, non seulement par la bonté et la justice de ma cause, par la rectitude de la conscience, la candeur de mon discours, mais dans ma constance à garder la douceur et la modestie... » Il se défendra, il est vrai, de toute vanité littéraire. Mais que l'on conteste une de ses merveilleuses qualités d'esprit, il regimbe, il rappelle qu'il sait « presser » un argument ou manier le verbe. A Chaponneau, qui l'accuse d'être obscur, il riposte : « Comme si les savants et... les autres n'étaient point unanimes à me louer d'être clair. » Surtout, il a l'orgueil théologique. Il écrira dans la préface du livre qu'il envoie à Sigismond : « Je ne traiterai pas ici du primat du siège de Rome. Tel a été, me semble-t-il, mon rôle que le pape ne peut plus s'arroger, sinon avec la plus grande des impudences, le pouvoir qu'il s'attribuait. » La certitude de son inspiration conduit Calvin à la croyance en son infaillibilité.

Aussi bien, aucun des chefs de la Réforme qu'il ait loué sans réserve. Il a été, par moments, très dur pour Bucer, à qui il doit tant. Il écarte de Genève tous ceux qui, par leur talent, leur indépendance, peuvent faire échec à son influence. S'il soumet à un contrôle rigoureux tous les livres de théologie qui se publient dans son Église, lui-même se refuse à s'appliquer la loi commune. En 1554, le Conseil ayant voulu faire examiner sa défense contre les erreurs de Servet, il s'indigne que ces bourgeois aient l'audace de le soumettre à la censure. Il jettera plutôt son livre au feu. « J'ai pris le monde à témoin que, dussé-je vivre mille années, je n'écrirai plus une ligne à Genève. » L'année suivante, Farel insiste. « J'ai été stupéfait, lui répond-il, que tu me proposes de jeter un livre, poli avec tant de soin, au groing de ces pourceaux. » — Un prophète ne relève pas des hommes, mais de Dieu.

Est-ce donc sans raison que ses adversaires catholiques lui reprochent son orgueil, reproche que lui-même a jeté à la face de ses adversaires protestants ? Cette estime qu'il a de lui-même n'a d'égal que le mépris avec lequel il traite les autres. C'est s'attaquer à Dieu que s'attaquer à sa doctrine, et diffamer

sa doctrine que médire de sa personne. Contradicteurs, médisants qui ont pris Dieu « à partie », auront Dieu pour juge. En attendant, leur compte est bon. Calvin les accable de railleries et d'insultes. Chiens, ânes, porcs, canailles, idiots, bêtes puantes, son vocabulaire ne tarit pas. « C'est merveille, dira-t-il des spirituels, comment créatures qui portent figure humaine peuvent être tant dépravées de sens et de raison. » Ce sont des forcenés, des monstres, une secte bestiale. Eck est un ivrogne, une crapule ; Castellion, un « pervers » et un « impie », et son plaidoyer en faveur de la tolérance est un blasphème. « J'aimerais mieux, dit Calvin, être papiste. » Caroli est un menteur, un faussaire, plus digne du fouet que d'un argument. Baudoin, un bouc puant qui infecte le troupeau du Christ, sycophante, apostat.

Voyez encore comment il traite le vieux Chaponneau, l'ancien prieur des Augustins de Bourges, qui est venu, — au prix de mille périls, — chercher un refuge à Neuchâtel. « Il me semble le voir tendant la langue, léchant ses joues, se frottant les épaules, branlant la tête et roulant ses yeux, allongeant un cou démesuré, bref, un grotesque dont le nom même porte à l'équivoque. » Et pourtant ce malheureux si bien accommodé pour avoir osé discuter quelques théories de l'*Institution* est sans rancune. A sa mort, il léguera ses livres à Calvin. Mais il a fait preuve d'indépendance. « Il faut le poindre, pour lui faire comprendre sa sottise. »

Nous connaissons ces aménités. Elles sont, à cette époque, la monnaie courante des théologiens et des humanistes. Et, comparé à Luther, Calvin est mesuré. Mais il y a dans Luther un fonds de générosité. Ses explosions sont courtes. Chez Calvin la haine plus retenue est plus tenace. Elle ne se contente pas d'injurier: elle accable et elle nuit.

Envers ses ennemis, nulle justice. Il ne croit qu'à leur mauvaise foi, ne leur prête que les intentions les plus viles. Ceux-ci sont poussés par leur « ambition », ceux-là par leur « ventre ». Son esprit chagrin ne voit dans les contradictions que le désir de l'opprimer.

Il écrit à Bullinger: « La crainte de nuire me retient. » Mais le réformateur, qui a été si souvent calomnié, est-il sûr de n'avoir calomnié personne? Qu'on en juge dans ses rapports avec Bolsec et Castellion. Le premier, pour avoir critiqué

la doctrine de la prédestination, est accusé d'hérésie, mais, par surcroît, d'injures contre les ministres ou de sédition dans le peuple. Il nie; les faits ne sont pas prouvés; les témoins se contredisent. Il n'en est pas moins emprisonné. Il se soumet alors au jugement des églises : Berne, Zurich, Bâle consultées conseillent la prudence et sous une forme courtoise refusent de suivre Calvin dans sa doctrine de la prédestination. Les réponses ne sont pas communiquées à Bolsec. En revanche, il est banni pour avoir exhorté « le peuple contre les ministres » et s'être obstiné « contre le jugement des églises ». Naturellement, il s'en ira la rage au cœur. La célèbre « Vie de Calvin » est en germe dans cette sentence aux considérants iniques. Même brutalité contre Castellion. Calvin lui pardonne-t-il d'avoir voulu traduire la Bible? Il prétend reviser, corriger ses corrections. Malgré les services rendus à Genève, où seul, pendant la peste, Castellion a desservi l'hôpital et exposé sa vie, il refuse de l'admettre au ministère, se plaint de lui au Conseil, bref l'oblige à partir. Castellion pauvre, sans ressources, se réfugie à Bâle. La haine de Calvin l'y poursuit. Il le dénonce comme hérétique, l'accuse de vol. En 1553, au moment du supplice de Servet, un plaidoyer en faveur de la tolérance ayant été publié sous le nom de Bellai, Calvin le soupçonne d'en être l'auteur. Il entre en fureur contre « l'impie » et les « Bellistes ». Il rudoie durement le conseiller bernois, son ami, Zurkinden, et se brouille avec M. de Falais, qui ont osé protester contre la sentence. Regretter le supplice de Servet, c'est partager ses erreurs; invoquer la tolérance, c'est « haïr » Calvin.

Ce n'était pas un homme ordinaire que ce médecin espagnol que l'on voit pendant quinze ans errer de ville en ville, d'université en université, à Toulouse, à Lyon, à Genève, à Bâle, à Paris, à Charlieu, à Vienne, exerçant le métier de correcteur d'imprimerie et de médecin. Par le savoir encyclopédique, la culture, la curiosité d'esprit, il fait penser à Rabelais. Humaniste consommé, il sait l'italien, l'hébreu, le latin et le grec. Il publie des livres de géographie et un traité de thérapeutique. Avant Harvey, il découvre la circulation du sang. Le malheur de cet homme de la Renaissance fut de s'égarer dans la théologie. La Réforme lui avait paru une émancipation. Il crut qu'il lui serait licite de se faire son chris-

tianisme. Du même âge que Calvin, alors que le futur réformateur était encore sur les bancs de l'Université, il publie son traité de la Trinité. Le livre fait scandale. Réfugié à Vienne sous le nom de Villanova, il s'attaque à l'exégèse, y introduit la méthode historique et entreprend, d'après ces procédés, l'édition d'une Bible latine. Puis vient son traité de la *Restitution chrétienne*, exposé de son système religieux. Qu'était ce système? Un singulier mélange de néoplatonisme et de christianisme. Dieu s'est révélé au monde par la création, par le Christ, par l'Esprit. Trinité de manifestations, non de personnes. Jésus est le fils de Dieu, mais seulement par sa naissance, non par sa substance. Mais Servet, qui a rompu sur le dogme vital de la foi chrétienne avec l'Église, se sépare encore de la Réforme sur les doctrines de la justification et du salut. Pénétré de la valeur de l'homme, il affirme que nous sommes justifiés et par les œuvres et par la foi.

On est frappé de la rapidité avec laquelle se répandit vers 1550 cette doctrine, singulier mélange de christianisme et de philosophie. Calvin s'inquiétait de ces progrès. Il détestait l'homme comme un « impie ». Il avait juré sa perte. En 1553, obligé de fuir l'inquisition, Servet eut l'imprudence de se rendre à Genève. Il fut reconnu, dénoncé, incarcéré, et son procès commença.

Le bûcher en était la conclusion inévitable. Le droit public, les mœurs du temps autorisaient cette condamnation, bien qu'elle fût un illogisme de la part de ceux qui reprochaient si hautement aux catholiques leur intolérance. Mais ce qui est plus odieux que la mort de Servet, c'est son procès, — c'est-à-dire les procédés dont il fut la victime et la part de Calvin dans le drame. A Vienne, c'est sur une dénonciation venue de Genève, de l'entourage de Calvin, qu'il est poursuivi. On ignorait le nom de l'auteur de la *Restitution*. Calvin fait transmettre à l'inquisition des lettres que Servet lui avait écrites et des feuilles du manuscrit autographe du livre que Servet lui avait envoyé. De cette trahison, Servet a publiquement accusé Calvin. Calvin n'a pu répondre. Et les juges étouffent l'accusation par le silence. A l'inculpé on refuse un avocat. Le réquisitoire, malgré ses protestations, incrimine ses mœurs. Calvin assiste aux interrogatoires. Il dirige la procédure, détermine les erreurs, discute avec l'accusé, et se flatte de

le convertir. A ce prix peut-être il échappera à son sort. Mais Servet refuse de se rétracter. Il est conduit à Champel (24 octobre). — Servet mort, Calvin poursuit encore sa mémoire. Dans la *Défense de la foi orthodoxe,* où il justifie son attitude et son rôle, pas un mot de pitié. Il essaye au contraire de salir sa mémoire en le peignant comme un lâche hurlant devant la mort, alors que le procès-verbal du supplice témoigne au moins de sa constance puisqu'il refuse de se « repentir ».

LA SPIRITUALITÉ

On connaît le mot cruel de Rabelais : « Démoniacles Calvins, Imposteurs de Genève ». Boutade d'un libre esprit contre le théologien qui entendait asservir les consciences à une discipline rigide et la raison à un dogmatisme intolérant. Calvin fut-il sincère ? Pour qui l'approche, la question ne se pose pas. Dans cet homme de combat, quels que soient les contrastes et les défauts de sa nature, il y a un croyant, disons plus, un mystique. Il a écrit ces lignes significatives : « Je ne prescris rien aux autres que d'après les impressions de ma propre âme. Le Seigneur qui voit ma conscience m'est témoin que je médite chaque jour ses merveilleux jugements, sans que la curiosité d'en savoir davantage me sollicite. » Ainsi, dans ce travail intérieur de l'être qui s'élève vers l'infini, Calvin s'est observé, analysé. La vérité n'est pas pour lui une pure évidence de l'esprit, mais une illumination qui « par delà va se planter dans le cœur ». Elle lui donne le sentiment de la présence de Dieu, de sa grandeur, de sa miséricorde ; elle l'appelle à la contemplation. Mais cet aperçu sommaire de la spiritualité de Calvin ne nous suffit pas. Nous songeons aussitôt aux grands inspirés qui ont le mieux exprimé à travers les siècles la vie surnaturelle du christianisme. En quoi Calvin se rapproche-t-il ou se sépare-t-il de leur mysticité ?

Il y a une mystique catholique. Mais à quels traits la reconnaître et par quoi la définir? La mystique n'est-elle point une vie plus encore qu'une doctrine? et par là il semble que l'individualisme en soit la loi. Pourtant, entre ces maîtres de la vie intérieure que l'Église a placés sur ses autels, il existe comme un air de famille, une parenté spirituelle ; un François

d'Assise, l'auteur de l'Imitation, un Jean de la Croix, tous suivent une même voie, parlent une même langue. Malgré la diversité de leur nature, leur vision est identique. C'est que toute mystique se rattache plus ou moins à une métaphysique, ou, pour mieux dire, est une métaphysique transportée dans le domaine du sentiment. Ce Dieu qu'ils adorent peut être un infini de puissance, de sagesse, de sainteté : il s'offre surtout comme l'infini de l'amour.

« Dieu est amour. Et celui qui demeure dans l'amour demeure en Dieu et Dieu en lui. » Quelles résonances la sublime définition de saint Jean a éveillées dans ces âmes! Dieu est amour!... Qu'est-ce à dire? Sinon qu'il a créé toutes choses non seulement pour sa gloire, mais parce qu'il aime. Qu'il nous a créés nous-mêmes, moins parce qu'il a besoin de nous que pour nous associer à sa gloire et à son bonheur. Mais l'amour appelle l'amour, et à celui que Dieu nous porte doit répondre le nôtre. Aimer! Voilà notre fin suprême. L'homme peut s'élever à Dieu par la prière et la méditation. Plus haut encore! Contempler pour connaître et connaître pour aimer. Vers son Dieu qui l'appelle, l'âme court, vole, d'un élan passionné; se perdre, s'anéantir en lui, s'inonder de sa lumière, vibrer à son souffle, l'étreindre dans son humanité visible, celle du Christ, se dire comme Pascal que telle goutte de son sang a été versée pour elle, baiser, comme Thérèse d'Avila, ses pieds sacrés et les baigner de ses larmes, ou comme le Poverello porter les stigmates de ses plaies, telle est l'extase où elle s'abîme.

Et cette puissance que lui ouvre le ciel fait descendre en elle la plénitude de la vie. L'amour rend tout facile. La loi s'accomplit joyeusement. Il supporte parce qu'il est fort; il agit, car il est libre; il renonce, parce qu'il se donne. C'est en effet une autre de ses vertus que, nous unissant à Dieu, il nous unisse aux êtres. L'âme dilatée, épanouie, sort d'elle-même : elle s'épanche et se répand. Elle fructifie en œuvres, faisant rayonner autour d'elle comme un reflet de la bonté divine. Et dans l'ivresse de son adoration et de son bonheur, elle invite la nature elle-même à prier, à s'offrir, à chanter par sa voix les laudes éternelles de la création.

Ces élans, ces ardeurs, ces ravissements, ne les demandons pas à Calvin. Il y reste étranger par sa raison raisonneuse et

son pessimisme. Mais c'est aussi que l'infini de puissance qu'il voit en Dieu n'éveille d'abord en nous que l'idée d'une grandeur démesurée et terrible. Cet éternel qui se révèle dans la foudre, par des châtiments et des menaces, Calvin l'entrevoit dans une vision d'Apocalypse. Il est le juge souverain « par lequel les estoilles sont obscurcies, par la vertu duquel les montagnes découlent comme la neige au soleil, à l'ire duquel toute la terre est ébranlée ». Ce despote n'a d'autre fin que sa gloire. Il l'a cherchée dans la création. C'est pour sa gloire qu'ayant créé l'homme du néant, il a voulu sa chute; pour sa gloire encore qu'il rachète les uns, condamne les autres, par un libre choix que nous ne pouvons comprendre et qu'il nous est interdit de pénétrer. Et que nous demande-t-il? La soumission à ses volontés et le respect de son honneur. « L'homme est fait pour garder la gloire de Dieu et le servir. »

Ce maître irascible, arbitraire, jaloux, comme on comprend que l'homme ne l'approche et ne le serve qu'en tremblant. Calvin nous invite à reporter notre conscience « à son trône judicial ». Mais nous qui vivons sous l'obsession du péché et dans la corruption totale de notre nature, que pouvons-nous, sinon méditer ses jugements et sa justice? Méditation qui nous accable. « Quand l'horrible majesté de Dieu nous vient en penser, il est impossible que nous ne soyons point espouvantés. » Qui donc peut avoir, devant Dieu, liesse de cœur, même les parfaits, même les justes? « La crainte est le fondement de la religion »... Ah! combien dans les troubles, les angoisses de cette première rencontre avec Dieu, l'âme a besoin de consolation et de paix! Heureusement, le mysticisme de Calvin connaît des accents plus humains parce que plus chrétiens. Sa sombre vision s'adoucit à la lumière de l'Évangile. De même que sa pensée religieuse a perçu par le Christ et dans le Christ le Dieu pitoyable qu'il cherche, son cœur retrouve dans la miséricorde cette assurance et cet apaisement qu'il appelle. Par la croix s'ouvre la voie mystérieuse qui nous conduit au repos. Nous commençons à connaître la face d'un Dieu « bénigne et propice ». « Bien est vray que c'est de loing... Mais à mesure que nous profiterons nous approcherons de plus près, pour en avoir la vue plus certaine... Nous le contemplerons enfin, non pas troublé d'ire, mais pour savoir sa

volonté bonne, agréable et parfaite. » Vision qui n'effraye plus mais apaise. Par là, dans toute âme fidèle, « crainte et confiance peuvent coexister ». « Si nous avons la certitude d'être aimés de Dieu, notre conscience est en sûreté devant ses jugements. »

Paix, consolation, certitude, nous voilà au terme de l'ascension mystique. Cette voie, Calvin l'a suivie lui-même. En la décrivant, ne se raconte-t-il pas en quelque sorte? Il n'est pas dans son œuvre de pages plus émues que celles où il peint les affres où nous plonge l'idée de la justice divine, et l'apaisement qu'irradie la miséricorde du Christ. Au milieu de raisonnements secs, de controverses arides, nous voyons enfin jaillir la source d'eau fraîche où tant d'âmes viendront étancher leur soif. Plus que sa théologie spéculative, ces appels à la douceur consolatrice du pardon expliquent l'ascendant qu'il exerça sur ses fidèles. Par là son mysticisme reste une forme du mysticisme chrétien. Mais on ne saurait dire qu'il en soit la forme la plus complète. Comparé à la mystique traditionnelle, on voit en quoi il en diffère et aussi en quoi celle-ci le dépasse. Tout juste la distance qui sépare la puissance de l'amour.

Colère et miséricorde, crainte et confiance, la mystique de Calvin oscille entre ces deux pôles. Mais est-elle vraiment l'amour, cette miséricorde hautaine qui ne descend que sur quelques-uns, et exclut arbitrairement les autres, et appelle à l'existence des êtres voués à un malheur éternel? Est-elle l'amour, cette confiance silencieuse qui nous fait attendre, en repos, le jugement de Dieu, et nous prosterne à ses pieds sans nous jeter entre ses bras? Mystique morale, presque stoïcienne, qui a sa grandeur et sa beauté, mais à qui manquera toujours cette fleur exquise du sentiment, la tendresse. Elle peut nous montrer Dieu, elle ne confond pas notre vie dans la sienne; nous éclairer, nous diriger à sa lumière, elle n'allume point la flamme qui embrase et qui dévore. Elle saura affermir, consoler, raisonner notre âme; elle ne dilate point notre être. Elle discipline la vie, elle forge les siens pour l'action et pour la lutte; elle n'apprend point à aimer. Cette foi virile reste insensible à la beauté des choses ou aux faiblesses de l'homme. Elle ignore les immolations héroïques ou les dévouements éperdus. Elle est le rigorisme, non la charité,

cette charité patiente, douce, inaltérable, qui s'étend sur tous ceux, quels qu'ils soient, qui souffrent et qui pleurent. Pour les « idolâtres », Calvin n'a que mépris et injures. Ne sait-il pas d'avance qu'ils sont réprouvés, abandonnés, perdus? La mystique de la puissance peut créer des croyants et des martyrs; seule, la mystique de l'amour suscite ces grands serviteurs de l'humanité, qui sont les saints.

Quelles que soient ses lacunes, cette mystique diminuée n'en a pas moins créé une spiritualité très haute. Calvin a enseigné aux autres cette expérience religieuse qu'il a éprouvée lui-même. Et cet homme de doctrine et de lutte se montre un maître de la vie intérieure pour toutes les âmes qu'il dirige et qu'il instruit.

Que leur conseille-t-il? A cette vie de l'âme, comme à celle du corps, il faut un aliment. Cet aliment, le fidèle le trouvera d'abord dans la prière. Prions parce que Dieu nous l'ordonne, et « prions sans cesse », « ayans nos cœurs eslevés à Dieu ». Ce précepte général, Calvin le précise. « Il est bon que chacun se constitue en son particulier certaines heures lesquelles ne passent point sans oraison, et qu'en icelles toute l'attention de nostre cœur y soit appliquée. » Prier le matin, avant de commencer le rude labeur du jour; prier à notre repas, « cette réfection des biens de Dieu » ; prier à l'heure de notre repos; prier enfin dans les circonstances heureuses qui nous arrivent ou les épreuves que Dieu nous inflige. Mais comment prier et que demander?

Cette prière ne sera que l'écho des sentiments que la mystique calvinienne éveille dans les âmes. Elle doit être d'abord un acte d'adoration et de soumission. Dieu veut que nous souhaitions sa gloire et « confessions » ses louanges, mais il veut aussi que nous demandions pour nous. Et, en cela, la prière doit être à la fois un gémissement et un acte de confiance. « Ce sont bien choses contraires de prime face, dira Calvin, de conjoindre avec le sentiment de l'ire de Dieu, une certaine fiance de sa faveur, et toutefois elles s'accordent bien ensemble, si estans opprimés par nos propres vices nous sommes relevés par la seule bonté de Dieu ». Ainsi foi et pénitence se rencontrent dans nos prières. « Les saints gémissent et même tremblent, estant en peine et soucy pour l'advenir... Par quoy il est requis que l'oraison des fidèles

procède de ceste double affection et qu'elle contienne l'une et l'autre et les représente... Ainsi inspirée, nostre prière sera efficace... Prions enfin sans impatience, ni importunité... Si nous ne sommes pas exaucés, au moins en apparence, nostre foy nous certifiera ce que nostre sens n'aura pu apercevoir, c'est que nous aurons obtenu de Dieu tout ce que bon aura esté... Et ainsi fera que nous posséderons en povreté toute abondance, en affliction toute consolation. »

L'oraison est le grand exercice de l'âme. Mais nous suffit-elle? Toute une hygiène morale nous est nécessaire pour entretenir en nous la vie de la foi. Et ici Calvin reprend à son usage toutes les pratiques que la foi de son enfance avait prescrites ou conseillées.

Nul n'a critiqué aussi violemment la confession. Sous une autre forme, il la rétablit. La confession publique qu'il insère dans sa liturgie ne lui suffit pas. Il revient à la confession particulière. Il ne l'impose point comme une obligation. Mais il en approuve et en conseille l'usage. Il est bon, dit-il, « que nous confessions nos péchés l'un à l'autre... Toutefois, puisque les pasteurs doivent estre au-dessus des autres propres à cela, c'est le meilleur de nous adresser plustôt à eulx... » Et il développe cette idée. Comme le prêtre, le pasteur n'est-il pas témoin et comme « pleige », pour certifier les consciences de la rémission des péchés?... Que les fidèles donc qui sont angoissés par le remords de leurs fautes usent de ce remède, comme il est offert de Dieu. Qu'ils se « découvrent » à leur pasteur pour être soulagés. Pour le pécheur repentant ce n'est pas « une petite consolation de voir là l'ambassadeur de Jésus-Christ présent, lequel ait charge de l'absoudre et qu'il luy dénonce qu'il l'absout au nom de son ministère et par l'autorité d'iceluy ». L'efficacité de cette absolution particulière donnera au pécheur la certitude de son pardon, elle dissipera ses scrupules et mettra en repos sa conscience. Mais ne sont-ce point là les raisons que donnent eux-mêmes les « papistes » ? Et pareillement, Calvin conseille, imposera même la communion fréquente : point d'idée sur laquelle il insiste plus volontiers, dans son *Institution* comme dans ses lettres de direction morale. L'un des reproches qu'il fait au catholicisme est précisément de ne l'avoir exigée qu'une fois l'an de ses fidèles. A Genève, il eût voulu, dès 1536, la rendre obligatoire chaque

mois. Cette disposition légale ne put se maintenir. Les ordonnances de 1541 firent un devoir de s'approcher de la Cène chaque trimestre. Mais Calvin ne voit là qu'une concession à notre faiblesse, et il combat, par les mêmes arguments que la dévotion catholique opposera plus tard au jansénisme, les scrupules de ceux qui s'écartent de la communion.

Ce manuel de vie chrétienne, que Calvin développe si souvent dans ses écrits, inspire naturellement les conseils particuliers qu'il donne. Calvin est, en effet, quelquefois directeur de conscience. Non, sans doute, à la manière d'un François de Sales ou d'un Saint-Cyran. La masse d'affaires dont il est accablé ne lui permet pas de suivre, de diriger des âmes pénitentes dans la voie où elles s'engagent, et peut-être n'en a-t-il point le goût. Mais à celles qui viennent s'offrir il ne se refuse point à tracer comme une méthode de spiritualité. Nous avons quelques-unes de ses lettres au prieur des Jacobins d'Angers, Jean de l'Espine, à Mme de Cany, à M. de Falais. Consolations et exhortations tournent à peu près dans le même cercle. Méditer la parole de Dieu, s'enquérir de sa volonté pour nous y soumettre, batailler contre nous-mêmes, avoir confiance. Surtout il s'effraye de notre torpeur morale. Il y voit la plus grande des tentations, et comme une épreuve de Dieu qui laisse « flotter » ses élus avant de les conduire. Ces âmes inquiètes ou molles, qui doutent de Dieu ou d'elles-mêmes et qui, anémiées par le sentiment de leur faiblesse, se laissent aller au dégoût de la piété, de quelle main ferme il les harcèle, les rudoie, les fouaille! « Coups de fouet, s'écrie J. de l'Espine, qui sont meilleurs que les baisers des autres. » Mais, pour Calvin, les consolations chrétiennes ne sont pas d'endormir les pécheurs. Il écrira à Mme de Cany, qui lui fait part de ses angoisses : « Gardez-vous de vous laisser abattre ny par nonchalance, ny par désespoir. Plusieurs sont vaincus, parce qu'ils laissent refroidir leur zèle en se flattant. Les autres au contraire sont tellement effrayés, ne trouvant pas en eux la vertu qu'ils vouldroient, qu'ils en sont confuz et par ce moyen quittent le tout. Qu'est-il donc à faire? Éveillez-vous donc à méditer tant les promesses de Dieu qui nous doivent estre comme eschelles affin de nous eslever au ciel... que les menaces qui nous doivent induire à craindre ses jugements. »

Ce ton viril, cet accent impersonnel, nous les retrouvons dans les lettres qu'il écrit aux prisonniers. Certes, s'il en est parmi ses fils que Calvin préfère, à qui il pense, ce sont ceux qui souffrent pour la foi. Il les exhorte dans leur prison, soutient leur courage, les prépare au martyre. Mais cette âme forte ne s'attendrit pas, sans doute pour ne pas les attendrir ; elle ne pleure pas avec eux ; aucun cri du cœur qui jaillisse, trahissant son émotion. Il leur rappelle qu'ils défendent l'honneur de Dieu, bataillent pour la vérité, et qu'aucune goutte de leur sang ne sera perdue. Ce qui l'inquiète surtout, c'est une défection possible. Aussi bien, veille-t-il à ce que dans la lutte suprême, devant les juges, devant le peuple, ils confessent leur foi. Il leur mettra sous les yeux les dogmes qu'ils ont à défendre : la justification, le péché, la négation du mérite ; il leur expliquera comment il en faut parler. Tel le chef qui, avant la bataille, donne et explique ses ordres aux élites qu'il jette dans la fournaise. L'essentiel est d'enlever la position. Qu'importent ceux qui tombent, s'ils gagnent la victoire : et ici, la victoire, c'est la cause même de Dieu.

Rien ne fait mieux comprendre que ces mâles exhortations, la nature du mysticisme de Calvin.

P. Imbart de la Tour.

POUR L'ANNIVERSAIRE DE LA MARNE

LE COMBAT DE MONDEMENT

RÉCIT D'UN TÉMOIN

9 septembre. — Mondement étire son clocher, son lourd château au-dessus des brumes qui montent des marais et que déchire, en longues écharpes, le soleil levant. Il a plu dans la nuit. Il fait froid. Les zouaves et les tirailleurs marocains du général Humbert battent la semelle, au jour naissant, en avant de leurs tranchées... Depuis deux jours, Mondement est dans la bataille.

Le 6 septembre, à sept heures trente, le généralissime signait, à Châtillon-sur-Seine, dans une cellule de l'ancien couvent des Cordeliers, son fameux ordre du jour. L'armée française, arrêtant alors son immense mouvement de retraite, se redressait et faisait tête.

Toutefois la IIe armée de von Bulow avait fini, les 6, 7 et 8 septembre, par submerger les marais de Saint-Gond et multipliait ses attaques sur le front de la 9e armée du général Foch. Déjà la droite de Foch cédait du terrain. Le 8, à dix heures, elle perdait Fère-Champenoise où la garde prussienne entrait aussitôt au son des fifres ; le Mont-Août était contourné. Et, au soir, notre ligne Senoux-Gourgançon-Corroy représentait un recul de 12 kilomètres.

Que l'ennemi réussisse maintenant à disloquer la charnière que forment les hauteurs de Mondement et de Signy-aux-Bois et à laquelle s'accroche désespérément l'aile gauche de Foch,

et le centre du « dispositif » formidable qu'a monté Joffre sera enfoncé, la face de la bataille de la Marne changée!

Aussi le général von Emmich qui commande le 10e corps actif a-t-il donné des ordres pressants pour qu'un puissant assaut soit monté contre l'aile gauche de notre IXe armée.

Mondement est bombardé violemment toute la journée du 7. Le médecin principal de la division marocaine, Bauer, est tué avec plusieurs cavaliers de l'escorte du général Humbert qui a installé dans le château son poste de commandement. Dans l'après-midi, le général est obligé de le reporter en arrière, à Broyes. Et les habitants du château, M. Eugène Jacob, fils de l'agent de change, sa vieille mère, une gouvernante et le vieux curé de Reuves, qui vivent depuis deux jours dans les pires angoisses, réussissent, dans la nuit, à s'enfuir vaille que vaille (1).

Dès lors, le bombardement s'amplifie. Ce sont maintenant de gros obus qui couronnent toute la crête, et vont fouiller les bois, les taillis où se terrent les Kabyles, les Noirs, les Riffains de la division marocaine. Si ces troupes algériennes, tunisiennes et coloniales, qui arrivent du Maroc où elles se sont, comme en France, magnifiquement tenues sous le feu, demeurent à peu près insensibles au sifflement des balles, elles ne résistent pas au bruit démoralisant du bombardement. Le général Humbert d'ailleurs a prescrit de ne pas occuper Mondement autrement que par des patrouilles, ce point stratégique étant trop exposé au tir des batteries lourdes (2).

La nuit du 8 au 9 se passe donc affreuse, aggravée encore par la pluie. Les zouaves, les tirailleurs, mal ravitaillés par des biscuits et des boites de conserve, ont faim, froid, ne peuvent dormir dans les cloaques de leurs trous. Et, au soleil levant, ils cherchent à se réchauffer. Ceux qui gardent Monde-

(1) M. Eugène Jacob, malgré la gravité de son état de santé, était resté à Mondement où il suppléait son frère, maire de la commune, mobilisé. Atteint d'une maladie de cœur, il mourut en débarquant du train, à Montereau.

(2) L'ordre transmis au lieutenant-colonel Fellert, qui commandait les deux régiments de marche du Maroc qu'on avait, vu les pertes, reformés à trois bataillons, prescrivait de défendre le front de Mondement, « en ayant soin de ne laisser personne dans le village proprement dit, mais de disposer ses unités de façon à se relier à droite avec le général Blondlat, sa gauche au boqueteau à l'est de Montgivroux. »

ment sont même, — le bombardement s'étant arrêté, — imprudemment sortis de leurs tranchées, et battent la semelle...

Pendant ce temps, l'ennemi tente sa suprême chance (1).

L'ATTAQUE ALLEMANDE

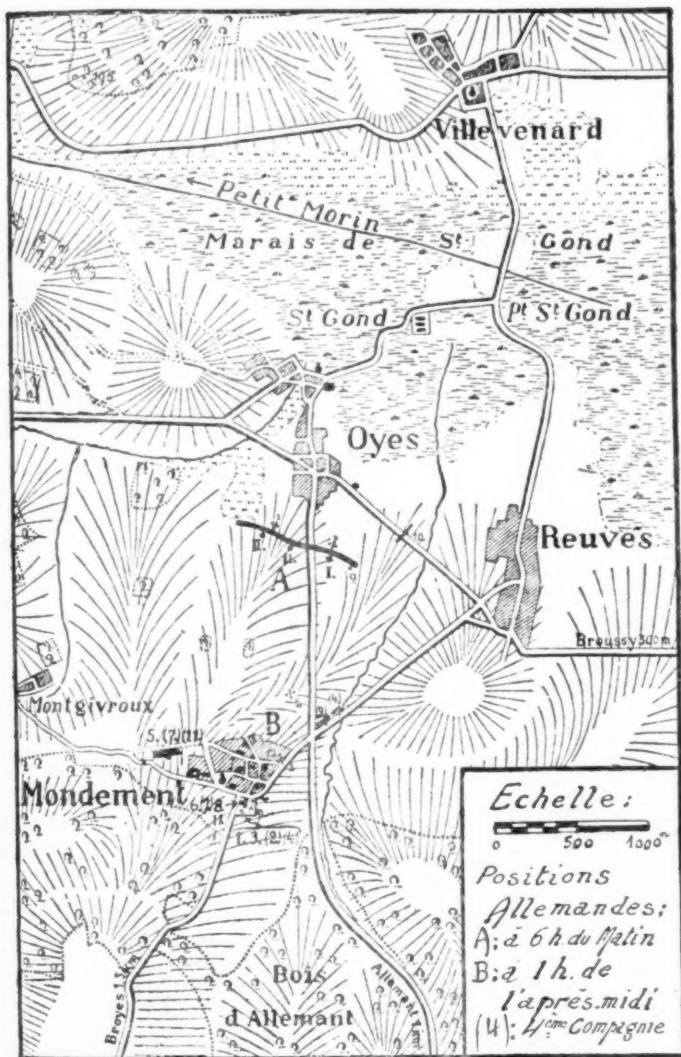
« Son Excellence von Emmich, commandant du 10e corps allemand, attache la plus grande importance à la prise de Mondement et ordonne que le 164e s'empare du château et du village à tout prix, quelles que soient les pertes. » Tel est l'ordre que le 8, à dix heures du matin, à Villenard, le colonel von Lambsdorff, chef de l'état-major, transmet lui-même au capitaine Purgold.

Le capitaine Purgold est celui qui a le premier, avec son bataillon, le 2e du 164e régiment hanovrien, traversé les marais de Saint-Gond et conquis le village d'Oyes. Aussi est-ce avec une volonté farouche de réussir qu'il répond au colonel Lambsdorff : « *Herr Oberst* (monsieur le colonel), comptez sur nous. »

Déjà la brigade a donné les ordres et... les contre-ordres. Les hommes, exténués, ont besoin de repos, de munitions et de vivres. L'attaque, décidée pour le 8 à la nuit, est reportée au 9, à 6 heures du matin. Le 79e d'infanterie qui fait brigade avec le 164e (39e brigade commandée par le colonel von L'Estocq), se portera en même temps sur Montgivroux.

Le capitaine a disposé, dès le soir, en avant d'Oyes, son bataillon auquel ont été attachées la 11e compagnie et la section de mitrailleuses Wehrmann insérée dans la 8e compagnie : les 6e, 5e, 8e et 11e en première ligne ; la 7e, en échelon en arrière et à droite. Le 1er bataillon (capitaine Grave) est à gauche avec la section de mitrailleuses du feldwebel Bergmann insérée dans la 3e compagnie : les 1re, 3e, 2e en première ligne ; la 4e, en échelon en arrière et à gauche. Le reste du régiment, — trois compagnies du 3e bataillon (capitaine Meyer) et une section de mitrailleuses, — forme la réserve à Oyes avec son commandant, le lieutenant-colonel Herzbruch. En outre, dans le village, la 3e compagnie du 10e bataillon de pionniers est en réserve de brigade.

(1) Nous devons remercier ici tous les anciens combattants français et allemands qui nous ont apporté leur si précieux témoignage.



LA RÉGION DE MONDEMENT

Le château de Mondement, au sud du village, est indiqué par une flèche.

Le capitaine Purgold, impatient d'attaquer et craignant un nouveau contre-ordre (1), a fait dire, vers deux heures du matin, au capitaine Grave, que « quelles que fussent les circonstances », il partirait au jour et qu'il comptait sur le 1er bataillon pour appuyer son mouvement.

La nuit se passe donc sans repos et en partie sous la pluie. Les Allemands, fidèles à leur tactique, creusent de nombreux trous, très profonds; ils « s'enterrent littéralement dans les marais », malgré les racines d'osier qu'il leur faut patiemment scier une à une.

Vers 5 heures 30, l'aube se lève, grise et froide. Les soldats allemands sont glacés et frissonnent. Peu à peu le petit village de Mondement, dominé par la masse lourde du château, se dessine à travers la brume ; on distingue bientôt les grosses tours; elles se détachent nettement sur la verdure sombre des grands bois qui les encadrent.

Les ordres arrivent qui font dresser les fantassins hors des tranchées boueuses : « Préparez-vous, sac au dos! — Inspection des fusils! » Purgold regarde sa montre. Un peu avant six heures, décidé à profiter du brouillard et des lueurs indécises de l'aurore, convaincu en outre qu'à sa droite le 79e attaquera Montgivroux, il commande : « Pour l'assaut! Baïonnette au canon! »

Neuf compagnies, d'un effectif total d'environ neuf cents hommes, partent avec quatre mitrailleuses. Le capitaine Purgold est au centre de sa troupe avec son adjudant de bataillon, le lieutenant Asschoff, et sa liaison. « Dans les prés spongieux d'abord, dans les chaumes humides et glissants ensuite, tirailleurs et mitrailleurs montent lentement la longue croupe qui, de la lisière d'Oyes, s'élève en pente douce vers le saillant nord du bois de Mondement (cote 213) (2). » Marche silencieuse, rampante, de tous ces « uniformes gris » qui se confondent avec le sol crayeux où poussent de maigres herbes... Pas un claquement de fusil. Pas un coup de canon.

La pente bientôt s'accentue. Le 2e bataillon entre dans un angle mort par rapport à Mondement. Le capitaine Purgold,

(1) La transmission des ordres dans l'armée allemande s'effectuait fort mal au cours des journées des 6 au 9 septembre; le capitaine Purgold ignorait encore à vingt-trois heures que son attaque était remise au lendemain matin.

(2) Commandant Kœltz, *D'Esternay aux marais de Saint-Gond.*

qui a pris les devants, arrive tout seul, vers 6 heures un quart, au « point où la troupe s'étale en plateau », et, à cinq cents mètres, aperçoit « une ligne de zouaves et de tirailleurs qui, hors de leurs tranchées, les mains dans les poches, frappent du pied pour se réchauffer et regardent dans la direction d'Oyes (1) ». Aussitôt Purgold fait signe à ses hommes d'avancer. Par surprise, ils ouvrent le feu sur la ligne française. Les nôtres se replient, disparaissent derrière les haies, dans les maisons de Mondement.

A ce moment, l'artillerie française de 75 du groupe Goyot, du 49e, installé près de l'étang de la Petite Morelle et du groupe Geiger (2), du même régiment, en batterie à la lisière nord du bois de Mondement, se déchaîne et pilonne les villages d'Oyes, Villenard, Saint-Prix, le mamelon 177, jetant le désarroi dans les rangs du 79e d'infanterie allemande et du 3e bataillon du 164e qui s'apprêtaient pour l'attaque et ne peuvent ou ne veulent déboucher.

Le capitaine Purgold a marqué la pause. Il est inquiet de constater que son mouvement, contrairement aux ordres (3), ne semble pas appuyé. Derrière lui, la plaine s'étend déserte, sans un soldat, toute empanachée des éclatements des obus français. Il hésite un instant, mais, se reprenant, il se tourne vers ses troupes et leur crie : « En avant, vers Mondement, quand même ! »

C'est alors la course par bonds. Sans trop de pertes, le 1er bataillon parvient, en suivant un vallon, au carrefour des routes Mondement-Reuves et Oyes-Allemant ; les mitrailleuses sont mises en action pour chasser les zouaves qui occupent le nord-est du village. Le 2e bataillon, « en ordre parfait, comme à l'exercice », traverse un grand champ de chaume où se trouve, liée en gerbes, la récolte, et réussit à s'accrocher à un petit vignoble. Mais, à cet instant, des vergers ouest du village, éclate une fusillade violente qui cloue littéralement les Allemands sur place. Chacun se défile dans les plis de terrain, se recroqueville derrière les gerbes de blé. La situation des assaillants est critique. Le commandant de la

(1) Récit du capitaine Purgold.

(2) Chaque groupe comprenait deux batteries de 6 pièces de 75 millimètres.

(3) Le 2e bataillon du 79e n'aurait pas reçu en temps opportun l'ordre d'attaque.

5e compagnie, le lieutenant de réserve Spreime, crayonne rapidement un croquis de la position française et bondit le porter lui-même au capitaine Purgold. Celui-ci le fait transmettre aussitôt au colonel, à Oyes, en réclamant instamment du renfort et l'appui de l'artillerie. Et Purgold, confiant quand même, ajoute sur son papier: « Je compte être en possession de Mondement dans une heure. » Il est 8 heures et demie.

En attendant des renforts problématiques et l'appui de l'artillerie, Purgold estime devoir faire intervenir encore l'infanterie. Il s'adresse aux mitrailleurs. Le sergent Wehrmann est chargé « de porter ses pièces le plus loin possible vers la droite pour prendre de flanc les tranchées ennemies ». En outre, un volontaire est demandé « pour se mettre en batterie au plus court, sur la crête même, en pleine vue de l'ennemi »; le jeu adverse, trop meurtrier, arrête la manœuvre. Mission périlleuse. Le tireur Braun et 79 hommes de la 5e compagnie se déclarent prêts à l'exécuter. Ils traînent, exténués, la mitrailleuse sur la crête, réussissent à la mettre en position sous les balles, et Braun dirige le tir sur les soldats français dont les survivants se replient dans les bois.

En même temps, les batteries lourdes du 2e groupe du 20e d'artillerie allemande, postées sur les hauteurs de Villevenard, se mettent à bombarder, à coups de 150, le château, ouvrant des brèches dans les murs nord du parc. L'artillerie française, qui battait toujours les arrières, raccourcit alors son tir; les salves furieuses de nos 75 (1), remontant la falaise de Mondement, menacent maintenant les fantassins allemands, accrochés aux aspérités du terrain.

La fusillade française s'intensifie. Le lieutenant de réserve Gabler commandant la 11e compagnie tombe, blessé grièvement. Déjà l'adjoint au capitaine Purgold, le lieutenant Asschoff, le remplace au commandement et entraîne les hommes. L'observateur du sous-lieutenant Naumann s'écroule mortellement blessé, au moment où Naumann atteint, vers neuf heures, la ferme nord-est du village ; il y entre avec dix hommes. Le sous-lieutenant de réserve Dettmer, de la 3e compagnie, suit son camarade avec deux pelotons, s'engage dans le village par la rue montante qui mène au château. Dettmer arrive ainsi

(1) Aucune pièce d'artillerie lourde n'était en batterie sur ce point important de la ligne de feu: nous n'avions que des canons de 75.

au mur nord du parc, franchit l'enceinte par les brèches, expédie une partie de ses hommes, haletants, vers le potager et, avec les autres, traverse la pelouse, pénètre, par les portes et fenêtres de la façade est, dans le château.

Mondement tombe entre les mains des soldats du 164e hanovien. Il est neuf heures un quart.

La défense s'organise aussitôt.

Le sous-lieutenant Dettmer réunit dans le château et les dépendances toute la 3e compagnie et quelques éléments de la 4e. Les fenêtres sont matelassées; des fusils, braqués aux endroits stratégiques ; les grilles de la cour d'honneur, soigneusement fermées à clef. Derrière les murs ouest et sud du potager, du parc, des tireurs s'embusquent après avoir, à hauteur de trente centimètres, percé des créneaux.

Le capitaine Purgold, le lieutenant Asschoff et une trentaine d'hommes des 1re, 2e et 11e compagnies, se sont emparés de la grosse ferme, au sud-ouest du village. Et six obus français, tirés de plein fouet, ne peuvent les empêcher de mettre deux mitrailleuses en action dans le grenier.

La section de mitrailleuses Bergmann et des fantassins des 2e et 4e compagnies occupent la sortie nord-est du village, sur la route de Reuves. Le tireur Braun braque sa mitrailleuse à l'entrée de la ferme défendue par le groupe Naumann.

LA DIVISION GROSSETTI INTERVIENT

La perte du château et du village de Mondement a consterné les états-majors français. Humbert est furieux. Mondement constitue, pour les Allemands, une excellente base d'attaque sur Broyes. Qu'ils s'avancent jusqu'au village dont moins de trois kilomètres les séparent, et, par leurs batteries lourdes, ils commanderont l'immense plaine de l'Aube qui court jusqu'à Troyes dont les flèches de la cathédrale s'aperçoivent par temps clair; ils pourront alors, comme ils le voudront, interdire toute retraite à nos troupes refoulées, gêner les arrières de nos armées du centre (1).

(1) « Plus encore, la perte des hauteurs de Mondement eût entraîné celle de l'éperon d'Allemant, et ce dernier aux mains de l'ennemi, c'était la mise à sa discrétion de ce morceau de plaine champenoise auquel, depuis quatre jours, les troupes de la 9e armée se cramponnaient de toute leur énergie. Elle était, enfin,

Il importe donc absolument d'enrayer la progression. Mais avec quoi ?

Les soldats de la division marocaine, qui depuis le début de la guerre se battent si vaillamment, sont à bout, démoralisés par leurs pertes énormes, leur fatigue inouïe, le bombardement intense des derniers jours. Malgré l'énergie de leurs officiers d'élite, certaines unités ne peuvent même plus rester en ligne ; elles errent, lamentables, dans les bois.

D'ailleurs, les Allemands, bien abrités dans le château et les maisons du village, ont tout de suite attaqué à la mitrailleuse les guetteurs qui se défilent à la lisière. Quelques-unes de nos patrouilles essaient toutefois d'approcher, mais sont contraintes de rentrer sous bois. Les batteries de 75 de la division marocaine et du 49e sont même aperçues par l'ennemi et obligées de se dégager, à toute vitesse et non sans « casse », pour prendre en arrière une nouvelle position. Le bombardement s'intensifie encore. Toute l'artillerie allemande est déchaînée. Les bois disparaissent sous les éclatements. Le colonel Barthal, commandant le 49e d'artillerie, venu voir sur le terrain « si on peut faire quelque chose », tombe, foudroyé, lui et son cheval, par un 105. Nous avons des pertes terribles Les cartouches s'épuisent. Notre infanterie est réduite à l'impuissance. Alors, Humbert, angoissé, jette son appel : « Du secours, d'extrême urgence, à tout prix. »

Qui va répondre ?

Grossetti avec sa 42e division, d'abord.

Dubois, ensuite, avec le 77e d'infanterie.

On sait que la droite de la IXe armée a perdu, la veille, Fère-Champenoise et continue son repli. Foch, craignant la perte de Connantre, celle du Mont-Août et la prise à revers de la crête d'Allemant, réclame aussitôt l'aide de son voisin de gauche, le général Franchet d'Espérey ; la 42e division lui est prêtée. Et celle-ci est en cours de relève, en ce matin du 9, lorsque l'appel d'Humbert vient toucher Grossetti. Le général, qui fait les cent pas sur la route de Sézanne à Connantre, en attendant son infanterie, ordonne aussitôt, aux 19e et 16e bataillons de chasseurs, « de barrer la clairière de Montgi-

d'autant plus essentielle, que la droite et le centre de l'armée continuaient de fléchir sensiblement sous les coups redoublés de l'adversaire. » Maréchal Foch, *Mémoires*, tome 1er.

vroux » et de « stationner » devant Broyes, « afin d'empêcher l'ennemi de déboucher de Mondement ». Mais ces bataillons, la situation restant très grave à Fère-Champenoise, demeureront juste le temps nécessaire à l'arrivée du 77e. Le 77e, l'un de nos meilleurs régiments d'infanterie, — l'ultime réserve (1) que gardait le général Dubois, commandant du 9e corps, à la disposition de Foch, — est chargé de rétablir l'ordre et de reprendre, si faire se peut, Mondement.

Le 77e, retiré la veille du secteur de Montgivroux, a passé la nuit, en cantonnement d'alerte, à Saint-Loup et à Linthes. Les hommes ont pu se sécher d'une forte averse, tombée le soir du 8; ils ont même dormi quelques heures à l'abri. En outre, le commandant du régiment, le colonel Lestoquoi, s'est procuré des moutons. Et, au matin du 9, par un temps clair, les cuisiniers détaillent cette viande de choix. Les feux s'allument. Les marmites se remplissent d'eau pour le jus. Tous ces préparatifs culinaires suffisent à relever le moral, d'autant plus que les « bruits » de notre avance à gauche semblent se confirmer.

A neuf heures trente, l'ordre du général Humbert parvient au colonel, ordre exprès : « Toutes affaires cessantes, dirigez un bataillon sur Allemant, deux bataillons sur Broyes Je vous attends à Broyes. »

On ne prend même pas le temps de terminer le café. Les marmites sont renversées, les feux, éteints. Adieu, moutons! On part et, à travers champs, on marche vite, sans pause. Un « tuyau » circule, qui vient du train régimentaire : « Les Allemands f... le camp! Il n'y a qu'un château qui tient, une bicoque en face nous; il s'agit de la faire tomber. » On a vite fait, malgré un soleil torride, de grimper l' « à-pic » de Broyes et d'Allemant. Le 2e bataillon (commandant de Beaufort), sous les ordres du colonel Éon commandant la 36e brigade, parvient sur la crête d'Allemant, en même temps que les 1er et 3e bataillons (commandant de Merlis et commandant de la Villeneuve), sous les ordres du colonel Lestoquoi, arrivent à Broyes. Il est à peu près onze heures.

(1) « Le 77e (la seule réserve qui restait au commandement du 9e corps) apparait enfin vers les onze heures; tout danger est désormais conjuré... » Foch, *Mémoires*, tome I.

Le général Humbert, en tenue kaki, se tient devant la petite école du village de Broyes et félicite le colonel Lestoquoi de la rapidité avec laquelle son régiment a exécuté l'ordre. Les hommes rectifient la position en passant devant le général. Celui-ci se montre très impressionné par l'allure martiale de cette troupe qui défile en ordre absolument parfait. Pas un traînard. Des visages aux traits fatigués, certes! mais résolus. Lestoquoi, qui se tient près d'Humbert, rit derrière son lorgnon, derrière ses moustaches, observe malicieusement de côté le général, semblant lui dire : « Hein? Vous les voyez, les rudes lascars de mon 77e! » Un vieux paysan, qui regarde le défilé, se demandant s'il doit fuir, s'écrie en crachant par terre : « C'est bon, les gars! j'partirons pas. »

Le 77e reçoit la mission de contre-attaquer le village et le château de Mondement que notre artillerie est en train de bombarder furieusement. Les batteries de la 42e division (2e et 3e groupes, Ménétrier et Aubertin, du 61e R. A. C.), devenues disponibles pendant le mouvement de « roquage » effectué par l'infanterie de Grossetti, se sont formées en demi-cercle, au nord du village, sur le mamelon 227. Cependant que le groupe Alvin, du 61e, en position au point 79-92, près du château de Montgivroux, prend d'enfilade toute la lisière nord du bois de Mondement. Cette artillerie, prêtée pendant quelques instants seulement à Humbert par Grossetti que Foch attend impatiemment sur sa droite, exécute un tir efficace que le colonel Boichut, celui qu'on appelle « le virtuose du 75 », dirige remarquablement.

Le colonel Lestoquoi conduit les 1er et 3e bataillons à travers bois. Partout des cadavres de tirailleurs marocains, des chevaux tués, au ventre déjà ballonné. Une odeur atroce prend à la gorge. De grosses mouches bourdonnent. Des arbres entiers sont couchés. Des prolonges d'artillerie gisent dans les fossés. La chaleur est lourde sous ces feuillages, et l'on sent je ne sais quelle angoisse vous étreindre. On ignore tout de la situation exacte de la ligne de bataille. Des groupes de zouaves, de sénégalais, refluent sans chefs. Le 5e bataillon décimé du 268e R. R. marche lui aussi à l'aventure. On interroge : « Où se trouve l'ennemi? Le bois est-il à nous? — En principe, oui, répond un officier. Mais nous n'avons presque personne

aux lisières. Et le château comme le village sont solidement occupés. Il est temps que vous arriviez! »

BOMBARDEMENT DU CHATEAU

Le château, qu'un champ de trèfle sépare des bois, s'étale derrière un terre-plein planté de tilleuls, près d'une grosse ferme et de la petite église du village. La longue grille, avec ses piliers ornés de vases et de deux lions lampassés, a grand air, ainsi que les quatre tours en poivrière qui, communiquant entre elles par les dépendances, encadrent une vaste cour d'honneur; au fond s'érige une construction très simple, aux lignes sobres, dont le pavillon central a deux étages.

On se rappelle que le 164e hanovrien, qui s'en est emparé vers neuf heures un quart, a matelassé toutes les ouvertures, posté des tireurs dans les dépendances, les greniers, aux fenêtres et derrière des créneaux percés à même les murs du parc et du verger.

Toutefois notre bombardement, très intensifié un moment par le tir de l'artillerie de la 42e division, a causé, durant cette matinée, des pertes sensibles à l'ennemi. Le capitaine Purgold, qui avait rejoint le sous-lieutenant Naumann dans sa ferme au nord-est du village, est blessé au ventre, à dix heures, par un éclat de pierre projeté par nos obus. Le même projectile tue le lieutenant Eszmann et emporte un bras et une jambe au lieutenant Lüders. Les maisons du village sont peu à peu détruites. Les murs du château, plus épais, résistent mieux à nos 75. Craignant que ce bombardement ne prélude à une attaque, le capitaine Purgold fait renforcer la garnison du château.

Notre bombardement a également bouleversé les arrières de l'ennemi. Le colonel du 164e, dès réception du premier compte rendu du capitaine Purgold, a bien prescrit à la 9e compagnie de « monter à Mondement »; mais la 9e, « clouée au sol par notre artillerie », n'a pu sortir d'Oyes; de même, ainsi que nous l'avons dit plus haut, les bataillons du 79e qui demeurent « encagés » dans Oyes.

Les défenseurs de Mondement sont ainsi abandonnés à leurs propres forces. Les munitions vont manquer. Le capitaine Purgold rédige, à onze heures quarante-cinq, un

second compte rendu très alarmant et dont voici le texte : « Renforts absolument nécessaires, sinon le village ne pourra être conservé. Munitions indispensables, surtout pour mitrailleuses. L'ennemi quitte déjà ses tranchées (1). Il faut que l'artillerie batte la lisière des bois immédiatement au sud de Mondement, à l'est de la clairière. »

Mais aucun renfort n'est envoyé au capitaine Purgold. En vain, le colonel von l'Estocq, commandant la 39e brigade, ordonne à la 12e compagnie du 164e et à la 3e compagnie du 10e bataillon de pionniers de se porter sur Mondement. Notre artillerie, encore une fois, « tend un rideau de feu si précis » que les hommes les plus braves ne peuvent avancer. Bien mieux, les batteries du 10e A. C. subissent des pertes terribles. A peine une section de la 5e batterie a-t-elle pris position près du 3e bataillon, qu'elle est découverte par les observateurs français qui la bombardent aussitôt; les munitions explosent dans les coffres et vont jeter le désarroi dans les rangs du bataillon du capitaine Meyer. Le capitaine Heimotls, de son côté, ne peut même pas réussir à mettre ses canons en batterie.

Au château, les lieutenants Naumann et Dettmer, qui manquent de cartouches et n'ont pas encore touché les munitions envoyées par l'arrière, s'inquiètent. Ils font effectuer une reconnaissance pour établir la liaison et obtenir du secours. Cette patrouille rencontre le sous-lieutenant Seiferth et quelques hommes de la 6e, envoyés par le sous-lieutenant Lefèvre aux renseignements. Les officiers décident de se grouper dans le château. Et c'est ainsi qu'à treize heures, quatre-vingts hommes y pénètrent. Le sous-lieutenant Lefèvre prend aussitôt le commandement de la garnison entière. Elle comprend maintenant près de 250 hommes encadrés par les lieutenants Dettmer (3e compagnie), Naumann (1re compagnie), Bullemann (4e compagnie), Seiferth (6e compagnie) et Schwemmber (8e compagnie); les fonctionnaires-officiers Esmarck (1re compagnie) et Harten (5e compagnie); les vice-feldwebel Brockmann (3e compagnie) et Kalkbrenner (11e). Les cartouches sont distribuées; les blessés, groupés dans le grand salon. On attend maintenant avec confiance les événements.

(1) Les mouvements du 77e, que nous expliquons plus loin, n'étaient pas passés inaperçus.

L'ATTAQUE FRANÇAISE

Cependant, les 1er et 3e bataillons du 77e, en formation de ligne de colonnes largement articulées, — le 1er bataillon à gauche, le 3e à droite, — se sont rapprochés de Mondement.

Le général Humbert a chargé le colonel Lestoquoi de lui faire savoir si le village et le château sont bien occupés par l'ennemi. Il est treize heures quinze environ lorsque, accompagné du capitaine Béziers La Fosse, le colonel, à cheval, rejoint la 2e compagnie du lieutenant Cogny, qui marche en avant-garde. Il prie ce dernier d'effectuer une reconnaissance sur le château. Cogny fait mettre baïonnette au canon et dépêche une patrouille.

Les éclaireurs, parvenus à la lisière des bois, aperçoivent à mi-chemin de la grille du château, dressée en travers de l'allée même, « une sorte de barricade construite avec des instruments agricoles et des branchages : elle masque, non seulement les occupants éventuels de l'obstacle, mais aussi l'entrée du château. » Quelques-uns des nôtres se détachent à droite et à gauche et s'approchent de la barricade, quand une demi-douzaine d'Allemands se replient sans tirer un coup de fusil. Le lieutenant Cogny, à la jumelle, constate « certains mouvements anormaux dans le château et les taillis adjacents ».

Une seconde reconnaissance que le colonel a commandée sur le village est accueillie à coups de fusil. Il prévient donc le général Humbert : « village et château toujours occupés par l'ennemi qui paraît solidement établi ; notre artillerie ne semble pas avoir obtenu beaucoup de résultats... »

Le général, à treize heures trente, donne ordre de s'emparer de Mondement.

Le colonel voudrait auparavant un tir d'artillerie efficace. Il demande au groupe Goyot, de l'A. C. 9, qu'une pièce soit amenée dans la grande allée du bois et pointée sur le château, à 500 mètres. Le capitaine, craignant pour son matériel, la lui refuse. Le colonel fait alors serrer sur la tête ses deux bataillons, très à couvert dans les bois touffus, et prend ses dispositions d'attaque.

La charge du commandant de Beaufort. — Pendant ce temps, le 2e bataillon, envoyé au secours de la 1re brigade (général

Blondlat), laquelle a grand peine à se maintenir sur la crête et craint d'être débordée, s'est engagé dans les bois d'Allemant. Le voilà bientôt, — vers onze heures, — parvenu à la lisière parsemée de cadavres marocains. Devant lui, montant en pente douce jusqu'au verger du château, s'étend un glacis où gisent des vaches criblées de balles. La fusillade est violente. Le bataillon se déploie en tirailleurs, tout près d'un peloton de zouaves postés dans des tranchées. L'adjudant Guesneau, de la 7e compagnie, tombe mortellement atteint au bas ventre. Le sergent Allé, doué d'une excellente vue et merveilleux tireur, surprend un Allemand embusqué à une fenêtre du château ; il l'ajuste, et le lieutenant d'Ythurbide distingue fort bien à la jumelle la trace des balles frappant le mur de la chambre où le guetteur n'apparaît plus.

Le commandant de Beaufort qui a l'ordre du général Humbert de s'emparer du château, fait prudemment tâter le terrain par une reconnaissance qu'effectuent le capitaine Henrion et des hommes de la 6e compagnie. Le capitaine, dès le départ, a la poitrine traversée par une balle ; nos hommes, accueillis par un feu intense, rentrent sous taillis. Le commandant n'insiste pas et décide de porter son bataillon sur la route de Broyes qui offre un cheminement défilé par les bois. Des tirailleurs et des zouaves, couchés dans les fossés, se rallient sans difficulté aux nôtres.

Le commandant de Beaufort, que la retraite avait profondément peiné, est tout gaillard aujourd'hui. L'avance de l'ennemi paraît enrayée ; nous manœuvrons pour l'attaquer à notre tour. Et la belle tenue de ses soldats sous le feu lui fait plaisir. « Eh bien! mes enfants, leur crie-t-il, vous le voyez, ce n'est pas difficile de se battre ! »

A ce moment, — il est midi trente environ, — au tournant du chemin, débouche à cheval le général Humbert accompagné de son officier d'ordonnance. « Grande victoire sur la gauche, tout le monde avance ! » crie-t-il au commandant qui s'approche et rectifie la position. « Alors, le château n'est pas encore pris, continue Humbert. Qu'attendez-vous? — Que l'artillerie ait donné d'une façon suffisante, mon général. — C'est bon, nous allons faire donner l'artillerie. Et vous attaquerez. C'est l'ordre. Il faut absolument reprendre ce château. »

Quelques instants après, un capitaine de l'artillerie

marocaine vient conférer avec Beaufort. Celui-ci, aussitôt l'entretien terminé, réunit les officiers de son bataillon et les avise qu'un bombardement efficace se déclenchera à quatorze heures vingt et durera dix minutes, qu'à quatorze trente l'attaque partira : la 5e en tête, colonne par 4 ; la 7e suivra à 400 mètres et la 8e dirigera son mouvement sur la droite, vers le nord-est, pour essayer de prendre le château à revers ; la 6e restera en repli à la lisière du bois ; les zouaves feront la liaison avec les autres bataillons dont on est sans nouvelles.

On règle les montres. Puis, le commandant de Beaufort, fervent catholique, sentant le besoin de se recueillir en Dieu, fait appeler un de ses soldats, le Père Gallard, rédemptoriste (1). « Mes amis, dit-il en s'adressant à ses hommes, nous allons charger : le Père Gallard va nous donner l'absolution suprême. Ceux qui ne sont pas catholiques, bien entendu, resteront debout. » Le Père Gallard monte sur un tas de bois mort, près du commandant. Tous les soldats présents s'agenouillent sous l'absolution du prêtre.

A quatorze heures vingt, l'artillerie de la division marocaine, les groupes du 49e et un groupe du 61e concentrent leur tir sur Mondement. Mais, mal placées, les batteries de 75, tirant en outre sur des objectifs repérés d'une façon trop sommaire, les atteignent difficilement.

L'ennemi ne réagit pas.

Le commandant expédie deux patrouilles : « Si le château est vide, vous y entrerez. » Puis il fait mettre baïonnette au canon. Les hommes attendent, confiants. Certains sont même impatients, joyeux, et, avec des mines curieuses, touchent la pointe de leur baïonnette. Déjà l'odeur de la poudre et le jeu de la mort les grisent inconsciemment. Le lieutenant Génois, qui part le premier, compte dans sa compagnie un grand nombre de réservistes arrivés récemment du dépôt de Cholet ; il invite les plus craintifs à passer derrière ; personne ne bronche. Le temps est lourd, orageux. De gros nuages masquent parfois le soleil.

Le commandant consulte sa montre, met ses gants blancs et saisit le bâton qu'il a coutume de porter. Avec fierté, une dernière fois, il regarde ses hommes immobiles sous les armes,

(1) Le P. Gallard trouva, en 1915, une mort héroïque, en Champagne, comme sous-lieutenant au 135e d'infanterie.

et, le cœur gonflé d'espérance, il crie d'une voix forte : « En avant, mes enfants! Pour la France, chargez! »

La 7e compagnie, — dans l'ordre 4e, 1re, 3e section, — d'un seul bond, part derrière son chef. Le lieutenant Génois, revolver d'une main, une baïonnette tordue dans l'autre, mène le train. A cinquante mètres du potager, le clairon Champion commence à sonner la charge. Les hommes prennent aussitôt le pas de course, suivant la route. Pas un coup de fusil. La compagnie est arrivée au mur du potager. Les hommes des deux patrouilles sont étendus près du fossé, tués d'une balle à la tête. Génois s'avance, seul, vers la grille centrale. La grille est cadenassée. A ce moment, six soldats allemands, que conduit le sous-lieutenant Naumann, sortent du château. Ils ont entendu le clairon et partent en reconnaissance. Au même instant, toutes les fenêtres, du rez-de-chaussée au grenier, se garnissent de casques à pointe et de fusils braqués. « Qui vive, rendez-vous! » crie Génois. Les patrouilleurs rentrent instantanément. Naumann est blessé au bras. Génois essuie une rafale de balles qui ne font que l'effleurer. Se jetant à terre, se glissant derrière le petit mur de soutènement de la grille, il rejoint sa compagnie. Tout cela s'est passé en quelques secondes. Et voici les autres compagnies du 2e bataillon débouchant sur la route.

C'est la charge en masses profondes, opaques. On crie. On chante. Les clairons sonnent et accélèrent la cadence du pas gymnastique. Les balles sifflent. Des baïonnettes touchées se brisent comme du verre. Des soldats tombent. Le P. Gallard se précipite et veut donner ses soins : « Venez! il ne faut pas rester près d'eux en ce moment », lui crie le commandant. La fusillade ennemie est infernale. « Plus vite! Encore plus vite! » Il y a plusieurs brèches qu'ont faites nos 75 dans le mur du jardin potager. Le commandant de Beaufort s'y dirige. Le képi à la main, insensible à la mitraille, il entraîne ses troupes : « Pour Dieu, pour la Patrie, en avant! » Le clairon Marquet, de la 7e compagnie, qui l'accompagne, sonne à pleins poumons jusqu'à ce qu'une balle interrompe sur ses lèvres le refrain électrisant de la charge.

Le commandant s'est arrêté un instant, près d'un ormeau, au bord de la route, pour décider la tactique. « Ah! on ne les verra donc pas! » murmure-t-il. Une balle au front l'étend

raide mort. Ses hommes veulent l'emporter. Mais la meilleure façon de le venger, c'est d'avancer.

Le lieutenant Génois, merveilleux de bravoure, réunit quelques soldats, puis les entraîne vers une brèche. « Par la brèche, mes enfants, par la brèche, nous allons faire du bon boulot ! » Un simple fantassin, Durand, s'apprête à la franchir, quand l'adjudant-chef Parpaillon, un vieux médaillé, lui met la main à l'épaule : « Arrête, laisse-moi passer le premier. — Passez, mon adjudant, répond Durand, je vous suis. » Voici Parpaillon tout debout sur la brèche, le sabre à la main. « En avant ! » rugit-il. Une balle l'atteint en pleine tête.

De son côté, le capitaine Secondat de Montesquieu, l'épée au clair, se dirige vers le mur ; le sergent Atlé l'accompagne. Comme ils s'apprêtent à franchir la route, une même balle couche « l'héritier d'un des plus grands noms littéraires de la France et l'obscur gradé qui l'assiste » (1). Le lieutenant d'Ythurbide se précipite et n'hésite pas à prendre toutes les affaires précieuses de son cher capitaine. Ailleurs, le lieutenant Rochier, la main traversée, refuse de se faire panser : « Ce n'est rien, en avant ! » Il attache négligemment son mouchoir et repart plus ardent que jamais. Le sergent Guyot rallie tous ses hommes à la suite de l'héroïque lieutenant qui sera tué dans le repli, tandis que le soldat Guérinet aura le bras fracassé. Le lieutenant Marchand a poussé audacieusement ses mitrailleuses en avant, mais il est bientôt blessé : deux balles dans la poitrine. Les lieutenants Floquet, Boulin, sont tués ; le sous-lieutenant Noël est blessé mortellement.

Pendant ce temps, quelques soldats se sont glissés le long du mur de clôture et, se faisant la courte échelle, tiraillent dans l'intérieur du jardin : tel René Allin, très grand et fort, qui a chargé sur ses épaules un camarade plus petit. Un zouave a réussi à s'embusquer derrière la grille et, froidement, coup par coup, visant longuement, il tire comme à l'exercice.

Il n'y a aucun corps-à-corps ; l'ennemi fait feu derrière ses murs, ses fenêtres. C'est à peine si, de temps en temps, se montre un casque soigneusement camouflé ou un uniforme couleur de muraille. Et les nôtres, les galons dorés, les pan-

(1) L'expression est de Charles Le Goffic, dans son beau livre, *les Marais de Saint-Gond*.

talons rouges, les capotes bleues, si vite repérés hélas! ne peuvent échapper au jeu meurtrier.

Derrière le mur sud de clôture, tous les survivants de la charge du 2e bataillon ont fini par se grouper ; ils se tiennent là à l'abri des balles, haletants, la mort dans l'âme. Le capitaine Villers donne l'ordre de repli. Les lieutenants Renaud, d'Ythurbide dirigent la périlleuse manœuvre : « Tout le monde au bois ! »

Les compagnies se reforment à l'arrière dans les taillis, tandis que le sergent Brosset et sa section se tapissent à l'orée du bois, le long du talus, à 200 mètres du château.

Les charges du colonel Lestoquoi. — C'est avec une vive surprise que le colonel Lestoquoi, qui préparait son attaque, entendit les clairons de la charge du commandant de Beaufort. Il n'hésita pourtant pas et alerta aussitôt les 1er et 3e bataillons, auxquels s'étaient adjoints une compagnie du 208e et une cinquantaine de zouaves et tirailleurs.

Lestoquoi fait sonner un clairon de zouaves. Les hommes, baïonnette au canon, s'élancent, endiablés, sur le village, à l'ouest du château. Il s'excitent les uns les autres. Le moral est merveilleux. Le sergent Bertrand, de la 1re compagnie, doit même retenir sa section. « C'est un moment d'indicible émotion, écrit le soldat Jean Rigaudeau, de la 10e, dans son journal de route. Tous les clairons sonnent la charge; cela nous enlève; nous ne sentons plus rien, plus de fatigue. Aucun souci des balles... Quelques hommes tombent dont le soldat Landriau. On n'y fait même pas attention. Les cris répétés de : En avant! Vive la France! les coups de feu, le roulement du canon, les éclatements d'obus, les cris des blessés... tout cela nous électrise... nous sommes fous... »

Les bataillons atteignent le village sans trop de pertes. Les mitrailleuses allemandes, embusquées dans les fermes, dirigent surtout leur tir meurtrier sur les rangs du 2e bataillon. Des Allemands cherchent à fuir, « détalent dans le bled » ; « on les tire au fusil ». Mais voici que nos éléments avancés reçoivent dans le dos la fusillade des défenseurs du château, et, comme la charge du 2e bataillon a échoué, il faut revenir au point de départ, dans les bois. La manœuvre s'exécute rapidement. Des zouaves, enthousiasmés, félicitent nos fantassins « Bravo 77!

Vous avez du cran ! » L'épisode dramatique de ces charges n'a guère duré plus d'une demi-heure.

Toutefois, les ennemis occupent la position en assez grand nombre pour soutenir encore une longue défense. Le sergent Brosset, du 2e bataillon, en observation avec ses hommes à la lisière du bois, voit, une demi-heure après la charge, sortir tout à coup d'une brèche du potager un Allemand en calot, sans arme ; il s'approche de quelques cadavres, crie deux ou trois mots, « sans doute le numéro du régiment » et disparaît derrière le mur. L'adjudant Pierron est tué, par ailleurs, en conduisant une reconnaissance.

NOUVEAUX ASSAUTS

Vers 16 heures, le général Humbert transmet au 77e l'ordre de reprendre l'attaque.

Le colonel Lestoquoi, avec un sens très net de la situation, ne veut rien faire sans artillerie. Il redemande ce qu'il appelle de l'artillerie à la bricole. « Au cours de mes campagnes coloniales, explique-t-il, bien souvent j'ai eu raison d'une situation en amenant à bras un canon en face de la position à conquérir. »

Vers seize heures trente, trois brancardiers à croix de Genève et trois musiciens-brancardiers à croix de Malte sont envoyés vers la grosse ferme du nord-ouest du village, érigée en véritable forteresse, et où l'on signale des blessés. A peine ont-ils parcouru la moitié du trajet en terrain découvert et parsemé de cadavres, qu'une sorte de clairon à trois notes harmonieuses retentit. Des coups de feu éclatent. Un brancardier, René Bertron, un musicien, Albert Ménard, sont atteints successivement à la jambe et au bras. Le colonel Lestoquoi fait mettre en tirailleurs toute la 2e compagnie. La fusillade devient violente des deux côtés. Bientôt l'artillerie s'en mêle. Les Allemands ont pris les brancardiers pour des officiers entraînant leurs troupes. C'est du moins ce qui ressort des documents allemands que nous avons entre les mains et qui appellent cet épisode : la troisième attaque française de seize heures trente.

C'est au cours de cette « attaque » que l'artillerie allemande, cherchant sans doute à atteindre notre infanterie, se

mit à tirer sur le château. Le lieutenant Naumann, blessé au bras lors de sa rencontre imprévue avec le lieutenant Génois, imagine, afin de signaler la présence du 164e, de fixer sur la face du château visible d'Oyes, un drapeau noir, blanc et rouge. Naumann fait appel à l'initiative des hommes : l'un apporte un morceau de drap noir; l'autre, une nappe; un troisième, un jupon rouge. Les morceaux sont assemblés, fixés à un bâton. Le drapeau, ainsi formé, est hissé à la fenêtre de la tour est et agité, afin que les artilleurs du 16e régiment de campagne allemand puissent promptement l'apercevoir. »

Le succès est immédiat. L'artillerie se tait.

« Vers dix-huit heures, nous écrit le lieutenant Naumann, le combat cessa complètement et le calme de cette heure tardive de l'après-midi ne rappelait en rien les combats acharnés qui s'étaient joués au cours de la journée... » Le calme ne sera pas de longue durée, car, pendant ce moment de détente, le colonel Lestoquoi reçoit enfin, grâce au maréchal des logis de Roumefort, estafette à l'état-major du général Humbert, et par l'intermédiaire du lieutenant de cuirassiers d'Auzac, la pièce d'artillerie, depuis si longtemps demandée. La pièce est traînée à bras jusqu'à quatre cents mètres, face à la grille du château.

D'un autre côté, vers les dix-sept heures, le lieutenant d'Ythurbide, obéissant à la même inspiration que celle du colonel Lestoquoi, part avec le capitaine Villers au-devant du colonel Éon et du capitaine de la Taille qui, sur l'ordre du colonel Humbert, viennent rassembler le 2e bataillon pour la nouvelle attaque. Ils expliquent au colonel la configuration du terrain et du bois qui permet d'avancer de l'artillerie à trois cents mètres du château. « Quelques obus bien placés, disent-ils, et le château est à nous sans trop de pertes ! » Le colonel Éon approuve d'autant plus l'idée qu'elle lui est ressassée depuis le matin par son officier d'état-major, le capitaine de la Taille, qui ne cesse de répéter : « Ce château, c'est la ferme d'Hougoumont, comme à Waterloo ! » Le colonel, d'ailleurs, a déjà demandé deux pièces de la batterie du capitaine Naud.

Les voici qui arrivent. Sous la direction du lieutenant d'Ythurbide et, avec l'aide de ses hommes, elles sont amenées,

d'abord avec les chevaux, puis à bras, jusqu'au dernier tournant de la route sous bois. Il est dix-huit heures et quart. Comme le soir tombe et qu'il y a des nuages, l'ennemi ne se rend pas bien compte de la manœuvre que le capitaine Naud dirige en personne. Les obus à la mélinite, au bout du cinquième coup, tombent en plein sur les dépendances et y mettent le feu. Des pigeons s'envolent de la tour de droite.

Le feu du capitaine Naud est à peine terminé, que la pièce du colonel Lestoquoi tire à son tour une trentaine de coups explosifs. Tous les obus portent. Les toitures flambent; les tours, les murs, criblés de mitraille, s'écroulent; les barreaux de la grille sont tordus, arrachés; de grandes gerbes de fumée noire et de pierres s'élèvent. Les éclatements ébranlent la terre. Le sergent Brosset, toujours en position à l'orée de son bois, entend les cris des Allemands terrorisés...

A dix-huit heures trente, l'assaut est soigneusement préparé pour éviter toute surprise : les quatre compagnies du 1er bataillon marcheront sur le village; trois compagnies du 3e bataillon attaqueront le château, la 4e en réserve; le 2e bataillon s'élancera sur le jardin potager. « Un dernier coup de collier, mes enfants! » leur dit le colonel Lestoquoi.

Les Allemands, sous les coups redoublés de notre artillerie qui « transforment leur séjour en enfer », selon l'expression du lieutenant Naumann, ont reflué dans les salles les moins exposées du château. Et Lefèvre, sur l'ordre du capitaine Purgold, charge un *Feldwebel* de la 5e d'aller aux renseignements, à Oyes. Le sous-officier y apprend que le 164e a reçu l'ordre de se replier et de se rassembler à Étoges : l'armée allemande battrait en retraite ! Il revient vite à Mondement transmettre l'impressionnante nouvelle. Les officiers examinent la situation et, découragés, déprimés par notre bombardement, ne pouvant d'ailleurs résister davantage aux efforts d'un adversaire de plus en plus ardent, ils décident l'évacuation du château et du village. Les blessés légers se mettent en route; les blessés graves sont portés dans des toiles de tente. Naumann donne le bras au capitaine Purgold qui tient, malgré sa blessure au ventre, à faire la route à pied. Et le lieutenant Lefèvre sort le dernier du château...

Quelques minutes après, à dix-neuf heures, le colonel Lestoquoi, passant outre à un ordre de surseoir à l'attaque

qu'il vient de recevoir du général Humbert, le commandant de Courson de la Villeneuve et le capitaine Béziers-la-Fosse, franchissent, avec le 3e bataillon, sans coup férir, la grille d'honneur du château où ne se trouvent que des cadavres. Les compagnies nettoient les maisons du village et font plusieurs prisonniers.

Le 2e bataillon bivouaque dans les bois, à gauche de la route de Broyes, où il passera la nuit en partie sous la pluie. Le 1er bataillon garde les avant-postes. Le 3e s'installe dans la cour du château et les hommes font le café; ils amorcent la pompe; ils utilisent pour le feu les poutrelles enflammées des dépendances (écuries, garage où gît la carcasse d'une automobile). Ils causent, ils plaisantent. Cette grande lumière de l'incendie, les apprêts du jus, les égaient. Demain à la première heure, ils toucheront les distributions : du pain, de la viande fraîche, et peut-être recevront-ils des lettres! L'adjudant-chef Blanchard, de la 9e, répartit, entre les hommes, les bouteilles de vin que les Allemands ont laissées; une bouteille pour trois, pas plus, « afin d'éviter les abus ».

Dans la salle à manger, le colonel Lestoquoi a réuni tous les officiers qui restent au régiment et, devant le drapeau du 77e largement déployé, il parle avec son cœur. Il faut se féliciter du succès, mais aussi pleurer les morts, et quels morts! « Je ne souhaite qu'une chose, dit-il en terminant, un sanglot dans la voix : avoir une fin aussi belle qu'un Beaufort, qu'un Montesquieu, mourir comme eux face à l'ennemi, dans la victoire. » Et il envoie au général Humbert ce compte rendu laconique : « Je tiens le village et le château de Mondement. Je m'y installe pour la nuit. »

LA NUIT DU 9 AU 10

... C'est une nuit noire, sans étoiles, avec de gros nuages. Dans l'allée principale, tout au bout de laquelle rougeoie l'incendie du château, semblable à un décor de théâtre, le colonel Éon, commandant la 36e brigade, dicte son rapport à la lueur d'un flambeau. Près de lui, les hommes du 2e bataillon demeurent assis, à même le sol. Sans pensée, le corps brisé, ils causent à peine et à voix basse, hébétés d'être sortis vivants de l'enfer. Tout à l'heure, on a fait l'appel des

compagnies : les pertes sont grandes et attristent les soldats, particulièrement la mort du commandant de Beaufort, un père et un chef que sa valeur destinait aux plus hauts grades.

Les brancardiers, chaque équipe précédée d'une lanterne, parcourent les abords du château et ramassent les derniers blessés. Dans la nuit épaisse et le silence impressionnant, leurs voix appellent, angoissantes : « Il n'y a plus de blessés? » Les lanternes vont, viennent, s'entrecroisent. A la lueur fugitive de toutes ces lumières, des visions effrayantes surgissent : visages terreux, noirs de poudre ou d'une pâleur de cire ; yeux sortis des orbites ; mâchoires grimaçant un rictus horrible, mains encore crispées dans une suprême convulsion. Les corps mutilés gisent partout, et il faut les toucher pour savoir s'ils sont morts. « Il n'y a plus de blessés ? » répètent toujours les brancardiers.

Les trous d'abris gênent la marche ainsi que les arbres, les branches jetés à terre et les fils de fer des clôtures. Nous apercevons dans un cratère un petit chien couché qui nous regarde sans bouger. Par bouffées, passent l'odeur atroce des cadavres en putréfaction et la senteur âcre des feuillages déchiquetés en pleine sève. Nous relevons les corps du commandant de Beaufort, du capitaine de Montesquieu, des autres officiers et des soldats. Le commandant de Beaufort a la figure souriante ; il n'est nullement défiguré ; un peu de sang souille son arcade sourcilière droite ; son képi rouge à quatre galons dorés est déchiré.

Quel spectacle aussi dans l'intérieur du château ! Par la galerie des tableaux, nous pénétrons dans le grand salon. Les lampes ont été allumées aux quatre coins. Sur les coussins, les canapés, les draps fins brodés, parmi les meubles de style, les tentures, les bibelots, les objets d'art, sous le regard des ancêtres en toilette de soirée et perruque poudrée et qui font leurs grâces en des cadres dorés, dans toute cette luxueuse et délicate décoration Louis XV, les blessés reposent, douloureux. Il en arrive à chaque instant. Le sous-lieutenant Noël agonise entre les bras du P. Gallard (1) et du capitaine Béziers-La-Fosse qui lui fait embrasser la croix de son chapelet. Un soldat, dont la jambe est cassée, crie terriblement pendant

(1) Le prêtre-soldat qui bénit le bataillon avant la charge.

qu'on lui place une attelle. Les médecins-majors Jourdan et Gagnard ne cessent de couper, de tailler dans du rouge. Le sang coule partout sur le parquet, les tapis.

Je me souviens encore d'un grand gaillard de la garde prussienne (1), qu'on était allé chercher du côté des marais. Le géant râle, couché dans la galerie des tableaux. Son souffle, puissant et saccadé, remplit le couloir. Le major s'approche, hausse les épaules : « C'est la fin, dit-il. Cependant, pour ne pas se faire de reproche... » Et il applique un pansement. De lourdes charrettes, réquisitionnées à Broyes, entrent à grand bruit dans la cour du château ; sur un peu de paille, étendue sommairement, on y charge les blessés qui prendront le train à Sézanne.

Toute la nuit, le château servit de poste de secours. Les Allemands, les Français avaient subi beaucoup de pertes ; des zouaves, des tirailleurs étaient tués depuis deux jours. Dans une pièce de l'aile nord des dépendances, on trouva le corps du médecin Baur, de la division marocaine.

Jusqu'au jour, le canon français tira à de longs intervalles...

Le lendemain, 10 septembre, par une fine pluie qui cesse vers dix heures, les hommes s'occupent à creuser des tombes. Le commandant de Beaufort et le capitaine de Montesquieu sont conduits au cimetière du village. Le drapeau du 77e, avec un piquet, rend les derniers honneurs. Toute la matinée, les soldats cueillent les fleurs des parterres et en font des gerbes, des couronnes pour leurs héroïques camarades.

Vers midi, le 77e quitte Mondement. Les hommes, fièrement, descendent sur les marais de Saint-Gond. Est-il besoin de dire qu'on les sent graves et émus, à cause des morts qu'ils laissent, et aussi à cause de la victoire (2) qui, pour la première fois, les a visités.

LE MONUMENT COMMÉMORATIF

Voilà vingt ans que ces événements sont passés. C'est loin et c'est tout près la guerre ! Les souvenirs dorment chez les anciens soldats. Mais qu'un mot soit prononcé, qu'un nom soit

(1) La garde combattait à gauche du 164e.

(2) Le 77e fut cité à l'ordre de l'armée pour sa brillante conduite en cette journée du 9 septembre.

lu, et le voile se déchire, le passé revit, ardent. Mondement est un des mots magiques, l'un des plus évocateurs de cette guerre. La bataille ne dura qu'un jour; les pertes du 77e furent relativement minimes, si on les compare à celles qu'il devait subir à Zonnebeke, à Verdun, dans la Somme... Mais cette première image victorieuse de la guerre s'imposait à des soldats tout neufs, encore vibrants de l'enthousiasme du début.

Puis la lutte ne fut pas collective, anonyme, comme plus tard quand plusieurs corps d'armée attaquaient à la fois tout un système de tranchées; à Mondement, il y avait la division marocaine, puis le 77e, et le château, clef d'une position importante, défendue par une troupe d'élite elle aussi. Enfin, à Mondement, tombèrent de grands chefs, des soldats vaillants, pertes pareillement sensibles au cœur et à la raison des hommes qui honorent toujours, inconsciemment parfois, le souvenir des lieux où meurent les héros.

...Là-bas la végétation recouvre depuis longtemps les trous d'obus, les meurtrissures des arbres. Les parties essentielles du château sont reconstruites ou consolidées; on a laissé toutefois les ruines des dépendances de l'aile droite et les brèches du mur du jardin, brèches historiques et que conserve, avec un pieux respect, le propriétaire du château, M. Jacob (1).

Toutes les tombes françaises et allemandes ont été transportées à La Fère-Champenoise. Seules, dans le petit cimetière communal qui entoure la modeste église de Mondement, — simple village de cinquante habitants, — deux tombes, fleuries de pensées, recouvrent les restes de quelques soldats de la division marocaine et du 77e.

Sur le terre-plein, entre l'église et le château, tout près de la route de Reuves qui descend sur Champaubert, la construction du Monument commémoratif de la première victoire de la Marne se termine, monument national qui devait être élevé d'abord à La Fère-Champenoise et dont finalement l'emplacement fut arrêté sur cette crête de Mondement, face aux Marais de Saint-Gond.

C'est une énorme masse de granit rose, de 33 mètres de hauteur, qui domine toute la région, et dont la couleur se

(1) M. Jacob est le président ou Syndic des agents de change de Paris.

détache étrangement sur la tonalité grisaille du paysage. M. Bigot, membre de l'Institut, et M. Bouchard, notre grand statuaire, en sont les remarquables architecte et sculpteur. Une gigantesque Victoire ailée se dresse sur la face nord et, en bas-relief, à même la pierre, on taille les statues des généraux Joffre, Franchet d'Espèrey et de Langle de Cary. On y gravera également l'ordre du jour célèbre de Joffre, du 6 septembre 1914, et ces mots chargés d'histoire : « A tous ceux qui, sur cette terre, du plus lointain des âges, dressèrent la borne contre l'envahisseur. »

Du plus lointain des âges!... C'est Attila, le « fléau de Dieu », se faisant battre dans l'atroce mêlée des Champs catalauniques; ce sont les « Marie-Louise » de l'Empereur, bousculant la coalition de 1815, à Montmirail, à Champaubert; c'est enfin, septembre 1914, l'invasion allemande, l'orgueilleuse armée, enivrée de sa force et de ses premiers succès, essayant d'emporter la falaise de Mondement et obligée de reculer devant nos soldats.

On ne passe pas!... semblera dire et attester à jamais la Borne rouge, symbolique.

ÉLIE CHAMARD.

L'APPEL DES PAYS BALTIQUES

Le principe des nationalités et de la libération des peuples opprimés a été une des idées principales qui ont inspiré les auteurs des traités de paix de 1919.

En Europe centrale : un nouvel État, la Tchécoslovaquie, a pris naissance ; des États déjà existants, tels la Serbie et la Roumanie, ont obtenu des agrandissements considérables ; enfin d'anciens États comme la Pologne ont été reconstitués et réveillés après un long sommeil.

Autour de la mer Baltique, des changements politiques de même nature ont été opérés. Au nord, la Finlande, qui, sous le titre de Grand-Duché, avait été rattachée par une union personnelle à l'Empire tsariste, est devenue indépendante. Au sud, la Lithuanie, consciente d'un long et glorieux passé, a reconquis son existence politique et, au centre, deux nouveaux États ont été créés, la Lettonie et l'Estonie. Ces quatre pays avaient fait partie de la Russie avant la guerre. Ils constituent maintenant, avec les États de l'Europe centrale que nous venons de citer, une agglomération de territoires, capables d'opposer une barrière redoutable au bolchévisme russe à l'est et à l'hitlérisme germanique à l'ouest. L'Estonie, la Lettonie et la Lithuanie sont généralement désignées sous le nom d'États baltes; ils s'allongent avec la Finlande en bordure de la mer Baltique et du golfe de Botnie. Cet ensemble représenterait, s'il devait être uni, un bloc de neuf millions d'habitants avec une superficie totale de cinq cent cinquante mille kilomètres carrés. Il s'agit donc d'une force capable de jouer un rôle considérable sur l'échiquier européen, force généralement peu

ou mal connue et qui mérite de l'être davantage. Le Français moyen ne possède sur ces pays que des notions très rudimentaires : ils sont si éloignés et si différents de lui ! Il a tort cependant de ne pas leur témoigner plus d'intérêt, car, même en dehors du domaine de la politique générale, ils offrent à la France un terrain très favorable pour son expansion économique, pour la propagation de sa langue et de sa civilisation. L'Allemagne les convoite, les Soviets seraient heureux d'y introduire le régime bolchévique; c'est une raison de plus pour nous de les aider de notre sympathie et de leur donner les éléments de soutien dont nous pouvons disposer.

Avant d'examiner les motifs qui devraient déterminer les riverains de la Baltique à s'unir pour assurer leur développement et leur défense, il importe de fixer par quelques traits rapides leur caractère particulier, leurs origines et leur organisation.

L'AFFRANCHISSEMENT DES ÉTATS DE LA BALTIQUE

La Finlande est constituée en république comme les États baltes. Sa superficie est supérieure à celle de chacun de ces États, elle est égale aux deux tiers environ de celle de la France. Ses quatre millions d'habitants, tous luthériens, sont en grande majorité des agriculteurs; 18 pour 100 seulement sont répartis dans une demi-douzaine de villes d'une certaine importance. La capitale Helsinki, connue généralement sous le nom d'Helsingfors, ne compte que deux cent cinquante mille habitants. Depuis le XIIe siècle jusqu'à l'effondrement du royaume de Charles XII, la Finlande fit partie de la Suède. La Russie en fit la conquête au début du XIXe siècle; après l'avoir traitée avec beaucoup de ménagement, elle entreprit, sous les règnes d'Alexandre III et de Nicolas II, de la russifier, d'anéantir ses franchises et de substituer le russe à la langue populaire finnoise parlée par la grande majorité de la population et à la langue suédoise dont se servaient les quatre cent mille Suédois parmi lesquels se recrutaient la plupart des intellectuels et des fonctionnaires. Ces procédés provoquèrent l'indignation générale de la population, qui en conçut une haine violente contre les Russes et la Russie.

A la fin de la guerre, les bolchéviks occupèrent la Finlande

et provoquèrent partout des troubles et des massacres. Les Finlandais appelèrent à leur secours les troupes allemandes, qui, sous le commandement du maréchal von der Goltz, chassèrent les Russes, mais s'installèrent à demeure dans le pays, et voulurent imposer le prince de Hesse comme roi de Finlande. L'écroulement du Reich empêcha la main-mise germa-



ÉTATS BALTES

Helsinki, capitale de la Finlande, se trouve à 80 kilomètres au nord de Reval sur l'autre rive du golfe de Finlande.

nique sur la Finlande qui proclama son indépendance et se constitua en République.

Ce peuple d'agriculteurs est un des plus cultivés de l'Europe; 10 000 écoles primaires, 230 lycées, 56 universités populaires et l'Université d'Helsinki, avec ses 6 000 étudiants, témoignent de son désir général de s'instruire.

Les Finlandais se classent au premier rang dans les concours sportifs internationaux : leurs tireurs, patineurs, coureurs, sont connus dans le monde entier. Leur armée, quoique peu nombreuse (ils peuvent mettre sur pied environ 140 000 hommes), constitue par la qualité de son arme-

ment et de ses soldats un facteur militaire non négligeable.

Enfin leur organisation agricole très équilibrée leur permet de supporter mieux que d'autres nations la crise économique, à laquelle ils n'ont pas pu échapper.

L'Estonie, séparée de la Finlande par le golfe de Finlande, est, comme celle-ci et les autres États baltes, voisine de l'Union soviétique. C'est la plus petite des républiques baltes : elle ne couvre que 45 000 kilomètres carrés et ne compte pas plus de 1 million 200 000 habitants. Les agglomérations urbaines sont rares et de faible importance. Tallinn, la capitale (anciennement Reval), a 130 000 habitants; Tartu (anciennement Dorpat), siège de l'université, seulement 60 000. La population parle un langage ouralo-altaïque qui se rapproche du finnois; elle a subi, au cours des siècles, le joug des Danois, des Chevaliers teutoniques, et enfin de la Russie; celle-ci avec la complicité d'une nombreuse noblesse balte d'origine allemande, qui possédait la presque totalité des terres estoniennes, maintint, sous une forme plus ou moins rigide, les paysans en état de servage. Pendant la guerre, les Estoniens eurent à souffrir comme les Finlandais de l'invasion bolchévique, et les Allemands appelés à leur secours se mirent à germaniser le pays avec l'aide des barons baltes, en usant de procédés d'une brutalité telle qu'ils provoquèrent une haine de l'Allemand et du Balte qui n'est pas près de s'éteindre. Après la retraite des Allemands, nouvelle irruption des armées soviétiques; elle ne se termina qu'en 1920 par la paix de Tartu qui assurait enfin l'indépendance de la république estonienne, heureuse d'être libérée des atrocités bolchéviques.

L'armée active n'est que de 12 000 hommes. Malgré un système d'alliances établi avec ses voisins, la situation militaire de l'Estonie est assez précaire; sa situation économique l'est également pour le moment, car elle ne possède pas d'hinterland, la frontière russe étant restée jusqu'ici hermétiquement close.

Les 18 à 20 000 Baltes allemands restés dans le pays constituent un élément très dangereux, que la propagande allemande ne manque pas d'utiliser; et cela d'autant plus facilement que les minorités nationales jouissent en Estonie d'une large autonomie.

La Lettonie a partagé le même sort que l'Estonie, avant, pendant et après la guerre mondiale. Son aversion pour les Soviets, pour l'Allemagne et les barons baltes, qui offrirent, après la révolution russe, la couronne royale d'Estonie à Guillaume II, est égale à celle de sa voisine.

Sa population de 2 millions d'habitants est très mêlée. A côté de 1 500 000 Lettons proprement dits, parlant une langue slave, vivent 230 000 Russes, 70 000 Allemands, 50 000 Polonais, 15 000 juifs, jouissant tous à titre de minorités nationales de droits très étendus. La capitale, Riga, est la ville la plus peuplée de la Baltique : elle a 350 000 habitants. Réparti entre le luthéranisme (60 pour 100), le catholicisme (24 pour 100), l'orthodoxie russe (9 pour 100) et le judaïsme (5 pour 100), le peuple se livre dans son immense majorité à l'agriculture. Il a comme caractère fondamental un réalisme énergique et un sens particulier du groupement. Il n'existe guère ailleurs, proportionnellement au chiffre des habitants, un nombre aussi élevé d'associations, de coopératives, de sociétés de toutes sortes. Sa force militaire est composée de 15 000 excellents soldats et de 30 000 gardes civiques ; le commandement est entre les mains d'officiers formés à l'École de guerre française.

En Lithuanie comme en Estonie la population n'est pas homogène. Les Lithuaniens proprement dits, qui sont 1 800 000, parlent une langue considérée par les philologues comme une des plus anciennes d'Europe, racine primitive de la langue aryenne. 88 000 Allemands, 65 000 Polonais, 50 000 Russes et 150 000 juifs constituent d'importantes minorités nationales. La capitale Kaunas (Kowno) n'a que 100 000 habitants. La religion catholique est domi nante.

L'histoire de la Lithuanie est particulièrement brillante. Au XIVe siècle ses souverains étendirent leur pouvoir de la mer Baltique à la mer Noire. Plus tard ils s'allièrent à la Pologne, mais des querelles continuelles divisèrent les deux peuples. Ce sont leurs voisins, les Prussiens et les Russes, qui en profitèrent, et le partage de la Pologne entre ces deux pays engloba aussi la Lithuanie. Les Lithuaniens se soulevèrent avec les Polonais en 1863 ; ils furent impitoyablement écrasés par le

gouvernement tsariste, qui devint dès lors l'objet de l'exécration constante du peuple lithuanien.

Pendant la guerre, les armées allemandes sévirent avec férocité dans la campagne lithuanienne. Après un premier essai de création d'un gouvernement lithuanien à Wilno, en 1918, de nouveaux troubles éclatèrent, provoqués par des insurrections soviétiques et des invasions allemandes. Profitant de ces perturbations, les Polonais s'emparèrent de Wilno qu'ils considèrent comme une ville polonaise. Les Lithuaniens établirent à Kaunas le siège provisoire de leur gouvernement, mais pour eux la question de Wilno reste ouverte, et la rupture de leurs rapports avec la Pologne est toujours complète.

Une autre question de politique générale, celle de Memel, le seul port maritime de la Lithuanie, provoque des conflits permanents avec l'Allemagne. Ce territoire de Memel, où les Allemands dominent, forme pour la propagande allemande une base très favorable, dont elle use largement.

Comme dans les autres pays que nous venons de citer, une réforme agraire radicale a dépouillé les grands propriétaires au profit des petits tenanciers et des anciens combattants qui, grâce à une culture intensive de la terre et aux restrictions qu'ils s'imposent, réussissent à combattre sans trop de peine les effets de la crise mondiale. L'armée, excellente, est commandée par des officiers formés aux écoles de guerre française, belge et tchécoslovaque. La Lithuanie dispose de 100 000 hommes mobilisables. De nombreuses sociétés de gymnastique, conçues sur le modèle des sokols tchécoslovaques, représentent une pépinière excellente pour le recrutement de l'armée.

MENACES ALLEMANDES

Comme nous venons de le voir par ce court exposé, les quatre pays qui nous intéressent, ont deux problèmes très graves à résoudre. Le premier est celui de se dégager complètement de l'emprise étrangère, notamment russe et allemande sous laquelle ils ont souffert, le second de créer une organisation nationale sur des bases nouvelles, politiques, économiques et financières. En même temps chacun de ces pays

s'efforce de préparer, à l'aide d'une langue populaire d'un usage territorial très limité, l'éclosion d'une culture originale dégagée d'influences extérieures.

Cette évolution, laborieuse en elle-même, est encore rendue plus difficile par les efforts que les nations évincées, l'Allemagne et la Russie, n'ont pas manqué d'entreprendre pour reconquérir le terrain perdu.

Nous ne nous étendrons pas sur les tentatives de propagande de la Russie bolchévique, parce que pour le moment elles sont légèrement en sommeil.

Les rapports entre cette puissance et les pays baltiques se sont améliorés, tant à la suite de la signature du protocole du pacte de Paris (pacte Briand-Kellog) en 1929 et des pactes de non-agression en 1932, que par la reprise des relations commerciales particulièrement avec l'Estonie et la Lithuanie; celle-ci a conclu en 1927 un traité de commerce avec l'U. R. S. S. Cependant la menace bolchévique existe toujours et peut, d'un jour à l'autre, devenir dangereuse.

L'action allemande est dès à présent en plein essor et elle s'est encore affirmée depuis l'avènement de l'hitlérisme. Dès le début de la guerre, le rêve du *Dominium baltici*, qui avait hanté au cours des siècles précédents, l'esprit des Danois, des Polonais, des Russes, des Suédois et des Prussiens, fut celui de l'Allemagne de Guillaume II. A la suite des victoires impériales, ce rêve devint pour un moment une réalité, mais le succès des alliés mit fin à cette folle entreprise. Le corridor polonais, l'indépendance des trois États baltes et de la Finlande consacrèrent l'affranchissement de la mer Baltique de tout Dominium étranger.

Cependant les Allemands n'oubliaient pas ce que le prince von Bulow, dans une page célèbre de son livre sur la politique allemande, avait appelé « leur mission colonisatrice de l'Est », commencée par l'Ordre teutonique il y a près d'un millier d'années et continuée par la Prusse sans aucun ménagement pour les populations autochtones. Avec la ténacité qui les caractérise, leur propagande se mit immédiatement à l'œuvre et aujourd'hui elle inonde les pays baltes de son or et de ses pamphlets. Les minorités allemandes dont nous avons déjà relevé l'importance servent de point d'appui. Le centre d'action du national-socialisme hitlérien, digne successeur de

l'impérialisme prussien, se trouve à Kœnigsberg. Les agents de propagande sont formés dans des écoles spéciales, où ils étudient les modalités de la haute mission pangermanique qu'ils doivent accomplir. Leurs études terminées, ces jeunes gens, d'origine balte pour la plupart, retournent dans leur pays pour y créer des cellules hitlériennes, sous le couvert de sociétés sportives et d'associations de tout genre.

Dans la région de Memel, qui, quoique lithuanienne d'origine, a été soumise à un régime spécial par les traités de paix, la menace allemande est particulièrement violente. Grâce au concours d'une partie de la population de langue allemande, deux partis de caractère purement nationaliste ont pu se constituer. Ces organisations, qui, pour de simples questions de personnes, sont rivales, mais qui reçoivent toutes deux des subventions du Reich, ont élu chacune un *Führer*. Avec des troupes différentes elles poursuivent le même but. Le gouvernement lithuanien est intervenu en février 1934 très énergiquement contre ces groupements, afin de les empêcher d'exécuter un coup de force qu'ils préparaient pour détacher le territoire de Memel de la Lithuanie et le rattacher à l'Allemagne. Il a même dû dissoudre la diète régionale, qui était devenue ingouvernable par suite des intrigues allemandes.

Les manifestations tapageuses des représailles allemandes, les mesures brutales de boycottage économique prises contre la Lithuanie sont trop connues pour qu'il soit utile d'insister.

En Lettonie et en Estonie, les barons baltes et leur entourage sont particulièrement actifs. La minorité allemande de Lettonie, qui elle aussi a son Fuhrer, constituait jusqu'au récent coup d'État une sorte d'État national-socialiste dans l'État démocratique letton : elle agissait en étroite communauté avec les agents allemands qui maintenaient le contact avec l'Allemagne par l'envoi fréquent de délégations sportives ou autres.

A Riga la presse allemande est aujourd'hui encore entièrement nationale-socialiste. Tout récemment la justice lettone a procédé à la dissolution de sociétés secrètes et à l'arrestation de leurs membres.

La police estonienne a dû également sévir contre la propagande allemande. Le Fuhrer nommé par le parti des Baltes allemands a été arrêté à Tallinn et expulsé avec ses

principaux lieutenants ; tout récemment ce parti n'a pas hésité à proclamer ouvertement, au cours d'un congrès, son adhésion au national-socialisme allemand.

Quant à la Finlande, qui ne possède pas de minorité de langue allemande, le danger d'une pénétration hitlérienne y est moins grand, ce qui ne veut pas dire qu'elle ne soit pas travaillée par le pangermanisme qui utilise volontiers des agents finlandais pour son action dans les États baltes.

Tous les pays de la Baltique sont inquiets à la suite du rapprochement germano-polonais. Leur inquiétude s'est encore accrue quand ils ont appris que l'Allemagne refusait l'offre des Soviets de garantir leur indépendance. La presse entière exprime ses craintes sur les vues politiques de l'Allemagne. Quand le *Rhana-Sõna*, l'organe des socialistes, écrit qu'il ne peut y avoir de doute sur les intentions agressives du Reich à l'égard des États baltes, il est le porte-parole de l'opinion publique de ces États.

Les événements sanglants du 30 juin et les explications brutales du chancelier Hitler devant le Reichstag, ainsi que la tragédie de Vienne, ont encore augmenté l'aversion pour le national-socialisme allemand.

Au moment où nous écrivons ces lignes, s'entament et se poursuivent des négociations diplomatiques tendant à la conclusion d'un Locarno oriental, dont notre ministre des Affaires étrangères, M. Barthou, a pris la vigoureuse initiative. Si ce projet aboutissait, la situation des États de la Baltique se consoliderait considérablement ; mais les exigences probables d'une Allemagne surexcitée, méfiante, et animée de sentiments de revanche en rendront la réalisation très difficile.

La France devra faire preuve d'une prudence de tous les instants pour empêcher que le Reich, à la faveur d'un pacte de garantie entre les États, la Pologne, la Russie et la Tchécoslovaquie, auquel il adhérerait, se procure des avantages, qui seraient de nature à affaiblir notre sécurité.

Elle devra suivre aussi avec beaucoup de circonspection les agissements de M. Beck, ministre des Affaires étrangères de Pologne qui, au cours d'un voyage récent, a essayé d'influencer les États baltes dans un sens défavorable à la conclusion d'un pacte oriental.

Contrairement à un communiqué d'origine polonaise, ces essais n'ont pas abouti. Le ministre des Affaires étrangères d'Estonie, M. Seljama, et le ministre de Lettonie à Moscou, se sont déclarés officiellement, au nom de leur gouvernement, partisans du pacte d'assistance mutuelle proposé par la France et la Russie.

NATIONALISME LOCAL ET ESSAIS D'ENTENTE BALTIQUE

Parallèlement au mouvement national-socialiste inspiré par l'Allemagne, se produit un courant tout différent qui, à première vue, paraît lui être similaire.

Les États de la Baltique nouvellement créés sur une base populaire ont voulu faire un essai trop rapide et trop radical du régime démocratique et les partis politiques, sans expérience des règles d'un sain parlementarisme, ont manifesté une tendance marquée à substituer leurs intérêts égoïstes à ceux du gouvernement responsable. Un morcellement fâcheux des partis, l'octroi de pouvoirs excessifs aux assemblées représentatives et insuffisants au gouvernement et au chef de l'État, ont paralysé les efforts tentés pour résoudre les difficultés financières, économiques, sociales et politiques qui surgissent de toutes parts.

Le courant dont nous venons de parler a pour but de remédier à ces inconvénients, en renforçant le pouvoir exécutif au détriment du législatif. Il a, sous ce rapport, des points de ressemblance avec l'hitlérisme, mais il est essentiellement national et répudie toute idée de racisme : il est l'opposé du pangermanisme.

Emportée par ce courant, la Lettonie vient d'être le siège d'une véritable révolution. Après avoir vainement essayé de faire adopter un projet de revision de la Constitution par la Diète (Saeima), le chef du gouvernement, M. Ulmanis, a eu recours en mai 1934 à un coup d'État, en renvoyant la Diète et en faisant emprisonner plusieurs leaders socialistes. Dans son manifeste, il estime devoir prendre les mesures indispensables pour assurer l'ordre, avant que la tension politique ne dégénère en guerre civile ; il s'inspire aussi des exigences de la situation internationale, car « il doit avoir derrière lui un

peuple uni, animé d'un sûr sentiment patriotique, au moment où se pose le problème de l'affermissement de la paix sur des bases solides et durables ».

L'Estonie avait précédé sa voisine la Lettonie dans l'adoption d'un régime dictatorial. Dans le courant de l'année 1933, un parti de caractère fasciste-national, le parti Wabs, s'était créé et avait remporté de grands succès. Toutefois, influencé sciemment ou inconsciemment par les méthodes hitlériennes, il en avait adopté quelques-unes, comme la formation de troupes S. A., la blouse de couleur, le salut du bras tendu. Certains rapprochements avec les idées hitlériennes, des compromissions avec le parti national-socialiste balte, avaient provoqué une grave méfiance dans l'armée et dans les campagnes. Aussi quand le général Laidoner, le héros de l'indépendance estonienne, avec l'aide de son état-major et de l'armée, procéda à la dissolution du parti Wabs et à l'arrestation de ses chefs, il ne rencontra qu'une faible résistance. Ce coup d'État du 12 mars 1934 suspend toute élection législative pendant six mois et confère au gouvernement des pouvoirs dictatoriaux. Le fait qu'il a été accueilli en Allemagne avec colère et dépit est une preuve qu'il n'est entaché d'aucune tare hitlérienne.

La Finlande souffre aussi de l'émiettement des partis et de leurs tendances démagogiques, mais au lieu de se mettre en révolution elle a simplement, en avril 1934, prorogé le Parlement jusqu'au 1er octobre. Le gouvernement Kiwimäki en est sorti renforcé. Pour remédier au gaspillage pratiqué par les partis politiques et les députés, on prévoit la constitution d'un conseil économique extra-parlementaire, composé de compétences économiques, dont l'avis devrait nécessairement être requis dans toutes les questions financières et économiques d'intérêt général.

Signe caractéristique, le gouvernement finlandais par une ordonnance « sur les blouses » a interdit aux partis politiques de porter en public un uniforme et des insignes, et d'arborer un autre drapeau que celui de l'État.

Quant à la Lithuanie, après une période très trouble qui a suivi la création de son indépendance, elle a enfin trouvé le calme et l'équilibre. Elle attend encore l'établissement définitif de son régime constitutionnel et est toujours gouvernée direc-

tement sans la participation d'une assemblée parlementaire. Nous avons vu plus haut que son gouvernement a su mettre un frein à l'action des nazis. Il vient d'en donner, au commencement de juin 1934, une preuve nouvelle, en réprimant un coup d'État tenté par l'ex-dictateur Voldemaras et favorisé par l'Allemagne. Le président de la République M. Smetona s'en est félicité dans les termes suivants, qu'il convient de citer : « Ainsi la tentative de pousser la vie politique du pays dans une nouvelle direction où auraient pu trouver leur expression les aspirations de certains facteurs étrangers, a échoué grâce à l'esprit de fermeté du président de la République, du gouvernement et de l'armée. »

Les journaux lithuaniens n'ont pas manqué d'établir l'analogie certaine qui existe entre le putsch avorté de Kaunas et la tentative de coup d'État en Autriche, où le chancelier Dollfuss a trouvé la mort.

Dans les deux cas, le *Deutsche Nachrichten Buro* de Berlin cria victoire dès le début des événements et essaya ensuite, après l'échec, de démontrer l'innocence de l'Allemagne.

Si les gouvernements baltiques s'efforcent ainsi de prendre des mesures énergiques pour assurer la vie politique et l'indépendance des États qu'ils dirigent, ils ne peuvent ignorer qu'à la longue une action purement individuelle risque d'être insuffisante et que, pour pouvoir résister efficacement à toute pression extérieure, l'union dans la Baltique est nécessaire.

Dès 1919, un des hommes d'État baltes les plus éminents, M. Pusta, qui pendant quatorze ans a représenté l'Estonie en France, exprimait son inquiétude au sujet de la formation d'États baltiques complètement indépendants les uns des autres. En 1920 à Helsinki et à Riga, en 1927 à Varsovie, des conférences eurent lieu entre les quatre États baltes et la Pologne à l'effet de constituer une fédération baltique ; mais, pour des raisons diverses qu'il serait trop long d'examiner ici, ces tentatives d'union n'aboutirent pas à un résultat positif. Cependant elles ont facilité la cristallisation d'un sentiment très fort de solidarité chez les États riverains de la Baltique orientale, qui s'est manifesté à différentes reprises. Récemment encore, en février 1932, une convention concer-

nant les tarifs douaniers a été conclue entre les quatre États baltiques. De plus, l'Estonie et la Lettonie se sont rapprochées très étroitement par une alliance défensive en 1923, et par une série de conventions économiques, qui ont pour but de préparer une union douanière complète dans un avenir prochain.

Enfin, dans le courant du mois de juin 1934, le gouvernement lithuanien a pris l'initiative d'une collaboration directe entre les trois États baltes. L'Estonie a répondu qu'elle n'accepterait pas un pacte fermé esto-letto-lithuanien, mais désirerait que les autres pays limitrophes, notamment la Pologne et la Finlande, y participassent. Le 7 juillet, les représentants des trois États se sont réunis en conférence à Kaunas en vue de constituer un accord régional sur toutes les questions extérieures d'intérêt commun et fondé sur un mémorandum lithuanien du 25 avril. Les pourparlers reprendront à Riga au mois d'août.

LE FRANÇAIS COMME LANGUE VÉHICULAIRE

Quel est le rôle actif que peut jouer la France dans ces régions nordiques qui, malgré leur éloignement, jouent dans le domaine de la politique générale un rôle qu'il ne faudrait pas sous-estimer ?

Sur le terrain diplomatique, il nous incombe d'appuyer toute action tendant à garantir l'indépendance des États de la Baltique et de combattre toutes mesures pouvant la mettre en péril. Mais nous avons d'autres devoirs à remplir. Le premier consiste à y faire pénétrer la compréhension et l'usage de la langue française. Chacun des quatre États qui nous occupent a adopté, comme langue nationale, un idiome compris et parlé seulement dans les limites étroites de ses frontières. Il leur faut de toute nécessité une langue véhiculaire leur permettant de s'entendre avec leurs voisins immédiats et les autres nations avec lesquelles ils sont en relations.

Les fâcheuses expériences qu'ils ont faites avec l'Allemagne et la Russie leur ont inspiré une vive aversion pour l'emploi du russe et de l'allemand. Ils cherchent donc à utiliser une autre langue mondiale. Malgré les facilités plus grandes qu'offrirait pour eux l'allemand, introduit par les barons baltes, ou le russe imposé par l'administration tsariste, ils se

dirigent nettement vers le français et l'anglais, et pour le moment la compétition est ouverte entre ces deux langues. Que devons-nous faire pour l'emporter?

Nos chances ne sont pas négligeables, car d'ores et déjà nous disposons de moyens considérables représentés tant par des établissements et instituts français, que par le concours de personnalités françaises ou indigènes dévouées à notre cause.

Une courte revue de ces moyens nous en démontrera l'importance.

En Finlande, la propagande allemande, qui revêt un caractère nettement anti-français, avait réussi pendant longtemps à détourner les Finlandais de la France. Aujourd'hui ils reconnaissent leur erreur, et ils commencent à nous juger autrement qu'à travers les commentaires tendancieux des publicistes allemands, et à se rapprocher de nous, surtout dans le domaine intellectuel et artistique. Cette tendance est encouragée avec succès par un universitaire de nationalité suisse, M. Perret, professeur à l'Université d'Helsinki, dont l'influence, en raison de sa valeur morale et professionnelle, est considérable. On admire notamment sa connaissance approfondie du finnois et du suédois. Malgré l'absence d'un lycée français, la jeunesse intellectuelle finnoise est stimulée avec le plus grand profit dans l'étude du français par M. Perret, dont les élèves ont formé à Helsinki une « Académie française », où ils poursuivent, sous son impulsion, de sérieuses études de notre langue. En outre, une société franco-finnoise s'est créée sous la présidence de M. Auguste Thist, qui détient ces fonctions depuis 1922. D'autres hautes personnalités finlandaises s'intéressent à ce mouvement, notamment le recteur de l'Université, M. Brotherus, longtemps germanophile déclaré, venu lentement à des sentiments de sympathie pour la France, qui se sont traduits par le fait qu'il a envoyé son fils, pour compléter ses études, aux universités de Paris et de Strasbourg.

La librairie Stockmann à Helsinki, une des plus importantes librairies françaises d'Europe, fournit à la jeunesse finlandaise, avide de s'instruire, nos livres classiques, et la tient au courant des mouvements les plus importants de la littérature et de la science françaises.

Ce penchant pour la langue française est d'autant plus intéressant qu'à la suite d'un mouvement patriotique populaire d'un caractère très aigu, les Finlandais se détournent du suédois, et que la jeunesse universitaire réclame avec insistance une université purement finnoise et la suppression du bilinguisme actuel.

L'influence française a été jusqu'à présent fort limitée en Lithuanie : la question de l'enseignement du français dans ce pays est un problème très délicat à résoudre. L'ouverture d'un lycée français serait très désirable, mais se heurte à toutes sortes de difficultés. Il faudrait commencer par créer une chaire de lecteur français à l'université de Kaunas, qui compte plus de 4000 étudiants. Ce serait une première étape pour propager notre langue parmi la population lithuanienne. Cette création est d'autant plus urgente que M. Turauskas, directeur de l'*Elta* (agence télégraphique officieuse), qui apportait avec Mme Turauskas l'intérêt le plus agissant aux œuvres françaises et à l'enseignement du français, va être appelé incessamment à représenter son pays auprès d'un gouvernement étranger.

La résistance très nette opposée à la propagande allemande par les habitants, jaloux de leurs prérogatives et de leur indépendance, serait certainement de nature à favoriser le développement de l'influence française, si celle-ci se manifestait avec habileté et mesure, et sans un caractère trop marqué de propagande.

La Lettonie et l'Estonie sont les pays les plus accessibles à notre action qui y obtient un grand succès. Un des principaux animateurs des œuvres françaises en Lettonie est M. Marcel Segreste, professeur à l'université de Riga. L'Institut français qu'il a créé est très prospère, mais souffre de l'insuffisance des crédits qui lui sont alloués. Le lycée français réussit aussi pleinement : il a un caractère mixte et est dirigé conjointement par M. Segreste et par un Letton, M. Leimanes. Les bâtiments sont admirablement aménagés et conçus de la façon la plus moderne.

Les professeurs parmi lesquels il faut citer une Sévrienne, Mme Poupine, et M. Marcel Jonval, ancien élève de l'École normale supérieure et privat-docent à l'université de Riga, se dis-

tinguent par leur zèle et leurs qualités professionnelles. Les résultats sont excellents, et en dix ans d'enseignement, à raison de dix heures de français par semaine, les élèves acquièrent une connaissance approfondie de notre langue. De nombreux jeunes gens achèvent leurs études en France.

Actuellement le lycée compte 515 élèves, mais le bâtiment est trop petit pour contenir tous ceux qui se présentent. Si des crédits suffisants pouvaient être obtenus, il serait facile de recruter 1 000 élèves et même davantage.

L'université estonienne de Tartu est un des principaux centres intellectuels de la Baltique. Fondée par les Suédois au XVIIe siècle, elle fut, après une assez longue éclipse, rétablie sous le nom de Dorpat par le tsar Alexandre Ier en 1802, qui, par égard pour les barons baltes, lui donna l'allemand pour langue d'enseignement et n'y appela que des professeurs allemands. La politique de russification d'Alexandre III transforma complètement cet institut en y substituant la langue russe à la langue allemande. Après avoir été réorganisée en 1918 par les autorités militaires du Reich comme un centre d'influence germanique, elle devint après l'armistice, sous son ancien nom de Tartu, une université nationale estonienne. Mais comme à ce moment les professeurs estoniens pouvant enseigner dans dans leur langue maternelle faisaient défaut, le recteur fit appel à des savants de tous les pays et, pendant plusieurs années, des professeurs anglais, allemands, russes, finnois, hongrois, polonais, suédois enseignèrent dans des langues étrangères, principalement en russe et en allemand. Entre temps, un corps de maîtres estoniens a pu se former, qui prend peu à peu la place des étrangers. La part prise aujourd'hui par la France dans ce centre universitaire est importante.

L'activité intellectuelle française auprès de la jeunesse estonienne gravite autour de l'Institut scientifique français de Tartu créé par des professeurs estoniens et dirigé actuellement avec la plus grande compétence par un Français d'Alsace, M. Rudrauf, qui vient d'être nommé professeur à l'Université. Cet établissement est, il est vrai, modeste d'apparence, mais sa situation à proximité immédiate du bâtiment central incite les étudiants à s'y rendre en toute occasion et à le considérer comme une dépendance de leur Université. Ils aiment à s'y retrouver et à profiter des ressources considérables

de la Bibliothèque, qui compte près de 5000 volumes.

Assisté de sa dévouée secrétaire, Mme Kann, M. Rudrauf a su tirer le meilleur parti des bonnes volontés estoniennes en faisant appel à leur patriotisme clairvoyant pour s'assurer leur collaboration. L'Institut comprend près de 200 membres actifs et adhérents, pour la plupart des universitaires. Le président actuel est M. Piip, professeur à la Faculté de Droit, ancien ministre des Affaires étrangères, précédemment ministre d'Estonie aux États-Unis; le vice-président M. A. Saaresse, professeur de philologie estonienne à l'Université, grand connaisseur de notre littérature et traducteur de plusieurs œuvres littéraires françaises. Cette participation très active des intellectuels estoniens à notre effort de propagande mérite d'être soulignée et appréciée.

L'influence de cette œuvre se trouve doublée par le groupe de l'Alliance française de Tallinn, dirigé avec activité et dévouement par M. Jean Cathala, lecteur de langue française à l'École estonienne de guerre où il s'est acquis de solides sympathies parmi les officiers supérieurs, comme du reste dans de nombreux milieux estoniens. L'activité de l'Alliance française de Tallinn s'étend particulièrement aux adultes qui suivent assidûment les cours de français donnés à leur intention par quatre professeurs, notamment Mlle Huat, qui a fait ses études en France et qui passe pour l'une des meilleures collaboratrices de l'Alliance française de Tallinn.

Enfin le Lycée français de Tallinn, au développement duquel la Légation de France consacre tous ses efforts, vient compléter très heureusement l'activité déployée par la France en Estonie. C'est à une jeune licenciée française, Mlle Brenot, qu'en a été confiée temporairement la direction, et on se plaît à reconnaître le savoir-faire dont elle a fait preuve dès son arrivée.

Le nombre des élèves du lycée français de Tallinn est passé de 18 à 443. Résultat concluant qui semble donner raison à ceux qui voudraient voir cet établissement posséder des locaux mieux proportionnés à ses besoins, et concurrencer plus sérieusement encore le lycée allemand de Tallinn. Plusieurs hautes personnalités estoniennes parmi lesquelles M. Rei, ancien président de la République, témoignent un grand intérêt pour toutes ces manifestations françaises et accordent à nos efforts l'appui de leur influence et de leur autorité.

LES RELATIONS ÉCONOMIQUES

Si nous réussissons à faire pénétrer dans ces pays notre langue, notre manière de penser, en un mot le goût de la civilisation française, nos relations économiques ne pourront qu'en bénéficier. Le terrain que les Russes et les Allemands ont perdu et perdent encore, il ne tient qu'à nos commerçants, à nos industriels de le conquérir.

La crise économique qui sévit partout dans le monde n'a pas épargné les Pays baltes. Nouvellement constitués en États, en 1918, séparés de la Russie avec laquelle, jusqu'alors, leur vie économique s'était, sinon complètement, du moins en partie, confondue, il leur fallut organiser la production nationale, chercher pour nombre de leurs produits des débouchés nouveaux, trouver des sources d'importation pour certaines matières premières et marchandises indispensables, régler les échanges avec l'extérieur par des traités de commerce, en un mot : établir de façon rationnelle l'équilibre entre les importations et les exportations. Or, en dépit de multiples difficultés tant à l'intérieur qu'à l'extérieur, ces jeunes États y sont en général parvenus de façon satisfaisante.

Examinons brièvement la situation économique de chacun d'eux et voyons, — ce qui nous intéresse plus particulièrement, — quelles sont leurs relations commerciales avec la France.

La Lithuanie est un pays essentiellement agricole. En effet, 76 pour 100 de ses habitants cultivent la terre. Les principales productions agricoles sont les céréales, le lin, la pomme de terre. A côté de la culture du sol, l'élevage du bétail et ses dérivés (transformation du lait, préparation des viandes), l'aviculture et l'apiculture ont pris, depuis quelques années, une très grande extension. Mais c'est surtout l'élevage du porc qui s'est développé en vue de la production du *bacon*. Plus de la moitié des exportations est constituée par les produits agricoles, les animaux vivants, le beurre.

Le commerce et l'industrie sont toutefois en progrès en dépit de la crise. En 1931, on comptait 131 sociétés par actions contre 111 l'année précédente. Quant à l'industrie lithuanienne, elle s'occupe en premier lieu de la transforma-

tion des matières premières qui se trouvent dans le pays. En 1932, 116 nouvelles entreprises industrielles ont été fondées. L'industrie textile, notamment, tend à devenir une branche de plus en plus importante de l'industrie lithuanienne ; l'industrie du bois et celle de la cellulose prennent aussi un nouvel essor. Les principales marchandises exportées sont le bois travaillé, la cellulose, les conserves de viande, le beurre, le lin ; les produits importés sont surtout la houille, le ciment, le fer brut, la chaux, le pétrole, l'essence, les engrais. Pour 1932, la valeur des marchandises exportées a été de 126 millions de litas (le lita vaut environ 2 fr. 50). En tête des pays destinataires, il faut citer l'Angleterre. La valeur des marchandises importées à la même époque a été de 139 millions de litas. La principale nation importatrice était la Russie soviétique.

Les relations d'échange de la Lithuanie avec la France sont régies par le traité de commerce du 18 juillet 1928, modifié en 1931, par des mesures de contingentement. Cependant, pour certains produits lithuaniens, la France applique le régime de la nation la plus favorisée. Les exportations françaises en Lithuanie, en 1932, se sont élevées à 5 651 750 litas, soit 14 411 835 francs, les exportations lithuaniennes en France à 2 996 100 litas, soit 7 640 055 francs.

Au lendemain de la guerre, la Lettonie était un amas de ruines. Peu à peu, cependant, et malgré la crise dont elle a considérablement souffert, et grâce surtout aux mesures courageuses prises par le gouvernement, l'économie lettone s'est très favorablement relevée. Ici, comme en Lithuanie, la réforme agraire a joué un rôle capital, favorisant certaines industries comme celles de la laiterie, de la préparation des viandes, etc. Des produits agricoles, c'est le lin qui vient en tête. Depuis 1919, il est monopolisé par l'État.

Parmi les exportations lettones, il convient de citer en première ligne le beurre. Le beurre letton jouit, en effet, d'une réputation mondiale, étant à la production comme à l'exportation l'objet de soins particuliers et d'une organisation modèle. Viennent ensuite la viande de porc, le bois, le lin et les graines de lin. L'industrie lettone est très variée, elle comprend : l'industrie du papier, celle du cuir et de la chaussure, les industries céramiques, de la brique, du verre,

de la faïence, l'industrie chimique, les industries alimentaires, etc... Mais c'est l'industrie du bois qui est la plus importante de toutes.

La Lettonie a conclu des accords commerciaux avec la plupart des pays étrangers. Les principaux bénéficiaires de ses exportations sont : l'Angleterre, l'Allemagne, l'U. R. S. S., la Belgique et la France. La valeur des marchandises exportées en 1931 (dernière statistique que nous ayons sous les yeux) a été de 163 722 000 lats, celle des importations de 176 734 000 lats (le lat vaut environ 5 francs).

Les rapports commerciaux entre la Lettonie et la France sont régis par le traité de commerce de 1924, modifié par l'accord du 26 mars 1932 établissant une chambre de compensation. Ces rapports ont été particulièrement actifs en 1930, où le chiffre total d'affaires a dépassé 22 millions de lats. Dans la suite pourtant il s'est produit un recul assez sensible, et en 1933, les exportations lettonnes en France ne se montaient plus qu'à 4 350 000 lats contre 5 239 000 pour les importations. La balance était donc défavorable à la Lettonie et favorable à la France, ce qui s'explique par le fait que les exportations ont diminué de 1 million de lats ou de 18, 8 pour 100, tandis que les importations ont augmenté de 1 million 600 lats ou de 44, 4 pour 100.

Pour la Lettonie, la France représente surtout un marché important pour l'écoulement du bois et du beurre. Toutefois, par suite du contingentement fixé par le gouvernement français, les exportations lettonnes se trouvent sensiblement réduites. En l'année 1934, il ne serait accordé que 25 pour 100 du contingent ordinaire de 1933 (49 048 tonnes), ce qui ferait 12 262 tonnes. Parmi les principaux produits importés de France par la Lettonie, en 1933, il convient de citer les fils de laine (2 185 000 lats), les articles de métal (386 000 lats) et les produits chimiques (553 000 lats).

La situation économique de l'Estonie, qui est obligée de vivre ramassée sur elle-même, sans hinterland, puisque la frontière russe lui est hermétiquement close, est précaire. Il est, d'autre part, difficile de trouver des débouchés à une production à peu près purement agricole. Aussi songe-t-on sérieusement, comme nous l'avons déjà dit, à une union économique

avec la Lettonie et la Lithuanie. Une conférence des représentants des trois États baltes, réunie le 11 septembre 1933, s'est prononcée favorablement dans ce sens. Les principaux produits exportés par l'Estonie sont le beurre, la cellulose, le lard, les œufs, les fils de coton, le lin et le bois manufacturé. Les meilleurs clients pour ces produits étaient, en 1932, l'Angleterre (15 600 000 couronnes estoniennes), l'Allemagne (11 100 000), la Finlande (2 000 000), la France (2 000 000), la couronne estonienne valant environ 7 francs.

Les importations de l'étranger en Estonie comportaient surtout du coton, du fer brut et travaillé, du sucre, des fils de soie, de l'huile. Les principaux pays importateurs étaient : l'Allemagne (11 100 000 couronnes estoniennes), l'Angleterre (5 100 000), les États-Unis (3 700 000), l'U.R.S.S. (2 100 000).

En 1933, la valeur totale des exportations a été 45600 000 couronnes estoniennes (contre 42600000 en 1932), celle des importations de 39000000 (contre 36 900 000).

La Finlande a été, elle aussi, très fortement éprouvée par la crise mondiale. Cette situation s'est encore aggravée du fait du dumping russe sur les bois, principale richesse de la Finlande. Il en est résulté une réduction des échanges intérieurs et un abaissement considérable des prix. Cependant les relations avec l'extérieur se traduisent par un équilibre à peu près complet des importations et des exportations.

Depuis quelque temps, les dirigeants de l'économie finlandaise ont adopté le principe : achetons à ceux qui achètent. Cette ligne de conduite était une réponse à l'attitude de l'Allemagne qui, en décembre dernier, dénonça son traité de commerce avec la Finlande et imposa aux produits finlandais de fortes majorations de droits de douane. C'était là une mesure qui atteignait très gravement l'agriculture finlandaise, puisque, outre les bois et les papiers de cellulose, la Finlande exportait en Allemagne surtout du beurre, du fromage et des œufs. Toute tentative de conciliation ayant échoué, la Finlande, usant de représailles, interdisait l'entrée de certains produits allemands pour une valeur correspondant au montant de l'exportation finlandaise arrêtée. C'était la guerre économique à laquelle est venu s'ajouter le boycottage des produits allemands par les syndicats ouvriers finlandais. Il en est résulté, par contre-coup, un affermissement des relations com-

merciales de la Finlande avec l'Angleterre et la France. L'Angleterre a très habilement su introduire ses produits en Finlande, notamment par l'organisation d'une « semaine anglaise » réussie. Il ne tient qu'aux commerçants et industriels français d'obtenir des résultats analogues. Dès maintenant, sur l'initiative de l'attaché commercial de France à Helsinki, plusieurs maisons françaises ont décidé de présenter directement leurs marchandises sur place, au lieu de se contenter de l'intermédiaire de leurs agents. Elles en ont été récompensées par d'importantes commandes. C'est là un exemple encourageant, qui demande à être suivi.

Sans doute, le 25 mars dernier, un nouveau traité de commerce a été signé à Berlin entre l'Allemagne et la Finlande, mettant fin aux restrictions spéciales qui, depuis le début de l'année, limitaient les échanges entre les deux pays. Mais les avantages remportés par le commerce français et anglais n'en subsistent pas moins et ne demandent qu'à être développés.

Les principaux produits exportés en 1933 par la Finlande étaient, outre le beurre et le fromage, le papier, les bobines de bois scié, les rondins, la pâte de bois, la cellulose. La valeur totale de ces exportations était de 5 288 000 marks finnois, — le mark finnois vaut environ 6 francs, — (contre 4 631 000 en 1932), tandis que le total des importations s'élevait à 3 926 000 marks finnois (contre 3 602 000 en 1932).

Les chiffres que nous venons de citer nous prouvent combien le marché baltique est important pour la France. Il le devient toujours davantage, car, d'après une statistique dont nous venons de prendre connaissance, les exportations de France dans les quatre premiers mois de 1934 sont en constante progression sur la période correspondante de 1933, soit en chiffres ronds de un demi-million de francs pour la Lithuanie, de 5 millions pour la Lettonie, de 1 million pour l'Estonie, de 6 millions pour la Finlande, ce qui représente une progression totale de 11,5 millions de francs.

L'EFFORT DE LA FRANCE

Dans le champ de l'effort que la France doit entreprendre afin de maintenir sa situation internationale et assurer le rayonnement de sa langue et de sa civilisation, les pays de la

Baltique occupent une place modeste par rapport à l'étendue de leur territoire, mais importante par le rôle qu'ils sont appelés à jouer dans la politique européenne.

Nous avons, au cours de cette étude, indiqué la voie dans laquelle nous devons diriger ou intensifier notre action. Le plus souvent nous sommes arrêtés par des considérations financières et nous ne pouvons que déplorer, une fois de plus, les conséquences fâcheuses d'une politique étroite d'économies à l'étranger, qui diminue nos moyens d'action et notre situation morale. Alors que toutes les nations, l'Allemagne, la Russie soviétique, l'Italie et d'autre encore, augmentent sans compter leur propagande, nous avons tendance à la restreindre.

Une expérience que nous venons de faire, nous a démontré le parti que l'on peut tirer d'une action nationale conforme aux besoins des pays qu'il s'agit de toucher.

Des doléances venues aussi bien des pays de l'Europe centrale que des contrées nordiques et portant sur l'insuffisance numérique des « missi dominici » français et leur inaptitude fréquente à s'adapter à leur auditoire, nous a incités à envoyer deux nouveaux conférenciers sur les bords de la Baltique.

Notre « Comité d'études et d'informations de Strasbourg », dont la « Section de l'Étranger » a pour mission de seconder les efforts entrepris pour faire connaître la France à l'extérieur, a fixé son choix sur des personnalités particulièrement qualifiées : M. Benjamin Vallotton, l'homme de lettres suisse dont le dévouement à la France est sans limite, et M. Jouanny, inspecteur primaire à Strasbourg. Le premier en novembre 1933, le second en avril 1934, ont eu un succès complet.

En parfait accord avec les œuvres françaises existantes, accueillis et soutenus de la manière la plus cordiale par nos représentants diplomatiques, ils ont fortifié nos positions et créé des amitiés nouvelles que nous comptons bien développer ultérieurement. La préparation minutieuse de leur voyage et le choix judicieux des conférences, ont beaucoup contribué à leur réussite. Souvent les sujets des conférences à l'étranger, à cause de leur caractère trop spécial, ne sont goûtés que par une élite avertie, mais restreinte, sans atteindre un public moyen plus nombreux. Des sujets plus simples comme *la Culture de l'enthousiasme, l'Alsace française, le Canada français, les Cathédrales françaises, le Paysan français*

pendant la guerre, accompagnés le plus souvent de projections, ont été applaudis partout par des auditoires qui allaient de 150 à 700 personnes.

Nous ne saurions mieux terminer cette étude qu'en reproduisant le texte d'une lettre adressée à un de nos amis qui vise la situation de l'Estonie, mais qui vaut également pour les autres États de la Baltique.

« Un gros effort de propagande française est particulièrement opportun en Estonie. En effet, le mouvement des anciens combattants est, à certains égards, très nettement hostile à la culture allemande. Leur pensée serait de parvenir, dans un laps de temps plus ou moins long, à la supprimer. Mais il faut à l'Estonie une culture internationale. Il n'en reste que deux : l'anglaise et la française. Or, l'anglaise possède des positions solides. On n'enseigne plus le français dans les écoles. L'anglais l'a remplacé. Et pourtant le français a des chances sérieuses de remonter le courant, parce que les Estoniens reconnaissent généralement la supériorité du français comme langue de culture, et que beaucoup de bons esprits sont partisans du rétablissement du français dans les écoles. »

Cet appel a été entendu et les secours demandés ont été donnés. Mais combien nombreux sont les appels de ce genre qui n'ont pas reçu la réponse qui convenait! Nous avons dans le monde des sympathies et des amitiés, dont trop souvent nous ne savons utiliser le concours. Notre civilisation exerce un pouvoir d'attraction, que d'autres nations nous envient et cherchent à combattre par tous les moyens. Mais notre inaction, notre méconnaissance d'une propagande saine et loyale, nous desservent partout.

Les pays baltiques sont tout prêts à accueillir nos professeurs, nos hommes de lettres, nos journalistes, nos commerçants. Ne nous dérobons pas à leurs avances, allons vers eux. Un grand effort a déjà été fait, mais il est nécessaire de l'amplifier, afin que les liens économiques et intellectuels se resserrent davantage, et que la France puisse compter, dans une région particulièrement menacée, sur de fidèles alliés pour la défense de la liberté des peuples et de l'entente entre les nations, conditions premières d'une paix durable.

FRÉDÉRIC ECCARD.

LA MAISON DES AIEULES

Le ciel est gris. Mélancolie. Sur la ville des Quatre Sergents une pluie fine s'égoutte. Huit heures du matin, et pourtant le long des quais gluants de la Rochelle, c'est le brouhaha habituel des départs. Dans les bars, voyageurs et matelots avalent un dernier apéritif bariolé ou la tasse de café noir. Et, comme une invasion de crabes, accourent les vendeurs de journaux. Avec des mots crus, des gars solides en jerseys à rayures embarquent des automobiles, des marchandises et des cageots contenant cochons, poules et canards. Accroché à son accordéon, les yeux vers le large, un matelot chante *Jean François de Nantes*. Nostalgie...

Et voici qu'évoquant l'aventure d'amour et les escales exotiques, notre bateau qui appareille porte le nom de Pierre Loti!

Sa destination?... L'île d'Oléron, plate et longue comme un pont de navire sur l'Atlantique. De l'aube à la nuit, elle est bercée par la lourde chanson de la vague océane. Contre le grand vent de l'ouest, contre la tempête, contre le destin, ses pauvres Yann et ses Sylvestre à la vie rude et monotone luttent, quelle que soit la saison!

Un estuaire boueux, bagué de remparts qu'édifia Vauban nous arrête. Voici le débarcadère et ses pêcheurs et pêcheuses en hautes bottes de caoutchouc, suroîts et « Kiss Not » (1) courbés sur la vase. Peuple résigné qui cherche sa vie, toute l'année, dans l'eau froide et le « sart », ce goémon de misère.

(1) Vieilles coiffes datant des Stuart et faites d'un béguin cartonné.

Un autobus ferraillant m'emporte, entre un gendarme et un curé, vers Saint-Pierre, principal bourg d'Oléron. Dans l'air je respire un fort goût de sel, et voici que cette promenade cahotante prend un air d'aventure. Le paysage ? Rien d'héroïque, un mélange des Pays-Bas et de l'Afrique. De chaque côté de la route poudreuse des murs bas de pierres sèches séparent les jardinets bien cultivés autour des maisons nettes. Celles-ci, trapues et carrées comme les maisons d'Islam, fardent parfois leur blancheur de chaux du badigeon jaune, bleu ou rose si particulier aux Iles. Les puits mitoyens s'ombragent de figuiers, sur les toits plats des maïs d'or sèchent. Mais à cet exotisme se superpose la poésie calme et profonde d'un ciel nordique. C'est soudain un moulin à vent gravant ses hachures sur l'horizon de nacre. Une vieille étend son linge dans le pré avec sa lenteur paysanne et sur leurs bancs de pierre avec des mines de vieux chats, les vieillards se chauffent au soleil.

Saint-Pierre. Une muette et petite ville de province. Autour de sa Lanterne des Morts et du blanc clocher qui sert d'amer, des petites rues étroites bâillent, et d'austères maisons se pressent. Émouvante et chère, l'une d'elles est la « Maison des Aïeules ».

Je l'approche, recueillie, avec la piété d'un pèlerin. N'est-elle pas la demeure ancestrale des Loti, les assises mystiques de sa race, celle des Renaudin, dont un, l'illustre commandant du *Vengeur* ?...

Dans son jardin fleuri des « vieilles fleurs de France », sous le lierre, les myrtes et les lauriers, repose pour le dernier sommeil celui qui fut le musicien de la mer : Pierre Loti.

Grâce à Samuel Loti-Viaud, fils de l'immortel écrivain, j'ai vu s'ouvrir le rustique portail vert où tant de visiteurs se sont heurtés à une fin de non recevoir.

Mais pourquoi cette consigne si sévère, me direz-vous ?... Elle provient des dispositions testamentaires de Pierre Loti. Les voici textuellement.

« Je désire être enterré à Saint-Pierre, au fond du jardin de notre maison familiale, au pied du myrte, à deux mètres du grand palmier, à main gauche, en allant au petit bois... Je désire que le public ne soit pas admis à visiter ma

tombe; seules pourront la visiter, deux fois l'an, une dizaine de personnes dont la liste sera remise par mon fils ou ses héritiers aux locataires qui se succéderont dans notre vieille demeure, et qui seront les gardiens de ma sépulture. »

Ces gardiens, le pasteur Froment et sa femme, viennent m'ouvrir eux-mêmes. Lui, portant casquette et vêtu de bleu foncé, a l'air d'un chapelain de marine en retraite. Elle, charmante vieille dame, toute en rondeurs et bouclettes blanches, semble échappée d'un roman de Dickens.

La maison, au bout de la rue tranquille, derrière son mur d'éblouissante blancheur et son grand portail vert, a un bon air d'autrefois. Le feuillage déjà cuivré et bronzé des tilleuls dépasse les murs très hauts. Une date sur la porte : 1739.

Le jardin à l'abandon exhale un parfum doux amer. Un perron usé aux hautes marches est ombragé par les branches soudées de deux beaux tilleuls.

— Sur ce perron, me conte Mme Froment, la mère de Loti et ses tantes s'amusaient, jeunes filles, à monter les marches avec des échasses. Cette maison est celle où Loti situa son drame historique de *Judith Renaudin*. Elle est aussi décrite dans le *Château de la Belle au bois dormant*. Voici le chai avec sa vieille porte fermée par une curieuse serrure de bois. La pierre tombale qui est à l'entrée fut retirée d'un ancien cimetière protestant abandonné. Au moment de la révocation de l'Édit de Nantes, les ancètres huguenots de Loti s'étaient réfugiés à Oléron, pour échapper aux persécutions religieuses.

A droite du portail, relié au chai par une grange, existe un corps de logis appelé la Petite Maison qui fut jadis une école.

— Vers 1820, la mère de Loti, fillette, avait écrit avec le chaton de sa bague son nom, « Nadine », sur une vitre de la fenêtre, continue Mme Froment. Loti se tenait des heures dans cette pièce, rêvant devant le petit carré de verre aujourd'hui protégé par deux planchettes de bois. Devant cette ronde et gracile écriture d'enfant, il aimait évoquer la tendresse de celle qui en robe surannée, un jour de dépit ou de gaieté, écrivit son nom, tandis qu'elle regardait la silencieuse rue provinciale. Loti adorait sa mère dont il poursuivait l'image à travers toutes choses du passé. Il ne permit jamais que fût changé, sur les murs du salon, le papier gris à fleurs qui datait de l'enfance maternelle. Voici la même petite armoire

où les tantes de Loti mettaient leurs confitures, leurs sucreries et leurs « supettes », ces sucettes du bon vieux temps. Ici le bahut où l'on gardait les lettres des réfugiés de Hollande. Ces lettres pendant un siècle et demi habitèrent le placard.

Ah! Quelle levée obsédante de souvenirs, glissant comme des fantômes dans le silence, tandis que nous nous dirigeons vers le jardin aux herbes folles, aux menthes pleines d'arome!...

Voici le sentier creux ensablé où Loti enfant descendait chaque jour à la plage, accompagné de son cortège de petits paysans tannés et pieds nus. Ils couraient aux coquilles et Véronique, l'un des bébés, adorable sous son kichenotte avec ses joues rondes et ses sept ans, tenait Loti à pleins doigts, en trottinant; émerveillée, elle regardait de temps à autre le petit monsieur de la ville qui était pour elle « M'sieu Pierre »; Véronique à qui Loti âgé alors de dix ans avait dit : « Nous nous marierons tous deux, je demanderai la permission à mes parents là-bas. »

Mais un matin une grande patache arriva devant la Maison des Aïeules avec ses bruits de grelots et ses coups de fouets. Et M'sieu Pierre partit avec ses paquets et ses coquilles, regardant tristement par la portière Véronique qui sanglotait...

Lentement nous approchons du petit bois où se cache la tombe de Loti. Infinie désolation d'un coin de brousse exotique clos de murs! Un aloès aux grasses feuilles acérées en indique l'approche. Un palmier au tronc chevelu, que planta Loti, en monte la garde. Nous écartons les branches pour passer. Devant nous s'épand une broussaille naine, épaisse, humide, où nulle corolle étouffée ne fleurira jamais. Une simple pierre sur laquelle on distingue deux mots : Pierre Loti. C'est tout... Une indicible angoisse étreint le cœur devant cette tombe si petite, cachée sous les ronces, comme un pauvre oiseau mort, au pied d'un mur.

Sur une distance de vingt mètres, selon la volonté formelle du défunt, on ne doit jamais arracher une plante ni remuer la terre, cette terre d'Oléron qui avait façonné son âme de marin et à laquelle il a fait l'offrande de son corps.

— Loti, me dit le pasteur, avait donné l'ordre de faire son cercueil de quatre planches minces, afin que son corps se mêlât plus tôt à l'humus. Samuel Loti-Viaud, son fils, dut lui-même

enlever à la pelle les trois mètres de terre commandés par Loti pour couvrir son dernier sommeil. Aidé des marins les plus dévoués de son père, le fils dut accomplir cette tâche surhumaine réclamée de lui : défoncer avec une pique de fer le cercueil, aux pieds, afin de pouvoir aider à la désagrégation rapide.

Avec Loti, dans ce coin obscur de brousse, trois humbles objets furent ensevelis qu'il aimait, et qui lui rappelaient les tendres souvenirs de son enfance : sa *pala* pour jouer à la pelote basque, une serviette turque brodée et une petite pelle de jardin que lui donna tante Claire. Ces trois objets, il les emportait partout avec lui dans une valise.

A deux mètres de la tombe est le myrte, au fond le mur avec son grand poids triste de lierre. Deux palmes de bronze l'ornent. Une est l'hommage des musulmans de l'île Maurice, ma lointaine patrie. Au delà du mur la campagne paisible et des chaumières isolées. Dans le pré voisin, voici une échelle qui dépasse le mur. Levée dans le ciel vide, on dirait quelque indiscret et sacrilège moucharabieh rustique.

C'est le triomphe de la ruse et de la cupidité paysannes. Grâce à cette échelle, touristes et voyageurs éconduits peuvent, moyennant finance, contempler le tombeau défendu.

TRISTESSE des saisons finissantes. Une brusque ondée nous oblige soudain à retourner vers la maison. De ses voiles funèbres le crépuscule enveloppe déjà le jardin, le perron, et pénètre dans la salle à manger modeste. Une petite lampe à pétrole vacille au vent de la mer. Nous sommes trois autour de la table : le pasteur, sa femme et moi. Dans cette salle à manger qui était autrefois un salon. Loti voulut que son corps passât la dernière nuit sur terre.

— La cour était noire de monde, évoque, d'une voix étouffée, Mme Froment. De toute l'île les gens étaient accourus pour cette veillée funèbre. Les marins sur leurs épaules portèrent le cercueil à la place du petit buffet que vous voyez aujourd'hui. Au matin de l'enterrement, les enfants des écoles firent la haie, le long des rues, chacun tenant à la main une touffe de ce gazon de Mahon qu'aimait Loti. Dans le temple on dut faire une brèche : la porte était trop étroite pour laisser s'écouler la foule qui suivait le cercueil. Mon mari ne fit

aucun discours. J'ai seulement joué en sourdine, sur l'orgue, l'hymne préféré de Loti : « O toi dont l'âme est tourmentée aux approches de la mort ». — Puis quand les marins reprirent le cercueil, c'est l'hymne du *Titanic* : « Plus près de Toi, mon Dieu », que j'ai joué...

Un petit harmonium de bois est à gauche de la pièce.

— Vous désirez peut-être que je vous joue ces hymnes, me dit soudain Mme Froment, avec la merveilleuse divination des femmes. Tenez, tournez pour moi les pages, car je n'ai pas mes lunettes.

Le cœur battant, je m'approche de l'harmonium. D'une main grasse et lente, la femme du pasteur presse le clavier. Et grand comme l'ouragan dans le modeste salon, monte l'hymne aux accords frémissants : « O Toi dont l'âme... » Je revois la veillée suprême, dans la nuit les flammes tremblantes des cierges, au jour ce dernier trajet qu'on ne refait plus, et qui fut si court pour Loti, du salon au petit bois... J'ai la gorge serrée. Goutte à goutte, comme l'eau au dehors sur les feuilles mortes du jardin, mes larmes tombent sur le livre des psaumes.

Autour de la maison grise, la pluie a cessé enfin et le pasteur cueille pour moi un bouquet des menthes sauvages et de cette chevelure de Sémiramis que Loti aimait tant.

Avant de partir je dois signer le Livre d'or des amis et admirateurs de Loti. Quelques pages seulement en dix années : Loti mourut le 10 juin 1923. Mais ce silence n'est-il pas conforme à son suprême désir ? De sa haute écriture ferme, Claude Farrère signa le premier sur la page initiale du livre.

Le jour achève de mourir, reflétant ses dernières traînées sur le mur. Je reprends le chemin de la mer, l'amante que Loti avait dans le sang. L'Océan, la solitude furent le véritable rythme de sa vie ; mais c'est dans le jardin de ses ancêtres défendu par un épais voile de lierre, que les désespoirs de son cœur angoissé sont venus, dernier refuge, se terrer pour l'éternité.

MARIE-EDITH DE BONNEUIL.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

« IA »

Jusqu'au dernier moment une réclame effrénée a invité les Allemands des deux sexes à répondre « *Ia* » au plébiscite du 19 août. Discours, affiches, mensonges, musiques, grosses caisses, haut-parleurs, pour ce gigantesque « battage » on fit flèche de tout bois. Rien n'égale la grossièreté, la brutalité de cette propagande ; elle éclaire, pour ceux qui la méconnaîtraient encore, la vraie figure de la masse allemande. Ce peuple qui se croit appelé à régenter les autres, à qui l'on ne cesse de parler de sa « mission historique », qui se complaît à la contemplation de son propre génie, est, en réalité, si l'on nous passe l'expression, l'un des plus « gobeurs » de la terre. Nulle trace chez lui de sens critique, d'opinion individuelle ; toujours le troupeau ; l'homme allemand n'existe que collectivement, qu'en masse. Il n'est pas démontré que ce soit une supériorité, mais c'est certainement un danger pour les voisins.

Adolf Hitler, après s'être proclamé lui-même successeur de Hindenburg, ou plutôt après avoir aboli, par un acte arbitraire du ministère, la fonction de Président et assumé pour lui-même toute l'autorité avec le titre de *Reichsführer* et de *Reichskanzler*, s'est plu à répéter que tout pouvoir émane du peuple. Tous les « tyrans » ont tenu le même langage. Mais ce pouvoir, comment le délègue-t-il ? Le Président du Reich, d'après la constitution de Weimar, était élu au suffrage universel, direct et secret. Rien de pareil pour le Fuhrer. Il convie « le peuple » à sanctionner par oui ou par non un texte arrêté le 2 août par le gouvernement et ainsi conçu : « Les fonctions de Président du Reich sont réunies à celles de chancelier du Reich. En conséquence, les pouvoirs actuels du Président du Reich passent au

Fuhrer et chancelier du Reich, Adolf Hitler. Il nomme son suppléant. » Il s'agissait d'approuver ou de repousser l'une des plus audacieuses usurpations que l'histoire connaisse. Le peuple était chargé de passer l'éponge sur les crimes de ses maîtres. Aussi rien n'a-t-il été négligé pour inviter, pour obliger les Allemands à une ratification unanime et massive.

De tels procédés de réclame ne nous intéresseraient que dans la mesure où ils révèlent l'étrange état d'esprit des Allemands, si la propagande officielle n'éprouvait à chaque pas le besoin de mettre en cause « l'étranger », ces « ennemis » perfides qui menacent l'innocente Allemagne. On dirait que le peuple allemand doute de sa propre existence, tant il met d'acharnement à se définir en s'opposant. Dans son discours du 17 août, à Hambourg, Hitler a cru de bon goût d'avertir les Allemands que, s'il s'est nommé lui-même chef de l'État, c'est pour faire obstacle aux manœuvres des « étrangers » qui espéraient que la mort d'Hindenburg serait l'occasion de troubles et de désordres. Affirmation toute gratuite qui ne rime à rien de précis ou d'exact.

Mais il y a plus grave : ce sont les déclarations du ministre des Affaires étrangères, le 14 août, car lui aussi a été invité à faire sa partie dans ce concours de boniments électoraux. Tous les maux dont souffre le peuple allemand, c'est le traité de Versailles qui en est responsable. « Dans le vote auquel le peuple allemand est appelé le 19 août, il ne s'agit pas de fixer les conditions de notre politique intérieure, mais bien les questions fondamentales de notre avenir politique... Toute la honte et tout le mal que nous avons supportés depuis Versailles ont leur source dans cette humiliation et dans ce désarmement. Fonder les bases d'une vraie et durable paix, tel est le sens de notre revendication d'égalité des droits. Nous avons quitté la Société des nations parce qu'elle s'est révélée l'instrument du maintien de notre humiliation et de notre désarmement. Le Reichsfuhrer et Chancelier a toujours répété que nous ne participerons plus à des réunions ou à des ententes internationales que sur le pied de l'égalité absolue des droits. Sans égalité de droits et de sécurité, pas de développement possible pour le peuple allemand et pour chacun de nous. » A-t-on jamais vu, en France, à l'époque du 16 mai, par exemple, le gouvernement ou même l'opposition rejeter sur le traité de Francfort les difficultés intérieures dont souffrait le pays. Et, pourtant, le maréchal de Mac-Mahon ne cachait pas à ses intimes que

s'il avait perdu la partie, après le 16 mai, c'est à une intervention officieuse de Bismarck qu'il l'attribuait. L'incongruité des déclarations de M. de Neurath aurait dû avoir pour sanction, s'il y avait une Europe, la mise en congé des ambassadeurs des Puissances signataires du traité de Versailles.

Jamais peuple n'a été trompé, berné, comme l'est, par la bande d'assassins qu'il s'est donné pour maîtres, le peuple allemand. Après l'épuration sanglante du 30 juin, l'assassinat de Dollfuss, la mort d'Hindenburg qui apparaissait au peuple allemand comme une sorte de palladium dont la présence rassurait ceux qu'inquiètent, sans qu'ils osent le dire, les improvisations téméraires du Fuhrer, on se demandait non sans inquiétude, dans l'état-major hitlérien, si les masses accepteraient facilement Hitler pour seul maître ; aussi n'est-ce pas sur sa personne qu'on les a invitées à voter. Le ministre de la Propagande, Gœbbels, qui, le 13 août, a inauguré la campagne électorale par un discours qu'on ne peut lire sans se souvenir que cet homme a toujours passé pour déséquilibré, proclame que répondre « non » à la consultation du 19, ce serait voter contre l'État, contre l'œuvre de salut public que le Fuhrer a assumé la responsabilité de mener à bien. Si ce vote marquait un recul, ne fût-ce que d'une seule voix, sur le plébiscite de novembre 1933, l'autorité du Fuhrer serait diminuée pour l'achèvement de son œuvre et en face de « l'étranger ».

Cet « étranger » apparaît, dans toute la harangue de Gœbbels, comme un croquemitaine embusqué et prêt à dévorer la pauvre Allemagne désarmée. En dépit de la campagne de haine menée à « l'étranger », le peuple allemand s'est relevé. Les traîtres en qui « l'étranger » avait mis son espoir ont été punis le 30 juin. Mais la « presse étrangère » escomptait la mort d'Hindenburg et s'imaginait que personne en Allemagne ne serait capable de saisir le gouvernail, que ce serait la restauration de la monarchie ou la victoire du bolchévisme ; grâce à Hitler elle a pu mesurer son erreur. La « presse étrangère », c'est la bête noire de l'agité Gœbbels, car, par son canal, malgré toutes les précautions et les barrières, parviennent quelquefois sous les yeux des Allemands certaines vérités qu'il n'est pas bon qu'ils connaissent. Pour faire face à tous ces ennemis dont la haine vigilante guette chaque défaillance de l'Allemagne, il faut que les Allemands fassent bloc ; les difficultés ne peuvent être résolues que par un

homme autorisé à parler au nom du peuple allemand ; « le monde doit savoir qu'Adolf Hitler est le chef absolu de la nation allemande ». Il est au-dessus de toute discussion ; il est un soldat ; « il fut, pendant la guerre, le caporal inconnu, mais il a fait tout son devoir, aussi bien que n'importe quel général». Voilà, pour le peuple allemand, un « petit caporal » tout trouvé, mais il n'a gagné que la bataille du 30 juin !

Le chef-d'œuvre de la propagande pour le vote du 19, ce fut d'enrégimenter, parmi les thuriféraires d'Hitler, l'ombre du défunt Président. Or, il semble bien que, dans les derniers temps surtout, le vieux maréchal ait surveillé d'un œil inquiet les étranges manigances d'Hitler et de sa bande. Il s'en faut que la lumière soit faite sur le « complot » de Rœhm et la « trahison» de Schleicher, pas plus, d'ailleurs, que sur l'incendie du Reichstag. Un journal suisse très sérieux, les *Basler Nachrichten*, apporte sur ces événements des révélations qui expliqueraient certains points obscurs. Le maréchal aurait voulu assurer, avec l'appui de la Reichswehr, sa succession à M. von Papen, qui se serait fait le fourrier d'une restauration monarchique ; Hitler, au contraire, aurait désiré le général von Epp, et c'est afin de se concilier l'armée qu'il aurait procédé à l'épuration brutale du 30 juin. Le programme comportait l'assassinat de von Papen qui n'aurait été sauvé au dernier moment que par Hindenburg et la Reichswehr. Quoi qu'il en soit, il était hardi de se servir du testament du vieux Président pour couvrir le coup d'État qui a mis Hitler en possession du pouvoir suprême. Durant treize jours, on fit semblant de chercher ce testament qui n'était pas perdu et dont Hitler connaissait la teneur ; on prit le temps d'y apporter les retouches opportunes et brusquement, le 15 août, quatre jours avant la consultation populaire, voici que von Papen, se rendant à son poste de Vienne, va voir à Berchtesgaden le Reichsfuhrer et lui remet le testament qu'il tenait du colonel Hindenburg ! Quel tissu d'invraisemblances !

Le testament retrouvé si à propos contient deux parties: l'une ancienne et déjà connue date de 1919 et forme la conclusion des Souvenirs d'Hindenburg ; elle est le digne adieu à la vie d'un soldat prussien fidèle à son idéal militaire et à la dynastie qui a fait l'unité allemande. L'autre est datée du 11 mai 1934 ; son authenticité est contestable. Le Président défunt y attaque la constitution de Weimar, « forme de gouvernement qui ne répondait

nullement aux besoins, au caractère de notre peuple ». (Il oublie qu'à cette constitution il avait prêté serment.) Il explique comment, « c'est seulement pas à pas que l'on pouvait dénouer les liens qui nous attachaient sans éveiller une résistance plus forte que nous ». Ainsi s'est rapprochée l'heure de la reconstitution du Reich qui ne sera complète que quand il sera redevenu un Kaisertum (c'est-à-dire par la restauration de l'Empire). Puis vient la phrase quelque peu ambiguë dont la propagande hitlérienne a fait son profit : « Mon chancelier Adolf Hitler et son mouvement ont fait un pas décisif, d'importance historique, vers le grand but de l'unité intérieure, par-dessus les différences d'États et de classes. Je sais qu'il reste beaucoup à faire et je désire de tout mon cœur que, derrière l'acte du soulèvement national et de l'union populaire, l'acte de la réconciliation se produise qui embrasse toute la patrie allemande. » La dernière phrase est un acte de foi et d'espérance en « la mission historique » du peuple allemand. Et c'est tout. C'est de ce peu que Gœbbels et sa propagande se sont emparés ; c'est cela qu'ils ont orchestré pour faire parler Hindenburg en faveur d'Hitler.

C'est à de telles manœuvres que furent employées les dernières journées avant le 19 août. Toutes les autorités furent mobilisées ; Gœbbels lança un appel à la nation pour un « *Ia* » unanime ; Gœring recommanda à tous les fonctionnaires prussiens le vote qui réalisera la devise : « Un seul Fuhrer, un seul Reich. » L'évêque du Reich, M. Muller, chargé de mettre au même pas hitlérien toutes les confessions protestantes, harangua ses ouailles comme un capitaine ses troupes et leur signifia qu'Hitler est un envoyé de Dieu chargé « de donner une forme à la vie allemande ». On entendit même l'évêque catholique d'Osnabrück, seul parmi ses confrères, recommander, au nom de la paix et de l'union, de voter « *Ia* ». On alla chercher dans sa retraite le vaincu de la Marne, von Klück, pour inviter le peuple allemand à répondre « Ia ». M. de Ribbentrop, que l'on représente comme un futur ministre des Affaires étrangères, saisit l'occasion de mentir publiquement : « Il a été prouvé, osa-t-il dire, que l'Allemagne n'a pas voulu et n'a pas provoqué la guerre. » M. Ley fit appel aux ouvriers : « C'est un ouvrier qui a créé le national-socialisme ; il est né dans une mansarde. » Enfin, à Hambourg, le 17, Hitler lui-même se présenta comme le sauveur, l'incorruptible, l'incarnation du peuple allemand, l'homme de la paix et de la fin du

chômage. Il marche avec l'armée. Le parti national-socialiste sera « l'expression unique de la volonté politique de la nation ; la seule force armée du Reich sera l'armée. » Enfin, le 19, on vote. Toutes les précautions sont prises. Il n'y aura pas d'abstentions, car on délivrera aux votants un certificat et les S. A., vers la fin de la journée, se présenteront au domicile de beaucoup de gens et exigeront la présentation du certificat. Il faut l'unanimité ! Et les nazis ont prouvé qu'il n'est pas prudent d'en prendre à son aise avec l'État totalitaire.

Le résultat a été une déception pour l'autocrate et ses sbires. Sans doute, les Allemands, en masse, ont répondu « *Ia* » à la question posée ; pourtant il s'est trouvé 4 294 654 Allemands pour dire « *nein* ». Quand on compare les chiffres du 19 août avec ceux du 12 novembre 1933, on s'aperçoit que le nombre des suffrages exprimés a augmenté de 200 000 et que le chiffre des « non » a doublé, passant de 2 055 363 (soit 4,7 pour 100 des suffrages exprimés) à 4 294 654 (soit 9,8 pour 100). Le chiffre des « oui » est de 38 362 760 au lieu de 40 618 147 en 1933. Si au chiffre des « non » on ajoute 872 296 bulletins nuls, pour la plupart avec intention, on constate l'existence d'une opposition décidée et courageuse de cinq millions de personnes. Sur douze électeurs, il y a un opposant. C'est énorme pour un État « totalitaire », après toute la pression et le racolage de quinze jours, malgré les promesses et les menaces, en dépit du caractère essentiellement moutonnier du peuple allemand. Certes, le pouvoir d'Hitler reste absolu, confirmé par 88,2 pour 100 des Allemands, mais il est moralement diminué : le ver est dans le fruit.

D'où viennent ces opposants ? Des grandes villes, surtout Berlin et Hambourg ; des villes de l'ouest, comme Cologne et Trèves, c'est-à-dire des catholiques. Rœhm et les victimes du 30 juin avaient des amis et ont laissé des regrets. Le programme hitlérien n'étant plus que « national », a déçu ceux qui l'avaient adopté parce qu'ils le croyaient aussi, sur la foi de son étiquette, « socialiste ». La presse cherche à masquer cette déconvenue, mais toute l'Europe, ces « étrangers malveillants » dont Gœbbels ne parle qu'en grinçant des dents, le constate. Depuis le 30 juin, l'isolement moral de l'Allemagne est complet.

Le Fuhrer a senti le coup. Il a lancé, après le scrutin qui fait de lui le maître absolu de l'Allemagne, trois proclamations où transparaît son dépit. Il veut conquérir les cœurs des 10 pour 100

restés insensibles à son éloquence. Gœring, plus précis, annonce que, sur ceux qui s'obstineraient à rester réfractaires, s'abattra « le poing ganté de fer » des nazis. Le journal de Gœbbels, l'*Angriff*, dit que le régime a été trop doux et que c'est ce qui a donné à certains mauvais Allemands la hardiesse de voter « non ». La région rhénane, dit-il, est soumise « à une intense propagande étrangère ». Grossier mensonge ! Le journal officieux du nazisme préfère attribuer à l'influence étrangère plutôt qu'à la révolte des consciences chrétiennes le mouvement de désapprobation qui le choque si fort. La vérité est que la tentative insensée pour substituer au christianisme en Allemagne le culte ancestral des barbares d'autrefois a surtout contribué à éloigner du nazisme une minorité courageuse d'Allemands.

Que réserve à l'Allemagne et à ses voisins le nouveau régime confirmé par le plébiscite du 19 août ? Toutes les « tyrannies », étant d'origine populaire, se disent pacifiques, mais toutes sont obligées de donner à l'opinion nationale certaines satisfactions d'amour-propre qui, presque fatalement, conduisent à la guerre. « L'Empire, c'est la paix », avait dit Louis-Napoléon. Le régime nazi, appuyé sur l'armée, devra, un jour ou l'autre, se plier à ses volontés, car, selon le mot de Morny, « on peut tout faire avec des baïonnettes, excepté s'asseoir dessus ! » « Je suis la paix », dit le Fuhrer; mais il est aussi l'Allemagne totalitaire, l'Allemagne raciste qui doit réunir, sous le sceptre d'un nouvel Empire, tout ce qui parle allemand. Le programme reste et ne peut pas ne pas rester celui qui est défini dans *Mein Kampf*.

A l'intérieur, le règne de l'Autrichien Hitler, c'est le triomphe du prussianisme unitaire et militariste. Gœring est fier de le dire : « Avec l'esprit immortel d'Hindenburg subsiste l'antique notion prussienne de l'État dont la morale éternelle n'est nullement liée à des limites territoriales. Cet esprit s'étend aujourd'hui à l'ensemble du Reich. Il n'y a pas, au sens élevé du mot, de plus véritable Prussien que notre Fuhrer Adolf Hitler. La preuve en est sa vaillance, sa grandeur de caractère, sa pureté et sa modestie. Hindenburg incarnait notre idéal suprême. Dans le troisième Reich, Adolf Hitler réalise cet idéal sous une forme accomplie. » C'est donc l'esprit prussien qui inspirera le Fuhrer, sans doute par le canal des chefs de l'armée. Mais que lui inspirera-t-il ? Rien sans doute qui ne soit conforme à l'intérêt de la grande industrie et aux desseins de M. Schacht, devenu ministre de l'Économie natio-

nale. Pour le moment, l'Allemagne est en proie aux plus terribles difficultés ; elle ne paraît pas sur le point d'entrer dans le paradis attendu. Elle reste plus que jamais l'inquiétude de l'Europe.

LE CHANCELIER SCHUSCHNIGG ET M. MUSSOLINI

A Vienne, la situation se stabilise peu à peu, mais depuis que M. Dollfuss est mort, sa figure grandit ; le vide de son absence n'est pas comblé. Le procès des fauteurs et des auteurs du *putsch* révèle de plus en plus clairement la complicité des nazis allemands, c'est-à-dire du gouvernement qui ne fait qu'un avec le parti. C'est d'Allemagne, du centre nazi de Munich que venaient les armes, l'argent, les instructions. A Vienne, en Carinthie, en Tyrol existait une sorte de conspiration permanente dont les principaux chefs se sont enfuis en Allemagne ou en Yougoslavie, où ils vivent aux frais des Allemands. Ces mauvais Autrichiens travaillaient activement et faisaient plus de volume qu'ils n'étaient nombreux. Le gouvernement du Reichsfuhrer est maintenant tout miel à l'égard de l'Autriche, tout en continuant à prétendre faussement que ce sont les Autrichiens qui veulent s'unir à l'Allemagne. La légion autrichienne de Bavière a été dissoute et l'on a même poussé le zèle jusqu'à arrêter Habicht et les principaux chefs. Ne fallait-il pas préparer le terrain à la mission de M. von Papen ?

Le gouvernement autrichien aurait donc partie gagnée, pour le moment du moins, s'il n'avait eu la faiblesse de donner son agrément à la nomination de M. von Papen comme ministre du Reich à Vienne. Il avait plus de motifs qu'il n'en fallait pour décliner cette compromettante personnalité. Car, de deux choses l'une : ou M. von Papen a accepté la légation de Vienne des mains d'un gouvernement qui a assassiné son chef de cabinet, qui l'a destitué lui-même et qui a été à deux doigts de le supprimer, afin de garder un poste actif, une sorte de poste refuge : dans ce cas il apparaît comme l'un des plus méprisables drôles qu'il soit possible d'imaginer ; ou bien il s'est résigné à accepter ce poste par patriotisme comme une mission digne d'un ancien chancelier, hier encore vice-chancelier, et alors l'importance de sa personnalité révèle des desseins et un rôle secret très supérieurs aux devoirs d'un simple représentant diplomatique, et c'était une raison suffisante pour écarter le périlleux honneur de le posséder à Vienne comme représentant diplomatique du Reich. Le gou-

vernement autrichien n'a pas cru devoir se montrer intransigeant, soit qu'il n'ait pas osé couper les ponts, soit qu'il conserve le secret espoir d'une entente avec Berlin. Il semble pourtant que le sentiment de l'indépendance autrichienne se soit renforcé par l'excès même des efforts ennemis pour le déraciner. « Petit et pauvre, mais libre », telle veut être, a dit Dolfuss, l'Autriche d'aujourd'hui et telle elle sera demain si l'Europe lui prête l'assistance qu'elle lui doit. Mais l'Allemagne est plus dangereuse quand elle fait patte de velours que quand elle assassine. Il faut veiller.

La *Reichspost*, organe officieux du gouvernement de Vienne, publiait le 7 août un important article où, rétorquant l'argumentation du Fuhrer dans son interview du *Daily Mail*, elle concluait avec raison : « Lorsque le national-socialisme a pris le pouvoir en Allemagne, il n'existait déjà plus de mouvement d'Anschluss en Autriche comme facteur politique important. » Le journal rappelle le mot célèbre de Bismarck : « Le ministre allemand qui voudrait conquérir un morceau de l'Autriche serait mûr pour la pendaison. Pour ma part, si les Allemands d'Autriche voulaient s'unir à nous, je leur déclarerais pour cela la guerre. » Qu'il nous permette de lui dire qu'il serait inexact de ranger Bismarck parmi les adversaires d'une absorption de l'Autriche, car le grand dessein qui mûrissait dans sa tête carrée, c'était la mainmise progressive, non pas sur « un morceau » de l'Autriche, mais sur tout l'Empire dualiste. Quand, en 1876, il se résout, non sans angoisses, à opter pour l'Autriche contre la Russie, il sacrifie, — il l'a dit lui-même, — la sécurité de l'Allemagne à l'emprise sur l'Autriche. Pousser la dynastie des Habsbourg vers Salonique en la mettant en dangereuse rivalité avec la Russie, c'était créer, pour l'empire austro-hongrois, la nécessité de se mettre sous la tutelle de Berlin et de tomber un jour, comme un fruit mûr, aux mains des Hohenzollern. L'Allemagne, en 1914, a suivi et excité l'Autriche afin de la mieux tenir. C'est la politique astucieusement instaurée par Bismarck pour réaliser par des moyens diplomatiques la mainmise sur le bassin du Danube qui a finalement précipité l'Allemagne dans la guerre où elle a sombré. Si l'Allemagne avait été victorieuse, comme elle n'en doutait pas, son empire s'étendrait aujourd'hui du Pas de Calais au golfe Persique et engloberait Vienne, Sofia et Constantinople. Le dessein d'absorber l'Autriche est au fond de la politique bis-

marckienne ; c'est la réalisation de la Grande-Allemagne, c'est l'hégémonie germanique sur l'Europe et l'Asie.

Son indépendance, l'Autriche l'appuie aujourd'hui sur l'Europe pacifique et, en particulier, sur l'Italie qui, seule des grandes Puissances, a une frontière commune avec elle. L'un des premiers actes du chancelier Schuschnigg a été d'aller, le 21 août, faire au Duce la visite que l'infortuné Dollfuss devait rendre à Riccione. Les entretiens de Florence ont été, disent les communiqués officiels, surtout consacrés à l'examen des moyens de favoriser, dans le cadre des accords de Rome, l'essor économique de l'Autriche. Mais la situation politique a été également examinée. La protection que l'intérêt de l'Italie, conforme à celui de l'Europe, l'engage à accorder à l'Autriche et qu'elle a affirmée en massant des troupes sur le Brenner à la première nouvelle de l'assassinat de Dollfuss, est légitime et nécessaire et l'on peut compter sur le tact politique de M. Mussolini pour qu'elle ne devienne pas un protectorat. L'Autriche entend rester libre même à l'égard de ses amis. Les Puissances de la Petite Entente ne sauraient s'accommoder d'une Autriche qui ne serait plus qu'une dépendance de l'Italie. On dit que M. Schuschnigg a su marquer, avec une finesse résolue, la limite au delà de laquelle la protection pourrait devenir indiscrète.

Tout accord, politique ou économique, ne sera efficace et ne deviendra un élément de sécurité et de pacification que s'il s'étend à tous les États du moyen Danube. S'il a été question à Florence de l'éventualité d'une restauration de la monarchie des Habsbourg à Vienne, ce fut pour en écarter l'idée comme n'étant pas « d'actualité ». M. Suvich, secrétaire d'État aux Aff aires étrangères, dans une interview, a déclaré que si le vice-chancelier Fey a dit que, au cas où le peuple d'Autriche serait contraint d'opter entre Hitler et l'archiduc Otto de Habsbourg, il se prononcerait en majorité pour le second, l'alternative heureusement ne se pose pas actuellement. On a beaucoup remarqué et la presse italienne a souligné que, aussitôt terminé son entretien avec M. Schuschnigg, le Duce est reparti pour assister, avec le roi, à d'importantes grandes manœuvres. *Ultima ratio regis !* Sans la force, le bon droit ne suffirait pas, en face d'Hitler et de ses acolytes, à assurer l'indépendance de l'Autriche. M. Mussolini a raison de ne rien négliger pour que l'Allemagne hitlérienne soit bien persuadée que la force est du côté de ceux qui veulent que l'Autriche vive.

EN FACE DE L'ALLEMAGNE AGITÉE

L'établissement et la consolidation, à la tête de la nation allemande qui compte 65 millions d'individus, d'un pouvoir absolu et irresponsable, comme aussi d'un pouvoir qui, s'il se sentait menacé à l'intérieur, pourrait chercher le dérivatif d'une effroyable aventure, crée pour les peuples européens un état d'insécurité incompatible avec une durable reprise des affaires. Les nations souffrent et, plus elles souffrent, plus elles se replient sur elles-mêmes et se confinent dans un étroit égoïsme.

De nouvelles crises monétaires s'annoncent ; on parle d'une nouvelle dévaluation de la livre sterling que rendrait nécessaire la baisse du dollar et l'avantage momentané qu'y trouverait l'exportation britannique. Ainsi, même l'Angleterre, qui avait si brillamment réussi son redressement économique, se trouverait entraînée par la loi inexorable qui veut qu'on ne puisse trouver que des paliers provisoires quand on cherche à stimuler l'exportation par la dévaluation de la monnaie. D'autre part, l'équilibre impérial établi par les accords d'Ottawa se trouve menacé par l'opposition des intérêts entre les grands Dominions et la mère patrie. Sir Maurice Hankey vient de partir en mission afin de mesurer les difficultés et de rajuster les ententes ébranlées. On ne saurait donc compter sur l'intervention britannique pour remettre un peu d'ordre en Europe, bien que l'opinion publique, très émue des événements d'Allemagne et d'Autriche, horrifiée, — le mot n'est pas trop fort, — dans ses traditions parlementaires par les nouvelles conceptions germaniques du pouvoir et du gouvernement, accepte de plus en plus l'idée, formulée récemment par M. Baldwin, que les frontières de l'Angleterre ne sont plus les falaises qui bordent le *Channel*. Le nouvel Empire allemand ne dit rien qui vaille à l'honnête Anglais ; mais au moment où l'opinion évolue favorablement, où elle comprend la nécessité de renforcer et de rajeunir la Société des nations et de former, avec la France et l'Italie, un bloc des nations résolues à maintenir l'ordre et la paix, les difficultés économiques paralysent le gouvernement de Londres. Il convient cependant de noter, comme un symptôme heureux, que la presse anglaise est beaucoup plus disposée à rendre justice à la politique de la France et à ses efforts inlassables pour organiser la paix.

En face de l'Allemagne hitlérienne et de l'Europe en désordre,

la nécessité s'impose de méthodes gouvernementales plus rapides, plus concentrées, plus efficaces. Il suffit, pour le comprendre, de mettre un instant au-dessus des intérêts de groupes et des passions partisanes la sécurité et la prospérité de la France qui impliquent celles des autres nations. L'unité et la cohésion nationales, chez nous, sont trop anciennes et trop solides pour que nous ayons besoin de l'autorité, d'un seul, comme l'Italie, l'Allemagne, la Turquie, la Russie ; mais ce sont ceux-là mêmes qui crient au fascisme dès qu'on parle d'ordre et à la dictature dès qu'il est question d'autorité, qui provoquent la naissance d'un fascisme. S'il devait se développer en France un état d'esprit fasciste, c'est le « front commun » socialiste et communiste qui en serait responsable. Il existe, dans l'âme des peuples, un instinct profond de conservation et de stabilité : le marxisme est un tel poison que tout organisme sain le rejette. Des paroles, des résolutions, comme celles qu'a entendues le récent Congrès des instituteurs syndiqués, à Nice, sont pour le progrès des idées fascistes la plus efficace des propagandes. Car, si les Français ne veulent pas de l'État Moloch, de l'État-dieu du national-socialisme, ils sont las de l'État amorphe et aboulique qui se laisse bafouer et détruire par ses fonctionnaires. Nous avons à sauver notre intégrité nationale et notre empire colonial ; nous avons donc besoin, comme le disait récemment M. Raymond Poincaré, d'un gouvernement national, d'un gouvernement au-dessus des partis, comme celui que nous donne M. Gaston Doumergue. Mais il faut aussi que ce gouvernement mette à profit le capital de confiance qu'on lui accorde pour faire preuve de méthode et d'autorité. La réforme budgétaire a été faite à la hâte, parce que la nécessité était urgente ; mais elle est insuffisante et il faut la reprendre à loisir. Le moment est venu d'aborder la réforme de l'État, mais ce serait préparer l'anarchie que d'en confier le soin aux Chambres. Pour le moment, il est d'abord nécessaire que M. Doumergue se sente assuré du lendemain et à l'abri des orages parlementaires, car il faut aux vastes pensers les longs espoirs.

René Pinon.

Le Directeur-Gérant : René Doumic.

es,
de
ns
nt
ez
ns
la
au
es-
'il
st
es-
nd
on
ns,
rs
la
as
nt
et
té-
in,
ne-
me
ssi
on
La
ité
lre
at,
ux
que
ges

I

mè
ble
Fal
des
pa
ric
leu
val
cro
les

et
éta
blè
en

for
mu
act

Fr

NOS FORTIFICATIONS DU NORD-EST

LA FRONTIÈRE ACTUELLE

Le traité de Versailles a rendu à la France sa frontière de 1870. Quelle fut notre joie de retrouver enfin nos frères d'Alsace et de Lorraine si cruellement arrachés à leur mère-patrie ! Quelle émotion de voir défiler les uniformes bleu horizon devant la statue de Kléber et devant celle de Fabert ! Qu'il était beau le *Te Deum* sous les voûtes mystiques des cathédrales de Metz et de Strasbourg ! Et l'ivresse de parcourir en toute liberté la merveilleuse vallée du Rhin si riche et si riante avec ses accueillants villages qui cachent leurs balcons de géraniums sous les pignons à cigognes, les vallons mystérieux des Vosges, les plaines de Lorraine aux croupes largement ondulées qui, au coucher du soleil, forment les horizons infinis chers à Maurice Barrès.

Tout cela nous l'avions, nous le reprenions ; c'était à nous et nous entendions le conserver indéfiniment ; mais tout cela était au delà de la frontière fortifiée de 1914 et le premier problème militaire posé par le traité de Versailles se formulait en ces termes : comment garder notre nouvelle frontière ?

Pouvait-on s'inspirer des principes qui avaient présidé à la fortification d'avant-guerre et tout simplement transporter, *mutatis mutandis*, un système analogue à la frontière actuelle ?

La frontière ancienne tracée par le douloureux traité de Francfort était purement artificielle ; elle mutilait l'obstacle

des Vosges, elle coupait toutes les lignes d'eau et sa forme dessinait sur la rive gauche du Rhin un saillant formidable, une gigantesque tête de pont où pouvaient s'accumuler en toute sécurité les masses drainées jusqu'au fond de l'Allemagne par quatorze lignes de transport à double voie; deux grandes forteresses, Metz et Strasbourg, couvraient ce rassemblement offensif à trois cent cinquante kilomètres de Paris et Bismarck pouvait s'écrier à la tribune du Reichstag : « Les portes d'attaque de Metz sont ouvertes du côté de la France. » A cette grave menace il fallait opposer un barrage et, puisque la frontière même était dessinée en faveur de l'agression, trouver en arrière des obstacles où appuyer la défense. Le gouvernement provisoire ne perdit pas un instant et, dès le 28 juillet 1872, il constitua un comité de défense présidé par le maréchal Canrobert; les études commencèrent sans délai et le 20 mai 1874 furent adoptées définitivement les conclusions du fameux rapport présenté par le général Séré de Rivières.

Le système préconisé reportait la défense nettement en arrière de la frontière, afin de pouvoir l'accrocher à des lignes favorables du terrain. Elle organisa deux puissants barrages, l'un de Belfort à Épinal sur les Hauts de Moselle, l'autre de Toul à Verdun sur les Hauts de Meuse; ces barrages interceptaient, en tout, près de deux cents kilomètres et laissaient ouvertes deux trouées, l'une entre Épinal et Toul communément appelée la trouée de Charmes, l'autre au nord de Verdun. On comptait que l'invasion, impuissante à rompre les barrages, s'engouffrerait dans les trouées et que, là, nos armées mobilisées livreraient sur des champs de bataille restreints une bataille qui pourrait être avantageusement préparée. Ce plan fut fidèlement exécuté, et lorsque par la suite se révéla l'action redoutable des obus torpilles, les ouvrages principaux reçurent une carapace de béton.

Certes en 1914 le système Séré de Rivières ne joua pas le rôle par trop précis qu'on lui avait composé, mais il n'en fut pas moins une des pièces principales de la résistance : en haute Lorraine, il adossa les 1[re] et 2[e] armées françaises engagées dans une dure bataille qui retint devant elle des forces allemandes considérables et qui forma le pivot inébranlable de la bataille de la Marne. J'étais sous-chef, puis

chef d'état-major de la 1re armée à cette époque, et je peux attester les services que rendirent au général Dubail les places fortes dont le canon assurait nos arrières et dont nous tirions des ressources considérables en munitions, en pièces lourdes et en matériel de tout ordre. Sur les Hauts de Meuse, le front Toul-Verdun permit l'organisation prolongée d'une défense économique, résista à toutes les attaques et fournit la matière de l'épopée de Verdun. Des résultats de cet ordre de grandeur pouvaient assurément plaider en faveur d'un système, mais l'histoire ne se renouvelle jamais et d'ailleurs la géographie réclamait ses droits, la géographie science du terrain lequel est le maître incontesté de la fortification.

L'actuelle frontière a un développement sensiblement égal à celui de l'ancienne, mais son tracé est infiniment plus avantageux pour nous ; elle est bordée par le Rhin sur une longueur de 155 kilomètres, elle englobe les Vosges et elle n'a ensuite que 160 kilomètres environ à parcourir en terrain complètement libre pour atteindre la frontière belge. De toute évidence il fallait d'abord interdire le passage du Rhin, puis coiffer les Vosges et enfin trouver une forme de défense applicable à ce qu'on peut appeler la trouée de Metz, c'est-à-dire le terrain entre les Vosges et la frontière belge.

Dans ce tracé allait intervenir une condition nouvelle issue des exigences de la guerre de matériel. Les ravages exercés par l'armement moderne sont si violents, si complets, qu'une bataille laisse ruinée la région où elle s'est déroulée et, si cette région appartient au vainqueur, celui-ci a payé sa victoire d'un prix douloureusement onéreux. D'autre part, les ressources mêmes de la lutte ne sont plus tirées comme autrefois de quelques arsenaux bien approvisionnés ; l'arsenal d'aujourd'hui s'étend sur le pays entier, il englobe ses mines, ses usines, ses fabriques de toute nature et une parcelle du sol national perdue est une brèche dans les munitions de guerre. Or, la nature a disposé de Pechelbronn à Longwy l'immense bassin industriel de Lorraine, et une des plus importantes parties de notre arsenal de guerre se trouve contre la frontière même. Pour ces raisons majeures, caractéristiques inéluctables de la guerre de matériel, on ne pouvait reculer la fortification à la recherche de lignes de terrain favorables comme l'avait

fait Séré de Rivières, il fallait l'édifier à la frontière même.

Cette décision était grave, car elle entraînait une conséquence de la plus grande importance : un système fortifié placé à la frontière même devient l'élément principal de la couverture.

La couverture a pour objet de permettre en toute sécurité la mobilisation du pays et la concentration de ses armées; en 1914, les troupes dites de couverture avaient pris position à la frontière même, c'est-à-dire bien en avant des fortifications. Celles-ci ne servaient donc que de repli : elles formaient une deuxième ligne où les unités refoulées auraient pu se ressaisir. En fait, les fortifications ne prirent à peu près aucune part, même avec leur canon, aux engagements du début et n'entrèrent en action qu'au cours même de la bataille livrée par les armées concentrées et en pleine action.

En plaçant selon les exigences actuelles la fortification à la frontière même, on l'astreint par son emplacement à prendre part au tout premier engagement des troupes de couverture; elle doit appuyer celles-ci non seulement avec son canon, mais avec ses mitrailleuses; elle se trouve ainsi jalonner le champ de bataille, et elle devient un élément, — combien important! — de la couverture.

Ainsi un premier examen de la situation géographique de notre frontière et, en même temps, des exigences de la guerre moderne soumettait la fortification à deux nécessités toutes nouvelles : d'abord son emplacement à la frontière même, ensuite son incorporation dans la couverture.

Ces nécessités allaient dominer les problèmes d'exécution et alimenter les controverses.

LES CONTROVERSES

Une fois déterminé le plan général, il faut entrer dans le domaine technique et choisir le genre de fortification à employer. Les forts, même très grands, d'avant-guerre n'étaient plus de mise; bien avant 1914, les effets des obus torpilles s'avéraient tels que leur concentration sur des objectifs étroits était décisive : seules les pièces placées sous coupole ou sous casemate bétonnée avaient été maintenues dans les forts; le reste de l'artillerie en avait été sorti et étalé aux environs.

L'expérience de la guerre avait confirmé ces prévisions : les énormes obus de 420, de 400, de 380 avaient réduit toutes les protections, sauf les grosses tourelles métalliques et le béton sous grande épaisseur : les forts de Verdun notamment avaient fourni à ce sujet la gamme d'une expérimentation complète. Sur ces données, comment établir le type de fortification? C'est ici qu'éclatèrent les controverses.

Elles commencèrent entre militaires tout naturellement, car des questions de cette envergure ne se peuvent résoudre qu'après discussion très poussée et réflexion longuement ballottée. Mais, après quelques mois, les échos en franchirent le cercle des professionnels et tombèrent dans le domaine public; journalistes et parlementaires s'en emparèrent et les réduisirent à des formules simplistes, de nature à frapper les imaginations.

Contre les partisans d'une espèce de « Muraille de France » composée d'une ligne de gros ouvrages entièrement bétonnés, reliés par des souterrains d'un développement considérable, servis par un machinisme surabondant, on vit se dresser les protagonistes d'une ligne de tranchées préparées dès le temps de paix mais exécutées seulement au moment du danger avec fils de fer, abris, observatoires.

Dans le fond l'argumentation de ces derniers tirait sa force principale du fait que la fortification était appelée à s'élever sur l'emplacement même de la couverture; elle servirait donc aux troupes de couverture et il était naturel qu'elle revêtît la forme de la fortification de campagne. N'avait-on pas vu dès le début de la guerre les attaques les plus violentes échouer contre des réseaux de fil de fer flanqués par des mitrailleuses? Et ce front immense, qui pendant des années avait immobilisé des milliers de combattants, qu'était-ce sinon de la fortification de campagne? Sans doute le premier jour de la guerre, vous n'aurez pas les millions de bras nécessaires pour organiser un front semblable; mais si vous avez dressé d'avance en tous détails le plan à exécuter, si vous avez approvisionné sur le terrain tout le matériel nécessaire, défenses accessoires, bois, outils, dépôts de munitions, etc..., en quelques jours les troupes de couverture organiseront un barrage solide qu'il faudra renforcer par la suite, mais, en tout cas, susceptible d'arrêter les premiers efforts de l'ennemi. Cette fortification

improvisée aura d'ailleurs l'avantage précieux de n'avoir pas été repérée à l'avance par l'ennemi ; dissimulée sous un camouflage méthodique, elle surgira à des emplacements inconnus des assaillants et échappera à des tirs repérés.

A la tribune de la Chambre, cette théorie fut précisée en termes lapidaires par M. Pierre Cot au cours de la séance du 28 novembre 1928 : « Deux conceptions s'opposent. L'une, qui a pour elle l'expérience de la guerre, est basée sur ce fait, que l'on n'arrête l'ennemi qu'à l'aide d'une ligne de feu continue, et elle professe que, pour assurer l'existence de cette ligne, il faut avoir, noyés en quelque sorte dans le sol, utilisant tous les accidents du terrain, une poussière de petits ouvrages disséminés, parce que ces petits ouvrages, installés à contre-pente, défilés au feu de l'ennemi, difficiles ou impossibles à repérer, ne sont susceptibles que de tirs sur zone, dont l'efficacité de destruction est restreinte. Nous savons tous qu'un tel dispositif éparpillé, échelonné en profondeur, s'étendant sur plusieurs lignes, assure à la région qu'on veut protéger une sécurité absolue : on ne passe pas à travers de telles lignes. »

L'émotion produite par cette argumentation ne fut pas de longue durée; elle répondait plutôt à un sentiment qu'à une idée et la réflexion eut tôt fait de remettre les choses au point; la théorie en effet datait et datait sans conteste.

Il est certain que jusqu'en 1917 les tranchées précédées de réseaux de fil de fer flanqués par des mitrailleuses et couverts par des barrages d'artillerie bien ajustés formaient un obstacle très difficilement franchissable ; les tranchées d'ailleurs n'étaient qu'un terme générique, car à Verdun et à la bataille de la Somme déjà on se gardait de garnir les tranchées trop facilement repérables par la photographie aérienne, on s'installait dans les trous d'obus creusés par le bombardement ennemi. Mais c'est en 1918 que la question changea du tout au tout ; l'abondance de l'artillerie lourde et des obus à gaz, l'emploi massif de minenwerfer et de crapouillots, enfin l'entrée en ligne de bataillons de chars de combat permirent de réduire à quelques heures ou même de supprimer les longues préparations d'attaque; tranchées, réseaux de fils de fer et mitrailleuses étaient bouleversées en peu de temps par les torpilles, les chars complétaient la destruction en les tra-

versant, tandis que les obus à gaz paralysaient les batteries de protection.

Ainsi furent menées toutes les grandes attaques d'armées en 1918 aussi bien par les Allemands à Saint-Quentin et au Chemin des Dames que par les Alliés à Villers-Cotterets et à Amiens-Montdidier : une seule échoua, celle de Champagne le 15 juillet, non point par la vertu de la fortification de campagne mais par la manœuvre de Gouraud qui attira l'assaillant dans ses premières lignes abandonnées pour l'écraser par surprise de feux longuement préparés.

Dans la région rive droite de l'Oise où mon armée opérait avec les Anglais, nous avons crevé les lignes allemandes le 8 août 1918, la 4e armée britannique sans préparation aucune et la 1re armée française après quarante-cinq minutes seulement de préparation d'artillerie; le front rompu était couvert par des réseaux et des tranchées auxquels les Allemands travaillaient depuis quatre mois. Tout autre fut l'obstacle lorsque, poursuivant notre offensive, nous arrivâmes devant Saint-Quentin : là se trouvaient les lignes Hindenburg organisées depuis le printemps de 1917 et pourvues de casemates et d'abris bétonnés; il fallut faire venir de très grosses pièces, entasser les munitions et exécuter une formidable préparation d'artillerie qui dura trois jours, après quoi nous pûmes, avec l'appui des chars d'assaut, enlever les lignes Hindenburg et continuer la marche victorieuse.

Déjà donc, en 1918, les progrès du matériel avaient enlevé à la fortification de campagne sa puissance, manifestée par les premières années de la guerre, et l'affirmation : « on ne passe pas à travers de telles lignes » était largement démentie. Or, depuis 1918 on a travaillé partout, les engins qui nous avaient donné la victoire se perfectionnent chaque jour, les chars, l'aviation accusent des progrès quotidiens et, après ces douze années d'évolution meurtrière, on venait préconiser un type de fortification qui s'était déjà révélé caduc en 1918 ! Oui, l'argumentation datait et l'opinion eut assez tôt fait de s'en apercevoir.

Le haut commandement s'était naturellement tenu en dehors de cette controverse; il continuait son travail, et, après de longues études, il avait établi un plan fondé sur des considérations étrangères à toute théorie et inspirées unique-

ment par les réalités pratiques; ces considérations se référaient tout simplement à un examen approfondi du terrain. Du moment que la fortification devait se trouver à la frontière même et qu'elle était appelée à prendre part au combat mené par les troupes de couverture, il n'y avait qu'à tracer, en utilisant les formes du terrain, la ligne de résistance qu'on se proposait de défendre; sur cette ligne on choisirait les emplacements les plus favorables au bon emploi des feux: c'est là qu'on placerait, groupés ou dispersés, canons, mitrailleuses et autres engins. La fortification elle-même ne viendrait qu'après et elle aurait pour objet de protéger cet armement: ouvrages importants sur les points principaux où les engins sont disséminés. La fortification servira à garer l'armement contre le bombardement terrestre ou aérien et contre les gaz, elle arrêtera les chars, assurera les communications de toute nature et l'abondance des ravitaillements.

En arrière de la ligne de combat et sur une profondeur considérable, le champ de bataille sera l'objet d'un équipement complet tout à fait moderne: positions préparées, observatoires, abris nombreux, réseau routier dense, ponts multipliés, dépôts de matériel de toute nature, nappes téléphoniques et télégraphiques, installations spéciales, etc...

Les études qui ont abouti à cette conception ont été longues; des officiers de tout grade y ont pris part: le vice-président du Conseil supérieur de la guerre, le maréchal Pétain, les membres de la Commission de défense, l'État-major de l'armée, les directions du génie et de l'artillerie, les organes de toute nature et de tout degré ont multiplié les travaux sur le terrain; c'est sur le terrain que toutes les décisions importantes ont été prises, c'est sur le terrain que toutes les discussions ont été liquidées.

Devant cette solution de bon sens peu à peu les controverses s'apaisaient et, lorsque l'exécution fut en cours, que les premiers résultats en devinrent apparents, l'opinion se rallia d'une façon unanime et s'intéressa à l'avancement de l'œuvre avec une passion d'autant plus grande que les controverses avaient été plus vives. En vérité cette âpre discussion avait été bienfaisante: il est juste de la mentionner parmi les éléments qui ont contribué à la réussite de nos fortifications.

L'EXÉCUTION

Aussitôt acquise la signature du traité de Versailles, la question de la défense des frontières avait été abordée ; dès 1919 des études étaient entreprises à l'État-major de l'armée ; en 1920 le Conseil supérieur de la guerre en fut saisi et le 22 mai 1922, il désigna une Commission chargée de préparer à son tour une étude concrète de l'organisation défensive du territoire ; la Commission présidée d'abord par le maréchal Joffre, puis par le général Guillaumat, ouvrit des discussions assez longues. A vrai dire, à cette époque, l'attention était retenue par la réorganisation même de l'armée et par l'adoption, puis l'application du service de dix-huit mois ; la liquidation très laborieuse de l'après-guerre se terminait à peine et d'ailleurs la situation financière ne permettait d'envisager aucune dépense supplémentaire, de sorte que la période préliminaire des études traîna et se prolongea jusqu'à la fin de 1925.

A ce moment la question fut mise nettement à l'ordre du jour et, dès lors, poursuivie sans désemparer.

Le 5 décembre 1925, le Conseil supérieur de la guerre adopte comme point de départ un système discontinu de régions fortifiées et demande que les études préparatoires soient confiées à une Commission spéciale. A la suite de ce vote, un décret du 31 décembre 1925, présenté par M. Painlevé, ministre de la Guerre, constitue une Commission de défense des frontières comprenant les généraux Guillaumat, président, Berthelot, Debeney, chef d'état-major général de l'armée, Degoutte, Maurin, inspecteur général de l'artillerie, Fillonneau, inspecteur général du Génie, et Bineau, assistés comme rapporteur du général Birchler. Peu après la Commission est dotée d'un secrétariat général et de délégations locales : elle est outillée.

Le 6 novembre 1926, la Commission termine un rapport qui est examiné par le Conseil supérieur de la guerre dans les séances du 17 décembre 1926, 18 janvier 1927, 4 juillet et enfin du 12 octobre 1927. Cette année 1927 marque le démarrage définitif du projet de défense des frontières ; pendant que travaillaient la Commission de défense des frontières et le

Conseil supérieur de la guerre et qu'ils effectuaient de nombreuses reconnaissances sur le terrain, le ministre faisait créer, par décret du 30 septembre, une commission chargée des mesures techniques et pratiques, dite « Commission d'organisation des régions fortifiées » et enfin le 29 décembre 1927 il approuvait un programme qui comprenait le tracé des régions fortifiées, les formes techniques de la fortification et l'ordre d'urgence des travaux. Le premier pas était fait.

L'exécution commença immédiatement ; les travaux avaient été divisés pour exécution en une vingtaine de tranches ; dès le 17 février 1928, le ministre ordonna d'entamer les adjudications et les travaux dans trois tranches choisies dans des régions différentes ; cette première expérience permettrait de juger rapidement des possibilités de la fortification proposée.

Les années 1927 et 1928 ont donc été consacrées à l'étude très complète et à des expériences très poussées qui ont permis la mise au point définitive de la défense de nos frontières. Le résultat est enregistré dans une note adressée le 17 janvier 1929 au président du Conseil par M. Painlevé, ministre de la Guerre ; cette note très synthétique comporte quatre articles qui concernent : 1° l'équipement général du territoire et en particulier des zones frontières ; 2° la création et la définition d'un système de régions fortifiées ainsi que les conditions techniques de la fortification ; 3° la préparation de la défense dans les parties des frontières qui ne comprennent pas de régions fortifiées ; 4° la création d'une réserve de matériel défensif rapidement transportable.

C'est sur ces bases que s'est poursuivie l'exécution de la défense de nos frontières. Naturellement la frontière du sud-est figurait dans ce programme, mais, comme elle restait la même qu'avant 1914, et que dans cette région plus que dans toute autre le terrain impose impérieusement les solutions, la question se réduisait à peu près à compléter et surtout à moderniser les procédés spéciaux à la guerre en montagne.

L'exécution d'un programme de cette amplitude ne se comprend qu'au regard des ressources financières qui lui sont consacrées, et comme fort heureusement on était enfin sorti de la crise financière de 1925, on allait pouvoir obtenir les moyens nécessaires. Déjà en 1927, 1928 et 1929, des prélève-

ments sur les ressources budgétaires normales et sur les fonds provenant de la vente de casernements et terrains inutilisés avaient permis d'employer au démarrage des fortifications une somme non négligeable d'environ 450 millions; mais on ne pouvait s'en tenir à des moyens aussi incertains et dans des conditions qui interdisent toute prévision, car les crédits budgétaires sont annuels et remis en discussion chaque année.

A la fin de 1929, M. Maginot avait pris le portefeuille de la Guerre ; au cours des années précédentes, il avait suivi de très près la genèse des fortifications en sa qualité de président de la Commission de l'armée. J'ai maintes fois entendu M. Painlevé rendre hommage au concours que lui avait prêté M. Maginot ; sur les questions d'intérêt national ces deux hommes écartaient leur divergence d'opinions politiques pour collaborer loyalement. M. Maginot, en prenant le portefeuille de la Guerre, tint à proclamer sa volonté de continuer exactement l'œuvre de son prédécesseur et il estima avec raison que le moment était venu d'en assurer le succès définitif par une initiative financière de la plus haute portée. Il déposa et fit voter la loi du 14 janvier 1930, qui accordait à l'organisation défensive des frontières un crédit global de deux mille neuf cents millions à engager sur les exercices de 1930 à 1934 inclus. A partir de ce moment, on pouvait tabler sur l'avenir, l'exécution des fortifications allait prendre son plein essor et on sait avec quelle assiduité M. Maginot le suivit et l'encouragea.

L'argent est indispensable, mais l'argent n'est pas tout : il faut l'ouvrier. En l'espèce, l'ouvrier était le corps du Génie qui ne manqua pas l'occasion d'ajouter une page à l'histoire de ses belles traditions ; dans chaque région fortifiée, les équipes largement calculées furent organisées avec un souci remarquable d'assurer la continuité du travail ; quand on circulait dans les chantiers, on rencontrait officiers et sous-officiers qui passaient été et hiver sous des baraques d'ouvriers, attelés plusieurs années de suite à la même consciencieuse besogne. Les officiers de tout grade briguaient l'honneur d'être employés aux fortifications et il y eut dans le corps du Génie tout entier un très beau mouvement que surent remarquablement utiliser les directeurs du Génie parmi lesquels il est juste de citer le général Lefort.

On ne peut non plus signaler la belle continuité de l'œuvre, son homogénéité et sa judicieuse exécution sans prononcer le nom du général Belhague, inspecteur général du Génie, dont la haute valeur et l'autorité incontestée dirigèrent et animèrent, depuis décembre 1928, aussi bien le travail des bureaux d'étude que le personnel des chantiers. C'est également au corps du Génie qu'appartient le général Lévèque, depuis plusieurs années à la retraite, dont les travaux au lendemain même de la guerre orientèrent les esprits vers une forme technique très moderne de la fortification.

On n'attend pas que je donne des précisions appuyées de croquis sur les types très divers de fortification qui ont été employés aussi bien sur le Rhin que dans les Vosges et dans la région de Metz. Je me référerai simplement à l'opinion unanime de tous ceux qui ont visité les ouvrages à présent achevés : tous, civils et militaires, se sont déclarés très satisfaits. En particulier les usagers, comme on dit, les troupes chargées de l'occupation ont manifesté une grande confiance : un homme chargé de manier une mitrailleuse ou un canon se trouve dans de bonnes conditions pour utiliser son arme lorsqu'il se sent protégé par une casemate bétonnée ou une coupole épaisse et soustrait par un dispositif spécial à l'action des gaz, lorsqu'il est relié à un observatoire à l'épreuve, qu'un mécanisme simple lui facilite le maniement de son arme et lui apporte des munitions à volonté, enfin que des communications sûres le rejoignent à l'arrière.

Mais, a-t-on dit, c'est précisément toute cette machinerie qui est effrayante. Et d'abord pensez-vous que des soldats d'un an seront capables de manier ces organes délicats? Et même dans cette hypothèse bien peu probable, les vibrations des éclatements et des détonations n'auront-elles pas tôt fait de fausser les engrenages et de couper tout courant électrique? Les hommes enfermés dans ces boîtes infernales seront proprement abrutis, démoralisés et vos fortifications deviendront, suivant l'expression d'un partisan de l'armée de métier, des « pièges à prisonniers ».

Il faut toujours un certain temps pour se familiariser avec les nouveautés et l'objection que je viens d'exposer est toute naturelle. N'avait-on pas prédit l'impuissance fatale des cuirassés à bord desquels tout est machiné et électrifié depuis le

chargement des pièces jusqu'à l'organisation du tir? Les marins japonais, anglais, français, italiens, allemands, nous ont pourtant prouvé qu'ils étaient capables de combattre et même de durement combattre avec ces moyens singulièment industriels. La machinerie des fortifications est loin d'être aussi complète que celle des navires modernes et n'est pas au-dessus des facultés d'instruction de l'armée de terre.

D'ailleurs, nul ne conteste l'utilité de posséder un nombre restreint de spécialistes servant à long terme : leur recrutement est en cours et leur répartition entre les ouvrages est commencée. Mais on peut assurer dès maintenant que le fonctionnement de la machinerie ne sera pas arrêté par un accident et qu'une panne d'électricité n'empêcherait pas le tir : des précautions minutieuses ont été prises pour que des déficiences de ce genre, qui sont jeux normaux de la bataille, n'arrêtent pas le tir pendant le temps qu'on y remédie.

Quant aux soldats enfermés dans les ouvrages et qui ne sont d'ailleurs nullement isolés, je ne vois pas pourquoi ils seraient démoralisés de se sentir mieux protégés qu'en rase campagne et pourquoi ils ne seraient pas au contraire remplis de confiance à manœuvrer une mitrailleuse ou un canon auquel la machinerie tant décriée confère la faculté de débiter, avec une précision infiniment plus grande et avec beaucoup moins de fatigue, une quantité de projectiles trois ou quatre fois supérieure à celle que lancerait le même engin en rase campagne ; nos soldats ne sont ni des sots ni des couards, leurs cadres sont très bons et l'armée du temps de paix a éprouvé, en prenant le contact des fortifications, une impression de confiance qu'elle n'a aucunement dissimulée. On ne peut pas dire que ce sentiment soit imputable uniquement à l'heureux effet que produit généralement la nouveauté : voilà déjà un assez long temps que l'organisation de nos troupes de l'Est a été remaniée en vue de l'occupation et de la garde des fortifications et la confiance augmente au fur et à mesure que se manifestent les progrès quotidiens qui tendent à l'achèvement des ouvrages.

Sur ce mode d'occupation non plus, il n'est pas opportun de donner des précisions ; on peut toutefois indiquer le côté expérimental de son organisation. On avait en effet imposé aux exécutants de la fortification un rythme particulier destiné à

fournir aux ouvrages de toute nature une valeur progressive permettant leur utilisation quel que fût le degré d'avancement. A peine sorti de terre, l'ouvrage pouvait être occupé par des troupes qui y placeraient avec avantage leur armement de campagne ; cet avantage augmentait au fur et à mesure que la construction avançait elle-même, jusqu'au moment où elle serait achevée et aurait reçu la totalité de son armement spécial. Dans ces conditions, la garnison du temps de paix des ouvrages et la disposition des troupes de couverture ont pu être étudiées pratiquement puis réglées sur le terrain même, et la méthode qui avait présidé à l'organisation d'ensemble a trouvé là encore son application.

Nos fortifications de l'Est, bien moulées au terrain, à la fois souples et solides, méritent donc confiance.

Est-ce à dire que tout soit parfait? Mais alors ce ne serait plus une œuvre humaine et, — plus grave encore, — ce serait une œuvre immobile et par conséquent vite périmée. J'indiquerai donc quelques perfectionnements qui me paraissent devoir faire l'objet de travaux ultérieurs.

Tout d'abord, il est utile d'installer sous coupole des pièces à très grande portée destinées à enfiler les voies ferrées pénétrantes; il y en a six. Pour forcer cette ligne puissamment armée et protégée, l'assaillant sera obligé d'amener de très gros matériels de toute nature et les transports très lourds ne peuvent se faire utilement que sur voie ferrée : en imposant le débarquement de ce matériel à trente ou quarante kilomètres de la position à attaquer, on ralentira les débuts d'une action de force et on gênera son développement.

Les premières études avaient conclu à donner aux régions fortifiées de Metz et de la Lauter (Vosges) une forme mi-fermée comme on dit, c'est-à-dire de les limiter par des flancs revenant en arrière et également fortifiés. Soit par suspicion des intervalles, pourtant très favorables à une défense mobile, qui existeraient entre ces régions fortifiées, soit sous la pression des populations et de leurs représentants qui réclament une sécurité plus évidente, on a redressé les flancs primitivement prévus dans une tendance vers la ligne continue. Il semble nécessaire de corriger ce dispositif linéaire par la construction de quelques bretelles fortifiées; on appelle ainsi des lignes perpendiculaires au front qui ont l'avantage de

cloisonner le terrain en arrière et de limiter par conséquent le progrès des ennemis qui auraient réussi à faire une brèche dans la ligne principale.

Cette mesure permettrait de rendre à la région fortifiée de Metz proprement dite son véritable caractère, celui qu'avait défini la Commission de défense des frontières. Metz est en effet la clef de voûte de toute la défense du Nord-Est, la place d'armes imposante située à moins de 125 kilomètres des ponts du Rhin ; le mot de Vauban est resté d'actualité : « Chacune des places de Votre Majesté défend une province, *Metz défend l'État.* »

Je pense aussi qu'on sera amené à organiser une aviation d'observation et de reconnaissance spéciale pour les régions fortifiées : cette aviation, qui ne comprendrait pas de gros appareils, devrait être indépendante de terrains d'atterrissage trop facilement bombardés : de petits autogires, des appareils Oehmichen trouveraient protection dans des abris creusés aux flancs des Hauts de Moselle, tandis que des hydravions utiliseraient les nombreux plans d'eau de la Woëvre, de la région lorraine des étangs et des lacs des Vosges.

Mais à chaque jour suffit sa peine et, telle qu'elle est en l'année 1934, notre fortification de l'Est, répétons-le, est une œuvre solide : il n'est maintenant que de procéder à l'achèvement complet et à certaines améliorations pour qu'elle prenne place en tête de ces grandes œuvres, que, par une heureuse coïncidence, l'année 1934 a révélées à la reconnaissance de la nation : le chemin de fer Nord-Africain qui maintenant relie Fez à Tunis formant la colonne vertébrale d'une Afrique du Nord désormais réelle, le pipe-line qui amène à Tripoli le pétrole dont la métropole est privée, le chemin de fer Congo-Océan qui maintenant atteint la côte et va donner la vie à notre Afrique équatoriale. L'honneur de ces grandes œuvres exécutées sans bruit appartient à des milliers de bons Français qui, chacun à sa place, ont dépensé des trésors d'intelligence, de ténacité et de vigueur, conscients de l'importance du résultat à atteindre et fiers de leur collaboration anonyme. Ces Français-là, on ne les découvre pas, on les retrouve, car on les avait déjà vus pendant la guerre, et sans doute serait-il d'une heureuse influence sur l'éducation nationale de leur accorder une part plus large dans une

publicité actuellement trop complaisante, semble-t-il, aux soi-disant sportifs, aux escrocs de marque et aux assassins passionnels.

LE ROLE STRATÉGIQUE ET POLITIQUE

Fortifier sérieusement une frontière, c'est un fait important qui s'affirme en des conséquences stratégiques et même politiques, car la ligne de démarcation est bien ténue entre la politique et la stratégie. Au regard du haut commandement de la Puissance voisine, le problème stratégique se trouve posé en un dilemme impérieux : forcer la fortification ou la tourner.

Même avant 1914, à une époque où notre frontière présentait une forme défavorable pour nous, où nos fortifications offraient des trouées d'une certaine largeur, où une partie seulement des ouvrages avait été mise à l'épreuve de la grosse artillerie, la seule existence de ces fortifications, en créant des entraves au déploiement de l'armée allemande, suscita le fameux plan Schlieffen : le grand État-major renonçait à la rupture du système imparfait et préférait le tourner. Ainsi le flot principal des corps d'armée allemands fut-il rejeté sur la Belgique, provoquant dans sa marche torrentielle d'abord une félonie diplomatique qui souleva l'opinion publique mondiale, ensuite l'intervention immédiate de l'Angleterre sur terre et sur mer. Le général Séré de Rivières a consacré sa vie entière à travailler pour son pays, travail technique, travail modeste à son opinion, mais que les événements ont transformé en un instrument de salut national.

Devant la frontière fortifiée de 1934 le même dilemme se posera : forcer ou tourner?

A coup sûr le forcement n'est pas impossible, la fortification n'a pas la prétention d'être inexpugnable; Vauban l'a hautement proclamé en faisant remarquer que son but était de gagner du temps, mais un temps qui pouvait être très long. Devant nos fortifications du Nord-Est il faudra amener un matériel de rupture considérable, chars de combat, artillerie très lourde avec nombreux projectiles, et ces opérations demanderont un certain temps; la rupture elle-même, si elle réussit, exigera aussi quelques délais, car, enfin, on se défendra et avec

des moyens non négligeables ; il n'est pas exagéré de compter au moins par semaines, si ce n'est par mois. Pendant ce temps les armées seront entrées en ligne de part et d'autre, et la bataille se déroulera sensiblement à la frontière. On peut remarquer que les conditions de cette bataille nous sont favorables, car notre ligne générale a une forme enveloppante et est ravitaillée par un réseau de communications largement étalé, tandis que nos ennemis se trouveront dans un saillant étroit avec des communications assujetties à la traversée d'un fleuve sur des ponts en nombre déterminé, accessibles à faible portée aux bombardements aériens. Dans ces conditions le forcement méthodique ne se présente pas très bien, et l'idée vient naturellement de tenter une rupture par surprise; on sait combien cette idée a déjà fait couler d'encre à la suite des fameux articles du général von Seckt; les partisans d'une armée de métier ont exploité l'argument avec une rare générosité. Il n'en est pas moins vrai que l'attaque brusquée doit être envisagée comme une hypothèse des plus sérieuses, mais qui semble bien soulever tout d'abord une question de vigilance : si les fortifications ont des garnisons d'alerte, — et elles les ont, — il faudra tout de même réunir pour l'attaque un matériel sérieux et des troupes nombreuses, opération difficile à tenir complètement secrète en temps de paix. Qu'on veuille bien étudier le problème de près et on verra que l'emploi massif des camions et la complicité de la nuit, ou plutôt de plusieurs nuits, ne confèrent pas à l'opération une sécurité indiscutable. Elle reste possible, mais elle n'est pas irrésistible.

Quel que soit d'ailleurs le procédé, méthode ou surprise, la rupture de notre système fortifié se présente hypothéquée d'un aléa angoissant et sa réussite même ne serait que le premier acte d'une longue guerre d'usure. Il est possible que cette perspective amène le grand État-major allemand à envisager le deuxième terme du dilemme : tourner, — par le nord ou par le sud?

Au nord, c'est la Belgique. Aujourd'hui la Belgique a une armée et elle affirme sa volonté de résistance en construisant des fortifications sérieuses; l'invasion ne bénéficierait plus des facilités de 1914 et bien des choses se trouveraient dangereusement changées. Il en est une pourtant qui est restée

immuable : bien que la Belgique ait renoncé à la neutralité, l'Angleterre ne la laisserait pas attaquer sans intervenir : le traité de Locarno enregistre à ce sujet la décision traditionnelle de l'Angleterre. Il semble peu probable que l'Allemagne soit particulièrement tentée de reprendre le plan Schlieffen qui lui a attiré de si douloureux mécomptes ; certains écrivains semblent traduire cette opinion en accusant l'État-major français d'avoir édifié les fortifications du nord-est dans le dessein machiavélique de forcer la Belgique et l'Angleterre à se ranger aux côtés de la France. O Machiavel ! que d'intentions, vraies ou fausses, on place sous ton vocable !

Il n'en est pas moins vrai que, de ce point de vue même, l'existence des fortifications du nord-est a une portée singulière : si l'Angteterre, répétons-le, a mis sa signature au bas du traité de Locarno, — et on sait ce que vaut la signature de l'Angleterre, — si M. Stanley Baldwin a traduit l'émotion britannique en présence des progrès de l'aviation par la phrase lapidaire : « Notre frontière est au Rhin », ce n'est pas que l'Angleterre compte assumer les devoirs qui nous incombent ; les armes de l'Angleterre viendront nous appuyer là où nous serons et tant pis pour nous si nous avons laissé l'envahisseur pénétrer dans notre pays ; aucune nation n'acceptera de se substituer aux faibles qui ont consenti leur faiblesse. Mais nos fortifications inscrivent en caractères indélébiles notre volonté de défendre jusqu'à la mort notre frontière même et d'y gagner le temps nécessaire à l'entrée en ligne de nos alliés : l'indication est précieuse pour des gens qui ont des yeux et qui voient clairement la ligne sur laquelle ils sont sûrs de nous rejoindre.

Si le nord offre tant d'inconvénients, ne peut-on tourner par le sud ? Ceci, c'est l'invasion de la Suisse. Encore une neutralité ! et le viol ne s'annonce pas des plus aisés. L'armée suisse est une milice d'une espèce spéciale et dont aucune autre nation ne serait capable de réaliser le modèle : il ne s'agit pas d'embrigader des chemises brunes, vertes ou noires, il s'agit de mettre en ligne des citoyens qu'un séculaire atavisme a formés guerriers et qu'une pratique également séculaire de la liberté a doués du sentiment civique le plus élevé ; le Suisse considère comme un devoir indiscuté l'entretien de son uniforme et de ses armes, l'assiduité aux très fréquents

exercices de tir de son village comme son empressement à répondre aux séances d'instruction : les cadres sont fournis par les classes élevées et tous les hommes de valeur ont à cœur de porter l'uniforme ; tous, sans aucune rétribution, consacrent plusieurs heures par semaine à tenir à jour l'administration, dans le sens élevé du mot, de leur unité et à poursuivre la connaissance personnelle de leurs hommes.

L'esprit public soutient son armée et, dans les circonstances importantes de la vie, l'assiduité au devoir militaire est exigée comme répondant. L'instruction de l'armée suisse est poursuivie avec beaucoup de méthode et d'esprit pratique jusque dans les grandes unités. Il y a peu de temps encore il semblait que le point faible fût le matériel, mais la Suisse possède une puissance industrielle considérable et, depuis quelques années, elle consacre des sommes de plus en plus importantes à son armement. Contre un voisin, quel qu'il soit, qui envahirait leur territoire, les Suisses de toute origine, alémanique, romande ou italienne feront bloc comme un seul homme et opposeront une résistance acharnée. On peut être sûr d'ailleurs que, parmi leurs voisins, il en est un qui n'hésitera pas à aller rejoindre sans délai sur le champ de bataille ses amis séculaires, eux aussi soldats de la liberté.

Donc, au sud comme au nord, grosses difficultés à tourner nos fortifications du Nord-Est, répondant aux gros aléas d'une rupture directe. Jadis on eût estimé avoir fait le tour du problème, aujourd'hui il n'en est plus de même : puisque les solutions de rupture ou de débordement s'avèrent peu engageantes, puisque ces fortifications forment un obstacle vraiment redoutable, il reste encore un moyen de les franchir, c'est de passer par-dessus, — et voilà que l'armée de l'air entre en ligne.

Sans doute, elle y est déjà, en ligne, dans les armées dont font état les raisonnements stratégiques que je viens d'examiner : qui donc songerait à l'heure actuelle à parler de forces militaires où l'aviation ne jouerait pas un rôle important ? Mais ce que je veux dire, c'est que nos fortifications, en poussant la lutte à escalader les airs, ouvrent à l'aviation des perspectives certaines encore plus larges que celles où ses vues

s'arrêtent aujourd'hui et que la stratégie doit, elle aussi, élargir ses conceptions à la demande de cette nouveauté. Il apparaît de plus en plus que la bataille dans l'air ne s'en tiendra pas aux opérations de bombardement et qu'elle est destinée à prendre une grande ampleur : je veux dire qu'elle exigera une corrélation plus étroite entre la lutte aérienne et la défense au sol et qu'elle orientera la technique de construction vers des buts complémentaires de ceux qu'elle a poursuivis jusqu'à ce jour. Il s'agira d'installer à bord des avions une puissance de feux et une protection qui permettront de disposer des escadrilles en véritables hérissons de feu, de libérer les appareils de la servitude paralysante et onéreuse des terrains d'atterrissage et d'amener les liaisons des avions entre eux et avec la terre au régime de commodité et de certitude des liaisons terrestres. Jusqu'à présent la technique de l'aviation, en France du moins, s'est obstinément cantonnée dans l'étude du moteur, — et c'est bien sans doute le premier souci au regard d'un appareil plus lourd que l'air ; mais il y a aussi la surface portante dont le rôle n'est pas négligeable et que la recherche exclusive de la vitesse a relégué au second plan : c'est pourtant de ce côté que se trouve probablement la solution de la sécurité, de l'atterrissage indépendant et des facilités d'armement.

Quelque paradoxal qu'il puisse paraître, la fortification de notre frontière du nord-est porte ces graves questions au premier rang de l'actualité : le béton suscite les ailes.

L'APPEL AUX FORCES AÉRIENNES

On voit l'amplitude du problème posé par la fortification de nos frontières. Tout d'abord il s'agissait de soustraire le territoire national aux ravages de l'invasion et de la bataille et en même temps de couvrir la mobilisation du pays et la concentration des armées : protection et couverture. Le gros œuvre est en place, il reste à l'achever comme il reste des perfectionnements à accomplir et comme il restera toujours des mises au point à entretenir, mais l'effort maximum a été fourni. Derrière cette barrière, la France plus assurée se demande ce qu'il adviendrait d'une nouvelle agression et constate que les attaques se trouveraient en présence du dilemme : rompre ou

tourner ; à la rupture l'armée sait quoi opposer, au débordement la diplomatie sait comment parer. Reste une autre solution, le rebondissement de la bataille dans les airs et voilà l'œuvre d'aujourd'hui ; sans doute on s'en inquiète, mais a-t-on mesuré le coefficient d'importance que la fortification vient d'attribuer à la puissance aérienne ?

Un moment viendra, — il est même proche, — où il conviendra de diriger sur les forces aériennes le gros des efforts de défense nationale. Qui sera en situation de juger des exigences de l'heure, quelle autorité pourra imposer les solutions inéluctables et, dans l'espèce, faire le départ entre les besoins d'achèvement des fortifications et les besoins croissants de l'armée aérienne ? Poser la question, — elle est précise et on ne saurait l'éluder, — c'est rappeler la nécessité d'un ministère de la Défense nationale substitué aux trois ministères particuliers de la Guerre, de la Marine et de l'Air.

Quel autre pourra prononcer la phrase décisive : « Assez de béton ! Élargissez les ailes » ?

GÉNÉRAL DEBENEY.

MADELEINE
OU LA FAUSSE AUDACE

PREMIÈRE PARTIE

I

PERANCHES dormait sur sa colline en forme d'éperon. Ses trois églises dont, une seule, Saint-Saturnin, est ancienne, élevaient leurs clochers au-dessus des toits pressés de ses maisons.

Devant la cathédrale, à laquelle ses tours inachevées donnent quelque gaucherie, s'étend une sorte de champ de foire entouré d'arbres et de maisons modestes. A la suite de celui-ci, s'ouvre le jardin botanique qui, par une pente douce, aboutit à une terrasse d'où la vue règne sur un paysage qu'illustrent au loin, par des temps clairs, le mont fameux et sa prodigieuse abbaye : plans successifs, établis en lignes calmes, où la terre et la mer se mêlent autour d'un estuaire, en une marge incertaine et verte. On y élève des moutons qui tirent leur qualité de l'herbe marine qu'ils paissent là.

Une voie principale suit l'échine de cette colline. Partie du bas de la côte et tordue sur elle-même pour l'escalader, elle n'est point parvenue au faîte qu'aussitôt elle s'enfuit vers le faubourg et la campagne. Des rues étroites tracent de part et d'autre de celle-là, des lacis capricieux qui semblent n'avoir

pour dessein que de dévier leur cours afin de respecter tel vieil hôtel ou tel de ces jardins qui offrent au regard du promeneur d'aimables reposoirs, parmi de bonnes architectures. Les monuments publics sont ceux qu'on est accoutumé de trouver dans ces petites cités qui forment l'agrément de nos provinces françaises.

Le tourisme alimente l'activité de Peranches pendant la belle saison et lui donne un air de turbulence qui cesse avec les derniers jours de l'été. Il n'y a pas d'industrie locale, mais un trafic périodique qu'assurent les paysans venant au marché, une fois chaque semaine. En dehors du menu peuple, la société se compose d'une bourgeoisie de fonctionnaires et de quelques familles nobles entêtées dans leur médiocrité et soumises à une tradition désuète.

Cette paix est sans secret : elle vient du jeu même de la vie s'exerçant dans des conditions naturelles. Les habitants de Peranches, sans méconnaître le progrès dont témoignent de récentes innovations, y ont soustrait leurs actions essentielles. Aucune hâte dans les gestes ou dans les démarches : les gens ont ici le temps avec eux; ils usent d'un certain loisir qui pare leur métier d'un peu de fantaisie.

La rue de la Huche est parmi les plus recueillies de Peranches. Inclinée au départ de la pente qui s'achève là-bas dans la plaine, ses premières maisons y semblent retenues dans l'instant de glisser par une ceinture d'arbres qui s'épanouissent dans ses jardins. C'est le quartier aristocratique qui réunit les demeures de Me le Marville, notaire, de Mathieu d'Engerand, juge de paix, du vieux marquis de Termonde et singulièrement celle de Mlle du Maillard-Vaucelles.

Tout y était tranquille, ce matin de mai où le destin mettait en marche vers celle-ci ceux qui lui apportaient le trouble. Mlle Desmasures, la couturière, y était apparue vers huit heures, comme chaque mercredi, et avait pris aussitôt sa place auprès de la fenêtre de la lingerie pour s'acquitter de sa besogne qui était aujourd'hui de renouveler la doublure d'une jupe grise. Un moment plus tard, apparut Mlle du Maillard-Vaucelles, venant d'entendre la messe à Saint-Saturnin dans la compagnie de Madeleine Valhubert qui tenait auprès d'elle le rôle ingrat de parente pauvre.

De la grille par laquelle on accède au jardin, jusqu'aux

trois marches qui introduisent à cette maison construite sous Louis XV et qu'elle habite depuis sa naissance, Mlle du Maillard-Vaucelles a, d'un coup d'œil circulaire, exercé cette surveillance qui maintient son domaine dans un admirable état. Elle a vu que le jardinier n'a pas taillé, comme il avait été convenu, les sureaux qui, sur la droite, composent un fond de verdure trop opaque, et que Miraut a traîné jusque dans le milieu de l'allée les débris d'un coussin jeté au rebut et dont l'étoupe s'est répandue aux hasards de la course. Elle soupire. Qu'il est difficile d'être bien servie, quelque soin qu'on y mette soi-même!

— Madeleine, mon enfant, soyez assez bonne pour passer à l'office : demandez à Élise de venir enlever tout cela! ce n'est pas la tâche de Denis.

La voix est sans passion, comme sans ennui, claire, posée, appliquée à bien dire.

Mlle du Maillard-Vaucelles met à leur place ces petites misères journalières : elle ne veut pas s'y perdre, mais n'entend pas les négliger. Elle a le sens du gouvernement.

Grande et robuste, elle porte sans défaillance le poids des années. Son allure a de la décision sans arrogance, son visage construit en plans nets une dignité un peu froide. On devine cette femme souverainement maîtresse d'elle-même, sans soupçonner par quels chemins elle est parvenue à une aussi complète possession de son esprit et de son cœur. Sans doute a-t-elle su tirer profit des enseignements que chaque âge lui a donné à ses dépens. Il est difficile de définir sa nature propre sous la courtoisie étudiée que l'usage du monde lui a permis d'acquérir. On connaît qu'elle est autoritaire et volontiers raisonneuse, qu'elle gère judicieusement ses affaires et cultive son esprit dans les limites d'une austère discipline chrétienne; mais tout cela est ce qu'elle veut bien laisser voir : l'intime échappe, que certains se sont vraiment obstinés à saisir.

On pense, à la considérer dans l'exercice de son pouvoir, qu'elle ne regrette pas que la vie soit maintenant presque tout entière derrière elle, car elle en a bien usé et atteint les buts qu'elle s'était proposés. Elle referait tout ce qu'elle a fait, si la liberté lui en était accordée. Par conséquence, cette impression de sécurité qu'elle dégage, fait naître le désir de se confier, pour trouver auprès d'elle cet appui qu'elle semble,

plus que personne, propre à donner. Mais ici commence l'étrange : aucun encouragement ne pousse de sa part à la confidence ; bien plus, elle se dérobe à toute invitation qu'on lui adresse à ce sujet.

M[lle] du Maillard-Vaucelles écoule ses jours parmi ses concitoyens, mais toutefois un peu en dehors d'eux, sinon au-dessus. On honore en elle une famille fixée depuis deux siècles sur ce coin de terre normande et qui n'a fourni que de bons exemples et l'on déplore que celle-là s'achève en sa personne puisqu'elle s'est refusée au mariage sans autre raison qu'une inclination constante au célibat. La province a néanmoins besoin de ces personnages d'exception : ils sont l'un de ses ornements et prouvent qu'on peut être original partout. Peranches pardonne à M[lle] du Maillard-Vaucelles de n'être qu'une vieille fille, puisqu'elle a mis un soin si fier à le demeurer. Mais celle-ci n'est pas sensible à l'opinion publique : elle tire son contentement de sources plus pures et volontiers paraît distante. De là vient peut-être le prestige dont elle jouit dans la société et qui ne se saurait nier.

Le seuil franchi, M[lle] du Maillard-Vaucelles prit son courrier sur une crédence dans le vestibule et passa dans la salle à manger. C'était une pièce avenante qui avait conservé ses anciennes boiseries peintes en gris de deux tons et qu'ornait une cheminée en marbre jaune.

Les meubles semblaient n'avoir jamais quitté leur place depuis un siècle, non plus que les honnêtes peintures qui surmontaient les portes. On avait ici le culte d'un ordre établi par le premier propriétaire qui fit bâtir vers 1760 ce logis aimable, auquel le temps avait donné une chaude couleur ambrée. Les maîtres qui s'étaient succédé céans avaient respecté dans leurs embellissements le goût de leurs prédécesseurs et ceux qui manquaient de sens artistique s'étaient abstenus de rien changer aux aîtres et au décor.

Trois fenêtres garnies de leurs bandeaux et pentes en tapisserie figurant des guirlandes de fleurs et de fruits mêlés, ouvraient sur le jardin dont l'adroite perspective, ménagée en trompe-l'œil, offrait l'illusion de l'étendue.

Sur l'ample table, deux couverts étaient disposés entre lesquels fumaient la cafetière et un pot à lait. M[lle] du Maillard-Vaucelles s'assit sans attendre sa nièce, versa le lait et le café

dans une large tasse décorée de roses qu'elle avait admirée quand sa grand mère en usait et commença de dépouiller son courrier. Elle procédait avec une sage lenteur, sachant que, ce premier travail terminé, il lui resterait à s'occuper de son portefeuille, journaux financiers en main, avant de rendre visite comme elle le faisait chaque semaine à son banquier chargé de négocier pour elle les ventes et achats de titres. Ce rite invariable remplissait après l'office divin la plus grande partie de la matinée.

Madeleine Valhubert entra et prit place vis-à-vis M[lle] du Maillard-Vaucelles avec laquelle elle formait un contraste accusé. Le présent et le passé s'affrontaient ici une fois encore. On était surpris de trouver dans ce vieux logis et dans la compagnie d'une femme qui ne concédait rien aux mœurs modernes, cette jeune fille tout ensemble hardie et surveillée, et cet étonnement allait à l'extrême, quand on apprenait que les deux parents vivaient dans une sorte d'harmonie, faite sans doute de concessions mutuelles.

Rien, au premier regard, ne distinguait Madeleine Valhubert. Son élégance unie et lisse ne cherchait pas à produire un effet inattendu. Elle offrait cette silhouette aux lignes simplifiées qui est celle à laquelle toute jeune fille prétend et pour la conquête de qui nul renoncement n'est trop rigoureux.

Le masque strict, sous l'uniforme coiffure, révélait ce défaut d'expression qui évoque dans la jeunesse d'aujourd'hui les modèles faits en série et signifie peut-être une volonté de dissimuler sa personnalité. L'important paraît être de se ressembler : tous les adolescents y tendent avec une frénésie triste et avouent leur satisfaction à n'être plus, du moins en apparence, que les pièces interchangeables d'une machine toujours en mouvement.

Madeleine Valhubert obéissait à ce programme ; elle était pareille sous le fard léger, avec ses sourcils succincts, ses lèvres rouges et les vagues immobiles de ses cheveux laqués, à toutes les jeunes filles qui, d'une ville à l'autre, répètent, avec plus ou moins de succès, un type conventionnel.

Ses pensées devaient être celles qu'on rencontre sous tant de fronts étroits, unanimement dédiées à un plaisir prochain et de petite qualité. Des lectures vulgaires, une carence

consentie de l'idéal, un gentil mépris du passé, une préoccupation immédiate des biens matériels, un scepticisme sans culture, beaucoup d'assurance, un appétit immodéré de la liberté, composaient un caractère assez banal et dont on se détournait par ennui de n'y rien trouver de nouveau.

La vraie nature de Madeleine Valhubert se cachait sous ce vernis brillant et rien n'en transparaissait à la surface que de rares expressions trop fugitives pour être retenues.

— C'est une sotte empêtrée de l'estime de soi-même, disait d'elle Mlle du Maillard-Vaucelles au vieux docteur Pasteau. Ces filles de nos jours se jugent bien habiles quand elles se glorifient d'ignorer la pudeur. Elles arborent un air émancipé qui prête à rire. Elles se croient très averties quand elles ne sont que naïves et exposées aux mêmes périls que leurs aînées. Leur médiocre cynisme n'est que ridicule et leur grande affaire est de pêcher un mari quand elles donnent à penser qu'elles s'abandonnent à un amant. Elles restent terriblement bourgeoises sous leur fausse effronterie. J'ai connu des jeunes filles vraiment passionnées auprès desquelles ces pauvres enfants terribles font une piètre figure.

Le docteur Pasteau hochait la tête en écoutant cette diatribe.

— On ne sait jamais, voyez-vous; on a bientôt fait de déclarer cette jeunesse inhumaine .. il y a tant de façons d'être humain!

— Mais non, mon cher ami : ce sont des cérébrales : elles manquent de tempérament, voilà tout. Ce n'est pas à vous qu'il faut dire cela. Alors qu'elles soient simplement d'honnêtes femmes, cela vaudra mieux.

— Voilà qui est aisé à dire, mais l'époque n'y prête pas.

— Ces filles ne sont pas faites d'une autre argile que celles qui les ont précédées. Je n'aime pas cette forme de l'égoïsme qu'on appelle stupidement l'évasion. J'entends que nous devons vivre avec nous-mêmes le moins mal qu'il nous est possible : le reste est lâcheté. Il est plus commode de se fuir de toutes manières que de travailler humblement à son perfectionnement. Madeleine serait plus avisée à lire l'*Introduction à la vie dévote*, que ces romans qui lui farcissent la tête d'aventures équivoques. Elle y apprendrait au moins la langue française, car le style de cet ouvrage est délicieux.

— Ce n'est point là ce qu'elle cherche.

— Quoi donc alors, je vous prie?

— Mais se divertir, tout bonnement. Il faut que l'imagination ait un peu licence d'errer.

— Et pourquoi le faut-il?

— Par raison, pour contenter le tout de l'homme dans une certaine mesure et conserver chacune de ses parties dans un état d'équilibre par rapport aux autres. L'excès est mauvais en tout, même en vertu.

— Restons sensés. J'estime que Madeleine n'a pas les moyens de donner dans les manies du jour : elle doit envisager l'existence de façon sérieuse... Je revois cette petite fille assise, sa poupée dans les bras, sur une chaise basse auprès de sa mère. Rien en elle ne faisait prévoir qu'elle dût un jour se comporter comme elle le fait. C'est par cette sorte de sagesse qui paraissait en elle, autant que pour son malheur que je l'ai recueillie et aimée. Peut-être lui ai-je laissé trop d'indépendance qui l'a gâtée... mais parlons d'autre chose.

Le docteur scrutait sa cliente d'un regard aigu sans trouver le motif d'une acrimonie qui se traduisait en rebuffades pour céder ensuite à une sorte de tendresse timide. Il attribuait l'une à la jalousie que provoquait chez Mlle du Maillard-Vaucelles la jeune beauté de sa nièce et l'autre au regret de n'avoir connu ni l'amour, ni la maternité.

— C'est bien sa faute, concluait le docteur avec philosophie : elle aurait pu se marier, étant riche et aussi plaisante qu'une autre. Elle a préféré sa tranquillité aux tracas de la famille; qu'elle ne se plaigne pas maintenant... Au reste, se plaint-elle? Elle a trop d'orgueil pour cela.

Brusquement Mlle du Maillard-Vaucelles, qui lisait une lettre, s'immobilisa. Sous l'assaut d'une émotion violente, un flot de sang envahit son visage, puis se retira la laissant d'une étrange pâleur où paraissaient plus accentuées quelques taches de la peau. De la main, la vieille demoiselle repoussa son assiette et, s'appuyant au dossier de sa chaise, elle parut attendre, les yeux fermés, que s'apaisât son cœur troublé. Madeleine, surprise par le silence, releva son regard attaché au journal qu'elle parcourait.

— Vous souffrez?

Déjà elle était debout. Mlle du Maillard-Vaucelles l'arrêta d'un geste encore hésitant.

— Un malaise... ce n'est rien : continuez votre déjeuner... je me sens mieux... je suis demeurée trop longtemps à jeun.

Le sang reprenait en effet son cours et rendait à son front ainsi qu'à ses joues leur couleur naturelle. Mlle du Maillard-Vaucelles passa son mouchoir sur ses tempes et acheva de boire son café qui froidissait dans sa tasse. Alors seulement, mécontente de cette défaillance, elle poursuivit la lecture interrompue de sa lettre et dit en remettant celle-ci dans l'enveloppe :

— Voici bien un nouvel ennui : M. Lambert est mort.

— C'est sa gouvernante qui vous écrit?

— Je le connaissais peu, mais il était le tuteur de ce petit François Mauvesin que vous avez vu ici une fois ou deux et dont j'aimais tant la mère. La vieille Eugénie parle de me l'envoyer.

— A vous?

— A moi. Cet enfant est orphelin, sans famille et voici...

— M. Lambert n'était pas âgé.

— Il arrive de mourir à des gens qui ne le sont pas. Trêve de paroles oiseuses. Que vais-je faire?

Mlle du Maillard-Vaucelles s'adressait moins à sa nièce qu'à elle-même. Madeleine se crut cependant autorisée à répondre.

— Je ne vois pas un garçon ici.

— Vous y êtes bien depuis douze ans. Remarquez-le, je ne vous en fais pas un reproche. C'est sans doute mon rôle d'adopter des enfants privés de leurs parents.

— Quel âge a ce garçon?

— Treize ans, je crois : mais l'âge ne fait rien à l'affaire. C'est autre chose qui importe. J'espère que François ressemble à sa pauvre maman, car M. Mauvesin était d'un caractère difficile : Thérèse en a souvent souffert.

Mlle du Maillard-Vaucelles tomba dans une rêverie qui ne finit pas avec le déjeuner. Quand la cuisinière vint aux ordres, sa maîtresse dut faire un effort pour fixer les menus du jour.

— Vous oubliez, ma tante, que vous avez à dîner M. Lécuyer et le chanoine Pontois.

— Cela est juste : où avais-je la tête? Marie, l'abbé aime le soufflé au chocolat...

Le ton, toutefois, était détaché : on n'y sentait pas cette sollicitude attentive qui faisait dire par ses hôtes que Mlle du Maillard-Vaucelles était la meilleure maîtresse de maison de Peranches. Un instant avait renversé un ordre établi depuis longtemps et qu'on pouvait croire immuable. L'arrivée possible d'un enfant était un désagrément, mais fallait-il y attacher tant d'importance que d'en bouleverser sa vie?

Madeleine se le demandait, retirée dans sa chambre. Elle ne voyait là pour son compte rien qui l'intéressât! Debout devant son miroir et dans la pleine lumière que versait la fenêtre ouverte, elle vérifiait du doigt sur sa joue le grain de la peau et souriait d'aise à le trouver fin et serré. Elle laissait errer son regard de sa bouche saine à cette émouvante ligne de la gorge que faisait deviner l'audacieuse échancrure du corsage, et le ramenait sur la belle courbe de son bras nu tandis qu'elle lustrait d'une caresse cette mèche de cheveux châtains qui formait, au-dessus de l'oreille, un pli capricieux.

Son égoïsme heureux s'épanouissait dans cet examen. Elle se rendait témoignage que délivrée des contraintes où la retenait le despotisme vertueux de Mlle du Maillard-Vaucelles, elle possédait de vives séductions. Tant d'attraits que l'on pouvait accroître par une ingénieuse coquetterie, allaient-ils demeurer inutiles dans une province inerte où personne n'en distinguait la qualité? Qui se souciait que ces charmes fussent plus délicats que ceux des autres jeunes filles qu'on rencontrait dans la bonne société de Peranches?

Une ride se creusait entre la double courbe de ses sourcils : Madeleine qui la vit l'effaça d'un mouvement. Elle n'admettait pas qu'une inquiétude menaçât son teint ou le dessin de son visage : elle était optimiste par hygiène.

Quoi! elle avait vingt ans, de tels moyens pour vaincre et elle doutait du succès? Elle se fût battue pour une aussi sotte faiblesse. La vie était à elle qui ne reculerait devant rien pour conquérir l'amour et la fortune. A cette pensée une joie un peu cruelle faisait étinceler son regard. Qui aurait reconnu à cet instant en elle, la demoiselle de compagnie de sa vieille parente?

Une force sauvage la tendait comme un arc puissant : elle sentait sourdre en elle des désirs qu'elle n'osait pas considérer

en face, mais auxquels elle promettait tacitement leur assouvissement. Il faudrait bien que le monde lui donnât ce qu'elle souhaitait, sinon elle s'en emparerait par la violence. Mais, retrouvant son image dans le miroir, elle s'alarma devant l'expression terrible que des projets secrets imprimaient à son visage. Elle en éprouva de la confusion. Que quelqu'un la surprît ainsi et elle perdait cette réputation d'insouciance qui était sa meilleure arme.

Elle se reprochait de s'être abandonnée, fût-ce devant soi-même. L'avertissement néanmoins était bon. Elle avait encore besoin de cette longue patience qu'elle pratiquait parfois avec désespoir depuis le jour où Mlle du Maillard-Vaucelles l'avait recueillie. Elle viendrait bien à bout d'elle-même et des autres : il n'y fallait qu'une occasion.

Elle ne savait pas que celle-ci s'approchait justement d'elle, ce matin de mai, tandis qu'elle se penchait au-dessus du balcon de sa chambre pour se délivrer de sa colère et se ramener à plus de raison par la vue de cette ombre verte qui tombait des arbres et que lacéraient les rayons du soleil. Rien ne la mettait en garde contre cet inconnu qui pénétrait en ce moment dans Peranches comme l'instrument du destin.

Quand elle eut remis de l'ordre dans ses pensées et recomposé sur son visage cette expression de satisfaction un peu niaise qui donnait le change à tous, Madeleine descendit pour rejoindre Mlle du Maillard-Vaucelles. Il ne restait rien en elle de cette femme affranchie qui faisait bon marché de tous les devoirs, il n'y avait qu'un instant.

Elle trouva sa tante occupée à écrire dans le boudoir qui faisait au grand salon en rotonde une suite charmante. Là encore, tout était demeuré en état depuis les jours lointains où les boiseries d'un vert acide avaient été moulurées et peintes. Les meubles étaient choisis, et certains, dont le secrétaire orné de bouquets de marqueterie devant lequel Mlle du Maillard-Vaucelles était assise, signés de noms fameux parmi les maîtres ébénistes.

C'était là que se faisaient vis-à-vis, l'un au-dessus d'un petit canapé en corbeille, l'autre dominant une bonne console d'époque régence, les deux portraits peints par La Tour qui constituaient le trésor du lieu et dont les successifs propriétaires s'étaient montrés justement fiers.

Mlle du Maillard-Vaucelles ne leur accordait pour sa part d'autre prix que celui d'être dans sa famille depuis leur origine, ayant été exécutés pour un arrière grand père de son aïeule, conseiller au parlement de Rouen en cette année 1757 où Latour exposait au salon « plusieurs têtes au pastel sous un même numéro », dont celle de Mlle Fel et du père P. Emmanuel qui sont aujourd'hui la gloire du musée de Saint-Quentin.

Elle ne tirait en effet de ses œuvres d'art aucun autre agrément que celui de se dire qu'elles étaient une partie de son patrimoine assez bien géré pour s'être sensiblement accru depuis cent cinquante ans. Elle les honorait comme elle faisait de ses fermes de Baux-le-Nocé ou de ses prairies salines du Vivier et généralement de tout ce que lui avaient transmis ses parents.

Les amis qu'elle recevait dans sa familiarité et qui dépassaient le seuil du salon de réception, avaient loué une fois pour toutes et par courtoisie ces deux portraits, et la conversation ni la curiosité n'y revenaient jamais. On les laissait dans un dédain poli d'où les tirait, à de longs intervalles, la surprise émerveillée d'un invité de passage.

Ce matin, moins que jamais, Mlle du Maillard-Vaucelles ne leur accordait aucune attention. On le vit bien, quand, ayant relu la lettre qu'elle venait d'écrire, elle dit à sa nièce, comme si elle n'avait pas interrompu la conversation précédemment engagée avec celle-là :

— Le sort en est jeté : je dis à Eugénie de m'envoyer François; quand il sera là, j'aviserai... J'aurais pu consulter Pasteau ou le chanoine, mais leur opinion serait sans poids : il faut connaître à fond une question pour en décider.

Puis, s'apercevant qu'elle venait d'exprimer à haute voix sa pensée intime, elle jeta à Madeleine Valhubert un regard soupçonneux et conclut :

— Tout cela n'a pas pour vous beaucoup d'intérêt : nous logerons l'enfant au second étage dans la chambre des perses bleues. Je verrai avec Élise à mettre là un peu d'ordre... Au surplus, ce n'est sans doute qu'une installation provisoire.

Madeleine l'écoutait distraitement : elle se sentait plus que de coutume étrangère à la vie de Mlle du Maillard-Vaucelles. Son regard qui errait au hasard rencontra soudain celui du

conseiller au Parlement peint par Latour. Un éclair de malice jaillit de cet œil brillant, un sourire narquois accentua le pli de cette lèvre fleurie. Une sorte de connivence naissait entre l'image de cet important personnage et la jeune fille qui en éprouva fugitivement ce malaise dont s'accompagne toujours le mystère. Un instant plus tard, Madeleine se jugeait le jouet d'une illusion.

II

Bertrand Lebarrois, abordant Peranches par la route qui vient de Pontorson, éprouvait un embarras grandissant pour mener à bien la mission qu'on lui avait confiée. Toutefois, il voulait vaincre, et cette exigence restait seule debout dans une confusion dont il avait une sorte de honte.

C'était un garçon robuste au visage agréable, mais qui avait déjà subi quelque flétrissure. Ses manières n'étaient pas dépourvues d'élégance : on y décelait seulement une préoccupation trop constante de plaire.

Il appartenait par sa naissance et son éducation à cette jeunesse bourgeoise française qui, soumise aux rigueurs d'une époque où la violence et le cynisme ont eu raison de principes tombés en décadence, entend se soustraire à tout impératif moral. Mais pour parvenir à cet état où l'homme délivré oublie son scrupule et prend son mot d'ordre de ses seules passions, il avait dû combattre en lui sa race et il lui restait de ces luttes une sorte de gaucherie intime qui se traduisait par de l'hésitation quand il embrassait le parti le moins noble.

« Il faut vivre, décrétait-il parfois, pour soi-même. Cette nécessité légitime tous nos actes. Acceptons que nous sommes revenus vers ces temps où la ruse aidait la force : nous avons perfectionné leur union, voilà tout. Les dieux sont morts, ne nous attardons pas à les pleurer. »

Il ne voyait pas qu'il leur rendait la vie par cet hommage détourné.

La condition de sa famille le destinait à l'une de ces carrières libérales où s'est longtemps complue la dignité de tant de parents qui formaient pour leurs fils le rêve que ceux-ci fussent médecin, notaire, magistrat ou officier. Le renversement des positions sociales après la guerre et le mélange des

classes dont beaucoup souffrirent, obligèrent Bertrand Lebarrois, dans l'impatience où il était de réussir, à chercher les moyens les plus expéditifs de le faire.

Il y a aujourd'hui plus que jamais bien des façons de pratiquer les affaires et l'on brouille si bien les catégories que les plus délicats perdent le sens du devoir. Bertrand se crut mieux avisé que ceux qu'il voyait tomber d'une opulence éphémère à rien : il résolut de conjuguer ses dons naturels et ce qu'il avait appris, pour parvenir au but.

Aux jours de sa prospérité, son père avait cultivé ce plaisir charmant de rassembler dans sa demeure une bonne collection judicieusement composée. Des toiles de maîtres anciens, des porcelaines et des bronzes de valeur, des meubles rares, avaient formé le cadre dans lequel Bertrand avait grandi. Celui-ci avait entendu discuter gravures et bibelots quand il n'était qu'un écolier. Il s'en souvint après la mort de son père et lorsque les œuvres d'art choisies par celui-ci eurent été dispersées aux enchères d'une vente fructueuse et qu'il dut pourvoir à ses besoins.

Les nouveaux maîtres de la richesse établissaient leur omnipotence par les signes extérieurs de leur fortune et imitaient les amateurs érudits. Ces bourgeois récents qui besognaient la veille dans le peuple furent la proie de trafiquants improbes qui ruinèrent la confiance par leur duperie. Quelques gens de la société, réduits aux abois, se firent les intermédiaires des antiquaires et trouvèrent là des ressources. Bertrand Lebarrois, qui suivait les cours du musée du Louvre, entra en relations avec un célèbre marchand de tableaux. Ses qualités le servirent dans l'occurrence.

L'époque n'est plus où de fins connaisseurs prenaient un agrément à converser dans la modeste boutique d'un honnête antiquaire et y trouvaient le double profit d'enrichir avec leur collection leur esprit. Il faut que les imaginations soient aujourd'hui frappées par le décor somptueux d'un hôtel et la disposition, dans des salons cérémonieux, de quelques pièces de haut prix qu'un savant isolement fait valoir. Les étrangers ont introduit dans nos mœurs traditionnelles la mode d'une certaine froideur qui maintenant régit le rapport de marchands à clients et les employés de ces nouvelles maisons doivent montrer un flegme britannique et des façons distantes

qui permettent de les confondre avec des gens du meilleur monde.

Bertrand Lebarrois possédait ces avantages et Samuel Lenbach les distingua au premier regard qu'il jeta sur celui-là. L'expert forma son employé au métier et l'initia aux arcanes de la carrière.

Quand le jeune homme arrêta sa voiture automobile devant l'hôtel d'Angleterre, il possédait un dossier très circonstancié sur Mlle du Maillard-Vaucelles, propriétaire des deux beaux portraits de La Tour qui faisaient l'objet de son voyage à Peranches. Les éléments de celui-là avaient été fournis par Mme Desnoyers qui trouvait à cette fonction de rabatteur pour quelques marchands de Paris des bénéfices qui s'ajoutaient fort à propos à ses rentes exiguës.

— Vous avez carte blanche : débrouillez-vous, avait dit Samuel Lenbach à Bertrand Lebarrois. Il me faut les deux La Tour ; il y va de votre association dans notre maison.

Tout l'avenir du jeune homme était en jeu. Cela le rendait d'humeur maussade, car il aimait les besognes qu'on exécute sans contrainte et il eût voulu fonder librement de ses mains son bonheur. Il savait néanmoins s'incliner devant la nécessité et il entra dans une partie qui n'était pas seulement la sienne, pour y mener son propre jeu aux dépens d'autrui.

Sa première visite devait être à Peranches pour Mme Desnoyers qui lui donnerait les moyens convenables pour aboutir dans ses négociations. Sa voiture mise au garage, sa chambre choisie et son bain pris, car il ne négligeait pas le soin de sa personne, il s'achemina, sur l'indication de l'hôtelier, vers la demeure de sa correspondante.

Le jour splendide prêtait à la petite cité un attrait auquel Bertrand Lebarrois n'était pas insensible.

« Mais que ferai-je ce soir, et tous ceux qui le suivront ? songeait-il : Peranches n'offre au visiteur aucun plaisir nocturne, je ne le vois que trop. Il me restera de me coucher de bonne heure après une brève lecture. Morne perspective ! Si je suis admis quelque jour chez Mlle du Maillard-Vaucelles, les choses changeront. Mais il faut parvenir là. »

Toutes ces raisons lui font déjà hâter le pas pour connaître comment s'orienter et pousser l'affaire vers des fins utiles et prochaines. Dans l'esprit de Bertrand s'ébauche, tandis qu'il

marche, un plan scélérat qui ne va à rien moins qu'à conclure pour son compte le marché dont il est chargé. Il ne se souvient plus qu'il ne possède aucun capital : l'audace supplée à tout. Il en attend une inspiration. L'idée de tromper Samuel Lenbach et de poser par là la première assise de sa fortune le réjouit comme une revanche de l'humiliation qu'il subit en ce moment, et c'est dans une disposition moins amère qu'il sonne à la porte de Mme Desnoyers.

Un salon trop vaste pour les meubles sans style qu'il contient, l'accueille sévèrement dans le silence d'une rue déserte. On a vainement multiplié sur les murs des gravures modernes et prétentieuses pour masquer une nudité hargneuse. Des bouquets de fausses fleurs font des taches affligeantes dans des vases de verre bleu et jaune.

Bertrand Lebarrois éprouve un malaise inconnu à comprendre qu'une femme coule ici tous les jours de sa vie. A évoquer, dans un tel lieu, les fins d'après-midi de l'arrière-saison et les aubes lentes d'hiver, il est envahi par un si vif désir de fuir qu'il est à peine maître d'y résister. L'angoissante atmosphère qu'il respire pendant que la servante va quérir sa maîtresse, lui paraît excuser tous les moyens qu'on peut prendre pour en sortir, voire la débauche et le crime.

Il faut s'être assis dans ce fauteuil auprès de cette fenêtre et avoir regardé pendant des heures interminables cette maison d'en face close sur ses secrets et cet angle de mur au-dessus duquel passe la tête d'un tilleul, pour apercevoir que la province engendre des passions puissantes et tenaces dont les âmes ne se débarrassent le plus souvent que par la mort et que le reploiement sur soi-même exaspère et porte à leur paroxysme.

Mme Desnoyers, qui entre, justifie par son apparence cette divagation du jeune homme. Elle est bien celle qu'il eût imaginée s'il avait pris la peine de le faire. Insignifiant dans le premier abord, elle révèle, quand on l'examine, une âme sans générosité que l'envie empoisonne. La médiocrité de son costume qui s'accorde à celle du mobilier, est déjà une explication aux mauvais sentiments dont on la devine pétrie. On sent tout ce que les saisons, à travers leur monotone succession, ont déposé de rancœur dans cet esprit aigri. Que d'échecs, que d'affronts, que de déceptions il a fallu, pour donner à ce

maigre corps cette attitude servile, à ces gestes une telle cautèle qu'on en est gêné ! Mais brusquement Mme Desnoyers relève la tête comme pour braver le destin : elle tient cette fois sa chance et ne va pas la gâcher sottement.

— Vous aurez bien du mal, monsieur, à voir seulement les deux portraits que mon amie, Mlle du Maillard-Vaucelles, garde jalousement. Pour ce qui est de les acquérir, je ne conçois pas qu'il y faille même penser, à moins qu'un accident ne devienne votre complice dans une pareille affaire.

De quel ton affreux cette femme aux joues creuses et grises, à la bouche misérable et au terrible regard enténébré par on ne sait quels projets, dit-elle ces choses !

— Il me semble cependant qu'un certain espoir est permis sans lequel je ne vois pas la raison qui vous aurait fait révéler à M. Samuel Lenbach l'existence de ces chefs-d'œuvre.

— On ne sait jamais. C'est déjà prendre ses dispositions et s'assurer une avance pour le jour où il sera loisible de tenter l'aventure.

Bertrand hausserait volontiers les épaules : il est venu pour mieux que cela. Mais il se défie de ses impulsions et sent qu'il ne doit pas compromettre sa position par trop de précipitation. Qu'il biaise donc.

— L'important serait d'abord qu'on pût examiner ces pastels et juger qu'ils sont authentiques.

— La chose est hors de doute.

— Permettez-moi, madame, de faire à ce sujet mes réserves. Il y a trop d'exemples dans notre profession que les plus fins peuvent être abusés, pour que nous ne prenions pas toutes nos précautions. L'œuvre de La Tour a tenté les imitateurs dont certains ne manquaient pas d'adresse. Les garanties sont rares en l'espèce ; notre instinct nous sert mieux que notre science.

Il parle de la sorte pour inquiéter Mme Desnoyers et la pousser dans la voie où elle feint de ne pas vouloir entrer. Ce n'est là qu'une première escarmouche dans un combat qui en comportera plusieurs.

Bertrand est mieux averti que personne qu'on peut avoir l'aubaine de rencontrer des portraits de La Tour inconnus. Lenbach l'a mis en garde contre un scepticisme exagéré.

— Souvenez-vous, lui a-t-il dit, la veille de son départ, dans son hôtel du faubourg Saint-Honoré, qu'un critique

intelligent a très explicitement écrit là-dessus : « La partie la plus ardue de la tâche que j'esquisse sans me flatter de la voir entreprendre, serait de retrouver les portraits, plus nombreux qu'on ne pense, qui se sont transmis de main en main dans la même famille et dont un hasard peut révéler l'existence. » La route est ouverte aux chercheurs. Ces portraits du président du Maillard-Vaucelles et de sa femme sont peut-être du nombre de ces œuvres ignorées... Nous ne possédons en effet qu'une partie des tableaux du pastelliste. Dans tout ce que les musées et les collections privées conservent, nous avons déjà peine à nous retrouver.

Il existe en outre de certains portraits plusieurs répliques en dehors même des « préparations » et l'humeur quinteuse du peintre, l'exigence qu'il nourrissait envers lui-même, ce besoin de tout mettre dans ses figures qui lui fit si souvent recommencer les meilleurs morceaux de peinture et parfois les gâcher comme ce portrait de Mlle de Tuyll sans cesse repris et enfin détruit, laissent le champ libre aux investigations.

Les attributions les plus déraisonnables ont trop longtemps eu cours à son endroit pour ne pas porter préjudice aux pièces qu'on découvre et qui ne figurent sur aucun catalogue d'exposition ou de vente. Les comptes particuliers de La Tour ne nous fournissent par ailleurs que peu de renseignements sur son labeur et ceux qui prétendent qu'une part de celui-ci nous échappe, pourraient avoir raison.

Ainsi muni d'avertissements, Bertrand Lebarrois était en mesure de tenter l'entreprise avec ce qu'il fallait d'espérance pour réussir. Mme Desnoyers le devina et crut politique de composer avec lui; elle discuterait plus tard les avantages de l'association. Il ne s'agissait pour l'instant que de manœuvrer cet apprenti qui voulait passer maître.

— J'ai indiqué ces deux portraits à M. Lenbach moins pour lui en proposer l'achat, aujourd'hui impossible, que pour l'inviter en quelque sorte à prendre rang en vue de l'avenir. Vous gardez au surplus le droit d'en parler et de créer autour de ceux-là une auréole.

« Elle se moque, je pense, murmura à part soi le jeune homme qui n'aimait pas les leçons : je ne suis pas si novice que je ne puisse lui rendre son bon office : on peut toujours avoir l'air sot, si l'on s'y applique. »

— Vous n'ignorez cependant pas, madame, qu'une pièce rare l'est déjà moins quand plusieurs l'ont vue. Un de ses mérites est qu'elle soit quelque peu secrète.

— Du point de vue commercial, peut-être, mais je vous traite pour le moment en amateur.

— C'est un titre que nous avons l'un et l'autre perdu. Votre amie Mlle du Maillard-Vaucelles serait sûrement surprise qu'on le lui apprît de vous.

La menace était claire : Mme Desnoyers craignit d'être tombée dans les mains d'un gredin, mais Bertrand Lebarrois souriait. Il ne lui en parut que plus dangereux. Il ne restait qu'à l'apaiser.

— Il faut donc que je vous cautionne dans une maison très fermée.

Mme Desnoyers désirait être tenue pour une femme du monde : il était aisé de la satisfaire.

— C'est sur vous que je fonde mon seul espoir d'être introduit chez Mlle du Maillard-Vaucelles. Une fois dans la place, j'aviserai...

— N'allez pas oublier que vous me devrez d'y être.

— M. Lenbach n'en aurait garde.

— Je ne l'entends pas comme vous : je ne voudrais pas que votre conduite me desservît auprès de mon amie. Vous ne savez pas la province : tout y est coterie, et être exclue de celle où l'on trouve son contentement équivaut à l'exil. Vous ne sauriez imaginer pareille disgrâce.

— Celle-ci vous sera épargnée : fiez-vous à mon tact, chère madame.

Le même soir, tandis que Bertrand Lebarrois méditait dans sa chambre d'hôtel sur les inconvénients d'être sans fortune quand votre caractère vous incline au luxe, Mme Desnoyers parlait chez Mlle du Maillard-Vaucelles de son jeune ami qui venait d'arriver à Peranches dans l'intention de réunir des documents inédits sur l'abbaye du Mont dont il se proposait d'écrire une histoire complètement originale.

— C'est un esprit curieux et solidement nourri d'humanités. On est seulement surpris qu'avec tant de science, il soit encore le garçon le plus charmant qui se puisse rencontrer. Je vous le présenterai, chère mademoiselle, si vous le permettez.

— Ces jeunes gens de Paris ne sont guère pour me plaire.

— Celui-ci fait exception. Il est élève à l'école des Chartes et d'excellente famille.

— Je suppose qu'il joue au tennis, suggéra Madeleine Valhubert.

— Sans aucun doute, mon enfant. Bertrand, je vous le répète, possède une éducation parfaite.

M[lle] du Maillard-Vaucelles laissa tomber d'une voix sèche :

— La perfection est pour moi autre part.

— Il est bon de ne rien négliger et nous avons aujourd'hui des garçons qui joignent à une forte culture intellectuelle, une bonne pratique des sports.

— L'école des Chartes n'est pas rien, plaida le chanoine Pontois qui faisait le bezigue de M[lle] du Maillard-Vaucelles.

— Et les exercices physiques évitent une certaine intoxication des tissus qui résulte d'une vie trop sédentaire, ajouta le docteur Pasteau.

— Faites donc inviter votre jeune ami chez M. de Termonde, reprit Madeleine qui suivait son idée; nous manquons de joueurs.

— Rien ne sera plus facile, si monsieur le chanoine veut bien nous appuyer dans cette démarche.

M[me] Desnoyers vit là une raison pour M[lle] du Maillard-Vaucelles d'admettre Lebarrois dans son cercle.

Les choses cependant n'allèrent pas plus avant ce soir-là. Deux jours plus tard, Madeleine rencontra le jeune homme au jardin botanique avec M[me] Desnoyers. La présentation faite, il fut convenu que Bertrand serait prié chez M. de Termonde qui mettait une certaine coquetterie à s'entourer de jeunesse.

« Il faut savoir recevoir de ces grands enfants le don qu'ils sont prêts à nous faire, disait-il : grâce à eux nous vieillissons avec moins d'aigreur. Ils nous retiennent dans le présent dont notre âge nous expulse. »

Quand Bertrand vit Madeleine Valhubert, il comprit par le seul secours de l'instinct qu'il aurait dans celle-ci l'auxiliaire sans laquelle il ne pouvait qu'échouer. Tandis qu'ils échangeaient des balles au-dessus du filet, il appréciait en connaisseur la vigueur élégante de ce corps qui s'employait au mieux pour gagner la partie. Il y avait, dans ces mouvements hardis qui portaient la jeune fille vers lui ou l'en éloignaient , rus-

quement, une sorte de joie obscure et forte qui voulait s'épanouir. Ces gestes précis et leur cadence heureuse traduisaient pareillement le plaisir intime que Madeleine trouvait dans ce jeu et où se rejoignaient le bien-être physique et la satisfaction un peu cruelle de vaincre.

Au repos et assis à côté d'elle sur un banc, Bertrand observait que cette demoiselle de province aspirait à tout autre chose qu'à le demeurer, mais aussi qu'elle conduisait son désir et ne se laisserait entraîner par lui qu'autant qu'il lui paraîtrait utile à un dessein secret. Audacieuse par passion et pondérée par raison, telle lui semblait Madeleine dont il souhaitait faire son associée dans la lutte qu'il engageait. Le sentiment serait un précieux moyen pour la déterminer à le suivre là où son honneur ferait peut-être obstacle. mais il ne convenait d'user de celui-là qu'à propos.

Madeleine était déjà prête à le servir, pour peu qu'il l'en priât. Elle ne se disait pas encore que Bertrand était celui qu'elle attendait, mais elle acceptait volontiers qu'il fût capable de la tirer de son ennui, sinon d'emporter son consentement à l'amour.

Il faut bien commencer un jour, concédait-elle avec une sorte de sagesse : nous verrons après...

Si le jeune homme se fixait à Peranches pour y accomplir un travail sérieux, Madeleine aurait le loisir d'ébaucher avec lui une intrigue dont elle comptait conduire les péripéties dans le sens de son intérêt.

« Ce qui importe, pensait-elle encore, c'est ne pas bouder devant les avances de la Fortune : saisissons aujourd'hui ce que celle-ci nous offre, quitte à l'abandonner si nous trouvons mieux. »

Ainsi enclins à se duper l'un l'autre, mais nourrissant toutefois une sympathie réciproque, ils se jugeaient habiles de ne rien accorder à la fantaisie. Ils ne donnaient aucune attention à leurs cœurs puérils et misérables : pour leurs sens, ils se réservaient le droit d'en parler sans fausse pudeur.

Madeleine et Bertrand ne s'affrontaient que depuis trois jours, quand la jeune fille présenta le pseudo chartiste à sa tante : ce fut sa première défaite, sans qu'elle s'en doutât. Bertrand au rebours marquait une victoire ; il allait connaître les deux portraits de La Tour. Le reste importait peu. La partie

n'était déjà plus égale si Madeleine éprouvait le besoin d'introduire le jeune homme dans son intimité. Sa finesse le lui fit soupçonner, et le soir où Bertrand fut reçu dans le salon vert, elle lui marqua une froideur dont l'effet fut malheureusement perdu. Le futur associé de Samuel Lenbach avait un bien autre souci que celui de faire sa cour à une seule : il devait plaire à tous.

Quand il fut mis en présence des deux pastels, Bertrand se sentit assez maître de lui pour paraître ne les pas voir. Il n'était occupé, eût-on dit, qu'à se concilier la bienveillance générale et singulièrement celle de la maîtresse de céans. Il était tout ensemble aimable et modeste, écoutant courtoisement et souriant à propos quand les familiers de la maison se livraient à quelque inoffensive plaisanterie. Il répondait avec aisance aux questions que lui posaient le chanoine Pontois, le notaire, Mathieu d'Engerand, ou le docteur Pasteau, leur laissant habilement l'avantage. Il mentait avec une candeur dont il se louait tout bas. Mme Desnoyers approuvait, un peu à l'écart du groupe où son protégé exerçait ses talents.

Quand il eut payé ce tribut aux invités de son hôtesse, Bertrand Lebarrois parut recouvrer la liberté de porter ses regards autre part que sur de vieux visages parmi lesquels celui de Madeleine éclatait comme une fleur nouvelle perdue dans ces automnes. Il sut ne pas aller tout droit aux portraits de La Tour, mais y venir par une succession de haltes faites devant les meubles auxquels il donnait une approbation discrète.

Il connaissait, pour l'avoir entendu dire jadis par son père, que le véritable amateur ne se déclare jamais spontanément et qu'il n'est pire maladresse que de découvrir par hâte qu'on a déjà fait son choix.

— Vous avez là, mademoiselle, deux bien beaux pastels du maître de Saint-Quentin.

Ce fut dit à voix moyenne, avec le ton d'un homme qui sait de quoi il parle, mais sans enthousiasme déplacé.

— Oui, ce sont de bonnes choses, répondit Mlle du Maillard-Vaucelles : Madeleine, tirez le rideau, je vous prie ; monsieur verra mieux.

— Vous les possédez dans votre famille depuis toujours, n'est-ce pas ? intervint Mme Desnoyers, sans que l'on pût savoir si elle disait cela pour flatter son amie ou persuader Bertrand

Lebarrois qu'il perdait sa peine à rêver sur une acquisition irréalisable.

— Depuis toujours, répondit sans s'émouvoir Mlle du Maillard-Vaucelles dont l'esprit était visiblement très loin de l'admiration du jeune homme. Elle montrait au surplus de fréquentes distractions dans ses entretiens depuis qu'elle avait résolu d'accueillir François Mauvesin sous son toit.

Bertrand étudiait scrupuleusement le portrait de la présidente de Vaucelles et, faute de mieux, en prenait possession par le regard. Cette robe de soie bleue brochée de fleurs, cette coiffure de dentelles qui rappelait par sa disposition celle que porte Marie Leczinska dans le portrait du Louvre, pénétraient profondément en lui. Le visage posé de trois quarts sous les boucles blanches de la chevelure, ce regard hautain et railleur où apparaissaient une solide intelligence et la confiance que celle-ci avait en soi-même, la bouche un peu épaisse, gourmande et qui pouvait former un sourire aimablement désabusé, toute cette humanité si vraie qu'on l'eût crue portée d'hier sur la toile de l'artiste le plus propre à l'immortaliser, se gravaient de manière indélébile dans la mémoire de Bertrand Lebarrois.

Celui-ci ne dissimulait qu'avec peine sa stupéfaction. Un certain frémissement l'agitait à la vue d'une aussi splendide réussite et il ne savait qu'admirer davantage du métier du pastelliste auquel aucun secret de son art n'était caché ou du psychologue qui confiait à Diderot, après avoir bien regardé les hommes : « Il n'y a dans la nature, et par conséquent dans l'art, aucun être oisif, mais tout être a dû souffrir plus ou moins de la fatigue de son état et en porte une empreinte plus ou moins marquée. Le premier point est de saisir cette empreinte... »

Le puissant analyste de l'âme, qui cherchait chez le roi comme chez le magistrat ou le portefaix la déformation professionnelle, découvrait ici sa maîtrise. Cette femme plaisante et robuste dont la main potelée s'appuyait sur un évantail à demi fermé, réunissait en elle, pour les exprimer souverainement, les caractères de sa classe sociale et ceux de sa propre nature. Accomplissement inimitable qui nous surprend comme chaque trait de génie.

Le portrait du président faisait éclater les mêmes qualités plus gravement. On trouvait dans le port de la tête, dans la

pénétration du regard, dans l'énigmatique scellement des lèvres, dans toute l'autorité répandue sur le personnage, l'homme public et l'homme privé si intimement mêlés qu'on demeurait tout d'abord interdit, avant de s'élever vers cette notion du sublime que ces œuvres imposaient.

La grandeur est partout où est la vie, pensait Bertrand : à l'artiste de nous la faire toucher. Michel-Ange escalade les cimes et La Tour le rejoint, si nous savons le suivre.

Mais à ce plaisir sincère se mêlait, dans l'esprit du jeune homme, la déception qui venait maintenant de cette certitude que jamais Mlle du Maillard-Vaucelles ne consentirait à se défaire de ces portraits, quelque prix qu'on lui en proposât. Une irritation naissait devant cette évidence : à quoi bon ce voyage et cette comédie ? Le mieux était de retourner sans plus attendre à Paris et de démontrer à Samuel Lenbach qu'il ne servirait de rien de s'obstiner dans une pareille entreprise.

Toutefois il convenait de garder une alliée dans la place et qui ne fût pas Mme Desnoyers. Cette considération ramena Bertrand Lebarrois vers celle qui le dédaignait depuis le début de la soirée. Il démêla dans son allure une sorte d'hostilité qu'il résolut de dissiper, ne fût-ce que pour se prouver son pouvoir sur Madeleine Valhubert.

— Des portraits de cette qualité sont des amis dans la compagnie desquels il fait bon vivre, lui murmura-t-il ; je vous envie d'habiter Peranches.

— Vraiment ! vous raillez, je pense.

— Nullement : ce qui est beau...

— Ces bonshommes peints sont, je vous assure, de médiocres compagnons.

— Médiocres ?

— Qu'en feriez-vous, si, comme moi, vous les voyiez tous les jours, d'un bout de l'année à l'autre ?

Bertrand se retint de dire : « J'en ferais ma fortune : ils me livreraient les plaisirs du monde ». L'heure n'était pas venue de parler ainsi, mais le jeune homme apercevait qu'il pouvait agir par la tentation sur ce cœur frivole et insatisfait. Il sourit avec un peu de malice et persifla :

— Sait-on jamais l'agrément que nous pouvons tirer d'une femme... même peinte ?

Et il ne songea plus à partir.

III

— Bien qu'âgée, votre tante semble jouir d'une excellente constitution...

Madeleine leva un regard étonné vers Bertrand Lebarrois. Que signifiait cette question qui pouvait n'en être pas une?

Ils étaient assis face à la mer, sur un banc dans ce jardin du Mont que hantaient les vents de printemps et dont les verdures développaient leur reposante douceur au flanc du rocher.

Au-dessus d'eux s'élevaient d'un élan net les sévères architectures qui se terminaient par la flèche de l'Abbaye. De vigoureux contreforts aux arêtes rugueuses étayaient ces masses de maçonnerie où la forteresse et le monastère confondaient leurs profils géométriques. De rudes murailles jaillissaient de cette terrasse herbue, percées de fenêtres avares, d'ogives aveuglées : très haut, vers le ciel, au-dessus d'une baie majeure en demi-cintre, trois vitraux scintillaient, pris entre des colonnettes délicates et coiffés d'arcs brisés. Au delà régnait l'azur sans fin.

A leurs pieds, s'étalait une longue pelouse triangulaire que bordaient des allées fauves : une rampe s'amorçait là, montant vers la dernière enceinte. Au delà des remparts dont ils apercevaient sur la droite une échauguette au toit rond, s'étendait l'étrange plaine d'un vert gris et qui se mouvait imperceptiblement, moirée de reflets argentés. La mer et le sable faisaient et défaisaient au gré des marées cette solitude perfide qui évoquait, sous les jeux de la lumière, le désert et ses mirages troublants.

De grosses touffes d'ajoncs entre les pierres éclataient magnifiques et jaunes, au soleil déjà chaud de ce mois de mai finissant. L'air était bleu, léger, plein de parfums marins : sa transparente caresse glissait amicalement sur ces vieux monuments où s'étaient complus la piété et le courage ingénieux de tant de générations.

Le passé dormait ici, mais on y pouvait rêver sans contrainte. Le témoignage d'un incroyable effort persistait dans cette haute merveille pour que les hommes d'aujourd'hui pussent mesurer dans l'humilité leur pauvreté artistique.

L'histoire et le mystère chrétien s'accordaient, dans l'ombre de ce chef-d'œuvre, pour émouvoir le cœur avec l'esprit.

Tant de paix inclinait Madeleine vers la simplicité.

— Je l'ai toujours cru, mais depuis quelque temps son équilibre paraît compromis. Je la trouve émotive, ce qui ne lui ressemble guère. Le docteur Pasteau parle de troubles cardiaques et prescrit un régime.

— Elle mène, je le vois, une existence très sédentaire : l'exercice physique est à la base de l'hygiène.

— Ma tante est active, mais dans sa maison : ses démarches ne la conduisent jamais plus loin que l'église ou l'étude de son notaire.

— Elle se nourrit de façon trop substantielle comme la plupart des bourgeois de province : ses artères ne sont plus celles d'une femme de vingt ans.

— Je trouve surtout qu'elle porte moins bien les préoccupations même secondaires : ainsi je la vois tout émue par l'arrivée de cet enfant que vous avez vu lundi soir. Il n'y a pas là de quoi s'agiter comme elle le fait : cela prouve une dépression organique.

— Qui peut la mettre à la merci d'un accident.

Bertrand se tut : son regard allait à l'horizon. Il paraissait songer avec application, puis il secoua la tête et ramena son attention sur sa compagne, comme s'il eût eu peur de sa propre pensée.

— Vous avez raison : un enfant ne vaut pas de telles inquiétudes.

— Pourquoi? Un enfant est un être qui s'accomplit au milieu de tant de difficultés. Il est à cet âge où l'on a justement besoin d'un heureux concours d'événements et de beaucoup d'affection pour aborder le monde avec quelque chance. J'en puis parler, puisque j'étais à peine plus jeune que ce petit François quand M[lle] du Maillard-Vaucelles m'a accueillie sous son toit.

— Qu'était-elle à votre père?

— Une cousine au second degré : je l'appelle ma tante, à cause de la différence d'âge.

A son tour, Madeleine tombait au souvenir. Elle apercevait son enfance comme au bout d'une longue allée de tilleuls dans un jardin provincial. La maison de ses parents à Cou-

tances avait cet air plaisant des anciennes demeures auxquelles on demandait d'abord de rendre la vie facile. Cette sorte de simplicité n'excluait pas l'élégance que cette petite fille avait rencontrée autour d'elle quand elle avait appris à observer l'univers.

Son père était mort trop tôt pour que sa mémoire en eût gardé une image fidèle : sa mère occupait tout le champ de sa première sensibilité. L'amour qui les avait fait vivre dans une intimité étroite et sans ombres était encore pour elle la plus pure expression du bonheur. Mais cette femme si délicatement jolie, dont les bras l'avaient contenue confiante et ravie, l'avait quittée à son tour, avouant par là qu'elle ne pouvait pas la défendre plus longtemps contre les périls de la terre.

Les barbares étaient alors accourus sous la figure de Mlle du Maillard-Vaucelles flanquée de son notaire. On avait dispersé sans ménagements les choses familières qui composaient pour Madeleine le décor où s'étaient jouées les premières scènes de sa jeunesse. Transportée dans le luxueux hôtel de la rue de la Huche, la petite fille avait dû s'adapter à une société qui ne lui faisait aucune concession, taire tout ce qui était son cher passé, contracter des habitudes qu'elle s'expliquait mal et ne donner cours qu'à des sentiments conformes à ceux qu'elle entendait applaudir chez sa vieille parente.

Cette rigueur, qui assassinait en elle l'ingénue, la formait en outre à l'hypocrisie, par méconnaissance de celle qui lui ouvrait son foyer. Le temps, loin d'apporter aucun tempérament à cette peine obscure, l'avait plutôt accrue en lui donnant de la profondeur. Sa tristesse était ce qu'il y avait de meilleur en Madeleine. Elle s'en défiait cependant comme d'une faiblesse et tâchait à n'y pas céder. Mais il est difficile d'être toujours armé contre son cœur. La jeune fille avait la nostalgie d'une tendresse perdue, ce que n'avait pas soupçonné Mlle du Maillard-Vaucelles, convaincue de s'être honnêtement acquittée de son devoir en la recevant dans sa maison et en lui offrant les avantages d'une parfaite éducation.

— C'est une femme austère, disait d'elle la jeune fille : elle est intelligente, mais livrée aux exigences d'une convention mesquine. Elle a défini un jour le monde et son destin et n'a plus varié dans son jugement. Ceux qui font son cercle partagent ses vues ou s'y soumettent par nécessité.

— Vous êtes de ces derniers.

— Non. Je suis lasse de maquiller mon vrai visage pour plaire à ces vieilles gens. J'étouffe : je veux vivre... je veux vivre.

Elle jeta ce cri avec une véhémence amère en regardant Bertrand au visage.

Celui-ci lui faisait la cour depuis le soir où il avait été reçu chez Mlle du Maillard-Vaucelles. Il avait pensé concilier par là son intérêt avec ce goût qu'il s'était spontanément découvert pour Madeleine Valhubert. Depuis lors, ses journées s'écoulaient entre des visites au Mont ou dans les alentours, des parties de tennis chez le marquis de Termonde et les heures interminables où il bâillait dans sa chambre d'hôtel quand on le croyait occupé à rédiger son ouvrage sur l'Abbaye.

Il n'y avait aucune raison pour qu'avançât l'affaire qui l'avait amené à Peranches. Deux fois, il avait écrit à Samuel Lenbach, ne lui cachant pas que l'espoir était vain. Le marchand de tableaux lui avait répondu qu'il devait persister et forcer la chance. Le ton sec de ces lettres l'avait alarmé ; sa situation dépendait du succès : l'échec définitif entraînerait son congé. De là sa méchante humeur que son intrigue avec Madeleine dissipait, aussitôt qu'il se trouvait dans la compagnie de celle-ci.

Pour la jeune fille, elle l'aimait avec une fougue presque naïve. Il était à ses yeux, tout ensemble, le séducteur et celui qui la libérait en réalisant ce rêve imprécis dont elle avait bercé son ennui depuis trois années. Cette révolte qui grondait en elle quand elle considérait son sort, s'apaisait depuis que le jeune homme lui adressait ces propos qu'elle désirait si fort entendre.

Elle prenait davantage conscience de sa beauté maintenant que quelqu'un l'admirait. Le soin qu'elle mettait à se parer n'était plus superflu. Elle se sentait prête au pire pour unir sa vie à celle de Bertrand Lebarrois : au moins le croyait-elle.

Un si vif déchaînement de passion se légitimait bien un peu par la longue suite de jours moroses où, dans l'ombre de Mlle du Maillard-Vaucelles, Madeleine avait éprouvé que le découragement usait son espérance. Après s'être persuadé qu'elle ne trouverait dans Peranches, ni un mari, ni un amant qui valût de perdre l'honneur, elle rencontrait ce jeune

homme qui pouvait être l'un ou l'autre. Comment lui reprocher sa griserie quand elle était disposée à ce qu'il le fût ? Elle aurait voulu ne pas renoncer au meilleur parti, et n'accepter qu'à la dernière extrémité que la passion seule la conduisît.

Mais est-on si sage quand on aime ? Si Bertrand parlait de partir, la jeune fille se voyait résolue à le retenir ou à le suivre à quelque titre que ce fût. Elle n'était pas sans mesurer le danger d'être à ce point conquise et, par un reste de sang-froid, elle s'efforçait à dérober l'excès de son sentiment de façon qu'on ne devinât pas qu'elle en était déjà l'esclave.

Bertrand, plus lucide, s'employait à l'amener là où il souhaitait la voir : une femme affolée ne recule devant rien et il plaisait parfois au jeune homme d'imaginer qu'il emportait d'un même coup la fortune et l'amour.

Le monde conspirait autour de ces deux jeunes gens décidés à faire leur avenir aux dépens d'autrui. Ils croyaient, dans leur témérité encore puérile, avoir renversé les obstacles qu'une morale périmée dressait hier sur le chemin du bonheur et se regardaient l'un l'autre dans la rayonnante hardiesse de leur instinct. Les exemples abondaient qui les confirmaient dans l'opinion qu'ils appartenaient à une génération délivrée des vieux scrupules. Ils contemplaient en eux les héros de l'aventure moderne, ceux qui prennent contre Dieu et une société caduque leur part dans le pillage. Rien autre que leur appétit n'avait de poids dans leurs déterminations secrètes et ils souffraient avec peine ce qui s'opposait à celles-ci. Seuls les moyens de parvenir leur paraissaient valoir qu'on les discutât.

Dans le salon de Mlle du Maillard-Vaucelles, où les pastels de La Tour le narguaient, Bertrand Lebarrois apportait à faire sa place un soin chaque jour perfectionné. Il jouissait presque de la contrainte qu'il s'imposait dans ce dessein et de se reconnaître mal dans ce personnage qui dupait chacun. Ainsi faisait à son début Julien Sorel chez Mme de Renal, tant il est vrai qu'un garçon intrigant et sensible offrira toujours à l'observateur des réactions assez voisines, dans une même civilisation.

Madeleine sortait souvent en automobile avec Bertrand et plusieurs s'étonnaient que sa tante accordât une pareille

licence à la jeune fille. Au vrai, la vieille demoiselle oubliait celle-ci, requise par un souci nouveau.

Cet enfant qui avait paru un soir dans sa maison, annoncé par une lettre d'Eugénie, confisquait maintenant l'attention de M[lle] du Maillard-Vaucelles qui ne pouvait feindre à son endroit, en dépit qu'elle en eût, cette froideur où beaucoup admiraient la marque d'un grand caractère.

François Mauvesin était un petit garçon de manières agréables et qu'on ne pouvait voir sans le distinguer, non qu'il fût joli, mais parce qu'il y avait, répandu sur toute sa mince personne, une sorte de charme un peu sauvage auquel il fallait bien se rendre. Il parlait peu, ainsi que font le plus souvent les enfants qu'un mauvais sort a trop tôt accablés et qui semblent retourner en eux-mêmes l'inquiétude d'avoir été ainsi élus par le malheur. On mettait son silence et cette réserve sur le compte des habitudes rompues et de son entrée dans un milieu inconnu.

M[lle] du Maillard-Vaucelles le gardait auprès d'elle autant qu'elle le pouvait faire sans nuire à ses devoirs, et à sa vue, tombait dans une réflexion qui amenait sur son vieux visage une expression de douceur inaccoutumée et dans son regard une flamme tendre que nul auparavant n'y avait aperçue.

Chaque matin elle l'emmenait avec elle à la messe où Madeleine les rejoignait avec quelque retard, puis elle dépêchait ses affaires courantes pour le retrouver un moment avant le déjeuner. Elle lui consacrait en outre un peu de temps vers la fin de l'après-midi, ce qui ne semblait pas moins extraordinaire.

De quoi parlaient alors ce petit garçon et cette vieille femme? Du passé plutôt que de l'avenir. M[lle] du Maillard-Vaucelles interrogeait François sur sa vie familiale à Paris; elle se faisait tout redire de celle-ci et aucun détail ne lui semblait oiseux qui touchait les parents de l'enfant et singulièrement sa mère qu'elle avait mieux connue.

— Qu'allez-vous en faire? lui demanda un soir le docteur Pasteau.

— Je n'y ai pas encore vraiment réfléchi. Rien ne presse au reste. Nous en sommes à la période de l'apprivoisement : cet enfant a souffert au delà de ce qui est commun à cet âge. Il a besoin de refaire sa confiance en un bon gouvernement

du monde. Je voudrais bien que s'arrêtât à moi cette épreuve de passer de main en main qu'il a déjà subie à plusieurs reprises : rien n'est plus préjudiciable à un esprit qui se forme.

— Sans doute, mais ce garçon paraît sain et normal.

— Ah! que ce que vous me dites là me donne donc de plaisir, mon ami! Vous ne pouvez pas le savoir. D'autant que sa pauvre mère était délicate... Quel être délicieux c'était et combien François a perdu à ne l'avoir pas connue! Laissez-moi goûter ce bonheur de regarder rôder autour de moi un enfant.

— Est-ce là chose si nouvelle pour vous, répondait le docteur qui ne reconnaissait plus sa cliente et qui n'aimait pas cet attendrissement imprévu chez une personne qui n'avait jamais sacrifié à la sentimentalité. Vous avez déjà eu Madeleine...

— Madeleine! Il s'agit bien de Madeleine! Il n'y a de l'un à l'autre aucun rapport. Comment, vous, un observateur, pouvez-vous confondre deux natures aussi dissemblables?

— Vous allez manquer à la justice

— En rien. Je vous pardonne au surplus votre défaut de perspicacité pourvu que vous me fassiez vivre quelques années encore : cet enfant a besoin de moi et je veux le voir grandir.

— Alors, pas d'exaltation, cela ne vous vaut rien. Je vous l'ai dit, vous devez surveiller votre cœur : il peut vous conduire encore longtemps si vous le ménagez. Épargnez-lui les émotions.

— Je suis toujours docile à vos conseils.

— Placez donc ce garçon au collège le plus tôt possible : la vie de votre maison n'est pas pour lui. Donnez-lui une société de son âge... Et d'abord ne le gâtez pas.

— Mais non, mais non : je veux en faire un homme. Vous riez? Je ne suis pas encore amoindrie au point de radoter. Je vous le prouverai à vous et à d'autres.

Quel intérêt après cela Mlle du Maillard-Vaucelles pouvait-elle donner aux promenades de Madeleine avec Bertrand Lebarrois? Elle ne voyait positivement plus la jeune fille et ne lui parlait que distraitement sur des sujets insignifiants. Un soir toutefois où celle-ci s'était montrée dans une robe dont le corsage était trop largement décolleté, elle lui avait dit, d'un ton qui n'admettait pas de réplique :

— Je vous prie de ne pas oublier, Madeleine, que j'ai ici un enfant et que votre tenue n'est pas selon mon gré.

Cette remarque n'avait pas accru les sentiments d'affection que la jeune fille nourrissait envers sa protectrice.

L'apparition de François Mauvesin dans le cercle de la rue de la Huche, soulevait ainsi des commentaires variés parmi les commensaux de Mlle du Maillard-Vaucelles.

— Voilà bien, disait le chanoine Pontois, un soir que la maîtresse de maison alarmée de la mine de François était montée surveiller son coucher, la plus touchante preuve que certains cœurs sont faits pour la maternité. Qui nous aurait dit que notre chère amie en viendrait à supporter joyeusement les petites tyrannies d'un enfant de treize ans, nous aurait bien étonnés.

— Il n'y a ici aucune tyrannie, reprit le docteur, mais un plaisir que Mlle du Maillard-Vaucelles se donne. Je préférerais cependant qu'elle ne montât pas deux étages après son dîner.

— C'est un peu une façon de sénilité, susurra Mme Desnoyers. Que cela est donc triste, mon Dieu, de vieillir!

— Laissez, interrompit Mathieu d'Engerand; est-il rien de meilleur que caresser une petite tête blonde et que pouvons-nous désirer de plus pour notre amie, au soir de sa vie?

— Je me suis fait conter par Élise que ce gamin lui rend une seconde jeunesse.

— Qu'il lui suffise de garder son âge et de n'en pas abuser, conclut le docteur Pasteau. Nous avons tous intérêt à conserver une pareille maîtresse de maison.

Celle-ci rentrait un peu soufflant, mais les yeux brillants. Bertrand Lebarrois, qui n'avait écouté ces propos qu'à peine, reprit aussitôt son rôle et redevint le studieux élève de l'école des Chartes, féru d'archéologie et pour lequel saint Michel était le seul archange digne de tirer le glaive devant Satan.

Il avait constaté, comme chacun des hôtes de Mlle du Maillard-Vaucelles, qu'un mystérieux attrait portait celle-ci vers François Mauvesin et croyait qu'à faire paraître de la sympathie pour ce dernier, il se pousserait dans les bonnes grâces de la vieille demoiselle. En quoi il se trompait : cette femme autoritaire supportait mal qu'un autre qu'elle-même prêtât de l'attention à cet enfant.

Madeleine, qui observait le jeu sans en découvrir les ressorts

secrets, aurait préféré que Bertrand lui réservât toutes ses faveurs. Elle souriait toutefois à le voir déployer tant d'ingéniosité, espérant qu'elle était la raison suprême de cette stratégie et que, l'heure venue, le jeune homme aurait recours à elle pour on ne savait quel achèvement.

Ce soir-là, comme elle le reconduisait à travers le jardin, vers la grille, elle lui abandonna ses lèvres sans souci qu'on les surprît.

Si l'aveu d'une mauvaise action n'attache pas toujours celui qui l'écoute à celui qui le fait, la confidence d'un projet criminel lie presque sûrement son auteur à son bénévole auditeur. On devient complice pour accepter d'entendre de semblables propos. Il est plus facile pour la vertu effarouchée de regarder en face une scélératesse inscrite dans le champ imprécis de l'avenir et qui, parce qu'elle ne sera peut-être jamais, échappe à sa condamnation. Chacun peut feindre de croire, si l'accord ne se fait pas dans une connivence explicite, que tout se réduit à une plaisanterie : on a voulu voir jusqu'où l'on pouvait mener un paradoxe un peu hardi...

Ainsi raisonnait Bertrand Lebarrois sur cette terrasse qui s'étendait au pied de l'Abbaye, tandis qu'il jouait machinalement avec le bracelet d'or que Madeleine portait à son poignet gauche. Il se croyait assez aimé par cette jeune fille pour tenter une délicate expérience : s'il manquait à réussir, il disparaîtrait : perdue pour perdue, la partie valait d'être jouée jusqu'au bout. Madeleine était à cet instant trop séduisante pour qu'il n'ajoutât pas le motif de sa conquête à ceux qu'il avait déjà de vouloir être vainqueur.

— Puisque notre course nous a conduits ici, je veux appeler à mon secours les forces naturelles qui nous entourent. On a moins besoin de mentir devant ces rochers millénaires, car ces formes primitives nous ramènent invinciblement à notre origine et à notre fin. Il est bon d'être sincère à certaines heures... il n'y a d'abominable que de feindre avec des êtres qui nous ont fait généreusement crédit...

Il n'agissait néanmoins pas autrement, quand il paraissait s'abandonner et ce préambule d'un lyrisme facile le gênait un peu pour ce qu'il y démêlait de tendancieux. Mais puisque la jeune fille la plus rouée garde en elle un fond de naïve crédulité qui veut être contenté, il s'enfonçait délibérément dans sa

tromperie tandis que Madeleine l'écoutait, le regard errant, à la découverte d'invisibles rivages.

La suite fut aisée : Bertrand l'avait soigneusement préparée dans ses moments de réclusion. Le vrai et le faux y étaient dosés de façon experte. Samuel Lenbach ne figurait pas dans un récit aussi bien composé, mais le musée du Louvre qui est une institution nationale et devant laquelle l'on s'incline avec respect. Il n'était question que d'assurer à l'État deux trésors qui tentaient l'étranger.

— J'étais venu dans cette intention, Madeleine, autant, je vous le confesse, que pour réunir les documents nécessaires à mon travail sur le monastère du Mont. J'étais prêt à bien des vilenies pour obtenir ces tableaux et gagner la commission promise... Mais je vous ai vue : tout cela a été oublié. Les pastels de la Tour sont passés au second plan : je n'ai plus songé que ma propre fortune en dépendait. J'ai préféré n'entamer aucune négociation avec votre tante, dans la crainte que celle-ci me congédiât et que par là je fusse privé de votre chère personne. Vous seule m'avez retenu d'aller plus avant. Je suis un déplorable homme d'affaires... On l'est toujours au surplus quand on aime.

Tout n'était pas mensonge dans cette invention. Bertrand se prenait au piège de parler d'amour. Les mots qu'il disait, avec une mélancolie qu'engendrait peut-être la honte qu'ils lui inspiraient, faisaient tout au contraire s'épanouir sur le visage de Madeleine une expression de voluptueux contentement qui le troublait à son tour. Il avait renversé sur son épaule la tête de la jeune fille et baisait longuement ses paupières fermées. Elle n'opposait aucune défense à sa caresse.

— Il me faut votre cœur autant que la fortune... Mon Dieu ! que notre vie sera belle !

A travers cette griserie qui l'envahissait avec une délicieuse traîtrise, Madeleine l'entendait exposer son dessein. Elle était sans force pour protester quand il liait astucieusement leur amour à la possession des deux pastels de La Tour.

— Si j'étais riche, je passerais outre au consentement de votre tante et même au vôtre : je ferais violence à vos scrupules et je vous enlèverais. Je comprends le rapt en l'espèce... Mais ma mère qui a une bonne situation de fortune ne peut rien distraire de celle-ci pour mon établissement. Je refuserais,

au reste, d'amoindrir son état pour fonder mon foyer... J'aurais quelque fierté à ne devoir mon bonheur conjugal qu'à moi-même. Toutefois un chartiste n'est pas un financier. Je veux ma femme heureuse et je connais quelles tracasseries naissent dans un ménage par pénurie. Il faut que je mette à côté des plaisirs de l'esprit et du cœur une victoire sociale. L'occasion en est ici : puis-je la laisser échapper? Que j'amène Mlle du Maillard-Vaucelles à vendre ses tableaux et nous...

— Vous perdez votre peine : je connais ma tante, jamais elle ne cédera ces portraits, quelque prix qu'on lui en offre. Elle y tient, non pour leur valeur artistique et vénale, mais parce qu'ils sont une chose de son patrimoine.

Mme Desnoyers n'avait dit que cela. Le jeune homme dissimula mal un mouvement d'humeur.

— La belle stupidité! Elle ne les emportera pas outre tombe et s'il faut attendre que la mort la délivre de ses biens, pour acquérir ces pastels...

Madeleine gardait un silence grave : elle poussait distraitement du pied quelques cailloux auxquels elle attachait sa vue.

— A-t-elle d'autres parents que vous? reprit Bertrand qu'on eût dit embarrassé par sa propre inquiétude.

— Aucun.

— En ce cas, vous héritez; mais vous pouvez attendre longtemps cette aubaine, à la façon dont Pasteau soigne sa cliente.

Ainsi revenaient-ils par un détour au début de leur entretien. Ils en furent eux-mêmes surpris. On aurait pu croire qu'ils n'avaient pensé à rien autre et que ces paroles réticentes traduisaient les affreux sentiments qui étaient en eux à leur insu et déjà les tourmentaient. Madeleine l'éprouva sans doute plus vivement que son compagnon, car elle se leva comme pour échapper à cet odieux harcèlement et s'écarta instinctivement de Bertrand.

— Marchons, voulez-vous? J'ai presque froid.

Des importuns qui parurent les chassèrent de ce jardin solitaire, leur évitant de s'expliquer davantage.

JEAN MORGAN.

(*La dernière partie au prochain numéro.*)

UN BOURGEOIS FRANÇAIS DU XIX[E] SIÈCLE

M. THIERS

Le regretté Pierre de La Gorce venait de terminer ce beau morceau d'histoire lorsque la mort nous l'enleva. Un de ses derniers soucis fut de le faire parvenir à la Revue, *à laquelle il donnait ainsi un suprême et émouvant témoignage d'attachement.*

M. Thiers! Je ne me permettrais pas de parler de cet homme à propos de qui il a été tant écrit, s'il ne m'apparaissait moins comme un individu isolé que comme un personnage symbolique où se peignent, en leur sagesse et en leurs étourderies, en leur bon sens et leurs emportements, en leurs conceptions les plus hardies et sous leurs aspects les plus terre à terre, les *bourgeois*, ou, comme on dirait aujourd'hui, les *Français moyens* du XIX[e] siècle. En l'étudiant, on croit ressaisir, voir, entendre toute une classe d'hommes que les vieillards seuls peuvent se rappeler et qui n'apparaissent plus, au temps présent, que sous les traits de lointains ancêtres. Le plus souvent, Thiers n'est qu'un interprète et ressemble moins à l'acteur qui domine la scène qu'au chœur qui, dans la tragédie antique, se bornait à traduire les impressions des spectateurs. Mais telle fut sa prodigieuse faculté d'appropriation, tel fut son don de clarté souveraine, qu'il parut créer lorsqu'il ne fit que traduire, donner l'impulsion lorsqu'il se borna à suivre, et qu'en lui se découvre, animé de son verbe à la fois familier, lucide et puissant, un siècle tout entier dont il fut moins l'inspirateur que le merveilleux porte-voix.

* * *

Nulle vie plus brillante n'eut de plus humbles commencements. Une mère qui travaille pour vivre, un père à l'existence vulgairement aventureuse dont il vaut mieux ne pas parler. Ainsi grandit l'enfant dans Marseille où il est né le 17 avril 1797. Une tante et une marraine subviennent à son éducation, et il est admis comme boursier au lycée de sa ville natale. La même sollicitude bienveillante lui permet de commencer son droit à Aix, et le 8 novembre 1815, il y prend sa première inscription. Le voici logé dans une chambre minable, d'abord chez un menuisier, puis chez un maçon, mais riche d'espoir autant que dépourvu d'argent. Tout éveille son intelligence : un enseignement renommé dans une faculté d'où sont sortis naguère Portalis et Simon ; le spectacle d'une noble ville, petite en étendue, féconde en souvenirs ; des compagnons d'études dont quelques-uns sont promis à une carrière brillante, et parmi eux Mignet qui sera l'ami de toute sa vie.

Un rêve hante tous ces jeunes gens : Paris. Quelques vieillards essaient de les retenir : « de la boue sous les pieds, de l'eau sur la tête ; du brouillard et de la misère, voilà, disent-ils, Paris ». Le conseil impressionne un instant, mais glisse sans se fixer. Les journaux arrivent, on se les dispute et on les dévore. Un soir, on assiste à une représentation de Talma et les imaginations s'échauffent en écoutant le divin acteur qui figure, outre la perfection dans son art, toutes les jouissances intellectuelles que Paris seul recèle. Les jeunes ambitions, qui travaillent en secret, se trahissent quelquefois en un cri : « Quand nous serons ministres ! » s'exclame un jour Thiers. N'est-ce pas à Paris seulement qu'on peut nouer des amitiés utiles et transformer ces amitiés en échelons ? L'argent manque. Voici que Thiers a obtenu pour un mémoire un prix de cinq cents francs à l'Académie d'Aix, et Mignet, pour un autre mémoire, un prix de mille cinq cents francs à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. C'est le subside, le modeste subside et, en 1821, vers la fin de l'été, les voilà partis.

Partis bien témérairement ! Mignet a pour lui les dons extérieurs. Il est grand, de traits fins, d'allure aristocratique : le *beau Mignet*, dira-t-on plus tard. Mais que dire de Thiers ?

Il est de taille ridiculement petite : 1 m. 55. Son visage est orné de lunettes. Sa voix est flûtée, perçante, désagréable. Il a gardé, sans en rien perdre, l'accent de sa province natale. Moitié pauvreté, moitié ignorance des usages, ses vêtements sont d'une remarquable inélégance ; avec cela, des manières communes dont il ne se défera jamais. La pénurie des ressources met le comble aux mauvaises chances : un petit pécule qui, malgré des miracles d'économie, fondra bien vite ; un logis misérable au passage Montesquieu. Et comme moyen de pénétrer dans ce grand Paris de la politique et des lettres, un simple mot de recommandation pour Manuel.

Voici le miracle du savoir-faire et de la souplesse. Un an s'est écoulé ; le nouvel arrivant a bien vite fait oublier, à force d'intelligence, son physique, ses manières, l'humilité de sa condition. Le principal rédacteur du *Constitutionnel*, Étienne, l'a agréé parmi ses collaborateurs. Les journaux, talonnés par l'actualité, n'ont pas le temps d'attendre, et prisent fort quiconque, soit présomption, soit vraie solidité d'instruction, semble toujours prêt sur tout. Politique générale, finances, philosophie, beaux-arts, découvertes de la science, Thiers n'est jamais pris au dépourvu. Jamais il ne dit : « Je ne sais pas ». Mais il s'informe, capte avec une prestesse incroyable la science des autres, à tel point qu'élève le soir il devient professeur le lendemain, et avec une si surprenante transposition des rôles que ceux mêmes qui l'ont instruit croient apprendre en l'écoutant. Nul pédantisme, mais une simplicité aisée, une bonne humeur alerte, une soif ardente et joyeuse de connaître, en sorte que nul ne se choque de tout ce que cette jeune assurance cache de fatuité, de tout ce que cette assimilation hâtive recèle d'erreurs ou offre de lacunes. Tandis que Thiers s'affirme au *Constitutionnel*, Mignet entre au *Courrier français*. Les deux amis vivent ensemble, et on les appelle les *Frères provençaux* (1).

Leur installation suit les progrès de leur fortune. On les retrouve maintenant rue de Choiseul, en un logis plus aisé. « Nos articles, écrit Mignet, nous sont convenablement payés. » Thiers a perdu son accent, renouvelé sa garde-robe, trouve du temps pour le monde, du temps pour le travail, comme il sied

(1) Par allusion à un restaurant, alors très en vogue, du Palais-Royal.

à un homme qui a pris l'habitude, — toujours gardée, — de se lever à cinq heures du matin. Il pratique une double faculté, celle de parler beaucoup, celle d'écouter beaucoup aussi, et, — sans cesser de parler, — de saisir au vol tout ce qu'il entend. Dans les cercles les plus raffinés, on commence à s'entretenir de ce petit homme qui a de l'esprit comme personne et de l'assurance comme s'il était appelé à soulever le monde. Il est présenté à Talleyrand, d'abord dédaigneux, bientôt conquis. « C'est un gamin, dit-il, mais qui a le feu sacré. » Cependant le jeune journaliste fait de plus en plus figure. Non seulement on accepte, mais on souhaite ses articles. Un jour Guizot, à la suite d'une de ses publications, demande avec une particulière insistance qu'on en confie le compte rendu « à un M. Thiers qui a du talent ».

L'ACCORD AVEC LA BOURGEOISIE

Du talent, il en a certes. Ce qui double sa force, c'est que, dès l'abord, il s'acclimate, ainsi qu'on l'a déjà dit, dans l'ambiance de son temps; c'est qu'il personnifie et personnifiera mieux encore plus tard, dans les évolutions de sa longue carrière, *le Français moyen*, — je répète à dessein ce mot, — du XIXe siècle. Il l'incarne, il l'incarnera en tous ses états d'âme, tantôt jugeant, comme sous Louis XVIII et sous Charles X, la Révolution menacée et s'apprêtant à la défendre, tantôt, comme après 1830, rassuré sur la Révolution et soucieux de l'ordre à maintenir; à certaines heures, comme en 1840, s'exaltant en un sentiment national plus étourdi que réfléchi et appelant patriotisme ce qui n'est qu'ardeur chauvine; à d'autres moments, par exemple à la fin du régime de juillet, téméraire par ennui et lassitude de son propre repos; puis, en 1848, devenant tout à coup docile à force d'avoir peur et cessant presque d'être voltairien pour invoquer les évêques.

Toutes ces fluctuations qui agitent la bourgeoisie sont aussi celles qu'on peut saisir dans l'âme ondoyante de Thiers. Entre les hommes d'État, il y a ceux qui, les yeux fixés sur l'avenir, aspirent au rôle d'initiateurs, quitte à être méconnus ou oubliés si les institutions qu'ils ont essayé de réformer leur survivent. Thiers ne sera ni de ces divinateurs, ni de ces ambitieux à longue et incertaine échéance. D'un regard plus péné-

trant qu'étendu, il se fixe dans le présent, s'applique à discerner les opinions de ses contemporains, s'en pénètre, les faits siennes, se laisse porter par elles. Mais, en se les appropriant, il leur communique un tour si aisé, les imprègne de tant de finesse et d'art que ceux mêmes dont il est l'interprète hésitent à se reconnaître et, surpris autant que charmés, ne peuvent se figurer qu'ils aient eu jamais tant d'esprit.

* * *

Dès l'époque où nous sommes, apparaît cette communion de pensées.

Thiers, aux jours de son adolescence, a vu les soldats autrichiens, russes, prussiens, entrer en France, et, presque par le même chemin, revenir Louis XVIII. De là, une impression fortement gravée dans son âme juvénile et dont il ne se dégagera jamais, celle de la solidarité entre les coalisés et les Bourbons restaurés, celle d'une irréductible opposition entre la vieille monarchie et le pays. La prévention est injuste. Mais combien le jeune journaliste trouve avantage à s'en pénétrer ; car il s'insinue de la sorte au cœur de la nation, toute meurtrie de ses défaites et disposée à accueillir avec faveur quiconque combattra cette royauté « *imposée par l'étranger* ».

Par combien d'autres ressemblances Thiers n'incarne-t-il pas le sentiment public ! Le *Français moyen* craint pour l'œuvre de la Révolution. Or, quel meilleur défenseur peut-il trouver que ce petit homme, révolutionnaire juste à point, ni trop, ni trop peu, ardent à défendre les principes de 1789, haussant jusqu'à l'enflure, en ses revendications, son langage si simple à l'ordinaire et énumérant avec solennité les « immortels services de l'Assemblée constituante ». Par là, il sert sa jeune renommée autant que ses idées propres, car il acquiert pour clients tous ceux que la Restauration froisse ou inquiète : détenteurs de biens nationaux, serviteurs des régimes précédents, jacobins dissimulés et non repentis.

A ces similitudes une autre s'ajoute. Au lendemain de la Restauration, le nom de Napoléon avait paru frappé d'anathème, tant les longues guerres et les impitoyables conscriptions avaient dépeuplé les foyers. La réprobation avait duré ce que dure le deuil des morts. Maintenant la gloire s'est dégagée en même temps qu'ont pâli les images funèbres, et le nom

du surhomme s'auréole dans un nimbe de légende. Ici encore, Thiers vibre à l'unisson des masses. Il se rappelle. C'était au lycée, quand il était tout jeune. A certains jours, le tambour battait, non plus pour le réveil du matin, mais pour la victoire. Dans la grande salle, le proviseur lisait les bulletins triomphants, et les écoliers, quelles que fussent les souffrances de leur ville natale, se remplissaient les yeux de visions glorieuses qui ne les quittaient plus. Autant qu'aucun de ses compagnons, Thiers se souvient. Hostilité contre les Bourbons, dévotion envers le grand homme, voilà deux choses qui ne se séparent pas, et voilà aussi un nouveau point de contact avec la Nation. Du même coup cet homme tout jeune s'apparente aux glorieux soldats dont le général Foy est la plus noble incarnation, à Béranger, le poète patriote et populaire, à Étienne lui-même, ce rédacteur du *Constitutionnel* qui, avant de trouver les Bourbons trop despotes, a rédigé le *Moniteur, journal de l'Empire*.

Une entreprise opportune au point de vue politique, fructueuse peut-être au point de vue commercial, serait de raconter la Révolution. La perfection serait d'affecter des formes modérées et pourtant de marquer le livre d'un tel esprit, qu'il deviendrait pour l'opposition une arme et serait pour les Bourbons un avertissement. Ce qui étonne aujourd'hui, c'est que, vers 1820, rien n'était moins connu que cette époque tragique. Parmi les hommes âgés qui avaient traversé la terrible tempête, beaucoup en avaient gardé une impression si poignante qu'ils avaient horreur même de se souvenir, et le plus souvent se confinaient dans le silence. En outre, se taire avait été longtemps prudence, tant la paix des familles et des cités eût été troublée si une sorte de convention implicite n'avait interdit ou ajourné les recherches sur le passé! Enfin, l'Empire, qui avait essayé de fusionner dans ses cadres les amis et les adversaires de l'ancien régime, n'eût pas permis d'indiscrètes inquisitions. Il arrivait donc qu'après un si long silence, l'avidité était grande de connaître tout ce qu'on ignorait. Thiers, à ce qu'on assure, parlait déjà de ses chères études et, entre toutes les études, celle de l'histoire l'attirait le plus. Il résolut de reconstituer, à l'usage de ses contemporains, la crise vieille de trente ans qui avait transformé la France et le monde. Un autre eût hésité en songeant à sa jeunesse, à la

grandeur du sujet, à l'étendue des recherches. Chez Thiers, nul scrupule pareil; il ne douta pas qu'en peu de temps il pourrait apprendre ce qu'il ignorait et qu'en moins de temps encore, il pourrait l'enseigner aux autres. Le 22 février 1822, le traité fut signé avec les éditeurs Lecointe et Duret (1).

J'ai lu autrefois avec beaucoup de soin l'œuvre tout entière, et je viens d'en relire les principaux chapitres. La promptitude qui l'entreprit n'eut d'égale que la célérité qui l'acheva. Dès l'automne de 1823, les deux premiers tomes parurent, et les autres suivirent avec une égale rapidité. On sent la hâte d'un homme ardent à violenter la renommée. Ne s'agit-il pas pour lui, Adolphe Thiers, de graver au plus vite, dans le public, le nom d'Adolphe Thiers lui-même, de façon à ce que nul désormais ne l'ignore ou ne l'oublie? Tout est sacrifié à cette maîtresse obsession. Je cherche les traits principaux qui marquent l'œuvre : une érudition hâtive qui se croit à bon compte bien informée, en sorte que la publication du livre ne servira ni à juger ni même à instruire le procès de la Révolution; beaucoup d'ignorances, mais d'ignorances qu'un public, plus ignorant encore, se gardera de relever; des idées communes; d'incroyables lacunes, fruit de la hâte ou de l'étourderie; une limpidité étonnamment fluide, mais au point de laisser fuir la couleur : tel apparaît aujourd'hui le livre.

Les contemporains n'eurent point ces rigueurs. C'est que le même ouvrage dont nous discernons aujourd'hui les taches sembla sur l'heure merveilleux d'actualité. Avec lui, le Français moyen retrouvait la mémorable époque, telle qu'il l'avait imaginée, telle qu'il lui convenait de la voir, telle qu'elle devait être pour que l'héritage en fût gardé : assez d'esprit révolutionnaire pour séduire, assez de réprobation pour ne pas choquer; pour le crime, des flétrissures un peu molles, et, pour les réformes politiques ou pour les victoires, des glorifications tout enflammées de patriotisme; un perpétuel éloge de tout ce que les fervents de la monarchie flétrissaient, mais sans que les Bourbons fussent jamais nommés, en sorte que l'ouvrage minait sans paraître attaquer ; une information incomplète, parfois inexacte, mais qui effleurait agréablement les surfaces; une vulgarisation lumineuse; une intelligence propre à tout comprendre et une lucidité propre

(1) Henri Malo, *Thiers*, p. 45.

à tout expliquer; un mouvement intense; des négligences mais qui n'offusquent pas, tant elles se fondent dans la fougue du récit qui se précipite et par moments éclate, à la manière des notes de *la Marseillaise*; avec cela un goût de l'histoire militaire bien propre à conquérir une génération élevée au bruit des victoires impériales. C'est, en effet, aux récits de bataille que ce petit homme se complaît surtout, et au cours du livre apparaissent, plus en relief que toutes les autres, les figures de soldats : Hoche, Kléber, Desaix et par dessus tout Bonaparte, qui trouve en Italie la consécration de sa gloire.

Pour cet homme surabondant de sève, d'ambition, de jeunesse, tout est action, même d'écrire; et il ne prise son propre livre que s'il le met en communication étroite avec ses contemporains. Chez lui, rien de l'éclectisme où se complaisent les rédacteurs du *Globe*. Il les juge pesants, tout alourdis de modération et par surcroît ennuyeux. Une idée le pénètre de plus en plus : celle de l'incompatibilité entre les Bourbons et les Français. Cette idée, il faut l'affermir dans le pays. Thiers n'est jamais en retard d'habileté. Son ingéniosité lui fournit une formule heureuse pour marquer le destin des Bourbons. A des intervalles presque réguliers, sans aucune malice apparente, il raconte combien les Stuarts ont été capricieux, despotiques, peu aptes à discerner les vrais intérêts du peuple anglais, et comment leur chute a été la juste punition de leurs fautes. L'article s'achève en montrant comment une branche cadette a, sans aucun péril pour l'ordre, assuré à l'Angleterre la prospérité et la paix. Qui pourrait trouver factieuse cette leçon d'histoire donnée par un historien? Et la leçon se répète jusqu'à ce qu'elle ait pénétré les intelligences même les plus épaisses, en sorte que Thiers s'autorise à son tour de l'opinion qu'il a semée. Cependant la formation du ministère Polignac rend visible et comme tangible l'opposition entre la couronne et le pays. Le 8 janvier 1830, Thiers avec Armand Carrel fonde le *National*. Sept mois plus tard, la vieille monarchie s'écroulait.

SOUS LA MONARCHIE DE JUILLET

Pendant les journées de juillet, Thiers avait hardiment joué son va-tout. Il avait rédigé et signé le premier les protestations contre les Ordonnances. Avant même que finit la

bataille, il avait jeté au public le nom du duc d'Orléans. Il avait suivi de près, quoique n'étant pas député, tous les conciliabules du Palais Bourbon et pénétré l'état d'esprit qui régnait au Palais Royal. En quelques jours, le brillant journaliste avait pris figure d'homme d'État.

Où se fixerait-il? Ses articles du *National*, l'humilité de son origine, ses relations, ses amitiés, semblaient l'incliner vers le parti qui aspirait non à endiguer, mais à pousser à fond la révolution récente et qu'on appellerait bientôt le *parti du mouvement*. Thiers se garda de cette tentation, ou n'y céda que juste assez pour se frayer à lui-même, pendant les premiers jours, son propre chemin. C'est que son esprit si délié eut bientôt fait de jauger à leur juste mesure les vaniteuses naïvetés de Lafayette, la solennité vide d'Odilon Barrot, les déclarations chauvines de Mauguin. Non : il n'y a rien à faire avec ces gens-là ; et c'est dans une autre voie qu'un homme avisé doit chercher influence et fortune.

Avec une prévoyance très sage, très réaliste aussi, il oriente sa vie. Il sait l'empire de la parole ; seulement son éloquence ne sera pas celle d'un tribun, — tribun pourrait-il l'être, avec sa petite taille et sa voix fluette? — mais celle d'un politique. Ce qui l'attire par dessus tout, c'est le pouvoir. Le journalisme a prodigieusement assoupli son esprit. Il lui reste à acquérir les connaissances positives qui forment l'homme de gouvernement ; c'est-à-dire à apprendre les affaires, à s'en approprier le langage et surtout à lire un budget comme on ferait d'un livre de lecture amusante. Il a toujours eu la passion de s'instruire ; il la gardera jusque dans la vieillesse. Les occasions manquent rarement à qui sait les chercher. Justement, dans le cabinet du 11 août 1830, le baron Louis est entré comme ministre des Finances, et Thiers trouve moyen de se former à son école. Au baron Louis succède Laffitte. Entre tous les hommes du parti avancé, Laffitte est celui dont Thiers est resté l'ami. De cette amitié il fait aussitôt un échelon et devient le secrétaire général du nouveau ministre. Par surcroît de bonheur, Laffitte, nonchalant autant que son prédécesseur était actif, laisse toute liberté à qui lui épargne le travail. Le travail, c'est ce que Thiers redoute le moins. Et le voici qui, écolier devenu maître, apprend aux députés, — et avec quel éclat ! — tout ce que le contact du baron Louis lui a permis

d'apprendre, tout ce que la paresse de Laffitte lui permet maintenant d'enseigner.

Le reste est à l'avenant. Heureuses chances et habileté, tout concourt à promouvoir la jeune et entreprenante carrière. Thiers est devenu député et conseiller d'État. Il achève de se dégager de ses compagnons de lutte. Il a pris sur la Chambre une autorité singulière par sa parole qui se dépouille du ton oratoire pour prendre celui de la conversation, mais d'une conversation si fine, si lucide, si aisée, que le charme de l'entendre ne se lasse pas, même lorsqu'il est très long. Il glisse vers les conservateurs, mais si doucement que rien ne choque dans la transformation, tant les étapes en sont ménagées! Enfin, le 11 octobre 1832, le *Moniteur* publie son nom parmi les ministres, à côté de Guizot, son aîné de dix ans, et plus tard son rival, à côté du duc de Broglie qui était déjà pair de France quand lui-même achevait ses études au collège royal de Marseille.

La métamorphose est complète. Et pourtant, à travers les changements, ne retrouve-t-on pas l'unité? Le Thiers de 1832 n'est pas celui du *Constitutionnel*, ni surtout du *National*, mais il est le même, en ce sens qu'il demeure, — ainsi qu'il le sera toujours, — l'homme de la bourgeoisie française. Sans grand effort d'imagination on peut revoir, dans le recul des temps, tous ces bourgeois. Sous la Restauration ils ont vibré à l'éloquence du général Foy; ils se sont indignés de l'expulsion de Manuel; ils ont, à la façon du XVIIIe siècle, versé des torrents de larmes aux obsèques du vertueux duc de Liancourt. Le licenciement de la Garde nationale les a exaspérés et, plus encore, l'avènement de Polignac. Pendant les journées de Juillet, les plus hardis se sont jetés dans la bataille, tandis que les plus modérés se contentaient de rêver un Charles X gardé comme roi, mais humilié, repentant et asservi. Au lendemain du triomphe, il y a eu des craintes, peut-être de secrets repentirs, et plusieurs, sans oser le dire, eussent sans doute souhaité d'être un peu moins victorieux. Mais un sentiment domine, la fierté du succès, et la ferme résolution de ne pas laisser détruire le régime nouveau, non suspect d'ancien régime comme la Restauration; non inquiétant comme l'eût été la République; en outre patriote, comme l'atteste le retour au drapeau tricolore; installé enfin sous la garantie d'une Charte

que nul n'osera plus violer. C'est ainsi que ces bourgeois deviennent conservateurs en même temps que Thiers le devient aussi ; en sorte que, l'évolution étant de même date et presque pareille, la communauté de pensées subsiste à travers les variations.

Tous ces hommes s'apprêtent à dépenser pour l'établissement nouveau toute l'énergie qu'ils ont déployée pour saper la vieille monarchie. La tâche ne laisse pas que d'être lourde tant *le parti du mouvement* ou, comme on dit, *le parti des réclamants de Juillet* se refuse à abdiquer, tant la sécurité est précaire durant les premières années du règne. Cette époque est l'époque héroïque de la Garde nationale. Il n'est guère de jour où, dans quelque quartier, le rappel ne batte. A la hâte, et souvent la nuit, tous ces serviteurs improvisés de l'ordre public revêtent leur uniforme, saisissent leur fusil, se rendent à la mairie, s'y consument en une attente lassante qui a ses ennuis, ses dangers aussi ; car il arrive qu'on voie les rassemblements grossir ou s'ébaucher les barricades ; et cela sans compter les très sanglantes émeutes de juin 1832, d'avril 1834.

Pour toute cette classe moyenne, Thiers est vraiment le chef, et de même qu'il l'a guidée dans la voie révolutionnaire, il la guide maintenant dans le retour vers l'ordre. Dans le ministère formé le 11 octobre 1832, Guizot déplaît comme doctrinaire, le duc de Broglie inspire défiance comme grand seigneur. Thiers seul vibre bien à l'unisson. Sa modeste origine désarme l'envie. Son langage est empreint d'une clarté qui séduit. Il est dispos, de belle humeur, porte, sans paraître en sentir la charge, le poids du plus accablant travail, est prêt à toutes les besognes et y réussit. Ce qui ajoute à son crédit, c'est que, dans un ministère de droite, il est le moins *droitier*. Même lorsqu'il défend le plus énergiquement l'ordre, il ne résiste pas à s'interrompre de temps en temps pour lancer un petit air de flûte révolutionnaire, et ce petit air plaît au peuple de France comme plaît au peuple anglais le fifre patriotique de Palmerston. Patriote, il l'est aussi. Un nom surtout le hante : celui de Napoléon, et l'un des plus beaux jours de sa vie est celui où, au milieu de toutes les pompes, est replacée sur la colonne Vendôme, — lui étant ministre, — la statue du grand Empereur.

Une activité, qui sait au besoin se montrer courageuse,

complète le prestige. En avril 1834, au plus fort de l'émeute, Thiers visite les quartiers insurgés et, tout près de lui, tombe, mortellement atteint, l'un de ses attachés. Que la balle eût frappé le ministre, et quelles n'eussent pas été les funérailles! Toute la garde nationale en armes; aux coins du poêle Guizot, le duc de Broglie et par surcroît un ou deux maréchaux; le duc d'Orléans représentant le Roi; jusqu'au cimetière une foule innombrable et, au bord de la fosse, des discours en abondance, célébrant le patriote, le héros, le martyr de l'ordre public. Cependant Mignet, l'ami de toutes les heures, suit tout affligé, mais en même temps un peu songeur, le cortège funèbre. C'est que, lui plus que tous les autres, il se souvient. Il se figure en quel appareil différent, en quelle effervescence révolutionnaire son compagnon de jeunesse eût été conduit à sa dernière demeure si le destin l'eût repris cinq années auparavant. Il recompose en lui-même la cérémonie, et en homme qui s'y connaît; car jadis il a raconté les funérailles de Manuel, et même en un langage si enflammé, qu'il a failli être condamné pour cela.

Thiers n'était qu'au début de sa longue carrière. Il lui restait de signalés services à rendre, et quelques fautes très notables à commettre. Est-il injuste de dire que, dans la suite du règne, la part des fautes domine ?

Le voici deux fois président du Conseil, en 1834, en 1840 et, à l'une et à l'autre époque, ministre des Affaires étrangères. Une négociation matrimoniale infructueuse à Vienne pour le duc d'Orléans, un projet assez inconsidéré d'intervention en Espagne, tel est, avec une loi très importante sur les chemins vicinaux, le bilan de la première administration. Tout autre est le second ministère par la grandeur de la crise qui tout à coup met la paix en péril. On connaît les événements. Nous avions en Égypte un protégé, Méhémet-Ali, à qui les rapports des voyageurs, certaines dépêches des consuls, un curieux mélange de réalité et de légende avaient prêté un tel prestige qu'on eût dit que, pour tout l'Orient, un rénovateur avait surgi. Contre Méhémet se dresse l'Angleterre, inquiète pour son influence dans la Méditerranée, peu soucieuse d'aider un client de la France et en outre perfidement excitée par le tsar Nicolas, cet implacable ennemi du roi Louis-Philippe. L'Autriche suit, la Prusse aussi. De là, le 15 juillet 1840, une

convention à quatre qui entreprend de régler sans nous la condition de Méhémet et ses rapports avec l'Empire ottoman. Doublement exaspéré du mauvais procédé pour son pays et de l'humiliation pour lui-même, Thiers dévie avec une étourderie passionnée jusqu'aux mesures d'où peut sortir la guerre. Cependant Méhémet, impuissant sur mer, vaincu sur terre, étonne par sa faiblesse autant qu'il a ébloui par l'appareil usurpé de ses ressources. En dépit des signes impropices, Thiers s'obstine. Heureusement le Roi intervient, congédie son conseiller ; et ainsi se dénoue, avec un minimum d'ennuis, l'inglorieux épisode.

Mais, ici encore, ne saisirait-on pas la persistance des mêmes affinités entre Thiers et cette masse qui s'est habituée à le suivre et sur qui lui-même se modèle volontiers? Méhémet-Ali, maître de l'Égypte, maître de la Syrie, et régénérateur de l'Orient ; un nouveau client pour la France, et cela aux lieux où Bonaparte a laissé le souvenir impérissable de son nom ; une France doublement prépondérante dans la Méditerranée par Alger qu'elle a conquise et par Alexandrie où notre protégé domine, n'y a-t-il pas de quoi échauffer toutes ces imaginations que hante la légende impériale ? Don Quichotte un jour, Sancho Pança le lendemain, suivant qu'il s'exalte en rêves ou se détend mollement en sa vie de famille, tel est le bourgeois français. Malgré l'imprudence de sa politique, peut-être à cause de cette imprudence même, Thiers l'a fait vibrer. De là entre lui et le bouillant ministre une certaine communauté de pensées, quoique mêlée de frayeur, de frisson, de retours. Maintenant il se calme, se ravise et se remet doucement à l'allure de la mule de Sancho Pança. En se résignant, il se console par l'espoir de quelque manifestation de grand style; et bientôt il trouvera son dédommagement, en assistant, sous le ciel glacial de l'hiver, au retour des restes du grand Empereur.

De tels spectacles sont si grandioses que le plus merveilleux des machinistes n'en pourrait trouver qui les égalent. Dans les années qui suivent, ces Français moyens, si fidèles depuis 1830, cèdent à ce mal commun aux peuples comme aux individus et qui est la lassitude d'être bien : un aspect trop tranquille, un ministère trop solide, une prospérité trop continue, une paix trop profonde. En cette crise de désaffection, — et

ici se complète le rapprochement. — Thiers lui-même montre la voie. C'est chez lui goût de changement, excitation brouillonne, et aussi dépit contre ce ministère Guizot qui a l'impertinence de durer trop longtemps. Ainsi entreprend-il, — et avec quelle habileté dissolvante! — de désagréger l'ancienne majorité. Jusqu'en 1846 il se contient. Maintenant le voici qui, dans les affaires suisses (1), se donne libre cours. Ne se hasarde-t-il pas jusqu'à dire : « Je suis partisan de la Révolution en France et en Europe »? Et par ce langage il secoue d'une émotion violente autant que dangereuse tous ces bourgeois attachés à la monarchie de Juillet, mais déjà vaguement travaillés d'indépendance. Gens d'ordre, ils le sont, mais de conviction trop peu raisonnée et trop hantée de vieux souvenirs révolutionnaires pour ne pas devenir relaps si la tentation est trop forte ou l'appel trop éloquent. Relaps, ils le seront bientôt, le 24 février 1848, en abandonnant la monarchie avec autant d'irréflexion étourdie qu'ils l'ont soutenue avec énergie en 1832 et 1834.

SOUPLESSE

Quand les enfants se querellent pour un jouet, ils commencent, dans l'ardeur de la dispute, par casser le jouet. Quand celui-ci gît à terre, ils en contemplent, avec une mine fort déconfite et des yeux tout à coup devenus humides, les misérables débris. Bientôt, tout réconciliés et unissant leurs efforts, ils reprennent le jouet, se mettent à le raccommoder, et souvent avec une telle ingéniosité qu'on ne sait ce qui doit le plus étonner ou de leur intempérante promptitude à détruire, ou de leur jeune habileté à réparer.

Chez Thiers, qui garda toute sa vie les emportements irréfléchis d'un enfant, on découvre quelque chose de pareil. Il excelle à ébranler, à reconsolider aussi, et l'on dirait qu'il met une certaine coquetterie à se montrer égal dans les deux rôles. Conservateur, il l'est par instants et jusqu'au plus étroit conservatisme; puis tout à coup, par emprise révolutionnaire, goût d'éblouir, amusement, il s'exerce derechef à détruire ou du moins à dissoudre. De là naît un extrême embarras pour

(1) 2 février 1848.

qui tente de le fixer. L'épreuve du moment n'est point celle de la veille et ne sera point celle du lendemain. En lui quelque chose de fluide, de fuyant, en sorte qu'on ne peut le bien dépeindre qu'à la condition de le suivre à la piste et, sans prétendre capter une image définitive, de noter au jour le jour les mouvements infiniment variés de sa surabondante vie.

En incarnant en lui le Français moyen, il lui arrive de le dépasser de beaucoup, car il a, suivant l'expression de Royer-Collard, des *lueurs de grand esprit*, et une acuité de bon sens qui, par instants, touche au génie. Dès le début du régime de Juillet, il s'est sincèrement donné à la monarchie nouvelle; il l'eût souhaitée même, comme en Angleterre, contenue et fortifiée par des institutions aristocratiques. Dans cet esprit, en septembre 1831, associé à Royer-Collard, à Berryer, à Guizot, il a défendu, lui l'homme d'origine populaire, lui l'ancien rédacteur du *National*, la cause perdue de l'hérédité de la pairie. Un peu plus tard, il fournit une preuve remarquable de sa sagesse clairvoyante. Comme tous les hommes de l'opposition, il a, sous Charles X, été hostile à l'entreprise algérienne. Il ne s'est ravisé que pour s'exalter jusqu'à la passion. Nul ne raille plus impitoyablement que lui les hommes de peu de foi qui, comme Duvergier de Hauranne ou le comte Jaubert, doutent du succès et parlent d'*occupation restreinte*. Il veut, lui, la conquête entière de la Régence, le reste, dit-il, étant un non-sens. Ainsi s'exprime-t-il en 1836, et avec une ardeur poussée jusqu'à l'excès; car le maréchal Clauzel, qui voit grand, trouve en lui, alors président du Conseil, un protecteur qui voit plus grand encore.

Six ans plus tard, voici de nouveau Thiers qui prend rang parmi les plus zélés défenseurs de l'ordre monarchique. Le duc d'Orléans vient de mourir. Il faut organiser les pouvoirs en prévision d'une minorité. Parmi les membres de l'opposition, les uns voudraient une régence élective, les autres la régence maternelle. Se détachant de ses amis, Thiers, en un magnifique discours, modèle de raison persuasive et de haute sagesse politique, se prononce, suivant le vœu de la majorité, selon le vœu du Roi, pour la régence du duc de Nemours. « Je suis, déclare-t-il, monarchiste, profondément monarchiste. — On vous retrouve toujours dans les grandes circonstances », lui écrit après le vote le Roi reconnaissant et ému. Le retrouvera-

t-on toujours, et faut-il le louer jusqu'au bout? Le Roi, si empressé dans l'expression de sa gratitude, a peine à le reconnaître dans les années suivantes, tant il met d'art et de souplesse à détendre les ressorts et tant le pouvoir prolongé de Guizot, son rival, exaspère sa débordante personnalité.

Passionné, il l'est. Mais c'est le propre de cet homme singulier que, s'il dévie loin de la sagesse, il en demeure assez près pour en retrouver le chemin. Ainsi arrive-t-il quand, en février 1847, commencent les banquets réformistes. Il veut bien faire figure d'opposant, non d'ennemi. Il a été ministre et peut le redevenir. Il comprend le danger de ces agapes fraternelles où prendront place un jour, sans y être appelés, des convives indésirés. Enfin, il est petit, sa voix un peu grêle, son langage finement nuancé, il réussirait mal en ces réunions où le plus bruyant sera le plus applaudi. Il a réfléchi, il a tout pesé. Décidément, il n'ira pas aux banquets, et il ajoute avec une malicieuse ironie : « C'est tout à fait ce qui convient à Odilon Barrot. »

SES TIMIDITÉS

Cet homme dont le langage souple ne recule devant aucune hardiesse verbale porte en même temps en lui toutes les timidités d'un routinier. Même lorsque ses paroles sont téméraires, ses conclusions pratiques sont terre à terre. Ce trait que j'ai déjà marqué mérite d'être regravé.

On comprendrait mal la bourgeoisie du XIXe siècle, si l'on ne tenait compte de la double influence dont elle s'est pénétrée. Elle a gardé de la Révolution le goût des choses grandiloquentes, mais l'Empire est venu qui l'a façonnée de ses disciplines et, par une longue survivance, la tient encore asservie : de là un curieux contraste de paroles enflammées et de gestes obéissants.

Thiers, — et c'est ce qui ajoute une ressemblance à toutes les autres, — Thiers a, plus que personne, subi cette empreinte. Il lui arrive de s'animer, de s'exalter même au souvenir des grands ancêtres conventionnels ou girondins. Quand il a jeté son bouillonnement, assez vite il se calme et se replace dans la rainure de ce sévère et fort établissement impérial que sa jeunesse a vu et dont son âge mûr a gardé mémoire.

En matière administrative, la loi fondamentale, presque intangible est, pour lui, cette loi de pluviôse an VIII qui a créé un régime centralisé, avec des préfets laborieux, soumis au maître et, dans leur département, presque tout-puissants. En dehors de cette organisation fortement hiérarchiste, il n'imagine rien. Franchises communales, franchises provinciales, sont pour lui formules inopportunes ou dangereuses; et avec son esprit à la fois si ouvert et si plein de préjugés, il n'est pas loin de les considérer comme entachées d'ancien régime. La prévention est chez lui tenace ; car, trente ans plus tard, quand, après 1870, l'Assemblée constituante élargira les attributions des Conseils généraux et créera au chef-lieu du département une Commission permanente, il ne tarira pas en railleries sur cette superfétation déraisonnable qui ne peut qu'entraver l'action du préfet.

En matière d'enseignement, on retrouve chez cet homme un goût pareil d'unification. De même que la loi de pluviôse lui semble notre charte administrative, de même la loi organique de l'Université lui paraît le régime définitif de l'Instruction publique. Il y reconnaît tout ce qui plaît à son esprit : du voltairianisme, mais dépouillé, — on le croit du moins, — de ses formes nocives ; des doctrines spiritualistes, très décemment teintées de christianisme ; certaines survivances révolutionnaires, mais démarquées sous une forme antique et qui se symbolisent dans les récits de Rome et de Sparte, faute de pouvoir se manifester ailleurs ; avec cela une forte discipline, au moins matérielle; une préparation continuelle à la vie militaire. Cette conception de l'État enseignant, Thiers, comme la plupart de ses contemporains, la gardera fidèlement ; et l'on en ressaisira la trace dans ses rapports de 1845, l'un sur le projet Villemain (1), l'autre sur les Ordres religieux. Entre toutes les libertés, la liberté d'enseignement est celle dont il se défie le plus, dans la crainte qu'elle ne profite à ces Jésuites de Brugelette ou de Fribourg qu'il juge mauvais citoyens. Il faudra la grande peur de 1848 pour que prévale le véritable esprit de justice. Prévaudra-t-il au point de s'étendre aux fils de Loyola? En 1841, longtemps Thiers résistera. Un seul, l'abbé Dupanloup, par sa souple dextérité, réussira à vaincre

(1) Troisième projet sur la liberté d'enseignement.

ses répugnances ; et à l'homme, qui a accompli le miracle de convertir Talleyrand, il sera donné d'accomplir l'autre miracle qui ramènera M. Thiers aux Jésuites.

On peut marquer en d'autres manières cette emprise des doctrines et des institutions impériales. Ce que Thiers a vu vivre et fonctionner aux jours de sa jeunesse s'est gravé dans son intelligence et y est demeuré fixé. Le spectacle a été celui d'une France à qui la mer était interdite et qui, isolée du reste du monde autant qu'elle a voulu isoler l'ennemi, était condamnée à se suffire à elle-même en forgeant le fer au feu de bois ou avec ses propres minerais, en employant uniquement la laine de ses moutons, en élevant dans ses seuls pâturages les chevaux nécessaires à la culture ou à la cavalerie. Cette conception ne se modifiera pas et toute sa vie Thiers sera protectionniste.

Il sera surtout, sous ses formes pétulantes, le moins novateur des hommes. Les lois dont il s'est pénétré dans sa jeunesse à la Faculté de droit d'Aix étaient celles d'une société que le mécanisme de la vie moderne n'a pas encore compliquée. Ainsi apparaissait le Code civil, œuvre admirable de sagesse, mais un peu vieille même en naissant, — car elle calquait les anciennes coutumes, — et plus soucieuse de régler ce qui était que de préparer ce qui serait. Thiers appartenait bien à cette époque impériale qui adopta surtout le passé en donnant des noms nouveaux à des choses anciennes et le plus souvent ressuscita, même lorsqu'elle parut créer. Comme on l'a souvent observé, il a été l'un des derniers à deviner les développements du crédit, à comprendre les inventions nouvelles. Il serait injuste de dire qu'il dédaigna le pauvre, mais il ne l'aida qu'en se défiant. Après 1848, il lui arrivera de développer ses vues sur les questions sociales : en son livre sur *la Propriété* et surtout en un rapport présenté à l'Assemblée législative au nom de la commission d'assistance (1). Les deux écrits suggèrent la même réflexion. Toutes les ressources de l'esprit le plus sûr et le plus brillant se dépensent, — et avec une merveilleuse puissance persuasive, — pour la réfutation des doctrines socialistes. Mais s'agit-il de régler quelques-unes des institutions de bienfaisance qui, en satisfaisant à des besoins légi-

(1) 26 janvier 1850.

times, raviront au socialisme ses moyens de séduire, aussitôt tout ce qui était netteté devient imprécision, tout ce qui était entrain quand il s'agissait de combattre devient timidité quand il s'agit de fonder ou seulement d'ébaucher.

Il est visible qu'en énumérant toutes les améliorations déjà accomplies on cherche à se donner quittance pour les améliorations futures. Et c'est même pour qui étudie cet homme un objet digne de remarque, que le contraste entre tant de souplesse dans l'esprit et si peu de divination sur l'avenir. Qu'on le voie à la tribune ou dans un salon, il comprend tout, embrasse tout, enseigne tout aux autres, mais en tournant brillamment dans le même cercle; et on ne laisse pas que de s'étonner d'une intelligence si ingénieuse servie par un œil si peu perçant.

SOUS LE SECOND EMPIRE

Le coup d'État survient le 2 décembre. Thiers a été arrêté brutalement. Jamais disgrâce ne fut suivie d'un exil plus court. Le temps d'un voyage en Italie et le voilà rentré. Il a réintégré son hôtel de la place Saint-Georges; une grande paix favorable à l'étude, un très confortable luxe bourgeois; des relations entretenues par lui notamment dans la diplomatie; un grand crédit dans les *anciens partis*, bien qu'il affecte de ne pas se confondre entièrement avec eux; des amitiés plus ou moins dissimulées jusque dans les régions officielles; des réceptions auxquelles sa conversation, — monologue plus encore qu'entretien, — prête un charme infini, à tel point qu'à certains jours on dirait, à l'ouïr, la tribune retrouvée; et enfin trois femmes pour le soigner, sa femme, sa belle-sœur et plus encore sa belle-mère; car cet homme offrit cette particularité d'être un gendre comme il n'y en eut guère et d'avoir une belle-mère comme il n'y en eut jamais.

Même en ces années où les manifestations publiques sont rares et sévèrement surveillées, ne peut-on pas saisir chez M. Thiers les traits distinctifs qui ont fait de lui l'incarnation du Français moyen? Dans les milieux bourgeois le coup d'État a déplu, froissé, humilié; cependant les mêmes hommes se rappellent les prévisions sinistres pour 1852, et l'idée de n'être point morts de la main des socialistes les remplit,

malgré leur répugnance, d'aise et de sécurité. Cette disposition est, quoique à un moindre degré, celle de M. Thiers, et ce n'est pas sans une satisfaction réelle, bien que dissimulée, qu'il retrouve, après son court exil, son logis qu'aucun fâcheux n'a touché. A la place Saint-Georges l'ostracisme est assez doux ; telle est aussi la condition de la bourgeoisie qui s'enrichit à souhait pourvu qu'elle se taise. Enfin celui qui gouverne est un Bonaparte, nom magique qui tient lieu de liberté. « Va, je ne te hais point », dit Chimène à Rodrigue. Quel Français moyen ne tient pas secrètement un langage pareil? Et ici encore M. Thiers vibre à l'unisson, qui a replacé la statue du grand Empereur sur la colonne et proposé le retour des Cendres?

Il arrive souvent, pour les hommes politiques, que la retraite est plus propre à leur renommée que l'exercice du pouvoir : Thiers en offre un remarquable exemple, et la période du Second Empire, où il ne fut rien, fut aussi celle où il servit le mieux. Pour Thiers, ces dix-huit années du Second Empire évoquent deux souvenirs : un livre aujourd'hui un peu désuet, mais qui ne demeure pas moins l'un des plus remarquables du XIXe siècle ; puis une série de discours parlementaires, beaucoup trop longs d'après le goût d'aujourd'hui, mais empreints d'une telle sagesse, animés d'un tel patriotisme, que jamais le Palais Bourbon n'avait entendu et sans doute n'entendra de plus nobles accents.

Quand jadis avait paru l'*Histoire de la Révolution*, Talleyrand avait pronostiqué : « M. Thiers fera, bien mieux encore, l'histoire du Consulat et de l'Empire. » Combien l'avenir n'avait-il pas justifié la prévision! Ici rien de précipité; une enquête poursuivie au jour le jour, sans aucun appareil de pédantisme et avec une dextérité inouïe, auprès des survivants, en sorte que les survivants apportent plus de lumière que n'en eussent fourni n'importe quelles études livresques ; des voyages qui permettent de reconstituer, sans risques d'erreur, les opérations militaires. Un rang exceptionnel a valu à M. Thiers des privautés exceptionnelles; ainsi a-t-il pu fouiller à son aise les dépôts d'archives, bien qu'en se persuadant parfois un peu vite qu'il a tout vu, tout exploré. La correspondance du grand Empereur lui a été livrée, et il l'a utilisée avec la plus judicieuse sagacité. De grands emplois

publics, d'incessants contacts avec les plus considérables de ses contemporains, ont aiguisé sa pénétration, de telle manière que chez lui l'homme d'État a préparé et parachevé l'historien. Nulle passion, mais une entière sérénité, non seulement dans les premiers volumes, publiés sous la monarchie de Juillet, mais dans la suite de l'ouvrage tracée sous le souvenir tout chaud de la prison et d'un passager exil. Bien au contraire, une générosité, poussée jusqu'à la coquetterie, porte à rendre hommage à tout ce qui se fait de bien par la France ; telle cette phrase qui termine le douzième volume publié en 1856 : « La plus grande consolation de n'être rien dans son pays, c'est de voir ce pays être dans le monde tout ce qu'il doit être. » Et l'année suivante, le 16 février 1857, en un discours public, Napoléon III, ne voulant pas demeurer en reste de courtoisie, proclame M. Thiers « notre historien national ».

Historien national! Je voudrais dégager tout ce que ce mot contient d'éloges et autorise de réserves. Historien national, Thiers l'est en ce sens qu'il aime par-dessus tout son pays, et, pour en célébrer les gloires, s'élève au-dessus des partis, au-dessus de ses propres préférences et de celle de ses amis; mais d'une vue trop exclusive de l'intérêt national dérive pour lui un double danger. Sa curiosité, bien que très active, ne s'alimente que d'informations françaises, en sorte que des investigations trop limitées ne lui livrent parfois que des fragments de vérité. Que s'il élargit son horizon et essaie de se contrôler lui-même par des documents étrangers, souvent les illusions de son patriotisme l'empêchent de mettre au juste point ces documents eux-mêmes. Ainsi arrive-t-il que les vrais termes des choses se corrompent et que le même acte qui s'appellerait conquête s'il s'exerçait vis-à-vis de nous, prendra, si c'est de nous qu'il émane, le nom bénin d'arrangement. Tel est le double écueil.

Ce n'est pas tout. Dans l'Empire lui-même, Thiers ne discerne guère qu'un homme, ou plutôt un surhomme, Napoléon, personnage tellement au-dessus de tous les autres que la critique ne peut s'exercer qu'avec révérence et doit bientôt se fondre dans une humilité qui s'excuse d'avoir blâmé. Cependant l'instrument indispensable de grandeur, c'est le soldat ; c'est lui qui, par ses durs combats, a fixé la victoire ; c'est lui qui,

aux gîtes d'étape, sème grain par grain les semences de la révolution, en sorte qu'il est à la fois, par la guerre, agent de conquête, et, par les doctrines, missionnaire inconscient d'affranchissement. Sur lui Thiers s'arrête avec une émotion qui est la meilleure partie de son éloquence. Qu'on lise ses récits de bataille ; ils sont tellement vivants que l'on croit entendre rouler les canons, charger les cavaliers, et c'est en quoi, pour un peuple militaire, il achève d'être l'historien national.

Culte de la Révolution, culte de la gloire des armes, culte du grand Empereur, telle est pour Thiers la trinité de foi. Elle est aussi celle du Français moyen. Là réside la popularité du livre et le secret de sa haute fortune.

La vogue dépassa toute attente. Je vois encore l'édition populaire publiée, si mes souvenirs sont exacts, par *le Constitutionnel*. Une habileté remarquable s'était déployée pour la diffusion de l'ouvrage à un prix d'une invraisemblable modicité. Une reliure de couleur verte, à la fois solide et économique, de gros caractères qui semblaient faits exprès pour les vieillards contemporains de l'époque héroïque, des notes sommaires en marge des pages comme pour aider les attentions distraites ou raviver les mémoires affaiblies, un atlas très développé, très clair aussi qui permet de suivre les marches et les batailles. Je me rappelle encore les anciens militaires, tout charmés d'une si abondante pâture promise à leurs loisirs. A l'entrée de la mauvaise saison, ils mettaient de côté les précieux volumes évocateurs de tant de souvenirs : « Nous voilà, disaient-ils joyeux, pourvus de lectures pour toutes nos soirées d'hiver. »

En quelque rang qu'on place cet ouvrage, on ne peut l'égaler aux grands modèles que le passé nous a légués. Tite-Live est d'autre allure, quand, avec une majesté abondante et tranquille, il déroule les destins de Rome. Tacite éveille une autre impression quand il montre l'Empire déjà enveloppé de crêpes funèbres, ou quand il dépeint, sous des traits qui ne peuvent plus périr, Agrippine dans ses colères, Germanicus dans la pompe de ses funérailles, Corbulon innocent encore en dépit de sa gloire. Rien non plus chez Thiers de l'intense coloris de Froissart ou de la profondeur de Commynes ; et si, par la clarté, il rappelle parfois Voltaire, il n'en a ni la brièveté aisée, ni l'élégance continue.

En cette grande œuvre on relèverait beaucoup de défauts, mais défauts et qualités sont si étroitement mêlés qu'on ne saurait corriger les uns sans risquer de gâter les autres.

Les idées sont souvent communes. Cette vulgarité s'explique en partie par la nature du récit qui, entrant jusque dans les moindres détails, doit se tenir à l'unisson de ces détails eux-mêmes.

Une critique, même indulgente, signalerait en outre beaucoup de longueurs. Mais M. Thiers a une façon très originale d'être long: il l'est, mais avec un mouvement si rapide que la route s'accomplit vite, bien qu'on fasse beaucoup trop de chemin et que tout naturellement on arrive au bout, sans autre surprise que celle de tous les feuillets qu'on a tournés.

L'histoire offre à qui veut l'écrire des difficultés que nos devanciers n'ont point connues! Un théâtre d'action plus vaste, des événements plus enchevêtrés, des acteurs plus nombreux et plus dispersés. L'un des premiers, M. Thiers s'est trouvé aux prises avec ces complications qui se sont bien accrues depuis lui. C'est son mérite d'avoir pénétré de lumière ce que d'autres eussent laissé dans les ténèbres ou désespéré d'éclairer. Nul n'a su, comme lui, évoluer à travers les faits, les classer suivant leur ordre d'importance et les fondre en un récit tout inondé de clarté. A cette œuvre il a consacré toutes les ressources de son esprit, l'un des plus compréhensifs qui fût jamais. N'est-ce pas à lui-même qu'il a entendu rendre hommage quand, dans une remarquable préface placée au début du douzième volume, il a signalé le don de l'intelligence comme la qualité dominante et souveraine sans laquelle l'histoire ne peut s'écrire.

Le précepte est bon, si bon que la perfection sera bien près d'être atteinte si à ce don d'éclairer les événements se joint cet autre don, — don du cœur autant que de l'esprit, — qui éclaire les âmes et en pénètre jusqu'aux plus intimes profondeurs. Thiers a-t-il été peintre d'âme autant que descripteur merveilleux des surfaces extérieures? A certains moments on souhaiterait moins de détails financiers, un moindre inventaire des arsenaux, moins de mouvements de troupes, un moindre fracas des champs de bataille, et plus de clarté projetée sur les hommes. On voudrait un peu plus de cette sympathie humaine qui peuple d'images familières la solitude de l'historien, en

sorte que le même personnage, longtemps vu et revu, prend tout le relief de la plus animée des créatures vivantes et se dresse avec une puissance de vérité qu'aucun pinceau ne surpasserait. Pour ne rien omettre, on voudrait autre chose encore, c'est-à-dire plus de sévérité pour cette époque impériale, si féconde en actions d'éclat, mais aussi en platitudes, en défaillances, en crimes même; et l'on regrette que celui qui a mené à bien cette œuvre grandiose, ne se soit pas rappelé plus souvent ce mot de saint François de Sales : « Il faut rondement et franchement dire mal ce qui est mal. »

A LA TRIBUNE DU CORPS LÉGISLATIF

Par la publication du *Consulat et de l'Empire*, Thiers avait rajeuni l'illustration de son nom. Vers le même temps, en mai 1863, il entra au Corps législatif.

A qui n'a vu que les Assemblées actuelles, il faut un certain effort pour se représenter le Palais Bourbon, il y a soixante-dix ans. Peu de députés, guère plus de deux cent cinquante. De grandes servitudes: la tutelle étroite du Conseil d'État, maître de statuer sur les amendements proposés, en sorte que, s'il les repousse, il ne reste d'autre ressource que le rejet en bloc de la loi ou son acceptation en bloc aussi; des ministres qui, non seulement n'appartiennent pas à la Chambre, mais ne peuvent en faire partie; nul droit d'interpellation; le dur régime de 1852 subsistant presque sans retouches : une seule modification, le rétablissement du droit d'*adresse*, sorte d'hommage rendu à l'éloquence, comme à un dieu perdu et retrouvé.

Si les institutions étaient encore celles des premiers temps du règne, déjà se découvraient les signes d'une condition nouvelle. Dans la Chambre de 1857, cinq députés opposants; maintenant, vingt-cinq environ; une majorité compacte encore, mais de foi moins robuste en l'infaillibilité du souverain; en cette majorité même un groupe déjà presque dissident et prêt, suivant les événements, à affirmer, quoique sous une forme respectueuse, son indépendance; enfin une ambiance générale d'urbanité propre à assurer un accueil déférent à quiconque se recommande par l'éclat du talent ou le prestige des fonctions remplies.

Voici Thiers à la Chambre. Il prend place au milieu de ses collègues de la gauche. Ce n'est pas qu'il les trouve à son gré. Il ne goûte qu'à demi la splendide éloquence de Jules Favre; il juge Émile Ollivier d'esprit peu sûr; il sourit aux métaphores de Pelletan; la finesse exquise de Jules Simon lui paraît elle-même gâtée par un tour philosophique qui se concilie mal avec le langage des affaires. Mais ce sont des alliés d'occasion et la communauté des intérêts prescrit de voiler les divergences. Cependant, de son banc élevé, le nouveau venu observe la salle et, à la manière d'un général, — n'est-il pas toujours un peu militaire? — suppute les intelligences qu'il peut avoir dans la place. Il compte : celui-ci a été son collègue dans la dernière Chambre de la monarchie; celui-là a été son obligé et il est impossible qu'il ne s'en souvienne pas. Au banc des conseillers d'État, mêmes constatations. De l'hémicycle Thiers lève ses regards vers le bureau. Là siège le président, M. de Morny, un homme du monde accompli et qui aura d'autant plus souci de le combler de prévenances que, l'ayant fait au 2 décembre arrêter par sa police, il lui doit une compensation.

Les fautes de l'Empire étaient déjà si nombreuses, si variées, que pour déterminer le point d'attaque, on n'avait que l'embarras du choix. Comme par une gageure envers le public, peut-être aussi envers lui-même, Thiers résolut, entre tous les sujets, de traiter dès le début le plus délicat. La plupart des députés de la majorité devaient leur succès au patronage de l'administration. Ce fut la candidature officielle que, dès le mois de janvier 1864, il dénonça (1).

Jamais plus de ménagements ne voilèrent plus de hardiesse. D'abord une solennelle reconnaissance des élections validées, couvertes toutes par l'autorité de la chose jugée. Puis un hommage ému à la majorité elle-même : « Je suis ici depuis deux mois; je diffère de vous, mais j'ai conçu pour la droiture de vos intentions le respect le plus profond. » Et la majorité, émue aussi, de répondre par des *très bien*. Le vrai discours alors commence, avec ses audaces savamment graduées, avec ses sévérités mais qui se portent où l'on peut les déployer sans trop de péril ; car c'est l'administration qui est mise en cause

(1) Séance du 14 janvier 1864.

en sorte que, si tout le monde est atteint, personne ne se reconnait. Aux passages les plus vifs, des murmures. Thiers ne s'émeut pas ; tantôt, pour obtenir le silence, il allègue sa fatigue, tantôt il proteste qu'il ne veut point prolonger un débat qui passionnerait ; et il s'y prend si bien que de tous les côtés partent les cris : « Parlez ! Parlez ! » Parler, il ne demande que cela. Et il poursuit aisé, familier, enveloppant de bonhomie ses traits même les plus aiguisés, se nuançant par intervalles de véhémence, sans que cette véhémence soit jamais colère. Que si les murmures recommencent, il se ravise avec une promptitude incroyable, un incroyable sang-froid et, en une langue dont la souplesse ne fut jamais dépassée, reprend le ton abandonné de la conversation. Cependant, il arrive que la gauche, soulignant les critiques, réveille, par ses applaudissements, les colères de la droite. De sa place, — car la tribune n'a pas encore été rétablie, — Thiers calme les exubérantes ardeurs de ses alliés d'occasion. « Je veux, dit-il, non menacer, mais avertir. » Et sur cette parole, il se rassied, ayant tout décrit, tout signalé, tout dénoncé, mais avec une si élégante dextérité que personne n'a pu se croire visé ni offensé.

Marine marchande, libertés publiques, finances, l'ardeur de Thiers, dès 1864, se porte sur tout. C'est un revenant, mais plus actif qu'aucun de ceux qui n'ont jamais quitté la terre des vivants. Il est long, mais de tour si varié, qu'il ne lasse pas; il parle trop de lui, mais avec une ingénuité, moitié sincère, moitié jouée, qui le sauve du pédantisme ; il croit trop à l'ignorance des autres : mais on lui pardonne d'enseigner des choses très connues tant, sur ses lèvres, les truismes les moins acceptables chez les autres se parent d'ornements ! Sa langue est si dépouillée de recherche qu'à force d'être simple, elle rejoint parfois l'originalité. Ses idées se développent, sans aucun plan apparent ; n'est-ce pas une habileté pour rendre plus malaisé qu'on le réfute ? Souvent il lui plaît de se résumer en une maxime; tel ce mot à propos des affaires intérieures : « Une nation libre est une nation qui réfléchit avant d'agir » ; tel cet autre mot en un discours sur le Mexique, prononcé avant le départ de Maximilien : « Réfléchissez-y, vous êtes libres encore ; mais quand le Prince sera parti, vous devrez le soutenir quoi qu'il arrive... » Plus tard, en une intervention

sur les affaires d'Allemagne, sortira de la même bouche cet avertissement grave et sévère : « Il n'y a plus de fautes à commettre. »

Cet homme, qui parle pour la Chambre, parle plus encore pour le dehors. Quand il a prononcé ses discours, il lui plaît de les retoucher et de ne les répandre dans le public que perfectionnés comme une œuvre d'art. Dans cet esprit, après les séances, il s'enferme en l'un des bureaux, revoit le texte sténographié, le corrige, le remanie, et cela au point d'imposer au *Moniteur* des attentes insolites. C'est qu'il a conscience que, dans le monde politique, une place lui est réservée qui n'est celle d'aucun autre. Il est étranger au gouvernement impérial et en est l'adversaire sans en être l'ennemi. Il ne partage aucune des illusions des républicains, bien qu'au Palais Bourbon il siège au milieu d'eux. Bien qu'ayant servi la monarchie de Juillet, il tient à ne pas se confondre tout à fait avec les orléanistes et garde, en son hôtel de la place Saint-Georges, la pleine indépendance de ses gestes, de ses résolutions, de ses amitiés. Qu'est-il ? Ce qu'il a toujours été : le représentant de la bourgeoisie qui, à son exemple, s'est épurée avec les années. Les Parisiens mettent en une place à part ce petit homme au regard malicieux, au verbe intarissable. Ils ont lu avec passion *le Consulat et l'Empire*. Et maintenant ils lisent avec une passion non moindre les discours que la sténographie leur livre, très proprement habillés. Pour eux, cet homme n'est ni l'homme des coteries aristocratiques, ni l'homme de la multitude. Il est simplement Thiers ou mieux, *Monsieur* Thiers. Et ce mot, *Monsieur*, qui ne le quittera pas, achève de marquer la place, — ni grand seigneur, ni peuple, — où déjà la postérité l'a fixé.

Cependant l'unité italienne se fonde, l'unité allemande se prépare. De là au Palais Bourbon les premiers sursauts d'inquiétude. Sous le gouvernement de Juillet, combien de fois les orateurs de l'opposition ne se sont-ils pas évertués pour relever des sujets misérables : droit de visite, indemnité Pritchard. Maintenant, ce qui est en jeu, — et avec quels aspects tragiques ! — c'est la paix de l'Europe, c'est l'équilibre des États, en sorte que l'éloquence, pour s'élever jusqu'aux cimes les plus hautes, n'a besoin que de s'égaler à la grandeur des événements.

Voici d'abord Thiers dénonçant les ambitions piémontaises. Il a voulu libres les peuples de la péninsule et jadis ne leur a ménagé ni les sympathies, ni les encouragements ; mais, comme la plupart de ses contemporains, il croit chimérique l'unité. L'avenir n'a pas justifié ses prévisions. Mais de quelles lumineuses leçons la politique ne s'est-elle pas enrichie quand, le 13 avril 1865, devant la Chambre attentive, il a, en un magnifique discours, — conférence plus encore que discours, — tracé depuis le moyen âge l'histoire de l'Italie. Il montre les petites républiques de la péninsule unies parfois contre l'étranger, mais en perpétuelles querelles intérieures et se raillant quand elles ne peuvent se combattre. Il insiste sur l'embarras de faire accepter à des populations qui ont surtout vécu de la vie municipale ces deux lourds fardeaux des grandes monarchies : la conscription et les milliards. Puis il marque les déchéances que certaines cités, orgueilleuses de leur histoire, n'accepteront jamais; comment faire descendre au rang de villes de province Milan, Venise, Florence, Naples?

Et le discours se poursuit en une série de tableaux si riches de couleurs, si féconds en traits ingénieux que l'on n'a jamais imaginé rien de plus achevé. « Quoi de commun, dit l'orateur, entre Venise, plus asiatique encore qu'européenne, n'ayant aucune des passions de l'Italie où elle avait à peine un pied-à-terre, s'endormant, après une longue opulence, dans les bras de l'aristocratie et des plaisirs, mais ayant laissé un souvenir ineffaçable de sa magnificence dans cet art aux mille couleurs de Titien et de Véronèse? Quoi de commun entre cette aristocratique Venise, et la démocratique Florence, plus riche encore par ses manufactures que Venise par ses vaisseaux, puis, après une longue opulence, finissant comme toutes les démocraties par le despotisme, celui des Médicis, et destinée à porter à jamais les traits frappants du génie de la guerre civile dans ses Palais qui ne sont que des forteresses embellies, dans cette poésie profonde et touchante de Dante inspirée par les douleurs de l'exil, dans cet art sévère et sublime de Michel-Ange, si différent de l'art coloré de Titien ? »

Et la Chambre, oublieuse de l'heure qui fuit, oublieuse de la politique journalière, éclate en applaudissements, tant

elle est conquise par ce langage élevé, tout en mouvement, étincelant de traits. Cependant ces considérations ne sont, à proprement parler, que préface. Deux soucis dominent : un souci patriotique et un souci religieux. France d'abord! tel est le mot qui inspire tout le discours, même lorsque les convenances internationales empêchent de le clamer trop haut. Que serait pour la France l'Italie unifiée? Une amie si elle garde mémoire de nos services; une rivale politique et commerciale si elle se dérobe au fardeau de la reconnaissance.

Voilà l'anxiété patriotique. Et voici maintenant l'angoisse religieuse. L'unité italienne, c'est l'absorption de Rome, c'est l'entière spoliation du Saint-Père. Ici, l'attention de l'auditoire redouble, et cette attention se nuance de faveur; car tout ce qui est catholique dans la majorité, — et c'est le plus grand nombre, — a réprouvé les derniers attentats contre le Saint-Siège. Avec son merveilleux don de généralisation, Thiers retrace à grands traits les services de l'Église. Les catholiques écoutent, surpris, charmés, émus. Dans le discours, certaines phrases viennent si à point qu'ils voudraient les enchâsser, telle celle-ci : « Le catholicisme n'a empêché de penser que ceux qui n'étaient pas faits pour penser. » Déjà, en 1849, à propos de la liberté d'enseignement, à propos de l'expédition de Rome, ils ont eu cet homme pour allié. Maintenant l'alliance se renouvelle en se fortifiant. Montalembert, Falloux, Cochin sont les amis que Thiers retrouve, et qu'il retrouve plus acquis encore qu'aux jours de l'Assemblée législative. Mgr Dupanloup, plus ardent que tous les autres, fait monter ses prières vers le ciel pour que Dieu conduise jusqu'à l'entière vérité religieuse cette âme déjà si pénétrée de nobles lumières. Ainsi se développe la sympathie, et avec cette profusion de louangeuses avances que l'Église réserve, non aux fidèles qui lui appartiennent tout à fait et à qui elle est parfois sévère, mais à ceux qui se tiennent sur le péristyle du temple, sans décourager l'espérance qu'on les y voie un jour entrer.

Du côté de l'Allemagne, plus pressant était le péril. M. de Bismarck avait, en spoliant le Danemark, expérimenté ce qu'il pouvait oser. Nulle voix puissante, ni celle de la France ni celle de l'Angleterre, ne s'était élevée à l'heure opportune, pour

dénoncer la flagrante iniquité. A sa suite, le grand contempteur du droit avait traîné la pauvre Autriche, complice hier, aujourd'hui bien près d'être victime. Ainsi a-t-on atteint le printemps de 1866. Maintenant, tout se découvre : la Prusse prête à dépenser sans compter toutes les ressources que, pendant de longues années, sa prévoyance a amassées; l'Autriche, gagnée de vitesse; les États de la Confédération affolés. Le pire, c'est que les cabinets de Berlin et de Florence viennent de se lier par un traité qu'on ne connaît pas encore, mais qui achèvera de transformer le péril allemand en péril européen. En France, sur tout le monde politique, pèse une lourde angoisse, quoique silencieusement dissimulée. Nul n'est plus anxieux que Thiers. « Il me semble, disait-il à ses familiers, que je sortirais de mon cercueil pour dénoncer les dangers de la Patrie. »

Quel prétexte pourrait justifier une intervention parlementaire? Les débats de l'Adresse étaient finis; le droit d'interpellation n'avait pas encore été rétabli. La loi du contingent fournit un prétexte. Le 3 mai, elle vint à l'ordre du jour, mais qui pensait à la loi? Bien avant l'heure une grande foule et une attente très surexcitée. Rouher essaya d'esquiver un débat à fond, mais sans succès, tant le sentiment du péril national triomphait de l'habituelle docilité. C'est devant cette assemblée habituée à tout entendre, mais désireuse de ne rien ignorer, que M. Thiers prit la parole. Au fauteuil, Walewski qui est un ami; dans les tribunes des diplomates préparant les rapports qu'ils enverront le soir à leur chancellerie; des généraux, si en communion avec l'orateur, qu'au cours de la séance, le président les fera prier de ne pas applaudir trop bruyamment; puis des sénateurs prêts à entendre avec faveur tout ce que leur propre timidité les empêche de dire; enfin, au bas de l'hémicycle M. Rouher, contemplant avec effarement cette Chambre qu'il a vainement essayé de diriger.

De telles dispositions assurent à la critique, si vive qu'elle doive être, toute liberté. Cependant l'orateur n'omet rien de ce que commande la prudence ou de ce que l'habileté suggère. Il répète qu'il ne veut pas s'imposer, qu'il ne parlera que si la Chambre désire l'entendre : « Parlez » lui crie-t-on de toutes parts.

C'est alors seulement qu'il commence. « Je viens, dit-il,

défendre la cause du droit sans lequel l'Europe ne sera plus qu'une Asie livrée à tous les caprices de la force brutale. » La petite voix grêle prend ce jour-là des intonations singulières de solennité et de profondeur. Nulle répétition, nulle redondance, nul de ces retours personnels qui semble impertinence ou fatuité, mais toutes choses relevées et comme transfigurées par la majesté du sujet, la grandeur du danger, l'étroite communication avec l'auditoire. Thiers retrace en traits saisissants les malheurs du Danemark, cette nation probe et fidèle, vaillante pour la défense de son bien, incapable de convoiter celui d'autrui. « Vraiment, dit-il, depuis quelques années, des choses bien étranges se sont passées en Europe. Un Romain disait au milieu des proscriptions : « Maudite maison d'Albe, elle me coûtera la vie ! » Eh bien ! aujourd'hui, c'est le langage que peuvent tenir les petits États. Êtes-vous une Puissance peu redoutable? Avez-vous une terre fertile qui arrondirait les domaines d'un voisin ambitieux? Avez-vous quelque port aux eaux profondes pouvant recevoir une grande flotte? Possédez-vous la tête d'un canal qui réunirait deux grandes mers? Vos sujets parlent-ils la même langue que ceux de ce voisin puissant? Malheur à vous! C'estce qui est arrivé au Danemark. Il avait tout cela... Ces beaux duchés, on les a pris au nom de la Confédération germanique ou, comme on dit, au nom de la patrie allemande, puis on les a gardés pour soi. Enfin, après les avoir pris de moitié avec l'Autriche, on a dit à l'Autriche : « Laissez-les moi, ou je vous fais la guerre. »

Rien ne fut oublié, ni les abus de la force, ni les simulacres de la justice. Cependant pas une interruption, pas un murmure, mais un silence coupé d'applaudissements qui ne s'apaisaient que pour renaître, comme si les sympathies eussent eu scrupule de ne pas se montrer assez. L'émotion avait gagné même les serviteurs du Gouvernement. « Je n'ai jamais rien entendu d'aussi fort », disait M. Fould, et au fauteuil de la présidence, M. Walewski avait peine à ne paraître qu'indifférent.

Dans tous les discours d'opposition, le plus malaisé n'est pas de décrire le mal, mais d'indiquer le remède réparateur. Thiers marquait nettement la voie où l'on trouverait le salut. Il repoussait comme mesquine et indigne de la France toute politique de compensation; il répudiait toute menace vis-

à-vis de la Prusse. Ce qu'il demandait, c'était que nos efforts fussent consacrés à retenir l'Italie et à la détourner de toute alliance avec le gouvernement de Berlin. La Prusse sentant l'Italie lui échapper perdra tout espoir d'avoir la France pour complice ; et du même coup elle hésitera à poursuivre ses desseins. Ainsi s'exprimait M. Thiers, mais avec la crainte terrible de ne formuler qu'un avertissement tardif. Et en effet, depuis le 8 avril, le traité secret entre Berlin et Florence était signé.

Quand l'orateur se rassit, toutes les mains se tendirent vers lui. Pendant plus d'un quart d'heure ce ne fut qu'un murmure confus d'acclamations. Une seule fois le *Moniteur* avait enregistré pareille ovation : c'était quand, en janvier 1848, Montalembert avait, à la Chambre des pairs, défendu contre les révolutionnaires suisses la cause du *Sonderbund*. Nul vote, si ce n'est un vote de pure forme sur la loi du contingent, en sorte que sans authentiquer leur opinion par un bulletin d'opposition qui resterait, les députés purent manifester leur indépendance sous une forme collective qui ne les compromettait pas. Le soir, les ovations reprirent, cette fois place Saint-Georges, et le lendemain, le témoignage des feuilles publiques souligna un succès qui touchait au triomphe. Mais entre tous les éloges, le plus flatteur, le plus précieux aussi, fut celui qui vint de nos adversaires : « En ce jour-là, a écrit l'historien allemand Sybel, M. Thiers a incarné l'âme même de sa patrie. »

***

Pendant les années suivantes, Thiers continua ses avertissements. Comme il avait tout signalé, tout dénoncé, il arriva qu'au jour de la catastrophe, il parut le suprême réparateur.

Eût-il été possible à l'Assemblée de rétablir la royauté traditionnelle ? Ceci exigerait de longues pages que je n'ai ni la force ni le goût d'écrire, tant fut lamentable l'échec des tentatives monarchiques, tant apparaissent plus lamentables encore les déviations par lesquelles la république a failli presque aussitôt à son programme primitif d'ordre et de conciliation sociale.

Je me figure que les contemporains, et surtout ceux qui tiendront la plume après nous, abrégeront tout ce qui fut, il y

a soixante ans, discuté si passionnément; avec cette lucidité qui naît du recul des temps, ils pèseront tous les éléments que la politique mettait en conflit, et jugeront que dans la confusion des choses tout l'avantage demeurerait à qui avait, comme on dit en droit civil, le bénéfice de la possession. Pour rétablir la monarchie il eût fallu souffler à M. Thiers, le plus fécond en ressources mais aussi le plus personnel des hommes d'État, l'esprit de désintéressement qui sait se dépouiller. Il eût fallu communiquer à l'Assemblée nationale l'expérience des affaires et une union réelle, au lieu d'une union un peu factice, en sorte que son autorité et la continuité de son action fussent égales à son admirable droiture d'intention, à son admirable amour du bien public. Il eût fallu enfin enseigner au chef de la Maison de France le sens des réalités, de manière que sa sagesse fût égale à l'élévation de son âme. Mais espérer ce concours d'empressement à abdiquer, d'union avisée dans la pratique des affaires, d'opportunité dans les résolutions venues de l'exil, c'était solliciter de la Providence trois miracles : or Dieu suscite rarement les miracles; quand il en fait, il n'en fait point trois à la fois.

PIERRE DE LA GORCE.

CIRCUIT AMÉRICAIN

VERS LES ANTILLES

Me voici à bord du *De La Salle*, en route pour les Antilles. Sur la table de ma cabine, des albums, des monographies me retracent la vraie figure et le schéma historique de cette liaison commerciale des Antilles et de la France, dont j'ai la préoccupation.

Elle n'est ni moins vénérable, ni moins précieuse que sa sœur, la grande ligne du Havre à New-York. Celle-ci fête cette année même son soixante-dixième anniversaire. Mais la ligne des Antilles et de la Côte ferme (Vénézuéla, Colombie) est, quant à elle, d'une belle vitalité bien que son centenaire soit proche.

En effet, le va-et-vient des fins voiliers à chambres d'entrepont, puis des frégates à roues militairement armées, avaient déjà fort régulièrement remplacé sur ce secteur les chasses des corsaires et des bricks anglais, quand la naissante C. G. T. inaugura jusqu'au Mexique son paquebot à hélice *Louisiane* : 1 900 tonneaux de jauge, dix nœuds et demi de vitesse moyenne. La *Normandie* marchera trois fois plus vite. La *Colombie* que je rejoins la semaine prochaine est sept fois plus grosse. Mais, en 1862, c'était là une unité formidable.

Aujourd'hui, toute une flotte moderne et active sous nos couleurs sillonne le vaste quadrilatère de la mer Caraïbe. Non seulement ce sont les malles-postes, orientées en deux directions : vers la Havane et la Vera-Cruz au nord ; vers Carthagène et Panama au sud. Mais aussi les « mixtes » du Pacifique, puissants, confortables ; les uns, aux noms en W, remontent la Californie jusqu'à l'Ouest canadien ; les autres descendent

le long des chaînes péruviennes, vers le Chili. Et il y a encore les chargeurs de la Guyane, ceux du golfe mexicain, les bananiers : une flotte complétant, en ces eaux bleues, l'armement septentrional, qui ne cesse de circuler aux parages gris de Terre-Neuve, du Saint-Laurent, de l'Hudson. Et, coques, machines et hommes, c'est tout cela que signifie d'un mot dont l'abrégé est clair universellement, la *Transat.*

... Une roche fauve monte à l'horizon : la Désirade. Quelques heures après, nous sommes environnés d'îles aux noms charmants, aux silhouettes attrayantes et majestueuses. Nous laissons au nord cette Désirade qui, paraît-il, contient encore les trésors ensevelis des flibustiers. Marie-Galante s'avance au sud, et nous la dépassons en côtoyant sur tribord la partie basse de la Guadeloupe.

Ces Antilles françaises sont des colonies si anciennes et si étroitement rattachées au domaine, qu'elles s'offensent d'être considérées en coloniales. J'étais pourtant d'abord curieux de les connaître, en ami passionné que je suis, moi-même, de la France extérieure. Je n'ignore pas leur volonté, après tout si touchante, de s'incorporer de façon totale à notre bloc métropolitain. Mais je sais également tout ce qu'elles recèlent encore de prospérité à venir, sol et sous-sol, matériaux et ethnographie. Je me suis efforcé de les voir simultanément sous ce double aspect. Aussi ne m'ont-elles en rien déçu. Et malgré toutes les doléances que la crise générale provoque, là comme ailleurs, il m'a paru qu'on vivait, dans l'ensemble, de manière singulièrement raisonnable et heureuse. J'ai connu l'hospitalité des familles créoles : elle reste toujours digne de sa séculaire réputation. Et j'ai pu circuler des usines aux villages, des plantations de canne à sucre à ces confortables demeures juchées au flanc nu d'une Montagne Pelée, et qui défient le volcan. Je note au passage l'impression saisissante que donne encore la coulée de lave, datant de l'éruption où fut enseveli Saint-Pierre, et qu'on retrouve au delà de la cité rebâtie, au milieu de la petite commune du Prêcheur. Le maire, me montrant cette marque d'une monstrueuse colère qui peut à chaque instant se réveiller, souriait avec le plus gentil courage...

Les gens des Antilles se plaignent. Et qui ne se plaint dans le monde? Nous nous plaignons bien aussi d'eux, parfois, de

leur nonchalance, de leur passion pour la politique... Mais, chose certaine, la France leur a permis une expérience de félicité insulaire, probablement unique sur la planète. Au fond, je conçois qu'ils ne se hâtent pas d'améliorer les moyens d'accès dans leur éden, ni de bâtir des hôtelleries trop modernes, qui attireraient exagérément l'étranger. Ils vivent *entre eux*, aussi bien pour s'aimer que pour leurs fameuses compétitions électorales. Et leur immobilité prudente est simplement celle de nos provinces du continent, hier encore.

Guadeloupe, Martinique ont passé devant mes yeux, en les charmant. J'ai essayé de faire droit aux suggestions que l'on m'exposait, et de m'assimiler toutes les causes d'une situation qu'évidemment l'on peut discuter. Le problème de la banane est bien l'un de ceux que l'armateur ne saurait perdre de vue. Nous l'avons étudié en conscience au cours de longues et cordiales délibérations à Fort-de-France et à Basse-Terre. Il est délicat. Il est préoccupant aussi, d'autant qu'après avoir constaté sur tout mon trajet ultérieur, en Amérique du Sud, en Amérique centrale, aux États-Unis méridionaux, le gigantesque développement des bananeraies (et selon des méthodes industrielles qui concurrencent avec un terrible handicap nos plantations morcelées), je ne puis me retenir à présent de redouter la surproduction, encore pour ce produit après tant d'autres. L'univers consommera-t-il ces bananes actuelles et futures sans se lasser? La leçon du coton et du caoutchouc ne sera-t-elle pas retenue?

AU VÉNÉZUÉLA

Déjà le Vénézuéla se silhouette à bâbord. Ce sont les roches du golfe de Paria, baignées du limon de l'Orénoque. Nous abattons le cap plein ouest, et longeons une côte de plus en plus montagneuse. Carupano et l'île Margarita franchies, puis la Tortuga, nous nous rapprochons d'une haute muraille farouche d'aspect, d'un rouge de latérite qui me rappelle Diégo-Suarez et les escarpements malgaches. Au pied de ce rempart titanesque, se creuse le port surchauffé de La Guayra.

Le général don Juan Vicente Gomez, président de la République du Vénézuéla, fait ouvrir actuellement une autre rade, sur cette côte rude de son pays, en un point peut-être plus

naturellement désigné, et plus proche aussi de sa résidence habituelle de Maracay : Turiamo. Je regrettai particulièrement que la rapidité de mon passage ne me permît pas de visiter moi-même les grands travaux de Turiamo, ni le port encore plus occidental de Puerto-Cabello où nos courriers s'arrêtent d'ordinaire.

Et je gagnai la capitale, Caracas, par les méandres foudroyants d'une route comme il n'en est peut-être pas deux dans le monde.

En trente-six kilomètres de ciment blanc et noir, elle s'élève à mille mètres d'altitude au flanc de ces rouges montagnes à peine verdies par quelques bois sauvages. Le paysage est grandiose. Les virages sont extraordinaires. A certaines courbes dominant le précipice, et d'autant que les chauffeurs teintés de sang indien accélèrent comme si la force centrifuge n'était qu'un vain mot, on peut se croire en bon chemin pour l'hôpital! Le général Gomez, en qui l'humour s'ajoute à l'énergie, a fait dresser sur un beau socle, avant le passage le plus périlleux, les débris d'une malheureuse auto naguère culbutée, aplatie, victime de la vitesse. C'est un rappel à la prudence plus édifiant que toutes les formules. Mais les usagers de la route contournent ce trophée lamentable, qu'ils ont vu cent fois, évidemment sans même plus le regarder...

Cependant, ils ralentissent, ils stoppent docilement aux postes de police à l'entrée de la ville. L'obéissance à l'autorité est manifeste dans tout le Vénézuéla. L'ordre qui règne est indiscutable. A l'heure actuelle, la discipline a triomphé, — et elle a construit. Je sais que des routes aussi admirables unissent Caracas à Puerto-Cabello et aux Andes lointaines, bientôt à la Colombie centrale. Et je vois la monumentale avenue qui précède les quartiers anciens de Caracas, ces quartiers eux-mêmes parfaitement policés, propres, paisibles jusqu'aux rues les plus populaires. Cimentée, bordée de palmes merveilleuses et de lampadaires électriques royaux, l'avenue conduit à d'aristocratiques faubourgs tout en grandes villas ultra-modernes et en jardins, en parcs.

J'ai, chemin faisant, touché notre légation, salué le ministre de France, M. Dubail, le premier de nos représentants diplomatiques que j'aie, en ce voyage, la bonne fortune de rencontrer. Et, en lui adressant ici mon remerciement de ses

soins excellents, j'en veux profiter pour dire tout de suite ma gratitude à tous ses collègues, dont mes étapes ultérieures me valurent l'accueil.

L'absence de toute information directement venue de notre pays est évidente et déplorable là-bas. La presse au Vénézuéla, comme en Colombie, comporte de très grands journaux, remarquablement rédigés, et disposés pour la plupart à présenter les événements selon le sens le plus sympathique aux Français dont ils revendiquent volontiers le cousinage intellectuel et l'amitié de fait. Mais pour tout ce qui advient en Europe, à Paris, cette presse si cordiale et si probe n'est alimentée que par des agences américaines. Celles-ci, à leur tour, puisent leurs communiqués dans les dépêches que nous avons sûrement le moins inspirées et contrôlées. Il s'ensuit des malentendus ou même de colossaux « bobards » que nos amis sud-américains soupçonnent, devinent. Mais ils n'ont que leur intuition pour retrouver la vérité, et c'est insuffisant.

Si le Vénézuéla est mal informé sur la France, celle-ci l'est également mal sur le Vénézuéla. Plusieurs journalistes ou romanciers français, venus quelques heures sur la côte ou à Caracas, ont, rentrés chez eux, publié des récits pour le moins fâcheux. Armés d'une documentation tout artificielle, ils dépeignaient cette grande république où l'on travaille dans la paix, comme le refuge et le théâtre d'aventures des évadés de notre bagne. A les lire, on pouvait penser qu'une poignée de hors la loi étrangers comptaient dans les destinées vénézuéliennes. Outre le dommage d'opinion causé en Europe même par ces sornettes, le pire était qu'il en arrivait quelques exemplaires au Vénézuéla. Ils n'ont naturellement pas contribué à maintenir le respect pour notre culture, pour nos lettres et notre conscience. Nous gagnerons beaucoup, s'il en est temps encore, à effacer le souvenir de telles fables inconsidérées, en faisant apparaître le Vénézuéla sous son véritable jour.

Quant à moi, comment ne me rappellerais-je pas mes instants de repos charmant, dans un décor de civilisation raffinée et fastueuse, au Country Club de Los Chorros? Puis mes conversations si amicales avec le docteur Gonzalez Rincones, ministre de l'Instruction publique, et avec le docteur Pedro Rafaël Tinoco, ministre de l'Intérieur, qui paraphrasaient pour

moi le labeur déjà effectué et les beaux projets de leur gouvernement ?

CURAÇAO ET LA COLOMBIE

J'ai quitté Caracas et le Vénézuéla à bord du paquebot *Colombie*. Ma première escale est Curaçao, possession néerlandaise en face du Vénézuéla. Ses abords sont certes scabreux. Les îlots de corail et les roches sournoises n'y manquent point. Aussi est-ce un parcours qui exige des marins non seulement entraînés, mais prudents.

Notre *Colombie* vient, dans ces parages pour lui familiers, reconnaître de loin la silhouette d'un grand paquebot allemand échoué le nez dans le sable : le *Magdalena*. Hôte expert et marin de rare classe, le commandant Payen de la Garanderie me dit à ce propos quels enseignements nous pouvons prendre aux vertus et aux défauts de nos concurrents sur ces lignes. La marine marchande germanique a droit à plus d'un éloge, et ce ne sont pas les Français qui lui disputeront cette justice, même si elle ne les paye point de retour. Que d'autre part la vie soit moins gaie, moins commode, moins souple sur les steamers du Reich que sur les nôtres, depuis surtout qu'ils hissent à leurs mâts la croix gammée, c'est aux passagers américains-latins à en décider, et les échos semblent probants. Au chapitre nullement négligeable de la cuisine nous n'avons pas besoin d'autre *test*, comme diraient les Anglo-saxons, que la comparaison des menus. A côté de ceux de la *Colombie*, glorieusement étalés sur toute une grande page, on me montra les rivaux : ils tenaient quatre lignes !

Voici, devant nous, le goulet serré de deux montagnes arides, puis le chenal et les bassins intérieurs si précieux pour la sûreté, pour la richesse industrielle de Curaçao. Ici entrerait en parfait abri une grosse flotte de guerre. A la vérité, ce sont les pétroliers de Maracaïbo qui entrent et sortent, défilé quotidien non sans grandeur quand on songe à tout ce que représente, aujourd'hui, ce vocable autrefois vulgaire : le pétrole.

C'est une surprise, fort jolie et fort émouvante, de découvrir soudain à quelques mètres de chaque côté du paquebot les maisons de Willelmstadt. Elles sont la Hollande même, transportée avec ses toits aigus, ses façades en échelons et aux vives

peintures rouges, bleues, vertes, noires, sous cette latitude tropicale. La cité, les alentours, y compris l'énorme raffinerie de naphte de la compagnie Shell, l'île entière, sont marqués de l'esprit sérieux, de la rigoureuse propreté, de la bonhomie aussi des Néerlandais. Après avoir parcouru une campagne aride, encerclée de coraux et brûlée de soleil, et singulièrement semblable à l'Attique ou à notre Provence, sauf le gros tuyau noir de pipe-line qu'on y retrouve partout, je fis en toute sincérité mes compliments au gouverneur, Son Excellence le Jonkheer Van Stobbe, et à Mme Van Stobbe, en leur belle résidence.

J'arrive maintenant au large de la République colombienne. Elle m'apparaît avec les montagnes brunes, au relief plus doux que celles du Vénézuéla, qui dominent le cap San-Juan et Barranquilla. Puis, un long bras noir se tend vers nous : c'est le wharf géant de Puerto-Columbia. Nous accostons à son extrémité. Là nous attendent le gouverneur du département de l'Atlantique, docteur Manotas, et le maire de Barranquilla, docteur Llinas Vega.

Dès six heures, le lendemain, je commençais à visiter les remarquables travaux de stabilisation des rives du Rio Magdalena, — un des fleuves énormes qui tranchent profondément ce rivage américain, — et qui permettront la construction du grand port colombien de la côte atlantique. Les remous de l'estuaire secouaient rudement notre vedette. Nous admirâmes ensuite un « château d'eau » qui épure et stérilise chaque jour 1 million 600 000 litres de ces flots boueux. Barranquilla est une ville très moderne, non seulement en ses réalisations, mais en ses plans d'avenir.

Grande fut mon émotion en rendant visite à une maison française de haute importance pour notre rayonnement : le Collège des Frères de la Doctrine chrétienne. A Barranquilla, un homme de cœur, tout menu et vibrant, le Frère Félix, m'a promené dans le bel Institut qui permet à une vaste région colombienne de ne pas oublier le langage et les œuvres de la France. A Bogota, quelques jours après, je trouvai en plein exercice, non pas une seule, mais trois congrégations françaises : les Frères de la Doctrine, les Lazaristes et les Eudistes. Tous les élèves américains de ces religieux parlent couramment le français.

Le rôle des Missions catholiques, en de tels grands pays d'origine espagnole, a été souvent expliqué. Il n'est pas contestable. Vénézuéliens et Colombiens, comme les autres Latins d'Amérique, veulent pour leurs enfants une éducation de cet ordre. Tant que les Sœurs et les Pères sont Français, nous n'avons rien à redouter : l'amitié pour nous ne disparaîtra pas. Mais le grand danger pour notre influence, pour notre langue, pour notre souvenir même, c'est la progressive substitution de missionnaires *non Français* dans ces cloîtres et ces collèges, par suite d'une difficulté de recrutement chaque jour plus sensible.

Alors? Cette difficulté elle-même est fonction du statut français des Congrégations, aussi strict pour les Missionnaires à l'étranger ou aux colonies, que pour les contemplatifs ou les prêcheurs. Il y a là une erreur de bon sens comme de pratique, une lacune, dans la loi, de prévoyance et de légitime *distinguo*. Faute relevée, signalée dès les premiers temps de la Séparation, puis, en des campagnes publiques et de beaux rapports parlementaires, notamment ceux de Maurice Barrès. En 1925, un projet de loi correctrice échoua. Dans l'article 70 de la loi de finances, en 1929, le Président Poincaré avait inscrit une clause d'autorisation spéciale pour les Congrégations faisant œuvre missionnaire. Il n'aboutit qu'à un nouvel échec.

Aujourd'hui, — cinq ans après la dernière tentative officielle, — rien n'a changé. C'est-à-dire qu'en l'absence d'un geste de simple raison, la situation empire. Je m'en étais depuis longtemps rendu compte aux colonies. Mais après avoir *vu* en ces pays, après avoir *entendu* directement les plaintes discrètes de ces pionniers de moins en moins nombreux, en leurs robes brunes ou noires, je mesure ce que nous allons perdre. Dans dix ans, personne, dans la génération qui monte, ne comprendra plus le français en Amérique latine. Mais les principes seront saufs : quelle pitié !

EN AVION

Ce matin à quatre heures trente, réveil et dès six heures, après avoir été dûment pesé sur la balance de l'aéroport, je quitte le sol dans un monoplan Junker.

Depuis ma traversée de Colombie (l'univers change vite), les actions de la Compagnie allemande *Scadta* ont été rachetées par la Pan America Airways. Les pilotes germains, — précipitamment rappelés, pourquoi ? — sont repartis pour l'Europe et ont été remplacés par des Yankees. Cette péripétie, après tout normale sur un continent américain, me met plus à l'aise pour songer aux intrépides Français qui, eux aussi, avaient tracé des lignes d'aviation par dessus les immenses régions neuves de la Côte ferme. Ils ont lutté. Leur métropole, dont le tour d'horizon est assurément bien chargé déjà, n'a pu les seconder, les secourir comme elle l'aurait voulu. Du moins ils laisseront, partout où ils ont déployé leurs ailes héroïques, un grand souvenir.

L'Amérique du Nord a ceint les Amériques du centre et du sud d'un prodigieux réseau aérien. Quelque mélancolie qu'on puisse avoir au cœur, en franchissant certains ciels inaugurés jadis par nos hommes et à grand peine, il faut s'incliner, admirer, et prendre exemple. Le confort, le luxe, la régularité des beaux oiseaux d'argent de la *Panam*, sont dignes de tout éloge. Le travail qu'ils accomplissent, en leur vol précis comme la marche des trains d'un chemin de fer, n'est pas seulement immédiat ni matériel. En glissant moi-même dans leurs larges carlingues vers les États-Unis de Monroe et de Roosevelt, je réfléchissais qu'une autre œuvre était reprise par eux : celle justement d'un « panaméricanisme » axé sur le formidable foyer moral du Nord.

Ils enserrent ces immenses territoires d'une trame aérienne et tissent des liens invisibles qui les unissent chaque jour davantage à la grande République : ainsi, peu à peu, se concrétisera le rêve que ses hommes d'État n'ont pu jusqu'ici réaliser, ni par les armes, ni par la diplomatie. Premier effet : la jeunesse du Centre-Amérique, hier encore, n'avait pas de motifs *distance* et *durée* de préférer les universités, d'ailleurs remarquables, de New-York ou de Chicago, à celles de notre vieille Europe. Aujourd'hui, les premières sont à quarante heures ou trois jours de la maison familiale, alors que les secondes en restent éloignées d'au moins deux semaines. Ne devine-t-on pas les profondes répercussions que ce fait nouveau aura à bref délai dans le domaine spirituel et politique ?

Voilà donc, au-dessous de nous, l'immense cours du Rio

Magdalena, sur lequel ce voyage de Bogota impliquait, jusqu'à l'ère des avions, une pittoresque mais bien longue torture. Le ciel est clair. A notre gauche, seul dans l'azur, un peu ridicule, descend vers la mer, à toute vitesse comme pressé d'arriver, un énorme nuage blanc qui a l'air d'une voiture de déménagement. Sur la Cordillère, plus loin, d'autres nuées, des nappes de coton hydrophile, trouées de pics fauves et acérés.

Nous « amerrissons » fréquemment pour déposer et prendre les courriers à toutes les localités riveraines du fleuve. Un détour sur la côte nous a permis une halte de dix minutes à Carthagène.

Après Carthagène, nous avons laissé à droite le beau département d'Antiochia où presque toute l'industrie de la colonie s'est concentrée. Les Antiochiens forment la race la plus belle, dit-on, entre tous les Colombiens ; ils sont aussi les plus prolifiques, et leur descendance se répand jusqu'au fond des provinces.

La chaleur dans notre cabine devient torride. A Palanquero, qui est un important camp militaire, nous changeons de voiture. Il faut une machine plus puissante pour survoler les Andes, qu'en effet nous passons bientôt à cinq mille mètres d'altitude. Enfin la fraîcheur !

Voilà soudain que dans la claire atmosphère des hautes altitudes se découvre la magnifique savane de Bogota, plaine verdoyante, longue de trois cents kilomètres et large de soixante, ancien lac où la couche d'humus atteint jusqu'à huit mètres. Les chevaux et les bœufs y ont pour nous la dimension de cirons sur une plaque de laboratoire.

La capitale de la Colombie est adossée à de nouvelles montagnes qui ferment notre horizon et lui créent le plus somptueux des décors. C'est dans cette plaine, rendez-vous idéal, que se réunirent les conquistadores, partis pour atteindre l'Eldorado : Fredermann débarqué sur la côte du Vénézuéla, Jimenez de Quesada qui arrivait de l'Atlantique même, et Belalcazar qui avait pris terre sur le Pacifique à la hauteur du moderne Équateur.

Nous descendons à l'aéroport du Techo. Je vois aussitôt venir à moi le ministre de France, M. Blanche, qui représente ici notre pays avec beaucoup de distinction et d'autorité. Il

m'accueille avec un juvénile et cordial sourire et me fait connaître le très aimable docteur Perez, secrétaire général de la République colombienne et précieux francophile. Ce grand garçon au beau visage plein de lucidité et d'enthousiasme est d'ailleurs un ancien élève de notre Faculté de droit de Bordeaux.

Ce pays, en vérité, est dans l'ensemble remarquablement proche de nous par l'esprit et par le cœur. Tous les textes de la Faculté de médecine sont rédigés en français. Le recteur de la Faculté de droit a fait ses études en France, et c'est un de nos professeurs, Edmond Champeaux, qui a formé toute la génération actuelle des avocats de Colombie. A Bogota, comme dans les autres grandes villes, il n'est pas rare de trouver un magasin qui porte une enseigne inspirée par notre histoire. Il y a ici le « bar du Maréchal Joffre », un « Hôtel de Verdun »; « La Gaîté Gauloise » est le nom d'un café. Au Parlement, rares sont les discours où n'est point citée quelque apostrophe de Camille Desmoulins ou de Danton. Quant aux dames de la bonne société, bien entendu elles parlent toutes français avec un grand charme, et il en est bien peu jusqu'à présent qui ne soient habillées à Paris.

Le lendemain matin, j'avais le plaisir de revoir le docteur Turbay, ministre de Gobierno, et de parler avec lui de la noble histoire et du beau présent de cette Colombie, seul pays d'Amérique du sud où, depuis 1902, le gouvernement n'ait pas été détruit par une révolution. Ici, en effet, nul besoin de procédés dictatoriaux. Les luttes politiques sont essentiellement des luttes d'idées. La presse est libre. Et quand le parti conservateur qui avait dominé pendant quarante-trois ans fut battu aux élections de 1930, il donna loyalement sa collaboration au nouveau gouvernement libéral.

Il était inévitable que le nom de Bolivar intervînt dans notre dialogue. Parmi tous les champions de la liberté en ces anciennes colonies de l'Espagne, celui qu'on baptisa par excellence *le Libérateur* est l'objet d'une religion véritable et unanime. Au Vénézuéla comme en Colombie, à peu près toutes les bourgades possèdent une place Bolivar et un monument à sa gloire. Le docteur Turbay me montra incontinent, dans le palais même de San Carlos où nous nous trouvions et qui est devenu le ministère des Affaires étrangères, la fenêtre par où

s'échappa Bolivar en une heure critique (1). Le général put sauter de cette fenêtre dans la rue, évitant ainsi d'être pris par les traîtres qui avaient mission de l'assassiner : c'est sa maîtresse, doña Manoela Saenz, qui l'avait sauvé en le prévenant juste à temps du péril.

Une manifestation aimable, organisée par notre Chambre de commerce française à Bogota, me procura une occasion de choix de répondre à nos hôtes, en particulier au très actif président de cette Chambre de commerce, M. Deste, et à notre ministre, M. Blanche, dont le substantiel discours frappa tous les auditeurs par la connaissance profonde des intérêts colombiens qu'il révélait. Quant à moi, vraiment je n'eus pas à forcer les expressions de ma haute estime pour les œuvres et pour les personnalités. Quel plaisir j'éprouvai à dire aux Colombiens mon admiration pour la belle république qui possède, avec toutes les richesses, l'attrait de la liberté, d'une vie pacifique, rationnelle et merveilleuse!

Un grand dîner réunit ensuite, à l'hôtel Grenada, les membres éminents du gouvernement et du corps diplomatique, les hauts fonctionnaires et les principales notabilités de Bogota. Soirée pleine d'éclat, illuminée par l'élégance et le charme des femmes... A deux heures du matin, cette nuit-là, j'écrivais en hâte quelques notes, je refaisais une fois de plus mon bagage... Et, à cinq heures trente exactement, je me prêtais à la cérémonie de la pesée pour embarquer dans un nouvel avion de la *Scadta*.

L'appareil s'enleva. Le temps était superbe. Nous n'avions plus à survoler des montagnes aussi rébarbatives que celles qui précèdent la vallée de l'Atrato. Au-dessous de nous se déployaient cependant d'immenses étendues de brousse sylvestre, où il n'aurait pas fait bon tomber. Un avion allemand semblable au nôtre s'était ainsi perdu assez récemment, dans l'enchevêtrement vierge des arbres et des lianes. Le directeur des mines de platine de Condota, qui s'y trouvait, eut la jambe cassée dans la chute, tandis que ses compagnons mouraient sur le coup. Il resta plusieurs jours couché contre leurs cadavres, incapable de s'éloigner, jusqu'à ce

(1) Cette fenêtre a été refaite. Mais son cadre original existe au Musée bolivarien de la « Quinta ».

qu'on eût retrouvé, par bonheur, l'épave de la machine.

Le golfe de Uraba, arrière-section de celui de Darien, détermine la limite physique de l'Amérique du sud et du grand isthme panaméen. La frontière politique de la Colombie et de la République de Panama, fille du Canal, se dessine, elle aussi, parmi ces lagunes, où la malaria et la fièvre jaune semblent inscrites.

Mais voici sur l'eau bleue, rutilante au soleil, de la mer Caraïbe qui cherche en vain à s'unir au Pacifique, cent îles dorées. C'est l'archipel heureux de San Blaz, habité par les Indiens du même nom. Nous descendons assez pour les bien observer. Elles sont absolument plates, comme des radeaux sur les flots. Les indigènes paraissent y avoir détruit la végétation. Seuls, quelques cocotiers entourent les cases rondes, d'un type quasi africain. Comment la moindre tempête ne balaie-t-elle pas ces cellules de boue et de paille ?

En arrivant au-dessus de Colon, notre biplan survole la grande flotte de guerre américaine rassemblée dans la baie et le spectacle de ces cent dix bâtiments réunis est certes superbe. Tous sont pourvus d'avions aux ailes jaunes, semblables à des abeilles qui s'en détachent incessamment et y reviennent, oscillant entre les mâtures grises et nos ailes. Les porte-avions, eux, sont couverts d'un véritable essaim. Cette flotte a franchi le canal de Panama, tout récemment, en quarante-huit heures, et mes collaborateurs de la Transat à Cristobal, qui s'y connaissent, m'assurèrent que c'est une manière de tour de force et de record. Mais les amis Yankees avec lesquels j'eus l'occasion plus tard d'en parler, se montraient affectés des plaisanteries de la presse japonaise : celle-ci se moquait de la lenteur de l'Oncle Sam, et prétendait que des Nippons auraient réussi une opération identique en un jour et une nuit. Je mentionne cette polémique et son résultat, pour indiquer l'atmosphère dans la zone : vocable qui, à lui seul, sonne un bruit d'armes.

Cristobal-Colon est intéressant à bien des points de vue. La partie concédée aux États-Unis et celle qui demeure théoriquement libre ne sont séparées que par des barrières idéales. Les Japonais apparaissent là soit en personne, soit par leurs marchandises vendues dans des magasins indiens ou chinois. Les soieries et mille autres fabrications défient toute concurrence.

Le péril de la surproduction à bas prix est manifeste, en ces boutiques ombreuses et parfumées d'Extrême-Orient, où se cache peut-être aussi la menace des bouleversements militaires de demain.

PANAMA

J'arrivais au Canal non sans une émotion presque pieuse, imprégné du livre poignant de Philippe Bunau-Varilla, ancien ingénieur en chef des travaux à l'époque française : *Panama, création, destruction et résurrection.* Ce récit, qui accuse et qui proclame une foi opiniâtre en nos hommes, mes amicales conversations avec son vigoureux auteur en avaient achevé l'impression en moi. La vision des lieux mêmes me fut donc profondément significative. Je survolai la prodigieuse tranchée ouverte par la volonté humaine entre les deux continents américains, dans les marais mortels. Quand on me signala vers Balboa d'anciens engins français immergés, pourrissant sous ces eaux épaisses, des pontons, des grues flottantes dont le bras se dresse encore désespérément, j'eus un déchirement, comme si le lamentable abandon de notre grand effort par une absurde panique m'eût été ainsi résumé. Panama devrait être un mot de gloire pour les Français, et non un mot honteux.

Pour les États-Unis, en tous cas, c'est un noble titre de grandeur. L'écluse de Gatun qui commande la machinerie du Canal entier est comme un oratoire de la science appliquée. Des niveaux lumineux, des lampes de diverses couleurs y traduisent pour quelques surveillants la marche des navires, la situation d'une entrée à l'autre. C'est là le cœur et le cerveau du minutieux couloir, et l'on se prend à se demander si toutes ces merveilles d'automatisme ne seraient pas faciles à paralyser par des adversaires résolus au martyre.

La cordialité, l'hospitalité franche et virile des Yanks me furent attestées dès mon premier dîner au Washington-Hôtel de Cristobal. Les Panaméens m'apportaient pour leur part le salut également loyal et touchant des races indiennes du Centre-Amérique, dont beaucoup d'entre eux conservent la physionomie presque pure. Des discours furent prononcés. Celui du gouverneur de Colon, M. Geenzier, eut un ton enjoué qui m'alla droit au cœur.

A Panama, notre excellent chargé d'affaires de France, M. Langlais, voulut bien me conduire lui-même auprès de Son Excellence le docteur Harmodio Arias, président de la République. Je vis une figure tout à fait indienne, d'ailleurs très intelligente et fine, au teint chaud et au nez aquilin. Le chef d'État me reçut dans une grande et belle galerie de style rococo, aux murs de laquelle sont peints à fresque les portraits de ses prédécesseurs. Quelques places vides attendent évidemment l'effigie de M. Harmodio Arias et de ses successeurs.

Le lendemain matin dès l'aube, un très beau biplan métallique à trois moteurs de la *Pan America Airways* m'emportait vers la République de Costa-Rica.

A San José mon logis était préparé chez M. Tournon, un Français de belle race dont la famille a fondé ici, voilà quatre-vingts ans, une maison de commerce toujours florissante. Leur demeure est une charmante maison de bois, comme beaucoup d'autres dans ce pays forestier. Et c'est aussi dans un palais construit de bois et bien simple, à l'angle de deux rues, que j'allai saluer le président, S. E. Ricardo Jimenez. C'est un homme parfaitement cordial, d'une soixantaine d'années, à la robuste carrure, à l'allure paisible et assurée, comme un propriétaire rural aisé de chez nous. Dans le bon gouvernement de sa république, il s'attache essentiellement et non sans sagesse aux questions de la terre.

Nous passâmes en revue les problèmes qui soucient un État jeune comme le Costa-Rica. La situation y est privilégiée, au regard de la crise générale, car le sol permet la production d'un café très demandé sur les marchés européens, et de surcroît, cette petite nation de cinquante mille kilomètres carrés seulement possède un port sur chacun des deux grands océans : Port-Limon sur l'Atlantique, Puntareno sur le Pacifique.

AU NICARAGUA

De nouveau en avion... A peine une heure de vol et nous atteignons un secteur tout en reliefs volcaniques. L'Ometepe, au-dessus duquel nous passons, est même encore en plein feu intérieur. Puis, un lac, des lagunes, Managua, capitale du Nicaragua.

Avant les récents tremblements de terre, l'hôtel Palace où je loge était un simple garage. A l'endroit qui forme une cour, un patio, les autos étaient remisées. Les chambres, très simples, ne comportent ni volets, ni rideaux. Le peu d'air qui agite la chaleur ambiante, sèche comme au Soudan, passe librement aux ouvertures grillagées. Si l'on tient à voiler son intimité, on déplace un paravent : mais on s'avise que les voisins, mieux aguerris, ne prennent pas, eux, cette précaution.

Nous parvenons au palais du Président de la République, édifié sur une colline qui domine d'un côté la ville, de l'autre le lac de Managua. Très belle situation et, j'imagine, souci de sécurité : mieux vaut voir ses ennemis de loin. Un poste de garde important précède d'ailleurs la demeure elle-même ; et, à ses quatre coins, des mitrailleuses sont braquées, toutes prêtes. L'état de siège provoqué par les agissements d'un soldat factieux subsiste encore.

Ce palais est d'une architecture mauresque, d'un effet ici bien imprévu, et somme toute plutôt cocasse. Mais l'habitant actuel de cet édifice, Son Excellence le docteur Juan B. Sacasa, ferait oublier des erreurs de style beaucoup plus graves, tant il incarne la distinction et l'intelligence. Il a fait ses études en Amérique ; mais, de toute évidence, son esprit latin l'emporte vers la plus française conception de la culture et du gouvernement. Au dîner, derrière nous, la musique militaire de la garde nationale nicaraguaise jouait les airs français de son répertoire. Et au delà des arcades, nous voyions passer les silhouettes des soldats d'élite, armés de leur fusil à tir rapide... Mais la table était tout illuminée, toute pacifiée par les charmants sourires de Mme et de Mlle Sacasa, femme et fille du Président.

Pendant deux heures ensuite, sous la véranda, le docteur Sacasa m'entretint du Nicaragua et des problèmes posés par l'émouvante nouveauté d'un tel pays. Pour cent cinquante mille kilomètres carrés, une population clairsemée, un outillage à peine suffisant malgré la richesse et la fécondité du sol. Et, de surcroît, en ce pays gonflé de sève, les rivalités sont violentes et les gestes prompts : lourde tâche que de gouverner ici ; mes vœux sincères vont à l'homme qui s'y adonne avec tant de bonne humeur et de talent, de succès aussi.

J'ai fait allusion à la garde nationale du Nicaragua. Son

commandant, le général Anastasio Somoza, est un homme plein d'entrain et de cordialité, au rôle particulièrement important à côté du Président, son ami : car il est très populaire parmi ces soldats-citoyens dont il est le chef. Notre conversation eut lieu dans une baraque semblable à nos *Adrian*, au cœur d'une agglomération exclusivement militaire. Je comprenais, ayant ainsi une vue de l'existence en ces régions, ce que signifie le mot *pronunciamiento*, le coup d'État des broussards enregimentés...

Et, pour faire un entr'acte à d'autres visites officielles, on me mena ensuite à la lagune Asososca, par une route cimentée aux environs de la capitale. Je découvris précisément une brousse tout à fait soudanaise, jusqu'à un petit lac, profondément encaissé dans l'ancien cratère d'un volcan : réplique américaine du lac Tritive que les excursionnistes de Tananarive vont admirer.

A la sortie de Managua, un poste de garde arrête la voiture pour noter le numéro, le nom des occupants. Précautions imposées par l'alerte récente. Mais tout près de là, je distingue une musique de jazz : c'est le dancing où se réunit la société élégante, dont les amusements ne semblent nullement troublés par cette menace sournoise de bataille. Ils peuvent dire, ici, qu'ils dansent sur des volcans ! On en prend l'habitude...

Un salut, avant de partir, au ministre des Affaires étrangères, docteur Leonardo Arguello ; le seul dont le ministère ait résisté à la dernière secousse sismique ; et au ministre de l'Intérieur, docteur Julian Irias, installé, lui le pauvre, dans un baraquement de bois où de simples barrières contiennent les quémandeurs ; puis encore, à M. le Triumvir, l'un des administrateurs élus par groupe de trois pour assumer tour à tour la mairie de la ville.

Toujours en avion, je me rends à San Salvador, une ville de cent mille habitants, capitale de l'État du même nom, la plus européenne des cités de l'Amérique centrale. M. Mercier, ministre de France, m'y est un guide et un introducteur précieux. Puis, une fois de plus, l'avion ! L'avion, qui me descendra à Tapachula, poste frontière du Mexique.

AU MEXIQUE

A Tapachula, j'ai besoin de quelques renseignements et je dis tout haut à un de mes compagnons :

— Quel dommage que personne ne parle français !

Aussitôt un simple soldat du détachement de garde vient à moi, fait le salut militaire :

— Mon général, moi je parle français, dit-il avec le plus pur accent de notre sud-ouest.

— Très bien, mon ami... Mais comment cela? dis-je étonné, heureux surtout.

— Mon général, je suis resté six ans garçon coiffeur à Bordeaux...

Nous repartons, survolant la côte du Pacifique, l'isthme de Tehuantepec où la *Mexican Eagle* a ses plus abondants puits de pétrole. Puis, revenant vers l'Atlantique, nous franchissons le centre montagneux et très boisé du Mexique.

Un arrêt sommaire à la Vera-Cruz et nous nous élevons à quatre mille mètres, pour monter directement vers Mexico. Vastes plateaux en gradins successifs, d'où jaillissent des montagnes bientôt couvertes de sapins. De majestueux volcans nous entourent. Ceux dont le cratère est devenu un lac offrent toute la gamme des verts en cette eau stagnante. Voici la « Femme couchée » et le « Popocatepelt. » L'altimètre signale 5 200, et comme nous tanguons sérieusement, quelques passagers sont mal à l'aise...

Un véritable désert de sable nous surprend par son austérité. Quelques haciendas dessinées en forme de croix le parsèment pourtant. Des huttes les entourent : logis des Indiens, ouvriers agricoles.

Aux landes sablonneuses succèdent des champs, remplis pour nous de points symétriques. C'est le *magueye*, agave dont on extrait « l'eau de miel » qui, fermentée, donne la boisson nationale, le *pulque*. Il faut sept ans pour que le magueye fournisse une récolte. Alors les Indiens coupent le cœur de l'agave, créant une sorte de cuvette où se dépose l'*aguamiel*. Puis, après quelques jours, ils viennent puiser ce liquide, en l'aspirant à pleins poumons dans une courge sèche, comme avec une énorme pipette. Ils reversent ensuite

l'eau de miel dans un récipient en peau de bœuf. Là s'opère la fermentation.

Nous nous posâmes à Valbuena, le port aéro-central, voisin de l'aérodrome militaire. Au nom du gouvernement, le chef du protocole, don Vicente Veloz, était venu m'accueillir, ainsi que l'éminent ministre de France, M. Goiran.

En compagnie de ce dernier, j'admirai le Paseo de la Reforma, large boulevard, le plus beau de Mexico, bien rectiligne et bordé d'arbres. Au milieu se dresse la colonne de l'Indépendance, au pied de laquelle une flamme, de même sens symbolique que celle de notre Soldat inconnu, immortalise les héros qui affranchirent le Mexique. Nous longeâmes le champ de courses, et nous pénétrâmes ensuite dans le riche et luxuriant bois de Chapultepec, le bois de Boulogne local. Aux branches des grands cèdres et des chuchuettes pend une plante parasite qui foisonne sous ce climat : elle semble une chevelure dénouée. Au centre du bois, sur une éminence, est construit le palais du Président de la République. Il fut le palais de l'Empereur : et l'on m'y a montré la chambre de l'impératrice Charlotte en style Napoléon III.

Devant le palais, sur la terrasse semi-circulaire, Maximilien avait une vue splendide de son éphémère capitale et des montagnes qui l'encadrent. Je réaperçois de là, considérés de terre, le Popocatepetl et l'Ixthaciuatl : 5 600 et 5 700 mètres. Sommets aux neiges immuables dont la sévère et grandiose pureté peut donner à réfléchir aux souverains comme aux simples mortels.

Et me voici, ce soir d'arrivée, dînant avec quelques amis français dans une auberge des environs de Mexico, *San Angel Inn*. Elle fut une hacienda, puis un couvent, avant d'échoir à une vieille et cordiale hôtesse française, qui la dirige avec la maîtrise d'un hôte, et qui ne trahit nullement le code de la bonne cuisine « comme chez nous ». *San Angel* est entouré d'un parc magnifique, et les bougainvilliers, les rosiers, cent fleurs grimpantes, ont l'air de s'en être échappés pour envahir le vieux patio lui-même, au cœur de la maison.

Le lendemain je réunissais, au Club français, quelques convives de marque parmi lesquels l'un des plus aimables et des plus représentatifs était le président du parti national révolutionnaire, M. Carlos Riva Palacio. Je vois encore son

énergique physionomie, celle d'un homme d'action véritable, en ces pays où le soleil chauffe les âmes et brunit l'épiderme. Son rôle est presque officiel, bien qu'il se réclame de la révolution. Tout, au Mexique, est à la révolution nommément. L'histoire récente du noble pays des Incas a comporté des révolutions effectives, et non pas une seule. Mais à l'heure actuelle et surtout dans le cas de don Carlos Riva Palacio, excellent patriote, je crois que le mot « révolutionnaire » n'a aucunement pour les Mexicains la signification que nous lui attribuons. Mieux vaudrait dire : évolutionniste. Les préoccupations sociales sont ici dominantes : il existe à Mexico une rue du Travailleur mexicain, et même une rue de-l'Article-123 (du Code du travail). L'École révolutionnaire est également une école d'humanisme. Elle sera : car on la termine. L'honorable chef du Département du district fédéral, M. Aaron Saenz, lequel a rang de ministre, m'en fit visiter les derniers travaux de construction. Elle pourra recevoir 5 000 élèves, et je sais peu d'édifices de cet ordre plus ingénieusement conçus.

Et comment passer sous silence l'allocution du ministre des Relations extérieures, don Puig Casauranc, dont l'éloquence dénota une connaissance parfaite de nos classiques ?

Les propriétaires et directeurs des grands magasins français à Mexico me firent parcourir cet après-midi-là leurs établissements qui nous font grand honneur. On sait que la fondation d'une série d'industries françaises au Mexique, dans la seconde moitié du siècle dernier, est due aux « Barcelonnettes », courageux émigrés de la petite ville des Basses-Alpes qui porte ce nom. Barcelonnette fut de longue date le centre d'émigration des Bas-Alpins que leur région natale ne nourrissait pas. Ils partaient, pour travailler comme maçons ou comme charbonniers à Marseille ou à Paris. Certains allèrent hors de France et au delà de l'Océan, vers le golfe du Mexique. Ils n'avaient guère de bagages au départ, sinon leur droite énergie de montagnards, leur patience, leur volonté. Et si les uns n'étaient que des bergers, mais si braves ! d'autres savaient les métiers de Barcelonnette : tissage des laines, toiles, draps et soieries, fabrication de chapeaux. Ils s'avisèrent, une fois au Mexique, qu'on y vendrait bien des produits de France, feutre, galons, broderies. Ils écrivirent à des cousins. Ils ouvrirent de petits bazars. Aujourd'hui quelques-uns de leurs

descendants possèdent des firmes multimillionnaires. Belle épopée du travail et de l'opiniâtreté française : car ces qualités sérieuses sont bien nôtres. Au Mexique et à cause des « Barcelonnettes » entre divers motifs, on ne nous répute ni frivoles, ni paresseux.

M'étant rendu à une audience du Président de la République, je retrouvai au Palais le leader du parti révolutionnaire, don Carlos Riva Palacio. Je pensais aux mille acceptions des mots (car j'ai dit comment les Mexicains entendent : révolution) tandis qu'un peu plus tard j'écoutais l'orgue à *sept mille* sons : tous les sons connus, et plusieurs que l'oreille humaine ignorait jusqu'ici. Cet orgue se trouve au Théâtre national, qui vient d'être achevé sous l'énergique impulsion de don Alberto Pani, ancien ministre des Finances et ancien ministre du Mexique en France, financier et homme de goût. Ce monument est bien plus qu'un théâtre. Il comporte, à côté des magnifiques salles de spectacle, d'autres salles de conférences et d'expositions, un musée. L'intérieur est en marbres et en onyx originaires du Mexique, d'une gamme véritablement éblouissante. Les ferronneries de Brandt représentent des agaves stylisées : l'agave, la plante du magueye et du pulque.

Je remonte en avion. A 4 500 mètres, voici la fin du plateau de Mexico. Nous rejoignons la mer, non loin de la ligne idéale du Tropique : arrêt à Tampico, port d'embarquement du naphte, du zinc, du plomb et des grape-fruits. Repartis, désormais nous suivons les côtes du golfe du Mexique. Mais nous atterrissons de nouveau.

Nous sommes à Brownsville, frontière du Texas. Nous sommes aux États-Unis de l'Amérique du nord. D'ailleurs, je retrouve à ma descente de carlingue, — et avec quel plaisir ! — le très distingué représentant général de notre Compagnie transatlantique en U. S. A., M. Morain de Linclays, fin visage français non dépourvu d'humour britannique et yankee.

Dépassant les rues de Brownsville, qui sont à angle droit, bien entendu, et parfaitement bitumées, je vais en auto, sur des routes magistrales, visiter les plantations d'arbres fruitiers dans la campagne. On cultive, par ici, quantité de légumes et

de fruits, notamment des orangers et ce que nous devrions bien toujours nommer des pamplemousses.

Je circule, en ce Texas, dans un immense verger. Certaines plantations ont plusieurs milliers d'hectares. On y peut travailler en série et de façon moderne. Je visite les gares où se font les expéditions de ces fruits et de ces légumes. D'innombrables caissettes pleines de haricots verts et de tomates sont prêtes à se disperser sur toutes les voies ferrées de l'Union. Dans chaque gare existe, entre autres curieux appareils, une machine qui permet la répartition des tomates selon leur calibre. C'est ainsi qu'il y a des caisses contenant 175 tomates, d'autres 150, pas une de plus ni de moins. Les tomates coupées vertes sont enveloppées chacune dans un fin papier. Les caisses sont arrimées dans un wagon selon un dispositif qui maintient la circulation de l'air. Ainsi, elles arrivent en parfait état, comme toutes les autres denrées, qui sont partout, aux *States*, soignées avec la même conscience.

Le président de la *Southern Pacific Line* m'avait aimablement envoyé son wagon particulier pour me conduire de Brownsville à Houston ; une nuit de trajet. Ces trains américains sont du plus grand confort et fonctionnent à merveille. Leurs parcours ne comportent aucune barrière aux passages à niveau, qui sont fréquents. L'approche du convoi met en action automatiquement une cloche, au croisement de la route et du rail. La locomotive, elle aussi, est munie d'une cloche ou d'une sirène. Or, je vivais sous l'impression, l'ayant entendu répéter, que les accidents n'arrivaient presque jamais : les usagers de ces routes sans barrières doivent logiquement se méfier et prendre eux-mêmes toutes précautions pour leur sécurité. Je voulus en avoir le cœur net et posai la question à l'un des employés du chemin de fer :

— Avez-vous quelquefois des collisions aux passages à niveau?

Et c'est avec un flegme admirable que cet homme loyal me répondit :

— Aux passages à niveau, des collisions? Mais certainement, monsieur, il s'en produit tout le temps...

Après tout, c'est peut-être lui qui exagérait.

LA NOUVELLE-ORLÉANS

De bonnes surprises m'attendaient à la Nouvelle-Orléans. Outre l'excellent consul de France, M. René Delage, j'y retrouvai mon ami et mon bon collaborateur de Vincennes, M. André Lafarge, citoyen américain, dont le nom atteste l'ascendance française, actif francophile et ancien commissaire-adjoint des États-Unis à l'Exposition coloniale de 1931.

Avocat distingué, André Lafarge maintient avec tout un groupe dévoué de sympathisants notre souvenir dans cette grande ville où flotte le drapeau tricolore. Il m'y fit les honneurs du célèbre et touchant Vieux Carré, aux rues encore nommées comme jadis : rue du Rempart, rue Dauphine, rue de l'Esplanade. Je me retrouvais là sur les traces mêmes d'un Cavelier de La Salle, des Iberville et des Bienville, Normands s'il en fut jamais. Quel plaisir j'éprouvais à converser avec ces Orléanais d'Amérique, si fidèles à la mémoire de leurs ancêtres français! Ils réunissent dans leur culture nos meilleures traditions, l'énergie des anciens planteurs, et la jeunesse de leur splendide métropole, devenue gigantesque parmi l'enlacement du prodigieux Mississipi. Je montai la contempler au sommet de l'*Hibernia Building*, au vingt ou vingt-cinquième étage duquel M. Lafarge a son office d'attorney.

NEW-YORK

Pour le président de la Transatlantique, New-York, tête de notre ligne principale, signifiait d'abord une quantité d'urgents travaux à régler. Je m'y appliquai, aidé par mon excellent collaborateur M. Morain de Linclays.

D'autre part, une question nous souciait extrêmement et nous ne pouvions la résoudre que par le bon et amical concours des autorités officielles. Il s'agissait du quai d'accostage, du *pier*, de dimension exceptionnelle, non encore construit au flanc de Manhattan, qui devait permettre l'arrivée prochaine de notre nouveau porte-pavillon, le grand paquebot *Normandie*, en fin d'aménagement aux chantiers de Saint-Nazaire.

Ce *Normandie* d'ailleurs, « la coque la plus longue dans le monde », de tous côtés on me demandait : « Quand sera-t-il en service ? »

Avant de répondre, il ne me fallait pas seulement savoir la date où nos ingénieurs diraient : « Prêt... », mais il fallait aussi savoir quand le *pier* de trois cent quinze mètres serait brandi par l'Ile au destin unique, dans les flots gris de la Rivière.

C'est ce que nous allâmes demander au meilleur arbitre, au *right man*, le maire de New-York, M. La Guardia. Il me reçut en toute bonhomie et me laissa, au préalable, exposer l'affaire. Puis ce petit homme à l'œil vif, à la mâchoire volontaire, trapu et taillé en force, avec ses cheveux noirs et son teint chaud qui affirment l'ascendance italienne, réagit merveilleusement. Il empoigna son téléphone et décida devant moi la construction immédiate du grand ouvrage. Les instructions qu'il donnait coup sur coup, par leur netteté, leur détail, leur autorité lucide et convaincante, me certifièrent combien New-York était magistralement administré.

Quand je ressortis du noble Hôtel de ville où siège M. La Guardia, — cet Hôtel de ville en réalité haut et vaste, mais ramené à une exquise modestie de proportions par l'énormité des bâtisses qui lui font vis-à-vis, — j'avais l'esprit plus léger et joyeux ; j'étais tout disposé à goûter le charme délicat de la Battery, au bas de Broadway, puis la gaieté nocturne de cette Broadway elle-même, en sa profusion de lumières tournoyantes.

Le lendemain soir, dans un de ces beaux clubs où s'unissent l'élégance et le confort, j'étais l'invité d'un groupe de personnalités du monde des affaires. Ce repas tout à fait privé fut à maints égards émouvant pour moi. La table était décorée de bleuets, d'œillets rouges et d'œillets blancs. La pensée de tous les convives qui m'honoraient de leur présence était : « Notre amie, la France. »

Mes hôtes me prièrent de formuler devant eux les conclusions de mon voyage. Je m'en défendis le plus que je pus.

Je leur obéis enfin.

— Ce que je pense, mes chers amis ? dis-je en substance. Ce que je pense de votre situation, et de la politique de votre grand président Roosevelt ? Voici : j'ai vu un pays certes

cruellement éprouvé, mais un pays *toujours en pleine action.*

« Sans doute le temps m'a-t-il manqué, pour approfondir ce que je voyais. Je n'ai pu interroger, aussi longuement que je l'aurais souhaité, les techniciens de votre industrie ou de vos finances. Mais j'ai constaté l'activité qui règne dans vos campagnes. J'ai vu les routes et leur trafic, les chemins de fer et ce qu'ils transportent, les grands ports marins et fluviaux. J'ai vu les maisons que vous construisez. Elles sont toujours aussi altières, aussi hautes... et le mouvement dans vos larges artères urbaines, la foule aux restaurants et aux théâtres, les toilettes des femmes... Vraiment, le passant qui constate tout cela ne croira jamais qu'il traverse un pays vivant au ralenti, ou dangereusement blessé par la crise.

« Et mon impression dominante est celle-là. Moralement, je dois le dire, votre Amérique me paraît en pleine révolution. Mais c'est une révolution sage et bienfaisante. La grande guerre qui scella par le sang le compagnonnage héroïque de nos peuples, puis la crise, — et surtout peut-être ce deuxième cataclysme, — vous ont donné une surprenante conscience de vous-mêmes. Vous avez mesuré les valeurs, autour de vous et en vous. Et maintenant, vous en dégagez la notion de votre propre pouvoir. Rien de plus réconfortant.

« Quant aux rapports futurs de votre continent avec la France, comment voulez-vous que j'en sois tourmenté, alors que les fêtes si pittoresques et touchantes du Centenaire de Lafayette font revivre à nos yeux mêmes tous les souvenirs qui nous lient dans le passé ? Quoi qu'il arrive jamais sur ce globe où la paix demeure fragile, un Américain et un Français, se rencontrant inconnus l'un à l'autre, ne pourront s'empêcher de songer à La Fayette et à Washington... Et pour sa part, le Français songera aussi à vos grands garçons qui, avec Pershing, ont offert leurs poitrines à la mort, à Château-Thierry et à Saint-Mihiel. Cela, en France, on ne l'oubliera jamais.

« Cependant, malgré cette communion dans la gloire et dans le deuil, Français et Américains se comprennent-ils ? La réplique nous est facile à nous, amis choisis et éprouvés, qui nous parlons avec une fraternelle simplicité. Nous nous comprenons sûrement. Mais, la masse, la foule, ce qui est nos nations, nos peuples ? Eh bien ! ces deux peuples sont rapprochés par des sympathies intimes et multiples. Mais leurs

tempéraments, leurs *climats* diffèrent. Ils ne comprennent pas les choses de la même manière, voilà le fond. Ce ne serait pas grave, pas insoluble, si une propagande hostile ne s'appliquait pas, trop souvent, à égarer la bonne foi de vos hommes simples du Connecticut ou de l'Arkansas, tout comme celle de nos provinciaux, de nos masses en France. La mauvaise propagande, diffusée par ceux qui nous haïssent semblablement, par ceux qui ne vivent pas comme nous de bonne foi, c'est là le poison et là le péril, et là le vrai malentendu entre nos deux races. Or, la France néglige trop, je vous le déclare, en sa sérénité, en sa confiance dans le bon droit, de répliquer aux mensonges, de prévenir, par la diffusion de messages authentiquement émanés d'elle, toutes les sottises grossières et offensantes que trop souvent ses ennemis forgent pour les lui attribuer.

Quelques jours après, tandis que le *Paris* me ramenait vers Le Havre, je retournais, en pensée, aux étapes successives de mon circuit américain. Vingt-huit mille kilomètres de route, dont quinze mille sur mer et neuf mille en avion, l'avaient bouclé.

Maintenant, ce rapide « circuit américain », si agréable et si instructif, s'est situé à sa juste place dans mes réflexions. Il demeure une vive exhortation à l'optimisme, — don des lutteurs neufs. Mais je comprends aussi pourquoi ces États qui provoquent notre admiration par leur audace, par leur marche en avant, honorent, chérissent tant la vieille France. Ils savent que nos paniques mêmes sont de surface, comme nos scandales. Ils savent que les infrastructures sont de bon aloi, non corrompues, intactes, inébranlables. Et, même quand nous blasphémons nos profondes vertus, eux continuent à les voir, continuent à les révérer.

GOUVERNEUR GÉNÉRAL OLIVIER.

VISITES AUX MUSÉES DE PROVINCE

LE MUSÉE DE NIMES

II [1]

ARTISTES NIMOIS

La Réforme a coûté cher à Nîmes : elle lui coûte son moyen âge. Entre la ville romaine et la ville moderne, aucun intermédiaire. Le feu a passé par là. Et pourtant dans cette noble sculpture de la vallée du Rhône, Nîmes a son rôle aussi bien qu'Arles. Le fameux Brunus, auteur des plus insignes apôtres de Saint-Gilles, était de Nîmes. La frise, le fronton de Saint-Castor, son magnifique autel de marbre attestent qu'il y eut ailleurs qu'en Italie des Nicolas de Pise. Le Musée se devrait de constituer par des moulages un ensemble de ces grandes choses, auxquelles on joindrait quelques débris de la chapelle disparue de Saint-Martin des Arènes, les curieux *graffitti* d'André Vasal du Puy, qui gisent pêle-mêle dans la cour du musée archéologique. La piété l'exige, et le zèle intelligent du passé de la patrie.

La convalescence fut lente. Pas un nom avant le milieu du XVIIe siècle, et ce n'est pas un très grand nom que celui de ce Renaud Levieux qui inaugure la série des peintres nîmois. Je dois avouer qu'on a fort peu de renseignements sur lui : sa vie n'a tenté aucun biographe. Son œuvre principale est une *Histoire de saint Jean-Baptiste* qu'il peignit, en quatorze

(1) Voyez la *Revue* du 1er septembre.

scènes, âgé de soixante ans, en 1685, pour une confrérie de Pénitents d'Avignon. Trois de ces tableaux sont à Nîmes, deux autres à Paris (qu'y font-ils?) On ne sait ce qu'est devenu le reste. Levieux a laissé en outre quelques toiles à la cathédrale et dans des églises du voisinage, comme celles d'Uzès et de Villeneuve-lès-Avignon. On ne signale de sa main aucun tableau profane. Les tableaux du Musée sont les plus connus qu'on ait de lui : pourquoi sont-ils si mal placés? Le père de la peinture à Nîmes méritait plus d'honneur.

Ce contemporain provincial des Le Brun, des Mignard, est bien loin de se comparer à ces brillants esprits, mais il n'en offre pas moins, à en juger par sa peinture, un type assez curieux, que nous aurons plus d'une fois l'occasion de retrouver. Au premier abord, il paraît à peine de son siècle ; sa montre retarde de cinquante ans. Il avait séjourné à Rome et y avait pris le goût de maîtres déjà un peu vieux jeu, comme Caravage, avec quelque chose de raisonnable qu'il tenait de son caractère et de l'étude de Poussin. C'était un homme né avec plus d'application que de génie, une espèce de primitif qui s'exprime, non sans force, mais assez gauchement, dans le langage académique. Il conte clairement, il ne déclame pas, il n'a pas le style ronflant et l'emphase baroque. Nullement virtuose, le contraire d'un faiseur, une palette chagrine. On dirait que, dans son pays, sous l'œil des protestants, il retient on ne sait quoi de puritain, un peu de la gravité de la contre-Réforme. Pas de peinture moins voluptueuse et qui éloigne davantage toute idée de plaisir.

On se trompe beaucoup sur le caractère de légèreté qu'on attribue trop aisément aux races méditerranéennes. Dans notre Midi, la Réforme répond assurément à un goût autochtone pour la sévérité. Dans la bourgeoisie, les deux clans, tout en demeurant séparés, ne diffèrent que par des nuances. Dans les campagnes, surtout au XVIIe siècle, les différences sont plus tranchées : au musée du Vieux-Nîmes, une collection de pannetières, — ces armoires à claire-voie où les ménagères rangeaient le pain de la semaine (car on ne « cuisait » que tous les huit jours), — est extrêmement instructive. Ces meubles domestiques semblent appartenir à deux planètes différentes : les catholiques, enjouées, fleuries, pareilles à de petites églises flamboyantes ; les huguenotes massives, nues, semblables à des

modèles réduits de temples doriques. Ces bibelots ont l'air d'une profession de foi. Rien qu'à les voir, on était fixé : on savait chez qui on était.

Mais, comme il arrive dans deux sociétés qui s'observent, on se ressemble d'un pays à l'autre, plus qu'on ne croit ; on feint de s'ignorer, et l'on s'imite. Réforme, contre-Réforme, sont sœurs. C'est ce qui apparait bien dans ces tableaux de Renaud Levieux. Ce sont de bons tableaux de salle de catéchismes, conçus sans nul dessein de plaire, avec une éloquence mâle, concise et un peu indigente. Le peintre semble craindre le reproche de frivolité. A quoi bon tant de charmes, s'il s'agit de persuader les yeux de la vanité des joies sensibles, et de développer des exemples de détachement du monde? Cette peinture dévote pousse le renoncement jusqu'à se passer du talent, comme si c'était là un sacrifice méritoire ; mais le fait est que l'auteur a peu de chose à sacrifier.

Cependant, on lui sait gré de son absence de charlatanisme. C'est une sorte de janséniste du Midi, un Philippe de Champaigne d'imagerie populaire, encore plus mortifié et plus frugal que l'autre, sans l'onction et le goût flamand de la belle matière, mais en revanche avec un sens du drame, qui l'apparente à certains maitres catalans : sa *Décollation de saint Jean* fait penser, par son évidence brutale, à tel *Martyre* bestial qu'on voit au musée de Barcelone. Dans son *Saint Jean mené en prison*, se trouve à droite, par hasard, une figure de femme assez belle : elle porte le chapeau en cône aplati des Niçoises, attaché par une bride, et tient son enfant dans ses bras. Elle regarde le condamné et gronde tendrement le marmot : « Hou ! le vilain ! s'il n'est pas sage, les gendarmes vont l'emmener. » Ce trait de naturel n'est pas du premier venu. On ne serait pas fâché de trouver au musée de Nîmes une salle consacrée à l'ancêtre de la peinture nîmoise.

LES IDÉES DE NATOIRE ET LE PÉCHÉ DE SUBLEYRAS

Après lui, les deux maîtres nîmois les plus célèbres du XVIIIe siècle sont Charles Natoire et Pierre Subleyras. Ils sont représentés au musée de Nîmes chacun par un tableau, mais d'une manière bien inégale : le tableau de Natoire est une vaste composition à la Véronèse, qui saute aux yeux du

visiteur, la première qu'on voit en entrant, avec l'énorme tableau de M. Albert Besnard; il faut chercher longtemps la petite pochade de Subleyras dans les salles du premier étage, où elle risque de passer tout à fait inaperçue. Voilà toute l'histoire de ces deux peintres : Natoire est l'homme heureux, Subleyras n'a jamais eu de chance, ou il est victime de la sienne.

A la vérité, Charles Natoire n'est qu'un Nîmois d'occasion : c'est par accident que son père, architecte lorrain, est venu s'établir à Nîmes, et il serait vain de chercher quoi que ce soit d'indigène dans l'œuvre du plus parisien des peintres de son temps. Natoire est né à Nîmes parce qu'il faut naître quelque part, mais il n'y a jamais eu pour lui qu'une seule place au monde : c'est Paris. Sa province, pour cet habile homme, ce sont les langes de son berceau.

Natoire n'a pas le feu de Boucher, son entrain, son génie, mais c'est pourtant lui qui a eu le talent d'inventer la formule qui a fait la gloire de Boucher. Cet élève du grand Lemoyne (l'auteur de l'admirable plafond de l'*Apothéose d'Hercule*, à Versailles) est le premier qui ait eu l'idée de diviser ces grandes « machines », d'adapter la mythologie au style des appartements et au cadre de la rocaille ; il fait un peu comme ce Benserade, qui mettait Ovide en rondeaux : il le détaille en dessus de portes. On a reproché à la peinture Louis XV d'être de la peinture de trumeaux ; trumeau est devenu synonyme de perruque dans le vocabulaire de l'injure artistique. Mais injure n'est pas raison. Quiconque a vu la charmante coupole du salon ovale de l'hôtel Soubise, à Paris, chef-d'œuvre de Boffrand, que Natoire a décoré d'un cercle de médaillons de l'*Histoire de Psyché*, sait bien qu'il y a là une des merveilles du XVIIIe siècle ; si ce n'est pas la Farnésine, c'est un modèle de la mesure et de la grâce françaises.

Le tableau de Nîmes est le second des trois épisodes de l'*Histoire de Marc-Antoine*, tenture commandée par Marigny pour les Gobelins, sans doute en l'honneur de sa sœur, Mme de Pompadour, et qui, je crois, ne fut jamais exécutée. C'est le *Festin de Cléopâtre* ; le dernier épisode, l'*Entrée de Cléopâtre à Tarse*, se trouve au musée de Marseille. Ce partage est une absurdité. Il serait naturel de rendre à Nîmes ce qui est à Nîmes. Nîmes n'est pas seulement la patrie de Natoire : c'est

une colonie de vétérans d'Égypte; ses vieilles monnaies portent au revers le crocodile et le palmier. La couleuvre du vieux Nil, comme le poète nomme la fille des Lagides, est ici doublement chez elle.

Le peintre a choisi le moment où la reine d'Égypte boit une perle inestimable qu'elle fait fondre dans du vinaigre aux yeux de son amant. Le sujet n'est, bien entendu, qu'un prétexte à belles attitudes et à un gracieux enchaînement de lignes; l'artiste cherche le motif, le rythme, l'arabesque, sans trop s'inquiéter du caractère et de l'expression; il fait comme le poète, qui se préoccupe avant tout de trouver de beaux vers. Étendue sur une couche de soie, dans une pose qui est une variante de l'*Ariane* du Vatican, Cléopâtre, les épaules nues, une main sur son cœur, de l'autre main jette la perle, les yeux attachés sur ceux d'Antoine, dans la coupe que lui présente l'esclave debout à son côté; c'est une grande rose de crème et de chair qui se défait avec langueur au milieu d'une guirlande. La scène du banquet, les servantes, les intendants, fournissent mille ressources gratuites et galantes, une richesse d'épisodes qui fait penser aux figures variées d'une pantomime, tandis que le luxe des accessoires, les fruits, les fleurs, la vaisselle d'argent et de vermeil participent à la fête, que le décor, les colonnades, les tentures flottantes achèvent la peinture d'un monde de félicité, et qu'un concert de violes, de luths et de tambourins, placés à droite dans la pénombre, complète l'impression et met le ballet en musique. Que manque-t-il à un tel tableau pour être digne des Tiepolo du palais Labbia? Peut-être une forme plus personnelle. Natoire, comme presque tous les décorateurs de son temps, se borne à faire des cartons; il donne un scénario, le tapissier se charge du reste. Le reste, c'est-à-dire la touche, l'émotion, la sensibilité profonde, Natoire les ignore, et de là une certaine froideur.

Pendant ses trente dernières années, cet homme considérable, directeur de l'Académie de France, vécut à Rome, dans une haute situation officielle, et cessa bientôt de produire pour n'être plus qu'un fonctionnaire. Il crut devoir à sa charge de prêcher d'exemple et de se défaire de son petit genre parisien; il revient aux principes de son maître Lemoyne et entreprend de peindre la voûte de Saint-Louis des Français; cet ouvrage laborieux n'est pas, tant s'en faut, son chef-d'œuvre.

C'était le moment où le goût changeait; Natoire passait de mode. Le vieux garçon tournait à la dévotion et avait des difficultés sur l'article de la religion avec les pensionnaires devenus mécréants; il prétendit en expulser un, qui refusait de faire ses Pâques. C'était un acte d'autorité qu'on ne pouvait plus se permettre impunément au temps de Voltaire. L'affaire vint devant le Parlement. Le directeur fut condamné pour abus de pouvoir à une indemnité ruineuse. Il demanda lui-même à être relevé de ses fonctions; mais le vieillard était devenu trop romain pour songer à rentrer en France; il alla mourir oublié à Castel-Gandolfo. Son corps repose à Saint-André *delle Fratte*, paroisse de l'ancienne Académie.

C'est pourtant dans ces années assez tristes, où il voyait le public se détacher de lui, que Natoire a fait les ouvrages les mieux capables de nous toucher. Le vieux peintre, qui se vantait de ne jamais consulter la nature, et pour qui l'art n'était qu'une chose sue par cœur, une combinaison cérébrale et une mathématique des formes, découvre que les choses sont belles et qu'elles valent la peine d'être regardées pour elles-mêmes. Le Parisien endurci, qui ne sortait de l'atelier que pour souper dans quelque salon, s'étonne d'être sensible aux beautés de la campagne romaine. Pendant la belle saison, il aime à s'écarter de la ville et à errer dans les montagnes d'Albano et de Frascati, à la recherche de « points de vue ». En ville, il avait loué un jardin de maraîcher, derrière le Forum, avec une cabane, qu'on appelait l'Ermitage du directeur. Cent dessins, teintés d'aquarelle, qu'il fit à cette époque, devinrent peu à peu son occupation favorite; il y trouvait sans doute une consolation. Plusieurs de ces feuilles sont au Louvre; le musée Atger de Montpellier en conserve une collection précieuse. L'auteur éprouve sans doute une certaine impuissance à rendre ses émotions; il a encore trop d'esprit, ne laisse pas assez parler les choses; il les encombre de détails et de scènes piquantes : c'est pourtant ce qu'il a fait de plus simple et de plus intime. Il s'aperçoit tardivement sur le soir de sa vie que la peinture est le langage du cœur. Ce sont des balbutiements plus que des confidences ; mais ces essais sincères n'ont pas moins le mérite de défricher une voie nouvelle, et c'est aux conseils de Natoire que nous devons les immortelles élégies de Fragonard et d'Hubert-Robert.

Si Natoire n'a qu'un tableau à Nîmes (outre deux ou trois autres dans des paroisses de la ville), c'est du moins une œuvre importante : Subleyras n'y figure que par une bagatelle, et c'est dommage, car Subleyras est un maître excellent. Son tort, si c'en est un, fut de vivre en marge de son siècle, à reculons, les yeux fixés sur le passé, dans un monde en train de s'éteindre : il eut le malheur d'obtenir à vingt-neuf ans le prix de Rome, la même année que Chardin exposait ses premiers tableaux sur la place Dauphine. Il partit et ne revint plus. Il épousa une Romaine, eut un ménage, des enfants, et pensa bien faire de devenir le peintre le plus en vue de la Ville éternelle. Il crut s'illustrer et se perdit. Il mourut à cinquante ans, à Rome, sans avoir revu sa patrie. Sans doute, Poussin et Claude en avaient fait autant : c'est à Rome que l'auteur d'*Eliézer* et des *Sept sacrements* conquit son immense prestige, c'est de là qu'il exerça sur l'école française sa vaste autorité. Il y a des moments où Rome donne la gloire. Subleyras ne sut pas voir que ce temps n'était plus, et que la renommée s'était faite parisienne.

C'est une erreur que le pauvre homme n'a pas fini de payer, et même avec usure, car en vérité c'est un beau peintre. Son grand *Calvaire* de la Brera, où s'afflige et se tord les doigts une Madeleine à petit visage populaire et navré, tandis que saint Philippe de Néri s'abîme dans une méditation profonde, son *Miracle de saint Benoît* dans l'église de Sainte-Françoise-Romaine, sont des œuvres vraiment imposantes, dont l'Italie (en dehors de Venise) n'avait pas produit les pareilles depuis un siècle. Personne n'avait peint ainsi depuis le Dominiquin des bons jours.

Ces toiles superbes n'ont contre elles que d'être du *déjà vu*. Subleyras n'est qu'un beau reflet. S'il nous touche encore, c'est surtout pour offrir l'exemple d'un des derniers peintres de son temps qui, comme le Gantois Verhagen, furent presque exclusivement des peintres religieux et pensèrent que leur art était un moyen de plaire à Dieu et de faire oraison.

Ce peintre si peu mondain a toutefois, dans sa jeunesse, sacrifié au goût du jour : il se laissa tenter du diable et essaya de gagner la vogue en faisant le libertin. Il s'est risqué à peindre quatre ou cinq sujets des *Contes* de La Fontaine. Il n'a plus répété cette petite débauche. Il n'avait pas la vocation.

Rien ne montre mieux que ces badinages, combien Subleyras est peu propre au plaisir. Il se déride à peine. Il n'a pas le sourire. Ce pécheur novice se sent mal à son aise dans le péché. Il conserve, dans ces historiettes, le style de l'histoire. Et ces fabriques poussinesques pour encadrer des fabliaux! Je pense à ces fluides lavis de Fragonard, à ces esquisses capiteuses, comme la *Gimblette*, le *Feu aux poudres*, la *Chemise enlevée* où l'audace se volatilise en fougue, en caprice, en vapeur, en féerie et en volupté. Mais le ciel a refusé à Subleyras d'être chose légère.

Il y a de lui un tableau qui se trouve à l'Académie de Vienne, et qu'on a revu naguère à l'Exposition des Peintres français en Italie. L'auteur s'y montre lui-même au travail dans son atelier : assis devant son chevalet sur une chaise basse, le dos tourné au spectateur, en perruque et tricorne, les basques de son habit traînant à terre, il bûche, il s'évertue. Autour de lui, vingt toiles, des *Martyres*, des *Miracles*, des portraits, des allégories peuplent les murs et jonchent le carreau; au premier plan, à terre, un moulage de l'Hercule Farnèse se repose de ses fatigues, appuyé sur sa massue. Mais pour le peintre nul relâche. Ne faut-il pas encore achever pour ce soir cette tête de Muse, que je vois sur son chevalet? Est-ce que dix commandes nouvelles ne le talonnent pas? Mourir avant d'avoir tout dit, sans avoir montré ce qu'on était! C'est une lutte de vitesse entre l'auteur et ses jours qui sont déjà comptés. Près de lui, une fillette se penche, absorbée comme son père, sur un jeu invisible. Ainsi tous deux, l'homme et l'enfant, côte à côte, perdus dans le songe qui les occupe, nous tournent le dos, oublient la vie.

Et cependant, c'était un peintre que ce Subleyras. Au musée de Toulouse, je sais de lui une nature-morte, un coin de table avec quelques accessoires, un plâtre, une bouteille, un cahier de musique, une guitare : un tableau sourd, profond, solennel, admirable de volumes et d'équilibre graves. Subleyras n'a rien fait de plus réellement magnifique. On dirait d'un Chardin. Et alors, nous voici revenus au point de départ, à cet endroit où la route bifurque et où l'on s'engage pour la vie. En 1728, quand le jeune Nîmois part pour Rome, tout glorieux de son *Serpent d'airain*, l'année des débuts du peintre de la *Raie*, qui lui aurait dit qu'à nos yeux le grand maître, et le grand

maître religieux, ce ne serait pas l'auteur de la *Cène* ou de la *Messe de saint Basile*, mais celui du *Bénédicité*, de la *Mère laborieuse*, le peintre qui, sans sortir de son monde de menue bourgeoisie, nous a montré la sainteté des choses domestiques, la douceur des pénates, la calme beauté de l'existence et dans un panier de légumes un bienfait du bon Dieu? Le petit provincial, épouvanté de Paris, n'y est venu que pour le fuir et se mettre en sûreté à Rome. Il n'a pas vu qu'il est plus d'une manière de faire son salut, et que la vraie piété n'est pas, pour un artiste, de représenter des miracles, mais d'opérer lui-même le miracle qui, à force d'amour, transforme les choses les plus humbles en aliments de la vie spirituelle. Il a cru à l'art, plus qu'à la vie. Il a joué sur le mauvais tableau. Et, pourtant, il avait l'étoffe d'un Chardin.

LES AFFRES ET LES TOURMENTS DE XAVIER SIGALON

On le voit, Subleyras est le second tome de Levieux : en voici un troisième, plus curieux encore, qui achève de nous édifier sur le génie de cette race sérieuse. Cela forme un triptyque ou une trilogie, qui pourrait porter le titre de la comédie d'Oscar Wilde, *The danger of being Ernest*, les inconvénients de la gravité.

Avec le *Cromwell* de Delaroche, le tableau célèbre du musée de Nimes est la *Locuste* de Sigalon. Ce tableau coriace acariâtre, anguleux, d'une véhémence sourde et caricaturale, plein de violence et de maléfices, de suie et de bitumes, eut son heure de célébrité: ce fut un des « clous » du Salon de 1824, le Salon du *Vœu de Louis XIII* et des *Massacres de Scio*. L'auteur avait trente-sept ans. Il s'était déjà fait connaître deux ans auparavant par une toile charmante, la *Courtisane*, aujourd'hui au Louvre, où il imite avec succès la formule vénitienne de Michel-Ange de Caravage. Cette fois, il quittait les régions tempérées : il faisait le saut périlleux et se jetait tête baissée dans l'Enfer.

Il avait choisi pour thème les vers de *Britannicus:*

> Le poison est tout prêt. La fameuse Locuste
> A redoublé pour moi ses soins officieux
> Elle a fait expirer un esclave à mes yeux.

L'artiste met sous nos yeux ce sombre spectacle : à gauche, Narcisse impassible, fourbe et gras, assis, le menton dans la main, le coude appuyé au genou, regarde froidement le misérable sujet de son expérience, qui se tord à ses pieds dans les spasmes de l'agonie. Entre le patient et le témoin, la mégère, une torche à la main, les seins taris comme des poches vides, gesticule dans une transe sauvage, telle qu'on représente les Furies.

Sorcières de Macbeth ! Taverne d'Auerbach ! Sabbat de la *Walpurgisnacht !* C'était l'heure tumultueuse du romantisme, cette époque des « Jeune France » où, pour faire la nique aux bourgeois, il n'y avait jamais assez d'horreurs, de cadavres, de supplices, d'Ugolin dévorant ses fils dans le cachot de la tour de Pise, de pestiférés dans le lazaret de Jaffa, de râles de mourants sur le radeau de la Méduse. On fouillait les chroniques pour y trouver de nouvelles tortures. On mettait au pillage les dramaturges de la Renaissance, Marlowe, Ford, Kyd, Webster, Calderon et Rojas, et leurs imitateurs allemands. Stendhal lançait dans la mêlée son célèbre manifeste. La bataille faisait rage entre classiques et romantiques, entre Racine et Shakespeare, quand Sigalon parut et jeta parmi les combattants comme un bloc massif son noir chef-d'œuvre.

On a écrit un livre sur le *Romantisme des classiques.* Cette idée contestable est celle qui résulte de la *Locuste* de Sigalon. Plus fort que Shakespeare ! semble-t-il nous dire. Il renchérit d'atrocité sur ses jeunes confrères, et fait sortir de l'ombre tout ce que recèlent d'épouvante les élégances de Racine. Il traduit aux regards ce qui se cache de démoniaque dans la musique de ces vers. Dans le poète le plus civilisé du monde, il montre le tigre. C'est tout ce côté infernal, tout cet arrière-fond de clair-obscur dramatique, cet extrait de ténèbres que le peintre faisait surgir : la nuit, l'ombre, l'horreur, des nuages lugubres, des apparitions blafardes, une lune sinistre et suant le crime, un arbre mort, le vol d'un chat-huant, tout ce qu'il faut pour donner le frisson de la chair de poule; l'artiste prétendait qu'en fait d'ingrédients, de venin de crapauds, de sang de lézard, de crocs de scorpion et de dents de vipères, la cuisine de l'empoisonneuse romaine n'avait rien à envier au chaudron des sibylles d'Écosse, et que parmi ses

sortilèges, la poésie classique avait aussi sa magie noire. La toile fit sensation. Thiers, qui ne détestait pas de jouer le rôle d'oracle, et qui venait de prédire un grand avenir à Delacroix, écrit dans sa langue prudhommesque : « Un grand peintre vient de naître à la France. »

Ce qui est sûr, c'est que Sigalon était né sous une étoile enragée. C'était le fils d'un maître d'école d'Uzès. A dix ans, la famille s'étant transportée à Nîmes, l'enfant consumait ses veilles en copiant des estampes à la bibliothèque, quand vint à passer dans le Midi un obscur élève de David, appelé Barizain, frère du comédien Monrose. Environné de la double gloire de l'art et du théâtre, le prestigieux étranger, aux yeux du petit provincial, fut une sorte de Messie : c'était David, c'était Talma. Dès lors l'ambition collective de la famille se résume dans cette idée fixe: envoyer Xavier à Paris.

Il y fallut dix ans d'efforts, de travaux presque surhumains dont le récit montre mieux que n'importe quel document ce qu'était la France de ce temps-là. On était sous l'Empire. Il fallait d'abord échapper à la conscription. Xavier allait partir. Son frère aîné, Marcelin, se dévoua. Il prit la place du cadet; ce dévouement est sublime. Le peintre, grâce à ce sacrifice, put se donner à son art avec l'égoïsme du génie. Mais l'armée dévorait les hommes ; les années critiques approchaient ; il fallait sans cesse de nouvelles levées. C'était maintenant le tour d'Eugène : encore deux bras de moins à la maison! Xavier usa d'un stratagème. Les hommes mariés étaient exempts. Xavier maria son frère, et put continuer à peindre. Rien ne fait mieux saisir la panique que faisait peser sur le pays la machine de guerre de l'Empereur, le cri de soulagement qui accueillit la Restauration, et la prodigieuse victoire qu'a remportée la République quand elle a institué le service obligatoire. Enfin, à force de ruses et de ténacité, à force de patience, de labeur et de privations, l'artiste réussit à mettre de côté quinze cents francs d'économies, de quoi vivre deux ans à Paris, à quarante sous par jour. Il y arriva en 1816 ; l'Empire était tombé et David en exil.

Sigalon n'était pas au bout de ses peines. Il entra, grâce à un ami, dans l'atelier de Pierre Guérin, le maître de Géricault et du jeune Delacroix, mais il était trop pauvre pour payer son écot ; il sut ce que c'est que de se dévorer d'ambi-

tions rentrées sur le pavé famélique de Paris. C'est après six années seulement qu'il connut un premier succès avec la *Courtisane* ; cependant ses affaires n'en allèrent pas mieux : à trente-cinq ans passés, le peintre de ce joli morceau continuait à gîter dans un galetas de la rue Saint-Denis, éclairé par une tabatière, et où, faute de place, mais résolu à frapper un grand coup, il était contraint de se coller à plat ventre sur le carreau, dans la position du tireur couché, pour exécuter la figure de l'esclave de sa *Locuste*.

Enfin il se croyait au but. Il touchait à la gloire. On reconnaissait son génie. On disait couramment : « Sigalon et Delacroix ». L'illustre Laffitte achetait *Locuste* et la payait six mille francs. Le peintre redoubla d'efforts, et médita de se surpasser dans un tableau à grand spectacle, dont il voulait faire un chef-d'œuvre de mouvement et de terreur ; c'était encore une fois un sujet de Racine, le meurtre des enfants d'Okosias :

De princes égorgés la chambre était remplie.

C'était au fond le thème connu du *Massacre des Innocents*, avec la différence qu'Hérode cette fois était une femme, comme si la cruauté revêtait dans ce sexe un caractère plus infernal. Qu'est-ce que les femmes avaient donc fait à Sigalon ? *Athalie* est à Nantes ; une sanguine très supérieure, où toutes les figures sont nues, comme dans le *Jeu de Paume* de David, est conservée à Nîmes. Cet ouvrage immense, atrabilaire, tumultueux et concerté, exécuté les dents serrées, avec une rage froide, occupa l'auteur pendant trois ans. Enfin l'artiste sortit content de son carnage. Le tableau parut au Salon de 1827, celui de *Sardanapale* et de l'*Apothéose d'Homère*. Ce fut un désastre. La chute fut aussi profonde que le succès avait été soudain. Après Austerlitz, c'était Waterloo. Personne ne comprit rien à cette création sauvage, à cet âpre mistral cévenol qui secoue des formes académiques. Le pauvre s'opiniâtre à faire peur, et fait sourire : il ne s'était pas aperçu que l'épouvante est une corde monotone. Sigalon manque de charme. Quoi qu'il fasse, il n'est pas des enfants de la Grâce. Il est né malheureux. Il se trouvait ainsi à quarante ans, ruiné, dans un état de profond découragement, endetté, avec cinq mille francs de frais de modèles sur les bras (mille séances, à cinq francs l'une !), écrasé sous le poids de son intolérable monstre ; Laffitte lui

faisait l'injure de rendre sa *Locuste* et de la revendre à moitié prix ; sa cote s'effondrait ; et l'auteur de ces toiles bruyantes dînait dans une gargote à quatorze sous, avec des fourchettes en fer.

Sigalon lutta encore cinq ans, et comprit enfin, la mort dans l'âme, que jamais il ne lui serait donné de conquérir Paris. Il abandonna la partie. Tristement, il regagna Nîmes. Il y revenait en vaincu. Où étaient ses rêves d'antan, où étaient les promesses du frère du comédien Monrose ? A quoi bon tant de sacrifices et cette foi des siens dans le grand homme de la famille ? On peut deviner l'amertume de l'éclopé, qui rentrait chez lui l'oreille basse, n'ayant approché la fortune que pour la voir lui échapper. Cependant les travaux qu'il fit alors, presque uniquement des portraits, montrent qu'il méritait mieux que son misérable destin. Avec moins d'ambitions, moins de désir d'étonner, il serait certainement arrivé à quelque chose. Son tort fut de vouloir, comme on dit, épater Paris.

Il y a au musée de Nîmes une demi-douzaine de ces portraits qui, réunis, feraient une salle pleine d'intérêt. L'un des meilleurs est celui d'une vieille en bonnet, dans un beau ton cendré de grisaille violette, avec des mains pieuses posées sur les genoux, de ces mains rustiques, faites pour écosser des pois ou égrener un chapelet : c'est la mère du peintre Diaz, et la toile est d'un sentiment digne de Millet ou de Cézanne. Une autre, un portrait byronien de jeune homme pâle à crins noirs, ténébreux, sa belle main crispée sur sa hanche, tourmentant un pommeau de dague imaginaire, est un type parfait d'Antony de province ; c'est le modèle de ces lecteurs qu'enflammaient les Vandenesse et les Rubempré de Balzac. Je n'omettrais pas de placer au milieu de la salle l'excellent portrait en pied de l'auteur par Jean Gigoux, avec ses favoris et sa redingote de préfet, sa figure un peu boursouflée et cet air de suffisance têtue qui explique peut-être beaucoup de déconvenues, ni surtout le buste encore plus significatif de son ami Alphonse Colin, qui le montre mal rasé, noiraud, bilieux, négligé, colérique, le cou court, avec son mufle orageux de taureau de Camargue.

Mais quelqu'un heureusement veillait sur lui dans son exil. Thiers était devenu ministre. Dans l'ancien couvent des Petits-

Augustins, où Alexandre Lenoir avait installé le musée des Monuments français, l'homme d'État, jaloux de la gloire des Colbert, avait ordonné d'aménager la nouvelle École des Beaux-Arts ; pour décorer la chapelle et servir d'exemple à la jeunesse, il conçut le projet d'y placer une copie du *Jugement dernier*. Personne ne lui parut plus propre à exécuter ce dessein que le peintre dont il avait admiré autrefois la *terribilità* et qui languissait tristement en province.

L'artiste accepta cette tâche ingrate. « Plutôt mourir de faim en copiant Michel-Ange, écrit-il, que de vivre mesquinement en courant le cachet. Rome me consolera de Paris. » Ingres, directeur de la Villa Médicis, que le fier et ombrageux Nîmois n'alla pas voir, pour n'avoir pas l'humiliation de s'incliner devant un rival, eut la générosité de louer son ouvrage et de faire obtenir à l'auteur une gratification supplémentaire de vingt mille francs. Enfin, le pauvre garçon avait un nom, mais c'était la doublure et l'ombre d'un plus grand. Le pape Grégoire XVI lui fit l'honneur de visiter dans son atelier l'immense machine qui allait porter sur les bords de la Seine un peu de la majesté de Rome : honneur que ne lui aurait valu aucun de ses tableaux. La copie fut reçue à Paris avec acclamation. Sigalon retourna à Rome avec la mission de compléter sa copie par celle des Sibylles (copie exécutée plus tard par Paul Baudry). Il préféra mourir. A peine revenu, il prit le choléra et s'éteignit à cinquante ans, dans les bras de Lacordaire. Ses restes tourmentés reposent, non loin de ceux de Subleyras, dans la belle église de Saint-Louis des Français.

UN PORTRAIT DE LISZT

Dans cette génération contemporaine de Sigalon, j'aimerais parler de deux ou trois peintres qui mériteraient quelque attention : on verrait, ici comme partout, l'extraordinaire importance de la dictature de David. Il a fait régner sur l'école le style de la République « une et indivisible ».

Parmi ces Davidiens secondaires, on voudrait s'arrêter à Jacques-Luc Barbier, dit Walbonne, du nom de sa première femme, comme Marceline Desbordes joignit au sien celui de son mari, Valmore. C'était un ami de Gérard, qui se servit souvent de lui comme auxiliaire dans l'exécution de ses

tableaux. Ancien soldat de l'An Deux, il avait gardé de ce temps-là un air un peu brigand et le goût de la pipe, qui devait faire un curieux effet dans le salon du baron. Il n'en avait pas moins épousé la petite Walbonne, gracieuse blonde, musicienne, royaliste et amie de Marie-Antoinette. Leur fille, la baronne Darriule, figure dans un des groupes du tableau de Gérard, l'*Entrée d'Henri IV à Paris*. Il mourut nonagénaire en 1860, ayant vu tout le siècle, de Louis XV au second Empire. Il avait obtenu au Salon de l'An V le grand prix national de peinture, et depuis lors s'était reposé un peu sur ses lauriers. Il était resté l'auteur de la *Scène morale d'un père à son fils*. Il y a de lui à Nîmes un étonnant portrait qui le représente, lippu, brave homme, un peu grognon, toujours avec sa pipe et son air « vieux de la vieille », sous un inoubliable chapeau de planteur. Celui de sa femme, rieuse et rose, avec une immense capeline en auréole derrière la tête, retenue au cou par un ruban noir, a l'éclat des bons morceaux de Greuze ou de Mme Vigée. Ce devait être un étrange ménage que celui de ce vétéran et de cette charmante frimousse.

On aimerait apprendre quelque chose de ce Jusky, né à Metz, et fixé à Nîmes on ne sait trop par quel hasard ; il y fonda, je crois, une imprimerie lithographique et a laissé quelques tableaux dans les églises d'Uzès et de Pont-Saint-Esprit. C'était un élève de David : il y a au musée une étude de sa façon, une tête de jeune homme en gilet rayé Directoire, très mal placée à contre-jour, modelée à plat, sans rondeurs, par plans nets, martelés, et qui vaut le *Jeune garçon* d'Harriet au musée d'Orléans.

Jean Vignaud, de Beaucaire, complète le trio. Il est mort vers la cinquantaine en 1826, et fut le premier conservateur du musée de la Maison Carrée. Ce ne sont pas ses fonctions qui l'auraient immortalisé, ni même ses honnêtes peintures de Saint-Nicolas du Chardonnet et de Saint-Louis d'Antin, la *Fille de Jaïre* et la *Fuite en Égypte*, dont le musée de Nîmes conserve des esquisses. Mais il y a de lui un portrait précieux, que personne n'irait chercher là : un portrait de Liszt à quinze ans, la tête de l'enfant prodige et ce front baisé par Beethoven.

C'était l'époque où l'enfant merveilleux, arrivé à Paris depuis trois ans, commençait sa carrière inouïe et débutait comme Mozart : à quatorze ans il venait de faire jouer *Don*

Sanche et de publier ses *Douze Études*, prestigieux caprices où la musique ressemble à une pluie d'étoiles. Sur son front inspiré le génie des sons agitait une aigrette blonde, comme les herbes de la puzta, en même temps que la beauté d'une femme soulevait les précoces battements de son cœur. Amours de Roméo pour une Juliette de son âge! On sait comment le jeune virtuose, appelé à donner des leçons à Mme de Saint-Cricq, femme du ministre du Commerce dans le ministère Martignac, s'éprit de la fille de son élève, que consumait une maladie de langueur; bientôt elle mourut, et la fillette, séparée de son ami par un père rigoureux, voulut prendre le voile, comme l'héroïne de Shakespeare entre au tombeau. C'est dans le désespoir qui suivit ce drame assez cruel, que le jeune homme éprouva sa première crise religieuse : ce cœur catholique et contrit, blessé par l'amour et la mort, unissant à la fois le désir de la vie et celui de l'au-delà, l'appétit du bonheur et celui du sacrifice, la charité sacerdotale et l'élan de l'amant de Laure ou de Béatrice, embrassait le fini, l'infini, comme le musicien résolvait un accord et magnifiait le Créateur dans son *Cantique des créatures*.

C'est à ce moment de son existence que le peintre de Beaucaire a fixé les traits du futur aède des *Rhapsodies hongroises* : dédions cette image à M. Guy de Pourtalès, auteur d'une belle *Vie de Liszt*, qui n'a pas connu ce tableau. La peinture a cette pâte mince et cet émail un peu cassant de la peinture sur porcelaine, qu'affectionnait l'école d'Overbeck. Elle est claire et sans ombres, baignée de la vive lumière de la *Vita nuova* : c'est le portrait d'une matinée. Le jeune homme porte la redingote bleu barbeau de Werther; sa tête blonde flotte dans l'azur : le tableau est fait de ces deux bleus, et celui des prunelles est le même que celui du ciel. Voilà cette longue figure étroite, séraphique, chevaline, enveloppée de la nappe brillante d'une toison apollinienne, avec ces regards levés en haut qui semblent suivre le vol d'une aile et percevoir le concert des anges. On croit lire sur ses lèvres les paroles que cite son biographe : « La vie terrestre n'est peut-être qu'une maladie de l'âme, une fièvre que les passions entretiennent. Notre état naturel, c'est la quiétude et le repos. » Ainsi cet être passionné, du fond de son séjour ici-bas, s'élève comme une flamme vers la béatitude céleste, et suit l'appel de la voca-

tion, le signe que lui fait la fiancée perdue, la pâle et délicate Caroline de Saint-Cricq.

UN NIMOIS CHEZ MÉCÈNE

A la seconde génération, après la mort de David, le goût de la peinture subsiste, mais il tend à s'édulcorer. Des artistes comme Alphonse Colin, l'auteur d'un assez fin tableau de *Sarah la baigneuse*, Numa Boucoiran, Melchior Doze, Jourdan, Adolphe Perrot, n'ont guère plus d'existence qu'un professeur de piano, qui fait faire leurs gammes aux demoiselles de la ville, ne compte dans l'histoire de la musique. Bons serviteurs du beau, qu'ils confondent trop aisément avec l'aimable, le joli. Je veux nommer au moins une femme, Clotilde Juillerat, née Gérard, morte centenaire en 1905, et qui a laissé un portrait émouvant de sa mère.

Parmi ces oubliés, pour lesquels je voudrais me garder d'un dédain injuste, il faut dire un mot de Jalabert ; Jalabert est représentatif. Il a sa page élogieuse dans le livre de Théophile Gautier sur les *Beaux-Arts en Europe*, revue de l'Exposition universelle de 1855, et dans le compte rendu de ce concours de beauté. « Talent tendre, délicat, féminin, dit-il, d'une chasteté et d'une pudeur de sensitive. » Il loue surtout quelques portraits de femmes « d'une distinction rare », et en effet, au musée de Nîmes, celui d'une Mme Calderon, brune à bandeaux, potelée, caressante, avec un bouquet de myosotis au corsage, assorti à ses yeux, pourrait se prendre pour un Ricard.

C'était le fils d'un bijoutier de la ville, le joaillier de confiance, celui chez qui toute la bonne société protestante achetait le cadeau de noces, la bague de fiançailles ; maints artistes se sont formés dans des boutiques d'orfèvres. Jeune homme, il passait de longues heures dans l'atelier de Sigalon, lorsque celui-ci, rebuté par la capitale, se replia sur Nîmes, et il consolait l'auteur de *Locuste* des rebuffades de Paris ; cet exemple ne le détourna pas d'embrasser à son tour une si dangereuse carrière. Il entra chez Paul Delaroche, qui passait, en l'absence d'Ingres, pour le représentant de la bonne doctrine, et s'occupait de l'Hémicycle de l'École des Beaux-Arts. En outre Delaroche était protestant, comme Jalabert, et il était connu à Nîmes par son *Cromwell*.

Le prix de Rome de Jalabert, la *Peste de Thèbes*, se trouve au musée de Marseille. Je n'entreprends pas le récit d'une vie tout unie, et sans autre accident que celui de ne pas répondre aux promesses de ses débuts. Un portrait d'Adolphe Weisz montre l'auteur arrivé aux environs de la cinquantaine : une jolie figure d'homme du monde parfaitement bien élevé, avec une coupe de barbe qui donne un air de famille aux messieurs de ce temps-là, un Fromentin ou un Feuillet, et une nuance secrète de résignation et de mélancolie. C'est bien l'homme qui écrit à une sœur qui lui servait de confidente : « Inquiétude et désolation, ces deux inséparables amies de tout artiste qui a du cœur », ou encore : « Je ne serai point un grand peintre, mais j'atteindrai à un talent qui, quoique de second ordre, sera apprécié par sa distinction... » On aurait mauvaise grâce à se montrer sévère pour un artiste qui vous désarme par tant d'humilité.

Jalabert a peint trop souvent de petites Italiennes d'Ischia ou des Abruzzes, d'un goût un peu « romance », dans ce genre d'Hébert ou de Papety, qui a joui d'une vogue déplorable sous le Second Empire. Mais il lui est arrivé de faire un tableau que je ne vois jamais sans plaisir. C'est son envoi de Rome : *Virgile lisant l'Énéide dans la maison de Mécène.* On l'a vu figurer longtemps au Luxembourg, à une place d'honneur, non loin du *Combat de coqs* de Gérôme. C'était l'antichambre du Louvre. On l'en a délogé pour le renvoyer à Nîmes, et on a bien fait ; c'est là que ce tableau s'explique. Partout ailleurs, il perd son bouquet.

Il n'est pas très bon, ce tableau, peint dans une gamme crayeuse et atone, avec une certaine méfiance de la couleur, dans ce goût un peu chiche qui passait pour noble et frugal et d'où est venue l'expression de « navet » ; cette petite société de trois figurants en toges, qui en écoutent un quatrième en train de déclamer, la main levée, comme on bat la mesure, ressemble à une séance en costumes du comité de lecture de la Comédie-Française : cela sent son Ponsard ou son Émile Augier. A quelle distance on se trouve d'une création comme le *Tu Marcellus eris* d'Ingres, et du pathétique qui émane de ces présences sublimes ! Jalabert ne s'élève pas au-dessus de l'anecdote ; il se donne beaucoup de mal pour produire une saynète futile, une comédie de collège.

Ce tableau singulier est de 1846, c'est-à-dire de l'époque des premiers tableaux de Courbet, de Millet : Jalabert est exactement le contemporain de ces deux maîtres. Qui sait même si dans sa pensée sa toile n'avait pas le sens d'un manifeste, d'une protestation de l'homme cultivé contre de jeunes barbares? Virgile revient d'entre les morts, pour nous relire son poème, nous rappeler notre tradition, l'évangile des honnêtes gens.

J'avoue que l'ouvrage est médiocre, mais à Nîmes il me touche, et peu s'en faut qu'il ne m'enchante. Il me rappelle aussitôt une figure aimable et bien connue, celle d'un animateur délicieux, notre vieux maître Gaston Boissier : c'est lui qui m'apparaît derrière la coulisse dans cette œuvre un peu fade, et à l'instant tout ressuscite, tout prend un sens et une actualité.

Je l'aperçois non loin d'ici, dans un assez méchant portrait de Jourdan, mais qu'ai-je à faire de cette image pour me représenter ce vieillard remuant, cordial, infatigable, plein d'allégresse et de belle humeur, toujours vert et toujours gaillard, qui faisait penser, sous ses cheveux blancs, au dieu Sylvain, toujours plus jeune que son âge : *Sylvanusque suis semper juvenilior annis* ? Quelle activité! Quelle gaieté! Avec lui, comme l'antiquité cessait d'être ennuyeuse : ce n'était plus l'antiquité, c'était un pays où il vivait, d'où il rapportait des nouvelles ; il en arrivait de ce matin. Parbleu! C'était le sien, c'était sa patrie, sa famille : et il en était la gazette. Je me rappellerai toujours une leçon qu'il nous fit sur le suicide de Lucrèce : car pour lui point de doute, Lucrèce s'était suicidé. Pourquoi? Il était riche, rien ne lui manquait pour être heureux ; mais le bonheur et le malheur, on le sait, dépendent des caractères. C'est une affaire de tempérament.

— Tenez, sans aller si loin, ajouta-t-il, Plaute et Térence...

Ce *sans aller si loin* est une perle : et comme on sent que c'était vrai! C'était le langage du naturel. Il fallait être né comme Boissier, rue de l'École-Vieille, dans une ville qui se glorifie d'être le berceau d'un Empereur ; il fallait être le concitoyen d'Antonin le Pieux, le parent de Plotine ; il fallait avoir coudoyé comme des monuments familiers les Arènes, le temple de Diane et la Maison Carrée, se sentir chez soi sur ce péristyle où un roi de France s'agenouille pour déchiffrer

une inscription en l'essuyant de son mouchoir ; il fallait avoir flâné sous les arceaux des Vieux-Jésuites, où des centaines d'épitaphes composent un annuaire, un Bottin-mondain de la ville, analogue à l'*Index balzacien* de Cerfbeer, au répertoire de Saint-Simon ; il fallait s'être diverti avec ces vieilles ombres comme avec des gens de connaissance, s'être plu à imaginer ces existences de légionnaires, être entré dans l'intimité de cette fleuriste, dont l'enseigne dit en son latin : « *Non vendo nisi amantibus coronas.* Je ne vends mes fleurs qu'aux amoureux ».

Cher Boissier ! Toute sa vie ne fut guère qu'une promenade archéologique, des *Reisebilder* d'un nouveau genre, et il les avait commencés de bonne heure. Le monde antique pour lui n'était nullement du passé : il lui faisait la faveur de continuer exprès pour lui, comme les dieux du paganisme apparaissaient à leurs fidèles. Une fois, pour nous faire comprendre l'*Epicuri de grege porcum* de l'Epître à Tibulle, il nous conta ce souvenir : un jour, dans les bois d'Albano, il avait rencontré un jeune paysan tout nu, qui portait un fagot ; sa femme, brandissant un rameau dont elle feignait de le fouetter, le suivait, et de crier tendrement : « *He! Porco!...* » C'était un petit mot d'amitié, à entendre *cum grano salis* : ce bout de commentaire conjugal nous en disait plus long que bien des pages savantes sur le sens d'un vers d'Horace.

J'arrive d'Herculanum ; je revoyais naguère ces nouvelles fouilles, conduites avec bonheur, sur les principes de M. Spinazzola, et qui nous en ont tant appris sur la vie privée des anciens. Quelle charmante promenade archéologique nous y eût fait faire un Gaston Boissier ! On a rencontré là des lits de bois, de vrais lits de ménage, tout à fait semblables aux nôtres ; ce sont les premiers qu'on ait trouvés. Jusqu'alors, on ne connaissait, en dehors des *triclinia*, c'est-à-dire des couches où les convives s'étendaient pour manger, que des banquettes en bronze, du genre de nos canapés, faites évidemment pour la sieste, et pour une personne seule. Je me remémorais une lettre de mon vieux maître, qui fait partie de la collection d'autographes de M. Jean Hanoteau, une docte consultation sur cet article important du mobilier des anciens, écrite non sans une pointe de gauloiserie : badinage d'érudit, qui aurait fait merveille à un dîner de Mme Aubernon.

Voilà ce que je retrouve dans le tableau de Jalabert : seulement Jalabert était un humaniste triste, un anxieux, un débile, tandis que Boissier au contraire n'engendrait point de mélancolie. Il portait en tout sa santé, son merveilleux sentiment de la vie. Et je vois bien que cette manière de comprendre les choses est irrévocablement passée ; je ne m'en plains pas : je ne fais pas le procès de mon temps. C'est égal, on peut estimer qu'il y avait tout de même un peu moins de bassesse dans un monde où quelques hommes d'élite avaient le refuge des bonnes lettres, et où l'on n'était pas un homme distingué sans pouvoir réciter par cœur une églogue de Virgile ou une ode d'Horace.

PRADIER, SCULPTEUR DES GRÂCES

De tous ces Nîmois, à la vérité, il n'y en a qu'un seul qui ait eu le talent de parvenir à la grande célébrité : c'est le sculpteur James Pradier, et encore il était de Genève. Mais son grand père était originaire du Gard, et lui-même n'a jamais cessé de soigner sa petite patrie. En dehors de Paris, c'est Nîmes qui demeure le grand centre de ses ouvrages : la fontaine de Nîmes est encore la plus magnifique de ses œuvres monumentales, avec les douze Victoires qui veillent aux Invalides sur le tombeau de l'Empereur : le Musée conserve de sa main la ravissante figure de la *Poésie légère*, et le cimetière protestant celle de l'*Immortalité*. A Montpellier, rayonne, auprès de la *Frileuse* de Houdon, sa rougissante *Nyssia*, la femme de Candaule, qui devrait être aussi connue que la *Vergognosa* de Pise. Aigues-Mortes a son Saint Louis, Avignon sa *Cassandre*, sa *Vierge* et sa *Pietà*, Arles son buste de Lamartine : au total, c'est le plus beau groupe des ouvrages de ce maître délicieux.

On ne voit vraiment pas pourquoi la sculpture romantique est moins célèbre que la peinture, et en vertu de quelles raisons on n'excepte de ce jugement que Rude et que Barye. C'est se montrer bien sévère pour un maître que Flaubert appelait Phidias, et que tout son siècle plaçait de pair avec M. Ingres. Qui sait seulement que les deux figures de la Comédie, l'enjouée et la sérieuse, qui ornent la fontaine Molière, rue de Richelieu, sont de Pradier? Qui se doute que la statue de Strasbourg, sur la place de la Concorde, qui a joué

pendant un demi-siècle le rôle d'une sainte nationale, objet d'un culte et de pèlerinages, est un chef-d'œuvre du même artiste, et digne des Parques du Parthénon ? Le fait est que dans le romantisme il y a plus d'une nuance, et que Pradier comme M. Ingres représente plutôt la nuance grecque que la nuance baroque, et plutôt l'atticisme que la passion et l'excès: en réalité, c'était un Français du XVIIIe siècle, un véritable enfant de Falconet et de Clodion, une nature de fête et de plaisir, sans aucune trace de mysticisme et de déclamation, un homme qui vivait heureux dans le monde des rythmes et des corps, presque sans idées en dehors de son univers plastique, et c'est ce qui explique qu'on éprouve quelque peine à situer dans son temps cette créature voluptueuse.

C'est dommage qu'il soit trop tard pour constituer à Nîmes ce qui existe à Genève, c'est-à-dire un musée Pradier, comprenant les esquisses, les maquettes, les variantes de ses ouvrages, ainsi que la foule de statuettes et de bibelots d'étagère où l'artiste se plaisait à fixer en quelques coups de pouce un geste gracieux et imprévu de ses modèles : bref, ses notes de travail, ce qui compose son atelier, comme nous avons à Angers celui de David d'Angers, et celui d'Ingres à Montauban. Serait-ce pourtant impossible, à défaut des plâtres originaux, de se procurer une collection de reproductions en bronze, auxquelles on joindrait les moulages des principales œuvres de l'auteur conservées dans le Midi ? Il n'y a pas tant de sculpture à Nîmes, pour qu'on y néglige un Pradier.

On a dit de Pradier : « Il part tous les matins pour Athènes et s'arrête le soir rue Bréda » : où voulait-on qu'il s'arrêtât pour trouver ce dont il avait affaire, de jolies filles pas trop farouches et peu avares de leur beauté ? Est-ce à nous de lui tenir rigueur d'une conduite un peu étourdie, et d'une jeunesse obstinée qu'il garda jusqu'au bord du tombeau ? Peu importe à la postérité le cas qu'il fit de sa dignité, et l'éternel besoin d'argent qui, mêlé à sa vanité, ne laissa pas de lui faire du tort. Il n'est pas le premier qui ait été un peu panier percé. Il vécut jusqu'à soixante ans et n'eut jamais l'âge de raison. Il fut vieux avant d'être sage. Mais attend-on de lui des leçons de sagesse ? Il mourut d'un baiser, à Bougival, pendant une partie de campagne, dans la saison des fleurs : ce qui fit dire à un homme d'un peu trop d'esprit qu'il avait res-

piré la mort dans une rose. C'est la fin qu'il aurait choisie, et que lui eût enviée plus d'un disciple d'Épicure. Il fut heureux. Les femmes furent sa mort et sa vie.

La *Poésie légère* de Nîmes est, avec la charmante *Nyssia* de Montpellier, un des plus caractéristiques et des plus accomplis de ses ouvrages. Aimable ivresse ! Nous avons peine à nous souvenir que les rangs, au temps de Pradier, n'étaient pas les mêmes qu'aujourd'hui, et qu'en dépit d'Hugo et de Vigny, le grand poète français, durant la Restauration et la monarchie de Juillet, fut le bonhomme Béranger : nous ne savons plus assez ce que fut la Chanson dans une France qui chantait. Nous ne savons plus ce qu'était la gloire d'un poète, qui se fredonnait sur toutes les bouches, qui mettait ses refrains à l'établi de l'artisan et aux dîners de la bourgeoisie, et voltigeait comme une abeille sur les lèvres des hommes. Pour comprendre ce rôle de la Muse légère, il faut rejeter beaucoup de notions compliquées que nous nous sommes faites depuis peu de la poésie, comme la figure inventée par Pradier rejette derrière elle ses voiles et s'élance, hardie, vêtue seulement de lumière, de grâce et de musique vive et nue comme un cri de joie.

Elle jaillit de sa robe et danse, ou plutôt elle saute en scène, d'un mouvement rapide, toute allégresse et tout élan, de la pointe de l'orteil à l'extrémité du bras levé et suspendu, qui vient de toucher des doigts la lyre ; l'étoffe glisse de son épaule et renonce à suivre les bonds de la jeune fille. Ainsi la chanson nue se dégage de l'accord et dans la mémoire se retrace seule, libérée de l'accompagnement. Pradier est le dernier des maîtres qui ait entendu le langage expressif de la draperie. Rodin n'a jamais su draper. Mais aucun sculpteur avant Pradier n'avait encore osé la représentation d'un mouvement si vif : la *Diane* de Houdon n'est qu'une flèche, elle est le trait qui va partir. La Muse de Pradier fait irruption : le manteau qui tombe lui sert à la fois de cadre et de point d'appui ; c'est le fond de décor d'où sort la belle créature, une sorte de rideau inerte qui livre passage au coup de vent, et dont les plis et les volutes orchestrent les pas de la bacchante : ainsi on mesure la puissance d'un souffle à l'agitation des feuilles, la course d'une barque à son sillage.

Le corps est ravissant. C'est à peu de chose près la pose de

la joueuse de flûte du fameux vase Borghèse, cette cambrure, cette tête rejetée en arrière, ce bonheur qui vole sans ailes et ne pose à terre que du bout d'un pied. Seulement la figure, au lieu d'une silhouette, s'offre de face et développe ces riches arcs, ce luxe de courbes et de contre-courbes, de rythmes et de contrastes qui enchantent les vrais amoureux de la beauté : c'est le secret, bien connu du Titien de l'*Amour profane*, qui oppose un flanc replié à l'arabesque enveloppante et continue d'un flanc convexe, comme le double croissant de la lune naissante, ou comme les branches d'un éventail, réunies d'un côté par l'œillère du talon, se déploient en demi-cercle d'un coup sec.

Admirable figure ! Que de fois j'ai entendu Rodin m'expliquer ce qu'il appelait le plan grec, et son contraire le plan gothique, Phidias et Michel-Ange (qui était pour lui, techniquement, le prince des gothiques). La Grèce, selon lui, entend la forme humaine, statue ou bas-relief, comme une surface réfléchissante, une masse de clarté ; le moyen âge et Michel-Ange l'emploient comme une source d'ombre. L'ombre, la vie interne, la méditation, le repliement, voilà le *Pensieroso*. Je connais à Roquebrune, chez M. Gabriel Hanotaux, deux maquettes du grand artiste, faites en manière d'illustration de ce double schéma. Sur ce pied-là, comme on comprend l'aversion de Pradier pour le géant Florentin ! Il ne pouvait le souffrir, déclarait que cet homme avait corrompu la sculpture. La sienne, en effet, se passe d'ombre et repousse le clair-obscur, n'admet que les jeux du demi-jour qui caressent les saillies d'un corps ; mais entre toutes ses créations, la Muse de Nîmes, victorieuse, dépouillant les crêpes qui la cachaient, la tête à la renverse, la gorge inondée de lumière, brille tout entière et rit comme un flot de jour et de cristal.

Que de grâces nouvelles dans les balancements et les équilibres de la faunesse, dans la souplesse de ces jeunes reins, dans leur ressort, dans les diagonales conjuguées et contraires des hanches et des épaules, dans ce concert de volumes et de suaves fuseaux qui ne posent un instant d'aplomb que pour se défaire l'instant d'après et se recomposer dans une autre attitude ! Quelle sinueuse et svelte ligne, quelle S flexible lie une seconde pour le plaisir des yeux cette gerbe de beautés !

Lyrisme enchanteur et sincère! Je ne crois pas que personne eût encore poussé si loin l'expression du charme de l'épiderme, la morbidesse d'un torse, l'élasticité et le côté radieux de la chair féminine; il fallut attendre vingt ans le retour d'une pareille audace, et seule la pénombre d'un musée de province est cause que ce chef-d'œuvre de Pradier n'égale pas la gloire de la *Danse* de Carpeaux.

Ce morceau, plus châtié, plus pur que le groupe lascif et célèbre de l'Opéra, est de 1846, comme l'admirable fontaine de Nîmes, et comme le *Virgile* du triste Jalabert. Prélude à l'*Évohé!* aux fêtes et aux pompes du Second Empire. L'espace manque pour décrire cette mémorable fontaine, la plus noble qu'on eût faite en France depuis celle de la rue de Grenelle: ainsi le charmant artiste, par-dessus le romantisme, donne une main à Bouchardon et l'autre au maître charmant de la *Naissance de Flore*.

J'imagine que la salle Pradier, si on se donnait la peine d'en faire les frais, serait le plus grand attrait du musée de Nîmes, avec celle qu'on ferait des moulages romans de Saint-Castor et de Saint-Gilles. Il n'en coûterait presque que l'effort de s'en occuper. Il serait temps de rendre cette justice à celui qui est, avec Natoire, le plus aimable des enfants de Nîmes, à ce Nîmois libéré qui n'a pas craint de se départir d'un excès de sérieux et de s'abandonner aux caprices de sa légère Muse. Il est curieux que le chemin de son évasion passe par Genève et Paris: c'est par là qu'il retrouva la grâce et le sourire, ce sourire qui a tant manqué à tous les maîtres de son pays, de Renaud Levieux à Subleyras et de Sigalon à Jalabert. Puisse la folle *Chanson* de Pradier enseigner à ces génies un peu sombres la liberté, la fantaisie, et leur rappeler la prière de l'auteur de la *Gaya Scienza*: « De la duperie du Grand Art, délivre-nous, Seigneur! »

DIVERS

Là s'arrête ce qu'on peut dire du musée de Nîmes, et l'inventaire sommaire de ce qu'on est heureux d'y trouver, par malheur dans un grand désordre et une confusion pénible. Le reste, hormis quelques toiles de Guigou, de Loubon et de Lavastre, a le défaut commun à la plupart des musées de province: c'est qu'on pourrait le trouver ailleurs. Il n'y a

aucune raison que tels tableaux soient ici ou là. Et il y en a beaucoup qu'on ne voudrait pas voir du tout et qui auraient mieux fait de n'être jamais peints.

Je note un curieux *Souvenir de Tahiti* (1853), d'un certain Sébastien Giraud, composition assez touffue dans le goût de Dehodencq ou de l'*Age d'or* de M. Ingres : j'ignorais ce prédécesseur de Loti et de Gauguin dans l'île de Rarahu. Le *Simoun* du Lyonnais A. F. Biard (1835) est un tableau intéressant dans le genre de Marilhat, avec un effet terne de lividité spectrale, de fournaise éteinte, d'agonie du soleil, d'astre mort. Parmi les contemporains, une belle tête de Georges Desvallières, qui songeait ce jour-là au petit *Condottière* d'Antonello de Messine, et une vaste toile d'Albert Besnard, *Après une défaite*, — son envoi de Rome, daté de Noël 1872 : une immense machine encore un peu scolaire, une sorte de grand Calvaire dramatique, blafard, de longs défilés de captives, de saintes femmes qui pleurent aux pieds d'un martyr crucifié. Çà et là un détail familier, pittoresque, ou bien une tache tragique qui déchire comme un cri cette grande page monochrome. Ce n'est pas encore tout Besnard : mais déjà s'annonce un pouvoir saisissant de transposer les faits dans le domaine poétique, et une vocation de grand décorateur.

Enfin, une dernière salle, due à la libéralité de M. Gaston Bouzanquet, président du Syndicat d'initiative de la ville, offre un choix d'ouvrages récents d'Henri Zo, de Zuloaga, de Raoul du Gardier, jusqu'à un Foujita, daté, je crois, de 1928. Je ne nie pas l'intérêt que présente pour la jeunesse une collection de ce genre, dont on ne trouverait la pareille en province qu'à Grenoble. Mais le visiteur étranger préférera toujours ce qui tient à l'histoire, au caractère, au génie local. Ce n'est pas ce qui manque à Nîmes, mais ces richesses se trouvent dispersées. Quel musée que celui où l'on réunirait à côté des débris de la ville romaine les moulages des restes grandioses du moyen âge, où l'on grouperait par familles les peintres de l'école nîmoise, et où la pensée pourrait s'étendre sur une perspective de près de trois mille ans, depuis les têtes barbares des guerriers de Grézan, jusqu'à la bondissante figure de la *Muse légère* de Pradier !

LOUIS GILLET.

LE VOTE FAMILIAL[1]

On est convenu d'appeler *vote familial* un vote de suffrage d'après lequel est accordé à l'électeur, marié et père de famille, une voix supplémentaire, et peut-être même un nombre de voix qui croît avec le nombre de ses enfants.

Cette réforme du suffrage paraît tout à fait justifiée. Alors, tout de suite, afin de défendre ce procédé ingénieux de votation, pour l'excellence duquel ma conviction, longtemps réfléchie, est très forte, je veux établir deux propositions fondamentales auxquelles il me paraît qu'on ne peut guère opposer aucun argument sérieux.

Le paradoxe de l'égalité

La première proposition, c'est que le suffrage universel tel qu'il est pratiqué chez nous, quelles que soient les diverses formes de votation (représentation proportionnelle, scrutin de liste, etc.), nous expose tous les quatre ans à une instabilité renaissante, et n'assure pas le bien-être populaire.

(1) L'importante question du vote familial a fait l'objet de nombreuses études et de discussions remarquables.

Un très bon travail sur ce sujet est dû à M. André Toulemon qui a publié récemment sur ce mode de suffrage un ouvrage de haute portée philosophique et politique.

M. Roulleaux-Dugage a présenté en 1923 un projet de loi qui a obtenu, sinon la majorité, au moins un grand nombre de suffrages (141). Il a très opportunément cité un beau passage de Lamartine : *Un jour viendra où le père de famille aura dans le suffrage autant de voix qu'il aura de personnes à son foyer. Dans*

L'histoire est là pour montrer ses erreurs et sa versatilité.

Prétendre à l'égalité de tous les citoyens devant le suffrage, c'est du mysticisme démagogique. Comment peut-on admettre qu'un alcoolique, certains récidivistes, chargés de condamnations, un *analphabète* (c'est-à-dire ne sachant ni lire, ni écrire), apportent une compétence égale à celle d'un poète, d'un savant, d'un artiste, d'un ingénieur, d'un officier, d'un médecin ?

Il est de stricte nécessité et d'absolue justice que tous les citoyens soient égaux devant la loi. Mais il s'agit de *faire la loi*, ce qui est bien différent. A coup sûr on ne peut admettre l'égalité des intelligences. Alors est-il prudent d'attribuer à tous les hommes d'un pays une égale sagesse dans le choix des législateurs ?

Ici même, M. Bernard Lavergne a montré d'une manière saisissante (1) que le suffrage universel, manié impudemment par certains comités qui se sont nommés eux-mêmes, ne représente nullement l'opinion vraie du pays. Incompétence, incohérence, et versatilité, telles sont les trois faces détestables du suffrage universel tel qu'il fonctionne aujourd'hui en France.

La question qui prime toutes les autres

Ma seconde proposition n'est pas moins évidente que la première.

Il s'agit, en effet, de la grave, de la terrifiante question de la natalité. Comme j'ai osé le dire hardiment à l'Académie de

une société mieux faite, ce n'est pas l'individu, c'est la famille qui est l'unité sociale permanente. Il faut méditer ces paroles du grand poète.

Un projet de vote familial a été soutenu avec énergie à la Chambre par M. Duval-Arnould, député de Paris.

Le général Marchand, quand il s'est présenté aux élections de 1906, a défendu éloquemment ce grand principe de justice sociale et de régénération morale.

M. Lefebvre-Dibon, président de l'Alliance nationale, et le général Borie, ainsi que M. Fernand Boverat, ses zélés et actifs collaborateurs, ont, à maintes reprises, dans leurs articles, leurs conférences et leurs livres, développé cette opinion que le vote familial est le vrai suffrage universel (*suffrage universel intégral* suivant l'heureuse expression de M. Toulemon), et que c'est là le seul moyen d'obtenir une représentation adéquate de la volonté nationale.

(1) Voir, dans la *Revue* du 1er juillet, l'article de M. Bernard Lavergne, *Suffrage universel et suffrage social.*

médecine (avec quelque exagération peut-être), *ce n'est pas la question la plus importante, c'est la seule*. Or, depuis longtemps, la France tient le record de la *dénatalité*. Le moment fatal approche où il y aura dans notre cher pays plus de cercueils que de berceaux.

D'ailleurs ce n'est pas seulement en France que le mal sévit. Les statistiques montrent d'une manière éclatante que dans tous les pays d'Europe (race blanche) la natalité, qui était déjà faible, baisse chaque année, et baisse rapidement. L'excédent annuel des naissances sur les décès pour dix mille habitants (en chiffres ronds) est de trente-cinq pour la France, l'Angleterre, la Suède, la Belgique, la Suisse et l'Allemagne. Il est de deux cents pour les Russes, les Japonais, les Chinois, les Hindous et les métis d'Amérique... C'est effarant et effrayant...

Donc, étant données d'une part l'instabilité politique commandée par notre mauvais régime électoral, et, d'autre part, l'extrême faiblesse de notre natalité, nous trouvons dans le vote familial une solution qui a un double avantage : elle rectifie le suffrage universel et diminue la dénatalité (1).

Une garantie de stabilité

Les preuves historiques abondent pour établir que les peuples sont sujets parfois à de soudaines et invraisemblables lubies. Souvent une vague injustifiée d'enthousiasme soulève l'opinion populaire et, dans un flot irrésistible, entraîne tous les suffrages pour un personnage, même médiocre ; pour une guerre, même absurde ; pour une fantaisie, même inepte. C'est comme un raz de marée furieux qui déferle en rompant toutes les digues.

Nous avons connu cela en France. C'est tout près de nous que le général Boulanger, chanté dans les cafés concerts, célèbre par son cheval noir, était élu par plusieurs départements, et peut-être si à certains jours de grande vogue populaire un plébiscite avait été décidé, eût-il obtenu le pouvoir suprême.

Et ne venons-nous pas de voir le suffrage universel donner

(1) Je me permets de rappeler que j'ai déjà, il y a longtemps, dans cette *Revue* jeté un cri d'alarme sur la diminution des naissances en France.

à Hitler presque l'unanimité des voix pour lui conférer le pouvoir absolu ?

En Angleterre, et même aux États-Unis, chaque nouvelle élection amène une assemblée très différente de l'assemblée précédente.

Et cependant il faut quelque stabilité dans le gouvernement. Ses hésitations, ses vacillations, qui ressemblent plus ou moins à la démarche d'un homme ivre, empêchent tout progrès de se réaliser. Eh bien ! le vote familial constituerait certainement un corps électoral plus stable, plus sérieux, plus réfléchi, plus pondéré que le corps électoral actuel.

Actuellement, parmi les votants, il y a beaucoup de célibataires, jeunes ou vieux, qui ont peu à risquer. Avides de choses nouvelles inconnues, ils croient aux mirobolantes promesses que leur font des aventuriers, ou partisans des aventures ; ils méprisent le passé et ne s'embarrassent pas de l'avenir, tandis que les chefs de famille, et de familles nombreuses surtout, n'ont pas cette insouciance, car ils ont à protéger leurs jeunes enfants. Au contraire les *trublions*, comme dit Anatole France, sont toujours prêts à faire des révolutions, ou au moins des évolutions dangereuses à la chose publique.

Le vote familial est d'autant plus nécessaire maintenant que les femmes n'ont pas encore le droit de vote. Les Italiennes, les Anglaises, les Suédoises, les Polonaises, les Allemandes peuvent donner leur opinion par un vote, les Françaises ne le peuvent pas ! Sont-elles donc par leur moralité, leur intelligence, leur instruction, inférieures aux citoyennes des pays voisins ?... Mais je ne veux pas entreprendre une discussion à cet effet.

En principe, les meilleurs citoyens d'un pays ce sont les pères de famille. — C'est simple et formel. Qu'ils soient ouvriers, paysans, bourgeois, ou grands seigneurs, ils n'ont aucun goût pour les entreprises révolutionnaires, soit de droite, soit de gauche. Ils détestent la guerre, car ils savent que la guerre fera des milliers, ou plutôt des millions de victimes. Je connais une famille où il y avait quatre fils, ils ont été tués tous les quatre. N'est-ce pas aussi le cas de notre grand président Doumer ?

Dans un village ce ne sont pas, sauf exception, bien entendu, les pères de famille qui vont au cabaret pour s'enivrer et

chanter des chansons obscènes, ou des refrains antimilitaristes.

Les pères de famille sont plus laborieux que les autres citoyens, et ils ne peuvent guère faire autrement, car ils ont de lourdes charges : il faut peiner dur pour donner nourriture, vêtements, abri, à trois ou quatre enfants.

Loin de moi l'idée qu'il faut toucher au suffrage universel. Ce n'est ni possible, ni juste, ni désirable. Mais, en réalité, le vote familial, au lieu de porter atteinte au suffrage universel, le confirmerait. Chaque citoyen aurait absolument, comme aujourd'hui, le droit de participer par l'élection aux affaires publiques. On n'enlève donc aucun droit ni aux célibataires, ni aux hommes mariés sans enfants, mais on donne aux pères de famille le droit de voter pour leurs enfants.

En effet, le suffrage familial, d'après notre constitution même, n'est pas, comme le remarque avec raison M. Toulemon, une *faveur*, mais *un droit*. Il est dit dans la « Déclaration des droits de l'homme » : « *Tous les Français naissent et demeurent égaux en droits* ». Par conséquent l'enfant, dès sa première respiration, trouve dans son berceau le droit à la vie sous toutes ses formes et par conséquent aussi le droit à la vie politique, c'est-à-dire le droit au suffrage. Or, comme ni le nouveau-né, ni le jeune enfant ne peuvent voter, c'est tout naturellement le père qui votera pour eux.

Le vote familial, c'est le vrai suffrage universel.

Il faut défendre les pères de famille

Nos lois, nos lois fiscales surtout, semblent ignorer que, par le fait des enfants qu'il a à nourrir, à vêtir, à élever, le père de famille a des charges énormément plus lourdes que celles des célibataires. Par conséquent les ménages sans enfants devraient être frappés par l'impôt plus que les ménages avec enfants.

Et tout de suite une objection se présente qui mérite à peine qu'on la réfute, tant elle est ridicule ; on dit : « Les célibataires et les ménages sans enfants n'ont pas à être punis. Pourquoi les punir ? Est-ce que la stérilité du ménage n'est pas toujours, sauf de rarissimes exceptions, un malheur involontaire et que les deux époux déplorent amèrement ? » Avec

mon savant ami Pinard nous avons constaté par des statistiques précises qu'il y a, dans tous les pays d'Europe, 16 pour 100 de ménages sans enfants. Or il n'y en a pas plus en France qu'ailleurs. On doit les plaindre, certes, mais nullement les punir. Assurément. Mais quelle erreur monstrueuse de présenter l'impôt comme une punition ! A ce compte nous serions tous punis, et cruellement punis, et de jour en jour plus punis, puisque chaque jour l'impôt *devient plus lourd*.

Il faut la stricte égalité devant l'impôt, comme la stricte égalité devant la loi. Eh bien ! en majorant les impôts des ménages sans enfants, on ne fait qu'égaliser la contribution des divers citoyens. En effet, par l'impôt indirect, le père de famille qui a femme et quatre enfants, par exemple, paie en impôts indirects deux fois plus qu'un ménage sans enfant, et trois fois plus qu'un célibataire. Il est donc absolument juste qu'on diminue l'impôt direct pour les ménages pourvus de nombreux enfants. Mais je ne veux pas entrer dans cette discussion sur notre régime fiscal, ce qui m'éloignerait du sujet que je traite ici, c'est-à-dire le vote familial.

Le vote familial constitue certainement un privilège (minuscule), une faveur (petite), un avantage (mince) pour les pères de familles nombreuses. Mais pourquoi ne pas accorder à ceux-là cet infime avantage ? Pourquoi refuser ce modeste présent aux citoyens généreux qui rendent service à la patrie en augmentant le nombre de ses concitoyens, de ses travailleurs et de ses soldats ?

Il est temps que l'État, c'est-à-dire la patrie, montre enfin quelque bienveillante partialité pour ces ménages courageux qui ont fait maints cruels sacrifices de travail, de peine et d'argent quand ils ont consenti à élever une nombreuse famille. Dans certaines administrations bien inspirées, les employés touchent un salaire d'autant plus élevé qu'ils ont plus d'enfants. Mais c'est peu de chose et cette élévation de salaires devrait être beaucoup plus forte.

Rappelons ici que de sagaces et admirables philanthropes, M. et Mme Cognacq, M. Michelin, et quelques autres, attribuent une prime relativement élevée aux familles de sept enfants et plus. Mais les familles de sept enfants sont tout à fait exceptionnelles, et alors cette générosité ne peut s'adresser qu'à une bien petite minorité. C'est à partir du quatrième enfant qu'il

faudrait, non pas récompenser, mais plutôt compenser les lourds sacrifices que le paysan, l'ouvrier, ou le bourgeois se sont imposés pour élever leur progéniture.

Je n'ignore nullement qu'une voix supplémentaire c'est un avantage qui touchera modérément maint chef de famille, et qu'il faudrait faire énormément plus. Si notre budget permettait d'allouer à la naissance de chaque enfant une prime de douze mille francs, par exemple, nous aurions tout de suite en France une natalité *double* ou *triple* de la natalité actuelle. Mais il ne faut pas demander l'impossible. Or, la voix supplémentaire donnée aux familles fécondes est une mesure qui ne grèverait en rien le budget.

Et le bénéfice moral serait considérable. Ce double droit électoral les grandirait dans l'opinion générale du pays ; il les mettrait au-dessus des familles stériles, ou qui n'ont qu'un ou deux enfants, car s'il n'y a que deux enfants par ménage la population diminuera rapidement.

Ne nous faisons cependant pas d'illusion, le faible privilège d'une voix supplémentaire décidera difficilement un ménage à avoir un troisième ou un quatrième enfant ; mais ce serait un précieux encouragement à la vaillance des bons citoyens de France. On ne doit pas, comme on l'a fait trop souvent, les considérer comme des parias et les railler. Jadis, chez les anciens Grecs, quand un vieillard paraissait dans une assemblée, les jeunes se levaient tous devant lui. Je voudrais qu'il y eût quelque chose d'analogue et qu'un hommage public fût rendu aux pères d'une nombreuse famille. La mentalité de la population française serait changée. Ce serait un progrès moral précédant un progrès matériel.

L'institution du suffrage familial

L'institution du suffrage familial comporte deux difficultés bien différentes.

La première, très puissante, et d'ailleurs peu recommandable, c'est la mauvaise volonté des législateurs. Ils ont été nommés suivant un certain mode de suffrage. Alors tout naturellement ils ne se soucient pas d'en modifier les conditions. Suivant une parole tristement célèbre, ils regardent leur circonscription, c'est-à-dire leurs comités électoraux, et ne s'inté-

ressent que médiocrement à l'intérêt général. Or, sauf dans quelques départements, ceux du Nord, du Pas-de-Calais, de la Bretagne, il n'y a presque pas de familles nombreuses. Il s'ensuit que les électeurs n'ont qu'indifférence pour la juste défense des pères de famille.

Et puis, pourquoi n'oserions-nous pas le dire très haut? Les hommes politiques, conseillers généraux, députés, sénateurs, pour se créer une situation parlementaire, n'ont pas voulu s'embarrasser du poids, souvent encombrant, et toujours onéreux, d'une grande famille. Si nous faisions, — ce dont les Dieux nous préservent, — une statistique relevant le nombre d'enfants des députés ou des sénateurs d'aujourd'hui, nous arriverions à une conclusion désolante. Pour que leur fécondité fût normale, c'est-à-dire répondant à la non diminution de la nation française, il faudrait qu'il y eût pour mille sénateurs ou députés trois mille enfants pour le moins. Hélas! combien la réalité nous mène loin de ce chiffre! Comment veut-on alors que nos législateurs se passionnent pour une cause qui leur a été pendant toute leur vie vraiment étrangère et dont ils ne comprennent guère, probablement, la valeur morale et régénératrice. Il leur faudrait une héroïque abnégation.

Puisque ni les électeurs, ni les élus ne prennent souci de la noble cause dont nous exposons ici très sommairement les principes, pouvons-nous supposer que, malgré les enseignements de toutes les églises, malgré les vœux de tous les vrais patriotes, cette réforme ne finira pas par être votée?

Mais non! Il ne faut pas désespérer de la sagesse de nos législateurs. C'est avec confiance que nous adressons à tous un pressant appel. Si nous ne voulons pas être submergés par le flot montant des Asiatiques, ou même par les populations russes et allemandes, il faut modifier nos mœurs. Or l'institution du suffrage familial serait un premier pas dans cette voie.

La seconde difficulté, c'est-à-dire la réglementation pratique d'un nouveau mode de suffrage, n'est pas bien grave. Avant tout, une statistique complète, dans chaque département, du nombre des enfants par ménage, serait absolument nécessaire. Or le recensement donne très exactement ces chiffres. Cela introduira immédiatement un changement

notable dans le nombre des députés à élire par telle ou telle circonscription, car, si les pères de famille à un enfant ont une voix de plus que les autres et s'il est accordé deux voix surnuméraires aux pères de trois enfants (et davantage), alors le nombre des voix par chaque collège électoral différera du nombre actuel. Le Pas-de-Calais, le Finistère, le Nord, le Haut-Rhin, auront plus de voix qu'aujourd'hui, et les départements dont la natalité décroît énormément (Lot, Lot-et-Garonne, Tarn, Sarthe, Orne) auront les voix dont ils disposent diminuées relativement.

A coup sûr cette modification du suffrage ne se fera pas sans quelques heurts. Il y aura des railleries, des récriminations, mais qu'importe, si le but à atteindre est très beau? Il faut avoir le courage d'obéir à l'intérêt général sans se laisser arrêter par les mesquins intérêts de quelques individus.

Et le progrès sera double. D'une part, un suffrage universel plus sage! D'autre part, un encouragement moral aux vaillantes familles qui, par leur obéissance à la loi naturelle, et aux enseignements de toutes les religions, empêchent la France de périr.

CHARLES RICHET.

LES " LIGNES IMPÉRIALES " DE L'AVIATION FRANÇAISE

Au cours d'une conversation récente avec Dieudonné Costes, le célèbre aviateur nous disait : « L'on jugera bientôt du prestige d'une nation par sa puissance aéronautique, et notre influence internationale dépendra, chaque jour davantage, de la place que tiendra notre aviation commerciale dans le réseau mondial. » Nous ne saurions ouvrir sur une opinion plus autorisée cette étude de l'une des branches les plus intéressantes de l'aviation marchande française.

Sur les planisphères où s'exprime le programme britannique d'expansion aérienne l'on remarque, au premier coup d'œil, de longs traits rouges et continus qui relient, à travers le monde, la Grande-Bretagne et les Dominions : ce sont les traces des *all-red-lines*, les lignes toutes rouges, celles dont la permanence et la régularité sont une question vitale pour l'Empire. Toutes ne sont pas encore établies, mais les projets, dès longtemps étudiés, en sont exécutables dès que possible. La France compte, elle aussi, ses « lignes impériales », dont la réalisation, patiemment poursuivie depuis quinze ans, sera très probablement achevée sous peu.

Chacune de ces liaisons, qu'elle réunisse la métropole à nos grandes colonies ou l'Europe aux Pays latins de l'Amérique du Sud, présente un intérêt de tout premier ordre, tant au point de vue économique qu'à celui du prestige national.

Nous exposerons donc successivement l'historique, la situation actuelle, et l'avenir de France-Congo-Madagascar, France-Indochine et France-Amérique du Sud, appuyant cette étude des opinions personnelles qu'ont bien voulu nous

exprimer ceux de nos « as » qui furent les précurseurs des grandes envolées transcontinentales : le commandant Dagnaux et Jean Réginensi, René Lefèvre et le capitaine de frégate Bonnot.

FRANCE-CONGO-MADAGASCAR

Joindre la France à la Grande Ile par une ligne aérienne qui traverserait toutes nos possessions africaines et réduirait à quelques jours la durée du voyage, longue d'un mois par la voie maritime, est une idée qui remonte à l'après-guerre et aux tous premiers débuts de l'utilisation commerciale de l'aviation. C'est sur un thème héroïque et douloureux que s'ouvre, en 1920, la série des tentatives de liaison France-Soudan, premier tronçon du tracé projeté vers Madagascar.

Trois grands chefs de notre aviation militaire avaient, écrit l'un de leurs pairs, le lieutenant-colonel Pierre Weiss, « signé le pacte de la traversée du Sahara ». Partis de Tamanrasset, ermitage du Père de Foucauld, Laperrine et Vuillemin disparaissent dans le désert, le 20 février 1920. Dagnaux se lance à leur recherche et tandis que Vuillemin parvient à atteindre Méneka, l'avion du général Laperrine s'égare dans le brouillard et capote sur une dune. L'on retrouva le pilote et le mécanicien évanouis, à demi morts de soif, près de la tombe de leur chef, qu'ils avaient eu le courage de creuser dans le sable.

Le pacte sera observé quand même ; Vuillemin passe et rejoint Dakar, par Kayes. Dagnaux, au cours d'une tentative avec Goys et Vuillemin, est grièvement blessé. Il s'est juré d'atteindre Madagascar.

En 1926, au cours d'un vol fantastique, il franchit quatorze cents kilomètres sans escale, pilotant et naviguant à la fois, au-dessus du Sahara, de Adrar à Gao, gagne Niamey, Zinder, Fort-Lamy, Fort-Archambault, Bangui, Kuichassa, N'Goulé, Broken-Hill, Tête, Quillinane, Mozambique, Majunga, Tananarive où il arrive... second (février 1927).

Parti en hydravion de Berre, suivant les cours d'eau, le lieutenant de vaisseau Bernard a déjà atteint Madagascar et 80 000 personnes ont acclamé son amerrissage sur le lac Mandrocèze.

L'année suivante, la mission du capitaine Marie qui avait mis le Congo à six jours de Paris, échoue à Luluabourg, mais en novembre 1929 deux équipages, Goulette, Marchesseau et Bourgois, Bailly et Réginensi ralliaient la Grande Ile en huit jours.

« Régi », respectant l'horaire et l'itinéraire du futur avion-courrier, revenait vers la France, rapportant dans la carlingue de son Farman 190, Gnôme et Rhône Titan, *les premiers sacs postaux venus par avion de Madagascar.*

Depuis lors un nombre incalculable de missions ont reconnu le parcours qui sera employé avant la fin de cette année, mais les premiers voyages pratiquement commerciaux seront auparavant effectués, ces jours-ci, sur les deux tronçons Alger-Brazzaville par le commandant Dagnaux, fondateur et directeur de la Compagnie Transafricaine d'aviation, et Broken-Hill-Tananarive par René Lefèvre, organisateur de la liaison avec la ligne anglaise Londres-le-Cap.

Nous avons pu, avant leur départ, demander à ces deux pionniers de France-Congo-Madagascar dans quelles conditions sont mises en service ces deux portions de la « ligne impériale » future et quel était à leur avis l'avenir du trafic régulier prochain.

Devant une carte d'Afrique sur laquelle sont portés les projets et les études de la ligne transafricaine et qu'entourent d'émouvants souvenirs, Dagnaux explique :

— Le tracé doit, avant tout, desservir les villes, susceptibles par leur importance ou leur situation de fournir au trafic régulier, fret, courrier et passagers. La voie la plus courte, la plus directe, n'est pas toujours, en aviation, celle qu'il faut prendre : c'est pourquoi nous avons choisi entre Alger et Brazzaville la route qui passe par Gao, Zinder, Fort-Lamy, Fort-Archambault et Bangui. Sur ce trajet nous avons simplifié l'organisation de nos postes de radiogoniométrie et de nos phares en diminuant leur nombre et augmentant leur efficacité et leur portée.

— Que pensez-vous, à ce propos, mon commandant, de l'idée du phare Vuillemin élevé à Bidon V ?

— Elle est, à un double point de vue, une excellente initiative: ce sera, en même temps que l'un des amers les plus

précieux parmi ceux qui jalonnent la route transsaharienne, un hommage au premier pilote du désert qui, comme vous le savez, avait placé, dès 1927, entre Colomb-Béchar et Gao, les repères qui portent son nom.

— L'on a parlé, je crois, mon commandant, d'une nouvelle donnée qui simplifierait encore la traversée ?

— Le vol de nuit. Pris en consigne par l'un de nos postes de radio qui ne le quitterait qu'après l'avoir confié au suivant, se trouvant toujours en vue de l'un de nos phares ou de l'une de nos balises lumineuses, le pilote passerait ainsi de relais en relais, avec une sécurité parfaite, au-dessus de la zone dangereuse du Grand Désert.

— A votre avis, donc, mon commandant, l'on peut, dès maintenant, obtenir la sécurité des vols transsahariens ?

— Mais certainement! La Compagnie Transafricaine d'aviation a déjà prévu et, en partie, organisé le secteur utilisable par le service régulier: quatre centres radiogoniométriques à Aoulef, Arak, Tinzaouten, Gao, auquels viendraient s'ajouter une série de radio-phares dont les axes se recouperaient.

— Ceci ne constitue, évidemment, qu'une partie du dispositif, des précautions prises ? L'emploi d'avions multimoteurs et convenablement adaptés, de modes et d'appareils de navigation suffisamment précis, est également indispensable. Mais quelles sont les autres mesures, mon commandant, que vous préconiseriez ?

— La constitution, de loin en loin, dans le désert, de « refuges » analogues à ceux qu'utilisent les excursionnistes de nos montagnes, et où les naufragés de l'air pourraient trouver, avec un abri contre la chaleur, des vivres et de l'eau ; l'organisation du service de dépannage comportant : avions, automobiles et T. S. F. permettant de repérer l'appareil en détresse et de se tenir en liaison avec lui.

— Ayant les moyens de réaliser, depuis déjà quelques années, la ligne impériale France-Congo-Madagascar, quelles sont donc les raisons qui nous ont fait différer jusqu'à ce jour sa mise en service ?

— Raisons financières et raisons d'État.

— Votre compagnie avait, il me semble, un contrat avec l'État qui n'a jamais été dénoncé ?

— Chut! les conditions d'exploitation ont changé depuis 1929 et la question est, en ce moment, à l'étude...

— Mais la nécessité du service ne se fait-elle pas de plus en plus pressante devant la concurrence étrangère, et la carence française ne risquerait-elle pas de nous faire perdre définitivement cette ligne d'intérêt national?

— Nous y voici. Ce sont les raisons pour lesquelles nous avons hâté le premier voyage qui sera effectué par nous avec un matériel fourni par l'État, et d'ailleurs excellent, le trimoteur Marcel Bloch 120, sur l'itinéraire prévu par la Transafricaine depuis cinq ans.

— Les Anglais et les Italiens sont-ils réellement des rivaux dangereux sur la ligne ?

— Certainement, et si tout n'est pas perdu encore, il ne faut pas gaspiller notre temps. Les Anglais ont une clientèle déjà faite sur un service qui fonctionne fort bien et, quant aux Italiens, nous aurions sûrement à redouter, pour notre prestige comme pour nos intérêts, une ligne passant par la Libye que gouverne le maréchal de l'Air, Italo Balbo.

— Quel est, à votre avis, l'avenir de la ligne France-Congo-Madagascar?

— Cette ligne, le type même de la « ligne impériale » qui desservira tout notre domaine africain et sur laquelle viendront se brancher plus tard d'importantes ramifications, est d'intérêt national, avant toute chose. Elle gagnera, chaque année, en intérêt économique, par le développement certain des régions qu'elle traverse, Maghreb, Soudan, Congo et Madagascar.

— La mise en service du tronçon Congo-Madagascar n'est pas immédiate, n'est-ce pas ?

— Non, et elle n'a pas besoin de l'être. L'organisation de René Lefèvre, dont vous avez déjà discuté avec lui, je crois, peut fort bien y suppléer jusqu'à ce que les conditions d'exploitation en permettent l'inauguration.

— Quelle est, croyez-vous, mon commandant, la clientèle qui utilisera cette ligne après sa mise en service normal?

— Celle qui use déjà de la ligne d'Indo-Chine, de Marseille-Alger, de Toulouse-Dakar : fonctionnaires pressés de rejoindre leur poste, industriels ou commerçants dont le temps vaut de l'argent et de plus, touristes et chasseurs étrangers, qui

actuellement prennent les quadrimoteurs *Atalanta* des Imperial Airways.

Avant de quitter la France pour convoyer jusqu'à Tananarive les deux trimoteurs que le gouvernement a mis à sa disposition, René Lefèvre nous a communiqué, en détail, son projet, aujourd'hui réalisé, de coopération des aviations française et britannique dans la liaison France-Madagascar.

— Voici exactement de quoi il s'agit, nous dit-il : vous savez que notre ligne impériale dont le premier tronçon France-Congo va être prochainement inauguré par Dagnaux ne fonctionnera pas immédiatement de Paris à Tananarive. J'ai donc eu l'idée, d'accord avec M. Cayla, gouverneur de la Grande Ile, et avec notre ministère de l'Air, d'établir un service provisoise reliant Tananarive à Broken-Hill, escale des Imperial Airways, et de permettre ainsi le transport des passagers et du courrier, en dix jours, gagnant dès maintenant une vingtaine de jours sur le paquebot.

— Peut-on préciser le système, évidemment très ingénieux à première vue? — Mais certainement; tenez, voici le projet et le croquis que j'ai établis à ce sujet. — Et, de la main, René Lefèvre nous indique les grands traits de cette route qu'il connaît bien pour l'avoir parcourue, lui-même, en vol.

— Suivez-moi bien. Paris-Broken-Hill par la ligne anglaise est un voyage de huit jours. A Madagacsar nous prévoyons deux centres de concentration du courrier où seront amenés par des monomoteurs légers les lettres expédiées de toute l'île : Tananarive et Majunga.

« A Tananarive, l'un des trimoteurs de la Société provençale de Constructions aéronautiques, équipé de 3×135 CV Salmson emporte les sacs postaux du Sud, prend à Majunga ceux du Nord, et gagne dans la même journée Mozambique. Le passage par Juan de Nova réduit à 300 kilomètres la distance de mer à survoler et, avec la formule du multimoteur adoptée, la sécurité est totale. Le lendemain, départ de Mozambique pour Quilimane, Tété et Broken-Hill. Cette étape, qui est la plus proche de la Grande Ile, sur la ligne Londres-le Cap, offre, de plus, l'avantage qu'elle se trouve au point de croisement des deux courriers, celui qui vient d'Europe par le Caire et celui qui arrive du Cap et monte vers Londres.

« Sans aucune perte de temps, notre avion repart avec le courrier descendant, et rapporte à Tananarive et à Majunga les lettres parties de Paris un peu plus d'une semaine auparavant.

« Le premier courrier a fonctionné le 29 juillet dernier.

« France-Madagascar en dix jours d'abord, en huit, en cinq avant longtemps, comme l'a prouvé le raid récent de Pharabod, telle est la réalité de demain et nous songeons avec quelque mélancolie au soir de septembre 1927, où, commençant un voyage de retour qui devait durer un an, nous vîmes pour la dernière fois, dans le Sud austral, le soleil descendre lentement vers la mer, embrasant de ses derniers rayons les flots de l'Océan indien, tandis que, sur les berges tranquilles des côtes malgaches montait, dans le crépuscule radieux, la mélodie éternelle et prenante de l'Ile Rouge.

FRANCE-INDOCHINE

Avec France-Indochine, nous atteignons la période des réalisations pratiques, puisque le service régulier hebdomadaire relie Marseille à Saïgon, transportant, en sept jours, courrier, passagers et fret.

Il faut remonter à 1924 pour trouver la première liaison régulièrement accomplie, Paris-Hanoï en dix-huit jours et douze étapes par Pelletier d'Oisy; trois années plus tard, en octobre 1927, le capitaine Challe réduisait ce temps à neuf jours; en décembre 1930, Goulette et Lalouette sur Farman 192-Lorraine 240 CV allaient de Paris à Saïgon, puis de Saïgon à Paris en cinq jours un quart; il y a deux ans enfin, Codos et Robida établissaient, sur Hanoï-Paris, le merveilleux record toujours imbattu, trois jours et cinq heures, 13 600 kilomètres à 176 kilomètres-heure de moyenne, étapes comprises.

Tout d'abord en liaison avec la Compagnie hollandaise K. L. M. desservant les Indes néerlandaises, puis par Air-Orient, englobé dans « Air-France », la ligne Marseille-Saïgon maintient depuis plus de trois ans sa cadence hebdomadaire.

Les paquebots de la ligne française d'Extrême-Orient touchent Saïgon après vingt-neuf jours de route!

Les résultats obtenus dès maintenant disent eux-mêmes l'importance primordiale de France-Indochine. C'est ainsi qu'au mois de mars 1934, mois qui n'est pas particulièrement

marqué par une intensité anormale du tourisme ou du commerce, Marseille-Saïgon enregistra les statistiques suivantes : 75 passagers, 751 kilos de fret, 1 395 kilos de poste transportés sur 122 551 kilomètres parcourus au total par les avions et les hydros de la ligne, sans le moindre accident ni incident.

L'on part le mercredi de Paris pour atteindre Saïgon une semaine plus tard, alors que l'an prochain, des trimoteurs rapides ayant remplacé les hydravions qui font encore une partie du parcours, la durée du voyage ne sera plus que de cinq jours.

Réginensi qui, faisant équipage avec Bailly, s'était lancé sur la route d'Indochine avant de voler vers Madagascar, en 1929, a suivi passionnément tous les efforts fournis depuis et qui se sont inspirés de son exemple ; il nous dit :

— La route la plus directe vers l'Indochine est celle désormais classique, que nous avons suivie et qui passe par Marseille, Naples, Corfou, Athènes, Beyrouth, Damas, Bagdad, Bouchir, Djask, Karachi, Allahabad, Calcutta, Rangoon, Bangkok, Saïgon, et, depuis un an, Hanoï est atteint.

— Quelles sont les durées minima de parcours que vous prévoyez, Régi ?

— Vous savez que le courrier qui exige moins de précautions et ne craint pas la fatigue pourra gagner quelques jours sur les passagers, soumis à plus de ménagements. Le temps merveilleux de Codos et Robida pourra être égalé, avant longtemps, par les sacs postaux du moins, lorsque l'infrastructure sera parfaitement au point et permettra les vols de nuit.

— L'on doit, je crois, rénover le matériel en service ?

— Oui ; il sera unifié, si je puis dire, et seul l'accident terrible de l'*Émeraude* a retardé l'emploi des trimoteurs Dewoitine très rapides et confortables pour huit passagers, qui réduiront encore la durée du voyage.

— Il y avait à surmonter de grosses difficultés, des obstacles naturels sur le tracé de Marseille-Saïgon, n'est-ce pas ?

— Oui ; la traversée du désert de Syrie, des Indes et de la forêt birmane où deux fois échoua Le Brix. Les tempêtes, tornades, dépressions, les différences des conditions atmosphériques rencontrées par les appareils sont autant d'embûches qui furent la cause de longs retards dans l'établissement de la liaison régulière.

— Quel avenir prédisez-vous à France-Indochine?

— Le plus grand. Les très riches régions d'Extrême-Orient qui sont ainsi rapprochées de l'Europe fourniront toujours à la ligne en fret, poste et passagers, un apport suffisant à son bon rendement financier.

« C'est dans les rapports à longue distance, et il s'agit ici de 12000 kilomètres, que se trouve la supériorité incontestable de la locomotion aérienne. Vous qui connaissez les colonies devez comprendre l'impression intraduisible de se savoir plus près de France : c'est l'un des facteurs qui feront, croyez-moi, le succès de l'avion.

— L'État n'a-t-il pas la possibilité d'envoyer par avion en Indochine ses fonctionnaires qui lui coûtent si cher par la voie maritime?

— Justement: un mois de traversée, en première classe ou cabine de luxe, sur l'un des paquebots de la ligne du Japon, reviendra toujours à beaucoup plus, et cela va de soi, que sept jours à bord des aérobus d'Air-France.

— Le grand tourisme gagnera certainement, lui aussi, à la rapidité de l'avion.

— C'est l'évidence même. Celui qui ne voudrait pas perdre deux mois et demi pour visiter la baie d'Along ou le temple d'Angkor-Vat, n'hésitera plus à dépenser une quinzaine de jours.

Lorsque nous quittâmes Régi, reparti voler, bien entendu, à Toussus-Paris, il nous sembla en une curieuse anticipation voir sur les affiches de nos futures aérogares les phrases prometteuses de voyages magnifiques et de rêves, les noms évocateurs: « l'Extrême-Orient à cinq jours de Paris ; Cambodge, Angkor, Along » : la baie célèbre aux monstres de pierre brune, au sable d'argent visible à travers l'eau transparente, au milieu desquelles jonques et sampans glissent, sous la lune, nonchalamment, dans l'air embaumé de la nuit tonkinoise.

FRANCE-AMÉRIQUE DU SUD

S'il est une de nos « lignes impériales » dont la permanence et la régularité sont une question vitale pour notre prestige aéronautique national, c'est entre toutes la liaison France-Amérique du Sud. Sur la voie aérienne, comme sur

la route maritime nos rivaux allemands et italiens, connaissant l'importance de l'enjeu, ont tenté, avec quelque succès d'ailleurs, de combler leur retard de dix années sur notre organisation déjà éprouvée. Car du 25 décembre 1918, où fut inauguré le tronçon Toulouse-Barcelone de la première ligne aérienne, à ces jours derniers où pour la seconde fois la *Croix du Sud* accomplissait le voyage Saint-Louis-Natal-Saint-Louis, portant le courrier régulier, n'a pas cessé de se développer magnifiquement la liaison France-Chili sur la plus longue route aéropostale du monde.

Voici les étapes principales de l'essor de cette ligne grandiose qui, sur 14000 kilomètres, porte par-dessus océans, montagnes et déserts, le courrier hebdomadaire de Toulouse et de Marseille vers Santiago.

En mars 1919, un avion de guerre aménagé reliait Toulouse à Casablanca, portant les premiers sacs postaux France-Maroc.

Il fallut, surmontant des difficultés de tout ordre, attendre le 1er juin 1925 pour que l'un des héros des lignes Latécoère, Émile Lécrivain, qui devait, cinq ans plus tard, trouver la mort au cours de l'un de ses voyages, reliât Casablanca à Dakar par le Rio de Oro et la Mauritanie.

Au mois de mars 1928, on inaugurait la ligne complète de Toulouse à Buenos-Ayres, prolongée, en juin 1929, jusqu'au Pacifique à Santiago du Chili et qui a fonctionné régulièrement depuis.

Restait à résoudre la question primordiale de la traversée aérienne de l'Atlantique-Sud : franchi par des avions de raids, au cours de records demeurés célèbres, tel celui de Costes et Le Brix en 1926, l'Atlantique-Sud n'avait jamais été survolé par un appareil commercial normal effectuant une liaison postale avant le 12 mai 1930. A cette date, Jean Mermoz, l'un de nos « as » les plus célèbres, aujourd'hui recordman des traversées transatlantiques, à bord d'un hydravion Latécoère 28 Hispano-Suiza de 600 CV, portait dans un vol sans escale de 3150 kilomètres de Saint-Louis à Natal le premier courrier régulier, venu par avion et hydravion de France en Amérique. Les lettres de Paris étaient distribuées à Buenos-Ayres trois jours et demi après leur départ, au Chili quatre jours et demi après.

Depuis l'*Arc-en-Ciel*, piloté encore par Jean Mermoz, ayant

à son bord son constructeur René Couzinet et un équipage de six hommes, accomplissait Paris-Buenos-Ayres-Paris en six jours de vol effectif.

Il y a peu de temps la *Croix du Sud*, véritable bateau volant, chargé à 22 tonnes, Latécoère 300, quadrimoteur Hispano-Suiza de 2600 CV, effectuait un voyage magnifique en Amérique du Sud, battant le record du monde de distance par hydravions dans un vol sans escale de Berre à Saint-Louis du Sénégal. Au cours du mois dernier enfin, tous deux commençaient brillamment les voyages réguliers, réduisant à moins de quatre jours le temps de parcours, d'une semaine jusque-là.

Deux autres appareils marins, le *Lioré* et *Olivier* H-27 et le Blériot *Santos-Dumont*, quadrimoteurs Hispano-Suiza de 2600 CV, vont quitter incessamment la France pour leurs essais définitifs.

Dans le projet français initial, établi au lendemain de la guerre, la traversée maritime de 3600 kilomètres environ devait, au début du moins, et jusqu'à ce que la technique aéronautique nous eût fourni les appareils volants, avions ou hydravions, dirigeables même, capables d'assurer le service transatlantique, être accomplie par des avisos rapides.

Allemands et Italiens, les premiers surtout, sont devenus de dangereux concurrents.

Dernièrement, après des manœuvres que nous n'avons pas à juger ici, car elles ne relèvent plus du tout du domaine aéronautique, France-Amérique du Sud, « la ligne » a failli sombrer ou passer aux mains étrangères : il n'en fut rien, heureusement.

Au moment où le *Graaf-Zeppelin* allait porter à Pernambouc le courrier allemand le 26 mai, à 18 heures, le courrier de Paris part pour Toulouse, d'où il s'envole, vers Casablanca, à 5 heures; le lendemain, il atterrit à 19 h. 15. Les lettres sont transbordées : un Latécoère 28-Hispano-Suiza s'envole à 19 h. 58 pour Saint-Louis, où il arrive à 2 h. 08 en pleine nuit.

C'est l'aube du 28 mai : sur l'aire de départ, l'immense trimoteur argenté découpe dans les premières lueurs du jour naissant sa silhouette grandiose et racée d'oiseau géant. L'on aime à se figurer Mermoz debout devant sa splendide machine, concentrant ses facultés d'homme d'action et de chef avant la bataille qui va s'engager.

Il est deux heures cinquante-sept : les moteurs tournent au point fixe depuis un moment déjà ; sur les hélices un éclair s'accroche ; le jour se fait. Le chef-pilote ferme la vitre de la carlingue, fait un signe de la main : on enlève les cales. L'*Arc-en-Ciel* roule longuement puis décolle vers Dakar, vers l'Amérique.

A son bord un équipage de quatre hommes : Jean Mermoz, chef-pilote d'Air-France, héros de la ligne qui entreprend sa cinquième traversée ; Gimié, second pilote, et Jabry, radio, qui furent du voyage de 1930 sur le Latécoère 28 Hispano-Suiza ; Collenot, mécanicien, qui était sur l'*Arc-en-Ciel* lors des vols de 1933 et, dans le coffre-arrière, le but, la raison d'être de la ligne, le courrier : ces sacs bruns, scellés et cachetés, pour lesquels, depuis six ans, sur ce trajet de titans, des hommes ont volé, ont peiné et sont morts.

Le soir du même jour, Mermoz atterrit à Natal à dix-neuf heures dix. Les lettres étaient à Buenos-Ayres le 29 mai à deux heures cinquante du matin, à Santiago du Chili à douze heures vingt. Les 13 250 kilomètres de Toulouse-Santiago avaient été parcourus en trois jours, six heures, quinze minutes, à la moyenne de 173 kilomètres-heure en comptant les relais d'un avion à l'autre.

Ce n'était qu'un commencement.

Penchons-nous sur une carte d'Air-France et suivons le trait noir qui, de Toulouse et Marseille, est continu jusqu'à Santiago : sur la route des noms, Barcelone, Alicante, Rabat, Casablanca, Agadir, Villa-Cisneros, Saint-Louis, Natal, Rio de Janeiro, Buenos-Ayres : trois jours, six heures, quinze minutes.

France-Amérique du Sud est bien l'une des plus grandes œuvres du génie français.

L'*Arc-en-Ciel* avait doublé, en plein Atlantique, le *Graaf-Zeppelin*, portant le courrier de Stuttgart, et nos lettres gagnèrent sur le parcours Europe-Buenos-Ayres quarante et une heures quarante-cinq minutes sur celles transportées par le dirigeable et les hydravions allemands.

L'*Arc-en-Ciel*, la *Croix du Sud*, le *Santos-Dumont*, d'autres encore maintiendront l'avance de la ligne française désormais sauvée.

Avant son nouveau départ pour l'Amérique à bord de la

Croix du Sud, nous avons pu joindre le commandant Bonnot qui nous exposa son opinion sur l'avenir magnifique de cette ligne :

— Si là, comme très souvent ailleurs, l'idée et l'initiative vinrent de France, une concurrence dangereuse et imminente est cependant à craindre. Sur la ligne aérienne Europe-Amérique du Sud, comme sur la voie maritime Europe-États-Unis, la palme de la vitesse, de la régularité et de la sécurité est en jeu. Dès la mise en service, prévue pour la fin de cette année, des appareils transatlantiques de l'un des types qui terminent actuellement leurs essais de réception, la France marquera sur nos rivaux un point essentiel : l'expérience acquise depuis douze ans, la haute maîtrise de notre personnel navigant, la valeur indiscutable de notre matériel moderne, contribueront à maintenir France-Amérique du Sud au tout premier rang dans le réseau international.

— Croyez-vous les appareils prévus parfaitement aptes, au service que l'on va exiger d'eux?

— Parfaitement, pas encore. Mais la fonction créera l'organe.

— Que pensez-vous de la sécurité et de la régularité de la liaison transatlantique ?

— Tant avions qu'hydravions, les appareils multimoteurs que nous possédons ont fait leurs preuves et offrent toute sécurité : la *Croix du Sud* a volontairement amerri et décollé deux fois en plein océan ; quant à l'*Arc-en-Ciel*, ses moteurs sont accessibles et réparables en vol : l'un d'eux le fut d'ailleurs au cours de son voyage retour de 1933.

— L'on compte, je crois, augmenter la rapidité du transport par l'emploi de multimoteurs rapides au-dessus des parties terrestres du parcours.

— C'est exact. Le Bréguet 393, trimoteur Gnome-et-Rhône de 900 CV pour dix passagers, fait ses essais, jusqu'ici fort satisfaisants, sur Toulouse-Casablanca-Dakar.

— Quel avenir prédisez-vous, commandant, à France-Amérique du Sud ?

— Déjà ligne de prestige national et par là vraiment impériale, car elle dessert, il ne faut pas l'oublier, le Maroc et le Sénégal, ligne postale, bientôt ligne régulière pour courrier, fret et passagers, la ligne aérienne doublera rapidement la

liaison maritime qui aura, avant longtemps, à compter avec sa concurrence. Voyez déjà les résultats obtenus au début de cette année : en un mois sur Toulouse-Casablanca 320 passagers, 7 092 kilos de fret, 6 824 kilos de poste ; sur Casablanca-Santiago 25 passagers (il faut une autorisation spéciale pour leur transport sur cette partie du trajet), 3 313 kilos de lettres.

Le trafic sera bientôt assez intense pour avoir, contre le paquebot, sa clientèle régulière. Sachons seulement, dans cette grave question d'intérêt national, mettre tous les atouts dans notre jeu.

Cependant que près de l'étang de Berre, appelé à devenir notre première base d'hydraviation, les chefs-pilotes Bourdin et Bossoutrot achèvent la mise au point du Lioré et Olivier *H. 27* et du Blériot *Santos-Dumont*, le commandant Bonnot rallie Biscarosse où, grand goéland au repos, la *Croix du Sud* l'attend sur l'eau calme de l'étang perdu dans les pins des Landes, pour s'élancer, une fois encore, vers l'Amérique du Sud sur la plus belle ligne aérienne du monde.

Nous avons tenté, au cours de cette étude de nos lignes impériales, de montrer toute l'importance morale et économique de ces liaisons prestigieuses. Nos ingénieurs, nos constructeurs ont prouvé qu'ils étaient à la hauteur de toutes les tâches ; le personnel de notre aviation marchande, d'une haute valeur professionnelle et d'un dévouement inégalable, — pilotes, mécaniciens ou radios, — ne sera jamais assez loué.

Mais cela ne suffit pas. L'opinion nationale doit donner son appui à toute initiative ayant pour but le progrès aéronautique. C'est en se sentant soutenus par le pays tout entier que nos dirigeants pourront oser les réalisations indispensables et veiller à ce que notre pays garde la place qu'il a su s'acquérir par un passé glorieux. Il faut que le peuple de France aime son aviation, qu'un peu de son cœur s'envole avec les Ailes qui passent, qu'il regarde avec émotion s'estomper et décroître, dans le lointain du ciel, les fines silhouettes cruciales qui portent son avenir.

René de Narbonne.

UN ANGLAIS AMI DE LA FRANCE

G.-K. CHESTERTON

Une sensibilité religieuse qui s'éveille et frémit au souffle le plus impalpable du divin ; une âme mystique, angoissée d'inconnu jusqu'au vertige et à l'abandon, mais que sauvent du cauchemar des rêves peuplés de féeries et la foi catholique; une candeur enfantine qui pare l'être entier de jeunesse triomphante et lui garde dans l'âge mûr la spontanéité des intuitions puériles ; un élan prédicant, vigoureusement servi par un bon sens massif et volontiers jovial ; une santé morale et physique qui puise dans la générosité d'une nature vouée à l'embonpoint sa robustesse, son éclat et jusqu'aux excès de son exubérance; une ardeur combative de preux, rappelant, par l'alliance de la croix et de l'étendard, la fougue médiévale des croisés ; une œuvre charnue, musclée et drue, où abondent la sève et la vitalité ; une séduction irrésistible, cependant, un charme léger, vaporeux, insinuant, fait de gamineries, de paradoxes, de clowneries même, de sourire et de virtuosité; un cœur vaillant, enfin, ardent et probe, répugnant d'instinct à tout ce qui est lâcheté, et riche d'active sympathie pour la France : tels sont, cueillis dans leur complexité, quelques-uns des traits contradictoires qui font de M. G.-K. Chesterton, l'une des personnalités dominantes de la littérature britannique d'aujourd'hui.

La vie de M. Chesterton n'est pas sans évoquer la double image de la lutte et de la félicité. Voilà quelque soixante ans

qu'il naquit, à Londres, dans un quartier entre tous accueillant, silencieux et coquet : le royal bourg de Kensington, qui pousse ses délicieuses villas jusqu'aux grilles des jardins fleuris attenant au célèbre Hyde Park. C'est au cœur de ces jardins, sous des frondaisons séculaires, que se dresse la statue de Peter Pan, « l'enfant qui ne voulut pas grandir » ; et l'esprit le moins ouvert aux vertus des symboles ne peut s'empêcher de noter la coïncidence heureuse qui situa non loin de là le berceau de M. Chesterton, l'écrivain de notre époque dont le cerveau et le cœur se sont le plus farouchement refusés à vieillir.

L'école de Saint-Paul, puis l'atelier d'art de Slade School, furent successivement fréquentés par l'adolescent. Mais il ne s'y fixa point. L'appel de la littérature commençait à s'exercer sur lui. Il devint lecteur d'une maison d'édition et s'absorba plusieurs années dans cette tâche ingrate, à laquelle il joignait la critique des livres d'actualité. Bientôt cependant, tourmenté par le démon de l'inspiration polémique, il se lançait résolument dans la bataille littéraire. *L'Impétueux Chevalier*, recueil de poèmes enfiévrés, inaugurait, dès 1900, l'étourdissant galop de la cavalcade chestertonienne. L'auteur venait d'entrer dans sa vingt-sixième année.

Depuis lors, M. Chesterton n'a cessé de se révéler, dans les genres le plus apparemment exclusifs, un des premiers esprits de ce temps. L'essai moral, l'histoire, le roman, la controverse religieuse, l'aventure policière, la critique, la poésie et le journalisme lui ont fourni des occasions constamment renouvelées d'affirmer son étincelante puissance de paradoxe et de vérité. Sa vie intime elle-même, dominée par sa conversion au catholicisme, virtuelle depuis la publication, en 1908, d'*Orthodoxie*, et officiellement consacrée par sa réception au sein de l'Église romaine en 1922, est l'histoire d'une âme qui a mené son salut, joyeusement, avec une truculence presque agressive de moine médiéval. Rubicond, rieur, « hault en graisse » et taillé à la toise des géants, M. Chesterton est l'une des personnalités dont le métal et le coloris s'imposent, d'évidence, aux moins avertis.

De cette œuvre massive, mais d'où jaillit dans un perpétuel rayonnement la flamme chaude et claire de l'intuition créatrice, un trait ne peut manquer de frapper le lecteur français, qui

est l'amitié fervente vouée par M. Chesterton à notre pays. Devant une Grande-Bretagne, en effet, qui nous a déçus tant de fois depuis la guerre par ses hésitations, ses renoncements à l'Entente, son oubli de la fraternité d'armes et son pardon des offenses germaniques, M. Chesterton n'a point cessé, depuis ses moindres articles de presse jusqu'à des livres comme *les Crimes de l'Angleterre*, *la Barbarie de Berlin* et *Petite histoire d'Angleterre*, de défendre le point de vue français. A l'heure actuelle même, alors que les excès hitlériens ont provoqué dans ce pays une répulsion instinctive et qu'un juste retour des choses entraîne lentement l'opinion britannique vers la francophilie, la revue hebdomadaire dirigée par M. Chesterton, le *G.K.'s Weekly*, se signale au tout premier rang des organes de la presse périodique par son ardeur à exposer la loyauté des intentions françaises.

Mais arrêtons-nous sur les livres de M. Chesterton et, en particulier, sur cet ardent pamphlet *les Crimes de l'Angleterre* qui, publié en pleine guerre, en 1915, — l'auteur avait quarante et un ans, — témoigne du paroxysme anti-prussien auquel avaient été portés les sentiments de l'écrivain. Cet ouvrage, qui eut, et a eu depuis, un énorme retentissement, est un livre curieux. On pourrait dire qu'il tient à la fois du traité historique et de la prière. Il nous offre une analyse de faits réels, conçus dans un état d'esprit voisin de la transe mystique. C'est un rappel de vérités d'archives et un acte de foi ; un exposé réaliste que vient frapper la foudre tonnante du prédicateur. Le germanophile Carlyle, jadis, avait écrit l'histoire un peu de cette manière, mais ses visions tourmentées, son style cahotique et ses défaillances de jugement rebutent le lecteur le plus épris de sympathie. Tel n'est point le cas ici, la fièvre aidant à l'inspiration sans la faire délirer, et le style, d'un brillant exceptionnel, ne pâlissant jamais, tout serti de formules qui y viennent jeter comme des éclats de diamant.

Le titre même est significatif. Il est d'un juge, d'un croisé ou d'un inquisiteur. Il ne s'agit pas de rappeler des fautes diplomatiques, mais de vitupérer des crimes. Car, pour qui conçoit, tel M. Chesterton, les annales nationales comme l'histoire d'une conscience collective, comment ne pas traiter de crime les lâchetés morales qui ont conduit ce grand pays

à pactiser avec le Prussien, c'est-à-dire avec « le fourbe et le barbare qui a, depuis toujours, cherché la ruine de la civilisation » ? Les crimes de l'Angleterre, ce sont ces capitulations honteuses, qui, depuis la Réforme jusqu'à l'aube du siècle présent, ont rapproché l'Anglais du Hun. Et voici que défilent, dans une fresque d'épopée aux coloris flamboyants, toutes les vilenies : l'acceptation de la doctrine de Luther; l'alliance contre Marie-Thérèse avec Frédéric II, le « satanique »; la fraternité avec Blücher à Waterloo ; la répression sauvage contre l'Irlande à grands renforts de mercenaires allemands; la neutralité dans l'affaire du Danemark ; l'indifférence devant l'écrasement de Napoléon III, et la naissance du pangermanisme.

1914 marque, dans cette suite de crimes, l'instant où se ressaisit l'âme anglaise. Le style de l'auteur tressaille d'une subite allégresse ; un hymne intérieur monte en lui, comme pour chanter le réveil de la nation britannique. L'Allemagne qui, dans un délire barbare, avait dressé le Croissant contre la Croix, a trouvé devant elle, enfin, une Angleterre repentante et rachetée. L'évocation de la bataille de la Marne clôt ce livre prophétique sur un symbole essentiellement religieux. Victoire des preux sur les mécréants, la Marne n'a pas simplement sauvé une race, elle a sauvé la chrétienté entière : « C'était la ligue des bons chevaliers dressée pour le salut de la chevalerie et de la fraternité d'armes contre ce qui est, et a toujours été, radicalement ennemi du chevaleresque et du fraternel. Il devait sans doute se dérouler, par la suite, bien des désastres, — meurtres, flammes et folie sur terre, sur mer et dans le ciel, — mais tous les hommes sentaient, au fond de leurs cœurs, que la Prusse avait sombré et que la Chrétienté était, une fois de plus, délivrée. L'empire du fer et du sang reculait lentement vers les ténèbres de ses forêts nordiques; et les deux grandes nations de l'Ouest s'avançaient victorieuses. Elles allaient côte à côte, comme des amants qui se retrouvent après une longue querelle ; et l'une près de l'autre flottaient les enseignes de saint Georges et de saint Denis. »

Une conception identique se retrouve dans *l'Appétit de la tyrannie*, qui nous relate aussi la révolte occidentale contre l'assaut germain, et la *Petite histoire d'Angleterre* se termine par un chapitre où « la guerre sainte contre la coalition de

l'Europe centrale » inspire à l'auteur ces lignes non équivoques : « Nous avons, à nouveau, fait retour aux origines et sommes en lutte contre les barbares. Le Français et l'Anglais doivent se tenir du même côté, comme Alfred et Abbon l'étaient en ce siècle noir où les barbares dévastèrent Wessex et assiégèrent Paris. »

Cette haine vigoureuse et persistante contre le Prussien (il n'est que de voir la lettre adressée récemment par l'auteur anglais au rédacteur du *Times*, pour se rendre compte qu'il n'a en rien changé de point de vue depuis la guerre) n'est que l'aspect négatif de la francophilie de M. Chesterton. Mais il n'est pas nécessaire d'un repoussoir pour prouver que l'écrivain éprouve à notre égard une sympathie agissante. Peu de Britanniques, — à l'exception de M. Kipling et de M. Hilaire Belloc, — nous connaissent aussi bien et, surtout, nous apprécient aussi justement. C'est devenu presque un truisme que de dire la réputation de frivolité où nous tient l'étranger. Francais est, dans certains pays, synonyme de léger, voire de débauché. On en peut, évidemment, sourire, mais le travail sournois de la calomnie n'est jamais assez craint. Il est plus facile de nous railler que de découvrir, sous l'écorce, les qualités de sérieux et de droiture d'un pays qui a, cependant, fait de la loyauté sa doctrine politique. Le lecteur français n'en est que plus touché, lorsqu'il rencontre, sous la plume d'un maître aussi écouté que M. Chesterton, un hommage sincère et profond : « Nous sommes entourés, écrit-il dans un ouvrage relatif au divorce, de nations vigoureuses, comme l'Irlande et la France, sociétés paysannes qui ont conservé leur idéal. La nation française, qui est la nation la plus rigide et la plus respectable du monde, continue, elle, à se conformer aux vieilles règles de la vie familiale. »

LA CONVERSION AU CATHOLICISME

De cette francophilie, deux raisons essentielles rendent compte. L'une, d'ordre religieux, tient au catholicisme de M. Chesterton; l'autre est due à sa conception très curieusement médiévale de la société et de la vie, dont nous tenterons plus loin de donner un aperçu. Nous voudrions, pour l'ins-

tant, retracer les étapes de l'évolution qui a conduit l'écrivain, de son paganisme initial, à l'acceptation de l'Église romaine.

Le récit que nous a donné l'auteur de sa conversion met en relief la puissance d'analyse d'un cerveau épris de clarté qui a voulu, par les chemins de la logique, se mener jusqu'au refus de la science. « Il défend le christianisme, a écrit M. André Chevrillon dans un article sur *Orthodoxie*, comme Macaulay la Constitution anglaise; il le loue d'abord de n'être point logique. »

Si l'auteur, en fait, se réjouit que la chrétienté soit fondée sur les contradictions de la nature humaine, c'est qu'il voit, en l'harmonie d'un cerveau rationnel, un danger immédiat pour le salut de l'âme. L'homme normal n'est point l'homme qui sait, car la connaissance est une tombe; l'homme normal est l'homme qui croit sans savoir pourquoi, car l'ignorance est la mère des vertus.

M. Chesterton était païen à douze ans, et agnostique à seize. Tout ce qu'il avait entendu dire, jusque-là, de la théologie chrétienne l'avait éloigné de la religion. Mais, dans la chambre intime de son âme, quelque chose se refusait à finir dans le néant de ses débuts. Il était un peu comme l'un de ses personnages, Smith l'Innocent, dont il écrit : « On l'avait envoyé à Cambridge afin d'en faire un mathématicien et un homme de science. Un nihilisme sans étoiles était, alors, la philosophie des Écoles. Son cerveau acceptait le credo noir, mais son être entier se révoltait contre lui. » M. Chesterton sentait aussi, lentement, monter en son cœur la révolte. Son bon sens lui disait que la raison raisonnante tend vers le suicide; car, si elle conclut à la négation de tout, elle doit conclure également à la négation de la raison. Toute la passion latente du futur écrivain se dirigeait, à son insu même, vers une réaction. Il serait traditionaliste parce que les révolutionnaires avaient sombré dans l'erreur. Le conservateur verrait juste, qui apporterait toute la fougue de son âme à lutter contre les destructeurs. « C'était un de ces poètes, a dit le romancier en parlant de Syme, l'un des personnages principaux de l'*Homme qui était Jeudi*, que les incartades ahurissantes des novateurs amènent de bonne heure, dans la vie, à une attitude conservatrice. Il n'y était point parvenu par l'effet

d'un traditionalisme passif. Sa respectabilité était spontanée et soudaine ; rébellion contre une rébellion. »

Pour que M. Chesterton, suivant à tâtons la route de la foi, atteignît le but qu'il s'était assigné, il fallait que son bon sens parvînt à surmonter la contradiction dernière qui le paralysait. Un Dieu mauvais ne saurait être adoré. Or, le monde est envahi par le mal. Si le monde est l'œuvre d'un dieu de bonté, pourquoi le mal est-il possible ?... Que cette antinomie tombât, et le chercheur était prêt à la conversion. Elle tomba si simplement que M. Chesterton en éprouva le saisissement des révélations totales et que, devenu soudain croyant, il s'aperçut avec une stupeur joyeuse que ce qu'il pensait être une découverte personnelle, la Chrétienté entière le savait depuis toujours. L'auteur d'*Orthodoxie* avait, par une analogie élémentaire entre la procréation humaine et la création divine, satisfait la demande du sens commun. Il avait surmonté le fatalisme et compris l'existence de la liberté : « Une femme perd son enfant en lui donnant naissance. Toute création est une séparation. Dieu peut être juste et le monde dans l'erreur... Mon optimisme venait de ce que je n'étais pas à ma vraie place dans le monde, et je sentais pourquoi, chez moi, j'éprouvais la nostalgie de ma demeure. » La pensée que l'homme est libre et que Dieu le jugera sur ses actes, pensée qui est à la base de la morale catholique, conquit M. Chesterton à la foi. Ses aspirations intuitives et les exigences encore, à ce moment, impérieuses de ses habitudes logiques se conciliaient en un chant d'allégresse intérieure. Le monde prenait un sens, et une valeur éthique. Il lui semblait entendre un mécanisme, jusque-là rebelle et grinçant sur ses axes, tourner de nouveau avec harmonie. Il écoutait « les déclics d'apaisement » que faisait chaque engrenage en reprenant sa place sur le pignon central. Et la joie qui envahissait son être s'épanchait en ces lignes : « Les autres philosophies entravent.. Le christianisme sépare et libère. Son Dieu se réjouit d'avoir transformé l'univers en des âmes vivantes. »

M. Chesterton a, sans doute, depuis *Orthodoxie*, accentué son évolution. Il lui fallait sanctionner, par une conversion officielle, celle qui était implicite dans son ouvrage. Un geste lui restait à accomplir, qui fut fait, nous l'avons dit, en 1922. Quatre ans plus tard, la femme de l'écrivain était à son tour

reçue dans l'Église catholique. M. Chesterton parachevait ainsi l'œuvre qui l'avait porté vers la religion romaine, parce qu'elle est, entre toutes les croyances, libre et belle, universelle et aventureuse. Et, par là même, il nous livrait le secret d'une des affinités qui l'avaient conduit à se ranger près de notre pays, lequel, quoi qu'on en puisse dire, demeure, aux yeux du monde entier, le symbole de la catholicité.

ET SON GOUT POUR LE MOYEN AGE

Pro-français, donc, par sympathie religieuse, M. Chesterton l'est également par une sorte de poussée médiévale, qui le situe bien curieusement dans la littérature d'aujourd'hui. Si l'Anglais et le Français sont, aux yeux de M. Chesterton, les chevaliers fidèles luttant contre le Hun barbare, c'est que l'écrivain, par les influences conjuguées de son traditionalisme religieux et de sa robustesse guerrière, aspire à retrouver, par delà le romantisme et l'âge de la raison froide, l'époque, chère à son âme, des croisades, du serment et des cathédrales. On peut dire que les œuvres maîtresses, où le polémiste a déposé les germes de sa pensée politique ou sociale, plongent leurs racines vivantes dans les siècles obscurs, et que ce grand contemporain est moins proche de nous que de saint Louis.

Médiéval, M. Chesterton l'est, d'abord, négativement. Les objets de ses attaques sont rassemblés sous le titre général d' « hérésies », et la fougue avec laquelle il les combat n'est que l'ardeur religieuse qui fit les guerres saintes et l'inquisition.

L'amour de la lutte lui avait, très tôt, tenu à cœur. Nous savons, par des témoignages de familiers, qu'un de ses plus grands plaisirs d'enfant était de jouer avec des soldats de plomb. Il les alignait avec soin, mais se souciait encore plus de les coucher sous une volée de flèches. Devenu homme, notre précoce capitaine a gardé, dans la mêlée littéraire, ses habitudes de champ de bataille en carton. Il lance d'une main épique ses personnages dans la fournaise. Les duels pleuvent, des armées fondent et l'un de ses héros burlesques, le Napoléon de Notting Hill, assiste du haut de son observatoire à l'écrasement de ses troupes. Et lorsque, abandonnant le domaine de la fiction pour la réalité, l'essayiste s'attaque à des personna-

lités vivantes, Kipling, Shaw, Wells..., c'est la même ardeur belliqueuse qui le transporte. Il est dans son Credo comme dans un fortin d'où pleuvent les flammèches, la résine et la poix. On entend s'écrouler les échelles, et s'entasser les fagots du bûcher où brûleront bientôt les hérétiques vaincus.

Hérétiques, tel est le titre d'un livre de controverse religieuse où M. Chesterton a exécuté ceux des grands écrivains britanniques qui osaient, déclare-t-il dans une plaisanterie légèrement forcée, avoir une opinion différant de la sienne. Le point de vue esthétique passe ici au second plan. Il ne s'agit pas de juger un auteur, mais une âme. Aussi le polémiste, qui commence par M. Kipling, s'empresse-t-il de déclarer qu'il ne s'attaque pas à l'artiste de *Kim* ou du *Livre de la Jungle*, mais au champion de l'impérialisme, doctrine politique qui, selon lui, constitue l'une des plus graves hérésies de ce temps. L'impérialisme, en sa folie de grandeur, s'oppose à l'épanouissement du patriotisme ; il fait litière des aspirations nationales, fussent-elles les plus humbles et les moins organisées. L'intervention anglaise dans les affaires du peuple boër avait provoqué, au début de sa carrière, l'indignation de M. Chesterton. On peut même dire que la secousse morale qu'il en ressentit fut à l'origine de l'éclosion de son génie. Elle révéla à soi un avocat qui cherchait d'instinct une grande cause à plaider. Les articles fulgurants qu'il signa alors dans une revue indépendante, *the Speaker*, annonçaient, en promesse, le généreux écrivain qu'il devait devenir. Par une sorte de réciproque active, M. Chesterton est resté fidèle à ce beau souvenir : il plaide toujours en faveur des humbles et des déshérités.

Hérétique encore, M. George Bernard Shaw, perdu dans l'idolâtrie du surhomme, alors que la vertu essentielle du catholicisme est la force de l'humilité et que Jésus a fondé son Église sur le plus chancelant de ses disciples. Hérétique, M. H.-G. Wells, qui, entraîné par l'illusion scientifique, en est venu à admirer le protoplasme plus que l'âme humaine; hérétiques, Fitzgerald, symbole de l'hédonisme désespéré d'une époque vacillante, et George Moore, enfin, dont l'abjuration de l'Église romaine constitue le plus bel hommage à cette communion. Hérétiques tous, que l'inquisiteur poursuit dans l'ardeur brûlante de son orthodoxie. Rien n'est instructif, à cet égard,

comme de connaître l'opinion que porte sur lui-même l'écrivain. Il entre, dans ce genre de demi-aveux, une part de sourire, mais aussi de confession véritable. Or, écoutons comment l'auteur trace, dans *Pêle-mêle d'hommes*, son portrait : « L'infâme G.-K. Chesterton, sorte de Torquemada réactionnaire, dont la joie ténébreuse est la seule défense de l'orthodoxie et la poursuite des hérétiques, vient de lancer une dénonciation contre un des brillants chefs de la théologie nouvelle, qu'il hait de toute la fournaise de son âme fanatique! » Il ne faudrait point prendre cette profession de foi trop à la lettre, mais, l'humour enlevé et l'exagération ramenée à des frontières normales, il reste une note de défi prophétique qui fait tinter le son juste.

Le médiévalisme de l'écrivain se manifeste positivement aussi, tant par les idées qu'il exprime, qu'à son insu parfois. C'est ainsi que l'une des œuvres les plus représentatives de M. Chesterton, *l'Homme qui était Jeudi*, rappelle par son architecture intime, comme par ses sculptures extérieures, une cathédrale. Ce fantastique roman nous conte l'odyssée d'un policier, Syme, qui, pour déceler les menées d'un comité anarchiste dont les sept membres portent chacun le nom d'un des jours de la semaine, prend, par suite d'un subterfuge, la place du nommé Jeudi. Le comité est présidé par Dimanche, être mystérieux qui inspire une crainte surhumaine au sextuor des conjurés. Des aventures outrageusement cocasses, parfois même irritantes en leur originalité agressive, révèlent successivement que Lundi, Mardi, Mercredi, Vendredi et Samedi appartiennent, comme Jeudi, à l'organisation policière. Il ne reste plus aux ex-membres du cercle nihiliste qu'à se grouper pour arrêter Dimanche. Mais celui-ci, rejoint après une course fertile en acrobaties, n'a qu'à regarder ses poursuivants pour qu'ils sentent de nouveau sa puissance suprême et s'inclinent devant lui. Dimanche, d'ailleurs, — et ce trait achève la série de nos étonnements, — explique qu'il est le chef de la police et que c'est grâce à lui si les pseudo-anarchistes ont pu mettre la force au service de l'idéal. Le roman n'en dit point davantage, mais il n'est pas interdit de l'interpréter comme un hommage de la créature à son Créateur, Dimanche représentant Dieu, maître capricieux parfois, dont les voies sont impénétrables, mais qui choisit ses élus pour

servir, comme il l'entend, sa cause. Rien de moins classique, on le voit, que l'ordonnance de cette œuvre. Elle offre quelque chose d'exubérant, de bouffon, de démesurément jovial et respectueux ensemble. L'artiste a écrit son roman pour Dimanche, comme les fidèles du moyen âge bâtissaient pour le Seigneur une basilique d'une grandeur émouvante, mais où les gargouilles venaient jeter leur profil ricanant. *L'Homme qui était Jeudi* nous paraît être, sous sa forme double de farce et d'offrande, le plus flamboyant des romans gothiques de M. Chesterton,

Ce médiévalisme, placé sous la protection de la Croix, l'est également sous le signe de la flèche. Si la Croix est l'emblème divin dont les bras « brisent le cercle enchanté, le cercle vicieux qui tire tout de l'esprit humain et lui ramène tout », la flèche est le symbole d'une humanité vive, ardente, fidèle. L'impulsion vitale qui rythme l'œuvre de M. Chesterton s'est rarement exprimée avec autant de bonheur que dans ce roman curieux intitulé *le Retour de Don Quichotte*, où nous voyons le bibliothécaire du château de lord Seawood se refuser, après la représentation par une troupe mondaine d'une pièce sur les Troubadours, à reprendre ses vêtements modernes ; fonder, d'enthousiasme, une association chevaleresque, la Ligue du Lion ; et envoyer aux puissants du jour des proclamations par ses francs-archers. Les mandataires de l'autorité contemporaine, les ministres au pouvoir, guindés dans leurs fonctions d'apparat, se sentent touchés eux-mêmes par ce que le mouvement représente de jeune, de jaillissant et de contre-anarchique. On peut aimer, ou non, ce que la Ligue du Lion signifie politiquement de fascisme sous-entendu ; mais son apport littéraire est indiscutable. On retrouve, dans l'ardeur de son chef, l'ex-bibliothécaire, élu Roi d'armes des Comtés de l'Ouest, et la vivacité de ses archers bondissants, cet élément irrésistible d'élan, de vigueur et de spontanéité qui fit, à l'écran, jadis, le succès prodigieux de *Robin des Bois*.

Le moyen âge n'a pas seulement tenté la sollicitude imaginative de M. Chesterton par sa ferveur et son dynamisme. Il a alimenté en lui la quête de l'intellect. Persuadé que la course au progrès était une folie, dont reviendraient, sous peine de faillite, les cerveaux humains, l'auteur d'*Orthodoxie* s'est plu à fortifier ses tendances intuitives par un retour délibéré

vers les âges révolus. De même qu'il s'en était allé, pèlerin ému, jusqu'en Terre sainte pour y consacrer sa foi, de même il faisait en esprit le voyage en arrière qui le mènerait au but. En cette marche à reculons il voyait le signe le plus sûr de sa progression. « Je m'en retourne, écrivait-il au début de ce magnifique carnet de route qui porte le nom de *Nouvelle Jérusalem*, je m'en retourne à travers l'histoire, comme un voyageur égaré qui revient sur ses pas pour lire le bon chemin sur le poteau du carrefour. » Le bon chemin, pour M. Chesterton, a été le sentier escarpé, mal entretenu, rocailleux le plus souvent, mais pittoresque toujours, de son médiévalisme. La société qu'il a rêvée n'est que la reconstitution de la société qui fut. Les éléments épars de sa pensée sociale sont les fragments d'une résurrection. Son Utopie ne sera peut-être point, mais elle a été.

Au premier rang des préoccupations moyenâgeuses de l'écrivain, comment ne pas citer le souci religieux du serment ? Le paganisme se fondait sur l'esclavage, ce qui était un mal, car la liberté humaine y était traitée comme nulle ; mais le christianisme médiéval, en lui substituant le servage, a accompli une véritable révolution. Le serf jurait d'être « l'homme » du seigneur. Il n'était plus sa chose. Il redevenait libre en se liant. L'époque moderne, qui croit avoir affranchi la créature humaine, a remplacé le serment par le contrat. De là, tout le problème de la destruction de la famille. Si le mariage est un contrat, alors l'union des époux retombe aux caprices de l'association commerciale. Dès que l'incompatibilité est devenue évidente, le divorce ouvre les portes de la geôle. La famille se défait ; les enfants sont distribués au prorata de la légalité des demandes. Voilà l'œuvre néfaste du contrat. Que l'on interdise, au contraire, le divorce ; que l'on retrouve la noblesse héroïque du serment, et le mariage redeviendra ce qu'il n'aurait dû cesser d'être : un acte de foi et un sacrement.

Dans la contrée bénie qu'anticipe, par rétrospection, l'auteur de *Divorce*, dans cette famille élue, rassemblée autour de l'enfant, une place éminente est réservée à la femme. Mais non point à la féministe. Peu d'écrivains ont, comme M. Chesterton, raillé les tentatives de la femme moderne pour ne plus être une femme. Cet être hybride, vers lequel tend la suffragette,

intermédiaire entre l'épouse et le mari, ne lui inspire que moqueries alertes. Ce n'est pas qu'il soit aveugle au dur effort imposé par une société pro-masculine au sexe faible, trop souvent sacrifié. Mais son raisonnement touche par sa justesse paradoxale. La femme a tort, pense-t-il, de chercher à s'adapter à la société en se virilisant. C'est l'inverse qui devrait se produire, et la société s'adapter à la femme en s'adoucissant. « Je ne disconviens pas, répond-il aux féministes, que les femmes soient soumises à une révoltante tyrannie dans les usines. Mais, moi, je voudrais détruire la tyrannie ; vous, vous vous contentez de détruire la féminité ! »

Le retour de la femme à sa condition originelle, qui est de tenir le foyer et d'élever ses enfants, n'est pas dicté à M. Chesterton par un vague mépris des possibilités intellectuelles ou énergiques de l'épouse. La domesticité, au sens noble du mot, lui semble la plus belle parure de l'esprit et la vertu suprême du cœur. Quel éloge pour la nature de la femme que de la comparer à l'Église de Dieu, « cette immortelle servante » ! L'épouse aussi est une modeste travailleuse et il n'existe pas « de métier plus généreux, plus dangereux, plus romanesque ». Ce romantisme de l'humilité, ce caractère aventureux du prosaïsme est typique de la conception familiale de l'essayiste. En souhaitant que la société permette à l'épouse d'être, non seulement l'âme, mais le corps du foyer, il rend au fond le plus bel hommage à la maitresse de maison : le désir, non d'une supériorité ou d'une égalité, mais d'une simple présence. Il reconnaît l'insignifiance de l'époux, dès qu'il se trouve réduit à soi. Il le fait, à tous égards, dépendre de sa compagne. Il avoue que ce qu'il y a de meilleur en l'homme est le reflet de sa pré-naissance dans le sein maternel, et cet anti-féministe notoire écrit ces lignes délicates en l'honneur de la femme : « La chair et l'esprit de la féminité enveloppent le mâle comme les murs d'une maison. Il n'est pas jusqu'à l'homme le plus brutal qui ne soit féminisé en étant mis au monde. »

La vertu du foyer familial, par choix et limitation volontaires, constitue la base de la cellule organique sociale. Bannissez l'esprit du foyer et vous supprimez la possibilité d'une société sainement faite. M. Chesterton a écrit sur la désorganisation morale, qui restera liée, dans la chronique des

âges, à l'histoire de notre temps, des pages d'une rare qualité. Il a été obsédé par la constatation de ce relâchement des mœurs, l'une, entre tant d'autres, des néfastes conséquences de la guerre. L'épanouissement de l'amour libre, la recherche angoissée qu'il suppose d'un équilibre toujours compromis par sa nature même, les faillites qu'il entraîne, le néant qu'il représente, ont inspiré à l'écrivain des lignes entre toutes émouvantes. Il a su distinguer le danger redoutable que suscite, pour l'individu, son instinct naturel de pluralité. Contre ce polymorphisme meurtrier de la conscience, il a élevé le rempart du serment et écrit, en faveur de l'unité morale, ce plaidoyer qui mérite d'être médité : « J'ai parlé de l'erreur que commet un homme qui ne se contente pas d'aimer tout le monde, mais veut être tout le monde. Il désire marcher sur cent routes à la fois, dormir dans cent maisons, vivre cent vies. Pour l'existence, c'est anarchie et inaction. Aurait-il cent maisons, un homme saurait que la terre porte plus de maisons qu'il n'en peut rêver; aurait-il cent femmes, que des femmes existeraient encore qu'il ne pourrait connaître. Je crois que l'art et la philosophie modernes cachent cette faim contre nature, et la destruction de l'antique foyer humain n'est qu'un aspect de ce désir vide d'illimité. On désire l'universel : la tendance est aussi fatale que la mort. L'indispensable, c'est le choix. Si l'individu ne s'impose pas de limite, jamais rien de vivant ne verra le jour. »

Il faut donc refaire l'éducation de l'homme. Et, d'abord, réformer l'instruction de l'enfant. L'école moderne, avec son appareil d'indépendance intellectuelle, n'a guère l'heur de flatter les goûts de M. Chesterton. On sent qu'il souhaiterait voir les jeunes apprendre à désapprendre. L'idéal serait une sorte de pédagogie religieuse, où les principes moraux prendraient la place des théorèmes scientifiques. On ne peut, sur ce point, que noter le nébuleux de sa vision. Le retour à l'innocence du matin de l'humanité appartient plus au domaine du rêve qu'à la réforme sociale.

La société elle-même, aboutissement de l'éducation nouvelle au sein d'un foyer familial reconstitué dans son intégrité, serait une association anachronique de cellules farouchement attachées à leur indépendance. Nous revenons aux guildes moyenâgeuses, à la toute petite propriété, à la maison isolée,

où charbonnier, comme dit le proverbe, est maître chez soi. C'est la négation de l'esprit international. C'est la négation, presque, de l'esprit national. L'intérêt que porte l'individu à ses concitoyens se restreint à sa ville ; mieux encore, à un quartier de cette ville. Le Napoléon de Notting Hill combat pour sauvegarder la liberté d'une grand'rue. C'est comme si Passy se battait contre Chaillot. Ce sang, qui coule sur les pavés de Kensington, a beau se donner des airs d'hémorragie, il s'égoutte de veines à fleur de peau. C'est un campanilisme de paroisse, un chauvinisme de pâté de maisons.

On s'accordera peut-être à penser que le médiévalisme de M. Chesterton, par sa fougue, sa sincérité et ses défaillances même, lui compose une figure singulière dans les lettres contemporaines. Mais la singularité est l'essence de cet écrivain, qui ne cesse de surprendre ceux qui le connaissent le mieux. Une originalité étourdissante, une richesse de découvertes littéraires sans précédent, une extravagance de style unique, tels sont quelques-uns des traits de cette physionomie qui méritent, sans doute, d'être examinés.

SON APTITUDE AU SURNATUREL

Il est curieux de noter que l'auteur, probablement le plus juvénile de notre époque malgré le poids de ses soixante ans, prenait soin, dans son premier ouvrage, de s'affirmer terrassé par la vieillesse. Il n'avait pas encore atteint la trentaine, qu'il écrivait, dès 1900 : « Nous sommes âgés, à présent, sages et grisonnants. Je me sens, pour ma part, terriblement vieux ! » Il ne s'agissait là, évidemment, que d'une de ces moqueries humoristiques où l'on exprime gravement l'inverse d'une pensée allègre. La vérité est que M. Chesterton ne faisait que traiter par l'absurde l'affectation de fatigue et d'accablement qui avait, en dépit du brillant mécanique d'Oscar Wilde, anesthésié l'ultime décade du XIXe siècle anglais. Le temps était proche où, posant sa perruque poivre et sel, notre pseudo-vieillard allait s'acquitter d'un ennui d'emprunt. En cette même année 1900, il publiait son recueil de poésies, *l'Impétueux Chevalier*, qui marque le début de la cure. Et l'on peut dire que, depuis lors, M. Chesterton s'est retrouvé, à la fin de chaque année, rajeuni de douze mois.

Le fruit de cette soustraction est assez savoureux. On en pourrait exprimer le suc en disant que le défenseur du catholicisme a conservé, toute sa vie, l'âge de sa prime enfance. Les rêves qui berçaient son sommeil dans la nursery sont les songes qui le visitent aujourd'hui. Les fables séculaires qui tissaient leur toile arachnéenne autour de sa fraiche imagination l'enveloppent encore de leurs fils de rêve. Il croit à Cendrillon, à Peau d'âne, à la Belle au bois dormant. Il croit aux elfes rôdeurs, aux lutins malicieux, aux fées fantasques, fragiles, furtives. Il croit à la reine Mab et à Titania, à Puck et à Obéron, à tous ces êtres lunaires dont le folk-lore frémissant de nos voisins a peuplé ses jardins argentés. Le premier contact que son âme tâtonnante a subi de l'Univers est demeuré le dernier. Le monde n'est pas un décor froid, planté par un manœuvre indifférent ; il tressaille d'aspirations et de désirs ; il est un hymne mystérieux et vivant à son prodigieux Créateur. Quand il était enfant, M. Chesterton, penché sur l'inconnu de la nuit, demeurait attentif en face des ténèbres, jusqu'à ce que la masse sombre se fût transformée en un géant plus vaste que le ciel. Il n'a pas changé. Il contemple toujours les étoiles, et son géant s'appelle Dieu.

Cet homme qui a oublié de vieillir vit dans un perpétuel enchantement. Le spectacle de l'aube suffit à le remplir d'aise, car il n'était pas, jusqu'à l'apparition du premier rayon, trop sûr que le soleil consentît à se lever. La seule vue de la campagne lui est une joie profonde, car il attend toujours que la terre s'entr'ouvre pour faire place aux ancêtres. Ainsi baigné de souvenirs, M. Chesterton plonge dans la foule des miraculés, et sa marche solitaire est encore un cortège de fantômes : « Quand je porte mon regard sur les champs inondés de soleil, je sens, jusque dans la moelle de mes os, que ma joie ne vient pas du simple printemps. Il y a quelqu'un ou quelque chose qui va s'avancer pour être couronné de fleurs. Mon plaisir est dans l'espérance d'une promesse et la résurrection des morts. »

L'aptitude au surnaturel est la vraie nature de M. Chesterton. Elle prend chez lui mille formes, dont la plus habituelle est l'attente avouée de la rupture, toujours possible, de l'équilibre universel qui rend si vains les rationalistes. La terre tourne autour du soleil et la science met le temps en

calendriers. L'homme est certain que les jours en février sont et seront à jamais plus courts qu'en avril. Qui lui dit, cependant, que cet équilibre millénaire n'est pas le simple jeu d'un Créateur amusé par son œuvre? Le voici qui se récrie, protestant qu'il s'agit là de lois bien étudiées, et qu'au surplus un jeu ne serait pas si monotone. Insensé, répond en substance l'auteur d'*Orthodoxie*, la joie de Dieu est la joie pure de l'enfant. Seul, l'enfant ne se lasse pas du même jeu. Alors que vous êtes depuis longtemps fatigué de le faire sauter sur vos genoux, votre fils répète : « Encore, encore ! » Dieu, comme lui, exulte dans la répétition de la vie.

On imagine l'accueil assez frais qu'ont pu réserver à de pareilles conceptions certains milieux où la fantaisie n'est point de règle. Tels ont voulu excuser « les excès de ce plaidoyer en faveur de l'élément féerique dans la religion », en les attribuant exclusivement à l'influence de M. Hilaire Belloc qui est l'ami intime de M. Chesterton. D'autres ont bel et bien condamné l'avocat de la jeunesse de Dieu, en déclarant que l'Église, loin de suivre aveuglément les partisans du miracle, se doit à elle-même de faire « la police du merveilleux ». Disons tout de suite que ces vitupérations n'ont nullement altéré le calme et la foi de M. Chesterton. Plus que jamais il croit au supra-sensible ; plus que jamais il s'incline devant le mystère de la création; plus que jamais il se refuse à penser que la science puisse expliquer la naissance d'un brin d'herbe; plus que jamais il découvre la profondeur du superficiel. « Le mot « superficiel », écrivait-il à propos de sir Walter Scott, est né d'une méprise fondamentale sur le sens de la vie; il est né de cette idée que les arrière-pensées valent mieux. L'impression superficielle du monde est de beaucoup la plus profonde. Ce que j'éprouve réellement devant l'apparence du ciel et l'apparence des arbres, cela, et cela seulement, demeurera ma philosophie jusqu'au jour de ma mort. »

Ne nous étonnons pas si l'homme, qui, en son cœur, a choisi de ne pas grandir, pour demeurer sur les limites du minuscule royaume des fées, est hostile en esprit à la logique sèche de la raison abstraite. Tout ce qui se targue de déductions bien conduites lui sera instinctivement, non seulement étranger, mais ennemi, et son œuvre visera à la glorification de la folie, ou, pour mieux dire, à la démonstration que l'extra-

vagance communément appelée « folie » n'est, le plus souvent, que la marque suprême d'une intuition divine.

MYSTICISME

On sent ainsi, chez M. Chesterton, le souffle de l'invisible, la lueur de l'illuminé, l'appel fiévreux d'un romanesque exaspéré. Dans les essais didactiques, comme *Hérétiques* ou *Orthodoxie*, on ne peut se défendre d'une impression de contrainte, qui est d'ailleurs partiellement détendue dès que le permet le relâchement d'une discipline volontaire. Le chapitre, par exemple, intitulé « La morale du pays des lutins » doit se comprendre comme une fenêtre ouverte sur la saine magie. Mais, dans les œuvres d'imagination pure, le débridement de l'étrange donne naissance à des galops de cauchemar; c'est le domaine chancelant de l'irréel, l'empire du vertige et de l'abîme. Rien de plus hallucinant que les « romans » de M. Chesterton. Ce sont moins des œuvres littéraires que les accès fébriles d'une foi intuitive, tourmentée de création. Qui ne verrait d'abord une délivrance mystique dans les ouvrages qui se nomment *la Sphère et la Croix*, *l'Homme qui était Jeudi*, *l'Innocence du Père Brown*, *le Cercle des étranges métiers* ou *l'Homme vif*, risquerait fort de sombrer sous cette cascade d'événements frénétiques, et, pour se dégager de l'obsession, de laisser là sa lecture.

On se priverait, ce faisant, d'un plaisir qui, lorsqu'on a surmonté l'incohérence première, s'avère d'une très rare qualité. L'imagination de M. Chesterton, dès qu'on accepte de ne la point questionner, procure, avec une sorte d'ivresse, la sensation du non vu et du non prévu. Il est peu de livres aussi originaux que *le Cercle des étranges métiers*. Imaginez un club, où, pour être admis, il faudrait avoir créé une profession neuve assurant l'existence de son père spirituel. Que d'inventions et quelle habileté! Nous voici, après des détours pleins d'angoisse et de curiosité, présentés au président de la Société d'aventures romanesques, dont le but est de faire éprouver des sensations nouvelles aux blasés de la vie. C'est un peu, si l'on veut, le Train-surprise, avec cette différence et cette supériorité, que le souscripteur ignore, non seulement l'emplacement de l'arrivée, mais l'heure et l'endroit du départ.

L'aventure surgit sous les pas du neurasthénique quand il s'y attend le moins. C'est l'évasion forcée d'une existence empoisonnée par la quiétude matérielle et que vient largement ventiler la brise de l'imprévu. Nous faisons, par ailleurs, connaissance d'un individu qui « organise les reparties ». Son rôle est de faire briller dans les salons un partenaire peu doué, pour lequel il règle d'avance un dialogue destiné à le mettre en valeur. L'organisateur se console de passer pour un maître-sot en touchant le prix de sa complicité. Voici, plus loin, les représentants d'une société chargée d'évincer les hôtes gênants que l'on a dû, par convenance, prier à dîner, mais par qui l'on souhaiterait ne pas être encombré. A l'heure fixée, l'agent de la compagnie se présente sous un prétexte mystérieux au domicile de l'invité et, par la puissance d'un récit palpitant, parvient à le faire demeurer chez lui. Le prix de la visite est de cinq guinées.

Le malheur est, qu'ici, résumer soit trahir. Ces quelques exemples, ramenés à leurs lignes maîtresses, ne donnent qu'une pâle idée de l'atmosphère bizarre où ils baignent. On n'avance qu'à tâtons dans ce maquis d'incohérences, où la verve de l'auteur fait jaillir les broussailles à plaisir. Il faut écarter les hautes herbes et se piquer aux épines avant d'apercevoir le grain de divination qui luit comme une baie sauvage sur ces ronces emmêlées. Car le héros de l'épopée, l'homme de jugement, qui découvre les menées secrètes du Cercle des étranges métiers et clarifie son ombre, n'est qu'un demi-fou, un rêveur aux étoiles, un mystique. En Basil Grant, adversaire de la raison, contempteur des faits et intuitif de génie, M. Chesterton a campé l'un des types les plus chers à son cœur de romancier. Basil Grant, en effet, n'est point un isolé dans l'œuvre chestertonienne. Il appartient à une lignée de héros, tous conçus sur le modèle de la foi instinctive : Wayne, Smith, Jeudi et le Père Brown. Ce dernier, petit ecclésiastique effacé et falot, qui parvient, par le seul guide de sa spontanéité pénétrante, à confondre les plus roués criminels, symbolise, d'évidence, la suprématie de l'inspiration poétique sur toute l'activité mécanique de la raison.

Les personnages que nous venons de nommer sont les plus comblés par M. Chesterton. Ils surprennent, ils révoltent, à l'occasion, mais on ne peut leur refuser une activité qui se

traduit par des effets précis. Leur étrangeté, souvent confuse, leurs qualités presque impalpables, tout le halo indéfinissable qui enveloppe leurs mouvements n'empêchent, qu'en définitive, ils agissent efficacement. Que dire, en revanche, des autres, des comparses, des caractères esquissés, de ceux qui ne sont là que pour mettre en relief les élus de Dieu? Ayons le courage de le dire : l'art, ici, succombe sous le nébuleux. Ce ne sont plus des hommes qui passent devant nos yeux, ce sont des silhouettes de brume ; moins encore, ce sont des reflets d'idées, des embryons de vouloirs, les reflets vaporeux de nuances sentimentales. *L'Homme qui était Jeudi* nous représente, semble-t-il, un cercle d'anarchistes complotant la perte du monde, mais le roman est mené de telle sorte que nous perdons vite pied dans les remous d'une intrigue vacillante. Tout se noie dans le possible, dans l'hypothétique. On a soif d'air pur et de clarté. Mais les vagues se referment et *Jeudi* garde le secret de ses eaux glauques.

Ajoutez à cela l'on ne sait quoi de bizarre dans l'image, dans les situations, dans le coloris même. Tels personnages tombent d'une nacelle sur le dôme de Saint-Paul pour s'y livrer à une controverse théologique. Ceux-ci courent comme des fous pour se pourfendre en duel, sans jamais croiser le fer. Ceux-là bavardent, d'importance, dans un asile d'aliénés. On assiste à des poursuites en ballon, à des courses effrénées en cab, à des enlèvements en automobile. Un éléphant échappé du Zoo vient même jeter dans ces chevauchées épiques l'effarement de ses oreilles et l'interrogation de sa trompe. Ces tableaux ahurissants se déroulent sous des ciels verts, dans des rafales de cataclysme. Bref, l'on en arrive honnêtement à se demander si l'on n'est pas l'objet d'une mystification. « Ces romans, écrivait un critique, trahissent une affectation dans le genre facilement paradoxal. Il y passe un souffle, par instants, malsain On est sur les frontières de l'absurde et de l'anormal. »

Nous n'irons pas si loin. Il suffit, au fond, d'être prévenu, pour se garder des excès bouffons de la mystique chestertonienne. Toutes ces bourrasques ne sont là que pour nous forcer hors de nous-même, nous soulever de terre et nous faire mesurer de haut la mesquinerie du matérialisme. Les sciences, dites exactes, crispent la sensibilité de M. Chesterton.

En face de ses envolées, quelle piètre figure fait la rigueur du savant incrédule : « Un homme dont la vie a été un acte d'amour tombe mort, et les vers le rongent. Voilà le matérialisme, voilà l'athéisme. L'humanité a cru, malgré cela. En quoi elle doit désespérer, parce que nous savons maintenant le nom des vers qui nous mangent et le nom des parties de notre corps qu'ils dévorent, cela, je l'avoue, me paraît malaisé à saisir. »

Le reproche que l'auteur adresse au matérialisme est, sous sa forme paradoxale, celui qui inspire la plume de tous les mystiques : la science s'enorgueillit de nous expliquer ce que nous ne connaissons pas, alors qu'en fait elle détruit ce que nous étions certains de connaître. On comprend ainsi cette réflexion symbolique qui marque si fortement l'un des premiers recueils de l'écrivain. Il revenait d'une promenade dans Londres et passait devant la grille nord de Hyde Park; il aperçut cette arche de marbre dont la forme rappelle notre Arc de Triomphe : « Je revis, écrit-il, cet énorme emblème de Marble Arch. Je vis ce symbole massif de la pensée moderne : une entrée sans maison, la porte géante de Nulle Part ! » On ne saurait mieux dire l'impression de vide que laissent dans l'âme les doctrines nihilistes. Enlevez la foi, et la vie ne se réduit-elle pas à cette chose misérable : quelques instants de clarté entre des sommeils?

A la monotonie accablante du matérialiste et à son visage terne de ratiocinant, M. Chesterton a opposé l'exubérance folle et la magique santé d'un être qui passe pour un déshérité de l'esprit. Innocent Smith, le héros de *l'Homme vif*, est une figure d'un relief extraordinaire, dont la seule présence suffit à faire fuser les problèmes en pluie. Smith l'Innocent s'abat un jour comme une trombe dans une pension de famille où logent deux jeunes gens, Moon et Inglewood, et trois jeunes filles, Rosamund Hunt, Diana Duke et Marie Legris. Inglewood ne masque pas sa gêne, à l'idée de devoir habiter près de Smith, car il l'a connu autrefois, et le bruit court qu'il serait devenu fou. Le nouveau venu, toutefois, ne semble pas autrement dangereux. Il est drôle, sans doute; il a des manies originales; il est surtout animé d'une vitalité encombrante; mais son dynamisme ne paraît devoir comporter de risque que pour lui-même. Peu à peu, d'ailleurs, l'influence de Smith détend

ce que l'atmosphère de Beacon House comportait, avant lui, de guindé et de pesant. L'esprit de la danse descend sur cette maison. Les muscles se libèrent, la gaieté fleurit, l'amour naît dans les cœurs. Marie s'éprend de l'original, qui la demande en mariage. Un vent de passion souffle aussitôt sur le jardin de la villa, où les déclarations se succèdent dans une sorte de tourbillon enchanté. « Ah ! s'écrient ceux qui avaient le plus suspecté Smith, le vent de folie qui vient de passer sur nous est le souffle de la vérité. La vérité a visité notre jardin, ce soir. » Et tel est le débordement de leur joie que, s'attrapant par la main, ils se livrent à une ronde frénétique. Survient le docteur Warner, que, par prudence, Rosamund avait, au début, fait mander pour examiner l'état mental de Smith. Un éclat de rire salue sa tardive arrivée. Il est bien temps qu'il franchisse la grille, alors que le bonheur l'a devancé grâce au fou. Smith d'ailleurs vient de disparaître subitement. Et Moon conclut, avec dans la voix un frémissement d'émotion : « Je vais vous dire la vérité sur Smith l'Innocent. Avez-vous remarqué qu'il s'est éclipsé au moment où nous avons retrouvé notre moi. Il n'était que le bébé astral né de nous quatre. Il n'était que le retour de notre jeunesse ! »

Le roman pourrait se clore sur ces paroles. Mais le génie de M. Chesterton a voulu poursuivre l'avantage. Et la seconde partie du livre passe en surprise ce qu'on pourrait rêver de plus fantasque. Au moment où le chœur des amants chante les louanges de Smith, celui-ci surgit dans une course folle et tire sur le médecin trois coups de feu. Les balles le manquent d'un cheveu. Pendant que Warner s'enfuit, éperdu, on arrête le criminel. Et ses amis décident d'instruire eux-mêmes son procès.

Passons sur les détails secondaires pour arriver aux résultats de l'enquête, laquelle va laver complètement Smith des quatre chefs d'accusation qui pèsent lourdement sur ses épaules. Parmi ceux-ci, il en est deux qui suffiraient à lui ouvrir la prison éternelle. L'inculpé, nous dit-on, est un maniaque du meurtre et un polygame acharné. Examinons successivement les deux cas.

L'enquête a démontré qu'à plusieurs reprises, Smith avait tiré sur des gens inoffensifs. Mais son avocat fait remarquer

qu'il les a toujours manqués. Or il était, le fait est prouvé, un tireur d'une adresse exceptionnelle. D'où provient le désaccord? La vérité est que Smith, jouant de sa dextérité, n'a jamais visé que des pessimistes, des hommes qui allaient doutant de tout et répétant que la vie ne vaut pas d'être vécue. Son but a été de leur donner, en faisant passer en eux le frisson de la mort, le goût brûlant de l'existence. Smith est un guérisseur par le choc. C'est, pour ainsi dire, un « traumaturge ». Il est le docteur optimiste qui garde ses balles pour les neurasthéniques, comme d'autres servent des pilules aux personnes pâles. Ce pseudo-fou est, par excellence, l'esprit sain.

Mais revenons à la seconde accusation imputée à l'Innocent : le grief de polygamie. Smith, en effet, qui voulait épouser Marie Legris, est marié déjà trois fois. L'enquête a montré qu'il avait, autrefois, échangé des vœux sacrés avec M[lles] Levert, Lenoir et Lebrun. Le médecin aliéniste Warner en conclut aussitôt à une tare de maniaque, l'obsession de la couleur chez la femme. Mais, le curieux est que Marie Legris, qui assiste au procès intime de « Beacon House », continue, malgré ce rapport horrifique, à sourire tendrement à son fiancé. Tout s'éclaire bientôt par un coup de théâtre, quand l'avocat de l'inculpé explique que M[lles] Legris, Levert, Lenoir et Lebrun ne sont qu'une seule personne. Les épouses de Smith sont l'épouse de Smith. C'est, simplement, pour lutter contre la monotonie de la vie telle que la pratiquent des millions d'êtres humains, pour balayer l'ennui, le quotidien, le déjà éprouvé, que l'innocent enlève romanesquement sa femme et prépare des fiançailles perpétuelles. Il ne fait rien là de répréhensible, ni vis-à-vis de la loi, ni vis-à-vis de la religion. Il donne seulement à son existence l'envolée vivifiante d'une éternelle jeunesse.

Et c'est pourquoi les hommes qui avaient instruit le procès de Smith l'acquittent et le remercient. Ils éprouvent, devant cet intuitif, meurtrier de la fadeur, le sentiment d'une supériorité qui écrase la sagesse et la laisse terrassée. Ce fou est porteur de la vérité. Un dynamisme prodigieux le soulève au-dessus de la masse informe des sceptiques ou des avisés. Toute son activité est dirigée vers le rajeunissement et la force. S'il cambriole sa propre maison, s'il l'abandonne ensuite pour

éprouver, en la retrouvant, la saveur de l'inconnu, c'est qu'il a choisi de se rappeler, par une série de secousses électriques à l'intellect, que la vie est un potentiel : « Avec nos faibles esprits, nous deviendrions bien vieux dans l'éternité, si nous ne nous gardions jeunes en pensant à la mort! » Smith est jeune, heureux et fort, parce qu'il est innocent. Il brise les conventions et danse sur les coutumes, mais l'intuition de sa foi lui fait respecter les commandements. Il allie le vénérable au gavroche, la tradition à l'innovation. Et c'est en quoi il est plus complet que les autres humains. Ses semblables ne lui ressemblent que de loin. Ils sont, peut-être, des hommes vivants, en ce sens que leurs intelligences se déplacent dans le temps, mais lui seul, par l'énergie de son bondissement dans l'espace, lui seul, par sa gymnastique sacrée, lui seul est l'homme vif.

... ET JOVIALITÉ

Le mysticisme n'éclaire qu'un des aspects du tempérament de M. Chesterton. Comme toutes les personnalités puissantes, celui-ci n'est point simple, et le même homme qui faisait dans Smith l'Innocent l'éloge de la folie a écrit sur Blake, Dickens, Johnson et Thackeray des pages ruisselantes de lucidité. Le bon sens lui a été accordé aussi généreusement que l'intuition, et son œuvre, qui tressaille si souvent de frémissements secrets, sait, avec bonheur, donner l'exemple d'un éclat de rire énorme et contagieux. Le visage de M. Chesterton est celui d'un catholique jovial, assuré pleinement de sa mission et de sa foi. Une gaieté vaste brille en « ce bon géant, à la ceinture large, à la face de soleil levant ». Rien de moins ascétique que l'aspect de notre écrivain. Les profondeurs de l'intuition s'allient, chez lui, sans aucun malaise à l'expansion d'une félicité gaillarde.

Il y a même, dans ce caractère complexe, non point seulement une aptitude à la joie, mais un désir et une recherche de la joie, comme telle, qui le conduisent parfois à se contenter à peu de frais. Il semble que son univers soit un lieu de réjouissances publiques, où le croyant doit prendre sa part de la fête activement. Sous l'agitation, sous la gesticulation de M. Chesterton, se trahit une conception du monde qui ne

laisse pas d'être assez facilement optimiste. Son Dieu est un Dieu hilare, qu'on adore en dansant. Le Créateur contemple ses créatures avec moins d'affection que d'amusement. Il se moque d'elles aimablement et le silence des espaces éternels est rempli de rires contenus. La foi consiste à s'être pénétré d'un respect suffisant envers Dieu pour en pouvoir disserter gaiement sans impertinence. Écoutez plutôt ce que notre critique écrit de l'historien Carlyle : « Il faut une foi solide pour parler plaisamment de Dieu. L'apport suprême de Carlyle fut son sentiment du sarcasme de la divinité... Il brisa les formules, anciennes ou neuves, pour retrouver la santé de cette vieille ironie silencieuse. »

M. Chesterton n'a pas eu de peine, quant à lui, à la retrouver. Son optimisme coulait de source. Éprouvait-il d'aventure un soupçon, un scrupule, un frisson d'inquiétude, qu'il puisait dans sa ferme volonté d'être heureux quand même, l'argument d'un bon sens aisément satisfait. Comment être pessimiste, alors que le bonheur se peut si facilement mettre en recette : « La façon la plus simple d'aimer une chose est de penser qu'on la pourrait perdre. Une attaque de goutte me fait comprendre la beauté d'un pied... Si vous voulez apercevoir la félicité illimitée du monde, limitez-la un instant Si vous voulez saisir quelle merveille est l'image de Dieu, tenez-vous sur une seule jambe, et si vous voulez embrasser pleinement du regard toute la splendeur des choses visibles, clignez donc de l'œil. » La formule a beau être séduisante, elle laisse affleurer sur le métal une des pailles de la rhétorique chestertonienne. Trop souvent la victoire de cette dialectique provient de ce que l'on ne se donne pas le temps d'y réfléchir scrupuleusement. Les flèches, une après une, portent si vivement, que l'on est surtout occupé à fuir devant elles. Mais que l'on supporte calmement le choc, et l'on s'apercevra qu'elles se brisent souvent en atteignant leur but. Il serait trop facile, pour la citation précédente, de démonter en pièces tout l'appareil d'attaque et d'en souligner la brillante vanité. Qu'il nous suffise d'y voir l'un des effets fâcheux d'une jovialité par moments excessive.

Qui dit jovialité constante, dit généralement belle santé, et il semble qu'il y ait à l'origine du rire chestertonien un bonheur stomacal parfait. On ne peut se défendre du senti-

ment que la saveur de certaines de ses joyeusetés est éminemment gastrique. La robustesse de ce tempérament rend assez compte de la bonne humeur avec laquelle il a digéré et assimilé l'Univers. La fatigue ne se sent nulle part. Une chaleur, au contraire, et un apport de sang neuf. L'allure physique de M. Chesterton évoque bien le grand mangeur classique. Il n'a rien de l'Anglais traditionnel, osseux et sec, au visage taillé en creux, aux grandes mains longues et fibreuses. Il est replet, pour ne pas dire gras, et d'imposante carrure. Sous le lorgnon les yeux brillent, pénétrants ; mais, en dépit des paillettes du regard et de la malice de la bouche, l'impression générale est celle d'une truculence presque rabelaisienne.

Par l'effet de son instinct de création, l'auteur de *l'Homme vif* a d'ailleurs assigné aux caractères de son choix les apanages d'un organisme vigoureux. On dirait qu'il se désintéresse du chétif. Ses personnages, nous l'avons vu, sont assez nébuleux et sortent rarement de la brume où les enveloppe le mysticisme, mais lorsque par hasard le bon sens reprend ses droits et que le voile se déchire, le peu que nous en apercevons suffit à nous instruire sur leur constitution. Ils sont vastes et herculéens. « Dimanche », en particulier, le héros mystérieux de *l'Homme qui était Jeudi*, possède, sur un corps de géant, une tête si formidable que tous ceux qui l'approchent en sont comme anéantis. Les femmes même subissent cette loi de conception. Elles reçoivent en partage une chair grassement nourrie, et presque invariablement une magnifique chevelure rousse. Ne nous étonnons point si, dans ces conditions, tel critique anglais a pu, non sans une pointe d'humour, parler de la « diathèse adipeuse » des personnages de M. Chesterton.

On pressent quelle menace fait peser sur l'art chestertonien une invasion toujours possible de la graisse. L'embonpoint ne messied pas à certains et n'est même pas une gêne dans des œuvres comme le roman, dont la ceinture est lâche. Mais, qu'on imagine Polymnie affligée de ptose abdominale et l'on comprendra pourquoi les poèmes de M. Chesterton risquent de rebuter le goût des délicats. Sa Muse, assurément, ne manque point d'assiette, et, quand elle enfourche Pégase, le noble animal, qui s'est vu habitué à plus de féminité, part d'un trait au galop sous cette poigne robuste. Mais quand notre

Walkyrie regagne le sol, on s'aperçoit à regret qu'elle a les pieds longs et, peut-être même, plats. M. Cherteston est un ennemi farouche du régime végétarien. Il est partisan de la bonne chère, de la bonne bière et du bon vin. Tel de ses poèmes est une apologie du « jus de la treille » en termes populaires qui s'abaissent par instants jusqu'à frôler le trivial. Il est curieux que cet artiste, magicien d'une prose affinée, ne déteste point de donner dans la vulgarité. Sans doute, y a-t-il un peu d'affectation, chez lui, lorsqu'il affirme être un brave « cockney », ami de la grosse farce, parce que la grosse farce, dit-il, est la forme la plus inattendue de la vérité. Sans doute, ne faut-il pas prendre trop à la lettre l'enthousiasme qu'il affiche pour les plaisanteries sur le « fromage pourri », parce que, dit-il, elles touchent au problème même de la création vitale! Sans doute, convient-il de se défier encore quand il prétend, dans la préface de son poème *la Ballade du cheval blanc*, avoir choisi l'épisode d'Alfred, uniquement parce qu'il était « vulgaire ». Il n'en reste pas moins qu'il y a là, exagéré à plaisir par un esprit frondeur, le côté inférieur d'une nature riche en contradictions.

LE JONGLEUR ÉLU

Cette exaltation, parfois poussée jusqu'aux confins de la trivialité, donne au paradoxe chestertonien sa résonance si particulière. On ne peut comprendre les boutades perpétuelles de l'auteur, ses moqueries bondissantes, ses saillies enthousiastes, si l'on n'y voit, d'abord, un défi joyeux au mensonge, une sorte de danse guerrière de l'esprit. « Je prétends, écrit-il, que l'Univers ressemble aux feux d'artifice du Palais de cristal. Le cosmos entier tressaille d'une joie intense et secrète, comme s'il se préparait à la fête de Guy Fawkes. L'Éternité doit être la veille de quelque chose. »

Cette foi dans la fête du monde explique que M. Chesterton ait choisi de défendre la bonne parole en éclatant de rire. L'attitude a surpris, quand elle n'a pas révolté. On a reproché à l'avocat de Dieu ses métaphores étourdissantes ; au mieux, on s'est courbé en maugréant sous les rafales de ce « credo » en bourrasque. Mais l'auteur ne s'est point soucié des gémissements. Contre les aristocrates qui avaient rendu « le rire plus

solitaire que les larmes », il a dit la vertu de la joie, la santé de la gaieté. Et, accablant sous leur propre lourdeur les partisans de la gravité, il a rappelé la difficulté de la facilité dans cette formule si nette : « Je n'ai pas eu le temps de faire drôle. »

Sans doute, ne faudrait-il point se presser de tout louer dans cette volonté persistante d'être comique. Il se mêle, parfois, quelques branches humides au bois sec, et à la flamme un peu de fumée. La digression, cette forme supérieure du bavardage, pour brillante qu'elle soit souvent, dépare des œuvres importantes comme *l'Homme qui était Jeudi* et *le Napoléon de Notting Hill*. Mais l'on éprouverait quelque gène à s'attarder sur des critiques si minces. Ces feux de joie brûlent, en définitive, et le bruit qui domine les autres est bien le crépitement de l'étincelle.

Comment ne pas ajouter, d'ailleurs, que la prose de M. Chesterton est l'une des plus heureuses que l'essai anglais ait connu depuis longtemps? Le mieux est encore de citer l'auteur. On notera sur le vif ce don éclatant de la formulation, cette puissance de pénétration, cette nouveauté de la touche :

« La démocratie ne s'oppose point à la tradition... La tradition est la démocratie des morts. Les Grecs, autrefois, votaient par pierres. Les morts votent par pierres tumulaires. Cela est officiel, et régulier, car la plupart des tombes, comme la plupart des votes, sont signées d'une croix.

« On pourrait définir un bâillement comme un hurlement silencieux.

« L'homme est nécessairement une exception. S'il n'est point l'image de Dieu, c'est qu'il est une maladie de la poussière. »

« Tous les romantiques savent que les aventures se produisent par un jour terne, et non par un jour de soleil. Quand la corde de l'ennui est tendue à se rompre, le bruit qu'elle fait en se cassant éclate comme une chanson. »

Remarquons qu'il serait difficile de grouper ces citations sous le titre habituel de « florilège ». La fleur évoque je ne sais quoi de charmant et de douceret, qui rend mal compte du piquant chestertonien. « Spinilège », si le mot existait,

conviendrait mieux à ce bouquet d'épines. Chacune de ces formules inflige comme une griffure à l'intellect : « Un bébé sans sa mère n'est pas un bébé. C'est autre chose; souvent un cadavre ». Qui n'a point, en lisant, senti l'aigu de la ronce?

Cette prose, frémissante de spontanéité, toute hérissée de pointes qui luisent comme des sagaies, se révèle souvent capable d'une dialectique fougueusement lucide. Le début de *la Sphère et la Croix* nous montre aux prises un athée, Lucifer, et un croyant, Michel, qui discutent sur le dôme de la cathédrale de Saint-Paul, en plein cœur de la cité londonienne, pour savoir lequel de ces deux objets doit surmonter l'autre : la sphère, image parfaite, symbole de l'esprit scientifique, ou la croix, dessin arbitraire, signe de la foi. Lucifer a conclu : « La sphère devrait être sur la croix », quand Michel lui répond : « En ce cas, il lui arriverait ce qui arrive au rationalisme : elle tomberait. » Et chacun sent bien que la chute est sans réplique. Sans réplique, également, cette réflexion par laquelle l'essayiste confond, dans *l'Homme éternel*, la théorie évolutionniste, qui tend à faire de l'homme un animal perfectionné :

« On dit qu'un homme a dessiné un renne; mais où est la caverne où un renne a dessiné un homme? La différence entre l'homme et les animaux n'est pas de degré, elle est d'espèce. »

Ne nous y trompons pas, et ne craignons point, en l'élevant, de mettre en place le baroque. La tonalité paradoxale de ces quelques exemples explique, pour une grande part, le rang éminent qu'occupe dans les lettres anglaises M. Chesterton. L'écrivain n'est pas seulement apprécié pour la profondeur et la noblesse de son idéal, il l'est autant, peut-être davantage, pour ses transcendantes puérilités. Un printemps éclaire les yeux de M. Chesterton, parce que ses yeux sont des yeux d'enfant dans l'attente de l'inattendu. La nation britannique lui en sait gré. L'auteur de *Colossales Bagatelles* et d'*Éclat des Grisailles* est devenu, sans effort, par le seul génie de ses « enfantillages », un des auteurs chéris de l'Angleterre d'aujourd'hui. Sa renommée connaît jusqu'au plus grand triomphe, qui est de n'avoir plus de nom. La fin de sa gloire

se réduit à des initiales. Il y a longtemps que le duo G.-K. suffit à désigner universellement M. Gilbert Keith Chesterton.

A cet hommage de la nation anglaise, le lecteur français peut et doit s'associer sans réserves. Ce serait une ingratitude, autant qu'une faute de goût, de ne pas saluer, en cet ami de la France, l'un des écrivains le plus somptueusement doués de ce temps. Si M. Chesterton ne craint pas de masquer, sous la bouffonnerie de sa manière, la gravité de sa pensée religieuse, c'est qu'il se sent assez fort pour se permettre de jouer. Il est extraordinairement humain, tout en nous pénétrant du sentiment divin. Son style est une fête perpétuelle de l'original, mais son credo plonge au plus sacré de la banalité. Par la grâce de ses pirouettes et la candeur de sa foi, M. Chesterton a fait revivre l'innocence d'un personnage de légende : il est, dans tout le miracle d'une résurrection, le Jongleur élu, sur qui, pour prix de ses chants naïfs, s'abaissa, souriante, la statue de la Vierge.

RAYMOND LAS VERGNAS.

POÉSIES

NARCISSES

Prairie, ô mon désir, que la brise tiédisse !
Entre la route droite et le cours d'eau gonflé
Que renaisse bientôt le printemps du narcisse !
Le merle au crépuscule a doucement sifflé.

Mais la molle blancheur de ta neige odorante,
O fleur de la vallée où le pâtre en chantant
Ramène à son troupeau quelque brebis errante,
Je veux la découvrir, délicieux instant,

Du haut de cette côte où l'après-midi tremble
Sur les lauriers, les toits d'un village désert
Dont la pierre dorée au pain souvent ressemble,
La mousse au forestier plumage du pivert.

C'est un rêve très pur, peut-être le cantique
A peine formulé de la neuve saison,
Ou, sensible à notre âme, une annonce angélique
Exaltant les parfums de cette floraison ;

Et quand l'heureux été bleuira les ombrages,
A la vieille fontaine où le pin s'arrondit,
Des filles de Corot mouilleront leurs visages ;
Sur la montagne alors chaque jour resplendit.

Vers ces mois où le ciel comble enfin notre attente
Un suave sillage ainsi nous est ouvert.
Narcisses, abondez!... La terre impatiente
Veut fléchir d'une fleur l'étreinte de l'hiver.

TEMPÊTE SUR DES VERGERS

Roseaux, je vous écoute au bord de ces canaux,
J'écoute les cyprès; le vent, tel un flot sombre,
En eux croît et décroît; le jour n'est que pénombre;
Vers l'étang vole encore un grand vol de vanneaux.

Des pêchers cependant mars rosissait les branches
Et ce matin l'azur baignait tous ces vergers
Où les travaux semblaient comme des jeux légers
Tandis que les pigeons semaient des plumes blanches.

A l'abri des cyprès, des lauriers, des roseaux,
J'écoute la tempête à quoi rien ne résiste,
Ni l'odeur du terreau, ni le merle flûtiste,
A peine par moments l'imploration des eaux.

Un moulin noir s'affole au-dessus d'un toit rouge;
Les nuages en vain voudraient couvrir la mer;
Écumeuse elle doit défendre son ciel clair;
Panique sous mes pieds la terre gronde et bouge.

Mais tout s'apaisera; les oiseaux et les fleurs
Rendront aux jardiniers une heureuse atmosphère;
Iris sait échapper au vent qui vocifère;
Bientôt sur les vergers renaîtront ses couleurs.

DEVANT UNE CORBEILLE DE SAUGES

Aurais-je méconnu, doux comme des ramiers,
Ces soirs d'automne sur la ville et les collines
A peine se voilant de brumes opalines,
A mes yeux autrefois ces soirs trop coutumiers?

Quel plaisir maintenant je trouve aux paysages
Comtemplés si souvent de ce petit jardin
Que j'ai dû traverser jadis avec dédain !
Les cieux semblent vraiment revêtus de plumages;

Une sage harmonie accorde autour de moi
La sauge et les vieux murs avec le cimetière,
Des platanes épais l'ombre avec la lumière
Rayonnant du couchant, le calme avec l'émoi.

La jeunesse ne peut goûter de telles heures
Où l'on accueille en paix les souvenirs d'amour,
Corbeille ardente offerte au déclin d'un beau jour...
S'il advient qu'en secret, ô mon âme, tu pleures,

Tandis que le feuillage obscur a frissonné,
Ce n'est pas de regret mais de tendresse encore,
Car les feux sont pareils du soir et de l'aurore
Sans cesse ranimant l'amour qu'on s'est donné.

POUR LA CHOUETTE ET L'ÉCUREUIL

I

La belle saison est brève;
Tout en haut du merisier,
Avant que juillet s'achève,
Un rameau comme un brasier
Dans l'azur nous le rappelle.
Chaque jour un nouveau feu
S'allume sur la tonnelle
Qui s'empourpre peu à peu.
Le merisier, la bignone
Ramènent tôt les couleurs,
Les douces fièvres d'automne
Aux feuillages et aux fleurs;
Mais de brunes enfants cueillent

Les dahlias de l'été,
Dans leurs bras nus les recueillent.
Beaux jours, n'auriez-vous été
Que ces compagnes de Flore,
Que ces astres de velours,
Vous nous enivrez encore
Quand vous n'êtes plus, beaux jours !

II

Voici déjà les soirs couleur de vigne-vierge
Sur la terrasse où l'on s'attarde avec douceur ;
Ce ne fut tout d'abord aux bois qu'une rousseur,
Puis aux lisières ces mauves lueurs de cierge
Que le colchique allume... On rêve... On se souvient...
Dans l'azur vaporeux qui des ravins s'élève,
Beaux jours passés, bonheurs, la jeunesse si brève,
Tout semble en vain vouloir renaître et ce n'est rien
Que la fraîcheur des eaux, sinon quelque fumée ;
Il en est sur la plaine, incertaines du vent,
Se déformant à peine et comme nous rêvant
Devant l'horizon bleu, sous la vigne enflammée.

III

Le mystère des bois, le murmure des eaux,
Quand l'automne revient la montagne dorée
Et vers d'autres climats le départ des oiseaux,
Conte-moi tout cela, douce Fée, à l'orée
Du bois où le colchique a rallumé sa fleur ;
Ton frère l'écureuil et ta sœur la chouette
Dont je préfère à tant de musiques le pleur
Lorsqu'il tombe soudain dans la forêt muette,
L'hôte agile du chêne et l'oiseau de la nuit
Savent que tu parais dans une brume pâle
Où ton cœur est peut-être une étoile qui luit ;
Mais je te guette en vain sur les sources d'opale,
En vain je tends l'oreille au plus léger soupir.
Il n'est donc plus de rêve ? Il n'est donc plus de Fée ?
Pour l'écouter en vain tout semble s'assoupir ;

La chouette elle-même a sa plainte étouffée.
Si tu quittais le bois, poète inconsolé,
Si tu gagnais la lande nue où les cieux dorment,
Où la lune a toujours, folle, semé son blé,
Où dans les bras du vent les ombres se déforment,
Tu saurais que la Fée a perdu son chemin,
Qu'elle a tout oublié, tes rêves, ta jeunesse,
Les soirs où te prenant, si tendre, par la main,
Elle riait soudain d'un rire de faunesse.
Mais sur la lande une autre voix parle tout bas
Comme un dernier grillon qui chanterait sans force;
Contre le vieux cyprès appuyant ton cœur las
Entends la même voix, si faible, sous l'écorce,
La voix qui t'enchantait au matin de tes jours;
De quel pays la Belle ainsi te parle-t-elle?...
Mais n'est-il point ailleurs de célestes amours
Et sur les prés, errante, une forme immortelle?

JEAN LEBRAU.

LA CRISE
ŒUVRE DES HOMMES

« La crise marque la fin d'un régime. Le désordre actuel est un fait unique dans l'histoire. Ceux qui prétendaient tenir à des opinions, défendre des principes sont confondus. Un monde finit. Un monde commence. Des forces nouvelles ébranlent les formes anciennes. C'est la grande tourmente. C'est la crise du capitalisme. Le capitalisme agonise. Le capitalisme est mort !... »

Telles sont les affirmations plus ou moins lapidaires, répandues aujourd'hui à travers les revues, les livres, la presse. Opinions étayées par une argumentation subtile. Théories conçues avec facilité, parfois au fil de la plume. Souvent exposées avec art. Mais à la longue, tout prend fin et tout s'use. Élucubrations fulgurantes, méditations inaccessibles, anathèmes et prophéties deviennent autant de poncifs littéraires, dont le mordant est émoussé par la banalité.

CAPITALISME

Le capitalisme ne constitue pas une architecture tangible. C'est un système dépourvu de cadres rigides et fondé sur quelques principes fort simples : le profit, la concurrence, la liberté. Liberté raisonnable tenant compte de celle d'autrui. Le profit est le mobile fondamental de l'activité humaine. « L'homme n'est excité à travailler qu'autant qu'il estime que la recette sera supérieure à la dépense, que le plaisir dépassera la peine. » Le profit, l'intérêt dans le sens économique du

terme, ne peut être confondu avec l'égoïsme matérialiste, car il vise l'ensemble des besoins matériels et moraux. La concurrence est « la force économique par excellence. » Un adjuvant, une émulation, non pas une guerre. Et le libéralisme économique, qu'on se gardera bien de confondre avec le libéralisme politique, observe M. Truchy (1), favorise puissamment les échanges, augmente les revenus nationaux et élève les niveaux de vie.

En tant que classe, le capitalisme est inexistant. Le milieu capitaliste, si l'on entend désigner par ce terme les cellules économiques possédantes, — encore y aurait-il lieu de définir leurs caractéristiques plus exactement, — est fluide, ouvert à tous les apports extérieurs. Nul n'en est exclu. Toutes les classes, toutes les races, toutes les opinions laïques ou religieuses y sont représentées. Le talent, le hasard peuvent faire de chacun un capitaliste. Les circonstances feront qu'il cessera de l'être le lendemain. La classe capitaliste est une fiction. En revanche, l'argent, le capital sous toutes ses formes existe. Des êtres divers accèdent à sa détention partielle plus ou moins prolongée, dans des conditions qui ne sont jamais les mêmes. Les seuls liens de l'argent, du capital, ne créent pas une classe, un ordre, « une disposition des choses utile et harmonieuse ». Les éléments les plus hétérogènes s'y coudoient, s'y affrontent.

D'ailleurs, sauf quelques rares illuminés, les ennemis du capitalisme et de ceux qui l'incarnent, sont eux-mêmes de fervents adeptes du capital. Ils aspirent à sa possession, au pouvoir qu'il confère, à une relève des détenteurs actuels. Ce sont des capitalistes en impuissance.

Toute société, même la plus primitive, dispose de leviers de commande plus ou moins nombreux et perfectionnés. Le régime capitaliste donne au plus grand nombre le plus de possibilités, le plus de chances d'atteindre un de ces leviers. Le système a toujours existé sous des formes plus ou moins évoluées. L'homme qui possède un silex taillé, une hache et une pirogue, n'est dans notre société qu'un malheureux. Dans une société primitive il fait figure de capitaliste disposant de moyens de transport, de production et de défense. Tant qu'il

(1) Henri Truchy, *Introduction générale* au *Traité d'Économie politique*, 1934.

existera sur terre un élément économique désirable, une « utilité », amulette, pirogue, silex, et deux hommes, la convoitise, le besoin feront naître le désir et l'initiative, la rivalité et la concurrence, bases fondamentales du capitalisme préhistorique et moderne.

De même se maintiendra l'attrait du profit matériel ou moral qui met en œuvre les ressources de la personnalité, l'effort, l'initiative. Seul crée l'esprit individuel. Les collectivités sont stériles en elles-mêmes. Elles ne deviennent fécondes et prospères que si une vie leur est insufflée par une forte intelligence mise au service de l'intérêt général. Une organisation ne vaut que par celui qui la dirige, par l'esprit dont il l'aura animée.

La condition humaine a été améliorée par le climat capitaliste qui l'entoure. L'évolution d'après-guerre a donné des résultats infiniment supérieurs à ceux qu'on pouvait espérer. Les changements des dernières années ont constitué dans diverses branches d'appréciables progrès. Une catastrophe n'est pas à craindre, à moins qu'on ne bouleverse, cédant aux suggestions extrêmes qui sont le vrai danger de notre temps, la structure économique actuelle, sans tenir compte du passé : elle deviendrait dans ce cas inévitable. Le chômage doit être attribué non point au régime capitaliste, mais aux attaques qu'il subit. Au temps jadis le chômage n'était guère moindre, quoique consigné par des statistiques moins précises, sinon plus exactes, et moins répandues. Le chômage hivernal était de règle courante. La continuité du travail n'apparaît véritablement qu'au XIX[e] siècle. L'amplitude des migrations antérieures le prouve : les grands mouvements migratoires se produisaient quand un ou plusieurs pays se trouvaient dans l'impossibilité de donner du travail et de nourrir leurs enfants. Succédant à une période d'éclatante spéculation qui avait revêtu les apparences de la prospérité, la dépression actuelle paraît singulièrement accusée. Néanmoins, le niveau de vie des populations éprouvées par le mal est encore supérieur à celui qu'elles pouvaient auparavant atteindre, en période prospère (1).

(1) F. Baudhuin, *les Temps nouveaux*, 1932.

CRISES

La dépression, dont New-York donna le signal en novembre 1929, ne dure que depuis cinq années. La période septennale rituelle n'a pas encore été dépassée. Elle se différencie des crises antérieures par son étendue, par certains traits particuliers, influences de la technique et de la guerre, augmentation artificielle des moyens de production et des besoins, caractères de la crise agricole. Mais elle ne constitue aucunement un phénomène unique, exceptionnel. L'histoire conserve le souvenir de déflagrations aussi profondes, aussi graves. L'imprévoyance, les erreurs, l'action des forces naturelles que l'homme croit avoir asservies sont à l'origine de toutes ces manifestations. La famine, la maladie, la misère en sont les conséquences invariables. Qu'importe à celui qui souffre, s'il a faim du fait que la récolte a été décimée ou du fait qu'il ne peut consommer les stocks de blé qui s'amoncellent autour de lui, inaccessibles. La technique est différente. Mais les effets et les causes restent les mêmes. Le mal impitoyable ramène l'activité de l'homme dans les limites qu'une force invisible lui a imposées et qu'il ne saurait impunément transgresser.

L'histoire de Joseph donne un exemple de la périodicité des crises. Le Pharaon eut un songe. Il se tenait près d'un fleuve et vit sept vaches « belles à voir et grasses de chair » dévorées par sept autres vaches, « laides à voir et maigres de chair ». Un autre songe lui montra sept épis « gras et beaux » engloutis par sept épis « maigres et brûlés par le vent d'Orient... ». Le Pharaon fit venir Joseph et lui demanda son avis : « Voici, répondit Joseph, économiste prévoyant, sept années de grande abondance vont venir dans tout le pays d'Égypte. Sept années de famine viendront ensuite... » La prédiction de Joseph se réalisa. Mais les mesures de sécurité prises en temps opportun permirent d'éviter un désastre. Joseph sauva les Égyptiens, réalisa simultanément des transactions avantageuses et, investi d'un pouvoir suprême, reçut du Pharaon le nom de Tsaphnath-Panéach, qui veut dire Sauveur du monde. Les songes des Pharaons modernes sont peut-être moins révélateurs. Peut-être, aussi, leurs commentateurs ont-ils été moins perspicaces.

La question de l'or préoccupe chaque banque d'État, chaque pays, toute la Société des nations. Elle n'est pas inédite. Le problème s'est posé à toutes les époques. Telle la grande crise des changes du moyen âge, qui ébranla les assises monétaires de l'Europe et suscita les avis de nombreux experts (1).

La guerre de Cent ans avait compromis l'économie contemporaine. La situation des débiteurs était précaire. Il fut proposé, en 1434, d'effectuer les paiements moitié en or, moitié en monnaie dépréciée. Un comité d'experts, nommé en 1445 à Gênes, envisageait le paiement des traites en or, en argent et en monnaie dépréciée, à parts égales. L'année suivante, en 1447, un revirement se produisit sous l'influence de la maison Centurione, de Gênes, qui préconisait le retour à l'étalon d'or. Il fut décidé qu'à partir du 1er septembre 1447 les traites seraient de nouveau payées en or. Le marché appartiendrait à celui qui détiendrait le plus du précieux métal. Et la maison Centurione envoya en Afrique un voyageur de commerce, Antonius Malfante, qui chercha à connaître d'où provenait l'or qui transitait par le Touat. Mais le cheik de Tamentil lui répondit toujours : « J'ai fait tout ce que j'ai pu pour savoir d'où venait l'or ; je n'ai pas pu le savoir exactement. » Malfante mourut en 1450. La maison Centurione conserva sa foi dans l'étalon d'or. Elle continua à s'intéresser au métal jaune, ainsi qu'au sucre (2) et à la route des Indes.

En 1479, les Centurione envoyèrent un autre représentant acheter des sucres aux îles d'Afrique, notamment à Madère. Ce voyageur, un Gênois, « *civis Januensis* », âgé de vingt-sept ans, et qui récemment encore exerçait dans la ville le métier de tisserand, échoua dans son entreprise. Il s'appelait Christophe Colomb. Néanmoins, les Centurione le conservèrent. Dans l'ambiance de la puissante maison l'ancien tisserand évolua. Devenu cartographe, il établit une carte (3), identifiée à la Bibliothèque nationale par M. de La Roncière.

(1) *Comptes rendus de l'Académie des Sciences coloniales*, 1926-1927, VIII, pp. 523-530.

(2) C'est elle qui fonda au xvᵉ siècle les premières sucreries et raffineries brésiliennes.

(3) Antérieurement à la découverte de l'Amérique.

Cette carte donne un relevé des mines d'or et fait connaître les idées de Christophe Colomb sur ce point, à la veille de la découverte du Nouveau Monde. Au grand large de l'Islande on voit, sur la carte, une triple île qu'une légende à peine lisible fait connaître : « Voici l'île des Sept Cités qui est encore une colonie portugaise ; c'est là que les mousses espagnols ont trouvé de l'or dans le sable. » Une autre île est dénommée *Insula Tiber*. En arabe, *tibar* veut dire poudre d'or. Une autre encore est repérée au sud-est de l'Asie : « *Hic multum auri efficitur* ». Le cartographe mentionne particulièrement le pays d'Ophir, qu'il identifie avec le Cathay où demeurait le Grand Khan, pour lequel Christophe Colomb devait emporter des lettres de créance. Cette carte aurait servi à la démonstration que le navigateur fit devant la junte réunie pour examiner ses propositions. L'idée maîtresse du grand voyage était l'or (1). Christophe Colomb, prospecteur de métal jaune, restait dans les traditions inculquées par la maison Centurione. C'est ainsi que la découverte de l'Amérique naquit d'une crise des changes et des vertus reconnues de l'étalon d'or !

Les mouvements des capitaux, la spéculation sur fonds d'emprunt, la grimpée en varappe des prix ne sont pas non plus des innovations de notre époque. Richard Cantillon relate qu'en 1720, presque tout l'argent d'Angleterre fut centralisé à Londres. Un nombre considérable de nouveaux billets fut mis en circulation. Le « mouvement » de l'argent s'accéléra d'une manière extraordinaire. L'intérêt courant fut porté à 50 et 60 pour 100. « Tout le monde était devenu entrepreneur dans le système de la mer du Sud, et demandait à emprunter de l'argent pour acheter des actions, comptant faire un profit immense au moyen duquel il pourrait aisément payer ce haut prix d'intérêt. » Ceci nous reporte aux plus beaux jours des années 1928 et 1929, où le taux du *call money*, des reports, atteignait sur toutes les places des niveaux inusités, où le public désaxé achetait avec frénésie n'importe quelles valeurs mobilières, sur lesquelles il empruntait à nouveau pour acheter encore.

(1) Débarquant à Guanahani, le 13 octobre 1492, Colomb présenta aux indigènes un morceau d'or. Ayant appris qu'on en trouvait dans une île voisine, il voulut s'y rendre le soir même.

La hausse des prix, stimulée après la guerre par une politique presque généralisée d'inflation, constituait, récemment encore, pour les consommateurs disposant de revenus fixes, une charge intolérable. Un phénomène analogue a pu être observé à la veille de la guerre. « La crise de la « vie chère », qui figure depuis quelques années au premier rang des phénomènes de la vie économique mondiale, a provoqué au cours des deux dernières années, constate le ministère de l'Agriculture en 1912 (1), les vives appréhensions de la masse des consommateurs et surtout celles de la classe ouvrière. Dans la plupart des nations, en effet, principalement en Europe, une hausse progressive s'est manifestée sur presque toutes les denrées alimentaires, et notamment sur celles qui sont de première nécessité : le pain, la viande, les produits de laiterie, les pommes de terre, etc. Au cours de l'année 1911, ce renchérissement a présenté un tel caractère d'acuité que, dans maintes régions de France, d'Allemagne, de Belgique, d'Autriche, etc., les consommateurs ont manifesté leur mécontentement avec une violence, à vrai dire, souvent exagérée. »

CONSÉQUENCES

Les fluctuations économiques sont conformes à la nature des choses. Leurs effets peuvent être atténués, mais on ne peut les éviter, ni brusquement dénouer les malaises. Il n'existe pas de clef. Une crise n'est pas un problème. C'est un ordre de faits, un concours de circonstances rattaché à des errements plus ou moins éloignés. Il ne s'agit pas d'une question à résoudre, mais d'un courant à remonter. Le retour à la vie normale, à l'équilibre, résulte d'une action laborieuse, de nombreux efforts d'adaptation individuelle agglomérés. Les formules curatives, radicales et grandioses appartiennent au domaine de l'astrologie.

Les conséquences des crises ne sont, heureusement, pas toutes néfastes. S'il en était autrement d'ailleurs, il y a longtemps que le monde aurait cessé d'exister.

La succession alternée des phases du cycle économique, prospérité et dépression, permet de procurer aux hommes

(1) Ministère de l'Agriculture, *Culture, production et commerce du blé dans le monde*, Imprimerie nationale, Paris, 1912.

plus d'économie avec moins d'efforts. Ceci grâce aux progrès techniques dus aux nouvelles découvertes, à la force créatrice de l'agent humain. Pour que le progrès technique se réalise, il faut, d'une part, l'incitation aux nouvelles initiatives techniques ; de l'autre, des capitaux pour permettre leur application pratique. Les périodes de dépression stimulent les initiatives techniques des employeurs et des ouvriers. En effet, la tendance à conserver le montant nominal du revenu monétaire, du fait notamment de l'importance sociale qui lui est attribuée, souvent à tort, encourage la résistance des ouvriers à toute baisse des salaires. La tendance à maintenir leur gain l'emporte sur la tendance au moindre effort. D'où un rendement amélioré et accru de la main-d'œuvre. Mais, en regard d'une main-d'œuvre chère et défendant âprement le niveau du gain obtenu en période active, le producteur recherche les compressions des autres éléments du prix de revient dans le sens des aménagements techniques. La mise en œuvre de ces progrès implique des capitaux qui auront été accumulés pendant la période prospère, précédant la crise.

Ainsi, la phase d'expansion, mettant à profit les aboutissements et les progrès antérieurs, permet d'accumuler les capitaux nécessaires à la réalisation des nouveaux progrès qui se manifestent au cours de la phase de dépression qui lui succède. Si la période d'euphorie, de bien-être était permanente, l'accroissement des gains, les facilités de la vie supprimeraient toute incitation au progrès. En marquant le pas, la vie économique accuserait un recul. Et s'il survenait une phase de dépression unique et continue, la dureté des temps, la difficulté des profits ne permettraient pas d'amasser les capitaux nécessaires pour la mise en œuvre pratique des progrès conçus (1).

Indépendamment des avantages matériels, à retardement, les crises présentent un certain intérêt immédiat. Elles arrachent les masques. Elles montrent les gens comme ils sont. L'euphorie recouvre d'un vernis fragile toutes les insuffisances. Tout homme d'affaires improvisé trafique, manipule des fonds, réalise des bénéfices. Il vend des produits dont il

(1) F. Simiand, *le Salaire, l'évolution sociale et la monnaie*, 1932.

ignore l'usage et des titres dont il ne connaît pas le nom. Il traite, le verbe haut et le chapeau sur l'oreille, d'affaires auxquelles il entend peu de choses. Survient la crise. Et il se rend compte avec stupeur qu'il ne sait pas travailler. Il n'exerce aucun métier, ne dispose d'aucune connaissance précise ; le courage l'abandonne, la façade s'effondre : elle dissimulait une parfaite nullité. Les véritables traits du visage se dégagent : l'individu reprend une place en rapport avec son authentique personnalité.

LES HOMMES

La crise actuelle n'est pas une manifestation inexplicable, mystérieuse, échappant à toute analyse et à toute action. A la base se trouvent l'oubli du passé, de ses grandeurs et aussi de ses fautes, le mépris des traditions, la méconnaissance des règles les plus élémentaires du bon sens et de la raison. Une absurde témérité procédant d'une présomption incommensurable. La crise est l'œuvre des hommes, non de la fatalité. Ce sont eux qui l'ont aggravée.

Une politique monétaire aventureuse, une spéculation déréglée ont agi quelque temps « comme une sorte de barrage » qui maintenait le niveau anormal des prix, des revenus, des dépenses et des appétits. Une fois rompu, il a entraîné une chute brutale dont il est inexact d'attribuer les causes au progrès, à la rationalisation, aux machines, dont à tort et à travers on invoque les prétendues responsabilités. Les causes de la crise sont plus profondes. Elle est aussi le fait de la condition humaine qui oblige à des changements continuels, sans lesquels peut-être l'humanité ne tarderait pas à dégénérer et à périr. Mais elle a été surtout provoquée par le manque de mesure, par les abus et les fautes, par l'oubli des règles traditionnelles. Les causes de la crise ne sont pas techniques : elles sont spirituelles et morales. Les expédients monétaires, l'épuisement des classes aisées, la direction du progrès scientifique ne seront d'aucun bien. On ne construit pas le bonheur des uns sur la ruine des autres. Et « il n'y a pas de grand seigneur dont la dépense pour sa maison, son train et ses domestiques n'entretienne des marchands et artisans de toute espèce ».

Ce n'est pas sur les éléments, sur les matériaux qu'il faut agir, c'est sur les caractères, sur les hommes. En faisant revivre les traditions saines, l'amour du travail, du labeur assidu, de la dignité qu'il confère. Il faut pour cela créer un esprit de corps. Celui qui anime les unités d'élite et qu'on retrouve encore dans certaines maisons. « L'esprit de corps est un levier puissant, une force morale à laquelle il n'a jamais été fait appel vainement lorsqu'il a fallu demander à une troupe, aux heures critiques, le sacrifice total. » C'est là ce qu'enseigne la vie militaire, qui prépare les hommes à la vie civile. La guerre par les armes est un phénomène intermittent, sporadique ; la guerre économique est une manifestation permanente. Elle a ses méthodes, ses états-majors, ses chefs, ses troupes. On ne fait pas la guerre avec des foules, mais avec des unités cohérentes animées par l'esprit de corps, qui s'appuie sur la tradition, qui fait qu'un seul cœur bat sous des uniformes divers, sous des raisons sociales différentes. L'oubli de la tradition supprime l'esprit de corps. Cet oubli est mortel.

Les parvenus de la finance, du commerce ou de l'industrie ont affirmé leur mépris de la tradition, de l'ordre, de la compétence ; ils ont préconisé l'action rapide ; ils ont mené leurs troupes au combat, sans ménager les deniers de leurs hommes. Ils ont subi des défaites éclatantes, et après avoir ébranlé les consciences, leurs pratiques scandaleuses ont ébranlé les États. Du devoir, de l'honneur ils méconnurent les règles. Sans même l'excuse d'être dépassés par ces conceptions. Car ce ne sont pas des notions métaphysiques, discutées et obscures. Edmond Pottier le rappelle dans son *Adieu* touchant, en termes dont l'esprit conserve l'empreinte : « Les règles du devoir et de l'honneur, issues de la pratique de la vie et fondées sur le progrès social, sont très simples, précises, impératives et adaptées à la taille de l'intelligence humaine ; elles assurent la dignité de la personne et la paix de la conscience. »

MIRAGES

Faites le vide autour des faux prophètes qui débitent de belles maximes, sans faire jamais ce qu'elles prescrivent. « Le faux sage se reconnaît, constate M. Abel Bonnard, à ce qu'il ne

prend jamais franc parti, à ce qu'il ne dit jamais une parole nette dont on puisse se souvenir. » Ses expressions sont faites « de grisaille et de néant ». Il reste indifférent à tout ce qui ne menace pas sa propre sécurité. Nombreux les chefs de file qui ont prouvé leur insuffisance; ils étaient volages; ils ne savaient pas. Que de fois a-t-on pu observer l'incapacité des capitaines d'industrie (étaient-ce des capitaines?) « de passer du particulier au général ». Ils ont vu grand. Mais ils n'ont pas vu juste. Des capitaux considérables ont été confiés à des mains inexpertes ou malveillantes. Mal placés, ils ont été les « fourriers » du chômage, un ferment de décomposition économique et sociale.

Le commerce de l'argent ouvre de larges perspectives. Il favorise les fortunes, — et les indélicatesses. A toutes les époques, « le troc de l'argent était sujet à beaucoup de tromperie ». La crise actuelle avait favorisé une activité exceptionnelle des manieurs de fonds. Ils supportent mal, aujourd'hui, le poids d'une lourde responsabilité. Certains d'entre eux ont cependant de la sagesse, de la modération, du bon sens, en dépit du milieu et de son influence. Mais généralement, il manque à l'homme d'argent le sens pratique, la hauteur de vue, le courage et le désintéressement qui pourraient le grandir. Les événements le dépassent. Il n'en saisit pas la portée. Il abuse des circonstances, sans jamais les dominer. « Il vit trop près de l'argent et trop loin des hommes; il se croit réaliste, et il ignore en même temps les parties les plus profondes et les parties les plus hautes du réel. » Le rêveur, l'indécis, le songe-creux, c'est lui.

A côté de ce romancier de la vie des affaires, de cet « animateur » a-t-on dit, on voit commerçants, artisans, industriels, artistes, réfléchir, s'adapter, créer des utilités, subvenir par ces temps de crise aux besoins de leur famille, maintenir leur industrie. Voilà les hommes pratiques : tous ces hommes qui peinent, les travailleurs attentifs et persévérants, mais non ces bâtisseurs de systèmes qui croyaient diriger le monde parce qu'ils étaient mégalomanes. Que l'État exerce une action bienfaisante : dans l'œuvre de salubrité publique il a un rôle important à remplir. Qu'il contienne et domine ces marchands d'illusion, théoriciens de la vie, idéologues sans idéal.

Est-ce à dire qu'ils soient seuls les auteurs du malaise qui nous affaiblit ? En dépit de leur nombre, ce serait exagérer leur puissance et méconnaître le rôle de certains autres facteurs : de ceux qui se trouvaient de l'autre côté de la barricade, de la foule oisive, de la clientèle. Que demandait, en effet, le public pendant ces années d'effervescence et de fièvre? Des placements sûrs, des valeurs stables, des investissements modérés et durables, des affaires sérieuses? Non. Le public demandait « un papier » qui monte, et que vite on puisse revendre. Tant pis pour le dernier acheteur : l'habile homme est celui qui gagne. Comment ? Peu importe. Le client refusait d'étudier la valeur, il reculait devant le moindre travail, devant le plus petit effort. Il donnait sa confiance, c'était plus simple et plus facile. Le public s'est montré digne des maîtres dont il acceptait les doctrines frelatées. Il demandait du faux; on lui donna du toc : il reçut ce qu'il méritait.

***

« Le juste honore la vérité, il cherche à la découvrir par l'instruction », dit un proverbe oriental : par l'étude des livres. Par celle de la vie. Celui qui sait se perfectionner saura diriger les autres hommes : celui qui sait obéir et attendre parviendra à la connaissance.

Comment éviter un mal si l'on n'en connaît pas les causes? Comment les pénétrer sans étude, sans expérience, sans méditation ? « Remonter à une cause morbide, c'est parcourir toute une étendue de connexions et de rapports. C'est opérer des comparaisons, se livrer à des triages, fixer un choix, séparer l'essentiel de l'accessoire, conclure après un travail de méthode et d'investigation, où l'intuition qui joue son rôle s'appuie sur le soutien des connaissances acquises. Aussitôt qu'une question d'origine se pose, toutes les qualités intellectuelles du chercheur entrent en jeu pour la délimiter nettement et la résoudre. » L'économie des affaires rejoint dans ce cadre la science de la médecine.

Après avoir réuni les éléments matériels, il s'agit de construire, d'ordonnancer, d'animer, de conduire. Toute action suppose des efforts agglomérés, soutenus et guidés par une volonté, par celui qui aura obtenu des disciples qui l'entourent l'obéissance, l'ardeur, qui les conduira à la véritable liberté.

« Laquelle consiste, disait Delacroix, à aller et venir en paix, à réfléchir, à dîner surtout à ses heures, et beaucoup d'autres avantages que les agitations politiques ne respectent pas ». En dernière analyse, tout dépend de celui qui dirige : du chef. De celui qui sait commander, après avoir su apprendre. « Le véritable chef, disait le commandant Charles Lemaire, est celui qui pense, médite, combine, décide pour les autres; celui qui ne dort et ne peut dormir qu'après avoir assuré le sommeil de tous ceux dont il exige obéissance; qui ne mange et ne peut manger qu'après avoir assuré leur subsistance; qui ne donne pas un ordre, sans fournir en même temps le moyen de l'exécuter; autant dire qui ne se repose jamais, car, même dans son sommeil, son subconscient prépare la solution des divers problèmes qu'il s'est posés à l'état de veille. »

Des chefs ont failli à leur tâche. Leurs mains débiles ont laissé échapper le flambeau que les générations nouvelles doivent saisir avant que l'éclat ne s'en perde. Mais d'autres ont su donner l'exemple du devoir, de l'idéal, du travail. Que leur souvenir anime et guide celui qu'un labeur quotidien et rude n'aura pas empêché d'élever son rêve au-dessus des étoiles.

MICHEL CARSOW.

UN CHEF-D'ŒUVRE DE L'ART FRANÇAIS EN SYRIE

LE CRAC DES CHEVALIERS

Le Crac des Chevaliers (1), ce joyau de l'art militaire féodal, que nos ancêtres ont élevé sur la côte d'Asie pour défendre contre l'Islam les marches lointaines de la chrétienté, vient d'être acquis par la France.

Ce monument, le plus ancien témoin de l'expansion française, construit sur ce sol de la Terre Sainte où des hommes de notre race entreprirent, à la suite de la première Croisade, un magnifique effort de colonisation, fait partie désormais de notre patrimoine artistique et se trouve assimilé à un « Monument historique » avec toutes les prérogatives de sécurité et d'entretien que comporte ce titre.

L'Académie des Inscriptions et belles-lettres savait tout l'intérêt que présentait cet édifice si intimement lié à l'histoire de notre pays. Le mandat de la Syrie ayant été confié à la France, cette terre du Levant qui fut le berceau de tant de civilisations devenait un beau champ d'investigations pour l'archéologie française. Si des fouilleurs se mirent à la recherche de trésors vieux de plusieurs millénaires, l'époque médiévale ne fut pas non plus négligée dans la liste des missions scientifiques dressée par M. René Dussaud. Une mission fut envoyée au Crac des Chevaliers en 1927 (2). Des plans détaillés furent levés par l'architecte F. Anus, une enquête archéologique et historique du monument fut poursuivie, des déblaiements considérables furent entrepris avec l'aide de

(1) Et non le *Krac* suivant l'orthographe erronée qui a longtemps prévalu.

(2) Faisaient partie de cette mission M. Paul Deschamps, M. F. Anus et le capitaine Fréd. Lamblin, de l'Armée du Levant. (N. D. L. R.)

l'armée du Levant et révélèrent la magnifique ordonnance intérieure de ce vaste édifice, à peine soupçonnée jusque là. Ces déblaiements amenèrent d'intéressantes découvertes : d'immenses salles, dont une longue de 120 mètres complètement enfouie, des poternes, des issues inconnues, des chambres de guet où les membres de la mission s'étaient introduits d'abord à l'aide d'une échelle par une meurtrière, de longs corridors de défense furent dégagés; le grand puits de la place, plusieurs citernes, un immense four à pain, des inscriptions en latin et en français, d'autres trouvailles heureuses encore redonnèrent la vie au vieux guerrier endormi depuis plus de six cents ans.

Mais il restait une œuvre importante à accomplir: arrêter la ruine du monument qui croissait et qui, depuis quelques années, s'aggravait de plus en plus. Cette ruine grandissante, les missionnaires en avaient constaté les progrès alarmants, voûtes prêtes à s'effondrer, infiltrations d'eau qui faisaient peu à peu se disjoindre les appareils les mieux liaisonnés, mais surtout, plus que les injures du temps, les dégâts faits au monument par les habitants du village installé dans l'enceinte.

En effet toute une population de 530 indigènes avait envahi le château. Quelques Syriens fortunés avaient construit des maisons confortables au sommet des tours, en abattant leur crénelage; la plupart, de pauvres fellahs, avaient bâti entre les deux enceintes, contre les murs des courtines, de petites habitations, d'autres s'étaient tout simplement installés dans des dépendances du vaste édifice et vivaient là, dans des salles obscures et enfumées, pêle-mêle avec leurs familles et leurs troupeaux, ânes, chameaux, vaches, chèvres et volailles.

Il fallait arrêter les dégradations et prendre d'urgence des mesures de sauvegarde et de consolidation. Un seul moyen pouvait permettre de réaliser cette œuvre si utile : il fallait que la France rentrât en possession de ce monument national et prit à sa charge sa conservation. Des pourparlers furent engagés entre la Direction des beaux-arts et l'État de Lattaquié sur le territoire duquel s'élève le château. Par un acte solennel en date du 16 novembre 1933, l'État de Lattaquié faisait don à la France du Crac des Chevaliers moyennant une indemnité d'un million destinée à couvrir les frais d'expropriation des familles syriennes installées dans la forteresse.

Ainsi, grâce au geste généreux d'une nation amie, la France est mise en possession d'un monument qu'elle a élevé jadis et où tout parle français pour ainsi dire : sa silhouette qui est celle de nos châteaux-forts de France, son plan, les éléments de son architecture, sa chapelle romane qui rappelle nos églises campagnardes de Provence et de Bourgogne, sa Grand salle et sa galerie de cloître qui sont des répliques de ce qu'on faisait dans notre pays au milieu du règne de saint Louis, ses inscriptions françaises et jusqu'aux marques de tâcherons gravées sur des milliers de pierres, petits signes tracés voilà huit siècles par la main d'un tailleur de pierre né sur les rives de la Seine ou de la Marne et qu'il est si émouvant de retrouver si loin de la mère patrie.

A Beyrouth, le Service des antiquités de Syrie, et à Paris, le Service des monuments historiques ont dressé d'un commun accord un programme de travaux pour rendre au château son aspect imposant et pour en faciliter l'accès aux voyageurs qui de plus en plus nombreux visitent la Syrie.

Ainsi pourra-t-on le connaître davantage et le mieux apprécier et ce sera tout à l'honneur de la France et de l'art français. En effet, le Crac mérite d'être mis au rang des sites archéologiques les plus réputés du monde que tant d'écrivains et de savants ont vantés depuis plus d'un siècle : Baalbeck, Palmyre, Qal'at Seman. Il a la noblesse et la majesté de ces ruines. Il a d'autres titres encore pour retenir l'attention des Français : construit par nos architectes et nos tailleurs de pierre, gardé par nos chevaliers pendant plus d'un siècle et demi, il évoque mieux que tout autre souvenir, sur cette terre des Croisades où tant des nôtres ont combattu, la plus merveilleuse des épopées.

« LA CLEF DE LA TERRE CHRÉTIENNE »

Avant la venue des Francs en ce lieu, il s'y trouvait un château construit au XIe siècle par une colonie militaire de Kurdes. Pendant toute la période des Croisades, les chroniqueurs arabes continuèrent de l'appeler le château kurde, « Hosn el Akrad ». Du mot akrad les Francs firent Crat par aphérèse, c'est-à-dire par suppression de la première syllabe. Plus tard, au lieu d'écrire le Crat, ils écrivirent le Crac, sans

doute par analogie avec un autre château qu'ils avaient construit à quatre cents kilomètres plus au sud, au delà de la Mer Morte, à Kérak de Moab. Or Kérak signifie, en syriaque, forteresse. Il y eut donc deux Crac, l'un en « la terre oultre le Jourdain »; l'autre, celui qui nous occupe, dans le comté de Tripoli, qu'ils appelaient le Crac ou plus souvent le Crac de l'Ospital pour le distinguer du premier.

C'est ainsi que par un accident singulier le Crac porta le nom qui lui convenait le mieux, celui de forteresse. S'il joua un rôle éminent dans la défense de la colonie latine, sa position stratégique en est la cause essentielle.

Quatre États s'étaient partagé les territoires du Levant. Au nord se trouvaient la principauté d'Antioche et le comté d'Édesse qui occupaient la Cilicie, une partie de la Mésopotamie et la Syrie septentrionale. Plus au sud, s'étendait le comté de Tripoli. La Syrie méridionale, la Palestine et la Transjordanie formaient le royaume de Jérusalem qui avait accès à la Mer Rouge et atteignait jusqu'aux portes de l'Égypte.

Du nord au sud du Pays du Levant, depuis Marash jusqu'à la Mer Rouge, sur un parcours de neuf cents kilomètres, s'allonge la Fosse syrienne, qui s'étend parallèlement au littoral. Des vallées occupent ce profond sillon que des fleuves arrosent : le Qara Sou, puis l'Oronte, puis le Litani, le Jourdain avec le lac de Tibériade et la Mer Morte, enfin l'Ouadi Araba qui aboutit à la Mer Rouge.

D'ouest en est, des vallées transversales coupent le double système montagneux qui borde la Fosse syrienne. La plus grande de celles-ci, large de vingt kilomètres, est connue sous le nom de *Trouée de Homs*. Elle sépare la chaîne du Liban d'une autre chaîne plus au nord, le Djebel Ansarieh; elle offre un large débouché de la vallée de l'Oronte vers la Méditerranée. Par là passaient des routes faisant facilement communiquer deux importantes villes musulmanes de l'intérieur, Homs et Hama, avec deux belles cités chrétiennes baignées par la Méditerranée, Tortose et Tripoli.

C'est cette large passe si dangereuse pour la sécurité du Comté de Tripoli que le Crac des Chevaliers fut chargé de défendre. Il se dresse à sept cents mètres d'altitude sur le dernier sommet du Djebel Ansarieh et commande à l'est et au sud la vallée du Nahr el Kébir, l'Éleuthère de l'antiquité. Du

sommet des tours du Crac on découvre un large horizon : au nord le massif sombre du Djebel Ansarieh ; au nord-est les collines du Djebel Hélou, « la montagne de la douceur », qui descend en pente modérée jusqu'à la vieille cité de Rafanée ; à l'est la nappe bleue du lac de Homs et la vallée de l'Oronte ; au sud, par delà la plaine verdoyante de la Boquée, les sommets du Djebel Akkar que dominent au loin les cimes roses, couronnées de neiges éternelles, de l'Anti-Liban ; à l'ouest enfin la plaine d'Akkar parsemée de mamelons que coiffent d'autres forteresses des Croisés. Par delà cette plaine enfin, tout au bout de l'horizon, apparaît la ligne claire de la mer qui se confond avec le ciel.

On ne s'était pas contenté de fortifier puissamment le Crac pour défendre la passe, on avait voulu le défendre lui-même par une ceinture de forts qui en gardaient les approches. d'abord à vingt-cinq kilomètres au sud, de l'autre côté de la trouée de Homs, un fort de montagne, le petit château d'Akkar se dressait en vigie, face au Crac, sur un sommet du Djebel Akkar ; beaucoup moins important que le Crac, mais presque inaccessible sur un étroit piton enfermé par les deux bras d'un torrent, son rôle était de surveiller la vallée au sud, et de faire la liaison par des feux allumés sur sa plus haute tour, entre le Crac et Tripoli.

A l'est du Crac, en face de l'Oronte, des postes fortifiés étaient placés en grand garde : le château de Montferrand dont le nom conserve le souvenir de la 5e légion romaine, la *Legio Ferrata*, installée sur ce site, le château de Touban et la tour d'Anaz. D'autres postes fermaient la ceinture de défense en arrière du Crac, les uns châteaux de plaine, d'autres sur une légère éminence en éperon au confluent de deux cours d'eau.

Si ces châteaux, ces forts, ces tours de guet au nombre d'une quinzaine dans le voisinage du Crac pouvaient jouer un rôle momentané de défense, arrêter une incursion de pillards tentant une razzia, c'est surtout sur la protection du Crac que comptaient les populations chrétiennes du littoral. Aussi ne cessa-t-on d'en améliorer les défenses et de le fortifier davantage. Il avait atteint son apogée au début du XIIIe siècle et c'est alors qu'un acte du roi de Hongrie appelle le Crac « la clef de la terre chrétienne », constatant ainsi l'importance de cette position stratégique pour la sécurité des États francs. Ce

prince, au cours d'une croisade, avait visité le Crac qui possédait alors une garnison de deux mille hommes; il avait observé le prodigieux effort fait par l'Ordre de l'Hôpital pour réaliser dans ce château les procédés de fortification les plus perfectionnés qu'ait pu concevoir alors l'art militaire; en admiration de cette œuvre, il avait fait au gouverneur du Crac et à ses chevaliers une donation importante pour aider aux frais d'entretien de la forteresse.

Un certain nombre d'années auparavant, une chronique arabe parle du gouverneur du Crac qui venait de tomber dans une bataille et compare ce puissant adversaire à « un os enfoncé dans le gosier des musulmans ». L'image vaut pour le château comme pour le commandant de la Place: le Crac, bastion avancé de la Chrétienté en terre sarrasine, empêchait l'Islam de respirer.

LE CRAC ET LES CROISADES

Le Crac entre dans l'histoire avec la première croisade. Dans sa marche sur Jérusalem, au début de 1099, Raymond de Saint-Gilles, comte de Toulouse, prend d'assaut le château kurde, puis l'abandonne pour poursuivre sa route. Quelques années plus tard, en 1110, Tancrède s'en empare définitivement. Alors l'œuvre des Francs commence et, pendant cent soixante ans, les armées musulmanes viendront inutilement se heurter aux murailles du Crac. Les assauts des émirs de Homs et de Hama, comme ceux des plus puissants souverains musulmans du XII[e] siècle, Nour-ed-din et Saladin, seront inutiles.

En 1163, Nour ed-din, sultan d'Alep et de Damas, décide de s'emparer de Tripoli et d'enlever d'abord le Crac. Les chevaliers de l'Hôpital, auxquels, depuis l'année 1142, a été confiée la garde de ce château de frontière, préviennent le sultan et attaquent à l'improviste, dans la plaine de la Boquée, au pied du Crac, son campement, à midi, alors que l'armée musulmane fait la sieste. Les gardes des avant-postes voient tout à coup surgir les lances des chevaliers au bout desquelles flottent les gonfanons ornés d'une croix. La cavalerie franque les massacre et arrive au galop, au cœur du camp. C'est alors la fuite éperdue à travers les tentes, les cris des guerriers qui cherchent à se rassembler, le hennissement des chevaux

entravés, une confusion inextricable. Nour-ed-din apparaît à demi nu hors de sa tente, il saute sur un cheval encore au piquet. Un Kurde déjà en selle, voyant le danger que court le sultan, n'hésite pas à se sacrifier; il se jette à terre pour couper la corde qui retient la monture de son maître. Quelques chevaliers poursuivent Nour-ed-din jusqu'aux abords du lac de Homs où il leur échappe enfin grâce à la vitesse de son cheval.

Vingt-cinq ans plus tard, le péril est plus grave encore : il menace non plus seulement le Crac et Tripoli, mais la colonie franque tout entière. Saladin, après avoir triomphé de ses concurrents et réuni sous sa domination les deux parties du monde musulman, l'Égypte et la Syrie, veut détruire la puissance latine en Orient. Les années 1187 et 1188 sont pour lui une série de triomphes : il enlève tous les châteaux de Transjordanie ; puis il monte vers le nord pour attaquer les citadelles chrétiennes de Syrie. Mais il n'obtient qu'un demi-succès, ne pouvant venir à bout des grandes forteresses des Hospitaliers et du Temple. Il installe son camp sur une colline en face du Crac, mais après avoir longtemps contemplé la forteresse il sent qu'il épuiserait inutilement ses forces devant ces puissantes murailles et renonce à en faire le siège.

Peu après, la troisième croisade amenait en Terre Sainte des armées nombreuses qui rendirent aux chrétiens Saint-Jean d'Acre et plusieurs places du littoral palestinien. Ce grand effort ranima l'énergie des Francs de Terre Sainte et leur permit, la Palestine intérieure étant abandonnée, de rassembler leurs forces et de consolider leur puissance en Syrie.

La colonie franque connut alors, dans les dernières années du XIIe et au début du XIIIe siècle, une période de paix et de réelle prospérité.

Le Crac des Chevaliers donne la preuve de ce rétablissement rapide de l'équilibre des États latins. C'est à ce moment que s'ouvre l'ère des grands travaux de construction qui devaient donner à la forteresse son caractère définitif, l'aspect imposant qu'elle conserve encore aujourd'hui. Cet état de sécurité, cette situation favorable où se trouvait la colonie franque au début du XIIIe siècle se manifesta aussi dans les opérations militaires. Conscients de leur force, les Hospitaliers ne se contentent plus de se défendre, ils attaquent à leur tour et ils savent rappeler à ses obligations, en faisant une incur-

sion sur son territoire, l'émir de Homs ou de Hama s'il néglige de payer le tribut qu'il leur doit. A plusieurs reprises, le Crac sert de lieu de concentration pour l'armée franque, comme au moment de cette expédition sur l'Oronte en 1233, où l'on vit se réunir dans ce grand château-fort toute la chevalerie française d'Orient.

Le pieux roi saint Louis, après l'échec de sa Croisade d'Égypte, s'était rendu en Palestine et y avait restauré plusieurs places de guerre, Jaffa, Saint-Jean d'Acre, Césarée, Saïda, puis, après un séjour de quatre années, il était rentré en France laissant, malgré ses efforts, les populations chrétiennes d'Orient dans un état précaire qui lui causait de grands tourments. Son départ marque le début de la décadence des États latins : les désastres succèdent aux désastres.

Alors le Roi, ému des épreuves de la chrétienté d'outremer, décide une nouvelle croisade malgré son entourage et malgré son fidèle conseiller Joinville. Déjà malade, il débarque à Tunis pour y mourir. Beibars, sultan d'Égypte, comprend alors qu'il suffit d'étendre la main pour saisir la victoire. L'essentiel est de frapper d'abord un grand coup; moins de six mois après la mort du roi de France, il assiège le Crac avec une armée considérable et de puissantes machines de guerre.

Il trouve une résistance inattendue : malgré une garnison insuffisante, les chevaliers, décidés à mourir, se défendent avec acharnement. Il faut renouveler les assauts, marteler les murailles à grands coups de mangonneaux, abattre des tours et des courtines, faire intervenir les sapeurs d'Alep les plus expérimentés dans les travaux de mines, forcer successivement trois entrées. Cinq semaines se passent en attaques. Enfin, après une dernière poussée, les troupes musulmanes se précipitent dans la cour, où les Hospitaliers se font massacrer en combattant. Les survivants se réfugient dans le donjon dont les murailles sont si solides qu'il va falloir entreprendre un nouveau siège, et, par les brèches béantes, les musulmans introduisent leurs lourdes machines de guerre.

Le sultan, voulant en finir et craignant de détruire cette magnifique fortification qui pourra lui servir à son tour, tente un stratagème. Il fait exécuter un faux qu'il fait passer aux assiégés : c'est un ordre supérieur soi-disant venu de Tripoli, invitant le gouverneur du Crac à se retirer. La petite garnison,

trompée par cette ruse, capitule le 8 avril 1271. Elle se retire vers Tripoli avec armes et bagages, et le grand étendard de l'Hôpital qui, depuis cent trente ans, flottait sur la plus haute tour du Crac des Chevaliers, s'en éloigne pour toujours.

UN CHEF-D'ŒUVRE DE L'ART MILITAIRE DU MOYEN AGE

Avant l'arrivée des Hospitaliers, ce n'est qu'un fort de médiocre importance construit par un vassal du comte de Tripoli; il est muni d'une seule enceinte que flanquent quelques saillants carrés. Les murs ont cet appareil à bossages taillés à la rustique qui n'était pas connu en France, et que les constructeurs des Croisés employèrent fréquemment au début de leur occupation, à l'imitation des anciennes forteresses rencontrées en Asie Mineure au cours de leurs expéditions. Cet appareil, où l'on ne taillait avec soin que le bord de la face apparente de la pierre en se contentant de dégrossir le reste du parement, permettait de réaliser une économie de main-d'œuvre, et en outre offrait plus de résistance aux projectiles.

Les Croisés construisirent, dans la première moitié du XIIe siècle, en même temps que le Crac, d'autres châteaux plus importants que celui-ci, notamment Subeibe, dans la Syrie du sud et surtout Saone, près de Lattaquié, monument d'une puissance extraordinaire, que les Francs se laissèrent enlever par Saladin, faute d'un nombre suffisant de défenseurs, et qui est parvenu jusqu'à nous dans un admirable état de conservation. C'est le plus beau témoin de l'œuvre architecturale des Croisés dans les premiers temps de leur domination. Le Crac, alors construction bien modeste, si l'on pense à ce qu'il deviendra plus tard, témoigne pourtant d'une forte avance sur ce qu'on faisait à la même époque en France. L'une des tours est pourvue d'énormes mâchicoulis de pierre qui, du sommet, permettent de défendre le passage au pied de l'ouvrage ; cette défense de pierre constituait une amélioration du système des hourds de bois qui couronnaient les châteaux de France et qui ne présentaient qu'une résistance bien fragile puisque l'assiégeant pouvait les écraser sous les boulets de pierre, ou les incendier.

Aussi voit-on, à l'imitation du Crac, Richard Cœur de Lion employer les grands mâchicoulis de pierre au Château-Gaillard,

cette importante forteresse qu'il éleva en 1197, après son retour de la troisième Croisade, derrière la Seine, aux Andelys, face au domaine du roi de France. Cette construction manifeste dans l'art de la fortification d'Occident un progrès considérable, dû certainement aux enseignements recueillis par l'ingénieur de Richard, en visitant les forteresses construites par les Croisés depuis près d'un siècle en Terre Sainte.

Dans l'enceinte primitive du Crac qui devait devenir plus tard l'enceinte intérieure se trouve une charmante chapelle élevée par les Hospitaliers à la fin du XIIe siècle : c'est un vaisseau à une seule nef voûtée d'un berceau brisé, dont les murs ont à l'intérieur ces grands arcs de décharge, et, à la naissance des voûtes, ce cordon mouluré faisant tout le tour de l'édifice qu'on retrouve dans maintes églises romanes de Provence et de Bourgogne.

Peu après, l'Ordre devenu riche et puissant va faire du Crac des Chevaliers sa principale place forte et va l'amplifier, le transformer, quadrupler sa superficie et donner à ses ouvrages une force infiniment plus grande.

L'enceinte primitive est doublée alors d'une enceinte extérieure dont les murailles suivent les escarpements qui sur trois faces, l'ouest, le nord et l'est, descendent en pentes rapides vers le fond des vallées. Le front ouest de la première enceinte est surtout intéressant : construit en une seule campagne, avec ses cinq tours rondes semblables, régulièrement espacées, pourvues d'un appareil soigné à pierres lisses, il constitue une ligne homogène d'ouvrages aux proportions bien ordonnées, donnant à cet ensemble un bel aspect de force équilibrée où l'on retrouve toutes les qualités de l'art français qui garde toujours le souci de la mesure et de l'harmonie.

Enfermée dans cette nouvelle ceinture de murailles, la vieille enceinte est complètement renouvelée : ses saillants carrés sont enrobés dans le massif de puissantes tours rondes, ses courtines disparaissent derrière des talus hauts de vingt mètres et sous ces talus court un long chemin de ronde percé de meurtrières par lesquelles les défenseurs peuvent battre le terre-plein entre les deux enceintes. Transformée et surélevée, l'enceinte intérieure domine de très haut les ouvrages de la première enceinte.

C'est surtout vers le sud que le monument donne une

impression de puissance véritablement formidable. De ce côté la place n'était pas défendue par la nature : au lieu de précipices qui bordent les autres fronts, ici l'éminence se prolonge et continue même à s'élever quelque peu avant de descendre en pente douce vers la plaine de la Boquée. Aussi est-ce là que les ingénieurs ont porté leur principal effort et employé tous les artifices de leur science. On voit les défenses se succéder de plus en plus redoutables : c'est d'abord à l'extérieur un massif rocheux triangulaire enfermé dans trois fossés qui rendent à peu près impossible l'approche des machines de guerre ; puis c'est la première enceinte et derrière celle-ci un immense bassin rempli d'eau, large d'une dizaine de mètres et long de soixante-dix. Enfin, derrière le bassin, la seconde enceinte dresse sa haute stature avec ses grands talus où viennent s'enchâsser les ouvrages d'un donjon colossal, trois tours étroitement assemblées dont les murailles atteignent huit mètres d'épaisseur.

L'appareil n'est plus fait de ces bossages grossiers du début de l'occupation ; c'est un appareil de grande dimension, aux pierres lisses que le soleil d'Orient a teintées d'une belle couleur fauve. Tel apparaît aujourd'hui le Crac des Chevaliers et tel il apparut en 1212 au voyageur allemand Wilbrand d'Oldenbourg et quelques années plus tard à l'historien Jacques de Vitry et au roi André de Hongrie qui y fut reçu avec des honneurs royaux par Raymond de Pignans, gouverneur de la forteresse.

Gardiens vigilants d'une place indispensable à la sécurité de la terre chrétienne, les Hospitaliers ne cessèrent de la faire profiter de tous les nouveaux systèmes de défense inventés à cette époque dans un art qui progressait alors beaucoup plus rapidement en Syrie qu'en France. L'examen de ce seul monument suffirait pour constater, étape par étape, le développement de la science des ingénieurs militaires de ce temps.

Après cette période du début du XIIIe siècle où le Crac atteint l'apogée de sa gloire, on y travaille encore. On augmente notamment la force de résistance du principal chemin d'accès vers le centre de la place ; on y dispose les moyens les plus variés pour retarder la progression de l'assiégeant : c'est une rampe voûtée que l'on gravit par des marches larges et basses permettant de la suivre à cheval ; cette rampe est

construite en chicane, c'est-à-dire qu'elle forme une ligne brisée en trois tronçons et sur son parcours les obstacles les plus divers ont été prévus, chambres de guet munies de meurtrières, portes renforcées de barres de fer, herses et larges assommoirs.

Si l'ingénieur a épuisé ici toutes les ressources de l'art de la défense des places fortes, l'architecte n'a pas oublié de faire intervenir le sculpteur pour atténuer par quelques ornements l'austérité de cette sévère architecture guerrière. L'art du sculpteur a pu, en effet, créer dans ce château une décoration digne d'être comparée aux plus belles œuvres exécutées chez nous à la même époque. L'une des tours du donjon renferme la résidence particulière du gouverneur, « le logis du Maître », belle salle ronde couverte d'une coupole, soutenue par des branches d'ogive retombant sur de jolis chapiteaux à crochets que supportent de fines colonnettes. A la hauteur de ces chapiteaux, court tout autour de la salle une charmante frise de fleurettes qui viennent encadrer intérieurement et extérieurement la grande fenêtre percée dans une joue de la tour.

Une élégante galerie de cloître du milieu du XIII[e] siècle ouvre sur la cour par des portes et des baies présentant jadis leurs fins réseaux ajourés, véritable dentelle de pierre. Malheureusement ce gracieux décor est aujourd'hui bien mutilé. Mais l'intérieur de la galerie garde encore ses belles voûtes d'ogives, ses élégants chapiteaux de feuillage dont on retrouve les semblables en maintes églises de France du milieu ou de la fin du XIII[e] siècle, la Sainte Chapelle, la cathédrale d'Auxerre, l'église Saint-Martin de Clamecy. Si saint Louis ne vint pas au Crac, on peut pourtant évoquer ici son souvenir, tant est immédiate l'analogie de ce décor sculptural et de celui de la Sainte Chapelle construite par ses soins au moment où il allait partir pour la Terre Sainte. Son maître d'œuvre, Eudes de Montreuil, l'accompagna dans cette croisade et c'est lui sans doute qui fit naître sur le sol d'Orient ce lierre et ces branches de chêne qui viennent enlacer si gracieusement les corbeilles de pierre des chapiteaux du Crac. Deux portes, elles aussi finement sculptées, l'une d'elles sommée d'un écusson, conduisent de cette galerie dans la Grand salle du château, bel édifice de vingt-sept mètres de long divisé en trois travées voûtées d'ogives, analogue aux Grand salles qui décoraient en France

un certain nombre de châteaux-forts. Ainsi, les gouverneurs du Crac qui portaient des noms bien français, Pierre de Mirmande, Geoffroy le Rat, Raymond de Pignans, Arnaud de Montbrun, Hugues Revel, Aymar de la Roche, Nicolas Lorgne, retrouvaient dans la chapelle et dans les salles du château l'élégante décoration des monuments de leurs provinces, églises et châteaux de Bourgogne, de Provence, de Champagne et d'Ile de France.

Sur un pilier de la galerie du Crac on voit, gravée en belles lettres du milieu du XIIIe siècle, une inscription latine qui renferme toute une doctrine de vie empreinte de sereine clémence : *Sit tibi copia, sit sapiencia, formaque detur, inquinat omnia sola superbia si comitetur*, ce qui peut s'interpréter ainsi : Je te souhaite tous les biens de la terre, l'abondance, la sagesse et la santé, mais garde-toi de l'orgueil qui ternit tout ce qu'il approche.

Tels sont quelques-uns des aspects de ce château joints aux événements qui se rattachent à son histoire héroïque. Il n'existe pas en Terre Sainte ni même dans tout l'Occident une forteresse du XIIIe siècle qui puisse présenter un ensemble comparable par la beauté de son architecture, par la puissance massive de ses vingt tours, par sa superbe ordonnance, et par l'équilibre harmonieux de ses proportions.

Édifice d'un intérêt capital pour l'histoire de l'architecture, il est sans doute le témoignage le plus vivant de l'épopée des Croisades. Mieux que les chroniques les plus riches et que les récits les plus évocateurs, mieux que Guillaume de Tyr et que Joinville, il illustre admirablement la merveilleuse vie d'aventures des Croisés en Terre Sainte; il est comme ces rares miniatures de nos gros missels du moyen âge dont les précieuses enluminures ravissent plus vite l'esprit et touchent mieux le cœur que les plus profonds enseignements.

Il est émouvant de voir rentrer dans le domaine de notre patrie ce monument glorieux qui prit part à tant de combats, qui vit tomber tant d'hommes de chez nous, encore ensevelis dans son enceinte, martyrs de leur foi et morts pour la gloire de la France dont la renommée chevaleresque emplissait alors le monde.

PAUL DESCHAMPS.

LES ACADÉMIES DE PROVINCE

AU TRAVAIL

La Conférence des Sociétés savantes de Seine-et-Oise et celle des Sociétés savantes de Normandie se sont tenues en juin et en juillet dernier, consacrant cette collaboration des Sociétés régionales dont on peut attendre les meilleurs effets pour les études locales et provinciales.

Les Sociétés savantes de Seine-et-Oise, qui sont aussi nombreuses qu'actives, à cause vraisemblablement de la proximité de Paris, ont tenu leurs assises à l'occasion du brillant centenaire de l'Académie de Versailles que préside M. Marcel Batilliat. M. Georges Lecomte, de l'Académie française, présida ces deux réunions et montra le rôle éminent des Académies dans la direction de l'esprit public et l'utilité du groupement des Sociétés savantes pour l'avancement général des sciences. MM. Lemoine, Brière, le Dr Christen, le Dr Aublant, Montmirel, Ch. Guffroy présidèrent avec beaucoup de compétence les travaux des diverses sections. Le président de la Conférence, M. André Lesort, S. E. Mgr Richaud, MM. Pinelle et Guéritte complétèrent ces travaux par des vues générales et des visites fort intéressantes. Ce fut l'histoire, l'archéologie, les arts et les sciences d'une grande partie de l'Ile de France qui furent évoqués en ces quelques journées de bon travail intellectuel.

La « Société historique et archéologique de Nantes et de la Loire-Inférieure » nous adresse pour la première fois ses travaux, qui forment, en l'année 1933, un fort volume comprenant les comptes rendus des séances, de nombreuses études historiques, et les rapports de quelques excursions archéologiques. Il faut citer, notamment, parmi les études, celle de M. Marcel Chauvin sur

les bonnets du duc François II, qui était à peu près dément, et au nom duquel son chancelier Pierre Landais commettait les plus grandes iniquités et les crimes les plus affreux ; un bonnetier de Paris en fut le témoin et temporairement la victime. M. G. de Wismes, en une autre étude, montre que le général Charette est né à Nantes, en 1832, et ajoute ainsi un nom célèbre à ceux de Cambronne, de Mellinet et de Lamoricière, Nantais comme lui. L'abbé Bourdeaut nous parle du pittoresque pays de la Mée, et M. Henri Sorin nous donne un complément à l'histoire du château de Blain par Bizeul, tandis que le marquis de Goué nous décrit le château non moins historique de Chavagne en Sucé, ainsi que l'incendie et le pillage des trois châteaux de Pont-Hus, des Yonnières et du Penay, en 1793 et 1794, époque où disparurent tant de nos grands monuments historiques.

M. Marcel Chauvin, en une importante étude, complète en quelque sorte l'histoire des geôles et prisons de Nantes par Alfred Lallié. A citer encore l'étude du colonel Balagny sur la civilisation maya selon les dernières découvertes archéologiques, celle de M. Barthélemy sur Bourdic, un des plus vaillants lieutenants de Charette, celle de M. Henri Riondel sur la baronnie de Campzillon, l'étude de M. Sénot de la Londe sur l'arrestation de la duchesse de Berry, à Nantes, le 7 novembre 1832, une note historique sur le charmant bourg du Pouliguen, qui prolonge la Baule, par M. G. Halgan ; enfin les vivants comptes rendus par l'abbé Russon, MM. Mollat, Lemé et Orceau, des excursions archéologiques de la Société aux lieux historiques de Saint-Joseph et Saint-Donatien, du vieux Chantenay, de Doulon, Thouaré, Beaupréau, de la Vendée, de la ceinture gallo-romaine de Nantes et de la cathédrale, ou plus exactement des cathédrales successives de cette grande ville, depuis la cathédrale de Saint-Félix, au VIe siècle, jusqu'à celle du XVe siècle, qui ne fut achevée que sous le règne de Napoléon III.

Les *Mémoires* de la « Société d'Agriculture, Sciences et Arts d'Angers », — ancienne Académie d'Angers fondée, elle aussi, sous Louis XIV, — contiennent une étude de M. Émile Pasquier sur les archives notariales d'Angers et sur l'utilité d'un « minutier » central de France ; de belles pages du docteur David sur l'évacuation de la butte Sainte-Geneviève pendant la bataille du Grand-Couronné ; une étude de M. Jacques Levron sur les mines d'argent en Anjou, dans la région de Fougère, au XVIIIe siècle, et une étude de M. G. Dufour sur Saint Maurille à Chalonnes.

La « Société historique et archéologique de la Charente » publie une savante étude de M. Origène sur l'emploi de la numération décimale en France avant 1789 ; les recherches de M. R. Mailleux sur l'origine des eaux de la Touvre ; les églises de la Charente par M George, et diverses notes de MM. Denis, de la Bastide, Béquet, Arnaud, etc.

La très active « Société des Lettres, Sciences et Arts de Bayonne » nous donne, sous la signature de son érudit président, le chanoine Daranatz, une belle étude sur l'évêché de Bayonne, ses origines, ses frontières successives et actuelles ; la suite de l'histoire, par Mlle H. Vanier, de la brillante princesse Louise-Élisabeth de France à Bayonne, au temps de Louis XV ; des recherches de M. Nodon, l'inventeur des rayons cosmiques, sur l'action des foyers électriques solaires ; la suite des documents inédits de M. A. Ducré sur la reine Marie-Anne de Neubourg à Bayonne, et des études diverses de MM. de Mariens, Portalis, Mercier des Rochettes, Léon Iriart, Jean Lamarque.

La « Société de Borda », qui vient de fêter le deuxième centenaire de son savant parrain, commence la publication d'une flore de Dax, par M. C. Heubert ; M. Milliès-Lacroix y continue l'érudite histoire de Dax, dont on va fêter le 2e millénaire ; enfin, M. L. Dufourcet continue son *Aquitaine historique et monumentale*, avec des détails fort intéressants.

Nos vieilles Académies, comme celle de Montauban, fondée par Lefranc de Pompignan, ne restent pas inactives. Le dernier *Recueil* de celle-ci, en dehors des procès-verbaux des séances, contient notamment une belle étude de M. Félix Bouisset sur le fameux « violon d'Ingres ». Dans le même *Recueil*, M. Séverin Canal achève ses études démographiques sur le Tarn-et-Garonne, l'un de nos départements qui se dépeuplent le plus. A signaler encore le rapport de M. Viguié sur les concours littéraires, l'histoire épique du sergent Landou, de Montauban, un des glorieux volontaires de la Révolution.

L'« Académie de Nîmes », contemporaine de Louis XIV, mêle le culte des lettres françaises à celui des lettres provençales. M. Ferdinand Portal y fête le centenaire de la naissance de Louis Roumieu avec la même allégresse que le souvenir de Louis Racine à Uzès ; M. Giran nous parle fort judicieusement du régionalisme, et M. Bernard Latzarus nous montre en Alphonse Daudet un

romancier d'histoire. MM. Charles Terrin, Bigot et Eloy Vincent parlent avec une égale admiration du grand Mistral et de son œuvre. M. Marcel Fabre s'intéresse avec charme à la fois à Louise de Clermont-Tallart et à la « Guirlande de Julie », pendant que M. G. Cabanès apporte une fort intéressante contribution à l'histoire économique de Nîmes la Romaine, et que M. Gallon établit le mouvement de la population dans le département du Gard.

Le *Bulletin de Géographie du Languedoc* nous donne une remarquable étude du Dr J. Coulouma et de M. Jean Miquel sur une des plus pittoresques rivières du midi de la France, la Cesse, affluent de l'Aude, une rivière d'une cinquantaine de kilomètres collectant les eaux d'environ 250 kilomètres carrés. C'est un bel exemple « d'inventaire » d'une rivière, de sa population, de sa flore, de sa faune.

La « Société des Études du Lot », qui a fêté brillamment son cinquantenaire, publie une remarquable étude de M. Ludovic de Valon sur trois religieux de son nom et de sa famille : Pierre-Stéphani de Valon, prieur du Vigan (1215-1290), qui commença la superbe église de son monastère des Augustins, Bernard-Stéphani de Valon, dominicain, prieur de Cahors, et Jean de Valon, chevalier de Saint-Jean de Jérusalem, commandeur de Bordeaux, et qui combattit à Rhodes pendant le fameux siège de 1480.

Dans le même *Bulletin*, M. Crozet recherche l'origine de saint Genoulph, l'évangélisateur du Berry, qui est considéré comme Quercinois. Le chanoine Foissac y achève son intéressante étude sur la pittoresque localité de Saint-Circq la Popie. L'abbé Sol commence une large étude sur Mgr Cousin de Grainville, premier évêque concordataire de Cahors. M. J. Malrieu trace la biographie d'un magistrat savant, Jacques-Antoine Delpon ; M. Jules Daymard retrace la vie de Mme Léonie Léon, qui fut la fidèle Égérie de Gambetta. Enfin, à côté des procès-verbaux des séances, que préside M. Fragne, l'érudit archiviste de la Société d'Études, M. J. Calmon publie l'inventaire de la collection Greil, qui contient de précieux manuscrits sur l'histoire du Quercy.

La « Société scientifique, historique et archéologique de la Corrèze », qui a fondé le beau Musée régional de Brive, a commémoré par un important *Bulletin* le cinquantenaire de sa fondation. M. G. Soulié y trace l'historique de cette active Société, en même temps que l'histoire de l'Hôtel de Labenche qui abrite les érudits corréziens. M. Martel, le célèbre spéléologue, y rappelle que M. Ernest Rupin, animateur de la Société et créateur du musée, fut l'un

des plus compétents chercheurs et explorateurs de « gouffres » de la région ; M. Gaspéri décrit le Musée. Ce Bulletin d'anniversaire contient encore d'excellentes études de MM. Grillière, Delsol, Viré, de Laborderie, Lacrocq, René Fage, Rhomer et Louis de Mussac.

Le dernier *Bulletin* de la « Société d'émulation du Bourbonnais » contient de nouveaux documents, retrouvés par Mme Y. H. Monceau, sur les dispositions testamentaires du maréchal de Berwick, une émouvante nécrologie du Dr comte de Brinon, qui fut longtemps président de la Société, et la liste, par M. Marcel de Genermont, des sites, monuments et objets classés de l'Allier. La même Société publie une magistrale étude de M. Albert Grellet-Dumazeau sur *le Château et les seigneurs de Montaigu-le-Blin*, puissante forteresse du XIIIe siècle, bâtie sur les ruines du prieuré des Bénédictins, du XIe siècle. L'auteur y retrace l'histoire des grandes familles qui y vécurent : les Montaigu, Chabannes, Guiches, Valois, Rohan-Guéménée, Philibert du Buisson, et autres.

L'« Académie de Mâcon », qui est toujours pleine du grand souvenir de Lamartine, publie l'émouvant discours de M. Charles Joatton sur la mère de l'illustre poète. Elle fut pour lui l'image sainte de la vertu et la consolatrice même au delà de la tombe. M. Nicolle répondit avec simplicité à ce beau discours.

Les derniers *Bulletins* de la « Société historique et archéologique de Langres » contiennent l'histoire du colonel Péchiné d'Esperrières et le massacre des officiers de Royal-Pologne par la sinistre tourbe révolutionnaire de Lyon ; une liste des artistes et ouvriers d'art de Langres avant la Révolution, par MM. L.-F. et L.-E. Marcel. Le savant abbé G. Drioux, que nous avons déjà cité à propos de ses magistrales études sur les Lingons, leurs cultes, leurs traditions, leurs textes, nous présente le « dicéphale », statuette en bronze, de la collection Defay, à Langres, analogue au dicéphale de Sens.

Les *Mémoires* de la « Société académique de l'Oise », qui nous parviennent pour la première fois, s'ouvrent par un émouvant éloge de son regretté président M. Mourgues de Carrère, qui fut un parfait érudit, et qui venait de faire lui-même un brillant éloge de son prédécesseur, M. Leblond. Les confrères de celui-ci, MM. le chanoine Meister, le Dr Fabrignon, Magnien et Roussel collaborent dans le même volume à cet éloge. Ces *Mémoires* contiennent encore une vigoureuse étude du Dr Leblond sur

Beauvais dans l'angoisse pendant la deuxième partie de la guerre de Cent ans, une savante étude de M. R. Genaille sur les Fables de La Fontaine dans les tapisseries de Beauvais au XVIIIe siècle, et des notes de M. Alletti sur les parrains dans les registres paroissiaux de Marseille-en-Beauvaisis aux XVIIe et XVIIIe siècles, de M. Jean Gaillard sur le petit séminaire africain de Bailleul-en-Thérain, de M. Vinot-Préfontaine, sur le dernier seigneur de Chambors, enfin du chanoine Meister, l'histoire de Marguerite Boulet condamnée par le Tribunal révolutionnaire.

Le *Bulletin* de la « Société des Sciences, de l'Agriculture et des Arts de Lille » s'ouvre sur le compte rendu de sa séance solennelle, tenue sous la présidence de l'illustre et très regretté docteur Calmette, et où le président, M. Combemale, fit un magistral exposé des travaux de la Ligue du Nord contre la tuberculose. Le docteur Calmette remercia en rappelant quelle arme puissante était son nouveau vaccin. Le même *Bulletin* contient une excellente étude de M. E. Rolant, sur la famille Helman, les célèbres graveurs de Lille ; une autre étude d'art de M. E. Gavelle sur le peintre Jan Wellens de Coke. M. Dubrulle examine un livre de comptes du XVIIIe siècle. M. Combemale trace fortement l'histoire de l'Hôpital de la Charité, de Lille, pendant l'occupation allemande. M. Fleury rappelle ce que sont les nouvelles transmutations atomiques, et M. Émile Gavelle recherche qui fut le fameux « maître de Flémalle ».

Les *Annales* de la « Société historique et archéologique de Saint-Malo » s'ouvrent par une forte étude de M. Eugène Herpin sur le vaillant général Magon de la Giclais, de vieille famille bretonne, combattant de 1870, président de la Société, et qui mourut en 1933 ; l'abbé Descottes retrace avec érudition l'histoire des anciens et nombreux monuments militaires de la place de Saint-Malo ; M. Esnoul le Sénéchal continue l'Armorial du Clos-Poulet, qui compta 603 possesseurs. Enfin, M. Guernier, ancien ministre, qui présida la séance annuelle, y fit une brillante causerie sur Vauban, tandis que le président de la Société évoquait la mémoire de l'illustre Malouin Jacques Cartier.

Le *Bulletin* de l'« Association des Écrivains algériens », *l'Afrique*, est consacré à Jaccard, le psychologue du sens de l'orientation, que commente avec beaucoup de clarté M. Victor Cornetz.

C.-M. SAVARIT.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

LE NIPPON ET L'U. R. S. S.

Des événements politiques et économiques se préparent en Extrême-Orient et dans l'Asie centrale ; ils ont déjà et ils auront de plus en plus, sur les relations des États européens entre eux, des répercussions souvent décisives. L'enjeu des rivalités et des difficultés européennes, — la Sarre ou l'Autriche, par exemple, — paraît minuscule en présence des évolutions de ces colosses qui s'appellent le Nippon, la Chine, les États-Unis, l'U. R. S. S. ; ce sont des empires qu'ils se disputent. L'objet de leurs querelles ou de leurs accords est à l'échelle de l'immense Océan qui baigne leurs rivages. La guerre, si elle éclatait entre eux, troublerait profondément l'Europe. C'est là-bas, vers l'ouest, que les Américains tournent anxieusement leurs regards : toute leur flotte stationne dans le Pacifique. Examinons la position actuelle de ces pions formidables sur l'échiquier gigantesque.

Le Nippon, — c'est maintenant son nom officiel, — poursuit, avec un esprit de suite et une ténacité que l'on ne peut qu'admirer, une politique d'expansion, de suprématie et de commerce sur le continent asiatique. L'esprit traditionnel et militaire du vieux Japon a nettement repris le dessus aux dépens de la poussée démocratique des masses prolétariennes. Le gouvernement s'efforce de leur fournir du travail et les denrées nécessaires à leur subsistance, mais il ne prend pas leur avis pour régler ses relations internationales. Celui qu'il consulte, c'est l'éminent et vénérable prince Saionji, le dernier des *Genrô*. Sur son conseil, le 8 juillet, après la démission du cabinet Saïto, le Mikado a confié le pouvoir à l'amiral Okada, qui a constitué un gouvernement de progrès et de mouvement d'où les parlementaires ne sont pas exclus, mais où la volonté du chef est prépondérante ; il a contre lui à la fois

les agitateurs socialistes et bolchévisants et l'extrême droite conservatrice dirigée par M. Toyama. Le choix d'un amiral qui a montré en maintes circonstances sa valeur technique et ses qualités de chef est caractéristique à l'heure actuelle, car la politique du Nippon est dominée par la volonté de s'affranchir des clauses des traités de Washington et de Londres et de recouvrer la parité navale avec les Puissances anglo-saxonnes. En outre, l'amiral Okada a voulu se charger personnellement du ministère des territoires d'outre-mer, afin de suivre de plus près les affaires du continent et les relations avec la Chine et l'U. R. S. S. Les Affaires étrangères sont restées aux mains de M. Hirota, la Guerre est confiée au général Hayashi, la Marine à l'amiral Osumi.

Le programme du gouvernement tient en quelques mots. Le Nippon est « responsable » du maintien de l'ordre et de la paix. Pour remplir cette « mission », il a besoin d'être fort. Le gouvernement s'efforcera donc de porter la défense nationale à un degré de perfection tel qu'il puisse en tout état de cause assurer la paix ; il augmentera ses forces aériennes ; il demandera en 1935 la revision des traités qui mettent le Nippon en état d'infériorité vis-à-vis de l'Empire britannique et des États-Unis. Il a quitté la Société des nations en raison d'une divergence complète de vues entre lui et les Puissances européennes, mais il entend remplir son rôle qui consiste à maintenir la paix et l'ordre en Extrême-Orient. A l'intérieur, le ministère Okada s'efforcera de pourvoir à la subsistance de tous les Nippons ; il rappellera les administrations publiques à un sentiment plus strict de la morale et les fonctionnaires à une discipline sévère ; il purifiera le monde politique ; il réformera le système d'éducation ; il contrôlera et orientera l'opinion publique.

C'est là le programme d'un gouvernement résolu à une action énergique au dehors. Rien n'est plus dangereux pour la paix que l'État qui se persuade qu'il a « une mission », car, par voie de conséquence, il s'attribue du même coup le devoir de briser ceux qui s'opposeraient à l'accomplissement de cette « mission ». Ainsi les « missions » les plus pacifiques d'intention dérivent aisément vers l'emploi de la force. Le vœu le plus cher du gouvernement impérial nippon serait sans aucun doute de parvenir à ses fins par les moyens diplomatiques, mais ces fins impliquent la résistance des parties adverses et par suite peuvent aboutir

à des conflits. Dépouillée de toute phraséologie conventionnelle, la politique du Nippon est bien simple. Il a en face de lui la Chine divisée contre elle-même et inorganique, l'U. R. S. S. qui dispose d'une armée solide, mais de moyens de transport encore insuffisants et dont le régime politique ne survivrait ni à une défaite, ni à une victoire, ce qui pratiquement lui interdit le recours à la guerre. Sur l'autre rive du grand Océan, les Américains sont animés à l'égard du Nippon des sentiments les plus vifs de défiance et d'animosité, mais, d'abord, ils sont bien loin et, ensuite, ils sont en proie à une crise sociale et révolutionnaire dont, malgré l'énergie et la popularité du président Roosevelt, ils ne semblent pas près de sortir. En face de ces trois adversaires, l'empire nippon concentré, ramassé sur lui-même, discipliné, prêt à l'action, a la partie belle ; si l'on nous passe l'expression populaire, il serait bien bon de se gêner. Il cherche à obtenir par les moyens pacifiques le résultat qu'il poursuit et il y réussit, car il sait qu'en sauvant les apparences, en ménageant l'amour-propre de ses rivaux, il ne sera pas acculé à un recours, toujours aléatoire et toujours coûteux, à la force des armes.

C'est ainsi qu'il a déjà élégamment organisé, sous un protectorat de fait, le vaste et riche État du Mandchoukouo, grand comme l'Allemagne et la France réunies, et qu'il y a intronisé comme roi le jeune Pu-Yi, héritier de la dynastie qui régnait à Pékin avant la révolution. Mais la Mandchourie, aux termes du traité de Portsmouth et des conventions russo-japonaises postérieures, est grevée d'une hypothèque au profit de la Russie : le chemin de fer de l'Est chinois, dans la partie septentrionale du réseau, la ligne de Kharbine à Vladivostok, est administré par les Russes. Obtenir ce chemin de fer fut jadis le grand succès du gouvernement tsariste dont il couronnait l'œuvre d'expansion en Extrême-Orient; il conduit directement à Vladivostok en évitant le long détour par la vallée inférieure de l'Amour et le cours de son affluent l'Oussouri ; il est donc pour la Russie d'une importance impériale. Mais c'est là sans doute un mot qui ferait frémir d'horreur le gouvernement bolchéviste, malgré l'application et souvent le succès avec lesquels il poursuit, dans toutes les directions historiques, la marche en avant du colosse russe.

C'est à propos du chemin de fer de l'Est chinois que les relations russo-nippones sont dangereusement tendues. Les Nippons, pro-

tecteurs et maîtres de fait du Mandchoukouo, attachent un grand prix à contrôler et à administrer tout le réseau. Une série d'incidents se sont produits depuis quelques semaines sur le chemin de fer ; le plus grave est l'arrestation par la police du Mandchoukouo de plusieurs fonctionnaires soviétiques de l'Est-chinois. Les Nippons les accusent de propagande communiste et antijaponaise ; ils auraient inspiré et favorisé de nombreux actes de sabotage. Les Russes répondent que ce sont là des brimades destinées à faire aboutir plus rapidement la vente, à l'État du Mandchoukouo, des droits sur le chemin de fer que les Russes tiennent des conventions de Pékin (mai 1924) et de Moukden (septembre 1924) qui interprètent et modifient le traité de Portsmouth. La diplomatie bolchéviste n'a pas fait une opposition résolue à la constitution, sous l'égide du Nippon, d'une Mandchourie indépendante englobant le Jehol et s'étendant jusqu'aux environs de Pékin. C'est même de sa propre initiative qu'elle a proposé à Tokio, en juin 1933, de vendre au Mandchoukouo ses droits sur le chemin de fer. Mais sur le prix on ne s'entend pas. Moscou demandait d'abord 250 millions de roubles or (à 13 francs), soit 625 millions de yen, tandis que le Mandchoukouo n'offrait que 50 millions de yen. Les Nippons ont construit un réseau intérieur mandchou qui, doublant l'ancienne ligne, lui enlève la plus grande partie de sa valeur commerciale et stratégique ; ils en concluent que sa valeur vénale a notablement diminué.

Le 30 juillet dernier, les pourparlers ont été interrompus, bien que la Russie eût abaissé ses exigences à 150 millions de yen et le Nippon élevé son offre à 120 millions ; c'est alors que les incidents se sont multipliés. Les Soviets ont, depuis plusieurs mois, concentré des forces militaires considérables dans la province maritime et dans la région de l'Amour ; ils ont notamment réuni une imposante aviation de bombardement à longue distance dont la présence paraît à l'opinion nippone une provocation. Le doublement de la voie du Transsibérien sera bientôt achevé. Il est vraisemblable que, par ce grand et coûteux effort militaire, les dirigeants de l'U. R. S. S. se proposent bien plutôt de faire valoir le prix d'une entente avec eux, d'intimider le Nippon et d'obtenir un prix plus avantageux de la cession de leurs droits sur le chemin de fer de l'Est chinois, que de préparer une guerre où ils auraient beaucoup à perdre et rien à gagner.

Le gouvernement de Tokio a publié le 17 août un communiqué où il se plaint des fréquentes violations de la frontière du Mandchoukouo par l'armée rouge. Un second communiqué du 22 août résume l'histoire des négociations; il explique les arrestations de fonctionnaires soviétiques par les attentats répétés commis par ceux-ci surtout contre des transports militaires. Le même jour, les Soviets publiaient une note au gouvernement nippon, protestant contre l'arrestation de dix-sept fonctionnaires soviétiques de l'Est-chinois. En terminant sa note du 22, M. Hirota se demande si le gouvernement soviétique ne cherche pas à faire traîner les négociations plutôt qu'à aboutir à une solution. Enfin, le 2 septembre, nouveau communiqué de Moscou : M. Stomoniakov, commissaire du peuple adjoint aux Affaires étrangères, a reçu M. Ota, ambassadeur du Japon; le premier s'est plaint des mauvais traitements infligés à des fonctionnaires soviétiques; le second a déploré que les autorités soviétiques locales agissant de leur propre chef se livrent à des actes de provocation contre les Japonais. La vérité semble bien être que les soldats du général Koïso, commandant en chef l'armée de Mandchourie, ne sont pas toujours pleins de mansuétude et que les bolchévistes ne peuvent pas se tenir de faire de la propagande communiste en Mandchourie. M. Ota a terminé son entretien avec M. Stomoniakov en proposant que, de part et d'autre, les troupes soient éloignées des frontières et les fortifications détruites. Manœuvre habile destinée sans doute à frapper l'opinion des nations spectatrices. On attend la réponse de Moscou.

D'autres éléments, d'ailleurs, entrent en jeu et compliquent la situation. En Mandchourie se sont établis de nombreux « Russes blancs » qui appellent de tous leurs vœux une guerre entre l'U. R. S. S. et le Nippon qui leur donnerait, espèrent-ils, l'occasion de renverser le gouvernement bolchéviste abhorré. Les intéressantes correspondances de M. Henry Rollin, dans *le Temps*, nous ont révélé l'activité, tant en Europe qu'en Mandchourie et au Japon, d'un certain Anastase Andreevitch Vonsiatzki qui s'intitule chef de l'organisation fasciste panrusse et en qui une partie des émigrés russes croit voir un futur Hitler appelé à délivrer la Russie et à rétablir la dynastie impériale. Pour le moment, le chef du fascisme russe dispose de ressources importantes et pourrait mobiliser des forces dont l'appoint, en cas de guerre russo-japonaise, ne serait pas négligeable. Naturel-

lement, le fascisme panrusse ne peut rien espérer, si la paix est maintenue ; aussi cherche-t-il à envenimer autant qu'il le peut les différends entre le Nippon et l'U. R. S. S.

On ne sera pas étonné d'apprendre que Vonsiatzki, avant de partir, il y a quelques semaines, pour Dairen et la Mandchourie, s'est abouché à Berlin avec le fameux aventurier Bermondt-Avalov, celui-là même qui, après l'armistice, prétendit se maintenir avec des forces allemandes dans les provinces baltiques et organiser un *Baltikum* allemand avec l'appui secret, mais très efficace, du socialiste Noske. Il fallut l'intervention énergique du général Niessel et des gouvernements alliés pour l'obliger à évacuer le territoire des nouveaux États libérés. On sait que Rœhm, la victime de Hitler, avait fait partie de cette poignée d'aventuriers qui manquaient de scrupules plus que d'audace. Avant de partir, Vonsiatzki s'occupa de recruter des adhérents à son fascisme parmi les émigrés russes et de s'entendre avec tous ceux qui attendent d'un bouleversement de l'Europe orientale la réalisation de leurs espérances ou de leurs ambitions. La politique hitlérienne attend l'occasion de profiter d'une guerre qui occuperait assez la Russie en Asie pour que son action ne pût se faire sentir en Europe. Nous touchons ici du doigt l'explication de certaines attitudes de l'Allemagne et de l'U. R. S. S. De Berlin, on cherche à brouiller les cartes en Extrême-Orient afin d'avoir les mains libres dans la région baltique. A Moscou, au contraire, on voudrait consolider la paix en Europe, afin de pouvoir parler haut sur le Pacifique, car la Russie, embarrassée de ses dimensions colossales, est lente à se retourner et ne peut faire face en même temps à l'est et à l'ouest.

Le « fascisme panrusse » et son chef prennent leurs espérances pour des réalités. La réalisation n'en paraît pas imminente et il semble que Vonsiatzki, au cours de sa tournée au Japon et dans le Mandchoukouo, ait reçu de Tokio des conseils de prudence. Si le gouvernement bolchéviste est disposé à tout faire pour ne pas se laisser entraîner dans une guerre pour laquelle il serait en état d'infériorité, le gouvernement de l'amiral Okada, de son côté, n'éprouve pas le besoin de recourir à la guerre, alors qu'il est à peu près certain d'obtenir par des moyens pacifiques les résultats qu'il a savamment préparés. Vonsiatzki est revenu en Europe le 5 juillet, satisfait de l'accueil chaleureux de ses compatriotes et du haut clergé orthodoxe, mais quelque peu désappointé de l'attitude du Nippon ; il a repris ses efforts pour organiser en

Europe même les forces du « fascisme russe » et grouper les divers éléments de l'émigration. L'activité de ce personnage demande à être surveillée, car il agit en liaison avec le dangereux agitateur Bermondt, qui s'intitule « prince Avalov ». En dépit du nom qu'il a donné à ses formations, c'est bien plus de Hitler et du national-socialisme allemand qu'il se réclame que de M. Mussolini et du fascisme italien.

Le gouvernement de Berlin a officiellement dissous l'organisation national-socialiste russe, car il attache un haut prix à ménager Moscou, mais le programme du *Drang nach Osten* (poussée vers l'est), nettement indiqué dans *Mein Kampf*, repris par Alfred Rosenberg, est actuellement le seul dont le gouvernement hitlérien, dans l'état actuel de l'Europe et de l'Asie, puisse espérer la réalisation prochaine. Ne serait-ce pas là le secret du rapprochement entre l'Allemagne et la Pologne? Par là s'éclairent de nombreux faits dont le public français a quelque peine à démêler le sens et la portée. Tel est le coup d'État avorté de M. Voldemaras à Kaunas (Kovno), dans la nuit du 6 au 7 juin dernier ; le président de la Lithuanie, M. Smetona, a dit publiquement à cette occasion que M. Voldemaras avait reçu de l'aide et de l'argent de l'étranger. Il semble bien que si le *putsch* de Vienne avait complètement réussi et installé en Autriche le gouvernement nazi de M. Rintelen, il aurait eu un pendant à Memel où tout était préparé pour un coup d'État nazi que la vigilance de la police lithuanienne a fait manquer. Si, à cette occasion, des troubles graves avaient éclaté, le gouvernement de Varsovie n'aurait-il pas été tenté d'en profiter pour régler son vieux différend avec la Lithuanie ?

A la lumière de ces indications, la Conférence qui vient de se tenir le 29 août à Riga, entre les représentants des trois États baltes, Esthonie, Lettonie, Lithuanie, prend tout son sens. Les trois États signataires s'engagent à suivre une politique étrangère concordante et à concerter leur attitude en face de toutes les difficultés qui pourraient survenir. Voilà donc organisée, sur les rives de la Baltique, une conjonction comparable à la Petite Entente et à l'entente balkanique ; mais, ici, l'identité des intérêts et surtout la communauté des périls est particulièrement évidente. On a vu contre quels dangers surtout ces petites nations aujourd'hui émancipées cherchent à se protéger. Nous n'avons garde, certes, de faire entendre un mot qui ressemble à une critique à l'égard des aspirations si légitimes des Russes émigrés ;

mais nous pensons qu'ils font fausse route s'ils comptent sur une intervention allemande pour renverser le gouvernement de M. Staline et des bolchévistes. M. Hitler et M. de Neurath ne souhaitent rien tant qu'une étroite entente avec Moscou et ils en cherchent l'occasion. Le rapprochement, — que la politique des nazis a fait naître, — entre la France et la Russie est, pour leurs projets de bouleversement, un obstacle qu'ils seraient trop heureux de pouvoir écarter. Contre la dangereuse agitation national-socialiste qui menace tous les voisins de l'Allemagne finira par se créer une ligue générale de protection mutuelle. Et les Allemands se plaindront qu'on veut les « encercler » !

Dans ces conditions, certaines illusions du gouvernement polonais sont d'autant plus inexplicables. Ce sont évidemment la question de la Lithuanie et celle de l'Ukraine qui le préoccupent. Parmi les Ukrainiens, que ce soit ceux du pays ou ceux de l'émigration, trois tendances se manifestent. Ceux qui sont actuellement au pouvoir en étroite connexion avec Moscou souhaitent pour l'Ukraine une certaine autonomie administrative dans le cadre de l'U. R. S. S. Derrière l'ancien hetman Skoropadski, installé et protégé par les Allemands après les traités de Brest-Litovsk, se rangent ceux qui espèrent s'appuyer sur l'Allemagne, afin de briser le joug bolchéviste. Enfin, les anciens collaborateurs de Petliura, nationalistes et démocrates, cherchent leurs amitiés en Pologne, en France, dans la Petite Entente. Même si un accord s'est fait entre ces derniers et les partisans de Skoropadski, instrument de l'Allemagne, il ne s'en suit pas que leurs vœux soient près de se réaliser. Il y a des signes d'une évolution commençante dans le gouvernement bolchéviste, il n'y en a pas d'un affaiblissement ou d'une décrépitude. S'il est obligé, en Extrême-Orient, à une prudente réserve, son influence a beaucoup grandi depuis quelques mois en Perse et en Afghanistan ; elle est prépondérante à Ankara. Enfin, sa politique habile à Genève et en Europe a atténué dans l'opinion de certains pays le sentiment d'horreur et de crainte que suscite partout le système bolchéviste.

C'est un commun intérêt à endiguer les progrès du Nippon sur le continent asiatique qui a décidé les États-Unis à reconnaître officiellement le gouvernement de Moscou. Les Américains, d'ailleurs, autant que la propagande communiste, appréhendent la propagande hitlérienne qui s'est développée en ces derniers temps et que favorisent les organisations russes qui relèvent du fascisme

de Vonsiatzki. L'Angleterre, au contraire, toujours préoccupée de l'Inde, multiplie les occasions de cultiver ses bonnes relations avec l'Empire nippon, qui s'étaient trouvées refroidies à la suite de la Conférence de Washington de 1921-1922 et de l'abandon par l'Angleterre de l'alliance avec le Japon. Les Anglais s'inclinent volontiers devant le fait accompli : le Mandchoukouo existe et se développe sous la direction des Nippons ; il serait avantageux d'y chercher un débouché pour le commerce britannique ; une mission économique anglaise vient d'y arriver à cet effet. De même, l'essor de l'industrie japonaise est un fait qu'il faut bien accepter et avec lequel il faut compter. Enfin, peut-être s'agit-il de préparer l'entente des trois grandes Puissances navales à la Conférence de 1935. Ainsi, l'Angleterre tend à se rapprocher du Nippon dont la presse ne parle qu'avec sympathie : quelle différence avec l'époque, encore bien récente, où, à Genève et pour le plus grand dommage de la Société des nations, l'Angleterre s'acharnait, à propos de la Mandchourie, à ameuter l'opinion universelle contre les empiétements japonais ! Et, par voie de conséquence, la presse britannique entoure de beaucoup de réserves l'adhésion de principe de son gouvernement à l'admission de l'U. R. S. S. à la Société des nations.

On voit comment, parmi toutes ces complications de rivalités et d'intérêts, se pose sur le terrain politique, à l'assemblée qui s'ouvre le 10 septembre, cette délicate question de l'admission de la Russie à Genève ; celle du projet de pacte oriental s'y associe étroitement. Selon que l'on considère le problème à la lumière des faits complexes dont nous avons esquissé les linéaments ou qu'au contraire on le regarde du point de vue de la politique intérieure et de la contagion bolchéviste, il change d'aspect. Le gouvernement français, ayant pesé les avantages et les inconvénients, s'est mis d'accord avec les cabinets de Londres et de Rome pour admettre l'U. R. S. S. dans la Société des nations, et il semble que, malgré certaines oppositions compréhensibles et honorables, une forte majorité, dépassant les deux tiers requis par les statuts, les suivra. C'est la France qui, avant de répondre favorablement aux propositions d'entente venues de la Russie soviétique, a posé cette condition que le gouvernement de Moscou demanderait son admission dans la Société des nations. L'assentiment de M. Litvinof n'a pas été sans soulever des difficultés et des contradictions parmi les dirigeants de l'U. R. S. S. Lorsque l'Allemagne

d'abord et plus tard l'Italie ont négocié un accord avec la Russie soviétique, elles ont essayé l'une et l'autre de réaliser une alliance politique, économique et militaire. La France, au contraire, ne poursuivant pas des fins égoïstes, a songé à l'intérêt général, à la sécurité de tous, et a obtenu que la Russie entrât par la porte de Genève dans le cycle de la vie civilisée européenne, d'où l'Allemagne hitlérienne vient de sortir.

Quant au projet de pacte oriental, dont l'initiative appartient à la Russie soviétique, il n'aboutira que si l'Allemagne, qui y trouve avantage et sécurité, accepte de le signer et engage la Pologne à l'imiter. Si elle s'y refuse, elle montrera combien ses intentions sont louches et il appartiendra à tous ceux qu'elles peuvent menacer de prendre d'un commun accord les précautions nécessaires. Depuis les événements du 30 juin, l'État-major allemand, ayant repris une influence prépondérante dans les conseils du gouvernement, réclame de nouveaux efforts diplomatiques pour aboutir à une alliance avec la Russie. Tel est le poids dont pèse sur l'Europe la masse russe, quel que soit d'ailleurs le gouvernement qui la régit. C'est le danger allemand, multiplié par le racisme pangermaniste, ce sont aussi certaines mésententes entre les vainqueurs de 1918, qui font le jeu de la Russie soviétique. La France, qui a, sur les rivages des mers orientales, d'importants intérêts et la responsabilité d'un empire de vingt millions d'âmes, a, là-bas comme ici, tout avantage à travailler pour la paix et l'entente. Il serait déplorable que l'amélioration de nos relations avec la Russie soviétique eût pour effet de compromettre nos bons rapports traditionnels avec l'Empire nippon ; dans les difficultés russo-japonaises, nous n'avons pas à prendre parti. Un conflit entre le Nippon et l'U. R. S. S. aurait en Europe les plus graves répercussions ; il ne nous apparaît nullement comme inévitable. Nous sommes en tout cas certains que la diplomatie française, sous la direction de MM. Doumergue et Barthou, travaillera de toutes ses forces à en écarter la redoutable échéance.

RENÉ PINON.

Le Directeur-Gérant : RENÉ DOUMIC.

ie
ne
n-
êt
ât
e,

.t
y
la
es
es
ns
e-
ils
ur
ur
nt
ne
es
La
ts
es,
et
ns
os
fi-
Un
us
vi-
n-
ra

P

L

été co
entre
les f
const
cargo
comr
consi
rière
entre
à cet
charl
quali
lance

L
les cl
gauc
couc
par

Co

PASSAGE DE LA LIGNE

PREMIÈRE PARTIE

I

La plaque de cuivre placée sous la passerelle indiquait que le *Pèlerin*, cargo de deux mille cinq cents tonnes, de la Weil et Cie, ayant son port d'attache à Marseille, avait été construit sur la Tamise en 1900. La différence est grande entre ces lourdes barques à vapeur du début du siècle et les fins cargos chauffant au mazout de 1930. Alors, les constructeurs ne se souciaient pas des lignes de la coque ; un cargo était avant tout quatre vastes cales à remplir. Mais, comme le fret devait franchir sur mer des distances parfois considérables, l'avant du navire s'amincissait en étrave, l'arrière s'arrondissait et une machine à vapeur était placée entre la cale deux et la cale trois. Tout ce que l'on demandait à cette machine, c'était qu'elle usât le moins possible de charbon et qu'elle acceptât le combustible quelle qu'en fût la qualité. Quant au reste, c'est-à-dire de tourner sans défaillance, c'était l'affaire des mécaniciens.

L'espace réservé aux hommes était mesuré ; les matelots et les chauffeurs étaient logés sous le gaillard d'avant, ceux-là à gauche, ceux-ci à droite, dans des postes profonds dont les couchettes étroites, placées deux par deux, étaient maintenues par de fortes épontilles de bois.

Au centre du navire, le château auquel on accédait de l'avant et de l'arrière par deux échelles raides, renfermait les cabines des officiers, le logement du commandant, le « carré » et la cuisine. Il était dominé par la passerelle, par une espèce de boîte carrée appelée timonerie et par un pont où le youyou et deux baleinières reposaient sur leurs chantiers.

Toute la partie arrière du navire était formée par une vaste plage en coquille et nue sur laquelle ouvraient les cales trois et quatre. Tout à fait à la poupe, la coquille s'accentuait un peu pour protéger un treuil, quatre bittes d'amarrage et la barre franche. A la mer, cette partie du cargo était généralement déserte, sauf lorsqu'un officier ou un homme s'y rendait, pour relever au loch fixé au bordage le nombre de milles parcourus.

Lorsque ces navires, sur lesquels trente hommes vivaient toute leur vie de marin, c'est-à-dire bien souvent près de quarante ans, avaient basculé derrière la ligne d'horizon, personne ne savait ce qu'ils devenaient jusqu'à ce que, de nouveau, ils montrassent leur étrave à l'entrée d'un port, à moins qu'un sémaphore placé sur un rocher élevé ne signalât leur passage dans un détroit.

Aujourd'hui, la plupart des cargos sont munis de la T.S.F., ce qui change beaucoup de choses.

Ainsi était le *Pèlerin* qui avait été à sa naissance le *Pilgrim*, du nom populaire d'un requin qui court les océans comme s'il avait été frappé d'un sort, allant, selon les saisons, du nord au sud, traversant la Méditerranée, l'Atlantique, sans jamais se fixer.

A la mauvaise saison, le *Pilgrim* naviguait entre Londres et deux ou trois ports norvégiens. En été, il allait chercher du bois à Arkhangel, en passant par le cap Nord, et plus d'une fois, on l'avait rencontré sur la route d'Halifax luttant contre une forte tempête d'ouest. Puis, comme l'armateur anglais s'était trouvé dans l'obligation de faire construire des navires plus rapides, la Weil et Cie l'avait acheté, et il était devenu le *Pèlerin*.

Comme tout navire qui, pendant une quinzaine d'années, a lutté jour et nuit, il était rongé, limé, écartelé par la mer et corrodé par des chancres. Il était tout bosselé, déformé comme un vieil homme rhumatisant. Sa coque portait la marque

de plus d'un heurt brutal avec une autre coque ou contre un quai, et de nombreuses têtes de boulons manquaient à ses tôles. Deux mois plus tard, coque redressée, tôles et boulons changés, machine rapetassée, peinture neuve, ridicule toutefois avec cette cheminée étroite (les marins disent « tuyau ») marquée à ses trois quarts d'une étoile verte, qui sortait du pont nu, il allait prendre sa place au môle de la Weil. Il manquait d'aération, de ventilation, de moyens de combattre la chaleur, il n'avait pas été construit pour naviguer dans le Sud ; cependant, c'est à une ligne de cargos de la côte d'Afrique qu'il fut affecté, et lorsque, le 27 septembre 1919, il laissa tomber son ancre en rade de Dakar, il y avait plus de deux ans qu'il reliait les comptoirs africains à Marseille.

***

Une grande partie de l'équipage se tenait sur le pont et guettait la vedette de M. Pascal, l'agent général de la Weil pour l'Afrique occidentale et équatoriale. Sur le gaillard se trouvait Vabre, le maître d'équipage, Ahmet, un matelot breton qu'on appelait le Chinois à cause de ses yeux bridés et de ses pommettes saillantes, et Fournaud, un Marseillais. Ils craignaient que les bureaux de l'Agence fussent déjà fermés.

Sur la passerelle, le commandant Rey regardait du côté du port avec ses jumelles. Comme toujours, il était en tenue légère et négligée, tandis que M. Chabot, le second capitaine, qui se tenait à son côté, avait revêtu un « blanc » impeccable. Près de l'entrée des machines, Pierre Ledur, le lieutenant, accoudé au bordage, parlait avec le père Jaubert, le chef mécanicien. Duchamp, le cuisinier, vint les rejoindre. Il dénoua la serviette blanche qui lui entourait le cou et épongea la sueur qui coulait sur son front et ses tempes. Souvent, le soir, lorsque tout était en place dans sa cuisine, il s'asseyait sur une chaise, dégrafait sa veste et fumait une pipe. Il disait :

— L'année prochaine, vois-tu, je quitte la navigation. J'achète un fonds de commerce sur le Quai du Port. La vie sera belle...

Ceux qui avaient navigué avec lui sur d'autres navires disaient qu'il répétait cette phrase depuis dix ans. Si on lui en faisait le reproche, ses yeux souriaient, il tirait sur sa pipe, envoyait un jet de salive à la mer et répondait :

— Au fond, je suis bien ici, ma clientèle est assurée et j'ai mes nuits franches.

Constant, le troisième mécanicien, se montra sur le pont et demanda si l'on devait laisser tomber les feux.

— Attendez, lui répondit le père Jaubert. Peut-être ironsnous à quai.

***

Pour les marins qui arrivent du sud comme pour les trafiquants qui quittent la brousse après un an ou deux d'isolement, Dakar est la première étape du monde civilisé. Pour les hommes du *Pèlerin*, Dakar était la dernière escale du retour. Après trois ou quatre jours de rade pour le ravitaillement du navire, ils remonteraient vers le nord, passeraient Gibraltar, trouveraient une Méditerranée fouettée par une brise de nord-ouest, apercevraient le balai de Planier, puis, à travers la brume matinale, les collines de l'Estaque, les usines de Saint-Louis, les « tuyaux » et les mâts des navires au port et la Vierge de la Garde.

Leurs visages, leurs gestes et leurs paroles révélaient leur joie de rentrer, de revoir les leurs et de retrouver les rues de Marseille. Ils avaient déjà oublié les trois mois de navigation pendant lesquels ils avaient été brûlés par le soleil, oppressés par la chaleur, nourris de conserves et assoiffés, et ils ne pensaient pas que, deux mois plus tard, ce serait de nouveau leur sort.

— Voici la vedette, cria tout d'un coup Ahmet dont la vue était perçante.

En effet, la petite embarcation débouchait du môle, soulignée d'une moustache blanche et tanguant dans le sillage d'un remorqueur.

M. Pascal était un homme grand et fort, au type anglo-saxon dont il exagérait les manières et la brutalité tout extérieure. C'était un trafiquant sans scrupule, venu à Dakar après avoir tenu successivement tous les comptoirs de l'Afrique équatoriale. C'était l'homme « les affaires sont les affaires », pour lequel un navire était quatre cales à remplir.

Lorsque la vedette, qui avait évolué entre une dizaine de cargos et de paquebots mouillés en rade et trois voiliers dont un magnifique six-mâts américain, fut à deux cents mètres,

on le vit qui tenait lui-même la barre et qui, en regardant le *Pèlerin* de l'avant à l'arrière, faisait une grimace. Puis, il accosta brutalement le cargo, et ses quatre-vingt-dix kilos firent gémir l'échelle. Il serra rapidement la main de Pierre Ledur et monta dans le bureau du commandant où Rey était allé l'attendre.

*
* *

Tout ce qui n'était pas navigation et trafic échappait au commandant Rey, et, comme il naviguait depuis vingt ans sur la côte d'Afrique, il ne connaissait parfaitement que la navigation et le trafic de la Côte. Certains commandants ont conservé la tradition du capitaine seul maître à bord après Dieu. Ils ne laissent prendre aucune décision aux capitaines au long cours qui naviguent sous leurs ordres. Eux-mêmes tracent sur la carte la route du navire; ils prennent le sextant et contrôlent les calculs des lieutenants et ne permettent pas qu'un chef de quart modifie la route, à moins que ce ne soit dans un cas urgent et qu'il n'y ait impossibilité de les prévenir. Ils se mettent en grande tenue pour franchir un détroit. A peine tolèrent-ils que le second capitaine signe les bons de commande de matériel et que le chef mécanicien décide de la quantité de charbon à embarquer. Il faut rendre compte des quarts, de l'eau usée, du combustible brûlé. Il faut sonder à toute heure et sans motif. Et toujours rendre compte.

Ainsi était Rey, non par tradition, mais parce qu'il était timoré. Il craignait que toute chose faite par un autre que lui ne fût mal faite; il lui arrivait de demeurer des nuits entières éveillé parce qu'un officier qu'il ne connaissait pas était de quart, et celui-ci le voyait surgir, puis disparaître aux heures les plus invraisemblables et sans motifs.

Mais Rey était aussi très naïf. Il était difficile de savoir quelle règle il s'était forgée pour décider que telle chose était importante et que telle autre ne méritait pas ses soins. Il avait été toujours ainsi, et trente ans de navigation ne lui avaient rien appris. Il était impossible à quiconque de lui faire modifier son opinion et sa manière de voir.

Il était persuadé que tout agent, tout commerçant, tout « terrien » qui se mettait en rapport avec lui pour le charge-

ment et le ravitaillement du navire n'avait qu'un but : le tromper. Les relations entre eux et lui étaient extrêmement tendues et difficiles. Fort heureusement, M. Chabot le secondait avec habileté. Bien des fois, après avoir obtenu satisfaction d'un chargeur, Rey disait :

— J'avais raison. C'est ainsi qu'il fallait faire. Il a cédé.

Il ne savait pas que son second avait fait une petite concession sur telle autre chose qui lui était passée inaperçue. Rey et Chabot pensaient tous deux : « Heureusement que je suis là. »

L'entretien du commandant avec M. Pascal fut bref. Il rendit compte à l'agent de sa tournée sur la côte.

— Nous avons pris deux cents tonnes d'arachides à Berebi, trois cents tonnes de bois à Grand Bassam et un lot de peaux de bœufs à Cotonou.

— C'est tout ?

— Oui. Un Anglais avait raflé tous les stocks.

— Bon. Et que vous faut-il ?

Aux paroles brusques de M. Pascal, Rey opposait une sécheresse désobligeante.

— Voici les bons pour le charbon, les vivres et l'eau.

Pascal prit les bons et les enfouit dans une de ses vastes poches. D'une autre, il sortit un paquet de lettres et le posa sur le bureau. Puis, il fit trois ou quatre fois le va-et-vient d'un bout à l'autre de l'étroite pièce, en réfléchissant. Enfin, il dit :

— Vous viendrez demain après-midi à l'agence, j'aurai du nouveau pour vous.

Il se coiffa de son casque et ouvrit la porte. Mais après en avoir franchi le seuil, et la tenant toujours ouverte d'une main, il ajouta :

— Je ne puis pas vous envoyer en France avec cinq cents tonnes de marchandises dans les cales.

* * *

Le lendemain, après le repas de onze heures, Rey descendit à terre avec les papiers du bord. Lorsqu'il revint à cinq heures, les hommes prenaient le repas du soir. Matelots et chauffeurs avaient dressé une table unique devant les postes, sur le pont et sous deux tentes superposées. Ils étaient heu-

reux, mangeaient de bon appétit, jouissaient de l'abaissement de la température et commentaient les nouvelles qu'ils avaient reçues de France. Et bientôt ce serait la Méditerranée !

Chabot, Pierre Ledur, Jaubert et Vabre suivirent Rey dans son bureau.

— Qu'est-ce qu'il a dit ? interrogea le second, dès qu'ils furent entrés les uns à la suite des autres dans l'étroite pièce éclairée par deux fenêtres qui ouvraient sur le pont.

Rey ne répondit pas. Il était de petite taille, roux de poil et blanc de peau. Lorsque quelque chose n'allait pas à son gré, il tirait à l'arracher sa longue moustache poivre et sel, et il était impossible d'apercevoir le filet d'acier de ses petits yeux.

Sans précaution, il faisait sauter son col de celluloïd, sa cravate, sa veste d'alpaga noir, son pantalon de toile blanche. Ce fut lorsqu'il se trouva à demi nu, son cou de poulet maigre et ses bras sans muscles et courts sortant d'une flanelle trempée de sueur, son ventre de quinquagénaire tendant la ceinture de son caleçon, qu'il répondit à Chabot.

— Nous allons à Rio-de-Janeiro.

Et sans laisser le temps de répondre, comme si la décision venait de lui, il ajouta :

— Demain et après-demain, transbordement de nos arachides, du bois et de nos peaux à bord de la *Cassiopée* et embarquement de divers pour Rio. Nous ferons ensuite de l'eau, du charbon et des vivres, et le 1er octobre nous appareillerons.

Et s'adressant à Chabot :

— Préviens les hommes.

— Mais, dit le second, tu es...

— C'est Marseille qui a télégraphié.

— Pascal n'a pas perdu de temps, dit Jaubert. Celui-là, il sait imposer sa volonté même par câbles.

Le second, le lieutenant, le médecin et le maître jugèrent que ce n'était pas le moment de faire face et discrètement ils quittèrent le bureau de Rey. Lorsque la porte fut refermée derrière eux, Chabot dit à Vabre :

— Vabre. Puisque vous allez sur l'avant, vous avertirez les hommes.

— Moi ? dit le maître.

— Oui, vous, répondit Chabot.

Et il se dirigea vers le « carré ».

Alors Vabre joignit les mains derrière le dos et, à petits pas, se dirigea vers les hommes. Dès qu'Ahmet l'aperçut, il l'interpella :

— Eh bien, Bosco! Quel jour appareille-t-on ?

— Le 1er octobre, répondit Vabre sans hésiter.

— Bon, fit Ahmet. Nous passerons la Toussaint à Marseille.

— Non, fit Vabre.

— Pourquoi ?

— On va à Rio de Janeiro.

II

Le matelot Monteil était réputé pour son mauvais caractère et pour son avarice, mais aussi comme le meilleur pointeur et le meilleur calier du *Pèlerin*. Il baragouinait à merveille le « petit nègre », ce qui facilitait les rapports avec les indigènes qui travaillaient dans « sa » cale. Il était le seul à bord à ne pas porter le casque et, même sur la côte, se coiffait d'un béret basque crasseux.

Le surlendemain de l'arrivée du *Pèlerin* à Dakar, il ne se leva pas, se plaignant de douleurs aux reins et à la tête. Ses camarades, avertis de l'envoi du navire à Rio, crurent qu'il voulait se faire porter malade pour rentrer en France. Ils ne le crurent pas longtemps, car Monteil dit à Vabre de ne pas parler de son indisposition à Chabot. D'ailleurs, il avait droit à quatre repos hebdomadaires, et il les prenait.

— C'est le soleil qui t'a tapé sur le crâne, lui dit le maître. Depuis le temps que je te dis d'acheter un casque.

Le lendemain, Monteil mangea et but comme tous les autres, mais il demeura couché, disant qu'il ne se sentait aucune force et qu'il avait froid, ce dont ses camarades riaient.

Lorque le transbordement des marchandises fut terminé, les chalands de charbon accostèrent à bâbord et à tribord. Chabot fit disposer des prélarts pour protéger « sa » peinture. On étouffait, emprisonné par les toiles et la poussière de charbon qui retombait sur le navire comme une fumée trop lourde.

La peau de Monteil avait pris une teinte brique et, à tout moment, il fallait renouveler l'eau de sa gargoulette. Il insista pour qu'on ne le débarquât pas.

— Ça va. Mais, si on appelait le lieutenant (1), il te donnerait quelque chose, et tu serais vite bien.

Dans la soirée, il fut la proie d'une espèce de torpeur, refusant toute nourriture, même la plus légère, demandant simplement de l'eau. Il était plus rouge encore, et sa sueur mouillait le drap de la couchette.

— Ça va mieux aujourd'hui, dit Monteil. Ne dites rien. Deux jours de large et je serai tout à fait bien.

A dix heures, Vabre lui dit :

— Tu es tranquille, maintenant. Le lieutenant est rentré de terre avec le rôle, et la pétrolette du pilote va accoster.

* * *

Pierre Ledur, le lieutenant du *Pèlerin*, n'était pas marin de race, ni par tradition; marin par goût, il était venu tard à la mer, vers sa vingtième année, lorsqu'il eut perdu son père et sa mère qui s'opposaient à sa vocation. Son éducation avait été totalement différente de celle des marins. Il connaissait la musique, la peinture, la littérature, toutes choses que la plupart des marins du commerce ignorent ou découvrent trop tard pour pouvoir les étudier à fond. Mais, dans le goût de Ledur pour la mer, il n'y avait rien de littéraire. Il était l'homme du calme, du silence. A terre, il se sentait gêné, il n'avait pas assez de large.

Bien que né à Marseille, Ledur, en 1919, n'avait jamais navigué dans le sud. Son père, fonctionnaire, était mort au Havre, et Ledur était parti sur mer du Havre, toujours pour des pays du nord. Il connaissait l'Angleterre, la Norvège, la Finlande, l'Islande, et il avait accompli son long cours sur la ligne Le Havre-New-York. Lorsqu'en 1917 il avait obtenu son brevet de capitaine au long cours, il avait embarqué en qualité de lieutenant sur un cargo, l'*Éros*. Un jour, l'*Éros* avait pris deux mille tonnes de machines agricoles et de divers pour Dakar.

Dakar avait été atteint, et tout s'était bien passé... jusqu'au dernier jour. Les deux mille tonnes de machines agricoles et de divers avaient été débarquées et remplacées par deux mille

(1) A bord des cargos, le lieutenant est chargé de soigner les malades et les blessés.

tonnes d'arachides. On avait fait le plein d'eau et de charbon, et le pilote était attendu.

A l'arrière, la bordée de Ledur était occupée à fermer la cale IV. Il avait fallu un bout de filin. Ledur avait couru au magasin et avisé une glène de filin placée sur une étagère plus haute que sa tête. Il avait attiré la glène à lui. Elle avait basculé, et une épissoire, cachée dans le creux du cordage comme dans un nid, était tombée et l'avait atteint au visage. La pointe du lourd outil lui avait ouvert la joue de la tempe au menton. Lorsqu'il était sorti de l'hôpital, un mois plus tard, Ledur s'était aperçu de la rupture qui s'était produite dans sa vie; l'*Éros* était arrivé à Dunkerque et en était reparti.

Un soir, au café, des capitaines l'avaient présenté à M. Pascal. Lorsqu'il avait bu, l'agent de la Weil racontait des histoires de la côte.

— Voulez-vous faire un voyage sur la Côte? avait-il demandé à Ledur. J'ai un embarquement pour vous.

Il était tard. Ledur avait bu de l'alcool plus que de coutume. Ils regardaient le ciel du côté du sud. « Pourquoi pas? » se disait Ledur. Il avait répondu :

— Oui.

— Bien, avait fait M. Pascal. A neuf heures, demain, je vous emmène à bord du *Pèlerin* qui appareille, le soir, pour Grand Bassam.

Au moment où le jeune officier avait mis le pied à bord, il avait jugé le navire sale et pourri. A minuit, rentré dans sa cabine, il avait constaté qu'autour du rond lumineux tracé par la lampe à pétrole, le plafond était tout noir. Il avait pensé : « Tiens. La lampe a fumé. » Il s'était approché et avait mieux regardé : le plafond était noir de cancrelats. Il y en avait aussi sur les draps, sur l'oreiller. Que faire? Déjà le *Pèlerin* l'emportait à la vitesse de neuf nœuds. Il s'était couché, mais brusquement (il avait laissé le hublot ouvert) *quelque chose* avait sauté sur ses pieds, et de ses pieds sur le plancher. Il avait attendu. « Qu'est-ce que c'est? » Puis, *quelque chose* avait sauté de nouveau.

C'étaient des rats, et Ledur avait passé sa première nuit, à bord, un sabot à la main, à les guetter. Le lendemain, il avait raconté son aventure au père Jaubert.

— Oh! oui, avait répondu celui-ci... le *Pèlerin* est infesté

par les rats. Il faut tenir le hublot fermé ou y placer des grillages.

Il y avait eu quelque chose de plus grave dont le subtil Ledur avait eu l'intuition en voyant pour la première fois le commandant Rey. Orgueilleux, Ledur ne l'était pas, mais il avait conscience de sa valeur. Il aimait les gens polis et qu'on lui fît confiance. Il avait trouvé sur la passerelle Rey, vêtu d'un pantalon de pyjama et d'une flanelle, pieds nus, qui lui avait dit sans le regarder, sans lui tendre la main :

— Ah ! C'est vous qui embarquez comme lieutenant ?

— Oui. C'est moi.

Et ç'avait été tout. Chabot, plus tard, l'avait averti.

— Ici, c'est Rey qui fait tout. Il calcule, il trace la route. Voici le carnet des ordres qu'il faut signer avant chaque quart. Après avoir lu les instructions détaillées comme si elles s'adressaient à des novices en matière de navigation, Ledur avait pensé : « Ce n'est vraiment pas la peine d'être capitaine au long-cours. »

Il avait tout de suite pris comme règle de ne jamais adresser la parole à Rey sans être interrogé et de répondre par des monosyllables. Lorsqu'il avait terminé son calcul, il en écrivait le résultat sur une feuille qu'il posait sur le bureau de Rey. Alors, on voyait le petit Rey (il n'avait pas plus d'un mètre soixante) qui prenait le papier et tournait autour de Ledur, un grand garçon large d'épaules. Celui-ci regardait au large sans détourner les yeux. Rey se décidait.

— Vous êtes sûr de votre calcul ?

Ledur tournait la tête, abaissait les yeux sur Rey et répondait du bout des lèvres :

— Absolument sûr.

Rey n'osait pas insister. Ledur avait exagéré encore l'impeccabilité de sa tenue. Il n'avançait rien dont il ne fût certain. Cependant, s'il n'avait jamais été pris en défaut, il n'avait jamais relevé une erreur dans les manœuvres de Rey. Mais rien n'avait rapproché les deux hommes ; ils étaient de qualité trop différente. Jamais Ledur ne s'était plaint. La chaleur cependant avait été intenable, et, pendant plus d'un mois, le lieutenant n'avait pas joui du repos d'une nuit complète.

Ainsi, la veille de l'arrivée à Grand Bassam, il avait assuré

le quart de huit heures à minuit; de minuit à l'aube, il avait sondé toutes les vingt minutes; à Grand Bassam, il avait, la journée durant, pointé les billots de bois; il avait assuré l'appareillage et il avait repris le quart à huit heures du soir jusqu'à minuit. Le lendemain, à sept heures, il était monté sur la passerelle aussi calme que d'habitude.

Ce jour-là, Rey avait attendu que Ledur se plaignît de son labeur, mais le lieutenant, après avoir indiqué le résultat d'un calcul, avait pris sa jumelle et examinait un navire dont on apercevait la silhouette à l'horizon. Rey avait tiré sa longue moustache et étouffé un juron.

Pourtant, Ledur commençait à souffrir de douleurs dans la tête, douleurs qui se fixèrent bientôt dans le globe des yeux et qui s'étaient accrues chaque jour. Elles étaient devenues atroces, tandis que le *Pèlerin* faisait de l'ouest par trois degrés de latitude nord. Dès que le soleil avait franchi la méridienne, il était devant ses yeux jusqu'à ce qu'il disparût à l'horizon. Les quarts de l'après-midi étaient épouvantables. Le lieutenant se sentait pénétré par du feu jusqu'au fond du cerveau. Malgré les conseils du père Jaubert, il ne portait qu'un pantalon de toile et un tricot largement ouvert au cou et aux épaules. Il était calciné, brûlé jusqu'au fond de la poitrine. Mais il s'était déjà attaché au *Pèlerin*, malgré les cancrelats, les rats, la brûlure de ses yeux. Il en était arrivé à aimer le cri rauque, raté, de son sifflet.

* * *

Pierre Ledur avait un ami à bord du *Pèlerin* : le père Jaubert. C'était un homme grand, sec, avec une figure aux traits réguliers à laquelle une moustache et des cheveux blancs donnaient un air de noblesse. Bien qu'il eût atteint la soixantaine, son corps était demeuré souple et son esprit jeune.

La simplicité et la franchise du père Jaubert avaient attiré Pierre. Au début, les deux hommes s'étaient rencontrés parfois sur la passerelle, mais Ledur avait conservé son attitude distante dont le chef mécanicien ne semblait pas s'apercevoir.

Un soir, Jaubert avait confié à Pierre Ledur qu'il avait, autrefois, créé à Marseille une imprimerie et que, de tout temps, il avait écrit un journal de bord qu'il illustrait, pour son plaisir. Cependant, cinq enfants étaient venus,

et il s'était trouvé dans l'obligation de reprendre la mer.

Écrire et illustrer un journal de bord est tellement hors des préoccupations habituelles des marins que l'attitude de Ledur s'était modifiée du tout au tout. Quant au père Jaubert, il ne s'était pas avoué qu'une petite parcelle de l'affection qu'il avait pour ses enfants dérivait vers Pierre. Les deux hommes s'étaient liés d'une forte amitié. Le mécanicien, un jour, avait appelé Pierre : « Petit » et l'avait tutoyé.

Deux jours avant le départ de Dakar, il était allé rendre visite au père Jaubert.

Le chef mécanicien, assis à sa table de travail, écrivait.

Les rideaux tirés devant le hublot et devant la porte étouffaient la lumière et la chaleur. Le soleil cependant parvenait à glisser quelques rayons qui jouaient l'un sur les feuilles de papier que le mécanicien noircissait, un autre sur la bouteille de pernod et le verre posés sur le plateau de la toilette, un autre sur la barre de cuivre de la couchette.

Il écrivait :

« Je pensais être à la maison pour la Toussaint. Nous aurions mangé, arrosés de vin blanc, de beaux marrons du Var rôtis par maman. Mais M. Pascal en a décidé autrement. Il y a longtemps qu'il cherchait à tirer de Rey sa petite vengeance.

« Vous savez comment est celui-ci. Il pense que tout agent est un voleur, et il les traite en conséquence. Il n'a pour eux que le plus profond mépris. Il est d'autant plus dur envers M. Pascal que celui-ci est un homme volontaire devant lequel presque tous les capitaines cèdent. D'autre part, M. Pascal n'est pas sans mériter quelque soupçon ; on dit que depuis dix ans qu'il est agent général de la Weil, il a amassé une petite fortune.

« Sachant cela, Rey a exagéré sa manière d'agir. Volontaire également, habitué à voir tout le monde courber la tête devant lui. Il n'a jamais eu pour Pascal une complaisance, un geste amical. Il ne l'a jamais fait asseoir chez lui, ne lui a jamais offert un verre de vermouth.

« Aussi, sommes-nous bien servis. Le mauvais charbon est toujours réservé au *Pèlerin*, et les barcasses de l'Agence ne sont jamais libres à temps pour nous apporter des vivres frais. Mais cette fois-ci, il a réussi un joli coup.

« Il faut dire que nous avons fait un voyage épouvantable comme chaleur. Des travaux ont été entrepris sur la Côte, je ne sais au juste lesquels, des terrassements, des défrichements, et il a été très difficile de se préserver des moustiques qui par milliards ont envahi tous les ports. Il y a eu cette atmosphère torride, cette lutte incessante, puis le découragement de ne rien trouver pour le *Pèlerin* dans les comptoirs. Lorsque nous arrivions à une escale, nous y trouvions le *Calcutta* en chargement et il n'y avait rien pour nous.

« Nous pûmes tout de même embarquer deux cents tonnes d'arachides et trois cents tonnes de bois, et, à Cotonou, Chabot a enlevé un lot de vieilles peaux de bœufs pourries. Cela s'est fait en une nuit.

« Le beau M. Chabot avait décidé d'aller à terre. Il y a comme cela quelques points de la Côte où il est connu. Ses préparatifs sont si discrets que personne ne peut ignorer ses projets. Il double la dose de parfum dont il s'inonde habituellement, il racle ses joues à les mettre à vif, il colle soigneusement ses cheveux. Mais ce qui est parfaitement intolérable, c'est l'air de satisfaction et de supériorité qu'il affiche. Il semble qu'il va goûter à des plaisirs élevés, et que ces plaisirs lui sont réservés. Enfin, le soir, il descend à terre vêtu comme un gandin qui va faire une promenade sur la Canebière, pantalon et souliers blancs, impeccables, veste d'alpaga, pochette, canotier et jonc. L'équipage, à qui n'échappe pas le ridicule, lui fait un accompagnement jusqu'à la coupée, et les matelots de service ont placé le tapis noir bordé de rouge à l'arrière du youyou. Tout cela pour passer la nuit dans une case où il boit du mauvais alcool.

« Généralement, les rentrées à bord de Chabot sont moins solennelles que ses départs. Elles s'effectuent avant le lever des hommes, et l'on n'aperçoit le second que le soir, l'œil morne et bouffi par l'insomnie et l'alcool.

« Cette fois, il revint vers les sept heures du matin, accompagné d'une espèce de broussard, chevelu, barbu, qui monta à bord en s'extrayant les tiques qui lui dévoraient les pieds, tenant ses souliers, des souliers vernis, dans le pli de son bras gauche. Ils allèrent trouver Rey qui se refusa tout d'abord à les recevoir, croyant à une facétie d'un Chabot à demi ivre.

« Ce n'était pas une facétie : le second, dans la nuit, avait

conclu avec ce vagabond de l'Afrique équatoriale l'échange de dix caisses de vermouth que nous avions en cambuse contre un lot de peaux de bœufs.

« Rey, dans la matinée, ratifia le marché. Le lot, à l'embarquement, s'avéra en mauvais état. Quelle odeur de peste lorsqu'il fut hissé à bord !

« Et il fallait voir cette vermine africaine qui grouillait entre les ballots. Mais le broussard était déjà loin avec ses caisses de vermouth.

« Notre tournée sur la Côte nous a donc rapporté peu de chose. M. Pascal en a profité. Certainement, il aurait pu compléter notre chargement. Il y a, actuellement, à Dakar, du blé, du maïs, du bois. Mais ce n'est pas pour nous. Pour nous, il y a, à Rio de Janeiro, un chargement de céréales et de café. Et M. Pascal nous y envoie. Voilà pourquoi nous ne mangerons pas ensemble, pour la Toussaint, les marrons rôtis... »

... Le père Jaubert mit sa lettre sous enveloppe et la plaça bien en vue sur son bureau. Puis, il se tourna vers Pierre.

— Eh bien! petit. Tu viens avec nous à Rio?

— Oui. J'y vais.

Mais il sembla à Ledur qu'il venait de prendre à la légère une décision lourde de conséquences.

— Je te donnerai le baptême de la Ligne.

En effet, le jeune capitaine au long-cours n'avait jamais encore franchi l'Équateur.

III

Le *Pèlerin* appareilla le 1er octobre, à onze heures. Rarement une atmosphère d'un tel découragement avait accompagné le départ du cargo. Tous les projets qui étaient nés et avaient mûri dans le cœur des hommes au cours de la traversée précédente avaient avorté.

Vers les quatre heures, la brume mauve fit son apparition à l'horizon, en cachant bientôt la ligne, rampant basse, s'avançant jusqu'à serrer la coque. L'étrave fendait une eau grise, dense comme de l'huile, lourde, grouillante de poissons, soulevée par l'échine d'énormes cétacés et découpée nettement par les ailerons de requins en chasse.

Au crépuscule, le ciel s'abaissa, oppressant, écrasant.

Quelques hommes se montrèrent sur le pont, à demi nus, fuyant la chaleur des fonds et des aménagements, cherchant en vain un petit filet d'air comme une bête assoiffée cherche en vain dans un désert de sable un filet d'eau. A la nuit, le ciel demeura muet. Pas une étoile ne se montra. Aucun feu, en mer, ne brisa la profondeur de l'obscurité.

Mais c'était le silence qui était le plus déprimant. Il existait par lui-même, n'était pas une absence de bruits, puisque quelques bruits ne parvenaient pas à le rompre. Il y avait le silence, et, dans le silence, le pas de Vabre sur la passerelle, le gémissement de la barre maniée par le timonier, et surtout le ronronnement continu et lassant de la machine.

Ledur, assis sur son divan, incapable de fixer son attention, feuilletait un livre. Il s'assoupit, mais, au bout de quelques minutes, le froissement d'un tapis le tira de sa somnolence. Toutes les cabines ouvraient sur le carré dont la lampe était restée allumée. Devant sa porte, maintenue entr'ouverte par le crochet, il vit passer et repasser Rey. Le commandant, pieds nus, marchait tête basse, allant d'un bout à l'autre de l'étroite coursive. Bientôt, le léger bruit des pas du commandant ne gêna plus Ledur, et il se laissait encore aller au sommeil lorsqu'un rire d'un accent sauvage le fit se dresser d'un seul coup. Et il demeura debout au milieu de sa cabine, frissonnant, angoissé par le silence qui avait succédé à cette espèce de ricanement. Rey avait disparu.

Tel qu'il était placé, Ledur apercevait le rayon de lumière qui s'échappait de la porte du poste des matelots. Le rire était venu de là, et il avait été si inhumain que le lieutenant ne doutait pas qu'un drame se déroulât dans le poste. Bientôt cette porte s'ouvrit, et deux matelots la franchirent, gesticulant, parlant entre eux d'un ton élevé. Puis, le lieutenant entendit la galopade de leurs pieds nus sur le pont de fer.

« Ils viennent me chercher », se dit-il.

En effet, quelques secondes plus tard, deux poings martelèrent avec hâte sa porte.

— Venez vite, monsieur Ledur. Monteil est très mal.

*
* *

En entrant dans le poste, le lieutenant eut un mouvement de recul, tant l'air y était chaud et chargé de puanteurs.

C'était une atmosphère de fournaise, et pourtant on étouffait à l'extérieur.

— Monteil? demanda Ledur. Où est-il?

— Ici, répondit Fournaud indiquant le matelot couché sur une couchette inférieure, tout à fait au fond du poste.

La lumière des deux lampes fixées à de grosses épontilles était si faible que le lieutenant demanda une autre lampe. Monteil était couché sur le côté droit, face au vaigrage qu'il touchait du front.

— Qu'est-ce qu'il a? demanda Ledur. Pourquoi l'a-t-on laissé là? Pourquoi ne m'avez-vous pas prévenu plus tôt?

Fournaud, Ahmet et Coste, qui entouraient Monteil, lui racontèrent ce qui s'était passé les jours précédents.

— Ce matin, il allait mieux, dit Coste. Il était content lorsque nous avons appareillé. Puis, il s'est tourné comme vous le voyez, et il n'a plus parlé. Alors, nous n'avons pas su quoi faire. Il nous avait promis qu'il irait mieux dès que le *Pèlerin* serait au large.

— Aidez-moi à le retourner, dit Ledur.

Ils le mirent sur le dos, plaçant son visage face à la lampe que Fournaud tenait au-dessus des trois hommes penchés sur le malade. Le matelot, égaré, ne reconnaissait personne.

— Monteil! appela Ledur.

Monteil ne répondit pas, mais le lieutenant aperçut un instant ses yeux dilatés, fixés sur lui en détresse. La main de l'homme était gluante de moiteur et son front brûlait. Par l'ouverture de la chemise, la poitrine apparaissait rouge brique.

— C'est un accès de fièvre, dit le lieutenant. Je vais lui faire prendre de la quinine. Demain on le transportera dans la cabine du charpentier qui est inoccupée.

Il appliqua ses mains sur le visage de l'homme, une sur chaque joue, ouvrit sa bouche et entrevit sa langue épaisse, sèche, racornie.

— Je vous apporterai du thé. Vous lui en préparerez, faites-le très léger. Qu'il en prenne tant qu'il voudra.

Lorsqu'il ressortit du poste, l'humidité gluante recouvrait le pont. Ledur frissonna, mais ce frisson n'était pas uniquement produit par cette brume qui se dissolvait en gouttelettes denses de sel. C'était aussi un frisson d'angoisse. Comme

l'heure de son quart était arrivée, il monta sur la passerelle et dit à Vabre :

— Monteil est malade. C'est grave. Le saviez-vous?

— Je savais qu'il était malade.

— Pourquoi ne l'avez-vous pas dit? Il faut le surveiller. Vous devriez prévenir M. Chabot.

Vers les neuf heures, Ledur aperçut Chabot qui entrait dans le poste et en ressortait bientôt. Un peu plus tard, ce fut Vabre qui ouvrit la porte, traversa le pont et vint le trouver.

— Comment va-t-il?

— La quinine n'a pas fait d'effet. Il délire. Il doit souffrir beaucoup de la tête.

— Réveillez le cuisinier. Ouvrez la glacière. Mettez-lui de la glace sur le front.

Deux heures passèrent dans le silence. Il n'y avait toujours que le bruit monotone de la machine, parfois quelques coups piqués à la cloche de la timonerie, parfois un éclat de voix qui montait par la clairevoie de la chaufferie.

Entre onze heures et minuit, Ledur aperçut une silhouette claire qui errait sur le pont et semblait glisser. Aucun bruit ne la décelait.

« Tiens ! pensa Ledur. C'est Rey. »

La silhouette disparut dans le poste, puis reparut peu après, glissa d'une manière indécise à droite, à gauche, enfin s'évanouit.

Il semblait à Ledur que cette nuit ne finirait jamais. Il désirait le soleil.

— Le soleil ! Et pourtant il me brûle les yeux !

Cette souffrance lui était devenue si coutumière qu'il plaça instinctivement les mains devant les yeux dans un geste de protection. C'est alors que quelqu'un, qu'il n'avait pas entendu approcher, lui toucha l'épaule. C'était Vabre. Il l'interrogea.

— Alors ?

Mais Vabre détourna la tête pour ne pas rencontrer les yeux du lieutenant, demeura ainsi une dizaine de secondes sans répondre, puis dit, le regard toujours fixé au large :

— Il est mort.

Lorsque Ledur entra dans le poste, cinq minutes plus tard, un drap était tiré jusqu'au menton sur le corps de Monteil. Ledur le souleva. Les yeux clos donnaient au visage l'appa-

rence du sommeil, mais la peau, qui avait des reflets de cire colorée, dessinait exactement l'arête du nez, les pommettes et les méplats des joues. Coste dit, et ce fut tout :

— Et sa femme et ses gosses qui le croient vivant !

* * *

A cause de la chaleur, Rey décida d'immerger Monteil le lendemain, 2 octobre, à cinq heures du soir. Dans la journée, Vabre fit installer une glissière à l'arrière, et, un peu avant cinq heures, matelots et chauffeurs se groupèrent sur la vaste plage dont l'extrémité était protégée par une tente double. Puis, arrivèrent Rey et Chabot qui avaient endossé une tenue de toile blanche sur laquelle brillaient des galons, le père Jaubert, en « bleu » propre, qui s'était coiffé d'une casquette marquée d'une ancre d'argent, Olivieri, le deuxième mécanicien, et Constant, le troisième mécanicien.

Rey était au centre de tous, tournant sur lui-même, ne sachant que faire de ses mains qu'il mettait dans les poches de sa vareuse ou joignait derrière le dos. Il regardait les hommes les uns après les autres sans oser les fixer. Aucun homme, non plus, ne le regardait en face.

Chabot ne paraissait pas aussi ému. Comme toujours ses joues étaient soigneusement rasées, et ses cheveux, qu'il portait courts et séparés par une raie au milieu du crâne, huilés. Enfin, se montra Duchamp, gras, luisant, roulant d'énormes yeux bleus presque désorbités. Il avait vite passé une veste de ville en grosse laine sur son tablier blanc. Il se faufila derrière les autres, épongeant ses grosses joues et son cou. Il glissa à l'oreille d'Ahmet :

— C'est la mauvaise heure. J'ai le ragoût sur le feu.

Tous étaient tournés vers l'avant et apercevaient Ledur sur la passerelle qui tenait sa montre à la main. A cinq heures il la replaça dans son gousset et commanda à la machine de stopper. Le *Pèlerin* courut sur son erre pendant quelques minutes, puis son sillage s'apaisa. Jusqu'à l'horizon voilé de brume, l'océan était absolument plat. Le soleil encore haut coulait dans l'eau une barre de bronze rouge, et il était impossible de dresser les yeux vers le ciel, tellement il était chargé de chaleur. Quelques hommes se penchèrent au bordage pour voir dans quelle profondeur allait glisser le corps

de Monteil. L'eau clapotait contre les flancs rebondis du navire.

Alors résonnèrent sur les tôles du pont, raclant, tâtonnant, hésitant, les galoches des hommes qui transportaient le corps de Monteil. Tandis que le cortège avançait, tous étaient figés dans une position grotesque, le visage vert ou pâle, un pied en avant, roulant leur casquette entre leurs mains. La sueur coulait du visage de Rey. Évidemment, il y aurait eu quelque chose à faire, des mots à dire peut-être avant que le corps de Monteil ne glissât à la mer. Rey demeura immobile après que le corps eut été placé sur la planche suifée et inclinée et que Chabot eut dit :

— Paré.

Il grattait son menton de l'index, la tête penchée sur le côté droit. Enfin, il dit :

— Allez-y.

Et il ajouta, pour le matelot qui tenait dans la main la drisse du pavillon :

— Saluez.

IV

L'annonce de la mort de Monteil avait produit sur Ledur un choc si violent qu'il avait été incapable, pendant toute la journée qui l'avait suivie, de fixer sa pensée sur cet événement. L'immersion, l'acte lui-même d'immerger le matelot, ne l'avait pas touché. Il en avait suivi les préparatifs et le déroulement comme si lui-même était étranger à bord, ou mieux comme s'il avait aperçu cette immersion en rêve et que le mort et les acteurs lui fussent inconnus. Mais, le lendemain, au moment où il s'éveilla (il était à peine six heures du matin), il revit tous les événements avec une très grande précision, et il en fut bouleversé.

La tragédie s'était déroulée rapidement et d'une manière implacable. C'étaient cette rapidité et surtout cette fatalité l'ayant pris au dépourvu, qui le frappaient. Il avait tenu entre ses mains la tête de Monteil, et, à cet instant, il s'était senti impuissant, mais sans savoir en quoi consistait son impuissance. Pas une minute, pendant les heures de son quart, il n'avait pensé que Monteil allait mourir. Il prévoyait quelque

chose de grave, mais il ne savait pas quelle chose il redoutait. Ç'avait été un sentiment intuitif, presque animal.

Il s'en voulait. « Si j'avais pensé à la mort, j'aurais peut-être pu lutter contre elle. Mais comment ? » Et il revoyait Vabre regardant au large et lui annonçant dans un murmure, comme s'il s'agissait d'un secret, que Monteil n'était plus.

« De quoi est mort Monteil ? se demanda-t-il. Un accès de fièvre? S'il l'avait dit plus tôt, on aurait pu le sauver. »

Il se leva et se rendit sur la passerelle pour calculer le point où le matelot avait été immergé. Lorsqu'il l'eut trouvé, il le marqua d'une croix sur la carte, écrivit au-dessous le nom de l'homme et entoura le tout d'un cercle rouge.

... Dans l'après-midi, le lieutenant fit l'inventaire des hardes de Monteil. Coste et Fournaud l'aidèrent. Fournaud demanda :

— Croyez-vous, monsieur Ledur, que Monteil ait compris qu'il allait mourir?

Le lieutenant réfléchit un moment avant de répondre, puis :

— Je ne sais pas. Un instant, j'ai aperçu ses yeux : ils paraissaient égarés. Mais, par quoi? Par la souffrance? Je ne sais pas, répéta-t-il.

V

Latour était chargé de transporter le charbon de la soute à la chaufferie. Le travail était pénible à cause de la chaleur et aussi parce que M. Pascal réservait le charbon de bonne qualité aux « courriers » qui luttent de vitesse avec les paquebots des compagnies concurrentes et qui ont des contrats postaux et aux capitaines qui avaient pour lui quelques complaisances.

Latour avait pris son repas du soir à table avec les autres, puis il s'était couché et, à minuit, il était descendu dans la machine et il avait accompli sa besogne sans parler comme il en avait l'habitude. A trois heures, Maurice, le premier chauffeur de quart, l'avait trouvé accoté contre son chariot. Il lui dit:

— Tu t'endors, Latour?

Latour fit non d'un mouvement de tête et répondit :

— Non. Ça ne va pas.

— Qu'est-ce que tu as?

Le soutier ne répondit pas. Il se dressa, prit sa veste, la passa, puis quitta la soute sans autre explication, laissant ses camarades stupéfaits.

— Allez, vous autres, fit Maurice en désignant le chariot abandonné par Latour et les foyers des chaudières. Je vais voir ce qu'il a.

Lorsqu'il revint, il dit :

— Je ne sais pas. Je l'ai trouvé tremblant de froid, un manteau sur les épaules, assis sur le bord de sa couchette, les yeux un peu fous. Je lui ai dit de se coucher. A sept heures, il faudra prévenir le lieutenant.

Le soutier Planel, chargé de prévenir Ledur de l'indisposition de son camarade, trouva le lieutenant au carré en train de boire le café. Gauchement, il s'avança vers l'officier et l'interpella :

— Monsieur Ledur.

— Bonjour, Planel. Qu'est-ce qu'il y a?

— C'est Latour qui a été malade, cette nuit.

Ledur, qui portait sa tasse à ses lèvres, la reposa sur la table et regarda fixement l'homme. Il avait compris, mais il aurait voulu avoir mal compris.

— Qu'est-ce que vous dites ?

— Latour a été malade, cette nuit.

— Blessé ou malade ?

— Malade.

— Ah ! bien ! Je vais le voir.

Il rappela le soutier qui déjà avait franchi le seuil du carré.

— Qu'est-ce qu'il a?

Planel fit une moue d'ignorance, mais fixa le lieutenant, et Ledur vit dans les yeux de l'homme la même crainte qui venait de l'assaillir lui-même.

— Comment ça lui a-t-il pris?

— Tout d'un coup, répondit Planel. Il a travaillé jusqu'à trois heures sans rien dire. Il n'est pas bavard, vous savez, Latour. Il s'est assis sur son chariot. Moi, j'ai cru qu'il voulait faire la pause pour griller une cigarette, et, avec ma brouette vide, je lui ai presque passé sur les pieds, histoire

de rire. Lorsque je suis retourné, il n'avait pas bougé. J'ai bien vu que ça n'allait pas. Juste, Maurice le voit aussi et l'interpelle. Alors, Latour se redresse et dit : « ça ne va pas » ; et il est monté dans le poste. Il tremble, il sue... Je ne sais pas.

— Je vais le voir.

Il se lava les mains et, tandis qu'il les essuyait, il aperçut par le hublot toute la partie avant du navire et de l'océan. C'est alors qu'il eut la sensation d'être prisonnier du vieux navire et de l'océan. Ils étaient prisonniers avec le mal à bord, et il n'y avait pas de possibilités d'évasion. Le *Pèlerin*, soulevé par une houle à peine formée, retombait lourdement sans paraître avancer.

Le mal? Quel mal?

— Allons le voir toujours, se dit-il. Qui sait? Peut-être me trompé-je.

En entrant dans le poste, sa gorge était serrée, et il dut faire un effort pour dire : « Bonjour à tous ». Il comprit qu'il était attendu et qu'il serait observé. Tous les hommes de la machine qui n'étaient pas de quart entouraient Latour. Il y avait aussi trois matelots dont Coste.

Lorsqu'ils parlaient de celui-ci, les officiers, Chabot entre autres qui avait l'air de bien le connaître, disaient qu'il était une tête brûlée, et Jaubert, à qui Ledur avait demandé ce qu'il y avait de vrai dans les bruits qui couraient sur Coste, lui avait répondu :

— Peut-on savoir au juste? Les uns disent qu'il est licencié en droit, d'autres qu'il a suivi les cours de l'école d'hydrographie et qu'il a déserté. En tout cas, il est instruit et intelligent. Il a travaillé aux États-Unis et il parle couramment l'anglais et l'allemand.

— Mais, pourquoi navigue-t-il comme matelot? avait demandé Ledur.

— A ça je puis répondre : parce que le métier lui plaît... Non, ajouta-t-il pour répondre à une question qu'il lisait dans les yeux du lieutenant. Non, s'il a fait des bêtises graves autrefois, aujourd'hui personne n'a rien à lui reprocher. Quelquefois, il boit un peu plus qu'il ne faudrait. Mais je crois que lui a le droit de boire un peu. Le cafard, vous savez! Il a raté sa vie, et on ne vit qu'une fois.

Le père Jaubert avait ajouté en riant :

— On disait, autrefois, que pour travailler au charbon sur les quais de Marseille, il fallait être au moins bachelier. Eh bien! nous, nous avons peut-être un licencié comme matelot. Il n'est pas mauvais. Lorsqu'il est en proie à une crise et que le navire se trouve dans un port, il part à terre pendant deux, trois, quatre jours. Parfois, on l'arrête, et Rey va le délivrer et se porte caution.

De toute manière, Coste travaillait aussi dur que les autres, et il n'engageait jamais la conversation avec un officier. Son attitude envers eux était désobligeante, presque méprisante.

...Coste se tenait à la tête de la couchette de Latour, et la présence de cet homme était une gêne pour Ledur. Il savait que ce qu'il pensait, lui et les autres hommes le pensaient aussi. « Hier, Monteil, aujourd'hui Latour. Qu'est-ce qu'il y a donc à bord ? »

Dans sa cabine, avant de se rendre dans le poste, Ledur s'était dit : « Du premier coup d'œil, je saurai si le mal de Latour est le même que celui qui a emporté Monteil. » Et, en marchant sur le pont : « Dans quelques instants je vais savoir. » Comme celui qui tient entre les mains une lettre de laquelle peut venir la joie ou la peine et qui n'a qu'une frêle enveloppe à déchirer.

L'enveloppe était déchirée ; le corps du chauffeur était couleur rouge brique comme avait été celui de Monteil!

Malgré sa volonté de ne pas montrer son sentiment, le visage de Ledur exprima l'angoisse. Il mit à nu le corps du soutier. Il tint quelques secondes son maigre torse entre ses mains ouvertes, sentant la sueur de l'homme mouiller ses paumes, sentant battre son cœur, se gonfler et se dégonfler ses poumons. Les yeux rongés de l'homme étaient tout près des siens, son haleine était fiévreuse, sa langue sèche.

— Qu'est-ce que vous ressentez? demanda le lieutenant.

A l'étonnement de tous, Latour parla avec précision et distinctement :

— Je ressens une forte douleur au côté droit du front, une douleur qui descend dans la tempe, dans la joue et jusque dans la nuque.

Il passa la main gauche aux parties indiquées comme si cet attouchement le calmait. Il ajouta :

— C'est assez drôle, j'ai des frissons de froid et je brûle. Et, j'ai un violent mal au cœur comme si j'allais vomir.

Ledur lui dit, mais il avait dit la même chose à Monteil :

— Je vais vous faire préparer la cabine du charpentier. Vous prendrez de la quinine, du thé léger et du lait glacé...

Il se redressa et fit face à tous les hommes qui le regardaient, et, comme il ne pouvait soutenir leurs regards, il fit demi-tour et se dirigea vers la porte.

— A tout à l'heure, dit-il.

A cet instant, la voix de Latour s'éleva avec netteté, dans le silence.

— Je ne vais pas mourir, moi, comme Monteil?

Ledur se retourna. Cette question, c'était comme si les dix hommes réunis là l'eussent posée. Il se troubla, esquissa un sourire qui était une grimace et répondit, ne sachant que dire :

— Vous allez fort, vous!

VI

Apparemment, la maladie et la mort de Monteil n'avaient pas affecté Rey. Depuis plus de deux mois, il ne parlait pas, et son attitude à la mort du matelot ne paraissait pas avoir changé, ni en mieux ni en pire. Ledur, nouveau venu, qui ne le connaissait que sous cet aspect, ne pouvait le juger favorablement. Seul, Chabot, son vieux camarade, à qui aucun symptôme des variations d'humeur du commandant n'échappait, aurait pu dire l'importance que Rey avait attachée à la mort de Monteil.

Le commandant, absolument incapable de saisir dans sa profondeur toute question qui n'était pas maritime, possédait un instinct particulier pour tout ce qui avait rapport au navire, à la navigation, au trafic, à la conduite d'un équipage. Comme ces feux côtiers qui indiquent aux capitaines que leur bâtiment vient de pénétrer dans une zone périlleuse, cet instinct avertissait automatiquement Rey du danger et souvent lui dictait la conduite à suivre pour parer à ce danger. Le signal s'était allumé dès que le *Pèlerin* avait trouvé démuni de fret le premier comptoir de la Côte, et il ne s'était plus éteint.

Plus tard, Rey avait appris par Chabot que Monteil était

malade. Le feu d'alarme avait brillé d'un éclat plus intense.

— Monteil, malade? Qu'est-ce qu'il a?

— C'est grave, avait répondu le second. Une fièvre.

— Depuis quand est-il malade?

— Depuis cinq jours.

— C'est maintenant qu'il le dit!

— Il n'a pas voulu être débarqué à l'hôpital.

— Mais, toi, ne le savais-tu pas?

Chabot avait dû avouer qu'en effet l'indisposition de Monteil lui avait échappé, le matelot ayant déclaré vouloir jouir des jours de repos qui lui étaient dus.

Rey avait brisé l'entretien, incapable de voir clairement en lui. Il était demeuré à l'affût, ne parlant pas, tiraillant sa moustache, mais voyant tout, ne laissant échapper aucune parole, pressentant la venue de quelque chose d'irréparable.

Il était attiré vers le poste, s'approchant toujours davantage du poste, conduit vers Monteil, mais craignant qu'on ne le vît. Enfin, il était entré. Fournaud et Coste veillaient le matelot qui agonisait. Rey s'était avancé, était demeuré immobile pendant quelques secondes, puis avait posé la main sur l'épaule de l'homme.

Monteil était mort. Deux nuits plus tard, tenu en éveil par cette certitude que la navigation du *Pèlerin* était menacée, il avait appris avant Ledur que Latour, malade, avait abandonné la soute.

Monteil mort, Latour malade, Rey était allé droit au but. Dans cette occasion, son instinct le servait à merveille. Il ne s'était pas dit : « Il faut sauver Latour », mais : « L'équipage va croire à une maladie contagieuse. Il ne le faut pas. »

* * *

Comme il refermait le coffre à médicaments, Ledur fut interpellé par Fournaud.

— Monsieur Ledur, le commandant vous demande.

— J'y vais, répondit Ledur. Voici deux comprimés de quinine pour Latour. Faites-les lui prendre tout de suite.

Quelques minutes plus tard, le lieutenant entrait dans le bureau où Rey l'attendait. Le commandant, dans sa tenue habituelle, était assis devant sa table de travail sur laquelle était posée une feuille de papier couverte de cette écriture fine,

penchée, sans pleins et sans déliés, dont les *l*, les *f*, les *p*, les *t*, étaient démesurément allongés et qui faisait songer à une pluie battante.

Rey lança à Ledur un regard précis, en coup de sonde, qui reflétait une volonté bien déterminée et, en même temps, une interrogation.

« Qu'a-t-il décidé et que veut-il savoir ? » se demanda Ledur en prenant place entre Chabot et le père Jaubert, et s'excusant :

— J'ai été retenu par...

Mais Rey brutalement coupa la phrase.

— Je vous ai fait monter tous les trois...

« Ah ! se dit le lieutenant, il ne veut pas que je parle de Latour. »

— Je vous ai fait monter tous les trois pour vous donner lecture de mon rapport sur la mort de Monteil.

Il avait préparé cette phrase, et il la débita en enfant qui a bien appris sa leçon, sans regarder ses auditeurs. Mais, brusquement, se tournant vers eux et les fixant une seconde de son regard que l'on rencontrait rarement et que rien ne troublait, il ajouta :

— Monteil n'est pas mort régulièrement.

Jaubert, Chabot et Ledur, déroutés, se demandèrent le sens de cette phrase. Avaient-ils bien entendu ? Ce fut comme si Rey leur avait révélé une tragédie. Ils ne comprenaient pas. Rey poursuivit.

— Non. Monteil aurait dû mourir à l'hôpital.

Ledur et Jaubert se tournèrent l'un vers l'autre et échangèrent un sourire des yeux. « Ah ! ce n'est que cela ! »

Pour Rey, certaines choses étaient régulières, d'autres ne l'étaient pas. Il était normal qu'une ancre s'engageât ou qu'un homme fût blessé. Dans ces cas, il y avait des manœuvres à faire, des soins à donner et certaines formalités à remplir. Une mort à bord est aussi chose prévue, et les traités de droit maritime indiquent les formes à respecter et donnent les formules d'actes de décès et d'inventaires à rédiger. Régulièrement, Monteil aurait dû mourir à terre ; cela, Rey tenait à le faire remarquer.

— Excuse-moi, commandant, mais il faut tenir compte..., dit Chabot.

— Je tiens compte de tout, trancha Rey. Voici mon rapport.

Le rapport était ordinaire, sec comme une viande sans sauce. Il donnait des précisions et ne citait que des faits. Tandis que Rey le détaillait d'une voix sans accent, qui ne mettait rien en valeur, d'une voix d'homme qui n'est pas habitué à parler, Ledur pensait à tout ce que ces mots voilaient, à la peur de Monteil d'aller à l'hôpital, cet hôpital qui l'aurait peut-être sauvé, à sa détresse. Il pensait aussi à cette menace qui pesait sur le *Pèlerin*. Hier, Monteil était mort, aujourd'hui Latour était malade.

Rey lisait : *Le 2 octobre, à dix-sept heures, par 12° de latitude nord et par 8° 30' de longitude ouest, le corps du matelot Monteil a été immergé.*

Il s'arrêta, s'éclaircit la voix de deux ou trois raclements de gosier, puis poursuivit. Mais sa voix avait changé de ton, elle s'était comme virilisée, et chaque mot était détaché du suivant, ce qui tira Ledur de ses réflexions et le fit écouter attentivement.

... *Sur notre honneur, en notre âme et conscience, nous déclarons que le matelot Monteil est mort,* — le regard de Rey se détacha du papier et se fixa sur les yeux de Ledur, — *d'une insolation.*

Les trois hommes étaient immobiles comme des mannequins. Une cigarette presque achevée roussissait la moustache de Jaubert. Dans le silence, chacun entendit le ronron de la machine. Puis, de nouveau, la voix du commandant.

En foi de quoi avons signé et ont signé avec nous Louis Chabot, capitaine au long cours, second capitaine, Séraphin Jaubert, officier mécanicien de 1re classe, chef mécanicien, Pierre Ledur, capitaine au long cours, lieutenant.

Rey reposa son papier sur le bureau, le plaça de telle manière que chacun pût y apposer sa signature, mit à portée le tampon-buvard pour qu'aucune tache ne souillât le document. Puis :

— Eh bien ! qu'attendez-vous pour signer?

— C'est que, répondit Chabot, montrant sa gêne en se balançant, en serrant ses mains l'une dans l'autre, tu es sûr, commandant, que Monteil est mort d'une insolation ?

— J'en suis sûr, affirma Rey.

Alors, les trois hommes se dressèrent et signèrent, puis sortirent sur le pont sans prononcer un mot.

* * *

Lorsque la porte du bureau du commandant se fut refermée derrière eux, les trois officiers firent quelques pas vers l'arrière sans se communiquer les réflexions suggérées par le rapport dont ils avaient entendu la lecture. Comme la présence de Chabot empêchait Ledur et Jaubert de se communiquer les leurs, le chef mécanicien dit tout de suite :

— A tout à l'heure, vous autres. Je vais faire un tour dans la machine.

Le lieutenant et le second se dirigèrent vers leurs cabines. A l'entrée de celle de Ledur, Chabot dit :

— Tiens ! je ne suis jamais entré chez vous.

Et, à l'étonnement du lieutenant qui ne ressentait pas de sympathie pour le second, il en franchit le seuil.

— Eh bien ! asseyez-vous, dit Ledur en avançant une chaise et pensant que sa cabine demeurerait empuantie pendant huit jours par l'odeur de ce mauvais cigare italien que le second allumait.

Chabot avait accompagné Ledur chez lui avec un but précis que Ledur devina peu à peu dans la conversation ; il craignait que celui-ci eût mal jugé Rey qui était son ami, et il venait mettre les choses au point.

Il parla tout d'abord de Saint-Tropez d'où Rey et lui étaient originaires. Rey appartenait à une véritable dynastie de capitaines au long cours. Ses arrière-grands pères, ses grands pères avaient été des gentilhommes marins, tous commandants de voiliers, qui avaient commercé, souvent pour leur compte, en Méditerranée, alors que ces voyages, en raison des pirates, étaient de véritables expéditions. S'ils n'avaient pas amassé une fortune, ils avaient transmis à leurs descendants une tradition de la mer bien particulière. Aucun autre métier que celui de *commandant de navire* ne pouvait être envisagé pour les enfants mâles. Quant aux filles, toutes devenaient femmes de *commandants de navires.*

— Rey, dit Chabot, a conservé intact ce qu'on peut appeler le sens de la mer. Il sait toujours ce qu'il faut faire. Croyez-moi. *Il n'a pas cru à la guerre sous-marine.*

Et comme Ledur sursautait :

— Non. Il n'y a pas cru, ou, plutôt, il a toujours dit qu'il n'y croyait pas. « C'est faux », disait-il. Il niait l'évidence. Pourtant, pendant une nuit obscure (on n'y voyait pas à dix mètres), le navire qu'il commandait avait été torpillé. Vraisemblablement, le sous-marin avait suivi le bâtiment depuis le coucher du soleil. Rey ne s'était pas départi de son calme, et, dans son rapport, il n'avait pas employé le mot sous-marin. Il avait exposé qu'à la suite d'une explosion à la hanche bâbord le navire avait coulé en une demi-heure.

— Voyons, Rey, lui avait dit le capitaine d'armement de la Weil, il s'agit d'un sous-marin ?

— Une explosion, commandant.

— Écoutez, Rey. Nous sommes ici entre nous, et vous savez que *pour nous* il est important de savoir si le navire a été torpillé ou s'il a coulé sur une mine. C'est également important pour les navires qui naviguent en Méditerranée. Est-ce une mine ?

— Ce n'est pas une mine. L'explosion a eu lieu à l'arrière.

— Une torpille ?

— Je ne peux pas dire que c'était une torpille, je n'ai rien vu. Et comment voulez-vous que nous ayons été torpillés ? La nuit était trop obscure.

— Bon ! avait répondu l'autre qui connaissait l'obstination de Rey.

— ... Mais, ajouta Chabot, en cherchant un cendrier pour déposer la cendre de son cigare, le capitaine d'armement en a toujours voulu à Rey, et cela vous explique pourquoi Rey ne commande pas aujourd'hui un paquebot.

— Mais, pourquoi, demanda Ledur, n'a-t-il pas *voulu* croire aux sous-marins ?

— Ah ! répondit Chabot, je me suis longtemps posé cette question, moi aussi. Puis, j'ai compris. Sa volonté de ne pas croire aux sous-marins était une attitude. Il connaît les réactions d'un équipage. Il se disait : « Tant que l'équipage est certain que je ne crois pas aux sous-marins, il a confiance. » Et il n'avait pas tort.

Ledur comprit que Chabot ne lui avait pas raconté cette histoire de sous-marins pour le plaisir de bavarder, mais qu'elle avait un lien très étroit avec les événements

actuels. Il saisit le poignet de l'homme qui s'était dressé.

— Dites-moi. Alors? D'après vous, l'insolation, c'est aussi une attitude ? Pourquoi ?

— Pourquoi? Pour les hommes. Parce qu'il sait, comme vous, comme moi, que Latour est malade. Parce qu'il craint une maladie contagieuse. Il dit : insolation, pour que Jaubert le répète dans la machine, moi sur le pont, vous sur la passerelle.

VII

Insolation, un mot d'ordre pour tous, sauf pour Ledur chargé de lutter contre le mal qui, il ne devait pas se le cacher, était contagieux. Les caractéristiques du mal chez Monteil et Latour étaient les mêmes : fièvre et sensation de froid, douleurs dans la tête et dans les reins. Les deux hommes avaient été affectés d'une manière aussi soudaine. Mais ce qui ne laissait au lieutenant aucun doute, et ce qui l'effrayait, c'était cette couleur rouge brique de leur peau et ce souffle qui séchait leur langue.

Comment lutter? Ce mal inconnu apparaissait à Ledur comme une flamme qui attaque sournoisement le contenu d'une cale. Mais contre un incendie, on sait ce qu'il faut faire. Le mal s'attaquait à trente hommes resserrés dans cette prison de fer qu'est un cargo peu rapide au milieu de l'Atlantique. Le lieutenant établit un tableau comparatif des symptômes de la peste, de la typhoïde, de la fièvre jaune, mais au bout d'une heure de travail il ne s'y reconnaissait plus.

Il lisait : « *Fièvre jaune. Signes: début brusque par un frisson violent, douleur analogue à la sensation d'un coup de barre dans les reins, violent mal à la tête, courbature générale, yeux hagards, face rouge, soif intense.* »

« *Peste. Signes : débute en général par un frisson violent, par de la fièvre, des vomissements, des douleurs au creux de l'estomac, aux reins et dans les membres.* »

Alors, fièvre jaune ou peste ?

Il est vrai que le *Manuel d'hygiène navale*, le seul livre que Ledur pût consulter, ajoutait pour la fièvre jaune : « *Dès le deuxième jour la peau se colore en jaune, et le malade vomit du sang noir.* » Et pour la peste : « *La langue noire est rôtie*

(rôtie, c'est bien cela, mais pas noire, se disait Ledur), *comme fendillée. Le délire se déclare.* »

Et le paludisme lui-même ne débutait-il pas souvent par un violent mal à la tête et n'était-il pas la cause, parfois, d'une agitation extrême? « *Le malade se lève et se débat. Il devient dangereux pour autrui et pour lui-même.* »

Devant l'impossibilité de fixer son diagnostic, Ledur se résolut à combattre la fièvre de Latour en continuant l'emploi de chlorhydrate de quinine et de thé léger.

« Je verrai demain, se disait-il; les symptômes se préciseront, et je pourrai agir. »

On avait transporté le soutier dans la cabine du charpentier. Mais la maladie évolua plus vite que le lieutenant ne s'y attendait. Vers les trois heures de l'après-midi, comme Maurice, le premier chauffeur, tendait au soutier un verre de citronnade fraîche, Latour lui dit :

— As-tu préparé la ligne?

— Quelle ligne ?

— Tu en trouveras une dans mon coffre avec des hameçons. Duchamp te donnera du lard pour l'appâter...

En ressortant de la cabine, Maurice posa un doigt sur son front et fit signe à ses camarades que Latour devenait fou.

Mais ce fut vers les cinq heures que le soutier commença vraiment à s'agiter. Chabot, le père Jaubert, Ledur et les hommes qui se succédaient à son chevet en avaient le cœur serré. Il avait de petits rires intérieurs, rien de comparable à l'éclat de rire sauvage de Monteil, puis il se calmait, puis il parlait avec volubilité pendant de longues minutes, et il était impossible de saisir les mots, sauf quelques noms. Enfin, vers les sept heures, il se calma et se tut. Ses traits se détendirent, et il s'endormit d'un sommeil sans agitation.

Ledur demeura seul auprès de lui. Peut-être cette crise de Latour n'était-elle qu'une fausse alerte ? En l'examinant, n'avait-il pas été influencé par sa crainte de retrouver sur le soutier les signes qu'il avait découverts sur Monteil ? La peau du soutier était-elle aussi rouge qu'il l'avait cru? Ledur écarta le rideau du hublot pour que la lumière frappât directement le visage du malade. Mais le soleil était bas à l'horizon et sa lumière orangée, en sorte que le lieutenant ne put pas juger.

Naïvement et sans s'être concertés, les hommes s'appli-

quaient à ne pas troubler le repos de Latour. Leur allure était changée, leurs gestes, leur manière de parler, la nature même de leurs propos. Ledur les entendit prendre place pour le repas du soir. Chacun venait en étouffant le bruit de ses pas, évitait de heurter les bancs de bois sur la tôle du pont, d'entrechoquer les couverts, les verres, les assiettes, les plats.

Pendant plus de cinq minutes pas un mot ne fut prononcé. Il n'y eut que le ronron de la machine et le glouglou de l'eau qui courait contre la coque. Puis, là-haut, la cloche détacha les six coups de la troisième heure du quart. Alors, Fournaud dit à mi-voix, mais le silence était tel que Ledur entendit sans aucun effort :

— Après tout, le lieutenant n'est pas un médecin. Ça peut être la typhoïde.

Ahmet répondit :

— On ne devient pas fou pour la typhoïde. Moi, je l'ai eue.

— Il y a typhoïde et typhoïde.

Ledur avait reconnu ces deux voix, mais d'autres s'élevèrent si déformées par l'application des hommes à ne pas rompre le silence qu'il ne sut pas qui parlait.

— Et Monteil ? C'était une typhoïde ?

— Le commandant a écrit dans son rapport qu'il était mort d'une insolation.

— Qui te l'a dit ?

— C'est Vabre. Il le tenait de M. Chabot.

— Le commandant n'est pas plus médecin que le lieutenant.

Ils mangeaient et buvaient et, peu à peu, oubliaient leur volonté de discrétion. Les voix étaient plus nombreuses, le ton plus élevé, plusieurs hommes parlaient à la fois. Brusquement, la voix de Fournaud domina.

— La peste, dit-il.

— Tu plaisantes ?

— Non. Pourquoi n'avons-nous pas accosté à Calabar ? Le sais-tu, toi qui es si malin ? Il y avait la peste. Un tiers des habitants était mort, un autre tiers était malade, les autres étaient partis dans la brousse.

— Qu'est-ce que tu racontes ?

— Qui t'a dit ça ?

— Quoi ? Tu n'as rien vu ? Et tes yeux, à quoi te servent-

ils, et tes oreilles? L'agent est venu le long du bord. Son canot n'a pas abordé. Il a crié tout ça à M. Chabot. Moi, j'étais à côté du second. Tu as vu si on a vite dérapé notre ancre.

— Penses-tu? On est reparti parce qu'il n'y avait pas une tonne de marchandises à enlever

Mais cette idée de la peste ne laissait pas indifférent le chauffeur Planel.

— Tu dis qu'ils sont partis dans la brousse?

— Parfaitement, et ils ont porté la peste dans la brousse.

— C'est comme les rats, dit un autre.

— Quoi, les rats?

— Ils portent la peste.

— Ce ne sont pas les rats, ce sont les puces qui vivent sur les rats.

— Bon. Si tu veux. Alors, les rondelles de zinc qu'on place autour des amarres dans les ports, à quoi servent-elles?

— A empêcher les rats de monter à bord.

— Je sais bien, et à empêcher les rats du bord de descendre à terre.

— Ils ne manquent pas à bord du *Pèlerin*.

— Laisse-moi parler. Tu rentres à bord. En traversant les quais tu attrapes une puce. Tu as la peste, tu l'apportes à bord, le bateau appareille, tout le monde a la peste.

— Puisque le commandant a dit que Monteil était mort d'une insolation!

Ledur jugea bon d'intervenir, d'autant plus que les hommes, entraînés par leur conversation, risquaient de troubler le repos de Latour. Il se dressa et examina l'homme; son souffle soulevait régulièrement sa poitrine, et son corps était un peu moins chaud; il sortit. Lorsqu'il eut franchi le seuil de la cabine, les hommes se tournèrent vers lui et le saluèrent.

— Bonjour, monsieur Ledur. Et Latour?

— Il repose. Veillez un peu sur lui. Je reviendrai cette nuit.

— Ah! fit Maurice. J'ai eu peur, cet après-midi.

— Ce ne sera peut-être rien, répondit Ledur.

Un peu avant le coucher du soleil, le *Pèlerin* traversa un grain sans vent. Ce fut pendant quelques minutes une belle ondée. Des gouttes larges et serrées claquèrent sur les tôles du

navire qui, rapidement, fut couvert d'eau. Ledur sortit sur le pont et offrit son corps, son visage, ses yeux à cette eau qui venait du ciel. Il en fut pénétré, ragaillardi tout autant que le navire. Mais la nuit, après, fut plus pesante aux épaules que de coutume.

Il était dix heures. Pour délivrer son esprit de la solitude, Ledur se dit : « Allons voir le père Jaubert, il ne doit pas être encore couché. »

Il le trouva dans sa cabine.

— Qu'est-ce que tu penses de tout ça? lui dit le chef mécanicien dès qu'il le vit.

En entrant chez Jaubert, on le voyait photographié en grande tenue, posant face à l'appareil, bien coiffé, avec sa grande moustache en accent circonflexe, une main posée sur le dossier d'une chaise, étalant ses trois galons de chef. A côté de cette photographie en était une autre : celle d'une femme beaucoup plus jeune que Jaubert, entourée de cinq enfants.

Le lieutenant, après s'être assis sur le canapé, répondit:

— Qu'est-ce que je pense de tout ça? Je ne sais plus. Qu'est-ce que c'est?

Jaubert ne se méprit pas au ton de Ledur qui exprimait toute son angoisse. Il posa la main sur son épaule, et lui dit :

— Non. Il ne faut pas le prendre comme ça. Fais ce que tu peux. Ce ne sera rien. Dans huit jours nous serons à Rio. Tout se sera bien passé.

Alors, le père Jaubert se mit à raconter des histoires. Bientôt, ils furent loin du *Pèlerin*, et le lieutenant avait oublié son angoisse lorsqu'un plongeon dans l'eau attira leur attention, un plongeon comme lorsqu'un marsouin saute juste sous la hanche du navire.

— Allons-nous voir? dit le père Jaubert.

Où? Ils le savaient bien sans avoir besoin de se le dire. Haletants, ils traversèrent le pont et soulevèrent le rideau de la cabine du charpentier. Latour n'était plus dans sa couchette!

Sans doute ce bruit de chute à la mer qui avait alerté les deux officiers avait été entendu par tous à bord, où les esprits, tenus en éveil par l'angoisse, avaient reçu un mystérieux avertissement, car, lorsque Jaubert et Ledur laissèrent retomber

le rideau, Ahmet, Fournaud et trois chauffeurs étaient derrière eux. Quelques instants plus tard, Vabre, de la passerelle, interpella Ledur, et Chabot apparut au balcon du château. Puis, ce fut Rey qui se montra à côté de Vabre.

Rey commanda au timonier de mettre la barre toute à tribord et peu après au mécanicien de quart de ralentir la vitesse, et, lorsque la sonnerie du transmetteur d'ordres retentit dans la chambre de la machine, chauffeurs et soutiers savaient déjà.

— C'est Latour qui s'est jeté à la mer.

Le *Pèlerin* revint sur son sillage. Les hommes étaient penchés le long du bord, à droite et à gauche. Mais que pouvaient-ils voir dans l'obscurité profonde qui couvrait la mer? Rey fit jeter à l'eau deux bouées lumineuses, et le navire décrivit autour d'elles de grandes circonférences, puis il stoppa à peu près à l'endroit où Latour avait dû sauter à l'eau. Et tout l'équipage écouta et s'efforça de voir. De temps en temps, Vabre lançait un cri : « Oo... oo » qui n'allait pas loin et semblait être tout de suite absorbé par la nuit.

Parfois, un éclair d'argent brillait dans l'eau comme un rayon de lumière projeté rapidement sur un miroir, mais ce n'était qu'une phosphorescence ou le ventre blanc d'un squale rôdeur attiré par les flammes mourantes des bouées. Et, parfois encore, c'était un soupir ou le « glouglou » de deux vaguelettes ou un claquement contre la coque.

— Mettez le youyou à la mer, commanda Rey.

Ledur se disposait à y embarquer, mais Chabot manifesta sa volonté de diriger lui-même les recherches, et Rey céda. Le second embarqua avec Coste et Ahmet, et l'embarcation s'éloigna. Son fanal, qui aveuglait les hommes penchés au bordage, ne fut bientôt plus qu'une lumière falote étouffée par la nuit comme par deux mains.

— Monsieur Ledur, cria Rey. Veillez à ce que nos feux soient bien clairs.

Le lieutenant demeura accoudé à la passerelle, sentant contre son épaule celle du chef mécanicien. Pendant tout le temps que dura la recherche, ils ne prononcèrent pas un mot. Rey allait d'un bord à l'autre de la passerelle, inlassablement, sans prononcer une parole.

Le *Pèlerin* dérivait légèrement, et parfois Rey faisait donner quelques tours à l'hélice pour lutter contre cette dérive.

L'embarcation allait-elle reparaitre? Tout était si anormal, si bizarre que Ledur n'aurait pas été étonné qu'elle ne rejoignît pas le bord. Mais à peine venait-il d'avoir cette pensée que le fanal masqué par une traînée de brume fut visible de nouveau et peu après le youyou accosta.

— Rien, cria Chabot, les deux mains en porte-voix.

Le youyou fut hissé à bord.

— En route ! commanda Rey.

VIII

Lorsque le *Pèlerin* eut repris sa route, Ledur de quart demeura seul sur la passerelle. Il écrivit sur son cahier de calcul qu'il tenait avec ordre : « Le 5 octobre, à 23 heures, par 0° 25' de latitude nord et 28° 30' de longitude ouest, le soutier Latour s'est jeté à la mer dans un accès de fièvre. » Puis, il nota la même position sur le journal de bord et sur la carte.

En ressortant de la timonerie, il jeta un regard vers le ciel et fut rempli d'étonnement. Le ciel, voilé sur la côte d'Afrique et depuis le départ de Dakar, ne montrant que quelques rares étoiles entre deux masses de nuages, était dégagé. Ledur, habitué aux firmaments des zones tempérées et nordiques, ne le reconnut pas. Il n'avait pu observer le changement lent qui s'était produit, nuit après nuit, au-dessus de sa tête. La Grande Ourse, Cassiopée avaient glissé vers le nord, et la Polaire était basse sur l'horizon. D'autres constellations inconnues ou peu connues du lieutenant se montraient à l'est, au sud, à l'ouest et au zénith..

Ledur demeura au centre de la passerelle, immobile, silencieux et ébloui. Il repéra quelques constellations : le Scorpion, l'Aigle, le Dauphin, le Petit Chien. Sirius rayonnait comme une pierre précieuse. Il allait vers un monde inconnu et tout l'inconnu était à bord. Il se représentait Latour se débattant dans l'eau. Fou ? Qui sait ? Peut-être avait-il retrouvé sa raison. Alors, quelle agonie désespérée ! Pourquoi l'avait-on abandonné ? Pourquoi l'avait-on laissé seul, une minute ?

Ses mains moites de sueur étaient crispées sur la rambarde. Sa détresse autant physique que morale était telle qu'il ne sut plus à un certain moment s'il ne tenait pas

encore entre ses mains l'étroite poitrine aux côtes saillantes de Latour, et si la sueur qui les couvrait n'était pas celle du soutier.

Chabot posa sa main sur son épaule.

— Il est quatre heures, monsieur Ledur.

***

Quatre heures plus tard, le soleil, frappant sans douceur le visage de Ledur, le réveilla. Avant d'entr'ouvrir les yeux, il perçut un glissement, des frôlements, le bruit de pages feuilletées et une respiration tout près de lui. Il s'efforça de voir, mais le sommeil dont il sortait avait été si accablant, et la lumière qui emplissait sa cabine était si vive qu'il ne vit tout d'abord qu'une tache blanche, une silhouette aux traits brouillés, comme une photo dont le modèle a bougé.

« Qui est-ce et que fait-il? » se demanda-t-il.

Il se retrouvait à bord du *Pèlerin*, mais il lui était impossible de savoir le jour et l'heure. Il frotta de sa main le haut de son visage, comme pour retrouver la mémoire, puis, étendant le bras, il saisit la pendulette posée sur sa table de travail. Après un effort, il crut avoir déchiffré l'heure.

— Midi moins vingt, dit-il à haute voix.

— Non. Huit heures, répondit l'homme.

Ledur reconnut la voix du commandant. Sa présence chez le lieutenant paraissait inexplicable. De voir Rey chez lui rappela à Ledur ce qui s'était passé pendant la nuit. « Que me veut-il? »

Rey ne donna pas d'explication à sa visite. Parce qu'il était gêné d'avoir pénétré dans la cabine, Rey exagérait la brusquerie de ses manières. Il n'avait pas remis en place le rideau qui masquait l'entrée de la cabine, il avait dégagé le hublot de sorte que le soleil frappait juste la couchette, et il feuilletait les papiers qui se trouvaient sur le bureau. Mais, à ses traits bouffis, à ses yeux cernés, Ledur comprit que le commandant n'avait pas dormi. Il voyait les feuilles de papier que le commandant avait en main ; c'était ce tableau des symptômes des maladies contagieuses que lui-même avait dressé. Le commandant les reposa sur le bureau, saisit le *Manuel d'hygiène navale*, et dit sans regarder Ledur :

— Le ciel s'était dégagé vers le matin. Avez-vous fait un point ?

La nuit précédente, Ledur aurait été incapable de tenir un sextant. Il était si bouleversé par tout ce qui se passait à bord, par le sans-façon et l'indifférence apparente du commandant que, décidé à être grossier lui-même, il répondit d'un ton excédé :

— Non.

— J'ai calculé, moi, fit Rey. Nous franchirons la Ligne vers neuf heures.

Pendant quelques secondes, Rey continua à tourner les pages du *Manuel*, puis il dit sur un ton si maladroitement désaffecté que Ledur comprit que c'était là le but de sa visite :

— Avez-vous visité Latour, hier ?

— Oui. A dix heures, dans l'après-midi et à sept heures. 40°5 de fièvre. Douleur dans la tête et dans la nuque. Haleine fétide, corps moite. Vers le soir, demi-folie, délire. A dix heures, j'étais chez le père Jaubert. Nous avons entendu le bruit d'un plongeon. Presque tout de suite, nous avons pensé à Latour.

Il y eut quelques secondes de silence, puis, brusquement, Rey dit :

— J'ai raison. Avez-vous lu dans votre *Manuel* ?

Il se redressa et lut :

— *Insolation. Signes: sensations d'oppression, lourdeur de tête, puis surexcitation, délire...*

Il fit une pause et ajouta, appuyant sur chaque mot :

— *Le malade peut essayer de se jeter à la mer.*

— J'ai bien lu, répondit Ledur. Seulement, il y a Monteil.

— Eh bien ! fit Rey, en se dressant comme un coq de bataille.

— Deux insolations coup sur coup, croyez-vous ?

— Oui.

Rey avait reposé le livre sur le bureau, et il faisait face à Ledur.

— Qu'est-ce que vous avez ? lui dit-il.

Le lieutenant protégeait ses yeux de sa main ouverte sur son visage.

— C'est le soleil. Vous avez soulevé le rideau.

Rey alla vers la porte, mais, avant de disparaître, il dit :

— Comment les avez-vous soignés ?

— Quinine. Thé léger.

— Il faut prendre des précautions contre le soleil et la chaleur. Que les hommes boivent tiède. On ne peut rien faire entendre à Jaubert.

IX

Ledur fut bien aise de se retrouver seul. Immédiatement, il replongea sa cabine dans la pénombre, et, tout en procédant à sa toilette, il se disait : « Ah ! Il se préoccupe de la maladie. Insolation. Je sais bien, c'est une attitude. » Et maintenant, y aurait-il un nouveau malade? Qui serait ce nouveau malade ?

La glace rectangulaire de la toilette reflétait le visage de Ledur. Ses yeux étaient fiévreux, ses pommettes rouges. « C'est tout à fait normal, se dit-il, je suis harassé. Quelle nuit ! » Il voulait croire que la douleur qui, sans cesse, lui martelait le front depuis qu'il s'était réveillé, provenait de ses yeux brûlés par trois mois de navigation dans le sud. Vraiment ? Pourtant le pouls battait rapidement à son poignet et le sang claquait à ses oreilles. La fièvre ! « Allons. Remue-toi. Ce n'est pas toi le malade. »

Il eut peur, peur d'être touché à son tour. Il s'aperçut qu'il ressentait un malaise général, qu'il était écœuré, que tout ce qu'il voyait, tout ce qu'il entendait était déformé. Il n'avait plus sa liberté de pensée, ni d'action.

« Mais c'est ce que je ressens depuis deux mois... Non, tout de même. Tu n'as jamais eu cette fièvre, tu n'as jamais ressenti ce malaise. Aujourd'hui, c'est autre chose. »

En sortant sur le pont, il fut littéralement aveuglé par l'éclat du soleil. La douleur qu'il ressentit fut si vive qu'il chancela comme si quelqu'un l'avait frappé aux yeux, et une longue minute fut nécessaire pour qu'il retrouvât son aplomb et pût se diriger avec précaution, en plaçant une main en écran devant son visage, vers la passerelle.

Là, ce fut autre chose. Au toucher, chaque objet lui paraissait déformé. Ses mains qui avaient poli le sextant ne reconnaissaient plus l'instrument, et ses doigts tâtonnaient pour le régler. Et, ensuite, quelle peine pour calculer, pour relever les nombres dans les colonnes de l'éphéméride, des tables nautiques, pour les porter sur son cahier ! Les chiffres

se chevauchaient, les points et les virgules changeaient de place.

Malgré cela, il voulut calculer, et le plus pénible fut sans doute la lutte entre sa volonté et le mal. Il obtint un résultat, mais il n'aurait pas été étonné que ce résultat fût faux.

Penché sur la table à calculer, il savait qu'Ahmet, qui était de barre, le regardait. Il se demandait si sa souffrance était visible et pourquoi le matelot ne lui parlait pas comme il en avait l'habitude. N'était-ce pas parce qu'il s'était aperçu de son état ? Il lui dit :

— Nous avons franchi la Ligne.

Le matelot ne répondit pas.

Un moment plus tard, lorsque Ledur eut communiqué le résultat de son calcul à Rey et que celui-ci eut fixé la nouvelle route, le lieutenant dit encore à Ahmet :

— Il faut gouverner au sud 35 ouest.

Le matelot n'avait qu'à appuyer un peu sur la barre, ce qu'il fit sans dire un mot. Ledur informa Vabre, qui était de quart, du changement de route. Le maître dit seulement : « Bien. »

Alors, Ledur se souvint qu'au carré, lorsqu'il y était entré pour boire une tasse de café, Frédéric, le garçon, avait répondu par un simple mouvement de tête à son bonjour et avait ensuite disparu dans l'office. L'attitude des hommes avait changé. Ledur crut un instant qu'il se trompait et que son état lui faisait voir les hommes différents. Mais non, sa fièvre et son malaise étaient en lui, et il y avait autre chose qui était hors de lui et qui ne dépendait pas de lui.

Il quittait la passerelle. Son pas résonnait d'une manière anormale. Partout le silence, pas une parole, pas un bruit d'outil, pas un pas sur le pont. Partout des bouches closes comme celles de Frédéric, d'Ahmet et de Vabre. C'était une attitude générale, pas voulue, non concertée. Personne ne parlait pour ne pas évoquer ce qui s'était passé la nuit précédente, pour ne pas tirer des conclusions de la mort de Monteil suivie si rapidement par celle de Latour.

Ledur fut de quart jusqu'à quatre heures. Ses tempes, son cou, ses oreilles battaient sous la poussée du sang. Il était oppressé, il tenait difficilement les yeux ouverts, la réverbération de l'eau le brûlait, et toujours cette douleur dans la tête comme si intérieurement on lui avait donné de petits coups

réguliers de marteau. En descendant, il trouva Jaubert au pied de l'échelle, qui lui dit :

— Eh bien ! nous avons passé la Ligne, aujourd'hui.

— Oui, répondit Ledur. Ce matin vers les neuf heures.

Le chef mécanicien le regarda bien attentivement, puis, le prenant par le bras, il lui dit :

— Viens prendre un peu de bière au carré.

Ledur, qui était tenaillé par la soif, répondit :

— Oui, bien volontiers.

Frédéric apporta une bouteille. La bière était tiède, et pourtant Ledur la but avec avidité. Puis, le silence de nouveau. Enfin, le père Jaubert prit son verre qui ne contenait plus que quelques gouttes de bière et les fit couler sur le front de Ledur.

— Petit, dit-il, il faut bien que tu sois baptisé de la Ligne.

L'émotion et la surprise firent frissonner le lieutenant. C'était là « son » baptême de la Ligne. Il allait répondre lorsque Frédéric entra au carré, tout pâle.

— Venez vite, monsieur Ledur.

Sans explication, le garçon entraîna le lieutenant à l'avant sous les toiles, près de l'entrée des postes. Là, les hommes du pont et de la machine étaient assis à table. Devant eux, Coste et Vabre se faisaient face, prêts à bondir l'un sur l'autre. Coste était armé d'une bouteille. Tous avaient les yeux fixés sur le matelot et le maître d'équipage et aussi sur Chabot, descendu du château et qui s'approchait de Coste par derrière. Lorsque le second fut à deux mètres du matelot, il l'appela :

— Coste.

Celui-ci se retourna. Chabot bondit, allongea le bras et étendit l'homme d'un coup de poing à la base du menton.

Coste avait accompagné Chabot quand celui-ci, à bord du youyou, avait recherché Latour.

Lorsque l'embarcation fut hissée et que le *Pèlerin* eut repris sa route, le matelot trouva dans le poste ses camarades de bordée et trois ou quatre chauffeurs qui commentaient la disparition du soutier. Il se plaça devant eux, jambes écartées.

— Tu es navigateur, dit-il. Tu n'as pas de maison, pas de femme, pas d'enfants. Il n'y a pas de jour et pas de nuit pour toi. Tu n'es pas maître de ton sommeil. Allons! Debout au

quart, vous autres (et il tapa du poing contre une tôle comme fait un matelot lorsqu'il appelle une bordée). Il n'y a pas d'hiver et pas d'été pour toi. Tu travailles dans la neige et tu travailles dans la pluie, lorsque les autres hommes se mettent autour du feu ou s'accoudent à un comptoir. Trente ans tu cours la mer, vivant en commun dans un poste, n'ayant pas un lit à toi, cachant tout ton bien dans une caisse. Si tu vis ces trente ans, la mer te chassera parce que trop vieux, et l'autre monde te sera fermé ; personne ne t'y connaîtra plus. Si tu meurs, on mettra ton corps sur une planche suifée, on abaissera le pavillon, et le capitaine dira : « Saluez ». A moins que tu n'enjambes la passerelle, après avoir tiré ta casquette : « Au revoir, messieurs, la comédie est jouée. »

Comme il s'était tu, un chauffeur s'était dressé et lui avait dit :

— Qu'est-ce qui te prend ?

— Ce qui me prend ? Vous avez des femmes et des enfants, et vous êtes ici ! Oh ! ajouta-t-il, en bombant la poitrine, je ne suis pas malade. Je n'ai pas de fièvre. Tu peux tâter mon poignet.

Le lendemain, dans l'après-midi, il était allé à l'arrière pour être seul. Puis, au repas du soir, son visage était crispé et il avait dit :

— Tu as vu Monteil. Il a eu des douleurs dans la tête, il a eu la fièvre, il a déliré. Sa peau est devenue rouge, et il est mort. Tu as vu Latour. Il a eu des douleurs dans la tête, il a eu la fièvre, il a déliré, et il s'est jeté à la mer. Demain, ce sera toi. Tu iras à la mer cousu dans un drap ou volontairement. Qu'est-ce que tu vas faire ?

Personne ne répondit. Ils étaient tous figés dans leur position. Au bruit de la voix, et sans doute surpris par le discours qu'il entendait, Vabre était sorti sur le seuil de sa cabine et Chabot s'était accoudé à la rambarde de la passerelle.

— Qu'est-ce que tu vas faire ? reprit Coste. Ce n'est pas normal. Il y a quelque chose à bord. D'où vient le mal ? Fournaud, peut-être le tiens-tu au bout de tes doigts.

— Qu'est-ce que tu racontes ? dit Fournaud en regardant sa main droite qui tenait un morceau de viande piquée au bout de sa fourchette.

Et tous regardèrent ce morceau de viande.

— Oui. Le mal. Sais-tu s'il ne vient pas des vivres? Non? Réfléchis, tu n'es plus un enfant. Tu ne fais rien contre le mal, tu ouvres les mains et tu te laisses frapper.

— Qu'est-ce que tu veux dire? fit un chauffeur.

— Quel jour Monteil a-t-il été malade? Moi, j'ai compté. C'est aujourd'hui le 6 octobre, nous sommes partis de Dakar le 1er. Nous étions arrivés cinq jours plus tôt. Comptez. Il compta sur ses longs doigts : 30, 29, 28, 27, 26. Nous sommes arrivés le 26 septembre. N'est-ce pas?

Les hommes, ne sachant pas où Coste voulait en venir, firent oui de la tête. Il précisa :

— Le 26. Depuis une quinzaine de jours, nous mangions des conserves. C'est deux jours plus tard que Monteil... Maintenant, écoute-moi bien. Nous sommes partis le 1er octobre. Le 2 et le 3, nous avons mangé de la viande fraîche. Le 4, Duchamp a préparé des conserves, les mêmes que nous mangions sur la Côte, et le 5, Latour a été malade.

— C'est vrai, fit Ahmet.

— On est d'accord, répéta Coste. Tant qu'on a mangé de la viande fraîche, il n'y a pas eu de malade à bord.

— Il n'a pas tort, dit Maurice. Il voit plus loin que nous.

C'est alors que Vabre avait cru bon d'intervenir. Il s'était avancé et avait dit :

— Que prétends-tu? Qu'on t'empoisonne?

Tout était venu de ces paroles de Vabre.

Depuis la disparition de Latour, tout était tendu, et il suffisait de la moindre chiquenaude pour rompre l'équilibre apparent de la vie du bord.

ÉDOUARD PEISSON.

(*La dernière partie au prochain numéro.*)

SILHOUETTES ÉTRANGÈRES

S. EM. LE CARDINAL PACELLI

La presse française a signalé à ses lecteurs l'importance du Congrès eucharistique qui se tiendra à Buenos-Ayres au début de ce mois. Mais l'importance en sera encore accrue et l'éclat rehaussé par la personnalité dont le Pape a fait choix pour l'y représenter en qualité de légat pontifical *a latere*. Cette personnalité n'est autre, en effet, que le propre secrétaire d'État de Sa Sainteté, Son Éminence le cardinal Eugène Pacelli. Sa désignation a déjà été annoncée officiellement. Mais elle mérite d'être brièvement commentée.

S'il a pu arriver déjà que certains prédécesseurs du cardinal Pacelli dans la haute charge de secrétaire d'État du Pape aient été, très rarement d'ailleurs, chargés d'une mission extraordinaire de légat pontifical, ce n'a jamais été qu'à l'occasion de cérémonies célébrées dans le voisinage de Rome. C'est la première fois qu'un cardinal secrétaire d'État sera amené par une telle mission dans la capitale d'un pays autre que celui où le Vatican est enclavé. Le fait est digne d'être remarqué. Il procède évidemment du désir de donner à l'Amérique latine, spécialement à l'Amérique espagnole, une haute marque d'intérêt, qui du reste a été vivement souhaitée par le gouvernement de la République argentine, du désir aussi d'accorder au cardinal Pacelli un témoignage de particulière estime, en lui confiant une mission appelée à beaucoup de retentissement et destinée à lui réserver de grandes satisfactions religieuses.

UN GRAND DIPLOMATE

L'attention se trouve par là attirée sur l'attachante figure du cardinal Pacelli. Ne fût-il pas secrétaire d'État du Pape, qu'il serait quand même, par sa valeur intellectuelle et morale, l'une des personnalités les plus marquantes du Sacré Collège, pour ne pas dire la plus marquante, ce qui, en vérité, serait plus exact. Agé de cinquante-huit ans, il est né à Rome en 1876 et appartient à une famille romaine où le dévouement à l'Église et au Saint-Siège est traditionnel. De fortes et brillantes études ont, de bonne heure, attesté chez lui une remarquable intelligence et une rare puissance de travail, associées à une foi ardente et aux plus belles qualités d'âme et de cœur. Après son entrée dans les ordres, les facultés qu'il avait révélées ont fait désirer au Saint-Siège de se l'attacher. La secrétairerie d'État du Vatican s'ouvrit donc à lui, encore très jeune prêtre, et, sous l'autorité de feu le cardinal Merry del Val, puis de Son Éminence le cardinal Gasparri, il a gravi tous les échelons du service qu'il dirige aujourd'hui, ne cessant jamais pourtant de combiner avec d'absorbantes fonctions politiques l'exercice du ministère sacré et même, pendant un certain temps, le professorat. Car, tandis qu'il était rédacteur et secrétaire au département qui est le « quai d'Orsay » du Pape, il enseignait le droit canon au séminaire romain et la diplomatie à l'Académie des nobles ecclésiastiques.

Vint la guerre de 1914. Le successeur de Pie X, le pape Benoît XV, qui avait lui-même commencé sa carrière à la secrétairerie d'État du Vatican sous le cardinal Rampolla, et qui se sentit toujours dans son élément avec les diplomates, eut tôt fait de distinguer comme un sujet d'élite le principal collaborateur du cardinal Gasparri, ce Mgr Pacelli, actif, consciencieux, expérimenté, plein de ressources dans l'esprit et de simple grandeur dans le caractère. En 1917, il le fit archevêque et nonce apostolique à Munich, quand ce poste diplomatique dut être abandonné par son titulaire, promu au cardinalat : le vieux, savant et charmant cardinal Frühwirth, dominicain, mort l'année dernière.

DE MUNICH A BERLIN

Munich était alors, pour le Saint-Siège, un poste diplomatique de première importance ; car il n'y avait pas encore de nonciature apostolique à Berlin et la capitale de la catholique Bavière était donc le seul endroit d'Allemagne où un représentant du Vatican résidât en permanence. En outre, c'était la guerre. La position du Saint-Siège était délicate, entre deux groupes de belligérants également impatients de le faire sortir de sa nécessaire neutralité. Et enfin, voyant les hommes s'entretuer depuis trois ans, le Pape avait hâte de voir revenir la paix, ce qui était, convenons-en, assez naturel de sa part. Mgr Pacelli n'eut donc pas une tâche facile à Munich et s'en tira à son honneur.

Il eut, notamment, à préparer le terrain en Allemagne à l'initiative pacifique que Benoît XV prit en lançant sa fameuse note d'août 1917. Ce ne fut pas sans peine que le Nonce obtint du gouvernement allemand un assentiment réticent à l'esquisse des conditions de paix, qui devaient être insérées dans cette note et qui comportaient la libération de la Belgique. En réalité, l'empereur d'Allemagne et son chancelier ne s'abstinrent alors de décourager tout de suite les intentions du Pape, que parce qu'ils crurent d'abord que l'Angleterre et peut-être la France étaient derrière la tentative de pacification entreprise par le Saint-Siège. Quand l'accueil négatif que la note pontificale d'août 1917 reçut à Londres et à Paris leur eut démontré leur erreur, la suite de l'affaire perdit tout intérêt pour les dirigeants de la politique allemande, qui, bien au delà de cette époque, refusèrent péremptoirement au Pape et à d'autres neutres tout engagement de rendre la Belgique à elle-même.

Un an et demi après, la paix se rétablissait par la victoire du groupe de l'Entente. Mais la défaite des Empires centraux déterminait chez eux une révolution politique et sociale, qui autorisait des craintes pour l'Église catholique. Le nonce Pacelli ne sortait donc des difficultés de la guerre extérieure que pour tomber dans celles qui sont inhérentes aux troubles civils. Le régime impérial s'effondrait en Allemagne et les Hohenzollern s'éclipsaient ; le régime monarchique disparais-

sait de Bavière et la dynastie royale catholique des Wittelsbach faisait place nette, avec plus de dignité que la maison impériale. Les oscillations de la politique intérieure pouvaient être brusques et le furent ; les remous de la masse populaire pouvaient être violents et le furent par moments. La menace communiste fut, un instant, en passe de balayer l'ordre social ébranlé. Jours angoissants pour Mgr Pacelli. La bourrasque passée, il lui appartenait de montrer que, conformément à la tradition moderne du Saint-Siège, la Papauté ne fait pas acception de régime politique dans ses rapports avec les États et s'accommode aussi bien de la forme républicaine que de la forme monarchique, pourvu que la puissance civile respecte les droits essentiels de l'Église. C'est ce qu'il fit. Au bout de peu de temps, sa situation personnelle était devenue aussi bonne auprès du gouvernement républicain de Munich qu'elle l'avait été auprès de la Cour de Bavière, et il pouvait entreprendre d'établir sur la base conventionnelle le régime de l'Église catholique dans le pays d'Allemagne où il était accrédité. Ce fut le but et l'effet du concordat qu'il négocia et conclut entre le Saint-Siège et la Bavière.

En huit années de mission à Munich, Mgr Pacelli avait acquis autorité dans les cercles politiques bavarois et sympathie dans le corps diplomatique, ou plutôt dans le corps consulaire : car, exception faite de lui-même, nonce apostolique ayant rang d'ambassadeur, il n'y avait guère que la France qui eût maintenu en Bavière un représentant diplomatique, avec le titre de chargé d'affaires. L'Angleterre et l'Italie se bornaient à faire gérer par des diplomates leurs consulats généraux à Munich. Quand vint l'époque de l'occupation de la Ruhr par les troupes françaises et belges, puis celle de la « résistance passive » des Allemands, une vague de colère contre les Français et les Belges souleva toute l'Allemagne, du nord au sud et de l'est à l'ouest. Même aux agents diplomatiques et consulaires régulièrement accrédités, la vie matérielle devint malaisée dans les villes allemandes, et l'existence peu sûre. On refusait de les servir dans les restaurants, de les loger dans les hôtels. En ces critiques circonstances, nos représentants à Munich, M. Dard et M. Jean Pozzi, trouvèrent chez le nonce Pacelli, doyen de droit et de fait du corps auquel ils appartenaient, une aide et une

protection dont ils ont toujours tenu à cœur de témoigner.

En 1925, Mgr Pacelli était arrivé à tant améliorer les dispositions du Reich envers l'Église, — cela, sans avoir encore occupé en Allemagne d'autre poste que celui de Munich, — que l'installation d'une nonciature à Berlin devint possible. Il en fut nommé titulaire, ce qui allait de soi. Le Saint-Siège se trouva donc avoir deux nonciatures en Allemagne, l'une à Berlin, l'autre à Munich, et deux missions diplomatiques allemandes accréditées auprès du Vatican : un ambassadeur d'Allemagne, qui était en même temps ministre de Prusse, et un ministre de Bavière. En être venu là, après six ans d'existence de la République allemande, avec un État fédéral de population en majorité protestante, où les catholiques ne sont guère plus de vingt millions sur plus de soixante, avec la patrie de Luther, avec le pays où avait retenti, du temps de Bismarck et du *Kulturkampf*, le cri de *Los von Rom*, ce n'était pas un médiocre résultat à inscrire à l'actif d'un diplomate.

L'activité du nonce Pacelli ne fut pas moindre et pas moins féconde à Berlin qu'à Munich. Un concordat entre la Prusse et le Saint-Siège fit pendant au concordat entre la Bavière et le Vatican. Que l'Église catholique fût dotée d'un régime conventionnel en Prusse, cela aussi n'était pas sans constituer un succès fait pour surprendre ceux qui se rappelaient le passé et qui connaissaient l'esprit prussien. Doyen du corps diplomatique, le nonce qui avait remporté ce succès avait désormais affirmé sa maîtrise sur une grande scène politique, celle de Berlin, où il coudoyait les diplomates du monde entier et s'était imposé à leur estime. Nos ambassadeurs de ce temps-là, M. Charles Laurent et M. Pierre de Margerie, firent grand cas de ses capacités et entretinrent avec lui des relations empreintes d'une mutuelle confiance.

L'élévation à la pourpre, en décembre 1929, récompensa les services hors pair de Mgr Pacelli, de qui le pape Pie XI n'avait pas moins apprécié les capacités que son prédécesseur Benoît XV. L'élévation au cardinalat mettait nécessairement fin, dans un bref délai, à la mission diplomatique que le nouveau membre du Sacré Collège remplissait en Allemagne. Mais ce ne devait pas être pour abandonner la politique et la diplomatie que le cardinal Pacelli entrait dans le Sénat de l'Église. Car lorsque le cardinal Gasparri, un an après avoir conclu avec

l'Italie les traités de Latran, considérant sa tâche comme terminée, obtint l'autorisation de se démettre de sa charge de secrétaire d'État, le Pape pensa tout naturellement, pour occuper ce haut emploi, à l'homme d'État et d'Église qui venait de donner à Berlin toute sa mesure. Le cardinal Pacelli devint donc, en 1930, secrétaire d'État de Sa Sainteté, fonction dont on peut faire comprendre la nature, approximativement, en disant qu'elle correspond à celle de ministre des Affaires étrangères du Pape.

LES AUDIENCES DU CARDINAL SECRÉTAIRE D'ÉTAT

Le choix de Pie XI était tout indiqué ; car, en dehors du regretté cardinal Cerretti, l'ancien nonce à Paris, à qui son état de santé interdisait déjà d'accepter une charge par trop accablante pour ses forces physiques, le Sacré Collège ne comptait pas de membre qui possédât une expérience plus étendue des intérêts de l'Église et eût manifesté de plus grandes capacités à les servir. La succession du cardinal Gasparri était lourde à recueillir. Non pas, certes, qu'il laissât les affaires du Saint-Siège en mauvais état ; mais il avait exercé pendant plus de quinze ans les fonctions dont le Pape l'avait trouvé investi en montant sur le trône : aussi l'autorité personnelle qu'il s'était acquise n'était-elle pas facile à égaler, pour un nouveau venu. Mais le cardinal Pacelli n'était pas, à proprement parler, un nouveau venu à la secrétairerie d'État, où il avait passé de nombreuses années et où il rentrait précédé de l'enviable réputation que lui valaient ses missions à l'étranger. De fait, le nouveau chef n'eut pas à souffrir du prestigieux souvenir de son prédécesseur, parce qu'il fut d'emblée manifeste qu'il n'en était nullement dépassé.

Les attributions d'un secrétaire d'État sont constantes sous tous les règnes ; mais son rôle varie, dans une certaine mesure, avec le caractère et les habitudes de travail de chaque pontife. Il est des papes qui, lorsqu'ils ont accordé leur confiance à un ministre, s'en remettent pratiquement à lui du soin de diriger leur politique : ce cas a été, par exemple, celui de Pie X avec le cardinal Merry del Val, sur qui il s'est reposé de la conduite des affaires. Ainsi n'a jamais procédé Pie XI, dont la personnalité est trop accusée et le sens de l'autorité trop aiguisé

pour qu'il n'assume pas la plénitude du pouvoir dont la responsabilité lui incombe. Une collaboration plus assidue avec un chef suprême plus directement gouvernant est donc ce qui caractérise le rôle de secrétaire d'État sous le présent pontificat. Ce rôle n'en est rendu que plus astreignant.

Le cardinal Pacelli s'en acquitte avec l'aisance qui distingue les activités bien ordonnées. A combien d'objets pourtant son activité ne doit-elle pas s'appliquer! Passez la poterne de l'entrée du Vatican, où veille une sentinelle de la garde suisse, du côté de la via delle Fondamenta; après avoir traversé deux cours, vous arriverez à la cour Saint-Damase, sur un des côtés de laquelle s'ouvre, gardée par un gendarme pontifical et un suisse, la porte donnant accès à l'escalier de marbre qui conduit aux appartements du cardinal secrétaire d'État et à ceux du Pape. Au second étage sont ceux du Pape, quotidiennement envahis, au milieu de la journée et souvent à la fin, par la foule des pèlerins qui viennent recevoir la bénédiction apostolique. Au premier sont ceux du cardinal secrétaire d'État, où le va-et-vient est beaucoup moindre.

Une vaste antichambre, une longue galerie, au début de laquelle une console dorée sert à poser la barrette rouge qui vous indique, comme chez tous les cardinaux, chez qui vous entrez; puis un vaste et beau salon, servant de salle de réunion à la Congrégation des Affaires ecclésiastiques extraordinaires, dont le secrétaire d'État est président; un second salon, où attendent leur tour d'être reçus les ambassadeurs et ministres accrédités auprès du Vatican et où un trône retourné vers le mur symbolise, comme chez tous les cardinaux aussi, la souveraineté du Pape; enfin le cabinet de travail, au mur duquel le cardinal Pacelli a récemment fait placer un tableau: une vue de Domrémy, la patrie de Jeanne d'Arc, avec la croix de Lorraine sur le cadre. Cette belle suite d'appartements est celle que feu le cardinal Merry del Val avait jadis fait restaurer à son usage: aussi les armes de son maître, le Vénitien Pie X, — le lion de Saint-Marc, l'ancre marine et l'étoile, — se voient-elles souvent aux angles des pièces et au centre des frises Renaissance qui sont, avec les plafonds à caisson, ce que ces salles offrent de plus artistique. Tel est le cadre de la vie administrative du cardinal secrétaire d'État.

Vie administrative bien remplie, avons-nous dit. Pour s'en

rendre compte, il n'est que d'observer ce que chacun peut voir, en jetant un coup d'œil sur le premier étage du Vatican. Dans le salon, tendu de damas rouge, où ils font antichambre à part du commun des mortels, jabotent Leurs Excellences les ambassadeurs et ministres plénipotentiaires, entre le trône retourné du Saint-Père et un buste en marbre du cardinal Consalvi, le négociateur du concordat avec Bonaparte. Une trentaine d'États étant représentés auprès du Saint-Siège, les visiteurs diplomatiques sont nombreux.

Aussi a-t-il fallu leur réserver deux matinées spéciales d'audiences chaque semaine. Certains ne viennent là apparemment que pour puiser à la source d'informations qu'est un poste d'écoute où aboutissent les nouvelles du monde entier. Mais d'autres ne manquent pas de sujets précis de conversation, et leurs collègues s'en apercevront bien tout à l'heure, au temps qu'ils resteront en tête-à-tête avec le maître de céans. Dans le salon voisin, celui dont le centre est occupé par l'imposante table et les onze fauteuils de la Congrégation des Affaires ecclésiastiques extraordinaires, attendent un nonce apostolique de passage à Rome, qui vient entretenir le secrétaire d'État des affaires de son poste, et un délégué apostolique en Orient, barbu comme il convient, en costume tenant le milieu entre l'habit monacal et le vêtement épiscopal.

Dans la longue galerie d'entrée, quelques prêtres ou moines, quelques laïcs, deux ou trois religieuses, supérieures de communautés dont le secrétaire d'État est protecteur, s'échelonnent sur les fauteuils rangés le long des parois. Cependant se fait entendre le bruit d'une étoffe de soie qui flotte au vent et d'un pas rapide sur le parquet. Passe alors un homme de haute taille, maigre, teint brun, cheveux grisonnants, visage ascétique, regard vif, expression bienveillante ; la calotte rouge sur la tête petite et fine, le manteau de soie rouge sur les épaules, la ceinture rouge sur la soutane noire à liseré et boutons pourpres, la croix d'or suspendue à une chaîne sur la poitrine. C'est le cardinal Pacelli qui, son audience du Pape terminée, regagne son cabinet pour y recevoir. D'abord, un court travail avec ses deux principaux chefs de service, tous deux en manteau violet, des dossiers sous le bras ; et les audiences commencent. Parfois elles

sont interrompues par l'arrivée inopinée d'un cardinal, qui prend de droit le pas sur tout le monde : chef d'un de ces départements ministériels du Saint-Siège que l'on appelle « Congrégations », il vient mettre le secrétaire d'État au courant de quelque affaire sur laquelle il doit le consulter. Parfois aussi se présenteront, descendant de chez le Pape, des évêques étrangers qui, leur visite faite au Souverain Pontife, voudront être reçus par le secrétaire d'État : car aucun ne passe à Rome sans le voir.

La matinée se prolonge ainsi fort tard pour lui, empiétant sur l'après-midi consacré, dans la mesure du possible, au travail solitaire, à la lecture des rapports, à l'étude des affaires, à la rédaction des instructions. Ce labeur commencé tôt et fini tard n'est interrompu que par une courte promenade à la Villa Borghèse, en compagnie d'un secrétaire : encore n'est-il pas rare de voir le cardinal Pacelli lire, tandis qu'il arpente les allées de ce parc romain.

FACE AUX PLUS GRAVES DIFFICULTÉS

Si l'on se demande maintenant quelles sont les questions qui occupent les journées du secrétaire d'État, l'on n'a qu'à interroger la chronique politique et religieuse du temps présent. La Papauté est un pouvoir spirituel auquel ressortissent, pour la religion, le culte et la morale, quatre cents millions de sujets répartis sur toute la surface du globe. A ces quatre cents millions de sujets viennent s'ajouter, pour reprendre un jeu de mots qui n'est pas sans profondeur, tantôt des sujets de mécontentement, tantôt des sujets de satisfaction, soit envers telle partie du troupeau catholique, soit envers tel des gouvernements temporels qui le régissent politiquement. Il n'y a pas d'exemple que le haut magistère du Souverain Pontife sur la masse des fidèles, la hiérarchie ecclésiastique, les missions catholiques, les établissements congréganistes ou confessionnels, les associations formées par des laïcs pour l'évangélisation, la moralisation ou la charité, se soit exercé sans rencontrer d'obstacles ni de difficultés.

Mais aux époques où le monde est, comme de nos jours, en proie à un malaise auquel concourent bien des causes, politiques, économiques, sociales, morales, où les peuples sont

sujets à des crises d'exaltation et des accès de passion, où des nations entières sont soumises à d'audacieuses expériences, les intérêts de l'Église courent plus de risques d'être mis en cause et exigent donc, de la part du pouvoir qui en a la garde, plus de vigilance et d'activité pour les sauvegarder. Ce sont bien là les conditions dans lesquelles se sont écoulées les quatre premières années de ministère du cardinal Pacelli.

Ces années ont vu, entre autres événements, la croissance en Allemagne du mouvement hitlérien et l'avènement des nazis au pouvoir. Le catholicisme allemand, épiscopat en tête, avait été légitimement mis en garde par les tendances et les doctrines du national-socialisme. Du moins les deux concordats existant avec la Bavière et la Prusse paraissaient-ils constituer une garantie pour l'Église, contre les fantaisies à prévoir ou à craindre de la part d'un gouvernement nazi, dans ces deux pays. A la veille même du triomphe électoral de M. Hitler et de son arrivée à la Chancellerie du Reich, un troisième concordat, avec un troisième pays d'Allemagne, la Bade, vint renforcer ce faisceau de garanties conventionnelles. Ce sont des Badois, catholiques et centristes, qui l'ont sollicité du Vatican : le cardinal Pacelli a saisi l'occasion de leur en procurer et d'en assurer à l'Église le bénéfice.

M. Hitler devenu chancelier et plébiscité par le peuple, son gouvernement entreprend immédiatement l'accaparement de toutes les forces politiques d'Allemagne, la suppression de tous les partis : le Centre, appui traditionnel des intérêts catholiques allemands, se dissout avec une docilité et une rapidité surprenantes. Clergé et fidèles, voyant s'accomplir en un clin d'œil la mainmise totale des nationaux-socialistes sur l'État, se sentent comme désemparés et manifestent leur désarroi. A ce moment, M. Hitler, dont l'intérêt est de ne pas se les aliéner de prime abord, offre au Saint-Siège un concordat avec le Reich, un concordat applicable à l'Allemagne entière ; et c'est alors, entre le cardinal Pacelli et M. von Papen, la négociation et la conclusion de ce concordat allemand, qui semblait couronner la série des trois précédents et fournir à l'Église une garantie supplémentaire, librement consentie par les maîtres absolus de l'heure dans le troisième Reich.

Le sort de cet acte solennel était de ne pas être observé par

le gouvernement et le parti de M. Hitler. Du moins eut-il l'utilité de fournir au Saint-Siège la base de protestations fondées, non seulement en équité, mais en droit. De sa non-application naquit un conflit ; du conflit, une négociation, cinq ou six fois suspendue, reprise et de nouveau suspendue, en vue de surmonter les difficultés d'application ; celles-ci durent encore et le conflit latent, entre Berlin et le Vatican, entre l'hitlérisme et le catholicisme, en a été prolongé jusqu'à présent. En même temps se prolongeait aussi une cause de dissentiment plus grave encore que l'inobservance d'une convention diplomatique : l'antinomie qui était apparue entre les doctrines de l'Église catholique et les thèses anti-chrétiennes, néo-païennes du racisme hitlérien. Enfin, la suspicion et les persécutions des nazis contre les catholiques allemands atteignaient leur point culminant dans certaines des exécutions du 30 juin dernier.

Pendant cette longue période, qui embrasse déjà plus d'un an, le cardinal Pacelli a su concilier le sang-froid nécessaire, le souci de ne mettre du côté du Saint-Siège aucun tort qui pût retomber en représailles sur les catholiques allemands, avec toute la fermeté et toute la sincérité désirables.

Bien différente de celle de l'Allemagne fut, depuis l'avènement du nazisme à Berlin, l'évolution de l'Autriche. A Vienne, un gouvernement résolu à résister à l'Anschluss et aux intrigues du national-socialisme, avait reconnu dans le catholicisme l'élément essentiel de l'individualité et de la civilisation qui sont propres au peuple autrichien. Ce gouvernement, celui du chancelier Dollfuss, se tournait vers le Saint-Siège pour resserrer les liens de l'Autriche avec le centre de l'Église universelle. Le soin a donc incombé au cardinal Pacelli de négocier et de conclure, avec le regretté chancelier Dollfuss et avec M. Schussnigg, son actuel successeur, le concordat autrichien, puis de le ratifier dans des conditions que M. Dollfuss voulut solennelles et exceptionnelles, simultanément à la promulgation d'une constitution nouvelle. C'est au secrétaire d'État aussi qu'il appartint d'organiser la participation officielle du Saint-Siège à ce congrès catholique de Vienne, où le cardinal patriarche de Venise représenta le Pape en qualité de Légat et fut l'objet d'une réception de souverain ; à lui enfin, de laisser aux évêques autrichiens la latitude d'affirmer, selon

leur conscience et de leur propre initiative, les principes immuables de l'Église en face des erreurs du nazisme. Dernièrement, on le voyait, après les tragiques événements viennois du 25 juillet, qui ont causé au Vatican une si naturelle indignation, officier au service funèbre célébré à Rome, en mémoire du chancelier Dollfuss, par les soins du ministre d'Autriche près le Saint-Siège.

Simultanément aux affaires d'Europe centrale, beaucoup d'autres ont retenu l'attention du cardinal Pacelli : celles d'Espagne, entre autres. Là aussi, une question religieuse était née d'une révolution politique. La chute de la monarchie espagnole fut, après quelque temps, suivie d'une ère de difficultés entre l'État républicain d'une part, le clergé, une partie au moins des fidèles et le Saint-Siège d'autre part. Des incidents surgirent, des violences furent commises; une législation nouvelle, dont l'Église crut avoir à se plaindre, fut promulguée. Dans ces circonstances, la sagesse et la clairvoyance du cardinal Pacelli se sont manifestées au fait qu'il sut éviter une rupture, maintenir à Madrid un nonce apostolique alors même que le gouvernement espagnol ne laissait plus auprès du Saint-Siège qu'un chargé d'affaires, réserver ainsi l'avenir. En ce moment même l'occupe une négociation dont toute la presse a signalé le début et suivi les phases, et qui le met en présence du propre ministre des Affaires étrangères de la République espagnole, M. Pita Romero, mué en ambassadeur d'Espagne auprès du Vatican.

LE PANÉGYRIQUE DE LA FRANCE

On ne saurait faire, cela va sans dire, qu'un choix dans les négociations d'un secrétaire d'État du Pape, qui en a de trop fréquentes et multiples pour qu'on puisse toutes les passer en revue. Aussi bien ce qui nous importe surtout ici est-il de noter les qualités que le cardinal Pacelli déploie dans son rôle diplomatique : ce sont, en plus de la conscience et de la persévérance à faire prévaloir l'essentiel des points de vue du Saint-Siège, une grande bonne foi et un judicieux esprit de transaction. C'est un fait qu'il a généralement emporté, non seulement la considération de ceux avec qui il fut en rapport d'affaires et qui durent reconnaître ses mérites, mais

encore leur estime et leur sympathie pour son caractère.

Ce diplomate consommé s'évade avec bonheur de la diplomatie, pour se retremper dans la vie spirituelle, l'exercice du ministère sacré, la prédication et l'apostolat. Aussi le voit-on, non seulement assidu à ses devoirs d'archiprêtre de Saint-Pierre, mais empressé à saisir les occasions de prêcher, ce dont il s'acquitte avec talent, car il est éloquent. Ses dons oratoires sont remarquables. Entre autres sermons et panégyriques prononcés par lui en ces derniers temps, son éloge de Louise de Marillac, fondatrice des Filles de la Charité et collaboratrice directe de saint Vincent de Paul, mérite de ne pas passer inaperçu des Français. Il y replace le personnage de son héroïne dans le cadre de l'époque et du pays où elle a vécu : la France de Richelieu et de Mazarin. A certains moments de son discours, évoquant les grandes figures de tant de saints et de saintes, qui ont vu le jour en France au XVII[e] siècle, il fait rejaillir sur leur patrie l'honneur de leurs vertus et de leurs œuvres. « C'est un peu, lui disait un de ses auditeurs français, le panégyrique de la France que vous avez eu par moments l'air de prononcer. — C'est exactement, répondit-il, ce que j'ai voulu faire. »

Ce prince de l'Église, placé au poste le plus prestigieux de la Curie romaine, n'a aucune morgue. Sa dignité naturelle est exempte de tout apprêt. L'affectation, de quelque sorte qu'elle soit, est d'ailleurs étrangère à sa nature, dont les traits les plus caractéristiques sont la franchise, le sens de justice et d'impartialité, la droiture. Un commerce suivi avec lui fait revenir à la mémoire ce mot d'un diplomate et homme d'État français, Choiseul : « La véritable finesse est la vérité, dite quelquefois avec force, mais toujours avec grâce. »

VERAX.

JOSÉPHINE AVANT NAPOLÉON

LE MÉNAGE BEAUHARNAIS

I

LE MARIAGE

« Vous vous marierez bientôt; cette union ne sera point heureuse; vous deviendrez veuve, et alors... » Une vieille négresse de la Martinique, diseuse de bonne aventure, aurait salué en ces termes l'enfance de Marie-Joseph-Rose Tascher de la Pagerie avant de lui prédire la plus éblouissante des destinées. L'anecdote, vraisemblablement, est apocryphe, malgré les affirmations de l'Impératrice, malgré la caution inattendue que Napoléon, à Sainte-Hélène, leur a apportée. Si, par hasard, elle était authentique, il ne faudrait plus mettre en doute la science des sorciers noirs, car tous les termes de cette prophétie résument très exactement la vie de celle à qui Bonaparte, dans sa passion naissante, donna le surnom de Joséphine.

« Vous vous marierez bientôt » : le 13 décembre 1779, la petite créole épousa Alexandre-François-Marie de Beauharnais. « Cette union ne sera point heureuse » : il en fut ainsi, on le sait de reste. Mais, de qui venaient les torts? Parmi les plus récents historiens du ménage, quelques-uns ont rejeté toute la responsabilité de la désunion sur le gentil oiseau des îles qu'était l'épouse. D'autres ont admis que cette responsabilité était partagée et ils semblent être dans la vérité. Cependant, dans quelle proportion l'un et l'autre des conjoints furent-ils coupables? En pareil cas, la balance ne reste jamais complètement en équilibre.

Pour élucider ce problème, voici de nouveaux documents. A notre avis, ils apportent la preuve que Joséphine surtout fut la victime et que, si elle ne fut pas toujours impeccable, elle pouvait faire valoir de très sérieuses circonstances atténuantes.

De ces documents, les uns, lettres de M. de Beauharnais à sa femme, proviennent des descendants du prince Eugène et des héritiers des papiers de l'Impératrice. Les autres, missives de la famille Tascher, nous ont été aimablement communiqués par M. le duc de Tascher de la Pagerie. Les admirables archives de ce dernier, conservées au château du Fresnoy, près Saint-Quentin, ont été jadis explorées par Aubenas et par M. Pichevin, mais il restait beaucoup à y glaner. Elles présentent d'ailleurs une grave lacune. A une époque inconnue, entre 1857 et 1900, dans des circonstances sur lesquelles la lumière n'a pas encore été faite, deux séries de papiers en furent distraites : lettres de Joséphine à sa mère, lettres d'Alexandre à sa tante Renaudin. En 1916, M. Frédéric Masson acquit ces dernières d'un grand marchand d'autographes parisien. Son livre sur Mme de Beauharnais était paru depuis longtemps. Il n'eut pas le loisir d'utiliser ces pièces.

LES BEAUHARNAIS, LES TASCHER ET Mme RENAUDIN

Pour comprendre ce que sera le mari, il n'est pas inutile de savoir ce que fut l'enfant et de jeter un coup d'œil sur le milieu dans lequel il fut élevé.

Alexandre de Beauharnais naquit à Fort-Royal le 28 mars 1760. Son père, gouverneur et lieutenant général de la Martinique et des Antilles françaises, qualifié de marquis dans sa lettre de nomination, datée du 1er novembre 1756, bien que sa terre de la Ferté-Aurain ne dût être érigée en marquisat que huit ans plus tard, appartenait à une famille de l'Orléanais et du Blaisois. Issue de bourgeois d'Orléans, cette famille établissait sa filiation depuis le XIVe siècle. Sous la protection de leurs cousins Phélippeaux, omnipotents pendant si longtemps dans la marine, ses membres servaient de génération en génération sur les vaisseaux du Roi, non sans éclat. Le père d'Alexandre lui-même était major-général à Rochefort quand, au début de la guerre de Sept ans, Louis XV, inquiet des

attaques que les Anglais avaient dirigées contre nos colonies d'Amérique sans attendre l'ouverture officielle des hostilités, fit appel à son énergie pour défendre les îles.

M. de Beauharnais, accompagné de sa femme, née Pyvart de Chastullé, débarqua à Fort Royal le 13 mai 1757. La situation de la colonie, à cette époque, était déplorable. Longtemps négligée par la mère-patrie, elle se trouvait à peu près désarmée. Le nouveau gouverneur dut réorganiser toutes ses forces pour faire face à l'expédition que nos ennemis préparaient. La flotte anglaise parut en effet le 14 janvier 1759. L'amiral Moore, après avoir un instant pris pied sur la terre ferme, s'éloigna et détourna son effort sur la Guadeloupe. Beauharnais se porta tardivement au secours de cette partie de son gouvernement. Quand il arriva, le 27 juin 1760, son lieutenant Nadau du Teil venait de capituler. Les retards imputés au gouverneur dans cette malheureuse affaire amenèrent sa disgrâce. Il fut destitué et rappelé en France.

A la Martinique, le marquis et sa femme avaient trouvé les Tascher de la Pagerie, dont d'anciennes relations de voisinage, dans le Blaisois, leur avaient peut-être déjà révélé l'existence. Ceux-ci étaient de souche plus ancienne que les Beauharnais, puisqu'un Nicolas de Tascher vivait en 1157. Malgré cette antique origine, leur histoire s'était déroulée sans faste et sans profit à servir modestement le Roi dans des emplois militaires subalternes. En 1726, l'un d'eux s'était expatrié à la Martinique et y avait fait souche : il eut deux fils, Joseph-Gaspard, le père de Joséphine, et Robert-Marguerite, puis trois filles dont l'une, Mme Renaudin, jouera un rôle important dans le cours de notre récit.

Les rapports de cette famille avec les Beauharnais s'établirent d'autant plus facilement que les deux frères Tascher étaient pourvus de fonctions officielles, mais ce fut grâce à leur sœur que ces rapports devinrent intimes. Celle-ci, Marie-Euphémie-Désirée, née au Carbet le 15 juin 1739, avait dix-huit ans quand le nouveau gouverneur prit possession de son poste. Grande, blonde, d'un port majestueux, très intelligente, ne s'embarrassant guère de scrupules, douée d'une volonté forte, d'ambition et de dévouement à l'égard des siens, elle prit sans tarder une grande influence sur le marquis et la marquise, et ses protecteurs s'occupèrent de la marier.

Leur choix se fixa sur Alexis-Michel Renaudin, ancien mousquetaire, ancien aide-major général de Sainte-Lucie, qui était retourné dans la métropole à la suite de son père, nommé conseiller au Parlement de Bordeaux, mais avait rejoint les Antilles en qualité d'officier d'ordonnance de Beauharnais.

Désirée convola avec lui le 22 avril 1759. Triste ménage qui ne connut pas de lune de miel et au sein duquel les arguments frappants ne furent pas négligés par l'époux. Mme Renaudin se plaindra même d'avoir été l'objet d'une tentative d'empoisonnement. Bientôt la jeune femme se retira chez ses parents, tandis que son mari se rendait en France.

Si Alexis était, de toute évidence, un déplorable conjoint, sa femme, de son côté, n'était peut-être pas sans reproches. Malgré la bienveillance que ne cessa de lui témoigner la marquise de Beauharnais, malgré la constante tendresse des lettres de celle-ci, il est difficile de ne pas admettre que, dès lors, fut ébauchée une liaison à laquelle le gouverneur resta fidèle jusqu'à sa mort.

Mme Renaudin quitta la Martinique dans le courant de 1760 pour venir à Paris où l'appelait le procès en séparation qu'elle intentait à Alexis. Les Beauharnais, après la disgrâce du marquis, s'embarquèrent à leur tour le 21 avril 1761. Leur second fils, Alexandre, — l'aîné, François, était resté en France, — avait à peine treize mois quand ses parents prirent le chemin du retour. Une longue traversée, sur des mers surveillées par les Anglais, effraya ceux-ci : ils laissèrent l'enfant à la Martinique, en le confiant à Mme Tascher de la Pagerie, née Boureau de la Chevalerie, la future grand mère de Joséphine.

L'ENFANCE D'ALEXANDRE

Dès son retour, M. de Beauharnais s'employa avec succès à rentrer en grâce. Il fut nommé chef d'escadre en attendant d'être pourvu d'un titre de marquis, cette fois authentique. Sans esclandre, son ménage s'était disloqué. La marquise ne quittait plus Blois et bientôt, d'un commun accord, les époux se répartirent les châteaux qu'ils possédaient : elle eut la jouissance de la Ferté-Beauharnais, tandis que son mari conservait Frouville. Là comme à Paris, dans un hôtel de la rue

Garancière, ce dernier vécut désormais publiquement avec Mme Renaudin.

Pendant ce temps, Alexandre avait grandi à la Martinique. Vers 1765, il revint en France et, après la mort de sa mère, il fut confié à l'amie de son père. En 1768, le chevalier, — on l'appelait ainsi, — rejoignit son frère aîné François au célèbre collège du Plessis, escorté, selon l'usage suivi pour les jeunes nobles, par un précepteur particulier. Celui-ci, du nom de Patricol, était un ancien professeur de mathématiques, sorte de pion aigri qui, si l'on se réfère à sa correspondance, réunissait tous les défauts du pédant : prétentieux, loquace, visant à l'esprit mais n'atteignant que la gauloiserie la plus laborieuse. Comme il convenait à cette époque, il était imbu jusqu'aux moelles des théories nuageuses de Jean-Jacques et se délectait aux sarcasmes irréligieux de Voltaire. Sur ce point, il se rencontrait d'ailleurs avec le marquis et sa belle compagne.

Quelques mois plus tard, Patricol, accompagné de ses deux élèves, partait pour l'Allemagne. Il s'agissait de faire apprendre la langue allemande aux jeunes gens, près de l'Université fameuse de Heidelberg. Deux ans plus tard, le trio est de retour et, en juillet 1774, nous retrouvons le précepteur à Blois, chez Mme de Chastullé, grand mère maternelle des deux Beauharnais. François, qui venait de terminer ses études, était entré au service en mars de cette même année 1774. De sa garnison de Sedan, où il mène joyeuse vie, il ne cesse de harceler Mme Renaudin de demandes de subsides en vue de l'épuration de dettes sans cesse renaissantes. Alexandre, âgé de quatorze ans, reste avec Patricol qui allait bientôt voir sa mission élargie. Louis-Alexandre de la Rochefoucauld, chef de la maison et duc du nom, se l'attacha pour parfaire l'éducation de neveux de sa femme, les jeunes Rohan-Chabot, et il fut convenu que le chevalier de Beauharnais partagerait les études de ces enfants. Le duc, alors colonel du régiment de la Sarre-Infanterie, habitait, quand il n'était pas à son régiment, l'hôtel qu'il possédait à Paris et qui donnait à la fois rue de Seine et rue des Petits-Augustins (aujourd'hui rue Bonaparte). Durant l'été, il résidait, de préférence, en son beau château de la Roche-Guyon.

Le 2 février 1775, Patricol, accompagné d'Alexandre, prit

ses nouvelles fonctions. Dans des lettres adressées à Mme Renaudin, il l'informait des études et du caractère de son élève :

« Ce qui m'étonne le plus et me déplaît beaucoup dans le chevalier, écrivait-il le 30 juin 1775, c'est le soin extrême qu'il prend de cacher et l'aisance avec laquelle il déguise les sentiments de son cœur. Ses yeux n'en sont point les interprètes La rougeur ne lui monte pas au visage et, quand on lui parle de l'objet de son amour, il est aussi peu déconcerté qu'un petit maître consommé dans les bonnes fortunes. A cela près, madame, votre filleul reste toujours le même. Son travail ne va pas mal. » Traduit en termes plus simples, cela veut dire qu'avec des tendances très nettes vers les prouesses amoureuses, — ce que Patricol confirmera plus tard en des termes que nous ne pouvons reproduire, — le cher filleul était déjà dissimulé et cynique. On n'oubliera pas qu'il avait alors quinze ans.

Les craintes du précepteur se manifestent encore le 14 juillet : « Si vous continuez, ainsi que son cher papa, d'avoir pour lui cette tendresse éclairée qui vous coûte la peine de le voir éloigné de vous, vous me le laisserez jusqu'au jour de son départ pour le régiment et nous différerons ce départ le plus que nous pourrons. C'est maintenant le moment, puisque rien ne lui est caché, de lui donner des principes d'honneur, de probité, d'honnêteté et de le munir contre les attraits perfides de la vie de garnison. »

En effet, le moment venait où Alexandre devait entrer au service. Il avait bien été nommé mousquetaire à la première compagnie, mais c'était là une affectation de pure complaisance et le chevalier n'avait pas encore paru à cette unité quand elle fut supprimée le 15 décembre 1775.

EN GARNISON A ROUEN

Le 8 décembre 1776, Alexandre de Beauharnais recevait une commission qui lui donnait rang de sous-lieutenant dans le régiment de la Sarre commandé par le duc de la Rochefoucauld. Quatre mois plus tard, il rejoignait son corps à Rouen.

Son séjour dans cette ville fut moins marqué par des progrès en l'art militaire et en la conscience professionnelle que par des succès mondains. La gent féminine le préoccupe par-

dessus tout : « Il y a dans ce pays, écrit-il le 26 mai 1777 à Mme Renaudin, une très jolie femme, nommée Mme de Caumont, qui est partie il y a quelques jours pour aller à sa campagne, ce qui me chagrine beaucoup. Nous n'étions que trois officiers du régiment qui allions chez elle, un capitaine, un sous-lieutenant et moi. Son mari est un homme extrêmement froid et un peu jaloux. Aussi n'était-il pas fort content de voir trois militaires introduits chez sa femme, mais il ne pouvait rien dire, puisqu'il demeurait chez sa belle-mère et que c'est censé elle qu'on va voir. Nous avons dîné souvent chez elle. Elle nous a engagés à venir passer quelque temps à D... et Mme de Caumont a recommandé à M. le duc, quand il viendrait la voir, d'amener avec lui son petit cabri. Elle m'appelle toujours comme cela à cause des poils fols que j'ai au bout du menton, si bien qu'au régiment on me nomme cabri ou petite chèvre. » Il n'y a là, évidemment, rien de bien grave, mais on sent tout de même poindre cette fatuité, déplorée par Patricol et qui suivra Alexandre toute sa vie.

En août, le même Patricol revoit son élève : « Je l'ai, note-t-il, trouvé grandi, mais non point changé. Il a encore son visage enfantin, mais couvert de poils fols... Il s'est extrêmement lié avec un capitaine à la suite de son régiment, nommé M. de Barrin (1), qui me paraît un excellent sujet. » Mais, à ce moment, le chevalier ne pense guère qu'au congé de semestre qui va lui permettre de regagner Paris. « Voici le mois d'octobre qui s'approche, confie-t-il à sa marraine dès le 27 août... J'attends le jour de mon départ avec toute l'impatience imaginable. Encore un mois et je quitte la ville de Rouen : je le regretterais si je la quittais pour aller ailleurs qu'auprès de vous, mais le plaisir que j'aurai de vous voir efface tous ceux que j'ai goûtés dans ce pays-ci... » La maîtresse de son père n'était vraisemblablement pas la seule femme qui l'attirait vers la capitale quand il quitta sa garnison le 25 septembre. Après quinze jours passés à la Roche-Guyon, où la chasse et les dames occupent tous ses loisirs, il se dirigea enfin vers Noisy-le-Grand où Mme Renaudin possédait une propriété.

(1) Barrin de la Galissonière.

LES PRÉLIMINAIRES DU MARIAGE

Quand il arriva chez sa marraine, Alexandre avait dix-sept ans. Il venait de perdre sa grand mère. Rien n'indique qu'il ait encore pensé à prendre femme. L'année précédente, en allant voir Mme de Chastullé à Blois, il était passé par Orléans. Là, on lui avait dit qu'au couvent de Montargis, on parlait beaucoup du mariage de son frère aîné avec Mlle de Beauharnais, sa cousine, et il avait demandé en plaisantant si on ne lui réservait pas la cadette de celle-ci : elle était, lui répondit-on, destinée à la vie religieuse. François, en effet, épousa, en mai 1778, la fille de cette Fanny qui, à en croire l'épigramme célèbre, faisait sa figure et ne faisait pas ses vers.

Mme Renaudin, cependant, voulait marier aussi son filleul. Elle entendait, toutefois, le faire de telle façon que cette union servit à consolider sa position incertaine auprès du marquis. Plus tard, pour des considérations du même ordre, mais dans un cadre plus légitime, Joséphine, sa nièce, usera de pareil moyen quand elle fiancera Louis Bonaparte à Hortense.

Vraisemblablement Désirée n'eut pas grand peine à convaincre l'intéressé. Celui-ci, lancé dans la vie joyeuse, ne pouvait, étant encore mineur, disposer ni de la succession de sa mère, ni de celle de sa grand mère, ni de l'héritage d'un oncle Chastullé, décédé depuis peu. Tout, même son absence de scrupules, le poussait à envisager surtout, dans le projet qui lui était présenté, un procédé commode d'émancipation.

Le 23 octobre 1777, le marquis écrivait donc à M. Tascher de la Pagerie, resté à la Martinique, la lettre qui mit en branle toute la négociation. Son destinataire avait trois filles : Marie-Rose, âgée alors de quatorze ans, Catherine-Désirée, qui comptait treize printemps, et Marie-Françoise, dite Manette, qui n'en avait pas onze. Le trio Beauharnais-Renaudin ignorait à peu près tout de ces jeunes filles. Ce fut cependant sur la seconde que se porta son choix, non pas, disait l'ancien gouverneur, qu'on ne lui ait « dit des choses très agréables de l'aînée », mais son fils la trouvait « réellement trop âgée relativement à lui ». M. de Beauharnais insistait pour que M. de la Pagerie vînt en France le plus tôt possible avec la fiancée éventuelle.

A l'heure où cette lettre était expédiée, Catherine-Désirée était déjà morte. Une fièvre maligne l'avait enlevée le 16 octobre. Le père ne s'embarrassa pas pour si peu et, dans sa réponse, il proposa de substituer à la défunte sa plus jeune sœur, Manette, dont « la santé et la gaieté de caractère » s'ajoutaient à « une figure qui sera intéressante ». Il fixait son départ à mars ou avril 1778.

Pendant ces pourparlers, Alexandre était allé à la Roche-Guyon où il se livrait à sa passion de la danse : « Je ne vous parlerai pas de ma santé, disait-il. A la suite d'un bal, elle ne peut être qu'excellente. La danse, vous le savez, est un remède universel contre tous les maux. » En mars 1778, son congé de semestre achevé, il dut rejoindre le régiment de la Sarre qui, ce même mois, avait été dirigé sur la Bretagne, vers Morlaix, croyait-on.

La guerre de l'Indépendance américaine commençait. Le 6 février, Vergennes avait signé un traité d'alliance avec les États-Unis et l'ambassadeur britannique s'apprêtait à quitter Paris. Une attaque des Anglais contre nos côtes était à redouter et le gouvernement royal prenait ses précautions. Arrivé le 13 mars à Rennes, après s'être arrêté à Mortagne, Alexandre y apprit que la destination de la Sarre était changée : on l'envoyait non à Morlaix, mais au Conquet.

Alexandre reçut dans ce village la lettre de M. Tascher, expédiée le 9 janvier 1778 pour faire part du décès de Catherine-Désirée et proposer Manette. Ces nouvelles l'émurent fort peu : « J'ai lu, mande-t-il à Mme Renaudin le 26 mars, avec le même empressement les lettres de M. votre frère. Je suis on ne peut plus sensible au baiser qu'il m'envoie par votre entremise et je vous prie d'être persuadé que je serai très empressé de le rendre à mon retour. La proposition qu'il fait à mon papa est toute naturelle. Nous l'avions tous prévue et même préparé la réponse. Je crois que M. votre frère ferait bien de différer son voyage, attendu que la guerre est décidée. »

Mme Renaudin avait déjà pris les devants. Dès le 11 mars, elle avait écrit à son frère : « Arrivez avec une de vos filles, avec deux. Tout ce que vous ferez nous sera agréable. Trouvez bon que nous nous laissions guider par la Providence qui sait mieux ce qui nous convient à nous-mêmes. » Peu importe

laquelle des sœurs. Il faut une demoiselle Tascher : la bonne tante ne voit pas au delà.

Tout le plan allait, encore une fois, être modifié. Le 24 juin, M. Tascher fait savoir que sa femme n'a pas le courage de se séparer de sa dernière fille, que la seule idée de cette séparation lui a causé trois mois de fièvre et que la jeune Manette n'était pas plus enthousiaste que sa mère. Il ne lui restait plus à mettre en avant que son aînée, Marie-Rose qui, pour l'instant, avant d'être Joséphine, n'est encore que Yeyette, « très formée pour son âge et devenue puissante depuis cinq à six mois à lui donner dix-huit ans », d'un caractère fort doux, « pinçant un peu de la guitare, avec une jolie voix et d'heureuses dispositions pour la musique ».

De nouveau, Alexandre prend très philosophiquement son parti de ce bouleversement du projet primitif : « Je conçois, dit-il à son père, les difficultés que ces dames font pour envoyer leur fille en France » et après avoir, — il y pense enfin, — fait quelques réserves pour le cas où lui et elle auraient « réciproquement de la répugnance l'un pour l'autre », il ajoute, parlant de Marie-Rose : « Je ne doute pas que, d'après la description qu'on en a faite, elle ne me plaise ; j'espère être assez heureux pour lui inspirer les sentiments que j'éprouverai. D'après cela, il y a tout lieu de présumer que le mariage s'accomplira comme nous l'avions projeté, si M. de la Pagerie veut nous amener l'aînée de ses filles. L'attachement et le désir que cette personne témoigne de connaître sa tante me décide en sa faveur et je suis trop flatté d'avoir déjà de commun avec elle la tendresse qu'elle lui porte... »

Le marquis était plus pressé que son fils. Avant même de connaître le refus de Manette, mais prévoyant une objection quelconque, il avait, sous prétexte qu'il pouvait mourir et qu'alors les tuteurs de l'orphelin mettraient obstacle aux pourparlers en cours, envoyé à la Martinique un pouvoir pour faire publier les bans. Sur ce pouvoir, le nom de la future n'était pas indiqué. « Celle que vous jugerez le mieux convenir à mon fils sera celle que nous désirons. » M. Tascher utilisa ce blanc-seing en faveur de Marie-Rose et le nécessaire fut fait, les 11, 18 et 25 avril 1779, en l'église Notre-Dame des Trois-Islets.

Mme DE LONGPRÉ

Alexandre n'était pas entièrement absorbé par ces projets. Non qu'il fût tout à ses devoirs militaires : une partie de son régiment était détachée sur les vaisseaux et il restait à terre, où le danger était moins grand, sans rien faire pour rejoindre ses camarades. Mais le mariage ne lui semblait pas devoir nécessairement modérer son ardeur au plaisir, et ici se place un incident, jusqu'à présent ignoré, dont l'influence fut considérable sur le bonheur du futur ménage.

M. Frédéric Masson et d'autres historiens de Joséphine ont signalé la déplorable emprise qu'exerça plus tard sur Beauharnais une jeune femme qu'il retrouvera à la Martinique, quand il s'y rendra en 1783 et qui y sera sa maîtresse. Les menées de celle-ci amenèrent la brouille définitive des époux Beauharnais. On croyait que cette liaison datait seulement de ce voyage. Il n'en est rien : elle s'ébaucha au Conquet, en 1778. Alors que Mme Renaudin mettait tout en œuvre pour unir le chevalier à l'une de ses nièces, celui-ci avait, comme on va le voir, l'effronterie ou l'inconséquence de la prendre pour confidente de ses amours.

Le 25 août 1778, faisant allusion à une Bichette ou Bichonette, qui vivait auprès du marquis et de sa compagne et qui était soit Mme Duchaineau, soit l'une de ces demoiselles de Ceccony, que l'on retrouvera mêlée à la vie du couple quand il habitera Fontainebleau, Alexandre écrit à sa marraine : « Je pense que ma petite confidente aura eu l'indiscrétion de lire tout haut ma lettre. C'est pourquoi je vous annoncerai qu'après-demain je dois aller à la campagne avec un de mes camarades. Je n'ai pas besoin de vous dire que c'est chez la femme d'un enseigne de vaisseau, ni que c'est une charmante femme. Bichette a sûrement eu soin de vous en instruire. Je compte y passer deux jours, et durant ce peu de temps je mettrai bien tout en usage pour réussir. Comme j'ai déjà eu réponse à une belle épître que j'ai eu la hardiesse d'écrire, j'espère. Peut-être, quand cette lettre vous parviendra, serai-je le plus heureux des hommes. Au reste, tôt ou tard, je vous en instruirai, attendu que je ne nomme point les masques... »

Peu après, le 4 septembre, bulletin de victoire : « Qui

l'aurait dit que j'eusse dû être si heureux au Conquet? Oui, je ne vous le cacherai pas : votre chevalier a goûté le bonheur dans ces cantons-ci. Il est aimé d'une femme charmante à laquelle sont adressés les vœux de la garnison de Brest et des environs. J'ai passé dernièrement quatre jours dans cette ville et je jouissais en silence des éloges que tout le monde rendait à sa beauté et je puis vous assurer que c'est le moindre de ses agréments. Elle est mille fois encore plus sensible et plus aimable. Je compte aller à sa campagne après la revue et je me propose d'y passer une huitaine charmante. Son mari, qui est reparti il y a trois jours, m'a dit qu'il avait ordre de passer trois semaines dehors. Je souhaite de tout mon cœur que rien ne l'oblige de rentrer plus tôt. »

Deux mois plus tard, en octobre, quand le régiment de la Sarre part pour Poitiers et que lui-même s'apprête à profiter d'un nouveau congé de semestre, Alexandre risque un nouvel aveu : « Il est dur pour moi d'avoir du regret de quitter ce pays, tandis que c'est pour retourner au sein de ma famille, mais la tendresse que vous m'avez témoignée me donne le droit de vous ouvrir mon cœur. Je sens, par ce que j'éprouve, que c'est la première fois que j'aime. Jusqu'à ce moment-ci j'avais toujours méconnu mes sentiments, soit que ma sensibilité ne fût pas assez développée, soit que je ne me fusse attaché encore qu'à des personnes incapables d'inspirer une violente passion. Je n'avais jamais éprouvé un véritable amour. L'objet qui me le fait connaître pour la première fois est si vertueux et si sensible que je suis dans le désespoir de voir arriver le moment qui doit me séparer d'elle pour longtemps. Qui l'eût dit que, seul habitant au Conquet, j'eusse pu le trouver aussi agréable? J'y suis depuis hier au soir, conduit par un dépit amoureux. Ce matin j'ai été réveillé par un laquais qui m'a remis une lettre que je ne puis m'empêcher de joindre ici. Peut-être pourra-t-elle vous faire juger du choix que j'ai fait et me servir d'excuse si je ne suis pas en route pour Paris, attendu que, dans toute autre circonstance, j'eusse vendu jusqu'à ma chemise pour ne pas être le dernier à partir du Conquet. Vous vous imaginez bien que cette lettre est plus que suffisante pour un raccommodement. Aussi vais-je, dans un instant, monter à cheval pour aller à la campagne de son frère où elle est, à deux lieues d'ici. Le mot de Juliette

vous intriguera peut-être : c'est un nom que nous avons donné à un être qui nous est bien cher. »

Quelques jours après, dans une lettre datée du Rouel, près de Brest, le chevalier donne de nouveaux détails à Mme Renaudin : « Vous me reprochez mon retard, mais, ma chère marraine, si vous pouviez voir combien j'ai été heureux ici, vous excuseriez facilement la peine que j'ai à quitter ces cantons. Deux femmes charmantes ornent cette retraite et me font éprouver avec toute la vivacité possible les deux sentiments de l'amour et de l'amitié. Le retard seul que je mets au plaisir de vous aller retrouver altère mon bonheur... Excusez votre filleul s'il finit déjà sa lettre, mais deux jolis minois sont au coin de la salle à lui reprocher de s'occuper d'un autre objet que d'eux et à lui faire mille niches. Pardonnez-moi, ma chère marraine, mais leurs beaux yeux sont mon excuse. »

Toutes les apparences sont pour que cette femme, tant aimée de celui que son étrange confidente cherchait au même instant à fiancer, soit Marie-Françoise-Laure de Girardin de Montgérald, mariée à Alexandre-François Le Vassor de la Touche de Longpré, né en 1744, enseigne, puis lieutenant des vaisseaux du Roi.

Elle appartenait à une famille, qui, comme les Girardin d'Ermenonville, prétendait remonter aux Ghirardini de Florence. Deux de ses ancêtres, successivement, avaient été avocats à Auxerre ; leur petit-fils et fils s'était expatrié à la Guadeloupe où il fut juge civil et où il se maria en 1650. A la génération suivante, Claude-François de Girardin est conseiller au Conseil royal de la Martinique et confirmé dans sa noblesse en 1708. Par son mari, Laure était cousine de Joséphine au neuvième degré. Née en 1749, elle avait donc onze ans de plus que le chevalier de Beauharnais. De son mariage avec M. de la Touche elle avait eu une fille, qui deviendra duchesse de Fitz-James, et un fils, Alexandre, né en 1779, capitaine au régiment de Dillon, qui mourut à la Martinique en 1824.

Devenue veuve le 5 décembre 1779, Mme de Longpré se retira à Paris, puis, en 1783, se rendit à la Martinique où elle vécut publiquement avec le vicomte de Beauharnais. Ses fredaines ne l'empêchèrent pas d'épouser en secondes noces le comte Arthur Dillon, colonel du régiment de ce nom, plus

tard général en chef de l'armée des Ardennes, qui devait périr sur l'échafaud en 1794. Elle lui donna trois filles dont une seule, Fanny, survécut et fut Mme Bertrand, la femme du grand-maréchal immortalisé par Sainte-Hélène.

Mme de la Tour du Pin, devenue sa belle-fille par ce remariage, nous la dépeint « d'un caractère bon et aimable, quoique très faible », avec la « négligence et le laisser-aller propre aux créoles ». Elle « ne manquait pas d'esprit naturel, avait de bonnes manières et l'usage du monde ». Cependant, très âpre dans la défense de ses intérêts, peu instruite et peu désireuse de s'instruire, nous verrons que son cœur n'était pas à la hauteur de ses qualités mondaines. Il en était d'ailleurs de même pour son amant qui, « dans ces temps où la danse était un art, dit la même Mme de la Tour du Pin, passait à juste titre pour le plus beau danseur de Paris ».

MARIE-ROSE TASCHER DE LA PAGERIE

Promu capitaine le 13 juin 1779, le chevalier de Beauharnais quitte de moins en moins son colonel, le duc de la Rochefoucauld, qui l'a attaché à sa personne. Il passe une partie du mois de juillet dans l'un des châteaux de son protecteur, à Verteuil, où ce futur démagogue se divertit aux dépens des petits gentilhommes provinciaux qui viennent faire leur cour à Mme la duchesse. En septembre, il rejoint son père et Mme Renaudin qui venaient de quitter la rue Garancière et s'étaient installés rue Thévenot, dans un hôtel aujourd'hui disparu par suite du percement de la rue Réaumur. Là, vers le 20 octobre 1779, Alexandre apprit que celle qui allait être sa femme était débarquée à Brest le 12 du même mois.

M. Tascher de la Pagerie s'était en effet décidé, en fin d'août 1779, à quitter la Martinique et à s'embarquer sur la flûte l'*Isle de France* qu'escortait la *Pomone*. La traversée fut longue et pénible. Le frère de Mme Renaudin débarqua à Brest dans un état de santé inquiétant : il était accompagné de sa fille aînée, Marie-Rose.

Celle-ci, — la future Joséphine, — avait alors dix-sept ans et quatre mois, étant née aux Trois-Islets le 23 juin 1763. Son enfance avait été celle de toutes les petites créoles élevées

dans les « habitations » familiales. Mise en pension à Fort-Royal, chez les Dames de la Providence, elle y apprit ce que l'on pouvait y apprendre : fort peu de chose. A quinze ans, elle était de retour chez ses parents.

On a voulu lui prêter des aventures précoces. La haute situation à laquelle elle atteignit ne pouvait que donner libre cours aux imaginations des indiscrets : il était si flatteur, Napoléon régnant, d'avoir découvert, le premier, l'incomparable grâce de l'Impératrice!

En réalité, si l'on n'ajoute foi qu'aux documents, on se trouve en présence d'une phrase assez obscure de Tercier, ce général de la Vendée et de l'émigration, compromis dans les complots de Moreau et de Pichegru qui, de 1772 à 1781, avait servi comme lieutenant et capitaine au régiment de la Martinique. Dans ses *Mémoires*, Tercier, parlant de la société de l'île, rapporte : « C'est parmi les personnes qui la composaient que je fis connaissance de Mlle Tascher de la Pagerie, la célèbre impératrice Joséphine. J'étais fort lié avec toute sa famille. J'ai souvent été passer quelques jours sur l'habitation de madame sa mère. Elle était jeune alors, je l'étais aussi... » Ces points de suspension, qui se trouvent dans le texte du général, seraient inquiétants si le personnage n'était un tantinet fat et si, quand il traçait ces lignes, il n'avait été un ennemi irréductible du régime et du personnel gravitant autour de l'Empereur.

Pour les mêmes raisons, on ne peut guère se fier aux dires de Montgaillard, l'agent de la diplomatie secrète des Bourbons qui, alors qu'il comptait au régiment d'Auxerrois, débarqua à Saint-Pierre en novembre 1777 et remarqua cette enfant de quatorze ans, « pétrie de grâces, plus séduisante que jolie », qu'il montre « amoureuse comme la colombe et d'une légèreté, d'une coquetterie, pour ne pas dire plus, à étonner, même dans les colonies ». Peut-être également faut-il rejeter dans la légende l'histoire de ce richissime Anglais, dont parle Mlle Cochelet, qui, épris à la folie de la petite Yeyette, attendit jusqu'en 1814 pour rappeler son amour à Joséphine répudiée et n'arriva à Malmaison que pour voir mourir l'objet de sa passion. Mme Lenormant a étrangement romancé cette anecdote.

Certes, Joséphine eut bien des défauts. Sa petite cervelle

sans malice lui fit commettre bien des inconséquences et ne lui épargna pas toujours les faux pas jusqu'au jour où elle comprit que son destin exigeait plus de gravité, mais de là à croire à une dépravation prématurée, il y a loin. Nous verrons d'ailleurs des accusations de ce genre reparaître, quand son premier mari les recueillera à l'instigation de Mlle de Longpré : il semble bien que, à ce moment, elle s'en soit aisément disculpée.

LA PREMIÈRE RENCONTRE

Dès qu'ils surent l'arrivée de l'*Isle de France*, Mme Renaudin et Alexandre partirent pour Brest. Les nouvelles de la santé de M. Tascher étaient si alarmantes que sa sœur redoutait une issue fatale. En bon filleul, à partir de Morlaix, le chevalier prit les devants à franc étrier pour s'instruire par lui-même de l'état de son futur beau-père.

Le 28 octobre, lendemain de sa première rencontre avec sa presque fiancée, Alexandre faisait part à son père de son impression, sans grand emballement d'ailleurs. De toute évidence, il n'y a pas eu de coup de foudre. « Mlle de la Pagerie, écrit-il, vous paraîtra peut-être moins jolie que vous ne l'attendez, mais je crois pouvoir vous affirmer que l'honnêteté et la douceur de son caractère surpassent ce qu'on a pu vous en dire. »

Le 2 novembre, la petite caravane se met en route. Alexandre continue à être assez froid, mais Mme Renaudin exulte : « Votre seconde [bru] sera votre chère et tendre fille, c'est moi qui vous en assure. Elle a tous les sentiments que vous pouvez désirer qu'elle ait pour votre enfant et je vous avoue que j'ai vu avec la plus grande satisfaction qu'elle lui convenait. »

Le 6, les voyageurs sont à Rennes. Nouvelle explosion de joie de la part de Mme Renaudin : « Les choses vont toujours de mieux en mieux. » Et, cette fois, le chevalier veut bien dire son mot : « Le plaisir d'être avec Mlle de la Pagerie, avec celle à qui le nom de votre fille a paru si doux, a été la seule cause de mon silence... Nous nous flattons que vous ayez quelque désir d'embrasser deux enfants dont le bonheur sera de travailler au vôtre. » Le charme de Yeyette a déjà opéré. « Les

empressements de M. de Beauharnais, déposera plus tard celle-ci, annonçaient sa satisfaction. »

LE MARIAGE

A son arrivée à Paris, la petite troupe prit gîte dans l'hôtel du marquis, rue Thévenot, et pas un instant ne fut perdu. Les 5 et 6 décembre, un ban est publié à Noisy, résidence de Mme Renaudin, à Saint-Sulpice dont dépendait la rue Garancière, et à Saint-Sauveur, paroisse dont la circonscription englobait la rue Thévenot. Le 9, l'archevêque de Paris accorde la dispense des deux derniers bans. Le 10, le contrat est passé devant notaire. Trois jours après, le 13 décembre 1779, c'est le mariage en l'église de Noisy-le-Grand : la bénédiction nuptiale est donnée aux époux par l'abbé Durand, curé de ce village.

Alexandre troque, à ce moment, le titre de chevalier qu'il a porté jusqu'alors pour celui de vicomte auquel il n'a aucun droit. Il est fat, libertin, léger, dissimulé, cynique dans l'étalage de ses bonnes fortunes, colère et violent, mais il est remarquablement beau, élégant, aimable. Sa femme est une enfant dépaysée des pays chauds où elle a grandi en liberté, étonnée de la vie nouvelle qu'elle découvre, n'ayant pas encore acquis, à défaut d'une beauté qu'elle n'aura jamais, cette grâce suprême qui enchantera Bonaparte ; mais elle est bonne, douce, toujours prête à rendre service dans la limite de sa nonchalance créole. Elle est aussi jalouse. Elle sera toute sa vie jalouse. Plus tard, ses scènes, ses pleurs fatigueront, énerveront Napoléon. Avec un mari comme Beauharnais, cette tendance allait avoir trop d'occasions de se manifester et là était le danger pour la paix du jeune ménage.

De l'autre côté de la barricade, M. de Longpré était mort huit jours avant le mariage, exactement le 5 décembre 1779. Alexandre semble avoir momentanément oublié sa passion pour sa veuve, laquelle ne reprendra qu'un peu plus tard tout son ascendant sur lui.

Le vicomte et la vicomtesse de Beauharnais s'installent rue Thévenot, côte à côte avec le marquis et Mme Renaudin. Les premiers mois se passent sans heurts comme il arrive dans les plus mauvaises unions. Marie-Rose jouit d'une aisance qu'elle

n'a pas encore connue. Elle en jouit avec enfantillage. Si l'on en croit les mémoires de Constant, ravie des parures dont son mari lui a fait présent, une paire de girandoles, une paire de bracelets, une montre et sa chaîne garnies de petits diamants, elle les emporte dans ses poches, les palpe amoureusement en marchant et les montre naïvement à ses amies.

En dehors du cercle intime de ses parents, le vicomte ne met aucune hâte à la faire pénétrer dans la société plus brillante où il se complaît. Il ne la présente pas à la Cour et Reichardt a certainement eu une hallucination en croyant la voir portant la traîne de Marie-Antoinette à Saint-Cloud cinq ans avant l'achat de ce château par la reine infortunée!

Quatre mois après son mariage, Alexandre va passer quelque temps à la Roche-Guyon. De là, le 26 mai 1780, il adresse à sa femme une étrange lettre où, après s'être défendu de ne lui avoir écrit que rarement et tardivement, il ajoute (1) : « Compte sur mon exactitude et n'empoisonne pas le plaisir que j'éprouve à lire ce que tu me dis par des reproches que mon cœur ne méritera jamais. » Étrange lettre, avons-nous dit. En effet, le reste de la missive est d'un professeur, non d'un amoureux : « Je suis ravi, continue le vicomte, du désir que tu me témoignes de t'instruire; ce goût, qu'on est toujours à même de contenter, procure des jouissances toujours pures et a le précieux avantage de ne laisser aucun regret quand on l'écoute. C'est en persistant dans la résolution que tu as formée que les connaissances que tu acquerras t'élèveront au-dessus des autres et que, joignant alors la science à la modestie, elles te rendront une femme accomplie. » Ce pédagogue austère, ce mentor solennel était dans sa vingtième année!

Au mois de juillet, Beauharnais est contraint de rejoindre son régiment. Il part pour Brest et cette séparation est l'occasion des premières lettres encore inédites. Peut-être est-ce à elles que Mme de Rémusat fait allusion quand elle dit : « Celui-ci [Alexandre] se maria malgré lui; cependant il est à croire qu'à une certaine époque, il conçut quelque attachement pour sa femme, car j'ai lu de lui des lettres fort tendres

(1) Aubenas, qui publie cette lettre (la seule de Beauharnais à sa femme, de cette période, qu'il ait connue), ce qui nous dispense d'en donner de longs extraits, la croyait de 1781. Sa date exacte est 1780.

qu'il avait écrites lorsqu'il était en garnison et qu'elle conservait avec soin. »

Arrivé au terme de son voyage, il mande, le 1er août : « Je comptais, à mon arrivée, trouver des lettres de toi, mais je n'ai été satisfait qu'à demi, car l'on vient de me remettre un paquet qui ne renfermait que des lettres de mes amis. Leur empressement m'a charmé, mais le tien m'eût flatté davantage. Je n'accuse cependant pas ton cœur ; le mien souffrirait trop à te trouver coupable. Si j'étais disposé à me forger des chimères, mon imagination aurait beau jeu ce matin. Que de plaisanteries ne m'a-t-on pas fait ! L'opinion qu'a la plupart des hommes du beau sexe donnait lieu à beaucoup de railleries : les cornes me poussent, à ce qu'on prétend. Mais c'est en vain qu'on s'obstine à ne vouloir distinguer aucun être de la foule des femmes galantes. L'amour me rassure et l'asile du sentiment ne peut manquer d'être celui de la vertu. Oui, quoi qu'on dise sur un sexe, même dans ses torts plus à plaindre qu'à mépriser, je connais tes principes, je ne puis douter de ta tendresse et à jamais l'un et l'autre me seront garants de ton honnêteté. Ma confiance me doit mériter la tienne et, si je ne la possède pas encore, je ne désespère point de ne jamais l'obtenir. Adieu, mon cœur. Si je t'embrassais comme je t'aime, tes petites joues grassouillettes pourraient s'en ressentir. Adieu, mille fois adieu, ton fidèle ami et mari tendre. »

Le nuage provoqué par la paresse de Marie-Rose se dissipe et c'est encore un amoureux qui, le 30 août 1780, écrit de Brest : « Elle est bien tendre, bien jolie, la lettre qu'on vient de me remettre de toi et le cœur qui l'a dicté doit être bien sensible et bien digne d'être aimé. Aussi l'est-il. Oui, mon cœur, il est bien vrai que je t'aime, que je désire beaucoup de te revoir et que ce moment, tout prochain qu'il est, me paraît encore bien éloigné. J'ai été bien enchanté des nouvelles que tu m'as données de ton intérieur et je ne désire rien tellement que la paix dans le ménage et la tranquillité domestique. Songe, ma chère amie, qu'on ne saurait trop faire pour se l'assurer, que les privations ne doivent rien coûter quand elles ont pour but de ramener et de fixer le bonheur dans le sein de sa famille. C'est là qu'on peut éprouver de vraies jouissances et se soustraire aux peines de la vie. Ne me trouves-tu pas aujourd'hui bien moraliste, bien

ennuyeux?... Nous passons la revue d'inspection le 7 du mois prochain et, dix ou quinze jours après, je compte prendre congé de Brest, de la Bretagne, peut-être pour la vie, mais au moins pour longtemps.

« Tu ne me parles point de tes talents. Les cultives-tu toujours, ma chère amie?... Tu me dis des choses bien jolies sur la manière d'exprimer tes sentiments, mais je voudrais te laisser écrire tes idées telles qu'elles se présentent. Je voudrais que tu m'envoyas (*sic*) toujours le brouillon de tes lettres. J'y trouverais peut-être quelques fautes dans les expressions, mais mon cœur y démêlerait bien aisément les sentiments du tien. Adieu, mon cœur. Je t'embrasse cent fois. »

L'élève de Patricol se retrouve dans cette page où, après de pédantes considérations sur la paix du foyer, amenées peut-être par quelques disputes entre le marquis et sa vieille amie apaisées par Marie-Rose, il s'étend sur la forme des missives qu'il reçoit, mais la suivante ne marque pas, elle non plus, un déclin dans la tendresse d'Alexandre.

« Tu t'es plainte encore de mon silence et, cependant, à deux ou trois courriers près, je t'ai donné exactement de mes nouvelles deux fois par semaine. Je voudrais que tu me crus (*sic*) et que tu attribues plutôt mon prétendu silence à l'inexactitude de la poste et au risque que courent souvent les lettres d'être égarées.

« Je m'en vais me répéter encore, c'est-à-dire parler d'un sujet déjà traité : de mon départ ; mais j'aime à croire que c'est un article qui ne t'ennuie point, surtout quand il fixe à peu près le jour où je dois quitter Brest. En vérité, j'admire mon amour-propre. Je parle en homme sûr d'être aimé, d'être désiré et peut-être je me trompe bien grossièrement. Mais, enfin, je parle de ce qui m'intéresse et je te mande que demain en huit, c'est-à-dire le 11, je quitte Brest. Comme il serait trop tard pour que je pus (*sic*) recevoir la réponse de la lettre-ci, adresse-m'en une à Nantes et ajoute sur l'adresse : poste restante. Cela rendra agréable le séjour que je compte faire dans cette ville. Adieu, mille fois adieu. Ton ami tendre et fidèle. »

Le régiment de la Sarre quittait en effet Brest pour aller tenir garnison à Verdun. Alexandre revient alors à Paris, mais pour peu de temps. Le 1er novembre 1780, il est à la Roche-Guyon d'où il se plaint encore du ton de la correspon-

dance qui lui parvient : « J'avais bien reconnu, écrit-il ce jour-là à Mme Renaudin, le charme de votre style dans la première des deux lettres où vous m'avez fait l'amitié d'ajouter un mot de votre main, et le post-scriptum que vous avez joint n'a fait que confirmer les soupçons que j'avais formés en la lisant. Vous me demandez mon avis sur le parti qu'il est à prendre touchant les lettres de ma femme : je vous répondrai ce que j'ai déjà dit. En étant sûr qu'elle seule a tenu la plume, j'aurai plus de plaisir à entendre les choses flatteuses qu'elle me dit et je me persuaderai qu'elle les a puisées dans son cœur. Quant aux tournures de phrases, que m'importe leur exactitude ? D'ailleurs, à en juger par sa dernière lettre, elle a fait des progrès considérables et n'a plus à rougir d'écrire à qui que ce soit. Ainsi jugez vis-à-vis de son mari. Tâchez donc d'obtenir d'elle qu'elle ne prenne plus conseil de personne pour savoir ce qu'elle écrira. »

Beauharnais rejoint ensuite sa garnison de Verdun. En décembre 1780 ou janvier 1781, il est de retour à Paris.

PREMIERS NUAGES

La vie commune reprend. C'est l'époque de la conception d'Eugène, mais aussi, semble-t-il, celle des premiers dissentiments dans le ménage. Jusque-là tout s'est passé convenablement et, à travers le style ampoulé qu'il tient de son éducation et de la sensiblerie à la mode, on peut croire à la sincérité d'Alexandre quand il parle de son amour. La future Joséphine paraît avoir été plus calme dans l'expression de ses sentiments. Tout va cependant changer sous la triple influence de la conduite du mari, de l'ennui distillé par ses préoccupations pédantesques, et enfin de la jalousie de la femme.

Qu'Alexandre de Beauharnais se soit replongé à cet instant dans les plaisirs faciles, la chose n'est pas douteuse. Lorsque, plus tard, elle déposera sa demande en séparation de corps, Marie-Rose précisera : « Cette union qui aurait dû réussir n'a cependant pas été sans nuages. La grande dissipation du mari et son éloignement pour sa maison furent pour cette épouse infortunée des sujets de se plaindre à lui-même de son indifférence qu'elle ne méritait point. Ladite Mme de Beauharnais avoue qu'il a été plus fort qu'elle de ne pas lui en témoigner sa sen-

sibilité. Malheureusement le cœur de son mari était fermé aux impressions qu'elle s'était flattée de lui faire en lui marquant ses craintes. » Dufort de Cheverny confirme ces propos. Beauharnais, dit-il, « d'une très jolie figure, d'une grande coquetterie avec les femmes, avait excité la jalousie de la sienne; il en était résulté une grande froideur ». Et la reine Hortense, malgré la discrétion avec laquelle elle parle de tout ce qui peut ternir la mémoire de ses parents, donne le même son de cloche : « Mon père, d'une figure charmante, d'un esprit remarquable, rempli de talents, était recherché de tout ce que la ville et la Cour avaient de plus distingué. Sa femme, qu'un excès de sensibilité rendait trop susceptible peut-être, en prit de l'ombrage, de la jalousie même. »

Sur les causes du désaccord, nous avons un témoignage complet, ne laissant rien dans l'ombre, celui de l'ineffable Patricol, chargé par Mme Renaudin d'intervenir auprès d'Alexandre et qui, dans une lettre du 7 juin 1781, expose les griefs de ce dernier. On n'y voit pas sans stupéfaction que, parmi ces griefs, les plus graves sont d'ordre littéraire. « En voyant Mlle de la Pagerie, fait dire le précepteur au mari, j'ai cru pouvoir être heureux avec elle. Dès aussitôt, j'ai formé le plan de commencer son éducation et de réparer par mon zèle les quinze premières années de sa vie qui avaient été négligées. Peu de temps après notre union, j'ai découvert en elle un défaut de confiance qui m'a étonné, ayant pourtant tout fait pour lui en inspirer. Cette découverte, je l'avoue, a refroidi mon zèle pour son instruction. Elle ne l'a pas cependant éteint. J'ai cherché même à l'excuser et j'ai continué à poursuivre mon plan jusqu'à ce que, enfin, j'aie aperçu en elle une indifférence et un peu de volonté de s'instruire qui m'a convaincu que je perdais mon temps. Alors j'ai pris le parti de renoncer à mon plan et d'abandonner à qui voudrait l'entreprendre l'éducation de ma femme. Au lieu de rester une grande partie de mon temps à la maison, vis-à-vis d'un objet qui n'a rien à me dire, je sors beaucoup plus que je ne l'avais projeté et je reprends en partie mon ancienne vie de garçon. Ce n'est pas, je vous prie de le croire, qu'il n'en coûte beaucoup à mon cœur de renoncer au bonheur que me promettait l'idée d'un bon ménage. Quoique je me sois beaucoup livré au monde depuis que je jouis de ma liberté, je n'ai cependant pas

perdu le goût de l'occupation et je suis tout prêt à préférer le bonheur de chez moi et la paix domestique aux plaisirs honteux de la société. Mais j'ai imaginé, en me conduisant ainsi, que si ma femme avait vraiment de l'amitié pour moi, elle ferait des efforts pour m'attirer à elle et pour acquérir les qualités que j'aime et qui sont capables de me fixer. Eh bien! le contraire de ce que j'avais prévu est arrivé et, au lieu de voir ma femme se tourner du côté de l'instruction et des talents, elle est devenue jalouse et a acquis toutes les qualités de cette funeste passion. Voilà où nous en sommes aujourd'hui. Elle veut que, dans le monde, je m'occupe uniquement d'elle; elle veut savoir ce que je dis, ce que je fais, ce que j'écris, etc., et ne pense pas à acquérir de vrais moyens de parvenir à ce but et de gagner cette confiance que je ne réserve qu'à regret et que je sens que je lui donnerai à la première marque de son empressement à se rendre plus instruite et plus aimable. »

Ces confidences sont vraiment extraordinaires. Entre ces deux enfants, tout se serait réduit à une question de grammaire et de manuels! Jamais la littérature n'a eu autant d'importance entre deux cœurs et on aimerait à savoir ce que le bonhomme Chrysale aurait pensé de ces diatribes.

Plus sérieux est, pour l'histoire du ménage, l'aveu que l'on y trouve de la jalousie de Marie-Rose. Patricol ne voit de ressources, pour tout arranger, que dans un système nouveau d'instruction, la lecture des bons poètes, des morceaux les plus saillants de nos ouvrages de théâtre, système que la créole était bien incapable de suivre avec persévérance. Il retrouve un peu de bon sens quand il ajoute : « Quant à la jalousie et au mal qui s'ensuit pour les deux époux, je m'en rapporte bien à vous, madame, pour y remédier par la sagesse de vos avis et en persuadant bien Mme de Beauharnais que la brusquerie et la tyrannie sont deux mauvais moyens d'attirer à elle un mari qu'elle aime. »

Quand Patricol avait cet entretien avec son ancien élève, l'un et l'autre étaient à la Roche-Guyon chez le duc de la Rochefoucauld, auprès duquel le capitaine avait repris des fonctions analogues à celles d'officier d'ordonnance. Le 20 mai 1781, ce dernier écrivait à sa tante : « Je me suis occupé, depuis que je suis ici, du congé que je désire avoir pour le mois de septembre et la fin d'août, et j'ai presque la certitude de

l'obtenir, mais, attendu la rigidité de M. de Ségur, ce ne sera qu'à la condition que je ferai, en octobre et novembre, les six dernières semaines de service dont je m'exempterai par mon congé. Enfin, mon plus grand désir serait exaucé en obtenant toujours le moyen d'assister aux couches de Mme de Beauharnais et, malgré que les conditions soient fort dures, je prendrai toujours le congé. »

En effet, le vicomte était à Paris quand naquit, rue Thévenot, l'enfant qui devait être le prince Eugène et qui fut baptisé, en présence du père, à l'église Saint-Sauveur. Cette naissance amena un rapprochement. Marie-Rose elle-même l'a reconnu, en écrivant dans son Mémoire de séparation : « La naissance d'un fils qu'elle lui donna le 3 septembre 1781 semblait avoir resserré leurs liens. Le vicomte tint à la plaignante compagnie fidèle jusqu'au rétablissement de ses couches, époque où le goût de la liberté et d'une volonté absolue le décidèrent à voyager. Il partit pour l'Italie le 1er novembre suivant. »

Mme Renaudin avait dû trouver que, décidément, l'air de Paris ne valait rien ni pour la vertu de son filleul, ni pour la tranquillité conjugale, et elle avait décidé Alexandre à s'éloigner pour de longs mois. Le 29 novembre, après avoir fait route par mer d'Antibes à Gênes, il était dans cette dernière ville. Il se rendit ensuite à Rome et revint seulement à Paris le 25 juillet 1782 : « Il reçut de la comparante, dit sa femme dans le Mémoire déjà cité, les plus grands témoignages de joie, et il parut enchanté de se retrouver avec elle. Ce bonheur dura peu. Le 6 septembre de la même année, elle eut le chagrin de le voir partir pour un voyage d'outre-mer qu'il avait sollicité avec beaucoup de vivacité. »

M. et Mme de Beauharnais étaient mariés depuis deux ans et neuf mois. Durant ce temps, ajoute Marie-Rose, son mari n'avait vécu que dix mois auprès d'elle. Ce chiffre paraît vraisemblable si l'on retranche de la durée des séjours connus d'Alexandre à Paris et à Noisy, celle de ses déplacements occasionnels

ALEXANDRE A BREST

La guerre maritime continuait. Aux Antilles, Rodney, en avril, avait battu le comte de Grasse. Gibraltar était toujours

assiégé. Suffren luttait dans les mers des Indes. La Martinique, une fois de plus, était menacée.

Beauharnais qui, jusqu'à ce moment, n'avait pas fait preuve d'un zèle militaire excessif, éprouve le besoin d'aller au loin conquérir quelques titres à l'avancement. Précisément, le marquis de Bouillé, gouverneur des Iles du Vent, est à Paris où il défend ses idées et ses plans. Alexandre songe à devenir son aide de camp et, une fois de plus, il a recours à l'amitié du duc de la Rochefoucauld. Celui-ci le recommanda chaleureusement, mais M. de Bouillé quitta précipitamment la France et ce projet n'eut pas de suite. Beauharnais n'en persista pas moins à demander un congé pour aller servir aux îles comme simple volontaire. Il alla l'attendre à Brest.

Joséphine a conservé de nombreuses lettres parmi celles que son mari lui a adressées à cette époque. On va pouvoir enfin les lire et constater de quelle extravagante versatilité d'humeur elles apportent la preuve.

La première est datée du 6 septembre, trois heures du matin, la nuit même où Alexandre a quitté Noisy. Elle fut apportée dans cette maison de campagne par le domestique Georges qui avait suivi le voyageur jusqu'à Paris. Elle est encore empreinte de tendresse, malgré l'écho de démêlés récents, malgré le souvenir de l'opposition des siens à son équipée :

« Me pardonneras-tu, ma chère amie, de t'avoir quittée sans adieu, de m'être éloigné de toi sans t'en avoir prévenu, de te fuir sans t'avoir dit encore, une dernière fois, que je suis tout à toi ? Hélas ! que ne peux-tu lire dans mon âme? Tu aurais vu deux sentiments bien louables se combattant et me causant les plus cruelles agitations. L'amour de ma femme et celui de la gloire ont chacun dans mon cœur l'empire le plus absolu. Si je cède à ce dernier, c'est pour ton bien à venir, c'est pour celui de tes enfants, c'est pour avoir enfin, peut-être, un jour plus de titres à ta tendresse. Tu me désapprouves aujourd'hui : cela m'afflige, et cruellement, mais un jour viendra, ma tendre amie, que tu me sauras gré d'avoir eu le courage de faire tant de sacrifices, que tu admireras le motif d'une conduite qui te paraît blâmable. Je souffre donc patiemment tous les reproches dont, avec injustice et sans pitié, tu m'accables. J'en appelle à mon retour. C'est à cet

instant heureux que j'appelle de ton jugement. D'ici là, modère au moins ton ressentiment, suppose-moi assez de raison pour me savoir conduire et assez d'âme pour ne pas oublier mes devoirs comme père et comme mari. J'ai fort à cœur de les exercer tous et, dans ce moment, c'est celui de soldat que je vais remplir.

« Tes injustices ne m'empêchent pas de compter sur les vœux que tu formeras pour mes succès et j'y répondrai par la plus grande exactitude à te donner de mes nouvelles. Adieu, mon cœur est et sera toujours à toi. »

Le ton ne change pas dans la lettre suivante, du 15 septembre, écrite des environs de Brest, où Alexandre est allé attendre le congé que M. de Gennevilliers, un voisin de Noisy, tente de lui obtenir du ministre de la Guerre. Vraiment, si l'on n'avait des preuves de ses infidélités, on croirait se trouver en présence du plus aimant et du plus parfait des époux. Huit jours plus tard, une lettre du 23 septembre nous révèle un fait précis qui ne sera pas sans avoir une répercussion sur les événements à venir.

A la Martinique, le père de Mme de Longpré venait de mourir. Marie-Rose, en souvenir d'une ancienne alliance de famille, avait l'habitude de l'appeler son oncle, malgré l'absence de toute parenté réelle. Sa fille forme le projet de retourner en Amérique pour régler ses affaires. Alexandre voit à Brest le frère du défunt et il écrit à sa femme :

« Tes regrets sont-ils déjà finis, ma chère bonne amie, où bien pleures-tu encore mon absence ? Ah ! garde-toi de m'oublier ! Garde-toi surtout, pour aider à te distraire, à chercher à m'éloigner de ton souvenir ! Je serai bientôt loin de ton cœur et je n'en voudrais jamais sortir. C'est dans ton âme que je veux trouver désormais mes plus doux plaisirs. Si de cruels sacrifices me valent quelques lauriers, l'hommage en sera pour toi, ma douce amie, et la satisfaction de t'en voir partager les fruits me dédommagera amplement des peines, des fatigues qu'ils m'auront coûté à acquérir. Quelque longue que soit une absence, quelque immense que soit la distance qui sépare deux êtres épris l'un de l'autre, ils trouveront dans leurs sentiments, dans le souvenir de leur bonheur, de quoi adoucir leur séparation. Mets à profit ces siècles si longs à s'écouler. Occupe-toi à te former l'esprit, à te mettre bien en état de

tenir un jour ton ménage, car c'est ton devoir et je t'exhorte à le bien apprendre pour obtenir un titre de plus à l'estime de tes proches. Le mien est de suivre avec zèle l'état que j'ai embrassé dès mon enfance. Nous étant donc, tous les deux, bien acquitté de nos devoirs, nous trouverons, l'un et l'autre, dans notre conduite réciproque, tout ce qu'il faut pour augmenter l'estime et la confiance et l'unir à la tendresse que nous avons déjà l'un pour l'autre. Je te jure que mes regrets sont bien vifs et que, par la connaissance que j'ai des sacrifices que je fais, je me trouve estimable d'avoir cédé plutôt à l'intérêt de mon avancement, à celui de ton existence, de ta considération, du bien à venir de mes enfants, plutôt qu'au charme qui m'attachait à toi et me rendait si pénible une démarche qui tendait à m'en éloigner. Malheureuse ambition, ou plutôt, nécessité cruelle d'acquérir des postes, des charges ou des grades! Si nos honneurs flattent quelquefois l'amour-propre, par combien de privations douloureuses ne faut-il pas aussi vous acheter! Enfin, je suis hors des inquiétudes qui avaient suivi mon arrivée ici et, par le courrier qui m'a apporté une lettre de toi, j'ai reçu aussi, avec une de M. de la Rochefoucauld, la réponse du ministre qui lui annonce que le Roi m'a accordé le congé qu'il lui demandait. M. le duc a poussé l'attention jusqu'à écrire ici au commandant. Ainsi, tout est en règle et je n'ai plus de ce côté aucune crainte...

« Tu as bien raison, mon cher cœur, de croire que j'ai été très affecté de la perte que nous avons faite de ton respectable oncle. Je le connaissais peu, mais l'estime générale qu'il avait, ses anciennes bontés pour moi qui m'avaient été retracées souvent ont excité en moi la douleur la plus amère et les regrets les plus vifs. Sitôt que j'ai été instruit de ce malheureux événement, j'ai quitté la campagne de M. Hector, où j'étais, et je suis venu mêler mes larmes à ceux (*sic*) de son frère qui est dans la plus grande désolation... »

Cette lettre était encore celle d'un époux très tendre; mais bientôt une brusque saute de vent allait changer le ton de la correspondance.

JEAN HANOTEAU.

(*A suivre.*)

EN TUNISIE

LA REVANCHE DE CARTHAGE

I

La revanche de Carthage est une revanche pacifique, sur cette terre qui a vu se livrer tant de combats et où maintenant le soc a remplacé l'épée. Elle a commencé avec le traité du Bardo, signé entre la France et le Bey, le 12 mai 1881 ; et c'est ce demi-siècle de collaboration franco-tunisienne dont j'ai voulu faire le point, car rien de ce qui touche notre Empire nord-africain, centre de notre méridien-zéro, ne saurait nous être indifférent. Que nous soyons en terre française ou en pays de protectorat, toute flamme allumée en Tunisie éclaire les deux chaînes de montagnes qui parcourent la Berbérie dans toute sa longueur ; de même que toute rumeur entendue au soleil couchant risque, dans la nuit même, de troubler les hommes du soleil levant. Car le Moghreb et la Porte de l'Orient connaissent les mêmes frissons.

Vue de l'hydravion qui arrive de France, la ville de Tunis apparaît comme une grande tache blanche allongée entre deux lagunes. En survolant Carthage, dont on aperçoit un instant les quais engloutis, les ports de l'Amirauté envahis par les détritus et l'herbe, et La Goulette, où le bon roi saint Louis vint mourir entre les eaux dormantes du lac de Tunis et le plus beau golfe du monde, on est assailli par les souvenirs. Tant d'histoire s'est accumulée dans cette presqu'île, au pied de ces collines, sous le regard de ces sommets qui fleuronnent l'horizon, que l'esprit, malgré la complication et le rythme

accéléré de notre vie, demeure curieux de tout ce qui nous rattache à ce passé rempli de gloire et de malheurs!

Cependant, je suis venu en Tunisie avec la ferme intention de ne voir que l'état présent du pays. Aucune lecture spécialisée, aucun document historique ne saurait me distraire de mon dessein. Je me donne à moi-même l'impression d'une table rase et ne veux posséder que des indications géographiques très générales. Ces longues chaînes de montagnes qui cloisonnent les tribus en Algérie, ce sont elles qui finissent tout doucement en Tunisie et lui apportent leurs coutumes; Bizerte et le golfe de Tunis sont les meilleurs ports de la Méditerranée, mais aucun fleuve n'a assez d'importance pour drainer vers eux les forces économiques de la région; la Tunisie, partagée entre la montagne et la steppe, entre le nomade et le maigre paysan, a toujours été anarchique, comme le reste de la Berbérie; sa civilisation est surtout maritime et le désordre n'y a cessé que lorsque le pays a fait partie d'un grand empire, de Carthage à la France, en passant par Rome, Byzance et les Arabes; le Tunisien est de relations agréables, son caractère est doux et facile, mais il est coutumier des insurrections... Je professe enfin une estime marquée pour le fellah, pour l'homme qui demande sa subsistance à la terre. D'emblée je le préfère aux bavards qui devaient déjà pulluler dans les faubourgs de Carthage et aux profiteurs qui vivent de son labeur, cyniques et paresseux.

Telles sont mes bases de départ pour une bien attrayante excursion. Le mois de mai en Tunisie est une faveur divine. L'air y est impalpable et les arbres sont encore en fête pour deux mois.

LES ROUTES DE L'AIR

Nous avons quitté à huit heures le sol de l'aéroport de l'Aouïna. Excellente visibilité. Les brumes qui traînent à terre sont dissipées. Tout de suite, on est suspendu sur le lac de Tunis auquel je prêtais de plus grandes dimensions. La ville blanche elle-même n'affecte plus les formes que je croyais. Maxula-Radès n'est qu'un minuscule faubourg, de même que Hammam Lif. Les routes, droites et longues, sont autrement importantes. L'altimètre marque 500. Je me penche pour

essayer de reconnaître la voiture de M. Audoin-Dubreuil qui est parti, lui aussi, pour le Sud : mais pas en caravane... Nous avons rendez-vous à Zarzis, dans sa zaouïa. Mais trop de voitures roulent sur la grand route.

Et voici que les montagnes qui encadrent la baie de Tunis se rapprochent. Ce sont elles qui composent, avec l'eau bleue du golfe et le découpage immortel de ces côtes célèbres, un paysage unique au monde.

Nous montons pour survoler les cimes à deux cents mètres... La route et le rail nous guident vers Sousse. Au loin, Monastir dresse ses murailles, moins orgueilleuses que celles de Sousse, que nous survolons déjà.

Voici les oliviers de Sfax, la forêt d'oliviers célèbre dans toute l'Afrique, objet d'envie et de convoitises, fruit de l'imagination scientifique de Paul Bourde qui retrouva et déterra les vieilles souches romaines alignées en quinconces. Je ne connais rien de plus harmonieusement riche que ce vaste jardin qui s'étale sous nos pieds. Ce n'est point un parc, ni une forêt, mais un immense filet dont chaque olivier serait un nœud et qui aurait pris régulièrement dans ses mailles des coquillages argentés, lesquels ne sont autres que les six ou huit mille petites fermes blanches des indigènes.

Maintenant, l'avion continue en ligne droite vers Gabès, laissant à gauche les îles Kerkenna, favorables aux pêcheurs d'éponges, redoutées des vapeurs et des agitateurs professionnels. Nous avons quitté les jardins d'oliviers, les champs plats, la route où je ne distinguais plus de voitures, mais des caravanes, le rail qui luit au soleil lorsque nous nous trouvions dans l'angle de réflexion. Nous survolons en ce moment le golfe de Gabès. L'île de Djerba se dessine au fond et à gauche. On dirait un brouillard à ras de l'eau, tandis que Gabès forme un point sombre dans le sud.

Atterrissage plus que correct. La ville européenne de Gabès représente bien ce que fut, de tout temps, l'agglomération des marchands et des hôteliers autour d'un camp militaire. Gabès sent la colonie. Quant à la ville indigène, elle est célèbre depuis les Romains. Du haut de la colline d'où sort l'oued Gabès, voici que je découvre l'oasis, d'une rare densité. A terre, on croit que les palmiers se touchent. Mais celui qui vient des airs sait bien que c'est une illusion : les palmiers ne

forment que les enceintes de jardins innombrables dont le sol vaut, dit-on, près de deux cent mille francs l'hectare.

Nous voici remontés dans les airs, en direction de Djerba. Le convoyeur se rapproche de nous. Il est si près que je lis son numéro, son poids mort et son poids utile. Nous sommes si voisins qu'il semble qu'on pourrait sauter dans sa carlingue. Sa roue de secours a l'air d'un bouclier dérobé à un cavalier de Jugurtha.

La grande île de Djerba se présente avec son réseau d'oliviers moucheté de blanches mosquées et de fermes tout aussi blanches. Cette île basse, à ras de l'eau et dont l'homme s'est pourtant emparé depuis des millénaires, on dirait qu'elle a fait des petits, car voici des îlots en formation.

Mais nous atterrissons déjà dans une lande, entre une route et des palmiers assez maigres...

Tout le monde connaît Djerba par les récits des voyageurs. Ses mosquées sont difficiles à énumérer, ses écoles juives sont célèbres, et dans ses antiques synagogues vivent et enseignent des gens très respectables qui ont conservé pure la loi de Moïse et ne pratiquent point l'usure. Le petit port ressemble à celui de Gorée ; et le café qui abrite les rêveurs, les visiteurs et les gens de mer, se trouve divisé en deux salles : l'une pour les gens présumés riches, où l'on paye plus cher les boissons variées, et l'autre pour le vulgaire où l'on sert à bon marché du café et de la limonade. Naturellement, dans cette dernière salle, on joue aux dames, aux cartes et aux dominos, comme dans tous les ports d'Afrique...

Notre envol nous fait embrasser d'un coup d'œil les multiples petites coupoles de la ville et des faubourgs. On dirait des moules à gâteaux retournés. Ces coupoles, ces cintres, ne sont pas un luxe, mais une nécessité dans un pays où le bois est rare et de courte portée.

Le champ d'atterrissage de Zarzis est une *sebkha* momentanément desséchée dont le sol uni et souple donne l'impression du velours. Audoin-Dubreuil est là. Il ne s'est arrêté qu'à Gabès. Il m'emmène vers sa villa arabe où nous parlerons des choses d'Afrique.

— Vous y trouverez aussi, me dit-il, un des pères de l'olivier.

C'est Paul Bourde, comme je l'ai dit plus haut, qui renoua la tradition de l'olivier que les Turcs avaient laissé perdre. D'autres colons suivirent son exemple et ses conseils. Ils sont nombreux maintenant, qui ont fait de Sfax leur deuxième patrie et qui y font figure d'*Abou Zitoun*, de « père des oliviers ». Mais on ne peut citer tout le monde.

Je m'en tiendrai à ce jeune étudiant de Paris, qui est devenu le plus important colon du sud tunisien. Sans pouvoir dire au juste à quelle carrière il se destinait, sa tenue actuelle m'a fait penser à la pharmacie. Car, le fait est curieux, beaucoup de Français peuvent passer un an, dix ans, cinquante ans dans un pays totalement différent de notre belle contrée, sans que leur extérieur et souvent même leur pensée en soient le moins du monde affectés.

Près de quarante ans ont passé, et l'homme qui dîne avec nous, installé dans le sud, à la porte du désert, succédant aux colons puniques et romains dont le sol garde les traces, a fait revivre cette terre dont l'homme de l'Islam avait abandonné le culte et la culture. Des oliviers sont peu à peu sortis de terre, des puits ont été creusés, des hectares ensemencés. Aujourd'hui l'oasis de Zarzis est une des plus heureuses de ce coin d'Afrique. L'homme de France y est un bon génie, imité et respecté. Il y a trouvé le bonheur. Ses fils ont épousé de solides filles d'Auvergne. Et la vie continue, paisible, assidue, une vie qui demande un cœur solide, un esprit tenace et beaucoup de dignité.

Leur influence est grande. Nulle part je n'ai trouvé d'indigènes plus francs, plus aimables, plus souriants. Anciens nomades, ils s'abritent maintenant sous des voûtes de pierre ; leurs femmes, sans voiles, sourient aux amis blancs qui les ont vues naître et qui voient grandir leurs enfants. Les travailleurs plaisantent volontiers avec les hommes de France qui, par des moyens simples mais réguliers, ont écarté du pays la famine errante, la famine aux lèvres pâles.

Une dernière ville et une bourgade : Médénine et Métameur, avec leurs chorfas à étages, servent de sentinelles à l'entrée des régions sahariennes. Mieux qu'à terre, on distingue leurs rangées de voûtes, superposées jusqu'à cinq fois, et toutes leurs ouvertures béant vers la place centrale. Cette tradition archi-

tecturale et défensive, gardée depuis plus de deux mille ans, nous fait mieux remarquer le vide des espaces du sud et l'instabilité de leurs habitants. A part les gourbis de quelques montagnards accrochés aux pentes, on n'aperçoit plus de bâtisse qui ne soit un tombeau de marabout, sur une hauteur ou près d'une source. Quant aux tentes, aux hommes et aux chameaux, rien ne les distingue des arbustes clairsemés sur le fond jaunâtre du pays.

Ce fond jaunâtre, nous allons le survoler à longueur d'heures, à peine obscurci par les ombres des hauteurs, à peine éclairci par les filons de calcaire récemment dénudé et qui n'a pas eu le temps d'être ocré par la poussière du désert.

L'altitude de mille mètres est nécessaire en cas de défaillance du moteur. Ce sol d'aspect uni, on croit qu'il vous réserve de beaux champs d'atterrissage. Erreur, ce ne sont que des *hammadas* parsemés de blocs et de gros cailloux qui briseraient notre train au premier contact. La route, puis la piste, est le seul lieu où l'on puisse se poser sans casse.

La nappe ocrée défile sous nos yeux, de plus en plus monotone. Nous sommes remontés, à cause des arêtes des plateaux que le vent, les pluies et peut-être les flots d'une ancienne mer ont découpés. La leçon d'orographie est grandiose. On dirait des tailles dans l'onyx brut, ou encore ces monuments et ces cités mayas qu'on peut examiner en réduction au musée du Trocadéro.

Nous passons à ras des crêtes, et j'aperçois de la vie dans ces étendues que je croyais pierraille et désolation. Entre deux tables gigantesques, un vallon est coupé par une ligne droite : ce barrage, c'est de la vie. Dans les inflexions des courbes de niveau, ces gradins qu'on remonte après chaque pluie, c'est de la vie. Quatre points sombres ici, là une douzaine de points grisâtres, palmiers chétifs, rares oliviers dont chacun appartient à deux ou trois familles : c'est de la vie. Ces pierres écroulées le long des assises d'un plateau : c'est aussi une façon de vie. C'est même pour les pierres la seule façon naturelle de voyager, à moins que l'homme ne les taille et ne les emporte pour servir d'angles, de colonnes et de cintres.

Les courbes de niveau s'accentuent. Encore un point habité : Tatahouine, avec son bordj élevé, ses écoles, sa mosquée, sa T. S. F., son pénitencier, ses « joyeux »... Tout

cela est casé sur un éperon, entre deux montagnes, au confluent de plusieurs oueds. Tatahouine est la porte du Sud.

Ensuite, la carte ne mentionne plus rien, ni marabout, ni puits, ni agglomération. Le niveau de Tripoli d'Afrique et de son golfe est dépassé. Nous allons ainsi vers l'illimité.

Un barrage, quelques arbres verts, des pierres blanches, une aire dégagée qui fait tache rectangulaire sur l'étendue jaune : c'est Remada, pour le moment le seul point d'atterrissage convenable du sud tunisien. Comme le terme du voyage n'est pas ici, nous allons dépasser Remada, avertir Bir-Kecira, à trente kilomètres d'ici, et revenir atterrir.

Je contrôle les deux messages préparés ce matin au départ, à destination du capitaine qui commande le bordj Le Bœuf à Bir-Kecira. Ce sont deux papiers enveloppés dans des chiffons et lestés de cailloux. Dix minutes après, nous descendons sur le bordj, tout blanc et ocre jaune, qui se dresse au centre d'une plaine immense.

Un tour pour avertir. Au deuxième tour, à cent mètres d'altitude, je projette mes deux messages avec force, pour qu'ils ne heurtent pas le « stabilo ». Un troisième tour pour constater que des goumiers se précipitent et les ramassent. Et nous repartons vers le nord, vers Remada, où le capitaine viendra nous chercher en voiture. Car le vent n'est pas favorable à un atterrissage sur le terrain trop étroit depuis peu aménagé dans la plaine. Tout le monde est sur le bord du petit plateau. Une visite d'avions à Bir-Kecira, comme à Fort-Saint ou tout autre poste du sud, est un événement, dans cette région devenue paisible. La fumée d'un feu d'essence file à terre et nous signifie *aperçu*, en même temps qu'elle nous indique la direction du vent.

Remada, ce mot veut dire *cendres*, en arabe. C'est en effet sur les cendres d'un camp romain qu'est installé le bordj français, commandé par un lieutenant de spahis. Sa jeune femme et sa fillette habitent avec lui. Véritable signe de paix. Comme ce jeune chef est originaire d'une province où l'on aime la terre, même lorsqu'elle est ingrate, il a aménagé un jardin magnifique au bord de l'ancien camp romain qui fut le plus important du *limes* tripolitain. Drapé dans son burnous et chaussé de sandales brodées, tel un car-

mélite, il vante la fertilité de ses terres. Il a merveilleusement utilisé la source qui jaillit dans le vallon, au pied du bordj, et qui fixa autrefois les légionnaires : car les sources ont de très vieilles habitudes.

Les hommes aussi. Le lieutenant n'a eu de cesse qu'il n'eût construit un petit aqueduc qui va de la source au bassin, dont l'eau légèrement magnésienne arrose de très beaux légumes et des fleurs. Un village, à forme de camp lui aussi, grandit près du bordj. Des maçons indigènes construisent un petit fondouk, un relais d'essence pour la voiture de la poste et les camions du ravitaillement, un semblant d'hôtellerie. Ce sont les mêmes qui organisent ces petits barrages que j'apercevais tout à l'heure au creux des vallons.

A la fin du repas, qui nous réunit avec le capitaine Mathieu, — le commandant de Bir-Kecira qui est arrivé en auto, répondant à notre message, — on nous avise qu'un globe-trotter allemand s'est présenté au poste.

Il est là, maigre, basané, desséché, venu de Ghadamès, la grande oasis du sud que nous avons cédée à l'Italie. Cinq kilos de fèves et un bidon d'eau forment tout son viatique. Il continuera vers le nord, à pied, à travers ces étendues plus ou moins vides que parcourent les chameaux. Quel est l'objet de sa randonnée? Sport personnel, prospection minérale ou politique, goût de l'aventure ou nostalgie des colonies perdues? Nous n'en savons rien. J'en ai déjà rencontré plusieurs en France, l'été dernier, venant du Maroc par l'Espagne, toujours à pied, mais profitant des occasions de la route.

Nous voici sur la piste de Bir-Kecira, transportés à travers le bled par la voiture du capitaine. Que vient chercher ce motocycliste qui s'arrête et nous salue de la main, nous obligeant à freiner? C'est un goumier de 4e classe. Il porte un uniforme fantaisiste. Le capitaine l'interroge :

— Je suis venu à votre rencontre, dit-il en arabe. J'avais peur que vous ayez une *panne*...

Bien entendu, le mot « panne » est en français. L'excuse est aussi fantaisiste : au fond, l'homme veut se distraire et en imposer à ses camarades, fortement payés (jusqu'à 1 500 francs par mois) mais qui ne montent qu'un méhari.

L'homme tourne son engin et repart, évitant les pierres,

prenant les oueds de biais. C'est un réfugié de Tripolitaine. Ici, on ne fait pas de politique intérieure : on lui préfère la politique internationale. J'ai vu un chameau vendu trois fois à des caravaniers tripolitains et qui, trois fois, est revenu en territoire français. Ce n'est pas seul que le goumier de 4e classe a passé la frontière. Il a amené sa maisonnée, sa femme et même les femmes des autres. Le code de l'honneur n'est pas ici le même qu'ailleurs : le courage, le mépris de la fatigue et de la mort suffisent à un homme.

Le bordj Le Bœuf apparaît en l'air, supporté par un petit plateau aux pentes abruptes. On ne pouvait mieux choisir pour commander une plaine de soixante kilomètres de diamètre, une vallée qui contient les rares pâturages du pays. Le puits de Kecira est dans un fond, à mille pas. Cette distance même est signe de confiance, dans une contrée où le ciel, avare de pluies, ne remplit pas assez de citernes.

Le bordj est d'ordonnance classique : une enceinte crénelée au bord des pentes, des logements et des magasins voûtés qui ont le dos tourné à l'espace, comme les antiques chorfas de Médénine, les cuisines, les garages, et la tour porte-drapeau, signe de puissance. Plus haut que la tour, les deux pylônes de la T.S.F. et l'antenne permettent à Bir-Kecira et aux postes du sud de garder le contact avec le nord. A notre arrivée, les explosions du petit moteur indiquent que le poste transmet un message. Le vent de la Grande Syrte, qui vient de Tripoli, passe à travers les fils et les cornières, et siffle avant de se perdre dans l'immensité, en direction du soleil couchant.

Le dîner me reporte à ces années d'Afrique où l'épopée coloniale retentissait encore à mes jeunes oreilles. Aussi les histoires que conte le capitaine m'exaltent. Je n'ai pas la place de les retracer, mais je sais bien que je ne les garderai pas pour moi et qu'un jour prochain j'écrirai l'histoire d'Ammor el Ghoul « l'ogre Ammor », et l'histoire de certains témoignages qui prouvent qu'en toute affaire de justice arabe il faut faire preuve d'une grande circonspection.

Le commandant du poste est un homme jeune, au visage ouvert, à l'œil clair, à la parole nette. Il a onze ans de séjour dans ce poste, onze ans coupés de brefs congés annuels. Comme tous ses camarades, il ne pose pas au héros. J'imagi-

nais qu'il ne régentait guère que des pierres et du sable, et voici qu'il m'annonce plus de cent mille contribuables, dont le nombre s'accroît chaque année, tant le désir des terres libres tient fort au cœur de certains hommes.

RETOUR PAR KAIROUAN

J'ai quitté le Sud à regret. L'aiguille aimantée oscille dans son bain d'alcool ou d'huile. Le compas est maintenant au nord, puis au N.-N.-O. Je remarque mieux les barrages et les sentiers, car la Grande Syrte a délégué quelques nuages sur la région.

Voici que, sur le chemin du retour, une surprise m'attend : à mesure que nous remontons vers le nord, je trouve riche ce que je méprisais en venant. De minute en minute, c'est une renaissance de la vie. Je prends Tatahouine pour une oasis verdoyante. Je distingue les carrés de culture, les grattages du sol qui vont donner un peu d'orge. Ne m'a-t-on pas affirmé que Tatahouine, en plus de son école, de son bordj, de ses « joyeux », avait ses usuriers !... Plus loin un ksar féodal surgit à gauche. Il pourrait se confondre avec la pierre, mais le pilote l'a aperçu. Il voit tout, le pilote. Il me rappelle ces aigles pêcheurs, dont le corps et les ailes sont immobiles, mais dont la tête oscille à droite, à gauche, pour permettre à l'œil infaillible de surveiller l'eau et la terre.

Je ne décrirai point ici les oasis trop connues de Tozeur et de Kebili, rendez-vous des touristes, et cette ville souterraine de Matmata qui offre à l'aviateur l'aspect d'un paysage lunaire.

Je préfère citer cette école professionnelle indigène dirigée par un professeur français, où je pénètre à une heure que je n'ai pas choisie, mais qui est celle où l'on n'attend plus personne. Les classes sont finies. Les élèves, — de jeunes Arabes âgés de quatorze à seize ans, — continuent à repasser leurs leçons. Ils me montrent leurs cahiers, fort bien remplis. L'écriture vaut l'orthographe, qui est excellente. Nul laisser-aller dans la tenue. Leur familiarité à mon égard est due à la confiance et non à la vulgarité.

Le réfectoire est net, sans odeurs ; les cuisines sont propres; dans le dortoir, les lits sont uniformes et bien alignés. Et lorsque je dis aux élèves réunis autour de moi qu'il vaut mieux

être le premier des Gabésiens qu'un mendiant de Paris ou un raté de leur capitale, tous m'approuvent, avec une flamme dans l'œil et un sourire sur la face. Ici, l'instruction européenne n'a rien détruit de la sérénité arabe.

Moins d'une heure de plein air, et voici Kairouan, tache blanche dans la plaine vert-pâle, avec les coupoles éclatantes de ses mosquées. Si l'on excepte le désert, grande plaine signifie presque toujours : grande ville. Mais ce terme paraît tout de même exagéré lorsque le guide qui nous fait visiter Kairouan et les monuments des environs, parle de trois millions d'habitants qui vécurent ici, bâtirent leur demeure et marquèrent leur passage. Aujourd'hui quarante mille habitants sont installés dans une belle ville arabe, autour de mosquées monumentales, célèbres dans l'Islam et dont la visite est permise aux infidèles. Grâce à cette licence, due au rite malékite, on peut contempler à loisir des centaines de colonnes et de chapiteaux qui furent l'orgueil de Rome et de Carthage, les vestiges de Byzance et le labeur des artistes arabes habiles à fouiller le stuc, à l'ornementer en tous sens.

Dans la mosquée du Barbier, où l'on voudrait passer des soirs sans fin, c'est la lettre du Coran qui devient le motif principal et qui court, festonne, se relève, s'incurve au long des cintres, des portiques et des patios. La mosquée des Sabres est plus barbare. Elle sent son moyen âge de l'Islam avec ses masses, sa foi robuste, ses emblèmes démesurés, pipes et sabres, qui ne faisaient sourire personne.

Quant à la grande Mosquée, c'est une de celles qui ont donné au Soudan son architecture. Comme la pierre était rare, les colonnes furent amenées de loin, transportées par les captifs, de la côte à la montagne, à travers les orges et les blés. Certaines sont des porphyres d'Égypte, des granits du Péloponèse, que les grands voiliers de l'époque apportaient et vendaient aux provinces, avec maints objets de luxe, pour le compte des antiquaires d'Athènes ou des consuls romains, vainqueurs et pillards, lorsque toutefois la mer inclémente ne faisait pas sombrer les embarcations, comme il arriva à celle que l'on vient de retrouver, par un fond de quarante mètres, en face de Madhya.

Le printemps de Tunisie a ceci de particulier que l'équilibre des forces y est parfait : à cette époque de l'année, la

terre et le ciel s'entendent à merveille. Rien ne souffre, ni les plantes, ni les animaux, ni les hommes eux-mêmes qui ont en supplément l'espoir des récoltes. Mais le Sahara se montre jaloux de cette félicité. Il lui arrive d'envoyer, pour deux ou trois jours, un de ces souffles brûlants qui exercent leurs méfaits au Soudan, en Égypte, en Afrique du Nord. Ce souffle a beaucoup de noms : sur le Niger, c'est l'*harmattan*, au Sénégal le *m'boyo*, ailleurs le vent d'est, plus loin vent d'ouest. Ici, c'est le sirocco.

Il n'a pas la violence des ouragans. Ce n'est même pas un souffle qui vous éventerait la figure, mais une pénétration insidieuse. Cela nous a saisis sur la route de Dougga, qui fut autrefois ce que sont aujourd'hui pour nous Le Puy et Clermont-Ferrand. Nous venions de dépasser Testour, la ville sainte des Juifs et la tombe de Rab Rabbi Fraji, aussi peu soignée que peut l'être une tombe. Pas une fleur. Les fientes des oiseaux de toute sorte qui perchent sur les quatre murs d'enceinte font seulement ressembler ce lieu de pèlerinage à une « tour du silence » de Bombay.

Le souffle chaud du sud nous a donc surpris à Aïn Tounga, la source où burent les mercenaires de Carthage, les Romains, les Byzantins qui bâtirent ce fort moyenâgeux avec des débris de temples, les Arabes, les Espagnols de Charles-Quint, enfin nos colonnes en 1882. L'eau de la source nous a paru divine et nous a permis d'atteindre Teboursouk, le chef-lieu de canton, et son restaurant.

Des hirondelles nous y ont précédés. Elles ont envahi la grande salle, fuyant cette heure de midi torride qui dessèche les fleurs d'acacias sur la place publique. Les hirondelles savent que dans trois jours tout sera revenu à la normale et elles se préparent à leurs amours. Sur les fils de l'électricité que l'on pose et qui ne sont pas encore fixés, elles se font des confidences ou se querellent affectueusement. Elles sont chez elles, tout comme les chiens qui aboient dans la cour et les chats qui pratiquent leur habituel sommeil du jour. Ce sont des hirondelles qui n'iront pas en Europe, sans doute, puisque le climat est favorable à leur couvée et que l'hiver n'est pas si longuement rigoureux qu'elles ne puissent l'éviter à quelques heures d'ici.

Dehors, les jeux de l'eau claire et abondante qui jaillit des antiques fontaines de Teboursouk corrigent un peu la chaleur du sirocco...

AVEC MONSEIGNEUR LEMAITRE

Revenu à Tunis, j'avais besoin de repos avant de me lancer à nouveau dans la campagne. J'acceptai donc avec plaisir l'intermède que me proposa Mgr Lemaître, archevêque de Carthage.

— Venez donc avec moi, m'avait-il dit, et je vous ferai assister à une petite représentation en matinée qui vous intéressera et vous amusera en même temps.

— Les acteurs?

— Pas d'acteurs, mais des actrices... Toutes sont princesses... Oui, princesses tunisiennes authentiques... Montez dans la voiture...

— Nous n'attendons pas le chauffeur?

Mgr Lemaître me considère, de ce magnifique regard où beaucoup d'humour se mêle à une extrême bonté.

— C'est moi le chauffeur! me dit-il. Vous n'aurez pas toujours l'occasion d'être conduit par un Primat d'Afrique... Profitez-en...

Mgr Lemaître, primat d'Afrique, âgé de soixante-dix ans, malgré de nombreuses années au Soudan et des lustres consacrés à l'Afrique du Nord est encore bâti pour être centenaire. C'est un chêne du Morvan qui ne craint même pas les orages. Il conduit sa voiture comme un jeune homme... qui sait conduire.

A travers la ville et les faubourgs, à travers la plaine qui entourait autrefois Carthage, nous atteignons la colline de Byrsa, acropole de la cité morte sur laquelle s'élève aujourd'hui la cathédrale bâtie par Mgr Lavigerie. Nous redescendons, escaladons une autre colline et arrivons chez les Sœurs Blanches. Les grands vestibules clairs de cet asile de paix, ces longs couloirs et ces vastes salles à peine ornées d'une pieuse image, je les ai connus dans le sud algérien et au Soudan, chez d'autres Sœurs Blanches. Une cohorte de fillettes vient à notre rencontre et nous entraîne dans la grande salle des fêtes. Elles sont âgées de cinq à treize ans, brunes pour la

plupart, quelques-unes blondes tirant sur le roux. Toutes sont issues des grandes familles de la région ; deux d'entre elles sont les petites-filles du Bey actuel, *possesseur du royaume de Tunis*, — suivant la formule inscrite au bas des lois et décrets de son gouvernement.

Une question me vient aussitôt sur les lèvres.

— Ces jeunes musulmanes sont-elles dirigées vers la foi chrétienne ?

— Pas le moins du monde, me dit Mgr Lemaître. Nous demeurons strictement neutres, prenant pour base de l'éducation la famille et ce qu'il y a de meilleur dans nos principes de sociabilité. Ces jeunes filles restent libres d'esprit et de cœur. Les parents le savent si bien qu'ils n'hésitent pas à nous les confier chaque année plus nombreuses.

La plus âgée des fillettes souhaite la bienvenue à celui qu'elles appellent leur père et leur grand père. Puis, tout de suite, la galerie s'installe, tandis que les grandes nous jouent la *Ronde du Docteur*. Ces actrices d'occasion sont très dégagées : elles s'amusent de leur propre jeu. L'une d'elles a même de « l'abatage ». Et je demeure stupéfait en pensant à la timidité ordinaire de la femme arabe, quel que soit son rang. Seule une confiance sans bornes dans les éducatrices et dans ce prélat, qui est un *chef* et qui sert Dieu, peut donner à ces jeunes filles cette allure digne et enjouée qui siérait fort bien à des écolières françaises du même âge.

Vient ensuite un acte des *Femmes savantes*. Je m'empresse de déclarer que ces jeunes filles n'ont pas trahi Molière, ni son esprit, ni sa sensibilité, ni son ironie légère. Les nuances étaient savoureuses. Au contraire, il m'est arrivé d'entendre, en Afrique noire, jouer un acte de Courteline, et je dois dire que les acteurs étaient de simples perroquets.

Tout s'est aimablement terminé par la *Ronde de la Belle Jardinière* et par une causerie générale, en bon français naturellement, au cours de laquelle les fillettes de cinq à huit ans, qui avaient participé aux chœurs et aux rondes, montrèrent les exquises timidités de leur âge.

En rentrant, le Primat d'Afrique m'indiqua un clocher tout neuf, au loin, dans la plaine occupée autrefois par Scipion.

— C'est le trentième en dix ans, me confia-t-il. Et ça

continue... Ici, voyez-vous, il ne faut pas toucher à la religion. Le musulman exècre l'impiété. Il me respecte, me confie l'éducation de sa fille, de sa petite-fille, parce que je suis pour lui un grand marabout. Il ne comprend pas l'athéisme qui n'est vraiment pas plus un article d'exportation que la politique. D'ailleurs, on juge mal nos Français d'Afrique... Ces clochers, c'est tout de même eux qui me les ont offerts... On nous parle toujours des catholiques italiens : n'oublions pas que le recensement montre que 68 pour 100 des catholiques pratiquants se trouvent dans l'élément français. C'est le pourcentage le plus élevé de notre population chrétienne...

La bonne humeur du patriarche n'a d'égale que sa fermeté, sa volonté tenace de faire prévaloir Dieu et la France, et aussi ses vins. Vins de liqueurs, vins blancs de messe, vins colorés comme des grenats, vins dorés de ces vignes qui montent lentement aux flancs du cap Carthage, vins de Thibar, la grande ferme de l'Ouest que j'ai vue quelques jours plus tard, encadrée de blés et de prairies: comme tout ce beau travail temporel aide l'œuvre spirituelle de ces hommes! Le jour où nous aurons démontré aux populations africaines la noblesse du travail, la supériorité du travail régulier et pacifique sur les hasards du brigandage et de l'agitation, un grand pas sera fait dans la voie de leur élévation.

LES ROUTES DU BLÉ

On ne saurait comprendre la Tunisie, son histoire pas plus que son avenir, sans connaître les trois parties de son triptyque agricole: le blé, la vigne et l'olivier. Il s'y ajoute la mine, d'exploitation récente et dont l'influence sur la vie sociale est plus restreinte.

Le blé tout d'abord s'impose. C'est la ressource de tout le monde, même du nomade qui ne se fixe au sol qu'entre les semailles et la récolte. De Tunis aux monts occidentaux de Kroumirie, sur des centaines de kilomètres, un champ de blé suit l'autre champ de blé. Partout où les pluies atteignent de 400 à 500 millimètres, c'est la culture du blé qui domine, avec ses paysans français et ses paysans arabes. J'ai tout de suite senti que là se trouvait une des grandes clefs du problème. Plusieurs journées d'automobile m'ont été nécessaires pour

traverser des étendues cultivées qui, du haut, m'apparaissaient comme des steppes interminables. Par bonheur, le Dieu des voyageurs, qui m'avait fourni un excellent pilote, venait de me donner pour compagnon de route l'homme qu'il me fallait exactement. Je voulais voir de près la terre tunisienne, la toucher, l'effriter dans mes doigts, la respirer, cueillir ses fruits, égrener ses épis ; et voilà que j'avais pour guide un vrai terrien de France, grand amateur de terres, qui trahissait toujours l'ardeur de sa pensée quand il me parlait de la terre et de ses récoltes.

Il me revient, à propos du blé, une histoire de candidat à la députation. Bien intentionné, cet homme s'adressait à ses futurs électeurs, gens de la campagne, et leur parlait sans cesse de la défense des agriculteurs, des intérêts des agriculteurs... A la fin d'une séance, l'un des modestes paysans qui l'écoutaient lui dit :

— Vous nous parlez toujours de l'intérêt des agriculteurs... Et nous, alors, que devenons-nous? Ne pourriez-vous pas aussi parler des intérêts des cultivateurs?

Je n'avais pas jusque-là songé à cette distinction. Aussi, dans le nord tunisien, ai-je regardé de près, successivement ou côte à côte, agriculteurs et cultivateurs. Leur effort n'est pas mince et c'est grâce à leur labeur que se fait, en partie, la soudure du blé en France de mai à juillet. Mais, il faut bien le dire, les résultats de ce labeur sont très inégaux, si l'on s'en rapporte aux statistiques. J'apprends avec stupeur que la moyenne de rendement du blé, en Tunisie, n'est que de quatre quintaux à l'hectare. Sans doute, met-on dans le chiffre des hectares les immenses superficies du Sahel et du sud, où un homme peut se glisser entre les épis de blé...

En revanche, lorsque je parcours les régions du nord et du nord-ouest, je songe à renier les statistiques, à la vue de ces champs dont les épis se touchent, courbés les uns sur les autres, en une teinte régulière, à peine tachée de sang par les coquelicots. De loin, la différence avec la France est peu sensible. Fermes, boqueteaux, villas de propriétaires, routes et bétail, tout ressemble au pays chartrain ; sauf toutefois ces massifs calcaires qui se dressent par-ci, par-là, qui décorent l'horizon, rappelant à l'homme que la surface de la terre seule

est nourricière et qu'il doit se hâter d'en profiter avec bonheur. Si l'on approche le détail, on discerne des gourbis de travailleurs arabes. Camouflés grâce à leur couverture de branchage et de chaume usé, ils se confondent à un tel point avec la terre, ils sont si bien défilés à ras du sol qu'il faut, pour les découvrir, y apporter de l'attention.

* * *

Lorsque je suis arrivé chez ce grand maître du blé, comme notre voiture était silencieuse, il ne nous a pas entendus. Installé sur un coin de terrasse, l'œil collé à l'oculaire d'un télescope, il faisait pivoter l'appareil et inspectait l'horizon.

Sa demeure, somptueuse et flanquée de deux parcs à la française, dressée sur un petit plateau, est un poste d'observation au centre de la grande plaine de Mateur. Au sud, à l'ouest et à l'est, quelques grandes collines limitent l'horizon à environ vingt kilomètres. Au nord et dans un grand marécage, ancien lac de Bizerte presque comblé par les alluvions et qui sera dans cent ans une plaine à céréales, s'élève une montagne telle que les enfants l'imaginent lorsqu'ils apprennent la géographie. C'est le djebel Ichkeune, réserve d'animaux libres créée par un bey intelligent. Nul homme n'y aborde. Les buffles et les gazelles y vivent en liberté. On ne peut rien y découvrir qu'à la jumelle ou, mieux encore, avec ce télescope qui sert à surveiller les fermes.

En attendant le déjeuner, je mets l'œil à l'oculaire. Autour de nous, la monotonie des blés s'étend sur les six ou huit cents hectares que représente la propriété. De temps à autre un point rouge fixe les regards : c'est une grange, une étable qu'entourent des bœufs de labour, près desquelles attendent de grandes machines agricoles. A l'œil nu, le paysage paraît immobile, comme si tout le travail était souterrain. Mais l'instrument me révèle ces mouvements lents et méthodiques des terriens auxquels le ciel n'impartit point de délais. Par places, les blés sont en train de se dorer. Déjà les contrats de vente sont passés, tout comme les contrats d'affrètement des navires. Aux derniers jours de mai, tout sera fini. La terre sera tondue comme un écolier ou un conscrit.

C'est toute la France aisée, mesurée, sans éclat inu-

tile, mais avec son respectable confort, que je retrouve à l'intérieur de cette belle villa blanche, couronnée de tuiles vertes dont le vernis brille au soleil.

Le maître de la maison, qui est le maître des blés, est ici depuis trente-quatre ans. Débarqué presque pauvre, il a entièrement bâti sa maison et sa fortune en traçant les sillons de ses champs.

Il a fondé sur place une famille qui s'agrandit encore. Un véritable clan de cultivateurs indigènes s'est groupé autour de ses fermes.

— Ils préfèrent demeurer avec moi. Les employeurs indigènes arrivent à profiter un peu trop de la crédulité de leurs congénères, grâce à leur propre connaissance des détours de l'âme berbère. Ces pauvres ouvriers agricoles sont engagés au rendement. En attendant la première récolte, le patron leur avance de la nourriture, l'argent de l'impôt. Lorsque l'année est bonne, l'*ajir* devient capable de rembourser de telles avances tout en vivant, lui et sa famille. Vienne une année médiocre ou, pis encore, la sécheresse, les sauterelles, bref une mauvaise année, il s'endette. De saison en saison, la dette augmente, car il doit rendre trois ou cinq sacs de blé contre un qui lui fut prêté... Le contrat de travail se transforme ainsi en un véritable servage dont les *ajirs* rompent rarement les liens. Mes cultivateurs ne sont pas endettés... Et ils vivent. Et ils ne demandent pas à me quitter.

C'est tout ce que le maître des blés m'a dit de ses méthodes. Après un déjeuner dont le menu aurait pu être exactement un menu de l'Orléanais, il se plaint un peu du cours des céréales.

— Nous ne gagnerons pas d'argent, mais nous tiendrons le coup. On ne s'enrichira pas, mais tout notre monde vivra... Et viendront les années meilleures!

Il se console en me faisant admirer l'avalanche des géraniums presque arborescents qui croule autour des colonnades, devant la pergola, au bord de la terrasse. Des voitures passent sur la route en contre-bas. Les cloches de Mateur sonnent un office à travers la campagne. De loin en loin, maintenant que je suis habitué, je découvre d'autres fermes, d'autres villas que l'automobile relie aujourd'hui facilement entre elles.

***

S'il n'existait en Tunisie que de grands cultivateurs semblables à celui-ci, l'hectare de blé produirait en moyenne beaucoup plus de quatre ou cinq quintaux, et la revanche pacifique de Carthage serait aisée. Mais il faut compter avec les nouveaux colons dont les moyens sont encore modestes, qui n'ont pas de moissonneuses-batteuses, ni d'engrais à profusion pour aider la terre à produire. Il faut surtout compter avec le propriétaire indigène, avec le Bédouin semi-nomade qui ignore la culture intensive et récolte ce que les oiseaux lui laissent, et qui ne met son espoir que dans les faveurs du Ciel.

Le nouveau colon a été attiré en Tunisie par notre propagande et par les facilités que lui octroie l'administration des domaines. Il s'agissait de mettre en valeur des terres délaissées par les indigènes et d'assurer à la France un contingent stable, fixé au sol, un peuplement formé de ses vrais nationaux.

En Orient, les problèmes ne sont jamais simples, et la Tunisie est une des portes de l'Orient : elle n'a pas encore eu l'occasion de déroger à cette règle. Et pourtant il me tenait à cœur de serrer de près la question. Je me suis donc adressé au Gouvernement, aux colons et à leurs auxiliaires indigènes.

Le Gouvernement m'a confessé son erreur première, qui fut d'accorder d'immenses concessions (plusieurs fois cent mille hectares), ce qui mettait en servage ou métayage forcé les indigènes habitants de ces terres. On se croyait au Congo. Aujourd'hui, le Gouvernement a constaté que le petit colon est un facteur de prospérité. Aussi, la colonisation officielle s'est-elle attachée à morceler de grands territoires, à constituer et à vendre de petits domaines mesurant de cent à deux cents hectares, surface nécessaire pour faire vivre aisément une famille européenne.

J'ai passé une journée chez un de ces colons qui est maintenant installé avec sa famille. Il franchi la période ingrate de la colonisation. A son aspect, à ses manières, on sent qu'il est à son aise. Ses machines agricoles lui appartiennent, entièrement payées ; les bœufs et les chevaux sont heureux, les chiens se montrent fiers de garder une propriété où l'on mange bien. Notre homme est fort au courant des choses de la terre

tunisienne et, par-dessus le marché, aussi loquace que le maître des blés, plus au nord, était réservé. Par lui j'ai compris le système qui régit la terre tunisienne, compliqué comme celui de toutes les terres arabes.

— Encore, me dit-il, vous avez de la chance. Ici la terre est la terre. On la vend sans eau. Elle vaut par elle-même. Pas d'heures d'irrigation, pas de ces distributions d'eau courante qui donnent lieu à d'interminables procès, comme il arrive dans les oasis du sud.

Ce diable d'homme circule aisément dans l'imbroglio de la propriété arabe. Il tente de me l'expliquer, afin que je puisse distinguer entre elles : les terres *beylicales*, propriétés privées de la Couronne ; les terres *maghzen*, propriété de l'État, utilisées ou laissées aux tribus qui les avaient occupées les premières moyennant un impôt annuel ; les terres *melk*, assez semblables à notre propriété privée, transmissibles et surtout divisibles à l'infini, au point qu'un olivier peut être la propriété de plusieurs familles (ce qui rétrécit singulièrement les moyens de culture en terrain pauvre et les moyens d'existence des nouveaux foyers) ; les terres vivantes, qui payent la dîme, ou *achour* ; les terres mortes, fort nombreuses à notre arrivée, il y a un demi-siècle ; les biens *habous* qui furent l'objet d'un singulier stratagème pour mettre hors de la convoitise royale des terres devenues biens religieux, mais dont l'usufruit demeurait au pieux propriétaire et pouvait se transmettre à ses descendants ; les *habous* privés et les *habous* publics, et une foule de dispositions qui intéresseraient fort un juriste occidental épris de ruse et de subtilité.

C'est dans les terres beylicales, dans les terres domaniales, dans les *habous* qu'un décret des autorités religieuses permit non point d'aliéner mais d'*échanger* ces terres contre d'autres biens ou de l'argent ; c'est dans ces terres libres, laissées en friche, ravinées par la pluie, uniquement occupées par le ciste, le lentisque ou le palmier nain, que la France a pris de quoi former des milliers de lots agricoles.

Des cultivateurs ? Il en est venu du département de la Seine, de la Corse, des Bouches-du-Rhône, de l'Isère (mon hôte est dauphinois), de l'Algérie qui forme ainsi un palier entre la France et les deux protectorats plus neufs qui l'encadrent. Ces terres, reçues du gouvernement beylical, acquises

des grands propriétaires défaillants grâce à des fonds de colonisation, le gouvernement français les leur a vendues payables en vingt ans à des prix minimes, et à 2 et 3 pour 100 d'intérêt. Une seule obligation : occuper la terre et la mettre en valeur.

Près d'un million d'hectares, sur neuf millions réputés propres à la culture, ont ainsi été répartis et vendus, dont trois cent mille depuis 1919. Le programme de l'administration était d'installer cent familles françaises chaque année. Hélas! la crise est venue, et avec elle le renversement des situations qui fait que la terre, après une passe de faveurs, est redevenue marâtre aux nouveaux arrivants, à ceux qui n'avaient pas eu le temps d'aménager leurs greniers, ni d'entasser des réserves.

Il faut bien dire qu'au cours de plusieurs années de hausse bien des folies avaient été commises. On payait 14 000 francs l'hectare, des terres en friche pour y planter de la vigne et semer du blé. On achetait des machines à crédit... Alors ceux qui n'ont pu mettre assez vite leurs terres en valeur, ceux qui n'ont pas réglé le montant de leurs terres ou de leur outillage et qui luttent aujourd'hui contre leurs créanciers, se trouvent dans l'angoisse. La catastrophe les a surpris en plein travail. Aujourd'hui ces ouvriers de la onzième heure, moins favorisés que ceux de l'Évangile, se lamentent et forment un noyau de mécontents.

Cependant l'œuvre est là. Elle n'a que cinquante ans d'âge. Elle a fait des heureux, comme mon hôte dont la famille est belle et forte, et dont le regard est clair. Elle a fait des hommes, anciens soldats de métier, indigènes naturalisés français, Mahonnais qui, depuis deux générations, ont pris nos couleurs pour emblème. Quant aux Français de France, il faut aussi admirer leur œuvre sans réserves. Le ciste et le lentisque ont fait place aux céréales. Les terres que l'Islam avait abondonnées, la charrue-défonceuse les a nivelées et rajeunies.

Ce que mon hôte oubliait de me dire, c'était l'influence de ces colons sur les cultivateurs indigènes.

— L'Arabe, le Bédouin, me répondit-il, a un peu avancé à notre exemple. Car s'il est routinier, s'il manque d'initiative, il est envieux du succès qui couronne les méthodes du voisin. Parmi les indigènes, certains se sont décidément mis à notre

école. Ils ne gaspillent pas encore les engrais, naturellement; mais ils pratiquent des façons de culture plus soignées, plus nombreuses, ils recherchent de meilleures semences... De tels hommes sont encore trop rares. Ils ne sont même pas une minorité, mais une exception... Et c'est bien pour cela que la moyenne de rendement tunisien est encore trop faible...

« Le sud, par exemple, ne donne que trois quintaux à l'hectare, Européens et Berbères mélangés, contre six quintaux dans le nord. Vous me direz que le nord reçoit cinq cents millimètres d'eau pour trois cents à trois cent cinquante millimètres plus bas. Mais aussi, les indigènes sont prépondérants dans le sud et l'extrême sud.

« Cependant, ajouta-t-il, quand vous aurez l'occasion de voir une belle ferme tunisienne, créée et menée par un Tunisien pur sang, n'hésitez pas à vous y arrêter. De telles exploitations sont encore rares...

Et je m'en fus à travers les blés, les orges et les avoines, à travers les machines agricoles et les fleurs auxquelles l'eau d'un puits donnait de la splendeur et de l'opulence, pompée par une éolienne.

Elles sont nombreuses, ces éoliennes, dont le métal grince au vent. Je ne les avais pas aperçues d'en haut. Elles sont pourtant la providence des fermes. Avec les clochers, elles jalonnent cette campagne qui fut jadis si prospère. N'était-elle pas cultivée en blé sur une surface de 1 500 000 hectares, avec un rendement moyen de dix hectolitres à l'hectare? Quels efforts ne faut-il pas encore pour mieux produire, pour arracher ce Bédouin, ce fellah, cet antique Berbère au piètre enseignement des huit derniers siècles, pour le libérer de son entourage, de ses pratiques économiques désastreuses, enfin pour le libérer de lui-même!

Et pourtant, il est si doux, si malléable, ce Berbère! Comme nous regagnons Tunis par la route et qu'un caïd est venu nous accompagner, à un de nos arrêts en pleins champs un Bédouin quitte son occupation, un autre le suit. Ils nous rejoignent. Avec une simplicité biblique, ils nous saluent et se mettent à nous interroger.

Le caïd nous rapporte leurs questions, ses réponses. Mon compagnon, qui parle l'arabe, confirme ses paroles. Ces braves gens ont quitté leur travail à seule fin d'avoir des nouvelles.

— Tout voyageur à pied ou à cheval est pour eux une gazette, me dit le caïd. Ils sont capables de suivre le trot d'une mule en courant pendant une heure, du moment qu'on les entretient des bruits de la ville...

La coutume n'est ni récente, ni locale. Les Gaulois ne se privaient jamais d'accompagner les voyageurs, à la poursuite des mêmes informations. Ils les forçaient même à s'arrêter, dit-on, jusqu'à ce que leur curiosité fût satisfaite. Mais comme ces nouvelles sans contrôle, souvent tendancieuses ou déformées, n'étaient pas colportées sans inconvénient, Rome fit une loi qui défendait de les répandre en public sans l'autorisation d'un magistrat.

Que ne faisons-nous de même pour éviter que ces deux millions de braves paysans berbères soient détournés de leurs saines aspirations par des bavards prétentieux? On est étonné de constater que notre gouvernement hésite à contrebattre le mauvais esprit par des écrits et des gazettes, rédigés en langue arabe, qui répandraient la vérité parmi ces hommes dévorés de curiosité et, les faisant sortir peu à peu de la gangue du passé, modifiant leurs routines, contribuerait, avec l'exemple des bons colons, à améliorer leur condition matérielle et morale.

Il reste beaucoup à faire dans cette voie. Nous cherchons beaucoup trop à instruire, pas assez à éduquer.

* * *

La production est déficitaire dans un trop grand nombre de terres tunisiennes. La cause en est les ravages exercés par les moineaux, mais aussi l'indolence, l'incurie, l'inexpérience, le fatalisme du fellah, du paysan indigène.

Aussi je demeure persuadé que de solides exemples, de belles réussites obtenues sous les yeux de ces fellahs, en prenant ces fellahs et ces Bédouins pour auxiliaires d'abord, pour élèves ensuite, aideront mieux que toutes les théories et les revendications politiques au relèvement total du pays.

La ferme des Pères Blancs de Thibar, où nous sommes entrés pour nous reposer d'une journée de voyage, fournit à cet effet une preuve éclatante. Les sept Pères et les trente-deux frères lais qui composent la mission, poursuivent une œuvre importante, une œuvre de qualité, mais une œuvre de

longue haleine qui demande des générations d'hommes pour aboutir. Il s'agit d'enseigner aux Berbères et à leurs anciens conquérants arabes, l'art de construire. Il n'est pas seulement question d'entasser des pierres utilitaires ou glorieuses, ou même des pierres sanctifiées par les chants sacrés ou l'oraison, mais d'avoir en toutes choses l'esprit constructeur.

Grâce aux Pères Blancs, les cent familles indigènes qui vivent sur l'exploitation agricole de Saint-Joseph de Thibar arrivent à concevoir une meilleure utilisation de la terre et des biens que le ciel leur a impartis. Les animaux dont l'homme a fait ses auxiliaires sont sélectionnés, leur race améliorée par des soins constants. Tous les ans, de nouveaux reproducteurs sont achetés aux quatre coins du monde. Régulièrement les semences sont renouvelées, les ceps greffés ou améliorés. Les caves et les celliers sont du dernier modèle. Comme cette exploitation est faite par des hommes libres, elle est bénéficiaire. Et cela est indispensable pour que ces hommes puissent continuer à vivre libres et que leur exemple apprenne aux populations environnantes que la fatalité n'est pas tout, que l'État non plus n'est pas tout, et que le travail bien dirigé féconde la peine des hommes.

Malgré les routines et les courants contraires, malgré les agitateurs stériles et les vains discours de nos idéologues, la conscience des faits s'implante lentement dans le cerveau des indigènes. Prétendre que cela se fera en dix ans, en cent ans, constituerait une imprudence. L'Islam a mis six ou huit siècles à marquer de son empreinte les Berbères. L'avenir nous fixera sur l'heure des transformations, lorsque les intéressés se rendront compte que la paix et la justice sont surtout profitables au faible.

Lorsque le Père Supérieur m'a fait déguster de son vin blanc, fin comme un vieux porto, généreux comme l'or, j'ai bu à sa santé, au succès des missionnaires. J'ai levé mon verre, également, à la revanche française de Carthage qui s'affirmait.

LE DRAME DE LA VIGNE

« La vigne, dit une poésie arabe, est une princesse dont les pieds se cachent sous la terre et dont les bras sont tendus vers le ciel. Son fils est un sultan, son petit-fils un démon. »

Ainsi parla le caïd Si Salah ed Dine Baccouche. Comme en arabe *soltane* rime avec *chitane*, qui est le diable lui-même, les deux derniers vers forment jeu de mots.

Le vignoble musulman est pratiquement inexistant : à peine 4000 hectares, divisés à l'infini en jardins clos et inaccessibles. Car le musulman n'a droit qu'au raisin, fils de la vigne. Le reste du vignoble tunisien, qui produit le vin, diabolique petit-fils de la vigne, est exclusivement européen. Et voici comment il se répartit : 1300 Français cultivent 18500 hectares, 2000 Italiens ont planté 24500 hectares et 27 Maltais s'occupent au même travail sur un millier d'hectares.

Voici donc 44000 hectares de vignes contre 1300000 hectares de céréales, sans compter les oliviers et les cultures maraîchères. Si la question de la vigne et du vin fait tant de bruit, il faut donc en voir la raison dans le fait que la vigne est une plante méridionale et que les passions qu'elle soulève participent de cette situation géographique. A preuve, l'émotion provoquée en Italie par les premiers ceps enfoncés dans les terres de la Cyrénaïque. Cinq ans à l'avance, les viticulteurs italiens ont pris frayeur du pénible travail de leurs compatriotes émigrés en Afrique, en face de leur pays!

Une enquête sur le vignoble tunisien ne procure aucune fatigue à son auteur : la vigne occupe en effet les plus belles parties de la Tunisie, les plus proches de la capitale. Il ne s'agit point de randonnées, mais de promenades dans la région de Tunis, de Bizerte et de Grombalia, à la base du cap Bon. Les routes sont belles, l'air est léger. On longe pendant un temps le beau golfe de Tunis, les montagnes qui découpent le ciel, à droite, sont d'une aimable fantaisie (on y retrouve même le fameux défilé de la Hache, moins vaste que dans Flaubert, comme de juste) et la campagne est parfaitement ordonnée.

On pourrait même se croire dans les plus fertiles contrées du Midi de la France, si des attelages bizarres ne suivaient la magnifique route goudronnée qui traverse le cap Bon pour aller, derrière le Zaghouan, aboutir à Hammamet et Nabeul : ce sont les chameaux qui remplacent ici les chevaux entre les brancards des charrettes. J'avais vu des chameaux bâtés, des chameaux de labour : je n'ai vu qu'ici ces bêtes attelées. Rien d'ailleurs ne les émeut, ni la vitesse des autos, ni le bruit des

avions de l'Aouïna qui passent sur nos têtes, ni celui des tracteurs occupés à nettoyer un champ.

Un faubourg industriel est installé tout de suite après le fameux cimetière du Djellaz que nous retrouverons plus loin; un faubourg de plaisance fait suite, composé de villas toutes neuves qu'ont édifiées ici les commis du gouvernement, les commerçants et les retraités. Un chef-lieu de canton, que nous traversons, Hammam-Lif, n'est autre qu'une des résidences du Bey; en bordure de la route le possesseur du royaume de Tunis a fait installer une véranda-observatoire d'où il peut voir passer les voitures. Et puis, c'est la campagne avec ses crus déjà fameux, bien qu'ils ne soient entrés en France qu'avec le titre d'auxiliaires.

Ici, la vigne est reine, et reine somptueuse. Je ne résiste pas au plaisir de suivre ses alignements. Point de ces piquets que les Bordelais appellent carassons et qui soutiennent les sarments : la vigne est libre, taillée chaque année très près de la terre. Nulle culture entre les rangées de ceps. J'ai même l'impression que l'on enlève les herbes à la main, tant le sol y est net, savamment pulvérisé pour qu'il ne perde rien de l'azote atmosphérique.

Naturellement le maître des vignes m'entretient de la situation. Sans haine ni rancœur, il s'étonne des procédés de la métropole à l'égard de ses territoires extérieurs.

— On nous a poussés à venir ici, me dit-il, pour faire la France plus grande, plus forte. Nous travaillons depuis quatorze ans à bonifier ces terres que nous avons trouvées en friche... Les vignerons de France nous reprochent le bas prix de notre main d'œuvre et prétendent que le droit d'entrée (qui était de 84 francs par hecto et qui vient d'être réduit à 42 francs) ne rétablit pas l'équilibre... Ils oublient que ces terres, nous ne les avons pas héritées de nos pères. Il a fallu les acheter aux indigènes ou au gouvernement. Le défonçage, la préparation, la plantation des ceps, tout cela est fort coûteux et représente plusieurs milliers de francs par hectare. En plus du prix d'achat, il va sans dire. Bref, lorsque notre vigne en est à sa troisième feuille, au moment de produire, l'hectare nous coûte de 18 000 à 20 000 francs. Le rendement de cette terre est meilleur que celui de la terre de France, certes; mais il ne faut pas s'y tromper : la quantité, si on la

recherche exclusivement, est oblenue au détriment de la qualité et de la durée du plant. Enfin, par-dessus tout et avant tout, nous sommes Français...

— Je dirai même des Français d'élite, affirmai-je, des Français qui ont quitté leur pays pour agrandir notre influence, comme ils ont quitté leurs terres et leurs intérêts, en 1914, pour aller défendre les frontières de l'Est...

— Alors, nous ne comprenons pas pourquoi la métropole traite nos produits comme ceux des Grecs, des Espagnols, des Italiens d'Italie. Sommes-nous donc des Français de seconde zone?

Comme j'allais me récrier, le maître du vignoble reprit avec calme :

— Restons sur le plan professionnel et veuillez songer que notre vinification, au lieu de se faire pendant les mois frais de l'automne, comme en France, se produit du 15 août à la fin de septembre, c'est-à-dire pendant la plus chaude période de l'année. Nous surmontons cette difficulté par le perfectionnement de notre outillage, caves et celliers en béton armé, maintenus à une température égale, et dans lesquels les moûts sont réfrigérés. Tout cela n'est pas gratuit, n'est-ce pas? Ça se retrouve dans le prix de revient... Ça se retrouve également dans le goût... Allez plus loin et vous vous rendrez compte, du côté de Grombalia, par exemple, dans les vignobles italiens, que l'économie ou la pénurie des moyens entraîne une sérieuse baisse de qualité...

Je ferai grâce au lecteur des chiffres qui me furent exposés ici et ailleurs sur cette question. Il en ressort que les droits d'entrée en France sur les vins non contingentés, pour l'année 1934, représenteront la rente d'un capital supérieur à la valeur globale du vignoble tunisien, même en comptant ces droits d'entrée ramenés à 42 francs par hectolitre.

— Ce qui nous peine le plus, ajoutaient ces vignerons, c'est que la Tunisie est un excellent client pour l'industrie française, un client qui achète toujours beaucoup plus qu'il ne vend!

D'autres vignerons furent moins modérés et prétendirent que la prochaine récolte ne vaudrait pas les frais de vendange; certains allèrent même jusqu'à renvoyer au Résident leur livret matricule et leur feuillet de mobilisation.

La question me paraissait brûlante; je m'en fus chez les viticulteurs italiens. Là, je trouvai beaucoup de calme et même une joie de vivre patente, à figure ouverte. On parle mal le français, même chez les jeunes depuis que le *Fascio* leur enjoint de conserver leur langue maternelle et leurs traditions italiennes, mais on se sent heureux en territoire français. L'un des anciens auquel je demande :

— Pourquoi ne vendez-vous pas vos vignes et ne retournez-vous pas en Sicile ?

— Quand on a gravi le calvaire dans sa vie, on ne cherche pas à le gravir une seconde fois !... me répond-il d'une voix tremblante.

Il s'explique. Il se trouve heureux dans ce pays où il était descendu, il y a vingt-quatre ans, après avoir connu la misère en Sicile. D'abord manœuvre chez des Français, puis chez un Italien, il s'est mis à son compte avec ses économies. Une banque italienne lui a prêté de l'argent à faible taux d'intérêt. Il a pu ainsi agrandir son domaine et payer ses terres jusqu'à 12000 francs l'hectare. Il a une maison à plusieurs pièces, un salon. Ah ! ce salon meublé de tout ce que 1900 et les Arts décoratifs de 1925 ont pu inspirer de plus néfaste, orné de statuettes en marbre italien et en *soapstone* ! Un de ses fils est marié. Tout le monde travaille ici, la bru comme la mère et la jeunesse : cela économise la main d'œuvre indigène.

Le vigneron me fait goûter son vin, ses vieilles bouteilles. Hélas ! ce vin, qu'il soit vieux ou jeune, est toujours mal vinifié. Ces braves gens, qui estiment notre libéralisme et qui crient « Vive le Fascisme ! » lorsqu'ils viennent en ville, font un vin exécrable. Ils n'ont ni le tour de main, ni le goût d'installer de grandes cuves comme celles que j'ai vues chez les viticulteurs français, encore moins des réfrigérateurs. Leur vin, ils le font au fur et à mesure de la vendange, par tonneaux. Aussi part-il plus tôt que le vin français vers la ville, vers le port, et à meilleur compte. Comme il est arrivé le premier, ce vin inférieur, peut-être est-il exporté le premier dans le contingentement.

***

Voici que, plus loin, intercalée dans les vignobles italiens, j'aperçois une installation française. Un couple y habite.

L'homme a passé la quarantaine. La femme en approche. Leur physionomie est ouverte. Lui, il termine à peine des palissades de roseaux qu'il installe contre le vent de la mer, ce vent du nord qui soulève le sable et s'en sert pour mitrailler les feuilles de la vigne nouvelle. Il vient de replanter des rangs entiers qu'il avait alignés sans observer la direction des vents dominants. Il a lutté contre l'eau qui ravine ses pentes, lorsque la pluie est trop forte. Il lutte pour faire jaillir l'eau du sol, lorsque les pluies se sont trop fait attendre. Il lutte sans cesse...

Et pourtant il paraît heureux. Quelle soif de liberté l'amena dans ces lieux, lui qui aurait pu demeurer en France où il avait une situation? Il possédera bientôt un beau domaine, et c'est quelque chose.

Sa femme me montre avec orgueil des massifs de fleurs magnifiques et des touffes de marguerites exubérantes. Elle me parle de son poste de T. S. F. qui lui donne chaque soir les nouvelles de France.

— Ça tue le temps, le soir, me confie-t-elle.

Sur la route où la brave femme m'accompagne, des charrettes passaient, toutes chargées de bonbonnes et de jarres.

— C'est du vin italien, me dit-elle. Tout ça va à Tunis, non pour l'exportation mais pour les auberges où viennent boire les cinquante mille Italiens de la capitale. Car il est interdit, dans ces *trattorie*, de boire un verre de vin français... Ah! monsieur, ceux-là, ils ont beau se disputer, ils se soutiennent mieux que nous, voyez-vous.

* * *

Sur le chemin de Tunis, un des plus beaux villages de la Tunisie égaie encore le paysage qui par lui-même est déjà si harmonieux, si mesuré. Les poètes arabes comparent ces bourgades toutes blanches, dominées par un ou deux minarets sans prétention, à un burnous oublié dans la campagne par quelque saint disparu.

Soliman est ainsi étendu parmi les oliviers et les jardins. Il ne trahit pas l'enchantement du cap Bon, où des gens débarqués un jour de Pantellaria, la petite île qui se trouve au large, entre le cap et la Sicile, cueillent aujourd'hui des oranges douces et des mandarines, sans pour

cela dédaigner les fruits de la mer et le produit de la pêche.

Les jardins de Soliman représentent avec fidélité les innombrables jardins qui entourent le golfe de Tunis; il en émane un charme paisible qui m'a longtemps retenu. Les bruits de la capitale n'y arrivent point, quoique trente kilomètres à peine nous en séparent. On n'y entend que le frisselis des oliviers au vent du nord et le grincement des poulies d'un puits d'irrigation. Ces oliviers sont si âgés que leur tronc n'est plus qu'une dentelle. On se demande comment la sève peut monter vers les feuilles grisâtres et produire une récolte tous les deux ans. On dit qu'ils datent des Romains. Peut-être n'en sont-ils que les respectables petits-fils, par la racine.

Quant aux puits qui servent à irriguer les jardins, rien n'est plus pittoresque, rien n'est plus animalement mécanique. Ici, nous ne verrons pas de ces groupes moteurs qui pompent l'eau de la rivière et la déversent entre les plants d'artichauts, entre les rangs de melons, de courges, d'aubergines et de tomates, comme sur les bords de la Medjerda. Le moteur est tantôt un bœuf, tantôt un chameau, souvent les deux à la fois.

Le cinéma, dit-on, a tué la description. Je n'en crois rien, et surtout je ne crois pas qu'il ait remplacé l'âme secrète des paysages, le rythme des choses qui semblent inanimées. Cependant, ici le cinéma serait précieux pour montrer l'ingéniosité archaïque des appareils d'irrigation, les allées et venues des braves bêtes que dirige un garçonnet. La longueur de leur course est mesurée à la profondeur de l'eau. Leur chemin est en pente, afin d'améliorer la traction des cordes qui remonte deux énormes *dallouhs* en cuir de bœuf. Au bout de la course, ces dallouhs se vident automatiquement et les bêtes remontent la pente. Et cela, cent fois, mille fois par jour.

Pendant ce temps, les deux maraîchers arabes, installés sous un caroubier, déjeûnent d'un quignon de pain et de fromage qu'ils coupent à la manière exacte de nos paysans. Armée d'une houe, une fillette règle et dirige le ruisselet d'eau, distribue la fécondité avec un art consommé, une science héritée des ancêtres.

J'interroge les maraîchers. Sont-ils contents de leur sort? Ils ne se plaignent pas de la terre ni des impôts, ni du Bey, ni du Résident. Ils crachent seulement de dégoût sur les intermédiaires qui revendent leurs produits. Ainsi, disent-ils, une

douzaine d'artichauts vendus par eux de 0,75 à 0,90 est revendue six francs sur le marché. A ces gens qui profitent sans peine et sans risques du travail des autres, ils donnent un nom que la décence m'interdit de rapporter mais qu'on applique également aux hommes qui vivent des femmes. Ces mêmes doléances, je les ai entendues chez les maraichers algériens venus en Tunisie faire du très beau travail.

LES FORÊTS D'OLIVIERS

Peu de réussites égalent celles de l'olivier en Tunisie. Introduit dans ce pays par les Phéniciens qui fondèrent Carthage, développé par les Romains qui en tiraient l'approvisionnement de l'Empire, l'olivier connut les heures douloureuses de l'invasion arabe. A notre arrivée, il ne restait pas en Tunisie le vingtième des oliviers qu'y avaient laissés les premiers siècles de l'ère chrétienne.

En 1893, Paul Bourde vint et, à lui seul, suppléa au manque d'institutions. C'est un fait qui se produit souvent chez nous où l'initiative des hommes compense heureusement l'insuffisance des organisations. A force d'étude et de réflexion, à force de recherches, il finit par retrouver les traces de l'antique forêt d'oliviers que l'histoire disait immense et qui se trouvait réduite à moins de 400 000 pauvres arbres, abandonnés à eux-mêmes.

Ce directeur général de l'agriculture fit si bien, son intervention fut d'une telle efficacité, les conditions de culture si judicieusement établies, qu'aujourd'hui cette forêt que je viens de survoler contient quatre millions d'arbres, taillés tous les deux ans et plantés à vingt-quatre mètres l'un de l'autre, le rayon de l'aire occupée par les oliviers autour de Sfax étant de quatre-vingts kilomètres.

Il ne m'avait fallu que vingt-cinq minutes pour couper à travers ce parc unique au monde; et, de cinq cents mètres d'altitude, l'écartement des arbres les faisait paraître moins denses, moins nombreux occupants du sol. A pied, ou encore vue d'un clocher ou du sommet d'une colline, cette merveilleuse ordonnance donne l'impression de sa réalité : une richesse incomparable.

Comme nous sommes en pays moins favorisé des nuages,

le sol des oliviers est constamment nettoyé, pulvérisé. La main-d'œuvre est obstinée, intelligente. Le contrat qui lie l'ouvrier agricole à la terre est fort intéressant, et ancien comme le monde. Le propriétaire loue sa terre « à complant » pour une période qui va jusqu'au moment où les arbres sont adultes. D'après ce contrat de *m'gharsa*, il ne reçoit rien de son métayer; celui-ci en revanche fournit et plante les souchets (éclats d'olivier avec un nœud) au moyen de son propre outillage et entretient le terrain. Pendant les dix ou quinze ans nécessaires à la venue normale de l'arbre, le *m'gharsi* profite des cultures qu'il intercale entre les plants. Enfin, dès les premières récoltes il recueille le bénéfice de son travail, c'est-à-dire la moitié du terrain planté qu'il a ainsi mis en valeur.

A ce moment, survient un autre contrat, au gré des parties. Le *m'gharsi* peut continuer ses services sur la terre de son associé pour faire les tailles, les façons de culture et les récoltes. Dans ce cas, les deux tiers des olives de son premier propriétaire lui reviennent et s'ajoutent au fruit de sa propre terre : un contrat de *mouçakate* a suivi le *m'gharsa*.

Cela dure ainsi depuis des siècles, depuis des millénaires (on retrouve les mêmes contrats sur les tablettes et les briques de Ninive), partout où il existe des oliviers, et tout le monde est satisfait de cet état de choses, — même l'olivier. Celui-ci est taillé en gobelet, bien ouvert à la lumière; et, bien qu'il fournisse tous les deux ans le bois de chauffage et tous les deux ans une abondante récolte qui va jusqu'au quintal, il se trouve plus à l'aise qu'en liberté, ou entre les mains d'un nomade insouciant.

Lorsque ce quintal d'huile atteignit 900 francs, il est évident que l'on voyait partout, dans ce Sahel, les traces de la roue de la Fortune. On riait même très fort dans les deux cent quarante huileries de la région. Aujourd'hui, l'huile est tombée à 2 fr. 50 et 3 fr. 50 le kilo ; le pied d'olivier qui valait de 700 à 1 200 francs est tombé à 150 francs, et encore lorsque la vente est faite hors justice. Alors, on se plaint.

Or, ces oliviers appartiennent, pour les neuf dixièmes, à des Tunisiens sérieux et travailleurs qui comprennent vite le pourquoi des événements. Les artisans de Sfax ont supplanté l'artisanat juif si florissant ailleurs. Les paysans sfaxiens sont

fins et savent raisonner. Ils se plaignent qu'en France on n'apprécie pas leurs produits comme il serait utile et raisonnable de le faire. « C'est l'Italie, disent-ils, qui achète les trois quarts de notre huile. Ils la mettent au goût de Paris et de l'Amérique, et la vendent ensuite avec une étiquette qui ne rappelle en rien notre belle contrée... »

Et l'un d'eux ajoute avec amertume :

— Quand on pense que l'on s'en sert ici pour le graissage des moteurs automobiles !...

Car ils se rendent très bien compte que si le prix de l'huile a baissé des deux tiers en Tunisie, en France le mouvement n'a pas été, comme on dit en mécanique, *synchrone*.

Heureusement, l'olivier demeure, survit aux crises, aux révolutions. Il semble, à calculer l'âge de certains de ces arbres vénérables, à considérer la force de ceux qu'engendra un éclat d'olivier romain ou carthaginois, que l'olivier est éternel. Entre les mains d'un gouvernement paisible, il peut être une arme pacifique : si l'on sacrifie volontiers une récolte annuelle, on n'admet guère qu'un coup de tête détruise une richesse sûre mais lente à établir.

C'est pourquoi, dans le nord, où l'abondance des pluies permet aux terres légères de porter cent cinquante à deux cents arbres par hectare, dans l'est et le centre, régions des terres antiques, je me réjouissais de contempler quelque 8 millions d'arbres qui fournissent à l'homme chaleur, vigueur et beauté, et même la discipline de leurs alignements. Qui dit : oliviers, dit : maison, ferme, foyer, cuisine, nourriture plus profitable, ombre et parfum ; en un mot, bonheur tranquille. Je crois fermement que c'est parce que l'olivier fixe l'homme à la terre et qu'il lui ôte le goût de la rapine aventureuse que, bien avant le déluge, ses rameaux furent choisis comme emblème de la paix.

ANDRÉ DEMAISON.

(*A suivre.*)

SAINTE-BEUVE

ESSAI DE BIOGRAPHIE PSYCHOLOGIQUE

III (1)

DE PORT-ROYAL A CHATEAUBRIAND

Sainte-Beuve avait, en 1830, connu à Paris un jeune poète vaudois, Juste Olivier, qui, en 1835, se rappela à son souvenir en lui envoyant un volume de vers. Sa femme, poète elle aussi, avait collaboré au recueil. Ils invitaient l'écrivain français à venir les voir en Suisse. Olivier était professeur d'histoire à l'Académie de Lausanne. Sainte-Beuve répondit aimablement, mais sans promettre sa visite. Deux ans plus tard, au cours d'un voyage en Suisse, il alla voir les Olivier dans leur maison de campagne d'Aigle, fut très cordialement reçu par eux : il leur parla, sans arrière-pensée, semble-t-il, des difficultés de sa vie, de ses aspirations religieuses, de son projet, toujours ajourné, d'un livre sur Port-Royal. Ses nouveaux amis eurent alors une idée ingénieuse, et à laquelle la préoccupation apologétique n'était pas étrangère. L'offre d'un cours à l'Académie de Lausanne sur Port-Royal permettrait à Sainte-Beuve d'échapper pour quelque temps à la dispersion de la vie parisienne, de mûrir et de réaliser son dessein.

Le critique fut touché et séduit : ses hésitations de journaliste un peu casanier et mal préparé à la parole publique ne durèrent guère. Dans les dispositions d'esprit où il était, les ouvertures qui lui étaient faites trouvaient en lui toute sorte d'échos. Il avait eu en Suisse, par Vinet, la révélation d'un protestantisme aimable, conciliant, généreux, et il n'était pas fâché de voir de plus près et d'approfondir cette nuance

(1) Voyez la *Revue* des 1er et 15 août.

particulière de christianisme. Dans ce nouveau milieu, le sujet même qu'il allait traiter lui serait une occasion toute naturelle de remettre encore une fois à l'étude la question religieuse et de *parier* définitivement. M[me] Olivier l'en pressait très vivement. « Ne s'agit-il pas en effet, lui écrivait-elle le 29 août 1837, de savoir pourquoi vous vivez et vous voulez vivre? C'est un choix moral plus qu'un autre que vous allez faire. Si je ne me trompe, votre conscience vous a dit que *vous retirer à l'écart pour examiner le grand problème de la destinée, vous conduirait à y trouver Dieu, et à l'accepter* (1). » Sainte-Beuve se laissa doucement persuader. Quand il vit que ses amis de Paris comprenaient et approuvaient son exode, il n'hésita plus : « Je me suis plus que jamais dirigé vers vous (depuis ma détermination prise), écrivait-il à Olivier le 26 septembre, de toutes mes pensées et de tous mes désirs; c'est au point que j'irais, même quand le Conseil n'approuverait pas. » Et il ajoutait : « Je vous sais gré d'avance de tout le bien sérieux que vous m'avez fait par votre conseil; je ne pense pas sans une respectueuse reconnaissance à cette suggestion si délicate, si empressée, si attentive, venue de M[me] Olivier et de vous (2). »

Grâce à l'habile diplomatie des Olivier, l'affaire ne souleva aucune objection d'ordre administratif ou politique. A l'unanimité le Conseil de l'instruction publique et le Conseil d'État du canton de Vaud ratifièrent le projet qui leur avait été soumis. Et vers le 20 octobre, Sainte-Beuve débarquait à Lausanne avec toute sa bibliothèque port-royaliste.

L'HÉGIRE A LAUSANNE (3)

On avait alloué à Sainte-Beuve pour son cours 2000 francs suisses (3 000 francs français d'alors, 4 500 francs de notre monnaie d'avant-guerre) : les autres professeurs touchaient à peine le tiers de cette somme. Il avait à faire, dans la grande salle de la bibliothèque et de l'Académie, pendant sept à huit

(1) *Correspondance de Sainte-Beuve avec M. et M[me] Juste Olivier*, p. 432-433.

(2) *Correspondance avec M. et M[me] Olivier*, p. 39.

(3) Voyez sur tout ceci, *Œuvres choisies de Juste Olivier* publiées par ses amis, t. I. Lausanne, Bridel, 1879 ; — Charles Secrétan, *Essais de philosophie et de littérature*, Paris, Alcan, et Lausanne, Payot, 1896 ; — Firmin Roz, *Sainte-Beuve à Lausanne* dans le *Livre d'or de Sainte-Beuve*.

mois, trois heures de cours par semaine, les lundi, mardi et mercredi. Le cours était public et gratuit, même pour les dames, qui vinrent très nombreuses. Au nombre des trois cents auditeurs qui assistaient l'hiver à ces leçons il y avait Vinet, récemment nommé professeur d'homélitique et de prudence pastorale, les Olivier, Charles Secrétan, le futur philosophe. La *Revue* qui avait publié le 15 septembre un article, à la fois très sincère et très habile, de Sainte-Beuve sur Vinet, publiait aussi la leçon d'ouverture du cours le 15 décembre : on fut très flatté à Lausanne de cette excellente publicité. Commencé le 6 novembre 1837, le cours était terminé le 31 mai 1838 : il comprenait 81 leçons.

Devant cet auditoire averti, intelligent, un peu froid d'apparence, assez exigeant aussi, et même défiant et prompt à la critique, Sainte-Beuve arrivait fort ému, la tête enfouie dans son grand manteau de poète. Il n'était pas orateur, étant plus fait pour la causerie au coin du feu que pour la parole publique. Toutes ses leçons étaient redigées d'avance et, sans s'asservir exclusivement à son texte, il le parlait plus qu'il n'improvisait. Sa voix « peu sonore et peu sûre », son accent picard provoquèrent quelques railleries et, la politique se mettant de la partie, il y eut, dans les journaux et les cabarets du cru, des remarques et des critiques assez vives, et même désobligeantes : parodies, satires en vers, polémiques pour ou contre, le cours de Sainte-Beuve eut le don d'exciter la verve locale. Au bout de quelque temps d'ailleurs, tout ce bruit s'apaisa, et l'on rendit pleine justice à la conscience et au talent du nouveau professeur.

Il avait été convenu que Sainte-Beuve n'aurait pas « d'autre table ni d'autre toit » que ceux des Olivier, et il était d'abord descendu chez eux. Mais, pour la commodité de son travail, il se ménagea d'abord un autre asile inviolé à l'hôtel d'Angleterre : il arrivait chez ses amis à quatre heures, après son cours, ou à trois heures les autres jours ; il y recevait, se faisait tout à tous, caressait les enfants et restait à dîner. Son existence, très réglée, était celle d'un bénédictin. A six heures du matin, il était au travail (1) : la construction et la rédaction de ses leçons, les recherches ou lectures à faire, lui pre-

(1) *Lettres inédites de Sainte-Beuve à Charles Labitte*, publiées par Georges Sangnier, Paris, Champion, 1912, p. 32-34.

naient tout son temps; plus que tout le reste, la parole publique le fatiguait, et longtemps après, disait-il, « ses nerfs en criaient encore ». Les quelques heures qu'il passait chez les Olivier, en famille, lui étaient un repos et une agréable diversion ; aux vacances du jour de l'an, il les accompagna chez leurs parents, à Eysins. Il se plaisait dans ce milieu sain, cordial et discret. « Je vous arrive, avait-il dit, plus malade d'âme, de cœur et d'esprit que vous ne le croirez jamais. » Son espoir d'une cure morale ne fut pas déçu : il s'apaisa dans cette vie « studieuse et rassise », et les longues et multiples lettres qu'il a écrites plus tard aux Olivier nous sont une preuve du souvenir ému et reconnaissant qu'il a gardé de leur amicale hospitalité. Aux fins de trimestre, ils faisaient bourse commune, et si susceptible qu'il fût d'ordinaire, Sainte-Beuve consentait avec « bonheur » à « recevoir plus qu'il ne donnait ». La simplicité, la bonhomie de cette amitié l'avaient conquis.

Il est assez difficile de se représenter avec la dernière exactitude son état d'esprit pendant les sept mois de son séjour à Lausanne. Nous n'avons pas toutes ses lettres; et les lettres, pour lui comme pour tout le monde, ne disent pas tout. D'autre part, nous n'avons pas non plus au complet le manuscrit du cours ; et du reste, ce texte primitif du *Port-Royal*, si nous l'avions, ne nous renseignerait probablement pas avec toute la précision désirable sur la psychologie d'un écrivain qui ne laissait transparaître que ce qu'il voulait de sa propre pensée, et qui, en plus d'un cas, a dû la recouvrir et l'atténuer pour ne pas choquer ses auditeurs. Les quelques données positives que nous possédons sur ce sujet demandent à être interprétées, complétées même par de prudentes conjectures.

Tout d'abord, dans quelle mesure a-t-il subi l'influence du milieu, assez nouveau pour lui, dans lequel il se trouvait tout à coup plongé ? Il ne me semble pas que cette influence ait été très profonde. Assurément il arrivait à Lausanne plein de bonne volonté, très désireux de bien connaître et d'éprouver une nouvelle forme de vie spirituelle. Bien qu'il n'eût pas le loisir d'étudier à fond le protestantisme vaudois, ses conversations avec les uns et les autres durent le renseigner très suffisamment. Il était aussi trop fin pour ne pas sentir que

nombre d'excellentes âmes eussent été trop heureuses de travailler à sa conversion (1). Sans désobliger personne, et tout en rendant hommage aux grands côtés de la doctrine protestante, il se déroba avec adresse : lointaine survivance de la mentalité catholique, ou simplement désir de réserver son indépendance intérieure (2)? On ne sait trop. Le fait est qu'il échappa aux convertisseurs. A ceux qui l'interrogeaient anxieusement à ce sujet, Vinet répondait avec esprit : « Il est convaincu, mais il n'est pas converti. » Au reste, il faisait son profit, — un profit tout intellectuel en quelque sorte, — des observations auxquelles il se trouvait conduit : « Le grand, l'incomparable profit moral que je retirai du voisinage de M. Vinet et de mon séjour dans ce bon pays de Vaud, a-t-il écrit, ce fut de mieux comprendre, par des exemples vivants ou récents, ce que c'est que le christianisme intérieur... *Être de l'école de Jésus-Christ* : je sus désormais et de mieux en mieux ce que signifient ces paroles et le beau sens qu'elles renferment. » A cet égard, l'influence du milieu corroborait celle du sujet, et Vinet lui-même éclairait Pascal.

Car, nous l'avons vu, ce n'était pas un pur intérêt de curiosité qui avait poussé Sainte-Beuve à étudier l'histoire de Port-Royal. Si jamais, à aucun moment, l'intérêt littéraire et même poétique de cette étude n'avait cessé d'être présent à son esprit, à mesure qu'il s'y enfonçait davantage, et ses mésaventures spirituelles aidant, il en avait mieux vu le profond intérêt moral et même religieux. Le vif désir et presque le besoin qu'il éprouvait, en écoutant Lamennais, et même après s'être séparé de lui, de se livrer une bonne fois à un examen sérieux, approfondi du christianisme et de s'interroger loya-

(1) « On est très prêcheur et convertisseur aux alentours du lac de Genève et dans le canton de Vaud », a dit Sainte-Beuve dans une note d'un de ses sonnets (*A Philotée*, *Poésies*, t. II, p. 297).

(2) « Sous ce monde frivole à côté, il y a un monde sérieux, religieux, instruit (les femmes le sont extrêmement), mais soit ennui de ma situation, soit indignité morale au dedans, j'estime fort ce monde sans le pratiquer. » (A Mme Paul Lacroix, 8 février 1838). — Vingt ans plus tard (15 septembre 1857), il écrivait à Adèle Couriard : « Quand je suis allé dans le canton de Vaud, j'ai trouvé d'aimables prêcheuses, notamment Mme Olivier... J'ai surtout rencontré M. Vinet, l'homme qui était le plus fait peut-être pour inspirer un respect tendre et un désir de conciliation dans l'ordre des idées et des espérances. J'ai écouté, j'ai goûté, j'ai admiré et senti. Vous savez bien que ce n'est pas là croire. »

lement sur la question religieuse, trouvait là l'occasion de se satisfaire. « Vous me souhaitez d'en venir à comprendre le christianisme, écrivait-il un jour, vers la fin de sa vie, à un correspondant quelque peu maladroit. Qui vous a dit que je ne le comprenais pas? Ce ne serait pas du moins faute d'étude. Avez-vous jeté les yeux seulement sur mes six volumes de *Port-Royal*, où le christianisme est continuellement étudié, remué de fond en comble, et où certes toute justice lui est rendue (1)? » Il avait un peu le droit de tenir ce langage. Son livre de *Port-Royal*, c'est, à bien des égards, la plus importante de ses « expériences » religieuses. Et de cela il avait si nettement conscience que, définissant son dessein dans un premier projet de préface qui n'a pas vu le jour, il allait jusqu'à écrire : « De saints hommes, de justes et beaux caractères s'y rencontrent jusqu'au bout et consolent. Je m'arrêterai surtout devant ceux du XVIIe siècle : avec complaisance, avec respect, heureux de reconnaître en eux les derniers vrais modèles de cette autorité morale *dont nul aujourd'hui n'est investi* [allusion évidente à Lamennais], heureux d'oublier un peu dans leur commerce sévère la connaissance des hommes de nos temps; *plus heureux qui, favorisé d'en haut* [Sainte-Beuve avait d'abord écrit : *Dieu aidant*], *apprendrait d'eux à se retremper soi-même.* » On peut d'ailleurs se demander si l'expérience suprême qu'il allait tenter présentait toutes les conditions requises et si l'étude du jansénisme, branche morte d'un arbre toujours vivant, allait bien lui poser tout le problème religieux moderne tel qu'une âme du XIXe siècle était tenue de l'envisager.

Quoi qu'il en soit, il semble bien qu'il ait commencé son enquête avec tout le sérieux moral, toute la bonne volonté désirables. L'écrivain des deux premiers volumes du *Port-Royal*, — et il est à croire que le cours primitif laissait plus nettement encore transparaître cet état d'âme (2), — n'est pas un simple curieux, un dilettante ou un virtuose de la psychologie religieuse : il est vraiment un chrétien de désir; il souhaite sincèrement de s'appliquer à lui-même les leçons qui se dégagent de ses recherches. Mais peu à peu ses dispositions se modifient.

(1) Lettre du 3 janvier 1869 (*Correspondance*, t. II, p. 348).

(2) « Mon livre, s'il reste tel que mon cours, sera surtout œuvre de moraliste. » (A Charles Labitte, 21 mai 1838.)

Soit que le christianisme janséniste lui ait paru, à l'usage, une attitude trop paradoxale, trop difficile à adopter, soit que le christianisme tout court, en exigeant de lui un trop rude effort, ait découragé sa volonté vacillante, des réserves, des objections de moins en moins discrètes se multiplient sous sa plume.

Lui-même, dans sa conclusion, nous a confessé ce détachement progressif : « Mais à peine avais-je fait quelques pas, que cette poésie s'est évanouie ou a fait place à des aspects plus sévères : la religion seule s'est montrée dans sa rigueur, et le christianisme dans sa nudité. Cette religion, *il m'a été impossible d'y entrer autrement que pour la comprendre*, pour l'exposer. » Ce nouvel état d'âme, une lettre à Vinet nous en fait entrevoir les raisons secrètes et profondes. : « Le malheur des natures *qui n'ont que des inspirations et des inclinations sans la foi* est d'être à la merci d'un souffle et d'une vicissitude. Quand j'écris, quand je parle, je me sens presque involontairement amené à suivre un certain ordre de vérités et je ne trouve que là les réflexions dont mon esprit et ma plume ont besoin. Mais si, par malheur, d'autres inspirations se présentent quelquefois, si d'autres souffles me rapportent durant quelque loisir des parfums oubliés, je m'y laisse reprendre, et ma plume alors et mon esprit se livrent à cet ancien et nouvel attrait. » Et remerciant Vinet de l'affection qu'il lui témoignait, Sainte-Beuve ajoutait : « La meilleure façon de répondre à ces sortes d'affections serait, je me le dis, d'entrer dans les sentiments tout sérieux qu'elles vous souhaitent pour votre bonheur »; mais il déclarait n'être pas « fixé dans ces sentiments » et même en être « bien plus loin qu'on n'ose l'avouer » (1). Vinet savait désormais à quoi s'en tenir sur les dispositions morales de son nouveau collègue.

Cette lettre est datée du 1er janvier 1838. Or c'est le moment exact, — nous le savons par une autre lettre à Collombet, — où Sainte-Beuve « aborde Pascal et, dans une longue parenthèse, Montaigne » (2). Si la lecture des belles pages où il dresse l'un en face de l'autre les deux écrivains, l'un lui représentant la grâce et la foi, et l'autre la nature et le doute, ne suffisait pas pour nous édifier sur le choix qu'il a fait et

(1) *Correspondance*, t. I, p. 44-45.
(2) *Lettres inédites de Sainte-Beuve à Collombet*, p. 197.

sur ses sentiments d'alors, une petite note, ultérieure, il est vrai, mais bien significative, nous avertit que nous sommes ici à un tournant décisif de la pensée de Sainte-Beuve. La voici : « Entre Montaigne et Pascal, avoue-t-il, *serré ici que nous sommes, toute ambiguïté cesse ;* lâchons le mot : rien n'est plus voisin à certains égards d'un chrétien qu'un sceptique, *mais un sceptique mélancolique et qui n'est pas sûr de son doute.* J'aurais encore atteint mon but quand mon travail sur Port-Royal ne serait que l'histoire d'une génération de chrétiens, *écrite en toute droiture par ce sceptique-là,* respectueux et contristé. » *Habemus confitentem.* Sainte-Beuve cette fois a pris parti. La puissante et pressante dialectique des *Pensées* a eu sur lui son effet ordinaire : mis en demeure de choisir entre deux conceptions de la vie, de *parier,* comme eût dit Pascal, il a parié, et il a parié pour Montaigne. « Il a eu beau faire », — c'est un de ses mots, — il n'a pu, pour son compte, s'élever jusqu'à l'idéal chrétien. On peut dater du jour où il s'est colleté avec Pascal, c'est-à-dire du début de l'année 1838, le moment précis où Sainte-Beuve s'est définitivement détaché du christianisme.

« Et c'est ceci, ce dernier point qui est tout, et que le monde appelle le cœur, qui est mort en moi. L'intelligence luit sur ce cimetière comme une lune morte », écrivait-il quelques années plus tard à Vinet. « D'où cet étrange état ? ajoutait-il. Hélas ! il y a des causes anciennes et profondes. » Ces causes anciennes et profondes, Vinet les a-t-il soupçonnées ? Il était assurément trop charitable pour dire, mais il n'a pu s'empêcher de penser, que l'effort d'ascétisme intellectuel et moral qu'exige le véritable christianisme, Sainte-Beuve n'a pas été capable de l'accomplir.

Et cela certes ne l'a pas empêché d'être jusqu'au bout un historien exact, pénétrant, respectueux des hommes et des choses de Port-Royal. Mais son livre ne lui a pas procuré le bénéfice spirituel qu'au début tout au moins, et dans ses meilleurs moments, il en avait attendu. L'expérience qu'il avait instituée avait finalement échoué ; elle avait même eu un résultat contraire à celui qu'il avait, plus ou moins nettement, espéré. Et il avait l'âme encore trop délicate pour n'en pas être quelquefois attristé : « Vous me dites, écrivait-il vers la fin de son cours, le 26 mai 1838, vous me dites, mon cher

Pavie, de bien bonnes choses et des espérances trop belles sur l'effet moral que vous attendez de ce cours sur moi. Hélas! il est trop certain que, *s'il ne me fait pas de bien, il me fera grand mal.* On ne touche pas impunément aux autels ; et en supposant que j'aie fait quelque bien autour de ma parole, *on ne fait pas impunément du bien, si l'on n'en reçoit au cœur soi-même* (1). » Il n'avait pas beaucoup d'illusions sur lui-même.

APAISEMENT ET RÉSIGNATION

Quand, au début de juin 1838, Sainte-Beuve rentrait à Paris, il était dans un état d'esprit assez complexe, et qu'il faut essayer de définir. D'abord, son cours lui avait laissé une fatigue de la gorge et des bronches, dont il devait longtemps se ressentir et qui lui interdisait les conversations prolongées. D'autre part, la « vie saine et moralisante par tous les pores » qu'il avait menée à Lausanne avait bien quelque temps calmé sa sensibilité meurtrie ; mais il souffrait toujours, il souffrira longtemps « de ne plus aimer, de ne plus être aimé » (2), et, après ces quelques mois paisibles d'intimité familiale au foyer des Olivier, il reprendra sans joie son existence laborieuse et monotone de célibataire un peu aigri. « Mais ici, écrivait-il aux Olivier, dans cette vie de fatigue et de dispersion, ou de retraite hargneuse, dans cette vie *sans solennité domestique*, surtout pour les gens qui errent comme moi, où sont les fleurs, où sont les sourires, sinon ceux que vous donnent les amis heureux? » Ce qui d'ailleurs augmentait sa tristesse, c'était la conviction qu'il avait acquise que toute croyance positive lui était désormais interdite, et qu'il était foncièrement réfractaire à toute forme de christianisme.

Enfin à toutes ces déceptions s'en ajoutait une autre, d'ordre tout littéraire celle-là, mais qui n'était pas la moins cuisante. Il avait rêvé la gloire du poète et de l'écrivain d'imagination.

(1) Th. Pavie, *Victor Pavie, sa jeunesse, ses relations littéraires*, Angers, 1887. p. 224.

(2) « Voyez-vous, ma plaie désormais est simple, elle est pitoyable, je ne puis me consoler de ne plus aimer, de ne plus être aimé, de ne plus avoir à ma tristesse du jour et à mon désespoir *éternel* un lendemain d'espérance, comme il arrivait toujours dans ce bon temps où l'on était malheureux. » (A George Sand, 3 juillet 1845.)

Or son roman n'avait pas pu atteindre le grand public, et l'accueil qu'avaient reçu ses *Pensées d'août* avait suffi à tarir son inspiration, et à le décourager pour bien longtemps (1). Forcé, pour vivre, de se rabattre sur la critique, qu'il considérait comme un « pis aller », il s'était résigné avec quelque amertume aux servitudes, aux besognes hâtives du métier de journaliste : il n'avait pas encore pris conscience de l'originalité qui était la sienne et de la valeur, même artistique, de l'œuvre qu'il était appelé à édifier.

Aussitôt rentré à Paris, dans les deux petites chambres d'étudiant qu'il occupait de 1830 à 1840, au dernier étage d'un petit hôtel de la cour du Commerce, « au prix de 23 francs par mois, y compris les déjeuners », il s'était donc remis au travail. Pour complaire à Chateaubriand, il préparait une édition des œuvres de Fontanes ; il reprenait sa collaboration à la *Revue*, et « tout doucement », il revoyait et il imprimait son *Port-Royal*. Entre temps, il allait un peu dans le monde, non peut-être sans quelques arrière-pensées académiques : il fréquentait chez Mme de Castries, et surtout chez Mme Récamier, à l'Abbaye-aux-Bois, où on lui fit lire à plusieurs reprises quelques pages de son livre, chez le comte Molé et chez sa nièce, Mme d'Arbouville. Son scepticisme religieux et philosophique s'était étendu à d'autres domaines. Son hostilité à l'égard du régime de Juillet s'était fort atténuée, et s'il refusait la croix, il acceptait de Cousin, en 1840, le poste de conservateur de la bibliothèque Mazarine. En littérature, sa fièvre romantique était bien tombée ; ses enthousiasmes d'antan le faisaient désormais sourire, et, sans le dire encore très expressément, il redevenait peu à peu ce que, tout au fond de lui-même, il n'avait jamais cessé d'être, l'homme des coteaux modérés, le critique ennemi de tout excès de plume et dont le goût est resté foncièrement classique.

Ces dispositions, plus ou moins indécises, transparaissent dans les articles qu'il donne à son retour de Lausanne. Ses anciennes tendances et ses tendances nouvelles s'y mêlent, et

(1) Il écrivait à Guttinguer le 10 mai 1838 : « Humainement ma vie est manquée, je le sais ; il ne me reste qu'à me sauver littérairement. Mais les honneurs, comme vous dites, ni même la commodité et les aises ne me viendront. Je suis plus loin d'être *casé* que jamais. Oh ! qu'il y a encore d'ambition chimérique et d'inexplicable chez ceux même qui semblent en avoir le moins ! »

parfois s'y heurtent d'une manière assez curieuse. On sent qu'il n'est pas encore définitivement fixé, mais que bientôt il va l'être. En 1839, au cours d'un voyage en Italie, où il contemple les beautés du golfe de Naples et les pompes du Vatican, et qui le conduit jusqu'à Lausanne où il revoit et entend le grave Vinet, il s'arrête près d'Aigues-Mortes, et il jette sur son carnet cette pensée tristement désabusée : « Mon âme est pareille à ces plages où l'on dit que saint Louis s'est embarqué : la mer et la foi se sont depuis longtemps, hélas! retirées, et c'est tout si parfois, à travers les sables, sous l'aride chaleur ou le froid mistral, je trouve un instant à m'asseoir à l'ombre d'un rare tamarin (1). »

Et quelques mois après, le 15 janvier 1840, paraissait dans la *Revue* un article, d'un accent très personnel, sur *M. de la Rochefoucauld*, à la suite duquel Sainte-Beuve « rassemblait un certain nombre de pensées qui ont paru plus ou moins analogues de forme et d'esprit aux *Maximes* ». Ce n'était point là simple jeu d'esprit. Si l'on était tenté de le croire, une petite note, datée de 1869, nous avertirait de notre erreur: « Cet article sur la Rochefoucauld, y déclarait le subtil critique, indique une date et un *temps*, un retour décisif dans ma vie intellectuelle. Ma première jeunesse, du moment que j'avais commencé à réfléchir, avait été toute philosophique [ce qui, nous l'avons vu, n'était qu'à moitié vrai]... Mais une grave affection morale, un grand trouble de sensibilité était intervenu vers 1829, et avait produit une véritable déviation dans l'ordre de mes idées... L'étude sur La Rochefoucauld annonce la guérison et marque la fin de cette crise, le retour à des idées plus saines dans lesquelles les années et la réflexion n'ont fait que m'affermir. »

Ne retenons de cette note que l'indication très positive qu'elle renferme. A entendre Sainte-Beuve, c'en est fait désormais de « cette disposition inquiète et émue qui admettait une part notable de mysticisme ». En termes plus catégoriques encore, il a dit adieu à l'amour et à la foi; il s'est entièrement et définitivement dégagé du christianisme. Il n'admet plus que, pour expliquer la nature, il faille s'élever au-dessus de la nature même; toute croyance au surnaturel

(1) *Portraits littéraires*, éd. actuelles, t. III, p. 540.

lui semble une duperie ou une illusion. Il se réduit au rôle d'un pur et simple observateur des réalités humaines et il se contente d'enregistrer et de noter le résultat de ses observations. Cette attitude, qui avait été, jadis, celle de La Rochefoucauld, le conduit à des conclusions qui rejoignent très précisément celles de l'auteur des *Maximes* : il n'a pas de l'homme et de la vie une conception plus haute que l'ami de Mme de La Fayette. Ce que leur suggère leur expérience à tous deux, ou ce qu'ils appellent de ce nom, c'est un parfait scepticisme et un profond pessimisme.

Et pourtant Sainte-Beuve se vante quand, — après coup, il est vrai, — il se prétend guéri de toute velléité sentimentale. C'est en 1840, peu après la publication de cet article sur La Rochefoucauld, que se place un douloureux épisode de sa vie intime, lequel, s'il avait eu une autre issue, aurait sans doute changé bien des choses dans sa destinée et dans son œuvre. Il était fort complexe, comme tous les hommes assurément, mais plus que beaucoup d'autres hommes. A côté du célibataire, de l'artiste un peu bohème, épris d'indépendance et assez bassement libertin, il y avait en lui, il y aura peut-être toujours, un homme fort différent, un honnête bourgeois français, amoureux de vie simple et familiale, secrètement avide d'affections légitimes, et que le bonheur paisible et la poésie du foyer domestique eussent pleinement satisfait (1). Ce rêve, qui semble bien s'être présenté plus d'une fois à son esprit, — notamment à Lausanne, où le bruit de son mariage avait couru, — il crut, à trente-six ans, pouvoir le réaliser. L'une des filles du général Pelletier, par sa grâce fine, délicate et sérieuse, lui avait inspiré un sentiment tendre, et qui paraît avoir été assez profond. Ses carnets intimes, quelques pièces de vers expriment avec une candeur parfois touchante les alternatives d'espoir et d'inquiétude par lesquelles passaient son tremblant amour, ses aspirations à la pureté :

> Regards, retrouvez vite et perdez l'étincelle,
> Soyez, en l'effleurant, chastes et purs comme elle !

(1) Il écrivait à Victor Pavie le 28 octobre 1840 : « Félicitations d'abord au père, à l'époux, à la mère si bénie. Voilà de ces bonheurs que j'ai compris trop tard. Goûtez-les pour tous ceux qui les ont manqués et qui n'en sont pas tout à fait dignes. Revenons à la littérature, cette seule stérile et ingrate paternité dont je dispose. »

Car le pudique amour qui me tient *cette fois*,
Cette fois pour toujours! a pour unique choix
La vierge de candeur, la jeune fille sainte,
Le cœur enfant qui vient de s'éveiller,
L'âme qu'il faut remplir sans lui faire de crainte,
Qu'il faut toucher sans la troubler (1)!

« Illusion! ironie! écrivait-il peu après dans ses notes intimes. J'étais tombé dans un piège gracieux, mais dans un piège. » Et à son ami Olivier : « Je me flattais depuis quelques mois d'un bonheur charmant, *et enfin d'un bonheur permis*. Je croyais avoir trouvé, il me semblait qu'on me répondait; il me semblait que mon plus grand ennemi était en moi-même, dans mon habitude incurable d'indépendance. J'ai lutté contre moi, contre mes idées, j'avais compris le mariage : cette place que j'ai prise [à la Mazarine] n'était que pour avoir droit de me présenter. Eh bien! j'ai été refusé, — avec grâce, mais, je le crains, sans retour. La douleur que j'en ai éprouvée et que j'en éprouve est inexprimable; imaginez que j'y suis retourné malgré moi dès le surlendemain du refus : j'y retournerai, qui sait? ce soir même. L'objet est des plus purs, des plus dignes... J'ai erré ces trois jours durant comme un chien sous le soleil : *hæret lateri arundo* (2). »

Ce « dernier rêve brisé » fut-il réellement le dernier? On a conjecturé avec vraisemblance qu'il fut, quelques années après, amoureux d'Ondine Valmore, la fille de Marceline, et qu'en dépit des dix-sept ans qui les séparaient, il songea un moment à l'épouser. Elle était poète comme sa mère, elle envoyait des vers à Sainte-Beuve qui goûtait et encourageait son jeune talent. C'était une jolie âme, aussi naturellement recueillie que sa mère était expansive. Elle était de santé fort délicate et elle devait, en 1853, mourir de phtisie. Sainte-Beuve fut très bon pour elle comme il le fut, de tout temps, envers sa mère, dont, en 1842, il préfaça les poésies. Il allait souvent la voir à la pension Bascans, où la jeune fille était

(1) *Un dernier rêve* (*Poésies complètes*, t. II, p. 342).

(2) *Correspondance avec M. et Mme Juste Olivier*, 1er septembre 1840, p. 235-236. — Sur ce qu'il advint de celle qui fut l'objet de ce « dernier rêve » de Sainte-Beuve, voir une touchante lettre publiée par M. G. Michaut, *Pages de critique*, p. 232-233.

sous-maîtresse. S'il songea réellement au mariage, on ne sait trop ce qui le fit reculer au dernier moment : représentations maternelles, embarras d'argent, raisons de santé, crainte d'aliéner sa trop chère indépendance, délicat scrupule moral peut-être. Avec lui, tout est possible (1).

Vers le même temps d'ailleurs, il se trouvait engagé dans une relation d'amitié amoureuse avec la nièce de Molé, Mme d'Arbouville, une Récamier sans beauté, qui, celle-là, n'avait que six ans de moins que lui. Mariée au général d'Arbouville qui faisait campagne en Afrique, et de santé assez délicate, elle avait dû, pour cette raison, rentrer en France : elle habitait place Vendôme, et son salon passait pour avoir une grosse influence académique. Ce fut sans doute pourquoi, vers 1841, Sainte-Beuve s'y fit présenter. Il se laissa aisément prendre à la grâce piquante, à la distinction d'esprit et de cœur de la maîtresse de maison. Celle-ci n'était pas belle, « mais mieux », disait-il ; elle avait, en prose et en vers, un réel talent de style. S'il faut en croire Sainte-Beuve, elle était « une coquette d'esprit et agaçait les hommages ; elle le faisait à coup sûr, toute laide qu'elle était ». Mais l'amitié très réelle qu'elle portait à l'auteur du *Port-Royal* ne suffisait pas à ce dernier ; il eut l'insigne audace de formuler en vers et en prose le vœu singulièrement scabreux dont les lettres du *Clou d'or* nous ont conservé le souvenir.

Amie, il faut aimer quand le feu couve encore,

lui disait-il. Et elle lui répondait, sans se fâcher :

Ne m'aimez pas ! je veux pouvoir prier pour vous...
Votre sœur, chaque jour, vous suivra pas à pas...
Oh ! je vous en conjure, ami, ne m'aimez pas.

Et Sainte-Beuve, un peu dépité de se voir condamné au platonisme, d'écrire avec humilité dans ses cahiers : « Je suis peut-être l'homme qui a été le plus refusé en amour et qui a refusé le plus d'amitiés. » Mais quand mourut Mme d'Arbouville, le 22 mars 1850, « à trois heures du matin », il rouvrit son journal intime pour y jeter ces lignes désolées : « Elle

(1) Voyez Spœlberch de Lovenjoul, *Sainte-Beuve inconnu* ; Léon Séché, *Sainte-Beuve*, t. II ; — André Hallays, *Sainte-Beuve et Ondine Desbordes-Valmore* (*le Livre d'or de Sainte-Beuve*).

n'est plus. Toute la grâce de la vie, toute la douceur dont je pouvais me flatter encore, a péri avec elle. Elle ne laisse pas après elle le vide dans mon cœur, mais le désert (1)! »

Ce désert sentimental lui était douloureux et il s'en consolait bien médiocrement, comme il pouvait, tantôt avec Mme d'Agoult, tantôt avec Hortense Allart, tantôt beaucoup plus bas encore. Mais, de temps à autre, la nostalgie d'un vrai foyer, « du bonheur permis », le reprenait. Et voici, par exemple, ce que, à « quarante-quatre ans », il n'hésitait pas à confier au public :

La nature est admirable, on ne peut l'éluder. Depuis bien des jours, je sens en moi des mouvements tout nouveaux. Ce n'est plus seulement une femme que je désire, une femme belle et jeune, comme toutes celles que j'ai précédemment désirées. Cette femme, dont le fantôme agite l'approche de mon dernier printemps, est une toute jeune fille. Je la vois; elle est dans sa fleur, elle a passé quinze ans à peine... Mais qu'est-ce? tout d'un coup le voile se déchire, et je m'aperçois que ce que je désirais sous une forme équivoque est quelque chose de naturel et de pur, c'est un regret qui s'éveille, c'est de n'avoir pas à moi, comme je l'aurais voulu, une fille de quinze ans qui ferait aujourd'hui la chaste joie d'un père et qui remplirait ce cœur de voluptés permises, *au lieu de continuels égarements*. Ma prévoyance, il y a quinze ans, n'y a point songé, ou j'ai résisté à la Nature qui tout bas me l'insinuait, et la Nature aujourd'hui me le rappelle.

Nos goûts vicieux et dépravés ne sont le plus souvent que des indications naturelles faussées et détournées de leur vrai sens (2).

N'insistons pas sur « les continuels égarements » de Sainte-Beuve, sur « ses goûts vicieux et dépravés », triste revanche

(1) *Le Clou d'or*, Calmann Lévy, 1880; Léon Séché, *Mme d'Arbouville, d'après ses lettres à Sainte-Beuve*, Mercure de France, 1909; — *Mes poisons*, p. 13-14. — Recevant à Liége de mauvaises nouvelles de Mme d'Arbouville, Sainte-Beuve écrivait, le 30 juillet 1849, au général comte France d'Houdetot : « Vous dire ce que j'éprouve est impossible. J'avais mis sur cette tête aimable et si chère tout ce qui me reste d'affection, de douceur et de consolation dans la vie. Je ne puis sans elle que mourir aux choses du cœur, de même que loin d'elle je ne fais que languir et souffrir. Le sentiment qu'elle m'inspire est si pur, si profond et si dévoué que j'ose dire que tous peuvent y lire, et vous me rendrez justice, monsieur, en comprenant avec bonté tout ce que je dois souffrir. » (Lettre publiée par H. Buffenoir dans *le Gaulois* du 26 février 1928.)

(2) *Portraits littéraires*, t. III, p. 542-543.

d'une nature qui ne sut pas se discipliner de bonne heure. Et puisqu'il faut bien en tenir compte quand on parle de lui, enregistrons encore ce loyal aveu qu'il faisait en 1848 à son ami Jean Reynaud : « J'ai mes faiblesses, je vous l'ai dit : ce sont celles qui donnèrent au roi Salomon le dégoût de tout et la satiété de la vie. J'ai pu regretter de sentir quelquefois que j'y éteignais ma flamme, mais jamais je n'y ai perverti mon cœur (1). » Ne nous demandons pas si ce n'était pas le pervertir que de s'y abandonner ; et passons.

Si détaché qu'il fût de bien des choses, il n'était pas sans avoir une certaine conscience de sa valeur d'écrivain, et, faiblesse bien humaine, il tenait à être de l'Académie. Il semble avoir rapporté cette ambition de Lausanne, et il comptait sur son *Port-Royal*, dont il préparait le lancement avec habileté et avec amour, pour se créer un titre décisif. Des préoccupations d'ordre matériel se mêlaient aux raisons littéraires qui lui faisaient souhaiter cette distinction. Il était pauvre, ne vivant que de sa plume, et peut-être a-t-il souffert plus qu'il ne l'a bien voulu dire de voir qu' « il n'était rien, vivant au quatrième sous un nom supposé, dans deux chambres d'étudiant », alors qu' « il avait débuté en 1824 de compagnie avec des écrivains distingués, parvenus presque tous à des postes élevés et plus ou moins ministres (2) ». La question d'argent revient souvent dans sa correspondance et il fait de bien fréquents emprunts à son ami Magnin. « Pour moi, écrivait-il en 1839 à Mme Olivier, je meurs de faim presque à la lettre, ou du moins, sauf le dîner, je manque de tout. Depuis mon manifeste contre les industriels, je suis forcé d'être plus fier que jamais et partant plus gueux. » Et, à quelques jours de là : « Savez-vous que, si j'étais de l'Académie, j'aurais sans peine deux ou trois mille francs par an, étant d'une des commissions (3). » Il aspirait à une situation un peu officielle, à appointements à peu près fixes, qui le mît à part de la foule des simples journalistes, et qui, en même temps qu'elle rehausserait ses fonctions de conservateur à la Bibliothèque Mazarine, lui fût une consécration de son talent.

Pour parvenir à l'Académie, Sainte-Beuve s'était peu

(1) *Correspondance*, t. I, p. 157.
(2) *Ma biographie* (*Nouveaux Lundis*, t. XIII, p. 16(.
(3) *Correspondance avec M. et Mme Juste Olivier*, p. 177-193.

à peu départi de la fière intransigeance « girondine » qu'il avait naguère manifestée en plus d'une occurrence. Il était devenu mondain, et il fréquentait dans les salons orléanistes où se négociaient les élections académiques et où l'on appréciait les grâces de son esprit et l'espèce de séduction qui se dégageait de « son âme frôleuse de confesseur laïque ». Il y apportait des nouvelles du monde des lettres, payait son écot en vers et en prose, rendait, dans les journaux et les revues, quelques services d'ordre littéraire, et dans ses divers écrits, et jusque dans ses sujets d'articles, s'inspirait de tout ce qui pouvait plaire aux nobles personnages qui l'accueillaient.

Toute cette habile stratégie eut enfin sa récompense. En février 1844, il se présenta sur le fauteuil de Casimir Delavigne, en même temps que Vigny et un pauvre homme du nom de Vatout, qui était le candidat des Tuileries. Vigny, au troisième tour, n'eut que trois voix ; Vatout en eut seize, et Sainte-Beuve dix-sept : il en fallait dix-huit pour être élu. Après sept tours de scrutin, on remit l'élection à un peu plus tard. Sainte-Beuve, qui avait été assez ulcéré par son premier échec, fit donner tous ses amis ; Chateaubriand, Molé agirent vigoureusement en sa faveur. Mettant de côté, dans sa fièvre verte, toute espèce d'amour-propre, il alla solliciter Victor Hugo, qui, dit-il, « se montra très bien ». Enfin, au mois d'avril, il fut élu, en même temps que Mérimée, qui se présentait sur le fauteuil de Nodier. Par une malice du sort, ce fut Hugo qui le reçut. On avait escompté un peu de scandale, et la réception avait attiré beaucoup de monde : il va sans dire que la malignité publique fut totalement déçue ; mais de toute cette affaire Sainte-Beuve avait emporté, avec une réelle satisfaction, une certaine aigreur. On l'avait accusé d'être un « renégat » littéraire et politique, ce qui n'était peut-être pas entièrement faux, et ce qui lui fut sensible. Piqué au vif, il mit son point d'honneur à refuser pour la seconde fois la croix que Villemain voulait lui faire accepter, offrant même sa démission de la Mazarine, si l'on insistait. On n'insista pas. Et quand, après la réception académique, il dut, suivant l'usage, être présenté au Roi, « Louis-Philippe ne lui adressa pas la parole, et lui ne desserra pas les dents : il en fut quitte pour des saluts », et ne remit jamais les pieds au « château ».

Les concessions qu'il avait cru devoir faire aux salons aca-

démiques n'étaient pas d'ailleurs sans lui coûter quelquefois. Il était critique et, comme tel, il l'a dit quelque part, il ne savait pas retenir le mot qu'il avait sur la langue. Obligé, par les convenances mondaines, de le retenir cependant, il s'avisa, pour tout concilier, d'un procédé qui n'est peut-être point à l'honneur de son caractère. Son ami Juste Olivier étant devenu, en 1843, propriétaire de la *Revue Suisse*, avait demandé à Sainte-Beuve sa collaboration. Celui-ci, tout heureux de pouvoir dire, sans se faire connaître et sans se compromettre, toute sa vraie pensée sur les hommes et les choses du jour, envoya pendant trois ans à Lausanne des « chroniques parisiennes » qu'Olivier arrangeait à sa manière, et pour lesquelles il demandait le plus strict incognito. Ces chroniques sont très vives, et d'une verdeur médisante à n'y rien souhaiter. Elles forment trop souvent le plus désobligeant contraste avec les articles signés que le critique publiait à Paris. Par exemple, il écrivait dans la *Revue* un article fort aimable et respectueux sur le *Rancé* de Chateaubriand. « J'ai dû parler, avouait-il, étant dans la gueule même du lion. Bien que ce lion n'ait plus de dents, je n'étais pas moins à la gêne. Je crois m'en être tiré et m'être fait comprendre, sans manquer à Sa Majesté. » Or, voici ce que, sous l'anonyme, il écrivait pour les lecteurs de la *Revue Suisse* :

Pour nous qui sommes moins obligés au respect, grâce à notre éloignement, nous disons franchement que ce livre, que l'on concevait si simple et si austère, est devenu, par manque de sérieux et par négligence, un véritable *bric-à-brac* ; l'auteur jette tout, brouille tout, et vide toutes ses armoires. Les images les plus riantes, les plus folatres, viennent à tout moment et se lèvent à tous les coins, derrière chaque pilier du cloître, ce qui faisait dire l'autre jour à un plaisant que c'était une vraie tentation de saint Antoine, tant il y a de diables et de jolis diables! Il semble, par endroits, que la Trappe ait des jours sur les coulisses de l'Opéra. — Mais le respect, aussi, nous interdit d'en dire davantage.

Ce dernier trait n'est-il pas impayable ? Mais qu'eût-on dit à l'Abbaye-aux-Bois, si l'on avait eu vent de ce double jeu ? Et l'élection de Sainte-Beuve n'eût-elle pas été assez légitimement compromise ?

Par quelle aberration morale cet homme si fin, au moment même où il posait des jalons en vue d'une candidature académique, s'est-il avisé d'une démarche qu'il est bien difficile de ne pas considérer comme une vilenie ? Qu'il ait, au cours d'une passion illégitime et où il n'eut pas le beau rôle, composé le *Livre d'amour*, on peut, à la rigueur, l'admettre, et ses vers, diront quelques-uns, ont surtout le tort d'être outrageusement mauvais. Qu'il ait conservé par devers lui ce pauvre poème, cela encore on peut y consentir, et l'on peut pardonner cette faiblesse au poète, à l'amant. Mais qu'il l'ait imprimé de son vivant, — à 204 exemplaires, — avec l'intention évidente de le publier, qu'il l'ait laissé annoncer, le 11 novembre 1843, par la *Bibliographie de la France*, qu'il en ait corrigé les épreuves au moment même où les Hugo apprenaient et pleuraient la mort tragique de leur fille Léopoldine, — 4 septembre, — qu'il l'ait fait lire, au moins, à trois femmes, la duchesse de Rauzan, Hortense Allart, Mme d'Arbouville, voilà qui passe les bornes permises de la fatuité masculine et de la vanité littéraire. Comment, à défaut d'une certaine élégance morale qui, il faut bien le dire, a toujours fait défaut à Sainte-Beuve, le simple bon goût ne l'a-t-il pas empêché de commettre cette action inqualifiable ? Tristes dessous d'une âme corrompue d'homme de lettres ! L'auteur du *Livre d'amour* a mérité et l'article sanglant d'Alphonse Karr et la pièce vengeresse et posthume de Victor Hugo *A S.-B.*

Mais l'auteur de *Port-Royal* n'a pas mérité les procédés dont Victor Cousin, à plusieurs reprises, a usé à son égard, et dont il s'est plaint très justement en divers endroits de ses écrits, mais plus particulièrement dans une lettre de fort bonne encre qu'il adressa un jour à l'inventeur de l'éclectisme, — ou plutôt qu'il a écrite, mais qu'il n'a pas envoyée et dont il a gardé le brouillon (1). Celui-ci, qui se croyait tout permis pour avoir rendu un service à Sainte-Beuve, ayant mis la main sur des documents relatifs à Pascal, à Domat, à Mme de Longueville, documents qui lui avaient été en partie signalés et même communiqués par Sainte-Beuve

(1) Sur la minute de cette lettre qu'on trouvera dans la *Correspondance* (t. I, p. 116-119), Sainte-Beuve a mis en note : « Projet de lettre à Cousin, à propos de la publication des lettres de Mme de Longueville. J'en ai envoyé une fort adoucie. Gardons pourtant ma réponse. » En effet, la lettre envoyée est bien adoucie.

lui-même, s'avisa de les publier avant que l'autre ait pu les utiliser dans son grand ouvrage. Sainte-Beuve fut naturellement indigné et exaspéré de cette déloyale manœuvre; et pendant deux ou trois ans, suspendant la rédaction de son *Port-Royal*, il se laissa aller au découragement. Son pessimisme inné ou acquis s'en trouva renforcé, et, pareillement, son scepticisme ou son déterminisme : « Voyez-vous, écrivait-il à Cousin, quand je dis que l'homme n'est pas libre et que je ne crois pas à la liberté, c'est que je sais bien que vous n'êtes pas libre de ne pas faire ces choses et de résister à l'entraînement de votre appétit. » A cette mésaventure l'apologiste et l'imitateur de La Rochefoucauld trouvait encore son compte.

Réduit contre son gré à la critique, il multipliait les articles de toutes dimensions sur les matières les plus diverses. Livres du jour et livres d'autrefois, écrivains de l'antiquité et des temps modernes, auteurs contemporains et auteurs morts depuis longtemps, des Français presque exclusivement, questions d'actualité littéraire, sa plume féconde aborde un peu au hasard tous les sujets qui se présentent à sa pensée ou qui, peut-être parfois, lui sont suggérés par son entourage. Il a lui-même caractérisé de la manière suivante cette période de sa carrière littéraire : « Pendant près de dix-sept ans, je fais ma critique de *Revue des Deux Mondes*, une longue campagne, avec de la polémique de temps en temps, et beaucoup de portraits analytiques et descriptifs, — une guerre savante, manœuvrière mais un peu neutre, encore plus défensive et conservatrice, qu'agressive. » L'indication est de celles qu'il y a lieu de retenir. Sans renier précisément, ou du moins ouvertement, les beaux enthousiasmes de sa jeunesse romantique, il est en fait bien revenu des excès de plume et de pensée auxquels jadis il a failli s'associer. Il n'écrirait plus aujourd'hui ses articles sur Boileau et sur Racine; il fait l'éloge de Fontanes, et il s'en étonne un peu. Il revient à sa vraie nature qui n'a rien de « cyclopéen » et qui s'accommode mieux des démarches prudentes de la raison classique que des folles débauches de l'imagination et de la sensibilité romantiques. Il essaie de rallier à une conception plus sage, plus traditionnelle de l'idéal littéraire les écrivains de talent qui, naguère, se sont fourvoyés comme lui, et la *Revue* lui

paraît le meilleur centre de ralliement qu'on puisse trouver. Il rêve d'une littérature apaisée, honnête, qui tienne compte de toutes les acquisitions durables, de toutes les innovations légitimes, mais qui ne rompe pas brutalement avec le passé et qui même reprenne, en les appliquant à des sujets modernes, quelques-uns des procédés d'art et d'investigation psychologique que l'école du Cénacle avait si puérilement dédaignés. En un mot, sans fracas inutile, avec tact, prudence et discernement, il se dégage du romantisme outrancier auquel, jadis, il avait fait plus d'un sacrifice et, *exceptis excipiendis*, il revient peu à peu à son point de départ. Je ne serais point étonné qu'une note significative de ses *Poisons* fût de cette époque : « Je suis classique, écrivait-il, en ce sens qu'il y a un degré de déraison, de folie, de ridicule, ou de mauvais goût qui suffit pour me gâter à tout jamais un ouvrage et me le faire tomber des mains, eût-il d'ailleurs des parties très remarquables d'esprit et de talent. » Le directeur du *Globe* n'aurait pas mieux dit.

Il va d'ailleurs sans dire que cette espèce de néo-classicisme dont rêve Sainte-Beuve n'a rien de commun avec la littérature exsangue et décolorée que les derniers héritiers de Voltaire ont mise en honneur à l'époque impériale. Il se fâchait tout rouge quand on feignait d'oublier qu'il avait fait le coup de feu dans la bataille romantique et qu'on le félicitait trop vivement de ses palinodies. Il n'a jamais répudié le goût très vif, l'admiration même que lui inspiraient certaines œuvres de ses compagnons d'armes, notamment dans la poésie lyrique. Le romantisme, — c'est probablement son plus beau titre de gloire, — avait été surtout un réveil des facultés poétiques, et d'avoir traversé le romantisme, il en est toujours resté quelque chose à Sainte-Beuve. D'abord dans son style qui diffère si profondément de celui d'un Villemain ou d'un Saint-Marc Girardin, et de tous les critiques qui se sont tenus à l'écart du Cénacle. Ceux-là écrivent d'une plume élégante et fine, mais abstraite. Sainte-Beuve, lui, se souvient d'avoir été poète, et il l'est parfois plus dans sa prose que dans ses vers : il s'adresse à l'imagination autant qu'à la raison ; son style a de l'éclat, de la couleur, du mouvement; les images fines, piquantes, ingénieuses, souvent un peu cherchées, mais souvent aussi d'une charmante et imprévue justesse, traduisent

infiniment mieux que ne sauraient le faire les analyses le plus subtilement déduites les impressions d'un esprit singulièrement pénétrant et vivant. Au romantisme encore Sainte-Beuve a dû un heureux élargissement du goût. Très ouvert aux nouveautés poétiques, il est resté jusqu'au bout très accueillant à toutes les formes du talent. Le goût timoré, circonspect des critiques nourris de la pure tradition classique, — ou pseudo-classique, — n'est pas le sien. L'originalité ne le surprend ni ne le déconcerte ; il comprend des genres de beauté très différents. Assurément il a eu ses erreurs, ses partis pris et ses injustices, — qui n'en a pas ? — Mais, au total, il s'est beaucoup moins trompé que la plupart des critiques ses contemporains qui sont restés étrangers ou hostiles au mouvement romantique.

Enfin c'est sans doute pour avoir fréquenté au Cénacle, pour avoir coudoyé des écrivains d'imagination et des artistes, pour avoir épousé leurs préoccupations d'art que Sainte-Beuve, désireux de rivaliser avec eux à sa manière, a été amené à créer, presque de toutes pièces, ce genre du « portrait littéraire » qui convenait si bien à son tour d'esprit et à son talent et où il est bien vite passé maître. Se placer devant un écrivain comme un romancier devant son personnage ou un peintre devant son modèle, et, en racontant sa vie, en analysant ses œuvres, se le représenter dans la vérité de ses gestes familiers, de ses habitudes intérieures, évoquer, à coups de pinceau successifs, toute sa personnalité littéraire et morale, et s'y prendre de telle sorte qu'à la fin une image concrète et vivante se dresse dans l'esprit du lecteur : voilà comment Sainte-Beuve a conçu son métier et son art de critique. Et dans cet ordre d'idées il a exécuté de si parfaites réussites qu'il a bien eu tort de se montrer jaloux de ces poètes, de ces romanciers dont il a, un peu puérilement, envié la gloire. Il les a égalés sans les imiter.

De ces travaux, de ces fréquentations mondaines, des milieux qu'il a traversés, quelle a été l'influence sur ses dispositions intimes? Cette influence, on peut, semble-t-il, la définir en deux mots : il est devenu plus souple et plus sceptique. Quand on n'a pas en soi-même un vigoureux principe intérieur de contrôle et de redressement, — ce qui était le cas du faible et mobile Sainte-Beuve, — le contact des hommes

et l'expérience de la vie ne sont pas pour nous insuffler une foi qui nous manque. Les hommes sont trop différents les uns des autres et la vie trop déconcertante pour que le spectacle de l'une et les attitudes des autres puissent nous suggérer une philosophie bien rigide. A voir de très près quelques-uns de ses contemporains les plus notoires, à étudier de plus près encore nombre de personnages du passé, à se fondre provisoirement en eux pour les bien comprendre, Sainte-Beuve prenait de plus en plus conscience de l'infinie diversité de l'espèce et des opinions humaines: de cette diversité même il concluait à la relativité, à la vanité de toutes les constructions doctrinales. Au fur et à mesure que s'étendait son expérience morale, son scepticisme se fortifiait aussi. En religion, en philosophie, en politique, en littérature, ses intransigeances d'autrefois, ou du moins ses velléités dogmatiques, s'atténuaient, s'évanouissaient, tendaient à disparaître. En même temps, son esprit s'affinait, s'assouplissait en tous sens, devenait capable de toutes les « métamorphoses »: ce qu'il perdait en profondeur, il le regagnait en largeur, en fertilité de nuances et en subtiles délicatesses. Il se prêtait au temps et aux hommes et, oubliant ses déceptions et ses meurtrissures, il jouissait voluptueusement de la vie.

Ce n'est pas qu'il fût pleinement satisfait et parfaitement heureux. Au fond, il était plus résigné qu'apaisé. Il était trop nerveux, il avait une sensibilité trop vive pour ne pas souffrir d'une sorte de déchéance : car il avait rêvé mieux, dans l'ordre du cœur et des lettres, et même dans l'ordre temporel, que ce à quoi il avait dû se rabattre. De n'avoir pu atteindre l'idéal qu'il s'était fixé il avait conçu une amertume, une secrète aigreur qui percent souvent dans ses lettres, et même dans ses articles, et qui plus d'une fois altèrent l'impartialité et la sérénité de ses jugements. Cet état d'âme assez complexe qui fut le sien vers la quarantaine et un peu au delà, il ne l'a peut-être jamais plus fortement exprimé que dans une note de ses fameux *Cahiers* qu'il glissait au dernier volume de ses *Portraits contemporains* :

Il vient un moment triste dans la vie, c'est lorsqu'on sent qu'on est arrivé à tout ce qu'on pouvait espérer, qu'on a acquis tout ce qu'on pouvait raisonnablement prétendre. J'en suis là :

j'ai obtenu beaucoup plus que ma destinée ne m'offrait d'abord, et je sens en même temps que ce beaucoup est très peu. L'avenir ne me promet plus rien ; je n'attends rien ni de l'ambition ni du bonheur. Je ne me crois appelé à aucune grande vocation d'utilité, et la chimère du bien public ne me soutient pas. J'ai l'esprit assez bien fait pour comprendre que je n'ai pas le droit d'être mécontent, et je me sens le cœur trop large pour le croire rempli. Cet état de tristesse, qui a bien sa douceur, serait celui du sage, s'il ne s'y glissait encore, il faut le dire, bien des amertumes de regrets, bien des aiguillons de désirs, bien des irritations sourdes, et si la misère de notre nature ne remuait au fond (1).

EN FACE DE LA RÉVOLUTION

Les choses en étaient là quand éclata la Révolution de 1848. Bien qu'il eût peu d'illusions sur les mérites et la solidité du gouvernement de Juillet, le premier mouvement de Sainte-Beuve fut la surprise, et même la stupeur. « Quels événements! écrivait-il le 24 février, quel songe! Je m'attendais à bien des choses, mais pas de sitôt, ni de la sorte. Que la sagesse de tous les prétendus sages paraît petite maintenant! que la prudence des prudents est vaine! Je suis tenté de croire au néant de tout jugement, du mien en particulier, moi qui me mêle de juger les autres et qui suis si débile de vue. Je suis tenté de briser pour jamais cette plume qui écrit et qui se flattait d'être quelque chose. » Mais bien vite il se ressaisit et, en bon moraliste qu'il est, « acceptant le monde comme il tourne », il s'apprête à bien profiter du spectacle inédit qui lui est offert. Si Guizot lui apparaît « plus bête qu'un Polignac », il commence par « pardonner tout à Lamartine », car « il a fait honneur à la nature poétique ». Puis, faisant un retour sur lui-même, il note ses propres contradictions: « Je suis curieux et le spectacle des choses humaines m'amuse. Je suis

(1) *Portraits contemporains*, éd. actuelles, t. V, p. 465. — Cette note figure déjà dans la première édition des *Portraits contemporains*, t. III (Paris, Didier, 1846). — Il écrivait, vers le même temps (19 septembre 1845), à Victor Pavie : « Il est vrai que je travaille pour m'étourdir. Mes pires moments sont ceux où le cerveau est vacant, où la pensée, n'ayant plus où se prendre, se tourne sur elle-même et se met à se dévorer. Hélas ! la solitude n'est pas bonne, surtout quand il n'y a plus là au-dedans des pensées d'avenir pour l'animer. Et quel débris que nos souvenirs ! »

artiste, et les choses lestement faites, galamment troussées, me séduisent. Et quoi de plus galamment troussé que cette affaire-là? Je suis au fond Girondin et républicain par instinct; j'ai l'humeur populaire, et à chaque émotion publique le vieux levain se remue en moi. Mais j'ai quarante-quatre ans; je suis délicat de santé, de nerfs, raffiné en goûts littéraires et en mœurs sociales : *je suis assis depuis des années, et mes habitudes sont en contradiction avec mes instincts.* » (Mars 1848.)

Or, au moment même où l'instinct un peu bourgeois, — disons même épicurien et naïvement égoïste, — se réveillait en lui, voici qu'une « affreuse calomnie » vient l'atteindre jusque dans le plus vif de son honneur. On a découvert aux Tuileries une liste de fonds secrets sur laquelle son nom figure. Ses ennemis s'emparent de cette sotte imputation et ses amis au pouvoir, Jean Reynaud, Édouard Charton, s'ils n'ajoutent pas foi aux bruits qui circulent, le défendent un peu mollement. Lui prend feu, déclarant avec raison qu' « on l'attaque par son fort », multipliant les démarches, les lettres, notes et justifications de toute sorte, et, finalement, envoyant sa démission de bibliothécaire à la Bibliothèque Mazarine, pour « reprendre sa vie de peine et de labeur, mais aussi toute sa liberté, tout le sentiment de sa liberté ». En fait, il s'agissait d'une facture de cent francs, pour une réparation d'une cheminée qui fumait à son logement de l'Institut, et qui, présentée trop tard, avait été soldée sur les fonds secrets. Mais l'affaire prit des proportions formidables dans l'imagination échauffée de Sainte-Beuve. Ulcéré par cette aventure personnelle qui trouble et dérange sa vie, il commence à trouver que tout n'est pas pour le mieux dans la meilleure des révolutions. Il voit maintenant tout en noir; il passe par une vraie crise de misanthropie et de pessimisme. Il raille et maudit Lamartine, dont l'héroïsme lui échappe, à lui, pauvre plumitif qui, en pleine émeute, se contente d'aller faire des lectures de son *Port-Royal.* Il pleure sur la civilisation en péril; il pleure surtout sur lui-même. Il aspire dès lors à un pouvoir fort qui réprime l'anarchie, maintienne l'ordre social et assure aux hommes de lettres la paix, la tranquillité, la liberté d'écrire et la sécurité du lendemain.

« J'ai le deuil de la civilisation que je sens périr, écrit-il. Oh! comme on comprend mieux en ce moment que c'est une

invention délicate et sublime ! » Et encore : « La sauvagerie est toujours là à deux pas, et, dès qu'on lâche pied, elle recommence. » A son ami Collombet, le 7 juin : « Que de crises ! Quel cauchemar immoral et prolongé ! Que de secousses sur notre poitrine à tous ! Nous réveillerons-nous enfin et retrouverons-nous la vie légère ? Pour vous, chrétien, le malheur est plus facile à porter : vous avez l'éternité devant vous et vous prenez tous les maux d'ici-bas comme les inconvénients courts d'un voyage en diligence. Pourtant, c'est trop ! »

Après « l'horrible journée » du 24 juin, ce sera pis encore. Il ira jusqu'à écrire : « On peut dire de la chute de cette commission exécutive et en particulier de Lamartine : *Le pied leur a glissé dans le sang* ; c'est vrai, à la lettre : dans des flots de sang. » Il ne pardonnera pas à Lamartine, — qui n'a pas voté pour lui à l'Académie, — et qu'il accuse d'être le grand responsable de tout ce qui est arrivé. Il en voudra à tous les poètes qui se sont mêlés de politique, à commencer par Lamartine, et à finir par Chateaubriand. Et dégageant la leçon de cette longue tragédie, il déclarera : « Toutes mes idées politiques ont changé, du jour où j'ai été convaincu de ce résultat d'observation morale : les hommes sont une assez méchante et plate espèce ; il n'y a de bons que quelques-uns, et ceux-là, il faut sans cesse les extraire et les entretenir par des soins continus, sans quoi ils se détériorent. »

Cependant il fallait vivre. Sainte-Beuve était sans place : en cette année révolutionnaire, la litttérature n'était plus qu'une « industrie de luxe », « frappée provisoirement d'interdit ». Il cherchait partout, à l'étranger, un « moyen de subsister ». Il écrivait en Angleterre, sollicitant un poste de professeur de littérature française ; il faillit partir pour l'Amérique. Un vague homme de lettres, Casimir Bonjour, lui ayant demandé, de la part de M. Rogier, ministre de Belgique à Paris, le nom d'un écrivain français qui consentirait à aller enseigner la littérature française à l'université de Liége, il posa sa candidature. Mais il avait en Belgique un ennemi acharné, Alfred Michiels, un déséquilibré et un vaniteux pour lequel il s'était montré jadis obligeant et serviable, et qui, l'année précédente encore, l'avait grossièrement insulté, en exhumant l'histoire du *Livre d'amour* et l'article d'Alphonse Karr, dans une brochure qu'il intitulait *les Der-*

nières fourberies de Scapin. En apprenant la candidature de Sainte-Beuve, Michiels, exploitant d'ailleurs certaines jalousies et rivalités locales, redoubla ses attaques et mena dans la *Revue de Belgique*, contre le critique français, une violente campagne qui dut aliéner à ce dernier beaucoup de sympathies (1). Il n'en fut pas moins nommé par décret du 7 septembre, et au mois d'octobre 1848, il partait pour Liége.

L'HÉGIRE A LIÉGE

Ce n'était pas précisément, comme l'a prétendu Veuillot, la « peur bleue ou rouge » qui avait, encore une fois, poussé Sainte-Beuve à s'expatrier : c'était, avec le désir d'échapper aux misères présentes, le souci du pain quotidien. On lui avait alloué un traitement de 2 500 florins, soit 5310 francs. Bien accueilli par ses nouveaux collègues, en dépit de la campagne de diffamation qui se poursuivait, il assistait, le 16 octobre, à la cérémonie de rentrée des cours universitaires, et le 30, il prononçait son discours d'ouverture. La salle de la Faculté de droit s'étant trouvée trop petite pour contenir les nombreux auditeurs, il fallut, séance tenante, émigrer à la salle académique. Tout ému et touché de cet empressement, Sainte-Beuve lut au milieu d'un grand silence coupé d'applaudissements le discours qu'il avait préparé : il annonçait deux cours différents : l'un, destiné aux étudiants et qui, embrassant tout l'ensemble de la littérature française, de Villehardouin à Buffon, aurait lieu le mercredi et le vendredi ; dans l'autre, ouvert au grand public, il étudierait le lundi la littérature, toute proche et vivante, de la première moitié du XIX[e] siècle. Les deux cours furent très suivis. Mais Sainte-Beuve ne retrouvait pas à Liége l'atmosphère de bienveillance et de sympathie qu'il avait trouvée à Lausanne ; il se plaint de la froideur, de la réserve qu'on lui témoigne ; il sent que l'opinion publique, ébranlée par une presse hostile, ne lui est pas très favorable, et il souffre de cet état de choses. « Par nécessité et par dignité », il vit dans la retraite, dans sa petite maison de la rue des Anges, travaillant beaucoup, sortant peu, très isolé du reste du

(1) G. Michaut, *Études sur Sainte-Beuve* (*Sainte-Beuve et Alfred Michiels*), Fontemoing, 1904.

monde (1). Il est morose, amer, peu heureux ; et il se promet bien de ne pas s'éterniser dans ce « pays d'entière et de véritable liberté », où, un moment, il avait rêvé de planter sa tente.

Au fond, n'était-il pas un peu coupable, — et je ne sais s'il n'en a pas eu, parfois, obscurément conscience, — de l'accueil insuffisamment chaleureux qu'il avait reçu à Liége? Les attaques de Michiels auraient fait long feu, si le rancunier journaliste n'avait pu exploiter contre Sainte-Beuve la désobligeante histoire du *Livre d'amour*. D'autre part, il y avait une observation que les auditeurs du cours sur Chateaubriand ne pouvaient s'empêcher de faire. Assurément ils admiraient comme il convient la finesse, la pénétration, l'élégance littéraire du nouveau professeur. Mais quoi ! Chateaubriand venait à peine de mourir; Mme Récamier était vivante encore. Le moment était-il bien choisi pour venir, à l'étranger, avec toute sorte de précautions oratoires, bien entendu, procéder à l'exécution de l'une des gloires les plus hautes, les plus incontestables, de la littérature française contemporaine? Et si l'on venait à songer que l'auteur de cette exécution avait été l'un des hôtes les plus assidus et les plus choyés de l'Abbaye-aux-Bois, que Chateaubriand lui avait prodigué les témoignages de sympathie et les encouragements, qu'il l'avait poussé à l'Académie, on pouvait s'étonner que le critique eût si vite oublié, avec les obligations qu'il avait contractées, les articles éperdument admiratifs qu'il avait naguère consacrés au grand écrivain (2). L'amour de la vérité est, certes, une excellente chose : mais le tact, la délicatesse morale et la gratitude en sont une autre; et surtout, il ne faut pas que l'amour de la vérité ne soit qu'un

(1) O. Grojean, *Sainte-Beuve à Liége*, 1905 ; Félix Magnette, *Sainte-Beuve à l'Université de Liége en 1848-1849* (*Bulletin de l'Association des amis de l'Université de Liége*, juillet-octobre 1932). — Sainte-Beuve écrivait à M. de Saint-Priest, le 28 novembre 1848 : « Si j'avais eu à Paris un gîte et le moyen de vivre avec mes livres et ma liberté, je n'aurais certes pas songé à me dérober à cette ville maudite qu'on aime tant, et à me séparer d'amis qui étaient la douceur et l'honneur de ma vie... J'ai le cœur sans une joie et l'esprit sans un instant de relâche. »

(2) Il écrivait à Ravenel, le 29 novembre 1848 : « Si vous m'entendiez, vous me trouveriez bien hardi et bien grave : je dis sur ces personnages de 1800, et sur Chateaubriand notamment, *tout* ce que je pense. Voilà à quoi sert la distance... A Paris, avec l'Abbaye-au-Bois dans le fond, il me serait impossible d'user de cette liberté qui, je vous le répète, est ici entière de ma part. Si je fais un jour un volume de cela, il en restera quelque chose. »

commode paravent à l'expression de sentiments plus discutables. Des morts et des vivants, on peut tout dire : mais, suivant les circonstances, il y a « la manière » de le dire. Il est fâcheux que ces questions élémentaires, Sainte-Beuve ne se les soit même pas posées : il eût été bien surprenant qu'on ne se les fût pas posées autour de lui et que les réponses qu'on y fit lui fussent très favorables.

On n'aperçoit d'ailleurs pas très bien, à première vue, les raisons qui ont déterminé Sainte-Beuve à se montrer, au total, si sévère pour Chateaubriand. S'il s'était agi de Lamartine, qu'il considérait comme le grand naufrageur de l'ordre social et de sa situation personnelle, on aurait pu comprendre qu'il éprouvât comme il le fit plus tard, un certain plaisir, — plus humain que respectable, — à le maltraiter. Mais Chateaubriand était bien innocent de la révolution de 1848. Fallait-il l'envelopper dans cette condamnation générale de l'idéal romantique qui, au sortir des journées révolutionnaires, est l'une des pensées les plus constantes de l'auteur du *Port-Royal*? Celui-ci a fait payer aussi un peu cher à Chateaubriand les éloges qu'en son for intérieur il jugeait un peu excessifs et auxquels il s'était tenu de son vivant; il avait, dans son esprit et dans ses papiers, tout un arriéré de réserves qu'il tenait à écouler : le malheur est qu'il ait attendu la mort du grand homme, l'éloignement ou l'inattention de ses amis pour se « délier ». Détaché de toute idée religieuse, il se faisait de plus un malin plaisir de relever les contradictions, les faiblesses que lui paraissaient offrir les convictions affichées et la conduite intime de l'apologiste du *Génie du Christianisme*.

Et enfin qui sait, si, pour expliquer l'aigreur hostile que le subtil critique a finalement témoignée au grand écrivain qu'il avait naguère si magnifiquement encensé, il ne faudrait pas, tout au fond, invoquer l'une de ces raisons obscures que la raison ne connaît pas, et surtout qu'elle n'avoue jamais? Sainte-Beuve était fort laid, on le sait, et, il nous l'a confié par la bouche d'Amaury, il souffrait cruellement d'une laideur qui limitait singulièrement, à Liége comme ailleurs, le nombre et surtout la qualité de ses conquêtes amoureuses. « En amour, confessait-il douloureusement, je n'ai eu qu'un seul grand et vrai succès: mon Adèle; je suis comme ces généraux qui vivent sur une grande victoire que leur a value leur étoile encore plus

que leur mérite. Depuis lors, toujours battu, coup sur coup, échec sur échec. » A cet égard, il offrait un humiliant contraste avec Chateaubriand et avec Lamartine, tous deux beaux,

charmants, jeunes, traînant tous les cœurs après soi.

D'humeur jalouse, surtout en pareille matière, le plébéien Joseph Delorme n'a-t-il jamais envié ces brillants et séduisants aristocrates qui n'avaient eu, devait-il penser, qu'à se donner la peine de naître pour emporter les plus fières résistances? L'injuste sévérité finale dont il a fait preuve à leur égard pourrait bien être la revanche de secrètes humiliations et l'expression d'une sorte de jalousie physique, — la plus féroce de toutes les jalousies, au dire des psychologues.

Si tel est bien l'état d'âme de Sainte-Beuve au moment où il aborde, dans son cours public, l'étude approfondie de Chateaubriand et de son groupe littéraire, il faut avouer que tout se trouvait réuni pour fausser sa vue et troubler son jugement. Il n'était malheureusement pas homme à faire violence à ses sentiments personnels et à ne s'inspirer que de la stricte équité. Mais, d'autre part, il avait trop de goût, il sentait trop vivement la beauté, il était trop habile aussi pour se livrer à un « éreintement » sans nuances, et pour ne pas dissimuler sous des éloges d'ailleurs très sincères et sous de spécieuses critiques les mobiles secrets et peut-être en partie inconscients qui lui dictaient ses plus vives réserves. Il suit de là que le livre, qu'il a d'abord écrit et parlé sur Chateaubriand, et qu'il n'a, par prudence, publié qu'en 1860, est tout à la fois l'un des plus charmants et des plus déconcertants de tous ses ouvrages. Toutes les qualités de finesse, de pénétration, d'ingéniosité, de tact et d'intuition littéraires, d'élégante et solide information, tout le charme de style qui caractérisent d'ordinaire les écrits de Sainte-Beuve s'y retrouvent et n'ont rien perdu de leur acuité. Il y a plus. On n'a peut-être jamais mieux loué, en des termes plus justes et plus dignes de lui, le génie et l'art de Chateaubriand que ne l'a fait Sainte-Beuve dans ce livre destiné à rabaisser son modèle. Et les critiques qu'il lui adresse, — non pas toujours, mais assez souvent, — comportent une large part de vérité : elles ont seulement le tort d'être trop multipliées, trop appuyées, ce qui, tout naturellement, fausse la perspective.

Mais, avec tout cela, il y a dans nombre de pages de ces deux volumes un si évident parti pris de dénigrement qu'on se prend à douter de la sincérité des éloges qui les avoisinent, et que l'impression finale qui subsiste et que l'auteur a manifestement voulu communiquer est celle d'une personnalité artificielle, d'un grand écrivain à demi manqué et de second ordre. « J'ai eu quelquefois la louange perfide », avouait Sainte-Beuve dans ses *Poisons*. Songeait-il à son *Chateaubriand* en parlant ainsi ? En tout cas, la formule ne s'applique que trop bien à ce livre dont l'inspiration et l'exécution font assurément plus d'honneur à son talent qu'à son caractère.

Cependant sa vie solitaire et laborieuse dans un pays ami, mais étranger, lui pesait un peu. « Mon cœur, quand j'y regarde, avouait-il dès le mois de mars 1849, est toujours tourné vers Paris : pourrai-je lui obéir ? » Il regrettait la vie « d'étude et de loisir » qui avait été la sienne dans les dernières années de la monarchie de Juillet. « Pour moi, écrivait-il, pendant ces années que je puis dire heureuses, j'avais cherché et j'avais même assez réussi à arranger mon existence avec douceur et dignité ; écrire de temps en temps des choses agréables, en lire et d'agréables et de sérieuses, mais surtout ne pas trop écrire, cultiver ses amis, garder de son esprit pour les relations de chaque jour et savoir en dépenser sans y regarder, donner plus à l'intimité qu'au public, réserver la part la plus fine et la plus tendre, la fleur de soi-même, pour le dedans, jouir avec modération, dans un doux commerce d'intelligence et de sentiment, des saisons dernières de la jeunesse; ainsi se dessinait pour moi le rêve du *galant homme* littéraire qui sait le prix des choses vraies, et qui ne laisse pas trop le métier et la besogne empiéter sur l'essentiel de son âme et de ses pensées. » Cet aimable rêve de l' « honnête homme » épicurien et lettré, il avait dû y renoncer, et il en avait conçu, non pas seulement un regret, mais une amertume qui avait empoisonné, pour de longs mois, toutes les sources de sa vie et de sa pensée. Sa vision du monde et des hommes s'en était profondément ressentie, et ses déceptions et ses rancunes avaient eu leur écho jusque dans ses jugements littéraires. Il n'était pas sans avoir conscience de la faute qu'il commettait en ne réagissant pas contre ses impressions personnelles, et la sourde irritation qu'il en éprouvait contre

lui-même redoublait son âcreté d'humeur et sa tristesse. Jamais, peut-être, il ne s'était senti aussi malheureux.

La froideur et la réserve qu'il avait senties jusque dans les sympathies qu'on lui témoignait à son arrivée en Belgique, lui avaient été profondément pénibles. Il s'en est expliqué dans une lettre assez aigre qu'il écrivait, le 16 août 1849, au ministre Rogier : « Voilà, lui disait-il, le fait moral sur l'impression duquel j'ai vécu et que rien n'a dissipé. J'ai, à un certain moment, essayé de la vaincre, mais je n'y ai pas réussi ; et, dans l'isolement où je me suis tenu par nécessité et par dignité, j'ai retrouvé en définitive ma dernière impression aussi vive que la première. Non, je ne ferai jamais mon pays de celui qui m'a reçu de cette sorte, où j'ai trouvé tant de malveillance, et où, si j'ai triomphé des difficultés de ma position, je ne l'ai dû qu'au bon sens du public liégeois, bon sens que j'apprécie et à qui je sais un gré profond. » Sa santé semble avoir fléchi. Au pasteur Chavannes qui, dans un petit voyage qu'il fit au mois de juillet en Hollande pour y « étudier ce qui restait du jansénisme vivant », l'invitait à descendre chez lui, il répondait : « Laissez-moi tout bonnement descendre à l'hôtel, où je vis depuis des années en tout pays. Je suis fatigué, avec mille petites infirmités que je cache de mon mieux. » L'obligation où il s'était mis d'écrire tous ses cours, car il n'improvisait pas, — quoi qu'il dise, il lisait, plus ou moins habilement, — lui avait donné cette fatigue nerveuse très spéciale qu'on appelle la crampe des écrivains. Bref, il était las de son nouveau métier, de la vie « assez douce, mais si *dénuée* » qu'il menait à Liége, et qui lui faisait regretter si vivement Lausanne et les amis qu'il y avait trouvés. Il observait de très près les événements de France, et lorsqu'il vit poindre à l'horizon une sérieuse réaction contre « l'année folle » et monter l'astre grandissante du Prince Président, son parti fut assez vite pris. Au mois de septembre 1849, il quittait la Belgique et se réinstallait à Paris. Le 1er octobre paraissait dans *le Constitutionnel* sa première *Causerie du Lundi*.

VICTOR GIRAUD.

(A suivre.)

MADELEINE
OU LA FAUSSE AUDACE

DEUXIÈME PARTIE (1)

I

Rien n'est plus dangereux pour une âme faible que ces suggestions qu'on ne pousse pas à bout et qui demeurent en suspens dans cette obscure région de nous-mêmes où se forment nos fautes. Tout travaille bientôt à leur donner un corps, si nous n'avons pas le courage de les combattre presque avant qu'elles soient nées.

Leur imprécision, qui nous détourne dans le premier abord de les prendre en considération, les sauve de notre sévérité. Elles n'ont l'air, le plus souvent, que de phantasmes auxquels nous ne prêtons que trop tard la consistance qui les objective. Elles sont vraiment le monstre que nous engendrons dans l'inconscience et que nous nourrissons avec une imprudente complaisance, pour qu'il nous dévore quand il en aura la vigueur.

Ainsi en allait-il pour Madeleine en qui croissait une obsession pernicieuse depuis l'excursion qu'elle avait faite à l'abbaye du Mont avec Bertrand Lebarrois.

Cette halte sur la terrasse n'était éloignée que de huit jours, et ni l'un ni l'autre des deux jeunes gens n'avait risqué

(1) Voyez la *Revue* du 15 septembre.

une allusion à cette conversation trop significative dont le souvenir les embarrassait parfois. Comment se fussent-ils doutés qu'il eût mieux valu pour eux détruire les effets de celle-ci en y revenant?

Aucune opposition extérieure ne contrariait ce qui commençait de s'accomplir en eux et la paix provinciale, singulièrement propice à ces mystérieuses germinations, aggravait le péril où ils étaient de succomber. L'inactivité favorise ces reploiements sur soi-même où la perversion se complique, servie par une imagination désœuvrée. Ni le bruit, ni cette agitation contre laquelle nous devons toujours être en garde dans le tumulte de Paris, ne détournaient ici Madeleine ni Bertrand de reprendre chacun de son côté, sans oser s'en rien communiquer, la coupable espérance qu'ils avaient un moment caressée.

Ils continuaient de se rencontrer quotidiennement tant rue de la Huche que chez le marquis de Termonde, ou dans quelque promenade, se gardant d'aborder le sujet qui leur importait. Ce commerce échauffait leur amour sans leur laisser voir les moyens de le satisfaire comme ils l'eussent désiré. De là venait que ces jeunes gens tombaient maintenant dans un pénible mutisme quand ils étaient réunis, ne pouvant prendre leur parti de rouvrir un débat qui les conduirait à leur perte, ni celui de l'écarter définitivement.

Ils étaient éloignés de ceux qui les entouraient par ce secret même qu'ils ne formulaient pas, mais qui les rivait l'un à l'autre comme par une chaîne. Ils offraient à la vue un curieux phénomène : cette hostilité, qui est au fond de certaines amours comme la protestation de l'âme forcée et qui fait lutter les amants, naissait déjà entre eux pour donner à leur sentiment cette sorte d'amertume qu'on ne voit le plus souvent paraître que dans le déclin de la passion, quand ceux qui l'ont éprouvée y demeurent attachés par quelque horrible asservissement.

Ce cheminement invisible de la tentation dans des cœurs qui renonçaient à l'insouciance de leur âge assombrissait les regards de Madeleine et de Bertrand, et burinait leur front de rides prématurées. L'été se fanait autour de leur angoisse. Ils perdaient le loisir de jouir simplement des grands paysages où ils traînaient leur crainte.

Chez Mlle du Maillard-Vaucelles, tout demeurait dans l'ordre. La saison s'avançait vers son épanouissement à travers les travaux et les divertissements propres à ce temps de l'année. La fête de la Pentecôte amena le déplacement habituel à Baux-le-Nocé, mais le séjour y fut prolongé pour le plus grand bien de François.

— Je le trouve un peu pâlot, avait dit Mlle du Maillard-Vaucelles : l'air salin le tonifiera.

Baux-le-Nocé se trouvait à une lieue de Pontorson sur le chemin de la mer. C'était une terre patrimoniale, à la corne d'un bois qui l'abritait des vents d'ouest. La maison était sans prétention, claire, bâtie en briques et pierres. Un vaste jardin l'entourait d'où l'on passait au potager jouxte le verger. Des communs pratiques et une ample pâture pour les bestiaux complétaient ce domaine qui avait acquis, en se transmettant aux membres d'une même famille, une valeur traditionnelle.

Rien n'était là pittoresque, mais si la fantaisie poussait le promeneur au delà de la dernière ferme, il rencontrait cet étrange rivage de la Manche qui, par le Vivier, s'en va vers Cancale. Là s'étendaient des terres plates reprises en partie sur la mer, aménagées en prairies assez peu communes dans notre pays et qui font penser aux polders. Des moulins désaffectés, mais qui dressent encore sur le ciel gris leurs ailes inutiles, accentuent la ressemblance. Ici l'air est vif et le docteur Pasteau en détournait autant qu'il le pouvait Mlle du Maillard-Vaucelles.

— Ce qui est bon pour un enfant ne l'est pas pour vous : laissez François à Baux-le-Nocé avec Madeleine et la jardinière et revenez-nous au plus tôt, avait-il dit, avant le départ.

— Pensez-vous sérieusement que je vais confier François à une pareille folle ? Elle passe son temps à courir les routes avec ce Lebarrois qui ne me paraît pas le grand travailleur dont cette bonne peste de Mme Desnoyers nous rabat les oreilles.

— N'en dites pas trop de mal : ce jeune homme vous offrira peut-être l'occasion de marier Madeleine.

— Je voudrais le croire, mais je n'espère pas que ce petit chartiste, qui m'a tout l'air de garder son sang-froid, voudra prendre une femme sans argent.

— Vous doterez votre nièce.

— Pas pour satisfaire ce vorace qui doit avoir les dents longues : un trousseau honorable et huit mille de francs de rente lui paraîtraient, j'imagine, un maigre butin.

— Vous le jugez un peu sévèrement.

— Il ne m'a pas jeté de poudre aux yeux comme à certains... Je ne dis pas cela pour vous, mon cher ami...

Pendant ces vacances écoulées à la campagne, Bertrand ramena à deux reprises Madeleine à Peranches et en profita pour s'introduire, sous sa protection, dans l'hôtel de la rue de la Huche et prendre plusieurs photographies des pastels de La Tour.

A leur vue, il entrait maintenant dans une fureur silencieuse. Ce magistrat et sa femme devenaient des ennemis personnels qui le défiaient de les jamais posséder. L'éloignement n'apaisait pas sa colère à leur endroit, car il ne pouvait s'abstenir d'y penser et leur aspect, quand il y revenait, allumait en son esprit une convoitise brutale dont il n'était pas le maître. Jusqu'où le porterait celle-ci?

— Si je ne me retenais pas, avait-il dit en repliant son appareil photographique, je les détruirais, puisque je ne puis m'en emparer.

Qu'aurait répondu Madeleine? Elle voyait bien qu'ils s'enfonçaient dans une situation d'où la violence seule les ferait sortir.

Bertrand allait envoyer les photographies prises clandestinement à Samuel Lenbach, quand il reçut de ce dernier une lettre lui signifiant qu'il n'appartenait plus au personnel de la célèbre galerie d'art.

« J'ai besoin d'employés capables de remplir au mieux les missions que je leur confie. Je n'entends pas payer des appointements sans objet... »

Bertrand Lebarrois fut profondément mortifié. Il était atteint dans son amour-propre autant que dans sa bourse. A quoi se résoudre? Un moment, une idée folle lui traversa l'esprit : faire voler les pastels par Madeleine ; la crainte du scandale détournerait Mlle du Maillard-Vaucelles d'intenter une poursuite. Mais que ferait-il des tableaux dérobés? Samuel Lenbach lui-même serait impuissant à les faire passer dans une vente à l'étranger. Il ne restait plus au jeune homme que l'humiliation de reconduire à Paris l'automobile qui ne lui appartenait pas.

— Je pars, annonça-t-il à Madeleine : une affaire me rappelle chez moi.

— Quoi ! Vous me laissez... maintenant ?

Depuis qu'elle s'était donnée à lui, elle vivait dans la terreur qu'il ne l'abandonnât.

— Qu'allez-vous penser là ? Vous serez ma femme... Dans une dizaine de jours, je serai de retour, et nous agirons... Je veux mûrir un plan que je vous communiquerai. De votre côté, voyez ce que vous pouvez faire...

Quel conseil renfermait cette petite phrase toute banale ?

Ressaisie par la solitude, Madeleine regarda autour d'elle avec égarement. Elle avait oublié dans l'emportement de sa passion les gens qui l'entouraient et ne les reconnaissait plus. Cette maison, cette ville endormie qui avaient été les siennes, elle n'y retrouvait aucune trace de son passage. Elle s'arrêtait surprise à songer qu'elle avait écoulé là tant d'années de sa jeunesse... tristes années, mais toutefois paisibles au regard des jours enfiévrés qu'elle vivait. Les images que ces lieux lui renvoyaient n'étaient que celles de son amant parti et qu'elle redoutait de ne plus revoir.

Cette appréhension dominait toutes ses démarches intimes dont aucune ne répondait à la raison : elle pensa fuir, rejoindre Bertrand à Paris ou mourir. Dans son désarroi, elle ne comprenait plus comment elle avait pu le laisser la quitter ainsi : elle guettait les courriers qui ne lui apportaient aucune lettre et, de l'un à l'autre, refaisait son énergie pour ne pas s'abîmer au désespoir.

Dans les moments d'accalmie, elle examinait Mlle du Maillard-Vaucelles avec une haine grandissante. N'était-elle pas le premier auteur de son malheur ? Que cette femme lui eût témoigné de l'affection, rien ne fût arrivé de ce qui aujourd'hui l'accablait. Mais quelle confiance eût-elle mise dans cette parente distante qui la tolérait depuis son enfance à son foyer sans jamais l'avoir aimée ?

Tout la séparait maintenant de cette âme insensible enfermée dans de médiocres intérêts. Elle distinguait le néant de ce que les autres admiraient dans sa tante, à voir celle-ci appliquée à de si pauvres objets. Ce qu'elle avait respecté dans la conduite de Mlle du Maillard-Vaucelles, le bon gouvernement de sa maison, une charité toujours alertée, un jugement

rarement en défaut, n'étaient plus à son regard que l'expression d'un cœur sans chaleur et d'un despotisme mesquin. Cette vertu même qu'on honorait dans la présidente de tant d'œuvres pieuses lui apparaissait comme l'humiliant aveu d'une indigence des sens et de l'imagination.

« Elle est honnête à bon compte, pensait-elle, avec une rage sourde, puisqu'elle a ignoré la passion et n'en a pas souffert. J'aurais voulu la voir pauvre et tentée ! »

Madeleine s'effrayait néanmoins de la bassesse où elle était tout à coup précipitée. Le souvenir de sa mère revenait vers elle et, loin qu'il la consolât, il la blessait puisqu'elle s'en estimait indigne. Si elle n'avait grandi que pour devenir cette créature perdue qui retournait dans son chagrin des projets criminels, n'eût-il pas mieux valu qu'elle fût morte, quand elle n'était encore qu'une petite fille assise dans la tiédeur d'une douce jupe brune et sur le front de laquelle se posait une main chaude?

Il faut qu'une enfant puisse lever son regard vers un visage qui tendrement se penche, pour se donner au bien, et Madeleine, frustrée de ce merveilleux soutien, avait glissé au parti de l'enfer par l'excès de sa solitude. Il ne lui restait plus aujourd'hui qu'à consommer sa ruine : elle était décidée à le faire pour venger celle que l'égoïsme bourgeois de sa tante avait tuée en elle, si elle échouait à asseoir sa domination sur une société dont elle dénonçait l'hypocrisie.

Nous avons toujours besoin de fournir des excuses à nos fautes, ce qui est une façon de rendre hommage à la vertu : Madeleine n'y faillit pas. Mais ce prétexte qu'elle invoquait quand elle affirmait devant sa conscience qu'elle était incomprise, n'était-il d'aucun prix?

« Ah! comme elle traite autrement que moi ce petit François! » songeait la jeune fille dans son abandon.

C'était vrai. Mlle du Maillard-Vaucelles, qui déclarait de sa nièce : « C'est une ingrate que je nourris et une ennemie que je me prépare », trouvant naturel qu'il en fût ainsi, montrait pour ce petit garçon qu'elle avait reçu, une prédilection grandissante.

François l'avait à ce point transformée qu'elle ne se souciait même pas de s'en cacher. Pour un peu, elle s'en fût fait gloire. Son rayonnement toutefois ne dépassait pas le cercle

où se mouvait l'enfant. Elle semblait exclure de sa présence tout ce qui n'était pas lui et ne tolérer ses anciens amis que comme les témoins de son bonheur.

Le petit garçon méritait cette sollicitude qui éclatait moins dans les paroles que dans les gestes, les regards et ces attentions imprévues qui sont les marques d'un constant amour. Sous tant de bienveillance, il renonçait insensiblement à cette réserve un peu farouche dans laquelle il s'était d'abord retranché. Sa gentillesse enfin libérée, qui allait à chacun, hésitait devant Madeleine, comme s'il eût été prévenu qu'il échouerait là.

Mlle du Maillard-Vaucelles, quand elle observait son attitude auprès de la jeune fille, concluait que François était doué d'une fine intuition et s'en réjouissait. Elle refusait en revanche d'accorder à sa nièce aucune bonne raison d'être mélancolique.

« Il lui manquait d'être jalouse, se disait-elle en haussant les épaules avec mépris : voilà qui est fait. »

Bertrand reparut dans le temps que Madeleine allait se mettre à sa recherche. Il avait emprunté l'automobile d'un ami et de quoi passer trois semaines à l'hôtel d'Angleterre sans déchoir de sa précédente condition à Peranches. Il se donnait ainsi un suprême délai pour réussir. Comment? Il ne le voyait pas mieux qu'à son départ.

Il avait démontré à Samuel Lenbach incrédule que les deux pastels de La Tour ne leur seraient jamais vendus ; mais il craignait que le marchand ne dépêchât sur sa piste un agent plus habile que lui-même qui, à tout le moins, pourrait brouiller les cartes et le démasquer. Il fallait reprendre en hâte l'affaire pour son compte et employer efficacement ce répit après lequel c'était la culbute.

« Je suis dans la place et j'ai Madeleine pour moi, ce qui constitue un précieux handicap sur un rival qui paraîtrait demain. »

Trois jours après son retour, il n'avait rien résolu, n'ayant pas l'esprit d'invention et retenu dans les vieux errements de son éducation. On ne s'improvise pas fripon sans quelques maladresses préliminaires. La jeune fille vint à son aide par l'idée la plus déplorable.

— Demandez ma main à ma tante et offrez de prendre les deux portraits de La Tour pour ma dot. Mlle du Maillard-Vau-

celles ignore la valeur de ces pastels, et c'est peut-être la seule façon dont elle accepterait de les voir sortir de sa maison, puisqu'elle croirait les conserver au moins dans la famille.

Ce plan comportait à son regard un mérite capital : il contraignait Bertrand à l'épouser. Au contraire de tout ce qu'on eût pu supposer, celui-ci ne repoussa pas cette absurde machination. Il y vit avant tout pour lui une obligation d'agir. Il ne supportait plus qu'avec irritation une oisiveté aussi préjudiciable et tout motif lui semblait bon pour s'en évader. Il contenterait en outre par là l'impatience où il était de discuter avec la vieille demoiselle au sujet des pastels de La Tour et d'en traiter la cession à telles conditions que ce fût.

Qui pouvait prétendre qu'il ne remporterait pas un succès imprévisible? Les combinaisons les plus stupides sont parfois celles qui nous sauvent. En cas d'échec, il reviendrait à ces moyens auxquels il donnait maintenant audience dans sa méditation, après avoir refusé de s'y arrêter. Il voyait enfin qu'en embrassant le projet de Madeleine, il contentait l'amour de celle-ci et la disposait à lui céder de nouveau.

Mais le jour où, ayant revu chaque point de la proposition qu'il se promettait de soumettre à Mlle du Maillard-Vaucelles, il se disposait à attaquer celle-ci, un contre-temps survint : François tomba malade. Le docteur Pasteau, appelé, réserva son diagnostic jusqu'au lendemain. L'hôtel de la rue de la Huche tomba à ce silence coupé de murmures qui entoure la maladie. La maîtresse de céans consigna sa porte aux visiteurs : ceux-ci ne purent que prendre des nouvelles de l'enfant. Le bruit courut dans Peranches que le docteur craignait la diphtérie. Au vrai le vieux médecin était sans inquiétude pour François, mais non point pour son amie qui ne quittait pas le chevet du malade et n'acceptait pas qu'une autre qu'elle le soignât.

— Vous n'êtes pas en état de passer les nuits : je vous le défends expressément.

— Élise me relayera.

— Prenez au moins Madeleine, si vous refusez une infirmière : elle a suivi les cours de la Croix rouge et je la crois capable.

— Elle est brusque et l'enfant ne l'aime pas.

— Eh bien ! ma chère amie, si vous tenez à laisser celui-ci

seul au monde, à votre aise. Votre cœur ne résistera pas à l'effort que vous lui demandez. François n'est pas en danger, que diable! mais c'est vous qui allez y être, si vous continuez.

Madeleine qui entrait entendit ce propos et se sentit pâlir.

Dix jours plus tard, le petit garçon entrait en convalescence et Mlle du Maillard-Vaucelles était dans un état alarmant. Après être venu pour François, le docteur Pasteau venait pour celle-ci et répétait ses objurgations.

— Je vous condamne au repos et au silence : du calme et aucune émotion. Pas de médicaments hors la spartéine : une alimentation rationnelle : légumes et fruits...

— Fadaises que tout cela! Dans mon jeune âge, on traitait les malades tout autrement et ils se tiraient du mal.

— C'est possible, chère mademoiselle ; à chaque époque ses erreurs. On démontrera plus tard que nous nous sommes trompés, j'en suis certain... Nous faisons pour le moment ce que nous pouvons, vu notre pauvre science.

— Vous me permettrez bien, docteur, de n'avoir pas confiance en celle-ci.

— Je vous le permets, pourvu que vous écoutiez mes avis et les mettiez en pratique.

A Madeleine, il renouvelait ses recommandations. Celle-ci protestait :

— Vous savez bien, docteur, que ma tante ne fait que ce qu'elle veut.

— Arrangez-vous pour qu'elle obéisse : il y va de sa vie.

Un cercle se resserrait autour de la jeune fille qui pensait : « Laissons faire le destin... » Elle n'envisageait pas encore de l'aider.

La vieille demoiselle cependant triomphait : François se promenait sous les tilleuls du jardin.

— Voilà le meilleur remède pour moi, mon ami, disait-elle au docteur Pasteau.

— C'est de l'aberration, répondait-il en souriant.

Sa cliente néanmoins respirait mieux : l'auscultation révélait une amélioration.

— Vous êtes positivement une amoureuse manquée. Mais, plus d'imprudence après celle que vous venez de faire : ce sont là des exploits qu'on ne recommence pas.

Mlle du Maillard-Vaucelles descendait dans son salon depuis

trois jours quand Bertrand Lebarrois lui fit demander une audience.

Un homme est rarement assez maître de soi pour aborder sans hâte l'heure décisive de sa vie. Bertrand s'était présenté trop tôt rue de la Huche et avait dû attendre pour être introduit auprès de Mlle du Maillard-Vaucelles.

Dans l'instant de parler, il subissait le prestige de ce salon et de celle qui l'y recevait seul pour la première fois. Au-dessus de cette console d'époque régence où les flancs lisses d'un vase en porcelaine de Chine bleue mettaient leur reflet de turquoise, la lumière accrochait de petites flammes au cadre sculpté où régnait souverainement la présidente de Vaucelles peinte par Quentin de La Tour.

Le regard du jeune homme revenait sans le vouloir à ces attraits qui l'avaient conquis avant même qu'il ne les vît, par le profit qu'il en escomptait. Il oubliait maintenant cet intérêt second, pour n'éprouver que l'émotion plus noble d'admirer. Courte échappée hors de sa vilenie que le portrait justifiait.

Les amples bergères aux courbes élégantes, ce meuble d'entre fenêtres dont le bois de placage couleur de miel luisait doucement sur le lambris vert, ces appliques de bronze ciselé, offrant leur souple et riche matière dans l'ombre cramoisie des rideaux, ces dessins à la sanguine sertis d'une baguette d'or, composaient un décor aux tons merveilleusement orchestrés et dont la sage harmonie des formes baignait dans un passé tout fait de raison et de lente application. On ne pouvait, à le voir, que craindre d'en déranger la parfaite ordonnance.

Mlle du Maillard-Vaucelles, débarrassée du groupe qui lui faisait à l'ordinaire cortège et où le chanoine Pontois, le docteur Pasteau, le juge Mathieu d'Engerand et le marquis de Termonde figuraient divers ordres sociaux, prenait, dans sa robe de soie grise rayée de lignes mauves, une sorte de majesté domestique qui en imposait au jeune homme. Son masque que la souffrance avait creusé montrait ce matin cette gravité particulière que donne un péril évité et qui peut revenir.

L'été rôdait autour de la maison et l'odeur des acacias entrait dans le salon par les baies dont on n'avait pas encore fermé les persiennes, se mêlant à celle de l'ambre qui était le parfum préféré de Mlle du Maillard-Vaucelles. Une buée

vermeille, où dansaient des insectes entre terre et ciel, faisait prévoir la chaleur de l'après-midi.

La plus courte absence suffit à nous exclure d'une société où nous nous croyions familiers : la vie y a suivi son cours pour nous prouver que nous n'y étions rien. Bertrand ne retrouvait plus ici sa place et en éprouvait une gaucherie soudaine dont il enrageait.

Cette vieille femme, qu'il venait solliciter avec des sentiments dont il avait honte, lui apparaissait grandie : elle était bien la descendante de cette présidente de Vaucelles dont l'image la dominait et qui lisait, eût-on dit, dans l'âme du jeune homme, en proie aux dernières convulsions d'une conscience qu'il s'employait à étrangler.

« Pas de sot attendrissement, se disait-il à part soi : Madeleine et sa dot sont au bout de ma peine : j'aurai loisir plus tard de me forger des scrupules. »

— Je vous remercie, mademoiselle, d'avoir bien voulu me recevoir ce matin... ma reconnaissance est d'autant plus grande que vous avez été assez souffrante ces derniers jours, je crois...

Mlle du Maillard-Vaucelles observait que Bertrand apportait un certain adoucissement à sa voix qui était naturellement forte et doutait si elle devait cette attention au respect ou à une timidité subite. Ce qu'allait dire le jeune homme, elle le devinait en partie et déjà elle hésitait sur ce qu'elle répondrait. Dans un instant elle ne pourrait manquer à entendre que Bertrand Lebarrois aimait Madeleine.

Elle examinait ce prétendant pour se confirmer dans l'opinion qu'elle avait de lui. C'était un grand garçon élégant dans son costume de cheviotte d'une nuance brouillée où dominait celle du tabac. Sa cravate verte, piquée d'une perle, faisait un bon effet entre les longs revers de son veston. Il était correctement chaussé et tenait à la main une paire de gants en cuir tanné. L'ensemble prouvait qu'il savait s'habiller, mais combien possèdent aujourd'hui cette science assez commune?...

— Mon père, que j'ai perdu quand je n'étais âgé que de quinze ans, avait une situation bien établie dans la finance : nous avons été, ma mère, mes sœurs et moi, les victimes parmi tant d'autres des circonstances d'après guerre. Un pareil renversement de classes...

— Je sais, monsieur : votre amie, Mme Desnoyers, m'a exposé votre cas à plusieurs reprises.

Bertrand se sentit rougir à entendre dire que cette femme pleine de fourberie était son amie. Il l'eût désavouée, n'était la prudence et l'incertitude où il était de ce qui allait advenir. Il voyait bien toutefois que Mlle du Maillard-Vaucelles n'était pas la dupe de celle qu'elle recevait un peu par charité.

— J'ai choisi de travailler là où me portait mon goût, et les vieux textes...

— Vous aimez aussi l'argent, je pense?

Cette brusque interruption le déconcerta au point qu'il mit un certain temps à trouver sa réplique.

— Il en faut, hélas! pour vivre et l'on n'a pas le droit de le dédaigner quand on veut associer une jeune fille à son avenir.

Une certaine âpreté passait dans ses paroles. Un éclair qui brilla dans son regard le trahit autant que le mouvement brutal de sa mâchoire qui parut broyer quelque chose. Aucun de ces signes ne fut perdu pour la vieille demoiselle.

« C'est un jeune requin... mais il a faim. »

Et elle inclinait à une pitié sans illusion.

La phrase attendue venait enfin :

— J'ai conçu pour mademoiselle Madeleine un sentiment aussi puissant que délicat.

Bertrand ne mentait qu'à demi : il aimait la jeune fille, mais n'avait pas craint d'en faire sa maîtresse...

Après tout, si Madeleine répond à son amour, ce qui est probable, elle aura en ce garçon un mari tiré d'une bonne famille et qui semble en appétit de faire fortune sans trop regarder à la qualité des moyens... Mais ainsi va la jeunesse d'aujourd'hui. Ces deux-là paraissent faits pour s'entendre.

— Je ne vous demande pas, monsieur, si vous êtes d'accord avec ma nièce. Vous l'avez, je pense, pressentie avant moi. Mais avez-vous songé à l'état de sa fortune?... Je serais étonnée que vous ne vous en fussiez pas informé.

— C'est exact, mademoiselle : Madeleine m'a dit qu'elle ne posséderait que ce qu'elle tiendrait de votre générosité.

— Et vous avez été satisfait?

— Je lui ai fait part d'un projet personnel. Je veux tenter ma chance dans le commerce des œuvres d'art : j'ai imaginé

qu'épousant Madeleine, vous voudriez peut-être bien me favoriser...

— Je ne vous comprends pas, monsieur : expliquez-vous clairement.

La voix de Mlle du Maillard-Vaucelles n'avait plus cette précédente note mi-ironique, mi-pitoyable : une colère mal contenue y passait. Bertrand le perçut et perdit contenance. Il broncha sur l'obstacle qui se dressait ; mais pouvait-il reculer maintenant ?

— J'avais pensé vous demander pour la dot de Madeleine ces deux portraits de La Tour : ils seraient une excellente mise de fonds pour bâtir notre fortune... et puisqu'ils doivent un jour appartenir à votre nièce, il n'y a là qu'une avance d'héritage...

— Une avance d'héritage !

Mlle du Maillard-Vaucelles s'était levée, le regard en feu, les joues livides : d'un geste, elle montrait la porte à Bertrand.

— Monsieur, vous êtes un gredin et je vous prie de sortir de chez moi.

Elle suffoquait d'indignation. Elle répéta dans un étouffement :

« Une avance d'héritage !... », battit l'air de ses bras et s'effondra.

Saisi de peur, Bertrand Lebarrois courut à la porte et se heurta en l'ouvrant à Madeleine qui, sans doute, attendait dans la pièce voisine l'issue de l'entretien. Cette vue lui rendit un cynisme grossier.

— Qu'elle meure, lui souffla-t-il au visage, et nous délivre !

Mais la jeune fille, sans l'entendre, se penchait vers la vieille demoiselle et s'efforçait à soulever ce corps pesant où la respiration faisait un bruit rauque semblable à celui d'un soufflet de forge.

II

— La nuit sera critique et vous aurez entre les mains la vie de votre tante. Vous avez bien compris mes prescriptions : trois piqûres, une toutes les deux heures. L'effet de la dernière cessera demain vers sept heures : je serai là. Si Mlle du Maillard-Vaucelles passe la nuit, nous garderons un peu d'espoir,

mais tout dépend de l'administration intelligente du médicament. Il ne faut pas laisser le cœur privé de son soutien, fût-ce quelques minutes. Nous sommes en présence d'une crise plus grave que les précédentes, ne l'oubliez pas, et qui peut être la dernière. Mon enfant, j'ai confiance en vous. Vous trouverez dans votre affection pour votre tante cette intuition que rien ne remplace auprès d'une malade.

Madeleine avança la main dans un geste de suppliante : ses lèvres s'entr'ouvrirent pour dire : « Déchargez-moi de cette responsabilité : je crains de n'être pas à la hauteur d'une pareille tâche... » Elle se tut.

Le docteur Pasteau la laissa dans cette pièce communiquant à la chambre de M[lle] du Maillard-Vaucelles et où le crépuscule prolongé traînait encore une lumière incertaine dans laquelle les meubles familiers prenaient un aspect étrange. La jeune fille s'assit en face d'un bureau à cylindre au-dessus duquel se détachait sur le mur sans couleur un grand crucifix d'ivoire. Son corps était las, son cœur affadi d'angoisse. De l'appartement voisin ne venait aucun bruit, non plus que de la rue déserte.

Madeleine revoyait par fragments cette rude journée au cours de laquelle son être dédoublé avait supporté les assauts conjugués de la fatigue physique et du harcèlement moral. Tandis qu'elle vaquait aux soins immédiats sous la direction du docteur Pasteau, elle s'ensevelissait en quelque sorte dans sa fonction qui était de s'acquitter ponctuellement de besognes machinales ; mais, dans les moments de rémission, quand la malade reposait les yeux clos, la face grise et penchée, eût-on dit, sur le bord de sa vie, la jeune fille abîmée dans sa misère sentait tourbillonner en elle un essaim de coupables pensées.

Que ne voyait-elle pas alors, anticipant le jour présent? Comment allait s'achever cette crise dont la violence l'effrayait? Sa fin, à n'en pas douter, emporterait avec elle quelque chose du destin de Madeleine.

Voici qu'on mettait maintenant dans ses mains la décision. Elle était arbitre pour une nuit de la vie et de la mort. Le pire était qu'elle n'avait pas à agir, mais bien à s'abstenir, pour que tout prît une orientation nouvelle dans l'avenir. Un retardement qui, dans certaine circonstance, peut être un assassinat,

n'a de commun avec celui-ci que le résultat : l'horreur matérielle en est épargnée à son auteur.

Madeleine comprenait toutefois que la malice, loin d'en être diminuée par la facilité, s'en trouvait plutôt accrue. Elle opérerait à l'abri de tout risque : la négligence même n'était pas vérifiable. Elle ne répondrait de son crime qu'à Dieu et à cette conscience que les hommes n'atteignent pas directement. Tout paraîtrait se passer dans l'ordre et les conséquences extrêmes de son acte n'étonneraient personne.

Mais à quoi bon cette affreuse rumination ? L'heure de la suprême tentation était venue ; il fallait accepter d'y faire face ou céder.

Madeleine se leva et passa dans la chambre de sa tante. La pièce baignait dans une demi-pénombre. Seul le lit isolé de ces premières ténèbres par l'éclairage tamisé d'une lampe, retenait le regard. Mlle du Maillard-Vaucelles y reposait en apparence inerte. Une fine odeur d'éther subsistait dans l'air tiède, bien qu'on eût entr'ouvert la fenêtre. La nuit commençante de juillet n'apportait ici aucune fraîcheur.

La jeune fille contemplait, sur la table de chevet, auprès d'un verre à demi plein, la seringue et les ampoules dont elle aurait à se servir et qui contenaient le salut. Ces petites choses lui parurent tout à coup grandies par leur importance : elles cessaient d'être des objets indifférents, et affectaient un caractère essentiel presque terrifiant. Madeleine en détourna sa vue et consulta sa montre-bracelet : elle avait encore plus d'une heure à passer avant de faire la première piqûre.

Comme elle se retirait après un coup d'œil jeté à cette femme malade qu'elle tenait maintenant à sa merci, elle aperçut sur la commode le trousseau de clefs de sa tante et le prit instinctivement.

Revenue dans la pièce voisine, elle considérait alternativement ces clefs et le bureau à cylindre où elle connaissait que Mlle du Maillard-Vaucelles enfermait tous ses papiers personnels. Les livres de comptes des fermiers, des domestiques et des fournisseurs étaient classés dans le secrétaire du petit salon, au rez-de-chaussée. Ici se cachait l'intimité d'une existence que nul n'avait vraiment pénétrée.

Le testament de Mlle du Maillard-Vaucelles ne pouvait se trouver autre part ; si même l'original en était déposé chez le

notaire, Madeleine était certaine d'en rencontrer ici un double dont la lecture lui apprendrait peut-être ce qu'elle avait intérêt à savoir.

Elle mesurait bien l'odieux de ce calcul et néanmoins avançait la main vers la serrure du meuble. Elle consentait déjà, puisqu'elle cessait de discuter et ne s'opposait pas à recevoir son impulsion d'ailleurs que d'elle-même. Le dos du bureau se replia sans grincer, découvrant six tiroirs. Madeleine prêta l'oreille : elle s'attendait à voir paraître la malade pour lui reprocher son audacieuse indiscrétion, mais le silence semblait s'épaissir autour d'elle comme pour assurer l'impunité à ce premier forfait.

Deux tiroirs contenaient des photographies qui s'effaçaient déjà : une enfant dont l'image était reproduite à plusieurs exemplaires, une jeune fille, un homme dans la vigueur de l'âge, une femme qui était la mère de Mlle du Maillard-Vaucelles. Madeleine négligea l'examen de ces portraits parmi lesquels certains ne lui étaient pas inconnus.

Un cahier replié en cuir bleu portait sur la première page une inscription liminaire : « Dieu nous demandera un compte exact de toutes nos actions. » C'était un journal que la jeune fille remit à plus tard de feuilleter.

Dans le dernier tiroir, posé sur une liasse de lettres qu'enfermait une enveloppe où déjà pâlissait la suscription impérative « à brûler sans ouvrir », Madeleine aperçut le testament non cacheté. La testatrice se réservait sans doute la possibilité d'ajouter au document quelque codicille.

Elle regardait cette feuille de papier qu'elle ne dépliait pas. Aucun tremblement ne l'agitait : elle était tout au contraire investie d'une tranquillité inopinée ainsi qu'il arrive parfois, quand, sortant de l'incertitude, nous passons à l'action. Madeleine partait sur une piste divergente, songeant qu'elle écrirait sans doute elle aussi un jour ses dernières volontés. Quel respect leur accorderaient ceux qui les trouveraient?

Elle chassa loin de son esprit cette importunité, approcha d'elle le flambeau électrique et ouvrit le testament. La haute et régulière écriture de Mlle du Maillard-Vaucelles s'étalait tout au long du papier vergé.

« J'institue mon légataire universel, sous réserve de

quelques legs particuliers dont la liste suit, mon petit-fils François Mauvesin... »

Madeleine ne poussa pas plus avant sa lecture. Elle défaillait, non tant par l'effet d'un espoir frustré que par celui d'une trop vive surprise. Elle avait laissé tomber la feuille de papier sur le bureau, oubliant de chercher si son nom y figurait quelque part. Ce qu'elle découvrait l'accablait en raison de son invraisemblance même. Elle mit un assez long temps à admettre que Mlle du Maillard-Vaucelles avait eu un enfant, garçon ou fille, d'où ce petit François tenait à son tour le jour. Il y avait là un tel renversement de ce qu'elle avait toujours tenu pour immuable, qu'elle était excusable de ne se rendre que forcée.

Ainsi qu'il arrive souvent en pareil cas, sa pensée, sous le choc qu'elle recevait, accélérait son cours. Dans un éclair, elle apercevait que cette Thérèse dont Mlle du Maillard-Vaucelles avait quelquefois parlé devant elle était sa fille. M. Mauvesin n'était qu'un gendre peu aimable dont on la sentait jalouse.

Madeleine cherchait le mot de l'énigme dans ce cahier bleu qu'elle reprenait et ouvrait avec une curiosité aiguë. Il y avait là toute l'histoire d'un triste amour notée sur les pages de ce journal en phrases courtes qui étaient vraiment les cris d'une âme torturée. Au hasard, et dans une sorte de fièvre qui brûlait son front et les paumes de ses mains, Madeleine lisait :

« Baux-le-Nocé. Jeudi soir. — Philippe est venu cet après-midi de Dinan. Je suis heureuse et j'agrandis mon bonheur en écrivant pour moi. C'est donc cela l'amour que chantent les poètes et qui fait briller les yeux des jeunes filles...

« Ah ! douceur au-dessus de toute parole, de tenir une chère tête posée sur ses genoux comme nous le faisions lui et moi, il n'y a qu'un moment, dans le bois. Rien ne remuait autour de nous et ce calme des choses donnait plus de vivacité au mouvement de nos cœurs. J'éprouve à le dire tout à la fois de la confusion et une si puissante joie que celle-ci l'emporte et me laisse ravie...

« Mon Dieu ! que cette aube de la passion a donc d'enivrement et comment résister aux successives démarches auxquelles elle nous pousse ? Il me semble que je n'avais rien vu du monde avant ce premier baiser... Les plus radieuses pers-

pectives se sont découvertes à ma vue parce que Philippe m'a tenue pressée contre sa poitrine. »

Quoi ! c'était Mlle du Maillard-Vaucelles qui avait tracé ces mots où brûlait encore quelque chose du sentiment qui les avait inspirés ! Madeleine, que cette révélation emplissait de stupeur, échouait à accorder l'image de cette jeune fille, tour à tour hardie et abandonnée, à celle de cette femme austère auprès de laquelle elle avait grandi et qui ne cédait jamais ouvertement à la sensibilité.

Nous nous formons ainsi le plus souvent de ceux que nous aimons ou haïssons une représentation infidèle parce que nous la construisons avec des traits qui, pour n'être pas faux, n'en sont pas moins accessoires. L'essentiel, qui est au delà de ces apparences, nous échappe. Ainsi avait agi Madeleine en face de Mlle du Maillard-Vaucelles et, pour cela, elle devait défaire, dans cette nuit tragique, le personnage arbitraire qu'elle avait dressé dans son imagination.

« Lundi : Que deviendrai-je si ma mère persiste dans son refus d'accueillir Philippe ? Quelle ressource me restera-t-il, sinon fuir pour devenir sa femme?... Hier, je l'ai trouvé triste. Lui non plus ne comprend pas cette mauvaise volonté qui lui barre la route. Il a pour lui son nom, sa fortune, sa carrière d'officier. C'est là justement ce que lui reproche maman. « Il serait magistrat, notaire, médecin, dit-elle, il obtiendrait mon consentement : mais ces officiers de cavalerie sont tous des coureurs. Tu serais malheureuse avec lui, mon enfant !... » Mais c'est sans lui que je le serais. Je ne conçois de vivre qu'en lui appartenant : maman nous contraint par son entêtement à nous voir d'une façon clandestine comme si nos entrevues étaient fautives. Mais, soyez sans crainte, cher Philippe, personne n'aura l'autorité de nous séparer... Nous attendrons d'avoir vaincu l'obstination maternelle : si celle-ci a fait violence à notre amour, nous passerons plus outre, je m'en fais à moi-même le serment. »

Ces lignes respiraient un romantisme presque naïf et une ardeur plus savoureuse que celle des jeunes filles modernes. Madeleine rougissait à comparer cette aventure à la sienne. Le dépouillement sentimental, dont hier elle était fière, ne lui apparaissait plus que comme une humiliante indigence.

« ... Un clair de lune sur le jardin. Un rossignol chante

éperdument à la plus haute branche d'un arbre qui couche son ombre bleue à mes pieds sur le sable d'argent. Je suis seule avec un oiseau... et tourmentée. Que dois-je faire ? Irai-je au rendez-vous que Philippe me donne ? Pourquoi tout à coup hésiter ? Est-ce de lui ou de moi que je doute ? Il me semble que nous ne sommes plus tout à fait les mêmes maintenant quand nous nous rencontrons. Nous éprouvons un bonheur qui n'est plus celui de nos premiers entretiens, un bonheur plus fort, plus grave et qui me fait un peu peur, sans que je sache pourquoi.

« Nous ne sommes pas des fiancés comme les autres, puisque nous devons nous cacher... La mauvaise honte qui nous vient de là nous jette à des audaces que parfois je me reproche. Je n'ai pas le goût des chemins détournés : j'aime les grandes routes droites... »

Puis c'était le glissement vers la catastrophe. Les notes plus éloquentes dans leur brièveté laissaient voir les révoltes d'une candeur peu à peu réduite et le désarroi d'une âme qui entrait dans une région inconnue. On devinait que la jeune fille, pressée par un amour plus vif qu'elle ne l'eût cru tout d'abord, perdait pied. Son amant lui devenait plus cher quand elle mesurait tout ce qu'elle risquait pour se l'attacher. On découvrait sur une page cette citation tirée d'une lettre de Julie de Lespinasse à Guibert et qui jetait une lumière imprévue sur la liaison de Mlle du Maillard-Vaucelles et de Philippe d'Ernée.

« Mon ami, je vous aime comme il faut aimer, avec excès, avec folie, transport et désespoir... »

Après cela on n'était pas surpris de lire cet aveu :

« Un seul jour a consommé mon déshonneur. Je suis pareille aux filles qu'on méprise. Il est nécessaire que je l'écrive : cela me fait du bien, et c'est à vous, mon Dieu, que je confesse ma faute... Je dis un jour et je vous trompe : Vous seul connaissez les voies par lesquelles je suis venue à la chute et combien j'en ai aimé les séductions. Que feindrai-je ? Je veux ma part de honte comme ma part d'amour : l'une tient à l'autre et je n'ai le courage de rien renier dans mon épreuve. »

Madeleine ici s'arrêtait. Elle pouvait prendre à son compte ces soupirs et ces larmes. Elle vivait ce drame avec une telle véhémence qu'elle avait tout oublié, l'heure, le lieu et sa

propre aventure que celle-ci avait préfigurée, pour s'identifier à cette jeune fille qui autrefois avait succombé comme elle-même. Une singulière tendresse s'éveillait dans son cœur à l'endroit de cette demoiselle du Maillard-Vaucelles qu'elle ignorait la veille.

Elle ne distinguait pas tout ce qui l'en séparait, cette audace qui l'avait fait provoquer l'amour pour échapper à son ennui, bien qu'elle n'en ignorât pas les périls, ces calculs qu'elle établissait de connivence avec Bertrand, cet âpre désir de liberté et de fortune qui avilissait son propre sentiment. Elle n'écoutait plus qu'une plainte qui venait du lointain jusqu'à elle à travers le temps et dont l'accent la touchait irrésistiblement. D'une page à l'autre de ce cahier, elle suivait la piste de ces amoureux tout saisis par le délire de la passion.

« Puis-je ne plus l'aimer et le punir en me punissant moi-même, le désespérer en me livrant au désespoir ? Nous devons n'être plus maintenant qu'un cœur et une chair... Nous connaissons, chaque fois que nous nous retrouvons, des heures d'abandon plus pleines, plus frémissantes, dont le souvenir m'accable et m'exalte... Si Philippe me quittait, si j'étais livrée à toute une vie de solitude, je le remercierais encore pour la part qu'il m'a faite et que personne ne peut désormais m'enlever. »

Cette sorte de frénésie, qui passait d'une joie un peu contrainte à ces tristesses qui semblent sans objet et qui sont des pressentiments, tombait tout à coup atteinte par un coup du sort. Philippe mourait des suites d'une chute de cheval, deux jours après sa dernière entrevue avec sa jeune maitresse. Le journal, un moment interrompu, reprenait sur une lamentation pareille à celles qu'improvisent, dans leur deuil, les femmes de l'Orient.

« C'est à présent la nuit, une nuit sans la promesse du jour, gémissait la pauvre égarée. Je vais à tâtons à travers les êtres et les choses, les mains tendues à la manière des aveugles. Qu'est-ce que je cherche ainsi, que je sais ne plus jamais rencontrer ? Celle que j'étais hier, quand celui qui est mort m'aimait ? Pour quoi vivre ; pour qui ?... Je n'ose plus lire ce que j'ai écrit ici précédemment : je me parais à moi-même une femme folle. Je recommence mon histoire comme font ces malheureux qui ont perdu la mémoire avec la raison...

J'attends que Philippe revienne. Je me surprends à improviser notre plaisir de demain et pendant tout un après-midi je ris de moi qui suis assez insensée pour croire qu'il s'est tué sur cette route où nous avons si souvent passé ensemble...

« Puis j'apprends l'affreux accident. Quelqu'un le raconte à côté de moi, comme il advint ce jour que Mme de Rouville était en visite auprès de ma mère. J'entends une voix haute qui s'apitoie : « Mais vous l'avez bien connu, chère madame, c'était un charmant garçon : le plus brillant avenir... la vie a de ces cruautés incompréhensibles. » J'ai envie de crier : « Mais taisez-vous donc! c'est de mon amant que vous parlez ainsi. » Tout se brouille : je revois maman qui me regarde avec pitié et me dit : « Va t'assurer, mon enfant, que le thé est prêt. » Je me suis levée, je suis sortie : je ne suis tombée qu'au seuil de ma chambre. Est-ce alors ou maintenant que j'ai perdu connaissance?... »

Mais le drame, quand on attendait qu'il s'achevât, rebondissait. Madeleine, dont l'émoi contractait durement le cœur, devait accompagner plus loin cette infortunée.

« J'ai senti ce matin tressaillir en moi cette vie que déjà j'alimente de ma substance. Un petit être se forme au plus intime de ma chair qui est de Philippe autant que de moi. Mon cœur doute s'il doit l'aimer ou le haïr pour tout ce qu'il m'apporte de nouvelles tribulations. J'ignore si je souhaite ou si j'appréhende qu'il naisse.

« Je vois toute la suite de mon malheur projetée dans ce temps qui n'est pas encore et où cet enfant portera le fardeau de ma faute. Ces mots, qui n'exprimaient rien que de vague, ont maintenant l'éclat de la vérité. Mon Dieu, qu'allez-vous faire de nous?... Prenez en pitié cet innocent qui n'aura pas de nom, et moi-même qui serai privée du bonheur de l'élever Soyez aussi miséricordieux pour ma mère, à laquelle ma folie réserve une douleur au-dessus de la part commune... Vais-je dire après cela que je crains de l'instruire de mon état et que ce que nous appelons déshonneur tient une grande place dans mon esprit?

« Non vraiment. L'opinion des hommes est une pauvre chose auprès de votre jugement, mon Dieu, auquel je me remets. Vous avez posé, Seigneur, la grande loi de l'expiation et, par votre exemple, vous nous avez invités à l'embrasser.

De quoi vais-je m'embarrasser si je tiens votre croix? »

Le journal en cessant brusquement livrait Madeleine à la conjecture. Elle devait imaginer les mois qui suivirent la mort du jeune officier et l'existence que menèrent les deux femmes dans l'attente de cette naissance redoutée. Où et quand M[lle] du Maillard-Vaucelles avait-elle accouché de la petite Thérèse? Le cahier bleu était muet là-dessus. Quand cette confession reprenait, on voyait que la mère visitait son enfant à de longs intervalles, d'abord chez la nourrice où celle-là avait été placée, et plus tard dans le couvent de Nîmes où elle entra de bonne heure pour faire son éducation.

Dès la naissance de Thérèse, le ton des confidences s'élevait et certaines pages de ce journal n'étaient plus qu'une longue prière. Le nom même de Philippe en était banni, sans qu'on pût attribuer cette disparition à l'oubli. Ce silence était un sacrifice parmi d'autres : celle qui le pratiquait n'avait en vue que la réparation de son péché et aucun prix ne lui semblait trop haut, qui acquitterait sa dette.

La personnalité de cette femme, que chacun honorait dans Peranches, se formait ainsi à travers des pénitences successives dont les rigueurs allaient s'aggravant de l'une à l'autre. L'inquiétude maternelle qui transparaissait encore ici et là, en dépit du soin qu'on mettait à la cacher, était bientôt tout ce qui restait d'humain dans ces mémoires n'offrant plus guère qu'une suite d'exercices spirituels où l'on surprenait une âme en oraison.

Il était évident que M[lle] du Maillard-Vaucelles se défendait d'accueillir l'image de sa fille dans l'univers chrétien où elle s'était réfugiée, mais on la trouvait souvent défaite dans cette lutte impie qu'elle avait entreprise contre elle-même. Vainement avait-elle renoncé aux douces prérogatives de la maternité auprès de l'enfant devant laquelle elle se présentait avec le titre de marraine.

« J'ai vu Thérèse la semaine dernière. Elle grandit et sera jolie, ce qui me donne à craindre pour sa paix intérieure. Celles qui la dirigent sont satisfaites de son travail et de ses manières : on ne lui reproche qu'une mélancolie qui s'accorde à son tempérament délicat. Comment pourrait-il en être autrement? Il est dur d'infliger à un être jeune la certitude qu'il est seul au monde... J'ai bien vu que ce poids accable la

pauvre enfant quand elle m'a demandé de la prendre avec moi. « Je serais heureuse de vivre à votre foyer : j'ai pour vous une affection que je ne m'explique à moi-même qu'en songeant que ma mère vous aimait et que vous êtes tout ce qui me rattache à elle. » J'ai dû faire un grand effort pour demeurer maîtresse de moi-même et décevoir mon enfant. Vous m'y avez aidé, mon Dieu... »

Le journal, en mentionnant la mort de Mme du Maillard-Vaucelles, laissait voir une âme un instant défaillante :

« Je pourrais appeler Thérèse auprès de moi, puisque maman ne serait plus là pour souffrir de sa présence. Qui soupçonnerait le lien qui m'unit à cette fille de seize ans? N'ai-je pas gagné ce bonheur?... »

Rien ne montrait que la mère eût cédé à cette tentation : elle n'avait sans doute pas cru, après examen, qu'elle avait suffisamment expié pour avoir le droit d'aimer sa fille autrement que de loin.

Quand le temps de marier Thérèse fut venu, Mlle du Maillard-Vaucelles montra une nouvelle inquiétude.

« Qui prendra pour femme une fille avec un tel état civil? Sa fortune ne sera qu'un appât pour des aventuriers. C'est maintenant qu'il faut la préserver du monde et de moi-même. Comment faire son bonheur après avoir manqué le mien? Qu'au moins ma vie ait un sens et que je puisse l'offrir dans sa misère secrète pour que celle de Thérèse soit meilleure. »

Quelques lignes commentaient les négociations qui avaient précédé le mariage de la jeune fille avec M. Mauvesin.

« C'est un homme intelligent qui semble aimer Thérèse pour elle-même. Sa situation de fortune nous interdit de supposer que l'argent le détermine dans la circonstance : mais comprendra-t-il ce cœur trop sensible? Je dois parler à Thérèse comme à ma fille et la mettre en défiance autant contre elle-même que contre l'amour...

« Comme je lui démontrais hier le péril de donner le pas à celui-là sur toute autre considération dans le mariage, elle m'a fait bien innocemment cette pénible réponse : « Vous parlez de tout cela un peu en ignorante, ma pauvre marraine. Que voulez-vous, il faut avoir aimé pour oser conseiller dans une matière aussi délicate. » Voilà les mots qui crucifient.

Accueillons-les dans l'esprit qui convient, pressons-les sur notre cœur comme un cilice dont les pointes nous pénètrent... »

Après le mariage de Thérèse, le journal était définitivement abandonné ; ni la naissance de François, ni six ans plus tard la mort de sa mère n'y étaient rapportés. Mlle du Maillard-Vaucelles n'éprouvait plus le besoin de confier à un autre qu'à Dieu les mouvements de son cœur. Il était même surprenant qu'elle n'eût pas détruit ces pages dont certaines témoignaient de sa passion. Peut-être la vieille demoiselle les conservait-elle comme un objet propre à lui rappeler sa misère et à l'humilier.

La nuit était venue, fraîche maintenant et recueillie. Par la fenêtre ouverte, on apercevait le ciel d'un bleu turquin que brouillait une scintillante poussière d'étoiles. Madeleine immobile tenait entre ses mains le cahier refermé. Quelque chose de nouveau commençait en elle dont elle craignait, en remuant, de déranger l'accomplissement.

Elle avait écarté de son esprit le souvenir de Bertrand et celui des projets qui lui eussent donné la fortune. Il ne lui restait que l'atroce pensée qu'elle avait la puissance de priver à jamais Mlle du Maillard-Vaucelles du suprême bonheur que la vie lui rendait tardivement en la personne d'un enfant.

Cette évidence en grandissant occupait tout le champ de sa sensibilité. Avait-elle vraiment accepté de fonder son propre avenir sur une abstention homicide ? Elle hésitait à répondre. Sa fausse audace tombait : elle se sentait dépouillée de cette cruauté égoïste dont elle s'était crue fière. Dans son cœur apaisé par le spectacle d'une peine plus profonde que la sienne, se délivraient les biens que sa mère y avait déposés quand elle n'était qu'une petite fille tendre et silencieuse. Un plan inconnu surgissait à sa vue, où elle inscrivait en tremblant des désirs qu'elle eût raillés la veille. N'avait-elle pas méconnu cette femme qui attendait, tout auprès d'elle, l'arrêt de son destin ?

Il est des heures où la revision de nos jugements entraîne un renversement dans nos actes. Madeleine se leva et revint au chevet de Mlle du Maillard-Vaucelles qu'elle considéra avec une attention dénuée d'inimitié. Sur ce visage que la maladie rendait inhabituel, elle cherchait avec sympathie les traces qu'une passion combattue y avait laissées. Elle y rencontrait seulement cette sérénité que la souffrance pieusement supportée imprime sur le masque des hommes.

Ce qui nous touche dans l'aventure d'autrui, est ce que nous y retrouvons de la nôtre. Madeleine découvrait que Mlle du Maillard-Vaucelles ne lui était plus étrangère.

Elle prit le poignet de la malade : le pouls filait sous le doigt avec des intermittences moins fréquentes. La jeune fille consulta la pendule du regard, prit la seringue et fit la piqûre prescrite. Après cela, la nuit s'organisa. A intervalles réguliers, Madeleine administrait le médicament : entre temps elle poussait plus avant cette méditation qui la menait du crime au salut.

Vers quatre heures, Mlle du Maillard-Vaucelles, qui reposait plus tranquillement, ouvrit les yeux. La lampe dont on avait incliné l'abat-jour pour lui éviter toute fatigue, éclairait la jeune fille sur les joues de laquelle coulaient lentement des larmes que celle-ci ne songeait pas à retenir. La malade surprise abaissa les paupières et continua d'observer entre ses cils cet émoi dont la raison lui échappait dans le premier abord. Sans qu'elle le voulût, ce qu'elle voyait là lui apportait une confusion qui bientôt, à y réfléchir, s'accompagna d'une certaine douceur. Elle demeura dans cette contemplation jusqu'à l'instant où ce sommeil qui répare la saisit.

Le jour naissait dans une aube d'or et de carmin. La jeune lumière envahissait progressivement la chambre et venait jusqu'au lit comme pour rappeler à la vie celle qui gisait là.

Madeleine éteignit la lampe et marcha vers la fenêtre. Elle sentait s'éloigner sans retour le vol des rêves coupables. Un instant, ils restèrent posés à l'horizon de sa pensée, puis la brise qui caressait la cime des arbres les emporta sur l'autre versant du monde.

JEAN MORGAN.

VISITES AUX MUSÉES DE PROVINCE (1)

LE MUSÉE D'ARLES

LA VÉNUS D'ARLES

C'est par elle qu'il faut commencer : elle est la reine d'Arles, reine elle-même jadis, et qui le demeure par la beauté. Là où est la déesse, honorons d'abord la déesse.

Sur la place de l'Hôtel de ville, la plus délicieusement romaine des places de France, où l'aiguille rose de l'obélisque, comme l'index d'un cadran solaire, marque des heures nonchalantes, en face du triomphal portail de Saint-Trophime, le musée d'Arles occupe le vaisseau d'une chapelle gothique, tardivement construite au temps de Louis XIII. Cette chapelle, encombrée d'un excès de trésors, comme une mémoire surchargée, est un des premiers musées du monde. Au fond de l'abside, au lieu de l'autel, se dresse sur un fond d'ombre, de chaque côté d'un sarcophage, la double apparition de la perplexe et charmante énigme : car il y a deux Vénus d'Arles, qui ne sont toutes les deux que le reflet d'une autre que nous ne connaîtrons jamais, comme on raconte qu'Hélène s'était retirée en Égypte, tandis que le fils de Priam croyait ravir à Troie l'épouse de Ménélas, de sorte que la Grèce et l'Asie ne livrèrent tant de combats que pour une illusion, n'ayant que l'existence d'un songe. Ainsi, dans l'église Sainte-Anne, la déesse propose son mystère, et nous savons que son image n'est que l'ombre d'une ombre.

(1) Voyez la *Revue* des 1er et 15 septembre.

On sait que la Vénus d'Arles est au Louvre. En 1651, des ouvriers arlésiens, qui travaillaient à sonder un puits dans la maison de M. Brun, située sur l'emplacement du théâtre, trouvèrent une tête de femme, que les connaisseurs estimèrent de la plus rare beauté; les fouilles furent poursuivies : on en retira successivement un torse, puis des jambes, enfin les pieds attachés à leur socle. Les bras échappèrent aux recherches. Les morceaux furent rajustés par un artiste du pays, sans doute le sculpteur Péru, et la ressuscitée, quoique mutilée encore, fut portée à l'Hôtel de ville, où les Consuls l'enfermèrent dans une armoire magnifique, pour la montrer aux curieux.

Il faut se souvenir du prestige qui s'attachait aux « belles antiques », il faut se rappeler quelle gloire Rome en tirait, à quel prix on payait la faveur de s'en procurer des copies, pour comprendre l'émotion que souleva en France la trouvaille des Arlésiens. Le fait est que la nouvelle beauté ainsi rendue à la lumière est une des créations les plus charmantes de l'antiquité. La Vénus d'Arles est demeurée sans rivale jusqu'à la découverte de sa sœur de Milo. Bien plus : elle nous faisait la grâce de sortir de la terre française, et de montrer que ce vieux sol, non moins que celui de l'Italie, était favorisé des dieux. Un sourire de la Grèce, comme un rayon parti de l'Olympe, était venu dorer ces rivages et, longtemps captif, renaissait avec l'aurore du siècle de Louis.

Cependant une grave dispute divisait les Arlésiens au sujet de la jeune merveille. Était-ce Diane? Était-ce Vénus? Les doctes hésitaient. Mémoires, dissertations pleuvaient. Beaux esprits d'entrer en campagne, épigrammes de courir, salons de s'émouvoir. Ce fut une petite guerre, comme la mémorable querelle des deux sonnets.

Sur ces entrefaites, il arriva que la ville ayant un procès avec le gouverneur de la province, le coadjuteur Grignan, qui savait son métier de courtisan, insinua aux Consuls qu'ils feraient bien d'offrir la statue litigieuse à Louis XIV, s'ils voulaient s'assurer à jamais ses bonnes grâces. Le Roi en effet combla de cadeaux le messager qui en apporta la nouvelle et le remercia avec ce goût inimitable qu'il savait mettre dans ses paroles. C'était le moment où il s'occupait des derniers aménagements de Versailles, dont il avait dessein de faire la plus

royale demeure du monde. Aucun présent ne pouvait lui être plus agréable. La déesse, voiturée par le coche d'eau, et accompagnée du sculpteur arlésien Jean de Dieu, arriva au printemps de 1684. Elle était toujours anonyme. Mais le Roi, pressé de la voir, afin d'en avoir le cœur net, s'en fit faire un petit modèle en cire par Le Brun et par Girardon. J'aime à me figurer Louis XIV jouant avec la figurine, dans le rôle du berger Pâris. Il décida que c'était Vénus. Cet arrêt trancha la controverse. L'amant de Fontanges était bon juge. Personne ne parla plus de Diane, et ne douta de voir à Versailles la déesse de Cythère. Elle reçut du vainqueur des Flandres le prix de la beauté. Ainsi elle gagna son procès, mais les Arlésiens ne furent pas si heureux : ils perdirent à la fois leur cause et leur statue.

Ils ne la revirent jamais. Elle s'apprêtait cependant à paraître, comme Esther devant Assuérus. On a vu qu'elle était sans bras : une ruine eût offensé la vue de la cour. La piété même commandait que le chef-d'œuvre ne fût point laissé à l'état d'invalide. On croyait honorer la Grèce en réparant l'outrage des ans et des barbares ; on eût bien étonné nos pères en leur disant qu'ils ne faisaient ainsi que consommer l'injure. La statue fut confiée aux soins de Girardon, l'auteur du *Bain des Nymphes*, l'un des premiers chefs-d'œuvre où se dégage, dès le temps de Louis XIV, l'enjouement de la Régence. Girardon modifia l'inclinaison de la tête, compléta l'avant-bras gauche, refit le bras droit qui manquait et plaça dans les mains les attributs professionnels de la déesse, une pomme et un miroir. Il « reprit » la draperie, polit le torse, en effaça de légères écorchures, les traces du souterrain séjour, et lui rendit le charme et la fraîcheur de la jeunesse ; il lava ce beau corps des meurtrissures du tombeau. Ainsi réparée, l'immortelle fut placée, le 16 avril 1685, dans la galerie des Glaces, sur un piédestal, à l'entrée du Salon de la Guerre, où elle faisait pendant à une figure de Bacchus. Elle y demeura plus de cent ans, jusqu'à la chute de l'Ancien régime, et fut enfin transportée au Louvre en 1793, par ordre de la Convention, lors de la création du Muséum.

Mais les Arlésiens ne s'étaient pas résignés à perdre leur Vénus tout entière. Avant de la livrer au Roi, comme un tribut dû au souverain de ce qu'ils avaient de plus précieux,

ils voulurent du moins conserver l'image de ce qu'ils perdaient : ainsi des parents gardent le portrait de leur fille mariée à la cour. Ils firent prendre des moulages de celle qui s'en allait, par Péru, disent les uns, par un habile ouvrier italien, selon les autres. L'un de ces moulages fut placé dans l'escalier de l'Hôtel de ville, en « pendant » au Louis XIV de Jean de Dieu. Arles éplorée et reconnaissante vénérait le couple de la déesse et de son ravisseur.

La statue du Roi fut, bien entendu, brisée pendant la Terreur, avec une foule d'autres vestiges de la tyrannie; sa compagne ne fut pas épargnée davantage. Un sans-culotte, — un « monaidier », comme on appelait les jacobins du pays, — lui saccagea la gorge à coups de baïonnette. Qui eût cru le Français à ce point ennemi des Grâces? Tel est le vieux fonds de rigorisme, le mâle mépris de la volupté que réveillait chez les patriotes le zèle de la République : telle était, plus de deux siècles après la Renaissance, l'impression de péché que provoquait chez l'homme du peuple le spectacle de la chair, jointe au ressentiment contre la licence des grands et à une obscure jalousie contre une culture et des plaisirs dont il était exclu. Il se vengeait sur la beauté du malheur de ne pas la posséder. Peut-être, dans son ignorance, le furieux prenait-il simplement la déesse pour une de ces favorites royales qu'on lui avait appris à maudire, et la punissait-il des crimes des aristocrates, des torts de la Montespan et de la Pompadour? Il travaillait, le malheureux! au règne de l'Égalité, de la Justice et de la Vertu. Le dégât fut réparé plus tard, on pansa les blessures béantes; le rebouteur inconnu, bien opposé à l'austère sabreur de 93, avait un goût prononcé pour l'opulence des appâts et pour la beauté turque. Ce que l'un avait retranché avec hostilité, l'autre le remplaça avec une complaisance un peu trop généreuse. Il ne marchanda pas les attraits. Le plâtre ainsi raccommodé fut transféré de l'Hôtel de ville à l'école de dessin, où il demeura confondu parmi les modèles communs qui servent aux élèves; c'est là que M. Jules Formigé le découvrit en 1911 et fit part de sa trouvaille à Héron de Villefosse, qui s'empressa d'en faire un rapport à ses confrères de l'Institut.

Ce n'est pas le lieu de répéter ce que tout le monde sait du thème plastique représenté par la Vénus d'Arles et de l'événe-

ment qu'il constitue dans l'histoire de la beauté. On s'accorde pour reconnaître que le marbre aujourd'hui au Louvre est une copie du Ier siècle exécutée par une main grecque, et qui reproduit un ouvrage célèbre de Praxitèle. La gloire de ce maître, qui l'ignore? est d'avoir inventé la femme, doublé le champ de la sculpture et plus que doublé ses délices. Il demeure dans l'art le maître de la grâce. Non que la Grèce eût méconnu, dans quelques figures ravissantes, les charmes de la chair féminine. Mais la figure de la divinité, c'est-à-dire la sculpture sous sa forme religieuse, n'eût jamais osé se départir d'une réserve sacerdotale. Dans l'assemblée des dieux, au trésor des Siphniens, à Delphes, Aphrodite n'est pas moins voilée que ses sœurs Héra ou Artémis, et elle observe la même pudeur dans la scène correspondante de la frise du Parthénon. Ces mœurs étaient dignes de la Grèce de Marathon et de Salamine. C'est seulement un siècle plus tard qu'Alcamène, dans la figure de l'*Aphrodite* de Fréjus, en train d'agrafer son manteau, fit apparaître un coin d'épaule et l'attache d'un sein, et encore cette audace s'explique par la destination de la statue, conçue pour une certaine confrérie de jeunes filles : la déesse passe le vêtement que lui tissaient chaque année ces « enfants de Marie ».

Ce glissement fortuit fut le prélude de libertés nouvelles. Scopas, dit-on, avait sculpté une Aphrodite nue. Mais Praxitèle fit en ce sens les deux œuvres les plus populaires, celles dont toute l'antiquité parla comme nous faisons des *Vierges* de Raphaël ou de celles de Murillo. *Et la jeune Vénus, fille de Praxitèle...* L'amant de Phryné se souvint-il du geste irrésistible grâce auquel son amie confondit ses accusateurs et se fit acquitter par les juges de l'Aréopage? Qu'y a-t-il d'elle dans les figures qu'elle inspira au grand sculpteur? Qu'a-t-elle prêté de ses charmes aux déesses enfantées par le ciseau de celui-ci? Pas plus qu'Apelle ou Polygnote, qui formaient une beauté unique d'un bouquet de beautés choisies dans vingt personnes diverses, je ne crois pas que le statuaire eût encore abaissé son art à la copie d'un seul modèle. Mais la société du jeune maître et de la courtisane, la longue liaison qui les unit, marque pourtant toute cette œuvre d'une note nouvelle. Ils forment le premier de ces couples immortels dont fasse mention l'histoire de l'art, comme celui de l'Urbinate et de la

Fornarine. L'auteur pouvait dire de sa *Vénus* ce que le poète de l'*Anthologie* lui fait dire de son *Eros* : « Je la connais, car je l'ai tirée de mon cœur. »

La légende prétend que l'artiste ayant achevé à la fois deux figures de Vénus, l'une drapée et l'autre nue, les gens de Cos choisirent la première, et ceux de Cnide la seconde : celle-ci fut sans doute, avec le *Zeus* d'Olympie et l'*Athéna* du Parthénon, la déesse la plus fameuse de l'antiquité. A en juger par l'exemplaire assez médiocre du Vatican, il paraît toutefois difficile de croire la Cnidienne contemporaine de l'*Aphrodite* de Cos, en admettant que celle-ci soit le prototype de l'Arlésienne. Les différences sont trop grandes pour permettre de les croire jumelles. L'une a vingt ans de moins que l'autre. C'est ce qui a fait penser que l'aînée (qui est aussi la plus jeune), c'est-à-dire la Vénus d'Arles, moins mûre que sa cadette, et seulement à demi dévêtue, serait la copie du premier chef-d'œuvre de Praxitèle, la *Vénus* qu'il fit pour l'*ex-voto* de sa maîtresse à Thespies.

Quoi qu'il en soit, il est assuré qu'il s'agit d'une statue de culte, et que le maître athénien, en humanisant la déesse, n'avait aucune intention de lèse-majesté. Il faut prendre son innovation dans le sens le plus élevé. Jusqu'alors le vêtement, le rythme de la draperie, la richesse de l'étoffe, peinte des plus vives couleurs, s'étaient chargés d'exprimer le rang de l'immortelle : des traits extérieurs disaient sa qualité divine. Dévoiler la divinité, n'était-ce pas s'obliger à la rendre sensible par des caractères plus intimes? Au lieu de se faire connaître par un signe matériel, elle devait se manifester comme une présence réelle. *Patuit dea.* La beauté elle-même devenait sacrement.

Ce fut assurément un grand jour pour la Grèce, quand elle vit jaillir pour la première fois des voiles qui l'enveloppaient la forme de la déesse et que son corps apparut comme l'objet direct de la contemplation. Ce fut, si l'on ose l'écrire, quelque chose comme une incarnation. Le motif familier, tranquille et quotidien d'une femme à sa toilette, cette fiction charmante qui nous fait assister à ce qui se passe sans témoin et nous rend les confidents des secrets de la déesse, ce thème si humain ne troublait pas plus le dévot que le chrétien ne se scandalise de voir la sainte Vierge dans des occupations domestiques ou

maternelles. L'une ne déroge pas plus que l'autre. En se rapprochant des mortelles, la déesse sanctifie leur vie et divinise la fonction de la femme : le geste qui découvre son corps est un aveu, un don gratuit, un présent d'amour, de touchante et majestueuse humilité.

Si belle que soit à cet égard, dans son dévoilement total, l'*Aphrodite* de Cnide, il faut convenir que l'Arlésienne a des mérites encore plus exquis. L'œuvre primitive a cette grâce qui ne se remplace pas, la jeunesse. La seconde est déjà un peu académique. La nudité complète émeut moins que la demi-nudité. L'instant de génie est celui où la forme divine se libère à moitié de ses voiles, et commence le mouvement que d'autres achèveront dans la suite. Le reste est une affaire d'entraînement, d'automatisme, de surenchère, de virtuosité. Il y a au contraire dans le premier moment un élan, une initiative, qui seule se présente avec le caractère ravissant de la nouveauté : c'est la minute vraiment inspirée, l'heure de la révélation.

La déesse est debout, dévêtue à mi-corps, nue à partir des hanches, drapée de la ceinture jusqu'aux pieds ; son nombreux et souple péplos embrasse ses genoux, s'enroule mollement autour du ventre qu'il dérobe, et retombe sur le bras, d'où il pend le long du corps en plis gracieux et verticaux. Plastiquement, c'est le plus beau thème que l'art ait jamais inventé : une base drapée d'où s'élève un torse de jeune fille, un soubassement massif où repose la forme d'un vase vivant et virginal, le jeu charmant et contrasté d'une gaîne de gros plis obliques, avec la tendre chair lisse qui s'en échappe et se balance comme une fleur. Ce thème praxitélien est celui que reprendra, vingt ou trente ans plus tard, avec plus de splendeur encore, la *Vénus de Milo*. Architecture incomparable ! Et sans doute, il y a dans cette nouvelle figure une maîtrise, un accomplissement, une gloire enfin, un triomphe, un repos, une superbe qui met au défi l'univers : l'Arlésienne n'est pas exempte d'un reste de gaucherie. Les plans des hanches ne se terminent pas sans brusquerie et sans sécheresse. Le gros bourrelet du péplos autour de la ceinture partage un peu rudement la moitié inférieure, drapée, de la moitié supérieure et nue. La construction est peut-être un peu trop apparente ; cette épaisse torsade joue trop visiblement

le rôle de moulure. Mais cette insistance même sur les traits architectoniques confère à la figure un rythme intelligible, une beauté presque musicale : comme une colonne ionique superpose sa base, son fût, son chapiteau, la statue étage ses trois strophes ou ses triples beautés, son support magnifique, sa tige suave, que la tête aimable et rêveuse couronne avec langueur.

Je craindrais d'entrer dans le détail de cette forme adorable; l'analyse menacerait de nous entraîner trop loin. Au premier regard, cette Vénus frappe par un caractère de décence, de retenue : rien de plus chaste que le tissu qui dérobe le bas du corps, ne laisse apercevoir sous l'étoffe que la légère saillie d'un genou, jette du vague sur le reste, fait tout deviner pourtant par le jeu des pieds délicats. Ces pieds, animés d'une vie douce, impriment à tout le corps une oscillation insensible: ce n'est pas le hanchement royal, l'attitude victorieuse et un peu *virago*, ce renflement de volute qui oppose entre eux les contours de la *Vénus de Milo*, par une cambrure des reins, que Rodin comparait à un mouvement d'accordéon ; la figure, si je puis dire, n'offre pas le même roulis; l'effet est moins marqué, les inflexions plus légères, mais elles y existent en puissance, avec une grâce imperceptible, comme celle d'un sourire naissant, d'une fleur prête à s'ouvrir, qui nous fait par comparaison trouver chez la *Vénus de Milo* un peu d'ostentation. Tout y est, mais tout y est secret, mesure, demi-mot, moins adulte qu'adolescent. Les mollesses que l'auteur se permet dans ses figures d'éphèbes, l'*Apollon au lézard* ou *le Satyre* de Dresde, il se les interdit encore pour la jeune fille.

Le galbe du corps, le tendre évasement des hanches, le double mouvement contraire du bassin et des épaules, le faible déplacement d'aplomb qui en résulte, incurvant le sillon du ventre, la beauté des plans, la douceur des passages qui les relient les uns aux autres, la pureté d'une chair comparable à la moelle du sureau, le goût, le raffinement, les proportions exquises, tout prête à ce morceau un charme d'incantation ; la lumière sur cette figure descend comme une enveloppe divine, plus pudique qu'aucun vêtement, une atmosphère particulière qui ajoute au modelé la caresse du *sfumato* des peintres, tandis que la draperie, plus bas, prolonge l'émotion en ondes pleines d'abandon, et se mariant aux lignes du torse, prête à toute la silhouette une puissance nostalgique.

Lorsqu'on découvrit le moulage d'Arles, il n'y eut qu'un cri dans la presse pour critiquer l'œuvre de Girardon. Le plâtre accusateur fut apporté au Louvre et confronté avec le marbre « arrangé » au goût de Versailles. Sans doute, le plus sûr, en fait de restaurations, est de s'abstenir autant qu'on le peut. C'est le seul moyen de ne pas se tromper. Le XVIIe siècle n'avait pas là-dessus nos scrupules. Sa façon d'être consciencieux n'était pas la même que la nôtre. Il est certain que Girardon (ou le savant qui le conseilla) a eu tort dans une grande partie de sa restitution. Vénus n'a que faire à la fois d'une pomme et d'un miroir; le miroir suffit. Le mouvement du bras restauré est entendu tout de travers. Ce bras devait être plus élevé, la main rapprochée de la tête: c'est un geste bouclé, en couronne à demi fermée, qui termine la figure, au lieu de ce geste en extension, indécis et insignifiant, qui ne dit rien et ne s'explique pas. La *Vénus d'Ostie*, au Musée Britannique, nous enseigne le vrai motif : c'est une femme qui met la dernière main à sa coiffure ; elle garde les épaules découvertes, de peur de défraîchir son vêtement; elle vient d'onduler ses cheveux et de nouer la bandelette qui les attache sur la nuque et, du bout des doigts, à petits coups, aère et desserre légèrement ses boucles, afin de leur donner l'air un peu négligé.

Aujourd'hui, le glorieux moulage retrouvé par M. Formigé a repris sa place au musée d'Arles, à côté d'un plâtre de la statue du Louvre. Elles planent côte à côte, fraternelles et diverses, dans le chœur de l'église Sainte-Anne. Combien d'heures j'y ai passées à contempler les deux Vénus, la Parisienne et l'Arlésienne, à surprendre leurs moindres différences, essayant de me rendre raison de leurs natures et de leur humeur! Par moments, je croyais voir deux œuvres entièrement distinctes, comme deux individus étrangers l'un à l'autre; tout différait, le port, la masse, l'attitude, la façon d'incliner la tête. A d'autres moments, ces désaccords paraissaient s'évanouir, et je ne voyais plus que deux attitudes successives et deux expressions de la même personne.

On a dit que Girardon avait amaigri la figure, lui avait aminci la taille, amenuisé la gorge, diminué le volume des seins, ce qui serait bien surprenant, attendu que le XVIIe siècle, d'après tout ce qu'on sait de ses préférences, ne détestait pas

les beautés grasses, et que Girardon lui-même, si l'on en juge par ses ouvrages, avait le goût évident des fossettes et du potelé. On s'en rapporte là-dessus au plâtre « original » ; mais cet original lui-même est restauré : ses charmes, un fanatique les avait massacrés, et un chirurgien maladroit prit sur lui de les remplacer. Il n'y alla pas, comme on dit, de main morte. Il s'ensuit que nous incriminons le goût de Girardon sur un point où justement l'élément de comparaison fait défaut : à cet endroit le moulage d'Arles ne montre qu'un ornement postiche. L'auteur de *Callisthène*, le conseiller Terrin, qui écrivait à Arles au moment de la découverte, parle au contraire expressément des seins étroits de la déesse.

On a l'impression, quand on compare les deux figures, que celle du Louvre est plus grêle, qu'elle a légèrement perdu de ses épaisseurs ; peut-être est-ce l'effet de la prévention, peut-être le résultat réel du polissage. Seuls un compas, des mesures exactes, nous apprendraient la vérité. Les arêtes de la draperie ont été rafraîchies, et y ont perdu quelque douceur. Quant à la tête, sa position et par suite son éclairage, par conséquent son importance, son rôle, sa signification entière est ce qui diffère le plus de l'une à l'autre des deux sœurs. Le moulage d'Arles la porte inclinée à gauche vers l'épaule, dans le plan général du torse ; elle suit le mouvement rêveur du corps. Girardon l'incline en avant, penchée vers le miroir, ne gardant que ce soupçon de mouvement de côté d'une jeune fille qui se mire et passe lentement en revue son visage. Ce geste plonge la face dans l'ombre, et modifie tout l'équilibre, par le poids, la « valeur » différente de la tête : le faîte, modifié, change tout l'aspect de l'ensemble.

Puissance d'une ligne ! L'altération d'une seule note, une variante d'un quart de ton, le déplacement d'une tonique, parfois métamorphose une ligne mélodique, en fait une nouvelle créature musicale. Magie de la forme ! Un signe de tête, un *nutus*, une façon de porter le front, d'éclairer les yeux et la bouche, et voilà une personne nouvelle. Serait-il vrai de dire que la forme et l'être se confondent, que tout, dans la nature et l'art, réside dans la nuance, la variation la plus légère ? Du reste, il n'y a aucune raison d'en croire ici le moulage d'Arles, plutôt que l'exemplaire du Louvre ; dès le début, la tête a été rapportée, et rien ne prouve que Girardon n'ait

pas bien fait de la tourner un peu différemment. Girardon est un homme de goût et un très grand artiste. Le sentiment de l'antique, qui l'eut jamais plus délicat que les gens de ce temps-là? Pour la vraie Aphrodite, Girardon a-t-il touché juste? Entre les deux attitudes que nous offrent les têtes de la double Vénus, n'y a-t-il pas place pour une variété infinie de nuances, dont une seule serait authentique, et aurait été choisie entre mille par l'auteur? Dans quelle mesure cette nuance, essentielle et infinitésimale, a-t-elle été saisie par le copiste auquel nous devons, avant qu'il fût brisé, l'exemplaire du Louvre? Quel était le chef-d'œuvre lui-même? C'est le secret de Praxitèle.

En 1661, dix ans après la découverte de la merveille d'Arles, Jean Racine, âgé de vingt-deux ans, se trouvait à Uzès, chez son oncle Antoine Sconin, vicaire général du chapitre de l'archevêché. C'est de là qu'il écrit à son cousin, l'abbé Le Vasseur, et à son ami La Fontaine, ces lettres délicieuses, où il est tant question des belles Provençales, dont les yeux « feraient honte aux Menneville et aux Fouilloux » et dont les passions tragiques troublent le jeune poète et l'apprenti théologien. Racine ne manqua pas de visiter les antiquités de Nîmes. Alla-t-il rendre hommage à la nouvelle Vénus que MM. les Consuls d'Arles tenaient comme une relique dans une belle armoire? Ses lettres ne nous l'apprennent pas. Mais, dans Arles, comment ne pas songer à la jeunesse de Racine? Un jour, au pied des deux Vénus, mon savant ami, M. Albert Thibaudet me développa sa vue ingénieuse des deux types de femmes raciniens: Hermione et Bérénice, la Duparc et la Champmeslé, c'est-à-dire la passion sèche qui tue, mais sans gémir, parce que les larmes ne lui vont pas, et celle qu'au contraire les larmes embellissent. *J'aimais jusqu'à ces pleurs que je faisais couler*. Rien de plus juste; mais ces deux types ne sont pas successifs, ils sont ensemble dès *Andromaque*; il y a toujours, chez Racine, ces deux tempéraments, l'amour tendre et l'amour cruel, la victime et la criminelle, Andromaque et Hermione, Junie et Agrippine, Iphigénie et Ériphile. La *Vénus* d'Arles, comme celle du poète, se dédouble. La fille aînée de Praxitèle s'avance pour précéder le cortège des héroïnes de Racine.

Entre les deux Vénus, qui sont deux fois la même, sans être tout à fait la même, qui osera décider et prendre parti pour l'une ou l'autre? Entre les deux colonnes qui se dressent dans le théâtre d'Arles, comme deux caryatides, élevant sur leur front le même morceau d'entablement, comment préférer celle de droite plutôt que celle de gauche? Je suspends à leurs chapiteaux, comme la plus aimable guirlande, la phrase d'une lettre de Poussin à son ami Chantelou, sur les filles de Nîmes et les colonnes de la Maison Carrée, qui délectent également les yeux, « attendu que celles-ci, dit-il, ne sont que d'anciennes copies de celles-là ». Colonnes jumelles et Vénus sœurs forment désormais ensemble des couples inséparables, également enchanteresses, mais qui reçoivent leur beauté d'ailleurs, d'un modèle disparu, né bien loin d'ici, sous le climat de la Grèce, et qui n'existe plus aujourd'hui pour nous qu'au sein du monde de Platon, d'où il était descendu, dans la sphère de l'inaccessible et dans le ciel des Idées.

SARCOPHAGES

Je ne décris pas tout, je ne fais pas un inventaire : le lecteur me pardonnera de ne pas m'arrêter devant tant d'autres belles choses entassées dans le musée d'Arles et qui s'y nuisent un peu, il faut le dire, par une promiscuité gênante, à laquelle on s'occupe enfin de remédier. Pour le moment, tout est pêle-mêle. Je me borne à citer, au hasard de la mémoire, une admirable tête de femme, peut-être une Livie, peut-être une Vénus; la tête et le torse magnifiques d'un colosse d'Auguste, très mal ajustés aux restes d'une statue assise, de proportions toutes différentes; une *Victoire* mutilée rappelant presque l'élan de celle de Pæonios au musée d'Olympie; enfin de divines danseuses, miracles de rapidité, agitant leurs pieds purs dans un tourbillon de crêpes, et qui déjà respirent l'allégresse, la qualité de grâce et de vivacité qui renaîtront quinze siècles plus tard sous le ciseau de Jean Goujon, aux fluides *Nymphes* des Innocents. Deux ou trois têtes d'enfants charmantes, dont l'une garde dans les cheveux des traces de dorure, m'ont longtemps intrigué, comme des « faux » de la Renaissance : elles ne seraient pas autres si elles étaient de Donatello : mais on assure qu'elles furent

trouvées dans les ruines de Saint-Césaire. L'enfance ne change pas, et le talent d'une race est peut-être fixé pour toujours.

La grande richesse d'Arles, c'est sa collection de sarcophages. Elle est encore unique au monde, après les gaspillages, les ventes, les spoliations, les prélèvements absurdes qu'on en a faits au profit du Louvre ou au gré des convoitises particulières : voilà quatre cents ans que ce trésor est au pillage. Charles IX après sa visite enleva trente de ces tombeaux à la fois; le bateau et son chargement coulèrent à la passe du Pont-Saint-Esprit, où gît toujours l'épave échouée dans les sables du fleuve. Le fonds était pourtant si riche que le reste constitue encore un ensemble sans rival, hormis le musée du Latran et celui de Constantinople.

Pendant des siècles en effet Arles a été le grand cimetière de l'Occident. Dans son île, entre deux bras du Rhône, que remontaient les plus gros navires, et qu'une courte distance séparait de la mer, auprès de sa lagune étendue jusqu'à la colline de Mouleyres, et qui formait le plus vaste et le plus sûr des ports, elle fut longtemps, avec Narbonne, le grand entrepôt du commerce, la porte triomphale de la Méditerranée. A dater de l'occupation romaine, cette île privilégiée, ce joyau de l'Empire devint la nécropole des Gaules; elle joua le rôle d'île des morts, qu'avait tenu dans le monde celtique la péninsule armoricaine. Il n'était pas difficile de faire venir d'Ostie les beaux sarcophages sculptés, aux faces animées de scènes vivantes, sans lesquels les Romains, depuis le temps des vieux Étrusques, ne concevaient point le repos éternel et l'existence des défunts. Bientôt de nouveaux ateliers se créèrent dans Arles même. Mais le transport de ces monuments par chariots le long des voies romaines jusqu'aux extrémités de l'Empire, où résidait le fonctionnaire dans un lointain exil, était coûteux, peu sûr. Il était plus aisé à la légère dépouille de faire elle-même le voyage. Placé dans son cercueil qu'on déposait sur un radeau, le passager funèbre, de la Seine à la Saône, de rivière en rivière, au fil de l'eau, apportant dans sa main l'obole de Charon et le prix de sa sépulture, gagnait le fleuve impérial qui devait l'amener au rendez-vous des ombres. Un peuple de bateliers, au faubourg de Trinquetaille, attendaient au passage les embarcations funéraires et les happaient avec leurs crocs. Officiers ou soldats morts en terre étrangère au ser-

vice de Rome, sous les ciels brumeux de la Bretagne ou de la Germanie, éprouvaient une douceur à dormir ensemble leur dernier sommeil, bercés par la vague italienne, au bord du cercle enchanté de la mer qui baigne Naples et Syracuse, sous un soleil plus tiède qui leur rappelait la patrie. Ainsi Arles demeura longtemps une colonie funèbre, la capitale des morts, et le Rhône une voie sacrée, un Styx étincelant, un fleuve de la vie qu'on remontait à force de rameurs pour le labeur et la conquête et qui, à la descente, ne ramenait que des ombres.

Cette étrange population, assemblée pendant quatre ou cinq siècles, sur l'ancienne route qui relie Arles à Aix et à Fréjus, avait fini par former un faubourg, une ville aussi grande que la ville elle-même. C'était la cité des sépulcres, le royaume des tombes, les Champs-Élysées de la Gaule, l'une des plus célèbres campagnes funéraires du monde, les Alyscamps. Ce grand désert funèbre, auprès de sa ville expirante, où il semblait y avoir plus de morts que de vivants, frappa les imaginations. Toujours une puissante rêverie s'éleva des tombeaux. La Muse du moyen âge vint s'asseoir dans ce cimetière. Pour s'expliquer ce vaste ossuaire, on pensait à une grande bataille, aux guerres, aux héros d'autrefois. Une des Chansons de geste du cycle de Guillaume d'Orange porte le nom d'*Alyscans*. Dante avait entendu des nouvelles de cette terre mystérieuse; il en parle dans son poème :

Siccome ad Arli, ove il Rodano stagna...
Fanno i sepolcri tutto il loco varo (1).

L'Arioste, dans son *Roland*, s'étonne de ces alignements d'auges de pierre, entassées parfois sur cinq étages : il pense à un combat des preux de Charlemagne, tombés en repoussant l'Infidèle (2). Ce paysage fut une des poésies du monde. Aujourd'hui, mutilés, rognés, expropriés, réduits à une promenade rectiligne de cinq cents mètres, que coupent les hangars du chemin de fer du P.-L.-M., les Alyscamps ne sont plus que le fantôme d'eux-mêmes, un mail provincial et désert, bordé de cuves vermoulues, où se recueille l'eau des pluies et où pourrit la feuille morte, un souvenir de *Campo Santo*, abandonné

(1) Comme aux environs d'Arles, près des étangs du Rhône, la foule des sépulcres bossèle le paysage. *Inf.*, IX, 112-5.
(2) *Orl. fur.*, XXXIX, str. 72.

des morts, qu'insultent le cri furieux des rapides de Marseille et cette vie qui ne s'arrête jamais. Et cependant cette solitude, plantée de maigres acacias, que double en arrière une haie de pâles peupliers, demeure une élégie que ne font pas oublier les tombeaux de la Voie Appienne, ni ceux de la route de Pompéi dont la pente descend parmi les champs de vignes et d'orangers jusqu'à la Villa des Mystères ; on conçoit que Chateaubriand n'ait pas rencontré dans ses courses de site où il ait été « plus tenté de mourir ».

Ce qu'il reste des Alyscamps, après des siècles d'incurie et de déprédations, a trouvé enfin un asile au musée lapidaire. Cette série de monuments funèbres, qui s'étend du Ier au VIIe siècle de notre ère, et commence aux temps des Césars pour finir aux temps carolingiens, a été trop souvent étudiée pour la décrire une fois de plus. L'histoire de l'art jusqu'à nos jours pourrait s'écrire par les tombeaux. L'absence d'art funéraire est un des signes les plus funestes de l'avilissement du monde et de l'abaissement du prix de la vie dans nos civilisations industrielles et collectives. Les plus anciens tombeaux d'Arles sont naturellement païens. Ils se reconnaissent à ceci, qu'une seule grande scène occupe, à la manière d'une frise, toute la largeur du sarcophage. C'est seulement un peu plus tard, vers le début du IIIe siècle, qu'apparaissent ces divisions, ces encadrements d'architecture, ces niches, ces colonnettes, ces frontons qui séparent les sujets et prêtent au bas-relief un rythme qui se perpétuera dans la miniature jusqu'à l'avènement de l'école de Cluny.

Plusieurs de ces morceaux antiques sont très beaux. Tout le monde connait la scène charmante de l'*Olivade*, où une bande d'Amours sont occupés à faire la cueillette. Le plus célèbre de ces monuments est le sarcophage d'*Hippolyte*, exhumé en Camargue, il y a une quarantaine d'années, par des terrassiers qui travaillaient au chemin de fer des Saintes-Maries. Cette légende, fréquente sur les tombeaux des jeunes gens, se retrouve sur des sarcophages d'Agrigente et de Spalato. On s'étonne que la tragique histoire de Phèdre et du malheureux fils de Thésée ait paru un exemple pour la jeunesse ; mais l'antiquité y voyait un sens ésotérique. Déjà le héros d'Euripide est un personnage de « Mystère ». La légende ajoutait que Diane avait ressuscité le martyr de la vir-

ginité, et en avait fait un dieu sous le nom de Virbius. Ne croyons pas le paganisme moins tourné que le moyen âge vers le sens caché des choses. La plupart des scènes profanes qu'on voit sur les tombeaux, et que nous prenons pour l'expression d'un pur épicurisme, n'y figurent qu'à cause d'un secret qui nous échappe. Le magnifique bas-relief de *Léda*, qu'on admire sur un tombeau d'Arles, n'est sans doute pas moins allégorique que celui d'*Hippolyte*. Même dans la tombe exquise de Julia Tyrannia, cette jeune morte de vingt ans, qui ne voulut sur sa pierre que des trophées de musique, gardons-nous de méconnaître une âme pieuse : dans ce concert je sens un soupir, une spiritualité.

La partie la plus précieuse de la collection, ce sont toutefois les tombes chrétiennes. Le musée chrétien d'Arles ne le cède qu'à celui du Latran. Il est encore, faute d'espace, extrêmement incommode ; les pierres s'y chevauchent, s'y bousculent. C'est moins un musée qu'une cohue. Mais à l'heure où j'écris, tout est en train de se réorganiser. Dans cette ville si riche, qui compte encore une bonne douzaine d'églises désaffectées, servant d'entrepôts de bois ou de chais pour le commerce des vins et des alcools, c'eût été grand hasard s'il ne s'en était rencontré une encore disponible. Dans le quadrilatère compris entre la place Saint-Trophime (1) et celle du Forum, où se trouvent l'église Sainte-Anne et le splendide hôtel de Laval, qui est le Musée Arlaten, on voit encore, dans la rue Balze, l'ancienne chapelle des Jésuites. C'est un délicieux monument du XVIIe siècle, dans le style classique du P. Martellange, avec une voûte en bois à pendentifs de stuc, imitant les caprices du gothique fleuri du temps de la Renaissance ; un grand retable à l'espagnole exalte des statues théâtrales de saint Ignace de Loyola et de saint François-Xavier. Un rang de chapelles en forme de niches scande la nef du côté gauche ; le mur de droite n'est qu'une clairevoie, à trois étages de fenêtres, inondant l'espace d'un flot de jour, détaillant les moulures, les rinceaux, les sculptures. L'effet est d'une gaieté et d'une vie extraordinaires. C'est là que M. Fernand Benoît a

(1) Je n'ignore pas qu'elle s'appelle Place de la République, ce qui ne la distingue pas de quinze ou vingt mille autres. Quand les municipalités comprendront-elles que les noms des rues et des places ne doivent pas se confondre avec des manifestes électoraux et des professions de foi politiques ?

décidé d'installer le musée chrétien. On ne laisserait à Sainte-Anne que les antiquités grecques et romaines. Comme ces différents édifices sont construits sur les ruines de l'ancienne basilique (dont un bel exèdre a été dégagé dans le sol de la cour du musée Arlaten), on espère découvrir un couloir, un portique qui permettrait de circuler d'un monument à l'autre : à ma dernière visite, au mois d'avril de cette année, j'ai trouvé les travaux fort avancés. Une fois achevés, on obtiendra un système vraiment unique de trois musées, se complétant, se tenant l'un l'autre, dans un de ces décors où s'amalgament tous les siècles, où un mur enterré rappelle les Césars, tandis que par là-dessus se juchent au petit bonheur un palais du roi René, une paroisse d'Oratoriens et une chapelle de Jésuites.

L'iconographie des tombeaux chrétiens, plus encore que celle des tombes païennes, est exclusivement mystique. Elle est toute fondée sur la belle liturgie des morts. On a été longtemps embarrassé devant ces petites scènes disparates, *Jonas*, *Daniel*, *Suzanne*, *Lazare*, qui s'y suivent sans lien comme les feuillets d'un livre décousu. Ces images sont des hiéroglyphes. On a reconnu qu'elles étaient la traduction de la belle oraison de saint Cyprien : « Père, délivre cette âme, comme tu as délivré Jonas du monstre marin, les jeunes Hébreux de la fournaise, Daniel de la fosse aux lions, Suzanne des mains des vieillards... » Et la prière continue en s'adressant à Jésus-Christ : « Toi qui as ouvert les yeux de l'aveugle, les oreilles du sourd, guéri le paralytique, ressuscité Lazare... » De ces tombes s'élève un murmure de confiance et de supplication. Le défunt y repose dans un suaire d'allégories. Ce ne sont pas des larmes, ce ne sont pas des plaintes, ni aucun des regrets auxquels se laisse aller la nature près du lit d'un agonisant. Ni douleur, ni séparation. Le mort n'entre pas dans le néant. Il traverse l'épreuve suprême et se délivre du poids de la chair, comme la vérité se fait jour à travers un voile de figures. Le *Passage de la mer Rouge* signifie à la fois qu'il échappe aux embûches de la vie, et le triomphe de l'élu, lorsqu'il aborde à l'autre rive. Rien ici n'exhale un langage mortel. Ces tombes ne parlent que de salut et de résurrection. Elles sont éclairées en dedans, comme des lampes d'albâtre, des lueurs de l'aurore éternelle.

Pour les auteurs de manuels classiques, il est certain que

l'art chrétien, si supérieur du point de vue moral, représente, à l'égard du goût, une grave décadence. Si l'on tient que la Beauté a dit son dernier mot dans les sculptures du Parthénon, alors sans doute on a raison et, ce sommet quitté, il ne reste qu'à fermer les yeux ; tout le reste paraît un jeu d'enfants barbares. Mais une vue si absolue ne se soutient pas plus d'un moment. C'est oublier que l'art chrétien est pour une grande part l'œuvre des Grecs, que l'Évangile est un livre grec, et que les grands types religieux du Christ et de la Vierge ne sont pas des créations moins helléniques que ceux d'Apollon et de Déméter. Jusqu'au bout le génie de cette race d'artistes demeura pareil à lui-même. L'humanité lui doit la figure de ce qu'elle adore. Il était réservé à la Grèce de rendre sensible aux mortels le visage du divin.

Pas de spectacle plus passionnant que de suivre, au musée d'Arles, les phases de cet art, les étapes du gréco-romain au byzantin. Sans doute, la plupart des sarcophages d'Arles ne s'élèvent pas au-dessus de l'art industriel ; le travail y sent moins l'artiste que l'artisan. L'intérêt de ces documents n'en est que plus vif pour l'étude d'un phénomène si général. L'art antique avait pour objet la représentation de la vie ; l'art byzantin cesse d'imiter, il stylise. Les formes, tout en conservant un certain réalisme, se soucient moins de la ressemblance que de l'expression. L'artiste procède par masses synthétiques, qui ne rappellent que de loin les apparences de la nature, mais dont il accuse en revanche la fonction décorative. Les choses paraissent se durcir, comme il arrive dans la plante, par la dessiccation de certains organes, qui laisse en évidence la structure, le squelette. C'est un état nouveau de la fleur, qui ne mérite pas moins l'attention du naturaliste que les autres moments de la floraison.

C'est un grand art intellectuel, qui ne cherche jamais à décrire, mais à suggérer des idées ; il cesse de faire concurrence à la réalité, pour créer un système d'allusions, un monde de symboles. Jamais art n'a poussé si loin la recherche d'une prosodie, d'une certaine musique fondée sur des rapports de nombres et une rigoureuse symétrie : il y a des effets de rythme, par exemple dans le tombeau dit *des Arbres* ou *de l'Orante*, qui supposent des abîmes de science et de réflexion. Ces six scènes de miracles, ce geste du thaumaturge six fois

répété, ces lignes puissantes et volontaires, produisent une impression profonde; en même temps, le dais de feuillages, loin d'être une fantaisie gratuite, rappelle l'atmosphère pastorale qui est celle de l'Évangile. Car l'art byzantin est le premier qui ait su faire un usage conscient de la profondeur et du clair-obscur. Cet art, dont le nom est devenu le synonyme de routine, est au contraire en cours de perpétuelle métamorphose : c'est un creuset où s'opère la fusion des deux grandes traditions du monde, le mélange de l'hellénisme et des éléments venus de la Syrie. Sans doute, ce n'est plus la divine simplicité de la *Vénus* de Praxitèle. Rien ne détrônera la Grèce dans nos cœurs. Mais dans ces auges de marbre qu'on voit au musée d'Arles, c'est encore la Grèce qui nous apporte les dons de l'Orient. Il est doux de rêver à cette grande aventure, non loin du banc de sable et du rivage de Camargue, où abordèrent les Saintes Maries.

LE SCULPTEUR JEAN DE DIEU

Si je faisais l'histoire de l'art et non celle des musées, ce n'est pas dans Sainte-Anne, c'est dans le cloître de Saint-Trophime que d'abord je vous aurais conduits. C'est là que nous nous serions arrêtés longuement devant un des chefs-d'œuvre de notre art monumental, le dernier de l'héroïque série de portails historiés, qui part de Moissac et de Beaulieu pour remonter à Chartres, et redescendre le Rhône jusqu'à Arles et à Saint-Gilles. Mais les beaux cloîtres en France ont disparu depuis deux siècles. Celui de Saint-Trophime est un des derniers qui subsistent. C'est par bonheur un des plus riches et des plus magnifiques. Peu de sculptures égalent en puissance expressive certaines figures adossées aux piles du promenoir du Midi, ou certaines têtes des chapiteaux, devant lesquelles le visiteur passe sans jeter un regard. Il vaut pourtant la peine de les contempler longuement, d'attendre que le soleil aille les chercher dans l'ombre et les en extraire tour à tour, comme un collectionneur tire un bibelot de sa vitrine pour l'épousseter avec soin et se donner le plaisir d'y faire jouer la lumière. Ainsi le grand Rodin aimait à recevoir ses visiteurs la nuit et, une bougie à la main, tournait à reculons autour d'une statue que la flamme éclairait d'une lueur frisante, pour

en faire admirer les frissons et les riches saillies. Et souvent, dans plus d'une de ces têtes du cloître de Saint-Trophime, j'ai cru reconnaître le génie d'un ancêtre ignoré de ce vieillard sublime.

Cette grande école du XIIe siècle, cette école toute romaine, dont Arles paraît avoir été le centre, et qui se rattache directement aux « antiques » d'Orange et de Saint-Rémi, aux sarcophages des Alyscamps, s'est éteinte de bonne heure, sans jeter de germes durables; les auteurs des portails de Saint-Gilles et de Saint-Trophime n'ont pas laissé de successeurs. Arles est fort riche en monuments du temps du roi René; ils ne semblent pas se distinguer par des traits autochtones. Il semble que le Midi se soit épuisé une fois pour toutes dans cette Renaissance sévère du moyen âge, et qu'après ce moment d'éclat il ne lui soit plus resté que des étincelles, comme celles qui subsistent dans les cendres d'un brasier consumé.

Une de ces étincelles prit son vol vers la fin du XVIIe siècle et égaya la petite ville, déchue au rang de bourgade somnolente, celle qui rappelle le plus certains évêchés des anciens États pontificaux, tels que Viterbe ou Rieti. Bernin, quand il passa par Arles en 1661, au retour de Versailles, dut s'y retrouver en pays de connaissance.

Le sculpteur Jean de Dieu n'était alors qu'un garçon d'une quinzaine d'années. C'était un élève de Péru, le joli maître d'Avignon, et ils forment à eux deux la petite monnaie de Puget. De Dieu passa deux ans à Rome et en revint fort habile.

Mais il y avait alors peu d'emploi pour un sculpteur dans le midi du royaume. Le jeune homme se fit enrôler dans l'équipe de Versailles, et eut sa part dans les travaux de la place Vendôme et de l'église des Invalides. C'était un *factotum*, ce qu'on appelle une « utilité », dans la vaste entreprise de Le Brun et de Mansart et dans la machine de gloire montée par ces grands hommes en l'honneur de Louis XIV. C'est lui qui fut chargé d'escorter à Versailles la *Vénus* offerte au Roi par les Consuls de sa ville natale, et d'accueillir au Havre la statue équestre du monarque, envoyée de Rome par Bernin, celle-là même qui se morfond sous le nom de *Marcus Curtius* au bout de la Pièce d'eau des Suisses, à deux pas du remblai du chemin de fer de Rennes et de Quimper.

Il n'y a plus dans Arles que peu d'ouvrages de Jean de Dieu,

si ce n'est, à la cathédrale, le mausolée baroque de l'archevêque Gaspard du Laurens, où un brillant chérubin soulève la pierre du tombeau, tandis que la Charité, tendre et simple nourrice, tout en allaitant ses marmots, pleure aux pieds du prélat défunt : il a sculpté aussi les lions « bons enfants » qui supportent l'obélisque, et il y a quelque part dans la cour de l'archevêché les restes d'un *saint Christophe* amputé et décapité. Peut-être le musée chrétien pourra-t-il recueillir ce triste débris.

Mais il existe du maître arlésien, à l'autre bout de la France, une œuvre délicieuse, et c'est à cause d'elle que je n'ai pu me tenir de dire un mot de lui : c'est la *Femme adultère* qui se trouve dans la *Vie du Christ* au pourtour du chœur de la cathédrale de Chartres. Cette *Vie du Christ*, commencée au début du règne de François Ier, ne s'acheva qu'au début du règne de Louis XV. Entreprise dans l'esprit du gothique finissant, elle ne fut terminée que pendant la Régence. Et l'on dit la France impatiente! Tout ce long ouvrage est conduit dans le sentiment populaire et aimable des « Mystères ». Le Christ de Jean de Dieu est peut-être un peu douceâtre, un peu abbé de cour, mais la pécheresse est toute charmante. Comme elle pleure bien, cette petite La Vallière, écroulée et défaite dans ses dentelles et dans ses larmes, le corsage béant, comme un petit paquet piétiné de plaisirs, de grâces et de sanglots! Je ne sais d'où vient à Huysmans, dans son livre de *la Cathédrale*, cette grande colère contre la « niaiserie et la rengaine (ce sont ses mots) des Jean de Dieu, des Tuby, des Legros, des Mazières », et « cette froide et païenne sculpture des XVIIe et XVIIIe siècles ». Païenne! Cet homme inculte, que savait-il du paganisme ? Que savait-il du christianisme? Étrange catholique! Il entre en fureur au nom de Rome. Ce Batave a beau se convertir, il demeure un anti-latin. Que peut comprendre ce barbare à ce qui nous ravit, à ces souples échanges, à ce jeu de reflets dont sont faits le ciel de France et l'harmonie française : le portail de Chartres inspirant celui de Saint-Trophime, et Arles renvoyant à Chartres le gracieux sourire berninesque de Jean de Dieu?

LE BONHOMME RASPAL ET LE GRAND RÉATTU

Au bord du Rhône, non loin des ruines romaines du palais de la Trouille, où se tint un concile des Gaules, dans un quartier de vieilles ruelles, qui alignent dans un ordre pittoresque leurs bicoques de village arabe, le musée de peinture d'Arles partage avec le Mont-de-piété un palais du XIVe siècle, à mine militaire, et qui s'appelle encore le Prieuré de Malte. Cette bastille un peu délabrée présente du côté du fleuve sa façade concave, pareille à la *capa* sur laquelle l'*espada* laisse charger le taureau, et s'offre le spectacle magnifique du coude que trace en amont la masse des eaux violentes qui glissent à ses pieds. Elle commandait les prieurés de Saint-Gilles et de Trinquetaille, ainsi que toutes les commanderies de Camargue, qui étaient fort nombreuses. La révolution mit le Grand Prieur à la porte et la maison en vente; le noble logis fut acquis pour treize mille livres en assignats par le portefaix Cabissole, lequel le revendit à son tour, en louis d'or, en 1822, à un peintre arlésien appelé Réattu. Celui-ci mourut dix ans plus tard, en léguant à la ville, à l'exemple de Xavier Fabre, le Prieuré de Malte avec toutes les collections qu'il contenait, consistant en ouvrages de l'auteur et de son oncle Antoine Raspal.

Il faut savoir que Jean de Dieu, mort précisément depuis cent ans, en 1727, avait un frère nommé Pons, également sculpteur, d'où une fille, Claire de Dieu, laquelle épousa un peintre obscur, appelé Jacques Raspal. Leur fils Antoine naquit en 1738 et mourut en 1811. Il était juge de paix depuis l'année de Marengo, et maniait le pinceau à ses moments perdus. Ces circonstances ne l'eussent pas conduit à la célébrité, sans une aventure qui fit parler de lui dans le pays. Raspal était lié avec un gentilhomme, M. de Barrême, sire de Châteaufort, lequel se mêlait de peindre et faisait des pastels en amateur. Le jeune homme eut l'imprudence de lui parler de sa sœur Catherine, fille renommée pour sa beauté, et la candeur encore plus grande de la lui amener. On devine la suite. Barrème fit d'abord un portrait de la belle (qui existe encore, paraît-il, au château de Barbegal, dans la famille du Roure), puis s'enfuit avec elle, quoique marié et père de

famille, au scandale de toute la province, et en eut quatre enfants, dont l'aîné, Jacques-Philippe-Julien, né le 13 août 1760, « de parents inconnus », n'est autre que notre Réattu. On voit comment tout cela se tient et descend, avec quelques détours, de l'auteur de la *Femme adultère*.

Catherine étant morte en 1785, dix ans après M. de Barrême, c'est encore l'honnête Raspal qui prit soin des enfants. L'aîné était en âge de se tirer d'affaire. Raspal fit pour lui ce dont il ne s'était jamais soucié pour lui-même : il l'envoya à Paris, où il entra dans l'atelier de Regnault, le peintre des *Trois Grâces*, et mérita le prix de Rome en 1790. C'est en Italie qu'il connut Fabre et se lia avec l'amant de Mme d'Albany. Les deux amis devaient se retrouver trente ans plus tard, sous Charles X, après le retour du vieil émigré à Montpellier. Ils échangèrent des tableaux, causèrent ensemble de leurs projets et de la décadence des arts, qui allaient se perdant depuis la vogue désastreuse de l'école romantique. C'est pour opposer une digue à ce débordement que les deux vieillards se décidèrent à laisser leurs ouvrages en exemples à la jeunesse. C'était une profession de foi et une sorte de testament, le tableau de toute une vie consacrée aux principes du Beau. La « sensibilité » ne permit pas à Réattu d'y oublier son bienfaiteur.

Il serait bien surpris, s'il lui arrivait aujourd'hui de faire un tour dans son musée, de voir qu'on n'y vient plus pour lui, et que les rares visiteurs du Prieuré de Malte ne dépassent guère l'antichambre, et s'attardent dans la compagnie du bonhomme Raspal, que le maître de céans n'y avait admis que par un devoir de gratitude et de condescendance, à titre de curiosité.

Raspal n'est nullement un grand peintre, mais c'est un peintre sans prétention, joliment doué, attentif, minutieux comme un miniaturiste, et cela suffit pour en faire un artiste charmant. Tous les touristes qui ont vu le musée d'Aix ou le musée Grobet à Marseille, se rappellent deux ou trois portraits qu'on y voit, des bustes de jeunes femmes en « corps » de satin rose, ouaté et piqué, peints de couleurs vives et lisses, avec un air figé sous des coiffes de tulle qui leur donnent l'aspect étonné de ces têtes de bois qui servaient aux marchandes de modes pour chiffonner un bonnet : ces têtes naïves

sont de Raspal. Mais c'est à Arles que sont demeurés la plupart de ses ouvrages, une douzaine en tout, et c'est le meilleur service que nous ait rendu son neveu en les plaçant dans son musée, dont ils forment le plus piquant attrait.

Un petit *primitif* du XVIIIe siècle, c'est-à-dire un peintre sans école, sans aucune rhétorique, un peintre « pur », en un mot, une espèce de peintre-enfant, ou qui peindrait avec des gaucheries d'enfant, une sorte de *dadaïste* ingénu, mais plein de goût, voilà Raspal. Aujourd'hui que nous faisons tant de cas des peintres populaires, de l'art sauvage, de l'image d'Épinal, de la vision à l'état natif, non gâtée par la science acquise (déjà le romantisme s'infatua de Reboul, le poète-boulanger, ou de Pierre Dupont, le chansonnier-typographe), ce gentil artiste a bien de quoi nous intéresser : il rencontre enfin son public. Nous aimons le douanier Rousseau, les artistes marchands de frites, « les peintres du dimanche » : Raspal est de la famille. Il faut avouer que parmi les roués, les habiles, les virtuoses de son temps, au milieu de ces gens qui savaient tout, et qui en abusaient, celui-ci, qui ne savait rien, nous paraît le bienvenu. Il peint un peu comme un peintre d'enseignes, comme ces ouvriers qui fignolent des armoiries sur des portières de carrosses. Il témoigne pour tout un petit monde d'artisans, batteurs de fer, sculpteurs de râpes à tabac, d'armoires paysannes, pour tout un peuple de petits métiers, peuple anonyme, infanterie de l'art, dont bien peu émergèrent au rang de capitaines, et que nous ignorons pour ne nous souvenir que des maréchaux. Ajoutez l'avantage d'être du XVIIIe siècle, c'est-à-dire d'un temps où tout le monde était bien élevé, et cette supériorité de n'obéir à aucune théorie ; il demeure vraiment innocent de toute littérature. Cette candeur qui nous ravit chez le Gainsborough de quinze ans, dans les petits portraits de la « période de Bath », voilà ce qui plaît chez Raspal ; c'est le même phénomène, avec cette différence que Gainsborough, même à quinze ans, a du génie, et que le peintre arlésien n'en eut jamais, à aucun âge.

On a de lui, à la cathédrale, dans l'escalier qui conduit au cloître, deux grands tableaux religieux, poussiéreux, lacérés, d'un goût très « Louis XVI », où il s'efforce de marcher sur les traces de Vien. Il y a aussi, au musée, une timide *Vestale* et un *Hercule* assez comique qui montrent que Raspal se

piquait quelquefois d'enfourcher Pégase : ces grandes ambitions ne lui réussissent pas. Il est très difficile de savoir ce qu'il a pu connaître de la peinture, ce qu'il en a appris chez M. de Barrême, ce qui était venu jusqu'à lui des Flamands ou des Hollandais, ne fût-ce que par ouï-dire, ou encore par des estampes, dans son trou de province. Peut-être avait-il entrevu quelqu'une de ces belles collections aixoises; mais ces brefs aperçus ne purent que l'orienter, sans agir sur ses procédés particuliers. Sa fraîcheur demeura intacte.

Sur un assez grand tableau du musée Réattu, il se représente en train de peindre, entre sa femme et sa fille. Une bonne figure socratique, la lèvre aimable, le front chauve, les cheveux sans poudre et roulés au fer sur les oreilles : culotte de drap rose, pas de veste, chemise de lingerie assez lâche, le jabot ouvert, la manche relevée au coude ; fauteuil de tapisserie recouvert d'Aubusson. Roture aisée, avec un certain raffinement. Papier de tenture pékiné, rose et vert, souligné de galons noirs. Ménage tout pareil à celui du menuisier Gérard, dans le tableau de David, au Mans ; n'était la présence de la jeune fille et celle du chevalet, on penserait au ménage de Jean-Jacques et de Thérèse. Le dessin ne vaut rien, plein de fautes grossières; Raspal est incapable de faire un bras ou une épaule. Il est là, riant, sans angoisse, satisfait de lui-même, sa palette à la main, sur laquelle les couleurs sont méticuleusement rangées, côte à côte, sans trace de mélange, le poing armé de tout un faisceau de brosses très propres et très fines ; on sent que chacune sert pour poser un ton différent. Propreté, application, figures un peu guindées, à cause de la gêne de l'expression, goût très vif de la couleur pure, et pour cela, sans doute, impression de grande pureté.

L'artiste met sa joie à reproduire ce qu'il voit, avec un soin infini ; il ne se doute pas de ce que c'est que de composer. Tout est sur le même plan : aucune espèce de sacrifice, nulle différence entre la tête peinte sur le châssis, et celles des personnages donnés comme réels ; tout est d'une importance égale; chaque détail, chaque pli, chaque fleur de la jupe brodée de la jeune fille, chaque maille de sa guimpe de mousseline, chaque rayure de la coque plissée de son bonnet, sa croix de Jeannette, la rose du corsage, tout est dit, tout se décrit avec une conscience de peintre gothique, la patience à perte de vue

d'un enlumineur de missel. Les habits comptent plus que les visages. Les êtres sont traités comme des choses. Même absence de trouble, même immobilité. Et il résulte de cette tranquillité une sensation étrange, comme lorsqu'on voit la nature reproduire un objet et surpasser sans artifice les puissances de l'art : une branche de saule qui se réfléchit dans une eau morte, l'empreinte d'un pied d'oiseau sur le sable, ou encore (comme écrit joliment M. Jean-Louis Vaudoyer) ces paysages minuscules de fleurettes et de cailloux mystérieusement enfermés dans une boule de verre, et qui prenaient à nos regards d'enfants une apparence un peu magique.

Il y a surtout deux petits tableaux positivement ravissants, qui valent à eux seuls la visite du musée Réattu. Raspal est un tout petit maître, il n'excelle qu'aux menues choses. Mais c'est beaucoup, que de les faire presque à la perfection. Ces petites toiles, la *Cuisinière*, les *Couturières* surtout, sont peut-être ce qui ressemble le plus, en France (de très loin par l'exécution, d'assez près par le sentiment), à un Pieter de Hooch, à un Vermeer de Delft. Cinq ou six jeunes filles, assises, debout, petites Mariannes de douze à vingt ans, jouent de l'aiguille autour d'une table éclairée par une haute fenêtre; des vêtements tout prêts, pendus au mur à des patères, attendent les clientes. Un paravent à losanges de fleurs cache la porte de l'atelier. Gentilles frimousses, sous leurs coiffes de chanoinesses, beaucoup de vérité et de fraîcheur d'observation : l'ensemble un peu pétrifié, comme devant le photographe. Comme toujours, ce sont surtout des portraits de robes; les étoffes sont plus vivantes que les figures, mais le sujet le voulait ainsi : tout cet étalage de couture, ces costumes, ce vestiaire, cette charmante défroque, c'était le bonheur du peintre, l'occasion de montrer son savoir-faire. Des vermillons, des bleus, des jaunes, toute une Iris de tons les plus gais, sans nul rapport, du reste, avec le fameux costume « national » des Arlésiennes, lequel est chose toute récente et entièrement arbitraire (1); à terre, des rognures d'étoffe, des bobines, des mitaines qui traînent, tout un petit désordre plein d'animation; pas une trace d'ennui, l'artiste s'amuse de tout son cœur.

(1) Stendhal écrit en 1838 : « Autrefois Arles avait un costume assez semblable à celui des environs de Rome : la Révolution a tué toute originalité de ce genre en rendant facile le voyage de Paris. »

Et on ne sait comment, dans sa précision et sa minutie de trompe-l'œil, la vivacité de sa palette fleurie, son relief stéréoscopique, ce tableau terre-à-terre prend un air de petite féerie, comme s'il s'agissait des robes de Peau d'Ane, du manteau de bal de Cendrillon.

Dans ses limites très étroites, avec son œil de mouche, qui ne voit bien que de tout près, sa joie de peindre, sa palette diaprée, son absence d'horizon et d'idéologies, son indigence d'invention et son adresse spéciale, ce Raspal est un peintre comme on en voudrait d'autres en France, et comme on n'en trouverait guère alors qu'en Alsace, chez les Dietrich et chez les Zix, dans des coins à l'écart, où subsistait encore un peu de moyen âge. Un demi-Liotard, disons le mot, un petit Chardin de province, mais sans la chaleur de sentiments, l'élévation, le style, la grandeur émue que le maître de la rue Princesse sait mettre dans les petits sujets : un tout petit *genius loci*, un grillon du foyer, qui n'a qu'une note, toujours la même, mais pure, unique, familière, intime, une grêle musique qui rappelle la patrie.

Pas de contraste plus complet que celui qui existe entre l'oncle et le neveu, entre Raspal et Réattu. Sujet de nouvelle dans le genre du *Neveu de Rameau*. Réattu a fait de très bons portraits, le sien d'abord, joli et fin, puis celui d'une commère réjouie et vulgaire en fichu tricolore (sa femme, je le crains), enfin celui d'un couple russe, qui n'est pas loin de faire songer à une ébauche de Prud'hon. C'est toujours avec bonheur qu'on rencontre dans l'œuvre d'un peintre de second ordre, de ces morceaux qui montrent de combien peu il s'en faut qu'ils soient dignes du premier. On leur sait gré de la surprise, et en même temps leur échec final fait réfléchir jusqu'à demain. Le vrai roman de l'artiste, c'est toujours le roman du raté.

Dans son fonds véritable Réattu ne serait qu'un second Raspal, un peu plus cultivé et mieux instruit que l'autre : vingt « crayons » de sa main, de ces profils en médaillons, que Cochin avait mis à la mode, ne sont nullement inférieurs à des ouvrages de Boilly. L'auteur était un bon petit réaliste à la française, sage, sérieux, ami de la physionomie humaine, sans grande imagination, mais très bien doué pour faire une carrière honorable de portraitiste et de chroniqueur. Rome

le gâta, j'entends la Rome de David (car on ne trouve jamais que la Rome qu'on veut). Il y était au temps des Droits de l'homme, du 10 août, du meurtre de Basville, s'enflamma pour les idées du siècle, se mit à rêver de *Prométhée* et à jeter son bonnet rouge par-dessus les moulins. Au retour, on le voit bâcler une frise en grisaille pour une Loge de Marseille, une histoire à la Chenavard sur le progrès des Lumières, un de ces décors hâtifs de toile et de carton, par lesquels on se pressait de remplacer les pompes de la ci-devant religion ; puis ce sont des rideaux de théâtre pour Lyon et pour Marseille, des projets d'immenses allégories, des apocalypses, des *Triomphes de la Civilisation*... On le voit, cet homme intrépide ne doutait de rien : c'était un penseur. Il était, de Lyon à Marseille, un personnage considérable, le type du grand homme de province, un fonctionnaire de l'Idéal, grand-prêtre de la Vérité et de la Raison. Et il servait la foi nouvelle comme d'autres, en d'autres temps, avaient servi les Jésuites.

La Restauration venue, force lui fut de se modérer et de se résigner, lui aussi, à peindre pour les capucins. Son œuvre la plus connue est encore une *Vie de saint Paul* qu'il exécuta vers cette époque pour l'église de Beaucaire. Il se consolait de cette palinodie, en revenant, entre quatre murs, aux choses de sa jeunesse, qu'il croyait seules dignes d'être aimées : il esquissait des *Salmacis*, des *Toilette de Vénus*, des *Narcisse*, des *Argus*, des *Achille* et des *Alcibiade*. Il retourne à ce qu'il croit le Beau, à cette étrange humanité nue, telle qu'elle n'a jamais existé et que personne ne l'a jamais vue. Et l'on est stupéfait de ces tableaux sans but, ne répondant à rien, jamais exécutés, faute de nécessité, ahuri de cet art scolaire, et l'on imagine avec curiorité l'existence de ce reclus qui, dans son Prieuré, passe son temps à mettre des sujets en vers latins, et à se battre les flancs pour faire croire que « c'est arrivé », cette vie incroyable, casanière, rangée, bourgeoise, balzacienne et insensée d'auteur du Chef-d'œuvre inconnu et de « prix de Rome » à perpétuité.

Nullus labor fallax, dit la belle inscription placée sur la porte Renaissance du Prieuré de Malte. Hélas ! combien elle est trompeuse, et combien Réattu a eu tort de s'y fier ! Ce n'est pas sa faute si son œuvre, ses idées, son art, tout aujourd'hui nous paraît faux, inutile, et l'on dirait frivole, s'il ne s'agissait

d'un homme si manifestement sérieux. Auprès de tant d'efforts dépensés en pure perte, c'est le bonhomme Raspal qui nous semble authentique : il n'a entre les doigts qu'une pincée de vérité, mais il a le bon esprit de ne pas la surfaire et de ne pas se monter le cou. Mais quoi ! Sans Réattu, qui se souviendrait de Raspal ?

LE CAS VAN GOGH

Quand on aura déménagé le Mont-de-piété, on pourra transporter au musée le reste des peintures éparses à l'Hôtel de ville, à la Bibliothèque, quelques tableaux de l'hôpital. Il y aura à faire là de petites découvertes : je vous recommande entre autres un certain Fouque, de Marseille, un petit Devéria ou un sous-Bonington, auteur de charmantes pochades romantiques, et qui pourrait bien avoir, sans y penser, ouvert la voie à Monticelli. On pourra mieux goûter les croquis de Louis Mège, ses petites vues précises et touchantes d'une Provence qui fut celle de l'enfance de Mistral. On y verra des tableaux de Paul Balze, cet élève d'Ingres que je retrouve encore à l'abbaye de Châalis, où il a restauré (en la corrigeant, ô Seigneur !) une fresque de Primatice, et où il s'en est donné à cœur joie, dans les gargouilles de la chapelle, en imaginant une faune risible et extravagante d'escargots, de chèvres, de singes, d'éléphants, d'un « moyen âge » dévergondé de *Notre-Dame de Paris*.

On fera place dans le musée à quelques sculpteurs contemporains, comme Turcan ou le pauvre Ségoffin. Mais, en réalité, il ne s'est passé à Arles qu'un événement, le seul qui compte depuis le portail de Saint-Trophime, le grand coup de théâtre de la peinture moderne, destiné à produire des répercussions universelles, et dont les conséquences ne sont pas épuisées après plus de quarante ans.

Van Gogh en avait trente-cinq au mois de février 1888, lorsque le chemin de fer un beau matin le débarqua dans la ville d'Arles. Il est inutile de raconter ce qu'il avait fait jusque-là, les avatars étranges de cette existence inquiète : la maison Goupil à La Haye, les amours malheureuses de Londres, la passion pour Delacroix et les maîtres de Barbizon, la vocation mystique, les études de théologie, les trois années d'apostolat chez les mineurs du Borinage : l'Évangile des misé-

rables, le christianisme de *la Pièce aux cent florins* mis en action, la religion de la douleur et de la misère humaines, puis Paris, la découverte de Claude Monet et de Degas, puis la répudiation presque immédiate de ces maîtres prestigieux, et à travers tout cela, on ne sait quel lyrisme, l'attitude d'un réfractaire, d'un enthousiaste et d'un illuminé.

Après ses deux années de Paris (1886-88), remplies d'une foule d'œuvres violentes et passionnées, qui lui conseilla de changer d'air et lui indiqua le chemin d'Arles? On peut croire que ce fut surtout le démon nomade de son pays, le même démon des aventures qui avait déjà poussé tant de ses pareils par les routes de Bourgogne et de l'ancien royaume d'Arles, sur les chemins du soleil, au seuil de l'Italie et de la Méditerranée.

Il y demeura dix-huit mois. Tout le monde connaît cette histoire, l'espèce d'embrasement qui suivit, cet incendie de génie, cette torsion de salamandre dans la fournaise. Tout le monde connaît ces œuvres flamboyantes, cette exaspération de tons purs, cette fantasmagorie de formes véhémentes, cernées de traits énormes comme des plombs de vitrail, cette fureur d'incandescence où des paysages en fusion paraissent délirer, retracés à grands coups de brosse irrités, fouettant l'azur de leurs lanières, comme les langues de feu d'une Pentecôte. On connaît ces peintures inouïes qui arrivent à transfigurer une chambre d'hôtel, à changer un bouquet d'iris ou de tournesols en tourbillons de flammes, à faire d'une paire de godillots près d'une chaise de paille toute une tragédie de la détresse et de la misère. Faut-il dire la suite, l'arrivée de Gauguin, appelé de Pont-Aven, où il était déjà regardé comme un maître, pour fonder une école nouvelle, les malentendus, les querelles, la crise sourde, puis éclatante, Gauguin menacé d'un rasoir, van Gogh rentrant chez lui, se faisant sauter une oreille et la portant toute sanglante dans une enveloppe à une des filles de la rue de Vert? La folie se déclarait : on enferma l'aliéné à l'asile de Saint-Rémi. A l'accès démoniaque succède alors un état de prostration profonde. La raison ne parut renaître qu'au bout de trois mois. Le furieux guéri ne regagnait Paris, et de là Auvers-sur-Oise, chez son ami le docteur Gachet, que le 21 mai 1890. Deux mois plus tard, le 27 juillet, il se tuait d'un coup de revolver au cœur. Il avait trente-huit ans.

De ces quelques mois de fièvre et de frénésie, uniques dans l'histoire de l'art, datent presque tous les mouvements qui agitent la peinture moderne (fauves, cubistes, surréalistes) ; tout ce qui s'est édifié sur la déroute de l'impressionnisme, sort de cette prodigieuse expérience arlésienne, de cette bourrasque chromatique dont le pauvre Vincent fut le héros et la victime. Aucune autre existence d'artiste n'offre l'exemple d'une course si dévorante, de tant d'étapes de la peinture, épuisées en si peu de temps, d'un feu si vite consumé, laissant le malheureux, en moins de deux années, au bord de l'abîme, de la démence et du tombeau : ou alors, il faudrait songer à l'abdication de l'auteur d'*Une saison en enfer*, à moins qu'on ne préfère évoquer plutôt tels autres génies des Pays-Bas, comme Herkules Segers, ce génial ami de Rembrandt, suicidé à quarante ans, ou Carel Fabritius, tué au même âge dans une explosion, et dont le portrait de Rotterdam rappelle si étrangement celui de Vincent van Gogh et sa tête égarée de forçat et de fusillé.

« Mon art, à moi, j'y risque ma vie »: ce furent presque ses dernières paroles, dans un court billet à son frère, griffonné quelques minutes avant sa mort, et qui termine sa correspondance, la plus belle qui existe, en fait de lettres sur la peinture, avec celle de Delacroix. Arles fut le théâtre où se joua l'acte décisif de cette pathétique destinée. C'est là que le visionnaire trouva son chemin de Damas, sa fulguration du Mont Horeb et son éblouissement de Buisson ardent. Depuis son exode, joint à la retraite puissante de Cézanne dans son mas du Jas de Bouffan, c'est aux bords de la Méditerranée, de Nice à Cagnes et à Collioures, que s'est transporté l'axe de la peinture contemporaine. C'est dommage qu'Arles n'ait pas eu l'adresse de s'assurer, quand ces chefs-d'œuvre ne valaient rien, un seul ouvrage de van Gogh, pas même son *Arlésienne* ou sa *Promenade des Alyscamps*, ou ses sublimes *Pins de Saint-Rémi*, qui recèlent l'angoisse des oliviers de Gethsémani, non plus qu'Aix ne possède une seule peinture de Cézanne, de sorte que le voyageur est réduit à chercher dans son souvenir et à retracer en esprit cette carrière brûlante et le sillage de ce météore.

LOUIS GILLET.

PETITS TABLEAUX DE LA VIE CANADIENNE

UNE FÊTE DE L'ÉRABLE

Montréal, avril.

— Que diriez-vous d'une « partie de sucre » pour dimanche prochain ?

— J'en dis que vous n'auriez su me faire une proposition plus agréable. Je rêve de cette « partie de sucre » depuis des années.

L'offre m'était faite par M. Oswald Mayrand, directeur de *la Presse*, le grand quotidien de Montréal, et ma réponse exprimait une joie motivée, dont il me faut, sans plus tarder, indiquer les causes.

La réjouissance à laquelle me conviait mon ami ne peut être partagée que dans quelques régions du Canada, et durant une période que limitent étroitement diverses circonstances : entre la fin de l'hiver et les approches du printemps. Toute la zone tempérée de l'hémisphère boréal voit pousser des érables, et la France ne fait pas exception ; mais le nord-est du continent américain a le privilège de posséder plusieurs espèces de cette essence dont la sève produit un sucre délicieux ; et l'on comprend que le Canada se soit donné, comme emblème national, trois feuilles d'érable tigées.

L'exploitation de ces arbres providentiels (l'une des rares industries que les colons doivent aux Indiens) repose sur les caprices de leur sève, très sensible aux écarts de température, qui commencent à se manifester dans les derniers jours de mars, avec les nuits glaciales entre lesquelles s'insinuent des

heures de plus en plus ensoleillées. Refoulée vers les racines par la gelée nocturne, elle refait chaque jour l'ascension du tronc et des grosses branches, qui la renvoient au bas, dès que l'air perd sa tiédeur. Ce va-et-vient régulier (c'est l'explication que l'on donne du phénomène) a pour effet de brasser le liquide et de provoquer le développement de sa saccharose. Et, pour que la récolte soit abondante et de bonne qualité, intervient cette autre condition : il faut que le sol soit encore couvert de neige, aux abords des troncs. Or, mes précédents voyages au Canada s'étaient passés soit au cœur de l'hiver, soit en plein été ; ainsi était sans cesse ajournée mon initiation aux mystères d'une « partie de sucre »...

De bon matin, M. Oswald Mayrand est venu me prendre à l'hôtel. Je me retrouve dans l'automobile avec son fils Albert, son frère, M. Fortunat Mayrand, et, parmi trois autres parents proches, M. J. Adolphe Hurteau, avocat de sa profession, et poète à ses heures perdues, — qui ne le sont pas pour les lettres canadiennes, comme en témoignent ses *Papillons d'âme*, recueil de poèmes aux notes si variées...

Le pont jeté sur le Saint-Laurent, magnifique ouvrage qui fait honneur à la hardiesse des ingénieurs canadiens, comme à leurs conceptions architecturales, nous a mis hors de Montréal et de son île. Nous suivons la rive droite du beau fleuve, qu'une débâcle tardive vient de nettoyer de ses glaçons ; les bleus reflets du ciel éclaircissent ses eaux grises, cheminant, d'une marche rapide et majestueuse, entre les rivages bas, frangés de sable, de galets et d'arbustes. Parfois, à de longs intervalles, un vapeur solitaire remonte ou descend le courant : c'est l'éveil d'une navigation secouant la léthargie des quatre ou cinq mois d'hiver.

La route feuillette, pour un Français, d'émouvantes pages d'histoire. Voici Longueil, jolie ville groupant ses cottages et ses jardins autour de la flèche aiguë de son clocher. Elle fut créée, vers le milieu du XVII[e] siècle, par Charles Le Moyne, dont les sept fils furent autant de héros : l'un d'eux découvrit l'embouchure du Mississipi et fut le premier gouverneur de la Louisiane, qu'il avait fondée ; un autre édifia la Nouvelle-Orléans ; tous se couvrirent de gloire au service de la France...

Boucherville, gros bourg juché sur un monticule ceint de

vertes forêts... Ce fut le fief de Pierre Boucher, qui s'en vint de France au Canada en 1635. Treize ans d'âge : un enfant. Mais il est brave, intelligent ; et les circonstances font les hommes. Interprète en ces idiomes indiens qu'il a vite appris, soldat, capitaine, diplomate, gouverneur, il escalade tous les échelons en moins de trente ans, et trouve le temps d'écrire la première histoire de la Nouvelle-France. Anobli, il fonde Boucherville, siège de sa seigneurie, que les Iroquois surprennent et dévastent, mais qui se repeuplera bientôt... C'est l'époque héroïque où la poudre doit se garder sèche, où les chaumières s'entourent de hautes palissades de pieux, où le laboureur qui sort ensemencer le champ voisin sans emporter le mousquet tout chargé risque d'être scalpé ou se condamne au poteau de torture.

Voici les clochers jumeaux de Varennes, fief d'une autre famille illustre, issue du mariage d'une fille de Pierre Boucher et de René Gaultier, sieur de La Verendrye. Leur premier rejeton, aidé de ses quatre fils, s'en fut vers le grand Ouest mystérieux, découvrit les Montagnes Rocheuses, édifia, dans l'immensité de la Prairie, des fortins, qui, de nos jours, sont devenus des villes...

Verchères, avec son église ventrue, ses petites maisons basses, ses villas entourées de jardins... Rien ne motiverait une pause, à la traversée de ce bourg, n'était le vieux fort dont la tour pointue dresse les tuiles rouges de son toit sur la rive, et n'était aussi la statue qui l'accompagne en retrait, deux monuments où trouve à s'enorgueillir une race.

Le premier fort fut édifié par M. de Verchères, officier au régiment de Carignan, pour défendre la seigneurie dont l'octroi récompensait ses bons services. En 1690, pendant qu'il guerroyait ailleurs, sa femme s'y était vaillamment défendue contre une attaque des Iroquois. Deux ans plus tard, la paix régnant dans le pays, elle se rendait à Montréal (alors Ville-Marie) ; sa fille aînée, Marie-Madeleine, âgée de quatorze ans, restait seule au manoir, avec ses deux jeunes frères, les servantes et un vieux soldat...

22 octobre. Soudoyés, comme toujours, par les Anglais, les Iroquois ont brusquement envahi les campagnes de Verchères. Les femmes du village se sont réfugiées au fort, dont Madeleine, vêtue d'un justaucorps et casquée, prend le com-

mandement. Autant pour avertir les hommes, occupés dans les bois voisins, qu'un danger de mort les menace, que pour disperser les bandes ennemies, elle pointe et tire elle-même le canon. Ses frères, qui ont moins de douze ans, chargent les mousquets, qu'ils lui passent. Se transportant d'une embrasure à l'autre, elle donne aux sauvages l'impression que le fortin abrite de nombreux défenseurs. Elle ménage sa poudre et son plomb, ne fait feu qu'à coup sûr, quand les Peaux-Rouges s'avancent à l'assaut de la palissade de pieux. Le siège dure huit jours; l'arrivée d'un détachement, expédié de Montréal, y met fin. Et, joyeuse, la jeune héroïne salue l'officier :

— Soyez le bienvenu, monsieur : je vous rends les armes!

— Gardez-les, mademoiselle! Elles sont entre si bonnes mains!

Cette première prouesse valut à Madeleine de Verchères d'être glorifiée vivante, deux siècles avant l'érection de sa statue; la seconde lui mérita plus tendre récompense : un mari. Quelque six mois après la levée du siège, de nouvelles bandes d'Iroquois apparurent dans la région. L'intrépide fillette (le seul portrait que l'on ait d'elle montre qu'elle était de beau visage et de robuste charpente) résolut, cette fois, de prendre l'offensive. A la tête de ses paysans, elle surprit un campement de sauvages et délivra les prisonniers, dont ils s'apprêtaient à « lever la chevelure ». L'un des captifs, le sieur de la Pérade, la laissa vieillir de deux ou trois printemps avant de témoigner de sa reconnaissance en lui offrant son cœur et son nom...

Trois heures de route, sur une belle chaussée que la neige fondante rend dangereuse aux tournants, et nous atteignons notre but : Contrecœur, le village où la partie de sucre nous attend. C'est l'une des plus vieilles « paroisses » de la province de Québec, comme aussi l'une des plus fameuses, par ses origines tout au moins. Car elle fut le fief d'un illustre guerrier, de qui lui vient son nom : Pierre-Claude de Pégaudy de Contrecœur, qui valut, en l'espace de deux ans, deux brillantes victoires à nos armes. 1754 : une colonne de 600 Français bat à plates coutures une armée anglaise forte de 10000 hommes, commandée par Georges Washington, le futur président des États-Unis... 1755 : une autre poignée de Français (ou peut-être la même) met en déroute une seconde

armée ennemie, commandée par Braddock, le généralissime anglais au Nouveau Monde... Et Pittsburg, la grande ville industrielle de Pensylvanie, devrait logiquement s'appeler Contrecœur, elle aussi, puisqu'elle fut fondée par ce grand homme de guerre...

Les caractéristiques qui décrivent une agglomération rurale, chez les Canadiens-Français, se trouvent réunies à Contrecœur. Toutes espacées sur le même côté du chemin, avec la petite église au milieu de la ligne, les maisons s'entourent d'un jardinet, que prolonge, en arrière, un potager, qui descend jusqu'à la rive du fleuve. Les champs, amorcés à l'autre bord de la route, montent en pente douce vers la forêt, distante de quinze à seize cents mètres; c'est la réserve de combustible du paysan, et c'est surtout sa réserve de sucre, son érablière. Sans exception, les fermes de la province de Québec restent taillées sur ce modèle, sagement imaginé par les Français dès les premiers temps de la colonisation : adossées au fleuve ou à la rivière, qui fut jadis leur seul « chemin de grande communication », elles conservent, au delà des terrains défrichés, une zone forestière qui peut n'être plus qu'un ruban, mais qu'il est interdit de détruire.

Notre hôte est M. Arthur Hurteau, le frère aîné de l'avocat-poète, Adolphe Hurteau. Nous ne rencontrons chez lui, car il est déjà monté à la « cabane », que sa femme et ses deux filles, Mlles Blanche-Yvonne et Thérèse. Un écriteau, placé sans évidence, presque honteusement, sur la clôture de troncs et de madriers qui borde le domaine, révèle la douloureuse tragédie : *Terre à vendre...* Le fermier n'a pas de fils; il est vieux, et le jour approche où les arpents défrichés par les ancêtres retourneraient à la brousse, s'ils n'avaient à compter que sur le travail de ses bras. Alors, il a pris les devants, avec cette pancarte qui matérialise son abdication. Pauvre ferme, où vécurent tant de générations de Hurteau, depuis le premier aïeul venu de Nanterre au début du XVIIIe siècle, en quelles mains étrangères tombera-t-elle ?

Cheminant sur un sol détrempé par le début du dégel, gravissant la pente coupée de fossés qu'il faut franchir d'un saut, nous voici dans l'érablière, et devant la « cabane » où nous surprenons à l'œuvre M. Arthur Hurteau, robuste sexagénaire qui ne semble pas se soucier de la froidure ambiante,

car il a déposé paletot et veston. Le cadre ne manque pas de couleur locale : construite par le fermier (les paysans canadiens édifieront n'importe quoi sans autres outils qu'une hache), la maisonnette, faite de planches et de madriers, ne reçoit le jour que par une porte ; l'unique lucarne qui s'ajoute à cette ouverture donne sur un hangar fermé de trois côtés, où le cheval trouve refuge, pendant les heures d'inaction. Des piles de bois fendu se dressent alentour, ainsi que des cuves cylindriques de tôle blanche et autres récipients ; un vieux traîneau gît sur la neige.

Les provisions apportées de Montréal sont restées dans la voiture. Oswald Mayrand, qui s'offre à les aller chercher, s'installe debout sur une *traîne*, faite de lourdes planches posées sur des patins de bois, et en excite de la voix le vénérable attelage, haridelle qui n'en est plus à compter ses lustres de harnois.

Laissant le fermier activer son feu, dans la cabane emplie de fumée grise, j'emboîte le pas à mes compagnons, à travers l'érablière. Relativement clairsemés, la plupart des arbres ont été percés d'un petit trou, à un mètre et demi du sol ; chaque ouverture est occupée par une conduite de bois, appelée *goutterelle*, ou encore chalumeau, que le fermier a fabriquée pendant l'hiver, s'aidant d'un fil de fer rougi à blanc pour la perforer. Des récipients de taille médiocre, mais de noms imposants (*vaisseaux* ou *chaudières*), recueillent goutte à goutte la sève qui tombe de ces appareils primitifs. Chaque matin, l'homme fait sa tournée de l'érablière, vidant les seaux dans les cuves de tôle posées sur le traîneau. Limpide comme de l'eau de source, le liquide reposera quelque temps jusqu'à ce qu'il subisse la cuisson.

Je suis l'exemple et, décrochant une « chaudière », avale quelques gorgées de son contenu, que l'on m'assure être une merveilleuse panacée en tout ce qui concerne les organes digestifs. Le breuvage est d'un goût délicat, d'une saveur qui rappelle légèrement quelque herbe odorante.

M[lles] Hurteau m'entraînent plus loin dans la forêt et m'y révèlent un phénomène curieux. La succession de nuits glaciales et de jours attiédis n'agit pas que sur les érables : d'autres essences en subissent l'action. Mes charmantes initiatrices m'arrêtent devant un groupe de conifères et me montrent que les troncs sont couverts d'ampoules dont les plus grosses

ont le diamètre d'un petit pois. De la brindille dont je les crève, je tire de chaque boursouflure une goutte de liquide visqueux, aussi sucré que le miel, bien que la résine y glisse une pointe d'âcreté. Il paraît que ce sirop est souverain contre les maladies de la gorge et des poumons.

L'érudition de M. J. Adolphe Hurteau me vaut de connaître quelques légendes indiennes attachées à l'érable; la plus amusante est un conte philosophique qui ne manque pas d'ingéniosité. Les Peaux-Rouges ont conservé cette tradition quasi universelle d'un âge d'or primordial et d'une humanité qui n'avait pas à travailler pour vivre. Les érables, notamment, lui procuraient en abondance un sirop de sucre, très épais, et que l'on pouvait absorber tout de suite, sans la moindre préparation. Nanabozho, le Grand Manitou, jugea que la facilité de cette récolte donnait aux hommes des habitudes de paresse. Grimpant au sommet des arbres avec un vase d'eau, il en versa le contenu à l'intérieur des troncs, ce qui eut pour effet de dissoudre le sucre. A partir de ce moment, les Indiens durent se résigner à fendre du bois et à surveiller la cuisson de la limpide sève, pendant des jours et des nuits, pour obtenir les résultats qu'ils acquéraient jadis d'une nature bénévole, presque sans se décroiser les bras.

Et ce bon M. Arthur Hurteau sait, par expérience, qu'il faut gagner son sucre à la sueur de son front. Il a peiné tout l'hiver, de peur que la date fatidique (celle d'une récolte qui joue un rôle de premier plan dans l'existence du paysan canadien) ne le prenne au dépourvu. Façonnant ses « goutterelles » (celles qu'il trouverait dans le commerce ne lui convenant pas), astiquant ses « chaudières », édifiant des piles de bois fendu, il a guetté le temps propice pour vriller ses arbres. Maintenant, depuis les derniers jours de mars, il quitte de grand matin la tiédeur de la maison, fait sa tournée de l'érablière, recueille la sève dans la barrique que transporte le traîneau, et ne regagne sa demeure qu'à la nuit tombante. Point de repos, au cours des « semaines de sucre » : le travail dominical est permis par M. le curé, à cause de la brièveté de la saison et de l'entretien du feu dans les fournaises, mais, ainsi que me le précise l'une des filles du fermier, l'autorisation ne dispense pas de la messe.

Tel un savant parmi les cornues de son laboratoire,

M. Arthur Hurteau trône dans son rustique atelier, devant le fourneau de briques allongé sous deux grandes bassines, où l'eau d'érable commence à bouillir. Grâce à la détestable initiative de Nanabozho, elle ne contient plus que deux pour cent de sucre; c'est dire qu'il en faut, du temps et du bois, pour éliminer tant de liquide superflu! Mais l'opération prend bonne tournure. Une vapeur délicatement parfumée chasse l'air froid, dans la cabane qu'elle emplit de ses volutes; et l'eau du second cuvier, sous lequel les flammes sont plus ardentes, perd visiblement de sa limpidité. Selon la coutume, il convient que les visiteurs s'assurent que tout marche à souhait; et chacun s'empare d'une des palettes accrochées à la muraille, la trempe dans la sève en ébullition, puis la lèche, avant de s'extasier sur la finesse du produit.

Les vivres apportés par M. Mayrand, et ceux que Mme Hurteau monte bientôt du village, nous promettent un festin de roi : maintenant s'ouvre la véritable « partie de sucre », faite de vieux usages canadiens. C'est, d'abord, la « grillade à la fourchette »: on se taille une tranche de lard, que l'on pique au bout d'une baguette de bois vert pour l'exposer aux flammes du brasier; dès que prennent feu les gouttes de graisse fondue, la cuisson est jugée suffisante, et l'on pose le régal sur une tartine de pain, qui tient lieu d'assiette; il faut, pour ne rien perdre de sa saveur, manger le mets tout brûlant, quitte à se rafraîchir ensuite le palais d'une bonne tasse d'eau d'érable, relevée ou non d'un doigt de whisky...

Entre temps, le contenu de la seconde cuve a perdu beaucoup de sa consistance liquide; les convives s'en rendent compte en y trempant la palette; ils la retirent couverte d'un sirop léger, couleur d'ambre, et d'une saveur dont on ne se rassasie pas. La quantité de sucre qui s'absorbe ainsi, à *licher la mouvette* toutes les cinq minutes, ferait frémir un diabétique! Et ce n'est là qu'une des façons de consommer le nectar canadien. Il y a encore la *trempette* : un bol de sirop où l'on émiette du pain. Et il y a surtout la *tire*, régal des dieux!

Un baquet, que l'on a rempli d'une neige fortement pilonnée, a été traîné dans la cabane. On y verse de haut le sirop bouillant, puisé à l'aide de la *micouenne* (cuiller de bois); il se solidifie instantanément, sous la forme d'une crêpe d'une

minceur extrême, friandise chantée par maints poètes canadiens et qui mérite sa réputation. M. Fortunat Mayrand m'initie à cette seconde manière de *tire* : pétrissant une boule de neige de la grosseur du poing, il en plonge un segment dans le liquide en ébullition et le ramène enduit d'une pellicule qui est, elle aussi, d'une saveur indescriptible.

Puis, se succédèrent les plats de résistance : jambon, omelette au lard, et je ne sais plus quels autres mets, savamment préparés par Mme Hurteau sur un feu de bois, qu'elle dut céder bientôt à son mari pour l'opération suprême. Quelques litres de sirop, transvasés dans un chaudron, furent soumis à une vaporisation intense, sous l'œil attentif du fermier qui les brassait sans arrêt, de sa *micouenne*. Sous son nouvel aspect pâteux, le produit fut versé dans des moules, creusés sur une planche et représentant divers sujets canadiens : une chaumière, un castor, un ours, un orignal. Quelques minutes d'exposition en plein air et sur la neige, et le cycle était révolu : l'eau limpide tirée ce matin même d'un arbre se pétrifiait en ces statuettes de pur sucre d'érable, destinées à la consommation locale comme à l'exportation.

Et ce fut ainsi (une bonne fortune, en vérité!) que j'appris à connaître la plus vieille et la plus nationale des industries du Canada. Je la vis s'exercer dans ce cadre authentique qu'est et demeure pour elle l'habitation campagnarde du pays de Québec, et non dans ces « sucreries » modernisées où le client remplace le convive, où le *jazz* négro-américain intercale ses contorsions, entre tires et trempettes, où le commercialisme bouscule trois siècles de traditions.

Simplicité rustique qui fait aimer davantage le Canada, celui qui refuse qu'on l'américanise, le vrai Canada dont la miraculeuse survivance s'explique par son attachement aux choses du passé...

AU MOULIN DE VINCENNES

Québec, avril.

Ma seconde « partie de sucre » en six jours! Mais combien peu celle-ci ressemble à celle-là! Après Contrecœur et la primitive cabane du fermier, voici le Moulin de Vincennes, un moulin qui ne moud plus de blé depuis cent ans et qu'un

homme de goût a su transformer en une demeure exquise, où je suis l'invité de la Société des Arts, Sciences et Lettres de Québec, qui tient aujourd'hui ses assises chez l'un de ses membres : M. Lorenzo Auger, architecte et collectionneur.

En ce Vincennes du Canada, Québec a réuni le dessus de son panier intellectuel : écrivains, poètes, journalistes. Trois officiers supérieurs, qui flirtent avec les muses et ne s'en cachent point, et dont l'un, le colonel Boulanger, détient un portefeuille dans le gouvernement provincial, représentent la politique et l'armée, ce qu'ils font à la bonne franquette. La science y a pour délégué le jovial docteur Stanislas Gaudreau. De charmantes Canadiennes y ont accompagné père, frère ou mari.

Mentionnerai-je d'autres noms? Hé, oui! Quand ce ne serait que pour dépeindre l'ambiance française où je me trouve, moi, qui suis là le seul « Européen »! Gagnon, Asselin, Legaré, Marquis, Potvin, Fabre, Desilets, Savoie, Michaud, Lachance, Deschênes, Masson, Dugal... N'est-ce pas que tous ces patronymes sont bien de chez nous? L'unique exception est offerte par un brillant écrivain de langue française, Jean-Charles Harvey, rédacteur en chef du *Soleil* de Québec : il a pour ancêtre l'un de ces braves Écossais qui se battirent jadis pour la France, et dont les descendants se sont ardemment « canadianisés »...

Le poète Alphonse Desilets (heureux pays où les rimeurs eux-mêmes ont leur limousine!) est venu me prendre à l'hôtel. Un grand bac à vapeur nous transporte au delà du kilomètre et demi d'eau grise qu'est le Saint-Laurent. Le temps d'escalader, par une excellente route, les hautes falaises qui forment pendant au Rocher de Québec, et nous atteignons Lévis, plaisante cité qui s'étale sur un plateau bordé de collines dont les flancs verdoient, d'une herbe renaissante, entre les coulées de neige. Trois quarts d'heure de course sur le « chemin du roi », qui traverse des hameaux sans caractère ou longe de plantureuses fermes, et nous avançons dans l'allée d'ormes qui conduit au célèbre moulin.

Baroque en son ensemble, l'aspect de la construction comporte des détails charmants. Le terre-plein, formant terrasse au-dessus du ravin où le Saint-Claude bondit de cascade en cascade, avant de se précipiter, d'un saut de cinquante

mètres, dans le Saint-Laurent, est comme la cour d'honneur d'un gracieux manoir Louis XV, édifié en 1733 par le sieur Bissot de la Rivière, seigneur de Vincennes. Un grand chalet soude à ce corps de logis sa façade aux multiples balcons, et lui-même est prolongé par un vaste bâtiment accroché au bord de la falaise, et qui surplombe l'énorme roue à aubes, pieusement conservée. Chevauchant le gouffre, de ses légères poutrelles d'acier, une passerelle atteint l'étroit plateau couronnant un promontoire, sur lequel voisinent le potager et le verger.

— Trois cents ceps venus de France et plantés là depuis quatre ans ! me précise M. Desilets. Et ils commencent à produire du jus de la treille !

La bise glaciale nous presse de chercher refuge dans la maison, savamment restaurée par M. Lorenzo Auger, qui nous en fait les honneurs. Hors du petit manoir, vous ne trouveriez pas deux planchers au même niveau ; d'une chambre à l'autre, il faut franchir des marches dont le nombre édifie parfois de véritables escaliers.

On sent que les architectes s'inspirèrent d'une aimable fantaisie, quand ils agrandirent ou relevèrent la bâtisse, à travers le chapelet des générations. Il n'est point deux pièces qui se ressemblent, les unes plus ou moins étroites, les autres plus ou moins vastes, et avec des plafonds dont la hauteur varie du simple au double...

N'était l'intense froidure qui sévit dans les parties de la demeure où ne ronflent pas les poêles, comme on voudrait s'attarder en cette ancienne salle de meunerie, devenue le plus original des salons ! Le meule en est la table centrale, et des corbeilles à fleurs s'étagent autour de l'arbre de couche qui la transperce encore. Les grands coffres à farine et les massifs pétrins se sont métamorphosés en canapés ou en sofas...

D'antiques bahuts de chêne transformés en vitrines exposent mains objets datant du régime français : un drapeau semé de fleurs de lys ; des armes de sauvages et des armes des premiers temps de la colonisation... Quelqu'un attire mon attention sur un de ces « fusils de traite » que l'on vendait aux Indiens, en échange de pelleteries précieuses ; sa longueur, qui est de près de deux mètres, servait à duper le naïf cha-

land, car il n'en prenait possession qu'après l'avoir *encagé*, selon la coutume, de quatre piles de peaux qu'il lui fallait exhausser jusqu'au sommet du canon...

D'une fenêtre, tandis que, sous le jour qui tombe, je contemple l'Ile d'Orléans, que surplombent les cimes bleutées des Laurentides, mon regard cueille la soudaine vision d'un grand paquebot qui remonte le large fleuve, vers Québec. Coque blanche aux trois cheminées jaune safran... C'est l'*Empress of Australia*, le beau vapeur de la Canadian Pacific... Après-demain, je m'y embarquerai pour regagner l'Europe... Ma gaieté s'embrume tout à coup d'un sentiment très voisin de la tristesse.

Mais je suis repris aussitôt par une ambiance peu faite pour alimenter ma mélancolie. Autour des poêlons où fume le sirop d'érable, se succèdent les vieilles chansons de France, dont on reprend en chœur les refrains. Un remuement de vaisselle me parvient d'une salle contiguë, en même temps que commencent à s'infiltrer de savoureuses odeurs de cuisine, avant-garde du pantagruélique festin...

Prolongée jusqu'au delà de minuit, ce sera la traditionnelle veillée à la canadienne, coupée de chansons, de harangues, de devinettes et de bons mots... Elle endormira mon regret de quitter bientôt cette Nouvelle-France où se perpétuent, contre vents et marées, les traditions et les espoirs de la race.

VICTOR FORBIN.

UN LIVRE
SUR L'ARMÉE DE MÉTIER

L'Armée de métier (1), que vient de nous donner M. Charles de Gaulle, est à lire. L'auteur sait à fond de quoi il s'agit, car il est soldat, un des plus jeunes colonels de l'armée. Et ce qu'il sait, il sait le dire, car il est un écrivain-né. Qu'un homme de métier soit aussi homme de plume, c'est une rencontre heureuse, mais rare. L'art d'écrire, en effet, est par soi-même un métier très difficile, très aimé, très absorbant, d'où ce caractère un peu spécial que prend nécessairement toute corporation écrivante, et qui la diminue, sa destination étant d'être ouverte, non fermée. Fêtons ce jour où y entre un soldat; jamais entrée ne fut plus à propos.

Je pense aux grands qui nous vinrent ainsi de la carrière des armes, un Vauvenargues, un Vigny, et portèrent jusqu'au bout sa marque ineffaçable. M. Charles de Gaulle n'est pas indigne de ces hauts patronages. Il appartient (toute idée de rang restant, bien entendu, hors de cause) à cette famille d'esprits, qui veulent mêler dans une œuvre écrite les recherches et les ardeurs de deux vocations, à cette famille d'écrivains à laquelle ne manque jamais cette sobre élégance qui dessine, par le choix des mots, la ligne exacte de la force. Il y a quelques années, M. Charles de Gaulle, dédiant au maréchal Pétain un essai sur l'esprit militaire, formulait ainsi sa courte dédicace : « Cet essai, monsieur le maréchal, ne saurait être dédié qu'à vous, car rien ne montre, mieux que votre gloire, quelle vertu l'action peut tirer des lumières de la pensée. » On ne saurait mieux indiquer, ni en moins de mots, la voie et la tradition dans lesquelles on se place soi-même.

(1) *Vers l'Armée de métier*, 1 vol. in-16, Berger-Levrault, 1934.

* * *

M. Charles de Gaulle est né avec le goût de la guerre : on n'est pas soldat à moins. Mais le caractère singulier d'un tel goût ne lui échappe pas, car il est, entre autres choses, un moraliste, au sens où ce mot était pris dans l'ancien langage français, et il est aisé de suivre, dans l'entre-ligne de son œuvre, une réflexion toujours en éveil sur les problèmes posés par l'existence même du soldat, de l'homme de guerre.

Problèmes assurément singuliers. L'homme de guerre n'a sa vie satisfaite que quand les autres hommes ont les leurs bouleversées. Hors le temps de guerre, il prépare longuement, par des exercices qui ressemblent à des jeux, la plus réelle des besognes. Et il en souffre. « Il y a, écrit M. Charles de Gaulle, entre l'activité fictive de l'armée du temps de paix et sa puissance latente, quelque chose de décevant que les intéressés ne sentent pas sans douleur. » Peut-on penser, sans un rapide saisissement d'esprit, au nombre d'officiers éminents, passionnés pour l'action, qui ont obscurément dévoué leur vie, sur les champs de manœuvres, dans les casernes, les bureaux, entre 1871 et 1914 ? « Tant de forces inemployées, écrivait Ernest Psichari, tant de destination et tant de stérilité ! » Qui se souvient aujourd'hui d'un Jamont, d'un Négrier, d'un Hagron, hommes qui, nés dix ou vingt ans plus tard, auraient eu chance d'exercer leur grandeur ? Dans les bas grades, routine et tristesse ; dans les hauts grades, les grands chefs chargés d'une responsabilité éventuelle immense, collaborent avec les hommes politiques, qui se méfient d'eux et dont ils se méfient. Entre ces deux races d'êtres, l'incompréhension est inévitable, constante : ceux-ci, habitués à manœuvrer par la parole, à calculer les ressources infinies de la combinaison et de la transaction ; ceux-là, vivant appuyés sur des principes et des règles, tenant leurs esprits appliqués aux opérations simples et terribles de la guerre. La guerre éclate : le soldat a son travail en main. Joffre, du jour au lendemain, est promu dictateur, les hommes politiques sont là pour le servir. La paix revient, et ce qui est joie pour le commun des hommes est pour l'officier privation, désarroi. « Les armes, qui viennent de changer le monde, écrit M. Charles de Gaulle, ne laissent pas d'en souffrir d'abord et pleurent leurs ardeurs perdues. Cette

mélancolie du corps militaire, dans les années qui suivent les batailles, n'a rien que de classique... A se détendre brusquement, il semble que le ressort se brise, non sans rendre, parfois, ce son sourd et profond de plainte dont nous ont bercés Vauvenargues et Vigny. »

Ce son sourd et profond de plainte, M. Charles de Gaulle ne l'exprimerait pas si bien s'il ne l'avait entendu, et soyons assurés que sa prose est ici un écho. La paix a été, pour les officiers français de la grande guerre, une épreuve très pénible. Au poids de l'inaction soudaine s'est ajoutée pour eux l'amertume de ne pas rencontrer la reconnaissance, la confiance des masses. Ils entendaient une rumeur hostile, qui parfois montait haut, contaminant jusqu'aux paroles des hommes d'État. Le travail leur était rendu ingrat. Il s'est ainsi produit, tout près de nous, un drame professionnel dont très peu a été dit.

La prose de M. Charles de Gaulle, assurément, fait écho à ce drame. Mais c'est un écho sans faiblesse. M. Charles de Gaulle a écouté la rumeur hostile, avec une liberté d'esprit que lui rendait aisée sa fermeté intérieure. Que les masses, après avoir tant donné, tant souffert, se soient lassées, que leurs jugements aient été aveugles, injustes, cela se comprend; qu'« une sorte de mystique se répande partout, qui non seulement tend à maudire la guerre, mais incline à la croire périmée, tant on voudrait qu'elle le fût », cela encore on peut le comprendre, et M. Charles de Gaulle accorde même à ceux qui se laissent ainsi entraîner une pitié qui n'est pas sans hauteur : « Un pareil mouvement, écrit-il, pour excessif qu'il paraisse, ne s'explique que trop bien. Par là se manifeste, en somme, l'instinct de l'Europe affaiblie et qui sent tous les risques d'un conflit nouveau. Le spectacle d'un malade qui tend le poing à la mort ne peut laisser personne insensible. » Tout cela, mouvements, humeurs d'opinions et de peuple, estime M. Charles de Gaulle, n'est pas très grave. L'énorme potentiel de valeur militaire accumulé par les siècles dans un pays tel que la France n'en est pas, ou à peine, diminué. Ce qui serait grave, au contraire, ce serait que les hommes de métier, ceux qui ont pris en charge les devoirs de guerre, qui en ont assumé la responsabilité, vinssent à se laisser atteindre par les troubles qui sévissent autour d'eux, à douter de leur tâche. Si leur

foi cède, voici l'ordre militaire ébranlé jusque dans ses racines. M. Charles de Gaulle a-t-il senti ce danger? Son livre intitulé *le Fil de l'épée* semble une réponse, une mise en garde. « En vérité, écrit-il, l'esprit militaire, l'art des soldats, leurs vertus, sont une partie intégrante du capital des humains... Cette abnégation des individus au profit de l'ensemble, cette souffrance glorifiée dont on fait les troupes, répondent par excellence à nos concepts esthétiques et moraux : les plus hautes doctrines philosophiques et religieuses n'ont pas choisi d'autre idéal. Si donc ceux qui manient la force française venaient à se décourager, il n'y aurait pas seulement péril pour la patrie, mais bien rupture de l'harmonie générale. La puissance échappée à ces sages, quels fous s'en saisiraient ou quels furieux? Il est temps que l'élite militaire reprenne conscience de son rôle prééminent, qu'elle se concentre sur son objet qui est tout simplement la guerre, qu'elle relève la tête et regarde vers les sommets. »

A vrai dire, pour rassurer sa foi professionnelle en ces années difficiles, un soldat n'avait qu'à regarder autour de lui. C'est ce que peu de gens savent faire, c'est ce que sait faire notre auteur, et il écrit cette page qui fera voir, mieux que toute appréciation ou commentaire, de quel mouvement et de quelle autorité le colonel de Gaulle, plume en main, est capable. « Certaine illusion pourrait donner à croire que le rôle des soldats, si vaste fût-il dans le passé, est en voie de disparaître, et que l'univers d'à présent peut enfin se passer d'eux... Mais comment les guerriers s'y laisseraient-ils tromper? Ces gens dont, depuis dix ans, on a tant exigé, qui ont dû garder le Rhin, occuper Francfort, Düsseldorf, la Ruhr, prêter main-forte aux Polonais et aux Tchèques, demeurer en Silésie, à Memel, au Slesvig, surveiller Constantinople, rétablir l'ordre au Maroc, réduire Abd-el-Krim, soumettre « la tache » de Taza, s'opposer aux rezzous sahariens, prendre pied au Levant, pénétrer en Cilicie, chasser Fayçal de Damas, s'installer sur l'Euphrate et sur le Tigre, réprimer l'insurrection du Djebel Druse, montrer la force en tous points de nos colonies d'Afrique, d'Amérique, d'Océanie, contenir en Indochine l'agitation latente, protéger au milieu des émeutes et des révolutions nos établissements de Chine; ces soldats d'un empire qui, sans eux, s'écroulerait aussitôt, ces officiers dont

il est mort en campagne un millier depuis l'armistice, plus que la Grande Armée n'en perdit au total à Ulm, Austerlitz, Iéna et Eylau, plus qu'il n'en est tombé en 1870 du matin de Wissembourg jusqu'au soir de Saint-Privat, au nom de quoi et pour quel motif perdraient-ils la fierté d'eux-mêmes? Et quant à l'ordre international que notre époque essaya de créer, se peut-il même concevoir sans une force militaire pour l'établir et l'assurer? Jamais l'orgueil des armes ne fut plus justifié ni plus nécessaire. » Cet orgueil, dûment affermi, donnera la force d'attendre les inévitables retours. Les républicains, qui sous le Second Empire réclamaient « une armée qui n'en fût pas une », parvenus au pouvoir, confièrent au général de Miribel le soin de leur former de bons régiments, et ces mêmes agents soviétiques qui ruinèrent par la désertion l'armée des tsars, se montrent aujourd'hui jaloux de la grandeur de l'armée rouge. C'est une question de patience, et si l'officier tient, rien n'est perdu. Or, tenir, c'est son métier. « L'ordre, écrit M. Charles de Gaulle, l'habitude de ne s'étonner point, voire cette sorte d'isolement dont une longue accoutumance fait aux troupes d'élite une seconde nature, tels sont les antidotes à nos poisons intérieurs. »

Il est visible que cette « sorte d'isolement » qui vient de nous être montré est un état qui n'intimide pas notre auteur. La vocation militaire n'est pas donnée à tous, et ceux qui l'ont reçue se trouvent tout à la fois destinés et séparés. Il y avait jadis, à côté de l'ordre des guerriers, celui des clercs, celui des artisans : les choses n'en allaient pas plus mal. Et M. Charles de Gaulle a trop le sens du caractère, du style, pour ne pas sentir les convenances d'une telle disposition des vies. Ainsi se trouve-t-il prédestiné à préconiser l'idée d'une armée de métier. Mais ce n'est là qu'une prédestination, et nous n'y insistons pas. M. Charles de Gaulle est essentiellement un homme de métier, serviteur de son pays et marqué par son temps. Il n'écrit pas pour contenter un goût, mais pour répondre à des réalités, et il expose avec force l'ensemble des circonstances qui concourent à modifier notre institution militaire.

Ces circonstances sont variées, nombreuses, convergentes. D'une part, les masses, lassées des exigences de la vie militaire, n'acceptent plus de servir, comme elles faisaient jadis,

cinq, trois ou deux ans ; un an même leur paraît long, il faut qu'on l'abrège. D'autre part, le métier militaire devient chaque jour plus difficile. Le temps de l'initiation diminue à proportion, dirait-on, que la matière s'étend et se complique. L'infanterie, au lieu des deux armes dont elle se servait en 1914, le fusil et la mitrailleuse, — celle-ci, depuis peu d'années, — combine à présent, pour combattre, les effets de quinze armes. Pour transmettre les ordres, il y avait les jambes des courriers ; aujourd'hui, les chefs ont le choix entre vingt dispositifs délicats. Pour l'artillerie, c'est de même : elle utilise soixante-dix modèles de pièces tirées ou portées, suivant les cas, par des chevaux en nombre variable, des tracteurs de plusieurs sortes, des camions plus ou moins lourds, des trucks de différents modèles. De même encore pour la cavalerie motorisée, pour le génie, réparti entre seize sections. Et que dirons-nous des formations récentes, avions, aérostats, chars ? Ces armes-là sont des chantiers d'invention ; le professionnel seul y est apte et, dès aujourd'hui, y est maître.

Pour mettre en action cette machinerie, notre service à court terme met à la disposition des états-majors une foule de jeunes gens pressés que des instructeurs surmenés n'ont pas le temps de familiariser avec les engins mis entre leurs mains. « Il n'est que de voir, empilé dans les magasins, l'amas d'armes, d'outils, destinés à l'une quelconque des unités de formation, et d'en rapprocher par l'esprit le flot de gens, sans expérience ni cohésion, qui du jour au lendemain devraient s'en servir, pour mesurer quel immense gaspillage d'hommes et de choses entraînerait l'épreuve précipitée du feu. « Jetées dans les combats, que feraient ces recrues ? » Malgré les règlements, les recettes et les exercices, jamais l'aptitude et l'habitude d'agir par soi-même ne furent plus nécessaires aux guerriers. Malheur à nous si nous laissons baisser cette flamme ! L'armée en campagne ne serait qu'un corps sans nerf, incapable de se mouvoir, une mécanique très minutieuse dont nul n'aurait le secret. » Entre la mécanique parfaite et l'instruction imparfaite, la contradiction est flagrante et doit être résolue.

Ce n'est pas tout : une des certitudes de la guerre moderne, c'est la rapidité que lui impriment les nouveaux engins, chars et avions. Les poètes le savent bien : « On verra, a annoncé

M. Paul Valéry, se développer les entreprises de peu d'hommes choisis, agissant par équipes, produisant en quelques instants, à une heure, dans un lieu imprévus, des événements écrasants. » Il ne sera pas question d'attendre, d'équiper des réserves; l'événement aura la vitesse, la brutalité de la foudre; seule y pourra faire face une force d'élite, toujours prête. Une telle force n'a qu'un nom : c'est une armée de métier, les faits le veulent, les faits d'eux-mêmes l'ont écrit. Leur autorité d'ailleurs n'est pas vaine; elle s'exerce en silence; la marine, l'aviation, sont presque entièrement aux mains des hommes de métier, et l'artillerie, la cavalerie motorisée, l'infanterie même, se peuplent de volontaires spécialisés fixés dans leurs emplois par de hautes payes. L'armée de métier « se fait », pourrions-nous dire, usant d'un langage évolutionniste; elle « se fait » sous la pression des circonstances, confusément. Mieux vaudrait que délibérément elle fût faite par des réformateurs lucides. Les cent mille volontaires sont là, disséminés, le matériel sera là demain. Mais le tout reste à rassembler.

M. Charles de Gaulle insiste sur les aspects moraux du problème. L'arme décisive d'une armée, c'est son esprit. L'homme demeure au fond de tout : la formation de l'homme vient d'abord, surtout dans les temps difficiles, tels que les nôtres, où sévit un trouble évident. Cette « ardeur à s'effacer au profit du tout » qui est le souffle même de l'esprit militaire, le ressort de son âpre génie, comment l'inspirer? Les moyens sont connus depuis des siècles.

« L'art militaire, disait Napoléon, est un art simple et tout d'exécution. » Et le maréchal Bugeaud : « A la guerre, il y a des principes, mais il y en a peu. » L'esprit militaire se produit par le coude à coude et la répétition des actions collectives. Ainsi naît l'esprit de corps, et l'amour, et l'honneur du corps. Le travail, toujours en équipe; les équipiers, très longtemps les mêmes. Les corps devront se bien connaître eux-mêmes, et se bien distinguer les uns des autres, ils devront avoir la permanence et l'individualité. On pourvoira à l'individualité par la technique et l'origine : les corps seront spécialisés, les corps seront régionaux, et l'émulation sera suscitée entre eux. Les facilités, à cet égard, sont immenses; M. Charles de Gaulle les expose. La vie moderne est riche en aspirations puisées aux sources guerrières : goût du risque, admiration

des hauts faits (appelés, en patois moderne, *records*), glorification de l'athlète. Ces éléments, chose singulière, l'armée qui les porte abondamment en elle semble en ignorer les attraits. Ce paradoxe doit cesser.

L'armée moderne est le paradis des mécaniciens, des athlètes; que la porte de ce paradis soit ouverte, et ses perspectives montrées! Quiconque a assisté, dans une ville de province, à un match de football joué par l'équipe locale contre l'équipe de la ville voisine, imaginera sans peine avec quelle passion serait suivi un concours de manœuvres entre deux divisions, régionales l'une et l'autre. Nombre d'exercices pourront fournir matière à la rivalité sportive : le nombre des balles et obus placés dans les cibles, le degré du camouflage réalisé, la qualité des transmissions, la marche des ravitaillements... « De vastes épreuves opposeront périodiquement, non plus des champions, mais les corps tout entiers... Cette comparaison, à dessein solennelle, fera plus pour la cohésion des unités que toutes les prescriptions ensemble. »

Voici l'armée en action : six divisions, chacune comportant trois brigades, motorisées et chenillées tout entières, blindées en partie, telle sera la force totale. Six divisions, chacune roulant à travers champs aussi vite qu'un cheval au galop, armée de cent cinquante canons de moyen calibre, de quatre cents pièces plus petites, de six centaines de mitrailleuses, franchissant des fossés de trois mètres de large, gravissant des talus de trente pieds de haut, culbutant des arbres de quarante ans, renversant des murs de douze briques, écrasant tous réseaux, grilles ou palissades, voilà ce que la technique moderne donne à manier. En arrière, le pays s'o. anisera, occupera les défenses frontières. Le tour que prendront en durant (si elles doivent durer) les guerres futures, nul ne le peut prévoir, mais ce qui vient d'abord, c'est la certitude du choc initial. La valeur, comme la rapidité, devra être portée à l'extrême : les exploits des anciennes armées, bien commandées, mais médiocrement recrutées, garantissent ce qu'on peut attendre des armées de demain et de leurs guerriers volontaires. « Si la vertu des armes, écrit M. Charles de Gaulle, put faire des pauvres gens d'autrefois les braves de Fontenoy, de Constantine, de Sébastopol, que n'obtiendra-t-elle pas demain de cent mille garçons bien choisis, rangés sous les drapeaux par vocation? »



Voici que l'ardeur de notre auteur nous a gagnés et tirés vers ses vues. Pourtant nous n'avons garde d'oublier qu'en cette matière, où nous sommes profanes, il convient surtout d'écouter. La part du public, la nôtre, c'est de connaître les problèmes et de tenir l'imagination en état de souplesse. Le livre de M. Charles de Gaulle est, à cet égard, excellent. L'appréciation et la critique reviennent aux spécialistes des choses militaires, qui d'ailleurs ont commencé leur travail. C'est une affaire très complexe où se rencontrent, entre autres difficultés, des obstacles budgétaires qui ne sont pas négligeables.

Je me bornerai à discuter un instant telle considération que notre auteur expose, et qui intéresse l'histoire générale. Il y cherche un argument qui ne semble pas juste. Le système de la nation armée, pose-t-il en principe, correspond aux conflits qui n'ont pas de mesure : pour que tous les hommes prennent les armes, il faut qu'ils se sentent tous menacés. Soit, ceci peut être admis. Tous les Français, avant Valmy, tous les Allemands, après Iéna, purent craindre l'asservissement.

Mais M. Charles de Gaulle est-il fondé à dire que les perspectives sont changées, que la « phobie de destruction » qui préoccupait les peuples avant 1914 n'existe plus, qu'elle a perdu ses raisons d'être ? La conclusion de la grande guerre, selon lui, prouve le faible pouvoir des victoires modernes, et est de nature à rassurer les peuples. « Quel profit réel et durable, écrit-il, procureraient à présent des annexions démesurées, quand on n'a plus, pour fixer les allogènes aux empires, ni droit divin, ni vassalité, ni servage, mais seulement la victoire ? Après d'intenses bouillonnements, le monde s'est cristallisé, l'ère des grandes conquêtes est close. » Et il se représente nos guerres éventuelles comme des opérations limitées et précises, des coups d'intimidation et des saisies de gages, sanctionnant des ultimatums. « Il existe une connexion terrible, écrit-il, entre les propriétés de vitesse, de puissance, de concentration que l'outillage moderne confère à une élite militaire exercée, et la tendance des États à limiter l'objet des litiges pour s'en saisir aux moindres frais et au plus tôt. » Nous reviendrions ainsi, par un détour, à l'esprit de l'Ancien Régime, à ses méthodes en même temps qu'à ses armées.

On voudrait croire à cet adoucissement de notre siècle, on y a peine. Ce que montre la manière dont fut conclue la dernière guerre, c'est la disposition morale des vainqueurs et l'absence en eux de l'esprit de conquête. Si les Allemands avaient dicté la paix, qu'aurait-on vu ? Tout autre chose, n'en doutons pas. Les négociateurs prussiens n'auraient pas eu la bienveillante idée d'instituer des plébiscites, ils n'auraient pas demandé aux Belges s'il était à leur convenance de se mettre sous leur joug. Mais les idées que se font les Allemands sur les conséquences d'une victoire sont si différentes des nôtres, qu'elles n'entrent pas dans nos esprits. Nous les lisons sans les prendre au sérieux, et nous les oublions très vite. Pour les Allemands, vassalités et servages sont des notions vivantes. Pendant quelques mois vainqueurs de la Roumanie, c'est un servage collectif qu'ils imposèrent aux vaincus. L'idée de la saisie territoriale, de l'installation de colonies germaniques, semblables aux anciennes colonies romaines, sur les terres conquises et vidées de leurs possesseurs, leur est familière. Hindenburg, ce Prussien exemplaire dont tous les chefs d'État d'Europe viennent de saluer la dépouille, demandait en 1917 que les terres d'Alsace fussent partagées entre des colons prussiens et bavarois. Il y a là-dessus des pages qui sont à lire et relire dans le récent livre de M. André Chevrillon, *la Menace allemande, hier et aujourd'hui*. Les politiques du national-socialisme ont cultivé cette tradition dont s'est nourrie leur popularité. « Le peuple allemand, peuple sans espace, *Volk ohne Raum*... » : quel Allemand ne connaît ces mots ? que d'Allemands y logent des espérances !

Il est difficile de concevoir, dans notre Europe surpeuplée, besogneuse et passionnée, les guerres limitées dont parle notre auteur. Si la technique leur est favorable, les hommes ne le sont pas. M. Charles de Gaulle, d'ailleurs, s'en avise. « Au sortir des récentes hécatombes, écrit-il, on imagine difficilement la guerre menée de bout en bout par quelques troupes spécialisées. Après un premier revers, un État digne de ce nom voudra revenir à la charge, en puisant dans son « potentiel » ce qu'il faudra pour faire l'appoint... On doit compter que, les esprits s'échauffant à la mesure des souffrances, les peuples céderaient encore au mouvement d'entrer dans la place. » On le doit en effet, et voici reparues, derrière l'armée

de métier fondue aux premiers chocs, les foules armées que nous avons connues.

Di avertant omen! Si redoutables que soient les éventualités de l'avenir, il faut pourtant qu'on les regarde.

*
* *

Revenons à notre auteur, à sa personnalité fort attachante. J'admire que, traitant d'un tel sujet, jamais ne lui échappe un accent inhumain. Qu'on imagine, écrivant à sa place, soutenant une même thèse, et défendant le métier des armes, un Allemand: ce serait tout autre chose. L'Allemand, depuis un grand siècle théoricien infatigable de la guerre, n'est jamais las d'ajouter à la cruauté du sujet l'ardeur d'une orchestration qui l'aggrave. M. Charles de Gaulle s'en abstient. Il lui suffit de savoir que sa profession a sa place, son emploi dans l'histoire des peuples, pour l'aimer et la pratiquer. Il n'exalte pas la guerre; à quoi bon? Il suffit qu'elle existe et qu'elle exige d'être faite. A l'un de ses essais, M. Charles de Gaulle prépose une épigraphe qui est une exclamation de Hegel, le métaphysicien du réel. « C'est donc ainsi! » dit le philosophe, contemplant une haute montagne. *C'est donc ainsi* : aux prises avec le tragique de la vie, l'homme n'a rien d'autre à dire. Mais M. Charles de Gaulle, soldat tout imprégné de la culture si mesurée, si exercée, de son pays, maintient toujours, au terme de ses perspectives, un ordre pacifique où lui et ceux de son état se tiennent un peu reculés et dans l'ombre. « Si la guerre est par essence destructrice, écrit-il, l'idéal de ceux qui la font demeure pourtant l'économie, le moindre massacre pour le plus grand résultat, la combinaison tirant parti de la mort, de la souffrance et de l'épouvante, pour atteindre plus tôt le but et les faire cesser toutes trois. » *Les faire cesser toutes trois:* un officier prussien n'aurait pas trouvé ces mots-là.

On pense souvent à l'Allemagne, en lisant les écrits du colonel de Gaulle; il l'a beaucoup étudiée, elle lui est familière, et cela se sent à maintes allusions qui viennent sous sa plume. Il l'admire, comme il se doit, et il la juge, comme il se doit aussi. Dans sa première œuvre, qui mériterait à elle seule toute une étude, *la Discorde chez l'ennemi* (1924), il a raconté l'histoire de la politique intérieure allemande pendant la guerre, et le récit, l'analyse qu'il en donne, sont du plus vif

intérêt. Il réussit à mettre en lumière le contraste entre l'organisation matérielle, l'exécution impeccable, et le chimérisme d'esprit, la fureur d'orgueil et d'ambition, qui, en arrière du front des armées, ne cessa d'égarer ceux qui les commandaient, ceux qui négociaient et gouvernaient pour elles. Des deux qualités auxquelles Montesquieu attribuait la grandeur romaine, *virtus belli et sapientia pacis*, la vertu de la guerre et la sagesse de la paix, les Allemands ont la première, mais la deuxième leur manque tout à fait. Tirpitz, Ludendorff, Falkenhayn, joueurs forcenés, M. Charles de Gaulle sait animer leurs figures. Combien différents ces grands soldats français, les Foch, les Fayolle, les Pétain, que la guerre dressa contre eux! Quelle justesse en même temps que quelle force, quelle justesse dans leurs services! Le spectacle est moins excitant, mais la qualité est très supérieure.

En quelques lignes, qui terminent la préface de *la Discorde chez l'ennemi*, l'auteur nous laisse voir l'intime de sa pensée : « Dans le jardin à la française, écrit-il, aucun arbre ne cherche à étouffer les autres de son ombre, les parterres s'accommodent d'être géométriquement dessinés, le bassin n'ambitionne pas de cascade, les statues ne prétendent pas s'imposer seules à l'admiration. Une noble mélancolie s'en dégage parfois. Peut-être vient-elle du sentiment que chaque élément, isolé, eût pu briller davantage. Mais c'eût été au dommage de l'ensemble, et le promeneur se félicite de la règle qui imprime au jardin sa magnifique harmonie. » Cette même règle oblige le soldat, quelquefois l'appelle, presque toujours le relègue, et le laisse exposé, pendant des périodes qui peuvent être longues, à la méconnaissance et à l'ingratitude.

DANIEL HALÉVY.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

L'U. R. S. S. ENTRE A LA SOCIÉTÉ DES NATIONS

La session du Conseil de la Société des nations qui a commencé le 7 septembre, la session de l'Assemblée qui s'est ouverte le 10, resteront historiques : elles ont réalisé l'admission de l'Union des Républiques soviétiques socialistes. L'Allemagne a quitté la Société des nations, la Russie soviétique y entre. Telle est la constatation de fait qui domine tout le débat et qui pourrait dispenser de tout autre commentaire. Nous avons expliqué, dans notre précédente chronique, les circonstances de politique générale qui ont amené le gouvernement des Soviets à cette démarche que naguère M. Tchitcherine déclarait que la Russie bolchéviste n'accomplirait jamais. Mais tout passe et tout se transforme, les institutions et les hommes, même ce qui se croyait immuable. Le gouvernement soviétique, dont le territoire et les intérêts s'étendent du Pacifique à la Baltique, redoute une agression combinée de l'Allemagne et de la Pologne à l'ouest, du Nippon à l'est. Que ces craintes soient ou non fondées, nous ne le discuterons pas ; elles existent ; la presse en parle et l'opinion publique les éprouve. C'est donc d'abord la sécurité que le gouvernement de l'U. R. S. S. a cherchée. Voilà le fait dominant.

Subsidiairement, M. Litvinof entrevoit sans doute un rôle à prendre en Europe pour la Russie soviétique. Elle se présenterait comme l'organisatrice d'une paix solide et durable, fondée sur l'harmonisation du pacte Briand-Kellogg avec le pacte de la Société des nations ; il s'agirait, semble-t-il, d'attacher des sanctions efficaces à toute violation de la paix par une Puissance signataire du pacte qui met la guerre hors la loi. Que cette attitude, qui sert les intérêts de la Russie, soit en même temps destinée à

favoriser la propagande du communisme et sa diffusion parmi les peuples, qui en douterait ? La grâce de Genève n'est pas assez efficace pour transformer d'un coup le système du gouvernement bolchéviste et lui ôter ce qui fait sa raison d'être. Il apparaît cependant qu'une évolution se dessine, une sorte de N. E. P., comme à la fin du règne de Lénine ; mais, cette fois encore, l'orthodoxie communiste résiste. M. Litvinof, pour amener l'U.R.S.S. à Genève, a dû soutenir des luttes difficiles au sein du Politbureau ; le bolchévisme a déjà connu de dangereux retours de flamme.

Les inconvénients graves, les dangers même qui vont naître de l'admission des Soviets à Genève, M. Motta, au nom de la Confédération suisse, les a exposés avec une éloquence d'autant plus saisissante qu'elle était plus modérée. Les raisons de ne pas inviter le gouvernement de Moscou étaient innombrables et puissantes. D'abord, s'il y a une nation russe, l'U. R. S. S. n'est pas une nation ; elle est une confédération où peuvent être admis tous les États qui se gouvernent d'après les principes communistes ; mais la Société des nations ne rejette pas les États fédératifs, puisqu'elle compte la Suisse parmi ses membres. Seulement, il n'est pas certain que les peuples qui forment l'État fédéral soviétique y soient tous entrés de leur plein gré : l'indépendance de la Géorgie, par exemple, a été reconnue par la Société des nations et ce n'est pas de gaieté de cœur qu'elle subit le régime soviétique. Ensuite, l'U. R. S. S. n'a pas le gouvernement libre exigé par l'article 1er du Covenant ; mais ils deviennent rares en Europe les pays qui gardent un « gouvernement libre », au sens qu'avaient ces mots pour les rédacteurs du texte élaboré à l'hôtel Crillon : abstenons-nous de les désigner explicitement. Enfin, le zèle du gouvernement bolchéviste pour la paix ne va pas sans quelque hypocrisie, puisque toute la politique communiste consiste à fomenter chez les nations « capitalistes » la pire des guerres, la guerre de classes, la guerre civile.

La loi de la Société des nations veut que les États ne se mêlent en rien de la politique intérieure de leurs voisins ; or, la loi de la vie communiste est de fomenter partout des révolutions sociales aboutissant à une dictature du prolétariat. L'Espagne, à l'heure actuelle, n'en est-elle pas menacée ? Des bateaux mystérieux, des agents secrets n'y apportent-ils pas des armes, des explosifs, tout l'outillage d'une révolution et d'une

guerre civile ? Il faut ajouter encore, à cette formidable addition, les procédés sanglants du plus atroce et du plus inquisiteur des gouvernements policiers. Celui qui a répandu tant de sang innocent est-il qualifié pour devenir l'arbitre de la paix ? Inscrivons encore au passif l'abominable et absurde guerre au christianisme et la destruction de tout ce que les peuples révèrent, de tout ce qui fait la douceur et le charme de la vie. Tout cela est incontestable et personne à Genève ne l'a contesté : ce n'est pas un prix de vertu que l'on a entendu décerner à l'U.R.S.S.

Tout acte politique consiste à choisir entre des inconvénients opposés, entre des périls contraires. Lorsque des gouvernements aussi dissemblables que ceux d'Angleterre, d'Italie et de France, sans parler des autres, se sont mis d'accord, après mûre réflexion, pour admettre dans la Société des nations la Russie soviétique, on n'a pas le droit de supposer qu'ils ont agi à la légère et sans raisons sérieuses. S'ils ont eu tort, l'avenir le dira. Sir John Simon, M. Louis Barthou, le baron Aloisi ont exposé, chacun avec son tempérament, quelques-unes des considérations qui les ont décidés. Il n'est pas démontré, tant s'en faut, que le danger inhérent à l'existence en Europe d'un puissant État communiste soit accru par son entrée à la Société des nations. M. Barthou a soutenu, non sans raison, qu'il préférait avoir devant lui, à Genève, une Russie responsable de ses actes et ayant adhéré sans réserves au pacte de la Société des nations, plutôt qu'un État isolé et aigri par son isolement même ; on aura du moins, sur lui, quelque prise. Il n'y a pas de milieu entre le système des fils de fer barbelés, pratiqué par Clemenceau, qu'il n'est pas possible de prolonger indéfiniment quand il s'agit d'un pays de 160 millions d'hommes, et un essai d'acclimatation, d'adaptation pacifique à la communauté des nations civilisées. Le moment où la Russie soviétique entre à Genève devrait coïncider dans chaque État avec un renforcement des mesures de défense contre la propagande communiste. Ce ne sont pas des Russes, c'est un député communiste français qui, ces jours derniers, répandait à Constantine, où le sang a coulé récemment, des brochures incitant les indigènes à la révolte et au meurtre : voilà d'abord ce qu'il est absurde de tolérer.

La Société des nations est, par définition, universelle. C'est sur elle que repose l'exécution des traités de 1919. Tout ce qui peut la renforcer, renforce du même coup l'ordre et la paix. Après

la sécession du Japon et de l'Allemagne, l'entrée de l'U.R.S.S. rétablit l'équilibre et consolide l'institution. Peut-être à la longue en changera-t-elle le caractère ? Pour le moment, l'Union soviétique apporte aux Puissances qui, en présence d'une Allemagne frénétique et fanatisée, estiment qu'on ne saurait prendre trop de précautions, un puissant concours. Le refus de l'Allemagne de signer le pacte oriental, qu'il était facile de prévoir et qui est aujourd'hui officiel, le refus concordant de la Pologne qui souligne une fois de plus l'étrange accord de Berlin avec Varsovie, montrent que de ce côté existe un danger pour la paix et la stabilité des frontières. L'intérêt de la Russie soviétique est, au contraire, de les maintenir. La définition de l'agresseur, telle qu'elle a été préparée par M. Politis, n'est-ce pas la Russie soviétique qui l'a fait accepter ?

Le débat de conscience et d'intérêt qui, dans tous les pays, a mis en présence les arguments pour et contre l'admission des Soviets s'est développé à Genève soit dans les coulisses, soit sur la scène. L'opposition est venue surtout de la Suisse qui a d'excellentes raisons de ne pas oublier les mauvais procédés de Moscou et de redouter sa propagande. L'éditorial du *Journal de Genève* du 14 septembre concluait : « Si Moscou renonce au Komintern, au Guépéou et à la IIIe Internationale, s'il cesse de prétendre à la révolution mondiale, si ses troupes évacuent la Géorgie, l'Ukraine et la Chine, s'il applique scrupuleusement dans les autres parties de l'Union soviétique le principe des nationalités, si l'article 23 du pacte (conditions de travail équitables et humaines) est respecté et qu'ainsi le système soviétique soit radicalement changé, il est évident que l'U.R.S.S. pourra entrer la tête haute dans l'Assemblée des peuples libres. Pas avant. Elle n'y serait qu'une intruse. »

C'est le 14 septembre que l'accord s'est fait sur le texte de l'invitation à adresser à Moscou et sur celui de la réponse qu'elle devrait recevoir. Dans cette réponse, M. Litvinof dit que « le gouvernement soviétique a fait de l'organisation et de la consolidation de la paix la tâche essentielle de sa politique extérieure et n'est jamais resté sourd à aucune proposition de collaboration internationale dans l'intérêt de la paix ». « Il s'engage à observer toutes les obligations internationales et toutes les décisions ayant un caractère obligatoire pour les membres, conformément à l'article 1er du pacte. » Le Conseil, ayant reçu communication de cette lettre,

vota l'attribution à l'U.R.S.S. d'un siège permanent par 10 voix et 3 abstentions (Argentine, Portugal, Panama). Le 18, l'Assemblée, à son tour, votait l'admission par 39 voix contre 3 (Pays-Bas, Suisse, Portugal) et 7 abstentions. La veille, dans un débat très émouvant, les différentes délégations avaient motivé leur attitude. M. Barthou constata que la France ne manque pas de griefs contre la Russie soviétique, ne serait-ce que ceux de ses porteurs de titres, mais il croit que la Russie soviétique évolue et il croit surtout que l'intérêt de la Société des nations, qui se confond avec celui de la paix, est de ne pas écarter la Russie. Ce sont des arguments d'opportunité que, de part et d'autre, on a fait valoir. Un journal britannique, le *Sunday Times*, les résume d'une phrase : « Quoi que nous pensions de la Russie de Staline, mieux vaut qu'elle soit dans la Société des nations qu'en dehors. » La politique de Rapallo, la plus dangereuse menace qui ait pesé sur l'Europe, est brisée : l'Europe s'organise en fonction du péril allemand. L'entrée de la Russie soviétique à la Société des nations est l'ouvrage de M. Hitler. La mauvaise humeur, le dépit de la presse allemande peuvent donner la mesure du succès que la France, avec l'appui cordial de l'Angleterre et de l'Italie, vient de remporter à Genève. Même soviétique, la Russie est encore la Russie et elle le redeviendra de plus en plus ; sa rentrée officielle dans la politique européenne est un événement.

C'est dans ces conditions, sans enthousiasme comme sans regret, que l'Assemblée de la Société des nations a vu, le 18 septembre, la délégation soviétique, dirigée par M. Litvinof, venir prendre séance entre la Tchécoslovaquie et l'Uruguay. La harangue du président, M. Sandler, ministre des Affaires étrangères de Suède, et la réponse de M. Litvinof furent modestes et atténuées de ton. Des ombres semblaient planer sur l'Assemblée. On se demandait quel fond il est prudent de faire sur les engagements d'un État qui a proclamé « l'inexistence, la nullité foncière de tout engagement, de tout contrat avec un État bourgeois ». On mesurait l'inconvénient, pour les nations occidentales, de se trouver entraînées, par le jeu du pacte, ou en cas d'agression contre la Russie, dans des complications, ou de compter, en cas de difficultés, sur le concours de l'U.R.S.S. Mais les engagements de l'Allemagne valent encore moins. L'enquête du Sénat américain sur les fournitures d'armements a révélé avec quelle rapidité le Reich s'arme et crée une puissante aviation militaire.

En face de tels forcenés, tous les concours sont désirables. Seulement, n'oublions pas le proverbe : celui qui veut souper avec le diable doit prendre une longue cuiller.

LA POLOGNE ET LA QUESTION DES MINORITÉS

S'il est une nation à laquelle l'entrée de l'Union soviétique dans la Société des nations apporte une sécurité qu'elle n'avait jamais connue jusqu'ici, c'est bien la Pologne. La déclaration apportée le 13 septembre par M. Beck, ministre des Affaires étrangères, devant l'Assemblée, n'en apparaît que plus singulière et inopportune. M. Beck, sans en avoir prévenu ni le Secrétariat général, ni les Puissances amies, a déclaré, à la surprise générale, que tant qu'un statut général et uniforme pour la protection des minorités n'aura pas été établi, le gouvernement polonais « se voit obligé de se refuser, à partir d'aujourd'hui, à toute collaboration avec les organes internationaux en ce qui concerne le contrôle de l'application par la Pologne du système de la protection des minorités ».

Distinguons, en cette affaire, le fond et la manière. La Pologne demande depuis longtemps qu'une convention internationale générale règle dans tous les pays le statut des minorités nationales. En réalité, elle supporte impatiemment ce qu'elle considère comme une atteinte à ses droits souverains sur tous les ressortissants, sans distinction de nationalité, de langue ou de religion, de l'État polonais. Le contrôle de la protection des minorités a donné lieu, avec l'Allemagne en particulier, à des difficultés que le Secrétariat général de la Société des nations n'a peut-être pas résolues avec toute la diligence nécessaire. Ce contrôle, l'Allemagne ou la Russie, par exemple, ne le subissent pas dans les mêmes conditions. Il y a là une inégalité apparente qui choque l'opinion polonaise.

Elle devrait pourtant se souvenir des origines, encore toutes fraîches, de la reconstitution de l'État polonais indépendant. L'opinion britannique, peu favorable à la Pologne, et M. Lloyd George, qui voyait rouge chaque fois qu'on lui en parlait, inclinaient à la création d'une petite Pologne, analogue à la Pologne du Congrès de Vienne, où ne seraient entrés, à l'exception des israélites, que des Polonais. C'est la France qui défendit le principe : la Pologne sera grande ou elle ne sera pas. Après de

longues discussions et des incidents dont nous n'avons pas à refaire l'histoire, la Pologne renaissait dans les frontières où elle vit actuellement. Mais, dans les provinces de la Pologne historique qu'elle réussissait ainsi à recouvrer vivent d'importantes minorités allemandes, ukrainiennes, blanc-russes ; en certains districts, ces « minorités » sont même des majorités. La rançon de ce grand avantage, ce fut la lettre de M. Clemenceau à M. Paderewski et l'article 93 du traité de Versailles. M. Clemenceau, au nom du Conseil suprême, disait au Premier ministre de la Pologne renaissante qu'il est d'usage, d'après le droit public européen, que « lorsqu'un nouvel État est créé ou lorsqu'un ancien État s'incorpore des territoires importants, la reconnaissance formelle de la nouvelle situation par les grandes Puissances comporte une demande par ces Puissances au gouvernement ainsi reconnu de s'engager à pratiquer certains principes de gouvernement déterminés, et cela sous la forme d'un accord international ».

L'article 93 précise le sens de cette déclaration. « La Pologne accepte, en en agréant l'insertion dans un traité avec les principales Puissances alliées et associées, les dispositions que ces Puissances jugeront nécessaires pour protéger en Pologne les intérêts des habitants qui diffèrent de la majorité de la population par la race, la langue ou la religion. » De tels traités de minorités furent, en effet, signés pendant la Conférence de la paix par la Pologne, la Yougoslavie, la Tchécoslovaquie, la Roumanie et la Grèce. Ils furent la condition même de la constitution ou de l'agrandissement de ces États. Les traités de 1919 sont construits sur la base du principe des nationalités ; c'est à l'application de ce principe que plusieurs États doivent ou leur renaissance ou leur accroissement ; le corollaire naturel et indispensable de l'application du principe, c'est la protection des minorités. Il n'y a là, pour les États qui ont accepté cette condition, ni humiliation, ni inégalité de droit. Bien plus, un État tel que la Pologne, dont l'unité n'est pas achevée, qui est exposé à des revendications de minorités nationales, aurait le plus grand intérêt, si un tel contrôle n'existait pas, à en demander l'institution. Au contraire, en réclamer la suppression, c'est autoriser des soupçons malveillants sur l'équité du traitement appliqué aux minorités ; les Allemands de Pomérélie et les Ukrainiens de Galicie orientale ne manqueraient pas d'en tirer parti.

Le gouvernement de Varsovie, d'ailleurs, ne demande pas l'abolition du traité des minorités, mais il refuse de se prêter plus longtemps à son application. Que la Pologne ou les autres États qui se trouvent dans le même cas proposent l'étude d'une convention plus générale, applicable à tous les États, libre à elle, encore que le succès ne paraisse guère probable. Qu'elle insiste pour une réforme de la procédure et des méthodes de contrôle de la Société des nations, elle est dans le vrai et il y a lieu de soutenir sa revendication. Mais toute dénonciation unilatérale d'un traité est un acte contraire au droit public et inadmissible. C'est, de plus, un acte dangereux ; il porte atteinte à l'autorité des traités. C'est la fonction principale de la Société des nations de veiller, en même temps qu'à l'indépendance des États, au respect des droits des minorités. Refuser de collaborer avec elle sur ce terrain, c'est lui porter le plus sensible des coups. Voir la Pologne pousser l'Europe dans la voie de la revision des traités, c'est l'une de ces aberrations devant lesquelles on reste confondu. Voir la Pologne, créée sous l'égide de la Société des nations, augmentée sous ses auspices d'une partie de la Haute-Silésie, en rejeter aujourd'hui l'intervention toujours prudente et amicale, c'est une erreur et une faute.

A la séance du 14, sir John Simon, M. Louis Barthou et le baron Aloisi, avec la plus amicale modération mais avec une égale fermeté, rappelèrent à M. Beck les principes du droit public en vertu desquels il n'est pas loisible à un État de se dégager par une déclaration unilatérale de ses obligations contractuelles. « Les engagements existants, a dit le baron Aloisi, doivent être respectés jusqu'au moment où ils seront remplacés par d'autres stipulations. » Que l'Allemagne ait donné un mauvais exemple, est-ce une raison pour le suivre ? L'approbation enthousiaste de la presse hitlérienne en présence de cet échec à l'autorité de la Société des nations que l'Allemagne a quittée, apparaîtrait-elle au gouvernement de Varsovie, — nous ne disons pas à la nation polonaise, — comme une compensation suffisante à la froide sévérité de la presse anglaise, à l'embarras consterné des journaux français, et à la nette désapprobation de la presse fasciste ? Au cours du débat qui s'est ouvert les 20 et 21 septembre devant la sixième commission, les représentants de la Petite Entente, tout en donnant à la revendication polonaise une approbation de principe, ont manifesté leur regret de l'initiative insolite et inopportune de M. Beck. M. Massigli, délégué de la France, a

montré les dangers de la proposition polonaise soutenue par le comte Raczinski de réunir une conférence pour établir un nouveau statut des minorités ; dans les circonstances actuelles, « ce sont les bases mêmes de l'Europe qu'on jetterait au creuset ». La délégation polonaise n'a pas demandé que la Commission se prononçât par un vote et a retiré sa proposition, tout en maintenant « avec énergie » la position prise par M. Beck et le gouvernement de Varsovie. Le débat se trouve donc transporté sur le terrain doctrinal sans conclusions pratiques immédiates et il faudra chercher avec bonne volonté à donner satisfaction à la Pologne dans ce que ses griefs peuvent avoir de fondé. L'incident soulevé par M. Beck n'en reste pas moins grave, en lui-même d'abord, et surtout comme un symptôme de certaines tendances de l'esprit des jeunes générations européennes. Les assises historiques, juridiques et morales que les vainqueurs de la grande guerre ont données à l'Europe nouvelle sont ébranlées ; avec le goût de la liberté politique s'efface aussi l'idée du droit des peuples et des nationalités. C'est la conséquence des nouvelles conceptions de l'État moloch, de l'État totalitaire, de l'État omnipotent qui ne connaît pas de limites à ses droits et qui oublie qu'il a des devoirs. Serait-ce là un progrès ?

L'ITALIE, LA FRANCE ET LA PETITE ENTENTE

En face des questions délicates qui se sont posées devant la Société des nations, l'admission des Soviets, l'indépendance de l'Autriche, le statut des minorités attaqué par la Pologne, la Grande-Bretagne, l'Italie et la France n'ont manœuvré qu'après s'être concertées et ont agi en parfait accord. C'est un résultat qu'il est juste de constater avec satisfaction et dont il y a lieu de remercier M. Hitler et sa politique. En particulier, les relations de la France avec l'Italie ont été, en ces dernières semaines, empreintes d'une confiance de bon augure. Des négociations sont en cours à Rome entre M. Suvich et le comte de Chambrun afin de dissiper les derniers nuages. M. Barthou doit se rendre prochainement en Italie pour y rencontrer le Duce et peut-être établir les grandes lignes d'un accord général.

C'est la politique de l'Allemagne qui a préparé un rapprochement entre la France et l'Italie. Les événements du 30 juin ont montré que la doctrine des nazis et la pratique hitlérienne

diffèrent profondément du fascisme ou n'en sont que la hideuse caricature. L'échec du *putsch* du 25 juillet, dû à la résistance du patriotisme autrichien créé par le chancelier Dollfuss et à l'action énergique de l'Italie, a soulevé contre M. Mussolini les plus aigres récriminations de la presse allemande. Au contraire, à Vienne, les intérêts de la France et de l'Italie sont semblables et solidaires. Menacée sur le Brenner, l'Italie mesure le péril allemand. A l'inauguration de la foire internationale du Levant, à Bari, où la France était représentée par M. Édouard Soulier, vice-président de la Commission des Affaires étrangères de la Chambre, le Duce s'est écrié : « Sur les rives de la Méditerranée sont nés une religion, une philosophie et un empire. Du haut de ces trente siècles d'histoire, nous pouvons regarder avec un souverain mépris les doctrines venues d'ailleurs, de gens qui ne savaient pas écrire quand nous avions César, Virgile et Auguste. » Le fascisme éclairé par les faits désavoue une paternité dont il était fier aux premiers jours de la révolution hitlérienne. Entre l'Italie et l'Allemagne, le fossé se creuse, malgré les efforts de la diplomatie hongroise ; le différend s'accentue.

Au contraire, la communauté des intérêts tend à rapprocher l'Italie et la France. Entre les deux pays, les difficultés que l'on pourrait appeler directes, — statut des Italiens en Tunisie, frontières de la Tripolitaine en Afrique équatoriale, parité navale, — ne sont pas insolubles. Les obstacles viennent de l'aménagement de l'Europe danubienne. Des négociations se poursuivent à Genève pour assurer définitivement l'indépendance de l'Autriche ; elles rencontrent une certaine résistance de la Petite Entente et, en particulier, de la Yougoslavie. On redoute, à Belgrade, qu'en éliminant l'influence allemande de Vienne, l'Italie ne cherche à y implanter la sienne. Il appartient à la France, qui reste invariablement fidèle à ses alliances et à ses amitiés, de concilier les aspirations de l'Italie et les défiances des Puissances de la Petite Entente. Le moyen, c'est d'abord d'établir solidement l'indépendance politique, économique et morale complète de l'Autriche et l'inviolabilité de son territoire. C'est la clef de voûte de l'ordre européen. Le Conseil de la Petite Entente, réuni à Genève, a déclaré qu'une amélioration des rapports entre l'Italie et la Petite Entente était « souhaitable à tous les points de vue ». M. Benès et M. Titulesco emploient leur influence à calmer les appréhensions de Belgrade. Dans ces conditions, le voyage de

M. Barthou à Rome, la visite du roi Alexandre à Paris, où il est attendu le 9 octobre, peuvent avoir une importance décisive. Au fond, les aspirations territoriales de l'Italie sur la Dalmatie sont aussi platoniques que celles de la Yougoslavie sur la Carinthie et l'Istrie ; il est de leur intérêt de les sacrifier à la paix européenne ou tout au moins de les laisser dormir. La menace permanente qui émane du foyer d'agitation allemand, l'activité désintéressée de la diplomatie française aboutissent, l'une involontairement, l'autre consciemment, à un même résultat : l'organisation de l'Europe, condition d'un renouveau de la prospérité.

LE VOYAGE DE M. FLANDIN

Le voyage au Canada, pour la célébration du centenaire de Jacques Cartier, d'un représentant officiel du gouvernement de la République, M. Pierre-Étienne Flandin, ministre des Travaux publics, prend les proportions d'un événement politique.

L'union des cœurs, lorsqu'elle se manifeste avec un tel éclat, par des paroles si hautes et des gestes si touchants, mérite d'être enregistrée par l'histoire. Quelle joie de pouvoir, sans aucune arrière-pensée de politique ou d'intérêts, éprouver avec les Canadiens français la communauté persistante du doux langage, de la pensée et des traditions ! La remise au cardinal Villeneuve, archevêque de Québec, de la grand-croix de la Légion d'honneur par M. Flandin, est apparue comme un symbole de l'harmonie de toutes les forces spirituelles de la grande famille française. Rien ici qui rappelle la grossière et matérielle conception de la « race » ; mais toutes les délicatesses d'un sentiment familial plus fort que les océans, plus vivace que les frontières. Le corps vivant de la France est en Europe, mais son âme est aussi là-bas. Nos chers cousins d'Amérique ont trouvé dans l'éclat de ces fêtes un réconfort, une aide morale dans la lutte magnifique et pacifique qu'ils soutiennent pour sauvegarder leur caractère national, comme le dit M. Flandin dans *le Figaro* du 18 septembre, « au milieu de cent millions d'anglicistes dans un pays plus sensible que tout autre à la standardisation ».

René Pinon.

Le Directeur-Gérant : René Doumic.

P

dével
tendu
si pa
étaien
gue.
et int

Et
Vabre
que R
teille.

Lo
« Bon
le cou
exclar

D
quenc
mal q
Que f
temps

Copy
(1) V

PASSAGE DE LA LIGNE

DERNIÈRE PARTIE (1)

I

Par le hublot de son bureau (ce hublot était un merveilleux poste d'observation) Rey avait tout vu et tout entendu. C'était bien la première fois qu'une crise aussi grave se développait à bord du navire qu'il commandait. Il avait entendu la voix de Coste dont le ton s'était élevé tout de suite, et si parfois un mot lui avait échappé, les gestes du matelot étaient suffisants pour qu'il comprît le sens général de la harangue. Il voyait en même temps Vabre sur le seuil de sa cabine et intuitivement il avait craint une maladresse du maître.

Et, tout d'un coup, ce qu'il avait craint s'était produit : Vabre s'était avancé sur le pont, avait prononcé quelques mots que Rey n'avait pas entendus et Coste s'était armé d'une bouteille. Puis était arrivé Chabot.

Lorsque le second avait interpellé Coste, Rey avait pensé : « Bon. C'est cela qu'il faut faire. » Mais immédiatement après, le coup de poing avait été donné. « Ah! les idiots! » s'était exclamé Rey.

Dans la situation du *Pèlerin,* tout cela était gros de conséquences. L'effort de Rey pour persuader à l'équipage que le mal qui s'était révélé à bord n'était pas contagieux était vain. Que faire maintenant pour rétablir la situation? Gagner du temps, mais comment?

(1) Voyez la *Revue* du 1er octobre.

Rey avait toute la nuit pour réfléchir et pour prendre une décision.

Pour l'instant, rien ne pressait. Les hommes allaient commenter la scène. S'ils prenaient une résolution, Rey ne la connaîtrait que le lendemain au jour : ce seraient encore douze heures gagnées. « Douze heures à une vitesse de neuf nœuds, se disait le commandant, cela fait cent huit milles. »

Au matin, sa décision était prise. Le second vint à huit heures, en quittant le quart. Il n'était pas fier. La nuit ne lui avait apporté qu'un mince repos. Il s'attendait, à son réveil, à trouver le bord bouleversé. Il fut étonné; rien n'indiquait à première vue une situation anormale. Les matelots faisaient leur service comme à l'ordinaire. La machine tournait au même rythme. De même, rien ne semblait changé chez le commandant qui était en train de se raser.

Chabot aperçut les yeux de Rey reflétés par le miroir et détourna vite son regard; Rey, en même temps, baissa la tête et plongea le blaireau dans le pot d'eau chaude. Chabot s'assit sur le divan. La scène de la veille pesait sur eux. Elle pesait surtout sur le second. Tout ce qui s'était passé avant ce coup de poing n'avait pas réussi à les désunir. Chabot laissait Rey agir pour le mieux. Rey, n'est-ce pas? savait ce qu'il fallait faire en toutes circonstances. Et, hier au soir, lui Chabot avait donné ce coup de poing de son propre chef. Ça n'avait été qu'un geste, mais le résultat était là, flagrant. Rey et lui ne savaient plus que dire, leur fameuse équipe n'existait plus.

Il ne restait à Chabot qu'une chose à faire, au retour en France : demander son débarquement. Le mieux ne serait-il pas de dire tout de suite :

— Tu sais, commandant, je débarquerai à l'arrivée.

Il regarda Rey dans le miroir et ouvrit la bouche pour parler; mais, à ce moment, Frédéric, après avoir frappé discrètement du doigt, entrebâilla la porte, passa la tête et dit :

— Commandant. Des hommes sont là qui veulent vous parler.

Rey dressa son œil, fixa Chabot dans la glace et répondit :

— Qu'ils entrent.

Par la porte entrèrent Ahmet, Fournaud, Maurice et Planel.

La pièce était si étroite qu'ils se tenaient l'un derrière

l'autre. Chabot brûlait d'envie de disparaître par l'autre porte. Rey continuait à se raser, exagérant même le soin qu'il apportait à cette opération. Sa résolution était prise. Il fallait agir avec calme, montrer aux hommes qu'il n'était nullement troublé ni par la maladie, ni par la scène de la veille, ni par leur présence.

Maurice devait parler, mais le chauffeur était placé le troisième, caché par Ahmet et le gros Fournaud. Alors Ahmet, qui n'était pas préparé, parla :

— Nous sommes venus, commandant...

— Je vois bien, dit Rey lui coupant la parole.

Ahmet perdit contenance. Alors Fournaud dit :

— Vous savez ce qui s'est passé, hier au soir, commandant.

Chabot sursauta, mais Rey ne broncha pas.

— Nous avons décidé..., poursuivit Fournaud.

— Qui, nous? trancha Rey.

— Nous, les hommes du pont et de la machine.

— Qu'est-ce que vous avez décidé?

— Nous ne voulons plus manger de conserves.

— Bon! Et que mangerez-vous?

— Il y a deux moutons à bord; qu'on les tue!

Rey eut un sourire, posa son rasoir, essuya ses mains à une serviette, alla jusqu'à sa table de travail, décrocha un calendrier et dit, en suivant les jours de l'index :

— C'est aujourd'hui le 7 octobre. Nous arriverons à Rio le 14. (Il avait appuyé sur le mot arriverons.) Si vous tuez les moutons aujourd'hui, que mangerez-vous dans deux jours et jusqu'à Rio?

— Commandant, dit alors le premier chauffeur, Maurice, si on ne tue pas les moutons, nous autres de la machine nous resterons les bras croisés.

— Vous resterez les bras croisés, répéta Rey. Et après? Nous serons ici, toujours ici, au milieu de l'Atlantique.

Et du doigt tendu, il montrait l'Océan par le hublot. Il ajouta :

— Vous vous affolez. *Et il n'y a pas de malade à bord.*

C'était vrai; Monteil et Latour étaient morts.

Il retourna à sa table de toilette, et, sans plus faire attention aux hommes, plongea la tête dans l'eau, la ressortit en soufflant, prit sa serviette, frotta sa nuque, son front. La

longue moustache cachait le petit sourire qui redressait le coin de ses lèvres. « Ah! ah! Jamais, ce lourdaud n'en ferait autant. Un coup de poing. Ah! ah! Quel maladroit! J'en connais un qui le lui rappellera de temps en temps. »

— Eh bien! dit-il, après s'être brossé les cheveux et en prenant sa veste de toile posée sur le dossier d'une chaise, il est l'heure d'aller à table.

***

Rey avait su ce qu'il faisait en disant : « Allons à table. » Il était guetté, non seulement par les matelots, les hommes de la machine, mais aussi par Olivieri et Constant, par le boulanger, par le cuisinier et même par Chabot. Celui-ci, malgré le désarroi dans lequel l'avait jeté son geste, n'avait pu se défendre de penser que ce qu'avait dit Coste paraissait juste : la maladie ne s'était pas montrée, tant que l'équipage avait mangé des vivres frais.

Rey prit place à table, et chacun s'assit.

— Qu'est-ce que nous allons manger aujourd'hui? dit-il.

Frédéric lui passa le menu.

— Bon, dit Rey, en lisant à haute voix. Haricots, pieds et paquets, *corned beef* parmentière.

Alors entra Pierre Ledur qui prit place.

— Bonjour, dit-il aux uns et aux autres.

Mais il toucha seulement le bout des doigts à cause de cette chaleur qu'il avait dans les mains. Cependant le père Jaubert lui serra le poignet dans une main, et Ledur retira son poignet sans oser regarder le chef mécanicien. Et il y eut aussi ce coup d'œil, ce filet d'acier de Rey. A ces deux-là Ledur ne pouvait pas cacher qu'il était malade.

— Vous devenez paresseux, jeune homme, dit Rey.

— Paresseux, répondit Ledur, en se cabrant. Pourquoi? Trois mois de quarts à courir sur la côte d'Afrique lassent les plus résistants.

Il fit un effort pour redresser les épaules, et ajouta :

— N'est-ce pas, monsieur Chabot?

— Il ne faut pas trop dormir ; autrement, vous vous épaissirez le sang.

Pierre ne répondit pas. Il sentait des gouttes de sueur se former sur sa tête et rouler sur ses tempes. Il s'épongea, regar-

dant d'un côté et de l'autre pour voir si personne n'apercevait son geste; mais, sauf Jaubert, tous étaient bien trop occupés à surveiller l'assiette que Rey avait emplie de pieds et paquets sortis d'une boîte de conserves. Hardiment, il y planta sa fourchette et mangea.

Alors, Chabot attira le plat à lui, se servit et le passa à Olivieri, qui fit glisser quelques morceaux dans son assiette et le tendit au père Jaubert. Et, bientôt, tous mangèrent. Le plat vint à Ledur qui était dans une espèce de somnolence, dont les oreilles bourdonnaient, qui n'entendait pas bien ce qui se disait, et voyait ses compagnons dans une sorte de brume. Il ne prit qu'un « paquet », le déchira de la pointe de son couteau et le goûta du bout des lèvres, un peu écœuré.

— Passez-moi le plat de corned-beef, dit Rey.

Toute gêne paraissait dissipée. Quelle sotte idée avait eue Coste! On le croyait plus lucide d'esprit que les autres et il avait risqué d'ameuter l'équipage.

II

Après le repas, Ledur ne sut pas comment il parvint à atteindre sa cabine. Le malaise qui était en lui annihilait son énergie au point que la situation du navire lui était indifférente. Il se disposait à s'allonger sur sa couchette lorsque son rideau fut soulevé et Olivieri, le second mécanicien, entra.

— Vous allez faire la sieste? Je vous dérange?

Sans attendre la réponse et avec son sans-gêne habituel, le mécanicien s'installa sur un coin du divan. Il avait quelque chose à dire qui lui paraissait beaucoup plus important que le repos de Ledur. D'ailleurs tout ce qui avait rapport à lui, Olivieri, était toujours plus important que ce qui concernait les autres.

Au physique, il était de taille moyenne, maigre et jaune de peau. Sa tête était longue et aplatie. Il était étonnant de voir à quel point cet homme avait l'esprit et le cœur secs. Il faisait penser à ces plantes qui végètent, qui n'ont qu'un pauvre feuillage et qui rarement donnent une fleur rabougrie. Il rapportait tout à sa petite existence, ignorant tout du monde, tout de la vie, n'ayant jamais lu qu'un seul journal, toujours le même, qu'il lirait jusqu'à son dernier jour.

Le visage du mécanicien reflétait un sentiment intérieur tout nouveau, et ses paroles marquaient une hésitation à aborder le sujet de face. Il dit quelques mots sur la peur de l'hôpital manifestée par Monteil. Mais c'était la fin de Latour qui l'avait bouleversé.

— Qu'est-ce que vous pensez du mal? Et Rey, que fait-il? C'est ridicule de parler d'insolation...

En entendant cette phrase, Ledur pensa que, dans ce cas particulier, l'attitude prise par Rey produisait l'effet exactement contraire à celui qu'il avait escompté.

— Et M. Chabot qui donne un coup de poing à un homme! C'est tout ce qu'on fait contre le mal?

Ledur comprit tout de suite, lorsqu'Olivieri dit : « Il faut prendre des précautions », que le mécanicien craignait que la jeunesse du lieutenant ne connût pas la prudence, et qu'il comptait en même temps sur cette jeunesse pour être écouté. Il parla de désinfectants, de lavages fréquents, d'isolement. Il s'avança jusqu'à dire qu'il faudrait détruire par le feu ou jeter à la mer tout ce qui avait appartenu à Monteil et à Latour, mais le feu lui paraissait préférable.

Cela, Ledur ne voulait pas le faire avant de connaître la nature du mal. Il y avait certaines choses, parmi les affaires des deux morts, qui devaient être remises à leurs femmes, des papiers entre autres.

— Oui, répondit Ledur. Je verrai ça plus tard.

— Plus tard! fit Olivieri en s'animant, ramenant aussitôt Ledur sur le plan des Rey, Chabot et Jaubert. Mais, c'est tout de suite qu'il faut agir. Croyez-vous que les hommes vont attendre?...

— Les hommes?

— Oui, répondit Olivieri. C'est plus grave que vous ne le pensez. Lorsque les quatre délégués sont descendus dans la chaufferie où une dizaine d'hommes les attendaient, ils étaient, permettez-moi l'expression, retournés comme de vulgaires peaux de lapin. Rey les avait convaincus. Un peu honteux tout de même de n'avoir pas tenu tête à l'autorité. « Que vous a-t-il répondu? a demandé un soutier. — Qu'il n'y a pas de malade à bord. — Bien sûr, puisque Monteil et Latour sont morts... mais demain? — Il a refusé de faire tuer les moutons, et il a dit : « Nous sommes au milieu de l'Atlan-

tique et, si vous restez les bras croisés, nous n'en bougerons pas. »

C'était une colère qui montait. Pour des hommes du Midi, le mystère et la résignation n'existent pas. Le mal qui était à bord était inconnu, non pas mystérieux. Il fallait en rechercher la cause, et tout indiquait que Coste avait raison.

Les hommes se sentaient menacés dans leur existence et la colère les envahissait. Le pusillanime Olivieri, bien qu'influencé par la peur, n'exagérait pas. La chaufferie, tranquille à l'ordinaire, avait été transformée. A côté des chauffeurs qui chargeaient les foyers, d'autres hommes, sans souci de l'officier mécanicien, discutaient, ne ménageant pas leurs chefs.

La discussion avait pris rapidement un ton tragique. Maurice, pour ne pas laisser croire qu'il avait cédé au prestige du chef, avait développé d'autres arguments.

— Sais-tu si le mal vient des vivres? Sais-tu si nous sommes empoisonnés? Et ce lot de peaux de bœuf pourries qu'on a embarqué à Cotonou dans la cale 4? C'était la cale de Monteil. C'est Monteil qui les a pointées. Il était en bas, comme dans un puits, à demi asphyxié. Je lui ai crié : « Oh! dis donc, ça n'embaume pas chez toi. — Ah! oui, qu'il m'a répondu. Je suis obligé de prendre l'air sur le pont toutes les cinq minutes. » A Dakar, pour les transborder, on les a remuées encore une fois. J'ai dit à M. Chabot : « Ce n'est pas trop tôt qu'on nous débarrasse de cette saleté! C'est bon pour donner le choléra. » Il n'était pas fier, c'est lui qui les a fait embarquer. Il m'a répondu : « Ne parle pas de choléra. »

Pierre interrompit Olivieri et l'interrogea :

— Qu'est-ce qu'ils disent de Chabot?

— Oh! répondit le mécanicien, ils ne lui en veulent pas. Mais M. Pascal! Ah! celui-là! il se peut qu'il reçoive, une nuit, une bonne rossée, et il ne saura pas d'où elle lui tombera, ni pourquoi... C'est Susini qui paraît le plus excité, il disait : « Quoi? Nous allons attendre, être malades les uns après les autres, sans rien faire, parce que le commandant ne veut rien faire? »

Pour Olivieri, répéter ces paroles confirmait la vérité qu'elles semblaient renfermer. Il était en proie à la peur la plus atroce. La peau jaune de son visage avait pris, dans les creux, un reflet

verdâtre. Saisissant un poignet de Ledur qui le retira aussitôt, il ajouta :

— Qu'est-ce que nous avons? Que faut-il faire? Croyez-vous, vous aussi, que le mal provienne des vivres? Ou bien, peut-être (il marqua une hésitation) des peaux de bœuf pourries?

La peur du mécanicien importait peu à Ledur qui avait le mal en lui. Que dirait Olivieri s'il le savait? Il le fuirait sans doute comme un pestiféré. Jamais le lieutenant n'avait ressenti pour quelqu'un autant de mépris. Il ne pensait qu'à se débarrasser du gêneur. Mais, avant, il voulait connaître la décision des hommes, si toutefois ils en avaient pris une.

— Qu'ont décidé les chauffeurs? demanda-t-il.

— De tuer les moutons, malgré le commandant.

— Bien, répondit Ledur, ayant appris tout ce qu'il voulait. Voulez-vous me laisser dormir, maintenant? J'ai veillé presque toute la nuit dernière, et je suis de quart la nuit prochaine.

***

Pierre Ledur suivit du regard la silhouette d'Olivieri. L'homme était mince, un peu voûté, baissait la tête. « Pauvre homme, se dit Ledur. Il peut être un danger à bord. » Mais le mal qui l'assaillait ne lui permit pas de penser plus avant. Il eut juste le temps de tirer le rideau devant sa porte, de faire un pas en vacillant, et il s'écroula sur le divan. Ce fut comme un plongeon dans l'inconnu.

Pendant un temps dont il ne put apprécier la durée, il fut uniquement en proie au mal. Ni le temps, ni le lieu n'existèrent plus. Il n'y avait qu'un être vivant qui souffrait. Puis, il perdit connaissance. Longtemps après, il se retrouva sur une route. La souffrance était atténuée, et de souffrir moins lui procurait une sensation de bien-être. Il marchait et quelqu'un marchait à côté de lui en chantant. Et le vent apporta, des côtés de la route, de la fraîcheur; puis il y eut des bruits mats, d'abord espacés régulièrement, ensuite plus nombreux et sans ordre; de larges gouttes de pluie s'écrasaient sur les feuilles et dans la poussière et quelques-unes lui piquèrent les joues. Il leva son visage vers le ciel; alors une pluie violente le battit, lavant ses yeux, emportant ses brûlures, humectant

ses lèvres. Un coup de poing dans la porte le tira de ce bien-être.

— Moins un quart, monsieur Ledur, dit un matelot.

— Qu'est-ce que c'est ? demanda Ledur, en tendant un doigt vers le pont où s'entendait comme un roulement de tam-tam frappé sur la tôle.

— Un grain, lieutenant.

Pierre remarqua que le matelot avait jeté un caoutchouc sur ses épaules et que ses cheveux étaient collés sur son visage. Il fit un effort pour se redresser, mais se sentit faible, la tête vide. « Non. Je ne pourrai pas. Il faut cependant. Personne ne doit savoir que je suis malade. Il n'y a plus de malade à bord. »

A moins cinq, le matelot le trouva debout, lui tournant le dos.

— Ne prenez pas le ciré, lieutenant, lui dit-il, le grain est passé.

Ledur ne répondit pas et ne détourna même pas la tête pour ne pas montrer sa pâleur. Il passa sa veste, assujettit ses lunettes bleues et sortit sur le pont, marcha raide comme un homme qui veut cacher son ivresse. Sur la passerelle, Vabre lui rendit compte du quart.

Malgré les verres de couleur, la visière de la casquette et la tente tendue d'un bord à l'autre, la réverbération le brûlait jusqu'au fond des yeux, des nausées soulevaient son cœur. Il ne fallait pas que quelqu'un s'aperçût de son malaise.

Il prit son sextant, en ajusta la lunette, fixa les verres et observa la hauteur du soleil avec des gestes raides de pantin dont on tire la ficelle. Il calcula. Pour parler, il était obligé d'humecter ses lèvres de salive.

— Nous avons marché un peu plus de neuf nœuds.

Il ressortit sur le pont et se mit à marcher. « Il faut que je tienne quatre heures. » Ce qu'il avait éprouvé, la veille, n'était rien à côté des douleurs qu'il ressentait. Il se répétait : « Douleur au côté droit du front, avec ramification dans la tempe jusque dans la nuque. Spasmes violents à l'estomac. A qui ai-je entendu dire ça ? A Latour. »

Lorsqu'il se trouvait à droite de la passerelle, il se demandait s'il parviendrait de l'autre côté, s'il ne tomberait pas au milieu. Vers quatre heures, il se heurta à un homme qui venait de s'accouder au bordage.

« C'est Rey, se dit-il, Rey. » Il le voyait mal, comme dans une espèce de brume. Il s'arrêta et le fixa bien dans les yeux, et son regard voulait dire : « Vous le voyez, je suis malade, mais je ne le dis pas. » Les lèvres du commandant s'entr'ouvrirent comme s'il allait parler. Alors, Ledur pivota sur ses talons et s'éloigna.

Les heures s'écoulèrent, le soleil baissa sur l'horizon. Ledur obstinément veillait au large du côté où la réverbération était la plus faible.

— Allons, petit, six heures moins un quart.

— Ah! c'est vous, répondit Ledur, en sursautant.

— Il faut venir à table. Veux-tu fumer? lui demanda Jaubert en lui tendant son paquet de « gris ».

— Non, pas de votre tabac. Il est trop fort.

Il prit dans sa poche une cigarette, l'alluma, puis passa du feu au mécanicien. Comme il était là, l'allumette tendue, la flamme montant dans le creux de la main, son regard plongeant dans celui du père Jaubert, celui-ci dit :

— Qu'est-ce que tu prends?

Ledur laissa tomber l'allumette. Il avait compris et répondit:

— Quinine.

— Ce ne sera rien.

— Je souffre. Lorsque le soleil sera couché, ça ira mieux. Si je pouvais dormir sans cauchemars !

Il fit craquer une autre allumette et la présenta à Jaubert.

— *Il* sait. Mais il ne faut pas que les autres sachent.

III

La soixantaine paraissait ne pas peser lourd aux épaules du père Jaubert. Il était demeuré svelte et agile. Il résistait à la fatigue, à la chaleur tout autant et parfois mieux que des hommes beaucoup plus jeunes. Certainement, le temps avait marqué son visage; mais les yeux reflétaient une telle vie qu'il était difficile de lui donner son âge. Il avait été le plus jeune du bord, il lui semblait que c'était hier. Il était alors rose et imberbe, et il lui fallait près de cinq minutes pour séparer par une raie bien droite ses blonds cheveux rebelles. Maintenant, il était le plus vieux, tous ses aînés avaient disparu de la navigation. Son teint avait jauni, et s'il restait deux jours sans se

raser, la barbe blanche craquait sous l'ongle, et ses cheveux se faisaient rares.

A une certaine époque, il avait quitté la navigation du jour au lendemain, sans savoir vingt-quatre heures plus tôt qu'il ne repartirait pas en voyage.

Depuis des années, il louait une chambre chez la veuve d'un capitaine au long cours. Comme il était seul au monde, il la considérait comme une parente, et sa fille, la petite Marie, était pour lui une jeune sœur. Pendant ses séjours à Marseille, leurs têtes se penchaient sur le même livre, sur les mêmes cahiers. Il écrivait et dessinait pour elle. Jaubert ne s'était pas aperçu des années qui passaient.

Ce soir-là, il rentrait des États-Unis et avait rapporté pour Marie de beaux livres. Pour le remercier, elle s'était jetée à son cou. N'était-elle pas une sœur pour lui ? Lorsqu'il l'avait tenue dans ses bras, il s'était troublé et l'avait embrassée. Juste, la mère était entrée. Marie avait baissé la tête dont les joues avaient rougi et ramené une mèche de cheveux derrière l'oreille. Alors Jaubert avait dit :

— Marie et moi, allons nous marier.

— Oui, avait répondu Marie. Mais vous quittez la navigation. Je ne veux pas épouser un navigateur... et vous ne boirez plus.

— Entendu, avait répondu Jaubert. Qu'est-ce que je ferai ?

Et il avait donné lui-même une réponse à sa question :

— Imprimeur.

C'était une véritable passion qu'il avait pour l'imprimerie, pour la belle typographie, les livres, les images. Le lendemain, il avait envoyé sa démission à la Compagnie.

Les belles années ! Les enfants étaient venus : un, deux, trois, quatre, cinq. Jaubert avait dit à Ledur, avec un geste de la main pour montrer la progression des tailles : « Quand ils marchaient devant nous, dans la rue, on aurait dit des tuyaux d'orgue. »

Les affaires n'allant pas, il avait fallu repartir. « Dans cinq ans, je puis avoir ma retraite. Elle nous aidera beaucoup. — Eh bien ! pars. Dans cinq ans, Paul travaillera avec toi, tu n'auras pas besoin d'un ouvrier. »

Il était reparti. La mer l'avait repris, la navigation, et il s'était remis à boire. Oh ! en mer seulement. Quelques mois

plus tard, au travail, une vive douleur lui avait traversé le ventre, du côté droit. Et il avait senti de nouveau cette douleur, une nuit, tandis que l'insomnie le tenaillait. Il en avait parlé à un médecin, qui avait manqué le « courrier » et que le *Pèlerin* avait conduit à son poste. Celui-ci avait enfoncé un doigt à l'endroit indiqué, juste sous les côtes. Le père Jaubert s'était vivement plié en deux, et son visage était devenu vert.

— Méfiez-vous, lui avait dit le docteur, de l'humidité des nuits de la côte, et surtout ne buvez plus.

Le soir, Jaubert n'y pensait déjà plus. Lorsque la douleur se faisait sentir, il disait : « Bah ! Tous des charlatans, ces docteurs ! » Bien entendu, il n'en avait pas dit mot à Marie.

Au moment où l'on avait immergé Monteil, Jaubert avait fait un brusque retour en arrière, un plongeon de trente ans dans le passé. Trente ans plus tôt, il quittait Rio à bord du cargo *Orion*. La fièvre jaune sévissait. La maladie soudain s'était déclarée à bord.

Rentré dans sa cabine, il s'était replongé dans ses souvenirs. Il se souvenait avoir écrit des notes à ce sujet, et comme il possédait à bord toute la collection de ses journaux de bord, il avait recherché le récit. Il avait écrit : « Dix hommes sont morts déjà et ont été immergés. Cinq sont couchés et incapables de faire un mouvement. L'*Orion* est au milieu de l'Atlantique. Atteindrons-nous la côte d'Afrique ? » Des réflexions personnelles suivaient : « J'ai peur. Peut-être demain ressentirai-je moi-même les atteintes du mal. Peut-être, après-demain, me jettera-t-on à la mer. Je suis comme pris dans un piège. Impossible de se préserver du mal, impossible de fuir. La mer est notre prison, et la vie des hommes continue. »

La situation à bord du *Pèlerin* était tout autre que la situation de l'*Orion*, et la fièvre jaune, combattue, avait presque complètement disparu. Mais ne s'était-il pas promis de ne plus accepter un embarquement pour le Sud ? Voilà, cependant, que, depuis deux ans, il fréquentait de nouveau la ligne de la côte d'Afrique, voilà qu'il était pris de nouveau.

...Il ouvrit un cahier d'écolier sur la couverture duquel on lisait : « *Le Pèlerin*. Voyage exceptionnel de Dakar à Rio de Janeiro. Départ de Dakar le 1er octobre 1919. »

A la première page, il avait écrit en lettres rondes :

« Maladie, mort et immersion du matelot Monteil. » Plus loin : « Latour est malade. » « Le commandant Rey dit que Monteil est mort d'une insolation. » « Latour se jette à la mer. »

Il fixa le cahier sous les doigts de sa main gauche et trempa sa plume dans l'encrier. Cet homme grand, osseux, au visage creusé, ravagé, les moustaches et les cheveux blancs, tirait la langue, grimaçait pour tenir le porte-plume dans sa grosse patte, en un mot se donnait autant de mal qu'un enfant qui trace ses premières lettres. Il s'efforçait d'exprimer les sentiments qu'il éprouvait avec le plus de justesse possible, s'étant dépouillé des vaines recherches qui gâtaient la prose de ses jeunes années.

La page sur laquelle il posa sa plume était déjà à demi emplie. Il tira un trait et écrivit en belle ronde : « Les hommes tuent les moutons. » Puis : « Rey, en mangeant ostensiblement des conserves, n'a pas obtenu l'effet qu'il escomptait. A peine, s'il a retardé d'une nuit l'exécution de la décision prise par les hommes. Mais n'est-ce pas ce que désire Rey : gagner du temps ? Et, pendant cette nuit, le *Pèlerin* a parcouru une centaine de milles, cent milles qui le rapprochent de la terre. Lorsque Frédéric leur eut rapporté que le commandant n'avait manifesté aucune appréhension à manger des conserves, les hommes ont encore discuté, ils ont fait appel à ceux qui n'avaient pas assisté à la première réunion, puis ils ont décidé de passer outre. Ce matin, ils se sont rendus à la cuisine où Duchamp préparait le repas.

« — Quel poison as-tu mis dans tes marmites ? a dit tout de suite Ahmet.

« Duchamp est assez diplomate. Il était au courant de tout, et il comprit au ton de voix du matelot et aux visages des hommes que l'affaire était d'importance. Lui-même n'est pas en cause, les hommes le savent ; ils savent aussi qu'il a l'amour-propre de son travail et qu'il fait des prodiges d'ingéniosité pour contenter les uns et les autres. C'est une exception, une rareté, et les hommes l'apprécient. Mais Ahmet avait parlé maladroitement et grossièrement. Aussi Duchamp se rebiffa-t-il.

« — Qu'est-ce que tu dis ? Que je t'empoisonne ? Si l'un de vous à eu à se plaindre de ma cuisine, qu'il prenne ma place.

« D'un geste, il fit sauter l'attache de son grand tablier blanc. Puis, il ajouta :

« — Vous écoutez ce fou de Coste...

« — Ça va, interrompit Fournaud. Ce n'est pas à toi que nous en voulons, Duchamp. Tu fais ce que tu peux avec ce qu'on te donne. Mais si l'on te donne des vivres de mauvaise qualité, tu nous empoisonnes.

« Fournaud parlait au gré de ses camarades qui l'approuvaient par des gestes et des exclamations.

« — Nous te connaissons bien, Duchamp. Ce n'est pas à toi que nous en voulons.

« — Bien, répondit le cuisinier, flatté dans son amour-propre. Qu'est-ce que vous voulez?

« Il posait la question pour la forme.

« — Qu'est-ce que nous voulons? Ne le sais-tu pas? Tu vas tuer les deux moutons tout de suite.

« Jusque là, Duchamp avait regardé les hommes bien en face, mais dès que leur volonté fut exprimée, il fit demi-tour, et ses traits si mobiles à l'ordinaire se figèrent. Il enleva le couvercle de sa grande marmite, y plongea une louche et tourna le ragoût qui mijotait, et, sans cesser de tourner son ragoût, les yeux baissés, en desserrant à peine les dents, il dit :

« — Impossible.

« — Pourquoi impossible? crièrent les hommes. Nous le voulons.

« — Impossible, répéta Duchamp, toujours tournant le ragoût, toujours sans lever les yeux. Impossible sans ordre du commandant.

« — Nous ne voulons pas, interrompit Ahmet, mourir les uns après les autres comme des rats empoisonnés dans leur trou...

« — Impossible, répéta encore Duchamp, comme si aux raisons des hommes, il ne pouvait opposer que ce mot.

« — Écoute, dit Fournaud qui était le plus calme de tous.

« Et ce calme impressionna Duchamp plus que la violence d'Ahmet.

« — Écoute, c'est notre volonté. Si tu ne veux pas, tu sortiras de ta cuisine. Nous tuerons nous-mêmes les moutons.

« — Ça va ! dit-il, c'est vous qui le voulez.

« Il prit son couteau de boucher, et il précéda les hommes vers l'avant. Seulement, en passant sur le pont, au-dessus de la passerelle, là où il risquait d'être entendu par Rey ou

par Chabot, il eut une petite lâcheté, il cria plus fort qu'il n'était besoin :

« — C'est vous qui le voulez!

« — C'est entendu, répondit Fournaud. Nous sommes assez grands pour être responsables. »

... D'évoquer cette scène avait libéré l'angoisse dont le père Jaubert était la proie. Il demeura la plume levée pendant quelques minutes, le front entre les mains, puis, son récit prit un tour personnel.

« Cette nuit, j'ai souffert de cette douleur au côté. A peine m'étais-je endormi, à onze heures, après avoir quitté la machine, qu'elle m'a réveillé. C'était comme un coup de stylet sous les côtes. J'ai dû demeurer immobile près d'un quart d'heure, allongé, étouffé, incapable de soulever le torse. Dès que je tentais ce mouvement pour respirer, la douleur me rejetait en arrière.

« Elle s'est atténuée, enfin. J'étais haletant. Je suis resté deux heures, les yeux ouverts, sans fièvre, le cerveau clair. Je suis vieux. Je suis loin d'eux. Chaque tour d'hélice m'éloigne d'eux.

« Ce matin, je suis seulement un peu oppressé. »

IV

Jeune, Chabot avait été batailleur. Il n'appartenait pas à une dynastie de capitaines au long cours. Pêcheurs avaient été son grand père et son père, et lui-même aurait été pêcheur si un petit héritage ne lui avait permis de suivre les cours d'hydrographie.

Dès qu'il était entré à l'École, il avait serré les poings dans les poches si l'envie de se battre lui prenait, parce que sa mère lui avait dit qu'il ne convenait pas à un garçon qui fréquentait des fils et petits-fils de commandants, de se battre comme un galvaudeux du port. Il avait obtenu son diplôme parce qu'il était assidu aux cours, acharné, et qu'il ne manquait pas d'une certaine intelligence.

Il avait été ensuite un lieutenant standard à cent francs par mois, apte à faire son service sur n'importe quelle ligne du monde, donnant satisfaction à tous ses commandants parce qu'ils ne demandaient pas plus à un officier que de calculer

correctement, de « veiller » sans défaillance, et de ne pas se plaindre.

Il avait arrondi ses angles, modifié son langage. En un mot, il s'était refaçonné pour mériter la considération de ces hommes. Il n'était pas jusqu'à sa manière de s'habiller, toujours avec une note de mauvais goût, jusqu'à son habitude de se parfumer, toujours avec une pointe d'exagération, qui ne procédât de ce désir.

En donnant ce coup de poing, de ce poing qu'il tenait serré dans sa poche depuis son entrée au cours d'hydrographie, un instant il s'était dépouillé de cette carapace dans laquelle il s'était enfermé, il était redevenu le vrai Chabot, la tête dure, le batailleur. Malheureusement, cela n'avait pas duré. Presque tout de suite, il s'était demandé ce que pensait Rey de son geste, ce qu'en penseraient les autres lorsqu'ils sauraient. Il apercevait le blâme et aussi l'inutilité de tous ses efforts.

Et voilà qu'il n'osait plus donner un ordre aux matelots. Le matin, il avait assisté, silencieux, fébrile, à la mise à mort des deux moutons. Il s'était bien gardé d'intervenir; l'histoire du coup de poing lui suffisait.

Il y avait eu tout d'abord, pour les hommes, cette griserie de faire une chose interdite, de braver Rey qui ne s'était pas montré, de ne pas obéir à celui qui les guidait toujours. Duchamp était habile. En quelques minutes, les moutons avaient été saignés, dépecés, vidés.

Le repas qui avait suivi avait tourné en ripaille. Les hommes avaient tout d'abord modérément goûté à la viande fraîche. Puis, ils en avaient repris, puis repris encore. Pourquoi une contrainte, puisqu'ils avaient brisé ce faible ruban qu'est l'autorité d'un commandant à bord? Ils avaient bu et chanté, et leurs chants désordonnés étaient montés comme les flammes de ces feux qu'on aperçoit le soir dans les campagnes, et, comme ces flammes, avaient cessé brusquement.

Le lendemain, à quatre heures, Chabot s'était senti malade. Mais il n'avait pas su qu'il était malade. N'était-ce pas le souvenir du coup de poing ou la peur de la maladie ou les souvenirs de la veille qui pesaient sur sa poitrine? Il se leva, fit ses quatre heures de quart, en souffrant, s'étonnant de cette chaleur intérieure qui l'assoiffait, de cette sueur qui couvrait ses mains et son front malgré la fraîcheur de la nuit et de l'aube.

Il ne s'aperçut pas que Frédéric ne lui apporta pas son café à sept heures comme d'habitude. A huit heures, en traversant le carré, il fut saisi à la gorge par une odeur de toile cirée mal lavée, de cigarette éteinte. Les hublots étaient fermés, la table encore souillée par les bribes du repas de la veille, la porte de l'office fermée. Il ouvrit cette porte. Frédéric n'était pas là, et la vaisselle gisait sur l'évier.

A ce moment, Olivieri, vêtu d'un pyjama ouvert sur la poitrine, vert, décoiffé, le regard affolé, entra dans l'office.

— Qu'est-ce que vous avez? demanda Chabot.

— Je suis malade, répondit Olivieri en s'affalant sur une chaise. Est-ce qu'on va nous laisser mourir les uns après les autres ?

— Moi aussi, répondit Chabot qui se rendait enfin compte de son état.

— Planel est tombé, cette nuit, dans la chaufferie.

— Ah! oui, dit Chabot. Comment?

— Comment? répondit le mécanicien en lançant au second un regard courroucé, comme pour lui reprocher de ne pas comprendre. Il est malade, lui aussi.

Duchamp entra, alors, au carré, apportant une cafetière fumante. Il dit en la posant sur la table :

— Excusez-moi d'être en retard. Frédéric s'est couché, hier soir, tout de suite après le dîner. Il n'a pas pu se lever, ce matin. Il a la fièvre.

V

Pour Pierre Ledur, la nuit avait été mauvaise. D'abord, il avait eu froid, puis, il avait sué à grosses gouttes, enfin était venue la soif.

Une masse battait dans son crâne. Était-ce un bruit dans sa tête ou le bruit de la machine? Toutes les tôles du navire vibraient, et ses tempes vibraient au même rythme sous la poussée du sang... Puis, il se trouva couché dans une chambre claire. Par la large porte-fenêtre, il apercevait une immense rade. Au centre de la rade, se trouvait un trois-mâts, rendu tout petit par l'éloignement, mais aussi net devant ses yeux que ces voiliers enfermés dans des bouteilles par des mains habiles.

Le voilier se préparait à appareiller, et Ledur était retenu sur son lit comme s'il avait été attaché, mais c'était plus angoissant parce que ce n'étaient pas des liens qui le retenaient, mais sa propre faiblesse, et ses désirs le portaient à partir sur ce navire où tout était ordre et calme... Mais il ne pouvait pas.

Des voiles carrées montèrent aux mâts, l'ancre fut halée à bord, une brise enfla les toiles, le navire glissa sur l'eau, et d'autres voiles, qui étaient fines et colorées comme des vapeurs d'eau, s'élevèrent. Puis le voilier disparut.

Alors, Ledur avait ouvert les yeux, et, tout de suite, il s'était senti libéré. Après les souffrances atroces des jours précédents, cette libération ne lui parut pas possible. Il chercha le mal dont il avait été accablé, il le chercha en vain. Son cerveau était dégagé, sa tête libre. Il pouvait la tourner, la soulever sans sentir de douleur; il éprouvait seulement une grande lassitude.

« Eh bien! je suis guéri. Guéri? Mais, alors, le mal n'est pas si grave que je le pensais. Pas la fièvre jaune, pas la peste, pas la typhoïde. Un accès de fièvre. Quelle fièvre? »

Et, tout d'un coup, il vit clair. « J'y avais bien pensé, se dit-il, mais il y a eu la mort de Monteil et de Latour. »

Un moment plus tard, lorsque le père Jaubert pénétra dans sa cabine, Ledur n'avait plus aucun doute sur la nature du mal qui affectait l'équipage.

— Comment vas-tu? lui demanda le mécanicien.

Ledur sourit. Il répondit d'un ton un peu mystérieux :

— Je vais mieux, je n'ose pas le dire. Il me faudrait un jour de calme, un jour sans être brûlé par le soleil.

— Ah! fit le père Jaubert. Tout va bien, alors. Le temps est léger. Le *Pèlerin* est entré dans la zone des alizés.

* * *

Enfin, les lourds nuages chargés de chaleur, d'humidité, d'électricité, ces masses de chaleur qui augmentaient l'ardeur du soleil avaient disparu. Quelques légers cirrus couraient dans le ciel, emportés par une jolie brise du sud-est. Ledur ressentait une joie naïve à répéter ce mot : les alizés. Il était si anémié, si peu résistant qu'il avait dû passer, sur sa veste de toile, une veste de drap bleu.

Ledur pouvait penser, calculer, parler, sans être obligé de lutter contre le mal, et, même, il pouvait fixer longuement sa pensée sur un objet. Sa libération était complète. Il dit à Jaubert qui l'avait accompagné sur le pont :

— Dans quatre jours, nous atteindrons Rio.

— J'en suis sûr, mais d'ici là?... Depuis cette nuit, Planel, Olivieri, Chabot et Frédéric sont malades.

— Ah ! répondit-il.

Il réfléchissait. La prison qui l'avait libéré allait-elle le reprendre?

— Eh bien ! dit-il, ils feront comme moi, ils guériront.

Il ajouta tout de suite :

— Je suis content.

— Ah ! Pourquoi?

— Je sais, maintenant, que le mal peut être vaincu. *Je sais quel est le mal.*

— Que dis-tu ? demanda le père Jaubert, et, comme ils gravissaient tous les deux l'échelle de la passerelle, le mécanicien derrière le lieutenant, il ne vit, en levant les yeux, que la tête de Ledur allant d'avant en arrière.

— Oui. Je sais quel est le mal.

Quelques secondes plus tard, Ledur glissait un mot dans l'oreille du chef, puis le secouait amicalement par l'épaule, en riant.

— Vous comprenez, je l'ai subi moi-même, je l'ai étudié. Aucune de ses caractéristiques ne m'a échappé. Du reste, j'ai besoin de vous. Vous devez m'aider. — Et, remarquant que Coste se trouvait à la barre, il ajouta : — Nous allons commencer tout de suite.

Pénétrant dans la timonerie, suivi de Jaubert, il s'adressa au matelot :

— Bonjour, Coste.

Celui-ci fut surpris. Jamais entre lui et Ledur il n'y avait eu un rapport direct. Mais ce fut le ton surtout qui étonna le matelot, car il comprit tout de suite que le lieutenant voulait avoir une conversation avec lui. « Eh bien ! qu'était-il arrivé? Pourquoi une conversation, après ce qui s'était passé? »

Si Ledur avait subi une rude épreuve, celle qui avait assailli Coste avait été plus pénible encore. La mort de Monteil et de Latour avait créé le trouble en lui. Il s'était dit :

« Ils sont morts. Ce n'est pas à toi de t'en occuper. Demeure tranquille. » Cela était bien impossible. Lorsqu'il tirait rageusement sur ses avirons, en recherchant Latour, c'était pour tuer la bête qui était en lui. Il aurait voulu s'éreinter à un tel point qu'en rentrant à bord, il fût accablé par la fatigue et s'endormît.

Ah! oui, de retrouver, se balançant dans l'obscurité, le vieux *Pèlerin* et sa cargaison d'hommes prisonniers et voués à la maladie, l'avait bouleversé, et, presque malgré lui, il avait lancé son : « Tu es navigateur... » C'était à se couper la langue. Il parlait et il se disait : « Tais-toi! » Mais c'était un feu qui brûlait sa poitrine et jaillissait par ses lèvres.

Pendant les heures qui avaient suivi, il était demeuré sur sa couchette, à fumer, tremblant encore des paroles qu'il avait laissé échapper, et, le lendemain, il était allé à l'arrière pour fuir ses camarades. Mais l'ennemi qui était en lui était subtil. Puisque la volonté de Coste de demeurer isolé paraissait inébranlable, il avait agi par la ruse. « Mais c'est tout à fait raisonnable. Pourquoi craindre une crise? Le mal vient des vivres. Il faut le dire, cela sauvera peut-être un homme. »

Et il était allé retrouver ses camarades à l'avant.

Ce n'était pas d'avoir été frappé qui l'avait tenu pendant quatre jours à l'écart. Son amour-propre d'homme n'avait pas été atteint comme certains l'avaient cru.

C'est la certitude d'être incompris qui l'isolait. Car, s'il faisait le travail de matelot, il n'était pas matelot; l'attitude, parfois déférente et parfois moqueuse, de ceux avec qui il travaillait le lui montrait. Quant aux officiers, aucun jusqu'à ce jour n'avait eu pour lui une considération complète. « Coste? Oui. Il est intelligent. Oui. Il est instruit. Mais, c'est une tête brûlée. »

— Bonjour, monsieur, répondit-il au lieutenant.

— Coste, dit Ledur, le soir où vous avez dit que le mal venait des vivres, vous vous êtes trompé.

Le matelot ne répondit pas tout de sui e. Il parut absorbé, pendant un moment, à ramener en route le navire. Puis, il regarda le lieutenant bien en face et, d'un ton très calme, lui répondit :

— Je le sais.

— Ah! vous le savez, répondit Ledur pressentant un secret chez le matelot.

— Eh bien ! poursuivit-il, moi je connais la cause du mal.

Coste détourna la tête et fixa la rose des vents.

— Je connais la cause du mal. On peut faire quelque chose. Voulez-vous m'aider ?

Alors, Coste regarda de nouveau le lieutenant, puis, secouant la tête, répondit :

— Non.

Les deux hommes ne détournèrent pas les yeux. Ledur eut conscience de l'isolement complet du matelot. Mais, là, il ne pouvait rien faire.

— Bien, dit enfin Ledur.

Puis, prenant le bras de Jaubert qui, silencieux, avait assisté à l'échange de ces quelques mots :

— Venez. Il faut voir Planel.

***

Jaubert et Ledur trouvèrent Planel au sortir d'une crise. Sa couchette était mal placée dans le fond du poste, mal aérée. Le soutier était en proie au découragement.

— Planel, dit Jaubert, tu ne vas pas rester comme ça. Tu vas prendre une autre couchette près d'un hublot, des draps propres, du linge propre. Tu vas te laver.

— Avez-vous pris de la quinine? dit Ledur.

— Oui, mais j'ai eu froid et, maintenant, je sue, et je souffre tellement de la tête !

— Tu n'as pas besoin de ta tête pour le moment. Il ne faut penser qu'une chose : que tu vas guérir. Où est ton sac?

Le chef sortit de dessous la couchette le sac du soutier, l'ouvrit et en retira du linge.

— Mets ce linge propre. Tu vois, le lieutenant a été malade, et personne n'en a rien su. Il a guéri parce qu'il a voulu guérir, parce qu'il a une femme, comme toi.

— Ce n'est pas vrai, dit Ledur à mi-voix, je n'ai pas de femme.

— Tu en auras une, un jour.

Et, en s'adressant à Planel :

— Toi, tu en as une, tu vas guérir pour elle. As-tu confiance en moi ?

— Bien sûr, chef, fit Planel déjà transformé.

— Prends cette couchette là-haut. Tire le rideau. Voilà. Si

Monteil et Latour sont morts, c'est qu'ils avaient autre chose que la fièvre. Tu es mieux déjà, n'est-ce pas? Tu auras encore cette douleur dans la tête, tu auras encore froid, tu seras encore en sueur. Mais ça te passera, peut-être demain, peut-être dans trois jours. Mais, ça... te... passera, répéta le chef. As-tu compris?

— Oui, répondit Planel. Je ne veux pas mourir comme ça.

— C'est ça. Il faut dire : je ne veux pas.

Lorsque Ledur et Jaubert se retrouvèrent sur le pont, ils se regardèrent, se sourirent, satisfaits d'eux.

— Ça va. On a fait du bon travail, je crois. Allons voir Olivieri.

Mais, comme ils traversaient le pont, un matelot s'approcha d'eux et tendit à Ledur un papier plié. Le lieutenant le prit, le déplia et lut : « *M. Ledur. Dès que vous aurez un moment, venez me voir. Rey.* »

« Que me veut-il? » Et Ledur ressentit un mouvement de joie, pressentant que l'entrevue qu'il allait avoir avec le commandant serait importante.

Quelques minutes plus tard, Ledur frappait à la porte du commandant

Rey avait l'air renfrogné. Ledur, qui avait le triomphe modeste, ne voulait pas montrer sa satisfaction, cachait son sourire et Rey était incapable de dissimuler son ennui de faire appel au lieutenant. Il s'efforçait de ne pas rencontrer son regard, et, sans but, déplaçait quelques objets sur son bureau, mais c'était bien maladroitement qu'il cachait son dépit.

— Asseyez-vous, dit-il. Ah! votre point nous met à huit cent soixante-dix milles de la côte. J'ai calculé aussi; le résultat que j'ai obtenu est identique.

Ledur, qui voyait la gêne du commandant, ne répondit pas. Alors, Rey se tourna franchement vers lui et lui dit .

— Vous, comment allez-vous?

C'était la première fois, depuis qu'il le connaissait, que Ledur pouvait voir en face le filet d'acier de Rey. Et ces mots : « Comment allez-vous? »

— Moi? Ça va mieux, répondit-il. C'est fini.

— Ah! dit Rey. Et les hommes?

— Les hommes? En comptant M. Chabot et Olivieri, huit sont couchés et incapables de faire un effort.

Il s'arrêta, curieux de voir la réaction de Rey à ce qu'il allait dire, de Rey qui n'avait pas cru aux sous-marins, qui avait parlé d'insolation.

Puis :

— Je sais ce qu'ils ont, ce que j'ai eu, ce que tous peuvent avoir demain. Ce n'est pas une maladie contagieuse. Je veux dire ce n'est pas une maladie qui se transmet *directement* (il appuya sur le mot) d'homme à homme.

Rey ne bougeait toujours pas. Même l'effort qu'il faisait (tout autre homme aurait posé immédiatement cette question) pour ne pas demander : « Qu'est-ce que c'est? » ne se voyait pas.

— Je veux dire que ceux qui doivent être malades portent déjà le germe de la maladie dans le sang.

Il dit enfin :

— C'est le paludisme; période d'incubation, quinze à vingt jours. Nous avons été piqués par des moustiques sur la côte et à Dakar. Souvenez-vous des travaux de terrassement entrepris, de notre lutte contre les moustiques qui envahissaient le bord par milliers...

Les lèvres de Rey, dont le visage se détendait, remuèrent légèrement. Ledur devina la question que le commandant aurait posée s'il n'avait pas été... Rey.

— Monteil et Latour? Ils étaient malades, ils portaient en eux une maladie organique. Ah! j'ai potassé la question. On résiste très bien au paludisme si l'on possède un corps sain. Moi le premier, j'ai résisté; mais Monteil avait le foie malade, et Latour était anémié physiquement et moralement. Il est devenu fou. Voilà.

Rey avait amené son pavillon. Pas une fois, il ne l'avait interrompu. Il n'y avait pourtant que quelques jours qu'il était là, à la même table, affirmant que Monteil était mort d'une insolation.

Ledur se leva et se dirigea vers la porte. Rey lui dit :

— Écoutez-moi, monsieur Ledur. Venez ici.

Par le bras, il l'entraîna jusqu'à son bureau où la carte de l'Atlantique sud était étalée. Il posa la pointe d'un crayon sur la carte.

— Le *Pèlerin* est ici, à quatre jours de Rio.

Puis, brusquement, faisant face au lieutenant :

— A quoi auraient servi des menaces? A grouper les hommes contre moi. Aujourd'hui, ils sont honteux de ce qu'ils ont fait hier, d'autant plus que je ne le leur ai pas reproché. Ce qu'ils attendent, c'est une réaction de ma part, cette réaction doit leur dicter la conduite à suivre...

Il regarda la carte, et, pendant les quelques secondes de silence qui suivirent, Ledur admirait la sûreté de raisonnement du commandant.

— Je ne ferai rien, poursuivit Rey. Quatre jours! Aujourd'hui, les hommes ne diront rien. Demain, il ne restera plus que trois jours.

Ledur était empli d'un sentiment d'orgueil. Voilà qu'il avait amené Rey à lui expliquer sa conduite, ce Rey qui l'avait reçu à bord avec une telle désinvolture.

Rey poursuivit :

— Moi, je ne puis rien faire...

Il hésita, puis :

— C'est bien ce que vous avez fait, monsieur Ledur.

Le lieutenant sourit. Il n'en voulait pas plus. Mais Rey ajouta :

— J'en parlerai à la Compagnie.

Ledur se figea, redevint distant.

— Je débarquerai à l'arrivée à Marseille. Je retourne dans le nord.

Puis, après quelques secondes de silence, il ajouta :

— Vous ne croyez tout de même pas que j'ai fait ça pour la Compagnie.

VI

Lorsqu'il se retrouva sur le pont, Ledur était bien incapable de mettre de l'ordre dans ses sentiments. « Quel être bizarre! se disait-il. Subtil pour certaines choses et médiocre pour d'autres. Qu'a-t-il voulu dire par : « Moi, je ne puis rien faire »? Et, tout d'un coup, il comprit : « Rey n'avait pas voulu *ou pas pu* terminer sa phrase dont la fin normale aurait dû être : « mais vous, vous pouvez faire quelque chose. » Ah! lui et moi ne sommes pas faits pour vivre ensemble. Il sera bien content de me voir faire mon sac. »

Il haussa les épaules, chassa ses préoccupations, prenant la

résolution de terminer sa tâche, et il se mit à l'œuvre. Tout de suite, il rendit visite à Planel. Il trouva le chauffeur sans connaissance, les yeux clos, les lèvres fiévreuses, le corps parcouru de frissons. Jusqu'à ce que l'homme revînt à lui, Ledur fut en proie à l'angoisse des jours précédents.

« Si je parviens à sauver celui-ci, la confiance renaîtra à bord. Et il se sauvera lui-même », pensa-t-il en remarquant le corps solide et sans tare de ce coureur des mers.

Vers les dix heures, Planel ouvrit les yeux, et Ledur, dans ces yeux, aperçut tout de suite le calme, le même calme qu'il avait éprouvé lui-même quelques heures plus tôt. « Planel est sauvé », se dit-il.

Il laissa au chauffeur le temps de se retrouver, de s'apercevoir lui-même du mieux qu'il ressentait, et, lorsque Planel reconnut l'endroit où il se trouvait et put donner un nom à l'homme qui le veillait, Ledur dit :

— Vous avez été bien affecté, mais maintenant c'est fini. Il faudra manger légèrement, continuer à prendre des cachets de quinine. Vous souffrez d'accès de paludisme. Ce n'est rien.

A onze heures, à la porte de la cabine d'Olivieri, il se heurta à Jaubert.

— J'ai beaucoup de choses à vous raconter, mais, avant, je veux voir Olivieri.

— Olivieri ? Ce n'est pas la peine, dit le chef en souriant.

— Non ? Pourquoi ?

— Il n'est pas malade. Pas un brin de fièvre. C'est la peur qui le tient dans sa couchette.

— Ah ! bon. Ça ne m'étonne pas. Je vais voir Frédéric.

— Mais, ce que tu as à me raconter?

— Je vous le dirai plus tard.

Il était onze heures dix lorsqu'il entra chez Frédéric, mais comme le garçon de carré reposait avec calme, il en ressortit aussitôt pour visiter Chabot.

Celui-ci luttait contre le mal d'une bien singulière manière. Il luttait debout. Ledur le trouva au centre de son étroite cabine. Le second avait les yeux un peu fous. La sueur ruisselait sur sa tête et son torse nu. Pour combattre le feu qui le dévorait, il avait établi un courant d'air entre les deux hublots dont l'un était ouvert à la brise de sud-est. La cabine avait un aspect sinistre. La flamme jaune du quinquet à pétrole que le

second n'avait pas éteint, tremblait dans le verre ; des images galantes se détachaient des cloisons ; les vêtements et les tentures étaient imprégnés de relents de musc et de cigare refroidi.

— Mais vous êtes fou, lui dit Ledur. Qu'est-ce que vous faites là ?

La second tournait sur lui-même, jurait, grommelait. En voilà un qui ne voulait pas se laisser terrasser par le mal sans résister !

— Non, je ne suis pas fou, répondit-il en lançant un regard furieux à Ledur. Ce n'est pas moi qui sauterai par-dessus le bordage.

— Vous, lui dit Ledur, vous ne sauterez pas par-dessus le bordage. Mais vous faites tout votre possible pour mourir d'une pneumonie.

— Moi ? dit Chabot, soudain effrayé.

— Oui, et même d'une pneumonie double, répondit Ledur en riant.

Il ferma un hublot et tira un rideau sur l'autre, en sorte qu'à peine une petite brise agitait la flamme de la lampe à pétrole.

— Passez-vous un pyjama. N'avez-vous pas un pyjama ?

— Non. Pas de pyjama. Je porte des chemises de nuit. Vous en trouverez dans ce tiroir.

Ledur se mit à fouiller le linge du second. Puis il l'aida à se hisser dans la couchette et lui fit avaler deux cachets de quinine.

— Que dit Rey ? demanda le second.

— Laissez-moi tranquille avec Rey, répondit Ledur. Olivieri n'a rien du tout, Frédéric repose, Planel est sauvé. Dormez.

***

A midi, Ledur fut sur la passerelle.

Le quart ne fut assuré que par un matelot, le second n'ayant pu se lever, et, à quatre heures, Vabre ne vint pas remplacer Ledur.

— Il a la fièvre, lui dit Fournaud.

— Ah ! fit Ledur. Deux nouveaux malades.

Et, stoïquement, il demeura sur la passerelle. A six heures, Rey se montra.

— Que se passe-t-il? demanda-t-il. Pourquoi êtes-vous encore là?

— Vabre et Ahmet sont couchés.

— Allez vous reposer.

Il dut examiner et réconforter les uns et les autres, faire sortir du linge des sacs, mettre des draps propres, préparer des doses de quinine. A six heures, il dit : « Maintenant, une bonne soupe. » Mais le fourneau était froid. Duchamp, incapable de se tenir debout, s'était recouché. « Je préparerai bien le café moi-même, et quelques boîtes de conserves feront l'affaire », se dit Ledur.

— Je t'aide, dit le père Jaubert qui se montrait. Mon rôle sera d'allumer le feu.

Tout le monde, Rey y compris, se contenta ce soir-là de conserves mangées telles qu'elles étaient sorties des boîtes. Mais, dès le café bu, Ledur dut rendre visite à Duchamp. Cette visite fut longue, non que le cuisinier fût plus atteint que les autres; mais que de grimaces il fit pour tirer la langue, pour se laisser examiner les yeux !

Lorsque Ledur se réveilla, le lendemain à quatre heures, après quatre heures de sommeil, sa première pensée fut: « Plus que trois jours »; et la seconde: « Rey, lui aussi, doit se dire: plus que trois jours. »

Cette journée fut l'exacte réplique de la précédente, un peu plus chargée cependant. A l'aube, dix hommes étaient malades. Tous étaient pris de la même manière : une douleur subite au cou et aux reins.

Un quart d'heure plus tard, le mal s'était imposé, s'était développé comme une plante, avait étendu ses racines, dans la tête, dans les épaules, dans les cuisses. Puis l'homme frissonnait. Cependant, l'angoisse n'était pas reparue; matelots et chauffeurs connaissaient le secret, et la terre était à trois jours.

Il fallut organiser le service. Rey dit :

— J'assurerai le quart dans la journée. Et il donna comme consigne au timonier de prévenir par un coup de cloche si un navire se montrait. Maurice et Ahmet se chargèrent de la cuisine, et Ledur donna ses conseils pour la cuisson des pommes de terre.

— Ce qu'il y a de magnifique, ajouta-t-il, c'est que le corps d'aucun malade ne présente la couleur du corps de Monteil et de celui de Latour. Et, tenez, voilà quelque chose qui fera plus de bien à tous que n'importe quelle drogue.

— Quoi donc?

— Regardez qui s'avance sur le pont.

Ils venaient de quitter le carré et se trouvaient sur la partie du balcon circulaire qui faisait face à l'avant.

— Planel. Déjà guéri?

— Guéri, non. Mais il va mieux. Je lui ai conseillé de se lever un moment, de sortir, de prendre l'air, pour lui... et pour les autres.

Planel, bien amaigri à la vérité, pâle, pas solide sur ses jambes, les yeux protégés par des verres de couleur, salua ses camarades, puis s'assit à table avec eux.

Ledur disparut dans la soute. Quand il reparut sur le pont, en remontant de la chaufferie, il fut pris par un vertige. Il comprit que ce n'était pas une reprise du mal, mais une défaillance produite par la fatigue, le manque de sommeil et aussi le manque de nourriture.

Cinq minutes plus tard, il trouva Rey sur la passerelle et lui dit :

— Il y a six nouveaux malades. Toujours la même chose. Pas à être inquiet.

— Et Chabot?

— Chabot? Il est déjà beaucoup mieux. Peut-être, demain, pourra-t-il monter sur la passerelle.

— Bien. Allez vous coucher.

— Non. Je reste ici, je vous remplace.

— Vous voulez me remplacer? dit Rey en souriant.

Mais Ledur, qui luttait pour que ses paupières ne vinssent pas à se fermer, ne pouvait voir les plis qui marquaient les yeux du commandant.

— Dans un quart d'heure, voulez-vous? J'ai quelque chose à faire. Allez vous allonger un quart d'heure sur le divan de la chambre des cartes.

Dix minutes plus tard, Rey alla faire un tour dans la chambre des cartes et aperçut seulement le dos de Ledur. Il ressortit sur la passerelle et continua son va-et-vient.

VII

Ledur, sous la pression d'une main, se réveilla et il entendit la voix de Rey :

— Jeune homme, vous avez dormi un quart d'heure.

— Oui ? fit Ledur en sautant du divan.

Mais il faisait grand jour.

— Oui, répondit Rey. Il est six heures. Chabot est sur la passerelle. Il tient debout. Moi, je vais dormir. Vous, vous calculerez dès que le soleil sera assez haut. Je crois que nous pourrons apercevoir le feu du cap Frio, la nuit prochaine. Puis, vous irez visiter les malades ; j'en ai aperçu quelques-uns sur le pont. Il faudra organiser les quarts. Il reste un dernier effort à faire. Demain soir, nous pouvons être en rade de Rio. A propos de malades, ajouta-t-il, vous en avez un nouveau.

— Oui? Qui ça ?

— Le père Jaubert.

— Jaubert? Je l'ai quitté, hier au soir, dans la chaufferie.

— Allez le voir.

Depuis trois jours, la fièvre dévorait Jaubert. Il n'en avait rien dit. Depuis trois jours, il était torturé presque sans répit par cette douleur au côté. Brusquement, elle s'imposait, le tordait en deux, l'étouffait. Dans le même moment, des hommes tombaient autour de lui. Il voyait la machine se dépeupler. Il était obligé de doubler les heures de travail de ceux qui résistaient. Olivieri, affolé, l'abandonnait. Constant était touché à son tour.

Brusquement, il s'était affalé contre une cloison, sans force, secoué par un spasme comme s'il allait vomir, mais lucide cependant au point qu'il avait pu diriger sa chute et ne pas tomber contre la porte d'un foyer. C'est ainsi, incapable d'un mouvement, les bras agités d'un tremblement, qu'un homme l'avait trouvé, et, après l'avoir transporté chez lui, était allé avertir Rey.

En entrant chez le mécanicien, Ledur dit :

— Qu'est-ce qu'on m'apprend? Vous êtes malade ? Depuis quand ?

Jaubert, calme, tenait une main sur son front. Il répondit:

— Chut ! Ne fais pas de bruit. Assieds-toi.

Ledur s'assit et demanda à demi-voix:

— Vous étiez fatigué depuis quelques jours?

Jaubert regarda posément Ledur, puis :

— Je souffre depuis longtemps... Une douleur au côté droit.

— Ah? Pourquoi n'avez-vous rien dit ?

— Qu'est-ce que tu y aurais fait ?

— C'est fou. Hier, encore, vous étiez dans la chaufferie.

— C'est là que je suis tombé. J'espérais atteindre Rio. Il fallait tenir. As-tu calculé ?

— Oui. Cette nuit, nous apercevrons Frio. Et demain, si tout va bien, nous mouillerons en rade de Rio, dans l'après-midi.

— Ah ! bon !

— Il faudra prendre de la quinine. Laissez-moi vous examiner...

Jaubert se dressa à demi sur sa couchette, tassa son oreiller sous son dos et dit :

— Ne fais pas de bruit. Veux-tu me passer mon tabac ?

— Vous allez fumer, maintenant ?

Mais il fit passer le paquet de tabac gris et le papier à cig -rettes, et regarda le chef qui prenait une pincée de tabac et la roulait.

— Une cigarette, petit ?

Ledur accepta. A son tour il confectionna un petit tube de tabac, puis il fit craquer une allumette et tendit du feu au chef qui aspira deux ou trois bouffées de fumée et dit :

— Ah ! je ne peux pas fumer, aujourd'hui. Ça va mal !

Et sa tête roula sur le côté.

Ledur avertit Rey de l'état de Jaubert.

— Le mal présente chez lui les caractéristiques qu'il a présentées chez Monteil et Latour. Il est usé par le travail. Son foie est malade, et, pourquoi ne pas le dire? il est brûlé par l'alcool. Je crains qu'il ne résiste pas.

Chabot, qui assistait à l'entretien, demanda:

— Que faut-il faire ?

— Je suis impuissant, répondit Ledur. Je lui ai fait prendre

des cachets de quinine. Mais pour que la quinine soit plus efficace, il faudrait la lui injecter en piqûres. Il y a certainement autre chose à faire que je ne sais pas. Il faut atteindre Rio le plus tôt possible. Peut-être, là, un docteur... à l'hôpital.

Les trois hommes se penchèrent sur la carte, et, après avoir estimé la position du *Pèlerin*, calculèrent la distance à courir pour atteindre le Brésil.

— Cent trente-cinq milles, dit Ledur.

Rey prit la place de Fournaud qui était de barre et lui dit :

— Prévenez Olivieri. Qu'il vienne tout de suite ! Même s'il a quarante degrés de fièvre.

Dix minutes plus tard, Olivieri se trouva en présence de Rey. A la vérité, il tremblait sur ses jambes.

— Olivieri, dit Rey, il faut que nous arrivions à Rio le plus tôt possible. La vie du père Jaubert en dépend... peut-être.

— Commandant, nous faisons neuf nœuds.

— Il faut en faire dix, onze.

— Le *Pèlerin* n'a jamais dépassé neuf nœuds.

— Il faut les dépasser.

— Et les hommes ? La moitié est indisponible.

— Je vais arranger ça. Les matelots valides vous donneront la main. Employez-les comme chauffeurs, comme soutiers. Il faut arriver.

Jamais le *Pèlerin* n'avait présenté cet aspect. Ledur ne savait plus qui avait été malade, qui l'était, qui ne l'était pas. Duchamp s'était, de nouveau, installé devant son fourneau ; il portait autour de sa tête un bandeau blanc que de temps à autre il imbibait d'eau sédative. Il souffrait, les forces lui manquaient. Mais, parfois, étouffé, il était obligé de quitter son étroit réduit et de s'exposer à la brise. Rey et Chabot se remplaçaient sur la passerelle, et, souvent, c'était l'un des deux qui tenait la barre. Tout l'effort était apporté à faire gagner quelques tours, un tour, un demi-tour, à la vieille machine. Les chauffeurs, — parfois ils étaient trois dont un matelot devant une chaudière, — emplissaient les foyers jusqu'à la gueule. Tout craquait, gémissait sous la poussée du feu, sous la ruée de la vapeur. Les tuyaux vibraient, les pistons s'emballaient. Olivieri demeurait le nez levé devant les manomètres, et parfois, effrayé, il criait de la porte de la chaufferie :

— Du calme, garçons.

***

Depuis le moment où il avait jeté sa cigarette, le chef mécanicien n'avait plus prononcé un mot, il n'avait plus regardé en face Ledur, ni ceux, parmi lesquels Rey, qui étaient venus le visiter.

Ledur, devant ce corps usé par quarante ans de travail, désespéra de le sauver. Sa résistance n'était qu'apparente, elle était due à la volonté de l'homme. Maintenant, la volonté n'existait plus, ne soutenait plus le corps. C'était au corps de résister.

« Il est perdu », se dit Ledur. Et il fut accablé.

Vers les trois heures de l'après-midi, le père Jaubert commença une espèce de lutte. Ses mains, sans cesse, parcoururent sa poitrine dans un mouvement qui allait du cou vers l'estomac, comme si le mal avait touché particulièrement cette partie du corps. Il semblait vouloir se dégager, et il respirait avec bruit. Ledur souleva les rideaux de la porte et du hublot pour que l'air circulât, et, en même temps, mit en place un écran pour arrêter la lumière. Puis, comme il n'y avait plus de glace à bord, il présenta un verre de thé à peine tiède au père Jaubert qui y trempa ses lèvres.

Et les mains continuèrent ce mouvement de haut en bas, qui s'accentua, devint plus précis, prit plus de force. Les mains saisirent le pyjama au col et tirèrent si violemment que le vêtement craqua, se déchira et, vite, fut en lambeaux.

« Que puis-je faire ? » se demandait Ledur. Le chef se tordait comme si un feu intérieur l'eût dévoré, comme s'il avait été emprisonné, et il buvait avidement le thé qu'on lui présentait.

A cinq heures, Jaubert se calma et le lieutenant put lui passer un autre vêtement, mais bientôt commença une agitation incessante. Sans aucun doute, le mal augmentait. Tantôt le chef se tenait sur un côté, tantôt sur l'autre, haletant, suant, secoué de hoquets.

Enfin, la nuit vint. « S'il pouvait dormir cette nuit! » Il dit à Chabot qui, vers les sept heures, se montra :

— Tout dépendra de cette nuit. S'il parvient à se calmer, il pourra atteindre Rio.

— Allez manger un morceau.

Le carré où Rey, Olivieri et Constant étaient déjà attablés, était lugubre. Les quatre hommes mangèrent peu et silencieusement. En pliant sa serviette, Rey dit :

— Olivieri, toujours la même consigne : faire donner le maximum à la machine.

Puis, s'adressant à Ledur :

— Et les autres malades ?

— Ça va... à peu près. Demain à Rio, ils pourront prendre du repos. Mais, je n'ai plus de quinine pour eux. Je garde ce qui me reste pour le chef.

Et il reprit sa veille auprès de Jaubert dont le corps était secoué par des soubresauts. Jusqu'à minuit (ce fut l'instant où Fournaud, passant la tête à la porte de la cabine, dit : « Nous sommes par le travers de Frio ») il fut droit auprès de la couchette, occupé à maintenir le corps en place. A minuit, le chef s'apaisa et demeura calme jusqu'à minuit vingt.

Puis, de nouveau, ce fut l'agitation. Puis, le calme encore pendant un quart d'heure. Mais un violent soubresaut redressa le père Jaubert qui ne connut plus le repos que pendant cinq minutes vers les trois heures.

Au jour, cette agitation cessa. Le corps était sans réaction, demeurant dans la position où le lieutenant le plaçait. Le front se refroidissait. Ledur connut vite que cet apaisement n'était dû qu'à la faiblesse. Il profita de cet état pour placer des draps secs, pour mettre sous la tête d'autres oreillers et pour revêtir le corps d'une chemise. La poitrine était soulevée d'un souffle rapide, les lèvres sèches, l'haleine brûlante. Ledur passa à plusieurs reprises la main devant les yeux, mais les yeux ne bougèrent pas. Il essaya à l'aide d'une cuiller de faire glisser quelques gouttes de café dans la bouche du chef. Les dents étaient serrées, et le liquide ressortit par la commissure des lèvres. Il n'était plus besoin que Ledur prodiguât ses soins.

Devant la mort, Ledur eut un appel à la vie. Oh ! se délivrer de ce navire, se dégager, retrouver la France, le nord, oublier le *Pèlerin*, ses rats qui le grignotaient, les cancrelats qui grouillaient, oublier Rey, Chabot et les autres.

... A ce moment, le chef eut un spasme. Ledur le soutint, mais, comme il relâchait son étreinte, la tête retomba sur l'oreiller. « Il n'a plus aucune force. Le cœur va céder d'un instant à l'autre. »

Il se rassit. Sa poitrine était comme écrasée. Il assistait à l'agonie du seul ami qu'il eût à bord. A dix heures, le père Jaubert eut un nouveau spasme. Soutenu par l'épaule de Ledur, il souffla trois fois très fort, fit un effort comme pour pousser un cri, mais le cri avorta. Sa tête s'inclina dans la main du lieutenant. Il était mort.

VIII

A dix-huit heures, le *Pèlerin* mouilla en rade de Rio. A l'une de ses drisses, flottait le pavillon jaune. Tout l'équipage, comme ivre de voir la terre, une terre aussi belle, se tenait sur le pont.

Un peu avant la nuit, trois docteurs montèrent à bord et furent conduits à la cabine du père Jaubert. Le plus âgé, et qui était aussi le plus galonné, posa la main sur le front du mécanicien; déjà le corps était froid et se raidissait.

Rey dit à l'officier :

— Deux hommes sont morts en mer.

— Faites aligner l'équipage sur le pont.

Les trois docteurs examinèrent les yeux, la bouche et le ventre de tous les hommes, et, après chaque examen, leur chef disait : « Hôpital. »

Rey, Ledur et Coste obtinrent l'autorisation de demeurer provisoirement à bord.

— C'est vrai, dit Ledur au commandant, vous n'avez pas été malade, ni Coste.

A dix heures, deux chaloupes accostèrent le *Pèlerin*; l'une prit le corps du père Jaubert; dans l'autre, qui était beaucoup plus vaste, tous les hommes désignés pour l'hôpital embarquèrent. Chacun avait mis quelques hardes dans un porte-paquet. Lorsque les embarcations eurent disparu derrière une pointe de la côte, Rey gravit l'échelle qui conduisait à son bureau, Coste se dirigea vers l'avant et Ledur se retira dans sa cabine...

ÉDOUARD PEISSON.

HISTOIRE D'UNE CRISE POLITIQUE

LE GLISSEMENT DE L'ÉTAT

V [1]

MYSTÈRES DU RÉGIME

Quand M. Gaston Doumergue a quitté Tournefeuille pour rentrer à Paris il y a trois semaines, son prestige personnel était intact, mais le prestige de son ministère était fort affaibli. Il était temps qu'il revînt et qu'il attestât par sa présence sa volonté de commander. En permettant à tout le monde de prendre des vacances, M. Gaston Doumergue avait sans doute pensé que le temps travaillerait pour la sagesse. De la fin de juillet au 20 septembre, les parlementaires ont eu en effet le loisir de fréquenter leurs électeurs, et tous les Français ont pu sans se hâter réfléchir. M. Gaston Doumergue a agi comme si ce délai devait conduire tout le monde à des conclusions raisonnables.

En a-t-il été ainsi ? La nation n'avait pas cette impression le 20 septembre. Elle ne l'avait pas du tout. Elle avait même l'impression contraire. D'un côté, les manifestations désordonnées des parlementaires prouvaient qu'il y avait chez les élus peu de suite dans les idées, peu de souci du bien public, et peu de connaissance valable des problèmes à résoudre. De l'autre côté, les ministres, exception faite des cinq ou six qui n'ont cessé d'être pour M. Doumergue des collaborateurs loyaux et fidèles, avaient opéré en ordre dispersé, en suivant leurs passions, leurs commodités particulières ou leurs

(1) Voyez la *Revue* du 15 février et du 15 décembre 1933, du 1er mai et du 1er août 1934.

intrigues, et cette conduite, qui pouvait signifier beaucoup de choses diverses, ne révélait pas en tout cas l'existence d'un gouvernement.

Comme personne n'a jamais mis en doute les excellentes intentions de M. Gaston Doumergue, les Français se sont demandé pourquoi les choses n'allaient pas mieux. De février au 14 juillet, tout le monde savait que M. Doumergue avait besoin de temps pour se mettre au courant de la situation et pour se débrouiller avec un Parlement anarchique. Mais du 14 juillet au 20 septembre, le public attendait une action vigoureuse et continue, l'affirmation d'une volonté gouvernementale et quelques accomplissements. Et ainsi qu'il arrive en pareilles circonstances, il réclamait surtout des satisfactions, résumant et symbolisant les autres. Il tenait essentiellement à ce que la justice suivît son cours dans l'affaire Stavisky et dans l'affaire Prince. Ce ne sont pas les jeux compliqués du garde des Sceaux, du ministère de l'Intérieur, de la Commission d'enquête et des loges qui pouvaient le contenter. Or le 20 septembre, il n'était pas plus avancé que le 14 juillet. Il avait seulement découvert la profondeur et la puissance de la conspiration des coupables contre la justice, et il en était de plus en plus révolté.

Cet état de l'opinion publique était grave. Il allait fort loin. Car enfin la question qui se posait était la suivante : la France avait remis en février ses destinées entre les mains de M. Doumergue, qui avait sa confiance et qui la méritait par son honnêteté et son expérience. Il était hors de doute que M. Doumergue voulait le bien. S'il ne le pouvait pas, pourquoi était-il empêché? A quelles forces occultes se heurtait-il? Y avait-il dans la nation un pouvoir au-dessus de la nation et contraire à ses vœux? La révolution de février n'avait-elle pas suffi à donner à M. Doumergue les pouvoirs suffisants? Problème préoccupant parce qu'il était posé par une nation troublée, où les mécontentements en se prolongeant risquaient de prendre des formes nouvelles. Problème essentiel, parce qu'il touchait à la vie publique elle-même et qu'il était le problème du commandement, c'est-à-dire de l'État.

Nous n'ignorons certes pas toutes les autres questions qui étaient agitées. M. Doumergue ne les ignorait pas non plus. Ses conseillers et ses critiques ne lui épargnaient rien. Avec

des bonnes volontés inégales et des arrière-pensées multiples, les doctrinaires, les politiciens, les experts, les opportunistes et les équilibristes se sont précipités pour proposer leurs recettes. Nous avons entendu pendant trois mois parler de réforme de l'État, de dissolution, de réforme électorale, de crise économique, de dévaluation, de manipulation monétaire, et de beaucoup d'autres remèdes dont quelques-uns étaient pires que les maux. Toutes ces dissertations n'étaient pas sans intérêt. Il est même excellent que M. Doumergue puisse trouver dès qu'il en aura besoin des dossiers bien faits et des documentations abondantes. Osons dire que pour le moment ce n'est pas au détail des procédures et aux constructions de l'esprit que s'intéresse le public. Au fond il ne croit pas qu'il soit besoin de tant de recherches et de découvertes. C'est à la tête de l'État qu'il regarde. Il veut quelqu'un qui commande, qui décide et qui se fasse obéir. Le 20 septembre, il n'avait pas précisément tout ce qu'il souhaitait. Il se demandait si M. Doumergue était un chef libre de manifester sa puissance. Et à son grand déplaisir il avait encore M. Chéron et d'autres... Pourquoi cette fatalité ?

INQUIÉTUDES D'AVENIR

Cette incertitude était d'autant plus pénible que les conséquences d'une retraite éventuelle de M. Doumergue, soigneusement annoncée par ses adversaires ou par les aspirants successeurs, paraissaient de plus en plus fâcheuses. M. Gaston Doumergue, aidé de M. le maréchal Pétain, aidé de M. Germain Martin et de quelques autres, avait réussi dans les premiers mois de son ministère à rassurer la France sur son armée et sur sa situation extérieure, sur ses finances, sur l'ordre intérieur. Un certain sentiment de sérieux avait rassemblé autour de leur chef les Français désormais apaisés. Mais cette triple sécurité financière, intérieure et extérieure était encore à la merci des accidents.

Il était manifeste, de l'avis des gens compétents comme des simples citoyens, qu'une retraite de M. Doumergue provoquerait une crise financière redoutable et que personne n'était de force, lui parti, à inspirer confiance et à rétablir le crédit. Il était plus manifeste encore qu'une crise ministérielle serait

une crise politique profonde, que le retour des anciens radicaux était impossible, qu'une concentration serait précaire, que nul des candidats à la succession de M. Doumergue n'était de taille à jouer le même rôle que lui. Enfin personne ne peut prévoir à quelles fantaisies brusquées une défaillance française, financière et extérieure, entraînerait l'Allemagne aux prises avec des difficultés de toutes sortes et préoccupée de régler à son profit par un coup quelconque l'affaire de la Sarre. Pour toutes ces raisons, le départ de M. Doumergue apparaissait comme une catastrophe.

C'est d'ailleurs ce qui rendait très vaines toutes les petites conspirations et toutes les petites manœuvres. Pendant les vacances les augures n'ont cessé de méditer sur la majorité, le front commun, l'attitude des radicaux et le futur congrès de Nantes. Beaux sujets de dissertation, mais sujets périmés. Sauf le révolutionnaire, il n'y a pas un parti qui oserait prendre les responsabilités de renverser M. Doumergue. Par sa présence au gouvernement, M. Doumergue maintient un certain nombre de choses qui sans lui seraient vacillantes. Le lendemain de son départ, la nation sait qu'elle entrerait dans les aventures. La grande majorité de la France est résolue, dans l'intérêt de la sécurité des citoyens et de la justice, à ne pas laisser les scandales et les crimes impunis. Elle est décidée aussi à ne pas retomber sous les dominations qu'elle a dû subir. Pour échapper à ces périls, elle a imposé M. Doumergue. Pour y échapper encore, elle serait obligée à de nouveaux efforts, peut-être pénibles et difficiles. Mais elle les ferait. Et précisément voilà ce qu'il y a de nouveau en France, et voilà aussi ce qui rendrait la retraite de M. Doumergue très lourde de conséquences. M. Doumergue ne pourra s'en aller sans inconvénients que lorsqu'il aura lui-même préparé et assuré sa succession. Toute autre solution est pleine d'imprévu et n'interviendra pas sans orages.

Les inquiétudes des Français étaient donc à la fin des vacances très vives et légitimement. Elles étaient atténuées en raison même de leur grandeur. Le mal qui suivrait une crise était si étendu que cette crise semblait impossible à concevoir. Quand on a bien énuméré toutes les causes des difficultés que rencontre M. Doumergue et toutes les raisons d'un échec hypothétique, il reste un seul argument à opposer,

mais irréfutable : c'est que la présence et le succès de M. Doumergue sont nécessaires à la France. Voilà pourquoi le public est à la fois très nerveux quand il analyse la situation, très rassuré quand il considère l'ensemble. Il sait très bien que les adversaires de M. Doumergue ne sont pas de taille, et ses remplaçants pressés non plus. Il sait que M. Doumergue ne pourrait être ébranlé que par un mouvement d'opinion, très profond, comme celui qui l'a porté au pouvoir. Or ce mouvement ne se produirait que si les Français qui ont mis leur espoir en M. Doumergue étaient brusquement déçus. Tel n'était pas leur état d'esprit le 20 septembre. Tout au contraire ils continuaient de croire de toutes leurs forces en M. Doumergue. Ils s'étonnaient qu'il n'ait pas encore pu davantage. Ils ne lui en voulaient pas, parce qu'ils ne concevaient pas un instant que ce pût être de sa faute. Ils le plaignaient d'avoir été si mal secondé, et si contrarié dans ses volontés.

LA RÉPONSE DE M. DOUMERGUE

En reprenant la direction des affaires, M. Gaston Doumergue a d'abord constaté les bienfaits de la présence réelle. Ceux mêmes qui, M. Doumergue absent, étaient disposés à croire qu'on se passerait aisément de lui, ont commencé de douter d'eux. Une sorte de mise au point s'est faite d'elle-même et tout de suite parmi les hommes politiques. Les plus grands n'ont pas paru être ceux qui avaient fait le plus de bruit. Ensuite M. Doumergue a réuni un Conseil de cabinet qu'il a présidé, puis il y a eu un Conseil des ministres. Et là M. Doumergue a commencé de faire connaître le résultat de ses réflexions d'été. Enfin le lundi 24 septembre, M. Gaston Doumergue s'est adressé aux Français par T. S. F. et leur a fait part avec courage et franchise de ses projets.

Il y a eu trois choses principales dans les dernières manifestations de M. Gaston Doumergue. Il y a eu le rappel du passé, il y a eu le programme de l'avenir, et il y a eu le ton. M. Gaston Doumergue a employé depuis le 6 février la manière douce, et il a évité la réclame. Sa popularité naturelle, la confiance de ses concitoyens, lui suffisaient, mais ce n'est pas une raison pour qu'il laisse oublier ce qu'il a accompli

et ce dont il est assez fier. Les critiques ne lui ont pas manqué : il est juste aussi, et il ne craint pas de le dire, qu'on considère de temps en temps le chemin parcouru. C'est surtout les difficultés financières que M. Doumergue a en vue. Dès son avènement, il a attaché une extrême importance, et avec raison, à l'équilibre du budget. Il a estimé qu'une administration saine était la première condition de salut. Et c'est un fait que, ne trouvant pas d'argent dans les caisses, il a pu franchir des passes dangereuses, faire des économies, alléger l'État sans écraser le contribuable épuisé. De cette œuvre-là, dont on parle peu, M. Doumergue tire quelque orgueil. Il sait que les démocraties sont ingrates et qu'une fois le péril passé, on ne pense qu'aux ennuis prochains. C'est lui cependant qui a aidé les finances publiques à sortir d'embarras. Et c'est lui qui n'a cessé d'attirer l'attention sur les désastreuses conséquences qu'auraient, dans une période de convalescence financière, le moindre faux-pas, la moindre rechute dans les erreurs et les abus. A ce sujet les derniers avertissements donnés par M. Doumergue sont caractéristiques. Il est acquis que toute tentative contre l'union et contre la continuité de la politique de redressement serait une faute consciente contre la nation.

Pour l'avenir, M. Gaston Doumergue conçoit toute une série de mesures relatives à la crise économique, à la vie administrative, à l'organisation de la présidence du Conseil, à la réforme de l'État. Il est d'une bonne méthode de donner à un peuple tourmenté la matière de sa réflexion et de ses apaisements. Les Français savent que la machine politique est complètement détraquée et qu'elle a besoin d'une revision sérieuse. Rien de plus naturel donc que la préoccupation de M. Gaston Doumergue, rien de plus légitime que son désir de donner à ses concitoyens un aliment à leur pensée et à leurs espérances. Il a condamné officiellement les manipulations monétaires et la dévaluation funeste du franc. Il a condamné les agitations du front commun révolutionnaire. Il a condamné les indisciplines des fonctionnaires et proclamé pour eux la nécessité d'un statut. Puis il a annoncé la volonté de restaurer l'autorité de l'État. Il se propose d'emprunter à la Constitution anglaise les dispositions qui confèrent un pouvoir réel au premier ministre, permettant la stabilité des gouvernements et leur assurant la possibilité d'en appeler au pays par la dissolution.

Dans le désordre mental de notre temps, la notion de durée a beaucoup fléchi. De là les improvisations perpétuelles, les mesures empiriques faites pour répondre à un désir éphémère mais présent, la prédominance de l'instantané, le souci du rendement subit à n'importe quel prix, le goût de l'acrobatique et du rare, le recours aux apparences même passagères. M. Gaston Doumergue a eu bien raison de faire un effort pour ramener l'opinion publique à ces notions de bon sens, qui sont celles du temps, du travail, de la continuité de l'effort. Il nous convie à penser, non plus à la petite semaine, mais comme des êtres destinés à créer quelque chose qui dure, soucieux de fonder sur des bases solides, ayant un horizon plus vaste que les échéances de fin de mois, et faisant naturellement entrer dans leurs réflexions la notion de l'avenir, c'est-à-dire la notion de la famille et du pays.

Mais M. Gaston Doumergue connaît trop bien les sentiments des Français et leurs préoccupations multiples pour s'être contenté de ces assurances sur le lendemain. Il a voulu leur donner quelque chose de plus, et quelque chose de réconfortant. Il leur a donc parlé en chef, d'une voix forte. Il leur a rappelé sa présence à la tête du gouvernement et il s'est efforcé avec simplicité mais avec résolution de leur laisser par le ton de ses paroles l'impression qu'ils pouvaient avoir confiance et qu'il veillait sur eux. Il y a eu de l'émotion dans ses propos; il y a eu aussi du sérieux, de la conscience, de l'autorité, de la gravité. On aurait dit que M. Doumergue s'appliquait à faire entendre par delà ses paroles une confidence amicale et austère : « Je reste là, paraissait-il dire, je sais que vous comptez sur moi. Ma tâche est ardue. Ne vous impatientez pas. Ne vous découragez pas : vous savez que je désire comme vous la justice, l'ordre, la sécurité. Je n'ai pas renoncé à être ce que vous souhaitez. A travers toutes les difficultés, je ne cesse de poursuivre dans l'intérêt commun ce qui est le mieux, ce qui est le plus juste, ce qui est le plus utile, ce qui est le plus vrai. Ce n'est pas aisé. Je rencontre plus d'obstacles encore que vous n'imaginez. Je les vaincrai, parce que vous me donnez toute la force dont j'ai besoin. J'ai pris pendant les vacances de nombreuses résolutions. Je sais où je vais, et je suivrai mon chemin. Vous m'avez choisi pour votre guide. C'est un honneur périlleux que je ne recher-

chais pas et dont je sens tout le poids. Je remplirai fidèlement ma mission. Aidez-moi, aidez-vous vous-mêmes. »

QUESTIONS EN SUSPENS

M. Gaston Doumergue bénéficiera certainement encore d'un acte de foi. Sera-ce suffisant? Nous dirons, à ce sujet, toute notre pensée. Nous la dirons d'autant plus librement que nous avons sans cesse manifesté à M. Doumergue notre déférence et notre sympathie. Les espérances ne peuvent, à elles seules, apaiser les incertitudes françaises. Il faut des actes, et il faut des actes significatifs.

Les choses en effet ne se régleront pas toutes seules. Il n'y a aucune illusion à garder ni sur le Parlement, ni sur le parti radical. Le Parlement est calme parce qu'il a peur, mais en lui-même il n'est pas amélioré. Le Sénat ne vaut pas mieux que la Chambre. Si le Parlement le pouvait, il reviendrait à la politique de 1924 et de 1932. Le parti radical qui domine le Parlement n'a pas davantage changé. Il n'a jamais eu de doctrine. Mais il a eu une tactique constante depuis plus de trente ans. Il a été l'ami, l'allié, le serviteur, et au besoin l'esclave du parti socialiste. Les radicaux sont responsables de tous les progrès faits en France par les partis révolutionnaires. Ils ont pu être aidés de temps en temps par les opportunistes à courte vue de tous les partis, qui prenaient pour de l'élégance leurs faiblesses répétées à l'égard des partis avancés et qui croyaient les concessions habiles. Toutes ces complicités ont abouti au front commun.

Les défenseurs attitrés du régime, qui ont souri à toutes les complicités et béni toutes les erreurs, font d'ardentes campagnes aujourd'hui pour que les radicaux se ressaisissent et refusent désormais d'être les alliés des socialistes, devenus les alliés des communistes. Ces appels solennels à la concorde, à l'union, ne servent à rien et ne peuvent servir à rien. Les considérations électorales dominent tout. Plutôt que de cesser d'être le maître, le parti radical favorisera le front commun et consentira même à la révolution, dont il a d'ailleurs largement préparé l'avènement. Dans un congrès de militants, les nécessités politiques et le souci du bien public comptent peu. Ce sont les affaires électorales et locales qui priment. La seule

cause qui puisse éloigner les radicaux du front commun et les ramener vers M. Doumergue, c'est la volonté des électeurs. Tout parlementaire qui croira perdre son siège en votant contre M. Doumergue se convertira. Mais tout parlementaire qui croira garder son siège, même s'il vote contre M. Doumergue, retournera tout naturellement aux tactiques anarchistes du parti. Après la tourmente de 1924, et malgré la crise financière de 1926, M. Poincaré a eu grand peine à garder aux élections de 1928 une majorité qui a été très précaire de 1928 à 1932, et qui a achevé de disparaître en 1932. Bien naïfs ceux qui croient que le régime électif peut se modifier par enchantement et que le sentiment des difficultés financières et extérieures va assagir la Chambre. Le Parlement se tait. Et c'est tout ce qu'on peut espérer de lui. Il ne parlera pas pour dire quelque chose de sensé. Il subit la politique de M. Doumergue sans l'aimer. Depuis le mois de février, le Parlement et le parti radical auraient pu utilement faire oraison. Ils ont négligé cet excellent exercice de l'esprit. Au fond du cœur, ils sont l'un et l'autre si anachroniques qu'ils considèrent l'avènement de M. Doumergue comme un accident passager, la trêve comme une parenthèse et le retour de tous les abus comme prochain.

D'où une première conséquence : il y a contradiction entre les nécessités d'un gouvernement faisant les affaires du pays et les habitudes déplorables d'un régime qui n'est plus qu'un syndicat d'intérêts particuliers. Pour gouverner, M. Doumergue s'appuie depuis le mois de février sur la nation. Il est obligé de continuer. Il a peut-être espéré que les politiciens suivraient le mouvement : il doit s'apercevoir qu'il n'en est rien. M. Doumergue ne reste chef du gouvernement que parce que l'opinion publique le veut. Il le restera aussi longtemps qu'elle voudra. Elle voudra aussi longtemps qu'elle jugera M. Doumergue assez énergique pour faire honnêtement ce que réclament le bien public et la justice, sans tenir compte des professionnels de la politique. Pour appeler les choses par leur nom, entre les factions qui ont dominé le pays et le pays lui-même, c'est une question de force.

Peut-on rétablir rapidement l'accord entre l'opinion et le Parlement par des réformes? Beaucoup de conseillers sérieux ont vanté les bienfaits d'une réforme électorale et d'une réforme

de la Constitution. Sans doute. Mais qui les fera ? Avouons-le : il est difficile d'imaginer les bénéficiaires se dépouillant de leurs bénéfices. On a de la peine à supposer que ceux qui ont besoin d'être réformés se feront réformateurs.

Il serait très beau que les délégués les plus autorisés du parlementarisme, du parti radical, des comités de province et des loges vinssent un jour à Versailles pour y tenir à peu près ce langage : « Nous savons que nous sommes imparfaits, pleins de faiblesse, enclins à succomber à la tentation, égoïstes, imprévoyants et incapables. Nous venons renoncer à une part de notre pouvoir de nuire, étant assurés que si nous le gardions nous continuerions de nous en servir. Nous prenons une assurance contre nous-mêmes. Nous voulons nous empêcher de gaspiller l'argent des contribuables, de ruiner l'autorité de l'État, de porter partout nos clients pour servir nos petits intérêts et non l'intérêt public. Nous voulons nous mettre hors d'état de renverser les ministères pour le seul plaisir de les remplacer. Nous voulons cesser d'être une dérisoire usine qui fabrique en série les anciens présidents, les anciens ministres et les anciens sous-secrétaires d'État. Nous voulons une Constitution qui soit pour nous une limite et une discipline. Nous voulons un régime électif qui nous protège contre notre propre démagogie, nos instincts et nos penchants naturels pour les ravages. » Ce spectacle magnifique et attendrissant nous sera-t-il offert? Verrons-nous sur la route de Versailles un cortège de désabusés, de repentants et de pécheurs touchés de la grâce?

Avec beaucoup de peine, un gouvernement peut obtenir un jour des aménagements utiles de nos pratiques politiques qui produiront leurs bons effets plus tard. Mais en général ce n'est pas ainsi que se passent les choses. Il y a eu beaucoup de Constitutions depuis Solon. Très peu sont sorties toutes faites du cerveau des légistes, et ont été adoptées tranquillement après délibération autour d'un tapis vert. Elles ont eu des destinées plus orageuses. Il faut que les circonstances imposent ce que les hommes pusillanimes ne font pas. Dans l'histoire, les grandes réformes ont été le résultat d'opérations un peu brusques.

D'où cette seconde conséquence : la nation ne peut raisonnablement espérer que les réformes qu'elle imposera. Et c'est ce qu'il y a de prophétique et de profond dans l'appel que

M. Gaston Doumergue adresse aux Français. Il leur dit hardiment : « A moi seul, je ne peux pas tout. Faites les efforts nécessaires à votre salut. » Donc M. Doumergue et la nation sont obligés de s'organiser pour durer, c'est-à-dire pour vivre, pour travailler, pour assurer le salut public sans attendre grand secours du Parlement, mais sans avoir à supporter la moindre gène de sa part. Il y a un exemple d'un pareil gouvernement : c'est Clemenceau en 1917. La guerre et la nécessité de vaincre lui donnaient, nous le reconnaissons, des facilités que M. Doumergue n'a pas. Mais la situation en son genre est aussi critique et le chef du gouvernement a aujourd'hui besoin d'autorité et de volonté, comme le chef du gouvernement de 1917. Et là aussi, nous disons que c'est une question de force.

L'AVENIR DE M. DOUMERGUE

Nous n'avons pas une conception matérialiste de l'histoire. Nous ne sommes pas du tout persuadés que nous soyons soumis à d'inéluctables fatalités. Nous croyons à la personnalité humaine, à la valeur des individus, à la force de l'esprit et de la volonté. Nous dirons donc que l'avenir dépend pour une grande part de M. Doumergue et des Français eux-mêmes. Que décideront-ils? Nous ne sommes pas dans leur pensée. Nous sommes donc obligés de faire des hypothèses. Il y en a plusieurs, et nous nous contenterons d'en examiner trois différentes.

M. Gaston Doumergue pourrait se dire qu'il a fait preuve de dévouement, qu'il a agi de son mieux selon ses méthodes, qu'il se heurte à de terribles mauvaises volontés, que ni son âge ni son passé ne lui donnent le goût des initiatives dont il discerne bien la nécessité, et que dans ces conditions il saisira une occasion de se retirer en laissant à de plus jeunes, à de plus actifs, à de plus heureux, le soin de réussir ce qu'il a seulement pu commencer. Ce serait une solution humainement explicable et ce serait une solution très regrettable. Nous n'y croyons pas. Et nous n'y croyons pas parce que sans employer de mots plus grands que les choses, nous pensons que M. Doumergue a beaucoup de conscience, qu'il a du patriotisme, qu'il a une vie intérieure et qu'il est ainsi fait, qu'il sacrifiera sa

commodité personnelle à ce qu'il sait être un grand devoir.

Deuxième hypothèse. M. Gaston Doumergue annonce son intention de poursuivre son œuvre en dépit de tout. A mesure qu'il avance sur le chemin qu'il a choisi, il voit les obstacles se dresser, il devine dans l'ombre des conspirations et des guets-apens, et il finit par y succomber malgré lui, comme le chef banal d'un banal ministère. A cette éventualité-là nous ne croyons nullement, et pour une raison très simple. C'est que si les adversaires de M. Doumergue essayaient de l'écarter contre sa volonté, ils provoqueraient des troubles dans la rue, le soulèvement de la nation. Et jamais la France laborieuse et honnête n'admettra que les partis et les factions aient raison d'elle.

Troisième hypothèse. M. Gaston Doumergue, soutenu par la volonté nationale, est tout-puissant et peut faire tout ce qu'il juge utile au bien public en brisant tous les obstacles. Nous ne disons pas que cela ira sans heurts et sans grincements de dents. Mais cela ira, et aux applaudissements de la plus grande partie de la nation qui éprouve un ardent besoin d'être gouvernée. Pour réussir, M. Gaston Doumergue n'a qu'à vouloir et à manifester sa force par quelques actes. Nous ne pensons pas, par exemple, qu'il puisse accomplir son œuvre avec l'équipe qu'il a groupée autour de lui en février. A cette date, M. Doumergue a cru qu'il pouvait faire appel à toutes les bonnes volontés. L'expérience a prouvé que les bonnes volontés se dérobent et qu'elles sont encore capables de se transformer en mauvaises volontés. Il y a des ministères importants à la tête desquels M. Gaston Doumergue doit placer des hommes sûrs, auxquels leur passé, leur savoir et leur réputation confèrent l'autorité qu'il faut. Nous savons qu'une pareille opération soulèvera des critiques. C'est sans importance. Le succès est à ce prix. Et l'enjeu en vaut la peine : parce qu'il s'agit en fait de l'ordre et de l'avenir français.

* * *

JOSÉPHINE AVANT NAPOLÉON

LE MÉNAGE BEAUHARNAIS

II (1)

LA RUPTURE

UN ORAGE

La lettre adressée par Alexandre de Beauharnais à sa femme, le 23 septembre, était celle d'un époux très tendre; mais bientôt une brusque saute de vent modifie le ton de la correspondance. Le 27 septembre, Beauharnais écrit à Marie-Rose :

« Encore un courrier et point de nouvelles. Votre oncle le chevalier de Girardin (2) ne manque point de me demander chaque courrier comment vous vous portez, parce qu'il présume que vous êtes exacte à m'écrire. Il pense cela sans doute parce qu'il voit que je m'occupe beaucoup de vous et que cela lui paraît un titre pour être aimé de même. Je suis, moi, tout honteux quand je lui avoue que je n'ai pas reçu de vos nouvelles et tout chagrin aussi de votre oubli. Allons, je vois bien que, de toutes manières, j'ai bien fait de partir. Je ferais bien aussi de chercher à vous oublier. Ainsi ferai-je. Je n'ai vu ici que des partants, plus heureux que moi, dont les femmes étaient plus sensibles, qui pleuraient l'absence de leur mari et le leur témoignaient. Moi, qui mérite plus qu'eux peut-être la tendresse de ma moitié, je suis délaissé. Allons, puis-

(1) Voyez la *Revue* du 1er octobre.

(2) Oncle de Mme de Longpré.

qu'ayant deux laquais vous n'en pouvez pas envoyer un à Paris pour les jours de courrier (1), je m'adresserai à d'autres pour savoir l'état de votre santé et celle de votre fils.

« Adieu, madame. Vous me ferez faire bien du mauvais sang dans ma traversée, mais je tâcherai que la gloire me dédommage du mauvais sang que me cause l'amour. »

Bien qu'Alexandre ait reçu, le jour même où il traçait ces lignes courroucées, des nouvelles de sa femme, l'orage n'était pas apaisé, le 30 septembre, quand il reprenait la plume :

« Il ne faut pas promettre ce qu'on n'a pas intention de tenir. Il était inutile de m'annoncer une lettre pour hier, dès que vous ne vouliez pas me donner de vos nouvelles. Le jour que j'ai fait partir cette vilaine lettre, j'aurais voulu la ravoir parce que, quelques instants après, M. de Girardin m'en a remis une de vous. C'était celle en date du 23 qui m'annonçait votre arrivée à Paris (2) et me promettait une lettre par courrier. Il en est arrivé depuis et point de ce que j'attendais. Mon Dieu ! quelles affaires avez-vous donc qui vous empêchent de me faire ce plaisir ? Cette négligence inconcevable me rend d'une humeur dont je ne puis me distraire. Ah ! que vos sentiments sont légers ! Votre amour n'exista jamais dans votre cœur. Je ferai mes efforts pour vous imiter. Si, comme je commence à le craindre, notre ménage tourne décidément mal, vous aurez à vous le reprocher. Mes intentions sont bonnes et mes sentiments bien tendres. Nous partons, dit-on, le 6. Ainsi grande apparence que je m'embarquerai avec mes opinions, mes chagrins et ma résolution. Puissent-ils, au lieu de prendre sur ma santé, disposer mon cœur pour jamais à l'heureuse indifférence ! Adieu. »

Les explications de Marie-Rose, — combien est-il regrettable que nous n'ayons pas ses réponses ! — satisfirent l'irascible mari, car, dès le 2 octobre, il reprend ses sermons en termes sensiblement adoucis :

« Si, comme je n'en doute pas, les choses sont ainsi que tu me le dis, j'ai, bonne amie, au lieu de nouveaux reproches,

(1) Marie-Rose était alors à Noisy, dans la maison de campagne de Mme Renaudin.

(2) Le marquis de Beauharnais, Mme Renaudin et Marie-Rose allaient s'installer rue Saint-Charles (actuellement portion de la rue de la Boëtie entre la rue de Courcelles et la rue du faubourg Saint-Honoré), dans un hôtel loué au nom d'Alexandre.

mille excuses à te faire pour de vilaines lettres que je t'ai écrites coup sur coup. Mais si ces vilains torts que je t'ai imputés t'ont causé quelque chagrin, que, du moins, ils servent à te convaincre que je t'aime de toute mon âme, que tu es la bien-aimée de mon cœur. Je n'ai passé qu'une semaine à la campagne, et je l'ai employée à des jeux fort innocents et à la chasse. De retour ici, j'ai été plus à portée de t'écrire souvent; aussi l'ai-je fait et tous les courriers. Si tu m'as paru bien silencieuse, c'est que tes lettres ne me sont point parvenues exactement, car je crois n'en avoir encore reçu que quatre ou cinq et le nombre de celles que je t'ai écrites va au double. Fais-les donc porter à la poste par quelqu'un de sûr, car j'enrage quand je n'ai point de tes nouvelles. Je te demande, de grâce, une lettre par courrier. C'est, d'honneur, le seul plaisir vif que je puisse connaître à Brest.

« Ta bourse m'est parvenue, mais sans un mot de ta main. Aujourd'hui, heureusement, j'ai reçu les assurances de ta tendresse dont, en vérité, je doutais. Ta bourse est charmante et je te sais gré de m'avoir prévenu dans mes désirs. Fais m'en encore, ma bonne amie. J'aime à savoir que tu t'occupes de moi. Que tes occupations journalières qui ne seront pas pour ton instruction soient pour ton mari et notre Eugène. Adieu, mon cœur. Plus d'inquiétudes sur mon amour. Je baise tes deux joues tant que j'ai de force. Je baise Eugène aussi et te renouvelle l'assurance de mes sentiments qui ne finiront qu'avec ma vie.

« *P.-S.* — Dans ta lettre d'aujourd'hui, il y a une phrase qui m'inquiète : « Ah! je ne te dis pas tout ce qui se passe dans mon âme! » Pourquoi ne me le dis-tu pas? Pourquoi as-tu de la réserve avec un mari qui t'adore? Adieu, mon cœur. On dit notre départ encore retardé. »

Marie-Rose avait dû se rebiffer contre les reproches d'Alexandre, car les lettres qui suivent lui apportent de nouvelles excuses :

« Je ne saurais t'exprimer, ma bonne amie, combien il m'en a coûté pour garder le silence l'autre courrier. C'est la seule fois, depuis près de trois semaines, qu'il ne me soit pas arrivé de t'écrire. Ce jour-là, le courrier qui devait arriver de Paris le matin n'arriva que tard le soir, parce que les chemins sont

abîmés par une pluie qui ne nous laisse ici jamais voir le soleil. L'heure d'écrire arrive donc; la poste n'était pas encore à Brest. Je fus longtemps tenté, mais, cependant, comme je croyais que la rigueur avec laquelle tu me traitais subsisterait encore, je pris sur moi de résister au plaisir nécessaire de causer avec toi. Qu'arriva-t-il? La livraison des lettres succéda d'un quart d'heure au départ de celle que j'avais écrite et, dans mon paquet, j'en aperçus à la fois deux de toi. Imagine-toi qu'avec celle du 2 octobre, il m'est parvenu enfin la première de toutes celles que tu m'as écrites, celle qui fut la réponse au billet que Georges t'a remis en retournant à Noisy le 6 septembre. Juge comme cette maudite poste est peu exacte; j'aurais voulu qu'il fût temps encore de t'accuser cette précieuse réception, mais il m'a fallu remettre à aujourd'hui à te parler de l'impression qu'elle m'a faite.

« Les larmes me sont venues aux yeux en lisant ces caractères que ta main a tracés dans la douleur la plus amère et que tes larmes ont arrosés. Elle est plus tendre mille fois qu'aucune autre, cette lettre, et pourquoi, ma bonne et chère amie, n'as-tu plus les mêmes regrets? Pourquoi ton cœur n'est-il plus aussi plein d'amour pour moi? En vérité, j'ai cru souvent que j'allais à présent être amoureux de toi sans être payé de retour et, tout pénétré du chagrin de ne plus te voir, je me suis plus d'une fois félicité d'entreprendre un long voyage qui me pouvait rendre indifférent pour toi, mais Dieu me préserve d'une pareille volonté! C'est l'amour que je veux goûter et c'est de toi dont je veux tenir mon bonheur.

« Adieu, ma chère femme, adieu. Embrasse Eugène et reçois, avec mes tendres embrassements, l'assurance que j'ai laissé mon cœur auprès de toi pour ne le plus jamais reprendre. Adieu cent fois. »

RETOUR AU BEAU TEMPS

Le 14 octobre 1782, Alexandre de Beauharnais attendait toujours à Brest une occasion favorable pour s'embarquer à destination de la Martinique. Après l'orage, causé par l'irrégularité des lettres de sa femme, le calme est revenu dans son esprit et ce sont de tendres paroles, entremêlées de quelques remords, qu'il adresse à Marie-Rose : « Je n'ai pu lire sans

inquiétude la lettre de ta tante, ni sans frissonnement la dernière où tu me parles des maux que j'ai pensé te causer. En vérité, ma chère amie, c'est bien mal à moi de me laisser aller si tôt à des soupçons, à des inquiétudes sur ta tendresse et de t'en témoigner mon chagrin. Je m'en veux horriblement de mon injustice et t'en demande mille fois pardon. Tu me dis cependant que ce sont des duretés. Fais une différence, mon cher cœur. J'ai pu me plaindre de ton indifférence, de ton silence, te promettre de l'imiter, mais jamais prononcer une dureté. A bien prendre, mes lettres les plus froides ne t'auraient pas dû affliger, puisque tout provenait de la crainte que tu ne m'eus déjà oublié. Un mot m'aurait satisfait; tu avais donc tort de t'affecter de mon humeur, puisque tu possédais le moyen de me la faire passer. Puisque tu m'en assures, je ne doute donc pas que tu m'aies écrit avec exactitude, mais le contenu de ma dernière lettre te doit prouver que la poste ne t'a pas bien servie. Je te promets donc pour l'avenir plus de modération et plus de tranquillité. Je te recommande seulement d'être toujours bien tendre, afin que, chaque fois que je recevrai des marques de ton souvenir, il me parvienne aussi de tendres assurances de ton amour. »

Le séjour de Brest se prolongeait. La mer n'était pas libre et Alexandre redoutait d'être en Bretagne pour longtemps encore. Un navire toutefois put s'éloigner du port et y rentrer. « Quand me feras-tu donc le plaisir de me dire que tu te portes bien? dit une lettre du 15 octobre. Adieu, mon cœur, je t'embrasse, Eugène et toi et le petit Scipion. Mon Dieu! A quel âge le reverrai-je? »

Soulignons ces derniers mots. En quittant Paris, Alexandre avait laissé Marie-Rose enceinte de deux mois. Le « Scipion » attendu devait devenir Hortense et naître le 10 avril 1783. Il n'est pas sans intérêt de relever les allusions que Beauharnais fait à cet enfant, car, plus tard, sous des influences mauvaises, il éleva un instant des doutes sur sa paternité. En octobre 1782, aucun soupçon, on le voit, n'effleure sa pensée.

Le 18 du même mois, nouvelle lettre où il parle encore du petit être à venir : « Ah! mon aimable amie, pense au petit être que tu portes : ménage-le, surtout ta santé. »

NOUVELLE TEMPÊTE

Alexandre était susceptible et pointilleux. Marie-Rose s'étant plainte, une nouvelle tempête éclata brusquement :

« Je ne sais trop sur quel ton répondre à votre lettre en date du 15, mande Beauharnais, le 21 octobre. Vous me dites des duretés, parce que j'ai osé me plaindre de votre silence. Est-ce ma faute si vos lettres ne me parviennent point et aimez-vous mieux me voir insensible à votre oubli qu'injuste sur un tort dont vous aviez l'apparence? Je vous avoue qu'il a été toujours plus fort que moi de me contenir pour ne pas vous accuser; ma plume a, malgré moi, tracé mes plaintes et mes inquiétudes. Elles vous ont déplu, vous ont gendarmé contre moi. Je vous ai promis déjà d'être moins sensible à votre prétendu silence ou, du moins, de vous le faire paraître. J'ai tenu mon engagement, non sans peine, car, vous sachant incommodée, j'aurais trouvé moins cruel de recevoir de vos nouvelles, fût-ce par quatre lignes de la main de votre femme de chambre...

« Adieu, ma femme, je me trouve bien malheureux de me voir abandonné par vous. C'était en vous que je croyais trouver la plus douce consolation et mes peines, au lieu d'être soulagées, sont aggravées. Les chagrins qui m'accablent en ce moment sont peut-être un bonheur pour moi. Dans les hasards de la guerre et des mers, où je vais chercher la mort, je verrai sans peine, sans regrets, m'enlever une vie dont les moments n'auront été comptés que par le malheur. Adieu. »

Trois jours plus tard, la colère d'Alexandre est à peine calmée, car, le 23 octobre, il se lamente :

« J'avais promis, ma chère amie, de ne plus écrire. Mes lettres s'égaraient, ne vous parvenaient point. Cependant, j'écris encore, je tiens la plume et, malgré moi, il faut que les expressions qu'elle trace s'adressent à vous. Je renferme mes sentiments parce que vous, ou vous n'y croirez pas ou la manière dont je les développerai vous paraîtra dure et malhonnête; je ne vous dirai donc point que je vous aime, quelque plaisir que je trouve à vous le répéter. Je ne vous dirai pas non plus que, depuis mon départ, je n'ai pas eu de vous, l'une complétant l'autre, deux lettres par semaine et je me garderai

tout autant de vous représenter que moi je travaille ici beaucoup; j'ai des devoirs à rendre, une correspondance très étendue; que vous n'avez, à coup sûr, pas tant d'affaires que moi, parce que vous le trouveriez mauvais.

« Le moyen le plus efficace pour chasser le noir de mon esprit, vous le possédez. C'est avec vos assurances de tendresse que je détruirai une partie de mes peines et acquerrai la force de me mettre au-dessus des autres. Adieu, ma chère amie. J'ai promis de ne point parler d'amour. Ainsi, il me faut remuer les lèvres pour vous embrasser mille fois. »

Faut-il chercher sous ces algarades, l'influence de Mme de la Touche de Longpré qui reprenait son empire? Celle-ci, en route vers les Antilles pour y aller régler la succession de son père, était en effet arrivée à Brest, chez son oncle, le chevalier de Girardin. Alexandre lui-même nous l'apprend dans une lettre du 28 octobre à Mme Renaudin.

On a émis l'hypothèse que le voyage de Beauharnais à la Martinique, qu'il expliquait par un zèle subit et inattendu pour le métier militaire et la gloire des armes, avait été en réalité combiné dans le dessein de lui procurer un long tête à-tête avec sa maîtresse. Il n'en est rien puisque le voyage de celle-ci n'avait été décidé qu'après la mort de son père, quand déjà le vicomte était à Brest à attendre les événements. Le résultat de leur rencontre n'en devait pas moins être désastreux pour le ménage de sa rivale, mais, le 1er novembre, le voyageur se montre encore bon père et bon époux :

« Tu es malade, ma chère femme, dit-il, et je ne suis point auprès de toi pour te soigner et pour partager, s'il est possible, tes maux. Si tu souffres, si ton corps, fatigué de sa grossesse, te cause quelques douleurs, les peines de l'esprit sont mon partage. Les inquiétudes sur ta tante [Mme Renaudin] se joignent à mes autres peines et je suis doublement infortuné. Il n'est pas question de départ. Ainsi, me voilà toujours à Brest et jusqu'à ce qu'il plaise au ciel de m'en faire partir.

« Ménage-toi bien, ma chère amie. Si tu te trouves trop fatiguée, ne m'écris point, mais fais-moi donner de tes nouvelles par tes parents ou par ta femme de chambre. Guéris donc bien vite pour que j'aie bientôt un grand chagrin de moins. Eugène se porte donc bien : dis-moi combien il a de dents maintenant... »

La sollicitude d'Alexandre pour son fils se retrouve encore dans ce billet, daté du 9 novembre :

« Le projet de conduire ton fils à Paris me paraît fort louable. L'air de notre quartier est bon. Tu es sûre qu'en ton absence, quelqu'un y veillera bien attentivement et je me repose sur ton cœur du soin de l'élever avec tendresse, quand des plaisirs ou des devoirs ne t'appelleront pas ailleurs que chez toi. Tu sens bien déjà qu'un des plus saints de tes devoirs est de s'occuper de son éducation. Un jour tu sentiras que c'est aussi un des plus doux plaisirs. Emmène-le donc à ton retour à Paris, soigne-le autant que tu l'aimes et commence déjà à te persuader qu'il est d'autres moyens de lui prouver ton amour qu'en le caressant. Tu te précautionneras d'avance contre un sentiment à la fois de faiblesse et d'attachement presque général parmi ton sexe qui porte la plupart des mères à gâter leurs enfants, et c'est d'ordinaire plus elles les aiment qu'ils ressentent plus les effets d'une tendresse aveugle. »

DÉPART POUR LES ANTILLES

L'occasion tant attendue de quitter les côtes de France se présente. Beauharnais en informe sa femme le 18 novembre :

« Enfin ! voilà les ordres arrivés. Nous partons, ma chère femme. On vient de m'éveiller pour aller à bord. J'ai des affaires par-dessus la tête. Je ne puis que te dire un mot. Il est dicté par mon cœur : c'est un tendre adieu, car je t'aime. Adieu, mon ange, adieu. Embrasse Eugène. Fais des vœux pour moi. Adieu, l'on me presse. Adieu, je t'aime, je t'adore et je t'envoie mille baisers. »

Le 26 novembre, la *Vénus*, qui portait Alexandre, était dans les parages de la Rochelle, mouillée dans la rade des Basques. Marie-Rose recevra, de là, ces lignes :

« Quatre mots, ma bonne amie. Nous arrivons à la vue de la Rochelle. Nous mouillons ici, et un canot qui va à terre dans le courant de la journée te portera encore mes adieux. Je n'ai pas pu recevoir tes derniers, ma tendre amie. L'ordre de mettre à la voile est venu sur-le-champ. Je n'ai pas pu m'étendre sur mes regrets de m'éloigner de cette terre que tu habites avec mon fils, ma famille, mes amis. Je n'ai pas pu te renouveler encore toutes les tendres assurances que mon cœur

a tant de plaisir à te faire. Une occasion se présente pour te dire encore que je t'aime, pour me recommander avec instance à ton souvenir. Je la saisis et je joins, avec mes prières de penser toujours à moi, mille adieux, mille embrassades et le serment d'une tendresse qui ne finira qu'avec la vie de ton mari. »

Le séjour dans la rade des Basques devait se prolonger longtemps. Le 29 novembre on attendait toujours « les paquets de la Cour » et, le 19 décembre, Beauharnais écrivait du même point, dans un accès de fureur :

« Depuis quatre jours que nos ordres sont arrivés, les vents contraires nous empêchent de sortir. Je me consolais de cette contrariété, parce que j'espérais recevoir encore de vos nouvelles, mais j'ai espéré en vain. Vous m'avez écrit une fois à la Rochelle par complaisance et il vous en aurait trop coûté pour me renouveler ce plaisir. J'avais écrit dans cette ville pour qu'on m'envoie mes lettres par un canot, quoique nous en soyons à cinq lieues. Ce canot vient d'arriver et il n'y a pas un seul mot de toi. Est-il possible qu'on refuse cette consolation à un pauvre mari qui ne fait que caranguer de côte en côte sans pouvoir se rendre à sa destination et qui a le regret de se voir, par ce retard, dans l'impossibilité de retourner en France pour le moment qu'il désire? Ah! malheureuse absence! Combien de maux tu me fais prévoir! Au reste, si votre inconstance est inévitable, ne me la laissez pas ignorer pour que je puisse ne vous revoir jamais. Adieu. Excusez ma lettre, mais j'enrage. »

Enfin la *Vénus* put s'éloigner. Les quatre mois qu'Alexandre vient de passer à Brest nous permettent de le mieux juger. Sans doute, dans sa correspondance, il entre beaucoup de littérature. On est étonné du ton solennel que prend cet enfant de vingt-trois ans pour régenter sa femme, comme si une solide expérience lui permettait de tout connaître de la vie. Mais, malgré le style « sensible », qui est de l'époque, ne peut-on, dans une certaine mesure, ajouter foi à ses protestations de tendresse ? Marié un peu au hasard, d'abord sans enthousiasme, le charme de Marie-Rose a agi sur lui et il s'est épris d'elle. Cela ne l'a pas empêché de la tromper, cela n'a pas évité les scènes de ménage, car, sans elles, le voyage d'Italie serait incompréhensible. Mais Alexandre a tout oublié.

En tout cas, il serait injuste, devant les nouveaux documents que nous apportons, de continuer à croire, comme on l'a fait, qu'il n'éprouva jamais qu'une froideur maussade pour sa femme. De même, il est excellent père, avisé et clairvoyant, malgré l'inévitable grain de pédantisme, quand il parle d'Eugène ; il se réjouit de l'attente d'un second bébé.

Toutefois, à côté de ces qualités, que de défauts qui devaient porter sur les nerfs de sa très jeune épouse ! Il est exigeant, très exigeant. Il veut que l'on pense toujours à lui, que l'on s'occupe toujours de lui. Tout retard dans une parole d'amitié est, à son gré, de l'inconstance, de l'oubli, presque une trahison.

Puis, quelle versatilité ! Il passe, d'une lettre à l'autre, des plus chaudes protestations d'affection aux termes les plus durs, les plus humiliants. Sur la cervelle légère de la petite créole, quel effet pouvait produire ce système permanent de douches écossaises? Disons le mot : elle devait le trouver ennuyeux à l'excès et elle n'avait peut-être pas tort.

Il est un point sur lequel il convient encore d'insister. Alexandre est discret sur ses bonnes fortunes : une seule fois il y fait allusion et encore bien évasivement. Ce qui est non moins à remarquer, c'est qu'à aucun moment, il n'élève le moindre doute sur la vertu de sa femme, si ce n'est en plaisantant. Dans sa colère ne l'aurait-il pas mise en cause s'il avait été en droit de le faire ? Et cela lave la future Joséphine des insinuations de certains de ses biographes sur sa conduite en ces premières années de son mariage.

Malheureusement pour elle, Mme de Longpré s'était embarquée sur le même navire que M. de Beauharnais.

ALEXANDRE A LA MARTINIQUE

Le 21 janvier 1783, la *Vénus* arriva à Fort-Royal. Il était trop tard pour donner suite aux projets ambitieux d'Alexandre, car, la veille, la paix avait été signée et cette nouvelle, tôt connue aux Antilles, allait faire disparaître toutes occasions de se signaler. Sur sa traversée et sur les premiers jours de son séjour à la Martinique, le vicomte donne à sa femme de très intéressants détails dans une lettre du 30 janvier :

« J'étais parti avec beaucoup d'humeur, ma chère amie, et

ma dernière lettre, lors de mon départ des côtes de France, a dû t'instruire des sentiments dans lesquels je partais. Ils étaient faits pour m'affliger, puisqu'ils te présentaient à mes yeux avec une indifférence qui m'accablait. Je te laissais au milieu des plaisirs et je n'étais encore qu'au port que, déjà, je ressentais des marques de ton oubli. Ce commencement de séparation, si affligeant pour moi, ne me laissait présager pour l'avenir qu'une preuve continuelle de ton peu d'attachement, et le chagrin avec lequel je suis parti, joint à l'incommodité de la mer, m'a rendu malheureux dans le commencement de notre traversée. Par la suite je me suis raisonné, j'ai senti combien il serait affreux de te bouder tout mon voyage d'Amérique, de t'accuser d'après un silence fondé peut-être sur de bonnes raisons et de me priver pour d'injustes soupçons du doux plaisir de te dire que je t'aime et de chercher à t'en convaincre. J'ai donc pris sur moi ; et cet effort, avec le beau temps, m'a rendu la joie et la santé. Je me suis occupé de toi avec satisfaction. J'en ai parlé avec transport et, à force d'illusion, j'ai travaillé à me persuader que tu m'aimais un peu. C'est cette illusion qui m'a le plus contenté. Avec elle j'étais heureux.

« Je me suis aussi diverti à faire de ma route un journal circonstancié. La complaisance m'a quelquefois forcé à jouer au loto ; je m'y suis ennuyé souvent, mais c'était amplement compensé par l'agrément que je retirais de la société. Le chevalier de Girardin et sa nièce (1) m'ont continué leurs mêmes bontés. D'autres passagers aimables ont contribué à rendre la traversée amusante. Elle a été de trente jours, à compter de l'époque de notre départ de l'île d'Aix et si, à la hauteur de Madère, nous n'eussions pas été contrariés par les vents, elle eût été au moins de cinq à six jours plus courte.... Notre atterrage s'est fait sur la caravelle. Nous avons pris par le canal de la Dominique et avons mouillé en rade de Fort-Royal le 21 janvier à dix heures du matin. Je n'étais point attendu. M. de Bouillé ne m'avait pas annoncé, de sorte que j'ai surpris toute ta famille qui m'a témoigné infiniment d'amitié.

« Si je voulais te peindre l'étonnement dans lequel m'a jeté la vue de ce pays singulier, je ne finirais pas. Les mœurs, la

(1) Mme de Longpré.

multitude de gens de couleur et leur costume indécent, la manière de vivre, les demeures, l'apparence de libertinage, tout cela m'a confondu. Je n'ai joui à la ville qu'un instant de ce spectacle singulier; je me suis empressé d'aller voir ta famille aux Trois-Islets. Je les ai trouvés tous bien portants; ton père travaillant à faire du sucre sur l'habitation qu'il a achetée de Mme de Sanois; ta mère t'aimant et te regrettant toujours; ta sœur jolie, me paraissant fort douce, mais gâtée par des taches qui sont d'autant plus désagréables qu'elles annoncent un vice dans le sang (1); ta grand maman Sanois encore verte pour son âge, bien forte, bien portante et frustrant de ses caresses sa petite meute en ma faveur. Ton portrait, qu'on s'est arraché, a été bien accueilli, fort caressé et les nouvelles que j'ai portées de ta santé ont porté la satisfaction dans tous les cœurs.

« Pendant que je suis sur l'article des Trois-Islets, un mot sur ta sœur, ma chère amie. Elle est, comme tu sais, fort attaquée de cette maladie qu'on appelle scorbut. Je crois pouvoir t'annoncer l'anéantissement des projets d'établissement que j'avais formés pour elle. Tes parents ne pourront point la laisser partir; ton père a des dettes à payer et, de longtemps, il ne sera en état d'avoir de quoi fournir une seconde dot. Les biens de ces pays-ci sont un peu chimériques. Le grand rapport de la terre en de bonnes années fait oublier les fréquents coups de vent qui obligent à tant de réparations et font des dettes au lieu de revenus lucratifs. Outre que mon beau-père n'est pas, je crois, en état de subvenir à une autre dot, la guérison de ta sœur étant douteuse ainsi que tous les autres événements qui devaient l'accompagner, je renonce à mes projets et je cesse de me former la chimère flatteuse que j'aurais pu avoir mon meilleur ami pour beau-frère (2).

« Je ne suis demeuré qu'un jour et demi aux Trois-Islets. J'avais des devoirs à rendre, beaucoup de visites à faire et une cour assidue à faire au général (3) qui m'a reçu avec un accueil assez gracieux et a consenti que je devinsse un de ses aides de camp. J'ai l'espoir qu'il m'emploiera si l'occasion

(1) Marie-Françoise devait mourir aux Trois-Islets le 5 novembre 1791.

(2) Le meilleur ami d'Alexandre était, d'après Patricot, un officier du régiment de la Sarre, Barrin de la Galissonnière.

(3) Bouillé.

s'en présente. Il dit hautement que très incessamment il retournera en France, que la paix est très prochaine, que, d'ailleurs, guerre ou paix, il partira au mois de mai. Il le dit, mais, sur cet article-là, je ne le crois pas, au moins si la guerre subsiste. Dans le cas d'un événement qui m'ôterait la satisfaction d'être d'une seule expédition, je chercherais mes consolations dans le plaisir de te revoir, de t'aller embrasser plus tôt et l'amour, pour lors, me dédommagerait de la privation de la gloire.

« J'ai peu de temps à moi, parce que le lougre qu'on expédie en France part incessamment, que j'ai beaucoup de lettres à écrire. Je borne donc ici les témoignages de tous mes sentiments; je te recommande tes soins pour Eugène, de t'occuper, de chercher à t'instruire même des détails d'un ménage. Tu sais qu'à mon retour nous devons monter le nôtre et tu n'ignores pas combien je suis peu propre à le conduire. Je te recommande surtout l'occupation : elle éloigne l'oisiveté qui fut toujours une cause première de l'oubli des devoirs. »

On a dit qu'Alexandre avait été reçu froidement aux Trois-Islets. Cela ne ressort guère de la lettre que l'on vient de lire. Sans doute M. de la Pagerie n'ignorait pas les dissentiments du jeune ménage, car il en avait été le témoin, n'étant revenu que depuis peu de France. Mais, s'il y avait eu heurt, Beauharnais s'étendrait-il ainsi sur sa visite et sur ses projets en faveur de Marie-Françoise? Ceux-ci, quoique tôt abandonnés, sont un témoignage de ses bonnes dispositions, qui vont, une fois encore, se heurter à la paresse et à l'insouciance de Marie-Rose. Coup sur coup, quatre lettres vont porter à Paris l'expression de plus en plus vive du mécontentement du mari. La première est du 12 avril 1783 :

« Je me rappelle, ma chère amie, que vous m'avez prédit que, lorsque vous me seriez infidèle, je m'en apercevrais soit par vos lettres, soit par votre conduite avec moi. Ce moment est arrivé sans doute puisque, depuis trois mois que je suis ici, il est arrivé des bâtiments de tous les ports et que pas un ne m'a apporté un seul mot de vous. Je devrais en agir avec cette même indifférence, quoiqu'elle soit bien éloignée d'être dans mon cœur, mais je manquerais à la bienséance en ne satisfaisant pas au devoir que j'ai de vous dire la vérité.

Malheureusement je vais à présent être toujours ambulant jusqu'à mon retour en France dont j'ignore l'époque. Dans un mois, je vais à Saint-Domingue et si je ne trouve pas un compagnon de voyage pour la Nouvelle-Angleterre, je retourne alors en France.

« J'avais promis de ne plus vous écrire. Vaines promesses! Elles sont comme celles que vous m'avez faites de penser à moi... Embrassez pour moi mon cher fils. Ayez bien soin du futur et qu'il vous fasse au moins penser un instant à un mari qui vous aimera toute sa vie. Adieu cent fois. Je vous enverrais mille embrassades si je croyais que vous les acceptassiez. »

Le 29 avril, nouvelle mercuriale, toujours datée de Fort-Royal : « Enfin, je ne puis donc douter de votre inconstance! De mes propres yeux, j'en ai vu la preuve. Oui, de mes propres yeux j'ai vu que vous aviez écrit à vos parents et moi, je suis le seul que vous ayez oublié. Mlle Rosette (1) m'a fait lire la lettre que vous lui avez adressée. Bien loin d'ajouter à ces flatteuses recommandations dont j'avais été le porteur, vous ne parlez de moi que pour dire que vous vous êtes corrigée de ce sentiment si vif que j'avais su vous inspirer. Votre ton, quand il est question de votre mari, est plus qu'indifférent. Enfin ce que j'ai lu, joint à un silence obstiné que vous gardez depuis mon départ de France, me prouve votre changement et m'indique la conduite que j'ai à tenir. Chaque lettre, j'ai toujours dit : c'est la dernière. Mon cœur me faisait oublier mes serments et je reprenais la plume avec transport chaque fois qu'une occasion sûre se présentait. Aujourd'hui, je le dis encore, mais je jure de ne reprendre cette plume que pour m'affliger avec mes amis ou en couchant sur le papier toutes les tristes réflexions que me font naître ma situation et ma douleur. Je ne chercherai pas à vous la peindre. Je ne vous dirai rien non plus des projets que votre conduite m'a fait former. Mon père aura toujours de mes nouvelles et vous saurez toujours par lui, si vous êtes curieuse, quel est le pays que j'habite.

« Je suis, en vérité, abasourdi quand je me rappelle nos tendres adieux et quand je me ressouviens n'avoir, depuis,

(1) Marie-Françoise-Rose Tascher de la Pagerie, dite Rosette, tante paternelle de Joséphine, restée célibataire.

négligé aucune des occasions qui se sont présentées pour me retracer dans votre souvenir. L'absence a produit le changement. Un carnaval brillant... et moi, je suis abandonné. Adieu. »

Le 10 mai 1783, Beauharnais, encore à Fort-Royal, écrit de nouveau à Marie-Rose :

« Vers la fin de la semaine, M. de Gondrecourt part pour la France. Il m'a demandé des lettres pour vous. Lui en refuser, ce serait lui dire vos griefs, publier vos torts et ma mauvaise humeur et mon juste ressentiment. Il sera donc porteur de cette lettre-ci. D'ailleurs, je vous l'avouerai, je n'ai jamais été si faible, jamais je ne me suis trouvé si peu de forces pour suivre un parti que vous m'avez forcé à prendre. J'ai eu beau me jurer de ne plus reprendre la plume pour vous adresser mes plaintes et mes sentiments, vains serments! Mon cœur me ramène à vous et j'ai besoin de vous reprocher vos torts. Ne me tenez aucun compte de ma lettre : elle est écrite pour le soulagement de mon âme et non pour vous procurer la satisfaction d'être instruite de la santé de votre mari. Votre silence m'a d'ailleurs trop prouvé à quel point il vous était indifférent. Vous n'en dites pas un seul mot à vos parents. Enfin, vous lui avez, depuis son départ de France, refusé la plus légère consolation. Vous connaissez cependant mon caractère bouillant, combien mes désirs sont vifs et mes sentiments passionnés. La pitié, si les égards n'ont nul pouvoir sur vous, devait vous porter à ménager ma sensibilité et à m'instruire au moins de la santé de mon fils. Voici l'époque à peu près où vous devez être mère une seconde fois. Je m'attends à ignorer le jour et les circonstances de vos couches; peut-être même ne saurai-je pas si elles ont été heureuses et quel en aura été le fruit. J'aurai recours à mon père ou à mes amis pour apprendre une nouvelle si intéressante.

« On parle d'une guerre prochaine contre l'Empereur. Dieu veuille qu'elle ait lieu, que j'y sois employé et que j'y trouve la fin d'une vie qui m'est à charge. Adieu. Je n'ose point vous charger du soin d'embrasser Eugène : il vous en coûterait peut-être de remplir cette commission. »

L'obstination de Marie-Rose à ne pas écrire est incompréhensible. Sa paresse épistolaire est connue, Bonaparte lui-même s'en plaindra; mais elle ne peut suffire à expliquer ce

silence prolongé qui dépasse toutes les bornes permises. Quelle pouvait être la raison de son attitude? Si, dès ce moment, la jeune femme avait trahi la foi jurée, il est à présumer qu'elle aurait redoublé les marques d'attention pour détourner les soupçons. Aurait-elle donc appris quelque nouvelle frasque d'Alexandre qui l'aurait incitée à s'enfermer dans son mutisme? Plus vraisemblablement ses yeux auraient-ils été ouverts sur les relations d'Alexandre avec sa compagne de voyage, Mme de Longpré? Sur ce terrain on peut faire toutes les suppositions, car aucun document ne vient à l'appui d'aucune hypothèse.

Quant au mari, c'est dans le même état d'irritation qu'il écrit, le 10 juin 1783, cette lettre, la dernière de celles qui ont été conservées :

« Si mon père vous communique la lettre que je lui écris, vous saurez, ma femme, les raisons qui ont retardé mon départ de ce pays-ci. Actuellement, que je sais le retour de mon beau-père, de Sainte-Lucie, je vais profiter de la première occasion pour achever mon voyage. S'il m'en eût instruit seulement un jour plus tôt, j'aurais pu profiter du départ de deux frégates au lieu qu'il me faut attendre actuellement que les bâtiments destinés pour Saint-Domingue soient prêts. Il y en a un qui, sans doute, me conviendra le mieux, parce qu'il sera le plus tôt prêt.

« Avant de m'embarquer, je vous écrirai encore une fois d'ici. Peut-être, avant ce moment, serai-je assez heureux pour obtenir indirectement de vos nouvelles, car je vous avoue, ma chère femme, que je n'ose plus en espérer de votre main. Trop d'occasions sont parvenues ici sans me rien apporter de ce que je désirais, que je ne saurais plus me flatter. Ce qui a mis le comble à cet oubli de votre part, c'est ce que je vais vous dire et qui ne me permettrait pas de douter qu'il ne fût volontaire si d'autres choses ne m'en avaient déjà convaincu...

« Perraud, ancien valet de votre père, est arrivé par le même navire. Il m'a dit avoir appris de vos nouvelles assez fraîches par une lettre de Mlle Philippe (1) qu'il m'a communiquée. J'y ai lu ce que je n'ai osé croire malgré mes propres yeux. Mlle Philippe répond à l'offre que ce Perraud lui a fait de se charger de lettres pour moi, « que le temps est trop court

(1) Femme de chambre de Mme de Beauharnais.

pour que ma famille le puisse charger de lettres pour moi, attendu que ces dames ont d'ailleurs beaucoup d'engagements de bals et de soupers! »

« Je vous demande actuellement ce que je dois penser de tout cela : une affreuse vérité, et c'est aussi le chagrin qui me navre et qui durera peut-être autant que ma vie. Je l'éloigne tant que je puis, cette affreuse et effrayante vérité ; je l'éloigne de mon esprit et je trouve souvent mes efforts inutiles pour rendre la paix à mon âme. Enfin, le temps, ce grand destructeur de nos peines et de nos plaisirs, viendra m'éclairer sur mon infortune en me donnant la force de la supporter ou me désabuser... »

L'EXPLOSION

Dans l'état d'exaspération où il vit, exaspération d'ailleurs très compréhensible, M. de Beauharnais est prêt à admettre toutes les imputations contre Marie-Rose. Violent comme nous le connaissons, impulsif au suprême degré, sa colère ne lui laisse pas assez de sang-froid pour bien peser les accusations. Il reste à la merci des malintentionnés désireux de tout pousser à l'extrême.

Mme de Longpré fut l'artisan de cette mauvaise action. On a émis diverses hypothèses pour expliquer son rôle : vieille haine contre les Tascher, jalousie à l'égard de la future Joséphine, dépit de n'avoir pas épousé Alexandre. Ni l'une ni l'autre ne satisfait pleinement. Rien n'indique une haine de clan, car Girardin et Tascher semblent être restés unis. Quant au dépit, il suffira de remarquer que le mariage Beauharnais suivit de huit jours le veuvage de Mme de Longpré, si bien qu'Alexandre a pu ignorer qu'elle était devenue libre au moment où lui-même s'engageait : en tout cas il était bien tard pour rompre. Aucun espoir non plus pour la maîtresse d'épouser son amant après divorce, car cette rupture légale ne fut établie qu'en 1792, et il ne pouvait en être question en 1783. La seule explication possible du rôle de Laure de Girardin réside donc peut-être dans le désir méchant de celle-ci de nuire à la femme légitime, pourtant peu gênante, de faire le mal pour le mal : il est des caractères de ce genre.

Quoi qu'il en soit, sous l'influence de Mme de Longpré,

Alexandre écrivit à sa femme, le 8 juillet 1783, une lettre terrible, véritable explosion de haine, trop connue pour que nous la donnions intégralement. Depuis trois semaines, il était au courant : « Si je vous avais écrit dans le premier moment de ma rage, dit-il, ma plume aurait brûlé le papier. » Il sait « l'abominable conduite » qu'elle a tenue jadis, enfant, dans son île natale, son intrigue avec M. de B... (1), officier du régiment de la Martinique, remplacé par un M. d'H... Des esclaves, Brigitte, Louis, ont été les complices de ces coupables amours. Lors de son départ pour la France, la petite créole aurait « reçu son amant dans ses bras », alors qu'elle se savait promise à un autre. « Après tant de forfaits et d'atrocités, continue Alexandre, que penser des nuages, des contestations survenus dans notre ménage ? » Jugeant du présent par ce qu'il croit savoir du passé, il jette enfin le suprême outrage, oubliant que, maintes fois, comme nous l'avons vu, il s'est réjoui de la venue d'un petit « Scipion » : « Que penser de ce dernier enfant survenu après huit mois et quelques jours de mon retour d'Italie ?... J'en jure par le ciel qui m'éclaire, il est d'un autre, c'est un sang étranger qui coule dans ses veines. » Il doit le jour « à un adultère ».

En réalité, entre l'arrivée de Beauharnais à Paris, — 25 juillet 1782, — et la naissance d'Hortense, — 10 avril 1783, — il s'est écoulé huit mois et seize jours, et on sait qu'il est des exemples de tels écarts sur le terme normal. C'est à peu près pour le même nombre d'heures, — et avec la même injustice, — que, plus tard, la passion politique déniera à Louis Bonaparte la paternité légitime de Napoléon III, fils de cette Hortense, innocent objet du présent débat.

M. de Beauharnais termine en reprochant à sa correspondante de s'être fait, dès son plus jeune âge, une « habitude » de fausseté. Que s'était-il donc passé ? Une lettre jusqu'à présent inédite de M[me] de la Pagerie à sa fille Marie-Rose va nous mettre au courant. La voici intégralement :

Aux Trois-Islets, le 22 mars 1784.

« Que je désire être auprès de vous, ma chère fille ! Mon cœur y vole sans cesse et plus aujourd'hui que jamais. Si ma

(1) *L'État des colonies* de 1784 n'indique au régiment de la Martinique comme répondant à ces initiales qu'un lieutenant Dar de Beaulieu.

tendresse s'est alarmée lors de votre départ, je n'avais certainement aucun pressentiment de toutes les horreurs qui vous accablent. Toutes les noirceurs exercées contre vous ne peuvent se concevoir. Toutes les âmes honnêtes ne peuvent encore les croire et il n'y a que celles qui ont tout perdu qui peuvent les inventer.

« Votre mari a dit à une personne qui vous touche de près que Mme de Longpré de la Touche lui avait dit des horreurs de votre tante Rosette, que c'était cette même Mme de la Touche qui lui avait fait observer, chez les demoiselles Tourault, au moment où on le félicitait de votre accouchement, que votre fille ne pouvait être de lui, attendu qu'il en manquait une douzaine de jours pour parfaire les neuf mois, terme toujours préfix, ajoutait-elle, disant que les femmes retardaient plutôt qu'elles n'avançaient. C'est le moment où votre mari se réjouissait d'avoir une fille qu'elle a saisi pour ses monstrueux projets. C'est à cette époque qu'elle a commencé à questionner les esclaves qui vous avaient servis. N'ayant rien pu tirer de satisfaisant à ses noires idées de Brigitte, il l'a voulu séduire aussi par l'appât de l'argent et en faisant valoir une confidence qu'il disait que vous lui aviez faite, que Brigitte m'a rendue en ces termes :

« M. le vicomte ayant mis tous ses moyens en usage pour arracher de moi un aveu défavorable à la conduite de ma maîtresse, comme je lui ai protesté sans cesse que toutes les personnes qui l'avaient connue n'avaient cessé de l'estimer, de la chérir et de la respecter, qu'à son départ elle avait emporté avec elle les regrets et l'amitié de ces mêmes personnes, que je ne lui avais jamais connu la moindre inclination, qu'étant fort douce, fort aimable, cela avait pu attirer chez M. son père des officiers des troupes et de la marine, tant de la connaissance de M. son père que de M. son oncle, qui est attaché à la marine, mais qu'elle n'avait jamais été seule nulle part, que Mme sa mère, son père ou son oncle l'avaient toujours accompagnée, que c'était le seul témoignage que je pouvais lui rendre, que je n'avais jamais su que personne lui eût écrit, qu'elle était bien innocente de tous les torts qu'il voulait lui donner, qu'enfin je l'attestais devant Dieu, mon créateur, il me répliqua : « Tiens, Brigitte, cesse de feindre. Ta maîtresse m'a fait l'aveu qu'elle avait plusieurs fois écrit à M. d'Heureux,

que c'était toi qui serrais ses lettres dans ta cassette, de crainte que sa mère ne les surprît, que tu devais encore en avoir qu'elle m'a chargé de te demander. Comme aujourd'hui je suis son mari, il serait désagréable pour moi que ces lettres soient vues. Rends-les moi et j'aurai soin de toi. Tiens, je te donnerai dix moedres pour chaque lettre. Donne m'en seulement une, je te fais présent de vingt moedres. » Comme je lui protestais toujours que ma maîtresse n'avait pu lui faire cette confidence, puisque jamais je ne lui avais connu d'amourette ni qu'elle eût écrit à personne, que je ne pourrais lui dire autre chose, alors il me réitéra ses promesses, me disant: « Ne sois point intimidée. Tu n'as rien à craindre, puisque c'est ta maîtresse qui m'a dit de te les demander. » — « Moi, monsieur, lui répliquai-je, je ne crains rien. Je n'ai pas de lettres. Je n'ai connu personne à qui ma maîtresse ait écrit. Elle ne m'en a jamais donné. Elle ne peut vous avoir dit que j'en avais. Je crains si peu que vous pourriez me mettre entre les mains de la justice et même à la torture, que je ne pourrais vous dire autre chose ». — « Eh bien ! tu ne veux rien me dire. Garde-toi bien de parler de ce que je t'ai dit, car, si tu en parles, tu auras affaire à moi. Ta vie en dépend. Ainsi songe à n'en pas souffler mot à qui que ce soit. » L'ayant fâché, je n'osais plus le servir. Cependant, comme il fut bien malade, je pris sur moi de l'aller voir. Il me fit aussitôt retirer, me disant: « Va-t'en. Tu pues le musc. »

« Mme du Turon, dont il a fait les beaux jours, est, suivant les apparences, une de vos calomniatrices, car il était toujours chez elle, surtout depuis sa maladie, et c'est chez elle qu'il vous a écrit par Mme de la Touche. Son mari, homme honnête et respectable, qui est certain de ses infidélités avec le vicomte, l'a fort maltraitée et laissée longtemps enfermée après le départ du vicomte. Il dit même lui avoir écrit une lettre foudroyante sur l'abus qu'il avait fait de l'hospitalité amicale qu'il lui avait donnée dans sa maison. Votre mari doit être obligé de nommer les personnes qui vous ont si outrageusement calomniée. L'horreur de leur complot est encore enveloppée de mystère. N'épargnez rien pour en rompre le voile. Je vais, de mon côté, tout mettre en usage pour découvrir les complices de ces noirceurs. Comptez sur toute ma tendresse.

« Oui, ma chère fille, vous m'en devenez encore plus

chère parce que vous êtes malheureuse. Toutes vos connaissances et toutes vos amies vous plaignent et sont remplies d'indignation de vous savoir si abominablement outragée. Si vous pouvez, après vous être blanchie, revenez dans votre petite patrie ; leurs bras seront toujours ouverts pour vous recevoir et vous les trouverez encore plus sensibles et plus portées à vous consoler des injustices que vous éprouvez. Adieu, ma chère fille, n'oubliez pas d'avoir recours à Dieu. Il n'abandonne jamais les siens. Tôt ou tard, il terrassera vos ennemis. Votre sœur vous embrasse de toute son âme. Elle gémit sur vos maux et les sent bien vivement. Votre grand-maman est bien affligée. Votre papa vous écrit. »

Cette lettre confirme, en précisant les griefs, une autre missive que Mme de la Pagerie avait adressée au marquis de Beauharnais dès le mois de septembre 1784. Elle y constatait qu'Alexandre, pendant son séjour à la Martinique, avait fort négligé les Trois-Islets. « Livré à plusieurs femmes, il passait son temps plus agréablement à la ville qu'à la campagne où rien ne l'eût dissipé, mais elle ne se serait jamais attendue qu'il se pût laisser conduire par Mme de Longpré, son compagnon de voyage, qu'elle lui aurait tourné la tête au point de s'oublier, de se manquer à lui-même comme il a fait. Cette femme, qui vraisemblablement n'a jamais rien senti pour les siens, lui a monté l'imagination, lui a inspiré de la défiance, de la jalousie pour sa femme et, pour se l'attacher sans doute pour toujours, a jugé qu'il fallait le séparer de son épouse. »

Mme de Longpré, retournant en France, avait apporté elle-même à Paris la lettre du 8 juillet. Alexandre, malade, resta à Fort-Royal et ne tarda pas à oublier, comme on vient de le voir, Laure de Girardin. Recueilli dans la demeure de M. du Turon, il le remercia singulièrement de ses soins. Avant son départ, il eut une explication orageuse avec son beau-père, une autre avec l'oncle et la tante de Marie-Rose, le baron et la baronne Robert-Marguerite Tascher. Cette dernière, dans une première lettre à Mme Renaudin, parle des « indices » que Beauharnais aurait recueillis sur la conduite passée de sa femme et juge qu'ils avaient « un trop faible fondement ». Dans une autre, elle raconte l'une de ses dernières entrevues avec le vicomte, faisant à ses attaques « une réponse sèche et bonne ». « Pour lors, ajoute-t-elle, il changea de thèse et

parla de l'éducation que sa femme avait ici, blâmant fort ma mère et ma sœur. Je l'ai encore fait taire, lui montrant la fausseté de ce qu'on lui avait fait croire... Il descendit donc et fut malade le même jour. Il passa sa maladie chez Mme du Turon. Je n'ai pas été une seule fois l'y voir. Je m'y serais d'ailleurs crue fort déplacée dans cette compagnie... Il s'en est aperçu et s'en plaignit... »

Dès son rétablissement, le vicomte s'embarqua, le 18 août 1783, sur l'*Atalante*. Le navire arrive à Rochefort le 15 septembre, mais, toujours souffrant, Alexandre ne se hâte pas de rejoindre Paris. Il n'est encore qu'à Châtellerault le 20 octobre quand il écrit à sa femme, confirmant ses intentions « inébranlables », repoussant par avance toute tentative de conciliation et invitant Marie-Rose à se retirer dans un couvent ou à partir pour l'Amérique. Il termine en disant : « Si je pouvais déposer ici mon âme, vous la verriez ulcérée au dernier point, mais ferme et décidée à ne jamais changer. » Le 26 octobre, M. de Beauharnais était à Paris.

LA SÉPARATION

A la nouvelle de l'arrivée de son mari, Marie-Rose, qui était à Noisy, se hâta de revenir rue Saint-Charles, mais, au lieu de se rendre chez lui, Alexandre se logea dans un hôtel garni de la rue de Gramont puis demanda l'hospitalité au duc de la Rochefoucauld, en son hôtel de la rue des Petits-Augustins.

Durant un mois, le marquis de Beauharnais et Mme Renaudin tentèrent de rapprocher les deux époux. De guerre lasse, en novembre, Marie-Rose se retira au couvent de Panthémont, rue de Grenelle, comme il était d'usage, dans la bonne société, pour les femmes en situation délicate. Là, le 8 décembre 1783, « en un parloir numéroté 3, au second étage ayant vue sur la cour », elle convoqua Louis Joron, conseiller du roi, commissaire au Châtelet de Paris, et déposa entre ses mains une plainte en forme contre les agissements de son mari, « se réservant de former incessament sa demande en séparation » de corps et de biens. Celle-ci fut effectivement introduite le 11 décembre et, le 3 février 1774, le prévôt de Paris autorisait Mme de Beauharnais à demeurer avec son fils à Panthémont, aux frais d'Alexandre.

La justice était déjà lente à la fin du XVIIIe siècle. Aucune solution n'était encore intervenue un an plus tard. La colère du vicomte n'était non plus calmée, car, le 4 février 1785, il faisait enlever de vive force le petit Eugène, ce qui nécessita une nouvelle intervention de la mère devant la juridiction compétente.

Le procès, cependant, ne devait jamais être plaidé. Un compromis intervint : il fut signé, sous seing privé, par les deux intéressés devant Trutat, notaire à Paris, le 3 mars 1785. Ce compromis est tout en faveur de Marie-Rose. Le mari fait toutes les excuses qu'on lui demande, accorde toutes les satisfactions que sa femme peut désirer, y compris l'autorisation d'habiter où elle voudra, de toucher elle-même le revenu de sa dot, de conserver Eugène jusqu'à ce qu'il ait cinq ans accomplis et Hortense indéfiniment. Il n'est plus question de ses trahisons conjugales, reconnues ainsi inexistantes, ni de désavouer la paternité de sa fille. D'ailleurs, à ce sujet, les soupçons de Beauharnais n'avaient pu tenir longtemps devant la réalité, car, le 17 mars 1784, il était allé voir l'enfant à Noisy : « Il a payé deux mois à la nourrice, dit le curé Durand qui adresse ces détails à Mme Renaudin, a payé à sa fille des bijoux de la foire et est reparti très content. On m'a dit qu'il se divertissait beaucoup à Paris. »

Marie-Rose sortait donc pleinement victorieuse de cette épreuve, mais elle ne devait plus jamais reprendre la vie commune avec son mari qui, lorsque La Rochefoucauld avait été nommé maréchal de camp, s'était fait affecter comme capitaine au régiment de Royal-Champagne-Cavalerie le 2 juin 1784.

Le marquis et Mme Renaudin, vers le mois d'août 1785, quittèrent la rue Saint-Charles, vendirent Noisy et se transportèrent à Fontainebleau dans une maison de la rue de France. Leur belle-fille et nièce les y suivit. Elle n'y trouva pas la tranquillité, car elle y fut encore en butte aux coups d'épingle d'Alexandre : celui-ci s'avisa même de lui demander de certifier une note de joaillier, énumérant des bijoux achetés lors du mariage et dont une grande partie ne lui avait pas été destinée. Il est juste d'ajouter que le père et la tante n'étaient pas mieux traités.

Marie-Rose resta trois ans à Fontainebleau. Sa mère,

depuis longtemps, la pressait de revenir auprès d'elle; sa grand mère était morte à soixante-dix-sept ans, en décembre 1785; son père et sa sœur étaient souffrants, atteints des maladies qui allaient bientôt les emporter. Elle n'était pas fâchée d'échapper aux tracasseries de son mari et aux embarras d'une situation pécuniaire difficile. Elle s'embarqua donc au Havre, en juin 1788, pour la Martinique, emmenant avec elle Hortense, tandis qu'Eugène, rendu à son père, était placé dans une pension de la rue de Seine.

Quant à Mme de Longpré, elle avait fait à la Martinique la connaissance d'Arthur Dillon, veuf de Mlle de Rothe, qui, après avoir, à la paix, rendu aux Anglais l'île de Saint-Christophe dont il était gouverneur, avait séjourné à Fort-Royal. Si, en 1783, elle était revenue précipitamment en France, c'était peut-être pour échapper à la position bizarre qui devait être la sienne, entre son amant et un prétendant, car, après avoir retrouvé Dillon en Europe, elle l'épousa le 15 février 1785. Le 25 juillet suivant, cinq mois après la cérémonie nuptiale, on procédait dans un village de Flandre au baptême du premier fruit de cette union : Françoise-Élisabeth (dite Fanny) qui devait être Mme Bertrand. On connaît la carrière du père qui se termina sur l'échafaud.

Alexandre s'était consolé facilement de cet abandon. Nous avons déjà vu qu'il avait oublié Laure, à peine partie, dans les bras de Mme du Turon. De plus, le 26 mars 1789, était baptisée à Clamart, sous les prénoms de Marie-Adélaïde, une petite fille âgée de trente-trois mois, dont Mme Renaudin et Joséphine s'occupèrent plus tard avec sollicitude. Elle était issue du vicomte de Beauharnais, mais M. Frédéric Masson s'est trompé, — il l'a reconnu lui-même, — quand il la croyait fille de Mme de Longpré : une enfant légitime de celle-ci naquit en effet à Paris le 14 octobre 1786 et comme Marie-Adélaïde avait vu le jour en juin de la même année, le rapprochement de ces deux dates suffit à écarter toute supposition de ce genre.

Mme de Longpré, devenue Mme Dillon, disparaît dès lors de la vie d'Alexandre. Elle devait d'ailleurs bientôt rejoindre son mari, nommé en 1786 gouverneur de Tabago, qui la laissa aux Antilles avec ses enfants quand il vint siéger à l'Assemblée constituante. Lorsqu'elle retourna en Angleterre, en 1795, Beauharnais était mort.

Marie-Rose, toujours indulgente, toujours bonne fille, toujours prête à faire du bien, même à ceux qui lui avaient fait du mal, oubliant tant de noirceur, tant de trahison, ne conserva pas rancune à sa rivale. Devenue Impératrice, elle lui faisait encore accorder, en 1807, pension et gratification. « Cette dame, dit le rapport officiel appuyant ces libéralités, est aujourd'hui très infirme (1). »

LES DERNIÈRES ANNÉES

Marie-Rose débarqua à la Martinique, le 11 août 1788, deux ans après la naissance à Rivière-Salée, — naissance officiellement constatée par l'état civil, — d'une certaine Marie-Joséphine Bénaguette dont on a voulu faire sa fille adultérine. Aux Trois-Islets, elle vécut une existence monotone et heureuse à laquelle les troubles populaires de Saint-Pierre l'obligèrent à mettre fin. Le 4 septembre 1790, elle se rembarqua sur le *Sensible*, qui, après une traversée mouvementée, la conduisit à Toulon, d'où elle rejoignit Fontainebleau.

Alexandre, à ce moment, jouait un rôle important à l'Assemblée constituante où, dit le général Lamarque, il se faisait remarquer par « ses grâces, son esprit et ses sentiments patriotiques ». Entre lui et elle, cependant, point de réconciliation conjugale. Il continue à habiter le petit hôtel de la Rochefoucauld, tandis que sa femme, ayant mis Hortense à l'Abbaye-aux-Bois, loue en octobre 1791 une partie d'hôtel rue Saint-Dominique, d'où elle ne s'échappe que pour passer les étés à Croissy ou à Fontainebleau. A ce moment, cependant, la situation est moins tendue entre les deux époux. Ils se retrouvent dans le monde, s'écrivent, se donnent respectivement des nouvelles des enfants, mais chacun d'eux conserve sa vie séparée et sa liberté.

C'est l'époque où commencent à courir des bruits mettant en doute la vertu de la vicomtesse de Beauharnais. Ses ennemis et ceux de l'Empereur ne nous les ont pas laissé ignorer. « Dès lors, dit Mme de Rémusat, sa réputation de conduite était fort compromise. » D'Antraigues, agent secret de Louis XVIII, rapporte que, sur la *Sensible*, de Fort-Royal à

(1) Mme Dillon mourut en 1816, alors que sa fille était à Sainte-Hélène.

Toulon, elle s'était affichée avec un obscur officier de marine, Scipion du Roure. Le même royaliste parle d'un M. de Cresnay, cousin des La Vieuville et des Caulaincourt, comme ayant obtenu ses faveurs. On a cité aussi un chevalier de Coigny, — peut-être fait-il double emploi avec Cresnay, — à qui elle portera secours dans sa toute-puissance. Enfin, Horace de Viel-Castel prétend que son père fut son amant, mais quel crédit accorder à cet auteur qui accueillait si complaisamment les plus invraisemblables racontars? D'autres noms seront encore prononcés, — et de plus célèbres, — mais ils s'appliquent à une époque dont nous n'avons pas à nous occuper dans cette étude.

Alexandre avait rapidement franchi les grades intermédiaires avant d'être nommé maréchal de camp en 1792, lieutenant général en 1793, puis commandant en chef de l'armée du Rhin, un instant ministre de la Guerre, et enfin disgracié et réduit à de modestes fonctions municipales dans sa province.

M. et Mme de Beauharnais devaient cependant se retrouver un jour sous le même toit. Le mari, arrêté à la Ferté-Aurain, est écroué à la prison des Carmes le 14 mars 1793. Sa femme, chez laquelle on a trouvé, dans l'armoire d'un grenier, la correspondance de l'ancien Constituant, l'y rejoint le 21 avril 1794. Ils eurent sans doute, dans cette geôle, des rapports courtois, anxieux qu'ils étaient l'un et l'autre de recevoir des nouvelles de leurs enfants, mais l'un s'éprend de Delphine de Custine, l'autre ébauche un court roman avec Hoche...

Le couperet de la guillotine mit fin à leur dernière réunion. Le 21 juillet, Beauharnais est transféré à la Conciergerie. Le lendemain il est exécuté. En attendant la mort, il écrit à sa femme une lettre émouvante malgré sa grandiloquence. Il y parle de « l'attachement fraternel qui les lie ». Entre eux, c'était tout ce qui restait du passé.

JEAN HANOTEAU.

EN TUNISIE

LA REVANCHE DE CARTHAGE

II [1]

LES AUXILIAIRES DE LA VIE

On se demande parfois comment vivent certains peuples. Cela m'est arrivé dans un État du Brésil septentrional où le chiffre des exportations ne représentait pas, et de loin, la simple nourriture des seuls habitants de la capitale.

En Tunisie, je me suis bien rendu compte que les céréales, blé et orge surtout, nourrissaient tout juste la population ; que l'on faisait quelquefois fortune avec l'olivier, arbre nécessaire, et avec la vigne, luxe des Européens. J'ai observé également les cultures maraîchères qui rendent aisés les fellahs des banlieues. Mais il faut chercher plus loin et voir comment deux millions d'êtres vivent leur vie de tous les jours, subviennent aux dépenses des mariages, pourvoient à leur vêture, paient leurs taxes et se procurent cette menue monnaie quotidienne qui fausse quelque peu la statistique.

Peu à peu, à mesure que l'on se déplace du nord au sud, de l'est à l'ouest, d'un marché à l'autre, on s'aperçoit que chaque pays, même s'il est réputé pauvre, possède des ressources singulières et cachées.

Ici, le triptyque : *blé, olivier, vigne*, est largement complété par des tableautins ou des frises dont le détail ajoute au pittoresque.

Autour des chotts, de ces mers intérieures qui semblent

(1) Voyez la *Revue* du 1er octobre.

devoir stériliser tout le pays qui les borde, voici les oasis chantées par les romanciers et les poètes, louées par tous les voyageurs, Tozeur, Nefta, Kebili, et Gafsa dans la montagne, noms trop connus pour qu'il soit nécessaire d'y ajouter des mots inutiles ; royaumes du dattier où la terre s'est vendue à des prix exorbitants que dépassent seuls les terrains à bananes des Canaries, — mais vendue avec son eau, car ici la terre sans eau douce n'a même plus de vocable que l'on puisse inscrire chez un notaire.

Les amandiers, les orangers, les citronniers donnent du travail au fellah, mais lui appartiennent rarement. De même est-il occupé dans les champs de tabac, parmi les plantes à parfum que la Régence distille pour ses besoins et pour l'exportation. En revanche, le fellah est davantage maître des steppes et des forêts où il recueille l'alfa et le liège, où il coupe du bois et fabrique du charbon ; comme il est maître de son jardin où les femmes cultivent la garance, le safran, les fèves, les piments, le fenouil, les plantes qui constituent la droguerie arabe ou qui rehaussent le goût de la cuisine. De là, tout un commerce de menues choses, une petite industrie de nattes, de cordes, de paniers, en un mot de cet outillage familial qui complète l'antique production du potier.

Ce paysan tunisien élève naturellement des mouton et des chèvres, et aussi quelques bœufs, car il faut bien qu'il mange parfois de la viande, le gibier étant devenu rare. Mais tout ce bétail ne représente pas deux bêtes par habitant ; et le manque de prairies et de fourrages n'est pas pour y remédier facilement. Les gens des côtes remplacent la viande par le poisson et s'adonnent à la pêche, partout où les Italiens, les Grecs et les Maltais ne leur font pas une trop vive concurrence.

Enfin, le fellah quitte volontiers sa terre pour travailler à la mine. Là, il touche sa paye régulièrement, il voit progresser son pécule ou, mieux encore, connaît la joie de dépenser plus souvent cet argent qui échappe au caprice des saisons et à la poursuite de l'usurier. Alors, ce fellah maigre et musclé s'engage dans les phosphates de Metlaoui la désertique, de Gafsa, de M'Dila et autres lieux montagnards. Ailleurs, il s'embauche dans les mines de fer, de zinc et de plomb, au pied du Zaghouan, du Djebel Slata, plus près de ses champs.

Lorsque le ciel favorise la terre de ses eaux, le fellah court

à ses récoltes et vit pendant quelque temps dans l'abondance et la paresse. La main-d'œuvre alors se fait rare à la mine. Que l'azur soit constant et le vent du sud obsédant, la main-d'œuvre y abonde.

Ainsi vivent environ vingt mille familles d'ouvriers qui manipulent 3 500 000 tonnes de minerais, sans compter les portefaix et les manœuvres qui chargent les wagons dans les gares et les navires dans les ports.

Hélas! le nouvel état de choses a touché la mine comme le reste. L'homme qui, dans l'univers, vend moins cher le produit de ses champs, achète moins d'engrais et d'outillage, Alors, la mine chôme. Les ouvriers refluent vers la ville où ils espèrent retrouver les habitudes de l'industrie, la paye fixe et le travail régulier.

C'est le *caouaji* qui les accueille. Devant une tasse de café, ces braves gens fournissent aux bavards de nouveaux auditeurs, et aux aventuriers de nouveaux partisans; tandis que les femmes, demeurées à la campagne, essayent par le filage de la laine, dans la teinture et le tissage, avec de menus travaux de broderie, de pourvoir à la subsistance d'une petite famille à demi nue et promise à la maladie.

Cependant la population tunisienne, d'une densité supérieure à celle du Maroc, inférieure à celle de l'Algérie, quatre fois moindre que celle de la France, connaît plus de bien-être qu'autrefois. Les terres labourables ne manquent pas qui pourraient être mieux cultivées, qui sont assez fortes sous un tel climat pour donner un bonheur paisible à leurs usagers. Nous allons voir quels sont les obstacles qui empêchent encore, après cinquante ans d'efforts et de réussites, la pleine revanche pacifique de Carthage.

LA FERME, LE GOURBI ET LA TENTE

Pour établir la revanche de Carthage à la manière française, nous ne sommes pas seuls, nous ne pouvons pas être seuls. Notre méthode, affirmée par les siècles, est de nous associer les peuples que nous dirigeons et non de les remplacer après les avoir supprimés. Ma joie fut donc grande lorsque je rencontrai de précieux auxiliaires parmi les Tunisiens de vieille souche qui ont organisé le travail de leurs

terres selon nos méthodes ; grande joie de voir enfin un homme du pays (il n'est pas unique, Dieu merci !) qui a pensé que la civilisation offrait aux esprits entreprenants, aux caractères solides, d'autres carrières que celles d'avocat, de scribe, de fonctionnaire ou de médecin.

C'est ainsi que je passai une journée de plein sens chez un des anciens élèves de l'École d'agriculture de Tunis. Il mit, à me montrer les détails de sa ferme, le même enthousiasme, la même fierté que ce savant général tunisien mettait, un autre jour, à me montrer ses livres rares, ses précieuses reliques de l'art et de la littérature de son pays.

Je trouvai cette ferme dans un tel état de perfection que je doutai un instant que le propriétaire en eût fait toute l'installation de sa propre initiative. Cependant, je dus me rendre à l'évidence, heureux et confus à la fois. Ces meules monumentales qui restent les témoins de la dernière moisson ; ces deux machines énormes qui vont tondre la vaste plaine jusqu'au pied des collines et rendre le blé en sacs ; ces attelages de bœufs, par quatre et cinq paires, qui s'occupent obstinément à défoncer de nouvelles terres, aujourd'hui obscurcies par les buissons de cistes et de lentisques, et que conduit un Bédouin ; ces moutons qui descendent en foule les pentes, comme une avalanche de neige et qui viennent à la tonte ; ces arbres alignés, ces ombrages dressés par la volonté de l'homme et qui contrastent avec la nudité habituelle des paysages arabes ; ce pur-sang qui galope le long de l'aqueduc d'Hadrien ; ces volailles de choix qui jouent, qui picorent, entourant des paons blancs, des pintades blanches, fantaisies de Nordiques ; ces bœufs enfin qui s'abreuvent à la fontaine et qui consolent de la vue des pauvres bêtes que l'Africain ne soigne pas : tout cela, pour moi, fut une vision autrement exaltante que celle de l'École de droit à Tunis.

Tels sont les hommes qu'il nous faut aider de toutes nos forces morales et matérielles, car ce sont eux qui contribuent à la véritable richesse du pays. Toutefois, le mérite ne se mesure pas à l'ampleur des entreprises, à l'importance de la réussite. J'ai donc voulu connaître l'effort de nos protégés plus humbles, de nos auxiliaires plus modestes.

Non loin de l'ancienne propriété de la fameuse Thérèse Humbert, qui avait compris l'importance de ces plaines fer-

tiles et qui donna au Musée du Bardo une très belle mosaïque trouvée dans une villa romaine, le hasard me fit arrêter devant une ferme d'apparence modeste. Une petite construction basse, en pierre, couverte de tuiles, percée d'une seule porte et de deux fenêtres, servait d'habitation. Des instruments agricoles à moteur occupaient la cour de la ferme, en plein air. Quelques animaux en liberté vaguaient entre les meules de paille ; un ouvrier réparait un hangar rudimentaire.

Le maître de la ferme se présenta, grand, bronzé, large des épaules, avec quelque raideur dans la démarche. Comme il gardait un air méfiant, je le mis tout de suite à l'aise : nous n'étions que des étrangers de passage et non des porteurs de créances. Il me montra le Zaghouan qui nous dominait de sa masse audacieuse et qui donne son nom au bourg installé au pied de ses roches.

— Je suis du pays, me dit-il, et né à Zaghouan même. Engagé aux tirailleurs, j'étais adjudant à la fin de la guerre. Marié avec une Française, instruit des méthodes de France, j'ai voulu revenir ici fonder une maison. J'ai loué ces cent hectares, au moment où le blé rapportait beaucoup. Le loyer était fort, mais je savais que je pourrais le payer et même acquérir une belle terre avec le profit qui me resterait...

L'homme s'arrêta tout à coup, car sa femme venait à nous. Mais ce fut elle qui continua, après toutefois que nous lui eûmes inspiré confiance, car elle nous prenait, elle aussi, pour des officiers ministériels. Elle nous montra les machines.

— Achetées à crédit, nous confia-t-elle. Les représentants de la fabrique américaine nous disaient que nous aurions du temps pour payer, et que ce serait vite payé au prix où était le blé...

Hélas ! ils vivent tout juste en travaillant l'un et l'autre. La femme soigne le bétail à la maison et fait marcher les ouvriers. Lui, il tient la charrue et manœuvre les machines. Ils sont à bout de courage.

— Le propriétaire ne veut pas baisser le loyer et les tribunaux lui donnent raison... Ils donnent toujours raison aux forts; ils exécutent les petits... Pas de délais... Il faut payer le prêteur, presque toujours le même, sinon vous êtes vendu... Et ceux qui possèdent l'argent liquide rachètent tout pour une bouchée de pain...

L'homme et la femme m'exposent ensemble leur amour de la terre, leurs espoirs déçus et, pourtant, leur confiance dans l'avenir. Ils demandent qu'on les aide à passer ce moment pénible. Ils me supplient, comme si je pouvais intervenir auprès de leur bailleur et faire diminuer les annuités jusqu'au moment de la reprise ou, tout au moins, de l'équilibre.

La femme qui est là, aux côtés de son colosse de mari, me fait penser à ces épouses françaises dont me parlait un grand caïd, avec un enthousiasme sans retenue.

— Elles furent admirables! me disait-il. Pendant que les maris se battaient en France, elles les remplaçaient aux champs. Les plus riches dirigeaient la maison, donnaient les ordres aux contremaîtres et aux ouvriers, géraient les intérêts, faisaient les comptes, surveillaient toute l'exploitation. Les moins fortunées se mettaient elles-mêmes à la charrue. La terre ne s'est pas aperçue de l'absence du maître... C'est alors que j'ai compris la force de la France!

Plus loin, sur la route bien plate qui nous ramenait à Tunis, j'ai voulu photographier un campement de fellahs, ces petits cultivateurs responsables des médiocres récoltes qui abaissent la moyenne de la production générale. Entourée par des haies de cactus, une minuscule ferme indigène est là, toute basse, faite avec les cailloux qui émergent des terres sombres. La bâtisse servirait tout juste de poulailler à une exploitation moyenne. Une seule pièce suffit pour tout le monde. La saleté y est repoussante.

Et pourtant, c'est du luxe à côté des gourbis en roseaux, terre battue et branchages, qui abritent les ouvriers agricoles. Ces ouvriers, plus pitoyables encore, demeurent à côté, protégés par une autre haie de cactus et sont employés sur la base du métayage, recevant le cinquième des moissons qu'ils ont fait lever et qu'ils ont battues. En général, cette part même est retenue pour rembourser les avances faites par le maître au pauvre diable, au taux d'intérêt coutumier dans ce pays. Naturellement, cette retenue ne règle pas l'arriéré. De nouvelles avances sont nécessaires. Il y a chevauchement de dettes, imbroglio d'intérêts. Le fellah emprunte à l'usurier. L'usurier local rend des comptes à un commanditaire de banque qui réside à la Hara de Tunis et qui fait bâtir à la

Marsa une horrible et prétentieuse villa pour montrer sa récente puissance. Et le grouillement des soucis mortels, des appétits sournois, des inquiétudes sordides, des haines rentrées, des colères rageuses que notre police et nos fusils rendent pour le moment sans danger, continue sous le plus beau ciel du monde, sur une terre à laquelle des siècles d'exploitation ont laissé une étonnante fertilité.

Tous ces règlements impossibles sont apurés par la mort. Or, justement, voici que la mort vient de faire un règlement de comptes. Devant moi, les femmes sont en train de déménager un gourbi que la mort a visité. L'homme a été emporté par la tuberculose : il était gazé de guerre et non pensionné, car il n'avait pas su faire les démarches nécessaires, ou encore il n'avait pas fait attention au mal sournois qui habitait sa poitrine. Et maintenant, ses voisines, avec le consentement de leurs maris, ont vidé le misérable gourbi, adopté la veuve, adopté ses deux bébés inconscients du supplément de misère qui les accueille à l'entrée de la vie.

Ah ! qui dira les qualités de cœur de ces pauvres fellahs, que des siècles d'oppression ont laissées intactes comme si les privations ne touchaient pas leur âme ! La femme pleure et me montre son mobilier : une natte, une couverture en poil de chameau, héritée sans doute de sa mère, toute rapiécée, lourde de crasse et de poussière, deux sacs vides, une casserole et une marmite. Un petit tas de guenilles fait du volume, guenilles plus trouées encore que celles qui habillent la femme et que retient sur sa pauvre poitrine abandonnée un modeste bijou d'argent, cadeau nuptial dont le prix avait encore grevé le défunt. Ce tas représente un peu de bonheur, beaucoup de travail et d'errance, des jours frileux sous la pluie d'hiver, des naissances souffreteuses, des bavardages sans fin, et des rêveries creuses, les yeux vagues, aux rares instants de repos.

Comme je recommande au maître de la ferme de s'adresser au Gouvernement, afin que l'on puisse réparer cette injustice, puisque le mari est mort des suites de la guerre, il me répond sans hâte, d'une voix calme, des mots que l'on me traduit : « Ils ne savent plus où s'adresser, les pauvres Bédouins, lorsqu'ils vont à Tunis. Auparavant, il y avait un bureau pour les indigènes, maintenant il n'en existe plus... »

C'était le Secrétariat général, qui fut supprimé, il y a plu-

sieurs années, par un Résident général. Alors, le fellah qui arrivait à Tunis pour réclamer justice et assistance était renvoyé de bureau en bureau, à travers la ville, à longueur de journées. Infatigable, il poursuivait sa chance dans le dédale administratif, sans arriver à l'atteindre (1). Las et découragé, il s'arrêtait au café maure, écoutait, parlait à son tour, et finissait par apprendre que tout le mal venait de ces chiens d'infidèles qui...

Il apprenait en même temps que, s'il suivait les prescriptions des lettrés, des habitués de la grande Mosquée des Oliviers à Tunis, que si l'on appliquait les théories d'un petit médecin ambitieux, d'un petit bachelier devenu journaliste local, d'un avocat qui n'avait pas eu l'occasion de plaider une seule cause privée et qui se croyait appelé à plaider la grande cause publique, tout devait aller mieux et que l'âge d'or devait revenir... Il apprenait tout cela, notre fellah. Et s'il se trouvait dans une de ces périodes où le sang est échauffé, si le prix de la farine avait monté, si l'usurier était trop menaçant, alors il obéissait à un de ces mots d'ordre partis d'on ne sait quelle maison, d'on ne sait quel café, et il descendait dans la rue...

* * *

Comme partout, les nomades de Tunisie sont des gens qui pensent toujours qu'*ailleurs* est préférable à *ici*. Je les apercevais, du haut de l'avion, en longues files ocrées sur le fond noir de la route. D'autres fois, l'ombre de leur caravane se dessinait sur la terre rouge et sur les pistes du Sud.

Mai ou juin : c'est l'époque où ils remontent lentement, après avoir ramassé leur orge et leurs quelques olives, fuyant la chaleur de l'été. Ils traversent des terres occupées, cultivées, où nul ne songe à les retenir. Au contraire, chacun les pousse plus loin. Ils traversent des terres libres (et il en reste encore, encombrées par la brousse, témoins du passé) : ils ne s'y arrêtent point. On a essayé de les fixer ; mais on ne change pas en quelques années le rythme de la vie, le besoin de liberté miséreuse qui anime depuis des siècles, peut-être depuis des millénaires, des gens à la recherche d'une mystérieuse patrie dont la capitale se nomme : PLUS LOIN.

(1) Ce poste vient d'être rétabli par M. Peyrouton, à la grande satisfaction de tous.

Le gouvernement français, pour les attacher au sol et leur donner plus de confort, leur a bâti des maisons de pierre, rudimentaires, mais des maisons tout de même. Eh bien! ils ont fait coucher leurs animaux dans ces bâtisses et ont dressé leur tente à quelques pas de là. A l'encontre de certains oiseaux, sédentaires entêtés, qui se sont adaptés au désert, à la rocaille, à la végétation rare et à l'eau plus rare encore, ces nomades ne considèrent la terre que sous l'aspect d'un chemin qui mène n'importe où. La terre est à tout le monde et elle n'est à personne. Un sentiment de propriété universelle les guide, même dans le dénuement le plus complet.

Comme ils ne s'attardent guère autour des centres administratifs, les nombreux dispensaires de la Régence ne leur sont d'aucune utilité. Aussi, les maladies qui les suivent, qui s'accrochent à eux comme les poux, font des ravages dans leurs familles. Variole, typhus, sans compter de nombreux maux qui ne sont pas directement mortels : tel est le lot de ces femmes précocement vieillies par les privations, les marches, les rudes travaux en plein air, tel est le lot de ces enfants tout nus, exposés aux pluies et aux froids de l'hiver comme à la brûlure de l'été.

Quant aux hommes, indifférents à tout, inquiets seulement des façons diaboliques de tel capitaine qui les repère, les recense, les suit dans leurs pérégrinations et leur fait payer l'impôt annuel, ils considèrent, d'un regard fixé par la fatalité, ce spectacle qu'ils ne voient plus. Ils trouvent quelquefois du travail aux champs, à l'heure des moissons, dans les villes dont leur marée bat périodiquement les murs. Mais ce n'est pas pour longtemps, car ils ne s'attachent pas plus à la ville qu'à la terre. Sont-ils d'anciens pillards, meute essentiellement mobile dont le chameau était la machine de guerre? Sont-ils les antiques porteurs d'épidémie que certains voudraient transformer en instruments de propagande contre nous? Peut-être se souviennent-ils, dans leur sang, dans leurs muscles fatigués, dans leur cerveau à idées fixes, de l'époque où leurs pères venaient autour de la capitale offrir leurs armes et leur goût de l'aventure au souverain qui les exemptait d'impôts...

Ces maigres partisans, harassés par les longues marches, affamés comme des chacals, combien sont-ils? Deux cent mille?

Trois cent mille? Peut-être davantage. Sans doute, leur nombre va diminuer, à cause des chemins de fer, des camions automobiles, à cause de l'exemple qu'ils ont sous les yeux d'une vie plus aisée, sinon de la richesse des paysans installés à demeure sur la terre nourricière. A ce moment, le nombre des fellahs augmentera d'autant. Partout, le bœuf attelé à la charrue et la vache reproductrice remplaceront le chameau, complice de l'évasion perpétuelle. Il y faudra du temps, mais peut-être moins qu'on ne serait tenté de le penser. Les exemples sont fréquents de ces *khammès* ou métayers, de ces *ajirs* ou journaliers, qui s'attachent à leur vache, qui lui font partager leur gourbi en hiver, afin qu'elle ne cesse de leur donner du lait pour les enfants et du beurre pour la nourriture.

Des exemples de nomades fixés, d'anciens corsaires assagis, de fellahs méthodiques, ne manquent pas dans la Régence. Il faut tout de même les découvrir. Et cette découverte devient une bonne affaire comme celle que je fis à Porto-Farina, dans un jour que je n'oublierai pas aisément.

Je cherchais Utique. Le destin des ports qui se sont trouvés à l'embouchure des fleuves tels que la Medjerda, face à la Sicile, est d'être rapidement envasés par les boues du fleuve. Utique, ancienne colonie puis rivale maritime de Rome, est ainsi devenue une petite bourgade de l'intérieur des terres, accessible seulement par la route et qui n'aperçoit la mer que par temps clair. Il reste si peu de choses de cette cité, qui précéda Carthage dans l'histoire, que l'on ne saurait s'y attarder bien longtemps.

Beaucoup plus récent, Porto-Farina, créé par un Bey qui aimait la marine, n'est déjà plus en relation avec le large qu'à travers une lagune formée par les boues de la Medjerda. Des ruines magnifiques, abandonnées par nous, témoignent de la passion qu'ont mise les potentats de ces lieux à renouveler la puissance de Carthage, dont la renommée semble bien devoir être immortelle. Le port lui-même (ce que nos Méditerranéens appellent : la darse) est exigu, comme ceux qui subsistent à Carthage. Car les navires, dans ce temps-là, étaient courts et peu faits pour sommeiller longtemps entre des quais bordés de murailles.

Mais tout cela est du passé. Le plus admirable est que ce

port, qui fut un repaire de corsaires, est devenu un des centres maraîchers les plus importants du nord tunisien. Au pied de la montagne aride qui protégeait les embarcations du vent terrible envoyé par les pays infidèles, voici que maintenant les hommes trouvent que la terre cultivable est trop étroite. Et d'année en année, ils gagnent sur la lagune.

Les magnifiques jardins potagers ainsi constitués provoqueraient l'étonnement des anciens Beys, qui ne pensaient qu'aux abordages, aux rapts et aux pillages. Les nouveaux jardiniers, si pacifiques, si amoureux de la méthode et de la ligne droite, sont en majorité blonds. Je les interroge avec curiosité. O surprise! Ce ne sont plus des M'hammed, des Mustapha, des Ammor, mais des Blanco, des Christo, des Naboultan, des Genouis, qui me révèlent ainsi que leurs ancêtres étaient chrétiens authentiques, issus de Gênes ou de Naples, ou de notre province française.

Et ces gens-là sont heureux. Pour eux la crise n'existe guère. Il faut toujours manger à Tunis, à Bizerte, n'est-ce pas? Et ils sont là pour fournir fruits et légumes presque toute l'année. Aussi bien, pas un pouce de terre n'est perdu, au point que le sol de leurs jardins, tout ombragé par du feuillage utile, ne voit que rarement le soleil entre deux semis.

Il y eut ici, jadis, trente mille hommes de guerre, prêts à marcher vers le sud, contre la capitale, prêts à s'embarquer sur les coques rapides et à débarquer sur d'autres rivages heureux. Aujourd'hui, la population de Porto-Farina est composée de trois mille paisibles jardiniers qui nous donnent une idée de ce que pourront être les deux millions de fellahs, de Bédouins, de khammès et d'ajirs, épars en Tunisie, le jour où ils auront appris les secrets et les bienfaits de la terre exploitée avec moins de nonchalance et de fantaisie.

J'ai visité quelques-uns de ces hommes, dans leur maison, dans leurs jardins. Les jeunes gens y ont le regard direct, les enfants rient, les chefs sourient. L'un d'eux emploie des groupes moto-pompes mobiles pour faire monter l'eau d'arrosage ou plutôt d'irrigation. Les pommiers, les abricotiers, les grenadiers et les orangers, les carrés de pommes de terre nouvelles, de salades et d'aubergines, ce n'est plus le chameau qui leur donne de l'eau, mais une petite machine qui va plus vite et prend moins de place. Les haies ne sont pas de cactus qui pom-

pent l'humidité du sol ; mais, faites de roseaux renforcés par des cyprès, elles sont devenues des abat-vent qui défendent les jeunes plants contre le souffle du large. Par précaution raffinée, des poissons rouges habitent les bassins de réserve et s'emploient à dévorer les larves de moustiques. L'ordre et la propreté se révèlent, chez ce Bahloul Ayad, plus que je ne l'ai constaté ailleurs dans la Régence. Il est de ceux qui ne font pas de controverses, qui ne craignent pas la venue de l'usurier : il travaille.

Il y a vingt ans, ses jardins opulents et ceux de ses voisins n'étaient qu'un marécage...

Sous des arcades qui ne menacent pas ruine, le café arabe est également très bien tenu. La lampe à pétrole a remplacé l'antique lampe à huile. Mais les amphores sont là, les jarres méditerranéennes, le narguileh asiatique, et aussi, par malheur, un phonographe qui débite de la musique arabe en quart de ton, dissonante pour nos oreilles, et qu'entretient un vieillard édenté, à casquette, assis entre deux pots d'œillets mis en vente par des femmes habiles et invisibles. Ces hommes blonds ou bruns, qui écoutent la musique en fumant, ce sont les conducteurs d'arabas qui portent les légumes et les fruits à la ville, au cours de la nuit, marchant et chantant sur cinquante kilomètres de route goudronnée. Eux non plus ne font pas de politique : ils sont bâtisseurs à leur manière.

N'est-ce pas la politique venue d'Asie qui accumula ces ruines de Porto-Farina dont il ne reste que la prison, fortin de pierres rouges arrachées à la colline par des forçats ? Ces arcades qui s'écroulent, ces voûtes qui s'effondrent, ces pilastres rongés par le vent de mer et ces colonnes de marbre qui servent aujourd'hui de pare-moyeux, tout cet abandon ne prouve-t-il pas l'échec de méthodes simplement oppressives ; tout comme il prouve l'incurie de certains de nos services qui attendirent l'écroulement de ces pierres pour les louer à raison de quelques francs par mois...

LA GUERRE DE L'USURE

C'est une guerre immémoriale, sans trêve, dont les ravages sont incalculables et dans laquelle le vainqueur n'a pas de plus précieux auxiliaire que ses victimes. Le vainqueur, c'est

presque toujours l'usurier, au moins jusqu'à sa dernière maladie. Car lorsque le prêt à usure ne laisse pas de traces écrites, ni de reconnaissance signée, il n'est pas d'homme auquel on souhaite plus volontiers la mort.

L'usure est la plaie de la Tunisie, de toute l'Afrique du Nord. Je suis donc allé à Nabeul, centre d'usure.

Nabeul est une ville placée aux confins de la presqu'île du cap Bon et du Sahel. On y fait, outre la récolte du blé et la cueillette des olives, nécessaires à la vie, du piment rouge, de la poterie et de l'usure. Rien n'est plus beau, à la saison, que les longues traînées écarlates et vermillon que dessinent, sur les toits voûtés et les murs blancs, les guirlandes de piments en cours de séchage. C'est une décoration à la fois grandiose et utilitaire qui embellit, une fois par an, le pays, et qui l'enrichit à coup sûr puisque le piment est partout indispensable à la cuisine arabe.

Quant à la réputation des potiers de Nabeul, elle n'est plus à faire. On trouve leurs fours dans tous les coins, le long des rues, au fond des impasses, sur les places publiques; et les tours de potiers occupent un grand nombre de maîtres, d'ouvriers et d'apprentis, sans compter les broyeurs de couleurs et d'émail, les portefaix et les fournisseurs de bois. Le potier de Nabeul s'est laissé influencer par l'art du Maroc et de Damas. Mais comme celui de Djerba, de Gabès et de Gafsa, comme le potier du nord et celui du sud, il demeure le perpétuel potier, celui qui a fourni leurs ustensiles de ménage à des générations sans nombre, et qui continue à garnir de réservoirs, d'amphores et de jarres, les jardins, les caves et les celliers.

Le fer des forgerons a péri dans la terre et dans l'eau, au contact même de l'air : l'argile cuite du potier brave toujours les éléments. Ce sont ses débris qui, sur les plages de Carthage, fournissent des galets somptueusement vernissés, qui ont remblayé des lacs ou des bassins autrefois orgueilleux, qui ont exhaussé le plan des villes. Le triomphe du potier est incomparable. N'a-t-il pas suppléé le verrier, le tonnelier, le lampiste, le maçon ? N'a-t-il pas fourni la mosaïque et la céramique indestructibles? Partout on retrouve sa trace. Au cours de deux mille ans, il a littéralement pavé la Tunisie de ses tessons.

La consommation de poteries est toujours énorme, malgré

la venue des tôles émaillées et des métaux nus. C'est un art si attrayant que de fabriquer avec de la terre qui ne coûte rien et au moyen d'un tour primitif, les nombreux ustensiles indispensables aux familles!... Mais aujourd'hui, Nabeul pense trop au touriste et ses artistes y perdent la main. Si bien qu'on finit par préférer aux salières et aux chameaux porte-allumettes, une belle et simple amphore blanchâtre, sans décor, renouvelée de celles qui gardaient l'huile et le vin, ou encore ces petits *canouns* où l'on entretient le feu, pendant les nuits d'hiver, et sur lesquels cuisent les mets simplifiés du fellah ou du Bédouin.

C'est au marché, sous les voûtes de la halle aux grains (qu'est-ce qui n'est pas voûté à Nabeul et dans tout le pays?), que j'ai vu l'usurier à l'œuvre. Il avait cet air insolent que prennent chez nous certains hommes, venus en Occident pendant que nos commerçants se battaient, lorsqu'ils font leur seconde affaire et qu'ils conduisent leur première voiture. Son débiteur était un Berbère blond, au muscle nerveux, à l'œil clair. Impassible, méprisant, il laissait prendre dans un tas de blé des mesures qui s'ajoutaient aux mesures. Il payait. Quoi? Je ne sais. Peut-être les pauvres bijoux d'un mariage, ou les soins donnés à un enfant malade, ou la vache acquise à crédit trois ans auparavant... Il payait trois fois, cinq fois la somme reçue.

On considère que l'usurier qui prête à 30 pour 100 et 40 pour 100 l'an est un honnête homme. Le taux ordinaire est de 5 à 7 pour 100 *par mois*. Le rythme de vie est établi de telle façon que, pour les deux tiers de la population sédentaire, l'usurier pénètre complètement dans l'existence des hommes et en fausse le sens. C'est son commerce qui explique certains soulèvements, certains assassinats collectifs. Il est partout et en toute occasion. Un enfant naît, une fille se marie : il sait que la famille ou le fiancé manquent de l'argent nécessaire à la fête. Il sait aussi que nul n'aime perdre la face, que tout est préférable à cet affront, et que les intéressés n'hésiteront pas à accepter les pires conditions pourvu que l'argent soit là, visible, au bout des doigts, dans leur poche, et que la fête ait lieu, à l'heure dite, avec le cérémonial et les invités usuels.

Comment l'Arabe, le Berbère en est-il venu là? Il faut bien

avouer que l'usure n'existe pas en Afrique noire, pour la très simple raison qu'il n'y a pas d'usuriers. Le climat leur serait, en général, malsain. Et pourtant, il existe beaucoup de Noirs propriétaires d'immeubles et de cacaoyères.

Mais en présence de celui qui lui offre les facilités de crédit, même si ce crédit est terriblement dangereux, pourquoi l'Arabe ou le Berbère n'adopte-t-il pas une autre conduite, ne tente-t-il point une autre manœuvre ?

Je pense qu'on peut trouver plusieurs raisons à cet état de choses. Tout d'abord, le Tunisien, comme tous les Arabo-Berbères, a contracté autrefois de mauvaises habitudes. Il empruntait facilement, dans la certitude où il était qu'un jour les bénéfices de l'usurier reviendraient à la masse. Pour parler bref et net, le débiteur espérait la mort de son créancier et ne se gênait pas pour hâter l'heure de cette mort.

De plus, l'Arabe semble être un homme dénué d'imagination. Il peine beaucoup à échafauder les combinaisons les plus compliquées, qu'il s'agisse de la femme du voisin ou de sa propre industrie : c'est même l'explication de ses longs silences. Il n'imagine pas davantage le produit réel de son champ. S'il l'imaginait pleinement, fermement, à la bonne mesure, on peut croire qu'il hésiterait à le grever d'avance et à payer trois ou quatre boisseaux de blé la mesure qu'il emprunte deux mois avant la récolte.

Aujourd'hui, la justice et les lois françaises interdisent de faire rendre par force le trop perçu de l'usurier. Bien pis, nos tribunaux ordonnent trop facilement, au profit de ces créanciers, la vente des pauvres champs de blé qui ne furent jamais assez profondément labourés, la vente de ces jardins d'oliviers qui coûtèrent des années d'efforts et de patience. C'est ainsi qu'on peut voir liquider à vingt francs des pieds d'olivier qui furent payés à crédit quatre ou cinq cents francs.

Tout cela n'arrange pas le moral du fellah, de ce paysan qui constitue le fond de la population : il nous accuse même volontiers de mettre au service de ses exploiteurs notre force et notre courage, — qu'il apprécie vivement.

D'autre part, certains esprits pondérés jugent que l'usurier a quelque utilité. En général, le Tunisien gère mal son argent. De plus, il est dépensier à l'excès. C'est ainsi qu'il a gaspillé en peu de temps les sommes considérables que lui

procurèrent les ventes de ses terres aux colons français et italiens, à raison de douze mille francs l'hectare. Il ne sait pas davantage se servir du crédit officiel. Pénétrer dans les bureaux, remplir des fiches, est pour lui chose surhumaine. Tandis que l'usurier vit sa vie, fréquente les mêmes cafés que lui ; il le rencontre sur la place publique, au marché; leurs tractations sont ignorées du pouvoir. Voilà des conditions bien tentantes pour un homme désireux d'argent immédiat, versé sans témoins, et qui espère que Dieu lui épargnera tout remboursement.

Que faire contre de telles pratiques? On ne peut pas sévir directement contre l'usurier, le déporter, l'anéantir. Je penche à croire que nous devons tenir la conduite des bons professeurs à l'égard de leurs élèves ou d'un père envers ses fils; par exemple, faire des réserves fiscales au temps des vaches grasses pour nourrir les vaches maigres à l'heure inéluctable de leur venue, créer des silos à grains qui, dans les pays à évacuation lente, permettraient aux pouvoirs publics d'avancer immédiatement sur les récoltes. Je voudrais enfin et surtout que l'on donnât à chaque famille une terre immatriculée (trois ou quatre hectares), avec l'obligation d'y planter un minimum d'arbres fruitiers et d'oliviers. Cette parcelle familiale serait insaisissable dans son fonds et dans ses produits, inaliénable même par vente à réméré. La location en serait également interdite. Quant à l'héritage, la forme et la destination en seraient contrôlées par l'État.

On ne prête pas de l'argent à un homme dont on ne peut saisir ni les récoltes ni les immeubles : le risque serait trop grand. Par une telle garantie, installée à la façon d'une barrière infranchissable, nous diminuerions le nombre des insouciants, des malheureux et des mécontents dans ce beau pays. La fermeté dans l'exécution d'un tel plan vaudrait mieux que des discours et serait la meilleure preuve de notre bienveillance et de notre sollicitude envers ce peuple des campagnes, si paisible, si crédule et si doux !

UNE JOURNÉE DE TROUBLE A TUNIS

J'ai senti que j'allais mieux comprendre Tunis, maintenant que j'avais vu d'où venaient ses forces vitales et ses faiblesses. Ce flux et ce reflux d'hommes qui prenaient l'habi-

tude d'aboutir à Carthage et d'en revenir, et qui, aujourd'hui, s'arrêtent à la ville nouvelle, en retrait de la mer, hors de portée des anciens canons de l'Europe et des corsaires, cet aller et retour plein de profits et de périls, je commençais à en déterminer les lois. Les nomades que l'on est tenté de rayer des cadres influents de l'humanité, les ouvriers agricoles au labeur sans horizon, les fellahs et les petits propriétaires angoissés par le ciel trop serein, par les sauterelles et l'usurier, le colon tour à tour habité par l'espoir et déprimé par les cours pratiqués à travers le globe : tous ces gens, je les voyais plus intimement mêlés aux soucis du Résident, à la vie des fonctionnaires de la capitale, à l'ambition des lettrés sans emploi défini et à celle des illuminés, aux soucis des portefaix de la gare et des bateliers du port ; je les apercevais mieux installés devant les guichets ou laissant une dîme entre les mains des intermédiaires, quand ce n'est pas le cinquième, le quart ou le tiers de leur travail. Je comprenais plus nettement comment les efforts, les résultats acquis ou les déficits ont leur répercussion sur une cité dont le grouillement secret dépasse l'étonnement du voyageur.

Voici qu'après avoir parcouru les lieux de leur origine ou de leurs ressources, je me surprenais à m'intéresser davantage aux acteurs, petits et grands, qui jouent la nouvelle comédie tout près des anciens théâtres de Carthage. Le hasard des promenades, des flâneries et des visites a beaucoup servi ce qui était mon dessein. Car ce besoin de découvrir, qui est une passion comparable à celle du jeu, serait souvent sans objet si « l'événement » ne surgissait devant nous.

Or, cet événement s'est produit le plus naturellement du monde, par la mort. Elle vient de frapper la femme d'un musulman notoire naturalisé français.

Tout de suite, en ville, on sent qu'il se passera quelque chose. Lancés en avant-garde, les petits journaux spéciaux, imprimés en français ou en arabe, profitent de notre esprit tolérant pour injurier les amis de la France et nous provoquer. Les cafés maures sont pleins de monde. Le sang bout dans les veines, comme avant la colère. Un signe manifeste : les boutiques des barbiers regorgent de clients, qui demeurent assis

à la place même où ils viennent d'être rasés ou tondus, bien longtemps après l'opération.

On est très serré, très échauffé, chez le barbier. Dans une ville qui regorge de médecins, le barbier ne pose plus beaucoup de ventouses et n'arrache plus de dents comme le pratique encore son confrère de la campagne; mais il est lettré, il fait des lectures à ses clients, les installe, les parfume, critique la façon de porter le fez ou le tarbouch, écoute les potins de la ville et les restitue à sa façon; bref, il agit en barbier traditionnel. Il est bon garçon, peu guindé, mais empressé et méticuleux. Il sent la pommade et les essences. Enfin, il reçoit de ses clients, avocats réduits au mutisme ou médecins inactifs, employés du gouvernement peu satisfaits de leur sort ou caïds en disgrâce, les mots d'ordre qu'il transmet à ses autres clients : l'armurier, le gargotier, le forgeron, le fabricant de tamis, le teinturier, le savetier, le tailleur, le fabricant de ciseaux, le passementier, le brocanteur, le foulon et le peigneur de tarbouch, le marchand de tapis ou de burnous, le courtier en cuirs et le crieur public. L'*adoul*, notaire blafard et solennel, fréquente aussi chez le barbier, mais, conservateur, se contente d'écouter. Que lui importent les régimes pourvu qu'il transcrive des actes! Le *fqih* et l'*ouléma* approuvent d'un air entendu...

Et ce mot d'ordre, lourd d'intrigues et de parfums gras, descend à travers les ruelles, cauteleux, franchit les ruisseaux qui divisent les rues, frôle les murailles qui paraissent blanches, polit au passage les vieilles colonnes de Carthage et se répand dans les cafés, sur les trottoirs, dans les marchés : « *On veut détruire la sainte religion !* »

On : cela veut dire les Roumis, les Français en l'occurrence. Et voilà que les portefaix, marchands d'eau, vanniers, voyageurs dans les fondouks, rémouleurs, fabricants de chapelets, menuisiers, laveurs de linge, pileurs de café que ronge la caféine et qui toussent, vagabonds et revendeurs d'artichauts ou de fèves, voilà que tout ce monde tressaille : « *On veut détruire la religion !* »

Soudain, la ville aux rues tortueuses se remplit d'échos. Il semble que les minarets, à l'heure du soir, crient le mot d'ordre en même temps que l'affirmation de la divinité unique. Les femmes, gardiennes terriblement fidèles de la tra-

dition, qui ne connaissent qu'un seul code et veulent le défendre; les femmes qui se laissent volontiers entraîner à la parole et par la parole, qui sont d'autant plus déchaînées qu'elles ne descendront pas elles-mêmes dans la rue, les femmes, causes de toutes les guerres d'Afrique ; les femmes qui ont, à la ville, un poids incroyable dans les discussions intérieures et, sur les maris, une influence insoupçonnée du Français moyen ; les femmes glapissent ou marmonnent à l'avance des injures *contre les hommes qui seraient assez lâches pour « laisser détruire leur religion...* »

Il faut bien aborder le fond du débat et essayer de comprendre pourquoi nous « voulions détruire », paraît-il, cette religion de l'Islam que partout, avec esprit libéral, nous nous obstinons à protéger, alors que nous n'avons pas hésité à persécuter celle de nos pères.

Le statut personnel français, disent les juristes, ne concorde pas avec le Coran, qui est la seule loi musulmane. Or, le Coran tient lieu de code et régit les héritages dans un sens différent de nos lois françaises. De là, prétend-on, impossibilité d'admettre dans un cimetière musulman un musulman naturalisé français, donc soumis aux lois françaises en matière d'héritage, même si de son vivant il a fait montre de piété musulmane et de charité.

Jusqu'ici, en période de force armée ou de prospérité, nul n'avait songé à interdire à ces naturalisés français la sépulture en terre musulmane. Mais voici la période des vaches maigres. Ceux qui, dans l'ombre et sans emploi, attendaient une occasion de troubles, ont saisi celle-ci qui touche aux questions d'intérêts. Je savais bien que les règlements d'héritage brouillaient beaucoup de familles dans le monde, mais je ne pensais pas qu'ici un cimetière serait le champ clos où s'affronteraient les forces de l'ordre et celles du désordre.

Je me hâte de le dire : une compagnie de tirailleurs a remis aisément les choses en ordre, et le cimetière du Djellaz n'a vu couler aucun sang.

O pauvre et grande chose qu'est le cimetière du Djellaz! Pourquoi troubler par de mesquines querelles la beauté de ses flancs troués de tombes rustiques? A la sortie de la ville, sur la route du Sud, une pente douce mène le regard du passant et les pas du promeneur jusqu'au sommet couronné

d'un édifice modeste et blanc. D'autres petits sommets qui dominent Tunis portent des forts, une kasbah, une villa baroque : celui-ci exalte la tombe d'un saint marabout. Pour arriver jusqu'à lui, bien que l'espace soit considérable, on ne voit presque pas de monuments ni de stèles qui attirent le regard, comme dans nos cimetières. Et pourtant ce lieu est peuplé de morts. En effet, à regarder de plus près, parmi les herbes folles et les fleurs sans nom, on trouve de petites bornes en pierre ou en marbre, nues ou enturbannées, qui surgissent discrètement de terre, un peu de guingois, sans ordre apparent, dressées par des hommes qui marquaient ainsi les courtes étapes de l'éternité. De place en place, l'une de ces pierres est légèrement creusée pour que l'eau de pluie s'y amasse et désaltère les oiseaux qui fréquentent ce champ où tout ne doit être que repos et sérénité.

La nuit tombait lorsque j'ai quitté le Djellaz, une heure après l'émotion de la foule; et voici que, dans la capitale, tout avait repris l'apparence de la vie ordinaire. Les marchands de beignets, de chich-kebab et d'olives recevaient indifféremment l'argent des croyants et des infidèles : la petite monnaie ignore les casuistes. Le marchand d'eau profitait des discussions qui dessèchent le gosier et, un œil aux aguets, remplissait son outre à la borne-fontaine qui porte la marque d'une de nos fonderies. Le charmeur de serpents qui s'était retiré à l'abri, dans un vestibule sombre, ressortait maintenant avec sa besace à cobras et à couleuvres pour aller se retirer dans quelque asile mystérieux. La rue Zarkoun, qui s'était vidée de ses mauvais garnements, se remplissait à nouveau d'animation, et les fleuristes ambulants offraient leurs derniers bouquets de roses, de glaïeuls, d'œillets et de lys qu'ils avaient, tout le jour, arrosés avec assiduité.

La nuit est venue... La Hara, quartier juif au centre de la ville, est bourdonnante de commérages et de *pilpouls*. Le cas du cimetière y est terriblement discuté. Cependant, il existe une catégorie d'hommes que rien n'a dérangés de leurs occupations : ce sont les Djerbiens. Ces gens, qui ont laissé leur île, ses palmiers et ses olives, pour commercer de Stamboul au Maroc jusqu'au jour où ils reviendront pieusement mourir à Djerba, ces gens sont demeurés dans leur épicerie. Dans nul

autre magasin on ne voit tant de netteté, on n'est l'objet d'un accueil si empressé. Le Djerbien ne parle pas, ne fait pas de politique : il travaille. Si les épices ne suffisent pas à son activité, il devient dépositaire de journaux. Exilé pour un an, il ne conçoit guère d'amusement frivole. Il couche dans sa boutique pour économiser une chambre, fait lui-même sa cuisine afin d'éviter la gargote ou le paiement d'un cuisinier. Il vit en ascète un an sur deux, car l'autre année se passe dans son pays. Pour assurer ce roulement, les Djerbiens sont toujours associés à deux. Également mariés, lorsque l'un travaille au loin l'autre garde les deux femmes, tout en assurant l'exploitation des jardins et des vergers qui font de Djerba une île de rêve.

En rentrant chez moi, je croise un vieux Tunisien, général honoraire. Comme je lui demande la signification des événements de la journée :

— Pas très inquiétant, me dit-il. Ce n'est qu'un souvenir de l'ancien temps qui précéda la venue des Français. A cette époque, savez-vous comment on pouvait définir notre forme de gouvernement? *Le pouvoir absolu tempéré par des insurrections...* C'est que, voyez-vous, la seule manière qu'avait le peuple de participer au gouvernement, c'était justement l'insurrection. Je vous raconterai un jour comment ça finissait.

UNE POLITIQUE DE PRESTIGE

Dérangé dans mon optimisme par ces troubles de rue et de gargotes, j'ai voulu savoir quels mécontents pouvaient diriger ce mouvement, à qui ces excès pouvaient profiter. Réalités ? Rêveries? Politique d'ambitions matérielles? Telles sont les questions que je me posais avec une certaine inquiétude.

Le parti nationaliste tunisien, qui donne le fameux mot d'ordre, est formé d'environ trois mille cotisants. Ces trois mille affiliés, assez tièdes par eux-mêmes, sont conduits par une dizaine d'entraîneurs dont on peut croire qu'un ou deux sont sincères. Le cas ne serait donc pas digne d'étude, si de telles manifestations ne provoquaient, dans toute l'Afrique du nord, des frissons de fièvre, si de tels événements ne mettaient en question le principe même de notre présence dans ces territoires d'outre-Méditerranée.

Penchons-nous donc sur le problème. Il en vaut la peine. Il ne s'agit pas ici de justifier notre présence en Tunisie. Il est admis une fois pour toutes, que si nous quittions le pays à midi il serait occupé par une autre nation européenne avant la tombée de la nuit. Il reste donc à savoir si le pays peut se suffire à lui-même, s'il peut se gouverner tout seul.

Tout d'abord, en cas d'autonomie recouvrée, il est clair que les deux millions de campagnards, ceux qui produisent pour leur compte ou pour le compte d'autrui, ceux qui tirent de la terre et du sous-sol de quoi faire vivre le commerce, l'industrie et l'administration, il est clair que ces deux millions de braves gens seraient exploités comme leurs ancêtres le furent autrefois. Une seule différence : ils seraient exploités avec des méthodes plus sûres, plus perfectionnées. Et cela, au profit d'une oligarchie venue de Stamboul, d'Égypte ou d'Arabie, telle que celle qui opprima le pays pendant des siècles.

A cette époque, néfaste pour le paysan, Tunis abritait derrière ses murailles le luxe effréné des despotes et des courtisans, tandis qu'au dehors la maladie et la mort régnaient en maîtresses et que la famine existait à l'état endémique. On put voir alors les fellahs abandonner les plaines que l'antiquité avait vues comblées des dons de Cérès et se réfugier dans la montagne. C'était la peine de tous au profit de quelques-uns. Car il a toujours manqué à cette oligarchie profiteuse, non point l'intelligence et la ruse, mais le cœur et le goût de l'équité.

Certes, nous pouvons être fiers de nombreux progrès matériels, d'une discipline certaine, de l'organisation de la vie, du bien-être que nous avons apportés à la Tunisie. Un musulman notoire de Tunis pourrait, s'il lui était loisible de parler en public, répéter ce qu'il me confiait à ce sujet et me dispenser de refaire notre propre apologie. C'est lui qui m'a fait remarquer les dispensaires dont ne s'écartent encore que les fanatiques et surtout les ignorants, les hôpitaux qui évitent la gangrène et neutralisent la douleur ; les écoles où l'on éclaire patiemment les ténèbres de l'ignorance ; la paix dans les villages, aux champs, dans les villes ; la concussion écartée, le brigandage aboli ; les puits utiles au voyageur, indispensables au nomade et au sédentaire ; les communications faciles, les

voies ferrées et les routes par milliers de kilomètres; la justice encore imparfaite mais tellement au-dessus de celle qui régissait les biens, les corps et les consciences; la protection assurée contre les ennemis du dehors... En résumé, la paix, la liberté, l'ordre, qui ont permis de profiter des heures de prospérité et qui permettent de tenir dans l'adversité.

Et pourtant nous avons des torts, dus en majeure partie à notre idéalisme, pour le reste au tempérament et au climat sud-méditerranéen. Tout d'abord, les factieux n'ont-ils pas une excuse dans les excitations venues de certains professeurs français qui n'agiraient pas mieux s'ils étaient à la solde de l'étranger? N'ont-ils pas une excuse dans la lecture de certains de nos journaux répandus sans contrôle?

Je ne m'arrêterai pas à la justice trop rigide, aux huissiers trop fréquents qui pourchassent le travailleur en faveur du prêteur d'argent, pas plus qu'aux impôts communaux trop lourds aux épaules du contribuable. Je ne m'arrêterai pas davantage aux excès des intermédiaires qui profitent un peu trop du producteur et du consommateur... Une immense part du malaise politique vient aussi de ce que nous avons fait trop de clercs et, en regard, de ce que nous avons enflé outre mesure notre prolétariat administratif.

Pendant mon séjour, et au moyen d'une annonce dans un journal de Tunis, un industriel demanda un secrétaire et un mécanicien. Cent cinquante licenciés en droit répondirent pour le premier emploi. On ne trouva pas un seul mécanicien du pays. L'industriel prit donc un Italien.

Nous n'avons, pour ainsi dire, pas d'écoles professionnelles en Tunisie : moins de 800 apprentis dans toute la Régence, distribués en sections annexes. Seule, l'École d'agriculture coloniale, avec sa grande ferme d'essai, pourrait remonter notre prestige réel : mais il est regrettable de constater qu'en trente-trois ans elle n'a vu passer que 1 119 élèves dont 864 Français, 46 étrangers, 71 coloniaux et Algériens et seulement 216 Tunisiens.

En revanche, les collèges de Tunis et les grandes écoles de France ont fabriqué des avocats et des médecins innombrables. Pour donner un exemple, le barreau de Tunis compte à lui seul 250 avocats. Quant à la colonie juive, elle en a abusé. Il y avait à cela une raison : les jeunes maîtres du barreau et les

jeunes docteurs étaient de beaux partis pour les héritières de la Hara. La dot correspondant à la carrière d'avocat se chiffrait à 600 000 francs et la dot correspondant à la carrière de médecin à 800 000 francs. Cela, naturellement, en période d'abondance.

Maintenant, passons aux collèges et lycées de la ville qui préparent la nouvelle génération : ces établissements reçoivent près de 6 000 élèves. Combien parmi ceux-ci deviendront agriculteurs, ouvriers qualifiés, contremaîtres, ingénieurs?

Pendant que nous faisions ainsi trop de clercs, nous nous sommes ingéniés à leur supprimer des emplois en amenant sur place un trop grand nombre de petits employés métropolitains. Grands et petits fonctionnaires étaient encore, il y a un an, au nombre de 10 500 pour une contrée qui représente l'importance de deux gros départements français. Le mal eût été bénin si ces braves gens étaient venus avec des idées simples et saines. Mais, nantis de la signature d'un député, ils ont cru que les pays d'outre-mer étaient des chasses gardées et que tous les indigènes devaient y être traités comme des êtres inférieurs.

Il faut vider ce petit abcès qui infecte notre action coloniale et la rapetisse. Le dommage que nous cause, faute d'une sommaire éducation, faute de règlements appropriés, le prolétariat administratif, est incroyable. Les rancunes qu'il accumule contre nous sont d'autant plus dangereuses qu'elles sont plus sourdes. En France, lorsqu'un modeste représentant de l'autorité se montre mal élevé, lorsque sa casquette ou son képi est plus important que sa cervelle, nous ne songeons pas pour cela à détester le pouvoir. C'est que des siècles de vie civile et disciplinée nous ont appris à voir derrière un malotru l'autorité qu'il représente. Il n'en va pas de même dans les colonies et surtout dans les territoires habités par des gens qui ont une antique culture, différente de la nôtre, mais qui a sa valeur. Lorsqu'un petit rustaud, habillé en gendarme, traite de barbare et bouscule un mandarin ou un ouléma, la mesure de la haine intérieure monte d'un degré chez l'indigène.

Quant au mépris qui peut nous atteindre, il vient aussi

bien du tutoiement déplacé que de l'obséquiosité ridicule de nos métropolitains en tournée. Qu'un quidam ait des familiarités douteuses avec des indigènes, surtout avec des musulmans dont le code de politesse est très strict, ou qu'un ministre en tournée aérienne aille déclamer à Dakar qu'il n'est pas plus que les ouvriers du port, qu'il est prolétaire lui aussi et que son père a commencé comme eux, cela constitue du mauvais travail français, du mauvais travail humain. Notre prestige est avant tout fait de dignité, non de flagornerie pas plus que de force brutale; et cela non point seulement dans les actes politiques, mais aussi dans la vie courante. Ne tutoyez pas un *indigène qui parle le français* : il se met aussitôt en devoir de s'élever vers vous, il vous respecte, il ne sait que faire pour paraître courtois. Tutoyez-le : il devient familier, bientôt négligent à votre égard, peut-être insolent. Ceci n'est qu'un exemple. De toute manière, un excès de familiarité nous fait passer, aux yeux de l'indigène de tous les pays, pour mal éduqués : c'est nous qui devenons les barbares.

D'autre part, notre prestige doit aussi être fait, du haut en bas de l'échelle sociale, de droiture et d'énergie. L'indigène, quelle que soit sa situation, est épris de justice. *Frappez fort, mais justement : il ne songe pas à se plaindre. Frappez mollement mais à tort : il se révolte.* De plus, il porte très haut dans son esprit et dans son cœur l'énergie, la virilité. La justice qui tourne en faiblesse lui paraît dérisoire. C'est ici que le *summum jus, summa injuria* semble vrai, bien que pris dans une autre acception. L'indigène aime le guide, le conducteur : il aime celui qui le précède et non le semblant d'homme qui le suit. Il ne confond jamais le berger avec le chef (1).

CHAPCHOUKA

La *chapchouka* est un plat tunisien composé de tomates, d'aubergines, de poivrons, de piments, de courgettes, d'œufs, de viande hachée si possible, et de menus condiments. Le tout, cuit longuement, se mélange. Des combinaisons s'amorcent. On pourrait même croire à la fusion de ces divers éléments.

(1) L'indigène africain n'est pas seul à penser de la sorte.

Le plat est excellent, surtout pour les connaisseurs en cuisine africaine. Lorsqu'un de mes amis tunisiens veut exprimer une situation confuse, c'est le mot de *chapchouka* qui vient sur ses lèvres. Et lorsque je pense à Tunis, c'est *chapchouka* qui me vient à l'esprit et sous la plume.

J'ai rarement trouvé en un lieu si restreint un tel mélange de races, de coutumes, de religions, de fortunes. A commencer par le Bey, lequel n'est point « possesseur du royaume de Tunis » par voie de filiation. C'est le plus ancien de la famille qui hérite du titre et du pouvoir. Ainsi, le tour de rôle va plus vite. Autrefois, grâce au lacet ou au mauvais café, on supprimait des échelons dans cette montée vers le trône. Aujourd'hui nous protégeons le souverain comme le dernier de ses sujets.

Entre ces fraîches collines qui supportent le Belvédère et les lagunes aux antiques relents, voici que l'on peut, en une journée au plus, fréquenter tour à tour les Français et les Berbères, les Italiens et les Juifs, les Russes de l'expédition Wrangel qui débarquèrent un jour à Bizerte avec les restes de la flotte blanche et qui sont restés sur ces bords ensoleillés, soldats, travailleurs disciplinés et attentifs à aider notre effort, des Maltais qu'un bras de mer sépare à peine du cap Bon, des Grecs qui suivent la tradition d'Ulysse, et des Mahonnais. Des nègres y côtoient des Algériens, quelques Turcs subsistent et frôlent des Chinois vendeurs de colliers de perles creuses et de verroteries. Parmi les Tunisiens, un homme averti peut seul distinguer les conservateurs et les jeunes Tunisiens, au port de la coiffure, de ce tarbouch qui n'était si haut et si enturbanné autrefois que pour protéger la tête des coups de sabre. Chapchouka!

Ces mêmes Tunisiens, élégants et bien habillés, ne veulent pas davantage être mis sur le même rang que le fellah des campagnes ou le Bédouin en excursion à la ville. L'esprit de caste est plus sévère ici qu'en France. L'Arabe et le Berbère haïssent l'Italien qui leur prend des places à l'atelier, dans la construction des murs, dans les champs, derrière une petite voiture de revendeur, au fond d'une échoppe de cordonnier. De temps à autre, une rixe bouche une rue, un filet de sang coule sur une surface brune et amaigrie. Ce n'est que par la vêture que l'on reconnait si la face brune est berbère ou italienne. Chapchouka!

Chapchouka, hélas! chez nous Français, qui ne comprenons pas toujours notre devoir. A côté d'apôtres, d'hommes qui mettent le prestige de notre pays au-dessus de leurs discussions stériles, à côté d'hommes et de femmes dévouées à la grande cause, combien d'autres, rongés d'ambitions malsaines, qui remplacent l'esprit et le sens du devoir par l'intrigue ténébreuse et la recherche du désordre, considérant peut-être que du tumulte et de l'inquiétude peut sortir un mouvement profitable.

Trop d'indulgente bonté a longtemps permis cette régression de l'ordre, ces poussées de haine contre nous, de mépris pour notre effort patient et vigoureux. On pourrait croire que les peuples, les communautés et les individus, après deux mille ans de chrétienté, après un siècle de liberté, seraient aptes à comprendre les mots : raison, bonté, vertu, justice. Erreur lamentable! Sur ces rives lumineuses, ils ne comprennent que l'autorité, — je n'ose dire la force. Et cette autorité, garante de l'ordre et du progrès social, si elle s'exerce, ne doit jamais compter sur de la gratitude. Il faut des générations, des siècles, pour changer l'état d'esprit des gens.

Le Français, dans ses relations avec l'extérieur, a le travers de vouloir être toujours aimé; alors que l'estime et le respect sont autrement utiles, solides et profitables. N'attendons pas de gratitude de la part d'étrangers qui nous doivent leur fortune, leur situation. Soyons altruistes, mais vigoureux prudents mais justes, et sachons que sur les rives de la Méditerranée, parmi une telle chapchouka d'individus et de races plus qu'ailleurs encore, la faiblesse n'a jamais reçu en échange que du mépris.

CONSTRUIRE

C'est avec les hommes de toutes races, attirés ou fixés au cours des siècles par le climat et la facilité de vivre dans les plaines de la Tunisie, que nous devons provoquer la revanche pacifique de Carthage, c'est-à-dire : *construire*. Car tel est le dernier mot de notre présence en Afrique, le terme de nos aspirations.

Notre empire est constructif. Il est fondé, non point sur l'esclavage plus ou moins déguisé, mais sur le commerce

fécond d'idées, de sentiments et de produits matériels avec des gens aisés, libres et heureux.

Nous avons beaucoup construit en Tunisie. Nous pouvons construire davantage, en ne prenant pour objet que le bien général. Pour cela, les éléments que nous venons de passer en revue et dont la diversité nous étonne, tant ils sont disparates, ces éléments unis par le ciment de la volonté et de l'énergie françaises sont en très grande majorité favorables. Le fellah est bon, agréable à fréquenter, suffisamment laborieux pour qu'on ne puisse jamais songer à l'abandonner. On le voit aisément franchir d'un bond vingt ou trente siècles et mener volontiers une machine moderne. Mal préparé, il la détraquera parce qu'il n'entend pas encore le cri de détresse des métaux; mais il est perfectible. Le colon est en tous points à admirer. Il n'existe encore que 3 000 exploitations agricoles européennes qui groupent 3 millions d'hectares ; tout le reste est indigène. « Eh bien ! il y a encore de la place, m'a dit un grand Tunisien d'origine arabe, pour quinze mille familles françaises et pour tous les indigènes nomades ou semi-sédentaires. »

Mais que la famille française se garde bien d'oublier qu'en Tunisie comme ailleurs il ne faut plus compter sur le coup de chance. Les hommes tels que le père de l'olivier à Zarzis et le roi du blé à Mateur sont là depuis trente-cinq à quarante années Le succès est allé aux hommes patients et tenaces. C'est par leur exemple, doublé de l'excellent esprit qu'ils mettent dans leurs relations avec l'indigène, que notre édifice sera solide. Leur réussite même pousse déjà les Arabes à améliorer leur mode de vie, à comprendre qu'une vache fortement laitière vaut tout de même mieux qu'une vache maigre et stérile.

L'indigène est volontiers nonchalant ; il considère le travail comme une nécessité dégradante ; dès qu'il est instruit, il ne veut plus retourner à la terre ; le jeune intellectuel qui a des diplômes préfère les mettre au service d'une cause politique qui lui serait tout d'abord immédiatement profitable. Tout cela est vrai. Mais n'est-ce pas à nous de réhabiliter le travail par des primes, des concours, des diplômes, des médailles?

Nous avons fait beaucoup de bien en Tunisie, de l'aveu de nos protégés. On compte annuellement les journées de

soins aux malades, dans les hôpitaux et les infirmeries, par trois et quatre cent mille ; des œuvres destinées à protéger l'enfance et la « Goutte de lait » sont capables de ramener à nous la femme tunisienne, dont l'influence est plus grande qu'on ne le croit, dont la conquête patiente améliorera sensiblement les relations entre nos deux races. Mais les vrais résultats n'apparaîtront que si nous plaçons toutes ces choses sous le signe de la dignité, de la justice, du prestige et de l'autorité.

Si à dessein je mets de côté la force, que nous avons et que nous négligeons de montrer, il n'en reste pas moins que le grand problème d'outre-mer se pose ici dans toute son acuité. On peut le résumer en deux mots : prestige ou abdication.

Si nous abdiquons aujourd'hui, demain la place sera prise par un rival, plus habile et moins enclin aux palabres byzantines, qui viendra aussitôt s'installer, ne serait-ce que sous le prétexte de protéger ses nationaux et de refréner l'anarchie à laquelle nous aurions laissé les portes ouvertes.

Il nous faut donc opter pour la solution du prestige. Mais on confond trop souvent prestige avec orgueil, pis encore avec vanité. Mortifier un indigène, quel que soit son rang, ou tolérer que le titre de citoyen français passe pour une déchéance en pays d'Islam : voilà qui nous mène également loin de la notion de prestige. Laisser les fellahs mourir de faim et leur octroyer des doctrines marxistes, voilà qui nous renvoie bien en arrière de la civilisation. Confondre sans vergogne, et dans un dessein de lucre immédiat, *emporium* avec *imperium*, voilà encore qui tend à exclure la notion de dignité indispensable à toute action à l'extérieur, sur des terres exotiques.

Que dire de certains fonctionnaires qui, par manque d'élévation de cœur ou d'esprit, trahissent les intérêts du pays qui les a délégués ? Le prestige de l'autorité française est encore grand en Tunisie. Cette magnifique contrée a bénéficié, depuis les origines du Protectorat, d'une suite de hauts fonctionnaires dont le souvenir est entouré de reconnaissance et de respect ; le dernier, M. Manceron, animé d'un rare esprit de justice, a tracé une ligne droite à travers les chemins tortueux de l'Islam africain, et je fais personnellement confiance

au jeune et nouveau Résident, M. Marcel Peyrouton. Et nous sommes en plein accord avec lui lorsqu'il affirme que tout Français en outre-mer doit se considérer comme un représentant de la France.

Malheureusement, sans doute dans la pensée de multiplier l'élément français en Tunisie, on a augmenté au delà des besoins réels le nombre des petits agents du gouvernement. On affirme beaucoup trop que certains d'entre eux, plus largement rétribués qu'en France, s'attachent à faire des économies de toutes sortes et que ces économies, ils les font fructifier par l'usure... Est-ce une telle conduite qui peut leur attirer le respect des indigènes ? De tels exemples sont-ils faits pour fortifier notre prestige ?

Nous ne craignons pas outre mesure les mouvements des peuples que nous dirigeons. Que des agitateurs essaient de provoquer ces mouvements à l'occasion d'une crise qui permet de faire remonter au jour les vieilles rancunes en voie d'extinction : cela non plus n'est pas pour nous étonner. Nous savons bien que si l'Islam a mis six cents ans à s'implanter ici, un demi-siècle ne suffit pas à faire prévaloir à souhait la raison occidentale. Et puis, en matière ethnique et coloniale, il est un axiome qui garde toujours sa valeur : « On ne s'appuie que sur ce qui résiste. » Dieu nous préserve donc des peuples mous ! Le principal est de voir d'où vient la résistance et où se trouvent les élites. Si notre devoir national et humain est de n'envoyer dans nos territoires lointains que des hommes de qualité, des hommes au moral élevé, notre rôle est de réserver notre appui aux véritables élites. Toute faiblesse envers les fauteurs de désordre, toute faveur aux bavards inutiles devient une trahison envers les hommes qui nous suivent fidèlement, envers ceux dont le labeur est efficace, envers ceux qui pensent que, pour construire, l'union intime de l'ingénieur, du contremaître et de l'ouvrier est nécessaire

Fondés sur l'autorité et le prestige, nos devoirs sont immenses. Ils peuvent également se résumer en deux formules : rendre heureux les peuples dont nous avons assumé la tutelle et la direction, leur procurer cette euphorie physique et mentale qui est la plus précieuse des richesses ; les exalter dans leur milieu.

Ces conditions difficiles, pour que la revanche pacifique de Carthage soit une page glorieuse de notre histoire, nous sont-elles impossibles ? Pas le moins du monde. Les travailleurs de toute classe, de tout métier, de toute condition que nous élevons dans leur milieu, travaillent beaucoup plus à l'aise lorsqu'ils sentent que le guide est là, sur la route ou sur le chantier, qu'il s'intéresse à leur avance, à leur labeur, et qu'il veille attentivement à l'équitable répartition des profits. Ils sont d'autant plus à l'aise que ce guide comprend mieux les ressorts de leur âme, la noblesse cachée dans l'âme du Berbère et du véritable Arabe. Si le Coran fixe le destin de chacun de ses fidèles et diminue parfois leur esprit d'initiative, il ne leur enlève pas la confiance dans les *chefs* qu'Allah leur a envoyés; pourvu que ces chefs aient l'auréole du prestige, cette *baraka* qui donne le pouvoir ; pourvu que ces chefs ne leur apportent pas de sophismes et écartent patiemment les routines maladroites.

L'exemple de nos colons réhabilitera la campagne et le labeur de la terre. L'école des garçons, tout comme celle des filles, fera du bon travail si les devoirs y sont enseignés autant que les droits et non la révolte stérile. Quant à la dignité nécessaire à tous les échelons de l'autorité, dans toutes les classes de Français en Tunisie, elle doit également s'imposer à la métropole lorsqu'elle s'occupe de ses territoires extérieurs. Les amères discussions entre la France et ses fils lointains, au vu et au su des indigènes, n'ont jamais contribué au respect de ceux-ci pour nos lois.

Telles sont nos règles de construction. Si elles échappent à l'esprit et au cœur de trop nombreux Français, élégiaques par tempérament et qui réservent toute leur flamme pour les territoires perdus au cours des siècles, elles ont été, ne l'oublions pas, les règles de nos grands proconsuls, des grands morts qui ont ajouté des provinces à la France : Bugeaud, soldat, laboureur et organisateur; Faidherbe, général partout aussi heureux que brave, constructeur méthodique ; Gallieni, dont l'imagination de génie s'adaptait à toutes les réalités; enfin, le dernier en date, Lyautey, qui a paré l'idée coloniale du manteau de noblesse et a fait éclater sa grandeur.

ANDRÉ DEMAISON.

SAINTE-BEUVE

ESSAI DE BIOGRAPHIE PSYCHOLOGIQUE

IV (1)

A L'OMBRE DU TRONE IMPÉRIAL

« En vieillissant, écrivait Sainte-Beuve à Renduel, *dès 1841*, on revient au pouvoir absolu pur et simple. » Après 1848, il n'avait donc pas beaucoup à faire pour répudier définitivement « le vieux levain » girondin ou républicain qu'il découvrait en lui-même. Il était même assez bien préparé, par l'expérience douloureuse qu'il venait de faire de la « démence populaire », à accueillir non seulement avec résignation, mais avec gratitude, et même avec enthousiasme le régime politique qui, en rétablissant durement l'ordre social, lui permettrait à lui-même de refaire sa vie et de poursuivre tranquillement son œuvre. N'écrivait-il pas déjà, en 1839, à son ami Guttinguer : « Vienne un homme, n'importe lequel, mais un *homme* enfin qui monte sur le dos de cette société et se sente fort ! Comme il se vengera à bon droit et lui donnera le coup d'éperon ! » Il était donc d'avance indulgent à l' « opération de police un peu rude » qui se préparait.

AVANT L'EMPIRE

Il était rentré assez désemparé de Belgique. Ses affaires d'éditeur ne s'arrangeaient pas : il ne semble pas que Louis Hachette se soit montré très empressé à accepter le *Chateaubriand* qu'il lui avait proposé (2). Il avait amassé toute sorte

(1) Voyez la *Revue* des 1er, 15 août et 1er octobre.

(2) Lettre à M. Hachette, 11 février 1849 *Correspondance* t. I. p. 163 165.

de matériaux qu'il ne savait comment utiliser. Ses rapports avec la *Revue* n'étaient plus ce qu'ils avaient été autrefois : depuis 1847, pour des raisons d'argent et de susceptibilité mêlées, il était à demi brouillé avec Buloz. Il aspirait à une situation un peu stable, surtout à des ressources régulières et fixes. Il s'était installé chez un médecin, on ne sait trop pourquoi, peut-être pour échapper à la garde nationale, et tous les jours il allait voir sa mère, qui vivait très modestement dans la petite maison de la rue du Montparnasse qu'elle avait achetée après 1830.

Sur ces entrefaites, Véron, l'ancien directeur de la *Revue de Paris*, vint lui proposer de donner tous les lundis, dans *le Constitutionnel* qu'il dirigeait alors, un article littéraire; chaque article lui serait payé cent vingt-cinq francs. Après quelques timides objections, il accepta. « Au fond, nous dit-il, c'était mon désir. Il y avait longtemps que je demandais qu'une occasion se présentât à moi d'être critique, tout à fait critique comme je l'entends, avec ce que l'âge et l'expérience m'avaient donné de plus mûr et aussi peut-être de plus hardi. Je me mis donc à faire pour la première fois de la critique nette et franche, à la faire en plein jour, en rase campagne. » A l'entendre, la critique que sous la monarchie de Juillet il avait faite à la *Revue des Deux Mondes*, critique « surtout analytique, *descriptive* et curieuse », avait comme telle un défaut : « elle ne concluait pas ». Et l'on peut se demander si tel de ses anciens articles sur Nisard, sur Musset, sur Balzac, n'est pas aussi « concluant » que ses articles des *Lundis* sur Saint-Marc Girardin, sur Villemain ou sur Lamartine. Mais ne chicanons pas : admettons qu'il y ait en général dans les articles des *Lundis* quelque chose de plus libre, de plus vif, de plus hardi. Et croyons aussi que la perspective d'une rémunération régulière a été la principale et très légitime raison qui lui a fait accepter les ouvertures de Véron.

La première *Causerie du lundi*, — sur Saint-Marc Girardin, — a paru dans *le Constitutionnel* du 1er octobre 1849. Et à partir de ce moment-là, avec quelques interruptions, motivées par des essais de professorat, la vie de Sainte-Beuve, pendant vingt-trois ans, fut celle qu'on nous a souvent décrite, et qui certes fait le plus grand honneur à son activité d'esprit et à sa conscience professionnelle. Toute la semaine sa porte était

condamnée. Il s'enfermait avec ses livres, ceux qu'il possédait et qui débordaient des bibliothèques, des armoires et des malles, et ceux que les bibliothécaires de la Bibliothèque nationale lui avaient diligemment envoyés. Ses lectures faites, les textes ou passages essentiels une fois choisis, — un secrétaire l'aidait dans cette tâche, — il « bâtissait » l'article et en une seule journée, d'un seul jet, sans désemparer, il couvrait de petits feuillets de son écriture menue et cursive. Puis il reprenait cette première ébauche, corrigeant, remaniant, ajoutant, et tantôt dictant, tantôt écrivant lui-même, et, parmi tous ses scrupules d'érudit et d'artiste, s'efforçant de conserver le mouvement et la vie. Le vendredi, l'article achevé, il allait le lire à Véron et restait à dîner avec lui et quelques amis. Le samedi et le dimanche étaient employés à la minutieuse correction des épreuves : deux, trois quelquefois, étaient nécessaires. Le lundi, jour de la publication, on se donnait congé. Mais le mardi, il fallait se remettre à la besogne (1).

Que parfois, souvent même, ce dur métier de « manœuvre » ait pesé à Sainte-Beuve, c'est ce dont sa correspondance témoigne éloquemment. Mais, au fond, son tempérament s'en accommodait ; il sentait d'ailleurs qu'il réussissait, que le succès lui venait; la haute notoriété qu'il avait en vain cherchée dans la poésie et le roman lui était désormais acquise. Il en jouissait délicieusement : « Je suis un hypocrite, avouait-il, j'ai l'air de n'y pas toucher, et je ne pense qu'à la gloire (2). » Cette gloire, même quand parfois il lui arrivait de la trouver d'une qualité inférieure, lui était chère, et, en dépit des servitudes qu'elle entraînait, il n'y eût pas renoncé aisément. « Des juges ordinairement plus sévères, écrivait-il dans la préface de ses *Causeries*, ont bien voulu dire de ces articles du *Constitutionnel*, et en les approuvant : « Il n'a pas le temps de les gâter. » J'accepte le jugement, trop heureux d'y trouver à ce prix un éloge. » Et ailleurs : « J'avais une *manière* : je m'étais fait à écrire dans un certain tour, à caresser et à raffiner ma pensée ; je m'y complaisais. La nécessité, cette grande muse, m'a forcé brusquement d'en changer... d'en venir à une expression nette, claire, rapide, de parler à tout le monde et

(1) E. Scherer, *Études sur la littérature contemporaine*, t. IV, p. 107-108 ; — A.-J. Pons, *Sainte-Beuve et ses inconnues*, p. 222-224.
(2) *Mes poisons*, p. 4.

la langue de tout le monde ; je l'en remercie (1). » Si Sainte-Beuve avait réellement et profondément souffert de son nouveau métier, il n'aurait pas tenu ce langage. En fait, il est « embarqué », et il s'applaudit de l'être.

Si cette vie singulièrement laborieuse de « prolétaire littéraire » avait sa douceur et ses satisfactions d'amour-propre, elle avait aussi ses tristesses. En 1850, il perdait Mme d'Arbouville dont l'amitié lui avait été si chère, et la même année, il perdait aussi sa mère. « Le 17 novembre 1850, écrivait-il dans son journal, à cinq heures et demie du soir, ma pauvre mère est morte, à l'âge de quatre-vingt-six ans. Le 19 novembre, l'enterrement. Je suis seul désormais : et j'ai perdu la personne qui m'aimait le mieux et qui ne respirait que pour moi. » Malgré certaines divergences de goûts, d'habitudes et d'idées, et bien que leur existence fût « assez peu mêlée », Sainte-Beuve aimait tendrement sa mère ; ce fut à cause d'elle qu'il ne partit pas pour l'Amérique, et de Liége il revenait de temps en temps la voir. Il fut au total un bon fils. « A l'église, nous dit Olivier, au service funèbre auquel j'assistais, je lui vis, ce que je n'avais vu chez personne avec un caractère si particulier, de petites larmes de feu qui ne coulaient pas, mais qui jaillissaient de ses yeux comme des étincelles (2). » Il ne quitta plus la petite maison de la rue du Montparnasse où était morte sa mère et où il devait mourir lui-même : il se contenta de l'aménager pour les commodités de son travail.

C'est dans cette modeste demeure, agrémentée d'un jardinet, que sont nés les trente volumes dont se compose l'œuvre finale de Sainte-Beuve. On entrait : au rez-de-chaussée, la salle à manger et un salon très bourgeoisement provincial. Par un escalier en colimaçon on grimpait au premier étage ; au fond d'un couloir s'ouvrait la chambre à coucher, cabinet de travail de Sainte-Beuve : en face de deux fenêtres très claires, un lit avec un édredon ; deux bibliothèques garnies de volumes reliés ; une table pleine de livres ; des papiers, des journaux, des brochures, des dossiers dans tous les coins. Le maître du logis est un petit homme bedonnant et chauve : avec sa calotte, son gros visage rasé, il a l'air d'un notaire de

(1) *Portraits littéraires*, t. III, p. 550.
(2) *Mes poisons*, p. 15. — J. Olivier, *Souvenirs de Sainte-Beuve*, p. 102.

province : quand il est à table, « un boutiquier en goguette », dit M. Bellessort.

L'impression dominante quand on le voit, écrit Taine, c'est qu'il est timide, il parle doucement, bas ; avec insinuation et nuances, avalant certaines syllabes trop franches. Il a quelque chose d'un chanoine ou d'un gros chat méticuleux, prudent. Une tête irrégulière, blafarde, un peu chinoise, crâne nu, avec de petits yeux malins et un sourire doucereux, fin. Positivement, il a un fonds ecclésiastique, homme du monde. Puis des éclats et des éclairs : la franchise, la force de croyance font explosion (1).

Il n'était entré d'abord qu'assez timidement dans son rôle, qu'il annonçait pourtant, de juge régulier des lettres contemporaines. Sur les cent vingt articles qu'il a donnés avant le 2 décembre au *Constitutionnel*, le quart à peine, — exactement vingt-neuf, — est consacré à des contemporains ; et encore sur ce nombre une quinzaine d'études ont pour sujet la vie et l'œuvre d'écrivains qui viennent de mourir. Tout le reste est une série d'essais, tantôt historiques et tantôt littéraires, tous indépendants les uns des autres, tous relatifs au passé, et dont la succession est déterminée tantôt par le hasard ou l'occasion d'une publication récente, tantôt par la simple fantaisie du critique. On pourrait croire que Sainte-Beuve a pris pour devise le mot célèbre d'Auguste Comte, que « le monde en tout temps se compose de plus de morts que de vivants ». Visiblement il se réserve ; il semble avoir peur de trop se compromettre ; pour dire son mot sur les hommes et les choses du présent, il a l'air d'attendre que la situation générale s'éclaircisse, devienne, dans un sens ou dans un autre, plus nette et plus franche. Les idées et les sentiments qui sont alors les siens, il les insinue ou les suggère plus qu'il ne les exprime ou qu'il ne les développe ; et l'on sent sous sa plume nombre de réticences. Il ne s'échappe guère que pour formuler sa répugnance à l'endroit des bouleversements sociaux et des manifestations anarchiques et pour juger avec une sévérité excessive les écrivains qui ont joué leur bout de rôle dans l'histoire contemporaine, un Guizot, un Lamartine, un Chateaubriand.

En y regardant d'un peu près, on pouvait du reste entre-

(1) *H. Taine, sa vie et sa correspondance*, t. II, p. 241-242.

voir, dans ces premiers articles des *Lundis*, quelques-unes des dispositions morales qui sont déjà celles de Sainte-Beuve, et qui ne feront que se fortifier et se manifester plus librement dans la suite. D'abord, il a bien dit définitivement adieu au romantisme. Sans doute il n'a jamais répudié ce qu'il y avait de neuf et de légitime dans l'effort littéraire des écrivains de 1830, et, jusqu'à la fin, une bonne part de leur œuvre lyrique a trouvé en lui un défenseur et un admirateur convaincu. Il n'est pas jusqu'à certains articles de leur esthétique pour lesquels il n'ait encore quelque complaisance. Mais, ces réserves faites, il est clair que son idéal artistique est dès lors très différent de celui de ses anciens compagnons d'armes et qu'il se rapproche singulièrement de celui que nos écrivains classiques ont illustré par leurs chefs-d'œuvre.

Précisément parce qu'il ne veut pas rompre trop brutalement avec son propre passé ni se contredire trop ouvertement, son article de 1850 *Qu'est-ce qu'un classique?* n'a pas toute la netteté, toute la vigueur que l'on pourrait souhaiter; mais on y sent pourtant un curieux effort pour se rattacher à la grande tradition du grand siècle. « L'important aujourd'hui, déclare-t-il, me paraît être de maintenir l'idée et le culte, tout en l'élargissant... Il vient une saison dans la vie où, tous les voyages étant faits, toutes les expériences achevées, on n'a pas de plus vives jouissances que d'étudier et d'approfondir les choses qu'on sait, de savourer ce qu'on sent, comme de voir et de revoir les gens qu'on aime : pures délices du cœur et du goût dans la maturité... On va demander alors à *quelqu'un de ces bons et antiques esprits* un entretien de tous les instants, *une amitié qui ne trompe pas*, qui ne saurait nous manquer, et cette impression habituelle de sérénité, d'aménité qui nous réconcilie, nous en avons souvent besoin avec les hommes et avec nous-même. » Cet article, Sainte-Beuve ne l'eût pas écrit à l'époque des *Consolations*.

Et il n'eût pas écrit non plus après 1830 les articles où, avec plus ou moins de discrétion, il offre pour ainsi dire sa plume au « pouvoir tutélaire » qui se lèvera pour le plus grand bien de la nation en général et des hommes de lettres en particulier, et ceux aussi où il célèbre, en termes à la fois sincères et visiblement intéressés, le génie réparateur de Napoléon. « Quand il s'annonça au monde, écrit Sainte-Beuve, la société

en détresse appelait un sauveur... C'est alors qu'en présence de cette sauvagerie menaçante, le cri public fait appel à un héros, à quelqu'un de ces hommes puissants et rares qui comprennent à fond la nature des choses, et qui, de même qu'ils auraient autrefois rassemblé les peuplades errantes, rallient aujourd'hui les classes énervées et démoralisées, les rassemblent encore une fois en faisceau, et réinventent, à vrai dire, la société, en en cachant de nouveau la base, et en la recouvrant d'un autel. » La fièvre girondine de Joseph Delorme est maintenant tombée : il est mûr pour le second Empire.

AVEC L'EMPIRE AUTORITAIRE

A bien voir les choses d'ailleurs, on se rend compte que le nouveau régime répondait à quelques-unes de ses aspirations les plus chères. D'abord, son instinct bourgeois de tranquillité sociale, son horreur de l'anarchie, son pessimisme à la Hobbes, son peu de confiance dans la raison et la bonté humaines y trouvaient leur compte. D'autre part, issu d'un plébiscite populaire, le second Empire, à l'instar de l'Empire romain, s'est longtemps prévalu de ses origines démocratiques et s'est présenté comme le protecteur né des classes laborieuses ; et cela non plus n'était pas pour déplaire au peu aristocratique Sainte-Beuve. Ajoutez à cela que la gloire militaire était loin de lui être indifférente et que, sur ce point encore, il ne se trouvait pas en désaccord avec les dirigeants de la politique impériale. Un jour, au dîner Magny, — nous rapportent les Goncourt, — il racontait que, le 24 février 1848, de la fenêtre d'une blanchisseuse avec laquelle il avait rendez-vous, — « oui, messieurs, avec une blanchisseuse ! » — il avait vu défiler une batterie d'artillerie. « J'aurais donné, s'écriait-il, tous les doctrinaires pour une batterie d'artillerie ; je les donnerais encore ! » Il ne se défendait pas d'être un peu « cocardier ».

Dans les premiers mois qui suivirent le coup d'État, on le voit cependant éviter avec soin de donner des gages aux vainqueurs. « J'ai choisi, nous dit-il, le sujet de M[me] de Motteville pour me distraire un moment, moi et, s'il se peut, mes lecteurs, du spectacle pénible de nos dissensions présentes (1). » Il

(1) *Lundis*, t. V (*M[me] de Motteville*), p. 187.

se cantonne dans des sujets d'histoire ou de littérature qui n'ont avec l'actualité contemporaine que les plus lointains rapports; il « n'y cherche aucun genre d'allusions (1) ». Tout au plus, dans un article sur *Louis XIV*, peut-on noter quelques lignes qui répondent, bien discrètement du reste, aux préoccupations d'alentour : « La roue de l'histoire, qui tourne sans cesse, écrit-il, nous a ramenés au point de vue qu'il faut pour mieux comprendre peut-être ce que c'est qu'une nature royale et souveraine, et de quel usage elle est dans une société (2). »

Mais peu à peu, sentant peut-être le terrain plus ferme sous ses pieds, voici qu'il ose davantage et qu'il laisse entrevoir ses pensées de derrière la tête. A propos de la retraite de Villemain et Cousin, il consacre à ces deux écrivains, — et aussi à Guizot, — un article fort habile, où les pointes et les réserves s'enveloppent de justes et adroites louanges, mais où l'on sent percer une désapprobation très nette de leur conduite politique (3). Il ne leur reproche pas précisément de ne pas se rallier à un régime qu'ils ne veulent pas servir, ou du moins ce reproche, qui est bien au fond de sa pensée, est par lui plutôt insinué que formulé. Mais il regrette qu'ils n'aient pas cru devoir, pour terminer leur carrière, remonter dans leur chaire de Sorbonne. Il leur oppose l'exemple de La Harpe qui, dans une situation analogue, lui paraît avoir fait preuve d' « un courage digne de respect ». « Nos trois illustres maîtres, déclare-t-il, en s'épargnant ce retour sur un théâtre où ils avaient tant donné, mais où ils avaient à terminer encore, ont fait, selon moi, comme Turenne, s'il avait manqué ses deux dernières campagnes, ou comme Racine, s'il s'était retranché *Esther* et *Athalie*. » Il n'y a que Sainte-Beuve pour égratigner ainsi en caressant.

Il aurait pu s'en tenir là. Pourquoi donc faut-il qu'il ait éprouvé le besoin de lancer contre les partisans du régime déchu son fâcheux, son indiscret article des *Regrets*? Longtemps après, dans une lettre à Edmond Scherer, il s'en excusait, plaidant coupable, avec une désinvolture plus spirituelle que convaincante : « Je n'ai pas su, disait-il, résister à la

(1) *Id.*, *ibid.* (*M. Fiévée*), p. 216.
(2) *Id.*, *ibid.* (*Louis XIV*), p. 315.
(3) *Lundis*, t. VII (*De la retraite de MM. Villemain et Cousin*), p. 146-165.

démangeaison de tirer un coup de fusil, un jour que j'étais en sentinelle et que les gens qui passaient sous le rempart me paraissaient trop bruyants et ridicules : de là un acte plus sérieux en fait qu'il ne l'était dans ma pensée (1). » La belle excuse! Reprocher aux vaincus de n'être pas satisfaits de leur défaite, les blâmer, alors qu'on ne leur a pas laissé d'autres armes, d'avoir recours à l'ironie pour se défendre ou pour maintenir leur opposition impuissante, les accuser d'agir uniquement par dépit d'avoir été remplacés et de n'être plus les maîtres, et se ranger soi-même du côté d'un pouvoir peut-être réparateur, mais assez brutalement autoritaire : ce n'était faire preuve ni de beaucoup de courage, ni de beaucoup de générosité, ni de beaucoup d'équité, ni de beaucoup d'élégance. Et si l'on songe que ce sévère critique du libéralisme doctrinaire, après beaucoup de simagrées d'indépendance, avait jadis fini par accepter un poste officiel du gouvernement de Juillet et qu'il avait assidûment fréquenté dans les salons orléanistes, on peut trouver qu'il avait la mémoire un peu courte, et que, eût-il même raison dans le fond, nul n'était moins qualifié que lui pour faire ainsi publiquement la leçon à ses amis ou à ses hôtes d'autrefois. Après cela, le bon apôtre avait beau jeu à leur dire : « Dans ce moment même, qu'ils daignent, je les en prie, ne pas prendre ou donner le change sur ma pensée: je ne viens pas ici conseiller d'épouser le pouvoir, mais simplement de ne pas le nier avec obstination, de ne pas bouder la société qui l'a ratifié, le fond et le vrai de la société de notre temps (2). » En fait, c'était bien le ralliement qu'il prêchait; et il n'avait pas, quant à lui, le ralliement silencieux.

L'article, naturellement, fit « un certain bruit » : « il a été reproduit, nous dit Sainte-Beuve, par la plupart des journaux, même par *le Moniteur* » (le *même*, ici, est admirable). Et il eut bien vite sa récompense. Quinze jours ne s'étaient pas écoulés qu'on voit Fortoul, le ministre de l'Instruction publique, lui proposer la succession de Villemain (3) : Sainte-

(1) 6 mai 1862 (*Correspondance*, t. I, p. 291-292).

(2) *Lundis*, t. VI, p. 399. — L'article des *Regrets* est du 23 août 1852.

(3) Cela ressort jusqu'à l'évidence de la confrontation de la lettre de Sainte-Beuve à Fortoul, du 6 septembre 1852 (*Correspondance*, t. I, p. 132-133) et de l'article des *Lundis* sur Bernardin (t. VI, p. 449-453), daté lui aussi du 6 septembre. Il est singulier que le premier éditeur de la *Correspondance* ne s'en soit pas avisé.

Beuve, qui venait d'ailleurs, dans un article sur Bernardin de Saint-Pierre, d'attaquer très vivement Villemain, et qui ne se sentait pas « né pour la parole publique », eut le bon goût de décliner ce périlleux honneur et cette redoutable comparaison. « Laissez-moi donc, mon cher ministre, concluait-il, continuer à servir en volontaire la cause des lettres, *en les rattachant, selon l'occasion, à cette cause que je considère comme celle de la société, de l'ordre et du bonheur pratique.* » On se réserva de revenir à la charge, deux ans plus tard, sur un meilleur et, en apparence, moins dangereux terrain ; et, en attendant, l'Empire ayant été officiellement restauré, quatre jours après, on faisait entrer Sainte-Beuve au *Moniteur*: chaque article lui était payé, non plus 125, mais 300 francs : il ne dut pas être insensible à cette façon, — modestement impériale, — de reconnaître ses services.

Il débuta donc le 6 décembre 1852, par un article sur l'abbé Barthélemy. « *Au milieu des changements merveilleux* qui s'accomplissent, y déclarait-il, et qui inaugurent de toutes parts une ère de paix et de régularité, la littérature ne saurait souffrir... Simple ouvrier dans une œuvre si générale, je continuerai donc comme par le passé cette espèce de cours public de littérature que j'ai entrepris depuis plus de trois ans. *J'apprécie comme je le dois l'honneur* que m'ont fait des membres du Gouvernement en pensant que ces sortes d'entretiens libres et familiers ne seraient pas déplacées dans *le Moniteur*; sans rien changer à la forme des articles et sans en altérer l'esprit, *je tâcherai de les rendre dignes du lieu où j'écris et de les coordonner* peut-être par quelques points *avec le régime* qui nous rouvre la carrière (1). » Sainte-Beuve a décidément bien « épousé le pouvoir ». « Je choisirai d'habitude, et de préférence, poursuivait-il, quelques sujets dans la littérature française des deux derniers siècles (sans toutefois m'y enfermer, et sans exclure absolument les contemporains). » Et c'est bien en effet ce qu'il a fait. Mais il est à remarquer que ses préférences vont plutôt à des écrivains de

(1) *Lundis*, t. VII, p. 186-188. — Sur ce point, Sainte-Beuve s'est un peu contredit. Dans un *post-scriptum* au tome X des *Lundis* (p. 501), il a dit : « J'ai eu à modifier le caractère et le choix des articles lorsque j'ai passé du *Constitutionnel* au *Moniteur*; cela a dû être sensible, mais cela était convenable et même nécessaire. »

second ordre qu'à des écrivains de tout premier plan. Évidemment, il se sent plus vraiment à l'aise dans la compagnie des *minores*; il les pénètre mieux et plus complètement; il est avec eux comme de plain-pied. « Je le sais trop, soupirait-il dans ses *Poisons*, je manque de toute grandeur, je suis incapable d'*aimer* et de *croire* (1) »; et le mot pourrait s'appliquer à sa critique aussi bien qu'à son âme.

Si indulgent qu'on puisse être aux « métamorphoses » de Sainte-Beuve, il y a un point sur lequel il est bien difficile de passer condamnation. Qu'il ait cru devoir se rallier, — même avec quelque indiscrétion, — à l'Empire, on peut le lui passer, puisque telle était sa conviction actuelle. Mais, incroyant, et même matérialiste, puisqu'il « ne croit qu'à la physiologie » (2), était-il obligé, pour faire sa cour au nouveau pouvoir, lequel faisait sa cour à Rome, d'afficher des sentiments qui n'étaient pas les siens? Déjà, quand il écrivait au *Constitutionnel*, il ne perdait pas une occasion d'insinuer des déclarations, non seulement respectueuses, mais presque pieuses. S'il consacre, par exemple, un article, d'ailleurs exquis, à l'abbé Gerbet, le lundi (lendemain de l'Assomption) 16 août 1852, il dira: « Voici un sujet que je m'étais proposé depuis longtemps pour un jour de fête, pour une Fête-Dieu ou pour une fête de Marie; car il y entre de la sainteté, de l'onction, de la grâce mêlée à la science, et un pieux sourire (3). » Au *Moniteur*, il sera plus empressé encore. A propos de certaines réflexions religieuses de Richelieu, il écrira: « Permis à Voltaire de rire de ces maximes et d'y voir la trace d'un petit esprit! Elles sont pourtant la seule moralité supérieure qui serve de garantie dans les personnes publiques, qui les sauve du pur machiavélisme; et on aime à retrouver le signe de cet esprit religieux sous une forme ou sous une autre, ce sentiment sacré d'une divinité singulière invoquée et reconnue de tous les grands chefs et fondateurs d'États et des conducteurs de peuples (4). » Un autre jour, il s'avise de célébrer l'anniversaire du *Génie du Christianisme*, et, non content d'être, pour une fois, juste à l'égard de Chateaubriand, il ne craint pas d'écrire: « Et,

(1) *Mes poisons*, p. 13.
(2) Lettre à Charles Eynard, *Nouvelle correspondance*, p. 116.
(3) *Lundis*, t. VI, p. 378.
(4) *Lundis*, t. VII, p. 236.

à ce point de vue plus particulier du *Génie du Christianisme* qui nous occupe, n'est-ce donc rien comme signe charmant de douce influence regagnée et socialement établie, *que cette image de la Vierge envoyée hier par l'Empereur à nos flottes, et qui y est reçue avec reconnaissance en protectrice et en patronne* (1) ? » L'Empereur n'en demandait sans doute pas tant, et, s'il a lu cet article, il a dû trouver que Sainte-Beuve faisait bien du zèle.

Assurément, à en soupeser tous les termes, on pouvait s'apercevoir que ces clauses de style ne constituaient pas, de la part du critique, un engagement bien ferme. Quand il ne se surveille pas, ce qui lui arrive quelquefois, sa vraie pensée, qui est une pensée sceptique, lui échappe. D'autre part, les formules mêmes qu'il emploie, quand il touche aux choses religieuses, sont susceptibles d'être interprétées dans le sens d'un simple hommage respectueux bien plutôt que d'une adhésion explicite. Enfin il est à noter que ce qu'il se plaît à mettre en lumière dans la religion, c'en est l'utilité sociale et morale, ou encore le charme poétique, non pas la vérité métaphysique. Mais cela dit, et il faut le dire pour être équitable, il reste que l'attitude spirituelle de Sainte-Beuve peut donner le change aux lecteurs peu avertis, qu'elle manque un peu de franchise, et qu'elle est trop visiblement déterminée par l'intérêt politique.

Tant de gages donnés aux maîtres de l'heure appelaient une consécration officielle. Elle vint à Sainte-Beuve, en 1853, d'abord sous la forme du brevet d'officier de la Légion d'honneur. Qu'il était loin le temps où, sous Louis-Philippe, il avait refusé avec une singulière hauteur le ruban de chevalier ! Puis, en 1854, la chaire de poésie latine au Collège de France s'étant trouvée vacante, il posa et fit agréer sa candidature (2). Il interrompit sa série des *Causeries du lundi*. « C'est l'heure, disait-il poétiquement, où j'ai à me recueillir pour me rendre digne, à mon tour, d'entretenir

(1) *Lundis*, t. X, p. 61.

(2) « Cette nomination n'est pas une joie pour moi, écrivait-il à Mme du Gravier le 28 décembre 1854; c'est une ressource et une fin. » Et à la même, le 8 juillet 1855 : « Que n'ai-je pu avoir une fortune modeste suffisante pour me passer de tous ces engagements, pour vivre entièrement de la vie d'un homme de loisir et d'étude, et même un peu du monde, sans être obligé de me lier soit à une chaine, soit à un journal, car là est pour moi l'alternative ! »

le feu sacré sur ces hauteurs religieuses de l'Antiquité (1). »

Il ne savait pas ce qui l'attendait et ce que peut-être il aurait pu prévoir. Il avait annoncé un cours sur Virgile. Sa première leçon eut lieu le 9 mars 1855. Elle fut troublée par des cris, des apostrophes, des injures auxquelles il eut l'imprudence de répondre. A la seconde leçon, le tapage fut pire encore, et il ne put se faire entendre. Le cours fut suspendu : Sainte-Beuve, écœuré, ulcéré, offrit sa démission, qui fut refusée : deux ans plus tard, on lui donna une compensation en le nommant maître de conférences de littérature française à l'École normale. Il a supposé, ou laissé entendre que tout ce tumulte avait eu surtout pour origine les inimitiés littéraires qu'il s'était attirées par son indépendance de critique ; et il est possible, en effet, que certains auteurs critiqués ou dédaignés se fussent glissés parmi les étudiants ignorants et tapageurs qui étaient allés manifester à son cours. Mais il semble bien que la jeunesse libérale des écoles, peut-être excitée en sous-main par des adversaires politiques, ait surtout voulu lui faire payer son ralliement à l'Empire, ses flatteries intéressées à l'adresse du pouvoir, son rôle de journaliste officiel et son article des *Regrets*. Elle avait tort sans doute, et cela d'autant plus que, tout au fond de lui-même, Sainte-Beuve était beaucoup plus d'accord avec elle, notamment sur la question religieuse, qu'elle ne se l'imaginait. Mais enfin, il faut bien reconnaître que l'auteur des *Lundis* n'était pas sans avoir prêté le flanc à quelques représailles.

Un livre exquis est sorti de ce cours avorté : cette *Étude sur Virgile*, où, à égale distance des minuties et des systèmes de l'érudition germanique et de l'impressionnisme superficiel des simples amateurs d'antiquité (2), il a donné toute sa mesure de subtil et grand lettré, de pénétrant psychologue, d'humaniste à la française. Humaniste, il l'était resté sous ses transformations successives et ses divers costumes, et, tout en s'enrichissant des multiples apports que son infatigable curiosité lui fournissait, il a souvent regretté, contrairement aux

(1) *Lundis*, t. XI, p. 288. — Il faut dire aussi que son dur métier de journaliste littéraire commençait à lui peser et qu'il n'était pas fâché de se ménager, avec des loisirs, la régularité d'un traitement fixe.

(2) Voir Gaston Boissier, l'*Étude sur Virgile de Sainte-Beuve* dans le *Livre d'or*.

tendances soi-disant « scientifiques » de la critique moderne, les habitudes moins pédantesques des « honnêtes gens » d'autrefois. « Où est-il, soupire-t-il quelque part, où est-il le temps où on lisait anciens et modernes couché sur un lit de repos, comme Horace pendant la canicule, ou étendu sur un sofa comme Gray, en se disant qu'on avait mieux que les joies du Paradis et de l'Olympe ? » Et ailleurs, dans des pages charmantes de son *Chateaubriand*, où il essaie de définir la vraie critique française, « plus vive, moins chargée d'érudition, moins théorique et systématique, plus confiante au sentiment immédiat du goût » : « J'avoue ma faiblesse; nous sommes devenus bien plus forts dans la dissertation érudite, mais j'aurai un éternel regret pour cette moyenne et plus libre habitude littéraire, qui laissait à l'imagination tout son espace et à l'esprit tout son jeu ; qui formait une atmosphère saine et facile où le talent respirait et se mouvait à son gré : cette atmosphère-là, je ne la retrouve plus, et je la regrette (1). » Eh bien ! ce fond persistant d'humanisme à l'ancienne mode, on le retrouve, mais élargi et affiné tout ensemble, dans l'*Étude sur Virgile* ; et, comme il était inévitable, ce livre qu'un La Fontaine ou un Racine eussent beaucoup aimé, a contribué à rapprocher Sainte-Beuve de ces grands écrivains du XVIIe siècle qui goûtaient les anciens comme lui et qui, comme lui, s'en inspiraient librement.

Dans cette féconde reprise de contact avec l'antiquité classique, il a fini de se dépouiller des derniers oripeaux romantiques qui gênaient encore ses libres mouvements. A plus d'une reprise son analyse des beautés virgiliennes se retourne contre les tendances de la littérature contemporaine, et, parfois, l'on croirait entendre Nisard dans ses *Poètes latins de la décadence*. Ce que Virgile lui sert à condamner, « c'est tout ce qui force le ton, tout ce qui jure et crie, dans la couleur, dans le style, dans la pensée, dans l'observation et la description des objets extérieurs, dans les découvertes et les analyses à perte de vue qu'on prétend donner de la nature humaine, qui en déplacent violemment le centre, qui en bouleversent l'équilibre ». Et pour qu'on ne se méprenne pas sur les « grands talents » qu'il vise, il ajoute : « Oh ! qu'*en ce moment* nous irait

(1) *Chateaubriand et son groupe littéraire*, t. I, p. 321.

bien le génie, ou tout au moins le tempérament virgilien! Ne rien outrer, ne rien affecter, plutôt rester un peu en deçà, ne point trop accuser la ligne ni le ton, voilà de quoi nous avons besoin d'être avertis. Jamais la littérature latine, étudiée dans sa période classique, dans sa nuance d'Auguste, avec ce qu'elle offre de digne, de grave, de précis, de noble et de sensé, n'a été plus nécessaire qu'aujourd'hui (1). » Virgile lui sert à rompre avec le romantisme, à couvrir son retour à la tradition classique.

De la tradition en littérature et dans quel sens il la faut entendre : tel est précisément le sujet et le titre de la leçon par laquelle Sainte-Beuve ouvrit son cours à l'École normale, le 12 avril 1858. Cette leçon d'ouverture est bien curieuse. Sans doute, le nouveau professeur, très préoccupé de ne pas trop se contredire, a recours à certaines précautions oratoires. « Ce n'est pas moi, messieurs, affirme-t-il, qui médirai des littératures romantiques », et cette déclaration solennelle suit un bel éloge de Shakespeare. Mais elle est à son tour suivie, et dans la même page, de ces lignes fort significatives : « Les littératures romantiques, qui sont surtout *de coups de main et d'aventures*, ont leurs mérites, leurs exploits, leur rôle brillant, *mais en dehors des cadres* ; elles sont à cheval sur deux ou trois époques, jamais établies en plein dans une seule, inquiètes, chercheuses, *excentriques de leur nature*, ou très en avant ou très en arrière, volontiers ailleurs, — *errantes* (2). » Il serait difficile de prendre cette définition pour un éloge. De fait, toute la leçon est un vibrant hommage rendu à la grande tradition classique et une paraphrase du mot de Gœthe : « J'appelle le classique le sain, et le romantique le malade. » Nous voilà loin de l'époque d'*Hernani*.

Sainte-Beuve a professé quatre années à l'École normale. Il y avait été accueilli avec quelque réserve, motivée apparemment par son attitude politique ; et ce n'est que peu à peu que, par sa conscience, son tact, son information, son goût, son talent, non pas d'orateur, mais de critique et d'historien littéraire, il parvint à conquérir ce difficile auditoire, ou plutôt à s'insinuer en lui. De cette « entreprise toute à huis clos, quoique très active », il n'a, sur le moment, « rien tiré (ou

(1) *Étude sur Virgile*, p. 103, 107.
(2) *Lundis*, t. XV, p. 370.

très peu) pour le public (1) » ; mais il a amassé des matériaux qu'il utilisera dans la suite. Pour quelles raisons, au bout de quatre ans, a-t-il renoncé à cet enseignement qui semble lui avoir laissé les meilleurs souvenirs ? Lassitude ? fatigue physique ? désir de reprendre la plume, d'exprimer *coram populo* des idées qui lui tenaient au cœur, d'agir sur la pensée et la littérature contemporaines, de reconquérir, surtout dans la jeunesse, une opinion publique qui ne lui avait pas toujours été favorable ? On ne sait trop. Il s'est montré assez mystérieux à cet égard. « Des circonstances particulières dans lesquelles il est inutile d'entrer, de pressantes et honorables instances m'ont décidé à quitter, non sans regret, mes fonctions de maître de conférences à l'École normale » (2), a-t-il dit simplement. Mais le fait est qu'en septembre 1861, il jetait pour toujours sa toge aux orties et rentrait dans la mêlée du journalisme littéraire.

A cette vive rentrée en scène il avait du reste préludé, vers la fin de ses *Lundis*, par divers articles qui, à la différence de la plupart de ses études, n'étaient pas d'un intérêt exclusivement rétrospectif. Tels sont par exemple ses articles sur Stendhal et sur Musset, sur Taine et sur Flaubert. Sur chacun de ces sujets, sans bien se soucier de ce qu'on pense autour de lui, et même en réagissant contre les engouements de l'époque, il donne librement son opinion, ferme et nette, exacte et nuancée, et qui, presque toujours, devance le jugement même de l'impartiale postérité. Je ne crois pas qu'on ait jamais mieux « dit ses vérités » à Stendhal, que ne l'a fait Sainte-Beuve, et, en un temps où commençait cette singulière apothéose, qui n'a pas encore pris fin, d'un écrivain scandaleusement surfait, on est agréablement surpris de trouver ces pages modérées, judicieuses, finement motivées, et qui nous paraissent aujourd'hui encore le bon goût et le bon sens mêmes. Pareillement encore, Sainte-Beuve, qui avait été parfois un peu sévère, un peu avare d'éloges à l'égard d'Alfred de Musset, a trouvé pour parler de lui, au lendemain de sa mort, la note juste, généreuse, discrètement émue, qui convenait. Il a, d'autre part, admirablement mis en lumière et signalé à l'attention du grand public l'originalité de Taine, d'après ses premiers écrits,

(1) *Portraits littéraires*, t. I, p. 526.
(2) *Nouveaux Lundis*, t. I, *Avertissement*.

et les réserves que sa méthode lui inspirait, et par lesquelles il se définissait lui-même, sont encore celles qu'après plus de quatre-vingts ans, la critique peut formuler sur le compte du puissant et somptueux poète logicien des *Philosophes classiques*. Enfin il a très bien discerné l'intérêt littéraire et, si l'on peut dire, l'importance historique d'un livre comme *Madame Bovary*: le talent de Flaubert a eu en lui un juge très averti, très pénétrant et très impartial. Tout en rendant pleine justice aux mérites éminents de l'ouvrage, son goût lui dictait des objections très spécieuses et qui n'ont rien perdu de leur force. « C'est bien un livre à lire, concluait-il, en sortant d'entendre le dialogue net et acéré d'une comédie d'Alexandre Dumas fils, ou d'applaudir *les Faux bonshommes*, entre deux articles de Taine. Car en bien des endroits, et sous des formes diverses, je crois reconnaître des signes littéraires nouveaux: science, esprit d'observation, maturité, force, un peu de dureté. Ce sont les caractères que semblent affecter les chefs de file des générations nouvelles. Fils et frère de médecins distingués, M. Gustave Flaubert tient la plume comme d'autres le scalpel. Anatomistes et physiologistes, je vous retrouve partout (1) ! » L'avènement de la « littérature brutale » n'a jamais mieux été diagnostiqué.

L'active collaboration de Sainte-Beuve au *Constitutionnel*, puis au *Moniteur*, et, entre temps, à l'*Athenæum* et à la *Revue contemporaine* ne lui avait pas permis de mettre la dernière main aux travaux de longue haleine qu'il avait entrepris. Il est à croire que son enseignement à l'École normale dut lui laisser plus de loisirs, car on le voit mettre au point et publier coup sur coup les deux derniers volumes de son *Port-Royal* et son *Chateaubriand*. Plus libre qu'il n'était dans un journal où les convenances, sinon les exigences du public et d'un directeur lui imposaient une certaine contrainte (2), il ne s'interdit plus, sur les sujets qu'il aborde, d'exprimer sa vraie pensée. Ceux, par exemple, qui avaient pu conserver, en lisant ses articles, quelques illusions sur les sentiments religieux de

(1) *Lundis*, t. XIII, p. 364.

(2) A un correspondant inconnu : « Malgré ma collaboration dans le journal du gouvernement, je n'ai en réalité aucun crédit, et je n'écris moi même si souvent que parce que le produit de ce travail m'est nécessaire dans ma médiocrité de position. Voilà le vrai, monsieur. Je m'en accommode très bien en ce qui me concerne, mettant même mon amour-propre à savoir me passer d'autrui. »

Sainte-Beuve, s'ils ouvraient, aux dernières pages, son *Port-Royal*, pouvaient lire ces lignes désolées :

A peine avais-je fait quelques pas, que... la religion seule s'est montrée dans sa rigueur et le christianisme dans sa nudité. *Cette religion, il m'a été impossible d'y entrer* autrement que pour la comprendre, pour l'exposer... Directeurs redoutés et savants, illustres solitaires, parfaits confesseurs et prêtres, vertueux laïques qui seriez prêtres ailleurs et qui n'osiez prétendre à l'autel, vous tous, hommes de bien et de vérité, quelque respect que je vous aie voué, quelque attention que j'aie mise à suivre et à marquer vos moindres vestiges, *je n'ai pu me ranger à être des vôtres...* J'ai été votre biographe, je n'ose dire votre peintre ; *hors de là, je ne suis point à vous...* Mais cela même, que c'est peu !... Et comme celui qui avait le plus à cœur à connaître son objet... se sent impuissant et au-dessous de sa tâche, le jour où... la défaillance finale et l'inévitable dégoût le gagnent et où il s'aperçoit, à son tour, *qu'il n'est qu'une illusion des plus fugitives au sein de l'Illusion infinie* (1) !

Cette fois il n'y a plus de doute. La dernière « expérience religieuse » de Sainte-Beuve a finalement avorté. Il a pris définitivement congé du christianisme.

AVEC L'EMPIRE LIBÉRAL

Je recommence, en septembre 1861, — écrivait Sainte-Beuve, — plus activement que jamais, une campagne de *lundis* au *Constitutionnel*, en tâchant de donner à celle-ci un caractère un peu différent de l'ancienne. — *En avant ;* un dernier coup de collier; *en avant !*

(1) Il faut dire que cette conclusion du *Port-Royal* n'a pas figuré avant 1867 dans les éditions de l'ouvrage. Sainte-Beuve l'avait écrite en 1857, mais ne l'avait communiquée qu'à quelques amis. Ernest Havet ayant exprimé le désir de la lire, Sainte-Beuve lui répondit en ces termes : « Cher monsieur, je ne puis qu'être bien flatté de votre désir. Il n'y a pas d'autre conclusion à *Port-Royal* que celle qui est imprimée pour le public; l'autre a été *supprimée, ajournée* indéfiniment, et vous comprendrez pourquoi en la lisant. Je suis professeur, et, comme tel, j'ai un caractère qui m'empêche de dire un *dernier* mot, fût-il au fond de ma pensée. Les ennemis (et vous savez que j'ai l'honneur d'en avoir), s'en empareraient et seraient heureux que ces quatre pages les dispensassent de lire ces gros volumes. Aussi, en vous envoyant cette conclusion supprimée, je vous prie de *la garder pour vous*, comme une confidence. Excepté vous, Renan, Taine, M. de Rémusat et M. Hachette, je n'en ai donné à personne jusqu'ici. » (17 mars 1860.)

Cette dernière campagne se distingue de la précédente d'abord en ce que Sainte-Beuve, au point de vue philosophique et religieux, y exprime beaucoup plus librement sa très libre pensée. Diverses raisons expliquent cette croissante liberté d'allures. L'âge venant, et l'autorité lui étant désormais acquise, il rejette avec plaisir certaines contraintes de langage qu'il s'était, ou qu'on lui avait imposées. D'autre part, la guerre d'Italie ayant fait passer les catholiques dans l'opposition, il ne se croit plus tenu de les ménager, et les critiques qu'il leur adresse lui sont un moyen de donner de nouveaux gages au pouvoir. Ajoutez à cela que, toujours mobile et prompt à subir les influences extérieures, il suit le mouvement où l'entraîne le courant des idées contemporaines : il est entré en relations avec Taine, avec Scherer, avec Renan, qui se dit son disciple et qu'il admire fort ; il tient à leur approbation à tous et à leur estime intellectuelle (1), et il se pique de rivaliser avec eux de hardiesse philosophique ; il s'est lié avec le prince Jérôme, avec la princesse Mathilde, et auprès des deux « Altesses » il reçoit toute sorte d'encouragements à un anticléricalisme militant. Faut-il, dans son nouvel état d'esprit, faire entrer en ligne de compte un désir, plus ou moins conscient, de prendre sa revanche de l'affaire du Collège de France, de ressaisir, auprès de la jeunesse qui se disait libérale, une popularité qui lui avait échappé jusqu'alors ? Pour rentrer en grâce auprès d'elle, il n'aurait pu, en tout cas, adopter une plus habile politique.

Si vif qu'ait été, par moments, dans ses dernières années, l'anticléricalisme de Sainte-Beuve, il faut observer qu'il est beaucoup plus dirigé contre les institutions, les habitudes et les personnes que contre les doctrines. Non seulement, en parlant des choses religieuses, il n'est jamais descendu aux basses impiétés voltairiennes, mais le ton très respectueux qu'en

(1) Il disait de Cherbuliez (à Jacques Adert, 22 juillet 1860) : « Il est de cette génération intellectuelle des Taine, devant qui, nous autres vieux et déjà las, nous ôtons le chapeau. » En écrivant à Edmond About qui, dans ses *Lettres d'un bon jeune homme à sa cousine Madeleine*, avait tracé de lui un charmant portrait, il lui disait : « Je vous prie donc, cher monsieur, de remercier pour moi le bon jeune homme, bien bon en effet à cet endroit, et de lui dire combien je lui reste obligé pour un portrait qui, avec celui que Taine a tracé dans la préface d'un de ses livres, fait désormais mon titre et ma meilleure défense auprès des générations nouvelles. » (31 octobre 1859.)

général il affiche me paraît l'expression sincère d'un sentiment de haute convenance et de déférence spontanée (1). S'il parle des Évangiles, ce sera pour prendre à son compte une page pieusement émue de Filleau de la Chaise sur Jésus-Christ. S'il étudie la *Vie de Jésus*, de Renan, c'est pour en atténuer le caractère peut-être involontairement polémique; et, chemin faisant, il n'hésitera pas à écrire : « Quand on ouvre les Évangiles pour les lire sans parti pris, et en ayant passé l'éponge sur toute doctrine préconçue, il en sort, au milieu de mainte obscurité, de mainte contradiction qu'on y rencontre, un souffle, une émanation de vérité morale toute nouvelle; c'est le langage naïf et sublime de la pitié, de la miséricorde, de la mansuétude, de la justice vivifiée par l'esprit; l'esprit en tout au-dessus de la terre; le cœur et la foi donnant à tout le sens et la vie; la source du cœur jaillissante et renouvelée; les prémices, les promesses d'une joie sans fin; une immense consolation assurée par delà les misères du présent, et, dès ici-bas, de la douceur jusque dans les larmes. » Je ne crois pas que Sainte-Beuve ait forcé sa pensée pour écrire ces lignes. Et enfin il lui est arrivé, en retraçant avec une sympathie attendrie les vicissitudes de l'idée religieuse au XIXe siècle, d'exprimer le vœu qu' « il y ait quelque chose qui arrête sur le penchant de l'entière rupture et qui tempère les luttes présentes ». « Tout cela, déclare-t-il, se retrouve ou devrait se retrouver en nous, vers la fin de la vie, avec un rafraichissement et un ravivement de souvenirs mêlés d'une secrète tendresse (2). » Voilà, n'est-il pas vrai? une irréligion bien pacifique.

Cette douceur et cette tolérance ont des causes assez diverses. D'abord, le tempérament de Sainte-Beuve ne le

(1) Il lui arrive pourtant de faire quelques sacrifices aux préjugés de son temps, et à propos d'un article quelque peu paradoxal où il rabaissait le XVIIe siècle au profit du XVIIIe, il écrivait à J.-J. Weiss : « Sacy me disait l'autre jour qu'il lisait Rousseau, mais qu'il y trouvait bien des absurdités. Mais est-ce que Bourdaloue, qui passe pour si sage, ne contient pas infiniment plus d'absurdités que Rousseau, avec ses sermons en *trois points*, et ses textes équivoques sophistiquement subtilisés et divisés? On passe tout cela à Bourdaloue parce que c'est routine: pour rompre ces lieux communs catholiques, pour désengainer la morale, il fallait risquer, et les paradoxes de Jean-Jacques ont plus servi en effet l'esprit humain et ont plus contribué à l'assainir que tous les lieux communs, si ingénieux d'ailleurs, de Bourdaloue. » (24 septembre 1862.)

(2) *Quatre moments religieux au XIXe siècle, Nouveaux Lundis*, t. IV, p. 427.

porte pas aux polémiques violentes, aux négations brutales : sa souplesse d'intelligence, son bon sens, sa modération native, un certain tour de sensibilité un peu féminine font qu'il reste ouvert à des préoccupations, même à des aspirations qu'il ne partage plus, mais dont le charme et la bienfaisance ne sauraient lui échapper. Et puis, il a fait trop d'expériences, même religieuses, il a pénétré dans trop de consciences, vivantes ou mortes, il a frôlé trop d'âmes et trop d'idées pour renier tout son passé et pour arborer, sur le tard, un indiscret fanatisme : il se range toujours parmi ces « esprits libéraux et indépendants qui n'avaient pas renoncé à la pensée religieuse première, retrouvée par le siècle en son berceau ». Et sans doute il a changé : il est de ceux qui « ont passé graduellement à l'observation, à la science, n'espérant plus que de là, tout bien considéré, la réalisation, bien lente et bien incomplète toujours, de ce qui doit affranchir notre espèce de ses lourds et derniers servages » (1). Sans doute, sous l'influence de ses nouveaux amis, il s'est cru tenu de préciser, d'approfondir quelques-uns de ses pressentiments, de ses velléités doctrinales d'autrefois (2). Il travaille, s'il faut l'en croire, à constituer « l'histoire naturelle des esprits » ; il se dit lui aussi « un serviteur de la science ». Mais son dogmatisme ne va jamais bien loin. Le mot célèbre de Berthelot : « Le monde est aujourd'hui sans mystère » a dû le faire sourire. Il n'a pas dans « l'avenir de la science » la confiance éperdue d'un Renan, et surtout d'un Taine, et il a résisté jusqu'au bout aux vues systématiques, aux « anticipations » de ce dernier. Il connaît trop l'homme et les hommes pour croire au progrès indéfini de l'intelligence humaine; et « la nouvelle idole » n'aura pas en lui l'un de ses fervents adorateurs.

La vérité est qu'il est sceptique, — non pas assurément d'un scepticisme absolu, position d'ailleurs humainement intenable, — mais sceptique au sens courant du mot, en matière spirituelle. Si, dans les dernières années de sa vie, il penche un peu plus du côté de la « science » rationa-

(1) Même article, p. 425, 428.

(2) Il écrivait à Émile Zola (25 octobre 1866) : « Vous avez nommé un de mes meilleurs amis et des vôtres, Taine. Je ne m'attribue qu'un avantage sur lui, c'est d'avoir longtemps pratiqué par instinct et comme empiriquement ce qu'il a élevé plus tard à l'état de méthode, en un mot d'avoir été de la même école avant la formule. »

liste que de la religion, ce n'est pas qu'il croie, même dans un très lointain avenir, à la transformation totale de la nature humaine par la science : son *credo* n'est pas très ferme et sa foi nouvelle est peu assurée (1). A proprement parler, il n'a pas de philosophie : soit que, par la constitution même de son esprit, qui était sporadique, fragmentaire et successif, il ne fût pas prédestiné aux grandes constructions idéologiques, soit que son genre d'études et de préoccupations habituelles l'ait détourné des généralisations ambitieuses et l'ait de bonne heure orienté vers l'observation des cas concrets et individuels, il serait vain de rechercher, à aucun moment, dans son œuvre, ce qu'on est convenu d'appeler un système lié. De ses immenses lectures il a simplement retenu quelques vues où l'on reconnaît un peu de Hobbes et un peu de Spinoza, un peu de La Rochefoucauld et un peu de Cabanis ou de Lamarck, un peu de Hegel enfin : et si l'on voulait à tout prix définir, non pas sa philosophie dernière, mais son orientation philosophique, on pourrait dire qu'il incline à un vague panthéisme à tendance matérialiste (2).

Pratiquement, et non plus quand il écrit, mais quand il vit, et même quand il parle, c'est le matérialisme qui l'emporte. Sa situation matérielle s'est fort améliorée : ses articles, ses livres, ses fonctions officielles avaient fini par lui procurer quelque aisance. Il s'était arrangé une vie douillette, confortable, d'épicurien voluptueux. Il aimait la bonne chère et sa table était recherchée. Il satisfaisait ses goûts de bibliophile. Ses mœurs, qui n'avaient jamais été bonnes, étaient de moins en moins exemplaires. « Le châtiment de ceux qui ont trop aimé les femmes, a dit Joubert, est de les aimer toujours. » « La famille improvisée » qu'il s'était constituée, suivant le

(1) « De quel droit me qualifiez-vous du titre d'athée? écrivait-il à Gustave de Longueville (12 mai 1868). C'est une accusation mobile que les orthodoxes de tous les temps se sont plu à prononcer successivement et à faire planer sur toutes les têtes qui les gênent. Lisez encore une fois mes écrits : vous y trouverez plus de doutes que d'affirmations sur les choses que je ne sais pas. Car ne croit pas à la révélation qui veut. »

(2) « Qui sent vivement la nature en soi et autour de soi, écrivait-il à Adèle Couriard, le 26 novembre 1858, doit se mutiler pour être chrétien, pour rester chrétien : il n'y a pas de milieu... La religion est morte en moi, car j'ai fait le cercle, et j'ai au fond, tout au fond de l'esprit, derrière mon scepticisme poli, ma solution et mon explication finale toute naturelle. Les années ne font que me la dessiner plus nettement, tous nuages et toutes vapeurs étant dissipés. »

mot amusant de son dernier secrétaire, ne lui suffisait pas, et il cherchait au dehors de bien pauvres aventures. L'une d'entre elles avait failli tourner au mariage. Une soi-disant Espagnole, qui se faisait appeler Mme de Vaquez, et qui portait un poignard à sa jarretière, serait probablement devenue Mme Sainte-Beuve, si elle n'était pas morte de la phtisie en 1854 dans la petite maison de la rue du Montparnasse (1). A son lit de mort, son père, son unique héritier, se présenta : c'était un paysan de Picardie. Sainte-Beuve dut lâcher une douzaine de mille francs. « On dirait une nouvelle de Maupassant », dit très joliment M. Bellessort. La vie réelle de l'auteur des *Lundis* aurait pu fournir à Maupassant des sujets de nouvelles encore moins convenables. Quelquefois, — ses *Poisons* en témoignent, — il se jugeait sans indulgence : « L'expérience est utile, elle est féconde : oui, mais comme un fumier qui aide à pousser des blés et des fleurs. Mon étable est pleine : cela sent bien mauvais. » Et encore : « Je vis dans une tristesse continuelle et mortelle, sans ombre de joie et sans un sourire. Est-ce donc parce qu'il ne m'est plus donné d'espérer l'amour ? N'est-ce pas plutôt parce que j'ai flétri la vertu en moi (2) ? »

Il travaillait toujours « avec emportement », d'abord « pour échapper aux passions », pour gagner sa vie ensuite, et puis parce qu'il sentait bien que c'était sa dernière noblesse. Il ne voyageait plus : il trouvait à Paris tout ce qu'il pouvait souhaiter : des moyens de travail, d'amicales relations sociales, du recueillement, quand il le fallait, et, quand il le voulait aussi, du « divertissement ». Il a écrit sur Paris, « ville de lumière », « centre unique de ressources et de facilité », une page charmante, un délicieux morceau de bravoure dont il nous faut au moins citer les dernières lignes :

Et puis, quand je rentre dans mes quartiers non lettrés et tout populaires, que je m'y replonge dans la foule comme cela me plaît surtout les soirs de fête, j'y vois, ce que n'offrent pas à beaucoup près, dit-on, les autres grandes villes, une population facile, sociable et encore polie ; et s'il m'arrive d'avoir à fendre un groupe

(1) Après les funérailles, nous dit Levallois (*Mémoires d'un critique*, p. 129), Sainte-Beuve, « en rentrant à la maison, fut pris d'une affreuse crise de nerfs. Il nous fallut bien du temps et des soins pour le raffermir ».

(2) *Mes poisons*, p. 19, 21.

un peu trop épais, j'entends parfois sortir ces mots d'une bouche en gaieté : *Respect à l'âge*, ou : *Place à l'ancien !* Je suis averti alors et assez désagréablement, je l'avoue, de ce qu'on est toujours si tenté d'oublier, mais je le suis avec égard, avec politesse : de quoi me plaindrais-je ? Oh ! Paris, Paris de tous les temps, Paris ancien et nouveau, toujours maudit, toujours regretté et toujours le même, oh ! que Montaigne déjà te connaissait bien ! C'est chez toi qu'il est doux de vivre, c'est chez toi que je veux mourir (1)!

Il y vivait donc, il y vieillissait doucement. Toujours fidèlement dévoué à l'Empire, il commençait à faire des réserves, et qui iront croissantes, sur la politique impériale. Ce qu'il y avait de ténébreux, de contradictoire peut-être et d'énigmatique dans la pensée et dans la volonté de l'Empereur l'inquiétait de plus en plus. Ce qui avait été le constant désir de Voltaire était devenu le sien : un gouvernement fort qui imposerait son autorité aux masses populaires et à l'Église, et qui protégerait les gens de lettres en les comblant de faveurs et en leur assurant la plus complète liberté (2). Or, l'entourage de Napoléon III s'intéressait assez peu à la littérature et n'inclinait guère, — Sainte-Beuve lui-même, à plus d'une reprise, s'en était aperçu, — à laisser aux écrivains leurs coudées franches; en revanche, et pour se faire pardonner quelques-uns des gestes de sa politique, l'Empire faisait à l'autorité ecclésiastique bien des concessions que le critique des *Lundis* trouvait excessives. Celui-ci jugeait aussi inconsidérées, prématurées et même dangereuses les tendances libérales que, depuis peu, le pouvoir se prenait à afficher : une très ferme dictature lui paraissait, au moins provisoirement, chose plus prudente et plus sûre. Enfin, et peut-être surtout, à ces divergences d'idées s'ajoutaient des blessures d'amour-propre qui lui furent assez sensibles. Sans doute on l'avait nommé commandeur de la Légion d'honneur, et en 1865, sur les instances réitérées du prince Napoléon et de la princesse Mathilde, on

(1) *Nouveaux Lundis*, t. III, p. 53.

(2) Il écrivait déjà le 26 novembre 1858 à M. Menche de Loisne : « Tous les efforts que j'ai tentés pour faire qu'il se formât au *Moniteur* une littérature large, élevée, conforme au régime que je crois si utile, et si nécessaire, mais aussi propre à l'aider et capable de l'honorer, une véritable *littérature d'État*, ayant échoué, je me suis insensiblement retiré et je suis revenu aux études anciennes qui sont une manière de cloître d'où je sors le moins possible. »

finit par faire de lui un sénateur : cette distinction le rendit très heureux : « Ma joie est vraiment très grande et aussi peu philosophique que possible », écrivait-il. « Vous avez fait là, princesse, une *œuvre d'art* de plus, et bien vivante, et qui ne vivra que pour vous remercier et vous aimer (1). » Mais, malgré tout cela, il estimait qu'on n'avait pas pour lui tous les égards auxquels il avait droit : il trouvait qu'on ne l'avait pas suffisamment défendu dans l'affaire du Collège de France : en 1856, il notait avec amertume qu'il n'avait jamais vu le chef de l'État et qu'il n'avait jamais eu l'honneur de lui parler (2); plusieurs années plus tard, quand il le vit enfin, ce fut pour s'entendre dire qu'on le lisait chaque semaine dans *le Moniteur* qu'il avait quitté depuis deux ou trois ans. Un homme de lettres, — et Sainte-Beuve l'était jusqu'au bout des ongles, — ne pardonne guère ces erreurs-là.

En attendant que la fêlure intime se précisât et se manifestât au dehors, il continuait à mener la vie étonnamment laborieuse qui avait toujours été la sienne. Les mots de « manœuvre », de « mercenaire », d' « homme de peine » reviennent souvent dans sa correspondance pour désigner la dure servitude de son métier de journaliste. Mais ce métier, qui avait aussi ses douceurs et auquel il devait une notoriété de bon aloi, il tenait à s'en acquitter avec la plus exacte conscience. Rien n'égale le soin scrupuleux avec lequel il conduisait ses enquêtes : aucune démarche ne lui coûtait pour se renseigner avec la dernière précision sur les changeants objets de ses études successives, pour épuiser en quelque sorte tout le *connu* d'une question. Dès qu'un nouveau sujet est en vue, il se met en quête : il s'adresse à tous ceux qui, l'ayant étudié avant lui, sont susceptibles de compléter son information préalable, de le mettre rapidement au courant, de lui procurer des documents nouveaux, des matériaux inédits : il se fait envoyer les textes originaux dans les éditions les meilleures ou les plus rares, les plus solides travaux, livres, brochures ou articles qui ont paru sur le personnage dont il veut tracer le portrait. Ses lectures faites, — et il sait, en lisant, brûler les étapes et courir droit à l'essentiel, — ses notes prises et hâtivement jetées sur le papier, ayant « ajouté à son esprit tout

(1) *Lettres à la princesse*, p. 142, note ; et p. 145, 146.
(2) *Correspondance*, t. I, p. 213.

ce qu'il peut puiser dans les autres esprits », n'ayant pris de tout cela que la fleur, il se met à l'œuvre et, faisant appel à toutes les facultés, imagination, sensibilité, mémoire, observation, intuition psychologique, réflexion abstraite, il s'efforce de traduire avec une vivante exactitude la riche vision intérieure qui peu à peu s'est formée en lui.

Et sa plume est si subtile, si ingénieuse, si féconde en heureuses trouvailles, en rapprochements piquants et imprévus, son art d'historien ou de biographe, d'écrivain ou d'artiste est si fertile en ressources de toute sorte qu'il arrive, sinon à exprimer tout ce qu'il a dans l'esprit, — le plus génial écrivain n'y arrive jamais, — tout au moins à nous suggérer une image très nuancée et très nette de la personnalité morale qu'il s'est proposé de nous mettre sous les yeux. Or, si l'on songe que ce complexe travail d'information, de divination, de demi-création et de mise en œuvre devait se recommencer sur de nouveaux frais tous les huit jours, presque toujours avec la même réussite, il n'est certes pas besoin d'avoir beaucoup pratiqué le journalisme pour entrevoir les difficultés et les mérites d'une tâche régulièrement poursuivie pendant tant d'années. L'admiration littéraire que l'on professe généralement pour la longue série des *Lundis* est parfaitement justifiée.

Tout en regrettant encore quelquefois de n'avoir pas pu atteindre comme romancier, et surtout comme poète (1), la gloire incontestée qu'il avait ambitionnée, Sainte-Beuve jouissait délicieusement de la juste réputation que lui valait sa critique, de l'autorité croissante qu'elle lui avait conquise. Il était, de l'aveu de tous, le premier critique de son temps : un article de lui, moins que cela, quelques lignes de lui dans un article, passaient pour la plus enviable des consécrations littéraires, que jeunes et vieux sollicitaient à l'envi. Les plus illustres d'entre les nouveaux venus de la littérature le considéraient comme un maître, Taine, Renan, Scherer, Flaubert, les Goncourt, Baudelaire, et ne lui marchandaient pas, même

(1) « Taine, hier, me racontait un mot de Sainte-Beuve. Taine et Flaubert se laissaient aller un jour devant Sainte-Beuve à louer trop violemment Alfred de Musset ; Sainte-Beuve, qui ne goûtait que fort peu ce panégyrique, les interrompit en disant : « *Je ne suis pas un moindre poète.* » Taine se rappelait parfaitement l'expression : *moindre poète.* » (*Les Carnets de Ludovic Halévy*, *Revue des Deux Mondes* du 1er avril 1934, p. 572.)

publiquement, leur admiration. Michelet ne se consolait pas d'être négligé par lui; Gaston Paris lui demandait en grâce une page sur le premier recueil de Sully Prudhomme. « L'oncle Beuve » était devenu une sorte de patriarche des lettres françaises, le grand juge et l'arbitre suprême des ouvrages de l'esprit.

Il eut sa légende. « Son crâne chauve et pointu, a très bien dit M. Lanson, sa calotte noire et le mouchoir noué sur le front qui la remplaçait à la maison, son gros nez dans sa face ronde, son ventre, ses robes de chambre, toute sa personne replète et soignée de chanoine sensuel, furent populaires. On parla, avec sourire ou avec horreur, de ses habitudes, de sa coquetterie, de ses flâneries crépusculaires ou nocturnes, de ses gouvernantes, des visites féminines qu'il recevait, des cousines ou nièces qu'il menait au théâtre le dimanche. L'odalisque qu'il était bien obligé de confesser devint un *sérail* dans la rumeur publique. Sainte-Beuve, modestement, désavouait, flatté au fond plutôt que choqué d'être calomnié dans ses mœurs de vieux garçon (1). » Il n'était pas assez philosophe pour dédaigner ces menus profits de la gloire.

Et comme toute chose en ce monde a ses inconvénients plus ou moins graves, Sainte-Beuve n'a pas échappé à ceux qui sont trop souvent la rançon de la profession même qu'il exerçait. La critique au jour le jour devient aisément une école de scepticisme, et il faut pour résister aux suggestions qu'elle fait naître une force morale ou une conviction philosophique qui faisaient également défaut à l'auteur des *Nouveaux Lundis*. Passer en quelques jours d'un sujet à un autre, d'un personnage à un autre personnage, d'un siècle à un autre siècle, c'est se donner le spectacle des contradictions humaines; et à dresser l'inventaire de ces opinions contradictoires, qui toutes à un moment donné ont pu paraître spécieuses à certains esprits, comment ne pas conclure qu'elles sont toutes également vaines et illusoires et que, parmi elles, c'est une duperie de choisir? Sainte-Beuve n'était pas assez fermement attaché à une doctrine pour choisir. Sa nature, plus féminine que vraiment virile, plus réceptive que créatrice, peut-être, tout au fond de lui-même, un certain manque

(1) Gustave Lanson, *Extraits des Causeries du lundi*, Garnier, 1900, p. xxxv-xxxvi.

de décision et de volonté, tout le prédisposait à se prêter aux idées les plus diverses, sans jamais s'engager personnellement dans aucune. Ce qu'il a dit un jour, dans une phrase admirable, et d'ailleurs injuste, du style de Balzac, — « ce style si souvent chatouilleux et dissolvant, énervé, rosé, et veiné de toutes les teintes, ce style d'une corruption délicieuse, tout asiatique comme disaient nos maîtres, plus brisé par places et plus amolli que le corps d'un mime antique (1) », — s'appliquerait à merveille à la nature de son intelligence. Il a suivi sa pente, et son métier n'a fait que renforcer sa disposition native. Mais il sentait bien que cet élargissement apparent de sa pensée n'allait pas sans une réelle déperdition de forces spirituelles. « Critiques curieux, imprévus, infatigables, prompts à tous sujets, écrivait-il un jour, soyons à notre manière comme ce tyran qui, dans son palais, avait trente chambres; et on ne savait jamais dans laquelle il couchait (2). » Mais à cette *pensée*, d'autres, plus désabusées, font tristement écho : « La critique littéraire, celle même que je fais, hélas! est à peu près incompatible avec la pratique chrétienne. » — « Malheureux! en suis-je donc venu à n'avoir plus d'autre morale que de tâcher de produire le plus que je peux de bons articles et de jolis vers (3)? »

Nous touchons ici à l'autre écueil du critique professionnel quand il n'est pas soutenu et élevé au-dessus de sa besogne quotidienne par un idéal supérieur. Le scepticisme intellectuel aboutit presque nécessairement au scepticisme moral. Connaître *intus et in cute* le plus grand nombre possible d'êtres humains, collectionner avec une inlassable ardeur des « cas humains représentés au vif », cela peut paraître un noble emploi de la vie, un moyen fort honorable d'exercer sa curiosité et d'agrandir son expérience et celle des autres. Mais quoi! l'humanité, à la voir de près, dans sa réalité nue, n'est pas belle. Pour un Bossuet ou un Pascal, que de Talleyrands, de Chamforts, de Fouchés ou de Saint-Justs! Que de crimes et que de sottises! Que de compromissions, de mensonges et de vilenies! Chez les meilleurs mêmes, que d'insignes faiblesses! L'histoire est une grande école d'immoralité. Pour ne

(1) *Lundis*, t. II, p. 449.
(2) *Pensées* (*Portraits contemporains*, t. V, p. 457.
(3) *Mes poisons*, p. 10, 12.

pas céder à l'impression d'écœurement qu'elle nous laisse trop souvent, pour conserver, avec un peu d'optimisme et d'espérance, la sérénité et l'intégrité de son jugement moral, il faut garder par devers soi de fortes réserves d'idéalisme, une foi bien solidement ancrée et bien profonde. Tel n'était pas le cas de Sainte-Beuve. Il cite quelque part avec admiration, en se l'appliquant à lui-même, une belle page du « sagace et si pur » Vinet sur ceux qui ont « le don fatal de lire dans le cœur des « hommes » : « Funeste talent que celui-là, quand il est seul! Sagacité déplorable, quand elle n'est pas tempérée par la charité religieuse! Je ne connais pas d'être plus misérable que celui qui voit les hommes tels qu'ils sont, et qui n'a pas appris de l'Évangile à les aimer, en se représentant ce qu'ils peuvent devenir sous l'influence de l'esprit de Dieu (1). » Sainte-Beuve n'était pas tel et il se flattait de n'avoir aucune illusion sur la nature humaine. Sa vaste expérience historique fortifiait de jour en jour son pessimisme foncier, alimentait une misanthropie qui, plus d'une fois, a percé dans ses livres.

Un jour, à propos des *Entretiens sur l'histoire* de Zeller, invoquant l'exemple de Marc-Aurèle, de Cicéron et de César, il déclarait : « On arrive à ce même dégoût par tous les chemins; il suffit d'avoir longtemps vécu et d'avoir eu à se démêler de trop près avec l'espèce humaine. » A la princesse Mathilde qui s'étonnait de cette boutade, il répondait : « J'ai trahi, un peu malgré moi, l'autre jour, dans cette page qui m'est échappée, mon *sombre* habituel et l'amertume qui fait le fond de mon humeur quand je ne vois pas quelques-uns des rayons qui la chassent ou l'éclaircissent (2). » On cueillerait à pleines mains dans ses lettres ou dans ses cahiers de ces formules qui expriment le plus complet nihilisme moral : « La saturation : il y a un moment où cela vient dans ce repas qu'on appelle la vie : il ne faut qu'une goutte alors pour faire déborder la coupe du dégoût. » — « J'ai beau inventer : je défie l'univers de m'apporter une seule joie. Quand on est là, qu'on est tranquille (3)! » L'histoire et la vie ne lui avaient pas enseigné l'espérance.

Il n'en continuait pas moins à travailler, trouvant dans le

(1) *Mes poisons*, p. 11-12.
(2) *Nouveaux Lundis*, t. IX, p. 339-340. — Cf. *Lettres à la Princesse*, p. 138.
(3) *Mes poisons*, p. 19, 22.

travail, dans la poursuite acharnée de ce qu'il considérait comme la vérité relative, la seule d'après lui que l'on pût atteindre, sa dernière jouissance (1). Sa souplesse d'intelligence ne faisait que croître ; elle s'appliquait aux sujets les plus divers, et, à cet égard, il serait difficile de surprendre, dans ses articles des dernières années, la moindre trace de vieillissement ou de décadence. Il semblait même que sa virtuosité critique augmentât avec les années.

Plus libre de ses mouvements qu'à l'époque des premiers *Lundis*, où il devait se conformer aux convenances du directeur et du journal, à peu près maître désormais du choix de ses sujets, n'étant plus obligé de recourir à des circonlocutions, à des réticences pour exprimer, insinuer ou voiler sa vraie pensée, il osait suivre son inspiration personnelle et formuler toute son opinion sur les hommes et sur les choses. « Cela ne se fait pas sans quelque cri et quelque révolte de la part des intéressés », confessait-il ; et, de fait, qu'ils s'appellent Laprade, Bossuet ou Vigny, il a été parfois bien dur, — et même injuste, — pour quelques-unes de ses victimes, et il y a lieu de réformer plus d'un de ses jugements. Mais lorsque la passion, la jalousie ou la rancune ne l'égarent pas, il faut avouer qu'il y a bien du bon sens, de la finesse, de la pénétration, de la profondeur même dans les pages où il passe en revue tel ou tel des écrivains ou des simples personnages historiques d'autrefois ou d'aujourd'hui. Sans négliger les hommes et les œuvres du passé, il entre plus délibérément et plus franchement que naguère dans la critique des contemporains et, dans cet ordre d'idées, ce qui est la pierre de touche de tout critique, il lui arrive très souvent de formuler, en termes définitifs, le jugement même de l'avenir. Quand on relit aujourd'hui, par exemple, ses articles sur Flaubert et sur Taine, on ne peut s'empêcher d'admirer la décision spirituelle avec laquelle il a su dispenser à ces deux écrivains l'éloge et le blâme ; il les loue, il les admire exactement comme nous les admirons nous-mêmes ; et les réserves qu'il

(1) Vers la fin de sa vie (27 février 1869), il écrivait à une amie : « Je vous félicite d'avoir tourné votre esprit vers des lectures historiques, et de laisser la métaphysique reposer un peu. Dès que l'on parvient à s'intéresser à l'histoire, tout s'anime, la vie devient trop courte, la curiosité a devant elle un champ immense, et la vue du passé, qui a presque toujours été misérable, nous rend le présent supportable et d'un usage plus doux. »

présente portent sur les points mêmes où nous leur résistons. Ils sont rares en tout temps les critiques qui, du premier coup d'œil, discernent le fort et le faible des œuvres qui viennent de voir le jour : et c'est cette sagacité supérieure qui fait de Sainte-Beuve le plus vivant et le plus actuel des critiques français.

Si désabusé qu'il fût, et revenu de tous les biens de ce monde, il éprouvait, n'en doutons pas, quelque plaisir à exercer ainsi son intelligence, à constater qu'elle lui valait un accroissement de notoriété et d'influence. A ce « divertissement » essentiel, il en joignait d'autres, plus intermittents. Pour ne plus rien dire de ses satisfactions d'épicurien sensuel, il trouvait dans une correspondance très étendue, dans les quelques relations amicales qu'il avait, malgré tout, conservées, dans ses visites à Saint-Gratien, chez la princesse Mathilde, dans les dîners Magny, d'agréables occasions de détente qu'il appréciait à leur prix. Institué en 1862 sur l'initiative de Gavarni, un dîner réunissait chaque quinzaine, chez le restaurateur Magny, un certain nombre de littérateurs et d'artistes qui devisaient familièrement et librement sur toute sorte de sujets. On voyait là Taine et Renan, Flaubert, Gautier, Paul de Saint-Victor, les Goncourt : ces derniers ont commis l'heureuse indiscrétion de consigner dans leur *Journal* quelques-uns des propos qui s'y tenaient, et qu'ils ne comprenaient pas toujours. Sainte-Beuve préside et c'est lui qui donne le ton. Il abonde en souvenirs, en anecdotes, en confidences, en « rosseries » aussi sur les uns et sur les autres; il distille ses « poisons »; il excelle, quand il est en verve, à déshabiller les gens et à les disséquer. En petites phrases courtes, menues, et qui n'ont pas l'air d'y toucher, comme un chat qui joue avec une souris, il s'approche, s'écarte, revient, donne un coup de griffe et finalement procède à une exécution en règle des réputations les mieux établies. La contradiction l'excite. Si Taine s'avise d'afficher son dédain pour Victor Hugo et sa prédilection pour Musset, il bondit, il proteste, il bouscule le contradicteur. Son ancienne tendresse pour le poète de ces *Châtiments*, que le matin peut-être il relisait en secret, lui remonte au cœur, et son admiration éclate : il ne faut pas qu'on s'en prenne aux dieux de sa jeunesse !... On s'est fort exagéré dans certains milieux l'impiété et l'inconve-

nance des conversations qui se tenaient à la table des dîners Magny, comme on a voulu voir, à tort, une scandaleuse bravade dans le fameux dîner du vendredi saint : Sainte-Beuve s'est toujours défendu d'être un sectaire ou un fanatique.

Cependant il avait pris au sérieux son rôle de sénateur : il se considérait comme le représentant et le porte-parole, au sein de cette pure assemblée politique, des libres lettres françaises. Déjà, à titre privé, il était plus d'une fois intervenu pour faire rapporter des mesures dont l'étroite intolérance l'avait choqué. Après deux années de silence, le 29 mars 1867, un sénateur, le comte de Ségur d'Aguesseau, ayant reproché au ministre de l'Instruction publique la « nomination scandaleuse » de Renan au Collège de France, Sainte-Beuve se leva pour « protester contre une accusation portée contre un homme de talent et de conviction dont il avait l'honneur d'être l'ami ». Là-dessus grande émotion : plusieurs sénateurs, dont le maréchal Canrobert, prirent la parole pour condamner l'athéisme de l'auteur de la *Vie de Jésus*. Le lendemain, Sainte-Beuve écrivit à Troplong, le président du Sénat, pour expliquer et justifier son attitude : il déclarait qu'il n'avait souci que du vrai et du juste, et aussi du « bien de l'Empire, qui n'a nul intérêt à pencher tout d'un côté, et qui, sorti de la Révolution, ne saurait renier aucune philosophie sérieuse ». L'affaire fit quelque bruit au dehors et valut à Sainte-Beuve de chaleureuses approbations.

Trois mois après, le 29 juin, il se faisait donner la parole à propos d'une discussion sur les bibliothèques populaires et sur les livres qu'il était bon d'y admettre ou d'en exclure. Voltaire, Rousseau, Michelet, Renan, Proudhon, George Sand, Balzac allaient passer un mauvais quart d'heure. Sainte-Beuve invoqua « sa conscience d'écrivain et d'homme qui se croit le droit d'examen et de libre opinion » ; il fit l'éloge des auteurs incriminés ; il mit en garde le gouvernement contre « les pieds de nez de l'avenir ». « Extraire ce qu'il y a de bon dans le socialisme pour le soustraire à la révolution et pour le faire rentrer dans l'ordre régulier de la société, affirmait-il, m'a toujours paru une partie essentielle et originale de la tâche dévolue au second Empire. » Et il concluait : « L'Empire a une droite et une gauche : à gauche est le cœur. » Ce fut un beau tapage : protestations, interruptions, personnalités

désobligeantes se donnèrent libre carrière. Le sénateur Lacaze eut même l'idée saugrenue de provoquer en duel Sainte-Beuve, qui refusa d'aller sur un terrain « où la raison n'est plus libre ». Naturellement, il conçut quelque irritation de l'opposition qui lui était faite, et encouragé d'ailleurs par les témoignages de sympathie qui lui arrivaient de divers côtés, il en venait, sur la question religieuse, à s'exprimer avec une vivacité, une violence même qui, peut-être, dépassait un peu sa vraie pensée: « De tous ces catholiques de salons et d'assemblées, écrivait-il à Ernest Feydeau, on pourrait faire un élixir et on n'y trouverait pas assurément l'âme d'un seul bon chrétien. » Et à un autre correspondant : « Qu'on en gémisse ou non, la foi s'en est allée; la science, quoi qu'on dise, la ruine; il n'y a plus, pour les esprits vigoureux et sensés, nourris de l'histoire, armés de la critique, studieux des choses naturelles, il n'y a plus moyen de croire aux vieilles histoires et aux vieilles Bibles... Il se crée lentement une morale et une justice à base nouvelle, non moins solide que par le passé, plus solide même, parce qu'il n'y entrera rien des craintes puériles de l'enfance (1). » Ce que l'on a appelé le scientisme trouvait en lui un adhérent quelque peu inattendu.

Un an plus tard, le 4 mai 1868, il intervenait encore à propos d'une loi sur la presse. Tout en approuvant le principe de la loi et en votant pour elle, il la critiquait vivement, ne la trouvant pas suffisamment libérale et suffisamment protectrice des droits inaliénables des écrivains. Quelques jours plus tard, le 19 mai, au risque de paraître se contredire, il combattait la pétition Giraud qui revendiquait la liberté de l'enseignement supérieur; il se plaignait « de l'attitude agressive et envahissante qu'a prise, disait-il, depuis quelque temps et avec un redoublement d'audace, le parti clérical »; il se refusait à créer au profit de ce parti un nouveau privilège qui eût porté atteinte aux droits de ce « diocèse immense » des non-croyants, au nom desquels il parlait. Chemin faisant, il défendait l'École de médecine de Paris contre les accusations de matérialisme qu'on lui lançait; et il concluait par ces mots: « Je désire pour la jeunesse française, dans l'ordre des sciences,

(1) A M. Troplong, 30 mars 1867; — à Ernest Feydeau, 1er avril 1867; — à M. Albert Collignon, 14 juillet 1867, *Correspondance*, t. II, p. 154-155; 187-188. — Cf. *Premiers Lundis*, t. III, p. 205-343.

en présence des jeunesses étrangères, émules et rivales, le plus ferme, le plus sain et le plus viril enseignement. »

La « jeunesse française » qui, treize ans auparavant, l'avait copieusement conspué, répondit à son appel. Les étudiants en médecine vinrent en corps le remercier et le féliciter. Il fut très sensible à cette démarche qui lui apportait la joie d'une tardive revanche : dans son petit jardin de la rue du Montparnasse il harangua ces jeunes gens, leur prêcha le travail et le culte de la science positive : « Évitez surtout, leur dit-il, de donner à vos ennemis aucune prise sur vous. » Comme il était naturel, il recevait toute sorte d'encouragements qui n'étaient pas sans le flatter et le piquer au jeu. Il n'eût tenu qu'à lui de se considérer comme une sorte de patriarche de la libre pensée.

En haut lieu, on était assez mécontent de ces manifestations, qu'on jugeait à bon droit intempestives. Sainte-Beuve jouait le rôle d'un opposant : n'oubliait-il pas un peu trop qu'il était sénateur de l'Empire, choisi et nommé par le gouvernement, et qu'il écrivait depuis deux ans dans un journal officiel, *le Moniteur*, auquel il était revenu en quittant *le Constitutionnel*? Un véritable *Journal officiel* ayant été créé, il ne voulut pas y entrer et resta au *Moniteur* qui perdit son titre et s'intitula simplement *Moniteur universel*. L'indépendance du journal ainsi transformé n'était qu'apparente. Au premier article envoyé par Sainte-Beuve sur *la Poésie* de Paul Albert, un nouveau directeur voulut lui faire supprimer une pointe dirigée contre l'évêque de Montpellier. Sainte-Beuve refusa net, retira son article et se retira lui-même. Il fit plus. Sans désemparer, il envoya son article au *Temps*, le grand organe de l'opposition, lequel fut naturellement trop heureux de l'insérer et de s'agréger une pareille recrue. Dans les milieux gouvernementaux, le scandale fut retentissant. On cria à la trahison. La princesse Mathilde qui, pour le faire nommer sénateur, s'était portée garante du loyalisme de Sainte-Beuve, sans égard pour son âge et ses infirmités, vint lui faire une scène des plus violentes et qui lui causa une vive émotion : à cette algarade il dut se dérober par la fuite. « L'étonnement dont il a été saisi » étonne un peu de la part d'un esprit si fin. Assurément la Princesse lui avait toujours témoigné jusqu'alors beaucoup de confiance et de délicate amitié : elle aimait ses

libres propos et elle ne s'en effarouchait nullement, même quand il lui arrivait de fulminer contre « les hommes noirs (1) ». Mais c'était une Bonaparte, très attachée comme telle au régime, et, non sans quelque raison, elle avait cru pouvoir compter sur l'indéfectible fidélité de Sainte-Beuve: elle ne lui pardonnait pas de « se délier », comme il l'avait déjà fait tant de fois. Ce fut la rupture, que vint consommer, quinze jours plus tard, une lettre très respectueuse et très digne de Sainte-Beuve. Il continua d'écrire au *Temps*, et à la *Revue*, avec laquelle il avait renoué en 1863. Son dernier article, *sur le Sénatus-consulte*, est une critique sanglante du régime impérial, auquel il reprochait son fâcheux dédain des valeurs spirituelles. Il mourut à temps pour n'en pas voir le tragique effondrement.

Depuis trois ans, sa santé, qui avait déjà subi plus d'une atteinte, s'était fort altérée. La maladie de la pierre, celle dont est mort Bossuet, le tenaillait. On lui procura les légers adoucissements que la médecine d'alors mettait à la disposition des praticiens. Il souffrait avec un réel stoïcisme. Dans l'intervalle des crises, il travaillait comme à son ordinaire, écrivant des articles, réimprimant ses livres, les enrichissant de notes souvent bien malicieuses, de documents, de lettres fort savoureuses, préparant même une édition partielle de ses *Poisons*. A la fin, le mal s'aggravant, une intervention fut jugée nécessaire. Il s'y prêta avec beaucoup de courage. Au chirurgien qui lui demanda, l'opération faite, s'il avait beaucoup souffert, il répondit : « Je ne vis plus, j'assiste. » Il mourut le lendemain, après une longue et douloureuse agonie, le 3 octobre 1869. Il n'avait pas tout à fait soixante-cinq ans.

Dans un testament qu'il avait rédigé en 1844, et dont son ami Juste Olivier devait être l'exécuteur, il déclarait : « Je désire expressément qu'il ne soit fait à ma mort ni cérémonie aucune, ni discours funéraire, ni rien de solennel, aucune convocation même ; qu'on me porte à l'église, puis au cimetière de grand matin, et seulement accompagné des amis qui se trouveront par hasard informés et qui voudront me donner ce dernier témoignage. » Vers 1855, il disait encore à son secrétaire Jules Levallois : « Je veux être enterré à huit heures

(1) *Lettres à la Princesse*, p. 336.

du matin et qu'il n'y ait point de discours sur ma tombe. Quelques amis fidèles assisteront à la basse messe, et ce sera tout. » Quand Jules Troubat, en 1861, devint son secrétaire, et peut-être sous son influence, il changea d'avis, et prescrivit un enterrement civil (1). Peu de temps avant sa mort, il arrêta ses dispositions définitives : « Je veux, écrivait-il, que mon enterrement soit purement civil, un enterrement sans pompe, sans solennité : aucun insigne, aucune trace d'honneur. Je demande aux corps et aux compagnies auxquels j'ai l'honneur d'appartenir de ne se faire représenter à mon enterrement par aucune députation, heureux et reconnaissant si des collègues et des confrères veulent bien individuellement accompagner mes restes. Ma place est au cimetière Montparnasse, à côté de ma mère. » Une foule considérable, où de nombreux étudiants coudoyaient les plus hautes illustrations de la littérature et de la presse contemporaines, suivit, le 16 octobre, le cortège funèbre : on y voyait George Sand au bras d'Alexandre Dumas fils, Flaubert au bras de Taine, Dumas père, Renan. Aucun discours ne fut prononcé. Un simple adieu, et ce fut tout.

Quand on a beaucoup lu Sainte-Beuve, longuement vécu avec lui, on se trouve un peu embarrassé pour conclure d'un mot sur son compte. Peu d'hommes se laissent aussi difficilement enfermer dans une brève formule, et l'extrême complexité est peut-être le trait essentiel de sa personnalité morale. Il en avait bien un peu conscience. « Il y a bien des hommes en nous, écrivait-il en 1869 à un correspondant, et s'ils ne meurent pas tous, ils se succèdent et ne laissent pas de se supplanter un peu. Je voudrais être tout à fait l'homme que vous lisez actuellement, afin de mieux correspondre à vos impressions. » Le mot de Sénac de Meilhan qu'il a pris comme épigraphe de ses *Portraits contemporains* : « Nous sommes mobiles, et nous jugeons des êtres mobiles » s'appliquerait excellemment à lui. Quand on le croit fixé dans une attitude déterminée, il échappe et il fuit : il fait mine de se cristalliser dans l'attitude contraire. Il est sceptique et en même temps il est, sinon croyant, tout au moins très tenté par la croyance.

(1) *Correspondance avec M. et Mme Juste Olivier*, p. 348-350.

Il est grossièrement épicurien, et d'un matérialisme qui effrayait le prince Napoléon lui-même, et en même temps il a d'exquis raffinements de délicatesse. Il est brutalement cynique et, l'instant d'après, il s'ouvre aux aspirations de l'idéalisme le plus quintessencié. Il est débauché, bassement libertin même, et il rêve d'amour pur, des chastes joies du foyer domestique. Il est bourgeois et révolutionnaire tout ensemble, libéral et autoritaire. Il a des petitesses, de mesquines vanités, d'âpres jalousies d'homme de lettres et des générosités, des candeurs de jeune étudiant. A quoi bon dénombrer tous ces contrastes? La prose la plus vulgaire et la plus fine poésie se partagent cette âme qui n'a pas su faire l'unité en elle-même.

Telle qu'elle est, elle reste attachante. A ceux qui lui refuseraient leur sympathie elle offre un vif intérêt de curiosité, celui-là même qui s'attache au déchiffrement d'une sorte d'énigme : car n'est-ce pas une énigme psychologique que cette vie qui ramasse et fond ensemble tant d'oppositions, et de si tranchées? Or le mot de cette énigme, je ne sais si ce n'est pas Sainte-Beuve en personne qui nous le donne, dans une lettre à George Sand : « Vous avez raison de penser cela de moi, lui disait-il ; j'aimerais croire ; j'aimerais croire aux choses par quelqu'un et en quelqu'un ; voyez-vous, j'avais la nature un peu *femme* [c'est lui qui souligne] ; les choses en elles-mêmes, j'ai peine à m'y fixer directement, bien que j'y fasse des poussées ; mais les choses personnifiées en un être vivant, j'y eusse cru bien volontiers et d'une foi qui n'eût pas mieux aimé que d'être durable. » Le mot en tout cas expliquerait bien ce qu'il y eut à la fois de sincère et d'éphémère dans ses attachements successifs. Il a aimé la philosophie du XVIIIe siècle à travers Daunou et Lamarck, le romantisme à travers les Hugo, le saint-simonisme à travers Enfantin, le catholicisme à travers Lamennais, le second Empire à travers la princesse Mathilde, le scientisme à travers Renan et Taine. Il avait une sensibilité ardente et inquiète qui, dès qu'il était séduit, — et il l'était assez vite, — par une personnalité supérieure, le portait à embrasser ses doctrines. Comme il était, avec cela, extrêmement intelligent, d'une intelligence étonnamment souple, et surtout *réceptive*, — comme la plupart des intelligences féminines, — il exprimait, il traduisait avec une admirable fidélité

la pensée de son maître du moment. Mais, à la manière encore de bien des femmes, il était nerveux, irritable, susceptible, prompt à se cabrer et à se retourner. A la première déception sentimentale, il entrait en défiance, il craignait d'avoir été dupe et son impitoyable esprit critique intervenant alors et lui révélant les côtés faibles des conceptions doctrinales qu'il avait failli épouser, il se reprenait et, brûlant ce qu'il avait adoré, il passait à d'autres amours. L'histoire de ses variations est celle de ses dépits amoureux.

A ce régime qu'il a pratiqué par instinct, et non pas, comme il l'a prétendu, par système, si sa faculté d'aimer et de croire a fini par s'émousser, son expérience de la vie, des idées et des hommes s'est enrichie singulièrement, et il l'a versée tout entière dans son œuvre.

J'en suis venu, écrivait-il un jour, peut-être par excuse secrète pour ma paresse, peut-être par le sentiment le plus approfondi du principe que *tout revient au même*, à considérer que, quoi que je fasse ou ne fasse pas, travaillant dans le cabinet à un ouvrage suivi, m'éparpillant aux articles, me dispersant au monde, laissant manger mes heures aux fâcheux, aux nécessiteux, aux rendez-vous, à la rue, n'importe à qui et à quoi, je ne cesse de faire une seule et même chose, de lire un seul et même livre, livre infini, perpétuel, du monde et de la vie, que nul n'achève, que les plus sages déchiffrent à plus de pages ; je le lis donc à toutes les pages qui se présentent, à bâtons rompus, au rebours, qu'importe ? je ne cesse de le continuer. Plus la bigarrure est grande et l'interruption fréquente, plus aussi j'avance dans ce livre dans lequel on n'est jamais qu'au milieu ; mais le profit, c'est de l'avoir lu ouvert à toute sorte de milieux différents (1844).

Il y a des âmes plus hautes et plus nobles que celle de Sainte-Beuve ; il y des esprits plus vigoureux, plus originaux peut-être, plus virils et plus élevés que le sien. Il n'y en a guère de plus riches, de plus subtils, de plus pénétrants, de plus suggestifs et, à tout prendre, de plus finement compréhensifs.

VICTOR GIRAUD.

LA LANGUE FRANÇAISE EN SUISSE

Si l'on excepte le Tessin, qui est de langue italienne, et les Grisons, canton trilingue (allemand, romanche, italien), la Suisse parle deux langues, le français et l'allemand. La Suisse orientale et centrale est d'expression allemande, tandis que la Suisse occidentale, ou Suisse romande, est d'expression française.

Situé à l'ouest d'une ligne de direction générale nord-sud, qui est comme le prolongement de la crête des Vosges, avec laquelle coïncide à peu près la frontière linguistique plus au nord, le bloc de langue française en Suisse se compose de trois cantons entiers : Genève (171 000 habitants) (1), Vaud (332 000), Neuchâtel (124 000) ; de la majeure partie du canton du Valais (84 000 habitants parlant français en face de 40 000 parlant allemand, sur un total de 136 000 habitants) ; de la majeure partie du canton de Fribourg (96 000 habitants de langue française, en face de 44 000 de langue allemande, sur un total de 143 000 habitants), et enfin du « Jura bernois », qui constitue une petite partie du canton très peuplé de Berne (106 000 habitants parlant français en face de 559 000 parlant allemand, sur un total de 689 000).

Si l'on fait le total, on constate que 831 000 Suisses sont de langue maternelle française, en regard de 2 millions 924 000 qui ont l'allemand pour langue maternelle. Comme le recensement accuse une population totale pour la Suisse de 4 millions 066 400 habitants, il ressort de ces chiffres qu'un peu

(1) Tous les chiffres que nous citons sont empruntés aux résultats du recensement fédéral de décembre 1930.

plus de 70 pour 100 des Suisses parlent allemand, tandis qu'un peu plus de 20 pour 100 (ou 1 cinquième) parlent français.

Si, depuis un demi-siècle, la proportion n'a guère varié, on constate néanmoins une légère régression du nombre des Suisses parlant français par rapport à ceux qui parlent allemand, comme en fait foi le tableau suivant :

Année	De langue maternelle allemande	De langue maternelle française
1880	2 031 000	608 000
1888	2 083 000	635 000
1900	2 313 000 (69,8 pour 100)	731 000
1920	2 750 000 (70,7 pour 100)	824 000
1930	2 924 000 (71,7 pour 100)	831 000

Durant les dix dernières années, le nombre des Suisses de langue française ne s'est donc accru que de 7 000 unités, alors que celui des Suisses de langue allemande a augmenté de 174 000. Ce résultat est dû à une baisse sensible de la natalité en Suisse romande. Cette natalité est particulièrement basse dans le canton de Genève, qui est l'un des lieux du monde où il naît le moins d'enfants.

Il convient d'observer que le nombre des citoyens allemands et des citoyens français qui, résidant en Suisse, viennent respectivement grossir le chiffre des habitants de langue allemand et de ceux qui parlent francais, est en forte décroissance. Si, en 1910, 268 000 Allemands et 84 000 Français résidaient sur le territoire de la Confédération, ces chiffres n'étaient plus en 1930 que de 189 000 et de 52 000 respectivement.

Enfin, une dernière remarque s'impose : les résultats du recensement seraient encore plus défavorables à l'élément romand si ce dernier ne procédait à la romanisation graduelle, mais sûre, de nombreux immigrants venus de Suisse alémanique. Déjà en 1891, M. Zimmerli, auteur d'un très bon livre sur *la Frontière linguistique franco-allemande en Suisse* (1), constatait dans sa conclusion que, d'après le recensement de 1888, 92 000 Suisses alémaniques, dont plus de la moitié d'origine bernoise, s'étaient établis sur sol romand et s'y laissaient assimiler. La contre-partie n'était pas comparable, puisque 19 000 habitants de langue française seulement rési-

(1) Bâle et Genève, 1891-1899.

daient en Suisse allemande, dont une forte proportion à Bienne, où, à portée immédiate de la frontière linguistique, il les fallait considérer comme inassimilables.

Depuis, le goût des Suisses alémaniques pour les résidences romandes s'est encore accusé. Un exemple suffira : au recensement de 1888, les Bernois résidant dans le seul canton de Genève n'étaient guère plus de 5 000. Or, en 1910 ils étaient plus de 9 000, en 1920 14 000, et en 1930 plus de 16 000.

Le processus d'assimilation est donc en pleine activité. Petit à petit, l'annuaire téléphonique de Genève est envahi de noms éloquents tels que Knechtli, Kœhli, Köstli, qui viennent s'insérer entre les bons vieux Jacquet et les Lecoultre du cru. Il y avait, en 1934, de Schaad à Schwok, en passant par Schumacher et Schwarzenbach, neuf colonnes consécutives de noms d'abonnés (soit 360), dont les trois lettres initiales trahissent une origine germanique presque infaillible. Or, un abonnement au téléphone révèle une stabilité d'occupation qui entraîne *ipso facto* l'usage quotidien de la langue française. La grande majorité des enfants de ces porteurs de noms germaniques ou bien ne savent même plus se servir de la langue maternelle de leurs parents ou grands-parents, ou s'en servent mal.

Quoique moins accentué, le phénomène est le même dans les cantons de Vaud et de Neuchâtel, ainsi que dans la partie où l'on parle français des cantons de Berne, de Fribourg et du Valais.

LA FRONTIÈRE LINGUISTIQUE

La frontière linguistique suit une direction générale nord-sud. Elle part de la frontière franco-suisse près des sources de l'Ill, — très exactement au sud de Mulhouse, — traverse la Birse entre Laufon et Delémont, qui demeure du côté français, s'infléchit vers le sud-ouest parallèlement à l'Aar, dont elle se tient à une distance de dix à dix-huit kilomètres, et ce de telle sorte que le canton de Soleure, la ville de Bienne et la rive Jura du lac de Bienne soient rattachés au pays de langue allemande. De Neuveville sur le lac de Bienne, elle gagne la pointe septentrionale du lac de Neuchâtel, puis la pointe nord du lac de Morat, traverse ce lac obliquement en laissant Morat

du côté allemand, gagne à Barberêche la Sarine, qu'elle suit et remonte jusqu'au sud de Fribourg, puis, la traversant, elle se dirige vers la Dent de Ruth et les Diablerets. Les jalons suivants sont le Wildstrubel, la traversée du Rhône en amont de Sierre, la Dent Blanche, et enfin la Dent d'Hérens sur la frontière italo-suisse.

Cette ligne correspond en gros à celle qui, lors de la dislocation de l'empire romain et de l'établissement des envahisseurs sur le territoire helvétique, sépara les Alamans des Burgondes. Les premiers occupèrent au début du ve siècle l'est et le centre de la Suisse où, guerriers farouches, ils exterminèrent la population et ne laissèrent rien subsister de la culture romaine, tandis que les seconds, venus de Savoie, prenaient en quelque sorte pension chez les habitants romanisés, partageaient le sol avec eux, épousaient leurs femmes et finissaient par adopter leur langue, à telles enseignes qu'il ne reste pour ainsi dire plus de témoins de la langue qu'ils avaient parlée.

Rien n'est plus intéressant et plus instructif, pour l'étude des tendances actuelles le long de la frontière linguistique, qu'un examen des secteurs où l'histoire a enregistré des variations.

Jura bernois. — Dans la seconde moitié du XIXe siècle, le développement extraordinaire de l'industrie horlogère provoqua, parmi la population des campagnes de langue française proches de la frontière linguistique, un appel vers les fabriques de Neuchâtel, Bienne, Delémont, etc. Les fermiers, fils de fermiers, valets ou manœuvres devenus indisponibles furent remplacés au fur et à mesure par des villageois bernois-alémaniques. Et cela en assez grand nombre pour que la frontière linguistique cessât, çà et là, d'avoir le caractère d'une ligne de démarcation tout à fait nette. Vers 1910 encore la physionomie linguistique de cette région, autrefois homogène, paraissait avoir quelque peu changé. Mais, comme le mouvement de population n'a pas continué, les immigrés ou plutôt leurs enfants doivent être considérés comme entièrement assimilés.

Bienne. — Bienne était jusqu'au XIXe siècle une ville aussi allemande que son nom Biel, c'est-à-dire Bühl, colline. En 1841, une première fabrique d'horlogerie y fut fondée, suivie

de beaucoup d'autres. Elles y prospérèrent si bien, surtout durant le dernier quart du XIXe siècle, que la ville doubla sa population en moins de vingt ans. Les immigrés étaient surtout des Welches, particulièrement adroits et expérimentés comme ouvriers horlogers. Très conscient de sa langue, cet élément romand, qui apportait la richesse à la ville, demanda des écoles françaises, qu'il obtint à partir de 1845. Un tiers de la population est maintenant de langue française. Les noms de rues sont indiqués dans les deux langues. Nombre de magasins et de cafés alémaniques ont leurs inscriptions en français.

Morat. — Les noms de lieux et ceux des habitants indiquent que cette petite ville et ses environs étaient à l'origine romands. D'ailleurs, au XVe siècle, les comptes communaux, conservés depuis 1439, étaient encore tenus en français. Depuis 1524, ils le sont exclusivement en allemand. La ville est en effet maintenant de langue allemande, à l'exception de quelques centaines d'habitants parlant français, que l'on remarque peu.

Fribourg. — La forteresse de Fribourg a été fondée à la limite des langues sur un éperon dominant la Sarine, en 1176. Le duc de Zæhringen, pilier de l'alémanisme, espérait tenir ainsi en respect la turbulente noblesse burgonde. Mais, favorablement située et vite prospère, la ville ne tarda pas à perdre son caractère de bastion allemand, car de nombreux Welches des environs s'étaient installés à l'abri de ses murs. Dès le XIIIe siècle, les deux langues voisinaient donc, comme c'est encore le cas actuellement. Toutefois, il n'est pas douteux que, pendant les cent premières années de son existence, l'élément alémanique domina politiquement et numériquement.

Vers la fin du XIIIe siècle, une immigration welche accrue renforce l'élément de langue française, en sorte qu'au début du XIVe siècle, c'est le français, et non pas l'allemand, qui se substitue au latin comme langue administrative. Mais l'élément allemand, demeuré très vigoureux, est loin de se laisser assimiler, comme en fait foi une curieuse ordonnance municipale relative aux batailles que se livraient les enfants dans les rues, aux cris de « Alaman ! » « Roman ! » «... Havons ordineiz et ordinons que dix orenavant ly enfants grant ou pitty ne fatzent la vellye de Saint Johant ne autre jour partye

en disant Alaman contre Roman, ou autres parties queles qui les soient, emportent baton, ou combattent en quelque magnere que ce soit ».

En 1481, se produit un événement important : Fribourg est admis dans une confédération suisse qui, à ce moment, est de langue allemande. On note aussitôt, de la part des « optimates » fribourgeois, le désir de s'adapter aux autres cantons et d'abolir les traces linguistiques et autres des anciennes attaches avec la Bourgogne et la Savoie. C'est dorénavant l'allemand qui est officiellement favorisé. Cet état de choses devait durer jusqu'à la révolution de 1798.

La période de la République helvétique (1798-1803) et de l'Acte de médiation (1803-1814) est une période essentiellement « française ». La restauration de 1814 fait de nouveau de l'allemand la langue officielle, et le lie aux destinées de la réaction aristocratique. Aussi, lorsqu'en 1830 le patriciat succombe définitivement, l'Assemblée constituante décrète-t-elle que « la langue française est la langue du gouvernement ».

Peu de temps après, d'ailleurs, la sagesse politique faisait supprimer cet article de la constitution du canton, et l'allemand devenait seconde langue officielle.

A l'heure actuelle, l'administration municipale a encore partie liée avec la seule langue française. La couleur de la vie fribourgeoise est plutôt française. Fondée en 1889, l'Université internationale fut peut-être, à l'origine, un tantinet plus allemande que welche, tant par la nationalité du corps professoral que par celle des étudiants (1), en sorte que, au gré de certains Allemands, elle ne pouvait que devenir « le pilier le plus puissant du germanisme dans cette ville-frontière ». Mais ce qui s'était déjà produit pour la ville au lendemain de sa fondation semble s'être reproduit pour l'Université : après quelques difficultés initiales dans le recrutement de ses professeurs de langue française, elle est devenue véritablement bilingue comme l'avaient voulu ses fondateurs (trilingue même, si l'on tient compte des cours donnés en italien, sans parler de ceux de théologie faits en latin) et il semble que ce soit surtout l'enseignement du français et en français qui ait bénéficié de l'afflux assez abondant d'étudiants étrangers, notamment polonais.

(1) Pendant le semestre d'hiver 1894-95, il y avait, sur 240 étudiants immatriculés, 82 Suisses alémaniques et 67 Allemands.

L'Auge, quartier de langue allemande de la ville, tout comme au moyen âge, donne l'impression d'abriter la partie la plus humble de la population. Ce facteur de moindre aisance, joint au bilinguisme fréquent de l'élément alémanique, aux inscriptions françaises dans les magasins, aux plaques françaises des noms de rues et aux divers journaux français de la ville, en face d'un seul rédigé en allemand, tend à donner l'impression que la majorité française est plus grande qu'elle n'est en réalité. D'après les derniers recensements, l'élément de langue française constitue invariablement un peu moins des deux tiers de la population, qui était en 1930 de 21 500 habitants.

Le Haut-Valais. — Une étude des noms de personnes et de lieux du Haut-Valais prouve qu'au moyen âge Sion, Sierre, Bramois, Loèche et Loèche-les-Bains étaient entièrement romands, en sorte que, de sa naissance à son embouchure, le Rhône était alors un fleuve « latin ». Il semble que, vers le XIIe siècle, des Alamans du Haslital (canton de Berne) aient escaladé la Grimsel et se soient établis dans la haute vallée du Rhône. Petit à petit l'élément germanique gagna du terrain en aval, en sorte qu'au XVe siècle Sierre d'abord, puis Sion commencèrent de se germaniser. C'est l'allemand qui domina dans ces deux villes jusque dans la première partie du XIXe siècle. En 1807, les trois quarts de la population de Sion et les deux tiers de celle de Sierre étaient encore allemands.

Depuis trois ou quatre générations, le français tend au contraire à remonter la vallée.

La constitution cantonale de 1840, elle-même conséquence des événements de 1830, ne fut pas étrangère à cette reprise du français ; elle introduisit en effet le principe de la représentation proportionnelle. La majorité romande du Bas-Valais, jusqu'alors dominée par le Haut-Valais, put donc pour la première fois faire sentir son poids dans la politique. D'ailleurs, la construction du chemin de fer de Lausanne à Sion et à Brigue a orienté économiquement vers le lac Léman toute la population de cette sorte de cul-de-sac alpestre. L'excellent vin récolté aux environs de Sierre sur les pentes de la vallée bien exposée vers le midi, — une des principales sources de richesse du canton, — se vend surtout dans le Bas-Valais, le pays de Vaud et le Genevois, où nombre de jeunes gens

émigrent temporairement afin de gagner leur vie comme ouvriers, employés d'hôtel ou domestiques. La connaissance du français est devenue pour eux une nécessité économique, ce qui explique pour une part l'attrait des classes françaises et le délaissement relatif des allemandes.

Cette romanisation s'est manifestée avec une netteté particulière vers la fin du XIXe siècle. Dans le chef-lieu du canton, Sion, sur les 704 élèves qui fréquentaient en 1889 l'école communale, 583 suivaient les classes de langue française et 121 les classes de langue allemande, soit 82,8 pour 100 et 17,2 pour 100 respectivement. En 1897, sur 714 enfants, les chiffres correspondants étaient déjà 615 et 97 (soit 86,5 et 13,5 respectivement). A quoi il faut ajouter que les élèves alémaniques sont en général bilingues, alors que les élèves de langue française ne savent pas l'allemand.

Il n'en va pas autrement à Sierre. Le français n'est pas devenu langue d'État *de jure* dans le Valais, mais, en fait, on ne parle pour ainsi dire jamais allemand au parlement cantonal.

Les parlers en contact. — En vue de simplifier une réalité très complexe, nous avons, dans notre exposé, parlé de la frontière linguistique comme d'une frontière entre le français et l'allemand. Mais ce n'est pas tout à fait exact. En fait, jusque vers la fin du XIXe siècle et même jusqu'aujourd'hui dans certaines vallées ou sur certaines pentes du Jura ou des Alpes, les parlers en contact étaient ou sont tel patois romand d'une part, tel patois alémanique de l'autre. On imagine l'hybridation qui en résulte. Dans la basse ville de Fribourg, qui est alémanique, mais dont le parler est influencé par les paysans welches des environs au moins autant que par les citadins de langue française de la haute ville, on entend des phrases qu'on ne saurait comprendre si l'on n'a pour tout bagage que le français et l'allemand. De même, les hameaux du Jura bernois situés près de la frontière linguistique offrent maint surprenant croisement. Pour « la moisson est bonne », on dira par exemple : *la mechoua grôteu* (« grôteu » est la forme dialectale du haut-allemand « geraten »).

Ailleurs, le mot courant pour tailleur est le *chenidreboque* (allemand : *Schneiderbock*). Ou bien encore les villageois désignaient récemment ce que nous appellerions le tortillard

(train sur voie étroite) sous le nom surprenant de *le peuglise* (en allemand : *das Bügeleisen*, le fer à repasser, à cause de la forme de la locomotive).

De nombreux mots français sont naturellement soumis au même sort de l'autre côté de la frontière : dans tel village bernois on ne dit pas *Gerste* pour orge mais *Lurschi*, et *Tschurüdsch* (chou rouge), *Schurawe* (chou-rave), *Schiggeree* (chicorée) sont monnaie courante. Toutefois, l'emprunt le plus général et le plus amusant est peut-être *s'Kellerettli* pour « la montre » (le petit *quelle heure est-il*, avec métathèse d'*il* en *li*, ce qui a pour effet d'habiller le mot à la bernoise).

Les parlers qui s'affrontent le plus généralement le long de la frontière sont aujourd'hui, dans les villes, les dialectes alémaniques et le français, dans les campagnes les dialectes alémaniques et le parler welche, encore un peu spécial, qui témoigne d'une transition plus ou moins avancée entre les patois romands et le français.

LA PAIX LINGUISTIQUE

La première chose qui frappe lorsqu'on étudie la situation linguistique en Suisse, c'est la bonne harmonie qui semble y régner entre les langues. Alors que le XIXe et le XXe siècle ont retenti du fracas des véritables glossomachies (au sens propre du mot) qui se sont déroulées sur les bords de l'Escaut entre français et flamand, sur les bords de la Moselle et du Rhin entre français et allemand, le calme régnait aux bords de la Sarine. Ennemies ailleurs, les deux grandes langues de la Cisrhénanie et de la Transrhénanie vivaient en parfaite intelligence de part et d'autre des lacs de Bienne et de Morat. Alors qu'au Parlement de Bruxelles la fièvre des revendications linguistiques montait d'année en année, au Parlement de Berne Vaudois et Zurichois étaient tout respect et toute tolérance pour la langue des diverses populations de la Confédération. La minorité de langue française du canton de Berne, les minorités de langue allemande des cantons de Fribourg et du Valais ignoraient presque qu'elles étaient des minorités et quiconque eût voulu leur persuader qu'elles étaient persécutées aurait été traité de doux maniaque. Ailleurs, la menace et les contraintes; ici, l'idylle dans l'alpage comme à la ville. Ailleurs,

la conviction mystique que la langue, — une langue exclusive et jalouse, — est par excellence le signe de ralliement à la patrie, que la langue c'est la patrie, qu'une différence de langue « sépare plus les peuples que ne font les océans » (Charles Maurras); ici la certitude qu'il existe entre compatriotes des ciments non moins solides que la communauté de la langue, et que

> *Ob deutsch, ob welsch*, c'est tout égal :
> Le même soleil *scheint überall* (1).

Comment expliquer un pareil abîme entre les conceptions? L'histoire a vite fait de nous livrer la réponse.

Les origines de la Confédération suisse et la question des langues. — La Suisse est née de l'union de villes et de communes « forestières » indépendantes dont les habitants étaient par définition indifférents à la langue que parlaient leurs nouveaux alliés : ce qui comptait pour elles, c'était la similitude des conditions économiques et sociales, la communauté des besoins, la même conception patriarcale de la vie publique et privée, et surtout le même idéal d'indépendance vis-à-vis de tous les aspirants conquérants, que ce fussent les Impériaux, les Piémontais, les Bourguignons, les Français.

Certes, au XVI[e] siècle, tournant le dos à ses origines, la Suisse aspira à être une nation, au sens où les autres États européens tendaient à devenir des nations. Il fut un temps où, dans les treize cantons, la langue nationale fut l'allemand. La seule ville où une autre langue se fît entendre, c'était Fribourg et l'on a vu que, par loyalisme envers la Confédération et par civisme, les familles welches de la ville crurent devoir faire d'elles-mêmes un effort pour adopter la langue de l'État. Mais, du XVI[e] au XVIII[e] siècle, aucune velléité sérieuse de germanisation ne toucha la population des territoires où étaient parlées deux ou plusieurs langues, ces territoires étant politiquement dépendants ou seulement alliés : Tessin, Vaud, Neuchâtel, Genève, la partie française du Valais, etc. La Confédération en effet était déjà accoutumée à négliger la langue dans sa quête de liens plus substantiels et plus solides entre ses sujets ou alliés et elle-même.

(1) Distique inscrit sur le mur d'une brasserie bernoise.

Application des principes révolutionnaires en matière de langue. — Grâce aux traditions démocratiques qui persistaient en Suisse, même dans les cantons aristocratiques, la Révolution française trouva en Suisse un terrain propice. On peut même dire sans se tromper que nulle part ailleurs on ne tira si tôt les conséquences linguistiques qu'entraînait fatalement la libération des peuples. Alors qu'ailleurs un arbre de la liberté n'était souvent qu'un arbre autour duquel, tout à l'ivresse du moment, le peuple chantait dans son patois, en Suisse on comprit d'emblée que ce même peuple qui chantait ses chansons désirait au plus profond de lui-même ou désirerait tôt ou tard être harangué, jugé, instruit et surtout administré dans sa langue à lui, et non pas dans celle des « optimates » ou dans celle de la majorité résidant à vingt lieues de la place du village. Tant est que, lorsque la Révolution de 1798 disloqua l'ancienne Confédération, la république que l'on instaura à sa place introduisit sans hésiter, — entre autres libertés, égalités et fraternités, — la liberté, l'égalité et la fraternité *de la langue*. Il apparut incompatible avec les nouveaux et « immortels » principes que de « libres » citoyens, parlant français ou italien, fussent administrés par d'autres que par leurs propres élus et dussent s'adresser à leurs autorités en une autre langue que la leur. Fidèles à l'esprit de la Révolution, Zurichois et Lucernois furent donc les premiers à se rallier au principe du trilinguisme de l'État, et cela non seulement sur le terrain administratif et judiciaire, mais sur le terrain parlementaire.

De tous les cantons bilingues, c'est le Valais qui le premier reconnut formellement l'égalité des langues. La constitution libérale que le canton de Berne se donna en 1831 consacre de son côté l'émancipation des Bernois de langue welche, vis-à-vis de la langue de la majorité :

« La langue française est, à côté de la langue allemande, la langue nationale du canton de Berne. La langue allemande est celle qui fait foi dans les actes et les documents officiels

« Une section particulière sera prévue à la chancellerie pour la traduction en français des discussions en langue allemande et de toutes les publications officielles.

« Toutes les lois, ordonnances et décrets généraux et toutes les sentences judiciaires qui intéressent des parties du

canton dans lesquelles la langue française domine doivent être publiés dans les deux langues. »

Il en coûtait d'autant moins au canton de Berne de se montrer si libéral qu'il ne faisait qu'étendre au terrain administratif et judiciaire des principes qu'il appliquait déjà en fait sur le terrain scolaire. Avec une logique et un esprit de suite admirables, il se hâta, en créant à Berne la nouvelle université cantonale, de prévoir dans la loi (1832) des cours en langue française.

Bref, la tolérance linguistique était si bien entrée dans les mœurs cantonales que, lorsqu'il s'agit de rédiger la constitution fédérale de 1848, il suffit d'y inscrire un certain article 109 d'une lumineuse brièveté « : Les trois principales langues parlées en Suisse, l'allemand, le français et l'italien, sont les langues nationales de la Confédération. »

Dans la constitution amendée de 1874, actuellement en vigueur, cette disposition subsista telle quelle (article 116), car elle n'avait prêté à aucune difficulté d'interprétation ni d'application. Depuis, le Parlement fédéral n'a plus eu besoin de légiférer une seule fois en matière linguistique.

Qu'on le veuille ou non, on ne peut que comparer cette situation à celle qui a régné pendant les cent dernières années en Belgique, où, dans le domaine linguistique, des décrets et arrêtés innombrables se sont succédé, dont il semblait qu'aucun ne parvînt à créer un état de choses définitif. A cet égard, on peut dire sans exagération que, grâce à des conditions historiques et sociales infiniment plus favorables et notamment à une puissante tradition fédérative, le statut linguistique de la Suisse a, par son libéralisme, devancé de cent ans celui de la Belgique.

Applications pratiques de la liberté de langue. — L'application du principe constitutionnel est des plus simples : au Parlement, ce qui compte, c'est ce que les représentants du peuple disent et non pas la langue dans laquelle ils le disent. L'essentiel est que l'on se comprenne. Il n'y a même pas besoin d'interprètes. Les Romands parlent français et sont compris des Suisses alémaniques et *vice versa*. Pour des raisons pratiques, les représentants tessinois renoncent habituellement à parler italien et s'expriment le plus souvent en français. De même, pour des raisons d'économie, les procès-verbaux sont

rédigés en français et en allemand seulement, sans que les Tessinois protestent, puisqu'il n'y a ni irritabilité, ni même susceptibilité en matière de langues.

Dès lors que toutes les autorités fédérales s'adressent au public dans *sa* langue, il s'ensuit que les charges doivent être attribuées à peu près au prorata de l'importance des groupes linguistiques. C'est en effet à quoi veille une tradition non écrite, mais très forte : ainsi l'organe exécutif qui correspond au Conseil des ministres de la plupart des pays, le Conseil fédéral, se compose de quatre Suisses alémaniques, de deux Romands et d'un Tessinois. On remarquera que la majorité alémanique est proportionnellement beaucoup moins représentée que les minorités romande et italienne, car, d'après les statistiques, la proportion entre Alémaniques et Romands est non pas comme 4 et 2, mais comme 7 et 2. Cela montre bien la volonté de la majorité, non seulement de tolérer, mais même de favoriser, de choyer l'individualité linguistique et culturelle des minorités.

La générosité suscite naturellement la générosité. C'est ainsi qu'on a pu voir récemment (1934), après la démission d'un des deux ministres romands, l'élément de langue française renoncer de bonne grâce, à titre temporaire, à l'un de ses deux sièges, uniquement parce que l'élément alémanique semblait offrir le candidat le meilleur du point de vue de l'intérêt commun!

Le principe de proportionnalité appliqué au haut de l'échelle l'est naturellement à tous les échelons : au Tribunal fédéral aussi bien que dans le recrutement du personnel subalterne pour les chemins de fer fédéraux. Il n'est pas jusqu'à l'École polytechnique de Zurich, la seule « grande école » fédérale, qui ne prévoie des chaires dont les titulaires doivent être romands ou tessinois et donner leurs cours en français ou en italien.

L'instruction publique et les langues. — C'est toutefois sur le terrain cantonal que les relations entre la langue allemande et la française sont le plus quotidiennes, si l'on peut dire, d'autant que toute l'instruction publique est confiée aux autorités des cantons. Toujours en vertu des principes de la Révolution bien compris, la minorité linguistique du canton a droit à un enseignement dans sa langue, tout comme la majo-

rité. Les écoles sont donc françaises dans la partie romande des cantons de Berne, de Fribourg et du Valais, allemandes dans la partie alémanique, bilingues, c'est-à-dire dotées de classes françaises et allemandes, dans des villes bilingues comme Fribourg ou Sierre.

Mais le bon sens s'oppose à ce que ce principe soit poussé à l'absurde. Une minorité ne commence d'être une minorité dont il puisse être tenu compte qu'à condition qu'elle offre un volume suffisant et donne en quelque sorte des garanties de stabilité historique : si, par exemple, on devait créer une école ou des classes françaises dans une ville de langue allemande du canton de Berne, dès lors que dix, ou vingt, ou même trente familles romandes s'y installent en raison de circonstances économiques peut-être passagères, on pourrait aboutir de part et d'autre de la ligne de partage des langues à compromettre l'homogénéité des systèmes scolaires respectifs, qui est évidemment un grand bien.

Sauvegarde des aires linguistiques traditionnelles. — Aussi le principe de la liberté de langage est-il sagement corrigé, en matière scolaire, par le principe : *cujus regio, ejus lingua.*

Dix siècles d'histoire prouvent qu'il existe une aire géographique alémanique et une aire romande. Dans le passé, les Romands qui s'aventuraient dans le domaine alémanique s'alémanisaient, sinon eux, du moins leurs enfants, puisqu'ils fréquentaient l'école allemande. De même *vice versa.* Et c'était un grand bien. Car, si le trilinguisme de la Confédération peut fonctionner, il est non moins évident que la tendance au fractionnement linguistique de chacune des aires de langue allemande, de langue française, de langue italienne, aboutirait à une sorte de chaos administratif et scolaire.

C'est seulement aux environs immédiats de la frontière linguistique que des dérogations peuvent être tolérées dans certains cas spéciaux. Les autorités du canton de Berne ont par exemple estimé que l'immigration welche dans la ville alémanique de Bienne était suffisamment importante et homogène pour rendre des écoles françaises désirables. En revanche, lorsqu'il y a trente ou quarante ans se produisit une certaine immigration alémanique dans le Jura bernois, ce furent les autorités bernoises elles-mêmes qui estimèrent inopportun d'ouvrir des écoles allemandes dans une région de langue française.

Aussi bien, tous les Vaudois qui émigrent à Bâle et tous les Zurichois qui émigrent à Neuchâtel sont d'avance réconciliés avec l'idée d'avoir à apprendre les premiers l'allemand, les seconds le français, à supposer qu'ils n'en connaissent pas déjà les éléments, ce qui est assez rare.

Nul doute que la garantie implicitement donnée par la Confédération et par les cantons bilingues que, sous réserve de déplacements imperceptibles de la frontière linguistique, les cantons ou les districts romands continueront d'être de langue française, et les cantons ou districts alémaniques de parler allemand, n'ait grandement contribué aux rapports d'excellent voisinage qui sont la norme quotidienne entre les deux langues et les deux cultures.

Il faut d'ailleurs reconnaître que cette garantie profite surtout à la minorité romande qui, malgré une natalité déficitaire, conserve ses positions, et cela grâce à l'assimilation presque automatique de dizaines de milliers de confédérés alémaniques.

LE FRANÇAIS TEL QU'ON LE PARLE ET L'ÉCRIT

Cloisonnement linguistique de la Suisse romande. — Il n'est guère facile de donner une synthèse des faits linguistiques qui se déroulent à l'intérieur de la Suisse romande. On comprendra aisément pourquoi. Si exiguë que soit l'aire étudiée, elle est géographiquement et orographiquement très compartimentée. Entre les populations du Jura vaudois, du Jura neuchâtelois et du Jura bernois, par exemple, l'histoire n'a guère enregistré de contacts. La haute vallée du Rhône est séparée de la haute vallée de la Sarine par des montagnes difficiles à franchir. Bref, les six cantons ou fractions de cantons de langue française : Jura bernois, Neuchâtel, Fribourg, Vaud, Genève, Valais, présentaient encore, il y a une cinquantaine d'années, une individualité dialectale très marquée. De capitale romande qui eût pu exercer une influence unificatrice, il n'en existait pas et il n'en existe pas. Les deux grandes villes, Genève et Lausanne, ne sont, du point de vue linguistique, que des chefs-lieux de canton. Leur puissance de rayonnement est certes bien plus grande que celle de Neuchâtel, de Fribourg, de Sion ou de Delémont. Mais il serait exagéré de dire

que ces deux villes « donnent le ton » à la Suisse romande.

Cela est si vrai que, sans avoir une oreille très exercée, on décèle encore fort bien, dans les relations quotidiennes de la vie, des traits de langue ou de prononciation genevois, neuchâtelois, fribourgeois, vaudois, valaisans et bernois. Autrement dit les vestiges de l'ère des patois, antérieure à l'ère actuelle du français de Paris, sont partout présents. C'est que le français de Paris est d'introduction beaucoup plus récente qu'on ne croit habituellement.

Le lent recul des patois. — Les familles bourgeoises de Genève et de Lausanne, longtemps bilingues (j'entends adonnées au français entre elles, mais capables de parler au peuple dans sa langue à lui, le patois), n'ont cessé de l'être que dans la première moitié du XVIIIe siècle. Les petites villes n'ont renoncé à patoiser que dans le courant du XIXe siècle. Vers 1875, tous les vignerons vaudois parlaient encore patois, et au cours de son enquête de 1891-1899, le docteur H. Zimmerli constatait que le maire de maint village valaisan aurait pu lui faire la même déclaration que lui fit celui de Pleigne dans le Jura bernois : « Le régent (c'est-à-dire l'instituteur) dit aux enfants de parler français entre eux, mais ces b... se remettent à parler patois dès qu'ils sont sortis de la classe. » Ce n'est guère qu'il y a une trentaine d'années que, dans certains villages du canton de Fribourg, les maîtres d'école se sont vu enjoindre de renoncer à l'usage du patois dans leurs explications en classe.

Il y a moins de temps encore qu'un recueil de proses comiques en dialecte vaudois : « *Po recafâ* » (Pour rigoler) (1), avait encore un franc succès auprès du public.

S'il est donc un peu prématuré de dire que les patois romands soient éteints, ils ne s'en trouvent pas moins tous « dans un triste état », comme le dit du patois vaudois M. L. Gauchat, l'un des co-auteurs du magistral *Glossaire des patois de la Suisse romande*.

En revanche, l'accent des Suisses romands témoigne que beaucoup d'entre eux en sont au même stade que beaucoup de Bourguignons ou de Gascons, c'est-à-dire qu'ils ont encore dans l'oreille (et donc, si l'on peut dire, jusque sur le palais !)

(1) Lausanne, Payot, 1910.

l'empreinte sonore du bon vieux patois de jadis. Le rythme chantant des Genevois rappelle, s'il en était besoin, que le patois de la région, — comme d'ailleurs ceux de toute la Suisse romande, à l'exception du Jura bernois, — se rattachait au groupe linguistique franco-provençal (1).

Survivance des patois dans la langue d'aujourd'hui. — En d'autres termes, il est encore toute une population romande qui en est au point de transition entre l'abandon du patois et l'emploi dit « correct » du français importé d'au delà du Jura.

Ce n'est pas seulement la prononciation qui garde des particularités du patois. Quand on est entre Romands, des mots « du cru » jaillissent tout naturellement, dont une pudeur spontanée empêche toutefois de faire usage quand on s'entretient avec des « Français de France ». Parfois, il en échappe cependant quelques-uns dont on n'a pas conscience, de même que parfois on évite sciemment certains termes que l'on prend pour des romandismes, alors que ce sont des provincialismes acclimatés à Paris et qui sont admis dans la « bonne langue ». Tantôt c'est Jean-Jacques Rousseau en personne qui leur a valu leurs lettres de naturalisation (*émoustiller, endolori*), tantôt ces termes sont également lyonnais ou francs-comtois, et c'est sans doute de là qu'ils ont gagné Paris.

Parmi les mots et expressions du vieux fonds genevois (2) qui sont encore monnaie courante, bien que Genève ait été la première ville romande à adopter le « parisien », citons : une *gouille*, pour : une flaque d'eau, une mare (plutôt genevois dans le premier sens, et vaudois dans le second); une *trâlée*, une *craquée* d'enfants, pour : une ribambelle ; un *câquelon*, un *coquelon*, pour : une casserole en terre ; une *poche*, pour : une louche ; *Chalende*, pour Noël, le père Noël (on reconnaît le latin *calendæ*) ; du *rampon*, pour : de la mâche ; une *cabusse*, pour : laitue pommée (du latin *capitatus*; cf. cabosse); *éclaffer*, pour : écraser, aplatir (Genève, Neuchâtel, Vaud) ; *mettre en bringue*, pour : casser, briser ; une *cupesse* : pour culbute ; une

(1) Pour faire toucher du doigt la parenté entre les patois romands et le provençal, citons seulement deux mots vaudois: « *pra* » du latin *pratum* (pré) et « *bala* » (belle): comme le provençal, le vaudois conserve les *a* latins, tant les toniques que les atones.

(2) Le fonds genevois se confond en partie avec le fonds vaudois et, plus généralement, avec le fonds romand, non sans de nombreuses variantes de forme.

carre pour : une ondée, une averse (Genève, Vaud, Neuchâtel); il *roïlle*, pour il pleut fort; *il en tombe de la diaffe*, pour : grosse pluie; une vieille *cauque* ou *côque*, pour : vieille fille; un *épousoir*, pour : balai (de crin); une *fonfonnée* (ou *refonfonnée*), pour : du pain trempé dans le café au lait : une *rechinchée* de café (de l'eau bouillante versée sur du marc de café); *se mettre à la choûte* (ou à la *sioute*, ou à la *chotte*, titre d'une des chansons de Jacques Dalcroze, pour : au sec, à l'abri; une cuisine tout *écalabrée*, pour : en désordre; du *tredon*, pour : tapage; *apigeonner*, pour : apprivoiser, attirer dans le piège; *appondre*, pour : ajouter, continuer à discuter alors qu'on doit se taire, répliquer (les petits Genevois s'entendent souvent dire par leurs parents : *qui répond appond*); *patenocher* (lambiner; on dit aussi : *quel patenoche!*); le *glin-glin* (petit doigt : terme enfantin); une *longeole* (andouille); se *ganguiller* (pendre en se tortillant); du *patrigot* (boue épaisse); *patrigoter* (patauger); *de bisingue* (de travers, de guingois) : une *panosse* ou une *pate* (un torchon); une *brique* (morceau : être en briques; aussi *ébriquer*, briser, mettre en morceaux); *échirer* (déchirer); *encoubler* (embarrasser, empêtrer); une *vogue* (fête patronale), etc...

En dehors de ces mots étrangers à la langue française courante, il existe à Genève un grand nombre de provincialismes, d'acceptions particulières de mots, de périphrases spontanément substituées au mot, longtemps inconnu, qui est d'usage en France. En voici quelques exemples :

Risins de mars (groseilles); *lessiveuse* (blanchisseuse); *char d'enfant* (voiture d'enfant); *soigner* (ranger); *fourre de coussin* (taie d'oreiller); *remettre un appartement* (le sous-louer); *l'eau cuit pour le relavage* (l'eau bout pour la vaisselle); *vous aurez meilleur temps de* (il vaut mieux que vous, vous aurez intérêt à...); *un chenil* (un beau désordre), etc.

On notera le grand nombre de cas où, faute du mot approprié, les Genevois ont recours à un terme plus général pris dans un sens particulier. Carotte se dit : *racine jaune* ou simplement *racine*; betterave se dit : *carotte rouge*; épinard : *légume vert*; évier : *lavoir*; tarte : *gâteau aux fruits*; buanderie : *chambre à lessive*; gorge : *cou* (j'ai mal au cou); escalier : *montée*, etc.

Il faut signaler incidemment la difficulté qu'éprouve le

petit peuple genevois à se servir correctement de la particule *y*. Déjà il y a cent huit ans, l'auteur du *Glossaire genevois* reprenait ses compatriotes qui disaient *donnez-m'y* pour : donnez-le moi, *dites-y* pour : dites-le ; *attendez-m'y* pour : attendez-moi là; *y v'là, y v'là* pour : voilà ce qu'il en est. Ses remontrances n'ont apparemment pas servi à grand chose, car on entend encore telle maman qui défend à ses enfants de manger entre les repas, déclarer : « s'ils mangent quelque chose, *ils y reçoivent.* » *Y* est bel et bien devenu régime direct dans des phrases courantes comme : *j'y ferais bien*, pour : je le ferais bien, et : moi, *j'y dirai* à la maîtresse, pour : je le dirai à la maîtresse.

Enfin, le style commercial genevois d'aujourd'hui comporte des particularités dont quelques-unes fleurent l'archaïsme. On rencontre souvent des expressions comme : *à bien plaire...*, *en évitation d'ennuis*, pour : afin de vous épargner des ennuis ; *par gain de paix*, pour : par esprit de conciliation, etc.

La langue imprimée. — Naturellement, dans tout le pays romand, la langue de la bourgeoisie qui voyage, la langue imprimée, et en particulier celle de la presse, ont presque entièrement renoncé à ces usages locaux. L'influence de l'imprimé français est en effet devenue prépondérante depuis que le pays a *nolens volens* renoncé à vivre sa vie culturelle et intellectuelle « en marge de la France ».

L'édition romande est assez mal en point et presque tous les livres qu'on lit viennent de Paris. De revues romandes il n'en existe plus guère, depuis que *la Semaine littéraire* et la *Revue de Genève* ont dû, en 1930, cesser de paraître. Mais les hebdomadaires parisiens foisonnent aux éventaires des kiosques et même les quotidiens de Paris ont un débit assez considérable.

Cette avalanche de français parisien a pour résultat que quiconque tient la plume à Lausanne ou à Genève, à Neuchâtel ou à Delémont écrit presque d'instinct dans le style d'outre-Jura. Si l'on excepte les annonces immobilières et autres, qui reflètent l'usage oral traditionnel, la rédaction des journaux ne laisse passer que de très rares régionalismes. Toutefois, la locution prépositionnelle *ensuite de* (au lieu de : par suite de, en raison de), qui pourrait bien être un très ancien germanisme, est invétérée.

La prose administrative des cantons romands est aussi très française de ton. Même, on pourrait dire de tel « Règlement général sur la sécurité et la circulation publiques du canton de Genève » qu'il est écrit dans une langue élégante (selon l'usage de Paris).

La génération d'écrivains qui vient de disparaître était encore hantée par le patois. Philippe Monnier a littéralement lardé plusieurs de ses livres, notamment *Mon ami Blaise* et *Mon village* (1909), de genevismes. Mais ce sont déjà genevismes conscients, qu'il accumule pour son plaisir et pour celui de ses lecteurs. Il a d'ailleurs souvent soin de les détacher en italiques, afin de bien marquer que ce sont des emprunts à une autre langue que celle dans laquelle il écrit. Ailleurs son style et son choix de mots sont presque parisiens, encore qu'il lui échappe quelques gaucheries ou impropriétés : *au militaire* (pour : à l'armée ; un peu germanique, d'ailleurs) ; ou : *il avait les bras longs* (au figuré), pour : il avait le bras long.

A bien scruter la prose des romanciers actuels, on trouverait encore un certain butin de « romandismes », tout comme chez Jean-Jacques il y a cent cinquante ans. Maurice Muret en relevait récemment quelques-uns dans les nouvelles d'Emmanuel Buenzod, écrivain vaudois, coupable d'avoir parlé d'un « cigare faible » (au lieu de : léger). Mais chez un Robert de Traz, un Jacques Chenevière, aucun espoir : ils ont fait leurs classes à Paris.

Quant à Ramuz, le conscient et l'inconscient sont si inextricablement mêlés dans son style paysan que l'on ne saurait dire quel élément y domine : la volonté de « faire » rustique et exotique pour les lecteurs français ou romands déjà plus qu'à demi français dans leurs réactions vis-à-vis du patois perdu, ou l'acceptation du vieux substrat vaudois qui de lui-même affleurerait...

LES TENDANCES DU PRÉSENT

Le poids du français dans la balance linguistique. — Le français n'est, on l'a vu, parlé en Suisse romande que par quelque 800 000 personnes. Il est évident que, solidement établis entre Alpes et Jura, en face de la soudure entre le monde germanique et le monde italien, la somme de ces six petits cantons

ou fragments de cantons représente, si l'on peut dire, un « volume » linguistique bien supérieur à celui qu'implique ce chiffre, assez médiocre dans une Europe de 515 millions d'habitants. En cela, d'ailleurs, la Suisse romande ne diffère pas beaucoup de la France, dont l'importance culturelle et linguistique n'est que peu en rapport avec le chiffre de sa population.

A ne considérer que la Suisse, nous avons vu qu'à Berne les Romands jouent en somme un plus grand rôle que ne l'autoriserait la simple arithmétique. Autre exemple frappant : trois fois et demie moins peuplée que la Suisse alémanique, la Suisse romande dispose, pour l'enseignement supérieur, de trois Universités entièremement françaises (Genève, Lausanne, Neuchâtel), soit autant que le chiffre correspondant pour la Suisse alémanique (Berne, Bâle, Zurich). De cette demi-douzaine d'universités, celle qui attire encore le plus grand nombre d'étudiants étrangers est celle de Genève.

Tout cela implique, du côté romand, une grande activité intellectuelle. En effet, la Suisse de langue française a peut-être, proportionnellement à sa base démographique, une plus large élite « très cultivée » que la Suisse alémanique. A plusieurs égards, tout se passe en apparence comme si, en Suisse le pays romand pesait dans la balance linguistique d'un poids presque égal à celui de l'Alémanie.

Assimilation des confédérés alémaniques en terre romande. — Nul doute qu'en dernière analyse, les destinées de la langue ne profitent de cette illusion d'une optique agrandissante, entretenue, il faut bien l'ajouter, par la modestie et par la discrétion foncières des Suisses alémaniques, qui n'aiment pas invoquer leur nombre. Grâce à cette bienveillance, le prestige social, intellectuel et linguistique de la Suisse romande auprès de la Suisse alémanique n'a subi jusqu'à présent aucune atteinte, bien que l'époque soit passée où la Suisse alémanique n'avait presque aucun auteur de mérite à opposer à ces deux grands écrivains romands célèbres dans toute l'Europe : Jean-Jacques Rousseau et Mme de Staël.

Or, c'est en bonne partie grâce à ce prestige que l'envahissement de la Suisse romande par des confédérés alémaniques issus des couches populaires a jusqu'à présent eu pour corollaire infaillible l'assimilation culturelle et linguistique de ces

derniers par leur nouveau milieu. Cette assimilation est normalement complète à la seconde génération, car les enfants nés à La Chaux de Fonds ou à Lausanne de père ou de parents alémaniques, ou même les enfants venus avec leur famille d'Argovie ou de Thurgovie, ont vite fait de substituer dans leurs préférences la langue des camaraderies d'école à la langue du foyer (à supposer que celle-ci se soit maintenue), et lorsque vient pour eux l'âge de fonder à leur tour une famille, la langue du foyer en est le français.

Le problème de l'assimilation à Genève. — Et pourtant, certains indices donnent à penser que la ville la plus peuplée de la Suisse romande, Genève, se trouve peut-être à la veille d'une crise d'assimilation.

A chaque recensement décennal, la population autochtone de la ville est moins nombreuse en proportion de la population à assimiler. En 1930 il y avait, en regard de 42 000 citoyens genevois, quelque 20 000 personnes ayant déclaré l'allemand comme langue maternelle (dont plus de la moitié étaient des Bernois). Mais il est notoire que le chiffre réel est sensiblement plus élevé.

Certes, les citoyens genevois ne sont pas seuls en face de cette masse d'habitants de langue allemande établis parmi eux. Il faut tenir compte de deux appoints précieux dont ils disposent dans la tâche quotidienne et imperceptible d'assimilation : d'abord les confédérés vaudois, neuchâtelois, valaisans de langue française et fribourgeois également de langue française, installés à Genève au nombre de 35 000 ; et, en second lieu, les Français (17 500) et les Italiens (12 000), tous apports qui, bien qu'en grande majorité catholiques, se « genevisent » eux-mêmes avec une grande facilité.

Mais même cet appoint est en état de très forte diminution. En 1910, c'est 35 000 Français qui habitaient Genève, soit juste deux fois plus qu'en 1930. Même diminution pour les Italiens. Ce sont précisément ces hôtes « latins » qui, ayant quitté le pays, ont été remplacés par des confédérés en majorité de langue allemande. C'est dire que l'équilibre de jadis était près d'être compromis en 1930 ou que, du moins, l'écart numérique entre assimilants et assimilés s'était grandement réduit.

Or, il semble bien qu'il ait de nouveau fléchi depuis. Les

dernières années,— dites « de crise, » — ont amené la Confédération helvétique à protéger de façon sévère le marché intérieur du travail. Maints Français originaires des « zones » qui avaient encore à la fois leur résidence et leur gagne-pain à Genève, et maints « zoniens » qui travaillaient à Genève pendant la journée, mais qui retournaient le soir chez eux, à Saint-Julien ou à Annemasse, ont vu leurs liens avec Genève coupés et ont eux aussi été remplacés par des Suisses accourus d'outre-Sarine. C'est même l'afflux à Genève de ces célibataires embauchés à Genève, devenus parfois chômeurs sur place et enclins à voter pour le parti socialiste, qui, au dire d'observateurs sérieux, a, pour la première fois en 1933, assuré à ce parti une majorité dans le gouvernement cantonal.

Quoi qu'il en soit, il est clair que le jour où les confédérés alémaniques seraient aussi nombreux à Genève que les Genevois, il ne saurait plus que difficilement être question de les assimiler comme autrefois, et un redoutable problème serait posé.

La langue allemande à Genève. — Abstraction faite de toutes statistiques, les Genevois sont enclins à constater que, depuis quelques années, on entend en effet dans les rues de la ville plus d'allemand que par le passé. Dans tel magasin, il y a maintenant des vendeuses bernoises. Plus que jamais, le personnel domestique (quelque 5000 personnes) est de langue allemande, car la population locale est si évoluée qu'elle ne fournit pour ainsi dire plus une recrue à la carrière ancillaire. L'après-midi, dans les cours sur lesquelles donnent les cuisines de toutes ces Bernoises ou Argoviennes, des chômeurs alémaniques vêtus en montagnards de l'Oberland viennent sous leurs fenêtres chanter ou « jodler » des airs du « pays », en sorte qu'on se croirait sur les bords de l'Aar ou de la Limmat bien plutôt que du Rhône.

Genève est, par sa population, devenue, après Berne et Bienne, la plus grande ville du canton de l'Ours. Comme ils faisaient dans leur pays d'origine, tous ces immigrés s'agrègent et s'associent les uns aux autres, formant mutualités, chœurs, orchestres et groupes sportifs, organisant soirées et bals bernois. Le public est même assez important pour qu'on ne se contente pas de convocations individuelles à ces

fêtes : faute de feuilles locales rédigées en allemand, car il n'en existe plus (1), on colle sur les murs de la ville des affiches en allemand annonçant les divertissements ou *Abendunterhaltungen*, avec chant, danse et parfois *Dialektschwank* (farce en dialecte bernois), qu'organisent des associations aussi genevoises que le *Liederkranz Concordia* ou le *Jodler Alpenklub Grütli*, ou le *Frauenchor Vorwärts*.

En dépit de ces symptômes sinon entièrement nouveaux, du moins plus apparents, il est certes possible que Genève puisse, comme le restant du pays romand, continuer à remplir son rôle historique d'amortisseur linguistique. Car, si attachés que ces immigrés demeurent, non pas tant au haut-allemand, que même « chez eux » ils n'aiment guère parler, qu'à leur dialecte, ce dernier n'est pas en situation de tenir longtemps tête au français « unifié » qui le surclasse nettement. Pour peu que la présente vague d'immigration se ralentisse au cours des prochaines années, l'absorption sera vite accomplie. L'absence d'écoles allemandes, l'excellence de l'enseignement primaire et la solidité de ses cadres, — dirigés par un Suisse alémanique parfaitement bilingue, — les inévitables taquineries des enfants genevois vis-à-vis de leurs camarades à l'accent trop bernois, l'ambiance « latine » malgré tout dominante dans la rue, et surtout le désir, général chez les Suisses alémaniques installés en pays romand, de ne pas trahir leur origine par la langue qu'ils parlent, tous ces facteurs joueront dans le sens habituel.

Danger de corruption. — Mais, en attendant, la langue française paraît exposée à deux dangers.

Le premier est qu'elle est fort altérée dans une importante fraction de la population genevoise qui, en train d'abandonner l'allemand pour le français, charrie dans son nouveau parler toutes sortes d'alluvions en provenance de son ancien idiome. Le cri d'alarme lancé il y a quelques années dans les journaux de Genève par MM. de Traz et Ziegler, qui tenaient la langue française pour gravement et quotidiennement offensée par la jeune génération, pourrait être sans doute avec autant de raison repris et précisé à l'heure actuelle.

On serait presque enclin à croire que la frontière linguis-

(1) La tentative malheureuse du *Genfer Nachrichten* (1932-33) semble prouver qu'il n'y a pas à Genève de public pour un organe local rédigé en allemand.

tique a été reportée à Genève même, lorsqu'on entend dans les pensions, les tramways ou les magasins, des expressions comme les suivantes, qui sont d'usage courant dans les milieux de Genevois adoptifs : *on n'ose pas passer par là*, pour : il n'est pas permis de... (allemand : *man darf nicht...*) ; *nous voulons maintenant monter...* pour : montons, ou nous allons monter (allemand : *wir wollen...*) ; *je vais lui aider* (allemand : *ihm helfen*) ; *mon père attend dessus* (allemand : *wartet darauf*) ; *il fait bon chaud* (*es ist schön warm*) ; *ça vous vaut bien*, pour : c'est bien fait (allemand : *es geschieht Ihnen recht*) ; *je n'ai personne vu* (allemand : *ich habe niemanden gesehen*) ; *j'aimerais monsieur un tel* (au téléphone), pour : puis-je parler avec...? (allemand : *ich möchte mit Herrn so und so sprechen*) ; *nous serions venus si le temps l'aurait permis* (allemand : *wenn das Wetter es erlaubt hätte*) ; *poutser*, pour : nettoyer (allemand : *putzen*) ; *un bouèbe*, pour : un garçon (allemand : *ein Bube*) ; *coussin*, pour oreiller (ayant dans l'esprit le mot allemand *Kissen*, qui signifie à la fois coussin et oreiller, les habitants de langue allemande retiennent plus facilement le mot coussin et ils s'en servent dans les deux sens du mot, d'ailleurs voisins), etc.

Et que dire des formidables accents toniques, — avec allongement de la syllabe accentuée, — que l'on entend constamment infliger à la première syllabe des mots français : J'ai l*i*quidé cette *a*ffaire ; la séance est *a*journée ; merci b*eau*coup!

Ce refoulement de l'accent de la fin des mots vers le commencement, que l'on note également dans la prononciation de certains annonciateurs de radio à Genève et à Lausanne (St*u*dio de Genève, St*u*dio de L*au*sanne, l'*é*mission est *ter*minée), est généralement interprété comme un accent « d'insistance » purement local et romand, donc franco-provençal. J'avoue ne pas être convaincu et crois qu'il y a peut-être là une influence alémanique, greffée sur une influence burgonde antérieure qui aurait agi dans le même sens.

Le second danger qui pourrait, en théorie du moins, pointer à l'horizon, est que ces immigrés de langue allemande, terrassiers ou maçons, qui jusqu'à présent mettaient tout leur enthousiasme à apprendre le français le plus vite possible, n'aient un jour conscience de parler, — eux, les salariés, — une langue autre que celle de la classe « possédante ». Auquel cas,

la question sociale, partout latente, pourrait vicier les rapports entre les deux langues, — celle du « haut du pavé » et celle du « bas du pavé », — et créer, par en bas, une résistance à la romandisation.

Il convient cependant d'ajouter que tout cela ne vaut que pour la ville de Genève, ou plutôt pour une partie de la ville. Or, la ville elle-même est ceinturée par son canton, demeuré entièrement romand. Et il suffit de se reporter à la carte pour se rendre compte à quel degré ce canton est comme enclavé dans le territoire français. Les rapports entre Genève et les « zones », tant du côté savoyard que du côté du pays de Gex, ont longtemps été faussés par le fameux différend politique franco-suisse, qui a enfin été tant bien que mal réglé sur la base de la sentence de La Haye (1933). De toute évidence, Genève est comme la capitale naturelle de la région française avoisinante et l'une et l'autre paraissent vouées à la symbiose linguistique non moins qu'à la symbiose économique.

LE FRANÇAIS EN SUISSE ALÉMANIQUE

Dans les autres parties de la Suisse romande, l'assimiliation des immigrés alémaniques ne prête à aucun des doutes, peut-être uniquement académiques, que nous venons de formuler à propos de Genève. On ne constate guère d'infiltration alémanique dans les campagnes romandes. Et dans les villes, la proportion des confédérés de langue maternelle allemande par rapport à ceux de langue française ne varie guère (1).

Dans les pages consacrées à la Suisse romande, nous avons déjà eu l'occasion de constater qu'une pente en quelque sorte naturelle porte les Suisses alémaniques vers l'étude du français. C'est là un phénomène qui doit nous retenir ici plus que tout autre. Car c'est en somme lui qui conditionne la situation de la langue française outre-Sarine.

Mais il faut d'abord rappeler qu'à vrai dire le français est

(1) Citons les chiffres pour Lausanne et pour La Chaux de Fonds :

	Habitants de langue allemande :		de langue française :	
	1920	1930	1920	1930
Lausanne.	9 448	11 080	53 155	58 691
La Chaux de Fonds	4 150	3 559	32 472	30 761

non pas la seconde, mais la troisième langue des Suisses alémaniques. Leur première langue, c'est leur dialecte, qui a conservé toute sa force et toute sa vigueur. C'est le parler normal de presque trois millions de Suisses, celui du paysan thurgovien et de l'ouvrier d'usine de Bâle, comme celui de l'avocat à Lucerne. Naturellement, ce dialecte varie de canton à canton, et même de district à district, en sorte qu'un habitant de Morat a un parler fort différent de celui d'un habitant de Coire. Même entre le patois zurichois et le patois bernois, il y a de notables différences. En revanche, la langue administrative, la langue de l'école, la langue de la presse, celle des conférenciers et des livres est le haut-allemand. On ne le parle toutefois pas volontiers entre Suisses et on ne l'écrit pas toujours avec une absolue correction. Même, il semble bien que nulle part il ne gagne de terrain sur le « dialecte ».

C'est dire qu'actuellement, comme il y a cent ans, un jeune Schwyzois ou une petite Appenzelloise doivent faire un sérieux effort à l'école pour acquérir l'allemand. Le français ne vient naturellement que bien après.

Le goût pour le français. — Malgré cela, la connaissance du français est extraordinairement répandue à tous les niveaux sociaux. Les familles « patriciennes » des deux villes importantes les plus rapprochées de la frontière linguistique et qui, comme telles, ont au XVIIIe siècle subi les influences françaises les plus précises et les plus impérieuses, Berne et Bâle, sont justement réputées pour la qualité, voire l'élégance du français dont elles usent. A vrai dire, il est un certain nombre d'entre elles où c'est le français qui est la langue du foyer. En sorte que le XXe siècle se ressent encore de l'impulsion qui, il y a cent cinquante ans, amenait la francisation de familles telles que les Bonstetten, les Haller, ou de branches de ces familles.

Ajoutons qu'à Berne plusieurs facteurs d'importance viennent épauler le français : non seulement Berne est la capitale de celui de tous les cantons qui, à travers l'histoire, a eu les rapports de voisinage les plus intenses avec les pays de langue française de Neuchâtel, de Fribourg et de Vaud ; mais c'est la ville dont les familles ont eu le plus souvent soit à contrôler l'administration des pays romands assujettis, soit à négocier avec des entités politiques de langue française.

Puis, il ne faut pas oublier que depuis le traité d'amitié perpétuelle (1516) les grandes familles bernoises ont pendant plus de deux siècles servi les rois de France comme officiers dans les régiments suisses. Or, Berne est par excellence la ville où l'on choie les vieilles traditions.

D'autre part, il faut faire entrer en ligne de compte la présence dans la capitale fédérale de hauts fonctionnaires romands, et d'une importante colonie romande (plus de 6000 personnes), ainsi que l'influence du corps diplomatique, qui, dans une ville si petite, donne naturellement le ton et où le français prévaut.

Dans le restant de la Suisse alémanique, la bourgeoisie riche ou aisée est aussi très fortement orientée vers le français. De même les familles de la petite bourgeoisie, qui voient dans l'acquisition du français un signe par excellence de culture.

Mais le plus curieux et le plus intéressant, c'est que la même conception règne dans les milieux sociaux les plus humbles. La plupart des familles de paysans, d'ouvriers et de petits employés qui, ayant quelques économies, peuvent s'élever au-dessus des préoccupations immédiates du pain quotidien, désirent que leurs enfants parlent le français. Leur éducation est considérée comme incomplète tant qu'ils n'ont pas appris cette langue. Il semble que l'esprit civique joue aussi là un rôle important : on considère comme un véritable devoir patriotique d'apprendre soi-même, ou de faire apprendre à ses enfants, l'une au moins et la plus importante des autres langues nationales.

Quoi qu'il en soit, on constate une offre abondante de la part de jeunes filles qui sont tout heureuses d'aller passer dans une famille de Suisse romande un an, ou même deux, « au pair » ou comme « volontaires », c'est-à-dire de troquer leurs deux bras et leur bonne volonté contre le gîte, la table et un peu d'argent de poche. De même les hôtels de Genève, de Lausanne, de Montreux, de Crans, ont presque uniquement recours à des femmes de chambre originaires de la Suisse alémanique qui ont désiré prendre l'air du pays romand et se familiariser avec la langue des confédérés.

Autrement dit, nombre de jeunes gens alémaniques qui viennent travailler en Suisse romande ont, en matière de rémunération, de très modestes prétentions. Ne calculent-ils

pas habituellement qu'un salaire médiocre, augmenté de l'avantage d'apprendre le français, ou du français, constitue un salaire tout à fait adéquat ? Ainsi raisonnent les nombreux Suisses alémaniques qui font paraître dans les journaux romands des annonces comme celle-ci, insérée en avril 1934 : « Jeune homme robuste, dix-huit ans, sachant traire et faucher, et étant au courant de toutes les machines et travaux agricoles, cherche place comme charretier auprès deux chevaux ou comme ouvrier de campagne où il aurait l'occasion de se perfectionner dans la langue française. »

Il va d'ailleurs sans dire que ce désir de connaître le français n'est pas entièrement désintéressé : la connaissance du français est en effet requise de quiconque aspire à une place de commis-voyageur, d'employé de banque, de vendeuse dans les magasins de quelque importance, de dactylographe ou de secrétaire dans une maison de commerce, etc.

La langue française et les services fédéraux. — Mais surtout, il ne faut pas oublier que la Confédération, qui, en dehors des services normaux de l'État, gère le réseau national des chemins de fer, occupe quelque cinquante mille employés bien rétribués. Un très grand nombre d'entre eux doivent être bilingues, ou même trilingues. Des concours officiels sont ouverts périodiquement en vue desquels les candidats alémaniques, qui sont très nombreux, doivent polir leur français.

D'autre part, dans les bureaux centraux, les fonctionnaires passent constamment d'une langue à l'autre et doivent souvent traduire d'une langue dans l'autre, c'est-à-dire, en pratique, plus souvent d'allemand en français qu'inversement, puisque la grande majorité des fonctionnaires auteurs de règlements ou d'instructions sont de langue allemande.

Le français traduit qui règne dans les bureaux de Berne est naturellement quelque peu teinté de germanisme : c'est ce fameux « français fédéral » dont se gaussent tant les Suisses romands. Peut-être exagèrent-ils quelque peu son incorrection. Mais on ne peut évidemment nier qu'il soit parfois assez distant du style administratif proprement français. L'annuaire de la partie romande du réseau téléphonique contient par exemple les instructions suivantes :

« Les chiffres 70, 80, 90 sont à énoncer par septante, huitante et nonante...

« Toute communication qui ne deviendrait plus nécessaire avant son établissement est à décommander au plus tôt » (au lieu de : Si une communication demandée cesse d'être nécessaire avant qu'elle ait pu être établie, il convient de la faire aussitôt annuler).

« Il n'est pas donné suite aux demandes tendant à connaître le délai d'attente présumable pour l'obtention d'une communication. »

Le français dans les écoles. — Si, au point de vue linguistique, la Suisse entière était un champ clos franco-allemand, il est probable que le problème des langues aurait été résolu à l'école suisse à peu près comme dans le Grand-Duché de Luxembourg, c'est-à-dire que, commencé dans la langue maternelle, l'enseignement s'achèverait par étapes dans l'autre langue nationale. Mais cette solution n'était pas possible, soit en raison des exigences de l'italien, qui joue lui aussi un rôle de premier plan, notamment à Zurich, soit en raison des soins qu'il convient également de donner à l'anglais, langue indispensable dans trois des branches principales de l'activité suisse : l'hôtellerie, la banque, l'exportation de pièces d'horlogerie et en général de produits mécaniques de haute précision.

Pour ces diverses raisons, l'enseignement du français ne commence donc, dans les cantons de la Suisse allemande, qu'à ce que nous appellerions l'école primaire supérieure. Il est naturellement poussé dans les écoles secondaires de garçons comme de filles. Les maîtres y sont excellents. Ce sont souvent des Suisses romands, ou des Suisses alémaniques qui ont fait leurs études en Suisse romande. La conscience des maîtres est grande, l'application des élèves acquise d'avance, les méthodes éprouvées. On notera la qualité des livres de classe, dont beaucoup empruntent leur matière et leurs exemples littéraires à la Suisse romande. Cela contribue naturellement à orienter la curiosité de la jeunesse vers les rives du Léman. Il faut également signaler l'admirable utilisation qui est généralement faite du chant dans la formation de l'accent et de la prononciation. Le charmant chansonnier de Jacques Dalcroze rend à cet égard d'éminents services.

Les occasions de perfectionnement en langue française. — D'autre part, les occasions de perfectionnement en dehors de l'école sont nombreuses et variées : les cours du soir sont bien

organisés et bien fréquentés, les conférences en français très suivies à la ville, celles notamment qu'organise à Zurich la Société des Amis de la culture française. Il ne faut pas non plus oublier que çà et là les colonies romandes grossies des petites colonies françaises sont relativement assez considérables : près de 10 000 personnes à Zurich, plus de 10 000 à Bienne, quelque 6 000 à Berne et à Bâle.

Enfin, le français pénètre abondamment en Suisse alémanique de deux autres manières encore.

D'abord par l'imprimé et le livre. La littérature française est très suivie dans la bourgeoisie aisée de la Suisse alémanique et l'on se pique invariablement de la lire dans l'original. D'autre part, le Suisse est un grand voyageur et nous avons vu que toutes les occasions lui sont bonnes d'aller séjourner sur les bords des lacs de Neuchâtel ou de Genève. Une fois là, il est tenté d'aller plus loin. Si les colonies suisses sont en général nombreuses à l'étranger, elles ne le sont nulle part plus qu'en France. D'après l'*Annuaire statistique de la Suisse*, il y avait, en 1931, 146 000 Suisses en France, en Belgique, en Algérie et au Maroc, en regard de 55 000 en Allemagne et en Autriche, de 18 000 en Italie et de 14 000 en Grande-Bretagne. Très sollicités par Paris, les Suisses alémaniques sont aussi présents en grand nombre dans les départements alsaciens, à Lyon et sur la côte provençale. Mais ils gardent tous le contact avec leur canton d'origine. Ils reviennent souvent y passer les vacances ou s'y établir pour leurs vieux jours.

Bref, les fils qui relient la Suisse alémanique à la France sont multiples. Il est même des Zurichois ayant le goût de l'observation objective qui assurent que d'une manière générale, depuis une quinzaine d'années, les préoccupations culturelles de leurs compatriotes alémaniques inclinent moins qu'autrefois vers le nord, et davantage vers l'ouest.

Cela revient à dire que la possession de la langue française est considérée comme aussi désirable que jamais et que la Suisse alémanique demeure l'un des meilleurs clients au monde de cette langue.

FRANCK L. SCHOELL.

SPECTACLES

ENFANTILLAGES

BONNE FORTUNE

Vincent ne comprit jamais ce qui arriva ce jour-là.

Ce jour d'été parisien, et pour lui de permission militaire, il s'était promis d'en profiter agréablement. Jeune sous-lieutenant, frais sorti, avec ses beaux galons, de l'école des sous-officiers, il portait, avec un plaisir à la fois viril et enfantin, une tenue kaki toute neuve. Bien tourné, la taille pincée, les épaules larges, il avait bon air et le savait. Son teint clair de blond s'était foncé, mais ses cheveux épais, ondés de vagues courtes et drues lui laissaient encore ce front de petit garçon que sa mère regardait si tendrement. Sa mère, son père, les enfants s'aéraient à la campagne. Il se sentait libre et délicieusement abandonné. Vingt et un ans dans quelques mois... et il aurait fini son temps, retournerait aux examens de droit... Hélas ! N'y pensons pas. Et il se demanda si son amie Alberte avait bien reçu le télégramme où il s'annonçait pour aujourd'hui.

Dès le seuil de la gare, il perdit le sens exact des choses. Happé par l'élan d'une bande de gens qui couraient, hagards et poursuivis, il dut courir avec eux sans savoir pourquoi. Dans un silence insolite il entendit claquer quelques coups de revolver et, avant de comprendre, se demanda quel était ce bruit bizarre. Toujours courant il sentit que dans les heurts et la poussée quelque chose de frais et d'inattendu s'emparait de sa main. Puis, d'instinct, il se ressaisit et, au coin d'une rue, put se dégager, tourner. La rue lui parut étrange et soli-

taire. Mais, en cette bonne rue accueillante, une rue de tous les jours, il retrouva son équilibre habituel, conclut qu'il s'était trouvé là, sans doute, au moment de quelque rafle policière, se félicita d'en sortir sans surcroît de malchance et voulut prendre son mouchoir pour s'essuyer le visage, car il sentait de petites gouttes de sueur lui perler au front et au nez.

Il comprit alors que sa main n'était pas libre. Une douce chose vivante s'y agrippait, serrait comme elle pouvait, et cette chose avait peur. Et une voix d'enfant monta, un peu nasale et timide et dit :

— Oh ! monsieur ! ne me lâche pas ! Tiens-moi bien.

Vincent, tout étonné, se pencha sur une petite fille inconnue. De beaux yeux attendrissants d'effroi se levaient vers les siens. Il comprit le sens de leur expression avant d'avoir bien vu leur couleur et répondit très vite : « Ne crains rien. — Alors, courons..., dit la petite, courons, on s'assiéra plus loin. » Vincent reconnut la prudence de ce conseil. La rumeur des pas bousculés restait encore proche. Lui et l'enfant se hâtèrent et furent bientôt sous des arbres, en une quiétude presque provinciale : un midi de juillet, place des Invalides.

Un banc. Vincent s'assied, pose sa légère valise. L'enfant reste debout devant lui et il la regarde.

— D'où viens-tu ?

— Du train.

— Et ta maman ? ou ton papa ?

— Maman, je l'ai perdue. On m'a poussée.

La voix tremble un peu.

— Qui es-tu ?

— Je sais pas.

— Enfin, voyons, comment t'appelles-tu ?

— Minouche.

— Minouche, qui ?

— Rien. Minouche.

— Tu as bien un autre nom, celui de maman et de papa ?

— Non.

— Mais si. Cherche bien.

— Maman, c'est Alice ; papa, c'est Gaston.

— Et encore ? Souviens-toi. Tu dois savoir. Tu dois t'appeler Minouche Durand ou Minouche Dubois... comprends-tu ?

— J'ai oublié.

— Comment! tu as oublié?

— J'ai eu peur...

— Bon. Viens ici. Assieds-toi sur mes genoux. Tu n'as plus peur, Minouche?

Il a deux petits frères; les enfants l'aiment; il a pitié de Minouche. Mais il la trouve fort encombrante. Il doit tout à l'heure déjeuner chez Alberte. Pourtant, bon et compatissant, il dorlote un peu cette petite fille égarée. Elle est gentille. Ses yeux sont d'un noisette strié de vert assez rare; ses petits cheveux châtains sont très mal coiffés; le chapeau est perdu. Elle est propre et soignée en sa très courte robe de toile vert amande. Ses pieds sont nus dans des sandales de cuir blanc. Ses bras sont doux. Et le nez trop bref se relève drôlement au-dessus de la bouche rose. Néanmoins si Alice et Gaston pouvaient apparaître et reprendre leur progéniture, Vincent serait fort satisfait et allégé.

— Quel âge as-tu?

Elle se rassure peu à peu, la joue contre le drap neuf de la belle vareuse, et elle tiraille les jolis boutons d'un doigt indiscret.

— Cinq ans et des mois.

— Tu sais ton âge et tu ne sais pas ton nom? Au moins sais-tu ton adresse?

— Non.

— Il faut pourtant que je te conduise chez ta maman... Où est ta maison?

— Dans un boulevard.

— Quel boulevard?

— Je sais plus. Seulement le numéro : vingt-cinq.

— Écoute, Minouche, je te donnerai un joujou si tu essaies de me dire où tu demeures.

— J'ai des joujoux et aussi ça.

Et elle lui montre un bracelet, mince chaînette d'or étroitement enfoncée dans le pli charmant du poignet gras.

Gentille petite fille, que tu es gentille! Elle a levé son petit bras avec une gaucherie pleine de grâce jusqu'à la bouche de Vincent.

— Je te donnerai un autre bracelet! Voyons, souviens-toi...

Et comme il voit, enfin, pas très loin d'eux l'uniforme

d'un agent, il a le mouvement de se lever, de le héler, de lui confier la petite fille.

— Tu vois ce beau monsieur? tu iras avec lui; il est plus malin que moi; il te fera retrouver ta maman.

— Non! non! oh! je ne veux pas! J'ai trop peur. Il me mènera en prison, ma bonne me l'a dit... Ah! ah! ah! Reste avec Minouche. Ah! ah! ah!

Une dame qui passe regarde avec méchanceté cette enfant qui crie et ce jeune homme en bel uniforme.

— Vous feriez mieux, dit-elle, de rentrer votre petite sœur. Vous n'êtes pas fait pour garder les enfants.

Vincent se sent rougir. Il est furieux. Un vent chaud bruit dans les grands feuillages dont s'échappent déjà les feuilles desséchées, racornies. Des moineaux piaillent. Des camions, avec fracas roulent. Une poussière fade aux relents de pétrole fait tousser l'enfant et arrête aussi ses cris. Une voiture passe : Vincent lui fait signe et y monte avec sa conquête.

« Que je suis sot! Le plus simple est de demander conseil à Alberte. Elle fera déjeuner cette petite; puis, nous aviserons le commissariat. » Minouche, ignorant ces pensées, est assise, bien sage. Elle a choisi un strapontin et, à genoux, elle écrit du doigt, sur la vitre, des caractères invisibles.

Boulevard Suchet. La maison d'Alberte. Tiens! les stores jaunes, par ce grand soleil, n'habillent pas les fenêtres ouvertes de l'appartement familier. Les volets sont clos. La concierge est en vacances. C'est une remplaçante sans aménité qui renseigne le visiteur déconfit : « Mademoiselle est partie; la femme de chambre aussi. Elles reviennent mardi. Je n'ai pas fait suivre la correspondance... » En effet, dans le casier, Vincent voit bleuir l'azur inutile de son télégramme. Mais un appel pleurnicheur l'arrache à cette triste contemplation.

— J'ai faim! geint Minouche qui se penche à la portière.

« Personne ici, songe Vincent; et, à la maison, non plus, personne... Tant pis. Déjeunons d'abord. Minouche a raison... J'ai faim, moi aussi. »

Il donne l'adresse d'un modeste restaurant très proche, à la gare de la Muette. L'absence d'Alberte a déçu Vincent Que va-t-il faire de sa journée? Et aura-t-il le cœur de déposer comme un paquet cette petite fille qui a peur dans un poste de police quelconque? Il le faudra, pourtant. Ses parents doivent

déjà la rechercher, ont donné son signalement. Après déjeuner, il devra se résoudre, malgré les cris de Minouche, à cette formalité... Mais le repas va peut-être la mettre en confiance et raviver sa mémoire. Ce serait si simple de la rendre tout gentiment à sa famille! Des enfants d'un âge beaucoup plus tendre savent parfaitement leur nom et leur adresse et cette Minouche n'a certes pas l'air d'une petite idiote.

— Je veux du poulet.

C'est Mlle Minouche qui commande. Elle s'est délibérément installée à une table en plein air et elle se trémousse sur sa chaise pour ne pas chiffonner sa robe.

« C'est déjà une petite femme! » se dit Vincent, amusé malgré son souci et sa perplexité.

Mais Minouche se glisse au bas de sa chaise, et vient à lui d'un air mystérieux.

— Écoute... ma boucle est défaite.

Et Vincent la conduit ou plutôt se laisse entraîner par elle devant le miroir entre les chapeaux et les parapluies.

La dame du vestiaire est jeune et aimable. Elle offre à Minouche un œillet, dont la tige est habillée de papier d'argent. Minouche est contente. Vincent n'ose regagner sa table. Il attend patiemment le caprice de cette Minouche dont il ne connaissait pas l'existence avant midi moins vingt. Quelle drôle de petite bonne femme! Pourquoi a-t-il subi les volontés de cette bambine? Pourquoi ne l'a-t-il pas, sans tarder, conduite au poste de police le plus proche? Pourquoi est-il ici, au restaurant, en compagnie de cette minuscule inconnue? Il ne comprend rien à cette mésaventure. Et, si Minouche ne retrouve ni Alice, ni Gaston, va-t-on l'accuser de rapt d'enfant, de détournement de mineure? Va-t-il être affublé de Minouche, l'expédier à Saint-Ange où sont ses parents à lui, comme un colis recommandé? Que de perplexités! Que de responsabilités! Que doit faire un homme d'honneur en pareille circonstance? Il n'a pas le loisir de se répondre à lui-même, car Minouche, coquettement peignée, son œillet à la main, regarde autour d'elle et s'écrie :

— Où est mon bel officier?

— Je suis là, dit Vincent qui ne peut s'empêcher de rire.

— La dame est gentille, affirme Minouche; elle a très bien refait ma boucle.

Une mèche retournée, soyeuse et traversée de reflets blonds retombe avec une savante mollesse sur l'œil gauche de l'enfant qui sourit de coquetterie satisfaite. Mais la dame du vestiaire, avenante et commerciale, a sorti d'un recoin caché par les manteaux, une poupée.

— Ne donnerez-vous pas cette poupée à votre petite sœur, monsieur? Elle est gentille cette petite! si amusante, et elle parle si bien...

Vincent ne peut refuser, car, déjà, Minouche a lâché la main du bel officier pour saisir la taille mince et flasque de la longue poupée au visage de soie peinte, à la robe « de style » rose et argent.

Elle l'adopte avec une subite passion.

— Je l'appelle Alice, déclare-t-elle, enivrée et péremptoire.

Vincent paie. Vincent ramène vers la table choisie, en plein air, sous le large store, Minouche, la poupée et ramasse l'œillet, délaissé pour le jouet et qui est tombé entre deux chaises. L'odeur de l'œillet lui rappelle des soirs gais, des soupers avec Alberte.

— Un coussin, réclame Minouche. Je suis trop petite...

Le garçon, empressé, apporte un tabouret de feutre qui, posé sur la chaise, surélève Minouche : ainsi, elle trône drôlement au-dessus de la nappe à carreaux blancs et bleus et, fière des pouvoirs que lui confère cette haute situation, elle assied la poupée contre la carafe.

Un plateau de hors-d'œuvre passe, présenté à un déjeuneur voisin. Elle soupire :

— N'aurai-je pas un tout petit radis?

Vincent, soucieux de ses devoirs vis-à-vis d'une si jeune enfant, a demandé pour elle un œuf à la coque et du poulet. Pour lui, l'entrecôte saignante, les pommes pont-neuf... Mais Minouche voyant dans l'assiette le jus rouge de la viande, dit « j'en veux... » avec des babines retroussées de bébé carnivore.

— Alice te le permet? interroge Vincent.

— Alice? Mais, oui. Elle ne défend rien, elle ne parle pas, elle est en étoffe.

— Je veux dire, ta maman.

— Elle n'est pas là...

— Et tu ne sais toujours pas où elle habite?

— Habite?

— Où est sa maison, votre maison...

— Pas de maison. Un étage. Des locataires. Un concierge.

— A Paris?

— Oui.

— Près d'ici?

— Non.

— Et d'où venais-tu?

— De Martinchamp.

Et Minouche, le front baissé, les yeux cachés par l'ombre ondoyante de ses cheveux qu'elle secoue en avant de son visage, s'applique à peler une pêche.

Où peut bien se situer Martinchamp?

Vincent la contemple avec une irritation séduite. Les petits doigts, charmants de gaucherie naturelle et d'adresse étudiée, tiennent avec précaution le fruit entre la fourchette et le couteau. La pêche est déshabillée avec une lente convoitise, car le fruit ne pouvait se séparer en deux moitiés. Là, l'opération est plus difficile. La drupe juteuse se dérobe. Vincent prend l'assiette, coupe la pêche en menus morceaux et les tend à la sage gourmande.

« C'est une enfant bien élevée, songe Vincent. Elle mange avec soin, propreté, bonne éducation. »

Au moment de cette constatation si flatteuse pour Alice et Gaston, Minouche lance le noyau au nez du garçon et, soulevant l'assiette à deux mains, lèche avec amour le jus de la pêche.

— Minouche! gronde Vincent, en qui s'éveille, inattendue et subite, une âme de « parent », laisse ton assiette. Ce que tu fais est très laid...

— Tu n'es pas ma maman, répond tranquillement Minouche, insolente et moqueuse.

— Elle te le défend?

— Oh! oui! Mais puisqu'elle n'est pas là.

— C'est très méchant de parler ainsi.

— Qu'est-ce que ça veut dire « parlerainsi »? Je n'ai pas « parlerainsi »...

La voix de Minouche est pleine de larmes. Et puisque il faut pleurer...

Bon! voilà la pluie. Un vent froid se lève et clôt la discus-

sion. On rentre. Vincent paie le déjeuner et regarde avec inquiétude les jambes et les bras nus, la minuscule robe de toile de Minouche.

— Tu vas prendre froid.

— C'est qu'Alice a gardé mon paletot.

Ils montent en taxi. Vincent l'arrête un peu plus loin devant un magasin de confections.

— Je voudrais un manteau pour cette enfant, dit-il timidement.

— Une occasion, monsieur? en solde? ou quelque chose de bien?

Et la vendeuse s'empresse.

— Quelque chose de bien! répond Minouche d'un ton ferme.

— Est-ce très cher? s'informe avec anxiété Vincent.

Minouche regarde dans un miroir son petit reflet vêtu d'une vareuse bleu marine.

— Il faut un béret pareil.

Comme il lui va bien! La mèche bouclée s'échappe de la cape sombre. D'un petit coup de sa main déjà fémininement experte, Minouche déplace ce béret et le met de travers, comme une dame.

Cent vingt francs! Son nom retourné... Vincent s'appauvrit d'heure en heure. Que c'est coûteux une petite fille! C'est presque aussi cher qu'une bonne fortune.

— Mais, mon cher, qu'est-ce que tu fais là? Tu m'avais caché que tu as de la marmaille.

Maud! l'amie d'Alberte: quelle chance! Elle a été tentée par une blouse d'organdi aperçue au passage dans la vitrine. A cette époque déserte, explique-t-elle, on trouve ainsi dans Paris, des occasions... Oui, elle est toujours ici. Elle attend le moment de filer à Deauville avec le vieux Bontour et, en attendant, elle « fait des économies » et achète des soldes dans les bazars.

— Paie donc ma blouse pendant que tu y es. Trente-cinq francs... une paille... et déroule-moi ton film.

Et Vincent conte et raconte, explique, s'excuse. Que faire? Maud rit aux éclats. Sa belle bouche, peinte du rouge à la mode, s'ouvre à fond sur les dents si nacrées, les gencives si saines. Son teint, ocré par la poudre, s'avive d'un fard géranium. Ses cheveux tout en bouclettes d'or s'échappent ravis-

samment du grand chapeau de paille bleue. Et son complet de toile pastel est dégrafé sur un impeccable gilet blanc. Maud sent très bon, Maud est exquise, Maud est l'amie d'Alberte. Vincent s'épanouit, se rassure ; il désigne du doigt Minouche comme il désignerait un petit animal égaré.

— Que tu es « chou » ! répète Maud. Que tu es « chou ! » Tu es trop bon, trop embarrassé. Je vais la faire parler, moi, ton amoureuse... et on va la rendre à ses parents.

Minouche a d'abord vu dans le haut miroir l'attitude de Vincent et la beauté de Maud. Alors elle s'est détournée, a regardé, a écouté. Tout ce qui, si délibérément, composait sa menue grâce, s'est figé. Une inconsciente et subite jalousie s'empare de son cœur instinctif. Elle a du chagrin. Il pleut. Le trottoir est noir et mouillé. Les stores remuent et s'égouttent. Les gens qui marchent dans la pluie sont laids. Les mannequins qui sourient, bien habillés dans la boutique, sont épouvantables et très bêtes. Des poupées ne doivent pas être aussi grandes. Ce devrait être défendu, puisque tant de choses sont défendues. Et puis... où est-elle ? Pour la première fois depuis ce matin, où elle a eu peur, où la bousculade l'arracha de la main maternelle et où elle s'est emparée, à l'aventure, de la main du bel officier, pour la première fois, elle comprend qu'elle « est perdue », qu'elle est toute seule, que maman n'est plus là et doit chercher sa Minouche... et elle fond en larmes.

— Je veux maman ! je veux maman ! s'écrie-t-elle. Je ne veux pas de cette femme-là !

— Eh bien ! où est-elle, maman ? Voyons ! dis-le... Pourquoi n'as-tu pas voulu le dire ?

Et Maud s'agenouille, près de Minouche.

Minouche renifle et déclare très dignement :

— J'avais tout écrit sur la vitre avec mon doigt tout à l'heure et Il a pas lu... C'est vingt-cinq, avenue Bosquet. Madame Valenton.

Un triple soupir. Vincent soupire de soulagement, Minouche de douleur imprécise, Maud de raillerie. Tous les trois montent dans le taxi. La petite valise est là. On la met par terre. Minouche, assise majestueusement « en lapin » entre Maud et Vincent, y tambourine avec ses sandales trop grandes pour ses petits pieds.

Elle médite, l'œil farouche, la mine rancunière.

— Je garderai Alice et le béret, décide-t-elle, mécontente et avec une passion concentrée.

— Tu garderas tout, dit Vincent qui se sent jeune et léger, tout heureux de renoncer sans remords à sa paternité d'occasion.

La poupée, désespérément flasque, ne veut pas se tenir droite sur les genoux de Minouche. Elle l'appuie contre son petit manteau neuf aux jolis boutons dorés. Ainsi, tout à l'heure, elle, Minouche, poupée vivante, appuyait sa joue sur la vareuse de Vincent. Elle soupire. Elle enlève d'une boutonnière l'œillet, le même œillet, bien fripé, que la vendeuse y avait passé pour plaire à l'enfant, lui dire : « Qu'elle est belle, la petite fille, avec son manteau neuf et son œillet !... »

Minouche tourne un instant dans ses doigts la tige habillée de papier d'argent. Elle fait respirer la fleur à la poupée, la mordille elle-même un instant, puis la tend à Maud... mais sans aucune gentillesse.

— Vous, vous aurez ça...

— Merci, Minouche.

Mais Minouche garde un visage sombre, des yeux baissés, une bouche triste, une mèche ombrageuse.

La voiture s'arrête enfin... Des formes humaines sont penchées à des fenêtres ; les concierges guettent sur le trottoir.

— ... La voilà ! la voilà ! la voilà !

Au premier palier, Alice a déjà fondu sur sa fille, telle une aiglonne sur une proie, jeune femme blonde dont Vincent ne voit que les bras ouverts, le geste en avant, la tête penchée, la force possessive.

Il ne l'entend même pas sangloter :

— Minouche ! Minouche !

Maud est restée dans la voiture, mâchonnant rêveusement son œillet et, vaguement émue, en ses secrets refoulés, par cette maternité et ces « retrouvailles », elle bénit tout haut le ciel de ne pas lui avoir donné un enfant qui ne lui causerait que des ennuis et des inquiétudes.

Dans l'appartement des Valenton, Vincent timide et ingénu raconte son histoire. Minouche, toujours en vareuse et en béret, traînant par son bras mou la poupée disloquée, se tient

debout contre sa mère assise, et lui donne à la dérobée de petits baisers enjôleurs et sournois.

Gaston, — qui revenait affolé de la préfecture de police et retrouve sa fille au logis, — remercie Vincent avec des effusions heureuses et ne cherche pas à comprendre cette aventure que Vincent ne comprend pas mieux que lui, bien qu'il en ait été le héros.

— Mais, enfin, monsieur, se désole Alice, — la vraie Alice, — elle vous a suivi, ainsi, sans avoir peur, sans vouloir vous dire son adresse... sans me réclamer, sans pleurer??? C'est bien vrai, bien vrai, tout ce que vous me racontez là?

Et Vincent, vexé, dit son nom, son état, parle de sa famille, donne sa carte, affirme qu'il n'est pas un voleur d'enfant, qu'il ne réclame pas de récompense et qu'il a été bien empêtré depuis midi par cette petite bonne femme ensorcelante.

Alors, Alice se fâche. Un éclair illumine ses yeux et elle secoue Minouche en la prenant par les épaules.

— Pourquoi as-tu fait ça, Minouche? Pourquoi n'as-tu pas dit ton nom et ton adresse? Pourquoi? Pourquoi? Tu es une vilaine petite fille...

Mais Minouche se retourne, se jette sur sa mère, entoure ses jambes de ses petits bras trop courts. Son léger bracelet tinte et son béret tombe et d'une voix pleine d'une hypocrisie indicible elle rassure sa maman furieuse, elle affirme :

— Je ne l'aime plus...

— Tu es une ingrate, dit papa, car enfin, il a été gentil pour toi, monsieur Vincent.

— Adieu, monsieur Vincent.

Vincent n'insiste pas. Il se retire, avec embarras, bonne éducation, politesse et subit les cérémonies d'usage : « Nous n'oublierons jamais... Vous avez été si bon... etc., etc... » Mais, en descendant les marches de l'escalier il pense que Alice et Gaston ne lui pardonneront pas de leur avoir révélé, bien involontairement, une Minouche qu'ils ne connaissaient pas.

— Eh bien! lui dit Maud, tu es enfin bien débarrassé... En voilà un numéro de petite fille!!! Et je suis sûre que les parents ne t'ont même pas remercié du béret, du paletot, de la poupée, du déjeuner, etc...

— Ils ne m'ont même pas remercié, soupire ingénument

Vincent, ainsi qu'un gendre méconnu, d'avoir été choisi par leur fille.

EN ROSE

M. Jalabert aimait s'asseoir sur la pelouse de la Muette. Il y trouvait une chaise ou un fauteuil de fer, le traînait à l'endroit choisi et, là, par les beaux jours de printemps, d'automne ou d'été, contemplait les jeux des enfants. Le livre qu'il emportait, ou le calepin sur les pages duquel il notait des impressions pour ses propres livres en formation, restaient le plus souvent inutiles. Les petits personnages de toutes les couleurs qui gambadaient sous les arbres et dans l'herbe foulée suffisaient à occuper ses regards, ses pensées et la rêveuse observation de ses loisirs. Les enfants bleus, les enfants verts, les enfants blancs, jaunes et roses, courant, dansant, jouant, se querellant, lançant leurs balles moins loin et moins haut que leurs cris, leurs petits pleurs, leurs fuites, leurs arrêts gourmands à l'heure du goûter sur des pliants minuscules, leurs appels entrecroisés en vols d'hirondelle, leurs courses de toutes les vitesses, leurs maladresses, leurs gentillesses, leurs sournoiseries, tout enfin enchantait M. Jalabert. M. Jalabert était sans famille, très vieux, détaché des plaisirs, insensible aux bonheurs. Écrire des livres dans l'après-midi et dîner en ville le soir avait longtemps suffi à occuper son célibat sédentaire. Mais, depuis quelques mois, après le hasard d'une halte en ce paradis enfantin qui l'avait charmé, il remplaçait les dîners monotones dont il voyait vieillir les convives et dont il comptait tristement les manquants, invités dans l'autre monde, par le travail du soir et il employait ses journées, ainsi libérées, à la contemplation des enfants.

Cette fraîcheur joyeuse et multicolore le rajeunissait pour quelques heures. Las des vieux amis, irrité par les plus jeunes générations qui s'aventuraient quelquefois, — avec un tel ennui! — en ces solennités dînatoires, devenues préhistoriques, le spectacle de ces petits inconnus qui ne lui donnaient nulle inquiétude et ne lui causaient aucun souci, lui procurait un bien-être égoïste et mystérieux. Survivant d'une époque périmée et d'habitudes d'esprit abolies, choqué, désorienté, par les libertés, les franchises, les modes et le sans-

gêne des mœurs actuelles, M. Jalabert se consolait de ne plus comprendre et d'être incompris en admirant les enfants. L'enfance! Il avait oublié la sienne, si lointaine, que de dures années de collège et d'internat provincial avaient disciplinée rudement. Ses premières années ? elles se confondaient presque avec l'inconnu d'avant sa naissance. En regardant s'ébattre autour de lui les lutins beaux ou comiques qui lui paraissaient un peuple de gnomes privilégiés, une espèce à part, il se demandait, certains jours, s'il n'avait pas été, à son heure, exclu injustement de leur royaume. Plaignant une fois pour toutes les enfants pauvres, les enfants malades, les enfants maltraités et abandonnés, le vieux monsieur ne voulait penser qu'à cette troupe élue, saine, joyeuse et chérie qui fleurissait de fleurs animées, de champignons féeriques et de malicieux petits légumes devenus gambadants, la pelouse verte ou pelée, mais vaste, aérée, protégée de grands arbres. Le paradis doit être un beau parc où les vieux humains redeviennent actifs par plaisir, frais et gais, tels ces enfants. Sous ces mèches brunes ou blondes, bouclées ou lustrées, bien peignées ou désordonnées par le vent, la course et l'espièglerie, il peuplait à son gré ces tendres cervelles de pensées heureuses, de pensées à l'usage, à la taille de ces garçons et de ces filles. Les petites filles surtout, plus délurées que les petits mâles, retenaient son attention.

Dans un groupe de joueurs amicaux, cela le divertissait fort de constater la roublardise et la coquetterie précoce d'une jeune personne de quatre ou cinq ans, turlupinant, esclavageant un Pierrot quelconque timide, séduit, patient et pudiquement étonné par les farces et les drôleries de cette Colombine en bas-âge. Mais, son inconnue préférée était une plus grande fillette de sept ou huit ans, brune et toujours vêtue de rose. Elle semblait vouée au rose comme certaines autres au bleu et au blanc. On ne savait pas si elle devait être jolie, car elle n'avait plus les gentillesses de la première enfance, et ses futures grâces restaient encore à l'état de « nymphe ». Mais l'expression du visage attirait, tour à tour malicieuse, gaie ou pensive Elle s'occupait d'un petit frère : deux ans, gras, pataud, maladroit, qui jouait avec une extrême gravité avec des joujoux variés et qui parfois, encore malhabile sur ses trop grosses jambes, se mettait à courir, à fuir, en ayant visi-

blement assez de tout et comprenant qu'il fallait chercher autre chose, ailleurs. La nurse, vêtue de marron, et tricotant, moins assise que piquée sur son pliant, maniant ses aiguilles comme les fourmis font d'un long brin de paille, et fourmi elle-même peu zélée, se contentait d'agiter le tricot comme un signe de ralliement en criant d'une voix gutturale et scandée : « Doudou ! Doudou ! » C'était la sœur en rose qui courait et rattrapait le délinquant, qu'elle ramenait avec peine, car il se laissait tirer comme un pesant mannequin, ou bien, ayant épuisé ses forces de résistance, trottinait en hurlant. La petite fille en rose le consolait, lui parlait tendrement et souvent le serrait sur son cœur avec des bras déjà maternels.

Elle semblait si charmante en sa naïveté protectrice que M. Jalabert jugea qu'elle serait l'héroïne de sa prochaine élucubration. Et comme il la voyait souvent lire assidûment ayant ôté son chapeau rose qui la coiffait d'un liseron large ou du dahlia bombé du béret, assise dans l'herbe, sous un arbre qu'elle aimait, méditant en relevant de la main gauche les mèches ondées et sombres qui retombaient sur son front et ses sourcils un peu froncés, il décida qu'il lui donnerait son ouvrage. Un jour, Doudou déposa subrepticement un ver de terre entre les pages des *Petites filles modèles*, en guise de signet. Sa sœur ne se fâcha pas, mais fit un petit trou dans le sol avec la pelle de Doudou et y réintégra le pauvre ver. A d'autres moments elle jouait, courait, avec des amis de son âge. Une violence vivace se dégageait de sa force, de son rythme, de son élan. Et M. Jalabert imaginait qu'elle était la plus heureuse des petites filles. Parfois une belle automobile venait chercher la nurse et les enfants. Parfois aussi une maman élégante et pressée descendait de la voiture pour hâter le retour des petits.

Un jour d'automne, Doudou ne vint pas. La petite fille en rose déposait sur l'herbe et une nappe à fleurs tout un couvert, une dînette pour pique-nique de nains. Et puis elle resta là, assise, en contemplation devant les petits plats et les petites assiettes où elle avait disposé un marron d'Inde, intact et luisant comme un beau rôti, un autre, bien pelé, figurant une motte de beurre, des noix sorties de leurs coques et se présentant ainsi que des dindes ou des poulets non découpés.

M. Jalabert n'y tint plus. Il s'approcha respectueusement et demanda des nouvelles de Doudou.

— Il est enrhumé. Ce n'est rien, remercia la nurse.

— Et j'en profite pour mettre mon couvert, dit la petite, toute occupée de cette belle ordonnance. S'il était là, il marcherait sur la nappe, écraserait les plats, jetterait les assiettes en l'air du bout du pied.

— Ah! vraiment! mais pourquoi? interrogea le vieux monsieur.

— Parce qu'il est jaloux.

— Jaloux... de qui?

— De tous les petits êtres qu'on ne voit pas et qui pourraient bien venir et se montrer, attirés par mon festin.

Peu après, le livre de M. Jalabert parut en librairie. Il s'intitulait : *En rose !...* et il était dédié à la petite fille inconnue. Il le lui porta, en hiver, non plus à la Muette, — il connaissait l'horaire enfantin des saisons, — mais à l'heure ensoleillée où les enfants guêtrés, fourrés, bourrés, arpentent l'avenue Foch et l'encombrent gaiement de cerceaux, de toupies et de dangereuses patinettes. M. Jalabert, après avoir manqué se faire renverser par une automobile rouge, jouet violemment dirigé par un gamin hérissé et déjà fou de vitesse, M. Jalabert fut heurté par l'élan d'une petite fille. Ses joues se carminaient du froid et de la course et elle filait, un pied en l'air, l'autre sur le patin, les mains au guidon, le nez audacieux...

... C'était elle! Il courut un peu, montrant le paquet bien attaché de son livre, jusqu'à ce qu'elle se fût arrêtée.

Curieuse, un peu timide, elle accepta le don, défit le ruban, — rose par galanterie, — regarda le bouquin, lut le titre, la dédicace : « A l'exquise petite fille en rose qui m'inspira ces pages... Hommage paternel et respectueux. Émile Jalabert ».

— Alors, c'est moi? et c'est pour moi?

— Oui, chère enfant. Vous aimez la lecture. J'ai écrit ce livre pour vous et grâce à vous.

— Merci bien, monsieur. Je m'appelle Coralie Floriat; je donnerai le livre à maman et elle me dira si je peux le lire.

— Mais il est écrit pour vous!

— Ce n'est pas un livre pour les parents? Vous croyez? Tenez! portez-le à nurse. Moi, je finis ma course. Et je vous remercie... vous savez. J'adore lire!

M. Jalabert donna le livre à la nurse et y joignit sa carte et son adresse.

Il ne s'étonna donc pas, trois jours plus tard, de recevoir la visite de la petite fille en rose. Son vieux larbin, aussi chenu et désolé que Caleb, le valet dévoué et célèbre, vint mystérieusement, un matin, vers onze heures trois quarts, le prévenir qu'une petite fille le demandait. Mlle Coralie Floriat sollicitait l'honneur d'être reçue. C'était le moment de la correspondance. Le Maître dictait ses lettres à sa dactylographe, ancienne jeune fille éteinte et ponctuelle. Il la congédia d'un geste aimable et se sentit heureux, délivré, léger, lorsque entra seule, menue en son manteau de drap rose réchauffé de fourrure blanche, l'enfant interdite un peu, mais confiante et bien élevée.

— Je viens vous remercier, monsieur.

— Mais vous êtes trop bonne, chère petite enfant, vous m'avez déjà dit merci. Nous nous serions revus au Bois. Je suis vraiment confus que vous ayez pris la peine... Asseyez-vous. Voulez-vous un bonbon?

Il lui tendit des pastilles à la violette.

— Ça ne sent pas le bonbon, refusa-t-elle. Et puis je veux vous dire des choses. Ça m'empêcherait de parler.

Il lui offrait un fauteuil « crapaud » bas et capitonné de damas pâle.

— Je suis mieux debout, comme au cours, devant votre table.

Il sourit et se rassit en son fauteuil de bureau, contemplant avec admiration la svelte forme couleur de fleur et le visage mystérieux.

Elle ôta son bonnet de velours.

— Voilà. C'est difficile. — Et du bout de l'ongle elle gratta le bord de la table avec une délicatesse de chat. — Doudou est avec nurse. Ils m'attendent dans l'avenue. J'aime mieux être tranquille avec vous pour vous expliquer. Maman est très contente du livre. Elle a dit que vous étiez très célèbre, que c'est une grande faveur que vous m'avez faite et que je devais venir vous voir...

— Et... voilà tout? interrogea, flatté mais déçu, M. Jalabert.

— Oh non! le plus difficile reste à vous dire. Voilà. Je l'ai lu, votre livre. Il est très bien. Mais... il faut bien que je vous

fasse comprendre : les enfants ne sont pas du tout comme ça.

— Ah bah ! soupira M. Jalabert, ironique. Eh bien ! expliquez-vous; ne vous gênez pas. Je veux savoir.

— Vous avez fait mon portrait, il paraît... Mais il ne me ressemble pas. Elle est un peu bécasse, votre gentille petite fille. Elle ne pense à rien qu'à des dînettes, à des jeux, à des images.., à la Bibliothèque rose...

— Mais... pourtant...

— Oui; c'est sûr : je joue, je m'amuse, je lis des bêtises pour mon âge; mais je pense aussi à la vie et beaucoup à la mort.

— A... la... mort ?...

— Oh ! oui, monsieur. A la mort. Je ne le dis pas à mes parents pour ne pas les effrayer. Mais pourquoi vit-on, puisqu'on doit mourir? Vous êtes savant, vous me le direz peut-être.

— Mais... bafouilla M. Jalabert, on vous a appris cela au catéchisme... Si vous êtes sage et pieuse pendant votre vie, après la mort vous irez au ciel.

— Oui; mais quand même j'ai peur de mourir, monsieur. La nuit, dans mon lit, j'y pense si fort que je me réveille et que je crie.

— Chère enfant, il ne faut pas : ce ne sont pas des idées pour vous.

— Elles me viennent quand même. Et d'où viennent-elles? D'où viennent-elles, mes pensées? Et pourquoi suis-je obligée d'être la fille de mes parents? Et pourquoi suis-je moi, moi et pas une autre, pas nurse, pas chat, pas chien, pas Doudou? J'ai pas choisi pourtant. Et puis vous avez écrit que Doudou est méchant et que je suis patiente et que je m'efforce de le bien élever. Ce n'est pas exact, monsieur : je l'admire et je le calme, c'est tout.

— ?????

— Il est très sage, Doudou, si sage, qu'on le gronde. Il est sage quand il crie. Il a le courage de protester. Il proteste, parce que rien n'est comme il voudrait. Et puis d'où vient-il? Était-il mort, avant de naître? Et une fois né, tout va mal. Les dents, la colique... Un jour, maman et papa s'occupent de lui, le mènent promener, le font jouer : il est ravi, il est aux anges. Mais les autres jours il faut qu'il se contente de nurse;

alors il est furieux, il crie. Pourquoi tous les jours ne sont-ils pas heureux? Il crie. Il a bien raison. Je le plains, je l'aime : ce n'est pas toujours drôle d'être enfant. Il faut s'habituer à tout ce qui vous chagrine.

— Hélas! chère enfant, c'est l'éducation.

— Oui, je sais; et on est petite, si petite que le Bon Dieu ne vous voit pas toujours, ne vous entend pas quand on lui dit : « Seigneur, faites que l'on me donne des timbres rares pour mon album et que j'aie « dix » pour mon problème et que je rêve d'un beau pays au lieu de penser à la mort ».

— Dieu vous entend. Mais pas pour ces vétilles...

— Si... Si... Il devrait me répondre et obliger mes parents à être plus sages, à dépenser moins d'argent, à ne pas se quereller...

— Il vous répondra, chère enfant, car vous avez une âme.

— Une âme qui n'est pas en rose, monsieur. Car je ne suis pas gaie, au fond.

— Et pourquoi, petite amie? Vous êtes gâtée ? Vous êtes bien portante... Vous êtes riche... Vous êtes jolie. Tant d'autres sont privés de ces grands biens. Pourquoi n'êtes-vous pas gaie ? Avez-vous mal au foie ?

— Cela ne me plaît pas d'être sur la terre, monsieur, excusez moi... J'aurais préféré rester au ciel, une fois pour toutes.

Elle remit son béret rose et tendit sa petite patte à M. Jalabert. Il la baisa avec une grande cérémonie et une profonde déception.

Quand elle eut passé la porte et que, par les hautes vitres de son cabinet de travail, il l'eut vue sortir de la maison, rejoindre dans l'avenue Doudou et la nurse, partir en gambadant et en faisant gambader Doudou joyeux de la revoir, M. Jalabert soupira. Il se laissa tomber dans le fauteuil crapaud où il se reposa comme au fond capitonné d'une convention secourable. La petite fille en rose avait cessé de lui plaire et lui faisait même un peu peur. Il sonna Caleb, l'avertit que ce soir, comme autrefois, il dînerait au cercle. Il reprit ses anciennes habitudes, se résigna à la compagnie crépusculaire des momies et n'alla plus s'asseoir, en plein soleil, au pays des enfants.

LE VESTIAIRE

— Bonsoir, Fippe...

— Bonsoir, maman.

— Bonsoir, Philippe.

— Soir... nounou...

L'enfant Philippe va dormir. Il a six ans. Sur l'oreiller du lit, encore puéril et festonné de linge, on voit luire sa belle petite tête noire. Maman passe sa main sur cette chevelure sombre et polie :

— On dirait la croupe d'un poney.

— Quand aurai-je un poney ?

— Bientôt, bientôt : quand tu auras sept ans.

— Et Fanny ? pourra-t-elle monter mon poney ? Ou bien lui en donnera-t-on un, pour elle seule, un poney fille ?

Pas de réponse. Un bref silence.

— Sera-t-elle revenue, dis, Fanny, quand j'aurai sept ans ?

Nounou se mouche discrètement dans la pénombre et tire avec soin, l'un sur l'autre, les rideaux blancs et bleus qui déjà dormaient sur les vitres. Toute la chambre attend le sommeil de Philippe. La veilleuse somnole sous un verre opalin. Les dessins, vifs et gais au jour, du papier des murs sont des ombres sages. L'armoire est bien fermée pour que la nuit n'y entre pas.

— As-tu arrêté la pendule ? Je n'aime pas le tic tac si je me réveille. J'ai peur.

— Pourquoi, chéri ?

— C'est comme une petite bête qui va finir par me manger.

— Tu es un drôle de garçon, Fippe. Mais tu es trop grand pour avoir ces peurs-là.

— Arrête-la quand même.

— C'est fait.

— Et Fanny ? Il est donc bien loin son voyage ?

Maman soupire et s'assied près du lit. Elle caresse la bonne main grasse du petit Fippe.

— Oui, mon chéri, très loin, très loin...

— C'est un voyage pour « où », dis ? Irons-nous la voir ?

— Plus tard, mon enfant, nous la retrouverons. Ce soir il faut que tu dormes.

— Plus tard... au ciel... a dit Julie.

— Oui, c'est cela... au ciel...

— J'aimerais mieux la voir demain, à goûter.

— Chut! chéri. Dors. Ne parle plus. Ne pense pas à tout cela, tu es trop petit.

— Je veux Fanny...

Et Philippe s'assied dans son lit, les poings sur les yeux.

— Veux-tu un bonbon pour t'endormir?

Oh! cela c'est une concession très importante et qui prouve que maman ne sait que dire. Quand tout va bien, dans la vie quotidienne, Fippe n'a pas de bonbon pour s'endormir. Baigné, frotté, les dents lavées, brossées, il ne doit pas suçoter ce que nounou appelle des « sucraillons ». Philippe comprend à ce signe particulier qu'il ne saura rien ce soir au sujet de Fanny. On ne veut rien lui certifier. Il est mis à l'écart d'un secret et pourtant il en est bien malheureux. Il accepte le bonbon, et d'une pauvre voix embarrassée, il gémit encore.

— J'ai du chagrin sans Fanny. Philippe n'aime pas avoir du chagrin.

Maman se penche, embrasse et dorlote le petit garçon. Il sait bien qu'elle a les yeux pleins de larmes, car il a passé son doigt sur la joue aimée.

— Tu ne peux donc pas m'ôter mon chagrin?

— Si, si, mon mignon. Tu verras. Dors. Je te ferai un beau cadeau demain. Bonsoir, petit Fippe. Je vais rester là, mais ne dis plus rien. Ferme les yeux.

— Donne-moi mon ours et mon lapin.

Il serre les jouets dans ses bras et se résigne à s'étendre. Il ferme les yeux. Mais il ne dort pas. Il « fait semblant » pour contenter maman et nounou. Puisqu'elles ne peuvent rien expliquer ni promettre, il va penser à ce qui le tourmente, mais tout seul.

Maman et nounou le croient endormi et quittent la chambre. Une porte reste entr'ouverte, car nounou dort dans la pièce voisine. Il connaît tous les pas et mouvements de nounou qui va se coucher. L'eau, les pantoufles qui amortissent le bruit, le verre qui tinte, la toux qu'on étouffe, le lit qui craque... Fippe est seul avec son souci.

Pourquoi ne veut-on pas lui dire que Fanny est morte?

Fanny, sa petite amie née le même jour que lui et qui partageait sa vie comme une sœur, Fanny un jour n'est pas venue. On disait : « Fanny est malade. » Et puis, on n'a plus rien dit. Et les grandes personnes avaient des figures toutes malheureuses. Et on se taisait quand il arrivait. Et on a déclaré enfin : « Fanny est partie. Elle est en voyage. » Mais Julie, la bonne de Fanny, sanglotait l'autre soir à l'office : « Fanny est au ciel. Nous ne la verrons plus! » Maman, pour apaiser, affirme : « Nous la reverrons plus tard. » Philippe sait très bien, sans que nul, auprès de lui, ait voulu prononcer le mot vrai, Philippe sait que Fanny est morte.

Il a vu un petit chat mort. Mais c'est impossible que Fanny, sa camarade de jeux, soit morte comme ce petit chat, jeté, tel qu'une fourrure vide, sur un tas d'ordures. Les faisans rapportés de la chasse sont morts aussi et on les mange. Toutes les morts ne sont pas pareilles. Qu'est-ce que peut être celle d'une petite fille si blonde, si gaie, et qui dansait toujours? Est-ce que vraiment Fanny ne bouge plus? La mort, est-ce être trop longtemps sage? un état où les parents n'ont plus besoin de dire aux turbulents enfants : « Voyons, restez un peu tranquilles... »

Non. Fanny est au ciel. Fanny est un ange. Elle joue à la balle avec la lune et elle a des ailes roses. Qui sait?

Mais Fanny a abandonné son ami Fippe. Fanny est partie sans lui avoir demandé : « Veux-tu venir avec moi? » Et Fippe reste seul, avec le cœur si gros, l'esprit tourmenté par quelque chose d'incompréhensible et que pourtant *il sait*. Pourra-t-il jamais pardonner à Fanny d'être morte?

Car l'absence, le départ, la mort de Fanny, — nommez cela comme vous voulez, vous, les parents qui n'osez rien certifier aux petits enfants, — sont la cause du chagrin de Fippe, de cette oppression qui l'écrase, de cette clarté si triste qui remplace désormais la lumière joyeuse. Comment jouer, s'amuser, courir et rire sans Fanny? Comment se consoler avec cet ours et ce lapin qui seront plus tard cassés, — ainsi meurent les joujoux, — et qui ne savent rien lui expliquer de tous ces mystères, pas plus que les personnes qui parlent. De grosses larmes coulent sur les rondes joues de Philippe. Il les essuie avec la patte pelucheuse de son ours. Et il se souvient.

Il revoit Fanny dans sa robe de velours rouge ; lui, Fippe, portait ce jour-là son marin neuf à pantalons « éléphants ». Et quel beau manteau il mettait aussi pour la première fois ! Les parents les ont conduits, ainsi pimpants et parés, à un bal d'enfants. Il se souvient des musiques, du goûter, des danses et de son mécontentement quand Fanny dansait avec d'autres petits garçons. C'est une réjouissance qui lui a laissé un mauvais souvenir. Fanny riait, caracolait ; lui, Fippe, se sentait timide, esseulé au milieu de tant de personnages. Et pour mettre le comble à ses impressions désagréables, au vestiaire, on lui a tendu, pour partir, un manteau qui n'était pas le sien. On avait donné à un inconnu son joli manteau neuf, à lui Philippe, ce manteau dont il était si fier. Et Fanny, au lieu de le plaindre, avait ri, et avait déclaré d'un ton péremptoire : « Il ne faut pas laisser son manteau au vestiaire de peur qu'on vous le change... »

Pourquoi ce souvenir, parmi tant d'autres, s'impose-t-il au petit Philippe ? Il revoit danser tous ces enfants sous les lustres et briller l'arbre de Noël, les cadeaux, les bougies roses. Sont-ils encore vivants, tous ces enfants ? ou bien beaucoup d'entre eux sont-ils déjà morts, avec Fanny ? Et voilà, qu'entraîné par le souvenir d'un mouvement musical, le son étouffé du jazz, si diaboliquement triste, Philippe s'endort, Philippe est endormi.

Dans son rêve, il revoit ce vestiaire où une négligente surveillante lui déroba son cher manteau et lui donna, en échange, un vêtement qui n'était point à sa taille ni à son goût. Et, cela, malgré ces petits numéros suspendus à de grandes ficelles rouges. En son reve, il arrive dans une antichambre. Va-t-il à un arbre de Noël ? à un bal ? au cirque ? Non. C'est un endroit triste, si triste, mal éclairé, brumeux, bizarre. Et un jazz étouffé rythme un songe, en sourdine. Des paquets informes, de toutes tailles, mais noirs, gris, pâles, sombres, affreux, sans qu'on discerne pourquoi, sont suspendus au plafond verdâtre et oscillent à leurs ficelles...

— C'est ici, monsieur, c'est ici. Ne voulez-vous pas laisser votre chagrin au vestiaire ?

— Tous ces paquets, interroge Philippe, ce sont donc des chagrins ?

— Oui, oui, affirme le grand nègre qui surveille les paquets

et compte les étiquettes, ce sont des chagrins, des douleurs, des peines, des regrets, le souvenir trop lourd de ceux qu'on aimait et qui sont morts. Donnez-moi votre chagrin, petit garçon, et allez danser et vous amuser, tout gai, tout heureux. Après la fête, vous le retrouverez ici, bien ficelé dans ce sac-là. Tenez, voilà votre numéro de vestiaire...

Philippe, en son rêve, voit se balancer les besaces mystérieuses, gonflées, informes, étranglées ou volumineuses. Mais beaucoup sont semblables. En toute une rangée les sacs sont les mêmes que celui-là où on va enfermer, réduire et bien serrer son grand chagrin de petit garçon.

Alors, il repousse la main noire, l'offre tentante, le carré de bois peint où luit le chiffre qu'il sait inutile.

— Non, non, je ne veux rien laisser au vestiaire... et je garde avec moi mon chagrin. J'aurais trop peur qu'on me le change...

. . . .

A son réveil, Philippe se souvint nettement de son rêve. Il ne le conta pas à sa maman ni à nounou. Il ne posa plus de questions sur le sort et le voyage de Fanny. On crut à son oubli consolé. Les parents et les amis et les servantes se réjouirent en pensant qu'il n'était plus malheureux.

Mais Fippe n'oubliait pas Fanny. Elle s'était, peu à peu, réunie au chagrin causé par sa mort. Fippe, délaissant l'ours favori, le soir, pour dormir, serrait cette ombre sur son cœur comme un jouet invisible et, dans l'inattaquable secret de son âme enfantine, le petit Fippe apprit à aimer sa douleur.

Gérard d'Houville.

LES RESSOURCES MINIÈRES
DE NOTRE EMPIRE D'OUTRE-MER

Au moment où notre balance commerciale fait apparaître un déficit inquiétant, où des barrières douanières infranchissables s'élèvent de tous côtés, notre indifférence à l'égard des ressources minières de nos colonies apparait comme une grave erreur. Elle nous a, déjà, empêchés de profiter de la période très favorable durant laquelle, la production minérale étant inférieure à la consommation, les mineurs pouvaient réaliser des bénéfices exceptionnels qui compensaient les risques d'une industrie plus aléatoire que toutes autres. Nous devons aujourd'hui reconnaitre que nous ne pouvons rester, plus longtemps, dans la dépendance des fournisseurs étrangers.

Pour beaucoup de métaux, en effet, notre pays reste largement tributaire de l'étranger. La statistique le démontre par des chiffres impressionnants : si l'on compare le tonnage des produits extraits des mines de la métropole avec celui de sa consommation, on constate qu'il nous manque 24 millions de tonnes de charbon sur 79 millions de tonnes consommées, 2 425 000 tonnes de combustible liquide sur 2 500 000, 140 000 tonnes de cuivre métal sur 140 000, 99 000 tonnes de plomb métal sur 110 000, 90 000 tonnes de zinc métal sur 100 000, 11 500 tonnes d'étain sur 11 500, 2650 tonnes de nickel sur 2650, 50 000 tonnes de chrome sur 50 000, 800 000 tonnes de manganèse sur 803 000, 921 000 tonnes de pyrites sur 1 123 000, 1 601 000 tonnes de phosphates sur 1 780 000. Nous ne sommes apprivisionnés, — avec un excédent important même, — qu'en minerai de fer et en bauxite.

Le minerai que ne peut nous donner la France d'Europe ne nous est pas encore fourni par nos possessions d'outre-mer.

Si celles-ci nous ravitaillent complètement en phosphates, chrome, nickel, graphite, bientôt sans doute en cobalt, elles n'ont pu nous envoyer, — avant la baisse actuelle des cours qui a réduit à rien ce tonnage pour certains métaux, — que 30 000 tonnes de plomb métal, 38 000 tonnes de zinc métal, 840 tonnes d'étain métal, 3 000 tonnes de pétrole. Notre déficit est donc considérable.

Quelques pessimistes ont prétendu qu'un effort pour le combler était inutile, parce qu'il serait infructueux en raison de la pauvreté de nos colonies en produits minéraux. Une telle affirmation mérite les qualificatifs les moins euphémiques. Nos territoires coloniaux sont aussi riches en métaux que ceux des autres nations; mais les alouettes ne tombent pas rôties du ciel, même pour un peuple qui les a prises pour emblème. La richesse ne vient pas en dormant; elle ne s'obtient qu'au prix d'un rude labeur et de longs efforts ; or, ces efforts, nous ne les avons faits qu'à une cadence paresseuse qui, nous devons le reconnaître, paraît heureusement s'accélérer un peu depuis deux ans.

Pour montrer l'orientation à donner à l'effort nouveau qui s'impose, tout en prouvant que notre activité restreinte n'a pas été poursuivie jusqu'ici sans récompense, nous nous proposons de jeter un rapide coup d'œil sur l'état de la production des divers métaux dans nos territoires d'outre-mer. Nous indiquerons ensuite les mesures qui nous paraissent devoir être recommandées pour redresser une situation dont notre intérêt et notre sécurité exigent l'amélioration rapide.

NOTRE PRODUCTION MINIÈRE COLONIALE

Dans cette revue des différentes matières minérales, nous suivrons l'ordre déterminé par l'importance qu'elles présentent pour l'approvisionnement de la métropole, en terminant par le fer et l'or dont l'exploitation ne présente pas pour nos usines un intérêt immédiat, mais peut être pour nos colonies une source de revenus fort rémunératrice.

Phosphates. — Notre empire d'outre-mer est l'un des plus abondamment pourvus de cette matière désormais indispensable à l'agriculture. L'Afrique du Nord est, en effet, le plus grand producteur de phosphate du monde. Depuis longtemps

d'ailleurs la Tunisie et l'Algérie approvisionnent déjà l'Europe; c'est plus récemment que le Maroc est intervenu sur le marché : il y a pris, très rapidement, une large place.

Les phosphates sont exploités, en Tunisie, dans la région de Gafsa depuis 1899 et dans la Tunisie centrale depuis 1905. De la région de Gafsa on a déjà extrait plus de 35 millions de tonnes. L'ensemble de la production tunisienne a été en 1930 de 2 870 000 tonnes. Elle est tombée à 1 678 000 tonnes en 1932, mais se relève depuis. Les exploitations algériennes ont fourni, de leur côté, 847 000 tonnes en 1930, 570 000 tonnes en 1932 et 650 000 en 1933. Au Maroc, où les phosphates sont de plus haute teneur, le gisement de Kourigha, qui appartient à l'État marocain, a produit 1 800 000 tonnes en 1930 et procuré un bénéfice de plus de 100 millions de francs. C'est une des plus belles entreprises minières du monde. On estime que le Maroc, avec le nouveau gisement situé à l'est de Safi, à Louis-Gentil, pourra produire annuellement de 3 à 4 millions de tonnes. Nous indiquerons plus loin ce qui a été fait pour éviter entre nos entreprises phosphatières une concurrence qui pouvait être désastreuse pour elles.

Charbon. — Malgré les ressources de son sous-sol, la France a besoin d'acheter hors de son territoire 24 millions de tonnes de charbon. Le prix des transports ne lui permettrait pas, en temps normal, de faire ses achats dans ses colonies, alors que l'Angleterre et l'Allemagne sont à proximité de ses usines. Il n'est pas moins opportun qu'elle puisse, dans l'éventualité d'une défaillance de ses fournisseurs étrangers, trouver, sur un sol français, le combustible qui lui fait défaut. Il est essentiel, au surplus, de disposer dans nos possessions d'une matière indispensable à la vie domestique et à l'activité économique des populations.

Depuis de nombreuses années déjà on a découvert et exploité d'importants gisements dans notre colonie indochinoise. Mais on a, pendant longtemps, douté de la possibilité de rencontrer du charbon en Afrique du Nord. Cette crainte s'est révélée injustifiée. En effet, pendant la guerre, on a trouvé de la houille en Algérie, dans les schistes carbonifères reconnus en plusieurs endroits. Toutefois le seul gisement de houille grasse, à bon rendement en coke et en gaz, est celui que l'on exploite, aujourd'hui, à Kenadza dans le sud oranais,

à six cents kilomètres de la mer. Une veine a été trouvée par hasard en 1926; nous avons eu la bonne fortune d'en reconnaître nous-mêmes douze autres sur le même point. Il est probable que le gisement de Kenadza est de grande étendue et qu'il se prolonge jusqu'au Tafilalet. Mais il a été, jusqu'ici, très insuffisamment étudié. Il appartient à la Compagnie des chemins de fer algériens qui ne l'exploite qu'à concurrence des besoins de ses locomotives, et limite sa production à trente mille tonnes environ par an.

On doit reconnaître que l'éloignement de la mer contrarie l'utilisation du charbon de Kenadza; mais il n'en sera plus ainsi quand sera construit le Transsaharien, ou quand l'industrialisation des procédés Bergius pour la fabrication d'hydrocarbures permettra la transformation sur place du charbon en combustible liquide.

Au Maroc, le carbonifère a été rencontré en plusieurs régions et des gites importants sont soupçonnés dans le Tafilalet et au sud de l'Atlas. Des travaux de recherche sont en cours, notamment dans le Haut-Atlas, chez les Ida et chez les Zals. D'ores et déjà, à Djerada, c'est-à-dire à quarante kilomètres au sud d'Oudjda, l'exploitation d'un important gisement d'anthracite dans lequel on a déjà reconnu plus de 20 millions de tonnes est commencée. La production, qui va atteindre 100 000 tonnes par an, pourra être portée à 350 000 tonnes dès que les moyens d'évacuation par Nemours seront organisés.

Au sud de Madagascar, dans le bassin de la Sakoa, a été reconnue une mine de houille d'un tonnage très considérable, dont l'exploitation pourra être entreprise quand aura été construite une voie ferrée de cent quatre-vingts kilomètres destinée à relier la mine à un port d'évacuation.

En Indochine, plusieurs gisements d'anthracite, dont le plus important est celui d'Hongay, sont en exploitation. La société des charbonnages du Tonkin a produit en 1930 1 250 000 tonnes d'excellent charbon dont l'exploitation est très facile et peut se faire au prix de revient le plus bas. La production de l'Indochine pourrait dépasser son tonnage actuel de 1 700 000 tonnes si les marchés chinois et japonais lui étaient largement ouverts.

Faute de débouchés suffisants en Extrême-Orient, l'Indochine exporte actuellement en France 200 000 tonnes d'anthra-

cite; mais la convention commerciale passée récemment avec la Russie et qui favorise l'importation du charbon du Donetz, risque de compromettre l'effort méritoire fait par notre colonie. Alors que les marchés étrangers se ferment devant elle, il est regrettable que nos intérêts coloniaux n'aient pas été mieux défendus, en cette circonstance, par les départements ministériels qui ont négocié avec la Russie.

Pétrole. — L'importance que présente l'approvisionnement en combustible liquide des États modernes n'est, aujourd'hui, ignorée de personne. La France d'Europe qui consomme 2 millions 500 000 tonnes, ne produit qu'un tonnage infime : 75 000 tonnes. Elle escompte, il est vrai, un appoint important de la Mésopotamie; mais cette provenance étrangère pourrait nous être interdite en temps de guerre; elle est à la merci du bon état d'un pipe-line qui peut être détruit : la France a donc le plus grand intérêt à recueillir l'indispensable liquide sur un sol français.

Cet intérêt n'est plus contesté depuis quelques années; grâce à la contribution de l'Office des combustibles liquides et de la Société française des pétroles, des recherches sont aujourd'hui commencées au Maroc, en Afrique équatoriale française, à Madagascar et en Tunisie. Les résultats obtenus sur certains points, quoique encore provisoires, sont assez encourageants. Avant trois ans on possédera des données précises et sans doute satisfaisantes.

Au Maroc, ces recherches ont été faites dans les régions de Souk-el-Arba (Gharb) et de Tselfat. Au mois d'avril dernier, un sondage de 380 mètres a déterminé le jaillissement du pétrole à la cadence de 250 tonnes par jour. L'huile recueillie est claire, très fluide et contient 60 pour 100 de produits blancs. On a tiré de cet événement des conclusions peut-être exagérées; il a eu toutefois l'avantage de démontrer que les travaux infructueux exécutés jusqu'alors ne comportaient aucune démonstration défavorable, parce qu'il fallait chercher les poches minéralisées non dans les terrains tertiaires comme on l'avait cru jusqu'alors, mais dans une couche jurassique sensiblement inférieure à ceux-ci. En s'attaquant à de nouveaux horizons, on peut espérer trouver la confirmation du succès obtenu au Tselfat.

En Afrique équatoriale, les travaux sont moins avancés

puisque le premier sondage est à son début, mais les géologues considèrent que les perspectives de réussite sont par rapport à celles du Maroc dans la proportion de dix à un.

A Madagascar, les pronostics sont moins précis. Les sondages commencent. Il faut attendre leurs résultats pour formuler des espoirs.

On ne croit pas impossible, d'autre part, de rencontrer en Syrie le prolongement des gîtes de l'Irak ; les études à ce sujet ne sont toutefois pas assez poussées pour qu'une opinion fondée soit exprimée.

Partout ailleurs, aucune présomption favorable n'est encore autorisée. Les travaux faits en Tunisie et en Algérie ont donné des déceptions, bien que le gisement de Tliouanet ait produit durant ces quatre dernières années 6 500 tonnes, production qui décroît, et qu'à Slougnia (Tunisie) on ait obtenu des résultats appréciables. Nous ne voulons pas ajouter foi à l'opinion exprimée par les Algériens qui prétendent que les ingénieurs américains, chargés des recherches faites en divers points, ont systématiquement déterminé leur échec ; nous souhaiterions cependant qu'elle fût exacte. Il est certain que les manifestations hydrocarburées se rencontrent fréquemment tant en Tunisie qu'en Algérie : si l'on peut y trouver un argument en faveur de la continuation des recherches, on ne peut prétendre qu'elles constituent la démonstration de la présence certaine de gisements exploitables.

Cuivre. — Ce minerai, qui présente tant d'intérêt pour l'industrie et pour la défense nationale, est celui qui a été rencontré le plus rarement jusqu'ici dans nos possessions d'outre-mer.

En Tunisie, quelques filons de chalcopyrite ont été découverts dans l'île de la Galite près de Béja et près de Souk-el-Arba, mais leur valeur paraît insignifiante.

Dans le nord-est du département de Constantine existent aussi de petites mines de faible importance. En Nouvelle-Calédonie, sur la rive gauche du Diahot, des minerais mixtes de cuivre, zinc et plomb, ont été extraits de la mine Pilou aujourd'hui fermée. Les seuls gisements offrant des perspectives favorables sont ceux qui ont été rencontrés au Maroc et en Afrique équatoriale.

Au Maroc, deux mines ont été exploitées dans la région

d'El-Kelaa et dans celle de Debdou : 2 000 tonnes ont été produites en 1929. En raison de la baisse des minerais, l'exploitation a été interrompue.

En A.E.F. le cuivre a été exploité depuis vingt ans dans la région du Niari, et dans celle du Djoué (Moyen Congo). Le gîte le plus connu est celui de Mindouli, dont la teneur moyenne en cuivre est de 2 et demi à 5 pour 100, mais qui possède des îlots de chalcosine dont le rendement dépasse 50 pour 100. Ce gisement a produit jusqu'à neuf mille sept cents tonnes en 1930. La baisse des cours du métal le rend actuellement inexploitable.

L'importance que présente notre approvisionnement en cuivre exige que les pouvoirs publics s'intéressent d'une façon particulière au sort des entreprises existantes et aux recherches qui pourraient amener la découverte de nouveaux gisements. C'est une question vitale pour notre industrie et pour notre protection en cas de guerre.

Manganèse. — Ce métal, indispensable à nos aciéries, présente, lui aussi, un intérêt particulier au point de vue de la défense nationale. Il semble fort heureusement qu'il existe d'importants gisements au Maroc. Si la première entreprise créée dans le Protectorat a donné des déceptions, on a trouvé en d'autres régions des gisements importants qui paraissent pouvoir répondre en partie aux besoins de notre métallurgie. Le bas prix actuel du minerai retarde leur exploitation : peut-être serait-il utile, pour éviter d'être pris au dépourvu, de favoriser celle-ci par des moyens appropriés.

Plomb et zinc. — C'est surtout en Afrique du nord que ces minerais ont été rencontrés, pour la seule raison, probablement, qu'on ne les a guère recherchés en d'autres régions de notre empire.

En Tunisie et en Algérie, ils se rencontrent généralement unis dans un même gisement. Les minerais tunisiens toutefois contiennent surtout du plomb ; dans les minerais algériens c'est le zinc qui domine. Nos exploitations nord-africaines sont anciennes, mais d'une importance restreinte ; de ce fait elles sont en état d'infériorité vis-à-vis des grandes mines américaines ou australiennes. En revanche, les résultats brillants obtenus dans les époques de hauts cours ont permis aux sociétés d'amortir leurs travaux et leur capital, et de n'être

grevées ainsi que de charges financières infimes, ce qui n'est pas le cas des entreprises américaines. Les mines de Tunisie ont fourni jusqu'à ce jour environ 1 500 000 tonnes de minerai. Leur production a atteint 31 000 tonnes en 1929. Elle est tombée à 5 000 tonnes en raison de la baisse des minerais. En Algérie, la production est tombée de 50 000 tonnes à 0. Le cours du plomb, en effet, est passé de 59 livres or à 7; celui du zinc de 50 livres or à 12. A ce prix réduit, la vente laisse, pour le plomb, un déficit de trois à quatre livres par tonne. Pour rétablir l'équilibre, les États étrangers ont adopté des mesures variées : droits d'entrée prohibitifs sur les minerais étrangers, primes diverses, etc. Jusqu'ici, rien de comparable n'a été fait dans notre pays. Il en est résulté l'arrêt presque complet de la production du plomb dans nos possessions. Nous indiquerons plus loin les mesures qui paraissent s'imposer pour modifier une situation dont pourrait résulter la disparition définitive de nos exploitations.

Au Maroc, l'exploitation du sous-sol est de date récente puisque notre occupation effective des régions minières est postérieure à la guerre ; pour certaines régions comme le Sous, elle ne date même que d'une année. Néanmoins les perspectives pour le plomb sont au moins comparables à celles de la Tunisie ou de l'Algérie. Des gisements très intéressants ont été rencontrés dans la vallée de la Moulouya et dans le Maroc oriental ; le redressement des cours permettrait d'atteindre très rapidement une production de vingt-cinq à trente mille tonnes de plomb qui, jointe à celle de l'Algérie et de la Tunisie, assurerait à la métropole les trois quarts de sa consommation. Il ne faudrait sans doute pas attendre longtemps pour arriver à l'équilibre complet.

Pour la production du zinc, l'Indochine occupait la première place en 1928 avec un tonnage de 51 000 tonnes de minerai contenant 21 500 tonnes de métal. Depuis lors, la production a baissé sensiblement. Elle a été en 1933 de 12 400 tonnes pour le minerai et de 3 100 tonnes pour le métal.

Étain. — L'Indochine est aussi au premier rang pour la production d'étain colonial. Celle-ci atteint 1 000 tonnes de métal et, grâce aux accords internationaux dont nous parlerons plus loin, et qui ont permis le relèvement des cours, on

peut espérer une progression sensible durant les prochaines années.

D'autre part, une exploitation tout récemment entreprise au Cameroun s'annonce très favorablement. Elle a débuté cette année et a donné une production de 44 tonnes pour le premier trimestre de 1934.

Au Maroc, enfin, on produit un très faible tonnage dans la région d'Oulmès.

Nickel et chrome. — Les mines de nickel et de chrome de la Nouvelle-Calédonie font face très largement aux besoins de la métropole. La production de nickel a atteint jusqu'à 177 000 tonnes, fournissant environ 6000 tonnes de métal à la teneur de 77 pour 100. En raison de la crise, cette production est descendue à 92 000 tonnes et 4 000 tonnes de métal.

Minerais divers. — On a découvert au Maroc il y a deux ans un gisement de cobalt qui pourra satisfaire à tous les besoins de la métropole et un gisement de molybdène qui produit 15 tonnes par mois; on a rencontré des gisements de bauxite en A. E. F. et en Guyane ; mais la métropole en est suffisamment pourvue. Enfin l'antimoine existe en Algérie ainsi que le kieselgur et le mercure.

Graphite. — Le graphite est la production minérale la plus importante de Madagascar. On rencontre en effet dans la grande île des schistes cristallins dont la teneur varie entre 3 et 15 pour 100 et qui sont fort appréciés pour la fabrication des creusets métallurgiques. L'extraction, qui a porté sur 16 800 tonnes de minerai en 1928, est tombée à 10 400 tonnes en 1930 et 2 150 tonnes en 1932. Elle se relève actuellement. Il est à désirer pour nos entreprises malgaches qu'on élargisse l'emploi du graphite en utilisant son pouvoir lubrifiant et sa conductibilité. En tout cas, il paraît indispensable de réglementer la production pour éviter la dépréciation des cours.

Pierres précieuses. — Madagascar, qu'on a surnommé « l'Ile aux béryls », exporte une grande quantité de pierres précieuses d'usage industriel. (Le béryl est utilisé par l'industrie métallurgique pour la fabrication d'alliages au glucinium.) Elle produit encore des milliers de grenats recherchés par l'industrie de la pivoterie et des abrasifs : elle fournit des gemmes remarquables, béryl rose ou fleur de pêcher, tourna-

line jaune d'or ou bleuâtre, topazes bleutées, saphirs, rubis, très appréciés par la joaillerie. Mais la crise que traverse celle-ci a diminué l'intérêt de cette production. Celle des béryls industriels subsiste puisqu'il en a été exporté plus de 100 tonnes en 1933.

Le diamant a pris place depuis peu dans nos productions coloniales. Il existe en A. E. F. et l'on vient de le découvrir en Haute Guinée. La crise que traverse la vente de ces pierres a toutefois suspendu leur exploitation. Nous pourrions parler encore ici des célèbres cristaux de quartz limpide que produit Madagascar et qui sont fort appréciés par les arts, la lunetterie, l'optique et la détection des ondes sonores. Actuellement on exploite le cristal de roche à Madagascar, dans les rivières et dans les quartzites. La production est irrégulière. Elle a atteint 38 tonnes en 1928, 162 tonnes en 1929, 97 en 1930. Mais la crise a presque complètement interrompu l'extraction.

Il nous reste à parler des deux minerais placés aux deux extrémités de l'échelle des valeurs minérales, mais dont la métropole peut se passer, parce qu'elle les produit elle-même ou parce qu'elle les achète sur un marché qui ne saurait se fermer : le fer et l'or.

Fer. — La France d'Europe produit plus de fer qu'elle n'en consomme. Mais comme elle a des besoins considérables, le jour viendra où ses réserves s'épuiseront. Il n'est donc pas indifférent qu'elle puisse alors trouver dans ses possessions d'outre-mer la matière qui lui fera défaut. A cet égard elle paraît bien protégée contre la disette.

L'Afrique du Nord est riche en minerai ferreux. La Tunisie avec des gisements comme celui de Mokta (à peu près épuisé) et celui de Djerissa, l'Algérie avec les gisements de Béni Saf et de l'Ouenza, offrent des ressources abondantes. Au Maroc, on n'a pas trouvé jusqu'ici l'équivalent des gîtes algériens ou tunisiens, mais la prospection n'est qu'à ses débuts. Il semble d'autre part que d'importants gisements existent en A. O. F. (Guinée, Soudan) et en A. E. F.

Or. — L'or retient toujours l'attention des mineurs et des États. On n'a pas cependant, dans notre pays, attaché jusqu'à présent, aux ressources aurifères de nos colonies, l'attention qu'elles méritent. Quelques tentatives faites il y a trente ans à la Côte d'Ivoire, — par des groupes, d'une valeur contestable,

et qui ne considéraient que l'intérêt spéculatif de leur opération, — ayant donné d'amères déceptions, les entreprises aurifères ont été reléguées au magasin des accessoires boursiers inutilisables. Pourtant l'Afrique paraît un des Eldorados les plus attrayants. Les anciens allaient chercher le précieux métal dans le royaume de Saba; les Romains et les Arabes venaient l'acheter sur les rives du Niger. Le Transvaal est, aujourd'hui, le plus grand pourvoyeur d'or du monde. Les Belges réalisent aussi dans la région de Kilo Moto, à proximité des territoires français, une production qui procure à l'État un copieux bénéfice. Les Anglais ont créé en Gold Coast et en Nigeria des sociétés importantes dont le capital varie de deux cent mille à sept cent mille livres, mais dont les dividendes sont en rapport avec les sacrifices consentis.

Devant ces constatations, l'attention française vient de se réveiller. Des groupes avisés ont pensé que les gisements rémunérateurs chez nos voisins devaient se continuer sur le territoire français, et qu'il était vraisemblable qu'en changeant de nationalité ils ne changeraient pas, en même temps, de teneur. Depuis peu, en conséquence, des entreprises européennes ont joint leurs efforts à ceux que n'avaient jamais cessé de faire les indigènes en A. O. F. et en A. E. F. C'est en effet vers ces colonies que parait devoir se porter, de préférence, l'attention des mineurs.

Les gisements aurifères de la Haute Guinée sont exploités par les Mandingues depuis l'antiquité la plus reculée. On trouve des traces du commerce de l'or en cette région dans les récits des voyageurs phéniciens. Au moyen âge, toute la partie de l'Afrique qui correspond à l'actuelle A. O. F. et à la Gold Coast alimentait en poudre d'or les caravaniers arabes venus à travers le Sahara.

Les indigènes ont gardé après la conquête française le droit de prospecter de vastes territoires qui leur furent réservés dans le cercle de Siguiri en Guinée. Les placers indigènes exploités de la façon la plus primitive se sont multipliés et malgré les difficultés et les fatigues, le rendement assez faible, les spéculations abusives des intermédiaires ou dioulas, on peut évaluer le nombre des mineurs à 20 000 sans compter les femmes et les enfants.

La crise économique ayant détourné les indigènes de la

culture les a entraînés actuellement vers l'orpaillage. La découverte de riches gisements dans le cercle de Kankan a produit un véritable rush vers ces placers. La conséquence de cet effort accru a été une augmentation sensible de la production. L'or occupe aujourd'hui le deuxième rang dans les exportations de l'A. O. F. On en a exporté l'an dernier 2154 kilos, contre 950 en 1931, et ce chiffre ne représente probablement pas la moitié de la production réelle, car les indigènes vont vendre leur production dans les colonies anglaises pour échapper aux taxes françaises.

Les entreprises européennes qui se créent ne s'appuient pas généralement sur des éléments financiers de premier ordre. Cependant, on vient de voir un grand établissement prendre une participation importante dans une affaire de la Côte d'Ivoire. Il faut souhaiter que cet exemple soit suivi, et que les spéculations fâcheuses du début du siècle ne se renouvellent pas.

En A. E. F. l'intervention des sociétés françaises remonte à une date plus éloignée. Après quelques expériences coûteuses, ces sociétés, dotées de capitaux importants, viennent d'entrer dans l'ère des bénéfices. Leur production est passée de 2 kilos en 1929 à 87 en 1930, 246 en 1931, 452 en 1932, 800 kilos en 1933, et la progression semble continuer.

En Guyane où la production n'a jamais été interrompue, elle ne suit pas une progression aussi favorable. Les placers du bassin inférieur des fleuves ont seuls été prospectés, leur partie supérieure n'étant pas accessible. D'autre part, la fraude est telle qu'on ne peut attribuer aux statistiques aucune valeur d'information. Elles donnent un chiffre qui varie de 6 000 kilos en 1902 à 1 600 en 1933.

A Madagascar, l'or a été le premier minerai exploité et a provoqué, jadis, de grandes illusions. A l'heure actuelle la production atteint environ 300 kilos.

En Indochine, enfin, des gîtes alluvionnaires ont donné lieu, en particulier dans le nord du Tonkin et au Laos, à l'orpaillage indigène et même à des tentatives d'exploitation européenne. Les mines de Bong Mien en Annam, après avoir fourni jusqu'à 100 kilos d'or par an, ont été arrêtées.

A LA VEILLE DE LA CONFÉRENCE COLONIALE

Du tableau rapidement ébauché que nous venons de présenter, il résulte, en définitive, que l'effort minier de la France dans ses possessions n'est pas méprisable et qu'il lui a permis, déjà, d'assurer son complet approvisionnement pour un certain nombre de matières minérales dont la privation pouvait lui causer des préjudices divers assez graves. Sans cet effort, notamment, notre agriculture, tributaire des phosphates étrangers, subirait des prix de revient encore plus élevés. Mais il s'en faut que notre industrie soit protégée contre la disette de matières minérales, puisque le montant de ses achats coloniaux n'atteint que 180 millions en 1933, alors que ses achats à l'étranger s'élevaient, pour la même année, à 5 milliards 300 millions, après avoir atteint la somme astronomique de 11 milliards 560 millions en 1929 !

Il s'en faut aussi, il faut l'avouer, que notre effort minier soit comparable à celui des Anglais, des Belges ou des Hollandais. C'est une situation qui ne fait pas honneur à notre pays. Elle peut et elle doit être modifiée.

L'industrie minière a changé de face depuis quelques années en raison de la surproduction qui a succédé subitement à une sous-production qu'on pouvait croire de longue durée. Pouvait-on supposer, par exemple, que, dans l'espace d'un siècle, la production mondiale du cuivre passerait de 10 000 tonnes à 2 millions pour se stabiliser à 1 500 000 tonnes ! Ce renversement de la balance est d'autant plus grave pour les producteurs qu'il ne parait pas présenter un caractère passager. Sans doute la mévente doit-elle avoir pour conséquence le ralentissement de la production des mines existantes; mais les exploitants conserveront quand même des gisements capables d'accroître leur rendement à toute demande nouvelle des consommateurs. Par suite, ce sera l'entreprise qui réalisera le plus bas prix de revient qui sera désormais maîtresse de l'heure. L'acheteur, en face d'un nombre exagéré de vendeurs, s'adressera au plus offrant, c'est-à-dire à celui qui pourra consentir les prix les plus bas. Être ce privilégié, tel est le but que chaque entreprise doit s'efforcer d'atteindre. Les mines pauvres devront améliorer leur rendement, leurs

procédés de traitement et toutes les conditions dont dépend le bas prix de revient. Ce résultat n'est pas seulement à la merci de leur bon vouloir, de leur outillage, de leurs ressources, de la capacité de leurs directeurs. Il ne peut être atteint si l'État ne met à la disposition des entreprises françaises des moyens de transport économiques, des voies ferrées, des bateaux, des ports; il faut qu'il leur épargne les charges trop lourdes qui peuvent résulter de redevances élevées, d'une législation vexatoire, d'un régime fiscal aveugle et maladroit, devoirs dont il n'avait jamais senti jusqu'ici le caractère impérieux. Il faut, au besoin, qu'il s'entremette pour contrebalancer les faveurs que d'autres États accorderaient à leurs nationaux en vue de faciliter leurs succès. On peut même admettre qu'il intervienne aussi pour éviter, quand l'intérêt national sera en jeu, les désastres irréparables qu'une crise prolongée rend, chaque jour, plus menaçants.

Jusqu'ici, il ne nous semble pas que l'État français ait compris les obligations qui lui incombaient pour sauver les entreprises existantes et assurer la mise en valeur des richesses que cache jalousement un sous-sol avare.

Les initiatives privées ont tenté d'assurer elles-mêmes leur salut. C'est ainsi qu'elles ont réagi de leur mieux pour éviter la dépréciation exagérée des cours; elles ont, notamment, essayé de réaliser des ententes internationales: il y a actuellement une entente des producteurs de zinc; il y a eu une entente des producteurs de plomb, dissoute depuis 1932; tout récemment ont été conclus des accords pour les phosphates et pour l'étain.

Après avoir conclu une convention entre Nord-Africains, fondée sur la création d'un comptoir de vente des phosphates, les mines françaises ont passé une autre convention avec les mines américaines qui ont consenti à contingenter leurs exportations de phosphates en Europe. Vers la même époque (27 octobre 1933), la France adhérait au Comité international de l'Étain qui était formé par les grands producteurs de ce métal (Angleterre, Bolivie, Indes néerlandaises) en vue de réglementer la production pour la ramener de 186 000 tonnes à 145 000 tonnes par an. La Belgique, depuis lors, a adhéré à cette convention. Dans la répartition fixée entre les pays producteurs, la France, dont la production indochinoise n'atteint pas encore

1 200 tonnes d'étain métal, a été, cependant, — en raison des possibilités que contiennent ses gisements dont l'essor est tout récent, — admise pour 1 700 tonnes en 1934, 2 500 tonnes en 1936. Il est probable que la Cornouaille et le Portugal entreront bientôt dans le Comité qui contrôlera ainsi la presque totalité de la production.

Si les phosphates et l'étain français sont, pour l'instant, hors de peine grâce à ces accords, on n'en peut dire autant des autres métaux parmi lesquels il faut se préoccuper tout particulièrement du plomb et du cuivre en raison de leur importante consommation et du rôle qu'ils ont à jouer pour la défense nationale. Nous avons indiqué déjà que presque tous les exploitants de plomb ont dû, dans nos colonies, arrêter leur exploitation. Aucun cartel ne pouvant être réalisé avec les producteurs étrangers, il faut considérer comme nécessaire une intervention directe des pouvoirs publics. Nos nationaux ont demandé à être protégés par l'augmentation du droit de douane qui frappe les minerais de plomb ou le métal même. La recette douanière supplémentaire résultant de cette augmentation devait, suivant eux, permettre d'attribuer aux mineurs, sans grever le budget de l'État, une prime suffisante pour combler l'écart existant entre leur prix de revient normal et le prix de vente actuellement plus bas. Le ministère des Finances ayant rejeté cette solution, une autre formule a été élaborée et mise sur pied.

Les producteurs se sont mis d'accord avec les fondeurs qui s'engagent à leur ristourner la plus grande part du profit que leur permettra de réaliser une augmentation de 400 francs sur les droits de douane frappant le plomb métal. Malgré ce droit, la tonne de plomb, qui coûtait 2 150 francs-or avant la guerre, ne vaudrait pas plus de 1 296 francs-or; mais les mines pourraient vendre leurs produits à 13 livres-or (au lieu de 15 avant la guerre); cette protection est inférieure à celle dont bénéficient les producteurs étrangers qui atteint 95 pour 100 de la valeur du minerai aux États-Unis, 50 pour 100 en Grande-Bretagne, 64 pour 100 en Pologne, 52 pour 100 en Espagne.

Un projet analogue concernant le cuivre a été rejeté *ab ovo*, si grave que soit, ainsi que nous l'avons montré, notre situation pour ce métal. Au lieu de favoriser l'activité des recherches comme l'exigeraient les intérêts de la défense

nationale, le gouvernement a cherché à faire des accords avec des Puissances amies ; mais il ne s'est pas assuré que ces accords pourraient jouer et que les engagements qu'on lui proposait de prendre à son égard pourraient être tenus. Nous pensons, quant à nous, qu'ils ne pourront pas être respectés et qu'en conséquence, dans ce cas encore, les pouvoirs publics doivent garantir notre sécurité en intervenant directement. Il est nécessaire qu'ils secondent les entreprises vouées au cuivre, fût-ce en intervenant financièrement d'une façon appropriée à l'importance du résultat et qu'ils organisent une très large opération de prospection sur l'ensemble de notre empire d'outre-mer. S'ils se refusent à agir par voie de libéralités, qu'ils prennent des participations dans les entreprises créées ou à créer comme l'a fait, ainsi que nous l'exposerons plus loin, l'Office chérifien du Maroc pour le pétrole ou le manganèse, en se réservant, s'il y a lieu, la légitime rétribution de leurs services et de leur contribution.

Les diverses mesures que nous venons d'indiquer doivent permettre de protéger les entreprises existantes : il est indispensable d'aller plus loin et de développer l'exploitation de notre domaine minier colonial en vue de dispenser la France de toute aide étrangère. Qu'a-t-on fait jusqu'ici ? Que doit-on faire qui n'ait pas encore été fait ?

Au Maroc, grâce aux bénéfices copieux procurés par l'exploitation des phosphates, le Protectorat a créé un Bureau de recherches et de participations minières qui a pris des participations dans un certain nombre de Sociétés minières créées surtout pour l'exploitation des gisements de charbon, de pétrole et de manganèse. En A. E. F., à Madagascar, en Tunisie, ainsi que nous l'avons mentionné, les gouvernements locaux se sont associés à l'Office des combustibles liquides et à la Société française des pétroles pour entreprendre des forages sur les terrains où les études géologiques s'étaient montrées encourageantes. Enfin, depuis deux ans, il a été institué, en A. O. F. et en A. E. F., où la mise en valeur minière était pour ainsi dire inexistante, des services des mines dotés d'un personnel assez nombreux qui ont entrepris des études géologiques et des prospections assez actives. Il y a là un progrès réel dont on ne saurait trop louer nos gouverneurs généraux.

Quelques-unes de ces innovations ont été considérées comme des manifestations d'étatisme inquiétantes. Il nous paraît sage, en l'occurrence, que l'opinion publique ne se laisse pas influencer par le poison des mots. Il ne s'agit nullement de faire intervenir l'État dans la gestion et l'exploitation des mines coloniales, mais seulement dans leur découverte, œuvre pour laquelle il dispose dans nos colonies de moyens dont sont dépourvues les entreprises particulières. On ne doit pas se dissimuler non plus qu'il existe des cas où la complexité et la dimension des problèmes ne permettent pas aux initiatives individuelles d'en réaliser la solution. Si l'on peut trouver en France des Sociétés privées prêtes à entreprendre la prospection intensive de l'Afrique noire, de Madagascar, de la Guyane et qui soient outillées en capitaux et en hommes pour la mener à bien et pour mettre en exploitation, ensuite, les mines qu'elles auraient découvertes, point n'est besoin, évidemment, de rechercher d'autres interventions. Mais nous sommes convaincus qu'un tel espoir n'est pas permis.

Au moment où l'on ne peut plus attendre raisonnablement des entreprises minières les larges bénéfices qu'elles procuraient jadis et dont la perspective faisait accepter à leurs fondateurs des aléas redoutables, tant que les progrès des méthodes nouvelles de recherches géophysiques, magnétiques ou autres ne permettront pas de diminuer considérablement ces aléas, on ne peut espérer que des entreprises privées acceptent de réaliser l'effort onéreux grâce auquel pourra être effectué l'inventaire rapide des ressources du sous-sol colonial. Le nombre des Sociétés françaises qui possèdent des moyens financiers assez larges pour leur permettre de le tenter sur une échelle, même petite, est infime. Au surplus, ces Sociétés sont, pour la plupart, déjà pourvues de concessions et se sont même assuré des réserves de minerais qui leur ôtent le souci du lendemain. Elles n'ont à songer qu'au surlendemain. Pour une échéance si lointaine, on n'est guère enclin aux lourds sacrifices. En admettant que les Sociétés n'hésitent pas à les affronter et que le succès couronne leurs recherches, on a le droit de supposer qu'elles se garderont d'exploiter leurs découvertes nouvelles avant d'avoir épuisé au préalable leurs réserves antérieures. Ainsi les trésors révélés resteraient dans leur cachette au détriment de nos populations indigènes et de la métropole!

S'en remettre à l'initiative privée du soin de prospecter rapidement et complètement les régions les moins connues de notre empire (et nous désignons par cette expression l'Afrique occidentale et l'Afrique équatoriale en même temps que la Guyane) nous paraît, en définitive, un projet sans aucun avenir. Une expérience très concluante a été faite en A. E. F. à cet égard. M. Antonetti, alors gouverneur général, y a créé des zones minières de grande étendue sur le territoire desquelles il a réservé à des Sociétés pourvues des patronages techniques et financiers les plus estimables, des privilèges de recherches excluant toute compétition. De ces fiefs seigneuriaux rien n'est sorti. On peut donc légitimement penser qu'il faut chercher d'un autre côté une solution meilleure.

Le promoteur du Bureau de recherches du Maroc a suggéré, il y a deux ans, l'extension de la formule inaugurée dans le Protectorat quand il en influençait les destins, à toutes les parties de notre empire et a demandé qu'un crédit de plusieurs centaines de millions fût prévu à cet effet. Au ministère des Colonies, un projet analogue a été préparé en vue de la création d'un Bureau minier intercolonial. Ce Bureau devait avoir pour objet, disait-on, « d'aider les entreprises existantes, de se substituer aux administrations locales pour la recherche et l'exploitation des mines situées sur leurs territoires, de donner un avis sur toutes les questions relatives à la mise en valeur du sous-sol colonial ». Ses ressources devaient provenir d'une taxe perçue à l'entrée en France de divers métaux, notamment du cuivre, de l'étain et du tungstène. Ce projet n'a pas encore vu le jour, les ministres des Colonies s'étant succédé depuis quelques mois avec une rapidité défiant toute concurrence, et n'obtenant que rarement l'approbation de leurs collègues quand il s'agit de programmes à longue portée.

Tout en reconnaissant l'intérêt de ces suggestions officielles, nous craignons qu'elles ne tendent à l'institution d'un organisme trop uniquement administratif et dont l'initiative serait en même temps trop limitée. Nous souhaiterions que l'organisme à créer pût, en accord avec les administrations locales, organiser l'étude géologique de tout notre domaine d'outre-mer et en diriger la prospection générale, mais que la réalisation de ce programme fût confiée à un établissement existant, ayant fait ses preuves et qui deviendrait son agent d'exécu-

tion : nous avons en vue le Bureau d'études géologiques et minières pour la France d'outre-mer, créé par décret du 17 août 1931 par le département des Colonies avec la collaboration du Comité d'études minières pour la France d'outre-mer, fondé lui-même en 1930 par le Comité des Forges, le Comité des Houillères et la Chambre syndicale des mines métalliques. Ces deux institutions, dirigées par un ingénieur des mines éminent et dévoué, M. Blondel, ancien directeur du Service des mines de l'Indochine, ont fait preuve depuis leur naissance d'une activité intelligente qui permet de bien augurer de leur avenir. Elles ont été chargées de l'organisation et de l'inspection des Services miniers créés en A. O. F. et en A. E. F. Elles ont, dans cette mission, fait une œuvre remarquable et à laquelle les gouverneurs généraux se sont plu à rendre hommage. Elles comprennent dans leur Conseil les représentants les plus qualifiés de l'industrie minière française et des fonctionnaires choisis par le ministre parmi les plus compétents, association qui offre les meilleures garanties.

Le Bureau d'études géologiques devrait, à notre avis, devenir le pivot de la collaboration de l'État et des Sociétés privées, le directeur de l'œuvre de prospection générale dont dépend la mise en valeur intensive des richesses minières de notre empire. Si le Parlement lui accorde une large dotation, nous sommes certains qu'une tâche éminemment féconde pourra être réalisée. Quand des découvertes importantes auront été réalisées par ses soins, le Bureau devra en aviser les Sociétés privées et les mettre en concurrence pour déterminer celles auxquelles le ministre pourra laisser la charge, les risques et les profits de l'exploitation, en réservant à l'État le prix légitime de ses services, ce prix pouvant être une participation dans le capital social de l'entreprise nouvelle qui ferait de l'État l'associé des capitaux privés. Cette formule n'est pas nouvelle : elle est largement appliquée au Congo belge et y a rencontré l'approbation générale.

Nous ne croyons pas, cependant, qu'il convienne de recourir à une telle institution pour l'Afrique du Nord où une longue occupation a créé des droits aux pionniers de la première heure; mais elle ne peut soulever de critiques pour les régions où l'on se trouve en présence d'une table rase. L'intervention des pouvoirs publics, en cette occurrence, nous paraît

comparable à celle qui se produit quand ils créent des routes d'accès, entreprennent des travaux d'irrigation ou d'assainissement, font des lotissements, aménagent des forêts ou rachètent des terrains domaniaux pour les concéder à des colons. Elle tend à établir, par les moyens les plus modernes et les plus rapides, l'inventaire de nos richesses minières, qu'il n'appartient pas à des particuliers de dresser, et à en faciliter la prompte mise en valeur. Il n'y a pas là, vraiment, matière à émouvoir les adversaires de l'étatisme. Le Gouvernement ne saurait, d'autre part, considérer sans intérêt une organisation qui peut lui permettre d'amortir un jour, par la réalisation de ses participations, les sacrifices qu'il aurait consentis pour l'exécution de ses travaux de recherches et de prospection. Il ne fera plus une dépense à fonds perdus. A l'intérêt indirect et considérable que recueilleraient la métropole et nos possessions d'un accroissement d'échanges de plusieurs milliards, s'ajoutera un intérêt direct dont l'importance ne peut être chiffrée sans témérité, mais peut atteindre un ordre élevé.

La « Conférence coloniale » dont nous avons essayé en septembre 1933 de montrer, dans la *Revue*, l'utilité en indiquant le cadre dans lequel il nous paraissait opportun d'enfermer ses études, se réunira au mois de novembre prochain : nous souhaitons qu'on y place la question minière sur le plan qu'elle mérite. Nous souhaitons surtout que le ministre des Colonies n'hésite pas à demander ensuite au Parlement les crédits nécessaires pour réaliser rapidement l'œuvre qui nous mettra à l'abri de l'étranger; si, par son autorité éclairée, il assure à la France le cuivre et le pétrole qui lui font défaut, s'il révèle à ses compatriotes, volontiers surpris quand on leur montre l'importance de nos richesses coloniales, que la France d'outre-mer peut fournir à sa métropole tous les minerais dont elle a l'emploi, il se sera acquis des droits indiscutables à sa reconnaissance.

E. DU VIVIER DE STREEL.

FARCES ET FARCEURS

AU TEMPS DE LA RENAISSANCE

Pauvre chevalier de la Triste Figure, lorsque tu rencontreras sur ta route une belle dame chasseresse qui t'emmènera dans son château, que de farces t'attendront ! Des soubrettes, sous prétexte de te faire la barbe, te laisseront le nez en l'air, la figure barbouillée et les yeux pleurants. Le soir, la forêt voisine s'illuminera de flammes infernales, s'emplira de bruits guerriers, d'étranges musiques, de gémissements, de hurlements ; paraîtront des chars dont le dernier portera Merlin l'enchanteur, tenant captive la belle des belles, ta Dulcinée du Toboso. Tu enfourcheras le cheval Chevillard, qui s'élancera jusqu'à l'empyrée ; d'où tu retomberas sur la terre, moulu, brisé, brûlé, grillé. On jettera dans ta chambre un sac d'où s'échapperont des chats furieux, qui trouveront encore de quoi griffer et mordre sur ta face parcheminée et sur ta maigre carcasse. Tu seras poursuivi par l'amour de la duègne Rodriguez, plus que mûre : ce ne sera pas le moindre de tes maux. Cependant ton fidèle Sancho deviendra gouverneur d'une île en terre ferme, et d'autres machinations commenceront pour lui, sur un mode mineur.

Or ce n'est pas seulement dans la littérature espagnole que nous trouvons le déploiement de ces farces énormes, à la fois savantes et débridées. Il y avait jadis, à Rouen, un fol nommé Berthaud qui ne désirait qu'une chose au monde : à savoir qu'on l'appelât *maître*, par déférence et par respect. Un jour ses amis, s'étant concertés, l'emmènent aux champs, lui

trouvent pauvre mine, s'apitoient sur son sort : il est malade, il est près de mourir, il devrait faire son testament, il devrait se confesser : tant et tant que maître Berthaud s'imagine qu'il est mort. « Hé ! le pauvre maître Berthaud, il est mort. Hélas non ! jamais nous ne le reverrons ; hélas non ! » Les compères le mettent sur une charrette, et le ramènent en ville en chantant le *Libera nos*. Ils le pincent, ils le piquent avec des épingles, et il endure le tout du mieux qu'il peut, puisqu'il est mort. « Mais voici que quelqu'un vint à dire : « Ah ! le pauvre Berthaud ! il est mort ! » Alors mon homme se leva. « Vous en avez menti, dit-il... Or sus, je ne suis pas mort, pour dépit... » Voilà comment maître Berthaud ressuscita, pour ce qu'on ne l'appelait pas maître. » En ces termes, Bonaventure des Périers divertit ses lecteurs ; et ce n'est qu'un exemple que nous choisissons. Rabelais n'a-t-il point parsemé de farces sa joyeuse épopée? Quand il raconte comment Gargantua, si jeune qu'il fût, se moqua des fourriers des Painensac ; ou quand il passe la parole à Panurge pour que celui-ci dise ses bons tours, et ceux des autres, la galerie se prend à rire comme mouches.

A Londres, on cachait Falstaff au fond d'un panier de linge sale que l'on jetait dans la Tamise ; pour lui permettre d'échapper à la colère d'un mari jaloux, on le déguisait en vieille femme, que l'on bâtonnait rudement ; on lui donnait rendez-vous à minuit dans le parc de Windsor, portant des cornes de cerf : et tandis que les elfes et les lutins houspillaient et piétinaient son gros corps bedonnant et graisseux, les Anglais ne se tenaient pas d'aise. En Allemagne, plus tard, Grimmelshausen, décrivant les aventures diverses par lesquelles Simplicissimus avait passé avant de comprendre que tous les événements de cette terre n'étaient qu'une préparation à la vie immortelle, et s'attardant à narrer les enfances de son héros, décrivait les tours qu'on lui avait joués quand le sort l'avait mené chez le gouverneur de Hanau : devenu bouffon de cour, Simplicissimus avait été la victime des pages, qui voulaient successivement lui faire croire qu'il était en enfer, tourmenté par les diables ; qu'il était au ciel ; qu'il était transformé en veau. Et ce ne sont pas ces chapitres-là qui plaisaient le moins aux lecteurs.

Mais s'il est un pays qui, avant tous les autres, a donné le signal de ce déchaînement, et qui dépasse tous les autres par la

drôlerie, par l'abondance, par la variété des farces dont il lance le récit à travers le monde, c'est à n'en pas douter l'Italie. La « Nouvelle » italienne, qui a inspiré les drames les plus pathétiques de Shakespeare, qui est à la source de *Roméo et Juliette* et d'*Othello*, n'a pas seulement aimé le tragique des grandes aventures d'amour et de mort : elle s'est délectée aussi des plaisants récits qui déridènt les fils des hommes. Les conteurs ont rempli leurs pages prestes de dessins animés qu'emporte un mouvement irrésistible, soit qu'ils les aient imaginés, soit qu'ils les aient pris chez les écrivains leurs prédécesseurs, soit qu'ils les aient saisis sur le vif. Courts, denses, habiles à marquer d'un seul trait toute une psychologie, ironiques et gais, ces contes ont contribué pour leur part à donner aux lettres italiennes une renommée sans égale en Europe. Sacchetti leur doit une partie de sa gloire; Domenico di Giovanni, surnommé le Burchiello, y excella; Bandello n'oublie jamais la comédie à côté du drame ; et Boccace a brodé plus d'une farce sur la trame variée de son *Décaméron* : « Commence la septième journée du *Décaméron*, dans laquelle on raisonne des bons tours que les femmes ont joués à leurs maris, qu'ils s'en soient aperçus ou non. » — « Commence la huitième journée du *Décaméron*, dans laquelle on raisonne des bons tours, que, tous les jours, les femmes font aux hommes, ou les hommes aux femmes, ou que les hommes se font entre eux. »

Parmi les bons tours que les hommes se font entre eux, celui de Grasso le menuisier est le plus célèbre ; il a demandé le concours d'artistes de génie, Brunelleschi et Donatello; de toute une troupe de joyeux complices; et même d'une ville entière : de Florence, reine des malices, toujours prête à railler et à rire. Donc, Grasso le menuisier était un peu simplet, un peu faible d'esprit; et l'on complota de lui faire croire, par une série de manœuvres savantes, qu'il n'était plus lui-même, mais un autre personnage, qui faisait partie de la bande et s'appelait Matteo. Brunelleschi commence par s'introduire dans sa boutique; quand Grasso revient, trouve fermée la porte qu'il avait laissée ouverte, et frappe à coups redoublés, de l'intérieur Brunelleschi répond comme s'il était Grasso lui même, et que ce fût Matteo qui frappât. Grasso, s'éloignant un peu pour réfléchir à ce cas étrange, rencontre

Donatello qui le salue d'un geste amical : « Bonjour, Matteo ! » « Voilà qui est fort, pense le pauvre homme ; mes amis ont-ils la cervelle dérangée ? ou est-ce moi qui deviens fou ? » Passe une petite troupe, dont un des compagnons se détache et s'écrie : « Voici Matteo ! voici mon débiteur ! Arrêtez-le ! » Le fait est qu'on arrête Grasso malgré ses protestations, et qu'on l'emprisonne sous le nom de Matteo : sa raison vacille à ce nouveau coup. Le lendemain matin, il met la tête à la lucarne de sa prison, regarde dans la rue, et voit s'avancer un peintre, Giovanni Ruccellai, auquel il avait justement fait commande d'un tableau. Et Giovanni Ruccellai, son client, son intime, ne le reconnaît pas, bien qu'il l'interpelle ! Alors l'infortuné tente une dernière expérience. « Connaissez-vous, dit-il au peintre, un nommé Grasso, qui demeure Piazza San Giovanni, et qui est menuisier ? — Bien sûr ; et alors ? — Alors, allez lui dire qu'un de ses amis est en prison, et qu'il vienne le voir. » C'en est fait ; il ne peut plus lutter contre l'évidence des faits, contre l'unanimité des témoignages. « A présent je puis être bien certain que je ne suis plus Grasso ; Giovanni Ruccellai n'a pas cessé de me regarder, et il ne me connaît pas, lui qui est à toute heure dans ma boutique, et qui a excellente mémoire ! Je ne suis plus Grasso, c'est sûr ; je suis devenu Matteo ; que maudits soient mon sort et mon malheur, car si on découvre la chose, on me tiendra pour fou, les enfants me courront après, et je courrai mille dangers... »

Burla, beffa, baia, practical joke, tour, berne, niche, — toute l'Europe pendant une période de sa vie, depuis la Renaissance commençante jusqu'au règne du classicisme, a trouvé dans les farces son plaisir journalier et sa distraction familière. Quelle sarabande de dupeurs et de dupés ! Que de farceurs de toute espèce, tenant leur emploi avec une ingéniosité et une conscience admirables ! Quelle joyeuse comédie s'est jouée, moins encore sur la scène que dans les maisons, dans les rues, ou sur les places publiques ! Les gens de ce temps-là, heureuses gens, ont eu le temps de rire, le goût de rire, l'habitude de rire ; et, qui plus est, ils ont porté la farce à la hauteur d'un art ; ils l'ont préparée, organisée, exaspérée. Curieux phénomène, qu'il faudrait expliquer, si l'on peut.

***

Gardons-nous de chercher une explication unique, seule, complète et seule vraie : c'est une méthode qui ne vaut jamais rien. Et ne craignons pas de commencer par des raisons vieilles comme le monde et claires comme le jour. Que les plus forts briment les plus faibles, et que les plus malins briment les plus forts, c'est une loi de la bonne nature ; que les hommes aiment jouer des tours aux femmes, et que les femmes prennent sur ce point une belle revanche, c'est une habitude qui remonte, je pense, aux premiers habitants de la terre. L'exécution d'une farce bien réussie implique l'idée d'une supériorité trop flatteuse pour qu'elle ne séduise pas notre amour-propre, toujours attentif à s'assurer des victoires. Les voisins sont habiles à discerner le défaut de la cuirasse du voisin ; une petite fêlure, un point faible, une manie, une outrecuidance : vite, ils lancent leur trait, et se trouvent heureux quand ils le voient frapper juste : ils ont bien visé ! Ce geste procède d'un mouvement instinctif, mais a besoin aussi d'une certaine préparation ; sans compter qu'il s'accompagne volontiers de quelques petits sentiments qui ne sont pas toujours très beaux, bien qu'ils soient très humains : une pointe de vengeance ; une délectation cruelle ; une *Schadenfreude*, comme disent les Allemands. Je veux bien que ce ne soit pas là toute la farce ; c'est du moins l'un de ses éléments éternels.

C'en est un autre que le goût du populaire pour les attrapes de toute espèce, les plus grosses étant les meilleures ; et benêt qui mord à l'hameçon ! On met en portefeuille ou en bascule le lit du distrait, de l'inattentif ; on insinue du poil à gratter entre ses draps. La nuit, sur la route qui longe le cimetière, on dispose une betterave qu'on a sculptée en tête de mort, et à l'intérieur de laquelle on a allumé une chandelle : les peureux se sauveront, en se signant. Elles ne sont pas sans clients, ces boutiques à attrapes, où les finauds peuvent acheter cigares à étincelles, cartes truquées, petits fours en carton : succès des noces de village à l'heure où les convives se coiffent de bonnets en papier. Il n'y a pas si longtemps qu'à la date du premier avril, la moitié de la population française s'éveillait en se demandant quelle niche elle pourrait bien faire à l'autre moitié ; et celui-là s'endormait avec

l'impression d'une mauvaise conscience, qui s'était laissé prendre à quelque sornette, ou qui n'avait pris aucun naïf dans les mailles de son filet.

C'en est un autre encore, dans ces éléments dont l'alchimie est plus complexe et plus subtile qu'on ne pense d'ordinaire, que l'esprit d'initiation. Si vous voulez faire partie d'un groupe, il faut qu'au préalable on vous rappelle votre indignité, et la grande grâce que veulent bien vous faire vos futurs égaux, en vous permettant de pénétrer dans leur cénacle, que le dit cénacle s'appelle d'ailleurs caserne, école ou atelier. Droit de péage, avant de passer le fleuve profond qui sépare ceux qui ne sont rien de ceux qui se croient quelque chose ; transposition basse des antiques formules dont le pouvoir magique changeait les profanes en adeptes ; forme plaisante et dégradée des rites d'initiation : plaisante par manière de dire, et non pas pour tout le monde, s'entend. Vous ne les trouviez pas plaisantes, conscrits qu'on a passés au cirage lors de votre arrivée à la compagnie, « bizuths » qu'on a égarés dans un dédale de caves, « gnoufs » qui avez dû chanter, danser, jouer la comédie, devant le tribunal des Anciens ; et que sais-je encore ? Vous étiez taillables et corvéables à merci, et vos persécuteurs dépensaient quelquefois, pour vous brimer, des trésors d'imagination. Boccace dans ses contes, Vasari dans ses *Vies des peintres* racontent des mystifications qui ne sont pas très différentes de celles qu'on pratiquait, naguère, dans les ateliers de peinture ou d'architecture ; et nous nous sommes laissé dire qu'on n'entrait pas sans brimades, aujourd'hui encore, dans les studios d'Hollywood.

Les sociologues en savent plus long que nous sur ce point. Mais déjà, faciles à contenter, nous éprouvons quelque orgueil à l'idée que nous pénétrons mieux la psychologie des farces, en philosophant. Reste toujours à savoir pourquoi c'est à l'époque de la Renaissance que cet état chronique est devenu virulent.

* * *

Ce fut le temps, on le sait bien, où la personnalité humaine se développa de telle sorte, que rien ne parut plus précieux. Fi de l'humilité, des renoncements et des abdications ! Ceux-là seuls paraissaient dignes d'envie, qui, sentant en eux-mêmes

quelque énergie capable de les élever au-dessus du vulgaire, l'exploitaient jusqu'à devenir les forts entre les forts ; ceux qui excellaient, ceux qui dominaient, ceux qui imposaient à la foule la supériorité de leur mérite ; ceux qui, par la gloire, prolongeaient jusqu'à l'infini le souvenir de leur nom. Quelques-uns même, dans l'enivrement de leur puissance individuelle, finissaient par considérer comme nulles et non avenues les lois sociales qui voulaient limiter leur expansion : pour eux, il n'y avait plus de vices, ni de délits, ni de crimes, mais quelques préjugés vulgaires, indignes d'arrêter les volontés ou les caprices d'un Moi triomphant.

Mais ceux qui, inversement, imbéciles et lâches, se perdaient et se dissolvaient ; ceux qui ne résistaient pas à la pression d'autrui ; ceux qui consentaient à leur propre défaite, jusqu'à renoncer à leur personnalité, jusqu'à se confondre avec tel ou tel autre individu qu'on imposait à leur faible conscience, ceux-là ne méritaient pas de pitié. De sorte que le traitement infligé à Grasso le simple devenait, selon l'esprit du temps, juste et nécessaire. Grasso n'était plus qu'un sac vide, ou qu'un jouet bourré de son, qui devait logiquement faire la risée de ses camarades, Brunelleschi et Donatello menant le jeu.

Juste à ce moment, la conscience orgueilleuse du caractère individuel, le mépris des impuissants qui le laissaient s'abolir, trouvaient pour s'exprimer une forme particulièrement favorable, puisque celle-ci venait de la très glorieuse antiquité. La légende de Jupiter prenant les traits d'Amphitryon pour pénétrer chez Alcmène, de Mercure obligeant Sosie à confesser qu'il n'était plus Sosie, inspirait, en effet, une histoire dont le XVe et le XVIe siècle firent leurs délices : *Geta et Birria*. Et c'était un *Amphitryon* de plus : mais un *Amphitryon* qui avait ceci de particulier, qu'il servait à critiquer et à railler la philosophie scolastique, reine désormais déchue. Si Amphitryon quittait imprudemment sa chère Alcmène, c'était pour aller étudier la philosophie au pays même d'Aristote, chez les Grecs. Et là-bas, son valet Geta s'enivrait pour son compte de syllogismes, jusqu'à en perdre tout bon sens. Lorsque Geta revenait en avant-coureur pour annoncer à Alcmène le proche retour de son mari, et que ce valet-philosophe rencontrait au logis un autre lui-même, il n'était pas long à abandonner la

partie, et à avouer qu'il n'était plus Geta. Voilà ce que c'est que d'avoir appris la Logique : comme dit un autre acteur du même conte, le valet Birria, qui a tous les défauts, paresseux, buveur, filou, mais qui du moins ne connaît rien à la scolastique : « Il y a des gens qui apprennent la Logique, pensant devenir plus savants par l'intelligence d'autrui : mais la logique les arrange de telle manière, qu'elle les tire hors de leur être propre, et leur consume peu à peu la cervelle :

Ed ella gli vien poi così conciando
Che del lor esser proprio gli trae fuori,
A poco a poco il cervel consumando...

Un érudit italien, M. D. Guerri, a montré comment *Geta et Birria* avait inspiré plusieurs nouvelles de la Renaissance italienne; et nous tenons ici, au confluent d'un sentiment vigoureux et d'une forme commode, l'explication d'une des catégories de nos farces : celles qui ont pour thème une substitution de personnalité.

Poursuivant notre chemin dans cette forêt touffue, nous rencontrons une autre indication qui va nous servir : le plaisir de jouer pour jouer, de réserver une large part de la vie à la fantaisie, au caprice, d'utiliser le temps non pour des fins pratiques, mais pour toutes libertés aimables. Le modèle humain qu'admira la Renaissance, le Cortegiano, subit un minimum de contraintes, et consacre le meilleur de son temps à des occupations qui ne l'écrasent point. Il compte à la fois parmi ses devoirs et parmi ses privilèges celui d'être de loisir : il converse avec les dames, il pratique les arts d'agrément, la musique, la danse ; et sans tomber dans l'excès, il est habile aux jeux. Or, parmi les qualités qu'on attend de lui, il y a celle d'échafauder des farces. Si bizarre que nous paraisse aujourd'hui cet attribut de l'homme idéal, du représentant le plus parfait d'une civilisation qui veut être délicate et raffinée, nous n'en devons pas moins le tenir pour certain. En relisant un jour le traité fameux de Baldassare Castiglione, *Il libro del Cortegiano*, nous avons été surpris d'y rencontrer un passage qui semble avoir échappé jusqu'ici à l'attention des connaisseurs. C'est au livre second; Bernardo Bibbiena explique à ses auditeurs choisis comment le gentilhomme doit être *piacevole e faceto*, plaisant et facétieux. Suit un petit traité des facéties;

et un autre, sur les farces. « Il me semble que la farce n'est pas autre chose qu'une tromperie amicale, s'exerçant sans offense, ou du moins sans offense grave. Et de même que dans les facéties, ce qui fait rire, c'est ce qu'on dit contre toute attente : de même ce qui fait rire dans les farces, c'est l'inattendu de l'action. Les farces plaisent d'autant plus et sont d'autant plus louées, qu'elles sont plus ingénieuses et plus mesurées, parce qu'une farce sans retenue offense souvent; et de là naissent des désordres et de graves inimitiés. »

Ce qu'ayant dit, non sans finesse, le maître de civilité explique qu'il existe deux espèces de farces, dont chacune compte autant de subdivisions qu'on voudra. La première consiste à tromper plaisamment et ingénieusement ; la seconde à induire quelqu'un à se tromper lui-même en lui tendant des filets ou en lui montrant quelque appât. Voulons-nous un exemple de la première espèce? Le *Cortegiano* le donne tout au long. Trois joueurs ont mené leur partie de cartes fort avant dans la nuit ; l'un d'eux, qui a tout perdu et qui est de fort méchante humeur, quitte la partie et se couche : les deux autres s'apprêtent à lui jouer un bon tour. Toutes lumières éteintes, ils font semblant de continuer à jouer; et l'autre, qui les écoute, s'étonne fort. « Comment diable pouvez-vous voir vos cartes, dans le noir? — Dans le noir? répliquent les compères ; dans le noir? Mais nous y voyons comme en plein jour, avec toutes ces chandelles allumées! » Et, entre eux : « Serait-il devenu aveugle? Mettons-lui une chandelle sous le nez. » De propos en propos et d'astuce en astuce, ils font croire au pauvre homme qu'il a perdu la vue, et que Dieu l'a puni des blasphèmes qu'il vient de proférer pour avoir perdu au jeu. Il pleure; il fait vœu d'aller en pèlerinage à Notre-Dame de Lorette, sans chaussures, et même tout nu ; il offrira à la Vierge des yeux en argent; il fera maigre le mercredi, ne mangera pas d'œufs le vendredi, restera au pain et à l'eau le samedi, s'il obtient la grâce de recouvrer la vue...

Pour donner avec grâce un exemple de la seconde espèce de farces, Bernardo, continuant son cours de bonnes manières, se met lui-même en scène. C'était au temps du carnaval, à Rome; le Corso regorgeait de monde; il paradait sur son cheval, lorsqu'il avisa parmi la foule un moine qu'il feignit de reconnaître avec effroi, lui disant qu'il était poursuivi en

justice, qu'on était à ses trousses, qu'on allait l'arrêter : mais lui, Bibbiena, se chargeait de le prendre en croupe et de le soustraire à ses persécuteurs. Le moine, en tremblant, se hissa sur le cheval ; et Bibbiena, tout heureux du succès de sa farce, parcourut le Corso sous les rires; c'était à qui jetterait sur le moine des confetti et des œufs, dont quelques-uns lui parurent mal ajustés, car il les reçut lui-même. Or le dupeur était dupé; le moine était un valet d'écurie qui s'était déguisé pour le carnaval; il se moquait du cavalier derrière son dos, et il lui écrasait des œufs sur la tête...

Passe-temps de société; occupation de la vie de cour, de la vie de château; jeu parmi les jeux qu'un homme de bonne compagnie devait connaître et pratiquer; art difficile, qui demandait de l'ingéniosité, et dont l'imprévu était la condition première : telles sont, pour une part encore, les farces de la Renaissance. Et nous comprendrons pourquoi des gentilshommes, voire même le duc et la duchesse que Cervantes nous dépeint si laborieusement appliqués à mystifier Don Quichotte, figurent parmi les farceurs.

Mais cette grande joie de se sentir joyeux, qui anime les farces, — celles de la première espèce, celles de la seconde espèce, celles de toute espèce qu'on puisse imaginer, — d'où vient-elle enfin ? Le secret tient sans doute dans ce seul mot : la Renaissance. Ce n'étaient pas la douleur et les larmes, vieilles compagnes de l'humanité, qui avaient besoin de ressusciter : elles étaient toujours là. C'était bien plutôt la joie. Elle renaissait, la joie de sentir, entre les millions de morts enfouis dans la terre, et les millions de morts qui succéderaient aux morts, l'afflux d'une jeune vie; la joie de mordre dans ce beau fruit savoureux, le présent; la joie de trouver toutes choses fraîches, neuves, et bonnes, le soleil, les champs, les tableaux, les statues, les livres, — et le rire :

> Mieux vaut de ris que de larmes écrire
> Pour ce que rire est le propre de l'homme.

Avant, on riait avec moins d'exubérance, et non sans arrière-pensée, puisque la terre n'était qu'un lieu de passage, et qu'il n'y fallait pas trop rire, sous peine de pleurer pendant l'éternité : malheur à vous qui riez, car vous pleurerez. Au temps de la Renaissance, l'homme sembla déborder d'une

force immédiate, à dépenser aussitôt sans compter, dans les découvertes, dans les conquêtes, dans les créations de l'art, dans les éclats d'une gaieté insoucieuse. Après, le classicisme fut grave, et la vie de cour voulut une autre majesté. Hamilton nous a raconté comment les farces se prolongèrent dans l'entourage du roi Charles II ; et nous nous souvenons de la lettre de Voiture à Mlle de Bourbon, car on nous l'a citée dans nos classes : « Mademoiselle, je fus berné, vendredi après-dîner, parce que je ne vous avais pas fait rire dans le temps que l'on m'avait donné pour cela ; et Mme de Rambouillet en donna l'arrêt à la requête de mademoiselle sa fille et de Mlle Paulet... » A l'hôtel de Rambouillet, rien de plus naturel. Mais comment Mme de Maintenon, austère, eût-elle toléré les farces? Aussi bien ne figurent-elles plus parmi les occupations de l'honnête homme, successeur du courtisan.

Aujourd'hui, nous ne rions plus guère que du bout des dents, hélas! Les énormes farces qu'imaginaient nos lointains ancêtres, lourdes de préparatifs et de complicités, nous étonnent plus qu'elles ne nous ravissent. Comme ils étaient jeunes! Comme nous sommes fatigués et vieux! Ils croyaient à la vertu du rire, et c'est encore une foi que nous avons perdue. Quelques-unes de leurs inventions étaient rudes, et ils trouvaient plaisants des tours que nous jugeons odieux. Arracher la barbe et les cheveux d'un homme, le piquer, le brûler, le battre comme plâtre, le jeter à l'eau, toutes ces gentillesses étaient monnaie courante dans les farces que nous dépeignent les auteurs d'autrefois. Sans aller jusqu'aux extrêmes cruautés, jusqu'aux vengeances raffinées dont Sem Benelli nous a symbolisé l'esprit dans sa *Cena delle beffe*, elles utilisaient volontiers la manière forte ; et leurs victimes avaient à endurer non seulement chiquenaudes et bourrades, mais coups et blessures. Supposons, par une hypothèse indulgente, que si les farces nous sont devenues moins familières, c'est que nous avons gagné en douceur ce que nous avons perdu en énergie ; supposons que nous avons davantage le respect des droits d'autrui ; supposons même, pour aller jusqu'au bout de l'invraisemblable, que nous sommes devenus meilleurs.

PAUL HAZARD.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

M. DOUMERGUE PARLE AU PEUPLE FRANÇAIS

C'est à la nation elle-même que, d'abord, le président du Conseil a voulu faire part de ses projets pour la réforme de l'État. Le 25 septembre et le 4 octobre il s'est donc adressé par T. S. F. à ses « amis », c'est-à-dire à tous les Français. C'est là un fait nouveau, une méthode de gouvernement direct dont on ne saurait exagérer les conséquences ; elle met en contact sans intermédiaire le chef du gouvernement avec les gouvernés. Autorité paternelle, telle est l'impression que donnèrent à ses innombrables auditeurs les paroles résolues, sérieuses, affectueuses de M. Gaston Doumergue ; elles prenaient à témoin les Français et de son dévouement désintéressé et de sa volonté de les préserver des aventures et des révolutions, tout en sauvegardant les institutions libres auxquelles la France est attachée.

Avec l'énergie d'un homme d'État instruit par l'expérience, il dénonce le péril que « le front commun » socialiste et communiste fait courir aux institutions républicaines. Dans tous les pays, c'est le péril socialiste qui engendre le péril fasciste, tant est puissant chez les peuples l'instinct de conservation. « Comment éviter tout danger de dictature ? C'est bien simple. En opposant au front commun communo-socialiste le front commun de la liberté et de la patrie, le front de ceux qui veulent conserver les legs du passé, qui leur permettent de vivre libres et de mourir libres. » Telle est, en effet, l'alternative : autorité ou révolution. « Vous avez à choisir entre l'ordre et le désordre, entre la suppression des libertés et des droits acquis par vos pères et leur maintien, entre la paix intérieure, condition de la paix extérieure, et la guerre civile, génératrice de la guerre étrangère. »

C'est à restaurer l'autorité que M. Doumergue entend d'abord s'appliquer. Il apporte un projet de réformes constitutionnelles très simples et très pratiques qu'il soutiendra à Versailles, devant l'Assemblée nationale. Il s'agit en premier lieu de donner au président du Conseil l'autorité d'un Premier ministre, comme en Angleterre, avec le moyen de coordonner le travail de ses collègues et d'unifier la politique du Cabinet. La présidence du Conseil sera organisée, logée, pourvue de services permanents. Elle sera dotée d'un secrétariat général; d'elle dépendront les services de la statistique générale et le secrétariat général du Conseil supérieur de la défense nationale. On voudrait y ajouter un organe de coordination de la politique française dans toutes ses possessions coloniales. Le Conseil national économique réorganisé lui sera rattaché et sera obligatoirement consulté sur toutes les questions de sa compétence.

L'instabilité des ministères est un obstacle à tout travail fécond ; désormais, quand il y aura désaccord entre le gouvernement et la Chambre, le président du Conseil pourra la dissoudre immédiatement et faire appel au pays ; ce n'est que dans certains cas nettement spécifiés qu'il sera tenu d'obtenir l'autorisation préalable du Sénat. D'autre part, le gouvernement seul pourra proposer des dépenses ; les députés ou sénateurs n'en auront plus le droit. Si le vote du budget est retardé, le gouvernement pourra, par décret, proroger pour une année le budget de l'année en cours. Le gouvernement, qui a la charge de l'intérêt général, doit être armé pour résister à l'assaut des intérêts particuliers. Il doit être armé aussi à l'égard de ses fonctionnaires ; M. Doumergue entend leur donner, dans la constitution, un statut qui les protège contre l'intervention des hommes politiques, l'arbitraire et le favoritisme, mais il exigera que l'armée des salariés de l'État ne se dresse pas contre l'État à qui ils demandent de les payer et de leur assurer des avantages spéciaux. En particulier, la magistrature sera complètement séparée des autres pouvoirs et soustraite aux influences parlementaires ; son indépendance est la garantie des libertés individuelles et d'une impartiale justice. « L'absence de responsabilité érigée en système a faussé tous les ressorts, amoindri, jusqu'à la supprimer parfois, toute autorité. Il en est résulté un laisser-aller et un oubli de l'intérêt public dont les preuves et les dangers ne sont que trop frappants. Tout cela doit être remis en ordre pour que le pays soit bien administré. »

« Le bien de tous », c'est le mot qui revient souvent dans les discours de M. Doumergue. Sera-t-il libre de le réaliser ? L'Assemblée nationale sera-t-elle assez sage pour s'élever au-dessus des passions politiques et voter en bloc les réformes demandées par le Président, ou bien verra-t-on son projet sortir de ses délibérations incohérent, amenuisé, inapplicable ? La France, si équilibrée que soit sa vie sociale, si atténués qu'y soient, malgré de néfastes prédications pour lesquelles les gouvernements se sont montrés trop indulgents, les antagonismes de classe, n'échappera pas aux bourrasques qui s'annoncent et dont l'Espagne nous offre déjà le désolant spectacle ; elle n'a plus le droit, si elle veut vivre, de s'attarder aux bagatelles du jeu parlementaire. La réforme de l'État que propose, avec un courage méritoire, M. Gaston Doumergue, doit être votée et, s'il le fallait, imposée, intégralement et rapidement. Derrière ce chef digne de commander, les bons Français se rangeront en faisant taire leurs préférences individuelles. Quand un homme tel que lui tient un langage si élevé et si patriotique, il peut être accueilli par le dédain de quelques sceptiques et par les sarcasmes des fauteurs de désordre, mais il a avec lui la masse honnête, laborieuse et pacifique de ce grand pays de France qui, comme disait le cardinal de Richelieu, « ne se tenant jamais au bien, revient si aisément du mal ».

LA SESSION DE LA SOCIÉTÉ DES NATIONS ET LA QUESTION D'AUTRICHE

Autour du Conseil et de l'Assemblée d'automne de la Société des nations s'entrecroisent des négociations d'autant plus importantes que les ministres des Affaires étrangères des principales Puissances ont pris l'habitude de venir en personne à Genève. Ces négociations directes ne sont pas sans inconvénients, surtout lorsqu'elles sont menées par des ministres moins alertes et possédant moins bien leurs dossiers que M. Louis Barthou, mais elles ont l'avantage de hâter les solutions ; les bonnes relations d'homme à homme ont souvent une heureuse répercussion sur l'apaisement des différends et l'arrangement des affaires.

On avait, cette fois, espéré que, durant la session qui s'est terminée le 27 septembre, les Puissances intéressées réussiraient à établir un statut assurant définitivement l'indépendance et la sécurité de l'Autriche et sa défense contre toute ingérence d'un

État étranger dans ses affaires intérieures. Malgré l'activité de notre ministre des Affaires étrangères, on n'a pu aboutir qu'à un résultat insuffisant. C'est que le dévouement aux intérêts généraux est toujours primé par la force de certains égoïsmes nationaux étroitement compris. Cependant, pour aucun peuple, pour aucun État, même pour l'Angleterre, il n'est d'intérêt plus important que l'équilibre des grandes Puissances ; or, il ne peut être assuré que par l'existence et la solidité d'une Autriche indépendante de droit et de fait. Le chancelier Schuschnigg, venu à Genève, y a produit une excellente impression, mais ce n'est pas à lui qu'il appartenait d'indiquer les solutions du problème ; il se contenta de repousser toute idée d'une Autriche neutre.

L'Italie proposait une garantie assurée par elle-même, la Grande-Bretagne et la France contre toute entreprise venue du dehors. Séduisante à première vue, cette combinaison, quand on y regarde de plus près, s'avère difficile à réaliser. Elle se heurte d'abord à la volonté obstinée de l'opinion britannique de ne prendre aucun engagement qui serait de nature à l'entraîner à une intervention sur le continent. Ensuite, que se passerait-il en fait ? La France n'ayant pas de frontière commune avec l'Autriche, c'est l'Italie seule ou principalement qui interviendrait : c'est ce que la Petite Entente redoute. Nous respectons ses préférences et comprenons ses défiances. Pourtant, de deux périls il faut choisir le moindre ; le danger d'une hégémonie italienne sur l'Europe centrale est beaucoup plus chimérique et moins grave que celui d'une annexion de l'Autriche par le Reich allemand. L'expérience du 25 juillet montre que l'intervention italienne est efficace pour sauver l'Autriche. La Petite Entente souhaiterait que ce fût le Conseil de la Société des nations qui, en cas d'attentat contre l'Autriche, déciderait des mesures à prendre pour assurer son indépendance et son intégrité, et, au besoin, donnerait à une Puissance telle que l'Italie mandat d'intervenir. L'Italie rejette l'intermédiaire de la Société des nations, car elle craint, non sans raison, la lenteur d'une telle procédure en cas de danger pressant. « C'est par la force que l'on protège l'indépendance des peuples », écrit la *Stampa*. D'ailleurs, même avec la Société des nations, l'Angleterre rejette toute combinaison qui pourrait l'engager plus loin qu'elle ne veut aller, c'est-à-dire plus loin que la « communauté de vues » affirmée

par sir John Simon, conjointement avec la France et l'Italie, dans la déclaration du 17 février.

L'insistance de M. Barthou auprès de M. Eden, la bonne volonté du baron Aloisi n'ont finalement abouti qu'à une confirmation de la déclaration des trois Puissances du 17 février qui, « en ce qui concerne la nécessité de maintenir l'indépendance et l'intégrité de l'Autriche conformément aux traités en vigueur, conserve toute sa force et continuera à inspirer leur politique commune ». C'est quelque chose. C'est peu de chose. Les mots « politique commune » substitués à « communauté de vues » n'ont qu'une valeur bien platonique quand on connaît les dispositions de l'Angleterre. Après la signature de cette déclaration, M. Louis Barthou a demandé à M. Titulesco, en qualité de président de la Petite Entente, de venir s'entretenir avec lui. Il lui a donné officiellement communication de cette déclaration. La porte est donc ouverte à la Petite Entente si elle désire s'y associer. Il reste que la solution est dans une entente franco-italienne préparant un rapprochement de l'Italie et de la Petite Entente, particulièrement de la Yougoslavie. On peut espérer que cet heureux résultat sortira de la visite officielle du roi Alexandre de Yougoslavie à Paris et du voyage de M. Louis Barthou à Rome.

Le roi Alexandre, qui arrive à Paris et qui y recevra l'accueil chaleureux que notre capitale sait réserver à un ami éprouvé et fidèle, était, il y a peu de jours, l'hôte à Sofia du roi des Bulgares. Cette amitié royale ébauchée il y a un an, lorsque le roi Boris, revenant de Paris, prit l'initiative d'une visite à Belgrade, s'est consolidée par le récent séjour des souverains yougoslaves en Bulgarie; elle prépare le rapprochement définitif de deux peuples qui sont de la même famille et que de graves malentendus, dont seuls les gouvernements furent responsables, avaient séparés. Ce sont aujourd'hui les gouvernements qui, résolus à écarter ce qui les divisait, travaillent à harmoniser leurs intérêts. Les souverains ont échangé les vœux les plus chaleureux; et M. Batolof, ministre des Affaires étrangères de Bulgarie, a résumé, après le départ du roi et de la reine, les motifs qu'il a d'être satisfait : « Notre rapprochement est l'expression des dispositions psychologiques de deux peuples. Les résultats concrets, fixés dans le communiqué officiel, sont certes très importants, mais ce qui importe encore plus, c'est l'existence d'une base psychologique favorable pour le développement de la politique de rapprochement. Je suis certain

qu'on ira plus loin que les résultats obtenus actuellement. Je suis depuis dix ans partisan de la politique de rapprochement yougoslave et bulgare et j'y travaille inlassablement. J'ai dit, au cours d'une conversation avec M. Jevtitch : « Avec ou sans pacte, nous sommes amis. »

Pour achever d'organiser la paix et l'entente dans l'Europe danubienne, il reste à réaliser l'apaisement et ensuite le rapprochement entre la Yougoslavie et l'Italie. Là gît le secret de l'indépendance et de la sécurité de l'Autriche. L'obstacle, c'est la Hongrie, l'entente italo-hongroise et les anciennes déclarations de M. Mussolini en faveur d'une revision des traités. Si platoniques , si entourées de réserves, si limitées aux moyens légaux qu'elles aient été, ce sont elles qui ont encouragé les revendications magyares qui inquiètent à bon droit les trois Puissances de la Petite Entente. Budapest reste un centre d'intrigues allemandes ; on y cherche à ménager un rapprochement entre le Reich et l'Italie ; on y fait valoir quelle serait la puissance en Europe d'une conjonction qui grouperait l'Allemagne, la Pologne, la Hongrie et l'Italie. Que préparait, dans les premiers jours d'octobre, le maître intrigant von Papen à Budapest ? Son nouveau caractère diplomatique devrait le tenir à l'écart de ces manigances louches. Le général Gœmbœs, président du Conseil, va se rendre prochainement à Varsovie où, si l'on y avait conscience des intérêts vitaux et permanents de la Pologne, le plus actif artisan de la revision des traités ne serait accueilli qu'avec les plus expresses réserves. Il se dirigera ensuite vers l'Italie où il pourra, disent les journaux de Budapest, conférer plus utilement avec M. Mussolini après ses entretiens avec M. Beck. La politique italienne se plaît à tenir la balance égale entre diverses combinaisons politiques, elle se garde de s'engager dans aucune d'entre elles, afin de se réserver un rôle d'arbitrage. Politique très légitime et qui serait habile si le péril allemand ne dominait de haut toutes les manœuvres des diplomates et les combinaisons des chancelleries. Il y a une hiérarchie des intérêts et des dangers. La première condition pour la paix et le commerce en Europe centrale, c'est l'indépendance effective de l'Autriche que M. Barthou et la politique française s'emploient à fonder sur des assises indestructibles. M. Mussolini est trop avisé pour ne pas se rendre compte que cet intérêt-là l'emporte sur tous les autres et que la France agit, en cette affaire, avec un désinté-

ressement dont elle ne prétend pas se faire un mérite, car le bien général coïncide exactement avec son avantage propre. C'est sur le terrain indiqué par M. Barthou, d'accord avec M. Eden, c'est-à-dire dans le cadre de la Société des nations, qu'une entente pourra être établie : c'est celui où sont le plus aisément ménagés les amours-propres, toujours plus exigeants que les intérêts.

L'Assemblée de Genève ne s'est pas séparée sans parler de la guerre qui met aux prises depuis des mois le Paraguay et la Bolivie. Ses efforts ont dû se borner à des recommandations et à une commission d'études, car la doctrine de Monroe dresserait les États-Unis contre toute intervention.

Quant à l'organisation si délicate du plébiscite du 13 janvier dans la Sarre, le Conseil a décidé d'y consacrer une session spéciale le 13 novembre. M. Barthou, à la séance du 27 septembre, a précisé certains points ; les uns sont relatifs au plébiscite lui-même, les autres concernent les conséquences du plébiscite et ont déjà fait l'objet du remarquable aide-mémoire rédigé par le Quai d'Orsay en date du 31 août. Le rapport de M. Knox, président de la Commission de gouvernement, a fait connaître avec précision les difficultés et les dangers de la situation et réclamé la création d'une police sur laquelle puisse compter la Société des nations, à qui incombe la responsabilité de l'ordre et de la sincérité du vote.

La France assume, en vertu de résolutions adoptées par le Conseil en 1925 et 1926, des responsabilités particulières en raison de son voisinage ; elle peut être obligée, si la Commission de gouvernement le lui demande, d'entrer en Sarre pour rétablir l'ordre. M. Barthou a tenu à préciser ce point dans un exposé clair et complet ; mais, contrairement à ce qu'imagine la presse allemande, la France souhaite de n'avoir pas à intervenir, surtout à intervenir seule, car, en aucun cas, la question de la Sarre ne doit prendre la forme dangereuse d'un conflit franco-allemand ; elle reste sur le terrain des traités et de la Société des nations. Il faut pour cela que des deux côtés les obligations qui résultent de l'accord du 2 juin soient respectées. Le Conseil a le devoir de prévoir tous les cas et notamment de définir avec précision quel sera le régime de la Sarre si la population se prononce en faveur du maintien du gouvernement par la Société des nations. Le vote du 13 janvier ne doit être émis que dans la clarté et dans le calme.

La question de la Sarre est le type des affaires qui ne devraient pas soulever de difficultés, puisque le règlement en est confié à une autorité supranationale. Mais les nazis ont conscience que leurs fautes et leurs crimes ont singulièrement diminué pour le Reich les chances, — qui, il y a trois ou quatre ans, étaient en sa faveur, — de voir le plébiscite donner le résultat qu'ils souhaitent dans un esprit de patriotisme allemand en même temps que d'intérêt national-socialiste. La Société des nations, en offrant aux Sarrois un régime d'indépendance et de liberté politique sous la forme d'une république avec un commissaire nommé par Genève, ne va-t-elle pas séduire tous ceux qui ont à redouter la domination des nazis ? Aussi M. Gœbbels multiplie-t-il les promesses et les menaces à la population sarroise. Mais la jeunesse hitlérienne détruit le résultat de sa propagande par ses violences et ses brutalités.

On traite la population intelligente et sage de la Sarre comme un troupeau que l'on mène à coups de fouet. Et d'avance, en prévision d'un échec, on cherche à rejeter sur la France des responbilités qui ne lui incombent pas. La *Deutsche Allgemeine Zeitung*, quand elle déclare, à propos des déclarations si modérées et si prudentes de M. Barthou, que l'on est « revenu à l'époque où la France était le mauvais génie de l'Europe et où elle envahissait un peuple pacifique », commet autant de mensonges qu'elle emploie de mots. Et quand M. de Neurath, avec son autorité de ministre des Affaires étrangères, déclare que le maintien des bonnes relations entre la France et l'Allemagne est suspendu à « une solution satisfaisante » de la question de la Sarre, c'est-à-dire à un retour sans conditions à l'Allemagne, il commet une grave imprudence. Il est dangereux de persuader au peuple allemand, si malléable et si crédule surtout depuis que la presse n'est plus libre, que si les Sarrois votaient librement pour le *statu quo*, c'est la France qui en serait responsable. La question de la Sarre est grosse de périls. Il faudra toute l'énergie des nations pacifiques pour les écarter par le moyen de la Société des nations. Les armements précipités et formidables de l'Allemagne ne seraient-ils pas faits en prévision du plébiscite ? Car, s'il était favorable au *statu quo*, il constituerait un si cuisant échec pour l'État totalitaire de M. Hitler que des résolutions désespérées pourraient en sortir.

LES ARMEMENTS DE L'ALLEMAGNE

Ces armements de l'Allemagne, ce n'est pas seulement la commission sénatoriale américaine et la presse française qui les signalent ; un important journal de la Suisse alémanique, la *National Zeitung* de Bâle, a donné sur eux, le 18 septembre, des précisions troublantes. Quand le docteur Schacht, dictateur financier et économique, déclare que les créanciers étrangers du Reich devront se résigner à ne recevoir ni intérêts ni amortissement des emprunts qu'ils ont souscrits, quand il soumet les Allemands à un régime de restrictions et d'*ersatz*, il dissimule sciemment la véritable situation et masque les énormes approvisionnements en matières premières qu'accumule l'Allemagne et qu'elle paie. En juillet 1934, alors que M. Schacht se déclare si pauvre qu'il ne peut plus verser aux importateurs que 5 pour 100 des devises qu'ils demandent, le Reich importe pour 360 millions de marks de marchandises dont 200 millions en matières premières. Les importations de caoutchouc et de cuivre, pour les deux premiers mois de 1934, dépassent respectivement de 40 et de 75 pour 100 les chiffres de 1933. Et pourtant le caoutchouc, dans le commerce, est rare et l'industrie se plaint de manquer de cuivre. L'importation du coton, de la laine, des peaux a augmenté dans les mêmes proportions depuis janvier 1934. Que deviennent donc ces monceaux d'approvisionnements, s'ils ne sont pas destinés à former des stocks énormes en vue d'une guerre ou d'un blocus ?

Quant aux armements proprement dits, le correspondant de la *National Zeitung* ajoute que l'Allemagne développe son aviation militaire dans des proportions alarmantes. Environ 15 000 aviateurs militaires sont actuellement à l'instruction. Au fond des forêts ou des magasins souterrains, on entasse les avions de chasse et de bombardement et les moteurs de rechange. Des avions monoplaces dits « populaires » sont construits en séries et des équipes de jeunes gens habillés en civil, bien qu'ils soient officiers ou sous-officiers dans la Reichswehr, s'entraînent à les piloter. La plupart des grandes usines ont cessé leur fabrication industrielle et travaillent pour la guerre. Chez Krupp, trois équipes d'ouvriers se succèdent nuit et jour. Des fabriques de locomotives ou d'automobiles se sont mises à produire des canons de tous calibres, des tanks légers qui donnent, dit-on, une vitesse de

120 kilomètres à l'heure. De nouvelles mitrailleuses tirent des balles assez puissantes pour percer des plaques d'acier de 8 millimètres. Le journal bâlois conclut que si, l'année dernière, l'avance militaire de la France était encore considérable, à très bref délai elle sera dépassée. Toute l'Allemagne, parmi les fêtes et les discours prodigués par ses maîtres, est occupée à une intense préparation militaire, industrielle, commerciale et financière en vue d'une longue guerre. En face de ces faits précis, que valent les déclarations lénitives du Fuhrer ou de M. de Neurath ?

L'opinion britannique, heureusement, commence à se préoccuper d'un réarmement qu'il n'est plus possible de mettre en doute; elle s'indigne de voir les importations anglaises en Allemagne rester cyniquement impayées, tandis que les stocks de matières premières s'accumulent. Le commerce britannique est directement atteint : c'est un fait qui frappe les Anglais plus que tous les raisonnements ou les statistiques. L'Allemagne emmagasine des provisions de sterling, alors qu'elle refuse de payer ses achats en Angleterre. « Si l'Allemagne peut payer d'avance les moteurs d'avions qu'elle achète à l'Amérique, pourquoi ne peut-elle pas payer ses dettes commerciales au Lancashire ? » demande le *Daily Telegraph*. Les Anglais n'auraient pas de tels étonnements si depuis longtemps ils avaient consenti à ouvrir les yeux sur la mauvaise foi allemande, s'ils renonçaient à un isolement qui ne répond plus aux réalités de la vie politique d'aujourd'hui et qui prépare à l'Europe des malheurs qu'il serait encore temps de prévenir.

LE REICH ET L'UNIFICATION DES ÉGLISES

Une autre catégorie de faits contribue à édifier les Anglais sur ce qu'on peut attendre de l'Allemagne hitlérienne. C'est la politique des nazis à l'égard des diverses confessions ; tout en restant dans la logique du système totalitaire. et sans doute même à cause de cela, elle confine à la démence. L'évêque du Reich, qui a toute la confiance du chancelier, poursuit son entreprise d'unification, d'uniformisation de toutes les confessions réformées ; toutes doivent marcher du même pas au service du national-socialisme et collaborer aux mêmes fins qui n'ont rien de religieux. L'État totalitaire doit naturellement diriger les consciences et les enrégimenter à son usage. *Religion privatsache*, disait-on autre-

fois en Allemagne ; le nazisme, lui, dit : Religion, affaire d'État. Le dimanche 23 septembre, M. Muller a été intronisé comme évêque du Reich dans la cathédrale réformée de Berlin. Mais, deux heures auparavant, de nombreux pasteurs ralliés au mouvement confessionnel avaient lu en chaire une déclaration mettant M. Muller et M. Jæger, directeur au ministère des Cultes, en dehors de la communauté chrétienne. Ainsi le conflit est patent et la question nettement posée. L'évêque Muller prétend rester fidèle à l'esprit de Luther qui, on le sait, fit appel au bras séculier contre l'anarchie religieuse et sociale ; il affirme que la réforme de Luther fut une révolte allemande contre l'autorité étrangère du Pape ; il le présente comme un précurseur du racisme qui continue et achève l'œuvre de la Réforme. Ses adversaires répondent que Luther est avant tout l'émancipateur de la conscience individuelle et que la religion du Christ ne peut pas être ravalée à servir d'enseigne à un parti, voire à un État ou à un peuple. Ils déclarent que M. Muller et M. Jæger ont « rompu les liens avec le christianisme ». « En présence des périls qui menacent la conscience chrétienne et la prédication de l'Évangile, ils continueront la lutte, car la seule Église évangélique allemande légale est l'Église fondée sur la parole de Dieu, conformément aux écrits sur la foi des réformateurs. » Ils refusent le serment de fidélité à l'État national-socialiste que le Synode national, docile à M. Muller, exige des pasteurs ; ils n'admettent pas que l'Église soit purement nationale et ne soit plus qu'une dépendance de l'État ; la communauté des fidèles ne peut renoncer à ses droits. A la tête de l'opposition est l'évêque luthérien du Wurtemberg, M. Wurm. M. Jæger a fait occuper son église par un détachement de S. S., et lui-même médite en prison sur l'inconvénient de ne pas obéir à l'État totalitaire. Des bagarres ont éclaté dans plusieurs églises, notamment à Stuttgart où les fidèles exaspérés ont expulsé une bande de nazis. Le conflit, étouffé par la presse, est à son paroxysme.

M. Muller et M. Jæger vont plus loin dans leur implacable logique. Ils s'attaquent à l'Église catholique. Dans un récent discours à Hanovre, l'évêque du Reich a dit : « Notre but est une Église allemande libérée de Rome : un seul État, un seul peuple, une seule Église. » Cette phrase a été supprimée dans les journaux, pas assez vite cependant pour qu'elle ne soit connue. Elle est absolument conforme à l'esprit prussien des « lois de mai », au temps

du Kulturkampf : *los von Rom*, le mot d'ordre n'est pas nouveau. Mais, en 1919, on criait, à Cologne : *los von Berlin*. Pour le moment, le chancelier cherche à prévenir le conflit, car le vote des catholiques, dans la Sarre, sera décisif et il faut éviter de les alarmer. Trois évêques sont à Berlin et étudient avec le nonce les moyens d'assurer le fonctionnement du Concordat, œuvre de von Papen. Si le vote pour la Sarre était acquis, on verrait se déchaîner un nouveau et terrible Kulturkampf. L'esprit de Rome est radicalement incompatible avec l'esprit totalitaire du racisme. C'est la gloire de la papauté, tout en se prêtant volontiers à une collaboration avec les États, de n'avoir jamais accepté la subordination de l'Église à l'État et, par là, d'avoir sauvé le patrimoine des libertés essentielles à la vie des hommes.

Le nouveau Kulturkampf ira beaucoup plus loin que celui de Bismarck ; il sera une tentative de déchristianisation et par là il rejoindra le communisme de Moscou. Une notable partie de la population allemande des villes est païenne par l'esprit et par les mœurs. La Réforme, avec l'aide du temps, a dilué le christianisme en un brouillard d'opinions individuelles. « C'est une erreur, disait à Berlin, le 1er octobre, le professeur Wilhelm Hauer, *führer* du mouvement de « la foi allemande », de croire que Jésus soit le chemin unique du salut. L'Edda et les Sagas nordiques renferment une multitude de pensées profondes et de précieuses traditions pré-chrétiennes qu'il importe de faire concourir à l'éducation des jeunes Allemands. La race et la foi sont choses inséparables. On prétend que le christianisme est le centre et la norme de la vie religieuse en Allemagne. Le mouvement de la foi allemande répond à cette affirmation. Le christianisme a effectivement joué ce rôle pendant des siècles, mais ce n'est là qu'un épisode de l'histoire du peuple allemand, épisode qui touche à sa fin. Si nous voulons nous appuyer sur le présent vivant, nous devons avoir le courage de créer quelque chose de nouveau dans le domaine religieux. »

En vérité, la lutte de l'Europe contre le racisme germanique est, au sens exact du mot, un kulturkampf, une lutte pour la civilisation.

RENÉ PINON.

Le Directeur Gérant: RENÉ DOUMIC.

HUITIÈME PÉRIODE. — CIVe ANNÉE

TABLE DES MATIÈRES

DU

VINGT-TROISIÈME VOLUME

SEPTEMBRE — OCTOBRE

Livraison du 1er septembre

Livraison du 15 septembre

Livraison du 1er octobre

Livraison du 15 octobre

Paris, 1934. — Imprimeries Renouard. 19, rue des Saints-Pères. — 60760.

es.
39
52
65
71

31
25

38
35

98
0
3
6
8
0

1
5

7
3
4
2
3

6
3
1